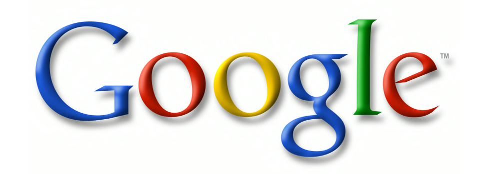


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00036737 9

4

The
Gordon Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Worthington Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library

# SUITE
DE
# L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,
*OU DE*
## LA NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues, &c.

TOME DIX-SEPTIEME,

CONTENANT les Restitutions & les Additions de l'Édition de Hollande, POUR SERVIR DE SUPPLEMENT A L'ÉDITION DE PARIS.





A AMSTERDAM,
CHEZ ARKSTÉE ET MERKUS.

M. DCC. LXI.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
160223
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1899.

# PREFACE.

Le ſeizieme & dernier Tome de l'Hiſtoire des Voyages, publiée par ſouſcription, ne contenant que la Table générale des Matieres, on a cru que tout important & tout indiſpenſable qu'un ſecours de cette nature doit paroître, à la fin d'un Ouvrage ſi long & ſi varié, il étoit d'autant moins néceſſaire d'y joindre une Préface, que M. l'Abbé Prevoſt s'eſt reposé de cette laborieuſe partie ſur les ſoins d'un autre (*a*). Il s'eſt contenté de l'annoncer pluſieurs fois, dans le cours de ſon travail; & le ſujet ne demande pas, au fond, d'autre éclairciſſement que ſon titre.

Mais, quoique l'Ouvrage ſoit réellement fini, & la Souſcription fermée par ce Tome, on conçoit que n'ayant pû s'étendre dans l'avenir, c'eſt-à-dire, embraſſer d'autres Relations de Voyages, que celles qui ont été publiées juſqu'à notre tems, il laiſſe à deſirer une continuation, qui ne doit pas avoir d'autres bornes que la fin du Monde, ou, ce qui revient à la même idée, le tems où les hommes, renonçant à toutes vûes d'intérêt & de curioſité, ceſſeront d'être inquiets dans leur Patrie, d'en ſortir & de traverſer les Mers, pour ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions. Si ce changement eſt impoſſible dans le cœur humain, on doit s'attendre qu'il ſe fera toujours des Voyages, qu'il ſe publiera toujours des Relations, & par conſéquent, que dans tous les ſiecles futurs, Didot & ſes Deſcendans ſeront obligés d'en donner, par intervalles, un, deux ou pluſieurs nouveaux Volumes, pour ſervir de ſupplément ou de ſuite aux ſeize premiers.

C'eſt un grave engagement, dans lequel ils veulent entrer dès aujourd'hui par un Tome détaché, qui ſera le premier de ſon ordre, & qu'ils publient ſans ſouſcription, parcequ'ils ne peuvent répondre du tems où les nouvelles Relations, qu'ils eſperent de l'avenir, ſeront aſſez abondantes pour en fournir un ſecond. Ainſi le Public, en fermant la Souſcription par ce qui reſte à payer du Tome XVI, ſe voit libre de ne pas aller plus loin, s'il ſe borne à la connoiſſance des Relations

(*a*) M. Chompré, Maître de Penſion, Neveu de l'Auteur du Dictionnaire de la Fable.

déja publiées. Cette Suite, qu'on commence ici, ou plutôt que l'on promet, à mesure qu'il en naitra de nouvelles, sera comme un Ouvrage séparé. Cependant, on ne peut désavouer qu'elle n'appartienne assez nécessairement au premier Ouvrage, & que particulierement ce Tome n'ait, avec plusieurs des précédens, une liaison, qui ne permet gueres de lire les uns sans consulter l'autre. Mais cette remarque conduit à des explications plus détaillées, qui vont faire proprement l'objet de cette Préface.

Le Public n'ignore pas, & les Gazettes l'ont souvent informé, qu'à peine le premier Tome de l'Histoire Générale des Voyages fût sorti de la Presse à Paris, que les Libraires de Hollande, accoutumés de tout tems à contrefaire les Ouvrages François, dont ils esperent quelque profit, entreprirent d'en faire une nouvelle Edition. Il falloit quelque raison spécieuse, pour justifier le tort qu'ils faisoient au Libraire de Paris: elle fut prise de l'intention qu'ils s'attribuerent de perfectionner l'Ouvrage par des corrections, des additions & des restitutions.

1°. Comme il n'étoit question alors que de la partie traduite, ils accuserent le Traducteur de s'être écarté, en plusieurs endroits, de la vérité du Texte, ou d'être tombé dans d'autres erreurs, qu'ils se croyoient capables de corriger; & l'Auteur des Cartes Géographiques, d'avoir changé quelques positions, qu'ils promettoient aussi de rectifier. Ils allerent jusqu'à promettre des Figures & des Plans, fort supérieurs aux nôtres.

On leur a laissé le plaisir, qu'on ne pouvoit leur ôter, de vouloir nuire à ceux dont ils usurpoient le bien, & l'on s'est borné, par des réponses claires & civiles, à leur en refuser le pouvoir. Le Traducteur leur a répondu, dans plusieurs de ses Préfaces, qu'il s'étoit écarté volontairement du Texte Anglois, lorsqu'il avoit jugé ce changement nécessaire, pour l'intérêt même de la vérité, de l'ordre, de l'honnêteté, ou de la Religion; & que si d'ailleurs il étoit tombé, lui, ou l'Imprimeur, dans quelques-unes de ces erreurs qui échappent à la plus exacte attention dans un long Ouvrage, elles seroient réparées, suivant l'usage de la République des Lettres, par un fidele *Errata*. Le Géographe s'est justifié avec autant de raison, que de modestie & de politesse, sans faire trop valoir l'avantage reconnu de la

Géographie Françoise, sur celle de la plûpart des autres Nations, & sans badiner aux dépens de ses Accusateurs, par des récriminations beaucoup plus justes que leurs reproches. A l'égard de la Gravure, ce ne peut être dans l'Europe éclairée, que les Cochin, les Chedel, les Tardieu, les Beauvais, &c. aient jamais besoin d'excuse ou d'apologie.

II°. Une autre ruse des Libraires Hollandois, pour accréditer leur entreprise, fut de promettre des *Additions*. Ici l'on ne peut disconvenir que s'ils s'étoient expliqués de meilleure foi, & qu'au lieu d'une promesse vague, qui semble annoncer des Additions pour toutes les parties de l'Ouvrage, ils se fussent contentés d'assurer que leur séjour en Hollande les avoit mis en état d'y faire quelques découvertes, que le Traducteur n'a pû faire en France, sur ce qui regarde les Colonies Hollandoises, ils ne mériteroient que de vrais éloges. C'est à quoi se réduisent, en effet, presque toutes leurs Additions. Mais, quoiqu'elles ne regardent gueres que leur Pays, ou ses dépendances, on ne laisse pas de leur rendre graces du soin qu'ils ont pris de les recueillir ; & ce sentiment est si sincere, que pour leur faire honneur de leur travail, autant que pour ne rien laisser manquer de véritablement utile à l'Ouvrage de M. l'Abbé Prevost, on prend le parti de les donner, avec des renvois aux Articles qu'elles regardent, & sans autres changemens que ceux qui seront expliqués dans leurs Introductions. Comme elles peuvent porter le nom de Supplément, on a cru devoir en composer le premier Tome de la Suite qu'on promet aux seize, dont la Souscription est fermée ; & c'est ce qu'on offre ici, sous ce titre. Il est aisé de concevoir, à présent, comment ce Tome sera lié plus particulierement que ceux qui doivent le suivre, avec quelques-uns des précédens.

III°. La troisieme promesse des Libraires Hollandois regardant les *Restitutions*, on ne craint pas d'assurer que de toutes celles qu'ils ont faites avec tant de scrupule, il n'y en a pas une qui ne soit inutile. Tout Ecrivain de bon goût concevra facilement que les Auteurs Anglois, ne s'étant pas attachés à mettre beaucoup de politesse dans leur style, & le plus souvent n'ayant pas fait difficulté de copier les Relations originales, ont dû quelquefois tomber, comme les Voyageurs mêmes, dans la plus pesante & la plus ennuyeuse diffusion. C'est à quoi le Traducteur s'est efforcé de remédier ; & peut-être ne l'a-t-il pas toujours

fait avec assez de sévérité. Il en a fait des excuses au Public dans la plûpart de ses Avertissemens ; & ses raisons, prises de l'usage où l'on est à Londres de publier les Ouvrages d'une grande étendue par feuilles hebdomadaires, ce qui ne lui permettoit de recevoir que successivement toutes les parties de l'Original Anglois, ont été goûtées en France (*a*). Mais ce qu'il regrette de n'avoir pû faire plus parfaitement, les Editeurs Hollandois lui reprochent de l'avoir entrepris ; & croyant devoir aux Relations de Voyages le même respect qu'aux anciens Classiques, ils se sont efforcés de rétablir tout ce qu'il a retranché. Aussi la plûpart de ces restitutions ne servent-elles qu'à prouver le dessein qu'ils ont eu de faire valoir leur Edition par toutes sortes de voies. Souvent même ils sont obligés, contre leur propre intention, de reconnoître que les retranchemens ont été faits à propos, & de renoncer (*b*) par conséquent

(*a*) Avec d'autant plus de justice, que son assujettissement à donner deux volumes chaque année, l'obligeant d'envoyer chaque feuille à la Presse, aussitôt qu'elle étoit traduite, il n'a jamais pû réunir sous ses yeux les différentes parties du sujet, pour y mettre la précision & l'ordre qui manquent souvent dans l'Original.

(*b*) On se contentera d'en donner quelques exemples. Tome I, pag. 167 de l'Édition Hollandoise, relative à la page 151 de l'Edition de Paris, on lit dans une Note : » Le Traducteur » a supprimé ici la suite détaillée du » Journal, depuis le 7 jusqu'au 23, » qui se trouve dans l'Original, » mais qui ne contient que des noms » de Vents, & le nombre de milles » que fit la Flotte chaque jour : ainsi » nous ne croyons pas nécessaire de » suppléer à cette omission. La seule » chose qui mérite peut-être d'être » remarquée, c'est que le 9, le Bacha fit ôter les Chrétiens des fers «.

Dans un autre endroit [ page 168 ] la note (*m*) porte : » Ici encore le » Traducteur a supprimé le Journal » du voyage de la Flotte, depuis le » premier Décembre jusqu'au 6. Il » ne contient rien d'intéressant.

Ailleurs [ page 173 ] on lit dans la Note (*f*) : » Le Traducteur a omis » la suite du Journal, depuis le 17 » Juin jusqu'au 26 d'Octobre, qui » est fort court & fort sec, puisqu'il » ne contient que le tems que l'on » employa à tirer sur le rivage les » divers Bâtimens qui composoient » la Flotte. Ce détail n'a rien d'intéressant : ainsi nous ne croyons » pas qu'il soit nécessaire de l'insérer ici «.

Ailleurs [ page 202 ] Note (*f*) : » Les Auteurs Anglois trouvent tout » ce passage embrouillé & imparfait. » Pour y remédier, le Traducteur a » fait quelque transposition, qui y » répand un peu plus de clarté, & a » supprimé ici, *sa distance est de* » *trois lieues & demie* ; ce qui effectivement ne paroît rien signifier «.

Ailleurs [ page 204 ] Note (*b*) : » Le Traducteur a supprimé ici un

à l'engagement qu'ils ont pris *de restituer avec soin*, comme ils le disent dans leurs Titres & leurs Préfaces, *ce que le Traducteur a jugé à propos d'omettre ou de supprimer.*

Ils ont aussi reconnu, avec le Traducteur, que diverses notes de l'Ouvrage Anglois auroient paru choquantes aux honnêtes gens, parcequ'elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. » C'est, disent-ils, de quoi nous » ne disconvenons pas tout-à-fait. Il est vrai que les Auteurs » Anglois ont quelquefois employé des expressions qu'un Ec- » clésiastique de la Communion de Rome pouvoit se dispenser » de rendre mot à mot. Aussi les avons-nous adoucies de fa- » çon qu'elles n'offrent rien de choquant aux Lecteurs rai-

» Paragraphe entier de l'Original. » Ce Paragraphe semble ne dire au- » tre chose que ce qui est dans le » précédent; c'est-là, sans doute, » la raison pour laquelle le Traduc- » teur l'a omis «.

Ailleurs, [ page 209 ] Note (*e*) : » On a omis ici un petit nombre » de remarques sur l'Egypte, qui ne » tendent qu'à montrer combien ce » Pays étoit alors peu connu des Por- » tugais «.

Ailleurs, [ page 255 ] Note (*b*) : » Le Traducteur omet ici le détail » du Journal jusqu'au 8, qui est dans » l'Anglois, mais qui effectivement » ne contient que le nombre de lieues » qu'on fit chaque jour; excepté qu'il » y est dit que l'Ile de Gomera est » entre Ténérife & Palma, à douze » lieues à l'Est de la derniere, & à » huit lieues à l'Ouest de la premiere; » que ces Iles sont à soixante lieues » de Madere; & qu'à l'Ouest, ou » plutôt, suivant la remarque des » Auteurs de ce Recueil, à l'Est de » Ténérife, il y a trois autres Iles » nommées la grande Canarie, For- » te-ventura & Lancerotte «. N'est-il pas surprenant que les Editeurs Hollandois aient pû regretter les triviales remarques, qu'ils sauvent ici de la juste suppression du Traducteur?

Ailleurs, [ page 269 ] Note (*f*) : » Le Traducteur a supprimé ici le » détail qui se trouve dans l'ori- » ginal, des marchandises que les » Anglois donnerent en échange con- » tre cet or, & qui consistoient en » étoffes, couteaux, sonnettes, &c; » mais comme il n'y a rien en cela » d'intéressant, nous n'avons pas cru » qu'il fallût suppléer à son omis- » sion «.

Ailleurs, [ page 276 ] Note (*d*) : » Le Traducteur a inséré ici ses pro- » pres réflexions à la place de la des- » cription du combat, qui se trouve » dans l'original; mais comme elle » ne contient rien d'intéressant, nous » avons cru pouvoir nous dispenser » d'en donner la traduction «.

Ailleurs, [ page 300 ] Note (*h*) : » Il faut remarquer que le Traduc- » teur n'a mis ici que l'extrait du » discours de Baker, qui est beau- » coup plus étendu dans l'Anglois: » mais comme il est fort chargé d'exa- » gérations poétiques, qui aboutis- » sent à ce qu'on trouve ici dans la » traduction, nous n'avons pas cru

» sonnables, de quelque communion qu'ils soient (*a*) «.

Qui ne s'imagineroit, après cette déclaration, que les Editeurs Hollandois ont effectivement modéré ce que l'Original a de révoltant, & se sont contenus dans les bornes de la bienséance? Voici néanmoins toutes leurs restitutions de ce genre. En approuvant, comme on le proteste ici, la suppression que le Traducteur a faite de ces satyres, qui n'ont d'ailleurs nul rapport au plan de l'Ouvrage, ni souvent même au fond du sujet, on ne doit craindre aucun soupçon de malignité dans le parti qu'on prend de les représenter au Lecteur, telles que les Editeurs Hollandois les ont données pour les *adoucir*. Tout le monde sentira qu'on n'a pas d'autre vue que d'ôter à leur Edition cette prétendue supériorité (*b*) sur la nôtre, & de satisfaire ceux qui veulent savoir sur quel fondement ils l'établissent. Ajoutons que des attaques & des invectives, de cette nature, ne peuvent au fond blesser personne; car les Catholiques, & sur tout les Ordres Religieux qu'elles regardent, savent quelle idée ils y doivent attacher; & ceux qui s'emportent à de telles indécences, y prenant plaisir sans doute, on doit conclure que de part & d'autre, personne ne peut se croire offensé.

» qu'il fût nécessaire de nous amuser » à le traduire en entier «.

Ailleurs, [page 304] Note (*b*): » L'original avertit que Hackluyt n'a » rien négligé pour se procurer quel- » que Relation de ce voyage; mais » qu'il n'en a pu recueillir que le pe- » tit nombre de particularités dont » on voit ici l'Extrait, qui a encore » été abregé par le Traducteur, sans » qu'il ait rien omis d'essentiel «. On voit que les Editeurs Hollandois rendent quelquefois justice, non-seulement aux *suppressions*, mais encore aux *abbréviations* du Traducteur.

Ailleurs: » Le Traducteur a sage- » ment supprimé la plus grande par- » tie des termes injurieux & des dis- » cours emportés du Pyrate.

Ailleurs: » Le Traducteur a sage- » ment retranché de cette conversa- » tion, plusieurs choses de peu de » conséquence, & qui, à proprement » parler, ne sont que des répétitions » inutiles de ce qu'il en a conservé, » &c, &c «.

Il seroit inutile de joindre ici la suite de tous ces aveux, qui ne sont pas moins fréquens dans les autres Tomes, & par lesquels nous voulons faire observer seulement la vaine enflure de leur titre & de leurs promesses, puisqu'ils se trouvent continuellement réduits à les démentir par un langage opposé. A l'égard de leurs restitutions réelles, on répéte qu'il n'y en a pas une qui puisse passer pour nécessaire, & que la seule lecture de ces passages fait sentir les raisons de précision & de goût qui ont porté le Traducteur à les supprimer.

(*a*) Avertissement de leur Tome III, page v.

(*b*) C'est un terme qu'ils emploient souvent.

*Tome I. pag. 313 de l'Edition de Paris.* Le Traducteur abrége, avec autant d'égards pour la vérité que pour la décence, les malheurs d'une des plus grandes Maisons d'Irlande, & supprime des réflexions fort injurieuses pour une Nation entiere. Voici la restitution des Editeurs & l'adoucissement qu'ils y apportent, pages 350 & 351 de leur premier Tome.

» Tout ce paragraphe ne présente que très imparfaitement le » sens de l'Original, que nous allons rendre plus fidelement. Quel» ques Anglois ayant demandé, en conséquence de la promesse » qui leur avoit été faite, d'être laissés dans les Iles pour atten» dre l'occasion de retourner en Angleterre, un Gentilhomme » Irlandois, fils du fameux Traître Jean de Desmond, & Cou» sin du dernier Comte de Desmond, fut envoyé de Vaisseau en » Vaisseau, pour les persuader d'entrer au Service d'Espagne. Il » leur promit une paie plus forte, leur fit espérer des avance» mens, & leur représenta que pour le salut de leurs ames, ils » auroient la liberté de professer la véritable Religion Catholi» que. Raleigh fait quelques réflexions là-dessus. Les Anglois & » Irlandois rebelles, dit-il, étoient si pauvres & si misérables, » que n'ayant point d'habits, ils volerent ceux de leurs infortu» nés Compatriotes, quelque déchirés qu'ils fussent : ils leur en» leverent même leurs chemises ensanglantées, de dessus le corps, » & leur ôterent jusqu'à leurs souliers : cela étoit d'un mauvais » augure pour l'augmentation de leurs gages. Quant à l'avance» ment qu'on leur avoit fait espérer, ils n'avoient pas lieu de se » flatter qu'on leur tînt parole. Des gens, qui manquent à la fi» delité qu'ils doivent à leur légitime Souverain, ne peuvent pas » compter sur la faveur du Prince au service duquel ils passeront. » S'il les emploie, ce ne sera que dans des entreprises déses» pérées.

» Quant à Desmond, Raleigh observe qu'il auroit dû être le » dernier à se charger de corrompre les Anglois. Il en avoit trop » coûté à sa famille pour avoir changé de parti. Le Comte de » Desmond, son Cousin, étoit Palatin de Kerry, & un des plus » grands Seigneurs d'Irlande : il comptoit à sa suite plus de qua» tre cens Gentilshommes de son nom & de sa Famille. S'étant » rebellé & ayant passé du côté des Espagnols, il se vit dépos» sedé de tous ses biens. La plûpart de ses Parens furent tués, & » lui-même fut décapité par un Soldat de sa Nation, qui l'avoit » attrapé. Son autre Cousin, Jean de Desmond, avoit été pendu » à la porte de la Ville où il étoit né. Son troisieme Frere, nommé

» Jacques, avoit auſſi été pendu, & enſuite écartelé dans la même
» Ville.

» Par rapport à la Religion, Raleigh remarque qu'il faudroit » un volume entier, ſi l'on vouloit rapporter tous les exemples » qui font voir que les Eſpagnols emploient le voile de la piété » pour couvrir leurs vûes ambitieuſes. Ils envahiſſent tous les » Royaumes de l'Europe : s'ils ſont réformés, c'eſt ſous prétexte » de Religion ; s'ils ſont Catholiques, c'eſt pour eux un titre de » poſſeſſion : on diroit que les Rois de Caſtille ſont les Héritiers » légitimes de tout le Monde. S'ils n'oſent pas attaquer une Na- » tion à force ouverte, ils entretiennent des Traîtres au milieu » d'elle, & par-là ils ont réuſſi à perdre pluſieurs Familles en » Angleterre, ſans que cependant il paroiſſe que ceux qu'ils em- » ploient ſoient récompenſés des ſervices qu'ils leur rendent. Si » les Anglois Catholiques veulent ſavoir de quelle maniere ils » en ſeront traités, ils n'ont qu'à jetter les yeux ſur le Portugal : » quoiqu'on y profeſſe la même Religion qu'en Eſpagne, les Eſ- » pagnols y exercent les plus horribles violences contre la Nation » & les gens riches ; de ſorte qu'on peut dire qu'il vaut mieux être » ſous la domination des Turcs, que dans l'eſclavage ſous les » Eſpagnols. Que n'ont-ils pas fait en Sicile, à Naples & à Mi- » lan ? Raleigh rapporte l'Hiſtoire d'un Bourgeois d'Anvers. Pen- » dant le ſaccagement de cette Ville, des Soldats Eſpagnols en- » trerent chez lui : il les pria de l'épargner, en leur diſant qu'il » étoit Catholique & de leurs Amis. Les Eſpagnols lui répondi- » rent qu'ils n'avoient rien à dire contre ſa perſonne, mais que » ſes biens étoient Hérétiques, & par conſéquent de bonne priſe. » Ils ont proteſté fort ſérieuſement qu'ils n'ont pas cherché à » conquérir le Pérou ni aucun autre Pays de l'Amérique, pour » l'or qui y étoit, mais uniquement pour convertir les Habitans » au Chriſtianiſme. Cependant, dans la ſeule Ile d'Hiſpaniola » ils ont fait périr plus de trente mille Naturels du Pays, ſans » compter pluſieurs millions qu'ils ont mis à mort dans pluſieurs » parties des Indes. Que doit-on penſer de ces moyens de con- » verſion ? On peut voir un détail circonſtancié de toutes leurs » cruautés dans une Relation d'un Evêque de leur Nation, nom- » mé de Las Caſas, dont l'Ouvrage a été traduit en diverſes Lan- » gues, ſous le titre de cruautés Eſpagnoles. Quel fond peut-on » donc faire ſur la fidélité d'une Nation ſi ſanguinaire ? Nos An- » glois ſurtout doivent s'en défier, parcequ'ils ont fait connoître » trop ſouvent ſa foibleſſe, par les avantages qu'ils ont remportés » ſur elle.

» Raleigh exhorte donc ses Compatriotes, de quelque Religion qu'ils soient, à regarder les Espagnols comme des gens » qui ne cherchent qu'à les tromper & à les séduire, sous pré- » texte de Religion, pour les plonger ensuite dans l'esclavage, » comme des Traîtres qu'ils méprisent.

Telles sont les triviales, les citations, les déclamations & les injures qu'on rend au Public comme des restitutions précieuses.

*Tome II. de notre Edition, pag.* 379. Le Traducteur abrége fort noblement en douze lignes, & sans rien déguiser d'essentiel, les vices & l'ignorance des Prêtres de S. Jago, une des Iles du Cap Verd. Les Editeurs Hollandois restituent ce qui suit dans leur troisieme Tome, pages 172 & 173.

» Tout ce Paragraphe n'est qu'un abregé très imparfait de ce » que disent les Auteurs Anglois, comme on peut s'en assurer » par la Traduction qu'on en va donner. Le Clergé de Portugal, » dit l'Original, passe généralement pour le plus ignorant de » toute la Chrétienté. Il a la coutume d'envoyer, dans les Colo- » nies, les plus mauvais de ses Membres, qui ayant eu le bonheur » d'échapper des mains de l'Inquisition, feroient peu d'honneur » à leur Ministere dans les endroits où ils sont connus. Ces Ec- » clésiastiques menent d'ordinaire une vie si relâchée & si scan- » daleuse, qu'ils ne peuvent qu'être très désagréables à l'Evêque, » Homme d'un caractere fort doux. Aussi leur préfere-t'il les Ne- » gres, quoiqu'ils n'aient d'autre éducation que celle qu'ils ont » reçue à S. Jago, parcequ'ils sont de mœurs plus reglées : c'est » ce qui fait que la plûpart des Prêtres de ces Iles & de la Côte » de Guinée sont de cette couleur. Cependant aucun d'eux n'est » jamais admis à la qualité d'Evêque, de Chanoine, ou de Cha- » pelain de l'Evêque, ces Postes devant toujours être remplis par » des Blancs. Il est possible que parmi ces mauvais Prêtres, il » s'en trouve quelquefois d'un meilleur caractere. Il arrive sou- » vent que le défaut d'amis, pour obtenir un Bénéfice en Por- » tugal, oblige un honnête Homme à rechercher une Mission » hors du Pays, qui lui donne dequoi vivre.

» Cette préférence, que l'Evêque donnoit aux Negres de bon- » nes mœurs, sur les Blancs qui menoient une vie dereglée, lui » attira des chagrins de la part des Cordeliers de S. Jago, quoi- » qu'il fût de leur Ordre. Ces bons Peres s'avisoient de tourner » en ridicule l'ignorance des Prêtres Negres, toutes les fois » qu'ils en avoient l'occasion. Pour remédier aux inconvéniens » qui en pouvoient naître, l'Evêque leur fit défendre, sous peine

» d'être renfermés dans leur Cloître, de se mêler de rien de ce
» qui se passoit hors de leur Couvent.

» On amene à S. Jago un grand nombre de jeunes Negres,
» pour en faire des Prêtres. Dès qu'ils ont pris ce parti, on tâ-
» che, soit par recommandation, soit par présens, de les mettre
» sous la protection de quelqu'un de ceux qui possedent les prin-
» cipales Dignités de la Cathédrale. Ceux-ci, sans se donner
» beaucoup de peine pour leur instruction, les présentent ensuite
» à l'Evêque, qui, après un examen & un discours sérieux, sur la
» Dignité, l'importance & les grandes difficultés des fonctions
» Sacerdotales, exige d'eux qu'ils s'engagent solemnellement à
» tenir une bonne conduite, & leur donne sa Bénédiction. Tout
» cela les met en droit de porter l'habit d'Etudiant, qui consiste
» dans une Soutane & un Manteau ou Bayette noire. Achetant
» ensuite une Grammaire Latine, & quelques Catéchismes, où
» sont contenus les Elémens de leur Religion, ils travaillent à
» s'en fourrer dans la tête autant qu'ils en ont besoin pour dis-
» puter sur les questions qu'ils renferment ; & pour ce genre
» d'exercice, ils s'assemblent le soir dans quelque rue, où ils peu-
» vent être à l'ombre. Mais rarement leurs disputes s'élevent-
» elles au-dessus de la déclinaison des noms, n'y en ayant qu'un
» très petit nombre qui aient poussé leurs Etudes jusqu'à conju-
» guer un Verbe dans tous ses modes & tous ses tems. Quand
» ils ont assez feuilleté ces Livres, l'Evêque leur fait subir un
» second examen, à l'issue duquel il permet aux plus avancés de
» lire quelques Ouvrages d'un genre plus relevé. Ils s'exercent
» quelques tems sur ceux-ci, comme ils ont fait sur les précé-
» dens ; après quoi ils sont examinés une troisieme fois par le
» Vicaire Général de l'Evêque, qui est en même-tems premier
» Juge de l'Inquisition, avec le titre de Docteur en Théologie,
» science dont il ne sait peut-être rien. Cet Officier donne aux
» Candidats un Certificat dont la teneur dépend beaucoup du
» présent qu'on lui fait. C'est sur ce Certificat que l'Evêque leur
» donne d'abord l'Ordre de Sous-Diacre, en leur faisant prêter
» serment de garder le secret, tant sur les Mysteres dont on les
» a déja instruits, que sur ceux qu'on leur révelera dans la suite.
» Ils restent dans cette classe jusqu'à ce que leur mérite ou leur
» crédit les mette en état de recevoir le second Ordre, qui est
» celui d'Evangeliste. Cette Dignité leur donne le privilége de
» lire la Liturgie, & ils peuvent assister le Prêtre qui dit la Messe,
» en lisant les Epîtres & les Evangiles.

» Ce n'est cependant pas assez : ils ambitionnent tous l'Ordre » de Prêtrise, qui leur donne droit de dire la Messe : & pour » l'obtenir, ils mettent tout en usage. Mais avant que d'y être » admis, on leur fait jurer, de la maniere la plus solemnelle, de » perséverer dans l'obéissance du Saint Siége, se soumettant à » croire & à faire tout ce qu'il jugera à propos de commander, » & de tenir secrets tous les Mysteres de la Religion que l'Eglise » trouve bon de ne pas révéler aux Laïques. C'est là tout ce que » quelques Prêtres Negres en ont dit à l'Auteur ; ce qui suppose » bien d'autres choses, dont ils n'ont pas cru devoir l'instruire. » Quoi qu'il en soit, dès qu'ils ont reçu l'Ordre de Prêtrise, ils » travaillent à obtenir un Bénéfice, le plûtôt qu'il leur est pos- » sible.

» Le Capitaine Roberts fait ensuite remarquer la maniere » dont les Supérieurs profitent de l'ignorance de ces pauvres » Gens. Ils leur font accroire que s'ils commettoient quelque » faute, contre l'Inquisition & l'Evêque, ils seroient perdus sans » ressource. Et pour les en persuader d'autant mieux, ils les as- » surent que s'ils s'en alloient après la faute commise, ils ne se- » roient reçus chez aucune Nation Chrétienne, & que s'ils se » retiroient parmi les Hérétiques, ils seroient éternellement » damnés dans l'autre vie, & surement Esclaves dans celle-ci. » Ce même principe les empêche d'écouter rien qui soit con- » traire aux sentimens de l'Eglise Romaine, hors de laquelle il » n'y a point de salut. Ils refusent même le nom de Chrétiens » à ceux qui n'en sont pas membres ; & plusieurs de leurs Prê- » tres, aussi bien que la plus grande partie du Peuple, croient » qu'ils ne sont pas baptisés. Sur quoi l'Auteur observe que, » non seulement dans ces Pays, où l'ignorance est sur le Trône, » mais encore en Espagne & en Portugal, il est ordinaire, dans » l'incertitude si un homme est Protestant ou Catholique, de » lui demander s'il est Chrétien.

*Même Tome de l'Edition Hollandoise*, *page* 281, à l'occasion des Grisgris & autres Amuletes des Negres, que le P. Labat semble railler, les Editeurs restituent : » Labat, quoiqu'Eccle- » siastique, ne peut pas s'empêcher de décrier ces artifices des » Prêtres *Idolâtres* : n'auroit-il pas ici en vue les *Agnus Dei*, » dont les gens de sa profession font si souvent usage ?

*Tome IV de la même Edition* (*page* 225), ils restituent : » les » Missionnaires de l'Eglise Romaine regardent les Images com- » me si essentielles au culte, qu'à moins que d'être Mahométans,

» ils accusent tous ceux qui n'en ont pas, d'être sans Religion «. Cette remarque est aussi fausse que le style en est obscur. Le culte des Images n'est pas nécessaire, dans la doctrine de l'Eglise Romaine. Il est seulement licite.

*Même Tome* ( *page* 420 ), à l'occasion d'un Général Negre, qui ne voulut pas manger de chair de Vache, parceque cet Animal étoit sa divinité, on restitue : » sa conduite étoit conforme » à la remarque de Ciceron, qu'il n'y a personne d'assez fou » pour manger l'objet de son adoration. Mais ce qui ne se » voyoit pas, du tems de cet Orateur, se voit fréquemment au- » jourd'hui.

*Même Tome* ( *page* 470 ), à l'occasion du Pere Loyer, Jacobin, qui brise quelques Fétiches ou Idoles des Negres, on restitue cette réflexion : » qu'auroit-il dit, si l'on avoit traité de même » quelques-uns de ses Fétiches ou de ses Images ? Dans la plu- » part des Pays Catholiques, on auroit mis à mort un Negre ou » Protestant, pour une pareille action «. Ensuite, à l'occasion de ce que dit le même Missionnaire pour détromper les Negres de leurs Fétiches, on restitue : » si ces argumens sont » bons contre les Fétiches des Negres, pourquoi ne le seroient-ils » pas contre ceux de l'Eglise Romaine? Aussi les Protestans en ont- » ils souvent fait usage «. Dans une troisieme note, on restitue encore, à l'occasion de la fidélité des Negres pour leurs sermens religieux, qui trouvent, dit le même Auteur, plus de crédit dans leur Nation qu'un Chrétien n'en trouve parmi nous, en offrant de jurer sur les saints Evangiles : » décision bien peu honorable » aux Chrétiens; il seroit à souhaiter qu'elle ne tombât que sur » ceux de la Communion de l'Auteur.

*Tome VI des Hollandois*, ( *page* 110 ), à l'occasion de quelques privileges accordés par le S. Siege à des Missionnaires Capucins, le Traducteur en faisant consister un à publier des Indulgences plenieres, & pour la délivrance des Ames du Purgatoire; les Editeurs de Hollande ont restitué : » à délivrer une » Ame du Purgatoire, selon l'intention du Prêtre, dans une » Messe pour les Morts le Lundi & le Jeudi.

*Même Tome* ( *page* 112 ), à l'occasion d'un Missionnaire Capucin, qui, croyant trouver un peu trop d'avidité pour la fortune dans un jeune Chanoine de S. Salvador, fait profession, par contraste, » de n'avoir pour motif que l'amour de Dieu & » du prochain, & de se croire bien récompensé de toutes ses » fatigues, si elles peuvent contribuer au salut d'une seule Ame ;

on restitue dans une Note : » on voit ici l'hypocrisie du Cler-
» gé Régulier de Rome, & sa haine invétérée & comme héré-
» ditaire pour les Séculiers. L'Auteur voudroit taxer ici d'ava-
» rice le Chanoine qui venoit dans un Pays si mal sain, pour
» une chétive pension, & faire croire qu'il n'y venoit que par
» charité, & dans le desir de procurer aux Habitans la connois-
» sance & les moyens du salut. Mais qui pourra se persuader
» que des Hommes, qui, plutôt que de dire une Messe pour ti-
» rer une Ame du Purgatoire, à moins qu'on ne leur donne
» un schelling pour leur peine, l'y laisseroient brûler éternelle-
» ment, soient disposés à sacrifier des millions au salut de leur
» prochain ?

*Même Tome*, *page* 128 ; un des mêmes Capucins expliquant une Comète aux Negres comme le présage de quelque disgrace, & leur conseillant d'expier leurs péchés par la pénitence ; on demande dans une note, » si cela doit être imputé à l'impos-
» ture ou à l'ignorance du Missionnaire? Dans la page suivante, où le Missionnaire, parlant d'Enchanteurs & de Sorciers, dit » qu'ils
» ne font pas moins de mal dans le Royaume de Congo, que
» les Hérétiques en Europe ; « on restitue, dans une Note : » Au-
» tre exemple d'imposture & d'ignorance monachales. *Page* 133 *du même Tome*, le texte porte que le Missionnaire, fort malade, & n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'intercession de S. Antoine de Pade ; on a restitué, *comme à son unique remede*. On restitue aussi » qu'il avoit tant de confiance en
» cet Intercesseur, qu'il lui sembloit le voir sur la route, devant
» son Hamack. Ensuite, à l'occasion d'une chute qu'il fait dans sa marche ; on remarque » que S. Antoine n'étoit sure-
» ment pas alors devant le Hamack.

*Même Tome*, *page* 145, le Missionnaire étant retourné en Espagne, où il trouve peu de secours dans les Hôtelleries publiques, on restitue dans une Note : » il semble que les Espagnols
» ne soient pas mieux disposés que les Negres de Congo à fai-
» re l'aumône aux Religieux Mandians, qu'ils regardent com-
» me autant de Sauterelles qui les dévorent. *Page* 152, à l'occasion d'un secours pour la faim, qui parut merveilleux au Missionnaire, quoiqu'il ne le traitât pas de miracle, on observe dans la Note : » il avoit bien raison ; car, selon toute ap-
» parence, un conte si ridicule auroit été reçu avec tout le mé-
» pris qu'il méritoit. Cependant le Traducteur François tache
» de justifier ces deux Missionnaires, en disant, dans sa Préface,

» que ne voyageant que par zele pour la propagation du Christianisme, il auroit dû dire de la Religion Romaine, il seroit » peu Chrétien de révoquer en doute la vérité de leur Relation; » qu'on n'y trouvera presque rien que d'assez croyable; & que » Religieux comme ils étoient, ils se seront bien gardés d'y ajouter aucun Roman de leur invention. Mais c'est là précisément » ce qui les rend d'autant plus suspects; & cette fiction en est » une preuve. *Nota*, que le Traducteur François, a dit seulement, dans son introduction, que l'air de simplicité & de bonne foi, qui regne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les soupçons peu favorables aux Voyageurs.

*Page* 153 *du même Tome*, à l'occasion d'un autre Capucin, tué & mangé par les Sorciers de Congo, qui étoient les Prêtres Idolâtres du Pays, contre lesquels le Roi, converti au Christianisme, avoit porté des ordres sanglans; on restitue ce qui suit: » » en le tuant, ils ne firent que lui rendre ce qu'il méritoit, puisque » c'étoient ceux de son Ordre qui avoient excité contr'eux cette » persécution, & que lui-même ne s'étoit sans doute mis en chemin que pour être témoin de l'exécution de cet ordre cruel. » Pour ce qui est dit ensuite, que les Sorciers le mangerent, il » nous paroît que c'est là une fiction, qui n'a que la haine pour » fondement.

*Même Tome*, *page* 154, le Traducteur s'étant contenté de dire, à l'entrée du Voyage de Merolla, que » quelque idée qu'on doive se former de la bonne foi d'un Missionnaire, on est forcé, » par le bon sens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un » zele aveugle divers détails qui regardent les Sorciers de Congo » & la conduite des Capucins, & que le plus sûr est d'en abandonner le jugement au Lecteur; voici la restitution:

» Le Traducteur a beaucoup abregé & adouci cet article, » que les Censeurs n'auroient jamais osé admettre tel qu'il est » dans l'original. Les Auteurs Anglois y parlent avec une liberté qu'on ne souffre point en France. Après avoir rapporté le » témoignage avantageux que le Missionnaire rend à sa bonne » foi & à la vérité de sa Relation, ils ajoutent: il en faut excepter cependant tout ce qu'il dit des miracles, des Sorciers, » c'est le nom qu'il donne aux Prêtres de Congo, & de toutes » les autres choses qui regardent la Religion. A tous ces égards, » il ne cede en rien au plus fourbe & au plus partial des Ecrivains. Mais on ne sait que trop que dans des choses de cette » nature, on ne doit jamais se promettre, ni vérité, ni sincérité,

» té, de la part des Ecclésiastiques de cette Communion. Il est
» si outré, & il rapporte tant d'absurdités pour faire honneur
» à son Ordre & à sa Religion, qu'il décele tout à la fois, &
» son dessein d'en imposer à ses Lecteurs, & l'ignorance la plus
» grossiere, deux vices presqu'inséparables des Religieux de cet
» Ordre. La plus grande partie de son Ouvrage ne roule que sur
» des choses qui regardent sa Mission. Nous en avons extrait ce
» qu'il y avoit d'historique, en y mêlant cependant des recits ou
» des réflexions, qui serviront tout ensemble à divertir nos Lec-
» teurs, & à leur donner une juste idée de l'hypocrisie, de la
» stupidité, des impostures, & de l'esprit persécuteur des Hom-
» mes de cet Ordre «. Remarquez que le Traducteur n'a pas sup-
primé de la Relation ce qu'elle a de risible, mais souvent les in-
décences qui se trouvent dans l'Anglois.

*Page* 168, à l'occasion d'une querelle du Pere Merolla, avec
un Capitaine Anglois auquel il reprochoit d'être ennemi de la
Religion Romaine, on a restitué dans une Note : » Plût à Dieu
» que tous les Anglois fussent de vrais ennemis de l'Eglise Ro-
» maine, & qu'ils eussent pour elle cette haine invétérée qu'elle
» leur porte, mais en la bornant uniquement à ce qui regarde
» sa Doctrine, sans l'étendre aux personnes qui la professent.

*Page* 173 ; un Capucin, Compagnon de Merolla, s'étant
laissé emporter par son zele jusqu'à donner un soufflet à un Sei-
gneur Negre, qui ne reconnoissoit pas de distinction entre Chré-
tien Catholique & Chrétien Hérétique, les Editeurs ont restitué
dans une Note : » Peut-on pousser plus loin l'impudence ? &
» quelles extravagances ne font pas ces Mandians vagabonds,
» sous prétexte de zele pour la Religion « ? Ensuite, à l'occasion
du même incident, & de la reconciliation du Seigneur Negre :
on ajoute » les mêmes raisons de crainte ou d'égard, pour les
» Moines ou pour l'Eglise Romaine, qui ont engagé le Traduc-
» teur à supprimer ou à mutiler quantité d'articles de son origi-
» nal, comme nous en avons déja donné quantité d'exemples,
» l'ont obligé d'en faire autant ici. Voici ce que disent les Au-
» teurs Anglois. Qu'on juge par-là du caractere & de l'injustice
» de cette vile espece d'Hommes. ( Il y a proprement, dans l'o-
» riginal, de cette vermine ou de ces Chenilles spirituelles ). Pour
» achever cette farce, ils firent au Seigneur Negre & aux Gens
» de sa suite un sermon, ou, pour parler juste & à la letre, une
» leçon, dans laquelle ils les avertissoient entr'autres choses d'ê-
» tre en garde contre l'orgueil & l'impureté, & les comparoient

» aux Porcs & aux Singes du Pays. Citons quelques traits de cet » éloquent discours, par lesquels on pourra juger du reste. Lu- » cifer, Prince de la lumiere, fut précipité dans l'Enfer avec » tous ses Adhérans, à cause de son orgueil. Croyez-vous que » l'impur & le superbe puissent jamais habiter dans le séjour de » la paix & de la sainteté ? Quelques-uns d'entre vous ressem- » blent à vos Makkakos, ou à vos Singes, qui, après avoir » dérobé tout ce qu'ils trouvent à leur portée, se laissent pren- » dre & même tuer, plutôt que de lâcher leur proie. C'est en- » core ainsi que les Porcs impurs se vautrent dans leurs propres » ordures sans se nettoyer. Mais ces leçons ne convenoient à » personne mieux qu'aux Missionnaires eux-mêmes, qui, sui- » vant ce qu'il venoient d'établir, avoient fait paroître tant d'or- » gueil, tant d'arrogance & tant d'opiniâtreté, & cela contre » toute raison & toute Justice.

*Pag.* 184, à l'occasion d'une conférence que le Capucin of- froit de tenir avec les Sorciers, pour confondre leur Doctrine ou pour renverser leurs enchantemens par son pouvoir Sacerdo- tal, on restitue : » Orgueilleuses, mais vaines promesses, comme » le dit Saint Chrysostôme. Si nous ne nous trompons, ceux qui » les font, bien loin de pouvoir chasser les Esprits, ne peuvent » pas même chasser les Mouches. *Dans la page suivante*, Merolla ayant reçu une Lettre du Roi de Congo, dont le Traducteur donne un court précis, on restitue dans une Note : » L'Auteur » a inséré cette Lettre à la fin de sa Relation ; elle ne contient » que des complimens en style dévot. Comme elle étoit écrite » en Portugais, un Missionnaire pouvoit bien l'avoir dictée. L'a- » dresse étoit, au très Révérend Pere Jerôme de Soranto ( le Com- » pagnon de Merolla ), Capucin & Missionnaire Apostolique, » que Dieu conserve. Elle commençoit par ces mots, Très. R. P. » Elle finissoit par ceux-ci ; le fils de votre Révérence spirituelle » le Prince de Congo, Dom Emmanuel Gritho, qui marche » sur le Lion dans le Royaume de sa Mere. Au bas, à gauche, » on lisoit *Lemba*, le 22 Février 1688. Cette Lettre, qui n'est » utile que par sa datte, paroît plûtôt avoir été écrite par le » Prince, comme il le signe lui-même, que par le Roi qui est » appellé dans cette Relation *Simantanba*. On peut être sûr que » le Missionnaire n'en a point imposé dans un article de cette » nature.

*Pag.* 188. Voici un long article, que le Traducteur a cru de- voir abréger ou supprimer en partie, par la triple raison de l'inu-

tilité, de la platitude & de l'indécence. Il est restitué avec le soin que les Editeurs promettent dans leur titre. Il faut observer que le P. Merolla avoit été empoisonné dans ses alimens par des Negres, & s'étoit guéri en prenant du jus de Limon, seul antidote certain contre les Poisons du Pays, qui consistent principalement en certaines herbes. Le Traducteur s'est contenté de rapporter le fait. On restitue ce qui suit.

» Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervalle, crurent qu'il étoit mort. Mais il revint à lui-même; & cela, à ce » qu'il paroît, par la seule intercession de la Sainte Vierge. S'adressant alors à un Negre de Congo; Dieu vous pardonne, » lui dit-il, sans qu'il lui fût possible de rien ajouter de plus. Il » avoit en vûe, dans ce qu'il venoit de dire, la mort de six Religieux de son Ordre, qui avoient été empoisonnés près de » Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il semble que » notre Auteur avoit pris à dessein un autre chemin, pour n'avoir » pas le même sort. Sa maladie, suite du poison que les Negres » lui avoient donné, lui causa des vomissemens continuels pendant huit jours, rendant tout ce qu'il mangeoit, & n'ayant que » peu ou point de repos. Comme il se trouva assez bien remis » quelque tems après, il s'informa d'abord si ses gens étoient prêts » à partir. On lui répondit qu'on avoit trouvé sur le rivage le » Coffre où étoit renfermé l'Autel avec ses accompagnemens, » mais que le Canot n'y étoit plus. Apparemment que le Many » ou le Seigneur du Pays, avoit fait dire, la nuit précédente, » aux Negres qui conduisoient notre Missionnaire, qu'ils perdroient la tête s'ils lui offroient encore leurs services. Là-dessus Merolla fit prier poliment le Prince de lui faire avoir un autre Canot. Si vous avez besoin d'un Canot, lui répondit le » Prince, peu content des premiers présens qu'on lui avoit faits, » de mon côté, j'ai besoin d'un habit. Il avoit sans doute appris » que Merolla avoit avec lui deux pieces de Cotton. Ce dernier » prit le parti de lui en envoyer une pour gagner ses bonnes graces; mais le Prince refusa de l'accepter, si on ne lui donnoit » aussi l'autre. En vain le Missionnaire allégua qu'elle étoit destinée au Service de Dieu. Le Prince, aussi rusé que lui, repliqua » que la Barque avoit la même destination, & qu'ainsi il ne la lui » donneroit pas. Voyant donc que toutes ses excuses seroient » inutiles, il les lui envoya toutes deux, & trois jours après, il » eut un Canot & deux Rameurs.

» L'Auteur rapporte à cette occasion d'autres avantures du mê-

» me genre, qui étoient arrivées dans cette Ile, & qu'il tenoit » du P. Thomas de Sertola, son Supérieur. A l'arrivée d'un cer- » tain Missionnaire, le Prince fit saisir quelques ustensiles de l'E- » glise. Le Comte de Sogno, à qui il en fit des plaintes, lui or- » donna de rendre tout, sous peine de la guerre. Cette menace » produisit un si bon effet, que tout ce qui avoit été pris fut res- » titué, & que le Missionnaire fut parfaitement bien traité. Ce- » pendant pour prévenir toute mésintelligence entre ces deux » Princes, on jugea à propos d'envoyer à sa place Francisque, » ce Prêtre Negre dont nous avons parlé plus haut, & qui étant » de la même couleur & du même Pays que ces Insulaires, en » seroit par-là même mieux reçu. Un jour, comme il disoit la » Messe, le Prince qui avoit plus d'attachement pour les riches- » ses que pour la Religion, eut les yeux continuellement fixés sur » la Chasuble du Prêtre, & sur sa chaussure d'argent. Il avoit des- » sein de faire de la premiere un habit, & de l'autre une espece » de Pectoral. La Messe ne fut pas plutôt finie, qu'il les lui de- » manda sans détour. Mais le rusé Prêtre lui répondit sur-le-champ » que les Capucins étoient bien fournis de ces ornemens, & » qu'ainsi ceux dont il étoit actuellement revêtu étoient bien à » son service, mais qu'il le prioit de les lui laisser pendant son » séjour dans l'Ile, afin de pouvoir faire le Service. Le Prince » ne fit pas difficulté de lui accorder sa demande, & dès la même » nuit le Prêtre décampa. Ce Negre fut donc plus fin que notre » Italien, qui avoue qu'il auroit été mieux sur ses gardes, s'il » eût été plutôt instruit de cette Histoire.

» C'est par ces sortes de tours que les Negres tâchent de se van- » ger des Missionnaires, & de satisfaire la haine qu'ils leur por- » tent, & que ceux-ci se sont attirée par leurs persécutions & leur » arrogance. Rapportons à présent la ruse, dont un Prêtre Romain » se servit pour satisfaire son avarice. Sept Capucins avoient été » empoisonnés pendant que l'Auteur étoit à Congo (1). Le der- » nier de ceux, qui étoient péris d'une maniere si misérable, s'ap- » pelloit Joseph Marie de Sestri. Il partit de Sogno pour se ren-

(1) Les deux Notes suivantes sont aussi restituées. » Si le moindre avan- » tage qui arrive aux Missionnaires » doit être regardé comme un mira- » cle que le Ciel opere en leur faveur, » pour récompenser leur zele ; com- » ment devrons-nous envisager des » accidens aussi funestes que celui » dont il s'agit ? Dirons-nous que ce » sont des châtimens ? Sur quoi fondé » prétend-on que ces derniers évene- » mens n'ont rien que de naturel, & » non pas les autres ?

» dre à Incusso, Ville du Royaume de Congo, accompagné de 56
» autres personnes envoyées par le Comte. Il m'avoua, avant son
» départ dit notre Auteur, que six de ceux qui l'avoient précédé
» dans cette Mission ayant déja été empoisonnés, il ne doutoit
» pas qu'il n'eût le même sort (2). Pendant une année qu'il demeu-
» ra à Incusso, il fit tous ses efforts pour recueillir les effets qui
» avoient appartenu aux Missionnaires que la mort avoit enlevés.
» Pendant qu'il s'occupoit de ce soin, Dom Michel de Castro,
» Prêtre Mulâtre & Grand Vicaire d'Incusso, lui fit dire que
» comme il étoit déja fort âgé, & qu'il n'y avoit personne qui
» pût lui administrer les Sacremens, il le prioit instamment de
» se rendre chez lui, afin qu'il pût remplir les grands devoirs
» que la Fête de Pâque lui imposoit, de communier & de se con-
» fesser. Sestri ne manqua pas de se rendre chez le Grand Vi-
» caire, emportant avec lui tous les effets qu'il avoit pû recou-
» vrer, afin de les envoyer à son Supérieur. Il étoit déja près de
» quatre heures, lorsqu'il arriva, & se portant bien, à la Maison
» du Grand Vicaire. Mais la nuit n'étoit pas encore venue qu'il
» tomba en foiblesse, & mourut empoisonné, à ce qu'on crut
» avec assez de raison, après avoir pris inutilement beaucoup de
» thériaque. A peine fut il mort, que le Grand Vicaire fit sor-
» tir tout le monde de la Chambre, fouilla les hardes du Mis-
» sionnaire, en prit quatre Calices d'argent, deux Encensoirs &
» deux Ciboires, tous du même métal, & plusieurs autres choses,
» dont il disoit qu'une partie lui avoit été donnée par le Mission-
» naire défunt, & qu'il enverroit le reste à son Supérieur à Loan-
» da ; mais il n'en fit rien.

» Cette action du Grand Vicaire fut cause que son Fils ne pût
» recevoir les Ordres. Le Chapitre de Loanda fulmina contre lui
» une Sentence d'excommunication. Le nouvel Evêque en fit au-
» tant de son côté, pour l'obliger de restituer ce dont son Pere
» s'étoit emparé si injustement ; mais tout cela fut inutile. Le
» vieux Vicaire, qui outre ce sujet, avoit six mille Esclaves à ses
» ordres, vouloit s'en servir pour obtenir par force l'Ordination
» de son Fils, & cela uniquement pour qu'il pût être couronné
» Roi de Congo. Il n'avoit cependant pas examiné s'il pouvoit
» venir à bout de le faire élire lui-même ; & lorsqu'il formoit
» tous ces projets, il étoit déja cassé de vieillesse (3).

(2) » Si cela est vrai, notre Capu- » cin, empoisonné aussi par les Negres, » étoit animé d'un zele bien louable, » puisqu'un pareil exemple ne le rebu- » ta point d'entreprendre ce Voyage.

(3) Merolla, pag. 658.

» Cette Histoire a beaucoup de rapport avec celle que l'Au» teur raconte d'un autre Ecclésiastique de l'Ile de Saint Tho» mas. Ce Saint personnage paroissoit animé d'une envie extrê» me contre deux Religieux, nommés, l'un Ange Marie d'Ajac» cio, l'autre Bonaventure de Florenca, & qui étoient venus du » Royaume d'Ouverri ou Averri. Notre Ecclésiastique avoit cou» tume d'aller tous les six mois dans ce Pays pour en baptiser les » Habitans, qui par reconnoissance, lui faisoient présent d'un » Esclave chaque mois, outre celui que le Roi lui donnoit en » considération de sa Charge & de ses travaux. Le séjour de ces » deux Missionnaires que nous venons de nommer, dans ce » Royaume, leur ayant fait perdre ce profit pendant quatre ans, » il inspira à d'autres la haine qu'il leur portoit, &, par leur se» cours, excita contre eux une cruelle persécution. Il fit savoir » au Gouverneur de l'Ile que ces Missionnaires voyageoient avec » de faux Passeports, & qu'il avoit découvert qu'ils avoient sé» duit l'esprit de la Reine d'Ouverri, & qu'ils entretenoient » des correspondances avec les Ennemis des Portugais (4). Le » Gouverneur ayant reçu leur accusation, mais ne voulant rien » avoir à faire avec les Missionnaires, se contenta de les faire » partir pour Loanda, d'où on les envoya à Lisbonne pour qu'on » leur fît leur Procès. On trouva qu'ils n'avoient rien fait, qu'en » vertu des pouvoirs qu'ils avoient reçus de la Cour. Là dessus » leurs Accusateurs furent cités à comparoître, pour soutenir leur » accusation. Mais n'étant pas en état de le faire, le Prêtre qui » étoit le principal calomniateur s'enfuit au Bresil, & les autres » chercherent un asyle ailleurs.

*Page* 191 *du même Tome.* » Le Traducteur a encore retranché » ici, selon sa coutume, une petite avanture qui mériteroit bien

(4) Note aussi restituée. » Puisqu'il » paroît, par l'aveu même de l'Auteur » que les Prêtres de l'Eglise Romaine » sont capables de commettre des ac» tions si exécrables, nous nous flat» tons qu'aucun honnête homme de » cette Religion ne se choquera des » remarques que nous avons faites sur » la Relation de ce Missionnaire, qui » en plusieurs cas, paroît n'avoir eu » aucun égard à la vrai-semblance, & » s'être donné des licences poussées » jusqu'à la folie. De plus, puisqu'il » se déclare ouvertement pour la per» sécution; qu'il tâche de répandre de » tous côtés des faussetés, qu'il plaît à » certaines gens de nommer de pieu» ses fraudes; & puisqu'il appelle les » Protestans des Hérétiques, nous » croyons qu'il est de notre devoir de » mettre en plein jour les pernicieux » desseins de ces gens-là, & de leur » retorquer le titre d'Idolâtres, par » lequel l'Eglise d'Angleterre les a » flétris d'une maniere ineffaçable.

» d'avoir place dans la *Légende dorée.* Nos Lecteurs nous auront
» sans doute obligation, de leur avoir procuré le plaisir de lire
» un si joli conte. Le même malheur, disent les Auteurs du
» Voyage, arriva à Jean-Baptiste de Malte, en voyageant dans
» le Pays de Bamba. S'apperçevant qu'il avoit été abandonné par
» ses Compagnons, il implora le secours du Pere des Miracles,
» le glorieux Saint Antoine de Pade. La peur l'ayant tenu éveillé
» pendant une nuit presqu'entiere, qu'il passa sur un arbre, il
» s'entendit appeller par son nom, & croyant que c'étoit quel-
» qu'un de ses Compagnons qui étoit près de lui, il le pria de
» le remettre sur la route. Peu de tems après, deux Voyageurs
» de distinction, passant par-là, le chargerent sur leur dos & le
» porterent eux-mêmes jusqu'à la Ville de Bamba. Ils ne voulu-
» rent jamais permettre que leurs Domestiques les relayassent,
» pour ne pas partager avec d'autres le mérite d'une action si cha-
» ritable. Le Maltois, ayant rejoint ses Compagnons, leur repro-
» cha la cruauté avec laquelle ils l'avoient abandonné dans la
» Forêt, & en particulier il leur demanda pourquoi, l'ayant ap-
» pellé, ils n'étoient pas venus à son secours après qu'il eût ré-
» pondu. Mais comme ils lui protesterent qu'ils ne l'avoient point
» approché de toute la nuit, il n'eut pas de peine à compren-
» dre que c'étoit le Saint dont il avoit imploré le secours, qui
» l'avoit appellé, & à qui il avoit l'obligation de sa délivrance.
» Comme l'Auteur nous assure qu'il tient cette Histoire de la
» propre bouche de ce Capucin, qui lui en fit le détail au Cou-
» vent de Loanda, il faudroit être bien incrédule pour en révo-
» quer en doute la vérité.

» Merolla craignoit aussi d'avoir le sort du Capucin Philippe
» de Salese ou de Galese, comme Carli l'appelle, & dont nous
» avons rapporté la fin tragique. Le Successeur de Dom Alvare,
» Roi de Congo, ayant condamné au feu tous les Sorciers qu'on
» trouveroit dans ses Etats, ceux-ci se retirerent dans le Duché
» de Sundi. Mais le Duc fit aussi-tôt marcher ses Trouppes pour
» les empêcher de se rassembler. Notre Capucin les suivit dans
» cette pieuse expédition ; mais les Sorciers, dont on avoit brûlé
» les Cabanes, attaquerent les Trouppes du Duc avec tant de
» furie, qu'ils les mirent en fuite. Le pauvre Pere eut le mal-
» heur d'être pris par ces Barbares, qui l'assommerent & le man-
» gerent ensuite.

*Page* 192 : » Voici encore quelques circonstances peu ho-
» norables au Missionnaire, & supprimées pour cette raison par

» le Traducteur. Il y a, dans l'original, que le jeune Prince, » âgé de dix-huit ans, choqué du peu de respect que Merolla » lui témoignoit, surtout depuis la découverte qu'il avoit faite » dans l'Eglise, se retira avec toute sa suite. On fit connoître » au Missionnaire le tort qu'il avoit, d'avoir eu si peu de res- » pect pour le Fils du Roi, & on lui conseilla de le faire prier » de revenir. Mais l'humble Capucin répondit, que le Prince » étant parti de son pur gré, il devoit revenir de même, & qu'il » seroit alors très bien reçu. Il revint en effet, & eut tout lieu » d'être content. *Voyage de Merolla*, pag. 660.

*Page* 203, à l'occasion d'un fort grand nombre de Negres, qui embrasserent le Christianisme, on restitue cette Note: » Malgré des conversions si nombreuses, il ne paroît pas que » la Religion de ces Convertisseurs ait fait de grand progrès » dans ces Pays, ni même dans aucun lieu où elle n'est pas sou- » tenue par la violence & par la force.

*Page* 204. Les Editeurs Hollandois ont la bonne foi de reconnoître dans une Note, qu'un raisonnement de Missionnaire, fort bien rendu par le Traducteur François, est rapporté, dans la Traduction que les Anglois ont fait de Merolla, » d'une » maniere qui non seulement lui ôte toute sa force, mais encore » qui le rend absurde ». Avec la même candeur, dans leurs restitutions, ils auroient pû reconnoître aussi que les suppressions, & les autres changemens du Traducteur François, ne sont pas moins justes.

*Même Tome*, *page* 241, à l'occasion de quelques Negres, qui, après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peste, les brûlerent, en disant; s'ils ne nous servent à rien dans l'infortune, quand nous serviront-ils? Les Editeurs Hollandois ont restitué: » ce raisonnement est très juste; & c'est par cette » épreuve qu'on devroit juger du pouvoir des Saints de l'Eglise » Romaine. Chaque jour une infinité de Malades les prient, » mais inutilement, de les délivrer de leurs maux. N'auroit-on » pas dû briser de même les Images de tous ces Saints, qu'on » invoqua dans le tems de la derniere peste à Marseille? Mais » l'aveugle Capucin ne s'est pas apperçu que ce raisonnement » renversoit ses propres superstitions.

*Page* 245, sur ce que Merolla partit persuadé que la présence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu des sortileges du Pays, les Editeurs restituent: » On voit clairement, dans cet » exposé, que le but du Missionnaire est de soutenir le crédit de son

» son Eglise, puisque les Negres auroient été en droit d'adop-
» ter le langage des Prêtres de Naples & d'autres lieux, qui di-
» sent que S. Janvier ne veut pas permettre que la liquéfaction
» miraculeuse de son sang se fasse en présence d'un Hérétique;
» ce qui signifie seulement que les Hérétiques s'apperçoivent bien
» de la fourberie, quoique leurs Dévots infatués ne le remar-
» quent point.

*Page* 266, à l'occasion des Mokissos ou Idoles de Loanda, qui président à différentes choses, on restitue : » précisément de » la même maniere que les Prêtres de l'Eglise Romaine font, de » leurs Saints, des Protecteurs & des Gardiens, qui les guérissent » de leurs maladies, & les mettent à couvert des maux qu'ils ont » à craindre. Ensuite,

*Page* 277, à l'occasion d'une Croix élevée par les Portugais, que des Hollandois abbatirent, les Editeurs mettent cette Note : » il y a dans l'original, que ce fut par envie que les Hollandois » mirent en pieces cette Croix. Merolla, remarquent les Auteurs » Anglois dans une parenthese, auroit dû dire que ce fut le zele » ou l'indignation qui les y engagea.

*Page* 312, à l'occasion des Prêtres Negres qui interdisent l'usage de certains animaux, fruits, & legumes, on restitue : » Pourquoi ces défenses sont-elles plus ridicules, que celles du » même genre que fait l'Eglise Romaine, de manger de la vian- » de, du beurre, du lait, &c. dans de certains jours & dans de » certaines circonstances ?

*Page* 325, à l'occasion du nom de *Sorciers*, que le Pere Merolla donne aux Prêtres des Idolâtres, on restitue cette Note : » l'Auteur se sert généralement du mot de *Sorcier* par haine, & » pour animer encore davantage ses Lecteurs contre ces gens- » là, qui dans le fond ne sont pas moins Prêtres que lui, & qui » font le même négoce : mais jamais des gens, qui exercent le » même métier, ne sont d'intelligence.

*Page* 372, à l'occasion d'une Victoire que les Chrétiens de Congo crurent devoir au secours de S. Jacques, & qui leur fit prendre cet Apôtre pour le Patron du Royaume, on restitue : » il semble qu'un simple rapport ne devroit pas autoriser à ren- » dre cet hommage, ni aucun autre pareil, à un Mort. *Page suivante*, à l'occasion d'un massacre de plusieurs Portugais, parmi lesquels les Prêtres ne laisserent pas d'être respectés, on restitue : » ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

*Page* 378, où l'on dit qu'en 1680, le Comte de Sogno, atta-

qué par les Portugais, chassa les Capucins de ses Etats, par la seule raison qu'ils étoient venus de Portugal, & qu'ils appartenoient à ce Royaume, on restitue : » ceci paroît une misérable » défaite; car pourquoi considéroit-il les Capucins comme appartenans à la Couronne de Portugal, plutôt que des Religieux d'un autre Ordre? Le Comte trouva sans doute qu'ils » encourageoient les Portugais à cette injuste entreprise; car ils » croient, ou du moins ils prétendent, que les plus odieuses » actions, comme les persécutions, les rebellions, les usurpa» tions, quand on les fait pour avancer les intérêts de leur Egli» se, sont sanctifiées par ce motif.

*Page* 381, on reproche dans une Note, au Traducteur François, d'avoir traduit avec inexactitude, par honte d'exposer fidelement au grand jour les observances superstitieuses que les Missionnaires de l'Eglise Romaine imposent à leurs Néophytes; quoique dans cet endroit même, il n'ait rien omis d'essentiel. Ensuite, à l'observation qu'il fait, que la plupart de ces pratiques sont le contrepied des usages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent, on substitue cette Note : » Voici la remarque des Anglois : vous le voyez, on ne fait que » substituer enchantement à enchantement; c'est toujours mê» me imposture ». Trois lignes plus bas, on restitue encore, à la même occasion : » ce n'est encore ici qu'un préservatif magi» que, substitué à un autre; tant il y a de conformité entre le » Papisme & le Paganisme.

*Tome VIII, de l'Edition de Hollande, page* 45, à l'occasion d'une Note du Traducteur, où il dit, en faveur des Jésuites, accusés par Niewhof de s'être laissés gagner par les Portugais pour s'opposer aux progrès des Hollandois à la Chine, qu'il est plus vraisemblable que le motif de la Religion les faisoit agir; on fait la réflexion suivante : » le Traducteur auroit dû rendre rai» son de l'interprétation qu'il donne à ce passage, & prouver » que ces Peres, connus de tout tems pour incorruptibles, agis» soient par principe de Religion en trahissant des gens qui ne » leur avoient jamais fait de mal, & à qui ils témoignoient au de» hors beaucoup d'amitié. *Ensuite, page* 151, à l'occasion de la même Ambassade, on reproche au Traducteur d'avoir retranché ce qui suit «. Nous avons inseré, dans ces Recueils, un » extrait de cette Lettre, pour faire connoître à nos Lecteurs, » d'un côté la conduite des Hollandois, & de l'autre les intri» gues des Jésuites, pour faire échouer le dessein de leur Am» bassade.

*Page* 153, à l'occasion d'un conseil fort modéré que les Jésuites donnent par rapport aux Hollandois, mais qui portoit à leur défendre l'entrée des Ports de la Chine, on restitue cette Note : » Remarquez l'adresse de ces Hypocrites, qui affectent un air d'équité & de clémence, uniquement pour donner plus de poids » à leurs calomnies dans l'esprit des Mandarins «. Ensuite, *pag.* 155, un Jesuite attribuant ses succès à l'assistance divine, on restitue : » est-ce donc que la Providence accorde son secours à » ceux qui ne s'appliquent qu'à tromper & à faire du mal « ? Plus bas, où l'on dit, qu'à Péking, tout est venal comme dans l'ancienne Rome, on restitue : » Pourquoi l'ancienne Rome ? Les » choses sont-elles sur un meilleur pied dans Rome moderne ?

*Page* 157, le Traducteur fait cette Note, après avoir supprimé quelques lignes du Texte : deux petites réflexions, que les Auteurs Anglois du Recueil joignent ici en forme de Note, feront juger si j'ai eu tort d'en retrancher un grand nombre de même nature : » les Missionnaires, disent-ils, se qualifient de serviteurs » de Dieu : mais les Hollandois & les autres Protestans prétendent qu'ils sont les serviteurs du Diable (5). Plus bas, suivant la Note des Ecrivains Anglois sur le mot Christianisme, que le Pere Schaal emploie, il devoit dire » de l'Antichristianisme, » ou du Papisme, qui est pire que l'Athéisme.

*Page* 163, à l'occasion du même Jésuite, qui dissuade l'Empereur Chinois de favoriser les Hollandois, on restitue : » notre » Jésuite ne s'étend sur tous ces détails que pour faire voir son » habileté dans l'art de dissimuler ; puisqu'il est clair qu'il ne par- » la à l'Empereur que parcequ'il en fut solicité par d'autres, qui » peut-être l'y engagerent à force de présens : *& plus bas* ; » il » paroît que les Révérends Peres n'avoient plus d'autres ressour- » ces que leurs calomnies.

*Page* 179, au caractere du Pere Navarette, Jacobin, on restitue : » qu'on s'imagineroit qu'il avoit une haine extrême & » invétérée contre le Papisme, & que son unique but étoit

(5) Au-dessous, les Editeurs ajoutent cette autre petite Note : » Qu'il » nous soit permis de remarquer à » notre tour que le Traducteur François ne se récrie pas avec moins d'injustice que d'imprudence contre les » Notes des Auteurs Anglois. Les Jésuites ne se font pas de scrupule de » recourir aux mensonges les plus » odieux & aux calomnies les plus » atroces, pour traverser les Hollan- » dois qui ne leur avoient pas fait de » mal. N'est ce pas là le vrai caractere » des enfans du Diable, qui est le Pere » du mensonge ?

» d'exposer les pratiques exécrables des Portugais & des autres
» Européens de sa propre Eglise, & d'exalter la morale des Chi-
» nois. Ensuite, le Traducteur se contentant de dire que le Pere
paroît fort scrupuleusement attaché aux principes de la Religion
Romaine, on fait cette remarque dans la Note : » Il y a, dans
» l'Anglois une petite opposition entre ces deux choses, que le
„ Traducteur a eu la prudence de faire disparoître à son ordi-
„ naire. L'Anglois dit que quoique Navarette paroisse zelé pour
„ toutes les superstitions de son Eglise, il n'en est cependant pas
„ moins ami de l'humanité «. Quelques lignes plus loin dans
le Texte, où l'on observe que Navarette s'est déclaré contre ceux
qui voudroient faire servir la violence au progrès de la Religion,
on restitue : „ parcequ'il leur a appris que sans elle ils ne font
„ nulle part que peu de Proselytes, & que sans son secours, s'ils
„ réussissent à planter la Foi en quelque lieu, elle tombe bien-
„ tôt en décadence.

*Page* 181, où Navarette raconte qu'il fut volé par quelques
Negres Chrétiens, & civilement traité par des Infideles; on res-
titue de suite ces trois Notes : „ N'est-il pas clair que la nou-
„ velle Religion qu'ils avoient embrassée (les Negres), je veux
„ dire le Papisme, les avoit rendus vicieux ? Ils auroient con-
„ tinué d'être gens de bien, s'ils étoient restés Infideles. Il y a
„ cent à parier contre un, que des Catholiques n'auroient pas
„ eu pour lui la même civilité que ces Infideles. Navarette ne
„ fait pas attention qu'en général les Infideles enseignent une
„ morale plus saine que la plûpart des Eglises Chrétiennes, qui
„ détruisent les vrais principes, en en établissant d'autres d'une
„ nature opposée. C'est ainsi que l'Eglise Romaine a renversé cette
„ partie des Loix Divines qui défend l'Idolâtrie, le meurtre, le
„ larcin, & les autres vices semblables, par la Doctrine qu'elle
„ enseigne touchant l'invocation des Saints, l'adoration de
„ l'Hostie, l'Inquisition, & par ses soins pour l'extirpation des
„ Hérétiques & la confiscation de leurs biens, &c.

*Pag.* 182. Navarette est embarassé en passant dans une Ville
Chinoise, parcequ'il n'y trouve pas d'Hôtellerie, & qu'il doit
passer une grande Riviere dans la Barque publique. Là-dessus,
on restitue : „ Qui pourra croire après cela que les Missionnai-
„ res courent au Martyre avec l'empressement & le zele dont ils
„ se vantent, puisque la moindre apparence de danger les rem-
„ plit d'une si grande frayeur !

*Page* 190 : où l'on parle d'une persécution qui fut accompa-

gnée, dit Navarette, de blasphêmes contre Dieu & sa Sainte Mere, on restitue la Note suivante : „ Cette phrase est elle-même „ un plus grand blasphême, qu'aucun de ceux que les Chinois ont „ pû prononcer dans cette occasion ‹‹. Ensuite, à la même occasion, on ajoute : „ Dieu, qui, comme les Jésuites s'en van- „ toient avec tant de confiance, avoit fait réussir leurs diverses „ intrigues, les avoit-il donc déja abandonnés ? Ou plutôt ne les „ punissoit-il pas des perfidies dont ils s'étoient rendus coupables „ envers les Hollandois ? Et, *pag.* 193, à l'occasion du bruit qui se trouva faux, d'une Sentence de mort contre les Missionnaires, on restitue : „ Malgré cela, le Pere le Comte dans ses „ Mémoires, & le P. du Halde, tom. I. ne font pas difficulté „ de rapporter à cette occasion, des tremblemens de terre, des „ feux célestes & d'autres prodiges. Des gens, qui n'ont pas honte „ d'en imposer ainsi à leurs Lecteurs, méritent-ils la moindre „ créance dans ce qui regarde les miracles ou qui intéresse leur „ Religion ?

*Page* 204, où Navarette parlant d'un Capitaine Hollandois mort, dit ridiculement sans doute, qu'il avoit fait le Voyage de l'Enfer ; sur quoi les Auteurs Anglois ont fait une Note fort emportée, que le Traducteur a cru devoir supprimer ; voici ce que les Editeurs restituent : „ Il n'est pas surprenant que les Auteurs „ Anglois s'emportent beaucoup ici contre Navarette & contre „ son Ordre, qu'ils appellent le plus infernal de l'Eglise Romai- „ ne, sans oublier qu'on lui attribue l'origine de l'Inquisition. Il „ ne sera pas inutile de rapporter la Note des Auteurs Anglois „ en entier. On fera disparoître par-là un certain air ridicule, „ pour ne rien dire de plus, que le Traducteur lui prête mali- „ cieusement par la maniere dont il l'abrége. Des expressions si „ diaboliques, disent nos Auteurs, ne doivent pas surprendre dans „ la bouche d'un Prêtre Papiste, & surtout d'un Dominiquain, „ dont l'Ordre a quelque chose de plus infernal, supposé que cela „ soit possible, que tous les autres. Nous n'en donnerons d'autre „ preuve que l'Inquisition, qui est un Enfer en petit, dont ils „ sont les Directeurs. Dominique, qui en a été l'Inventeur & le „ Fondateur, aussi bien que de leur Ordre, & qu'on auroit pû „ appeller Démoniaque à plus juste titre, est célébré par les Historiens Papistes, pour avoir converti en partie par le fer, en „ partie par le feu, c'est-à-dire pour avoir fait périr plusieurs mil- „ liers d'Hérétiques dans un jour.

*Page* 209, où le Pere le Comte parle d'une Idole Chinoise,

noircie par la fumée d'une Lampe, on restitue „ qu'il n'a sans „ doute pas fait réflexion que N. D. de Lorette est aussi toute „ noire par la même raison. Ensuite, le même Missionnaire ajoutant que cette Idole étoit honorée avec des superstitions diaboliques, on restitue encore : „ que ces superstitions sont précisé- „ ment telles que celles avec lesquelles les Jésuites honorent leurs „ propres Idoles. Plus bas, on ajoute „ que la Religion de l'Au- „ teur (le Pere le Comte), est une copie de celle de Fo, & „ qu'elle ne renferme pas moins de superstitions.

*Page* 210, à l'occasion de quelques pratiques religieuses des Idolâtres, que le même Missionnaire traite de sottes & de ridicules, on restitue cette Note : „ Sottes & ridicules ! Voilà, Mes- „ sieurs de la Religion Romaine, les belles épithetes que ce Jé- „ suite donne aux Actes de votre dévotion. Pouvez-vous vous ima- „ giner en effet, que si les pratiques des Chinois dans le culte „ de leurs Images sont impertinentes, les vôtres ne le soient pas „ aussi ? Il est vrai que ces Images sont appellées ici des Idoles ; „ mais c'est uniquement pour vous faire illusion, puisque ceux „ qui leur donnent ce nom savent très bien que les Chinois ne „ les considerent pas comme des Dieux, & ne s'en forment pas „ d'autres idées que celles que vous avez des vôtres. Si les pre- „ mieres sont des Idoles, les vôtres doivent donc l'être aussi. Si „ les Chinois sont des Idolâtres, vous l'êtes par conséquent aussi „ vous-mêmes. Observons que les Auteurs Anglois n'ont pas „ fait attention que les Chinois de la Secte de Fo, dont il est ici „ question, considerent leurs Idoles comme des Dieux. *Pag.* 212 où l'on parle de quelques Images apportées dans le bagage des Missionnaires, on restitue : „ Ces Images étoient très propres „ à être placées dans les Temples des Chinois, qui n'étoient „ d'ailleurs déja que trop bien fournis de cette marchandise.

Voici trois Notes restituées, de la pag. 214, à l'occasion d'une déclaration des Missionnaires contre les Idoles, & de la pensée qu'ils eurent dans un tems de longue sécheresse, d'élever, à l'exemple de Saint François Xavier, une Croix pour obtenir de la pluie, à condition que s'ils en obtenoient, les Infideles rendroient hommage au vrai Dieu. Cependant ils prirent le parti de n'en rien faire. „ Quels reproches le Gouverneur Chinois n'eut-il pas été „ en droit de leur faire, s'il eût su que le Concile de Trente a „ décidé que les Images étoient placées dans les Temples afin „ qu'on leur rendît un culte, ou qu'on les adorât, *ut colantur*, & „ qu'il permet qu'on brûle de l'encens à leur honneur, qu'on les

„ baise & qu'on se prosterne devant elles? Ne sont-ce pas là les „ marques extérieures, les moins équivoques, d'un véritable culte? *Plus bas*: „ Le Pere le Comte semble croire ici qu'ils ne recon- „ noissent pas le vrai Dieu; mais ne faisant qu'arriver, il pou- „ voit encore être mal instruit. Si le Traducteur, plus scrupu- „ leux qu'à son ordinaire, n'a pas osé supprimer cette remarque „ non plus que la suivante, il s'en est dédommagé par les retran- „ chemens & les autres changemens qu'il a faits à l'un & à l'au- „ tre. Dans la premiere, les Auteurs Anglois accusent le Pere „ le Comte de vouloir insinuer faussement que les Chinois ne „ reconnoissent pas le vrai Dieu. D'ailleurs, ajoutent-ils, la pro- „ position des Missionnaires étoit très injuste, puisqu'ils exi- „ geoient des Chinois de renoncer à leur Idolâtrie, en cas qu'il „ plût, & que de leur côté ils ne s'engageoient à rien s'ils ne „ pouvoient pas obtenir de pluie. Voici la Note du Traducteur: Il paroît que leur propre Foi étoit un peu chancelante, ou plutôt ils craignoient de tenter le Ciel. La Roque raconte, dans son Voyage de Syrie, que les Chrétiens de Sidon ayant fait inutilement des Processions pour obtenir de la pluie, les Mahométans, qui en firent à leur tour, furent plus heureux. Mais qui rendra compte des vûes du Ciel? Ici l'on ne voit pas que le Gouverneur Chinois ait insisté sur son premier des- sein. Voici cette seconde Note, telle qu'elle est dans l'Anglois. „ Il paroît par-là qu'ils n'étoient pas sûrs eux-mêmes du succès, „ supposé que la proposition, dont il s'agit, eût été faite & accep- „ tée: de sorte que ceux qui furent d'avis qu'il ne falloit rien ha- „ zarder, avoient certainement raison. L'Auteur ne nous dit „ point s'ils prierent pour obtenir de la pluie. La Roque, Papiste „ bigot, rapporte dans son Voyage de Syrie, que les Mission- „ naires firent à Sidon plusieurs Processions dans le même but, „ mais toujours inutilement, & que le jour d'après, les Maho- „ métans en ayant fait une de leur côté, il tomba une pluie „ abondante. Ces Messieurs trouveroient-ils raisonnable qu'on „ conclût delà, que la Religion Mahométane est meilleure que „ la leur?

*Page 268*: Sur ce que Gemelli prétend mal-à-propos que les Chinois rendent des adorations aux Statues de deux Mandarins, pour reconnoître un service considérable qu'ils ont rendu au Pu- blic, on restitue la Note suivante: „ Cette imputation de Ge- „ melli prouve que dans l'Eglise Romaine les Laïques ne sont „ pas moins infectés, que les Ecclésiastiques, de cette infâme

„ maxime, qu'on peut calomnier ceux qui sont d'une Religion
„ différente.

*Page* 291, à l'occasion d'une Note du Traducteur, où il remarque que les Auteurs Anglois se déclarent de l'ancien sentiment des Jésuites, & prétendent qu'il n'entre point d'Idolâtrie dans les honneurs qu'on rend à Confucius; Voici ce que les Editeurs Hollandois ajoutent: „ Le Traducteur, toujours zelé
„ pour les Jésuites, n'a traduit de la Note des Auteurs Anglois
„ que ce qui pouvoit favoriser ces bons Peres. Il a prudemment
„ supprimé tout le reste, que nous nous croyons obligés de réta-
„ blir; en rapportant cette Note en entier. Les Jésuites, disent
„ nos Auteurs, prétendent, & avec raison, qu'il n'entre point
„ d'idolâtrie dans une cérémonie qui n'est qu'une simple marque
„ de respect civil, puisque la Statue de Confucius n'est pas dans
„ un Temple, & qu'on ne lui adresse ni prieres ni d'autres actes
„ de dévotion. Cependant tel est l'aveuglement ou la malice des
„ Prêtres, que s'obstinant à appeller cette cérémonie Idolâtrie,
„ ils soutiennent en même-tems que ce n'en est pas une de s'a-
„ genouiller devant leurs Images, dans l'Eglise ou dans quelque
„ autre endroit destiné au Service Divin, de leur adresser des
„ prieres, de se prosterner devant elles, de les baiser, de leur
„ offrir de l'encens, & de faire d'autres actes semblables, qui
„ sont tous autant de marques incontestables d'un véritable culte.
„ Rien ne fait mieux voir quels hypocrites & quels imposteurs
„ sont les Missionnaires, qui condamnent, par haine pour les
„ Jésuites, la condescendance de ces derniers à l'égard des Pro-
„ sélytes Chinois; pendant que les Jésuites eux-mêmes, qui ne
„ sont pas moins zelés défenseurs, que les autres, de l'Idolâtrie de
„ l'Eglise Romaine, n'osent pas rétorquer contr'eux cet argu-
„ ment.

*Page* 320, à l'occasion de Kanghi, Empereur de la Chine, qui déclare qu'il n'adore que le Dieu vivant de la Terre & du Ciel, & que ce n'est pas au Firmament ni aux Etoiles, qu'il rend ses adorations, on restitue cette Note: » Quoique les Jé-
» suites ne fassent pas plus de scrupule de tromper que les autres
» Religieux, pour parvenir à leurs fins, on peut cependant les
» en croire sur cet article. Un Prince si sage ne pouvoit pas
» avoir d'autres sentimens; & les disputes, qui regnoient entre
» les Missionnaires sur l'objet du culte des Chinois, lui avoient
» souvent donné occasion de les lui faire connoître.

Ensuite, le Traducteur s'étant contenté d'avertir que les Au-
teurs

teurs Anglois accusent ici les Jésuites de maltraiter ce grand Empereur, parcequ'irrité des disputes qu'il voyoit naître entre les Missionnaires, il cesse de favoriser le Christianisme; voici la remarque & la restitution des Editeurs Hollandois: » le Tra-
» ducteur a adouci de son mieux les expressions un peu fortes
» des Auteurs Anglois, dans cette Note. Elle fait trop d'hon-
„ neur aux Jésuites ses bons amis, & en général aux Mission-
„ naires, pour qu'on ne lui pardonne pas, du moins en partie,
„ cette pieuse fraude. Quoi qu'il en soit, nous nous croyons
„ obligés de mettre sous les yeux du Lecteur cette Note en en-
„ tier, qui porte ce qui suit. Ce reproche n'est sans doute qu'une
„ pure calomnie des Jésuites pour flétrir cet illustre Empereur,
„ qui, indigné d'un côté des disputes des Missionnaires & de
„ leurs prévarications, & de l'autre des usurpations & des con-
„ tradictions de leurs Papes, n'eut plus le même empressement
„ à favoriser leur Religion qu'il avoit eu auparavant.

*Page* 329, au commencement de la Relation du Voyage de Mezza Barba, on a restitué cette Note: „ Ceux qui ignorent
„ avec quelle habileté les Jésuites savent maintenir les intérêts
„ de la Société, sans s'embarrasser ni des Papes ni de leurs Bul-
„ les, pourront s'en instruire en jettant les yeux sur cet Ouvra-
„ ges, dont la conduite & les sentimens de ces Peres sont le
„ principal objet.

*Page* 337, les Editeurs ont restitué, „ que Pedra & Cerini,
„ se plaignirent au Légat des Peres Parennin, Jartroux & Ma-
„ ran, qui les avoient noircis par leurs calomnies. Le Traduc-
„ teur a mis simplement, qui leur avoient rendu de mauvais
„ offices: & pag. 340, au lieu de ces expressions du Traducteur, *le Pere Fan se permit des réflexions fort libres sur* l'abus que les Papes faisoient quelquefois *de leur autorité*, ils restituent:
„ le Pere Fan, (Jésuite Chinois), se donna à cet égard les li-
„ bertés les plus insultantes, en présence des Bonzes. Qu'est-ce
„ que les Papes, disoit-il entr'autres? Le Pape commande.
„ Hé! qui est-il, lui, pour commander? Il n'oseroit donner
„ des ordres, ni aux Anglois, ni aux Hollandois, & il prétend
„ assujettir la Chine à ses volontés. Nous saurons bien y mettre
„ ordre: en vérité, les Anglois & les Hollandois sont bien sages.

*Page* 341, à la place de ces expressions du Traducteur; l'extrait de cette Piece doit faire juger que la Cour de Rome consentoit à tout ce qu'elle pouvoit accorder sans blesser les droits essentiels de la Religion, les Hollandois ont restitué: „ Il n'y a

„ personne qui ne voie aisément par la lecture de cette Piece, „ que la Cour de Rome, habile à se faire toute à tous, accor- „ doit aux Prosélytes Chinois tout ce qu'elle pouvoit leur ac- „ corder, à moins que de leur donner en forme la permis- „ sion d'être Chrétiens & Payens tout ensemble. Ceci, disent „ les Editeurs Hollandois, est tellement adouci, pour parler „ avec le Traducteur, qu'on n'y reconnoit plus l'original.

Pour entendre une autre restitution de la même page, il faut savoir, qu'il est question des articles accordés aux Chinois, en 1720, par le Pape : ils parurent satisfaisans aux Mandarins; & le Traducteur s'est réduit à dire, que le Pere Joseph Suarez, Jésuite, en pensa différemment, & donne ensuite civilement les remarques de ce Missionnaire. Les Editeurs restituent : „ Mais „ qui le croiroit? Le Pere Joseph Suarez, Jésuite, plus Payen „ que les Chinois mêmes, ne rougit pas de se déclarer d'un sen- „ timent contraire. Doucement, Messieurs, dit-il avec chaleur „ aux Mandarins, doucement, s'il vous plaît; car il n'y a, en „ tout ceci, que jeu & que fraude. Ne voyez-vous pas que, selon „ la Constitution de Rome, il faudra ôter de dessus les cartou- „ ches pour les Défunts, ces mots essentiels? *C'est ici le siege de* „ *l'Ame d'un tel.* Le Pape ne les permet pas. Le Mandarin Chau „ & l'Eunuque repliquerent que cela n'y faisoit rien, & que „ puisque le Pape accordoit l'usage des autres cérémonies, tel- „ les que les génuflexions, les révérences, &c. on avoit l'es- „ sentiel.

*Page* 342, à l'occasion de la Congrégation de la Propagande, on restitue : „ le Pere Parennin, qui leur servoit d'inter- „ prête, avoit eu la malice d'expliquer ce mot, en disant, que „ ceux qui les avoient députés étoient des Tribunalistes, fai- „ seurs de procès ». Plus bas, à la même occasion on restitue: „ on voit à ce trait, & à quelques autres, dit le Journaliste, l'in- „ digne manége que les Jésuites se permirent, pour faire avor- „ ter les desseins de la Cour de Rome, & pour se maintenir dans „ l'Empire, qu'une lâche condescendance leur avoit mérité sur „ tous les autres Missionnaires.

*Page* 345. Au lieu de l'expression du Traducteur, qui se contente de dire que les Peres Regis & Simonetti se plaignirent hautement que le Pape marquoit peu d'égard pour les anciens Missionnaires de la Chine, & qu'il mettoit leur obéissance & leur soumission à de trop rudes épreuves, on restitue : „ Ils l'accuse- „ rent d'injustice; & Cesati & Ferrario, deux Barnabites, ont

„ même protesté diverses fois depuis à notre Auteur, sur leur „ parole de Prêtres, que dans une autre occasion Simonetti, furieux contre S. S., avoit porté l'insolence jusqu'à s'écrier; le Pape „ irritera si bien notre Compagnie, qu'à la fin il la mettra dans „ la nécessité de faire voir au Monde tout ce qu'elle peut. Page suivante, on restitue: „ Il eut (*le Légat*) plus de peine à se modérer, aux discours injurieux que le Pere Mouravo, Jésuite, „ osa lui tenir contre le Pape». Et même page, à l'occasion aussi du Légat, qui dit à l'Empereur de la Chine, qu'il croyoit *fermement* que toutes les disputes sur les cérémonies de la Chine avoient été terminées en Europe avant son départ, on restitue cette question: „ ces disputes subsistant encore, le Légat ne s'est-„ il pas rendu coupable à cet égard d'un grossier mensonge?

*Page* 347, où le Légat dit à l'Empereur, que l'assistance du S. Esprit ne permet pas que le Pape tombe dans l'erreur sur les matieres de foi, on restitue: „ La Bulle de Clement XI, & celle „ de son Successeur, se contredisoient si manifestement, que le „ Légat auroit mieux fait d'avouer ingénument que les Papes „ peuvent se tromper, que de le nier si positivement, comme „ il le fait. Permis ensuite à lui, pour se tirer d'embaras, de recourir à cette subtile distinction, que les Papes peuvent se „ tromper en matiere de *fait*, mais jamais en matiere de *foi*.

*Page* 349, où le Legat répond à l'Empereur, pour excuser le Pere Ricci, d'avoir rendu des respects aux Tablettes Chinoises, que ce Pere avoit erré innocemment sur certains points, qui n'avoient pas encore été reglés par la décision du S. Siege, on restitue, d'après un Journaliste Hollandois: „ Quelle tergiversation! Ricci avoit permis d'associer au Christianisme des „ rites Idolâtres, & tout à la fois, il avoit erré innocemment „ en les permettant, parceque la Cour de Rome ne les avoit pas „ encore condamnés. Mais si ces rites étoient innocens, à les considérer en eux-mêmes, d'où vient que le Pape les avoit flétris comme une idolâtrie? Si au contraire ils étoient par eux-„ mêmes une idolâtrie, comment Ricci avoit-il pû innocem-„ ment les associer au culte Chrétien (6)? Le Légat fut heureux „ que l'Empereur ne lui proposa pas ce dilemne. Je doute fort

(6) On restitue aussi cette Note: » Mais selon les Défenseurs zélés de » l'autorité des Papes, ce sont leurs » Decrets qui font toute la différence » du juste & de l'injuste. Si le Pape, » dit Bellarmin, décidoit que la vertu est vice, & que le vice est vertu, » on seroit obligé de le croire.

„ qu'avec toutes les ruses du plus fin Machiavelisté, il fût venu à
„ bout d'y répondre spécieusement.

*Page* 352, Les Missionnaires témoignant que la Constitution, apportée par le Légat, pouvoit entraîner la ruine du Christianisme à la Chine, on restitue : „ le plus furieux de tous, fut
„ le Pere Mailer, qui, au grand scandale des Assistans, porta
„ l'insolence, jusqu'à dire, dans la Chambre voisine de celle où
„ étoit le Légat, que le Pape n'avoit pû donner en conscience, la
„ Constitution qu'on vouloit publier, & qu'on ne pouvoit lui
„ accorder l'absolution sacramentale à l'article de la mort, s'il
„ persistoit à exiger l'observation de cet impie décret.

*Page* 356, à l'occasion d'une petite croix que le Cardinal de Tournon avoit donnée à l'Empereur Kanghi, on restitue cette question : „ si cette Croix avoit la vertu qu'on lui attribue, pour-
„ quoi n'opéroit-elle pas des miracles en faveur de leur Re-
„ ligion ?

*Même page*, à l'occasion des Divertissemens que les Chinois donnerent au Légat, auxquels, dit honnêtement le Traducteur, la gravité de son caractere ne l'empêcha pas d'assister, pour se concilier leur affection, en se conformant à leurs usages, on restitue : „ Pour dédommager un peu le Légat du Vicaire infailli-
„ ble de J. C. des efforts d'esprit que lui coutoient les réparties
„ ingénieuses de l'Empereur ; les présens, les repas, les fêtes,
„ les Bals même & la Comédie n'étoient pas épargnés. Si ces
„ derniers divertissemens ne paroissent pas autrement assortis au
„ caractere du vénérable Patriarche, ils ne l'étoient pas mal à
„ la maniere dont la Cour en usoit avec lui. D'ailleurs M. le
„ Légat avoit absolument besoin de récréation pour se remettre
„ de certaines scenes peu agréables, que les Missionnaires Jésui-
„ tes lui donnoient à tous momens. Tantôt ils invectivoient con-
„ tre le Pape ; tantôt ils disoient que les Prêtres de l'Eglise Ro-
„ maine étoient trop gras, qu'ils avoient trop de bon tems, &
„ qu'il falloit les humilier. Ces bons Peres n'oublioient pas non
„ plus de se mocquer à tous momens de sa Légation.

Au départ de Mezza-Barba, le Traducteur représente avec modération les mesures qu'il prit pour la paix. On remarque, (*Page* 360), que cet endroit est plus que simplement adouci, & l'on restitue : „ Le Légat passa plus de six mois à Macao. Pen-
„ dant le séjour qu'il y fit, il lui vint de tous côtés de nouvelles
„ preuves du peu de soumission des Jésuites aux décisions du S.
„ Siége. Roveda confessa, dans une Lettre qu'il écrivit à Sa

» Sainteté, que ces Religieux l'avoient abusé, & qu'il étoit pleinement convaincu de leurs désobéissances & de leurs intrigues. » Ripa écrivit de Péking, que dès le premier Mai, les PP. Mouravo & Parennin l'avoient voulu forcer d'abdiquer le Ministere Apostolique, avec menace de le perdre auprès de l'Empereur s'il continuoit de l'exercer. Tout cela fit comprendre au » Légat qu'il ne devoit pas quitter la Chine, sans avoir pris quel ques mesures pour encourager les fideles Missionnaires à persévérer dans leur devoir, & pour engager les autres à rentrer » dans eux-mêmes.

Le Traducteur dit simplement que Viani proteste, en finissant sa Relation, qu'il a suivi fidelement les Loix de la vérité. Voici la remarque des Editeurs Hollandois : » C'est ainsi que le Traducteur rend en peu de mots ce qui, dans l'Anglois, occupe » presqu'une page entiere. Les réflexions du P. Viani, & celles » que le Journaliste a cru devoir y joindre, n'ont sans doute pas » été de son goût, puisqu'il les a retranchées sans aucun scrupule. » Elles sont, en effet, trop peu d'honneur aux Jésuites en particulier, pour qu'on ait lieu d'en être surpris. Les voici telles que » nos Auteurs Anglois les rapportent.

» Voilà, dit le P. Viani, ce qui s'est passé de plus mémorable » dans la Légation de son Excellence. J'en ai écrit les circonstances par les ordres exprès de cet illustre Prélat, & je les ai » écrites chaque jour, tant sur ce qui arrivoit sous mes propres » yeux, que sur le rapport des personnes que j'ai nommées, & » principalement de M. Mezza-Barba lui-même. Non-seulement » il a eu la bonté de me communiquer les originaux des Pieces » que j'ai insérées dans ce Journal ; il a outre cela pris la peine » de les revoir, & d'y ajouter diverses particularités qui m'étoient » inconnues. Comme au reste on pourroit croire, en voyant dans » cette Relation certains traits peu intéressans en eux-mêmes, » qu'elle contient un récit de toutes les preuves que les PP. Jésuites nous ont données de leur peu de respect pour le Pape & » pour son Légat, & que même j'ai affecté malignement d'y glisser ces traits pour rendre ces Peres odieux ; je proteste que j'ai » écrit le tout, simplement & fidelement, selon la pure vérité, » sans rien aggraver ni chercher à rendre cette Relation plus remarquable par des réflexions injurieuses. J'ajoute même que j'ai » omis quantité de particularités importantes, dont M. le Légat » ne manquera pas d'informer Sa Sainteté ; mais qu'il m'a été » impossible de coucher par écrit, ni à Chang chung-ywen, ni

„ à Péking, soit à cause de la multitude d'espions qui nous en-
„ vironnoient, soit parcequ'il me falloit toujours écrire à la hâte,
„ afin de ne me pas rendre suspect aux surveillans dont notre
„ Maison étoit remplie, & qui alloient tout rapporter aux Jé-
„ suites, dont la vengeance est si dangereuse.

„ Il faut rendre cette Justice au P. Viani, dit le Journaliste,
„ que tout son Journal est écrit dans des termes fort ménagés.
„ On voit bien qu'il ne s'y est pas proposé de faire l'éloge des
„ Jésuites; mais si les faits qu'il y rapporte sont certains, on ne
„ sauroit lui refuser la louange de les avoir rédigés d'une maniere
„ très simple, dans un style également éloigné de la raillerie &
„ de l'emportement.

„ L'Editeur y a suppléé, dans une Epître dédicatoire adressée
„ à Saint François Xavier, où regne une satyre fine & ingé-
„ nieuse. Il faut pourtant convenir, continue le Journaliste, ou
„ que cet Apôtre doit avoir bien peu de crédit dans le Ciel, ou
„ qu'il ne s'intéresse gueres à la conservation du Christianisme
„ dans les Indes, puisqu'il a si mal servi M. Mezza-Barba dans
„ sa Légation. Peut-être aussi que ce Saint est encore plus Jésuite
„ que ne le croit l'Editeur de la Relation du P. Viani. Quoi qu'il
„ en soit, on se seroit attendu qu'un Légat Apostolique, en-
„ voyé au fond de l'Orient pour y épurer la Foi Chrétienne des
„ rites de l'Idolâtrie, auroit mieux soutenu, dans cette entre-
„ prise, la toute-puissance du Vice-Dieu dont il étoit le repré-
„ sentant & le Ministre. Quelle plus belle occasion de faire écla-
„ ter aux yeux de tout l'Univers l'utilité inestimable d'un Juge
„ infaillible des controverses, qui n'a qu'à parler *ex Cathedra*
„ pour confondre l'hérésie & pour réunir les cœurs de tous les
„ Chrétiens? Que diront désormais ceux qui se mocquent de ce
„ Juge, quand ils sauront que ses Bulles, armées de tous les fou-
„ dres du Vatican, n'ont pas eu même assez d'efficace pour met-
„ tre à la raison une poignée de Moines soulevés, au mépris de
„ leurs vœux, contre les Constitutions émanées de son Tribunal
„ infaillible? S'il est vrai d'ailleurs que les simples Missionnaires
„ du Souverain Pontife de Rome fassent tant de miracle dans les
„ climats lointains, où regne l'Idolâtrie; que dira-t'on, en voyant
„ qu'un Evêque, qu'un Patriarche, qu'un Légat, donné pour
„ Chef à cette Milice Ecclésiastique, n'a pas sû faire le moindre
„ prodige pour soutenir sa propre Mission & la dignité de sa per-
„ sonne sacrée, contre les attentats d'une Cour infidelle? Jamais
„ M. de Mezza-Barba n'auroit dû partir pour la Chine, sans être

„ muni du don des Langues, ou au moins du pouvoir de se faire
„ respecter, en opérant autant de miracles que s'il eût été Jésuite.
„ Avec cette ressource, ses Interpretes ne l'auroient pas trompé,
„ la Cour de Péking ne l'auroit pas joué, la Société lui auroit
„ obéi, & son triomphe auroit édifié les Hérétiques.

Plus bas, au lieu de ces termes du Traducteur; ainsi le Christianisme fut chassé, &c. on restitue: Ainsi la Religion Romaine, „ sous le nom de Christianisme, fut chassée, &c. » Dans tous les autres endroits où le Traducteur a mis le Christianisme, on affecte de restituer la *Religion Romaine*, l'*Eglise Romaine*, le *Papisme.*

*Page 392*, le Traducteur ayant averti qu'il supprime quelques réflexions dans le goût Anglois, sur le malheur qui menace les Rois lorsqu'ils agissent contre l'avis de leurs Sujets, on restitue ce qui suit:
„ Cet exemple (d'un Empereur Chinois qui fut battu & pris, en
„ combattant les Tartares contre l'avis de son Conseil), fait voir
„ à quels malheurs les Princes s'exposent, en agissant contre l'a-
„ vis de leurs Peuples. Il seroit avantageux pour les premiers de
„ n'avoir pas un pouvoir qui peut leur être si funeste. A cette
„ idée on joint la Note suivante: „ le Gouvernement sous lequel
„ vit le Traducteur, rend excusable la liberté qu'il a prise de
„ substituer une remarque de sa façon à celle des Auteurs An-
„ glois, laquelle nous avons cru devoir rapporter. Ce qu'il ajoute
„ par voie de reproche, que les réflexions de ces Auteurs sont
„ dans leur goût national, est dans le fond un véritable éloge;
„ puisque le goût des Anglois en matiere de Gouvernement est
„ fondé sur les principes les plus clairs & les plus solides du bon
„ sens & de l'humanité. Il seroit à souhaiter, autant pour le bon-
„ heur des Rois mêmes, que pour celui des Peuples, que le goût
„ de cette sage & puissante Nation devînt le goût dominant de
„ tous les Peuples du Monde.

*Tome VIII, pag. 214.* A l'occasion des impostures des Prêtres Chinois de la Secte de Lan-kyun & de la crédulité du Peuple, on restitue ces trois Notes: „ Une imposture en amene naturelle-
» ment une autre après soi: & nous ne devons pas être surpris de
» voir en Asie des Prêtres tirer parti de semblables fourberies,
» tandis qu'il y a des Prêtres Européens qui ne sont pas plus scru-
» puleux. Ne peut-on pas ranger du Halde même parmi ce vul-
» gaire crédule, puisqu'il suppose qu'il y a de la réalité dans les
» fourberies de ces gens-là? Il remarque dans une Note, que les
» Chinois les plus sensés les regardent comme des impostures, &

» que tout ce qu'il y a de gens ſenſés en Europe penſeront de même.
» Cependant ce Jéſuite ne laiſſe pas d'attribuer tous ces effets au
» pouvoir du Diable, comme s'il cherchoit à propager le Mani-
» chéiſme ou la croyance de deux principes. Il eſt aiſé de com-
» prendre quelles ſont les vûes de politique qui peuvent l'enga-
» ger à tenir un tel langage, qu'on ſeroit autoriſé à regarder
» comme impie.

Il ſeroit inutile de rapporter quantité de petites Notes reſtituées dans l'article de la Secte de Fo (*pag. 216 & ſuiv.*), parceque le Traducteur y a fait obſerver en général, que les Auteurs Anglois y cherchent des ſujets de comparaiſon avec les Prêtres de l'Egliſe Romaine. Voici ſeulement la derniere remarque des Editeurs : » Les Auteurs Anglois ne trouvent d'autres conformi-
„ tés entre le Chriſtianiſme & la Religion de Fo, qu'en ce que
„ celle-ci ſuppoſe un Dieu incarné, un Sauveur, un Saint Eſ-
„ prit & un Ternaire, que quelques Miſſionnaires regardent
„ comme un emblême de la Trinité, & d'autres comme la Tri-
„ nité même. Quant aux autres traits de conformité, les mêmes
„ Auteurs Anglois les trouvent uniquement dans des pratiques par
„ ticulieres aux Catholiques Romains. Ils s'étendent même aſſez
„ amplement ſur cet article. Mais comme le Traducteur a ſup-
„ primé ces détails, peu favorables à la Religion qu'il profeſſe,
„ nous croyons devoir l'imiter, en faveur de ceux de nos Lec-
„ teurs qui ſont de la même Religion. C'eſt pour la même raiſon
„ qu'en ſuppléant ci-devant les Notes omiſes par le Traducteur,
„ nous avons tâché d'adoucir tout ce qu'il y auroit eu de chocquant
„ pour ceux qui ne ſont pas dans les idées Proteſtantes. Quand
„ nous avons trouvé quelques faits, ou quelques paſſages qui
„ n'étoient pas ſuſceptibles de ces adouciſſemens, nous les avons
„ entierement ſupprimés «. Obſervons ici qu'après toutes les reſtitutions qu'on a lues juſqu'à préſent, la modération des Editeurs doit être ici fort ſuſpecte.

*Page 259*, les Editeurs Hollandois avertiſſent que les Auteurs Anglois *joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome*, que le Traducteur a ſupprimées, & qu'ils ne penſent point à rétablir ; à l'exception d'une remarque „ qu'on peut inſérer,
„ diſent-ils, ſans choquer perſonne : c'eſt que les Miſſionnaires
„ auroient dû ſe contenter de l'indulgence avec laquelle l'Empe-
„ reur de la Chine leur permettoit de prêcher la Religion, ſans
„ trop exiger de ce Prince à qui ils avoient les plus grandes obli-
„ gations. Il prévit les dangereuſes conſéquences qui pourroient

réſulter

„ résulter de sa facilité à recevoir les décisions du Pape, sur le „ moindre point en fait d'institutions civiles. Il craignit qu'en „ cédant à quelques égards, on ne se prévalût dans la suite de sa „ condescendance, & qu'on ne poussât les choses si loin, qu'il „ ne fût plus tems d'y remédier.

*Tome IX*, *pag.* 260, à l'occasion des Missionnaires envoyés par les Papes aux Princes Tartares avec la qualité d'Ambassadeurs; Ce fut le zele, dit le Traducteur, qui fit prendre cette résolution aux Papes, pour persuader à ces Princes de renoncer à leurs invasions & d'embrasser la Religion Chrétienne. On restitue : „ Ce fut le zele, ou plûtôt la folie & la présomption, &c. Ensuite, on ajoute : „ Ce fut dans ce ridicule dessein, & sans „ doute aussi dans la vue de se mêler des affaires des Tartares, „ qu'Innocent IV envoya deux Francisquains dans cette Région«. Plus loin, le Traducteur ayant dit que d'autres Voyageurs visiterent la Tartarie dans des vûes moins relevées, on substitue : „ dans des vûes plus raisonnables.

*Page* 284, à l'occasion des deux Religieux qui refusent de l'argent & des habits, on restitue : „ que s'ils sont si désintéressés dans les Pays Etrangers, chez eux au contraire ils reçoivent „ tout ce qu'on leur offre, & sont avides de présens jusqu'à les „ mandier.

*Page* 289, à l'occasion des Prêtres Nestoriens, qui font payer l'administration des Sacremens, & que par cette raison le Voyageur traite de Simoniaques, on restitue : „ que les Prêtres de „ l'Eglise Romaine le sont donc aussi.

*Page* 390, à l'occasion d'un trait de simplicité, qui fait dire au Traducteur, que depuis long-tems, l'ignorance & la crédulité sont le partage des Evêques Grecs, on remarque : „ le Traducteur a substitué cette Note, qui est de sa façon, à celle „ des Auteurs Anglois, que voici ; on voit par cet exemple, „ que les Evêques ne s'entendent pas moins à mentir & à „ tromper, que les simples Prêtres.

*Page* 321, on restitue : „ Ils (les Devins Tartares) se vantent „ aussi de pouvoir chasser les Diables hors des Possédés. Cette „ prétention leur est commune avec les Prêtres de l'Eglise Romaine. Ces derniers ont toujours eu la coutume d'accuser „ de sortilege les Prêtres des autres Religions, quoiqu'ils se „ conduisent eux-mêmes beaucoup plus en Sorciers que les „ autres.

*Page* 323, sur la remarque du Traducteur, qui attribue les

fables & la crédulité du P. Rubruquis, à la simplicité de son caractere, on fait observer du changement dans la Traduction, & l'on restitue : ,, ce conte est visiblement de l'invention de notre bon ,, Catholique, & tous les autres que nous avons rapportés ont bien ,, l'air d'en être aussi. Mais aimant mieux qu'on le taxe de pousser la ,, crédulité jusqu'à la folie, plutôt que de passer pour un Fourbe & un Imposteur, il prévient cette derniere accusation en disant qu'il n'avance rien que ce que d'autres lui ont appris. ,, Cette crainte, & la précaution à laquelle elle engage, surprennent dans un Missionnaire, puisque les personnes de cet ordre, en rapportant des faussetés manifestes dont ils soutiennent avoir été les témoins oculaires, semblent se faire un mérite & une gloire de passer pour d'insignes Menteurs.

*Page* 324, on trouve cette longue restitution : ,, *Tout ce qui* ,, *suit a été retranché dans l'Edition de Paris.* Dans cet abregé, ,, que nous venons de faire des Voyages de Rubruquis, nous ,, avons eu soin d'y faire entrer tout ce qu'il y a d'intéressant, ,, pour la Géographie, l'Histoire, & les Avantures des Missionnaires Nestoriens, que l'Auteur représente par tout comme ,, des Imposteurs & des gens d'une vie scandaleuse (7). Peut-être que les Nestoriens ne seroient pas moins fondés à dépeindre les Missionnaires de Rome avec d'aussi noires couleurs. ,, Leurs propres Ecrits, qui les convainquent d'être des Menteurs, ne permettent pas de s'attendre à aucune pureté dans ,, leur morale ni dans leur conduite. Aussi lorsque Rubruquis ,, pria le Khan de lui permettre de rester dans ses Etats pour ,, y prêcher la foi, Mangule le lui refusa, fondé sur le honteux reproche qu'ils firent aux Chrétiens, de démentir par ,, leurs actions la Doctrine & les préceptes de leurs Ecritures. ,, Bergeron avoue lui-même que le Khan, indigné de voir que ,, la vie des Chrétiens, il auroit dû dire des Prêtres Chrétiens, étoit ,, si peu conforme à leur profession, refusa d'écouter les Religieux que S. Louis lui avoit envoyés pour annoncer l'Evangile, à lui & à ses Sujets (8). C'est une chose bien remarquable, ,, qu'on ait toujours regardé les débauches & la mauvaise conduite des Chrétiens, tant du Clergé que des Peuples, comme la ,, cause de ce que le Christianisme a fait si peu de progrès, & de ce

(7) Il parle aussi de leurs hérésies & des coutumes idolâtres qui se sont introduites dans leur culte ; mais nous ne fatiguons pas nos Lecteurs de tout ce détail.

(8) Bergeron, Traité des Tartares, chap. 8.

„ que toutes leurs Missions ont été détruites, tant en Asie que dans
„ les autres parties du Monde. Ce qui prouve, au reste, que ce
„ fut moins le zele de la Religion, que des vues d'intérêt propre,
„ qui engagerent le Pape à envoyer ces Freres Prêcheurs en Tar-
„ tarie, c'est que ce Pape reçut un Ambassadeur, que lui envoya
„ un de ces Princes Tartares, en 1248, pour l'engager, à ce qu'on
„ croit, par un Traité secret, à attaquer Wastas, ou Jean *Du-*
„ *cas* (9), Prince Schismatique, & Beau-fils de l'Empereur Fré-
„ deric II. Celui-ci étoit alors ennemi de l'Eglise Romaine, ou
„ plutôt du Pape, comme parle Bergeron : d'où cet Auteur,
„ quoique Catholique, conclut que cette Eglise ne se fait pas
„ scrupule de faire alliance avec les Infideles, ni de les secourir
„ pour se vanger des Chrétiens, lorsqu'ils sont ses Ennemis.

*Page* 407, Au lieu du mot de Statues, employé par le Traducteur, en remarquant que l'Auteur met *Idoles*, & que les Mahométans donnent ce nom aux Images, on restitue : „ moins
„ ridicules à cet égard que les Catholiques Romains, qui se ser-
„ vent eux-mêmes des Images, & de la même maniere que ceux
„ qu'ils flétrissent du titre d'Idolâtres.

*Page* 432, (Note *e*) on fait cette remarque : „ l'Anglois
„ dit, un grand nombre d'Images. Mais le Traducteur, (parlant
„ d'Idolâtres), affecte presque toujours de substituer à ce terme
„ celui de Statues ou d'Idoles, sans doute, afin de sauver à l'E-
„ glise Romaine, par cette ingénieuse distinction, le reproche
„ d'Idolâtrie, qu'elle ne mérite point, puisqu'elle n'adore que
„ des Images". *Page suivante*, à l'occasion d'une remarque de Trigaut sur les Prêtres Chinois, qui imitent un grand nombre de nos cérémonies, on restitue : „ qui leur ont été enseignées par le
„ Diable, à ce que dit notre Auteur" ; & là dessus on restitue aussi cette Note : » Nous avons déja fait voir qu'on étoit beaucoup
„ plus fondé à croire que c'est des Bonzes que le Diable avoit
„ emprunté toutes ces cérémonies, ces doctrines & ces obser-
„ vances, qu'il introduisit ensuite dans l'Eglise Romaine.

*Page* 459, à l'occasion d'un Panier dans lequel étoient, entr'autres choses, quelques instrumens de mortification à l'usage des Missionnaires, avec des Chapelets & des Médailles, & qui fut porté au Roi du Tibet par des Mahométans qui l'avoient enlevé, dans l'opinion que c'étoit un trésor ; l'Auteur (le Pere Desideri) dit que ce Prince prit plus de plaisir à la confusion

(9) Il regnoit à Nice en Bythinie ; c'est à présent *Huik*. Ces trois petites Notes sont aussi restituées.

des Mahométans, qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles; surquoi l'on restitue cette Note : » Le Papiste le plus crédule ne pourroit pas pousser la crédulité jusqu'au point de „ croire que le Roi prit plus de plaisir à voir ce chetif butin, qu'il „ n'en auroit eu à voir des diamans & des perles. Cependant notre „ Jésuite, menteur & fourbe par systême, & fidele à ses princi- „ pes, a le front d'avancer que ce fut là ce qui arriva en effet, „ de l'aveu même de ce Prince «. Observons que les Restituteurs prennent mal le sens du Missionnaire. C'étoit la confusion des Mahométans, & non *le chétif butin*, que le Roi prit plaisir à voir.

*Page 463*, à l'occasion de quelques Lettres écrites au P. Horace de la Penna, Capucin, par le Roi du Tibet, par le grand Lama & par le premier Ministre, on restitue cette Note : „ Tout „ ce qu'on peut conclure de la lecture de ces Lettres, c'est qu'el- „ les ont été forgées pour faire accroire aux Dupes de l'Eglise „ Romaine, que les personnes les plus distinguées par leur auto- „ rité font un très grand cas de leur Religion.

*Page suivante*, le Traducteur avertit que les Auteurs Anglois s'emportent indécemment, dans une Note qu'il supprime, sur quelques expressions favorables au Christianisme, que le Missionnaire attribue au Roi du Tibet. Elles portent simplement que ce Prince regardera comme ses Sujets les plus fideles, ceux qui embrasseront & observeront la Religion des Capucins. On restitue la Note dans ces termes : „ Voici la remarque des Auteurs „ Anglois. Elle n'a eu le malheur de déplaire & de paroître in- „ décente au Traducteur, que parcequ'il la trouve trop bien fon- „ dée. Quel impudent mensonge ! Quel Souverain voudroit irri- „ ter ainsi ses Sujets, en leur donnant publiquement le titre flé- „ trissant de Rebelles? Est-ce que la Religion du Tibet établit „ plus fortement que l'Eglise Romaine, l'indépendance de l'E- „ glise du pouvoir temporel?

*Page 465*, à l'occasion d'une Lettre du même Prince, qu'on suppose écrite à Rome au P. de la Penna, & d'un Privilége du Grand Lama, accordé en faveur du Christianisme, on restitue cette Note : „ On suppose ici que le Lama autorise les Capucins „ à renverser la Religion établie au Tibet, & à le détrôner lui- „ même en faveur de la Religion des Capucins. Nouvelle ma- „ niere de s'exprimer, qui semble avoir été inventée pour dis- „ tinguer la Religion de ces Moines de celle qui est enseignée „ par les Jésuites. Tant est grande l'animosité qui regne entre ces „ Ordres de Religieux.

*Page 466*, on restitue trois Notes : l'une à l'occasion d'une permission de prêcher la Foi Chrétienne, accordée par les Lamas, à condition que les conversions soient volontaires & que la force n'y ait aucune part ; la voici : ,, Ces Grands Prêtres, ou ,, Papes Payens, sont donc plus raisonnables & plus doux que ,, ceux d'un rang inférieur ; tout au contraire de ce qui se voit ,, en Europe. La seconde Note regarde un Certificat du Missionnaire que la copie de cette Permission est fidelle ; voici la Note : ,, Personne ne doute que ce Capucin n'eût soutenu, même par ,, serment, de plus grandes faussetés pour son intérêt propre ou ,, pour celui de sa Religion ; car ces Moines sont encore ce qu'ils ,, étoient alors & ce qu'ils ont toujours été «. La troisieme regarde l'approbation que le Roi de Battia donnoit à la Religion des Missionnaires, parcequ'elle respiroit la charité : ,, Sans doute, ,, restitue-t'on, parcequ'il n'y avoit que peu ou point de charité ,, parmi ces Peuples. Cependant tous les Missionnaires, tant Pro-,, testans que Catholiques Romains, nous représentent partout ,, les Indiens comme ayant infiniment plus de charité & d'hu-,, manité que la plûpart des Sectes Chrétiennes.

*Page 667*, la Relation du P. Horace de la Penna est terminée par cette longue restitution : ,, Tout ce qui suit a été re-,, tranché de l'Edition de Paris. Les reflexions que les Auteurs ,, de la nouvelle Bibliotheque font sur cette Relation, nous pa-,, roissent trop sensées, pour ne pas les rapporter succintement.

» D'abord, puisque ces trois Rois prient eux-mêmes qu'on ,, leur envoie des Missionnaires, pourquoi faut-il, demande le ,, Journaliste, que ce soit aux frais de l'Europe ? Auroient-ils ,, moins de bonne volonté pour les Prêtres d'une Religion qui ,, leur plaît, que pour ceux d'une Religion dont ils ne se sou-,, cient plus ? Il ne peut concevoir, en second lieu, comment ,, la Capitale du Tibet, étant presque toute convertie au Chris-,, tianisme en 1741, le Pere Horace n'y spécifie encore que ,, quelques conversions qui s'y sont faites, & quelques person-,, nes qui y ont été baptisées. Il conçoit encore moins comment ,, Lhaasa, étant presqu'entierement devenue Chrétienne, on ne ,, nous dit rien du Christianisme de Putala, surtout puisque ces ,, deux Villes sont si près l'une de l'autre, & que les Mis-,, sionnaires avoient obtenu du Grand-Lama, la permission de ,, faire des Prosélytes (10). En troisieme lieu, ce qui, suivant le

(10) Notes restituées aussi. « Il semble que le Grand Lama avoit plus de » facilité à se reconnoître pour un Imposteur, que n'en avoient les Prêtres

» même Auteur, passe toute imagination, c'est l'extrême facilité du Grand-Lama, à favoriser la Prédication de l'Evangile; » d'autant plus que les Missionnaires n'ont pas dissimulé qu'il y » a dans l'Europe un Souverain Pontife, ou Dalai Lama, qui » exerce la même autorité sur les Chrétiens, que celui du Tibet » exerce dans ce Royaume & dans toute la Tartarie. Voilà un » conflit d'intérêts, de Titres & de Jurisdiction, qui doit avoir » cabré les Lamas de Putala contre celui de Rome. Mais point » du tout. Le premier fait bien quelques difficultés : mais comme elles sont bientôt levées par les réponses des Missionnaires, » il devient alors aussi traitable que le Roi même (11). Voici encore quelque chose de plus : le Grand-Lama du Tibet prétend » aux attributs de la Nature divine, ni plus ni moins que Jesus-Christ (12). Comment concevoir donc qu'un homme, qui jouit » des honneurs de la Divinité, qui est accoutumé aux mêmes » adorations, & qui se regarde comme infiniment supérieur à » tous les Mortels, puisse abandonner si aisément tous ces privileges, & se prêter sans peine à reconnoître au-dessus de lui, » un autre homme qui lui est absolument inconnu, & qui vit » dans un coin éloigné de la terre (13). La quatrieme difficulté » regarde les heureuses dispositions que les Missionnaires trouvent dans ces Peuples Tartares, pour leur conversion à la Loi » de l'Evangile. Les Lecteurs souhaiteroient sans doute qu'on » leur apprît quelle est la Doctrine que les Peres Capucins leur » ont enseignée. Mais ils ne se sont pas expliqués là dessus. Ils » ne disent, ni si c'est la Doctrine de l'Ecriture qu'ils ont prêchée, ni si c'est la formule de profession de foi dressée par le » Pape Pie IV, ni si ce ne seroit pas simplement l'Institut de leur » Ordre qu'ils appellent la religion des Capucins. Il ne paroît pas » même, dans toute leur Relation, un seul mot de J.C. par où l'on » puisse juger que c'est lui qu'ils prêchent en Tartarie: ils se contentent d'alleguer deux choses, pour rendre raison de la prompte » conversion de ces Peuples. La premiere se tire de la conformité extérieure dans le Gouvernement Hiérarchique de ces Tartares, avec celui de l'Eglise Romaine : mais cette conformité,

» d'un moindre rang à se priver des » avantages qu'ils retiroient de cette » imposture.

» (11) On ne donne ici, ni les objections du Lama, ni les réponses des » PP. Capucins.

(12) » Ni plus ni moins que le Pape » de Rome. Mais les Papes ne se font » pas appeller Dieu dans un sens absolu » comme le fait le Grand Lama.

(13) Nouvelle Bibliot. *ubi suprà*, pag. 81 *& suiv.*

„ bien loin de faciliter la conversion des Tartares, y doit mettre au contraire un des plus grands obstacles. Ces deux Religions se ressemblant en effet si fort, rien ne doit être plus difficile que de faire comprendre aux Peuples la raison d'en changer; & d'ailleurs il y a vingt à parier contr'un, que les Lamas Payens trouveront qu'il y aura de la perte pour eux, à se faire Lamas Chrétien. N'y eut-il d'autres désagrémens pour eux que celui d'apprendre le Latin pour leurs Offices, cette seule innovation n'en soulevera-t-elle pas la plus grande partie?

„ La seconde chose qui, selon la Relation, facilitera la conversion des Tartares, c'est que les Gens mariés ont pour loi de n'avoir qu'une Femme. Il faut avouer que cet article seroit considérable, puisque de l'aveu des Missionnaires, la pluralité des Femmes est le plus grand obstacle qui arrête la conversion des Infideles. Mais le Pere Horace, ou ceux qui ont dressé le Mémoire en question, ne nous disent rien d'une Anecdote que le Pere du Halde nous apprend, & qui détruit toutes les espérances des Missionnaires. C'est que si les Maris de ce Pays-là n'ont qu'une Femme, en récompense les Femmes y ont plusieurs Maris. Si cela est vrai, malheur à tout Missionnaire qui voudra dépouiller le Sexe de cet important privilege. Des Hommes, accoutumés à la pluralité des Femmes, se soulevent contre la Religion Chrétienne, qui prétend la réduire à une seule: que sera-ce donc des Femmes, qui sont faites par une longue habitude à se permettre des Maris par demi-douzaine? Elles se jetteroient immanquablement sur l'imprudent Missionnaire, & le déchireroient à coups d'ongles & de dents, pour se maintenir dans la jouissance de leurs droits. En cinquieme lieu enfin, le privilege accordé par le Roi & par le Lama, pour la liberté de conscience & pour celle de la prédication, n'est peut-être pas une faveur si rare, ni si fort de conséquence qu'on se l'imagineroit, ou que l'Auteur du Mémoire semble le dire: car M. Kempfer atteste, dans son Histoire du Japon, Liv. 3. Chap I. que dans la plupart des Etats de l'Asie, de même que dans le Japon, la liberté de conscience (14) s'accorde aisément, tant qu'elle n'est pas incompatible avec le Gouvernement temporel, & qu'elle ne préjudicie point à la tranquillité publique. Mais, ce qu'il y a de singulier dans le Privilége

(14) » Nous ne croyons pas, restitue-t'on, que cette liberté de conscience » soit étendue jusqu'au point qu'il soit permis, à quiconque le veut, d'embrasser une nouvelle Doctrine, sans que personne puisse l'en empêcher.

» des deux Puissances qui dominent dans le Tibet, c'est qu'on y
» donne l'exclusion aux Missionnaires qui se mêleroient parmi
» les autres, pour leurs propres intérêts & par des motifs de com-
» merce. Il ne faut pas être grand sorcier pour deviner qui sont
» ceux que l'on s'est proposé d'exclure (15). Mais, ajoute le mê-
» me Auteur, qui a dit au Roi & au Lama qu'il y avoit des Mis-
» sionnaires de cet Ordre ? Qui ? si ce n'est les Capucins leurs
» bons Amis.

TELLES SONT LES RESTITUTIONS que les Editeurs Hollandois ont crues nécessaires, & qu'ils vantent pompeusement, pour accréditer leur Edition. Le Traducteur, s'étant persuadé, au contraire, que des Satyres si peu décentes étoient capables de nuire à la sienne, les a supprimées. On n'a pas d'autre vue, en les publiant ici, que de mettre le Lecteur en état d'en juger. C'est tout à la fois, rendre le Texte entier, pour faire tomber le reproche des suppressions, & prouver que celles du Traducteur ne méritoient pas d'être regretées. Il y a même assez d'apparence que les honnêtes gens d'Angleterrre ont porté le même Jugement qu'on croit pouvoir se promettre de ceux de France, & que de-là vient le peu de succès que l'Auteur Anglois se plaint amérement (16) d'avoir obtenu dans sa Patrie. Son ouvrage, quoique fort bon en lui-même, n'a pas plu à Londres, avec les taches qui le défigurent ; au lieu que purgé par de justes suppressions, dans la Traduction Françoise de l'Edition de Paris, il a reçu le meilleur accueil (17), & merité, dans la forme qu'il a reçue du Traducteur, l'honneur extraordinaire d'être rendu comme original par d'autres traductions (18).

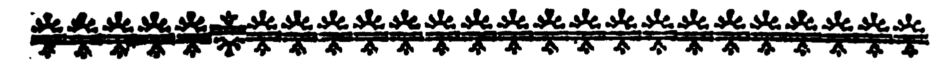
*L'Errata général, & quelques Index promis, ne pouvant trouver place dans ce Volume, sont remis au suivant.*

(15) Tout le monde voit bien qu'on a ici les Jésuites en vûe.

(16) Avertissement de l'Auteur Anglois, au Tom. 10 de l'Edition Hollandoise.

(17) Dans deux Editions, in-4°. & in-12.

(18) En Allemand & en Italien.



# TABLE DES SUPPLEMENS A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES.

## SUPPLEMENS POUR LE TOME VIII, TIRÉS DU TOME X DE L'EDITION HOLLANDOISE.





## SUPPLEMENS POUR LE TOME IX,

### TIRÉS DU TOME XII DE L'EDITION HOLLANDOISE.



## SUPPLEMENS POUR LE TOME X,

### TIRÉS DU TOME XIII DE L'EDITION HOLLANDOISE.

---

## SUPPLEMENS POUR LE TOME XI,

### TIRE'S DU TOME XV DE L'EDITION HOLANDOISE.

**Fin de la Table des Supplémens.**

SUPPLEMENT



# SUPPLEMENT A L'HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES.

## SUPPLEMENT Pour le Tome VIII, tiré du Tome X de l'Edition Hollandoise.

### *REMARQUES POUR SERVIR DE LIAISON au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales.*

PREMIERE REMARQUE pour la page 304.

MONSIEUR PREVOST remarque ici, avec une espece d'étonnement, *que l'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmansen.* Pour satisfaire sa curiosité, qui peut exciter aussi celle du Lecteur, nous lui dirons d'abord qu'il se trompe, & que ce n'est pas *Wolphart Harmansen*, mais bien ce même *Van der Hagen* qui avoit fait bâtir le Fort en question, lors de son précédent Voyage, dont on a vû la Relation ci-dessus. Quant au sort qu'eut ce premier établissement, voici quelques éclaircissemens qui ne se trouvent point dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales.

La Garnison que *Van der Hagen* avoit laissée dans le Fort de *Verre*, au mois d'Octobre 1600, en fut retirée au mois de Juin de l'année suivante, à bord des deux Vaisseaux de l'Amiral *Heemskerk* qui étoit venu pour faire sa charge à Amboine. Jean Dirckſz *Sonnenberg*, Commandant du Fort,

voyant qu'il n'étoit pas en état d'y résister long-tems, & que d'ailleurs tout commençoit à lui manquer, profita de cette occasion avec d'autant plus de joie, qu'il avoit trois cens barres de girofle dont on chargea en même tems les deux Vaisseaux. Ce fut un grand bonheur pour lui; car s'il fût resté seulement jusqu'au 9 de Février suivant, tout seroit tombé entre les mains d'*André Furtado de Mendoza*, qui après avoir été battu devant Bantam par l'Amiral *Wolphart Harmansen*, vint décharger toute la rage de son ressentiment sur les pauvres Insulaires d'Amboine, amis des Hollandois. Les violences & les cruautés qui furent exercées contr'eux, sont presque sans exemple. Ils gémirent sous ce joug insupportable pendant quelques années, toujours dans l'espérance de revoir l'Amiral Van der Hagen, qui leur avoit promis de revenir incessamment avec de nouvelles forces. Ils n'attendirent pas l'expiration du terme qu'il leur avoit fixé, pour lui faire savoir de leurs nouvelles. Trois de leurs Députés se trouvoient à Bantam lorsqu'il y arriva, & leurs vives instances ne pûrent qu'augmenter l'ardeur qu'il avoit de se rendre à sa destination. Enfin il parut, comme on l'a dit, le 21 de Février 1605, & fut à la fois le vainqueur d'Amboine & le Libérateur de ses Peuples.

Pour ce qui est de Furtado, la fortune lui avoit de nouveau tourné le dos depuis quelque tems. Il trouva moins de résistance, à Amboine, que dans quelques Iles de sa dépendance, où les principaux Chefs de ces Peuples s'étoient retirés. Ceux, qui s'étoient soumis en apparence, le trahissoient de tous côtés. Le *Pati* de *Loeho*, entr'autres, lui envoya des présens accompagnés d'une aimable Créature, qu'il fit passer pour sa Fille, ce qui lui gagna la faveur de l'Amiral Portugais. Il s'en servit ensuite utilement pour dérober les fugitifs de *Hito* à ses poursuites. *Ihamahoe*, Place forte dans l'Ile de *Honimoa*, ou *Liase*, la neuvieme du ressort d'Amboine, arrêta tout-à-coup ses Conquêtes. Il y fut repoussé avec une perte très considérable. Après son retour à Amboine, il convoqua les Chefs de toutes les Negreries de Mores qui avoient été réduites, sous prétexte qu'il vouloit en former un Conseil National; mais il les retint tous en ôtage, jusqu'à ce qu'il se fût préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre Ternate.

A son départ pour les Moluques, Furtado donna ordre que toutes les Coracores de la Forteresse, & une partie de celles de la Côte *Hito* & de l'Ile *Oma*, le suivissent en signe de triomphe à Ternate; mais y étant arrivé, il se vit bien-tôt hors d'état de rien entreprendre, par les disgraces que sa Flotte eut à essuyer, & qui lui firent perdre une grande partie de son monde. Furtado, dans l'abbatement où le plongeoient ces désastres, ne paroissoit plus le même homme qui s'étoit rendu autrefois si redoutable. Les Coracores d'Amboine, profitant de cette situation, s'éloignerent peu à peu, pour regagner les Côtes de leur Ile; mais étant arrivées à la hauteur de *Lessidi* & de *Cambello*, elles furent attaquées par ceux de Ternate & de Loehoe, qui ne leur permirent de continuer leur route, qu'après avoir massacré tous les Portugais qu'ils trouverent à bord de ces Bâtimens.

Ajoûtons, en faveur de ceux qui s'intéressent au sort des personnages qu'on leur présente dans les Relations, que ce *Frederic Houtman*, premier Gouverneur Hollandois d'Amboine, doit être le même qui étoit resté prisonnier

à *Pedir*, après le départ de *Van Caerden*. On ne sait pas par quelle avanture il recouvra la liberté. Mais on a de lui un petit Traité d'Observations Astronomiques, qu'il fit pendant son séjour dans l'Ile de Sumatra, & qu'il publia depuis. *

*SECONDE REMARQUE* pour la page 307.

On vient de voir que ce n'étoient pas les Hollandois qui avoient *pillé* le Fort; aussi n'avoient-ils chargé le *Gueldres* (car le *Gouda* n'étoit point de cette expédition) que de girofle, & non des *dépouilles* des Portugais. D'ailleurs ceux-ci n'étoient pas si bien chassés de *toutes* les Moluques, qu'ils n'y possédassent encore un petit Fort dans l'Ile de *Solor* proche de *Timor*. Au reste, Mr. Prevost remarque ici simplement, *qu'ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois;* mais il nous paroît nécessaire d'y ajouter quelques circonstances, comme nous avons fait ci-dessus au sujet d'Amboine, afin de lier d'autant mieux la suite des évenemens, en remplissant le vuide qui reste ordinairement entre un Voyage & l'autre.

En partant, le Vice-Amiral laissa quatorze de ses gens sous les ordres du Premier-Commis Adrien *Harmanszoon*, chargés de veiller aux intérêts des Hollandois auprès du Roi de Ternate & de Tidor, & de travailler à rétablir la paix entr'eux. Mais le dernier de ces Princes ayant appellé les Espagnols à son secours, *Don Louis d'Acunha*, Gouverneur des Philippines, parut tout-à-coup le 14 de l'année suivante, avec une Flotte de trente-deux voiles & de trois mille hommes d'équipage, dont seize cens étoient Espagnols (1). Il vint mouiller entre Ternate & Tidor, où il trouva encore l'*Ouest-Frise*, un des Vaisseaux de l'Amiral *Van der Hagen*. Après plusieurs tentatives inutiles, pour s'emparer de ce Vaisseau, les Castillans se rendirent à Tidor, où ils firent quatre Hollandois prisonniers. De-là passant à Ternate, ils assiégerent la Forteresse de *Gamma Lamma*, qu'ils emporterent au bout de trois jours. Les Hollandois n'y avoient plus qu'un Sous-Commis & deux hommes (2). Harmanszoon, avec les six autres, s'étoient sauvés à bord de l'*Ouest-Frise* qui périt dans sa route. Les prisonniers eurent un sort plus heureux. Les Castillans les ayant transportés dans quelques Iles voisines, ils ne tarderent pas de rejoindre leurs Compatriotes à Amboine.

Revenons aux affaires du Roi de Ternate. Ce Prince, qui se nommoit *Sahid*, & qu'on a vu figurer dans les Voyages de *Warwick* & de *Van Neck*, avoit évité l'orage à tems. Il s'étoit retiré d'abord avec une partie de ses gens à Tacoma; mais ne s'y croyant pas assez en sûreté, il y laissa un de ses Neveux nommé *Hhamza*, & s'enfuit à Gilolo. Les Castillans mirent tout en œuvre pour l'attirer par leurs belles promesses. La Reine, qu'ils trouverent apparemment moyen de gagner, surmonta ses défiances. D'ailleurs, on lui

* *Valentyn* T. II. Part. 2. p. 21 & suiv.

(1) *De Faria* dit seulement mille Espagnols & quatre cens Insulaires. *Asia Port.* Vol. III. Part. 2. Ch. 6.

(2) Suivant *De Faria*, le Roi se trouvoit dans la Forteresse, qui étoit défendue par cent pieces de canon; mais il se trompe au premier égard, & sans doute à bien d'autres. Il ajoute que les Hollandois & les Insulaires, croyant surprendre les assiégeans, firent une sortie, mais ils furent repoussés par *Jean Rodriguez Camelo*, qui entra dans le Fort avec eux & s'en rendit maître, après quoi les Hollandois furent chassés tout de suite de Ternate, *ibid.* Ne diroit-on pas que les trois Hommes qui y étoient demeurés font ici montre pour trois cens?

avoit fait entendre, qu'ils avoient dessein de donner sa Couronne à son Neveu; & celui-ci, ne cessant de l'exhorter à être sur ses gardes, lui devenoit de jour en jour plus suspect. Sahid eut cependant la précaution de faire éloigner ses Fils, & s'embarqua seul sur la Caracore que ceux de Tidor lui avoient amenée. Les Castillans ne se virent pas plutôt maîtres du Roi, de Hhamza, & de cinq ou six principaux Seigneurs de la Cour de Ternate, qu'ils les conduisirent comme prisonniers à bord d'un Vaisseau pour être transportés à Manille.

Cette nouvelle, étant parvenue à Gilolo, obligea les Ternatois à se cacher avec plus de soin dans les Montagnes. Le Fils du Roi, désigné son Successeur, n'étoit qu'un enfant d'onze ans; mais il avoit encore auprès de lui des Hommes d'un mérite distingué, qui se chargerent du Gouvernement de ses Etats. La premiere chose, que fit son Conseil, fut d'envoyer des Députés à Bantam, pour voir s'il n'y étoit point arrivé des Hollandois, & pour implorer leur assistance contre leurs Ennemis. *Kaytsjili Aali*, autre Neveu du Roi, étoit à la tête de cette Ambassade. Il revint sans avoir trouvé ce qu'il cherchoit; mais l'année suivante 1607, étant retourné à Amboine pour le même objet, il y rencontra l'Amiral *Matelief*, dont le Journal va nous apprendre ce qui se passa à cette occasion *.

## FONDATION DE BATAVIA (3) pour la page 474.

VAN DER BROECK. 1618.

Origine de l'établissement des Hollandois à Jacatra.

LES Hollandois, pour se soustraire aux violences sans nombre qu'ils éprouvoient depuis quelques années à *Bantam*, ayant résolu de se chercher un autre azyle dans l'Ile de Java, firent en 1610 & 1611, une convention avec le Roi de *Jacatra*, nommé *Widiak Rama*, qui leur permit d'y bâtir une Loge au côté Oriental de la Riviere, près du Golfe. Leur Commerce restoit ainsi partagé entre ces deux Villes. Mais le *Pangoran*, ou Gouverneur du jeune Roi de Bantam, jaloux d'une entreprise qui ne lui présageoit rien de favorable pour l'avenir, ne s'occupa plus que des moyens de la traverser dans ses premiers commencemens. Promesses, menaces, tout fut employé sans le moindre succès. *Coen*, qui de Directeur général du Commerce à Bantam & à Jacatra, étoit passé, cette année 1618, au Gouvernement général des Indes, reçut ordre, en même-tems, de pousser vivement le projet de la Compagnie, par rapport au nouvel établissement qu'elle avoit en vûe de former sur la pointe d'*Ontong-Java*, à l'embouchure de la Riviere de *Tangeran*. Pour cet effet Coen entra en négociation avec le Roi de Jacatra, que son intérêt portoit assez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le ressentiment des Princes voisins; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître suffisante pour le défendre contr'eux, l'idée d'une

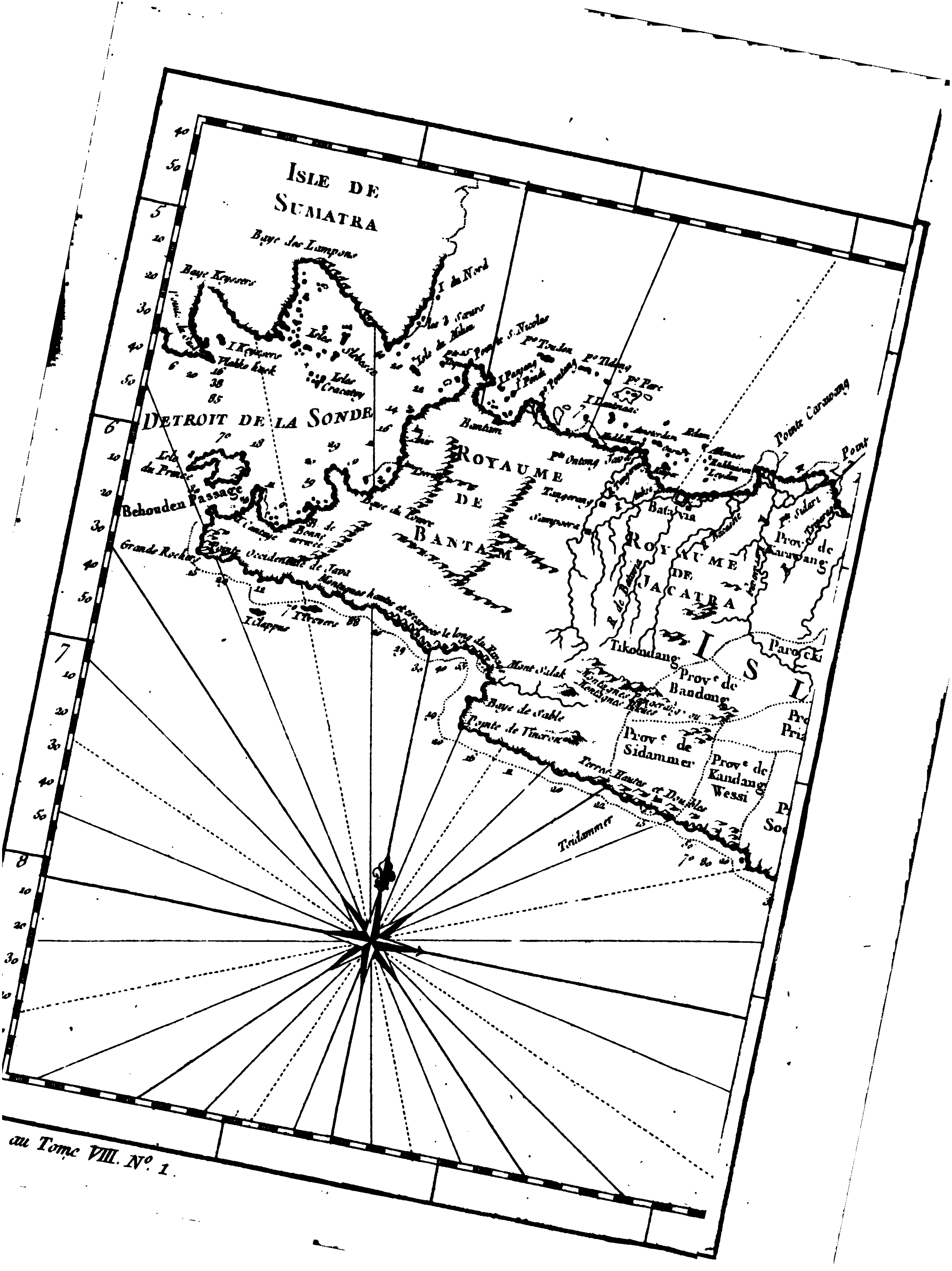
Jalousie des Bantamois.

Négociations de Coen avec le Roi de Jacatra.

Appréhensions de ce Prince, qui s'ouvre là-dessus avec ceux de Bantam.

* *Valentyn* T. I. Part. 1. p. 215 & suiv.

(4) Tout ce que nous insererons ici, sera tiré d'un Ecrit intitulé *Batavia's Grondvesting*, ou *Fondation de Batavia*, dont le Public est redevable aux soins du Gouverneur général *Camphuis*, qui n'étant encore que premier Clerc de la Secretairie générale des Indes, s'étoit appliqué particulierement à recueillir tout ce qui concernoit ce grand & mémorable évenement. *Valentyn*, qui nous a conservé cet intéressant morceau d'Histoire, avertit que l'Auteur l'a composé sur les anciens Manuscrits originaux qui se trouvoient encore de son tems, dans les Archives de la Compagnie, mais qui n'existent plus. C'est ce qui le rend d'autant plus précieux.


ISLE DE SUMATRA
Baye des Lampons
Baye Keysers
I. du Nord
Isles
Isles Cracatoy
DETROIT DE LA SONDE
Isle du Prince
Behouden Passage
Grande Rochers
Pointe Occidentale de Java
ROYAUME DE BANTAM
Bantam
Tangerang
Batavia
ROYAUME DE JACATRA
Prov.ce de Karawang
Pointe Carawang
Tikoudang
Prov.ce de Bandong
Mont Salak
Baye de Sable
Pointe de Tincrong
Prov.ce de Sidammer
Prov.ce de Kandang Wessi
Terres Hautes et Doubles
Tsidammer
ISL
Parock
au Tome VIII. N.o 1.

Forteresse, qu'on vouloit construire dans ses Etats, ne lui causoit pas moins d'allarme pour son indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit de dissimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir secretement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles espérances.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

Ceux de Bantam, qui ne craignoient d'abord que la perte d'un Commerce avantageux, avoient conçu, depuis, trop de défiance du grand nombre de Vaisseaux Hollandois, Anglois & François qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvassent pas dans leur propre sûreté, un nouveau motif de s'opposer de toutes leurs forces aux progrès de ces dangereux Etrangers. Leur dessein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire provisionellement les premiers à Jacatra, parceque c'étoient ceux qui leur donnoient le plus d'ombrage; après quoi, rien ne leur paroissoit si facile que d'extirper le reste. Le Pangoran *Aria Rana* ou *Raxa di Menggala*, que sa qualité de Prêtre Mahométan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit, comme on l'a dit, à la tête du Gouvernement de Bantam, pendant la minorité du Roi. Ce Ministre, aussi rusé que perfide, pour se mettre à couvert de tout soupçon, au cas que son coup vînt à manquer, après avoir juré la mort du Général Coen & de tous les siens, le fit avertir en confidence, qu'il se doutoit de quelque mauvais dessein de la part des Anglois, & que pour en prévenir l'exécution, il lui conseilloit de se retirer à Jacatra, d'où il seroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de suivre cet avis, & partit là-dessus, laissant à Bantam quelques Commis pour continuer le Commerce.

Fausse confidence du Pangoran au Général Coen.

On veut surprendre les Hollandois à Jacatra.

La haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Ile. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui respectoit encore son intérêt, à permettre que ce complot fût exécuté dans ses Etats, & même à y prêter la main. Pangoran *Gabang*, frere du Pangoran regnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adresse ni en méchanceté, fut choisi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ses Femmes & ses Enfans, sous prétexte qu'il ne vouloit point se mêler de prétendues brouilleries survenues entre son frere & les Anglois. Après s'être arrêté pendant deux mois dans un District à l'Est de Jacatra, où il ne paroissoit occupé que des plaisirs de la chasse, il fit enfin savoir le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Ile à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Vander Smit*, où il souhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent ensemble, chacun à bord de son propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec sa suite, composée d'environ trois cens hommes. Tout le reste du jour se passa en conférences avec le Roi & ses principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gaieté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occasion pour visiter la Loge Hollandoise. En effet, vers le soir qu'il faisoit déja obscur, il se présenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la priere.

Trahison manquée.

Coen, autant en peine que surpris de cette visite à une heure si indue,

VAN DER BROECK. 1618.

ordonna d'abord que la priere se fît comme à l'ordinaire. En même-tems il chargea le Premier-Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les Soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poster avec leurs mêches allumées, sur la gallerie du nouveau Logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de sa suite seroient amusés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, il entra, accompagné du frere du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le Logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrêmement satisfait des politesses du Général, quoique navré au fond de son cœur, d'avoir dû renoncer, par la force des obstacles, à une entreprise si bien concertée.

Le Roi de Jacatra cherche à s'en disculper.

Le lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général Coen, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette visite. Entr'autres discours qu'il lui tint, il l'assura qu'il avoit envoyé la veille son frere, avec quelques Orancaies & une bonne troupes de gens, pour secourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais dessein contr'eux, quoiqu'il ne le pensoit pas. Coen, qui savoit à quoi apprécier ces assurances, feignit de les croire sinceres, & fit même à ce Prince les plus grands remercimens de cette nouvelle preuve de son affection envers la Nation Hollandoise.

Embarras des Hollandois.

Le danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de rester tranquilles à Jacatra, Coen se hâta de faire transporter l'argent comptant & la plûpart des marchandises à bord des huit Vaisseaux qui étoient à la rade; mais il ne pouvoit encore se résoudre à abandonner entierement un séjour qui coûtoit déja de si grandes dépenses à la Compagnie. D'un autre côté le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, protestoit de son innocence, de son amitié & de sa fidélité à ses engagemens. Il offroit de les confirmer sous le serment le plus sacré aux Mahométans; & lorsqu'il crut qu'on pourroit se laisser aller à ses belles promesses, il n'y a sorte de ruses, qu'il ne mît en usage pour tâcher d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, sous prétexte de lui faire voir ses Etats, & de choisir un endroit qui pût convenir à ses vues C'étoit, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahison. Ils savoient d'ailleurs, que le *Soesoehoenan Mataram* ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tsjeribon* & les autres Princes de l'Ile, s'étoient opposés à leurs demandes. Enfin tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Insulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec espérance de succès, & réduits à veiller autour d'eux, se contentoient d'abbattre quantité de petites barraques de *bambou* trop contigües, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

Hostilités exercées contr'eux.

Dans ces entrefaites on reçut, de *Japara*, la triste nouvelle que la Loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des Marchandises, qui pouvoient se monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eu à la même occasion trois Hommes tués, autant de blessés & dix sept faits prisonniers. Cette catastrophe, jointe à la certitude des desseins sinistres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui se dévelop-

poient de jour en jour, obligea le Général Coen à fortifier secrettement sa Loge; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'opposite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faisant mine d'être brouillés, & tantôt reparoissant bons amis; le tout dans la vue de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus sur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre; & l'audace augmentant à mesure que les travaux s'avançoient, on résolut enfin, dans un Conseil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé & d'en former une Forteresse à l'abri de toute attaque.

Ils fortifient leur Loge.

C'est ainsi qu'une nécessité involontaire fit tomber le projet favori de l'établissement des Hollandois, sur la Pointe d'Ontong-Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à se fortifier par d'autres vues, dans l'Ile *Onrust*. Ce poste leur devenoit nécessaire, & favorisoit beaucoup leur entreprise, parceque la Loge de Jacatra & les Vaisseaux n'étoient pas à portée de se prêter mutuellement du secours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Forteresse se trouva déja pourvu de douze pieces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui voïant que le Général Coen s'obstinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ses invitations, se transporta lui-même à la Loge, avec plusieurs de ses Orancaies, pour s'informer fort poliment, d'où provenoient ces changemens, & pourquoi on lui témoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverses raisons, dont ce Prince feignit d'être si satisfait, que loin de s'opposer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire à cet egard ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre sous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui rallentit beaucoup l'ouvrage; tandis qu'il se mit à fortifier sa Ville & à l'enfermer de murailles, sous prétexte qu'il étoit ménacé d'une prochaine invasion de la part du Soesoehoenan Mataram. Coen fit semblant d'applaudir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la mesure, il lui avança non-seulement une somme de mille réales, mais lui fit encore présent de deux cens autres pieces, en l'assurant qu'il contribuoit de grand cœur à la taxe qui avoit été imposée sur les Chinois, afin de subvenir aux dépenses que demandoient ces nouvelles Fortifications.

Le Roi de Jacatra en fait autant de son côté.

Vers le même tems, on fut informé que les Hollandois de *Jamby* avoient couru grand risque d'être aussi massacrés & pillés; mais que la crainte, qu'inspiroient les Portugais aux Habitans, les avoit empêchés d'exécuter leur dessein contre les premiers, dont l'assistance leur paroissoit encore nécessaire. A *Macassar*, leurs Compatriotes avoient éprouvé le même sort que ceux de la Loge de Japara. Le Général Coen, résolu d'en tirer vengeance, fit partir le 28 d'Octobre, trois Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur *Arent Maartenze*, qui onze jours après, ayant fait une descente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de Japara qui fut réduite en cendres, ainsi que la Loge Hollandoise & un petit Fort de bois que les meurtriers Javanois avoient construit tout auprès. Il brûla ou prit encore dix Jonques, outre plusieurs Pirogues & autres Bâtimens, sans avoir perdu un seul Homme, quoiqu'on en eût tué une trentaine aux Ennemis. Après cette heureuse expédition, Maartenze avoit remis à la voile pour

Vengeance que prennent les Hollandois.

VAN DER BROECK. 1618.

aller châtier ceux de Macassar, sans s'arrêter aux propositions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part du Gouverneur de *Damak*, avec promesse de s'employer auprès du Mataram, pour lui faire obtenir satisfaction au sujet de ce qui s'étoit passé à Japara.

Allarmes des Javanois.

Ces nouvelles répandirent le terreur parmi ceux de Bantam & de Jacatra, qui prévoyoient que leur trahison seroit quelque jour punie de la même maniere. Une Comète à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la consternation. Mais les Anglois de Bantam, ayant reçu un nouveau renfort de cinq Vaisseaux, n'oublierent rien pour ranimer le courage de ces Peuples abbatus. Ils leur vantoient la supériorité de leurs forces, & les assuroient qu'ils ne se donneroient pas de repos, qu'ils n'eussent la tête du Général Coen, qui leur avoit tant fait de mal; & pour prouver en quelque façon la sincerité de leurs intentions, ils s'emparerent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois nommé le *Lion Noir*, qui venoit de Patane, chargé de poivre & d'autres Marchandises pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, sans compter cent lastes de riz. L'équipage de ce Navire se doutoit si peu d'une surprise de la part des Anglois, que le Directeur *Henri Janszoon* n'avoit fait aucune difficulté de se rendre à terre la veille, à leur invitation. On le conduisit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya encore, la même nuit, quatre de ses meilleurs Vaisseaux, lesquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacerent les Hollandois de les faire tous pendre s'ils ne se rendoient surle-champ. Comme ils manquoient de poudre & que leur Navire n'étoit pas capable de défense, ils n'eurent point d'autre parti à prendre; cependant ils stipulerent qu'on leur laisseroit la liberté de se retirer où ils voudroient sans être pillés, & après qu'ils auroient été entierement payés de leurs gages: mais les Anglois, qui avoient eu assez peu de bonne-foi pour se rendre maîtres du Navire par surprise, ne furent pas plus scrupuleux à rompre la Capitulation. Tout l'Equipage fut envoyé en prison, à la réserve du Directeur & d'onze Hommes.

Les Anglois raniment leur courage.

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

Van den Broeck s'étoit disposé, le 11 de Décembre, à partir pour Surate, lorsqu'on apprit à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés, par trahison, du Navire Hollandois le *Lion Noir*, qui venoit de Patane. Cette nouvelle lui fit abandonner le dessein de son Voïage (4). Les Anglois, in-

(4) Après ce court début, qui n'éclaircit aucune des circonstances intéressantes que nous avons rapportées, M. Prevost continue son récit de cette maniere :

» Il résolut (parlant toujours de Vanden » Broeck) de fortifier la Loge de sa Nation » à Jacatra, pour la mettre en état de se dé- » fendre contre les Anglois, de la part des- » quels il jugea qu'il falloit s'attendre à d'au- » tres insultes. Elle fut entourée aussi-tôt » de palissades & d'un rempart de terre. Les » Javanois, voyant croître ces travaux, com- » mencerent aussi à se fortifier. C'étoit se » déclarer pour les ennemis de la Compa- » gnie Hollandoise. Alors Vanden Broeck » jugea qu'il falloit périr, s'il n'avoit pas » des murs capables de le défendre; & dans » une si juste crainte, il entreprit de faire de » sa Loge, un Fort à l'épreuve de toutes sor- » tes d'assauts. Il y fit travailler de toute » sa force. *Ainsi*, dit-il, *dans un tems où* » *les Hollandois ne pensoient à rien moins* » *qu'à s'emparer d'une Place dans les Indes*, » *ou à se l'approprier par quelque autre voie*, » *la nécessité les contraignit d'en occuper une*; » *& d'y bâtir une Forteresse qui est devenue* » *leur boulevard. Ils doivent cet Etablisse-* » *ment à la jalousie des Anglois*, *qui ne s'i-* » *maginoient pas que la guerre qu'ils entre-* » *prenoient, dût procurer cet avantage à leurs*

formés

informés de son départ, avoient déja envoyé quelques-uns de leurs Vaisseaux pour l'intercepter dans sa route. Il étoit aisé de s'appercevoir qu'ils n'avoient d'autre but, que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaisseaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller ensuite fondre sur leur Flotte, avec autant de supériorité que d'apparence de succès. Ils ne s'en cachoient même pas; & lorsque le Général Coen leur eut fait demander les raisons de la prise du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas difficulté de déclarer aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-seulement de courre sus à tous les Vaisseaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de se rendre ensuite à Jacatra, pour battre le reste; mais qu'il tâcheroit encore de s'assurer, mort ou vif, de la personne du Général Coen.

VAN DEN BROECK. 1618.

Leur Amiral se déclare ouvertement contr'eux.

La Guerre étant ainsi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requirent le Roi de Jacatra & les Bantamois de rester neutres, sans favoriser une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choses n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit que le Pangoran régnant avoit très expressément défendu de laisser sortir du Port aucuns de ses gens, soit vers le Détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaisseaux Hollandois que les Anglois guettoient sur eux.

Son intelligence avec les Javanois.

Le Roi de Jacatra comprit assez quelles pouvoient être les suites de l'entreprise des Hollandois. Il avoit autrefois reçu d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulieres. De part & d'autre, on s'arma de défiance & les ouvrages furent poussés avec le dernier empressement; mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançoient beaucoup plus leur travail. Dans une seule nuit, ils dresserent, sous la Loge des Anglois vis-à-vis d'un Cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la Riviere aux Hollandois. Coen (5) assembla le Conseil, & fit considérer que si l'on n'arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoient certaines aux Indes. On prit la résolution de tenir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas se borner même à la défensive (7). Un Commis, nommé *Le Févre*, fut envoyé le 23 de Décembre, à la Loge des Anglois, pour leur déclarer que s'ils ne supprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ses Sujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher; mais ils avouerent

On continue à se fortifier de part & d'autre.

Déclaration des Hollandois.

» *ennemis. Les Hommes forment des projets,* » *& Dieu dispose des évenemens*, *page* 400.

N'oublions pas de faire honneur à M. Prevost, de l'erreur qu'il releve dans une Note, où il renvoie ses Lecteurs aux *Relations précédentes* & au *Mémoire de Matelief*, pour juger, dit il, de la *sincerité* de la réflexion de Van den Broeck, au sujet de l'Etablissement purement casuel des Hollandois. Cependant il est très probable que Van den Broeck, en qualité de nouveau venu, & peu initié jusqu'alors dans les secrets du Gouverneur général des Indes, n'a péché que par ignorance; ainsi sa *sincerité* ne doit pas dépendre de ses *préjugés* : mais que dira-t'on de celle de M. Prevost, qui malgré son Original, fait prendre ici à l'Auteur, quantité de résolutions vigoureuses dont il ne se vante pas lui-même ?

(5) C'est encore Van den Broeck qui figure ici dans l'Edition de Paris, contre ce que porte l'Original même.

(6) *Ibid.*

VAN DEN BROECK. 1618.

ensuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défense, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Févre fut sorti de leur Loge, les Javanois y entrerent & l'occuperent (6). Le Général Hollandois (7) fit prendre aussi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec sa troupe, de mettre le feu tout à la fois au quartier de la tranchée Javanoise, au quartier des Chinois, & à la Loge Angloise, qui embrassoit la nouvelle batterie. On tira sur eux quelques coups de canon, qui ne leur causerent aucun mal. Van den Broeck eut ordre de faire tirer sur la Ville, de la batterie du cavalier qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'espérance de faire breche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant produit peu d'effet, on cessa, pour épargner la poudre. Les Habitans de la Ville firent jouer aussi leur artillerie, qui tua quinze Hommes aux Hollandois & qui leur en blessa huit ou dix (8).

Ouvrages de l'ennemi.

La Ville de Jacatra étoit située à douze lieues de Bantam (9), sur le bord d'une Riviere. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la Riviere étoit défendue aussi par un Bastion; & le Roi fit boucher le passage avec des estacades, pour empêcher les Hollandois de sortir. Pour eux, le fond de leur Loge qu'ils venoient d'ériger en Fort, consistoit dans un nouveau Bâtiment nommé *Maurice*, qui régnoit sur la Riviere, & dans le vieux, nommé *Nassau*, qui faisoit face au Sud (10). Il y avoit au côté septentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une pallissade de neuf pieds de hauteur, & de sept d'épaisseur, mais qui étant sans parapet, laissoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, sur lequel on n'avoit pas laissé de placer déja deux pieces de canon de fonte. L'angle qui étoit sur la Riviere, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-dessus du rez-de-chaussée, & capable de défense contre une irruption, sans être à l'épreuve du mousquet. Il étoit muni de deux pieces de fonte & de cinq autres pieces, grosses & petites. L'angle de Nord-Est, qui regardoit la Mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des pallissades jusqu'au parapet, & un toît de bois pour se garantir de la pluie. Il étoit muni de sept pieces de canon. Au côté du Nord Ouest, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en sentît la nécessité. Il n'y avoit qu'une simple défense de bambou, devant le Bâtiment de Nassau, & une gallerie d'où l'on pouvoit tirer le mousquet (11).

Nouveau Fort des Hollandois.

(6) Ces mots ont reçu une tournure moins simple dans l'Edition de Paris, où on lit : » A peine le Févre les eût-il quittés, qu'ils » y reçurent les Javanois, comme s'ils n'eussent pû leur en refuser l'entrée ».

(7) M. Prevost s'est cru obligé d'ajouter ici, *qui étoit arrivé au Fort*, parcequ'il falloit nécessairement le supposer absent, pour ne point ôter à Vanden Broeck, le commandement qu'il avoit jugé à propos de lui donner d'abord. Disons cependant, pour excuser M. Prevost, que le Journal n'avoit pas encore nommé expressément le Général Hollandois.

(8) Page 401.

(9) Par les six dégrés dix minutes.

(10) Page 402.

(11) On ne change rien à cette description de l'Auteur.

VAN DEN BROECK. 1618.

Seconde attaque infructueuse des Hollandois.

Le Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres soins, nomma le lendemain Van den Broeck, Capitaine-Major de la Place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollanois étoient à découvert en tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuses marchandises pour se couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'artillerie des Anglois, les Hollandois brûlerent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange ils démonterent à l'ennemi quelques pieces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit le jour suivant de se rendre maître de la batterie ennemie, y fut tué avec sept Hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppositions de ceux du Fort (12), ils dresserent une seconde batterie dans le quartier des Chinois, c'est-à-dire, près du Bâtiment de Nassau.

Double rôle que joue le Pangoran de Bantam.

Cependant la nouvelle de cette guerre étant passée à Bantam, le *Pangoran* (13), ou le Ministre du jeune Roi, reprocha au Roi de Jacatra, d'avoir souffert que les Hollandois eussent poussé leurs travaux, & de ne s'y être pas opposé dans l'origine. Quoiqu'il vécut depuis long-tems en mauvaise intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à son tour, si les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta aussitôt à lui envoyer un secours de quatre cens Hommes. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer; & lorsqu'ils eurent appris que leur Loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le solliciterent vivement de faire brûler aussi celle de la Compagnie Hollandoise à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs instances, & les empêcha, jusqu'à trois fois, de prendre d'eux-mêmes la permission qu'il leur avoit refusée. Ce Ministre, poussant la dissimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du dessein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra d'emporter le Fort d'assaut, en chargeant ce Commis d'en donner part incessamment au Général Coen, pour qu'il fût bien sur ses gardes. Le Pangoran se flattoit sans doute, que l'avis viendroit après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occasion d'écrire à Jacatra, puisqu'on ne laissoit partir aucuns Vaisseaux.

Délibérations des Hollandois sur l'approche de la Flotte Angloise.

Ces mesures n'empêcherent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloise. Aussi-tôt il assembla son Conseil pour délibérer sur le parti qu'il convenoit de prendre dans une situation si critique. La plûpart furent d'avis de sauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaisseaux, & d'abandonner la Place, attendu que la poudre leur manqueroit bientôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournassent la Riviere, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconvéniens, ils jugeoient que le Fort se trouvoit en assez bon état de défense. Mais comme le Général & quelques autres répugnoient à suivre cet avis, & que d'un côté les estacades qui bouchoient la Riviere, rendoient

(12) C'est encore de Van den Broeck dans l'Edition de Paris.

(13) C'étoit le Gouverneur du jeune Roi & le Chef de son Conseil dans sa minorité. Voyez les premieres Relations Hollandoises.

VAN DEN BROECK. 1618.

l'embarquement difficile, tandis que de l'autre, la plûpart de leurs Vaisseaux étoient à l'Ile Onrust, la résolution fut encore différée. En attendant on envoya ordre à ces Vaisseaux de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils seroient moins exposés aux Anglois, & en même-tems l'on commença à s'ouvrir un passage en arrachant quelques estacades.

Sa venue les empêche de profiter de leurs renforts.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui suffisoit pour faire tête aux Indiens, n'auroit pas resisté long-tems à une Flotte Angloise d'onze Vaisseaux qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé sept (14), qui partirent de l'Ile Onrust avec tant de précipitation, qu'ils y laisserent entr'autres huit pieces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lorsque ces Vaisseaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la résolution fut prise de donner le lendemain un assaut général au bastion de l'ennemi, pour débarasser entierement la Riviere; mais tandis que le Conseil étoit occupé de ces mesures, on apperçût la Flotte Angloise, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

Coen va à sa rencontre,

Coen s'embarqua promptement pour aller au-devant des Ennemis. Il les rencontra le 31, dans le Détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter sur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux Flottes s'observerent quelque-tems (15). Vers le soir, un Trompette fut envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour sommer toute la Flotte Hollandoise de se rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que si l'Amiral ne lui restituoit point le Vaisseau le *Lion Noir*, avec toute sa cargaison, il seroit obligé d'en prendre sa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponse, vomissant mille injures grossieres contre les Hollandois. Telle fut la fin de l'année 1618.

Il lui livre le combat.

1619.

Le lendemain, premier de Janvier 1619, le Général Coen reçut avis par une Chaloupe de Jambi, qu'il y avoit eu une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaisseau le *Berger-boot* qui en étoit parti le 26 de Décembre pour Jacatra, avoit heureusement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaisseau qu'on avoit vu la veille au Nord-Ouest. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du secours. Tous les Vaisseaux Anglois, qui avoient gagné le vent, firent aussi la même manœuvre, & s'approcherent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent sept Hommes tués & quinze blessés; mais ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en si peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup souffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joi-

(14) M. Prevost ne sachant d'où ces Vaisseaux venoient si à propos, ajoute ici, *que la fortune sembloit avoir réunis en leur faveur dans une occasion si pressante.*

(15) Voici comme M. Prevost continue ce récit: » L'Auteur du Journal, sans parler d'aucun combat, raconte que les Anglois brûlerent un Vaisseau Hollandois, » nommé le *Lion Noir*, qu'ils avoient pris » avec sa cargaison » page 405. Et dans une Note il observe, qu'*on lit dans le Voyage de Rechteren, qu'il y eut un combat.* Ensuite il ajoûte: » Cette perte n'eût point apparemment de suites plus fâcheuses, puisqu'il » ne paroît pas que la Flotte Angloise en » devînt plus utile au Roi de Jacatra. Au » contraire, les Hollandois ayant achevé » leurs ouvrages, &c.

VAN DEN BROECK. 1619.

gnit la Flotte, mais sa Chaloupe où il y avoit quatorze Hommes, eut le malheur de tomber entre les mains des Ennemis.

La supériorité des ennemis l'oblige de se rendre aux Moluques.

Le soir, les deux Flottes vinrent mouiller à quelque distance l'une de l'autre, sous une petite Ile hors de la vue & des limites de Jacatra. Coen fit assembler le Conseil pendant la nuit, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis se trouverent si partagés, qu'on ne pût prendre aucune résolution. Le 3, les Anglois reçurent encore de Bantam, trois de leurs Vaisseaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fut plus possible de songer à les attaquer; ainsi le Conseil se décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'exposer le salut de la Compagnie au sort d'un combat qui auroit été si inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette résolution. On prit donc celle de revirer de bord & de faire voile aux Moluques, afin d'y rassembler de plus grandes forces.

Ses exhortations à ceux du Fort.

En partant, Coen donna avis de cette résolution à ceux du Fort qu'on laissoit, à regret, dans de terribles angoisses. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes surprises; de se défendre aussi long-tems qu'il leur seroit possible, & lorsqu'ils se verroient obligés de capituler, de rendre la Place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broeck, à qui la lettre étoit adressée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore secrette, parcequ'elle n'auroit pu que répandre une grande consternation parmi ses gens. Pendant la nuit ils eurent le triste spectacle de l'incendie du Vaisseau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la Flotte ennemie se trouvoit à la rade.

Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix.

Les Hollandois, assiégés par mer & par terre, redoublerent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inspirer une situation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux sur les quatre angles de leur Fort, & commencerent à battre si furieusement la Ville, que les Javanois effrayés témoignerent quelque disposition à la paix. On entra sérieusement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles fortifications fussent démolies, & qu'on lui payât une somme de huit mille réales pour le dédommager des frais de la guerre. Les Hollandois rejetterent la premiere partie de cette proposition, & répondirent d'abord, à la seconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre sans raison, & qu'ils n'avoient pas moins souffert que le Roi. Cependant leur Conseil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'espérance de se défendre plus de deux mois; qu'ils faisoient une perte considérable par l'usage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour se couvrir dans leurs ouvrages; qu'il étoit à souhaiter pour eux de mettre en sureté la Loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner avis aux Vaisseaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe; enfin que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun secours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De si fortes considérations dispôserent le Conseil à faire offrir au Roi six milles réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'observer comme aupa-

Demandes du Roi de Jacatra

VAN DEN BROECK. 1619.

ravant ; que le Fort demeureroit dans l'état où il étoit jusqu'au retour du Général Coen, ou dès premiers Vaisseaux qui reviendroient des Moluques ; & que pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens si près du Fort. On ajouta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toises des fortifications Hollandoises (16).

*La paix se conclut en apparence.*

Quelques Députés, qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapporterent signés de sa main. Alors Van den Broeck fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joie parut commune dans les deux partis. Les Hollandois livrerent, dès le même jour, la somme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers présens. On étoit au 21 de Janvier 1619. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broeck de lui rendre une visite, autant pour suivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette proposition fut examinée au Conseil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broeck se rendit à la Cour le jour suivant, avec [illegible] Soldats & un simple Domestique ; escorte qu'il croyoit moins nécessaire à sa sûreté qu'à l'honneur de son rang. Il y porta même des présens. Mais à peine y fut-il entré, qu'il se vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêterent prisonnier (17). Si cette trahison, dit-il, fut un malheur pour lui, elle tourna heureusement à l'avantage de la Compagnie ; car, suivant les mesures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impossible aux Hollandois de conserver le Fort jusqu'à l'arrivée de leur Géneral. Les Anglois avoient déja planté secretement, seize pieces de canon sur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû se défendre d'une surprise (18).

*Vanden Broeck est arrêté par trahison.*

*On le force d'écrire à sa garnison de se rendre.*

Les prisonniers se virent exposés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés dans la fange, & si quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit aussi-tôt repoussé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduisit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains (19). Van den Broeck reçut ordre d'écrire à ses gens qu'il étoit tems de se rendre, parcequ'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fut porté au Fort. Malgré la consternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient se déterminer si promptement à se soumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broeck fut forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant à sa Garnison, de la part du Roi, un Vaisseau Anglois pour se retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, protesterent qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir au Roi, deux milles réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger son prisonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, sous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cava-

(16) Pages 409 & 410.

(17) Page 411.

(18) Il paroît que les Anglois de Jacatra étoient simplement ceux du Comptoir.

(19) Dans l'Edition de Paris, *Van den Broeck fut conduit devant le Roi & le Chef des Anglois, qui lui firent lier les pieds & les mains. Il reçut, &c.*

lier du Fort, avec ordre de sommer le Fort de se rendre & de menacer la Garnison des dernieres extrêmités. Le trouble & l'indignation dont Van den Broeck étoit rempli, ne l'empêcherent pas de recueillir son attention pour observer le rempart. Il reconnut que si les Hollandois n'eussent pas cessé de battre en brêche, la muraille n'auroit pas résisté long-tems à leurs boulets (20).

VAN DEN BROECK. 1619.

Il fut présenté à la vue de ses gens, la corde au cou. Mais au lieu de leur proposer de se rendre, il les exhorta de toute sa force, à se défendre courageusement. Dans la colere où cette généreuse tromperie jetta ses guides, ils le ramenerent au Palais en le traînant sur le pavé (21); & pour suppléer aux espérances qui leur avoient manqué, ils jetterent le même jour dans le Fort, des fléches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par lesquels ils offroient des conditions favorables si l'on vouloit se rendre, en protestant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le sang qui seroit répandu. Le lendemain, les Hollandois reçurent une Lettre de Dael, Général des Anglois, par laquelle il leur proposoit, pour éviter de part & d'autre toute effusion de sang, de remettre entre ses mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la Garnison & à tous les Habitans de quelque Nation qu'ils fussent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au service des Anglois, ils offroient les mêmes gages qu'ils avoient reçus jusqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il assuroit que toutes ces conditions étoient approuvées du Roi, & que si l'on étoit disposé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la sureté desquels il donneroit des ôtages (22).

Il est présenté à ses gens la corde au cou.

Une Lettre des Anglois fait impression sur eux.

Cette Lettre fit plus d'impression que les menaces. Le Conseil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne se fussent liés par un Traité pour détruire la Place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enseignes arborées. Il ne lui restoit de poudre que pour l'espace d'un jour; &, suivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin la plus grande partie de la Garnison étoit accablée de maladie ou de fatigue, & le nouveau Logement d'ailleurs ne pouvoit être assez promptement muni de terre pour résister au canon. De si puissantes considérations déterminerent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré avant son départ, que si l'on étoit obligé de rendre la Place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette résolution fut signée de vingt personnes le 30 Janvier 1619, & approuvée de tous les Habitans du Fort (23).

Raisons qui les obligent de capituler.

Qui n'auroit pas cru le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chassés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Dael envoya un Commis dans la Place. On convint des articles suivans: Que le Fort, les Habitans qui n'étoient pas Soldats ou Matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandises, l'argent & les joyaux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une somme de deux mille réales en argent, à prendre des deniers du Fort,

Articles arrêtés.

(20) Page 411.
(21) *Ibidem.*
(22) Page 413.
(23) Page 414 & précédentes.

Van den Broeck. 1619.

donneroient aux Officiers & à la Garnison un bon Vaisseau, monté de quatre pieces de canon, avec cinquante mousquets, vingt-cinq picques, six barils de poudre (24), des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour six mois (25); que les Hollandois feroient voile à Coromandel, sans relâcher en aucun autre lieu sur la route; que tous les Chrétiens qui se trouvoient dans le Fort auroient la liberté de se retirer, avec six mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas, reconnoîtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des prisonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne serviroient de neuf mois contre les Anglois; mais que les prisonniers seroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligerent à fournir aux Hollandois deux Vaisseaux, pour se défendre de toute insulte, pendant qu'on équiperoit celui qui devoit les transporter, & à leur donner un passeport, qui conserveroit toute sa force jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint leur Général. Cette Capitulation fut signée le premier de Février, par *Widiak-Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Dael, Général des Anglois, & par les principaux Officiers des deux partis. Dès le soir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fut livré à Dael. Cependant Van den Broeck n'obtint pas encore la permission de retourner dans le Fort (26). Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs espérances par une révolution surprenante.

Etrange révolution, qui rétablit les Hollandois.

Le Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faisoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broeck, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, sous la conduite du *Temangon* (27), avec ordre de s'opposer à la ruine du Fort. Ce Corps de troupes, étant arrivé le 2 à Jacatra, y fut reçu comme un nouveau secours. Le Temagon se présenta au Roi, qui étoit sans défiance, & lui remit une Lettre dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il se trouvoit seul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard sur la gorge, tandis que par son ordre, ses gens se saisirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, se soumit à toutes les loix qui lui furent imposées (28). Van den Broeck fut tiré de sa prison & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre ressource que de se retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fut plus environné que des troupes de Bantam, qui, pour faire valoir aux

(24) Edition de Paris, *deux pieces de canon, vingt picques, un baril de poudre.*

(25) Edition de Paris, *que le Roi leur donneroit deux mille réales en argent.* Ces deux articles sont conformes au Journal, mais Camphuis a inseré la Convention en son entier, d'après laquelle nous les avons rectifiés.

(26) Page 415.

(27) Titre du premier Officier militaire de Bantam, comme celui du Gouverneur étoit le *Pangoran* *.

(28) Ce fut un présage de la destinée qui l'attendoit. A la fin, il fut chassé de son Royaume avec ses femmes & son fils aîné. Il se retira d'abord dans l'intérieur de l'Isle: mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner sa vie à la pêche, avec un canot, page 416.

* Ce mot signifie en général *Prince*; on l'emploie ici seul, comme par excellence, car autrement il est toujours accompagné de quelque titre distinctif, ou du nom propre.

Hollandois

landois le service qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes sortes de rafraîchissemens, à condition néanmoins qu'ils cesseroient de travailler aux fortifications.



Les Anglois recherchent leur faveur.

Les Anglois, entierement déroutés par une révolution si inopinée, firent connoître le même jour à ceux du Fort, qu'ils se trouvoient hors d'état de satisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des prisonniers que par rapport aux autres conditions de la Capitulation. Ils assuroient de plus, qu'ils n'assisteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient résolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertissant d'être bien sur leurs gardes & de se défier des Bantamois, qui au fond étoient aussi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin ils les prioient de permettre que leurs Chaloupes, qui étoient venues pour prendre la Garnison du Fort, fussent renvoyées à leurs Vaisseaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à se soumettre aux articles de la Convention, dès que l'occasion y seroit favorable; qu'en attendant, les Anglois pouvoient envoyer leurs Chaloupes & Batteaux où ils jugeroient à propos, & que, quant au secours qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promesse seroit une action louable & digne du nom Chrétien. Le jour suivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une seconde Lettre aux Hollandois, pour demander encore le passage libre de leurs Bâtimens par la Riviere. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois.

Réponse qu'ils en reçoivent.

Ces derniers ayant fait savoir ensuite, qu'ils étoient dans le dessein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les assister de toutes leurs forces contre les Javanois, au cas qu'ils voulussent s'opposer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château s'ils en avoient besoin, tant les Hollandois étoient persuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui se retire. Ainsi les Anglois exécuterent leur résolution sans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la déstinée des Hollandois, qu'ils ne sortoient d'un abîme que pour retomber aussi-tôt dans un autre.

On leur accorde la permission de se retirer.

On ignoroit encore, à Bantam, la Capitulation signée le premier de Février à Jacatra, lorsque le Roi, ou le Pangoran regnant, qui sous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme prisonniers, les obligea d'écrire à ceux de Jacatra, une Lettre en datte du 3, portant en substance: que le Roi de Bantam, dont ils se louoient beaucoup, ne souhaittant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être sur leurs gardes, pour ne point se laisser décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoutoient, qu'ils avoient appris avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs Compatriotes étoient dans le dessein de livrer le Fort par Capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle maniere ils venoient d'en être trompés; que le Roi de Bantam, à la propre réquisition du Commandant Van den Broeck, avoit donné ordre d'y faire venir ce prisonnier, pour traiter avec lui au sujet des Hollandois & de leurs biens

Nouvelles subtilité du Pangoran de Bantam.

qu'il vouloit prendre sous sa protection ; & qu'ils avoient déja eu là-dessus, quelques pourparlers avec ce Prince. Ils finissoient par prier ceux de Jacatra, de réfléchir murement à quel maître il seroit le plus sûr de se soumettre. On leur répondit simplement, que la nécessité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la maniere que le Commandant Van den Broeck le leur auroit déja appris ; mais que les choses avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous résolus de s'acquitter du devoir que leur serment exigeoit d'eux.

Il prétend à la possession du Fort.

Les Commis du Comptoir de Bantam suivirent de près l'arrivée de leur Lettre. Ils en apportoient une de Van den Broeck, en datte du 5, adressée aux Conseillers du Fort, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit prié le Pangoran, de le tirer de sa captivité de Jacatra & de le faire transporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au sujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés ; que depuis son arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit absolument que le tout fût remis entre ses mains, sous promesse d'un traitement aussi favorable qu'on pourroit le desirer ; que lui, Van den Broeck, lui avoit bien représenté que la Capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir à la Garnison, un Vaisseau pourvû de vivres & de munitions nécessaires ; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaisseau, mais seulement des Jonques, qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois sous sa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandises seroient chargées & transportées par ses propres gens. On ne pouvoit lire cette Lettre sans reconnoître l'embarras & la confusion de Van den Broeck, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, dirent de bouche, que le Roi ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la Convention faite le premier de Février avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de possession sur le Fort, que sur le Royaume dont il venoit de se rendre maître.

On préfere de se livrer aux Anglois qui s'y refusent.

Cependant ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit singulier de possession assez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibera donc seulement, si l'on conserveroit le Fort, ou si on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agissoit de se décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de se livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes ; mais les Anglois avoient trop de raisons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin les Hollandois, voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivées à la rade, dresserent le jour suivant quelques articles, moyennant lesquels ils proposoient de se rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9 avec ces articles ; mais ils eûrent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois qu'il n'apporteroit aucun empêchement au transport des Hollandois & de leurs effets, puisque sans cette assurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle Convention. On les chargea en même-tems d'une lettre pour le Roi, dans laquelle on insistoit fortement sur cette condition préalable.

Les points ou articles sur lesquels les Hollandois demandoient à capitu-

Van den Broeck. 1619.

Capitulation proposée au Roi de Bantam.

ler, portoient; que le Fort seroit livré au Roi de Bantam, pour le démolir & en faire selon son bon plaisir, à condition qu'il seroit tenu de leur envoyer les Bâtimens nécessaires pour le transport de leurs personnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice, soit de la part des Anglois ou de quelques autres; que jusqu'à leur départ ils auroient la liberté de passer de la rade au Fort aussi souvent que leurs affaires l'exigeroient; que toute la Garnison, sans exception d'aucune Nation, sortiroit avec armes & bagages, drapeaux déployés & mêche allumée, & ne seroit point sujette à être visitée ou molestée par les Javanois; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandises qui appartenoient à la Compagnie, dont un quart seroit pour le Roi, ainsi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre; mais qu'on leur laisseroit toutes les provisions de bouche; qu'après la reddition du Fort, il seroit permis à cinq ou six de leurs gens, de rester à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choses nécessaires à leurs Vaisseaux; que le Comptoir de Bantam auroit la facilité de commercer avec les Chinois & autres Nations; que tous les prisonniers seroient mis en liberté à leur arrivée à Bantam; qu'ils pourroient, avant que de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défense; qu'aucun Javanois ne se rendroient plus à bord ou à la Loge, que du consentement des Hollandois qui auroient eux seuls la garde des Jonques. Enfin ils demandoient que le Roi de Bantam jurât sur le *Moshhaf* ou l'Alcoran, l'observation de tous ces articles. On en donna en même-tems connoissance à ceux du Comptoir de Bantam & à Van den Broeck, à qui le Capitaine Jean van *Gorcum* ne pût s'empêcher de témoigner en particulier le peu de foi qu'il ajoûtoit aux promesses du Roi de Bantam, & combien il étoit surpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puisqu'il lui paroissoit évidemment, tant par leurs lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déjà fait une Convention avec ce Prince, à l'insû de ceux du Fort de Jacatra, & sans y être autorisés.

Elle est rejettée sous divers prétextes.

Ce reproche fut sensible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en justifierent sur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille Convention; ajoutant que le Roi de Bantam n'auroit jamais pû se persuader qu'ils fussent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un si grand serment d'un Roi dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la Convention, de son sceau & de sa signature. Ils trouvoient aussi peu convenable l'article concernant les cinq ou six hommes qu'on demandoit de laisser à Jacatra, parceque cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir aux Anglois de nouvelles occasions de les rendre odieux & suspects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, savoir la Déclaration & Sauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais se résoudre à une pareille démarche qui seroit si fort au-dessous de sa dignité; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui de leur côté paroissoient dans le dessein de quitter Bantam pour se retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'est que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen de retenir le Roi, qu'autant de tems

Van den Broeck. 1619.

qu'il en faudroit à ceux du Fort pour pouvoir répondre à ces Lettres, & savoir s'ils vouloient se rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la derniere fois. Ils protestoient au reste, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur que la conservation du Fort, mais qu'ils étoient persuadés, qu'il ne pourroit pas tenir jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainsi il vaudroit beaucoup mieux à tous égards, le céder volontairement que de s'y laisser forcer. En un mot, Van den Broeck & les autres Hollandois de Bantam employoient, dans trois de leurs Lettres, tant de raisons étranges pour plaider la cause du Roi, qu'on seroit presque tenté de croire que Van Gorcum ne les accusoit pas à tort, si le caractere de Van den Broeck ne le mettoit à couvert de ce blâme.

Contre-propositions du Roi de Bantam.

Tandis qu'on délibéroit encore sur la réponse qu'on feroit à ces Lettres, le Directeur Janszoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi ou Pangoran regnant, en datte du 23 de Février, & portant en substance qu'il étoit satisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accordoit en échange tous les autres articles; mais qu'ils sentoient bien eux-mêmes, que sa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaisser jusqu'à demander une Sauve-garde aux Anglois; que si les Hollandois étoient disposés, comme ils le témoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves; qu'il laissoit à leur choix de sortir du Fort avec leurs armes pour être transportés à Bantam, ou d'y rester, à la charge d'en démolir les bastions & de lui livrer toute la grosse artillerie; que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à se tromper eux-mêmes; qu'ils devoient pourtant considérer qu'il avoit déja sacrifié les liens du sang qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient résolus de renoncer au Commerce de Bantam, & qu'ainsi il sauroit prendre ses mesures en conséquence.

Réponses vagues des Hollandois.

Cette Lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par son ordre, fit naître de nouvelles idées, mais si confuses & si opposées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux, qui avoient encore assez de courage pour vouloir conserver le Fort, formoient à la vérité le plus petit nombre dans le Conseil; mais en échange ils étoient soutenus par le Peuple qui s'attroupoit & délibéroit à sa maniere. Ainsi sans prendre de résolution sur ces Lettres, on trouva bon que les Commis venus de Bantam, écriroient comme d'eux-mêmes, que le Peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un sauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettoit cependant de ne faire aucune Convention sans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même par serment de lui livrer le Fort immédiatement après l'arrivée du Général Coen ou de quelques-uns des Vaisseaux, & qu'il seroit toujours bien payé de ses peines. Les Commis ajoutoient, qu'ils étoient restés dans le Fort, pour se concerter avec leurs Compatriotes, sur la réponse qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt possible. Cette Lettre fut expédiée le 27 de Février: un évenement qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponses de Bantam avec moins d'inquiétude.

VAN DER BROECK. 1619.

Evenemens qui raniment leurs espérances.

Les Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacatra, en avoient fait voile lorsque les Yachts de la Compagnie, le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus pressé, que de sauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de suite pour Amboine, avec une Lettre où l'on informoit en peu de mots le Général Coen, de ce qui s'étoit passé depuis sa *fuite*, c'est ainsi qu'on nommoit au Fort le départ de ce Général. On lui fit connoître en même-tems la nécessité où l'on s'étoit trouvé de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort; le peu de disposition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées; & la résolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préferant une mort glorieuse à un dur esclavage qui leur paroissoit inévitable. Ils ajoutoient, qu'après Dieu, leur unique espérance consistoit dans le prompt retour de la Flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'enverroient point de Vaisseaux cette année vers les quartiers Orientaux.

Menaces des Bantamois.

En attendant, on apprit de Bantam, que la derniere Lettre avoit jetté le Pangoran dans une colere épouvantable, & que voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit résolu de laisser l'affaire aux Anglois, & de se servir d'eux pour détruire le Fort. On reçut en même-tems une Lettre de *Kiay Warga* Sabandar de Bantam, qui confirmoit ces menaces. Il représentoit à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejetter les conditions que le Roi leur offroit pour la derniere fois, tandis que s'ils vouloient sortir, ils pouvoient être assurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps; au lieu que s'ils s'obstinoient à rester dans le Fort, le Roi se verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois qui l'en sollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriser les secours efficaces que sa compassion seule le portoit encore à leur donner contre leurs plus cruels ennemis.

Elles produisent un effet contraire à leurs vues.

Cette Lettre produisit un effet tout opposé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur qu'il tâchoit d'inspirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de sa Lettre n'avoit pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au sujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'exposer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de rester dans le Fort & de s'y mettre en état de défense, sans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuser, comme connoissant mieux que personne, suivant sa Lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par respect pour le Roi, s'abstenoient à terre des hostilités que rien ne les empêcheroit d'exercer par mer contr'eux. Les Hollandois accompagnerent cette réponse de quelques présens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; & dans l'impatience d'obtenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir rester dans le Fort jusqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent deux jours après une autre Lettre, pour renouveller leurs instances à cette occasion: mais ils ne laisserent pas que de faire connoître en même-

tems qu'ils attendroient, à tout événement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que de maniere ou d'autre, ils espéroient que les choses s'arrangeroient au mieux.

Situation de ceux du Fort.

Les travaux du Fort avançoient plus ou moins à proportion que la crainte & l'espérance agissoient alternativement sur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloise s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit assez bien soutenue, depuis l'occasion qu'ils avoient eue de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le Yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince provision de poudre, de celle qui se trouvoit à bord du Yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à sec, parcequ'il n'étoit plus en état de servir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux Yachts, se hâterent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaisseaux se firent voir le 7 de Mars. On résolut aussi-tôt de livrer le *Delft* aux flammes avec le reste de sa cargaison, qui consistoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à se retirer sans avoir pu rien entreprendre.

Expédient singulier que leur fournit le Sabandar de Bantam.

On avoit été pendant plusieurs jours, dans l'attente des réponses de Bantam, sans savoir quelle pouvoit être la cause de leur retard. Enfin le 11 du même mois, on reçut deux Lettres, l'une de Van den Broeck & l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu surprit beaucoup les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à satisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient proposé eux-mêmes. On supposoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la premiere Lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi en leur nom, le quart de toutes les denrées & la moitié de l'artillerie qui seroit trouvée dans le Fort; & que dès que ce Prince y auroit envoyé un Otage, les Officiers en sortiroient pour se rendre à Bantam, laissant dans le Fort le Capitaine des Soldats avec le reste de la Garnison, jusqu'à l'arrivée de leurs Vaisseaux. L'autre moyen dont le Sabandar avoit conçu l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement au Gouverneur, un présent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort jusqu'à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & qu'alors ils seroient tenus de l'évacuer pour se retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes privileges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broeck & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroissoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoutant que si l'on ne se déterminoit ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propositions, ils avoient tout à craindre du ressentiment du Roi, dont ils seroient les premieres victimes.

Nouveau projet de Convention de la part des Hollandois.

On ne jugea pas à propos de répondre à la Lettre du Sabandar, & l'on se contenta d'écrire à Van den Broeck & Houbraken, que la Garnison du Fort n'avoit jamais eu la pensée de faire au Roi la proposition dont Kiay Poetoe se disoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de Convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes insultes ultérieures, soit de la

part des Javanois ou de celle des Anglois ; qu'on leur y accordât toute liberté de Commerce, en laissant le Fort dans l'état où il se trouvoit alors ; & que pour la sureté de ces articles, on leur envoyât des Otages, qui y resteroient juqu'à l'entiere exécution de la Convention. En échange les Hollandois promettoient de ne molester en aucune maniere les Javanois ou autres Peuples établis dans l'Ile, & d'évacuer le Fort dès qu'il leur seroit arrivé des Vaisseaux, à bord desquels ils pussent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord au Roi le quart de toutes les marchandises de la Compagnie qui se trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la grosse artillerie ainsi que les pierriers. L'observation de ces articles devoit être assurée sous le serment solemnel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fussent approuvés.

La Frégate Ceylan échappe aux Anglois, & se rend à Amboine.

Le même jour la Frégate *Ceylan*, qui avoit passé à la vue de la Flotte Angloise, relâcha heureusement à Jacatra, & remit immédiatement à la voile, pour se rendre à Amboine. Elle avoit été séparée, par une tempête, de quelques autres Vaisseaux qui croisoient dans le Détroit de la Sonde, sous les ordres du Commandeur le *Fevre*, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu aussi, par la voie de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloise, & paroissoit résolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obstacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaisseaux de cette Nation. On eut lieu d'admirer comment le Fevre, avec si peu de forces, s'étoit pu maintenir si long-tems dans le Détroit contre les Anglois ; mais on ne jugea pas nécessaire de presser son retour, pour ne point donner occasion au Roi de Bantam, d'exiger des Hollandois, qu'ils se retirassent à bord de ces Vaisseaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puisqu'on étoit alors bien résolu de le conserver jusqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour le Conseil ordonna qu'il porteroit désormais le nom de BATAVIA, & chacun des quatre Bastions reçut aussi le sien ; évenement qui fut célebré le lendemain 12 de Mars, par de grandes réjouissances publiques.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de Batavia.

On cesse les hostilités de part & d'autre.

Les Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignerent pas tout le chagrin que leur causoient ces démonstrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paisiblement avec eux. Les Hollandois envoyoient chaque jour un Homme au marché pour acheter des provisions. En échange les Habitans sortoient & entroient par la Riviere, sans le moindre empêchement de ceux du Fort ; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hostilités avoient cessé de part & d'autre.

Les Hollandois, impatiens de recevoir les réponses de Bantam, écrivirent le 18, pour la premiere fois, du *Château de Batavia*, une lettre à leurs Compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient avec instances de leur faire savoir au plutôt, si le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernieres propositions. Le lendemain, on fut surpris de voir arriver au Fort, un Portugais nommé *Antoine Visioze*, qui se disoit chargé, par le Roi de Tsieribon, d'informer les Hollandois de la résolution que le Soesoehoenan Mataram avoit prise de leur envoyer des Ambassadeurs pour traiter de paix

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les assister.

VAN DER BROECK. 1619.

avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le suivre en personne, avec plus de mille Bâtimens.

Ce rapport occasionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plupart regardoient ce Portugais comme un Messager envoyé du Ciel pour leur apporter une aussi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que si le Mataram se préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le dessein de vanger l'incendie de sa Ville de Japara; mais les plus sensés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'évenement confirma bientôt leurs conjectures. Visioze s'étant acquitté de sa commission, partit au bout de trois jours pour Bantam, où il disoit avoir quelques affaires particulieres, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendroit pour prendre les marchandises que le Roi de Tsieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuse de se conformer à la Convention proposée.

Enfin le 23, on vit arriver au Fort un Envoyé de Bantam, nommé Abdul Rahman, chargé de la part du Roi, ou du Pangoran regnant, d'expliquer de bouche aux Hollandois quelles étoient ses intentions. On apprit en même tems par deux lettres des Prisonniers, que ce Prince avoit témoigné beaucoup de mécontentement au sujet du dernier projet de Convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit se conformer en aucune maniere, s'imaginant avoir assez fait en faveur des Hollandois, pour mériter de leur part, plus de gratitude & de confiance. Ils ajoutoient que la Noblesse de Bantam, indignée de la conduite de la Garnison du Fort, demandoit la permission de lui livrer assaut; que le jeune Roi l'avoit même déja accordée; que le Pangoran regnant étoit le seul qui s'y opposât encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y consentir. Vanden Broeck & Houbraken, pour détourner l'effet de ces menaces, disoient s'être offerts d'engager leurs têtes, que si le Roi vouloit laisser les Hollandois tranquilles jusqu'à l'arrivée du Général Coen, ou des premiers Vaisseaux, ils passeroient tous une promesse, par écrit & sous serment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ses mains. Les prisonniers insistoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement sans perdre de tems, avec un présent de six pieces de canon & quatre mille réales de huit, comme un témoignage nécessaire de la sincérité & de la bonne-foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de cesser, en attendant, les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau sujet de plaintes & de défiance.

Argumens dont on se sert pour persuader les Hollandois.

Ces insinuations étoient appuyées de puissans argumens. En se captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence que les Anglois seroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eu occasion d'établir d'autant plus solidement leur Commerce. Les premiers venoient d'offrir des présens considérables pour obtenir la permission de bâtir une Loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage sur les quatre Vaisseaux Hollandois qui croisoient dans le Détroit sous les ordres du Commandant le Fevre, qui après une vigoureuse défense, avoit été contraint de céder à la superiorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troisieme lettre des prisonniers de Bantam, reçue le lendemain, apprenoit à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de disposer le Roi à accorder une suspension d'armes

VAN DEN BROECK. 1619.

d'armes jusqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore se défaire de leurs soupçons. Abdul Rahman fut regardé comme espion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours.

Ils persistent dans leurs sentimens.

On le chargea seulement d'une réponse pour les prisonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en substance, qu'ils étoient toujours prêts à se conformer à la Convention proposée, dès qu'ils auroient reçu les Otages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs prisonniers; mais que tant que le Roi n'auroit pas signé la Convention, leur propre sureté les obligeoit à se fortifier contre les Javanois & contre les Anglois, dont les dispositions paroissoient cacher de nouveaux desseins. On recommandoit à Vanden Broeck & Houbraken de rendre ces raisons sensibles au Roi, en le suppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les molester en aucune maniere, sous promesse que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenser libéralement à son arrivée. Les Hollandois s'excusoient de ne pouvoir lui envoyer de présens, parceque le Yacht le *Tigre* étoit parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indispensablement nécessaire à leur défense.

Alliance qu'ils se proposent de faire avec le Mataram.

On ne laissa pas que de faire connoître aux prisonniers, par des lettres particulieres, le peu de confiance qu'on mettoit aux promesses du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déférer à leurs conseils, on leur donna part le lendemain, que le Soesoehoenan Mataram avoit résolu d'envoyer des Ambassadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en personne bientôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainsi, dans l'intention où l'on étoit de profiter de ces offres, on ne se presseroit point de suivre aveuglement les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Visioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, se trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques présens pour le Roi de Tsieribon, à qui les Hollandois firent des excuses de ne pouvoir envoyer tout ce que Visioze leur avoit demandé de sa part; mais ils assuroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandises, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions & en état de faire bonne défense dans leur Fort; qu'ils attendoient encore de puissans renforts tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces secours, ils espéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur à Jacatra.

Tandis que les Hollandois se repaissoient de ces belles espérances, on vit arriver le 3 à Jacatra, un nouveau Pangoran Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de ces deux Grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille bruits étranges auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faisoit aucune mention de tous ces bruits. Les prisonniers continuoient toujours sur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à cesser les fortifications, puisque le Roi avoit accordé une suspension d'armes, à condition que la Place lui seroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laissant à sa discretion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils disoient que le Fort étoit en assez bon état pour qu'on pût aban-

Van den Broeck. 1619.

donner les travaux, sans le moindre scrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois qui avoient perdu tout crédit auprès du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore insister sur l'article des Otages, puisque le Roi ne desiroit que la paix ; mais rien ne les avoit tant surpris que la résolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soesoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point leur paroissoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient assez recommander de le prendre en plus mûre délibération, vû le préjudice qui en résulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soesoehoenan.

Le Roi forme le dessein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort restoient invariables dans leurs sentimens, malgré toutes ces représentations. Deux autres lettres qu'ils reçurent le lendemain, ne servirent qu'à les y confirmer davantage. Elles étoient en datte du 2, l'une écrite le matin & l'autre le soir. Les prisonniers devoient avoir passé une mauvaise journée. Aussi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeller pendant la nuit, pour leur parler de diverses affaires, & en particulier de l'expédition du Soesoehoenan, dont il paroissoit être fort en peine ; que l'alliance que les Hollandois se proposoient de faire avec ce Prince, & les nouveaux ouvrages qu'ils ajoutoient chaque jour à leurs fortifications, ne lui laissoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payassent de perfidie les bons services qu'il leur avoit rendus ; qu'ainsi la nécessité l'obligeoit d'être de même sur ses gardes, de se mettre en état de défense, & de fortifier pour cet effet, non-seulement la Ville de Jacatra, mais aussi d'élever un bastion vis-à-vis du Fort des Hollandois, & que dans la vue d'accélerer l'exécution de ces mesures, il avoit trouvé bon de dépêcher en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'inspection sur ces travaux ; qu'au reste les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puisqu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à sa défense, & de se mettre principalement à couvert contre l'invasion dont ses Etats de Jacatra étoient menacés de la part du Soesoehoenan Mataram. Kiay Lacmoy en partant de Bantam avoit donné aussi, aux prisonniers, les plus fortes assurances que le Roi ou le Pangoran regnant n'avoit aucun mauvais dessein contre les Hollandois ; mais que s'il leur arrivoit de s'opposer à ses volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les prisonniers déclaroient encore que les nouveaux ouvrages, qu'on se proposoit de faire, leur paroissoient avoir principalement pour but de sonder les intentions des Hollandois ; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point se mettre en peine à cet égard, ni se faire le moindre scrupule, de cesser les travaux, puisque le Fort se trouvoit suffisamment en état de résister à la violence des Javanois. Ils insistoient sur le retour du Directeur Janszen & du Commis Van Uffelen, qui ne pourroient que causer une grande satisfaction au Roi & contribuer au rétablissement de la confiance. La nouvelle, concernant le Soesoehoenan Mataram, excitoit sur-tout leur zele. Ils conjuroient de nouveaux ceux du Fort de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance qui leur deviendroit bientôt funeste ; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara qui étoit encore si récente, & ils

Prétexte dont il se sert pour rassurer les Hollandois.

finissoient en protestant solemnellement contre tout ce qui se feroit de contraire au préjudice des intérêts de la Compagnie.

VAN DEN BROECK. 1619.

Mécontentement du nouveau Temangon de Jacatra.

En attendant, Kiay Lacmoy, dont les prisonniers vantoient fort les dispositions favorables pour leur Nation, avoit amené à Jacatra un des Hollandois de Bantam nommé *David Dirkszoon*, qui devoit lui servir de Secrétaire & jouer le même rôle que les prisonniers. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontentement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit si souvent comblés, & qu'enfin l'ardeur avec laquelle ils se fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de construire une pareille Forteresse qui les mît à l'abri de toute surprise, puisqu'on étoit informé que le Soesoehoean Mataram s'avançoit avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tsieribon avoit été déclaré Généralissime. Dirkszoon ajoutoit, que dans un entretien qu'il avoit eu sur ce sujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il pensoit du Fort qu'on se proposoit de bâtir, &, si les Hollandois voudroient bien le permettre, ou s'ils seroient disposés à abbattre leurs nouveaux ouvrages, en laissant subsister le reste jusqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkszoon avoit répliqué, que c'étoient-là des questions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais se voyant pressé de dire lequel de ces deux points lui paroissoit le plus aisé à obtenir, il avoit déclaré que s'il falloit absolument l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbattroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtît un Fort vis-à-vis de celui des Hollandois.

Dessein des Javanois sur le Fort, n'a point de succès.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient résolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, sous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & à qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompense; mais que sur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eu vent, la mésintelligence survenue entre les Chefs des Javanois, avoit arrêté tout-à-coup l'exécution de cette entreprise, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahison, dans la lettre qu'ils écrivirent, le jour suivant, aux prisonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la suspension d'armes dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embarras où l'on se trouvoit par rapport au nouveau Temangon, dont la défiance étoit si grande, qu'il avoit refusé à Kiay Lacmoy, la permission de se rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janszoon passât dans la Ville sur sa simple parole. A l'égard du Soesoehoenan Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées que les prisonniers paroissoient leur supposer, & que si ce Prince tournoit ses armes contre la Ville de Jacatra, ils assisteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoutant qu'ils verroient aussi avec plaisir, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, mais non du côté de la Mer, où ils se croyoient seuls assez en état de la défendre, & qu'ils ne le souffriroient jamais.

On le fait savoir aux prisonniers.

VAN DEN BROECK. 1619.

Défiances du Temangon & ses fortifications.

Cependant le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner aux Hollandois des preuves de sa mauvaise humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ses travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le bastion au côté occidental de la Riviere, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entierement l'entrée, au moyen des estacades qu'ils avoient déja commencé de planter sous cette batterie. Dans une seule nuit, ils étoient presque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de palissades, dont les Hollandois furent le plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas besoin de beaucoup de tems pour achever de se mettre en état de les réduire dans leur Forteresse.

On prend la résolution de les détruire.

On commençoit aussi à s'appercevoir, que la nouvelle de la marche du Soesoehoenan Mataram, dont plusieurs s'étoient flattés jusques-là, n'étoit qu'un bruit inventé par le Roi de Bantam, pour servir de prétexte à ses desseins, puisqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis du Fort des Hollandois. Que faire dans des circonstances si critiques? Suivre le conseil des prisonniers de Bantam, & laisser les Javanois construire en toute liberté, des angles, des batteries & des bastions? c'est à quoi ceux du Fort ne pouvoient gueres se résoudre. Les empêcher? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'osoit y employer le canon, parceque cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la provision de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins se décider, au mépris de la colere du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra, dont les prisonniers devoient être les premieres victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point sur leurs vies, tant qu'il auroit quelque chose à redouter du ressentiment des Hollandois. Ainsi, de deux maux choisissant le moindre, le Conseil du Fort résolut avec l'unanimité des voix, de détruire, sans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

Succès de cette entreprise.

Trente Mousquetaires furent aussi-tôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens sans armes, qui devoient être employés à sapper les ouvrages, arracher les palissades & mettre le feu par-tout. On retira le drapeau blanc de dessus le Fort, & le rouge fut arboré à sa place, pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déja fait de vive voix, qu'ils eussent à sortir de leurs postes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la premiere batterie au Nord-Ouest de la Riviere, les Javanois leur demanderent ce qu'ils y venoient faire? Nous sommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbattre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même-tems ils se retirerent, ce que firent aussi ceux de la seconde batterie; mais arrivés à la troisieme, les Hollandois y trouverent une si vive résistance, qu'ils se virent d'abord contraints de plier; cependant se ralliant un moment après, ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils emporterent d'assaut la batterie & en chasserent les Javanois, renversant, arrachant, ou brûlant tout ce qui se présentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre

lesquels on comptoit un des *Pongawas* ou Conseillers de Bantam, avec son fils. Du côté des Hollandois, il se trouvoit une vingtaine de blessés, la plupart par des chaussetrapes, mais tous legerement & sans aucun danger de la vie.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois s'en excusent.

Après cette expédition, les Hollandois arborerent de nouveau le drapeau blanc & se hâterent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuses de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, si la nécessité de s'opposer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refusoit de leur accorder de bonne grace. Ils le supplioient, avec les plus vives instances, de faire cesser ces travaux, d'oublier le passé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam; offrant de réparer la perte soufferte à cette occasion, & protestant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en question, parcequ'ils étoient informés de la trahison préméditée de certaines gens, qui sous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire transporter l'artillerie sur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par surprise, à l'aide du Soesoehoenan Mataram, lorsque ses forces seroient arrivées, & se rendre successivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-être aussi de Bantam. Sans cela, il paroissoit beaucoup plus natuel aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, & ils renouvelloient à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déja faites au Roi, en assurant le Pangoran Temangon, qu'ils se chargeoient de la défendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Riviere si bien fermée, que personne ne pourroit entrer ni sortir sans ses ordres.

Sentimens du Temangon & des Javanois.

Le Pangoran Temangon n'eut pas de peine à sentir le fin du prétexte de trahison dont les Hollandois s'étoient servis, pour justifier leur entreprise, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Aussi sut-on que cette raison lui avoit entierement fermé la bouche; qu'il avoit seulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à sa place, & que sur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru assez satisfait de cette attention; ajoutant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promesses des Hollandois de Bantam, qui avoient assuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui se feroit par son ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit osé l'espérer, & suivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainsi que Kiay Lacmoy & les autres Orancaïes, moins irrités que consternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant même recommandé d'assurer ceux du Fort, qu'ils se tiendroient désormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour persuader au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eu qu'un mal entendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborerent aussi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Témangon se montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques présens, les paya de ses conseils, sur la maniere dont ils devoient se justifier auprès du Roi de Bantam. Mais sans entrer dans un nouveau détail de ces

VAN DEN BROECK. 1619.

excuses, la curiosité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponses.

Désespoir des prisonniers de Bantam.

Quinze jours se passerent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des prisonniers. Enfin le 25 d'Avril, on en reçut une Lettre, qui portoit tous les caracteres de leur désespoir, ou de leur rage; car il est difficile de juger par son contenu, quelle passion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait visiblement reconnoître; mais de l'autre, la colere semble n'y avoir pas moins de part. Nous avons appris, disoient-ils, avec la plus vive douleur, la sortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raisons urgentes ont pû vous y porter; car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables dispositions: vous avez au contraire travaillé, de gayeté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui sommes ici à Bantam, au nombre de plus de soixante-dix ames; tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aisément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice que la Compagnie aura nécessairement à souffrir d'une guerre de longue durée, & qui entraînera pour certain sa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voisins profiteront. Encore une fois, nous ne saurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animosité cachée contre une partie de ceux qui sont ici à Bantam; animosité si grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endurcit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de votre conscience, vous ne croyez point commettre de crime en méprisant la vie de vos freres, jusqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'est la volonté Divine, que nous périssions par les mains des Payens & des Maures, à cause que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous supplions le Tout-Puissant pour l'amour de J. C., qu'il lui plaise de nous faire à tous miséricorde, & de nous recevoir comme de fideles martyrs dans son Royaume, &c.

A ces plaintes ameres succédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la situation des prisonniers, dans cet extrait de leur Lettre. Toute espérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'assaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur secours. Cependant ils se radoucissoient dans un *P. Script.*, en datte du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de présens, des amis qui avoient supplié le Roi de vouloir bien prendre patience jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majesté se trouvoit disposée à leur accorder cette grace.

Mécontentement de ceux du Fort à ce sujet.

Les Hollandois du Fort ne furent point surpris que les prisonniers de Bantam désapprouvassent une démarche qui s'éloignoit si fort de leurs conseils & de leurs sentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévû l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colere du Roi; mais il leur étoit impossible de trouver des excuses aux épithetes injurieuses qu'on leur donnoit dans cette Lettre. Le Conseil fut sur le point de leur en marquer toute son indignation; cependant considerans que cela ne serviroit qu'à

replonger les prisonniers dans de nouvelles inquiétudes, sans changer l'état des choses, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponse générale qui leur fut envoyée; mais on laissa à chacun la liberté de leur exposer ses griefs en particulier, avec la discrétion & la décence convenables. Le Prédicateur du Fort, nommé *Adrien Jacobsz Hulzebos*, le Capitaine *Jean van Gorcum* & le Commis *Abraham van Uffelen*, profiterent de cette permission; le premier, pour les ramener par la morale, à des sentimens plus équitables; le second, en homme de guerre, pour leur prouver la nécessité de la sortie qu'on avoit faite; & le troisieme, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les assurer, qu'il n'y avoit aucune part, mais qu'il n'étoit pas non plus en son pouvoir d'empêcher seul, une résolution prise de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

Changement favorable aux prisonniers.

Les nouvelles ultérieures des prisonniers de Bantam continuant d'être assez favorables, par un effet des présens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquerent leur satisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils les jugeroient nécessaires, quoiqu'elles fussent entierement inutiles à la Garnison du Fort, qui se trouvoit à l'abri de toute insulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Aussi n'avoit-on pas daigné s'opposer aux travaux d'une nouvelle batterie que les premiers avoient commencé de construire depuis quelques jours, parcequ'elle ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoient au reste d'être surpris, qu'on les accusât à Bantam, de tenir la Riviere fermée, & de maltraiter les Javanois; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les dissensions, ou peut-être aussi, de leur arracher chaque fois de nouveaux présens, pour appaiser la colere affectée du Roi, en lui fournissant ainsi les moyens d'obtenir par artifice, ce qu'il n'osoit s'approprier de vive force.

Nouvelle batterie qu'on laisse faire aux Javanois.

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

En effet, cette politique étoit si naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée aussi à fond que les Hollandois, pour se garantir des pieges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eut une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une Lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où après avoir fait le récit des services importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mousquets, dont il disoit avoir besoin contre les Bâtimens du Soesoehoenan Mataram; voulant encore leur persuader que ce Prince se trouvoit actuellement déja en route; & ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que le contenu de cette Lettre étoit confirmé par une autre des prisonniers, qui continuoient de défendre leur cause, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernieres objections particulieres de ceux du Fort, que l'inconsistance de ces raisons indisposoit de plus en plus.

Arrivée de deux Conseillers des Indes d'Amboine à Jacatra.

Mais on étoit à la fin de toutes ces contestations, qui, sans une Providence marquée, devoient nécessairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver à la rade de Jacatra, la Frégate *Ceylan*, ayant à bord deux Conseillers des Indes, nommés *Pierre de Carpentier* & *André Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'assurance de les suivre lui-même dans trois mois.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ce délai modéra la joie que devoit causer une si grande nouvelle, mais elle n'en fut que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de résolution, comme on le verra plus amplement ci-dessous.

On en informe les prisonniers.

On se hâta de donner part aux prisonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conseillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées. L'audace qu'elles commençoient d'inspirer à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter dans cette Lettre, qu'ils étoient surpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au sujet de deux femmes Chrétiennes dont on lui avoit demandé la restitution, puisqu'il pouvoit à présent compter, *que la Mousson étoit passée pour lui, & que les Hollandois auroient bien-tôt aussi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les prisonniers ne fussent plus étroitement resserrés que jamais. On interceptoit presque toutes leurs Lettres, qu'on faisoit expliquer séparément à plusieurs d'entr'eux, pour voir si leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais les choses ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprètes de leurs plus secrets sentimens. Malgré cette rigueur, on remarquoit que les dernieres nouvelles arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu une grande consternation à la Cour de Bantam, où les conseils ne finissoient point, de jour ni de nuit.

Ils sont plus resserrés que jamais.

Ils sont trompés par les bravades des Anglois.

Le Roi de Bantam, qui connoissoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond sur les promesses des Anglois, qui se vantoient d'être en état de les chasser entierement des Indes; cependant il s'étoit toujours flatté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles-mêmes, de maniere qu'il lui seroit facile de s'emparer d'une Place dont le nom seul lui inspiroit de la terreur. Mais ses espérances se trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient séparé leur Flotte, qui consistoit en quatorze Vaisseaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs dispositions annonçoient qu'ils ne songeoient qu'à prendre la fuite.

Sérieuses représentations des Hollandois.

Enfin, s'il restoit quelques inquiétudes aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les prisonniers de Bantam. Trois Lettres consécutives qui leur furent écrites jusqu'au 24 de Mai, durent ranimer leur courage. A la derniere on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des représentations sérieuses, mais polies. On espéroit, disoit-on aux prisonniers, que son ambition & son opiniâtreté se laisseroient vaincre à des instances si vives. Les prisonniers avoient ordre de les lui expliquer sans déguisement, & l'on prévenoit leur scrupule à cet égard, par de fortes assurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que dans peu de tems, les choses pourroient changer avantageusement de face.

Avis de l'arrivée de la Flotte de Coen.

Ce moment desiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'est-à-dire le 27 de Mai, le Yacht *la petite Hollande* vint mouiller sous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de causer la joie la plus vive qu'on puisse s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen, avec une Lettre adressée aux Conseillers de Carpentier & Souri, à qui il étoit ordonné d'écrire sur-le-champ au Pangoran *Gedè* ou Roi de Bantam, pour lui insinuer de rester neutre & de ne point se mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parut étrange à ceux du Fort, parceque le Gouver-

Ordre qu'il donne d'avertir le Roi de se tenir neutre.

neur

neur Général ne pouvoit ignorer la façon dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ses meilleures troupes; cependant on jugea que Coen devoit avoir eu ses raisons pour faire faire une pareille insinuation, & qu'apparemment il vouloit affecter d'ignorer ce qui s'étoit passé durant son absence. Ceux du Fort ne manquerent point de s'acquitter de cette commission le lendemain, & les prisonniers de Bantam furent chargés en même-tems, de l'expliquer fidelement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cause d'ignorance; mais il étoit déja trop tard, & le coup fut frappé avant l'arrivée de cette Lettre (29).

VAN DEN BROECK. 1619.

Enfin Coen parut le 28 de Mai (30) & mouilla sous le Fort. La Flotte qu'il amenoit des Moluques étant composée de dix-sept voiles, il trouva peu de résistance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour suivant, emporterent la Ville dans l'espace de trois jours. Il en fit raser les murs & détruire les maisons. L'Auteur du Journal s'étend peu sur ce grand évenement; mais on en trouve quelques circonstances dans un autre Voyageur. Le Général, suivant le récit de *Rechteren* (31), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit passer la Riviere & donna aussi-tôt l'ordre de l'assaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mousquet du Fort, fut vigoureusement attaquée. Son Roi prit la fuite (32), avec une partie des Habitans; & le reste à l'exception des femmes & des enfans, fut passé au fil de l'épée. Les murailles furent rasées, la Ville brûlée, & tout en fut éteint jusqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des mesures pour se l'assurer. On travailla promptement aux fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bien-tôt, avec les forces des Hollandois (33).

La Ville de Jacatra est détruite par ce Général.

(29) Toutes les circonstances que nous avons ajoutées depuis la page 17, ne se trouvent point dans le Journal de Vanden Broeck, ni par conséquent dans l'Edition de Paris, dont le récit continue en ces termes: » Vanden Broeck reçut des caresses à Bantam, mais il fut étroitement gardé dans » le Palais du Roi. L'espérance du Gouverneur étoit, qu'à l'arrivée du Général » Coen, la reconnoissance porteroit les Hollandois à lui remettre le Fort. Cependant ils y continuoient secretement leurs » ouvrages; & suivant le conseil que Vanden Broeck leur avoit donné, ils lui donnerent le nom de *Batavia*, qu'ils mirent » en grosses lettres au-dessus de la porte. » Lorsqu'ils eurent achevé tout ce qu'ils » avoient entrepris pour le rendre capable » d'une vigoureuse défense, & que par des » soins continuels ils l'eurent pourvu de » vivres, leur courage se ranima si vivement, » qu'ils penserent à éloigner les Javanois » de leurs murs. Ils firent des sorties qui » leur rendirent toute leur liberté. Mais » elles exposerent plusieurs fois Vanden » Broeck, au danger d'être poignardé. *Ibidem.* «.

On trouvera ci dessous, quelques éclaircissemens touchant le nom de *Batavia*, que Vanden Broeck se vante ici d'avoir fait donner au Fort de Jacatra.

(30) Le Journal de Vanden Broeck date ce retour du 25 de *Mars* 1619; & M. Prevost, trouvant apparemment la chose impossible, puisqu'il auroit fallu retrograder, avoit rencheri sur cette erreur, en passant tout-d'un-coup à l'année 1620.

(31) Dans la Relation de son Voyage, page 160.

(32) Le Roi de Jacatra avoit été chassé de sa Ville comme on l'a vu ci-dessus, & s'il y étoit revenu, ce ne pouvoit être que comme simple particulier.

(33) Vanden Broeck raconte que Coen fut fâché, à son arrivée, qu'un autre que lui eût donné un nom au Fort, & qu'il fit effacer celui de *Batavia*, qu'il trouva écrit sur la porte. Mais ce nom n'en a pas moins subsisté *. *Voyez ci-dessous la Description de Batavia par Graaf.*

* On a remarqué plus haut, que Vanden Broeck se vantoit d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort

VAN DER BROECK. 1619.

Camphuis, de qui nous avons déja emprunté divers détails intéressans, n'ajoute rien de fort remarquable au récit de Van den Broeck, concernant la prise de cette Ville, où il dit seulement qu'il se trouvoit sept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit composée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite après quelques momens de résistance, laissant derriere eux six tonneaux de poudre & quarante pieces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce-qu'ils avoient emporté leurs morts avec eux. Les Hollandois ne perdirent qu'un seul homme, & ils eurent peu de blessés.

Coen fait donner part de ses exploits au Roi de Bantam.

Après cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broeck & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaisseaux & de Troupes; qu'en passant, il avoit fait brûler une seconde fois la Ville de Japara, pour vanger l'insulte que les Hollandois y avoient reçue; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra, par les raisons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il récapituloit en peu de mots. Enfin Coen annonçoit à ce Prince, que la nécessité l'appelloit à se rendre incessamment devant Bantam avec toute sa Flotte, pour se faire restituer les prisonniers de sa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de sa résolution, afin de prévenir les suites fâcheuses qui pourroient résulter de cette violence.

Ses menaces pour se faire rendre les prisonniers.

Derniere attaque qui manque d'être fatale aux Hollandois.

La facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant gueres propre à en assurer de si-tôt la possession, on fut informé le lendemain, que les ennemis se rassembloient par troupes, à quelque distance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en furent délogés le jour suivant, par un détachement de six cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Riviere, & à brûler un grand nombre de maisons dans l'espace d'une demie lieue, peu s'en fallut que l'ardeur de ce plaisir & celle du pillage ne devînt funeste aux Hollandois, dont une partie alloit tomber dans une embuscade des Ennemis, qui les auroient tous massacrés, si le reste n'eut rejoint assez à tems pour leur donner du secours. Dans de si foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conséquence, & c'étoit toujours une grande faute de se séparer à la vûe d'un Ennemi mal dompté, dont les forces étoient encore de beaucoup supérieures; mais c'est une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'après les Directeurs de la Compagnie des Indes (34), que la victoire des Hollandois est moins due à leur

La fortune les sert mieux que prudence.

(34) Dans la lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en datte du 24 Mars 1620, & dont le commencement est sur-tout remarquable :

» Nous avons considéré, disent les Di» recteurs, le rapport que vous nous avez » fait de ce qui s'est passé à Jacatra, durant » le Siege de notre Fort, le mauvais com» portement de nos gens, leurs diverses Ca» pitulations, tant avec le Roi de Jacatra » qu'avec les Anglois & le Roi de Bantam » pour la reddition de ce Fort, & de quel-

de Jacatra; & ic il dit que Coen l'avoit fait effacer de dessus la porte, tandis que la chose étoit décidée dès l'année 1617, avant même qu'on sut encore où seroit la Capitale des Etablissemens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en est une preuve incontestable; on peut supposer que Vanden Broeck aura fait exécuter cet ordre, mais le mécontentement de Coen ne paroît pas trop concevable. Cependant il est certain que le nom de Batavia ne se trouve employé dans aucunes lettres ni autres écritures publiques, que depuis le 23 d'Août 1621, & sur un nouvel ordre de la Compagnie.

YORK
ARY.
X AND
ATIONS.



*Suppl. au Tom. VIII. N.º 2.*

A. *Le Chateau*
B. *Bastion la Perle*
C. *Bastion le Diamant*
D. *Bastion le Rubis*
E. *Maison de Plaisance du Gouve*
F. *College des Seigneurs Inspecte*
*Fossé du Chateau*
*La Grande Riviere*

prudence qu'à la fortune, qu'ils ont souvent tâché de détruire eux-mêmes sans le savoir, ni sans en pouvoir venir à bout.

*PREMIER SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA.**

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

L'Empereur de Java veut surprendre cette Place.

LES prodiges, qui ont accompagné la Fondation de Batavia, ne sont pas moins remarquables dans les suites de ce grand évenement. Le Soesoehoenan Mataram ou Empereur de Java, voyant les Hollandois en possession d'une Place qui borneroit toujours ses vûes ambitieuses sur le reste de l'Ile, forma le dessein de s'en rendre maître par surprise. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boeraksa* son Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées cent cinquante bœufs, pour satisfaire, disoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore suivis de ving-sept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

La prudence des Hollandois fait échouer ce dessein.

Tant de monde inutile à l'usage qui servoit de prétexte, fit naître de justes défiances aux Hollandois. On déchargea les bœufs le lendemain; mais on eut soin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour suivant, il s'en présenta encore sept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demanderent seulement un passeport pour se rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eue de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaisir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Riviere, de doubler la garde extérieure sur l'esplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés, pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne pussent leur fournir des armes.

Il éclate sans plus de succès.

Cet ordre n'eut pas été plutôt donné, que ces sept Bâtimens témoignerent hautement, qu'ils vouloient se rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce sujet de vives disputes entre les deux partis. On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la barriere, fondirent sur la garde extérieure, & commencerent à assaillir le Château de tous côtés. Quelques-uns poursuivirent de si près cette garde, qu'ils entrerent en même-tems dans la Forteresse & chasserent les Hollandois de la Courtine. D'autres essayerent de monter sur le Bastion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la barriere qui se trouvoit sur la Courtine. La plupart se posterent sur la Berme du Bastion le *Diamant* & de l'ancienne Forteresse.

Les ennemis sont forcés de se retirer avec perte.

Ceux des Pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau jusqu'à la Berme du Bastion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parceque c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aisément

» le maniere elle a été empêchée chaque » fois. Nous ne pouvons y reconnoître » autre chose, si ce n'est, que la même Pla» ce a été très miraculeusement conservée, » & que si elle est restée entre nos mains, » c'est plutôt par bonheur que par pruden» ce, jusqu'au moment que vous avez en» fin paru à la tête de nos Forces généra» les, détruit Japara, fait lever le Siege de » notre Fort, pris la Ville de Jacatra & dis» sipé les Troupes de Bantam, par où vous » êtes ainsi resté maître des Places & du » Pays aux environs, &c. »

* Pour la page 480.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

franchir le rempart de terre qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mousqueterie de la Garnison les empêcha de pousser plus loin. Ils se maintinrent néanmoins sur cette Berme jusqu'au jour, sans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas discontinué de tirer sur eux pendant cinq heures de suite. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils eussent été secondés de même par tous les autres, il est certain que les Hollandois n'auroient jamais pû résister à un assaut si rude. En se retirant le matin, ils laisserent plusieurs morts sur la place.

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

Le 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-sept Pirogues, dont les premieres avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averties de ce qui s'étoit passé la veille, elles n'oserent s'approcher, & se contenterent de faire, de loin, les dispositions que leur sûreté rendoit nécessaires. Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant avec ses drapeaux déployés, s'avança du côté de terre jusqu'à la vue de la Ville, dont on résolut aussi-tôt de séparer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il se trouvoit peu de maisons de pierre, afin de conserver d'autant mieux l'autre partie, puisqu'il étoit impossible de faire face, par-tout, aux forces supérieures du Mataram. En même-tems, ceux qui habitoient au côté occidental de la Riviere, tant les Hollandois que les Anglois, se retirerent dans la meilleure partie de la Ville, bien résolus de s'y enfermer & de s'y défendre jusqu'à la derniere extrémité.

On leur abandonne une partie de la Ville.

Ils y prennent poste.

Le jour suivant, l'Avant-garde de l'Ennemi, forte d'environ mille hommes, se trouvoit déja de bon matin dans la partie séparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à se retrancher & à couper la Forteresse *Hollandia*, que toute l'Armée la suivit en bon ordre; mais dans le même-tems les premiers furent chassés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats, soutenus de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à se replier sur le Jardin du Sr. *Specxs* où elle prit d'abord poste. Ensuite s'avançant à la portée du mousquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions, de cocotiers ou autre bois, & de bamboux, si artistement joints ensemble, & si bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces défenses, les Ennemis s'approcherent encore plus de la Ville, où ils se retrancherent de nouveau, & se mirent en état de ne point craindre les atteintes de la plus grosse artillerie.

On les en chasse.

L'Armée s'avance fort près de la Ville.

Sortie vigoureuse des Assiégés.

On entreprit le 12 de Septembre, de faire une sortie sur eux, avec soixante-cinq Soldats, soutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mousquetaires, postés sur le rempart. Ce Détachement passant entre l'Armée des Ennemis, par derriere, dans leurs nouveaux ouvrages, en chasserent deux ou trois cens hommes, & en tuerent une cinquantaine sur la place. Tandis que le reste prenoit la fuite, les Chinois les chargerent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens & rentrerent dans la Ville avec un butin considérable. Les Hollandois n'eurent pas seulement un homme blessé.

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute Hollandia.

Le 21 du même mois, les Ennemis s'avancerent en grand nombre vers la Redoute Hollandia, & firent en même-tems une fausse attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher

qu'on ne vînt au secours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'échelles doubles, qu'ils tâcherent de dresser à la faveur des décharges continuelles de mousqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui se trouvoient dans cette Forteresse, leur opposerent une si vigoureuse résistance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'Ennemi avoit pris le parti de se retrancher dans cinq endroits différens. On résolut le même jour de délivrer la Redoute & de prévenir les approches ultérieures. Pour cet effet, trois cens Soldats, accompagnés de deux cens Bourgeois & soutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une sortie, dans laquelle ils chasserent les Ennemis avec une perte considérable, jusqu'à l'Armée; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencés en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maisons voisines de la Forteresse, situées le long de la Riviere. Cette journée coûta aux Ennemis douze à treize cens hommes, & suivant le rapport des prisonniers, ce nombre se montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

I. Siege de Batavia. 1628.

On le contraint encore de se retirer avec perte.

On apprit encore, des prisonniers, que l'Armée de l'Empereur de Mataram, à son arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entreprise à la persuasion de Temagon Boeraksa, qui représentoit la chose comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ses gens qui trafiquoient dans cette Ville; & se confiant trop à leurs rapports, il avoit séduit l'Empereur, au point que s'il fut retourné à sa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; cependant il est certain que la probabilité étoit toute entiere de son côté. La Garnison de Batavia n'étoit alors composée que de trois cens hommes, & la garde Bourgeoise atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du Bastion *le Diamant*. On pouvoit y entrer par dessus le rempart & les deux Bastions du côté de la Mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville se trouvoit ouverte de toutes parts. Le fossé & le rempart, de son côté occidental, n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre non plus des Chinois & des Mardicres, étant hors d'état de se défendre eux-mêmes.

Rapport des prisonniers.

Dangereuse situation de la Ville & du Château.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter seulement un jour, suivant l'ancienne coutume, entre le Château & la Ville, pour se combiner avec les Troupes qui venoient par terre, & si une partie eut donné assaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur dessein, il est certain que la Place auroit été emportée en fort peu de tems; mais par les bonnes mesures qui furent prises, la garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, servit encore à leur opposer une résistance qu'elles n'auroient pas trouvé sans cette précaution.

Cause de leur conservation.

Après que les Ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils se tinrent pendant quelque-tems si tranquilles qu'on n'apprenoit presque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté, les prisonniers assuroient, que depuis les deux dernieres actions, leur Armée s'étoit fondue jusqu'à quatre mille hommes, & que la désertion, causée par la

Mauvais état des ennemis.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

disette des vivres, lui faisoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde. Ces avis firent prendre aux Hollandois, la résolution d'attaquer l'Ennemi, dans les deux Camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chasser, s'il étoit possible.

Attaques des Hollandois.

Pour cet effet, le Général Jacques *le Fevre*, auparavant Gouverneur des Moluques, se mit en Campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau Corps de deux mille huit cens soixante-six hommes, tandis que cent cinquante autres, répartis dans plusieurs petits Bâtimens, s'approcherent de l'Armée ennemie. Comme elle étoit séparée en deux Corps, sur lesquels on faisoit feu en même-tems, la premiere Division des Hollandois, composée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba sur l'un de ces Corps, & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ses ouvrages. Les Japonois furent les premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de sept cens, étoient aussi commandés pour l'attaque, mais ils regarderent tranquillement faire les autres.

L'ennemi est forcé d'abandonner son Camp.

En attendant, cette premiere Division s'avança vers le second Corps de l'Ennemi, qui étoit le plus considérable, & où le Général Boeraksa avoit son quartier. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'Ennemi forcé de plier de toutes parts, laissa les Hollandois entierement maîtres du Champ de bataille. On mit le feu à ses ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

Mort du Général Boeraksa.

Cette action coûta aux Ennemis environ cent hommes, qui furent tués sur la place, ou noyés dans la Riviere. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boeraksa & son fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de blessés.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

La nuit suivante, les Hollandois envoyerent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoises, pour détruire celles de l'Ennemi dans la Riviere. Les Chinois revinrent le matin sans les avoir seulement vues; mais les Hollandois au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, sans se laisser intimider par cet exemple, aborderent courageusement l'Ennemi, & conduisirent dans la Ville, trente-six Tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; si bien, que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en restoit-il cinquante.

Sortie des Hollandois.

Avant que ces Pirogues fussent rentrées, les Hollandois envoyerent le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Esclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresse Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être restés debout dans le Camp des Ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient rassemblés dans les environs du Jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des barricades de cocotiers. Aussi-tôt, les Hollandois résolurent de les en chasser, à l'insçu même de leurs Compagnons qui étoient sans armes. Ainsi les sept drapeaux, divisés en deux troupes, marcherent à l'En-

L'ennemi est de nouveau chassé de son Camp.

nemi, qui après une vigoureuse résistance, fut encore obligé d'abandonner son nouveau Camp, dont on fit abbattre les barricades par les Esclaves de la Compagnie.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Il se rallie & met les Hollandois en déroute.

Cependant l'Ennemi ne tarda pas de rassembler toutes ses forces, qui consistoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faisoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jetta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé presque toute leur poudre. Leur retraite se fit en si grand désordre, que si les Ennemis n'eussent été arrêtés, dans leur poursuite, par la grosse artillerie de deux Champans qui étoient sur la Riviere, & dont ils auroient pû aisément se rendre maîtres, pas un seul homme de tout ce Détachement ne leur seroit échappé, & rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Ville, & de pénétrer même jusqu'au Château, où il n'y avoit que quelques Soldats malades, parceque ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés.

Perte de part & d'autre.

On perdit à cette occasion soixante hommes, & le nombre des blessés se trouva être de vingt. Les Ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la premiere attaque; mais comme la plupart des Soldats Hollandois avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparerent en échange de deux cens mousquets, sans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec, qui empêcha l'abbatis des arbres, donna occasion à l'Ennemi de se rétablir dans son Camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades.

Nouveau renfort de l'ennemi.

Dans la suite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les Ennemis avoient reçu un grand renfort, que quelques-uns faisoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux, sous la conduite de trois Chefs, savoir *Temangon Djawana*, qui commandoit dix mille hommes, *Kiay Depati Widikda* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun desquels avoit cinq mille hommes sous ses ordres. Cette nouvelle Armée s'étoit divisée en deux Corps, l'un qui campoit à l'Est, & l'autre au Sud-Ouest de la Ville, d'où ils faisoient chacun leurs approches, & se présentoient de tems en tems sur un front d'assez grande étendue. Les approches du dernier de ces Corps obligerent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les Ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencés vers la Forteresse *Zélandia*. Ils s'en rapprocherent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'Est s'avancerent aussi de leur côté; mais les uns & les autres se camperent hors de la portée du canon.

Commission du nouveau Général.

L'Empereur, qui se flattoit que Batavia pourroit être prise à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé Temangon Djawana, uniquement pour s'assurer des plus précieux effets des Hollandois & les faire transporter à Mataram. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore rendue, ces Troupes devoient forcer Boeraksa & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par assaut, ou à perdre la vie dans le combat, sans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit aussi enjoint à ses gens de n'épargner aucun des Hollandois.

Ses tentatives inutiles.

Quand Temangon Djawana eut appris que Boeraksa étoit mort, ainsi que plusieurs des principaux Officiers de l'Armée, sa consternation fût extrême. Il se frappa la poitrine & s'écria : *Que porterai-je à l'Empereur de Ma-*

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

*taram mon Maître*? Cependant il se campa d'abord avec son monde au côté oriental de la Ville, & en envoya ensuite une partie à l'Ouest. On s'approcha des deux côtés jusqu'à la portée du canon des remparts; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, Djawana résolut d'éprouver s'il ne lui seroit pas possible de détourner le cours de la Riviere, pour obliger les Hollandois, par la disette d'eau, à rendre la Place. Mille hommes furent employés inutilement à creuser pendant trente jours; & la misere qui regnoit dans le Camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entreprise, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que son Prédécesseur.

Autre vaine entreprise de deux Grands de l'Empire.

Les deux freres Kiay Depati Mandoera Radja & Kiay Depati Widikda, qui occupoient les deux premieres charges de l'Empire, & à qui il étoit fortement recommandé de se distinguer dans cette expédition, entreprirent aussi de réduire la Forteresse Hollandia, avec des béliers ou marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie séparée de la Ville, proche de cette Forteresse, où ils furent suivis le lendemain par trois cens autres, mais ayant été découverts, ils se virent contraints de se retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

Ils sont condamnés à mort par leur Général.

De retour dans le Camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur, parcequ'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de piques. Trois jours après cette exécution, qui se fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec tout le gros de son Armée, laissant pour preuve de sa cruauté, les corps des suppliciés exposés au Soleil, au nombre de sept cens quarante-quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pu croire, s'ils n'avoient trouvé ces cadavres, sur lesquels on avoit exercé les dernieres barbaries.

Levée du Siege.

Débris de l'Armée ennemie.

On prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été successivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille tout au plus. La faim & la misere en avoit fait fondre une grande partie, & la désertion n'avoit pas été moins considérable. Dans la suite on apprit, que Temangon Djawana & plusieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Dépatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

## *SECOND SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA.*

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

L'Empereur recherche la paix.

LE mauvais succès d'une premiere tentative sur Batavia, ne fut point capable de détourner l'Empereur de Java, d'en faire l'année suivante une seconde pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du passé lui ayant appris à mieux concerter ses mesures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, sans mettre trop de confiance dans ses protestations, ne firent pas difficulté d'accorder provisionnellement la liberté du Commerce à ses Sujets. Un *Warga* ou Officier du Temangon de *Tagal*, arrivé le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute sur Temangon Boeraksa, & pour prier les Hollandois de

On lui accorde sa demande.

de lui pardonner en faveur de son innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le but de l'Empereur, en faisant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir rassembler à *Pamanoekan*, *Karawang* & autres Places voisines, les provisions nécessaires à la subsistance de son Armée. Le Temangon de Tagal étoit particulierement chargé de ce soin. Après le départ du Warga, il arrivoit de tems en tems des Pirogues qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne purent si bien cacher le motif de leur voyage, qu'ils n'en laissassent toujours transpirer quelque chose. Leurs moindres paroles étoient soigneusement relevées. Les Chinois, qui sont fort adroits pour ces sortes de découvertes, ne tarderent pas à donner aux Hollandois les plus fortes assurances que l'Empereur alloit se mettre en campagne. Ces avis leur furent aussi confirmés par les Bantamois, qui n'y étoient pas moins intéressés; mais il restoit encore à savoir, de quel côté ce Prince tourneroit ses armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient soustraites depuis peu à son obéissance, paroissoient également menacées.

Dans quelles vues il fait cette démarche.

Son dessein transpire.

Pour s'en assurer, le Conseil Hollandois envoya le 5 Juin, quelques personnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient se rendre à Japara, pour s'informer exactement si l'on faisoit quelques amas de vivres dans les Places voisines; & au cas qu'ils y trouvassent un nombre considérable de Pirogues, ils avoient ordre en même-tems de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, sans aucune rencontre, l'un des Commis descendit à terre sur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la rade, ils avoient vu plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Est chargées de *Padi*, ou ris en épis; & Tagal regorgeoit de toutes sortes de provisions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une si prodigieuse quantité de padi; il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être satisfaits de cette explication, continuerent leur route pour Japara, après avoir donné part au Conseil de Batavia de ce qu'ils avoient vu à Tagal.

Ordre à deux Yachts de prendre des informations à ce sujet.

Sur ces entrefaites, un Warga parut le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargées de ris & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déja pleinement convaincu des mauvais desseins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ses gens, pour en tirer encore de plus grands éclaircissemens. Dès le premier interrogatoire qu'il subit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le secret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'espérance d'obtenir par-là d'autant plutôt sa grace. Il déclara donc, que le Temangon de Tagal, son Maître, l'avoit expressément envoyé, pour épier la Ville & pour séduire les Hollandois; que Tagal étoit le magasin aux vivres; que l'Empereur avoit formé le dessein de venir avec toutes ses forces devant Batavia, pour l'assiéger une seconde fois; que son artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de *Mataram* à *Pakalongan*; que toute l'Armée devoit suivre trois semaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être rendue à Batavia, dans l'espace d'un mois; que Kiay Depati *Bitar*, & Kiay Depati *Poegar*, deux Oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* son neveu, auroient le commandement de cette Armée, dont il connoissoit parfaitement la force

Un Warga arrêté découvre tout.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

& la quantité de l'artillerie. Enfin, il ajoutoit à cela, nombre d'autres particularités, qui donnerent aux Hollandois de grandes lumieres dans cette affaire.

On coupe tous les transports aux ennemis.

Comme on étoit informé pour certain, que l'Empereur se proposoit de fournir son Armée de padi, par les Rivieres de Pamanoekan & de Karawang, les Hollandois résolurent de s'y opposer de toutes leurs forces, persuadés que s'ils pouvoient lui couper les transports par eau, ils feroient échouer tous ses projets. Le Commandeur *Adrien Maartensz Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient se joindre aux deux autres dont il a été parlé ci-dessus, pour détruire tout le padi qui se trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire sans un danger éminent, & pour établir sa croisiere sur cette Côte.

Tagal est brûlé par les Hollandois.

Le succès de cette expédition fut des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal; en moins de cinq heures, il y réduisit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maisons. Il ruina aussi un champ de padi de douze toises de longueur & de quatre de largeur, sans avoir perdu un seul homme, malgré la résistance des Javanois, qui avoit d'abord été assez vive. Huit jours après, le Président *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en passant un gros Village près de Tsieribon, & détruisit encore une quantité considerable de padi dans les environs.

Arrivée de l'Armée de l'Empereur devant Batavia.

Ces heureux commencemens répandirent une telle frayeur sur toute cette Côte, qu'aucuns Bâtimens n'osoient plus y paroître, tandis que les principales Rivieres, sur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, se trouvoient presque entierement fermées, par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de son entreprise, ni de l'empêcher d'envoyer son Armée à Batavia, où l'on recevoit chaque jour des nouvelles de sa marche. Enfin le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

Etat de cette Ville.

On avoit eu tout le tems de s'y mettre en bon état de défense, de renforcer les postes, & de garnir d'artillerie les batteries & les bastions. On y avoit construit cinq nouvelles forteresses de cocotiers entiers, élevés les uns sur les autres, outre une redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été considerablement élargi & muni de deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud-Ouest de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dressoient de tous côtés pour servir de retranchemens aux Soldats.

Premiers mouvemens des ennemis.

L'ennemi ne fit aucuns mouvemens considérables jusqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'infanterie & de Cavalerie, avec quantité de drapeaux & d'étendarts & un train de quelques éléphans; mais le tout se réduisit à ce simple spectacle. Le Camp s'étendoit Est, Sud & Ouest de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Esclaves & Chinois, qui avoient été faits prisonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapporterent qu'ils avoient un nombre extraordinaire de gens, de chevaux & de chariots; mais que la disette de ris commençoit déja

Leurs cruautés envers les Chinois.

à se manifester dans leur Armée. Un Chinois dont ils s'étoient saisis & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les levres, le nez & les oreilles

II. Siege de Batavia. 1629.

fut renvoyé vivant dans cet horrible état aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été disséqués & rejoints ensemble avec des *rottangs* (35), apparemment dans la vue d'épouvanter ceux de cette Nation, & de leur faire quitter le parti des Hollandois ; mais ces cruautés ne servirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

L'Armée s'avance vers la Ville.

Après s'être tenue tranquille jusqu'au 4 de Septembre, par la difficulté de se procurer les vivres nécessaires pour avancer ses ouvrages, toute l'Armée se mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville jusqu'à la portée du canon. On crut s'appercevoir qu'elle manquoit de grosse artillerie, & tous les avis confirmoient la disette de riz où se trouvoient les ennemis, sans espérance de recevoir aucuns transports, les Vaisseaux Hollandois continuant de tenir les Rivieres si bien fermées, que personne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour se rendre devant Batavia, la plupart des Chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déserter beaucoup de monde, causé la mort d'un grand nombre de bufles, & obligé par-là l'ennemi, de laisser la meilleure partie de son artillerie en arriere.

Approches des ennemis.

Les travaux des Javanois se faisoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruisoit toujours quelques-uns. Trois cens Soldats qu'on fit passer le 8, de l'autre côté de la Riviere, ruinerent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du pistolet de l'Angle *Hollandia*, & en chasserent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de réparer ce dommage les nuits suivantes, & même d'étendre ses approches tant à l'Ouest qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois au nombre de deux cens, donnerent l'assaut à l'Angle de *Bommel* & se préparoient à monter ; mais ils furent encore repoussés avec perte. Cependant comme ils se rétablissoient bientôt, & que leurs ouvrages sous cet Angle & sous celui de *Weesp*, recevoient chaque jour un nouveau dégré d'accroissement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient sur le point d'être coupés, y fit passer secrettement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de mer eut commencé à souffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots sortirent de chaque Angle, soutenus par soixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui après une vigoureuse résistance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Javanois perdirent à cette occasion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente blessés, dont quatre moururent ensuite. Ils s'emparerent d'un grand nombre de piques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent qui diminua trop tôt, les empêcha de tirer, de cette sortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine se furent-ils retirés, que les ennemis reparurent, & firent des efforts extraordinaires pour arrêter les progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne cessât de tirer sur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu sous l'Angle de Bommel, où il ne fit pas de dommage considerable. Du côté de l'Angle de Weesp, les flammes consumerent un grand amas de

Leurs ouvrages sont brûlés.

Perte de part & d'autre.

(35) Ce sont des cordages faits de brou de noix de cocos, dont l'usage est assez connu aux Indes.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

bois qui continua de brûler jusqu'au soir ; mais une forte pluie qui survint, acheva ce que les Javanois n'avoient pû faire. Les deux nuits suivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirerent leur premier coup de canon le 20., après avoir passé un mois entier devant la Ville.

Mort du Gouverneur Général Coen.

Cette même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une longue maladie, qu'on n'avoit pas crue dangereuse, puisque le soir il s'étoit encore trouvé à table & paroissoit se porter assez bien. La perte de ce grand Homme fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laissoit dans les circonstances les plus critiques. Ses funérailles se firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occasion tout le canon qui pouvoit porter en même-tems sur les ennemis.

Jâques Specxs est établi à sa place.

Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jâques *Specxs* revêtu de la qualité de Conseiller des Indes, arriva de Hollande. Il trouva Batavia assiégée comme on vient de voir, par une Armée de cent vingt mille Javanois, & dans l'état où le Plan de cette Ville nous la représente. L'embarras d'une pareille situation ne l'empêcha pas d'en accepter provisionnellement le Commandement, qui lui fut déféré d'une commune voix.

Attaques ultérieures des ennemis.

Dans ces entrefaites, l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de son artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Ouest qu'à l'Ouest, neuf ou dix pieces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-quatre livres de balles, & les autres de moindre calibre, sans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui porterent sur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit personne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui essuyerent plusieurs décharges de quelques pieces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre blessés. A l'Est, les Javanois avoient deux ou trois grosses pieces & quelques petites qui tiroient sur le Château, & qui étoient assez bien addressées. La plûpart de cette artillerie leur avoit été autrefois donnée en présent par les Hollandois. Ils s'en servoient cependant avec peu de succès ; mais ils avoient l'art de masquer leurs pieces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Assiégés. La nuit du 29, ils tenterent de mettre le feu à l'Angle de Weesp, sous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matieres combustibles. En l'allumant, les ennemis jetterent de grands cris, mais ils furent aussi-tôt repoussés avec perte de cent quarante hommes.

La famine désole leur Camp.

On amenoit chaque jour dans la Ville des prisonniers, dont la maigreur & la débilité vérifioient les rapports. Ils disoient que l'Armée se trouvoit absolument dépourvue de vivres, & qu'il étoit impossible qu'elle tînt plus long-tems contre la misere & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer son artillerie. Un prisonnier qu'on fit le matin, confirma la chose ; ajoutant que l'Empereur avoit rappellé ses Troupes, & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou six jours. Cependant, quoique les motifs en parussent d'autant plus pressans qu'ils étoient très réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines espérances.

Sortie malheureuse des Assiégés.

Environ le même tems, les Assiégés firent une sortie sur les ouvrages des Ennemis, & leur ruinerent quelques batteries. Mais dix ou douze gre-

nades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui se préparoient à les jetter, en tuerent deux ou trois, & emporterent les bras & les mains à sept ou huit autres. On reconnut que c'étoit la faute de l'Ingénieur qui n'avoit pas bien pris ses mesures. Ce petit accident causa beaucoup de désordre parmi les Hollandois, qui se retirerent avec quelque perte, quoique de leur côté les Ennemis en eussent fait une bien plus considérable.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le *6*, les Assiégeans firent un feu continuel sur la Ville. Comme le nombre de leurs morts s'augmentoit chaque jour, ils s'aviserent de faire dans la Riviere, au-dessus de la Place, de doubles estacades pour y jetter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompissent: ce qui arriva en effet, & causa d'abord de grandes incommodités dans la Ville; mais les Hollandois creuserent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

Moyen singulier dont on se sert pour chasser l'ennemi.

La nuit du 20, les Ennemis firent une vive attaque contre la Ville; mais ils furent si bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils se retirerent pour aller environner, avec toutes leurs forces, la Redoute de *Maegdelin*, qui étoit à l'extrêmité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à seize hommes qui la défendirent courageusement, tant qu'ils eurent de la poudre & du plomb. Leur provision finie, ils eurent recours aux tuiles & aux pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient presque à bout, un des Soldats dit à ses Compagnons, qui ne savoient ce qu'il vouloit faire: *Attendez, mes amis, je vais dans le moment chasser d'ici tous ces chiens de Javanois.* Aussi-tôt courant aux lieux, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette sur les corps nus de ceux qui étoient les plus proches, & qui ne pouvant supporter cette puanteur se retirerent. Une partie de ses Compagnons, imitant son exemple, employa ce nouveau moyen de défense avec le même succès, tandis que le secours qui leur fut envoyé, de l'autre extrêmité de la Ville, acheva de mettre en déroute les Ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi! de ces chiens de Hollandois, qui se battent avec de la m.....* (35). On conçoit à peine, comment une quinzaine d'hommes avoient pû résister si long-tems à tant de forces, dans une Redoute si foible & si petite, que les Ennemis avoient même tenté de la renverser au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réussi.

L'Armée leve le Siege.

Le soir du premier Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des Ennemis, ce qui surprit extrêmement les Hollandois, ne sachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugerent à propos de ne faire aucun mouvement, & de se tenir simplement sur leurs gardes; mais le lendemain le Général Specxs ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les Ennemis avoient brûlé leur Camp, & qu'ils s'étoient retirés, laissant sept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & en files dans la plaine. Les uns avoient été décapités, & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté par la puanteur de ces cadavres, qu'on n'osoit approcher de ce lieu là. Voici ce qu'on raconte du sujet de cette Tragédie.

Exécution dans le Camp.

(36) Valentyn rapporte les propres termes en langage Javanois. Les voici: *Tsjeh andjing Hollanda jang bakalay dengan tahi.*

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Ce qu'on raconte de son sujet.

On dit que le Prince de Madure, ayant fait de grandes railleries du Général Boeraksa, & de tous les Princes qui avoient été obligés d'abandonner la Place l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eut été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de sa vie; & que dans la passion où étoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit cru devoir se servir de ce Prince, & l'engager à une entreprise qu'il se promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre, l'Empereur, à qui la plupart de l'Armée obéissoit, outré de recevoir ce second affront, avoit donc fait tuer le Prince de Madure, avec tous ceux qui étoient de son parti. Mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoute d'autres circonstances, qui, étant manifestement fausses, peuvent faire douter du reste.

Perte du Mataram.

Telle fut la fin de ce fameux Siége, qui coûta à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ses Troupes, dont on faisoit monter le nombre à cent ou cent vingt mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient si inférieurs aux Ennemis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonois & Mardicres, outre quelques blessés. Si ce Prince avoit échoué, pour la seconde fois, dans une entreprise qui paroissoit presque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crue possible. C'étoit d'avoir fait transporter, devant Batavia, sa grosse artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui regnent dans les environs. Il y fut occupé pendant près de quatre mois, & il y perdit quantité de bufles & de chariots, sans que tous ces obstacles fussent capables de lui faire renoncer à un dessein si téméraire.

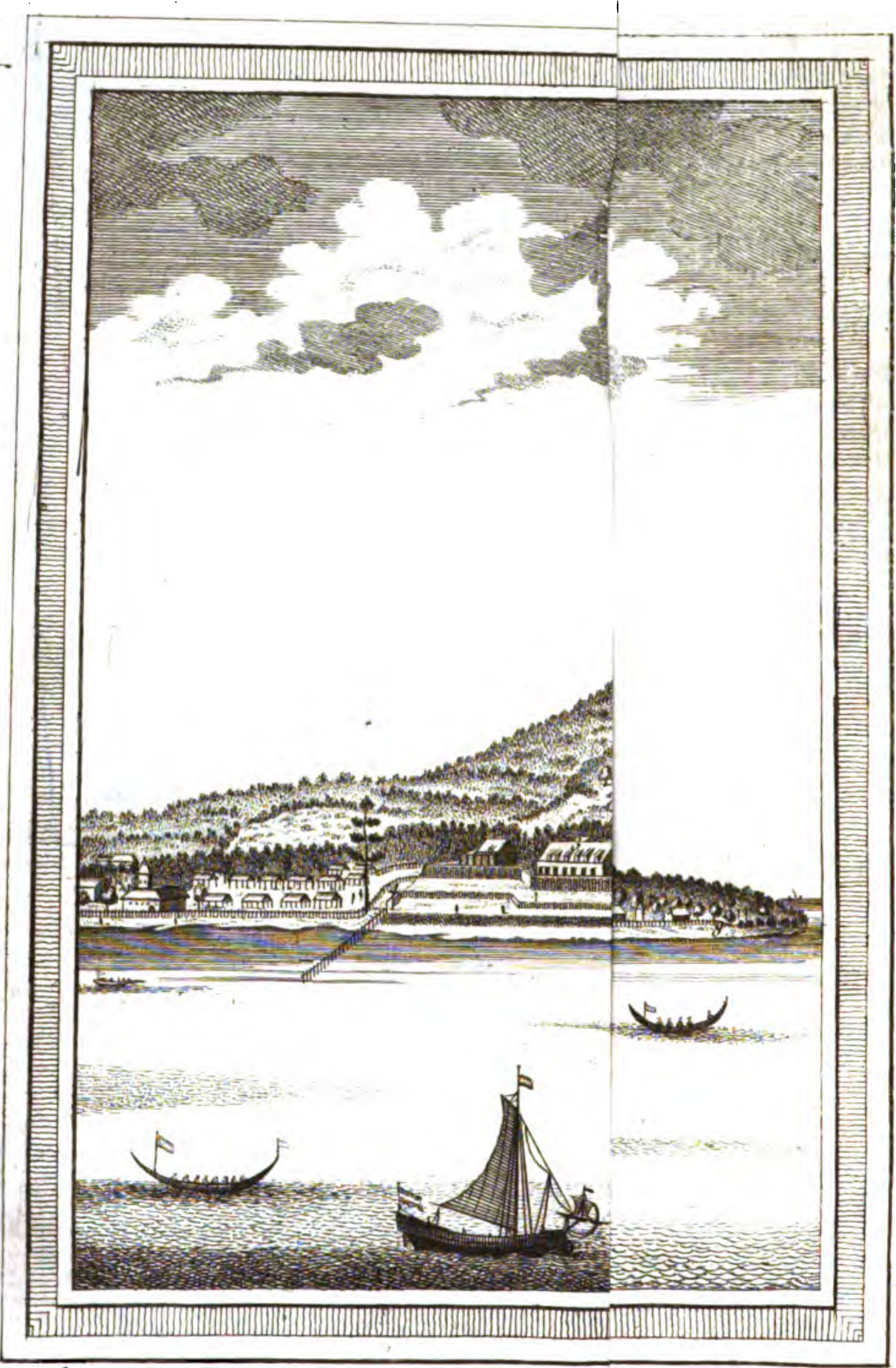
1631. Bruit d'un troisieme Siege.

Deux ans après, les Hollandais se crurent menacés d'un troisieme Siége de la part du Mataram, & pour le prévenir, ils envoyerent à Japara, une Flotte de huit Vaisseaux, sous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres suites. Enfin les mesures que les Hollandois continuerent de prendre pour pourvoir à leur sureté, firent abandonner à l'Empereur tous ses vastes projets sur Batavia; & quoiqu'il restât toujours leur ennemi, il se tint néanmoins tranquille jusqu'à sa mort, qui arriva en 1645. Ses successeurs n'ont pas été plus heureux que lui dans les guerres qu'ils ont eues avec les Hollandois. Mais ce sont des détails que nous renvoyons au Volume suivant (37).

(37) Valentyn IV. Part. pag. 82 & suiv.



YORK
AND



Suppl. au Tome VIII. N.° 4.

# SUPPLEMENT

## Pour la Description des Iles Moluques,

*Tiré du Tome XI de l'Edition Hollandoise.*

Les Etablissemens Hollandois ayant pû recevoir naturellement quelque illustration des Editeurs de la Haie, par la facilité qu'ils ont eue à se procurer de nouveaux Mémoires, & des éclaircissemens sur les premieres Relations, on ne fera pas difficulté d'emprunter d'eux ce qu'ils ont ajouté d'utile aux articles qui concernent cette Nation. Tels sont particulierement, celui des Iles comprises sous le nom de Moluques & celui de Batavia, pour lesquels on n'a gueres eu que les anciens Voyageurs à consulter; & qui se trouvent enrichis, dans l'Edition de Hollande, par quelques descriptions plus modernes. L'article des Moluques offre d'assez curieux détails sur l'Ile d'Amboine, sans autre défaut qu'un excès de longueur, auquel il est aisé de remédier. Il fournit aussi, sur notre Description générale (1), quelques remarques critiques qui ne sont pas sans utilité, & que la même raison nous fait adopter.

A l'occasion, par exemple, du Volcan de Ternate, observé en 1538 par Antoine Galvam (2), mais dont un Voyageur Hollandois ne pouvoit se persuader, en 1686, que le sommet pût jamais avoir été visité, les Editeurs Hollandois rapportent : » Que quelques mois après le départ de Graaf, » dont on a cité le témoignage sur ce point, un Lieutenant, nommé *Meindert de Roi*, accompagné de trois autres personnes & de cinq Esclaves, » entreprit néanmoins de monter jusqu'au sommet de la Montagne, & qu'il » y réussit. Mais ce ne fut pas sans des peines incroyables, & souvent même au péril de la vie. Il avoit tenté déja ce dessein plusieurs fois, de différens côtés, & s'étoit toujours trouvé arrêté par des obstacles invincibles. La derniere fois, il prit sa route au Nord-nord-Ouest; & ayant gagné, le second jour, un grand rocher, dont l'élévation surpassoit, de ce » côté-là, le bord extérieur de l'ouverture, il remarqua assez distinctement » les matieres embrâsées, qui, poussées du fond de la Caverne, s'attachent » de toutes parts à ses pans intérieurs, & sont quelquefois jettées avec impétuosité en dehors, où elles achevent de se consumer. Sa curiosité n'étant pas encore satisfaite, il suivit ce même rocher pour se mettre au-

Volcan de Ternate.

(1) Au Tome VIII de l'Ed. in-4°, p. 357.

(2) Page 361, suivant la remarque des Editeurs, on lit dans la Relation du second Voyage de Van Caerden, en 1608, les circonstances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effrayant spectacle. Ses flammes s'éleverent de nouveau en 1635, & environ l'année 1654, avec le même fracas; mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le Volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un si grand éloignement, que les traces en furent vues jusqu'à Amboine, & les exhalaisons qu'il poussoit infecterent tellement l'air, qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la Montagne a repris sa verdure, & le Volcan ne vomit plus de fumée.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» dessus du vent, &, tournant autour de l'ouverture, s'en approcha de si » près, que la fumée venant tout-à-coup à se dissiper, lui laissa voir à dé» couvert cet affreux gouffre, qui ne lui présenta qu'un brâsier ardent dans » ses diverses concavités. Ce fut à la seconde fois que de Roi s'étoit trans» porté au même endroit, pour y amener ceux de sa Compagnie, que la » frayeur avoit fait rester en arriere; car, dit-il, le bruit épouvantable qui » frappe l'oreille est tel, qu'on croiroit que c'est l'abîme immense du feu » éternel, & l'imagination doit suppléer ici au défaut de l'expression, qui » est trop foible pour en dépeindre toutes les horreurs.

» L'ouverture du Volcan est sur la croupe de la Montagne, qui se ter» mine à son bord, du côté du Nord. Trois Collines, dont l'une est à l'Ouest, » tirant vers le Nord, l'autre à l'Est, tirant vers le Sud, & la troisieme » au Sud, s'élevent au-dessus de ce bord, & sont toutes couvertes de Can» nacannas. C'est au Sud de la premiere de ces collines, que de Roi monta » avec sa Troupe. De l'endroit où il s'étoit avancé, on ne pouvoit pas dé» couvrir la colline méridionale; mais il croit que c'étoit la plus haute. » Le bord de l'ouverture offre une espece d'Amphithéâtre en rond, composé » de plusieurs étages, dont les trois premiers, comme les plus proches de » l'ouverture, ne sont qu'un amas de pierres brûlées, sans la moindre ver» dure; mais, en descendant, ce ne sont plus que de gros roseaux, à » travers desquels il est bien difficile de s'ouvrir un passage.

» De Roi rapporta plusieurs morceaux de cette matiere, que le Volcan » jette en abondance sur ses bords, dans le tems de ses irruptions. On y » en trouve de grosses pieces, parmi une multitude de petites, de diffé» rentes especes, toutes plattes. Une autre observation, qui prouve encore » mieux la mollesse de la matiere quand elle tombe, c'est qu'elle prend la » forme des objets qu'elle rencontre, & qui paroissent comme enduits de » pâte. De Roi eut lieu de s'en convaincre, en détachant plusieurs de ces » pieces, de dessus les pointes & les inégalités des rochers. Leur superfi» cie présente aussi une croûte verdâtre, pleine de crevasses, qui vraisem» blablement leur sont venues en se séchant; car celles qu'on voyoit alors » étoient entierement pétrifiées, spongieuses & noires en dedans, avec de » petites tâches blanches. De Roi fit présent de quelques-uns de ces mor» ceaux au Gouverneur Thim, en lui remettant une ample relation de son » expédition, dont nous avons tiré cet extrait : elle étoit dattée du 15 d'Oc» tobre. Douze jours après, on sentit à Ternate une violente secousse de » tremblement de terre, & le 10 de Mai de l'année suivante, il y tomba » une grande quantité de cendres. Mais, depuis, tout est resté fort tranquille » sur la Montagne «.

Il paroît peu important de remarquer avec les Editeurs, quelques noms de Forts & de Bastions, qui ne subsistent plus. Mais voici la description qu'ils donnent du Palais des Rois de Ternate.

Principal Palais du Roi de Ternate.

» Le Palais principal du Roi est dans un enclos d'arbres, où l'on entre par » une assez belle allée, de chaque côté de laquelle se voient deux Parterres » magnifiques, dont les compartimens de gazon, ou plantés d'arbrisseaux, » sont entretenus avec beaucoup de soin, & dans une extrême propreté. A gau» che en entrant, on trouve un Cabinet de plaisance, où le Roi a coutume de

» recevoir

» recevoir ceux qu'il ne veut pas conduire dans la Cour intérieure. Vis-à-vis, » il y a un quarré d'égale grandeur, & au côté droit, une porte qui mène » à un autre Cabinet de plaisance sur le rivage, où est la Galliote du Roi. » Le Palais, qui est bâti sur le roc, n'est que de bois, un peu blanchi en » dehors. On y monte par douze ou quatorze degrés de pierre. Le dedans » n'offre rien de plus remarquable qu'un petit Navire d'argent, qui pend » au milieu du plancher de l'appartement du Roi, quelques lustres, & quel- » ques autres pieces d'argenterie. Son trésor est renfermé dans une cave sou- » terraine. En 1692, il pouvoit avoir quatre à cinq cens mille réales en es- » peces, sans compter quelques quintaux d'or & d'argent mis en œuvre. » La Compagnie lui donne une garde de douze hommes, avec un Sergent » & un Caporal, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour » épier ses actions. Cette garde l'accompagne par-tout, excepté lorsqu'il se » rend au Château d'Orange. Aucun Hollandois ne peut entrer au Palais, » quand même le Roi l'en prieroit, à moins d'une permission expresse du » Gouverneur ou du Conseil, qui ne la refuse gueres, pourvû que la per- » sonne soit connue, ou que des raisons politiques ne s'y opposent pas. Ou- » tre ce Palais, le Roi a une Maison de Campagne, assez bien peinte, avec » un Jardin de plaisance, où il va se divertir souvent. C'est la plus agréable » promenade de toute l'Ile.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» Les forces des Hollandois de Ternate étant concentrées dans le Châ- » teau d'Orange, qui est plus que suffisant pour tenir en respect les Ha- » bitans de cette petite Ile, ils ont démoli tous les anciens Forts des Es- » pagnols.

Tidor.

» La forme de l'Ile de Tidor est presque la même que celle de Ter- » nate, dont elle n'est qu'environ à 3 quarts de lieue. La petite Ile de Mi- » tarra, nommée par les Hollandois Norwegue, les sépare. Elle est sous » la domination du Roi de Tidor, quoique la possession lui en soit con- » testée par le Roi de Ternate. Mais elle ne mérite pas d'autre description, » que la place qu'elle occupe sur la Carte.

» Au milieu du Détroit, qui sépare l'Ile de Motir de celles de Tidor, » est l'Ile Pottebaker, autrement nommmée *Pulo Cavali*, fort petite & de » peu d'importance.

Machian.

» De vingt-trois Bourgs ou Villages qu'on a représentés (à la page 372,) » dans l'Ile de Bachian, on n'en connoît plus que quatorze. Le nombre des » Habitans est aussi diminué depuis, par les tremblemens de terre dont cette » Ile a été affligée. En 1646, une terrible secousse entr'ouvrit la Montagne, » abîma plusieurs Villages, & fit périr quantité d'Habitans & de Bestiaux, qui » furent engloutis ou dévorés par les flammes qui sortoient de ce Volcan. On » en voit encore les ouvertures, qu'on appelle les ornieres de Bachian, parce- » qu'elles forment de larges fentes paralleles, qui descendent du haut en » bas de la Montagne. Le reste de l'Ile est fort montueux, & les Habitans » sont en tout semblables aux Ternatois, dont ils suivent aveuglément les » sentimens «.

Deux Iles dont Bachian est composé.

Remarquons avec les Editeurs, pour la page 363, que » sous le nom » de Bachian, on comprend deux Iles, à la portée du canon l'une de l'au-

Suppl. pour la Descript. des Iles Moluques.

» tre, *Ombachian* & *Labova* (3), dont chacune avoit autrefois son Roi » particulier. C'est à Labova que les Hollandois aborderent, pour la pre- » miere fois, en *1609*, sous la conduite du Vice-Amiral *Hoën*, qui après » avoir fait la paix avec les Bandanois, renouvellé les Traités d'Amboine, » & bâti le Fort de Willenstad, se rendit encore maître de celui que les Espa- » gnols avoient à Labova, auquel il donna le nom de Barnevelt. La Compagnie » Hollandoise y a toujours entretenu Garnison jusqu'à l'année *1696*, qu'elle » céda ce Fort au Roi de Bachian, y laissant néanmoins un Sergent avec six » Soldats, qui ont leur poste sur le derriere, dans une Loge séparée, pour » servir de garde à ce Prince, & pour observer toutes ses actions.

» L'Ile de Bachian, qui est au Sud de la Ligne, peut avoir environ vingt » lieues de tour. Le Roi, qui y regnoit avant l'arrivée des Hollandois, » avoit bien douze mille hommes sous ses ordres; mais, en 1707, on » compte qu'il en perdit plus de dix mille, tant par la petite vérole que » par d'autres disgraces. Sa puissance est encore déchue, depuis qu'il s'étoit » brouillé avec la Compagnie: il y a eu des tems, où il n'avoit pas plus » de deux cens hommes. Le titre de ce petit Prince est *Colano Madehe*, » qui signifie *Roi du bout*, parceque l'Ile de Bachian est la derniere des » Moluques, du Nord au Sud «.

Ancienne puissance du Roi de Ternate.

On a remarqué, à la page 363, pour relever l'idée des Moluques, que le seul Roi de Ternate a possédé jusqu'à soixante-douze Iles. Les Editeurs font monter ce nombre » à quatre-vingt-douze, toutes connues, disent-ils, » par leurs noms; sans compter encore une centaine de petites Iles, situées au- » tour de Bangay, & un grand nombre de celles qu'on range sous les Iles des » Tortues, non plus qu'une vingtaine de moindre Iles qu'on rencontre de » côté & d'autre dans ces Mers. Voici les noms des quatre-vingt-douze » Iles, que se trouvoient encore, en 1680, sous la domination du Roi de » Ternate «.

» *Mindanao*, sur laquelle il a droit pour une partie. *Sarangani*, & deux » autres de même nom. Les Iles de *Talaut*, au nombre de treize, mais » dont on ne compte ici que les six principales, qui sont *Lirong*, *Kabrou-* » *wang*, *Karkalang*, *Karkarottang*, *Noussa* & *Karrotta*. Ensuite viennent » celles de *Limpang*, de *Caboulousou*, de *Memanou*, de *Cabiou*, de *Cam-* » *bole*, de *Mohore* & de *Memomou*. La grande Ile *Sangir*, *Batou*, » *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Boukit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, *Batouin-* » *ko*, *Lavesang*, *Bellande*, *Bing*, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitou-* » *saha*, *Salangkere*, *Masape*, *Keama*, *Marouma*, *Sjauw*, *Makelehe*, *Bou-* » *giassou*, *Pondang*, *Labeang*, *Massare*, *Mahono*, *Pangasare* ou *Tagulan-* » *da*, *Roang*, *Passigi*, *Biaro*, *Banca*, *Talisse*, *Lembe*, *Ganga*, *May-in*, » *Piso*, & *Oud-Manado*; outre une grande partie de l'Ile *Celebes*, depuis » Manado jusqu'aux Golfes de Cajeli & de Tomini: les *Togias*, ou Iles » des Tortues, qui sont en grand nombre; *Belet*, *Bangay*, & une centaine

(3) Les Editeurs n'auroient pas mis ici, suivant leur usage, deux fautes d'impression sur le compte de M. l'Abbé Prevost, s'ils avoient jetté les yeux sur sa Carte, où ils trouveront *Labova*, & non Labocca, qui ne laisse pas d'être dans le texte. *Lambaco* est dans l'original.

» d'Iles qui en dépendent ; *Gape*, *Saboubou*, *Xoula*, *Taljabo*, *Xoula-Mangoli*, *Xoula-Besi*, *Halamahera* ou *Gilolo*, en grande partie ; *Ceram*, » aussi en partie ; *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Boano*, *Oma*, en » partie, de même qu'*Honimoa*, *Amboine*, ou la Côte de *Hitou*, *Solor*, » ou quelques Villages de cette Ile, *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyer*, *Pangasane*, *Majau*, *Taffouri*, *Gommon*, *Liesge-Matulla*, *Cajou*, *Gano*, *Coubi*, *Saketta*, *Ismola*, *Machian*, *Motir*, *Cavali*, *Mitarra* ou *Norwegue*, » *Ternate* & *Hieri*.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» Les Rois de Tidor possedent en partie les Iles des *Papous*, & sont maîtres d'une étendue considérable de Pays dans l'Ile de *Gilolo*, le long » des Côtes Orientales de *Maba*, de *Patani*, de *Weda* ; sans parler des » prétentions qu'ils forment sur quelques Villages de l'Ile de Ceram & sur » d'autres lieux.

» Les Iles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*, de *Magatapi*, de *Bilang-bilang*, de » *Gommono*, & toutes les petites Iles à trois ou quatre lieues à la ronde, » ont été autrefois de la dépendance du Roi de Bachian, qui a aussi des droits » sur quelques-unes des Iles des *Papous*, & sur neuf Villages dans celle de » *Ceram*, dont la possession lui fut accordée en 1708 par la Compagnie, » pourvu que les Habitans y consentissent ; mais ils n'ont jamais voulu reconnoître l'autorité de ce foible Prince.

» La Souveraineté de toutes les Iles & des autres lieux du ressort de Ternate, appartient aujourd'hui à la Compagnie Hollandoise, en vertu du » transport que le Roi *Amsterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. Le Roi » de Bachian lui a aussi vendu, en 1683, les petites Iles qu'il possédoit aux » environs pour la somme de huit cens réales «.

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de Bachian, sont expliquées fort au long, ajoutent les Editeurs, dans les Mémoires qu'ils font profession de suivre ; & l'Auteur entre, à cette occasion, dans divers détails, concernant les lieux, dont les Editeurs ont détaché seulement ce qui regarde la Géographie, & la connoissance de cette multitude d'Iles qu'on peut ranger sous le Gouvernement des Moluques, sans s'arrêter aux descriptions des deux grandes Iles de Mindanao & de Celebes, parcequ'elles se trouvent dans d'autres parties de ce Recueil. Ainsi, commençant au Sud de la premiere de ces Iles, & continuant de descendre vers le Midi, le long des Côtes Orientales de la seconde, à l'Ouest des Moluques, ils achevent leur course par Gilolo, qui est à l'Est de ces cinq Iles.

Iles du ressort des Moluques.

La premiere Ile Méridionale, qu'on trouve au Sud-Est de Mindanao, à six degrés de latitude Nord, est celle de *Sarangani*, ou *Carongan*, qui en est éloignée de quatorze à quinze lieues, & d'environ quatre-vingt-deux de Ternate. C'étoit anciennement la résidence du Roi de Bouwissang, qui l'est en même-tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui son séjour dans l'Ile de Sangir. Seist conseilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Espagnols ont souvent formé le dessein de s'établir à Sarangani, parceque c'est un excellent lieu de rafraichissement pour les Vaisseaux. L'Ile est au reste peu considérable : ses principales productions sont la Cire & le Caret. On prétend néanmoins qu'il se trouve de l'or dans

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

la Riviere ; mais la proximité du Sultan de Mindanao, qui exerce un pouvoir tyrannique sur la plupart des Iles circonvoisines, tient le Peuple dans une si grande sujettion, qu'il n'ose faire aucun Commerce avec les Etrangers. L'Ile entiere peut mettre sous les armes environ sept cens hommes ; & le nombre des Habitans est compté à près de trois mille. Entre cette Ile & celle de Sangir, on en rencontre deux autres, qui portent aussi le nom de Sarangani, outre plusieurs petites, dont quelques-unes ne sont proprement que des rochers.

Iles de Talaut.

(4) Les Iles de Talaut sont un peu plus à l'Est que Sarangani, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & soixante-dix de Ternate : ce qui s'entend de la plus méridionale, située sous le cinquieme degré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites ; les deux *Noussa*, *Karotta*, *Karkarottang*, *Karkalang*, *Lirong*, *Kabrouwang*, & six sans noms. Il n'y en a que six qui soient habitées ; encore sont-elles peu connues ; & l'on se met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes, qu'elles sont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers ; ce qui est assez surprenant. Les Habitans manqueroient même du nécessaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en passer, en vivant comme les Brutes, dont ils ne different gueres que par la figure. Leur principale nourriture se tire d'une plante sauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit est fort mal sain. Ils ont peu de riz, parce qu'ils ne savent ce que c'est que de cultiver les terres. On compte jusqu'à vingt & trente familles de ces Insulaires dans une même Maison. Leur caractere n'est pas féroce, quoiqu'ils soient d'une grande simplicité. Chaque Ile a son idiome, & un Démon particulier auquel elle est consacrée. Les Habitans de Kabrouwang, la plus Méridionale de ces Iles, se disent cependant Chrétiens ; mais ils ne le sont au plus que de nom. On y trouve deux Villages & quelques Maisons autour de l'Ile, qui dépend du Roi de Sjauw, & qui peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de *Taboucan*, de *Tarouna* & de *Mangenitou*, qui font leur résidence à Sangir, & celui de *Tagulanda*, dont le séjour est à Pangasare, partagent entr'eux les Iles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pulortang*, & de Noussa ou *Nounoussa*. La premiere a cinq lieues de long, sur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la seconde, qui est la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur, du Nord Ouest à l'Est, est de sept lieues, & l'on en compte huit de cette Pointe à celle du Sud-Ouest. Dans sa plus grande largeur, de l'Ouest à l'Est, où l'on voit de fort hautes Montagnes, elle a environ quatre lieues ; mais elle va toujours en retrécissant vers ses bouts : Noussa, qui est la derniere de ces deux Iles au Nord-Est, a une demie lieues de long, sur autant de large, & contient seulement trois Villages. Le nombre des Habitans de ces six Iles monte à huit mille, dont deux mille six cens capables de porter les armes.

Iles de Lalouga, & leur découverte.

Ne quittons pas les Iles de Talaut, sans dire un mot de celles de Lalouga, quoiqu'on n'en connoisse ni le nombre, ni les propriétés, ni même la situation. Des hommes sauvages, d'une figure étrange, ayant été poussés vers les Iles de Talaut, & delà transportés à Ternate, firent naître aux

(4) Après avoir fait profession d'emprunter tous ces Supplémens des Editeurs Hollandois, on croit pouvoir cesser d'y mettre des guillemets.

Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commissaire, nommé David Haack, le découvrit en 1694, sans en rappporter d'autres éclaircissemens. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en Langue Malaye, furent renvoyés dans leur Patrie: mais un de leurs Conducteurs s'étant obstiné à se rendre à terre avec eux, contre le conseil des autres, ne fut pas plutôt descendu sur le rivage, que les Habitans le mirent en pieces, & le mangerent à la vue de ses Compagnons.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Iles de Sangir.

Au Sud des Iles de Talaut est la grande Ile de Sangir, qui s'étend depuis le quatrieme jusqu'au troisieme degré de Latitude. Entre sa Pointe Septentrionale & les Iles de Talaut, qui en sont éloignées de dix-huit lieues, on en passe sept autres, connues sous les noms de *Cabiou*, *Mohore*, *Memanou*, *Cambole*, *Memounou*, *Caboulousou* & *Limpang*, petites Iles qui n'ont rien de remarquable, si ce n'est que les Insulaires s'en servent pour y relâcher & y attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance; car outre qu'ils sont mauvais Mariniers, ils se persuadent qu'ils seroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de se rendre à l'une ou l'autre de ces Iles, sur-tout à Caboulousou, qu'ils regardent comme un lieu saint, pour y offrir leurs Sacrifices, soit au Démon, qu'ils craignent beaucoup, soit à quelque autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce Culte a dû insensiblement s'établir sur la Coutume, dont on s'est d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Ile, & de s'y arrêter jusqu'à ce que le danger soit passé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parceque la Mer étant ici fort orageuse au moindre vent, leurs chetifs Bâtimens courroient trop de risque en s'y exposant sans cette précaution.

A l'Est de Sangir on a les Iles *Batou*, *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Boukit*, *Beeng*, *Tomare*, *Torrang*, *Batouinko*, *Lavesang*, *Bing* & *Bellande*. Au Sud-Ouest, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitousaba*, *Salengkere*, *Babondeke*, *Masape*, *Keama* & *Marouma*; en tout vingt-huit Iles, outre dix-huit sans noms, tant grandes que petites, parmi lesquelles il s'en trouve qui sont assez considerables.

*Sangir*, qu'on nomme aussi Sangi, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais sa largeur est fort inégale. Au bout Septentrional elle est de cinq lieues; ailleurs, tantôt de trois, tantôt de deux, & dans quelques endroits, seulement d'une lieue & demi. Cette Ile étoit autrefois soumise à deux Rois; mais vers les années 1670 & 1680, on en a vu jusqu'à huit, qui usurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils se trouvent réduits à quatre, qui sont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*, de *Taboucan* & de *Mangenitou*, sans compter un cinquieme, qui est celui de *Tamaco*, mais qui releve du Roi de Sjauw, autre Ile voisine. Leurs Etats n'offrent qu'une description assez seche de Bourgs & de Villages, dispersés autour de l'Ile. Ils peuvent mettre ensemble environ quatre mille hommes sous les armes; & le nombre des Habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils sont tous profession du Christianisme, à l'exception des Sujets du Roi de Candahar, qui sont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar est à l'Ouest de la Pointe septentrionale de l'Ile. On trouve ensuite les Royaumes de Tarouna, de Mangenitou & de Tamaco. A l'Est est Taboucan, où les Hollandois ont une Loge. La Rade

Suppl. pour la Descript. des Iles Moluques.

n'y est pas si bonne qu'à Tarouna ; c'est là que les Vaisseaux vont ordinairement mouiller dans une Anse profonde, entre ce Bourg & celui de Mangenitou. La Compagnie tenoit autrefois ici une Garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent ; mais elle en a été retirée, après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a souvent causé de l'inquiétude aux Hollandois par ses intelligences secretes avec les Espagnols des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Ile. Ces Roitelets de Sangir sont toujours en différend les uns avec les autres, & donnent beaucoup d'embarras aux Commissaires, qui vont chaque année faire la visite des Quartiers Septentrionaux.

Volcan de Sangir & ses ravages.

L'Ile produit une abondance de Sagu & de Noix de cocos. Le terrein en est assez plat du côté de l'Est ; mais l'Ouest est rempli de Montagnes. On y découvre celle d'Abou qui est d'une hauteur prodigieuse, & du sommet de laquelle il sort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan fit périr, en 1711, le Roi de Candahar avec tous ses Sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille trente, y compris Femmes & Enfans. Il n'étoit resté qu'une petite Négrerie, nommée Talawit, située au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent soixante Hommes. Ces heureux Rechappés de la destruction de leur Patrie trouverent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré tenant un de ses Enfans entre ses bras. A Calongan, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance du Roi de Tarouna, il étoit mort soixante-dix personnes, sans compter les blessés. Le reste avoit pris la fuite vers Tarouna, où le désastre n'étoit pas moins grand, puisque plus de quatre cens Habitans y avoient perdu la vie. Ces Infortunés furent contraints de chercher leur salut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit tombé quelques pierres, mais sans y causer de dommage considérable. Du côté de l'Est, les Négreries de de Brae & de Matane, avoient perdu au-delà de deux cens soixante personnes. Les autres Habitans de cette Côte vinrent se refugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fût pas fort en sureté, y ayant eu une trentaine de Morts dans les Jardins les plus exposés ; & si le vent, qui étoit d'abord Nord-Ouest n'eut tourné au Nord, & porté les matieres embrasées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être aussi entierement abîmée. Le troisieme jour, la Montagne ayant cessé de jetter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoise de Taboucan envoya un Soldat, avec quelques Insulaires, pour visiter les Négreries de l'Ouest, & s'assurer de la vérité des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces tristes nouvelles. Le chemin, par où ils passerent, étoit jonché de morts. Ils en compterent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, & dont les corps étoient encore entiers. On voyoit l'eau bouillonner sur le rivage, & plusieurs Habitans montroient leurs piés qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas resté debout une seule Maison, grande ni petite. Tout, jusqu'aux arbres, avoit été renversé ou consumé, tant par l'orage & les secousses de tremblement de Terre, dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres, que le Volcan poussoit du fond de ses entrailles, avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouverent une petite Fille d'environ dix huit

mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur surprise fut extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à sa maniere. Ils l'emporterent à Taboucan, & la mirent auprès d'un de ses Parens, dont elle fut reconnue. Selon toute apparence, elle avoit vécu dans cet état depuis trois jours.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Ile de Sjauw. Son Volcan.

Quand on a passé les petites Iles méridionales de Sangir, qui sont toutes désertes, on vient à celle de Sjauw, située à quarante lieues de Ternate, sous deux dégrés & demi de Latitude septentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme est à peu près la même que celle de l'Ile de Ternate. Le terrein en est fort élevé, & il y a aussi un Volcan qui brûle toujours. On en voit souvent sortir de l'eau, des cendres & de grosses pierres, qui sont la plupart rondes comme des boulets. Il n'y a presque point de jour qu'on n'y remarque quelque chose de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'est plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712 cette Montagne, s'étant fendue, parut toute en feu; & le coup en fut entendu jusqu'à Ternate. On y trouve de fort bon soufre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Ile, l'un à l'Est, & les trois autres à l'Ouest, dans chacun desquels les Hollandois ont une Ecole. On y comptoit, en 1705, trois mille trois cens Habitans, dont mille soixante-dix étoient en état de porter les armes. Le Pays est pauvre, & ne produit que des Noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autres Poissons, les Insulaires sechent des Requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce soit une mauvaise nourriture. Le Roi vit lui-même dans une grande indigence. Cette Ile a été autrefois sous la puissance des Espagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître, en 1677, avec le secours des Hollandois, en fit cession à la Compagnie. Le Fort Esgnol fut pourvu de six pieces de canon, & l'on y laissa douze Hommes en garnison. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Est, qu'ils nommerent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poser la premiere pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix Soldats qui a été retirée depuis.

Autres Iles.

A l'Est de Sjauw, on trouve encore les Iles de *Bougiassou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Massare* & de *Mahono*, qui forment sur un demi cercle une Baie spacieuse du Sud au Nord, au-devant de la Côte orientale de Sjauw, où les Vaisseaux sont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Ouest de Sjauw est l'Ile de Makelehe, dans la distance d'environ trois lieues en mer. Elle en a deux de circuit; mais on n'y sauroit aborder qu'à son côté Occidental. On voit, au milieu de l'Ile, un Lac d'eau douce, autour duquel les terres s'élevent un peu en talus sur un bord des plus charmans, tout planté de Cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du Bétail, dont il fait, de tems en tems, quelque présent aux Hollandois.

Ile Pangasare.

Au Sud de Sjauw est l'Ile *Pangasare*, située un peu au delà du deuxieme dégré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle aussi *Tagulanda*, du nom de son principal Bourg, où le Roi de l'Ile fait sa résidence. Il y a encore un autre Bourg éloigné de trois lieues du premier, sans compter plusieurs petites Habitations dispersées le long du rivage. En 1705, le nombre des Insulaires montoit à mille neuf cens dix, dont seulement six cens pouvoient porter les armes. Ces Peuples sont des

Suppl. pour la Descript. des Iles Moluques.

plus dévoués aux Hollandois. Ils ont souvent demandé la permission de pouvoir se transplanter à Amboine ou ailleurs; mais on leur donnoit une Garde pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Ile n'est pas de trop bon rapport. Elle produit néanmoins quantité de Noix de cocos. Il y a deux Ecoles à Tagulanda. Le Roi est fort zelé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ses Sujets les porte à suivre son exemple. Ce sont d'excellens Mariniers, toujours prêts à s'exposer généreusement, avec autant de bravoure que de prudence, pour sauver les Bâtimens qu'ils voient en danger; en quoi ils sont bien differens des Habitans de la plûpart des autres Iles. Au besoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir, aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite Flotte de vingt-cinq Corracores, armés de mille deux cens cinquante Hommes. Ce sont de méchans Soldats pour l'attaque; mais ils sont admirables quand il s'agit de faire des courses sur les Ennemis, dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les Pangasarois étoient de grands Pirates; mais, peu à peu, les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

Autres Iles.

A l'Ouest de Pangasare sont deux petites Iles nommées *Roang* & *Passigi*; la premiere est assez haute, l'autre est basse & le terrein plat. Un grand Banc de rochers s'étend de cette derniere vers l'Est; mais il n'empêche pas qu'on ne puisse passer aisément entre les deux Iles. Plus loin au Sud, on trouve celle de *Biaro*, qui est composée de plusieurs petites Iles séparées, toutes désertes, de même que celles qu'on rencontre delà jusqu'à la Côte de Celebes. *Talisse*, située un peu plus à l'Ouest que Banca. *Ganga*, *Mayin* & *Piso*, nommées aussi les trois Iles *Wassi*, ou les Iles de Fer, sont au Sud-Ouest de Talisse, sur la Côte de Celebes. Elles ont, au Sud, la petite Ile *Oud-Manado*, & deux autres sans noms. A l'Est de la Pointe Septentrionale de Celebes, on a encore l'Ile *Lembe*, de forme longue & étroite. Elle donne son nom au Détroit qui la sépare de la Côte Orientale de Celebes, & qui est resserré par un Banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaisseaux ne laissent pas d'y passer en toute saison. Cette Ile, ainsi que celles de *Tajom*, de *Datahans* & plusieurs autres, dispersées dans les environs, ne sont remarquables que par leurs beaux Bois d'Ebene. On y trouve aussi quantité de ces nids d'Oiseaux, qui font un manger des plus délicieux des Indes.

Fort Hollandois au Nord de Celebes.

Ce seroit ici le lieu de parler de la partie Septentrionale de Celebes, qui est du ressort de Ternate : mais nous ne voulons point anticiper sur la description particuliere de cette Ile, qu'on donnera dans la suite. Il suffit de dire que les Hollandois ont à Manado une Forteresse, nommée *Amsterdam*, qui est le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient constamment une Garnison de trente Hommes sous les ordres d'un Chef qui est quelquefois militaire, mais le plus souvent sous-Marchand, parceque le Commerce qui se fait en cet endroit est assez considerable.

Iles des Tortues.

En suivant la Côte Orientale de Celebes, on trouve, au Sud de la Ligne, un grand nombre d'Iles connues sous le nom de *Togias*, ou Iles des *Tortues*, qui sont toutes désertes, à l'exception de deux, la *grande Togia* & *Belet*,

Iles de Bangay.

chacune desquelles est gouvernée par un Roi particulier. Les Iles *Bangay*, *Gape*,

*Gape*, *Saboubou*, dont les Habitans ont été transportés sur la Côte de Celebes, en ont plus de cent autres petites, au Nord de celles de *Xoula* & au Sud de *Bangay*. On les comprend ordinairement sous ce dernier nom. Elles causent beaucoup d'embarras aux Mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre deux, & qui sont encore peu connus. Pulo Sagu, qui est la plus méridionale de ces Iles, fournit de bonne eau & du Sagu en abondance.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Iles de Xoula.

A l'Est des Iles de Bangay sont celles de Xoula, au nombre de trois; *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli* ou *Sapelulle*, & *Xoula-Besi*. On compte, dans la premiere, huit Villages & quelques Habitations dispersées. Le caractere des Insulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils sont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les Hommes ne s'embarrassent que de boire & de manger, tiennent leurs Femmes dans un dur esclavage, & ce sont elles qui font tout l'ouvrage, tant aux champs qu'à la maison. L'Ile produit beaucoup de Sagu. Elle a une bonne Baie du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri de toutes sortes de vents. La seconde de ces deux Iles en comprend trois, presque contigües, dont deux seulement sont habitées. Elle est au Nord de la premiere, & séparée par un petit Détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes, qui a précisément la figure d'un homme. Les Insulaires, qui passent auprès, ont coutume de lui jetter quelques fruits en offrande, pour se concilier ses faveurs. Xoula-Besi, située à l'Ouest de Taljabo, est la plus peuplée de ces trois Iles. Elle a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une Garde de quelques Soldats sous les ordres d'un Sergent, cette Ile étant restée dans la possession de la Compagnie. Au Sud-Est de Taljabo, on trouve l'Ile *Gommon*, qui a une belle Riviere; & à l'Est, une autre petite Ile, nommé *Liessje-Matulla*, peu considérable. Ces Iles sont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos, & de bois d'ébene bâtard, d'une espece très estimée.

Iles aux environs de Bachian

On a encore, aux environs de Bachian, la grande Ile Oubi, que le Roi de Bachian a vendue à la Compagnie, avec toutes les autres petites Iles situées dans l'espace de trois lieues à la ronde. Les principales sont *Oubi Latou*, *Magatapi*, *Bilang-bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi est remplie de Montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une Garnison de vingt-quatre Soldalts; mais on en a fait, depuis, une simple Redoute, qui n'est gardée que par deux hommes. Plus loin à l'Est, sont les Iles de *Gano*, de *Coubi*, & quelques autres sans noms. Delà vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Iles *Saketta* & *Ismola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Détroit qu'on nomme *Détroit de Patience*.

Ile de Gilolo.

Gilolo est une grande Ile, qui s'étend à deux degrés au Nord & à un Degré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingts lieues en longueur, mais sa largeur est fort inégale. On la divise en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de Moro, l'autre à l'Est vers le Pays des Papous, & la troisieme au Sud. La partie occidentale de l'Ile, qui est appellée *Batochina*, fait face à toutes les autres Iles Moluques, qui ne sont éloignées que de six à sept lieues. Les Ter-

SUPPL. POUR LA DESCRPT. DES ILES MOLUQUES.

natois lui donnent le nom de *Halamahera*, qui signifie Terre-ferme, parcequ'ils ont ignoré long-tems que ce fût une Ile. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les désignoit sous le titre de *Gicoma Colano*, c'est-à-dire Roi du Golfe, parcequ'ils faisoient leur résidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, sur la Côte de Batochina. Toute cette partie septentrionale est aujourd'hui sous la domination du Roi de Ternate, mais les guerres en ont presqu'entierement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'est pas la moins considérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de Maba, de Patani & de Weda. Ces deux Princes possedent en commun l'Ile de Moroay, située au Nord de Gilolo. Ils se disputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette derniere Ile, dont il est inutile de parler, la Compagnie Hollandoise devant toujours être considérée, ajoutent les Editeurs, non-seulement comme l'Arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vassaux, particulierement les Rois de Ternate, quoique les plus puissans.

Forts Espagnols.

Les Espagnols ont eu autrefois plusieurs Forteresses dans cette Ile. *Sabougo*, qu'ils enleverent aux Hollandois en 1611, avoit quatre Bastions & une Demie-lune à l'entrée de la Riviere. Ce Fort étoit bien pourvu de gros canon. La Garnison étoit de six Castillans & de cinquante Pampangres. Un second Fort, qu'ils prirent de même sur les Hollandois, se nommoit Gilolo, & l'on y tenoit cinquante à soixante Espagnols. Ces deux Forts étoient sur la Côte occidental de l'Ile, à sept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, situé au bord d'une petite Riviere, & environné de murailles, avec un Bastion défendu par deux pieces de canon. Sa Garnison ne consistoit qu'en un petit nombre d'Espagnols, & en quarante Insulaires de Tidor. Ils avoient encore sur la Côte de Moro, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les Garnisons étoient formées par quarante-cinq Espagnols, & par un grand nombre de Naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Espagnols ont abandonné toutes ces Places, dans le tems qu'ils quitterent Ternate pour se retirer aux Manilles.

Fort Hollandois.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à Gammacanorre, à la priere des Habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette Place en 1616. On ne parle point d'un autre Poste, de moindre importance, nommé Bobane, qu'ils ont également abandonné, parcequ'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit lieu fortifié, à Toseho, sur la même Côte, où est le bois de Pinang de la Compagnie. L'Areca, qu'on en tire, passe pour le meilleur de toutes ces Contrées. L'Ile fournit aussi beaucoup de Sagu, mais elle est peu renommée pour ses autres productions. On n'en connoît guere l'intérieur, qui est rempli de Déserts & de Montagnes.

Volcan de Gammacanorre.

A Gammacanorre, où les Hollandois ont eu leur établissement, il y a une haute Montagnes, qui, en 1673, sauta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eut d'abord un grand tremblement de Terre, qui renversa les Villages d'alentour, où plusieurs milliers de personnes furent ensévelies sous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air

étoit tellement obscurci, à une distance d'environ treize milles, qu'à peine pouvoit-on discerner les objets près de soi. Toutes les Iles voisines, à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pié de cendre. La quantité qui en tomboit, arrêtoit les Vaisseaux en pleine Mer, & les empêchoit de se servir de leurs voiles. La Mer, qui étoit fort haute, inonda le plat Pays, & força, tant les Hommes que les Animaux, à chercher leur salut sur les hauteurs. Anciennement, il y a aussi eu un Volcan dans l'Ile de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'est-là tout ce qu'on sait de remarquable de cette grande Ile. On en compte une quarantaine de petites, dispersées de côté & d'autre le long de ses Côtes.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Ile de Morotay.

A l'Ouest de Ternate, dans la distance d'environ onze lieues, on a encore les Iles de *Majauw* ou *Meau*, & *Taffouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'est dans la premiere de ces Iles, que le Roi de Ternate faisoit construire ses Caracores, & préparer toutes choses pour leur armement. L'autre Ile a une bonne Baie, du côté du Nord. Les Espagnols y avoient un Fort, sur une Montagne escarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1695. La petite Ile *Hieri* est au Nord, proche de Ternate.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

A ce Supplément pour la Description générale des Moluques, on peut joindre ce que les mêmes Editeurs ont ajouté sous le titre d'Eclaircissemens aux observations de M. l'Abbé Prevost, (page 358,) sur les mœurs & les usages des Moluques. *Valentyn*, qu'ils croient pouvoir citer avec confiance, ne trouve pas, aux Habitans ds ces Iles, la moindre ressemblance avec les Chinois, dont quelques-uns prétendent les faire descendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverses Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian, se disent sortis d'un même Dragon, mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les loix, qui permettent la pluralité des Femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes, & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la premiere Femme du Roi ne donne aucune prérogative à ses Enfans, qui sont en tout égaux à ceux des autres Femmes & mêmes des Concubines. D'ailleurs le droit de succession passe aux Collateraux, & non aux Descendans en ligne directe. La Couronne n'en est pas moins élective; & l'on choisit, parmi ces Collateraux, celui qu'on juge à propos, sans égard à la primogeniture. On préfere ordinairement les Enfans dont les Meres sont de la plus illustre naissance. S'il y a des exemples contraires, c'est la violence qui a enfreint ces loix. Le titre de *Djouw Poutri*, signifie simplement Madame la Princesse. Sur quoi il est à remarquer, que de toutes les Femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie Hollandoise reconnoisse comme Reine, & à qui elle fasse rendre des honneurs. On ne trouve rien, dans les Relations Hollandoises, qui ait rapport à la fonction particuliere de ces Ministres publics, dont on parle au premier article sur le témoignage d'Argensola, quoique la chasteté ne soit pas la vertu des Ternatois. Un homme, qui n'auroit pas une Maîtresse particuliere, ne seroit pas estimé, & passeroit pour un Rustre qui ne sait pas son monde. Les Hollandois ne sont gueres plus scrupuleux, sur ce point, que les Insulaires. On voit peu de gens, à Ternate, qui ne tiennent une Fille en chambre, & ce désordre est porté si loin, que ceux même qui devroient par état l'em-

Eclaircissemens sur les Mœurs et usages des Moluques.

pêcher, font fouvent les premiers qui en donnent l'exemple.

Il n'y a pas de Pays au monde, où les Femmes emploient plus d'art pour féduire les hommes. Peu capables d'infpirer de l'amour par leurs attraits naturels, elles les relevent par des graces empruntées de leur habillement, de leurs manieres, de leurs minauderies & de leurs danfes lafcives. On en a même entendu, qui fe vantoient de pouvoir, en tournant une fleur d'or qu'elles portoient dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'Homme le plus indifférent à fervir leur paffion. On parle beaucoup auffi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poifons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs Amans dans un *Pinang*, ou de quelqu'autre façon, lorfqu'elles s'en voient abandonnées. S'ils reviennent, elles favent les guérir; mais s'ils partent, le poifon produit tôt ou tard fon effet. Ceux qui en font atteints tombent dans une efpece de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur caufe enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puiffent y attacher la vertu de fe faire aimer; ou du moins, il ajoute qu'il n'en a jamais vu l'expérience.

Habillement du Roi de Ternate.

Pour donner une idée plus jufte (5) de l'habillement des Infulaires de Ternate, les Editeurs Hollandois commencent par celui du Roi, qui fert communément de modele à la plupart de fes Courtifans. Ce Prince eft vêtu à l'Hollandoife, mais ajufté d'une maniere fi bizarre, qu'on le prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte, tantôt un Turban, tantôt un large bandeau, ouvert par le haut, & orné de plumes blanches fur le derriere, en forme de Couronne, avec des boucles de perles & de diamans, d'efpace en efpace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichi de pierres précieufes. Son habit eft de velours, verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus fouvent à boutons d'or, avec de larges galons de même. Sur cet habit, il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'eft que pour les grands jours; autrement, le cris eft fon arme familiere. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture, avec une chainette de diamans, furmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chauffure eft une efpece de petites bottines de drap rouge, avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il fe fert de fouliers comme les Hollandois.

Habillemens des Hommes.

Les autres Infulaires vont légerement vêtus, à caufe de la chaleur du climat, la plupart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de cotton affez large, ouvert par devant, & qui leur va jufqu'aux genoux. Quelques-uns l'ont de *Chits*, ou d'autre fine étoffe de foie. Ils portent des hauts de chauffes de cotton, & n'ont, ni chapeau, ni manteau, ni bas, ni fouliers. Leur habillement de tête eft un *Boulan-boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de foie, & quelquefois un fimple bourrelet blanc. L'ufage du Diftar, qui eft un beau Turban, eft moins commun: il n'appartient qu'aux Princes, & aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houpes d'or & d'argent. La plupart vont piés nuds. Les principaux fe fervent de fandales de bois, qu'ils nomment Cheripous, & qui ont un petit

(5) *Plus jufte*, c'eft-à-dire apparemment, plus conforme à l'ufage préfent; car il peut avoir changé depuis l'établiffement des Hollandois.

bouton rond, passé entre les deux premiers doigts du pié; mais il ne leur est pas permis de porter ces sandales en présence du Roi.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MOEURS ET USAGES DES MOLUQUES.

Habillemens des Femmes, & leur figure.

L'habillement des Femmes du commun differe peu de celui des Javanoises, & ne consiste qu'en un morceau de toile de cotton, dont elles s'enveloppent le corps, depuis la ceinture en bas, sans s'embarrasser de se couvrir le sein; d'autant moins que cet état favorise leur incontinence. Les Femmes d'une certaine qualité affectent, sur ce point, un peu plus de modestie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze si fine & si claire, que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantage, surtout dans leurs danses, qu'elles exécutent avec beaucoup de grace & d'adresse. Elles sont passionnées pour ce divertissement, qui leur procure l'occasion de se faire voir; parcequ'il est rare qu'elles se montrent dans les rues. Lorsqu'elles paroissent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas souvent, elles sont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre les mouchoirs brodés, est le *Salindang*, espece d'écharpe plissée, d'une belle étoffe de soie, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur descend de l'épaule gauche jusqu'à la ceinture, & qu'elles étalent sur leurs genoux lorsqu'elles sont assises. Les plus considérables, à l'imitation des Femmes Mestices, portent une sorte de Badjous, ou de demie chemise de gaze blanche, par-dessus une *Chiole*, ou Camisole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles se servent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre semble lui prêter de nouveaux agrémens. Pour leurs robbes, elles emploient des morceaux de diverses étoffes de soie, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'enveloppent deux ou trois fois autour d'un *Tapi*, ou petit habit de dessous, qui les serre si fort sur le derriere, que pour la forme du corps, c'est comme si on les voyoit nues; ce qui paroît d'abord assez étrange; mais on s'y accoutume avec le tems. On ne leur voit point de pendans d'oreilles, ni de colliers de diamans, de perles ou d'autres pierreries, si l'on excepte la Famille Royale & quelques Dames de la premiere qualité, qui ont de belles bagues & des poinçons de tête, faits en forme de grandes roses, de diamans ou de rubis, à la place desquels d'autres se servent de fleurs d'or artistement travaillées, pour nouer leurs cheveux sur le derriere de la tête. On ne parlera point ici de leurs brasselets, & de leurs pendans d'oreilles d'or, qui leur sont communs avec d'autres Femmes de l'Orient. Celles qui sont de basse condition vont piés nus; mais pour peu qu'elles soient distinguées, elles portent des pantoufles, comme les Mestices; & quelques-unes même des bas de soie de différentes couleurs, quoique la rouge soit la plus estimée & la plus ordinaire.

Les Femmes des Ternatois sont bazanées comme les Hommes. A la couleur près, elles ont le visage agréable, l'air doux & caressant, les manieres polies & engageantes. Elles ont un soin particulier de leurs dents, qui sont, ou blanches, ou d'un noir luisant, & toujours extrêmement propres.

Vie oisive des Hommes.

Ce sont les Femmes qui travaillent dans ce Pays. Les Hommes menent une vie fort fainéante. Il y en a très peu qui veuillent s'appliquer aux Arts ou aux Sciences. Quand ils ont le nécessaire, ils ne cherchent pas le super-

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

ſſu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, eſſuyer tant de fatigues & s'expoſer à tant de dangers, ſouvent pour ſatisfaire une chimere, qui eſt leur ambition. Les choſes vont tout autrement à Ternate. Chacun y eſt l'Architecte de ſa propre Maiſon; chacun fait ſes habits, ſe creuſe un Canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du Poiſſon dans la Mer, ou va chaſſer, dans les Bois, le Gibier dont il a beſoin pour ſa nourriture.

Leurs maiſons & leurs ameublemens.

Leurs Maiſons ne ſont faites que de branches de Sagu, ou de Bambous fendus, qu'ils crépiſſent de fumier & de chaux. Il eſt rare d'en trouver quelques-unes qui ſoient conſtruites de bois. Pour couverture, il ſe ſervent d'*Atap*, ou de feuilles de Cocotiers jointes enſemble. Leurs fenêtres ſont de roſeaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parceque n'ayant pas grand-choſe à perdre, ils craignent peu les Voleurs. D'ailleurs s'ils ont quelque argent, ils l'enfouiſſent en terre. Mais la plupart ſont pauvres, ſur-tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des Clous de girofle, qui étoit autrefois la ſource principale de leurs richeſſes. La paſſion pour les meubles ne les domine pas: ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs, de chaiſes, & le plus ſouvent même de lits. Ils ſe couchent deſſus pour dormir, s'enveloppent le corps d'un drap, & repoſent leur tête ſur le coude. Les plus diſtingués ont une eſpece de Canapé, avec un petit matelas. Ils n'ont, ni coffres, ni armoires; & pour ſerrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne ſe ſervent que de gros roſeaux enfumés. Les feuilles du *Piſang* ſont à la fois leurs aſſiettes, leurs nappes & leurs ſerviettes. Leur Batterie de Cuiſine ſe réduit à quelques méchans couperets, quelques pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y ſubſtituent-ils les coques de noix de Cocos, ou les Bambous; ajoutez-y une hache rouillée, pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques inſtrumens pour préparer le Sagu; c'eſt tout ce qui compoſe leur ménage.

Leurs alimens.

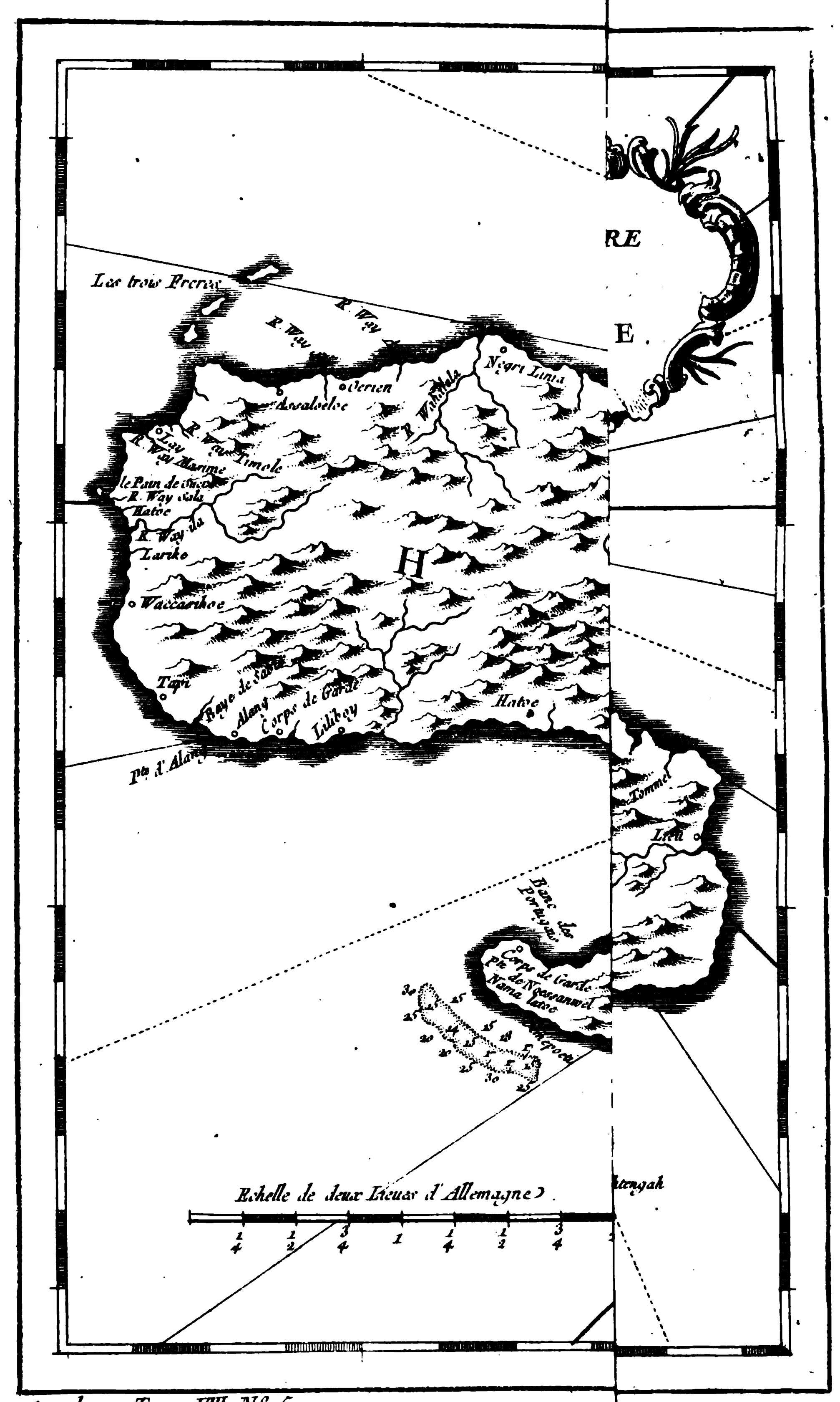
La même ſimplicité regne dans leurs repas. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais lorſqu'ils veulent ſe réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer, étant bues avec excès. Le Sagu eſt leur pain ordinaire. Le riz n'eſt guere en uſage que dans leurs feſtins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille, ou le gibier, n'eſt que pour les jours de Fête. Le Poiſſon eſt leur principale nourriture. Ils le mangent frais, ſec ou ſalé, & le font frire à l'huile, ou l'aſſaiſonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur Pêche.

Leur maniere de pêcher eſt aſſez remarquable. Ils prennent d'abord de petits Poiſſons avec diverſes ſortes de filets. Enſuite pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du Bâtiment, un grand roſeau, où ils paſſent une corde, au bout de laquelle eſt attaché un hameçon, ſurmonté d'une feuille, que le vent peut faire voltiger en avant. Sur l'arriere du Bâtiment eſt aſſis un homme, qui jette les petits Poiſſons à l'avant, pour attirer les gros & les prendre. Ils ſe ſervent auſſi d'un panier, qu'ils font deſcendre à fond; & après l'y avoir laiſſé quelque-tems, ils regardent s'il y a du Poiſſon pris: s'il y en eſt entré, un des gens, qui ſont dans le Bateau, plonge, & ramene le panier au-deſſus de l'eau, qui eſt ſi claire dans ces Paſſages, qu'on y peut voir nager les Poiſſons.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.


RE
E
Les trois Freres
R. Way
R. Way
Negri Lima
Oerien
Assalosloe
R. Wahilela
Lay
R. Way Timole
R. Way Manime
le Pain de Sucre
R. Way Sala
Hatoe
R. Way da
Lariko
H
Waccasihoe
Tapi
Baye de Sable
Alang
Corps de Garde
Liliboy
Hatoe
Pte. d'Alang
Tommel
Lieu
Banc des Portugais
Corps de Garde
Pte. de Noessanivel
Nama latoe
Echelle de deux Lieues d'Allemagne
1/4
1/2
3/4
1
1/4
1/2
3/4

Eclaircissemens sur les Mœurs et Usages des Moluques.

Les Mariages des Moluquois sont peu différens de ceux des autres Peuples Orientaux qui font profession du Mahométisme. Un Homme, qui veut se marier, ne voit jamais la Femme qu'il recherche, avant le jour qu'il l'épouse. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ses Parentes, qui la connoissent, & qui lui servent d'Entremetteuses. Après le Mariage, si la Femme ne plait pas au Mari, comme il arrive souvent, il lui est permis d'en prendre une seconde, une troisieme, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas long-tems l'amour, dans ce Pays. Au lieu de billets doux, les Insulaires, à l'exemple de plusieurs autres Peuples des Indes, expriment leur passion par des fleurs, des fruits, & d'autres choses, qu'ils savent disposer de maniere à faire comprendre jusqu'à leurs plus secretes pensées. Ils emploient même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la plus grande importance.

Les Editeurs, dans la vue, disent-ils, d'éviter d'inutiles répétitions, renvoient à la Description de l'Ile de Java; parceque leurs Mémoires, apparemment, leur ont fait trouver de la ressemblance entre les autres usages des Moluques & ceux de cette Ile.

## Supplement pour la Description de l'Ile d'Amboine.

On reconnoît volontiers que la partie Géographique des Additions Hollandoises à cet article (6), mérite de n'être pas négligée (7). Mais le reste est d'une excessive longueur, qu'on peut raccourcir, sans en retrancher rien d'utile. Partons d'après les Editeurs Hollandois.

De tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, Valentyn, disent-ils, est celui qui a traité cette matiere avec le plus d'ordre, d'exactitude & de netteté. Un séjour de plusieurs années dans cette Ile, une connoissance parfaite des Langues Orientales, un libre accès auprès des personnes en place, les secours d'un grand nombre d'amis considérables, joints à ses propres recherches, répondent de la bonté de son Ouvrage. Mais parmi tant de détails, dont il a composé deux gros volumes *in-folio*, il s'en trouve quantité, qui doivent paroître assez indifférens. Un extrait raisonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité. Celui que nous allons tirer contiendra d'abord quelques éclaircissemens sur la Géographie d'Amboine. Ensuite nous passerons à la description particuliere des autres Iles de sa dépendance.

(6) Tome VIII, page 363 & suivantes.

(7) Les Editeurs Hollandois remarquent que M. l'Abbé Prevost a placé la Relation de Seist après celle de Graaf; trompé par l'erreur de datte qui s'est glissée entre ces deux Relations, dont la premiere porte 1677 au lieu de 1617, & la derniere 1606 pour 1687. Ils corrigent aussi, d'après Valentyn, la succession des Gouverneurs Hollandois jusqu'en 1687, & la continuent jusqu'en 1725. Ainsi, la voici d'après eux. Après Houtman, suivent Gaspard *Janszoon*, Adrien *Maartensz Blok*, Herman *Van Speult*, Jean *Van Gorcum*, qui prit ensuite le nom de *Van Broekom*, Philippe *Lucaszoon*, Artus *Gysels*, Antoine *Van den Heuvel*, Joachim *Roelofszoon Deutecom*, Jean *Ottens*, Antoine *Caan*, Gerard *Demmer*, Arnold de *Vlaming d'Outshoorn*, Guillaume *Verbeek*, Jacob *Hustaart*, Simon *Cos*, Jean *Vandam*, Philippe *Marville*, Jacob *Cops*, Antoine *Hurdt*, Robert de *Vicq*, Robert *Padbrugge*, Dirk de *Haas*, Nicolas *Schaghen*, Guillaume de *Wyngaarden*, Baltasar *Coyet*, Adrien *Van der Stel*, Pierre *Gabri*, & Etienne *Versluys*.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Situation, grandeur, & division de l'Ile d'Amboine.

L'Ile d'Amboine est située entre le troisieme & le quatrieme degré de Latitude méridionale, par le cent quarante-cinquieme degré de Longitude des Iles Canaries. Son circuit est d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle se divise en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui est la plus grande, a huit lieues & demie de long sur deux & demie de large. La petite partie, qui est au Sud-Est, se nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'est au plus que de deux lieues.

Sept Cantons de la Côte Hitto.

La Côte Hitto, proprement dite, comprend sept *Oulis*, ou Cantons, chacun desquels est ordinairement composé de cinq Villages ou Habitations. Les noms de ces sept Oulis sont *Helawan*, *Saylessi*, *Sawani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau-binau* & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un Orancaie ou Officier subordonné au Chef du Canton. Ces Chefs avoient rang de Conseillers dans l'Assemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains, qui avoient établi leur résidence à Hitto-lama, ou *Vieux Hitto*, lieu célebre du tems des Portugais, parceque c'étoit-là que se faisoit le principal Commerce du Clou de Girofle. Hitto-lama est au Nord de la Côte Hitto, sur un grand Golfe, au pié d'une haute Montagne, au travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins, pour se rendre sur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de Leyde, & qui est gardé par vingt Soldats, sous les ordres d'un Sergent, dont l'Office est d'expédier les Lettres, & de pourvoir de Porteurs de chaises ceux qui en demandent pour passer les Montagnes. Ce poste releve du Commandant en chef de cette Côte, qui fait son séjour à Hila, à deux lieues du Vieux Hitto, où il y a une bonne Forteresse nommée Amsterdam, & défendue par seize pieces de canon. Sa Garnison consiste en un Sergent & quarante Soldats. C'est le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le plus agréable de l'Ile. Le second Canton, qui est au Nord-Est du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y découvre deux Montagnes presqu'inaccessibles, dont l'une, nommée *Tanita*, est la plus haute de l'Ile. Suivant le témoignage de quelques personnes, qui sont parvenues au sommet, il y fait un froid extrême : aussi n'y trouve-t'on aucune espece d'Animaux, si ce n'est quelques Lézards noirs, dans une mousse fort épaisse dont la terre est toute couverte. Les arbres mêmes en sont chargés, & cette mousse est si humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la presse. Le troisieme Canton se prend à l'Ouest de Hitto-lama, & s'étend à quelque distance le long du rivage. Ensuite vient le quatrieme Canton, où les Hollandois ont eu leur premiere Forteresse, nommée le Château de *Verre*. Une lieue & demie au-dessous de Hila, dans le cinquieme Canton, est un petit Fort de pierre, sans nom, bâti sur le bord d'une Riviere, défendu par six pieces de Canon. On y tient un Sergent, avec vingt hommes, à cause de la quantité de Girofle qui s'y recueille. Le sixieme Canton est formé par cinq Habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parcequ'elles sont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de Haerlem, qu'on y a construit, est plus grand que le précédent; mais sa Garnison est la même. Derriere le Fort s'éleve une haute Montagne, dont l'accès est très difficile. Le sommet offre une belle Plaine, couverte d'Arbres fruitiers. Le Pays, entre

Premier Canton. Hitto Lama.

Second Canton.

Mont-Tanita.

Troisieme Canton.

Quatrieme Canton.

Cinquieme Canton.

Sixieme Canton

entre Hila & Negri-Lima, est arrosé par onze Rivieres, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs d'assez considérables. Le département du Commandant de Hila se borne à ce Canton. Le septieme est à la pointe Sud-Est de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages, qui sont aussi sous la Jurisdiction de Hila, mais dont les Habitans, à cause de l'éloignement, portent leur Girofle au Comptoir de l'Ile d'Oma, qui est beaucoup plus proche.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Septieme Canton.

Du côté de l'Ouest, au-delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages, qui dépendent d'un autre poste, & qui n'ont jamais fait partie du Domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages sont *Ourien*, *Assaloulo*, *Larike* & *Wackasihou*. Ourien n'est qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pieces de canon, & gardé par quatorze Soldats sous les ordres d'un Sergent; mais cette Garnison a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un seul homme. Près-delà est le Village d'Assaloulo, où les Portugais aborderent pour la premiere fois en 1511. Vis-à-vis sont trois petites Iles, que les Hollandois nomment les trois Freres, ou *Noordsen-Tel*, par corruption pour *Noussa-Telo*, qui, en langage du Pays, signifie les trois Iles. Dans la plus Occidentale, qui est aussi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Flissingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les Bateaux pêcheurs, empêcher la fraude, & donner avis de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils apperçoivent en Mer. Cette Ile est à une bonne lieue du rivage. Les deux autres sont plus proche, mais inhabitées & sans eau douce. Deux lieues au-dessous d'Assaloulo, vers le milieu de la pointe Sud-Ouest, de la grande partie d'Amboine, on a le Village de Larike, situé sur le bord d'une grande Riviere. Son Fort, qui est bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une Garnison de trente Soldats, avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui est le Chef de ce Comptoir, & qui reçoit le Girofle des environs. Wackasihou n'est qu'à une petite distance de Larike, dont la Jurisdiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, jusqu'à la Baie de *Tapi*, à une demie lieue de la pointe Sud-Ouest de la grande partie de l'Ile d'Amboine.

Plusieurs Villages d'un autre lieu qui releve d'un autre poste.

Iles Noussa-Telo.

La Ville & Fort de Rotterdam.

Il ne reste, de la Côte Hitto, que les Villages de Way, Souli & Baguval, situés à l'autre bout de l'Ile, à l'Est & Sud-Est de cette Côte. On les a passés dans la description qu'on vient de faire des principaux lieux de Hila & de Larike, parcequ'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils sont sous la Jurisdiction immédiate du Château *la Victoire*. Anciennement il y avoit à Way un petit Fort, nommé *Amisfoort*, qu'on a réduit depuis à une simple Loge, environnée de palissades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir sa cuisine de venaison. Le Pays entre Way & Hitto-lama, à l'Ouest, est le plus élevé de l'Ile. On y voit plusieurs Montagnes, dont le sommet se perd dans les nues. De Souli à Baguval, dans la distance d'une petite lieue, le terrein est assez plat, & va toujours en rétrécissant jusqu'au Pas, ou Isthme, qui joint la Côte Hitto à Leytimor, & par-dessus lequel tous les Vaisseaux, grands & petits, se font tirer de l'un dans l'autre Golphe, sur des rouleaux, l'espace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant

Autres lieux.

Pays de Baguval.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Fort de Middelbourg.

que le Gouverneur Padbrugge y eut fait creuser le Canal de *Mata-Passo*, qui a près d'un quart de lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la Garnison consiste en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en suivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques Habitations peu considérables; mais on y compte une quarantaine de Rivieres, la plupart assez grandes. A une petite distance en deça de la pointe d'Alang, au Sud-Ouest de l'Ile, où nous en étions, restés il y a une Garde, composée d'un Sergent & de seize Hommes, qui ont ordre de veiller sur le Commerce clandestin, & de faire faction au sommet de cette pointe, qui est fort haute, pour avertir le Château, par autant de coups de canon, du nombre des Vaisseaux qu'ils voient venir vers Amboine.

Leytimor.

La petite partie de l'Ile, qui porte le nom de Leytimor, seroit peu considérable, sans la Ville & la Forteresse qui en font l'ornement. On y compte six Villages sur les Montagnes, dont tout le Pays est rempli, & onze dans les Vallons, ou le long du rivage. Cette partie est fort étroite vers son extrêmité, qui s'appelle la pointe de *Noussa-nivel*, & que les Mariniers nomment mal, *Rosenive*. Il y a, près delà, à l'entrée du Golfe, un Corps de Garde, où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.

Ville d'Amboine, & sa description.

La Ville d'Amboine est située à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de Leytimor, dans une belle Plaine sur le bord du Golfe. Elle est environnée au Sud-Ouest, par la Montagne de *Soya*, à l'Ouest par la grande Riviere de l'*Eléphant*, & à l'Est par celle de *Way-Tomo;* quoiqu'à parler proprement, les Villages de *Noussanivel*, *Latou-halat*, *Ourimessen*, *Mareidheika*, *Soya & Halong*, qui sont de l'autre côté de ces deux Rivieres, ne puissent pas trop bien être séparés de la Ville. Son étendue, du Nord-Est au Sud-Ouest, le long du rivage, est d'un petit quart de lieue; & sa largeur, du Nord au Sud, d'environ quatorze cens pas. La Ville n'est défendue que par un rempart de terre, ouvert en plusieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en sont régulieres & assez spacieuses. Quoiqu'elles ne soient pes pavées, les grosses pluies y causent peu de dommages, & l'eau s'imbibe d'abord, parceque le terrein est fort spongieux. On y compte onze rues principales, qui sont divisées en une trentaine de grands Quartiers, dans lesquels il y a plus de mille Maisons, sans les Edifices publics. Parmi ces derniers sont le Château, le *Passar* ou Marché, l'Eglise des Malais, deux Corps de Gardes des Bourgeois, la Maison de Ville, l'Hôpital, la Maison des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Eglise Hollandoise, & le Magasin aux toiles de la Compagnie.

Château de la Victoire.

Le Château, nommé *la Victoire*, occupe à-peu-près le milieu de la partie septentrionale de la Ville, sur le rivage, où la Riviere Way-Tomo se jette dans le Golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, & l'autre qui aboutit à un Mole, long & large, contre lequel les Vaisseaux mouillent, à vingt brasses d'eau, sur un fond de bonne tenue. En dehors de la Forteresse on avoit construit, depuis quelques années, un mur de dix à douze piés de haut, & assez épais, qui l'environne à une grande distance, & qui a son fossé extérieur. La Garnison du Château est sous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enseigne. Sur l'un des Bastions on a élevé une Tour, où il y a deux cloches, les seules qui soient dans la Ville. Une

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Sentinelle y sonne les heures & les demi-heures. Au Nord-Est du Château, dans l'enceinte de ses murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'Equipage fait sa demeure, avec quantité d'Ouvriers au service de la Compagnie.

Edifices publics.

Le *Passar*, ou Marché, qui se fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, est un des plus beaux Edifices de la Ville : il repose en longueur sur dix-neuf piliers, en largeur sur six, à dix piés de distance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer de tous côtés. Le toît, qui est à la hauteur de trente piés, est couvert de tuiles. L'intérieur est bien pavé, & l'on a soin qu'il soit tenu propre en tout tems. Les Femmes y apportent journellement leurs Poules, leurs fruits & leurs herbes potageres. La Poissonnerie est à l'un des bouts. Quelque vaste que soit cette Place, elle est toujours remplie de monde. C'est un des principaux ornemens de la Ville, & en même-tems celui dont elle tire le plus d'utilité. Un peu plus loin, du côté de l'Ouest, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Eglise des Malais, autre bel Edifice de bois, dont les fondemens sont de pierre. Sa longueur est de cent piés, & sa largeur de soixante. Le toît porte sur deux rangées de colomnes, qui traversent l'Eglise, où elles forment dans le milieu un espace de trente piés de large, environné de grandes galeries. Il y a des chaises & des bancs fort propres, pour le Gouverneur, pour les Membres de divers Colleges, & les autres principaux Officiers, tant Civils que Militaires. A peu de distance de cette Eglise, on trouve un grand Bâtiment de pierre, servant de Corps-de-garde à la Bourgeoisie Hollandoise, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Mestices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde, au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Riviere de l'Eléphant se jette dans le Golfe.

Le vieil Hôpital, qu'on a transformé en Maison de Ville, est aussi un bel Edifice de pierre, construit près de la Riviere Way Tomo. Il a quatre-vingt-dix piés de large, & vingt-quatre de haut jusqu'au toît. Le bas sert de logement au Chirurgien, & le second étage est affecté aux Assemblées de la Chambre de Justice, du Conseil d'Etat, de la Chambre des Orphelins, & à celles des Commissaires pour les affaires matrimoniales. L'échaffaut est vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. Le nouvel Hôpital est situé au-delà de la même Riviere, un peu plus haut, sur un chemin planté d'arbres. C'est un magnifique Bâtiment de forme quarrée, dont chacun des côtés a cent cinquante piés de large, la façade a quatorze piés de haut, & autant pour le toît. Le Chirurgien Major, qui en est aussi le Gouverneur, a son logement sur la droite. Les Malades sont répartis dans les trois autres aîles. Au milieu de ce quarré est une grande Cour, & des deux côtés un beau Jardin, avec un vaste Cimetiere.

La Maison des Orphelins, où l'on reçoit aussi les Vieillards indigens, est un grand Edifice, qui n'a gueres moins de trois cens piés en quarré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour le Maître, un autre pour la Maîtresse d'Ecole, & tout autour plusieurs petites Maisons fort proprement bâties, habitées par de pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une vaste Cour quarrée, qui a plus de deux cens pas. Une des portes de ce Bâtiment donne dans la rue des Gueux verds, & l'autre mene sur le rempart, au Sud-Est de la Ville.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

L'ancien Hôtel du Gouverneur, qui fait à présent sa demeure au Château, où il est logé en Prince, est situé à l'Orient, vis-à-vis de la vieille Eglise Hollandoise. C'est une fort grande Maison, rebâtie de planches en 1689, & sur le derriere de laquelle regne une belle Gallerie, qui a plus de cent piés de long & environ vingt de large, avec plusieurs vastes appartemens. A côté de cette Maison, est le Corps de-garde du Gouverneur, & au-delà un Jardin magnifique, de deux ou trois arpens, où l'œil se promene entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Ile, formée par les eaux du Way Tomo, & au milieu un Cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes especes, d'où l'on a les plus charmantes perspectives qu'il soit possible de s'imaginer, vers les différens côtés de la Montagne.

Vis-à-vis de cette Maison, on a la vieille Eglise Hollandoise, longue d'environ cent piés, large de soixante, bâtie sur une muraille de sept à huit piés de haut, mais le reste de bois, très proprement travaillé en dedans & en dehors. C'est dans cette Eglise qu'on voit les Armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en font le principal ornement. A côté, ou sur le derriere, est l'Eglise neuve, construite de pierre & de forme octogone. Chacun de ses pans a vingt cinq piés de large; ce qui fait deux cens piés de tour. Sa hauteur est de soixante-seize piés, dont trente pour la muraille jusqu'au toît, qui est couvert de tuiles & surmonté par deux Anges massifs, & par d'autres ouvrages de fer, d'un poids trop lourd pour que le Bâtiment puisse long-tems résister aux secousses de tremblemens de terre, dans un fond marécageux. On regrette que cette Eglise soit située trop à l'écart. Elle est parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure est d'un travail aussi exquis que le bois.

Le Magasin aux Toiles de la Compagnie est dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à-vis du Château. Il est isolé au milieu d'une Place, pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il soit d'ailleurs entierement bâti de pierre. C'est une grande Boutique, où la Compagnie fait vendre ses toiles & ses étoffes, par un Administrateur qui y a son logement.

Maisons d'Amboine.

Les Maisons de la Ville sont commodes. On y respire une grande fraîcheur, quoiqu'elles soient toutes de bois, & seulement d'un étage, à cause des fréquens tremblemens de terre. Les incendies ont cependant appris à se servir de tuiles, au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les Maisons des Insulaires qui en soient couvertes. Leurs fenêtres sont de roseaux, & l'usage des vitres y est peu commun.

On fait monter le nombre des Habitans de la Côte Hitto à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille sont capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainsi ceux que le Gouvernement emploie, soit à ramer, ou à quelques corvées publiques. Chaque Famille est obligée de fournir pour cet usage un Homme à ses frais. Les Peuples de cette Contrée sont Maures ou Mahométans, à la réserve de cinq ou six petits Villages, qui ont embrassé le Christianisme. Tous les Habitans de Leytimor en font profession, si l'on en exempte quelques Maures qui sont établis sur la Montagne rouge. On compte, dans cette partie de l'Ile, six mille cinq cens ames, dix-huit cens Hommes de l'âge militaire, & six

cens soixante *Datis*. Parmi les dénombremens de chaque année, depuis 1688 jusqu'en 1708, il paroît que le nombre des Habitans d'Amboine a été ordinairement entre soixante-dix & quatre-vingt mille ames, dont les Européens ne forment gueres que la quatre-vingt-quinzieme partie.

Autres Iles de ce Gouvernement.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Iles, qui sont de l'Ouest à l'Est, *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Bonoa*, *Ceram*, *Ceram-Laout*, *Noussa-Laout*, *Honimoa* ou *Liase*, & *Boang-Besi* ou *Oma*.

Ile de Bouro.

I. Bouro, qui est à douze ou quatorze lieues de la Pointe de Larike, à l'Ouest d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longeur, de l'Est à l'Ouest, & treize en largeur, ou même plus, puisqu'on lui en donne environ soixante-quatre de circuit. Cette Ile n'est pas peuplée à proportion de son étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Insulaires, dont une seule étoit composée de Chrétiens, leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens Hommes de Milice, & six cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois dispersés en divers endroits de l'Ile, ont été obligés de venir s'établir sous le Fort Hollandois, où ils se sont réunis dans un grand Bourg, nommé *Cajeli*, & situé sur le Golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conservé son propre Orancaie, c'est-à-dire, un Chef qui y commande. Ces Peuples ont été long-tems soumis aux Ternatois, & formoient anciennement une Nation assez puissante; mais leur révolte, sous le regne de Mandarsjah, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abbaissés au point où ils sont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Ile se trouvent désertes, à la réserve des Alfouriens, ou Montagnards sauvages, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort, que les Hollandois ont eu ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après, le Gouverneur d'Amboine y en fit construire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg*, & ensuite *Oostburg*, qu'un accident, que les Editeurs n'expliquent point, fit sauter en 1689; & depuis ce tems on s'est contenté d'enfermer la Loge de bonnes palissades. Cette Loge porte le nom de *la Défense*. On y tient un Sergent & trente Soldats. Le Chef est un Teneur de Livres, qui est parfaitement bien dans ce poste; mais la Compagnie en tire peu de profit. Le principal Commerce qui s'y fait est en Pady & en Bois. *Cajeli* est dans une plaine marécageuse, qui s'étend, plus d'une bonne lieue, entre les Rivieres *Way Souweill* & *Way Abbo*. Cette derniere Riviere est la plus grande de l'Ile; ses eaux sont fort troubles, mais paisibles, si ce n'est dans la saison des pluies. Elle sort d'un Lac interne, situé au haut d'une Montagne, d'où elle descend par trois-cens quatre-vingt-huit sinuosités sur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, sans y toucher fond. Il y a beaucoup de Crocodiles dans cette Riviere, dont les bords sont presque partout couverts d'arbres fort touffus.

Forts Hollandois.

Golfe de Cajeli.

Le Golfe de Cajeli, qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demi de largeur à son embouchure, formée du côté de l'Ouest par la pointe de Lissatetto, & par celle de Rouba à l'Est, d'où l'on vient à la Pointe la plus Orientale au Nord de l'Ile, nommée *Pela*, dont la distance du Golfe de Cajeli est comptée à quatre lieues. Il y en a bien deux, avant qu'on ait doublé cette Pointe. Depuis quelques années on y a établi de grandes scies pour le bois; ce qui y attire quantité de Bâtimens.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

L'autre Pointe Orientale, au Sud, s'appelle *Batou-rea*. Elle est environnée d'un Banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une espece de demi-lune. Depuis cette Pointe toute la Côte Méridionale est coupée par une infinité de Rivieres, dont quelques-unes sont très considérables. Au bout Occidental, on a le Mont *Tomahou*, qui, par sa hauteur, se fait remarquer de fort loin en Mer; c'est le premier objet qu'on découvre dans l'Ile, en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément *Mont de la Table*, parcequ'il est plat sur son sommet. On le tient pour inaccessible d'un de ses côtés. Entre ce Mont & la Pointe Nord-Ouest, nommée *Balatteto*, on trouve encore quelques Rivieres, dont celle de *Way Nitou*, ou du Diable, qui sort aussi du Lac intérieur, est la principale. A l'Ouest sont deux petites Iles désertes, nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de Bancs de rochers. Tous ces Parages en sont remplis. Le rivage Septentrional est aussi arrosé par une prodigieuse quantité de Rivieres. Way Tima & Way Ila ont leur source dans un Lac intérieur. Le reste de cette Côte n'offre rien de plus remarquable, jusqu'à la Pointe de Lissatetto, où il y a un Chantier fort commode pour les Vaisseaux. En général, le rivage est des plus rians. Ce grand nombre de Rivieres, qu'on fait monter à plus de cent cinquante, y entretient une verdure continuelle, & d'espace en espace, on trouve par-tout d'épais bocages, qui donnent de la fraîcheur & de l'agrément aux environs.

Beaux bois & pâturages de Bouro.

L'Ile est renommée pour ses beaux Bois, entre lesquels on distingue deux sortes d'Ebenier, noir & blanc, & une troisieme espece bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La Pointe de Balatetto en fournissoit anciennement, qui avoient jusqu'à cent piés de hauteur. L'arbre Basa, dont les Insulaires formoient leurs Piques de bois, croissoit principalement sur cette Pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en servent pour faire du charbon. On y trouve encore diverses autres sortes de bois, fort estimés pour les ouvrages de Menuiserie. On en construit aussi quantité de beaux Orembaies.

Les pâturages y sont excellens; & le beurre, qu'on y fait, passe pour le meilleur de ces Contrées. Le Chef de la Loge Hollandoise a jusqu'à soixante & soixante-dix Vaches, qui lui en fournissent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire aussi sa part. Le riz s'y cultive avec beaucoup de succès. Il y croît une fort bonne espece d'orge, nommée *Ottong*, & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait une bouillie délicieuse.

Intérieur de l'Ile.

On ne connoît gueres l'intérieur de l'Ile, qui est rempli d'affreuses Montagnes & de vastes Forêts, inaccessibles en plusieurs endroits. Elles sont le repaire de quantité de gros Serpens & d'autres Bêtes vénimeuses. Les bords des Rivieres sont infestés de Crocodiles; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est un grand Lac interne, au sommet d'une Montagne, qui occupe environ le milieu de l'Ile. Ceux qui l'ont visité ont laissé des relations fort curieuses de leur pénible Voyage.

Grand Lac visité par quelques Voyageurs.

Voyage de Leipsig au Lac intérieur de Bouro.

Le premier fut Jean *Leipsig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de Janvier 1668, dans un Orembaie, accompagné de quatre Soldats, & de quelques Orancaies du Pays. Ils partirent de Lissela, du côté du Sud, en remontant la grande Riviere Way Ila, qui coule le long d'une vaste Forêt,

si épaisse & si touffue, qu'il falloit comme percer à travers. La premiere nuit, qu'ils passerent dans cet affreux désert, fut si froide, qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé, on le voyoit presqu'aussitôt s'éteindre. Des arbres, qui paroissoient de la grosseur d'un Homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaisseur, tant ils étoient chargé de mousse, & si freles, que souvent lorsqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à se rompre. On n'y apperçut aucune espece d'animaux, mais seulement un grand nombre de Pourceaux qui s'y étoient fort multipliés, parceque les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain, ils continuerent leur route dans ce Bois, en suivant la même Riviere, qu'ils laisserent sur la gauche le troisieme, pour entrer dans une belle Vallée, où ils s'arrêterent cette nuit là, & se reposerent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore employé deux jours à monter & descendre de fort hautes Montagnes, avec beaucoup de peines & de dangers, au travers d'une multitude de Sangsues, de la grosseur du petit doigt, & dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arriverent le sixieme jour près d'une grande Plaine, qui s'étend jusqu'au bord du Lac, dont l'éloignement de la Côte Septentrionale ne leur parut que de cinq à six lieues : aussi n'avoient-ils gueres fait plus de chemin, retardés par les obstacles qu'ils avoient eus sans cesse à surmonter. Ils virent, dans cette Plaine, quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des Cabanes dispersées, dans une desquelles ayant passé cette derniere nuit, ils trouverent une quantité de Pisang, & des Troupeaux de Pourceaux : mais les Alfouriens, ou Montagnards Sauvages, avoient pris la fuite à leur approche. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrerent l'usage qu'ils faisoient de ces Porcs, pour prendre des Sangliers. Ils offrirent aux Hollandois du *Saguweer* à boire. Ces bonnes manieres les engagerent à passer deux autres nuits dans la Cabane ; après quoi, ils eûrent une demie journée de marche pour se rendre au Lac, dont les bords étoient par-tout fangeux, & couverts de roseaux en quelques endroits. Selon leur estime, il peut avoir une bonne lieue & demi de large. Ses eaux sont pures, au rapport de Leipsig, qui n'étoit pas d'accord sur ce point avec les Soldats. On y trouva beaucoup de Canards sauvages & de Plongeons, mais pas d'autre Poisson que des Anguilles. Un méchant canot, fait d'un tronc d'arbre, faillit de renverser un Soldat, qui s'y étoit hasardé. Les Hollandois crurent remarquer, au milieu du Lac, une petite Ile où croissoient quelques brossailles. On leur fit entendre que pendant les Ouragans il s'y élevoit des vagues comme en pleine Mer. Leur dessein étoit de mettre à flos quelques pieces de bois, pour pénétrer plus avant ; mais les Alfouriens s'y opposerent. En vain Leipsig s'efforça de les y faire consentir, par toutes sortes de politesses ; il ne put en persuader que huit, qui l'avoient accompagné depuis le dernier gîte, encore étoient ils farouches, & si peu versés dans la Langue du Pays, qu'on ne pouvoit en tirer de grands éclaircissemens. Ils ne faisoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas plus. Accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, à la rigueur du climat, ils n'en ressentoient pas les incommodités, & marchoient nuds, à la réserve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit des sabres & des couperets ; preuve qu'ils vi-

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

voient en bonne intelligence avec les Habitans du rivage, puisqu'ils ne pouvoient se procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils inviterent Leipsig à boire avec eux le Matakau, ce qu'ils regardent comme une espece de serment, par lequel ils vouloient s'assurer que les Hollandois étoient venus dans de paisibles intentions, & non pour observer leur Pays. Ils se défioient que leur but ne fût de les réduire à la servitude, qu'ils craignoient plus que la mort.

Le même jour, les Hollandois se remirent en marche pour leur retour, & traverserent d'abord plusieurs vergers des Alfouriens, le long du Lac, en tirant vers l'Est, jusqu'à une Riviere fort rapide, qui, selon toute apparence, va se jetter dans le Golfe de Cajeli, & sur le bord de laquelle ils camperent cette nuit. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils se virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans le dernier embarras. Les Guides qu'ils avoient toujours eus près d'eux, les conduisirent le lendemain par des Montagnes affreuses, des Rochers escarpés & des chemins épouvantables, inaccessibles pour des Hollandois. On s'apperçut trop tard qu'on étoit fort mal mené, peut-être à dessein; mais, dans l'impossibilité de retourner en arriere, il fallut faire de nécessité vertu, & tâcher de s'ouvrir un passage cent fois au péril de la vie, si l'on ne vouloit périr de faim & de misere dans les Bois. Le soir, on se trouva au bord de la Riviere Way Nipel, qui prend aussi sa source dans le Lac. Les deux jours suivans, ils ne purent avancer dans ces Montagnes, à cause des grosses pluies & de l'indisposition de Leipsig, qui étoit d'une extrême foiblesse; mais ils firent encore trois journées d'une marche si forcée, à travers des Bois épais, qu'ils se retrouverent enfin sur le rivage Septentrional, près de l'embouchure du Way Nipel, d'où prenant un Champan de Lissela, ils se rendirent à Cajeli, après vingt jours d'absence.

Le Gouverneur Van der Stel tente le même Voyage.

Les suites de ce Voyage furent si malheureuses pour eux, que plusieurs en demeurerent perclus, & que pendant long tems il ne se trouva plus de Curieux qui voulussent l'entreprendre, jusqu'en 1710, qu'Adrien Van der Stel, Gouverneur d'Amboine, résolut de le faire en personne. La Flotte des Corracores, sur laquelle il faisoit sa tournée étant arrivée à Bouro, il chercha des informations, sur la route qu'il falloit tenir pour se rendre au Lac interne, mais les Habitans, même les plus âgés, n'étoient pas capables de lui donner les éclaircissemens qu'il desiroit. Après bien des perquisitions inutiles, on lui amena un *Orang Touha* de Lissela, qui déclara avoir entendu dire que le chemin commençoit à la Riviere Way Nipel sur le rivage de Lissela, d'où l'on se rendoit en deux journées, à une petite Négrerie d'Alfouriens nommée *Fnabo*, & que de là il y avoit encore deux bonnes journées jusqu'à *Wakaholo*, Habitation des Alfouriens voisins du Lac, qui commerçoient avec ceux de Fnabo, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wanebo*, qui alloit souvent de Lissela à Fnabo, pourroit leur en apprendre davantage. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on fît avertir cet Alfourien, tandis que la Flotte s'avanceroit de ce côté-là, Wanebo vint à sa rencontre, près de la Riviere *Way Pouteh*, du ressort de Tagalissa, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin jusqu'au Lac. On passa la nuit dans cet endroit;

endroit; & le lendemain matin, premier de Novembre, la Flotte continua sa route vers Lissela, aux environs de la Riviere Way Nipel, où le Gouverneur, ayant fait mouiller, descendit à terre, dans l'opinion qu'on alloit se mettre en marche. Mais il fut surpris d'entendre dire ici à Wanebo, que le chemin le long de cette Riviere, étoit trop pénible pour des Européens, & qu'il conseilloit de retourner avec la Flotte jusqu'à la Riviere de Way Pouteh, d'où l'on étoit parti le matin, où l'on trouveroit un chemin beaucoup plus commode & tout aussi court. On lui demanda pourquoi il ne l'avoit pas fait connoître la veille, au lieu de fatiguer sans nécessité les Rameurs: sa seche réponse fut qu'il n'y avoit pas pensé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de suivre son conseil, les Corracores revirerent de bord, & revinrent à Way Pouteh, où l'on dîna; & pour animer l'Alfourien, Van der Stel le fit asseoir à table à son côté. Vers cinq heures, tout le cortege se mit en marche, à une portée de mousquet de la Riviere, qu'ils passerent plusieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demi, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain, il fallut encore traverser à tous momens la même Riviere, qui coule en serpentant jusqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit passé la nuit, on trouva une Cabane d'Alfouriens, mais déserte. On en avoit vu deux la veille, qui n'étoient pas si bien bâties. Il y avoit, près de la derniere, un Jardin, abondamment pourvu de diverses sortes de plantes. Une demi lieue plus loin, on quitta la Riviere Way Pouteh, pour suivre celle de *Roang*, sur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers, qu'on ne franchit qu'avec beaucoup de peines & de dangers. Enfin, l'on se rendit au pié d'une Montagne fort roide, nommée *Flehit* par les Alfouriens, dont l'accès parut d'autant plus difficile que c'étoit une espece de sable mouvant, entremêlé de petits cailloux, qui, venant à se détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres jusqu'au bas. Cependant on entreprit de monter: mais lorsqu'on fut parvenu à certaine hauteur, comme le chemin empiroit toujours, que les bagages restoient en arriere, & que le Guide rioit d'un embarras, qu'il comptoit pour rien au prix des obstacles qu'on auroit à surmonter dans le trajet d'une autre Montagne voisine, le Gouverneur crut que ce seroit tenter l'impossible que de vouloir pousser plus loin ce Voyage, & les ordres furent aussi-tôt donnés pour la retraite. Cependant un Sergent nommé Conrard *Keller*, à la tête de six autres Hollandois & de quelques Insulaires, obtint la permission de passer outre, & c'est sa Relation qu'on va suivre.

Van der Stel est obligé d'abandonner son dessein.

Rapport d'un Sergent de sa suite.

» Depuis notre séparation du Gouverneur, nous avons trouvé le reste du » chemin incomparablement plus pénible. Souvent il nous a fallu grimper » des rochers, où il ne pouvoit passer qu'un Homme de front. Cette re» doutable Montagne que nous avions à traverser, nous avançoit de deux » jours.

» Le six, nous arrivâmes près du Lac. Quand nous manquions d'eau, les » Maures coupoient un Bambou, & nous présentoient sa liqueur, qui sert » de boisson ordinaire aux Habitans. Nous n'avons vû, ni champs de riz, » ni marécages; & les arbres n'étoient pas chargés de mousse comme du » tems de Leipsig, parceque nous étions dans la Mousson seche, ce qui fait » d'abord une grande différence. Les nuits étoient aussi plus tempérées. Ce

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

» que nous trouvâmes de plus remarquable sur notre route, fut deux petites
» Collines, de la forme d'un Canal, remplies d'eau en dedans, & revêtues
» en dehors d'une mousse épaisse, qui, continuellement humectée, produi-
» soit un effet charmant par la variété de ses couleurs. Certains Oiseaux,
» d'une beauté parfaite, qui ont le corps de la grosseur des Serins de Ca-
» narie, la tête noire, le col rouge, avec un cercle blanc autour, & les
» plumes d'un jaune d'or éclatant, nous firent entendre un ramage des plus
» délicieux. Le Lac a environ trois lieues & demie de large. Il est presque
» par-tout rond, & peut avoir quinze à seize brasses de profondeur vers le
» milieu. On n'y pêche que des Anguilles, grosses comme la cuisse d'un
» Homme. Je m'étois mis dans un petit Canot, pour en reconnoître mieux
» la situation; mais le vent m'obligea bien-tôt de revenir au rivage. Le Lac
» est sur la pente d'une Montagne, & l'eau y entre par la Riviere *Rey-Sale*,
» avec plus de rapidité qu'elle ne s'écoule dans celle de *Way-Nipel*. J'avois
» envie de remonter la premiere de ces deux Rivieres, d'autant plus que
» l'Orancaie, qui y commande, étoit descendu vers nous; mais les Alfou-
» riens refuserent de m'y conduire, sous prétexte qu'il pourroit m'arriver
» quelque catastrophe. Ces Habitans nous parurent doux & sociables. Ils ne
» vivent que d'Anguilles, de Pisang & de racines. Nous n'y vîmes point
» d'Arbres fruitiers. Ils n'avoient, ni Bétail, ni Poules, mais seulement
» quelques Porcs. Nous en achetâmes deux, dont nos Guides ne voulurent
» pas goûter, parcequ'il n'étoit pas raisonnable, dirent-ils, qu'ils mangeas-
» sent d'une chose qui leur avoit été payée. Leurs Maisons sont dispersées,
» & l'on n'en trouve jamais plus de trois ou quatre ensemble. La principale
» Habitation, qui est sur le bord du Lac, se nomme *Wakaholo*. Après y
» avoir passé la journée du lendemain, nous en partîmes le 8 au matin, &
» nous arrivâmes heureusement, le quatrieme jour, au rivage. On craignoit
» qu'il n'y eût des Girofles sur la Montagne; mais nous n'y en avons
» point apperçu. Il faut néanmoins qu'il y ait quelque chose que les Habi-
» tans ne veulent pas nous faire connoître «.

Autre Relation.

*Mars*, Maître d'Equipage, qui fit ce Voyage la même année, avec le Chef de la Loge de Bouro, en a fait le récit suivant à l'Auteur. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un Bateau, il vint jusqu'à Way-Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reste du chemin. A son arrivée dans les environs de Wakaholo, il y trouva encore l'Orancaie de cette Habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui, trente-deux ans auparavant, avoit accompagné Leipsig sur le bord du Lac. Selon Mars, ce Lac est situé deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & sa distance du rivage septentrional, ne va pas même à trois lieues. Il lui en donne six de circuit, deux de longueur, & une & demie de large: sa profondeur vers le milieu est de vingt brasses. Mars n'y vit pas cette petite Ile, dont les Insulaires racontoient des merveilles; mais on voulut lui persuader qu'elle étoit alors inondée. L'Anguille est le seul Poisson que ce Lac nourrisse. Les Cercelles & les Canards sauvages y paroissoient en grande troupe, & les Hollandois de la suite de Mars en tuerent plusieurs à coups de fusil, sans égard aux représentations des Alfouriers, qui sembloient craindre que cette hardiesse ne fût punie par quelque violent orage. Les Orancaies des Alfouriens & ceux du

rivage, enfoncerent chacun une baguette dans l'eau, en signe de paix & d'amitié. Tous les Habitans des environs étoient accourus pour jouir du spectacle. Leur nombre pouvoit monter à cent soixante Hommes, quatre-vingts Femmes, & une cinquantaine d'Enfans. Leurs Cabanes dispersées autour du Lac, forment divers petits Hameaux, dans chacun desquels on ne comptoit que quinze à vingt personnes. Ce ne sont par-tout que hautes Montagnes, dont le pié commence immédiatement au bord du Lac, sans laisser aucune Plaine entre-deux. Le froid extrême qui regnoit dans ce triste séjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars, n'ayant trouvé que des sujets de regretter ses peines, eut du moins la satisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en descendant par le Sud; mais il eut à faire une route d'autant plus longue par Mer, pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Ile.

Ile d'Amblau.

II. L'Ile d'*Amblau*, nommée aussi *Belauw* par les Habitans du Pays, est la seconde en même ordre, du Département d'Amboine. Elle est située au Sud de la Pointe orientale de Bouro, dans la distance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Ouest & au Nord-Est. Sa figure est à-peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, sur une de large. Anciennement cette Ile étoit fort peuplée, & contenoit jusqu'à quinze Villages, qui par la suite des tems ont été réduits à neuf, dont les Habitans montoient à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf Hommes de Milice, & cent quatre-vingt-trois Datis.

Les Hollandois ont eu en divers tems, à Amblau, plusieurs Redoutes, pour tenir en bride les Insulaires, qui en ont souvent massacré les Garnisons. Mais depuis bien des années, on s'est contenté d'y envoyer une simple Garde, d'un Caporal & de trois ou quatre Hommes, qui n'y font pas même un séjour constant, & qu'on en retire dès qu'on ne les y croit plus nécessaires.

Le Pays est pauvre, & ne produit pas assez de Sagu pour fournir aux besoins des Habitans, qui sont obligés de faire venir de Bouro leur principale subsistance. L'Ile est remplie de Montagnes, cependant il y a quantité de Rivieres, toutes fort petites. On en connoît onze par leurs noms, & peut-être s'y en trouve-t'il davantage. La Pointe du Sud-Ouest, que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Ile séparée, fort étroite, haute & pierreuse. Toute la Côte est bordée d'une chaîne de rochers.

Ile Manipa.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Basia* ou *Condea*, troisieme Ile du Gouvernement d'Amboine, a près de quatre lieues en longueur, de l'Est à l'Ouest, & sa largeur est d'environ une lieue & demie. Sa situation, entre Ceram, à l'Orient, & Bouro, au Couchant, la met à une égale distance de ces deux Iles, qui en sont l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Ile, plusieurs gros Villages, qui pouvoient mettre quatre cens dix Hommes sous les armes, & fournir deux cens cinquante-six Datis. Le nombre des Habitans étoit d'environ seize cens; mais les guerres qu'ils se sont attirées par leur perfidie pour les Hollandois, les ont presque réduits à rien, & ce qui en est resté, a été obligé de venir s'établir sous le canon de la Redoute *Wantrow*, ou *la Défiance*, dont la Garnison consiste en vingt

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Hommes, aux ordres d'un Sergent, qui est en même-tems Chef de ce poste. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les Girofles ont été détruits; mais il est toujours de son intérêt d'empêcher que les Insulaires ne se mêlent de ce Commerce. On découvre, dans l'Ile, quatre grandes Montagnes, qui leur servoient autrefois d'aziles, & où ils s'étoient bien fortifiés. La redoute *Wantrow* est située au Sud de l'Ile. Une lieue plus loin à l'Est, on entre dans une Baie, devant laquelle, à une demie lieue du rivage, est la petite Ile *Pulo Touhan*, ou *des Pigeons*, ainsi nommée, par la quantité de ces Oiseaux qu'on y trouve. Le terrein en est bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de son côté septentrional, où il y a une Anse toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa est une autre Baie, qui répond à la premiere, & à quelque distance en Mer une seconde Ile, plus petite que l'autre, nommée l'Ile des *Patates*, parceque cette espece de racines y croît fort abondamment. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux Baies, se termine par une Pointe étroite, nommée *Ouwane*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui est aussi toute environnée de rochers. Au Nord-Ouest on a encore la petite Ile *Muskite*, ou des *Moucherons*, qui est fort basse, & deux autres à l'Ouest, dont l'une n'est qu'un roc escarpé, auquel on a donné le nom d'*Ile du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui est à l'opposite, porte celui de *Sieel*, ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute regne un grand banc de rochers; ce qui fait que les Vaisseaux sont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Iles des Pigeons.

Ile des Patates.

Ile Muskite.

Ile du Diable.

Ile Kelang.

IV. *Kelang*, quatrieme Ile du Gouvernement d'Amboine, est située à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme est presque quarrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue; mais à l'un de ses bouts, elle est plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ sept cens ames, dont cent quatre-vingts Hommes de Milice, & quatre-vingt dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hatapouteh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur situation avantageuse sur des rochers escarpés & des Montagnes inaccessibles, où les Habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils sont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plupart des Insulaires transportés à Manipa. Cette Ile est pauvre, & ne produit que peu de Sagu; mais en échange, on en tire de bon bois de construction, surtout des sapins, dont les Habitans vendent la résine. Le Pays est arrosé par une belle Riviere, qui coule au pié d'une haute Montagne. L'entrée en est formée par divers Bancs de rochers. On y voit aussi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Riviere, servoit aux Insulaires pour y retirer leurs Bâtimens & ceux des Ennemis des Hollandois.

Entre cette Ile & celle de Ceram, ou *Houwamohel*, est une autre petite Ile, d'une lieue de longueur sur un quart de lieue de large, nommée *Pulo Bahi*, ou l'*Ile des Porcs*, qui n'est peuplée que de ces animaux, parcequ'on n'y trouve pas d'eau douce. Elle est remplie de hautes Montagnes & de Bois. Le petit Détroit, qui la sépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart de lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée *la Passe de Nassau*, parceque la Flotte de Nassau y passa en 1623, pour se rendre à Amboine. Le courant y est si rapide, que les petits Bâtimens ne sauroient y tenir par le

Ile des Porcs.

moindre vent, sans se mettre en danger d'être brisés contre le rivage. Du côté de Kelang, il y a aussi une petite Passe, beaucoup plus étroite que la premiere.



Ile Bonoa.

V. *Bonoa*, cinquieme Ile du même Gouvernement, est située à trois lieues au Nord de Kelang, & deux à l'Ouest de Ceram. Elle a trois lieues de long, sur environ la même largeur. Toute l'Ile est remplie de Montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Ouest, où l'on trouve une grande Baie, au travers de laquelle est une petite Ile, nommée *Noussa Boan*, dont le terrein est aussi fort élevé & montueux. Ce rivage offre une eau interne, & deux petites Rivieres, dont les bords étoient autrefois fort peuplés; on comptoit dans l'Ile jusqu'à treize Villages, qui pouvoient fournir trois cens trente hommes de Milice, & cent trente Datis. Le nombre des Habitans montoit à douze cens, dont cinq cens avoient embrassé le Christianisme. Ces Insulaires, à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la révolte, ont été transportés aussi sous le canon de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un seul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permission de rester dans l'Ile avec les Chrétiens de son district, & quelques Paysans qui occupoient les hauteurs. Le Pays est pauvre, & les Habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

Ile Louhou.

Quoique les Hollandois aient été si long-tems en possession de Bonoa, ce n'est que depuis peu d'années qu'ils ont découvert avec beaucoup de surprise, que cette Ile est divisée par un bras de Mer en deux parties, dont la plus considérable, située du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre est proprement l'Ile de *Bonoa*, qui n'a jamais été habitée, parceque le terrein en est fort pierreux. Mais elle servoit de retraite aux Insulaires, qui, par cette raison, tenoient la chose secrette. Tandis que les Hollandois faisoient la garde d'un côté, les Bâtimens de leurs Ennemis s'échappoient entre ces ces deux Iles; ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

Ile de Ceram.

VI. *Ceram*, la sixieme & la plus grande de toutes les Iles du Gouvernement d'Amboine, a soixante lieues de long, de l'Est à l'Ouest, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la divise en grande & petite Ceram. L'ordre de la Description demande que nous commençions par cette derniere partie, qui est la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *Houwamohel*; mais, dans les Auteurs Portugais, elle est connue sous celui de *Veranola*. Son étendue, du Nord au Sud, est d'environ dix lieues, & sa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'est une Presqu'Ile, qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appellée *Sihel*, & par les Hollandois *de drooge rysthoek*, n'est qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en est dangereux, à cause des rochers dont cette pointe est composée, & qui paroissent comme une muraille, de ses deux côtés, sans aucun mouillage à une bonne distance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement, dans cette Presqu'Ile, une quarantaine de Villages, qui dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Lessidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient situés à l'Ouest, & le dernier à l'Est. Cambello fut d'abord le centre du Commerce des Clous de Girofle, que les Habitans de ce Bourg se vantoient d'avoir

Houwamohel.

Pas de Tanouno.

Cambello.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Leffidi, Louhou.

apporté, les premiers, des Iles Moluques dans celle d'Amboine. Les Nations étrangeres, attirées par cette précieuse marchandise, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la Rade. Avant ce tems, Leffidi l'emportoit beaucoup sur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus considérable des trois, & c'est là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur résidence ordinaire, jusqu'en 1620, qu'ils se retirerent à Lucielle, pour s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant, en ayant été chassés en 1637, ils revinrent occuper leur premier poste.

Forts Hollandois.

Les Hollandois ont eu, à Cambello, un Fort de pierre, nommé *Hardenberg*, un autre à Leffidi, un troisieme à Louhou, nommé *Overburg*, & un quatrieme entre Cambello & Leffidi; sans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de palissades, dans d'autres endroits plus éloignés. Après le massacre général de leurs Garnisons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut suivi en 1655, il n'est resté de toutes ces Places que la Forteresse d'Overburg, qui occupe un espace de cinquante-quatre piés en quarré, & où la Compagnie entretient une Garnison de vingt Soldats, sous les ordres d'un Sergent qui releve du Commandant de la Côte Hitto. Cette Garde est chargée de visiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'Epiceries, qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit aussi donner une attention particuliere aux entreprises du dehors, & veiller sur le bois de Sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermer, pour trois ans, à quelques Bourgeois d'Amboine.

Côte orientale d'Houwamohel.

De Louhou relevoient tous les Villages de la Côte orientale de Houwamohel, au nombre de dix-sept, qui y portoient leur Girofle à vendre. Au Nord de ce Bourg, la Negrerie de *Serolauw* avoit dans son district des arbres dont on recueilloit jusqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de Clous. Laala, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ses Forêts de Sagu, qui s'étendoient au delà de Locki, autre lieu célebre, dont les Gouveneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes Places. Luciela ne l'étoit pas moins, par sa situation avantageuse. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle aussi *Houlong*, la Côte tourne au Sud-Ouest, & se rétrécit d'une lieue en largeur vers Louhou, d'où elle court au Sud jusqu'à la Pointe de Sihel, dans la distance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites Pointes & Baies, dont la principale est celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommée la Baie de *Coescoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Coracores.

Quand on a passé la Pointe de Sihel, à deux lieues & demie au Nord sur la Côte occidentale, le premier objet digne d'attention que présente le rivage, est un grand roc, connu sous le nom de *Batou-Loubang*, au pié duquel la Nature semble avoir pris plaisir à former divers Antres, fort profonds, dont l'extérieur ressemble assez aux portes d'une Ville avec ses murailles. Ces grottes servent à ceux qui, surpris par la nuit, ne trouvent pas d'autre retraite pour attendre le retour de la lumiere, quoique le séjour en soit affreux, & dangereux même, par les Serpens & d'autres Bêtes venimeuses qui s'y trouvent. Deux petites lieues plus loin, on arrivoit au fameux Bourg de Cambello, séparé de celui de Louhou par une haute Montagne, au tra-

vers de laquelle les Habitans se rendoient, en moins de deux heures, de l'un à l'autre rivage. De la Pointe de Sihel, jusqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais, au-delà de Cambello, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin d'environ quatre lieues à l'Ouest. Une lieue & demie au-delà de ce Bourg, étoit situé Leffidi, derriere deux grandes Montagnes. A même distance, au Nord de Leffidi, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les charmes naturels retracent l'idée d'un Paradis terrestre. La belle Riviere Ajer-Mira, n'en est éloignée que d'une demie lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Ouest, pendant une lieue & demie, vers la Pointe qui forme la Passe de Nassau, entre Houwamohel & l'Ile des Pores. Après cette Pointe, la Côte court à l'Est, & les terres vont toujours en rétrécissant, par quantité de petites Baies & Pointes, jusqu'au Pas de Tanouno. A trois lieues d'Ajer Mira, au Nord-Est, on trouvoit *Assahoudi*, Village dont les Habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voisins par leurs Pirateries. Les Hollandois ne sont parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes, autant à cause des secours qu'ils recevoient des Macassars, des Malais, des Ternatois, &c. que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & par la difficulté qu'il y avoit à les suivre dans leurs retraites souterraines & imperceptibles, au pié de la Montagne, d'où ils faisoient des sorties continuelles sur leurs Ennemis, & toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette Montagne, on a en Mer plusieurs petites Iles, dont la principale porte le nom de *Noussa-Nitou*, Ile du Diable, autrefois défendue par un Fort. Les autres sont plus au Nord-Est, vers la Pointe de Tapi, qui est entre deux Baies assez profondes, nommées *Gysels* & *Hatahouli*, dont la derniere forme, dans les terres, plusieurs mares d'eau singulieres, au-delà desquelles est un grand Lac interne, nommé *Tohoumina*, qui s'écoule dans la Mer par des Canaux souterrains, à travers quelques rochers. Toutes ces eaux sont remplies de Caymans. Le terrein, jusqu'au Pas de Tanouno, est fort marécageux, & n'offre rien de plus remarquable.

On prétend que le nombre des Habitans de Houwamohel montoit autrefois à douze mille, dont deux mille trente hommes de Milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été transportés à Amboine, & dans d'autres Iles voisines; de sorte que le Pays est entierement desert, quoique ce soit une des plus fertiles Contrées des Indes.

Grande Ceram.

La grande partie de Ceram se divise aussi en Côte septentrionale & méridionale. Sa longueur est de cinquante lieues, sur environ quinze de large. Au Nord du pas de Tanouno, la Baie, qui le forme du côté de l'Ouest, est toute parsemée de Bancs de rochers & de petites Iles, dont la principale, nommée *Noussa Ela*, n'a pas moins d'une lieue d'étendue; mais elle est sans eau & sans Habitans. Son rivage extérieur est garni d'un Banc de rochers. A l'Orient, le Canal qui la sépare de la Côte de Ceram, se trouve resserré par un autre Banc, d'une lieue de largeur, qui regne devant une Pointe étroite & longue de cinq quarts de lieue du Nord au Sud, derriere laquelle est une petite Anse, qui en fait comme une Presqu'Ile. Au-delà de ce Banc, que les Insulaires nomment *Hatouassa*, on entre dans une Baie qui s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest, à la distance d'une petite lieue en quarré, ter-

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

minée par une Pointe droit à l'Ouest; & lorsqu'on a passé cette petite Pointe, on rencontre la Baie de *Cawa*, qui est fort spacieuse. La petite Ile *Toppers Hoedje*, ou *Noussa-Camou*, n'en est guerres éloignée. On voit, dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou Vaches Marines, que quelques-uns prennent pour des Sirennes. Entre la Riviere de *Cawa* & celles de *Wayholo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une Baie, à peu près de la même forme que la précédente, & suivie aussi d'une Pointe fort étroite. Celle qui suit est nommée la Pointe de *Calouway*; & c'est ici que commence la Côte septentrionale de Ceram. Elle est si peu fréquentée, qu'il suffit d'en indiquer les principaux lieux.

Ile Noussa-Camou.

Côte septentrionale de Ceram.

Deux lieues à l'Est de la Pointe de Calouway, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, sur la pente d'une Colline, à quelque distance du rivage. Ses Habitans sont d'une extrême arrogance & ne veulent dépendre de personne. Leur Orancaie prend le titre de grand Administrateur, & préside à une des Assemblées générales du Pays. *Bolela* est à une lieue de Nuniali, près d'une petite Baie, entre deux grandes Rivieres, au pié d'une haute Montagne qui ressemble à un Château ruiné, & sur laquelle on voit plusieurs Habitations des Alfouriens, qui s'étendent encore, par quelques Hameaux dispersés, dans l'espace d'environ deux lieues; mais pendant cinq autres lieues, on ne trouve plus qu'un rivage désert jusqu'à Louhou, où la Côte forme une grande Pointe, nommée *Cara*, au-devant de laquelle sont les cinq petites Iles *Noussa-lima*. Au Nord-Ouest on a encore celle de Noussa Ela, qui est un peu plus considérable.

Pointe de Cara.

A l'Est de la pointe de Cara, au-delà d'une grande Riviere, est le Village de *Paa*, qui donne son nom à toute cette contrée. Ensuite vient la Baie de *Hatouwe*, qui a quatre ou cinq lieues de long, & deux de profondeur dans les terres. A droite, en y entrant, on trouve la petite Ile *Calecale*; & une lieue plus loin à l'Est, deux autres nommées *Soynomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouwe* & *Lissabatta*, les deux principales Negreries de cette Côte, sont situées à une lieue delà, dans un des plus beaux districts de l'Ile. Hatouwe est renommée par son grand Commerce de Sagu, dont quantité de Bâtimens viennent chaque année y faire leur charge. Les Habitans de Lissabatta, qui consistent dans un mêlange de différens Peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont souvent changé de séjour, exerçant une tirannie insupportable sur les Villages voisins. *Saway*, autre Negrerie considérable, est éloignée d'une lieue à l'Est d'Hatouwe. Après la Pointe qui est au-delà, on rencontre deux petites Iles, nommées *Noussa Oulat*, & deux bancs de sable au-delà de la Baie de *Salouway*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Est, coule le Fleuve *Sapalewa*, fameux par l'Assemblée générale qui se tient aux environs, & dont l'Orancaie de Nuniali est le Président, ou le principal des Chefs Alfouriens de cette Côte. Près de la Pointe orientale de la Baie de Salouway, nommée *Hatou Alau*, on a la Negrerie de *Purmata*, entre celles de *Toulousey* & *Hatilen*, qui en dépendent, de même que deux autres, plus loin dans les terres. Toutes ces Negreries sont en possession d'un grand Commerce de Sagu, principalement Toulousey, où la Rade est fort bonne. Purmata fait aussi un trafic considérable, avec les Papous de Missoval, qui y viennent vendre

vendre des Esclaves, de beaux Oiseaux de Paradis, & d'autres marchandises. Leur rendez-vous est à Hote, à quinze lieues de la pointe de Hatou Alau. Il y a ici une grande Riviere, qu'on peut remonter plusieurs milles dans l'intérieur du Pays. Elle sort d'une haute Montagne, qu'on nomme *le Capuchon de Moine*, parcequ'elle en a presque la figure. Ce district fut donné en 1699, par la Compagnie Hollandoise, au Roi de Tidor, qui n'en prit cependant possession que dix ans après. A deux lieues & demie en Mer, au Nord-Nord-Est de la Riviere de *Hote*, on a le banc de Louwarde, qui est redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Est de Hote, la Côte commence à tourner au Sud-Est & ensuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on trouve encore plusieurs Rivieres, jusqu'à la grande Baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues, & profonde de deux. Cette Baie donne son nom à un Village assez peuplé; mais ses Habitans sont encore très farouches. A deux lieues au Nord-Est de la Côte, mais à quatre de Warou, on découvre la petite Ile de Leuwarde, longue de deux lieues, & large en quelques endroits de quatre. Au Sud, à une lieue delà, sont deux autres Iles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, est proche de la Pointe orientale de Warou, à l'embouchure de la grande Riviere *Ajer Masin*, nom qui signifie Riviere salée. Ces trois Iles sont désertes, & environnées de Bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernieres s'étend encore quatre lieues au Sud-Est, le long de la Côte, où l'on ne trouve plus d'Habitations jusqu'à une Pointe sur laquelle est situé le beau Village de *Rarakit*, au pié d'une haute Montagne couverte d'arbres. Cette Negrerie a toujours été un nid de Pirates, formé de transfuges de diverses Nations, qui ont souvent causé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres, on découvre une Montagne dont le sommet est plat, & qui se distingue des autres par sa prodigieuse hauteur. Les Insulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois le Mont de la Table. Depuis Rarakit, la Côte court par une petite Baie droit au Sud, l'espace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage le rend fort peuplé, & l'on y voit plusieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où se tient chaque semaine un Marché général de cette Contrée. Au-devant de la Baie, à quatre lieues en mer, on rencontre un grand Banc de sable nommé *Modrang*. Sur la Pointe Sud-Ouest de l'Ile, on voit encore quelques Négreries, près d'une Crique qui sépare Ceram de *Keffing*, petite Ile d'une lieue & demi de longueur sur demi lieue de large, & qui se termine en pointe à son bout Oriental. De Keffing dépendent huit Habitations, formées par un amas de différens Peuples, d'un fort méchant caractere. Ils font un grand Commerce avec les Habitans de la Nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & diverses sortes de colifichets, en échange pour d'autres marchandises, dont ils tirent un profit considérable. Les Chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient presque tous les ans, pour croiser dans ces Parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le commerce clandestin des Clous de girofle & de Muscade. Aussi ne peuvent-ils le pardonner à la Compagnie, & dans toutes les occasions, ils en font éclatter leur ressentiment.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Baie de Warou.

Ajer Masin, ou Riviere salée.

Mont de la Table.

Ile de Keffing.

Ile Ceram-Laout.

Avant que de passer à la Côte Méridionale de Ceram, le voisinage de

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

*Ceram-Laout*, le septieme des onze Gouvernemens d'Amboine, invite à n'en pas remettre la Description plus loin. Cette Ile est située à l'Est de la Pointe de Keffing, dans la distance d'environ une lieue. On lui en donne près de deux de longueur, de l'Est à l'Ouest, sur une de large. Le terrein en est élevé, montueux, & n'a pas d'autre eau que celle qui se tire des Puits. Son côté Septentrional offre une assez belle Baie; mais toute l'Ile est environnée d'un large Banc de sable, qui s'étend de plus de quatre lieues à l'Est, & sur lequel on voit plusieurs autres petites Iles, telles que *Maar*, *Pulo*, *Gesser*, *Warlau*, *Noussa Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Neding*, *Noukous*, *Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, si ce n'est qu'elles servent de retraite aux Papous. Au Sud-Est, on a les Iles *Tenimbar* & *Goram*, qui sont proprement du ressort du Gouvernement de Banda.

Autres petites Iles.

L'Ile de Ceram-Laout est à présent déserte; & ses anciens Habitans, qui sont aussi un amas de différentes Nations, se sont joints à ceux de Keffing, dont ils ont pris les mœurs & les manieres. Ils composent onze Districts, chacun desquels a son propre Orancaie, & qui sont distingués les uns des autres par des privileges particuliers de Commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la soumission de ces Peuples à la Compagnie fut suivie de la destruction de tous leurs Girofles.

Côte méridionale de Ceram.

Revenons à la Côte Méridionale de Ceram, sous laquelle on comprend ordinairement Keffing, quoique mal à propos, puisque cette Ile est sur la Pointe Sud-Ouest de la grande, où sont situées ses principales Habitations. Cette Pointe forme comme une autre Ile, qui dépend de celle de Keffing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demi à l'Ouest, jusqu'au Village de *Gouli-gouli*, situé sur une petite Baie, à l'Est de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solothay*, peu éloigné du rivage, & sur lequel les Habitans de Gouli-gouli s'étoient autrefois fortifiés. Après en avoir été chassés en 1659 par les Hollandois, qui y bâtirent un mauvais petit Fort, nommé *Ostende*, ces Insulaires en ont repris possession; & c'est là que leur Orancaie fait son séjour ordinaire. Au-devant de la Pointe Occidentale de cette Baie, on a la petite Ile *Pulo-Goffa*, & depuis Gouli-gouli jusqu'à Keffing, un grand Banc de sable, d'une lieue d'étendue. C'est ici proprement que commence la Côte Méridionale. On la divise en quatre parties ou Districts, qui de l'Est, ou de Gouli-gouli à l'Ouest, sont *Goumilan*, *Kottarouwa*, *Silan-Binauwer* & *Silan* ou *Selan*, outre une cinquieme partie, depuis cette derniere jusqu'au Pas de Tanouno. Le premier de ces Districts offre une Montagne qui est la plus haute des environs, & cinq ou six Habitations peu considérables. Le second est plus peuplé; il contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellimori*, dont chacun a son Roi, ceints tous deux de murs, & séparés par une belle Riviere, de laquelle cette Contrée prend son nom. Leur Commerce consiste principalement en Sagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures, qui habitent ces deux Bourgs, sont aujourd'hui plus civilisés qu'ils ne l'étoient autrefois; ce qu'on attribue à l'usage de la langue Malaie, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Ouest, on a le Village de *Tobo*, situé sur un rocher fort haut, & si roide, qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance assez loin en Mer, &

Sa division.

paroît une Ile séparée, que les vagues battent de trois côtés. Les Habitans de Tobo ont été néanmoins obligés de descendre sur le rivage, où ils forment une belle Habitation, commandée par un *Sangagi*, ou Duc, qu'on dit plus puissant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend jusqu'à la Baie de Warou, de l'autre côté de l'Ile. On ajoûte que ce Sangagi peut mettre jusqu'à quatre mille Hommes en campagne; mais ce nombre semble fort exagéré. Cependant il est certain qu'en 1709 on l'a vu paroître, dans une Cérémonie publique, accompagné de quatre cens Hommes, tous armés de mousquets. Il compte une vingtaine de Villages Alfouriens dans son Domaine.

Une lieue à l'Ouest de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui est composé de trois Négreries. Le Pays abonde en Sagu, que les Insulaires de Banda, qui n'en sont qu'à quatorze ou quinze lieues, vont charger dans leurs Pirogues. Tous les Villages, qui sont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu d'une cession de la Compagnie Hollandoise. A trois lieues du premier de ces Villages, on a la puissante Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette Contrée, commandée par un Roi, & située sur la Pointe Orientale de la grande Baie de Haja, au haut d'une Colline où les Habitans se sont bien fortifiés. Au-delà de cette Pointe, on arrive sur les bords d'une belle Riviere, nommée *Beirou*, au-devant de laquelle est une petite Ile, éloignée de deux lieues du rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux Bois d'Epiceries, qui contenoient plus de quatre mille arbres, soit de girofle ou de noix muscades. On compte seize lieues de Keffing jusqu'à Werinama, où commence *Selan*, quatrieme partie de cette Côte, qui, suivant le témoignage des Nationaux, a donné son nom à toute l'Ile. La Baie de Haja a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries sont *Hattehahou*, dont dépendent plusieurs Habitations d'Alfouriens, dispersées fort loin dans les terres; *Tolouti*, puissant Village, situé sur une Colline qui rend ses Habitans fort présomptueux; *Laymou*, qui ne lui cede ni en force, ni en nombre d'Hommes; *Tehouwa*, *Folin*, & *Telesay*, qui sont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de construction. Cette Contrée est aussi la plus élevée de Ceram; & ses montagnes, qui se voient à seize ou dix-sept lieues en mer, s'étendent par une chaîne à travers le Pays, jusqu'à Hota, de l'autre côté de l'Ile. A l'extrêmité Orientale de la Baie est le Village dont elle emprunte le nom, situé à deux lieues de la grande Riviere *Way-Ila*, sur une pointe haute, garnie d'un banc de sable qui en rend l'approche difficile. Les Habitans de ce beau Village font profession du Mahométisme, parlent mieux la langue Malaie que les autres Ceramois, & passent pour les plus spirituels de cette Côte. A cinq lieues & demi de la Pointe Aja, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tami-lau*, sur un beau Côteau qui joint le rivage; ses Habitans sont plus blancs & de plus haute stature que ceux des autres parties de l'Ile, & la langue Malaie leur est aussi familiere. Ce District se fait remarquer par ses beaux bois, & par la quantité de ses arbres fruitiers. Deux bonnes lieues au-delà de Tamilau, on trouve une autre Négrerie assez considérable, nommée *Sepa*, sur une grande Baie assez incommode; & cinq lieues plus loin

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

se présente la Pointe de Coak, où les Hollandois ont eu autrefois un Fort de bois nommé *Harder Wyk*, qui ne subsiste plus. On entre ensuite dans une spacieuse Baie nommée la Baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui est situé presqu'au milieu. En deça sont trois autres Villages qui ont embrassé le Christianisme, il y a plus de cent ans, de même qu'Elipapouteh, dont les Habitans pouvoient équiper anciennement dix Corracores. La Compagnie Hollandoise en a tiré en tout tems de fort bons services. On les employoit comme Ambassadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager à descendre de leurs Montagnes lorsqu'on avoit besoin de leurs services. A l'Ouest de cette Baie & une lieue d'Elipapouteh, on a la grande Riviere *Ajer-Talla*, qui se jette dans la mer par deux embouchures. C'est sur ce Fleuve que se tient la grande Assemblée des Alfouriens du côté du Sud. La Baie d'Elipapouteh se termine à la Pointe *Touwa*, qui est à trois lieues de celle de Coak. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Ouest, jusqu'à la Pointe de *Camarien*. Sur celle de Touwa, on a les Villages de *Haloy* & de *Latou*, qui sont suivis de quatre autres, tous Maures, & dont deux se distinguent par leurs ouvrages d'Orfevrerie. Plus loin est le Village de *Roumakay*, où le Padi de ce District fait sa demeure. C'est aussi un beau grand Village situé sur la Pointe de même nom, à l'Ouest de laquelle on en trouve encore deux peu considérables; & le reste de cette Côte, qui court ici au Nord-Ouest, est entierement désert jusqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puissant, dont les Habitans sont toujours restés fidellement attachés aux Hollandois. Au Sud de Caybobo, à une portée de fusil du rivage, on voit une petite Ile nommée *Noussa-Oula*, qui ne consiste presque qu'en un rocher & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir passé un petit Banc de sable; on rencontre une autre Ile ronde, d'environ une demie lieue dans cette forme, & qui n'est peuplée que de Ramiers, d'où elle tire le nom de *Noussa-Cassa*, Ile des Pigeons: on y trouve aussi une grande quantité de Tortues. De Caybobo, la Côte court de plus en plus au Nord, l'espace d'une lieue & demie. Elle tourne ensuite une lieue à l'Est, & encore une droit au Nord, par-tout avec un Banc de rochers assez large. Tanouno, où nous avons fini la Description de Houwamohel, est éloigné de Caybobo d'environ quatre lieues. La Baie de Tanouno n'a pas moins de deux lieues de profondeur, sur autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites Habitations. Au Sud on a deux grandes Rivieres, nommées Gouli-gouli & Eri, dont la premiere est infestée de Caymans. C'est sur les bords de l'autre, que se tient la troisieme Assemblée des Alfouriens. Lorsqu'ils veulent faire une invasion dans la presqu'Ile de Houwamohel, ils sont obligés d'en demander la permission à ceux de Tanouno, qui sont absolument maîtres de ce passage.

Intérieur de l'Ile de Ceram.

Jusqu'ici, on n'a fait que parcourir les Côtes de Ceram. L'intérieur de l'Ile contient encore une infinité de Villages & de Hameaux, habités par des Peuples d'une espece toute différente de ceux du rivage. Ce sont les Alfouriens, ou Montagnards sauvages, qu'on a déja nommés plusieurs fois, & dont on fera bientôt connoître les usages & les mœurs. Observons uniquement ici qu'ils sont gouvernés par trois Rois principaux, desquels relevent tous les autres, en qualité de Vassaux. La domination de *Raja Siscoulou*

s'étend derriere Bolela au Nord, jusqu'à Tanouno, & encore plus au Sud; celle de *Raja-Sahoulau*, qui est le plus puissant, commence à l'Est des Domaines du premier; & celle de *Raja-Soumiet*, aux environs de la Baie d'Elipapouteh. Mais il n'est gueres possible de déterminer au juste leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a plusieurs autres Peuples, qui ne sont pas même connus, & qui ne descendent jamais sur le rivage.

Le nombre des Habitans de Ceram, autant que ce dénombrement est possible, ne monte, suivant l'Auteur, qu'à environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & seize cens Datis; ce qui ne differe pas beaucoup de l'ancien nombre des Habitans de Houwamohel, quoiqu'en longueur & en largeur Ceram ait bien quatre fois autant d'étendue.

Ile Noussa-Laout.

VIII. Noussa-Laout, huitieme Ile dans l'ordre de notre division, parcequ'elle est la plus éloignée des trois qui nous restent à décrire, releve du Comptoir de l'Ile Honimoa, située à une lieue & demi au Nord-Ouest de la premiere, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur est seulement d'une lieue. Elle est, presque par-tout remplie de Montagnes: on compte, sur son rivage, sept grands Bourgs, deux desquels *Titauway* & *Amet*, sont gouvernés par des Rajas, ou Rois, & les autres par des *Patis*, ou Comtes; le nombre des Habitans monte à quatre mille cent soixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens Datis; nombre fort considerable pour une si petite Ile. Avant que ces Peuples connussent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur subsistance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchoient nuds, à la réserve d'une ceinture. C'est des Portugais qu'ils ont appris à se vêtir, & des Hollandois qu'ils ont reçu les lumieres de l'Evangile: mais la profession qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent quelquefois encore à leur ancienne barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples, qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorsqu'ils trouvent l'occasion de s'en rassasier sans témoins. Le Roi de Titaway, vieillard de soixante ans, lui avoua en 1687, que dans sa jeunesse il avoit mangé plusieurs têtes de ses Ennemis, après les avoir fait rôtir sur des charbons, ajoutant qu'entre toutes les viandes il n'y en avoit pas de si délicate, & que les plus friands morceaux étoient les joues & les mains. En 1702, un vieux Messager du Conseil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Ile, & d'ailleurs fort honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet & mangé un bras du cadavre d'un Esclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Il fut puni par une amende de cinq cens piastres; heureux d'en être quitte à si bon marché. Il y a des Ordonnances très severes pour réprimer cette horrible passion, & de tems en tems on a soin de les renouveller. Il se trouve, dans l'Ile, une espece de terre sigillée, blanche, tirant beaucoup sur le gris, qui, détrempée dans l'eau, forme comme un savon que les Femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Iles n'en fassent pas le même cas, parceque cette terre leur paroît trop grasse & trop visqueuse.

Antropophages.

Ile d'Honimoa, ou d'Uliasser.

IX. Honimoa, neuvieme Ile du Gouvernement d'Amboine, est communément nommée *Liase* par les Insulaires, & par les Hollandois *Uliasser*, nom qu'ils donnent aussi, comme on l'a fait remarquer, aux Iles d'Oma &

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

de Noussa Laout. Honimoa est située au Nord-Ouest de cette derniere Ile, à la distance d'environ une lieue & demie, & à cinq de la Pointe orientale d'Amboine. Du côté de l'Ouest, elle est séparée de l'Ile d'Oma par un Détroit d'une demie lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur, de l'Ouest à l'Est; mais sa largeur est fort inégale. Ses quatre Pointes sont à une lieue & demie l'une de l'autre, du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts de lieue. La Pointe Sud-Est, qui est la plus proche de Noussa Laout, porte le nom de *Tetouwarou*. L'abord en est dangereux, parcequ'elle est haute, & que le courant y est fort rapide. Tout le long de la Côte orientale, regne une grande Chaîne de Montagnes jusqu'à la Pointe Nord-Est, après laquelle on se trouve sur le beau rivage de Hatouwana, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre, nommé *la Maison de Velsen*, muni de cinq pieces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de Garnison. On n'y voit plus aujourd'hui qu'une Loge de Bois, enfermée de palissades, & gardée par un Caporal & cinq Hommes. Ce poste est au milieu d'une belle Plaine, d'où l'on a la plus charmante perspective sur le Pays de Ceram, qui n'en est qu'à deux petites lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages, assez considérables, nommés *Touhaha*, *Papero*, *Itawaka*, *Nollot*, & *Ihamahou*, situé un peu plus avant dans les terres. D'ici, on a pratiqué un court chemin, qui mene de l'autre côté de l'Ile dans l'espace d'une heure. Ce chemin est coupé par une petite Riviere où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Touhaha* fit, à l'Auteur, le récit du malheur arrivé quelques années auparavant à sa Fille, qui fut dévoré par un de ces Animaux en passant la crique. A l'Ouest d'Ihamahou, on ne rencontre plus de Villages. Au-delà de la Pointe occidentale, vers le Sud-Est, le rivage est également desert dans l'espace d'une bonne lieue, jusqu'à *Porto*, qui en est à trois d'Ihamahou, & où les Hollandois ont élevé, en 1655, un petit Fort nommé *Delft*, muni de six pieces de canon, avec une Garnison de vingt Hommes, sous les ordres d'un Sergent qui releve du poste principal de l'Ile. A peu de distance de Porto, on trouve un autre Village nommé *Haria*, & plus loin celui de *Boy*, sur la Côte méridionale, qui paroît comme une Ile séparée. Ensuite, on trouve les Villages de *Tijouw* & de *Saparouwa*. C'est dans le dernier qu'est situé le Fort de *Durstede*, bâti sur un roc, & capable d'une bonne défense par sa nombreuse artillerie. Sa Garnison, qui consiste en un Sergent & quarante Soldats, fournit un bas Officier & vingt hommes pour la garde du Fort de *Beverwyk*, construit en 1654 sur la pointe occidentale de Noussa Laout, & muni de quatre pieces de canon. Ce n'étoit auparavant qu'une simple Loge de bois. Le Commandant des deux Iles, qui est toujours un Marchand, fait sa résidence à Durstede. Ce Comptoir étoit autrefois à *Sirisorri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures, Habitans du Village de Sirisorri, sont venus s'établir à l'Est de la nouvelle Forteresse; & les Maisons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande distance. *Oulat* est à une demie lieue de Saparowa, au Sud-Est, en allant vers la Pointe de Tetouwarou, où l'on trouve le Village d'*Ouw*, renommé pour ses ouvrages de potterie, les meilleurs de toutes les Iles d'Amboine, qui en tirent une quantité prodigieuse. Le nombre des Habitans d'Honimoa monte

Fort de Delft. Fort de Durstede. Fort de Beverwyk.

à plus d'onze mille, dont mille trois cens de Milice, & environ onze cens Datis. On peut juger, par ce nombre, de la force des treize Villages qui composent cette Ile. Ceux d'Oulat, de Papero, de Touhaha, de Porto & de Saparouwa, sont gouvernés par des *Rajas* ou Rois; Sirisorri, Ouw, Haria, Boy, Tijouw, Itawaka & Ihamahou, par des *Patis*, ou Comtes. Nollot n'a qu'un Orancaie. Outre ces treize Chefs, on compte encore deux Rajas, quatre Patis, & un Orancaie de Noussa Laout, qui forment le Conseil du Pays, dont les Assemblées se tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant d'Honimoa préside.

Gouvernement de l'Ile.

Ce poste est un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits se trouvent dans l'excédent du poids des Clous de Girofle, & dans le débit du riz, des toiles, du sel, de l'Arrak, du Poisson, &c; mais sur-tout dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, sur la moisson du Girofle, quoique cette pratique soit défendue pour prévenir la ruine des Habitans. L'Auteur connoissoit le Commandant, à qui l'on avoit offert, en sa présence, dix mille écus pour son gain de quatre mois, sans qu'il eut voulu accepter le marché. Ses appointemens ne sont que de soixante florins par mois; mais on les augmente, lorsqu'il renouvelle ses engagemens. On lui accorde huit écus pour sa table, outre sa provision de vin, de chandelle & d'huile. Il est logé dans la Forteresse, où il a un Jardin magnifique. Ses Troupeaux, qui sont entretenus aux frais de la Compagnie, lui fournissent du lait & du beurre en abondance. La Compagnie ayant ici un bel Orembaie, monté de quarante Insulaires & d'un Chasseur à gages fixes, tandis que les premiers ne sont payés que pour le tems qu'il sont en course, le Commandant s'en sert dans ses parties de plaisir & de promenade, tantôt à Noussa Laout, tantôt à Ceram, dont un grand district est de sa dépendance. Il a seul le droit de chasse & de pêche. Quand il sort, il est suivi de deux Gardes, comme les Conseillers des Indes à Batavia. Il occupe le quatrieme rang dans les principaux Colleges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté sur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle presque jamais, sans que l'audience soit précédée de quelque présent. En un mot, il mene une vie de Prince; plus craint dans son poste, plus consideré que le Gouverneur même, quoique soumis à ses ordres. Mais il faut qu'il vive bien avec lui; sans quoi ce dernier, qui ne manque pas d'Espions, pourroit lui faire rendre compte de son administration & de sa conduite.

Avantages du Commandant Hollandois.

Le principal Office de ce Commandant, est de peser & de payer le Girofle des Insulaires; ce qui se fait, à la vérité, en présence de deux Commis; mais souvent les Vendeurs n'en souffrent pas moins de préjudice, surtout lorsque ces trois personnes sont d'intelligence. Le Commandant donne en échange des toiles, du sel, du riz, & d'autres marchandises qu'il reçoit de la Compagnie. Il a d'ailleurs un Assistant, qui est chargé de tenir les Livres; de sorte qu'à l'exception des rapports qu'il est obligé de faire quelquefois au Gouverneur, il se repose de presque tout son travail sur autrui.

L'Ile produit beaucoup de Girofle. On tiroit anciennement du souffre de ses Montagnes, mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale, on ramasse une espece de pierre grise, nommée *Batou Poan*, qui est molle, & que les Femmes du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait sécher quel-

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

que-tems à la fumée. Elles sont persuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs Enfans blancs, quoique l'expérience soit le plus souvent contraire. La plus estimée est celle qui est entremêlée de blanc & de rouge. Les Insulaires choisissent les plus beaux morceaux de cette couleur, pour donner la même teinture à leur vaisselle de terre. On tire de cette Ile assez d'huile de Cocos & de mêche, pour en fournir à l'Ile d'Amboine.

Ile Moulana.

Au Sud-Ouest d'Honimoa, on a la petite Ile *Moulana*, située par le travers du district de Boy, dont elle est éloignée d'environ une demie lieue. Sa forme est ronde, & de trois quarts de lieue de diamettre. Cette Ile est déserte, parcequ'elle manque d'eau douce, & que les Bancs de sable, dont elle est environnée de toutes parts, en rendent l'abord assez difficile. Cependant elle faisoit anciennement un Village, où commandoit un Orancaie. On raconte que long-tems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois, qui en avoient fait le siége, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'aviserent d'attacher des cordages à quelques pointes des rochers, comme s'ils eussent voulû entraîner l'Ile après eux. Les Habitans, intimidés de cette menace, crurent qu'il étoit tems de se rendre; & dans la crainte qu'on ne pût encore leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de se retirer à Haria, abandonnant leur Patrie, où ils ne sont retournés depuis, que pour cultiver leurs vergers, dans les environs desquels il se trouve de fort belles Crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Moulana*.

Simplicité de ses Habitans.

Ile d'Oma.

X. Oma est la plus proche des trois Iles d'Uliasser, qui sont à l'Est d'Amboine, & n'en est éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large, sur trois de longueur. La partie méridionale, où sont les Chrétiens, s'appelle *Bowang-Besi*; & sa partie septentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatouhaha*. On n'y comptoit anciennement que sept Villages, mais le nombre est aujourd'hui d'onze. Le Village d'Oma est situé à une petite demie lieue de la Pointe Sud-Ouest de *Samet*, où le courant est fort rapide, & l'entrée de la Baie très difficile, à cause des Bancs & des Ecueils dont elle est remplie. Un Fort, qui a subsisté dans ce lieu jusqu'en 1656, a été démoli, parcequ'étant commandé par une Montagne, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque distance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une source d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois, sur laquelle les Gouteux & les Paralytiques reçoivent les vapeurs sulfureuses qui s'exhalent de ce Puits, comme un bain salutaire pour ces maladies. La terre même, pour peu qu'on la creuse, est fort chaude aux environs; ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produise quantité d'arbres de Sagu, & d'autres bois, couverts d'une belle verdure. A l'Est du Village d'Oma, on a ceux de *Wassou* & d'*Aboro*, qui n'offrent rien de remarquable. Ensuite on arrive à la Pointe orientale, au-delà de laquelle se voit le Village de *Holaliou*, & à l'Ouest, c'est-à-dire au Nord de l'Ile, celui de *Karihou*, où les Hollandois ont bâti, en 1655, un Fort de pierre, nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingt Soldats, qu'on y entretient principalement pour réprimer les Maures des Habitations voisines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cabau* & *Rouhoumoni*. La premiere de ces Habitations se trouve immédiatement sous le Fort. A l'Ouest,

Ses Bains chauds.

l'Oueſt, au bout de cette Baie, on a une grande Pointe, & au-devant, un Banc de ſable, qui s'étend au Nord-Eſt, ſur un bon quart de lieue de large, à pareille diſtance du rivage. De cette Pointe, tirant au Sud-Oueſt, on ne rencontre plus de Villages juſqu'à Caylolo, qui en eſt à une lieue, preſque droit à l'Occident de l'Ile, d'où les deux autres Habitations Maures ne ſont pas fort éloignées. Au Sud de la derniere, on trouve *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a conſtruit, en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la Garniſon eſt ordinairement compoſée d'un Sergent & de vingt-quatre Soldats, ſous les ordres du Commandant de l'Ile. Ce Fort eſt ſitué ſur le rivage, près d'une belle Riviere, à une bonne demie lieue de la Pointe Sud-Eſt, où nous avons commencé la Deſcription de l'Ile. Comme il eſt difficile de doubler cette Pointe, ſur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent ſe rendre d'Oma à Harouko aiment mieux ſe ſervir de chaiſes à Porteurs, pour paſſer la Montagne, qui eſt platte ſur ſon ſommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin, qui a près d'une lieue de long, eſt fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent, auquel il y fut une fois expoſé, & dont les Editeurs donnent le récit dans ſes propres termes.

Fort de Zelande.

J'étois, dit-il, ſans la moindre inquiétude dans ma chaiſe à Porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du Soleil, lorſqu'après avoir fait environ un quart de lieue de chemin au-deſſus du vent, toute cette vaſte Campagne, que nous avions derriere nous, parut en feu dans un inſtant, & les flammes, qui s'élevoient juſqu'aux nues, du milieu d'une horrible fumée, gagnoient avec une telle rapidité, qu'à peine eus-je le tems de ſortir de ma chaiſe, pour prendre la fuite avec tous mes gens, dont le nombre étoit d'environ quarante. Notre effroi ne nous auroit cependant prêté que de vaines forces, ſi le vent ne s'étoit tourné tout-à-coup, & ſi l'embrâſement n'eut été coupé par un eſpace aride & ſans herbes. J'appris du Maître d'Oma, qu'il s'étoit déja trouvé une fois dans le même péril, mais beaucoup plus grand, puiſqu'il n'avoit pû l'éviter; & qu'il s'étoit vû obligé de ſe jetter le viſage contre terre, pour n'être pas ſuffoqué par la fumée, abandonnant le reſte aux Flammes, dont lui & ſes Compagnons eurent le viſage un peu défiguré, les cheveux brûlés, & leurs vêtemens fort endommagés. Il eſt vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même degré de violence; mais la fumée étoit d'autant plus épaiſſe. J'ai eu le bonheur d'échapper au même danger, entre Rouhoumoni & Samet : heureuſement, le vent n'étant pas ſi fort, nous eumes le tems de nous retirer à notre aiſe.

Le nombre des Habitans d'Oma monte à près de cinq mille, dont on compte plus de treize cens Hommes de Milice, & ſix cens ſoixante-quinze Datis. Des ſept Villages Chrétiens de cette Ile, Harouko & Samet ſont gouvernés par des Rois, & les autres par des Patis. Pelau, la principale des quatre Habitations Mahométanes, a auſſi ſon Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaie dans les trois dernieres. Le Commandant de l'Ile préſide à l'Aſſemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne ſoit que Sous-Marchand, il a le même pouvoir dans ſon poſte, que le Commandant de Honimoa dans le ſien. Si ſes profits ne ſont pas ſi conſidérables, ils ſont de même nature, comme ceux

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

des autres Comptoirs extérieurs. Du poste d'Oma relevent aussi plusieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram ; & quelques uns situés sur la Pointe orientale d'Amboine, que leur proximité a fait assigner à ce Comptoir, pour y apporter leurs Clous de Girofle, quoique pour le reste ils soient sous la Jurisdiction du Commandant de la Côte Hitto.

A cette Description Géographique du Gouvernement d'Amboine, les Editeurs ont joint quelques remarques sur la nature du climat de toutes ces Iles.

Observations sur les propriétés de ces Iles.

L'aspect intérieur du Pays n'offre d'abord qu'un desert très rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on se voit environné de hautes Montagnes, dont le sommet se perd dans les nues ; d'affreux rochers, entassés les uns sur les autres ; de Cavernes épouvantables ; d'épaisses Forêts, & de profondes Vallées, qui en reçoivent une obscurité continuelle ; tandis que l'oreille est frappée par le bruit des Rivieres, qui se précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, sur-tout au commencement de la Mousson de l'Est, tems auquel les Vaisseaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les Etrangers, qui s'arrêtent dans le Pays jusqu'à la Mousson de l'Ouest, y trouvent des agrémens sans nombre. Ces Montagnes, qui abondent en Sagu & en Girofle, ces Forêts toujours vertes & remplies de beaux bois, ces Vallées fertiles, ces Rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces Cavernes, qui sont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets, diversifiés en tant de maniere, forment le plus magnifique tableau du monde ; & suivant le témoignage de l'Auteur, qui ne peut être suspect, on respire sous ce climat un air fort sain, malgré ce que d'autres Voyageurs ont publié de contraire.

Causes de certaines maladies.

Il est vrai, ajoute-t'il, que quelques personnes y ont été atteintes de paralysie, & que d'autres en rapportent un teint olivâtre ; ce qu'on appelle avec beaucoup d'injustice la maladie du Pays. Mais si l'on excepte les tempérammens foibles, la plûpart de ceux qui perdent l'usage de leurs membres ne doivent attribuer cet accident qu'à leur imprudence. On en a vû, qui pour s'être endormis en chemise au clair de la Lune, dans les soirées fraîches, se sont trouvés perclus à leur réveil, sur-tout après quelque débauche. Le Saguwer donne à ceux, qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès, cette couleur pâle, qu'on nomme la maladie du Pays. Les Insulaires, qui usent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'exposent point à l'air pendant les nuits froides, ne sont pas sujets à ces inconvéniens.

Saisons de l'année.

Les grosses pluies & les tremblemens de terre, sont les deux principales incommodités du Pays. Pendant la Mousson (8) de l'Est, qui commence au mois de Mai, & qui finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir, sans discontinuation, plusieurs semaines entieres. Malgré l'abondance d'eau, qui tombe à plomb, & les torrens impétueux qui coulent des Montagnes dans les lieux bas, le terrein est si spongieux, que les Campagnes sont bientôt desséchées. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la saison de ces pluies n'est pas la même pour toutes ces Iles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouro, à Manipa, & dans d'autres lieux situés à l'Occident. Ce qui paroît encore plus

(8) *Mousim*, en Langue Malaie, signifie Saison.

surprenant, c'est qu'à l'Ouest de Houwamohel on ait à la fois la Mousson séche, & à l'Est celle des pluies, quoiqu'elle passe ordinairement jusqu'à l'Ile de Celebes. Cette derniere saison est souvent accompagnée de violens Ouragans; mais les tremblemens de terre sont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre, & qui regne aussi pendant cinq mois. Dans les mois d'Avril & d'Octobre, on n'a point de vents reglés. Ceux de l'Est & du Sud-Est amenent les pluies. Ceux de l'Ouest & du Nord-Ouest causent la sécheresse; mais ils temperent les grandes chaleurs, qui, sans cela, seroient excessives. L'ardeur du Soleil dure depuis neuf jusqu'à cinq heures; après quoi l'on commence à respirer un grand air de fraîcheur, qui devient même assez vif, par les fortes rosées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur est cependant si rude pour la terre, qu'elle y forme souvent des ouvertures de vingt piés de profondeur. Elle fait tarir les Rivieres, & sécher sur pié les vieux arbres. Les Girofliers, qui demandent de l'humidité, en souffrent sur-tout beaucoup de dommages. Les tremblemens de terre ne sont jamais plus à craindre, qu'après les pluies qui suivent ces grandes chaleurs. Dans cette saison de sécheresse on est aussi incommodé, de tems en tems, par de furieux tonneres; & la foudre, en tombant sur les mâts des Vaisseaux & sur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur assure, par une expérience réitérée, que c'est l'effet de véritables carreaux, dont il vit plusieurs, qu'on avoit réellement trouvés à l'ouverture des fentes; mais ses observations, sur la pierre du tonnere, pouvant être de tout Pays, on se dispense de les rapporter.

Eau blanche de ces Mers.

Les Mers d'Amboine offrent un spectacle plus étrange, dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle Lune de Juin & d'Août, la Plaine liquide paroît, de nuit, comme coupée par plusieurs gros sillons, qui ont la blancheur du lait, & qui semblent ne faire qu'un composé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche, qui ne se mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Est, les orages & les pluies, en augmentent le volume; mais celle du mois d'Août est la plus abondante. On la voit, principalement des Iles de Key & d'Arou, autour du Sud-Est, jusqu'à Tenimbar & Timor-laout au Sud; à l'Ouest, jusqu'à Timor; au Nord, près de la Côte méridionale de Ceram; mais elle ne passe pas au Nord d'Amboine. Personne ne sait d'où elle vient, ni quelles en peuvent être les causes. L'opinion la plus commune est qu'elle se prend au Sud-Est, & qu'elle sort de ce grand Golfe, qui est entre le Continent des Terres Australes & la Nouvelle Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits Animaux qui luisent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce sont plutôt certaines vapeurs sulfureuses, qui s'élevent du fond de la Mer & qui se répandent sur sa surface. Il est vrai qu'on a plusieurs Montagnes de soufre dans ces environs; mais si c'en étoit l'effet, il devroit être le même par-tout où il y a de telles Montagnes, & c'est ce qui ne se trouve pas. Quand l'eau blanche est passée, la Mer décharge, sur ses bords, une plus grande quantité d'écume & d'ordure, qu'à l'ordinaire. Cette eau est fort dangereuse pour les petits Bâtimens, parcequ'elle empêche de distinguer les Brisans. Les Vaisseaux, qui y sont exposés, pourrissent aussi plutôt;

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

& l'on observe que les Poissons suivent l'eau noire.

Vermisseau annuels.

Un autre objet d'admiration, qu'on trouve dans ces Mers, ce sont certains Vermisseaux de couleur roussâtre, qu'on nomme *Wawo*, & qui paroissent tous les ans, à un tems reglé, le long du rivage, en divers endroits de l'Ile d'Amboine. Vers le tems de la pleine Lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent à l'Est du Château de la Victoire, sur une grande lisiere du rivage, particulierement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramasser par poignées. Ils jettent le soir une lueur semblable au feu, qui invite les Insulaires à sortir, pour en aller faire leur provision, parceque ces insectes ne se font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les savent confire : ils en font une espece de *Bacassam*, qui leur paroît excellent; mais si l'on differe, seulement un jour, de les saler, ils s'amollissent si fort, qu'il n'en reste qu'une humeur glaireuse & tout à fait inutile.

Les Editeurs Hollandois s'étendent beaucoup sur les mœurs & les usages des Habitans d'Amboine; mais cette partie de leur Description, contenant peu d'observations assez importantes, ou assez particulieres à ces Peuples, pour justifier de si longs détails, on ne s'attache qu'à celles qui méritent de l'attention, à l'un ou l'autre de ces deux titres.

Figure des Insulaires d'Amboine.

Les Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gros, & fort bazanés. Ils n'ont pas le nez camus: ils l'ont bien formé, & les traits du visage réguliers. On en voit même plusieurs qui peuvent passer pour beaux Hommes, & les Femmes n'y sont pas sans agrémens. On trouve, parmi ces Insulaires, une espece d'Hommes, qu'on nomme *Cakerlaks*, presqu'aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort qui a quelque chose d'affreux, sur-tout quand on en est proche. Leurs cheveux sont fort jaunes, & comme roussis par la flamme. Ils ont quantité de grosses lentilles aux mains & au visage. Leur peau est galeuse, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroissent de jour à moitié fermés, & sont si foibles qu'ils ne peuvent presque pas supporter la lumiere; mais ils voient fort clair de nuit. Ils les ont gris, au lieu que ceux des autres Insulaires sont noirs. L'Auteur a connu un Roi de Hitto & son Frere, qui étoient Cakerlaks, & qui avoient, non-seulement des Freres & des Sœurs, mais même des Enfans au teint brun ordinaire. On voit aussi quelques Femmes de cette espece, quoiqu'elles soient plus rares. Les Cakerlaks sont méprisés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'est une sorte de Lepreux. Il s'en trouve dans le Royaume de Lovango, en Afrique, & ailleurs (9). Leur nom vient de certains Insectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau ressemble assez à celle des Cakerlaks.

Le naturel des Insulaires d'Amboine les porte à l'oisiveté & à la paresse. Ils ne sement, ni ne moissonnent; & toute leur agriculture consiste à planter quelques herbes potageres ou quelques légumes. Si le Pays est de peu de rapport, ce n'est pas à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre; c'est à la mollesse de ses Habitans. Ceux de Bouro ont du riz en abondance. Il croîtroit de même dans les autres Iles, si l'on y prenoit la peine de le cultiver.

(9) Voyez quelque chose d'assez approchant dans la Description des usages du Darien.

L'Auteur prouve, par sa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le sentiment de ceux qui croient le contraire. Il avoit, derriere sa Maison, une treille qui lui rendoit, trois fois l'an, une si prodigieuse quantité de raisins fort mûrs & fort délicats, qu'après les présens qu'il en faisoit à plusieurs de ses amis, il lui restoit encore assez de grappes pour en faire un vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de *Hocheymer*, si renommé en Allemagne. Toutes sortes de fruits, de légumes & d'herbes potageres, viendroient aussi à merveille, si le jardinage étoit moins négligé dans cette Ile. Les seuls amateurs se trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs Esclaves à ce travail. Les Amboiniens ne portent au Marché que des Noix de Cocos, du Pinang, du Pisang, des feuilles & des fruits de Siri, des Poules, des œufs, des racines, des Melons d'eau, des Durions, des Bambous, des Lanças, des Amandes & divers autres fruits, ainsi que des fleurs, que la nature leur prodigue, la plûpart sans aucun soin. Ce sont les Femmes qui sont chargées de ce commerce, & de presque tout l'ouvrage de la Maison. Les Hommes, dont elles sont les esclaves, s'occupent à couper du bois, ou s'amusent à la pêche, & ne s'embarrassent point d'autre chose, si ce n'est dans le tems de la moisson du Girofle ; car alors il faut que chacun mette la main au travail. Tout autre exercice leur paroît insupportable. Ils y attachent même une espece d'infamie. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre, s'ils n'y sont contraints. Il s'en trouve quelques-uns, mais en fort petit nombre, qui savent un peu tourner. Ils ont moins de répugnance à suivre la profession des armes. Les Hollandois en emploient quelques-uns dans leurs Troupes de Java & de Macassar ; mais en général ils passent pour de mauvais Soldats.

Raisin d'Amboine.

Leur habillement paroit être un mêlange de leurs anciens usages, & de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandois. Quoique les joyaux de prix soient rares parmi ces Insulaires, l'Auteur y en vit plusieurs, en or, en argent, en diamans & en perles. Un des plus anciens ornemens des Orientaux, connu du tems d'Abraham, est celui que les Femmes portoient au milieu du front, & qui leur descendoit entre les sourcils. Cette espece de joyaux semble ne s'être conservé qu'ici, où Valentyn eut l'occasion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit six pendans, qui couvroient presque tout le visage. Mais la plûpart n'en ont qu'un, qui tombe jusque sur le nez, & d'autres sont sans pendans. On compte, parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui sont ordinairement à deux têtes, & qui valent jusqu'à cent cinquante florins ou plus. Ces Insulaires mettent au dessus de l'or même le *Sowassa*, qui est une composition de ce métal, avec certaine quantité de cuivre. L'Auteur croit que c'est le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommes de canne, des boutons & toutes sortes de petits vaisseaux. Au reste, il ne se trouve de ces joyaux que parmi les Chefs. Tous les autres sont fort pauvres. Les Rajas, les Patis & les Orancaies, tirent un revenu assez honnête de leurs terres & de leurs Clous de Girofle, pour lesquels on leur paye encore le droit d'un sol, de chaque livre. Ils pourroient amasser des richesses, s'ils ne dépensoient tout en festins, en présens & en procès, ne faisant pas difficulté de sacrifier à la chicane une centaine de Ducats, pour un Giroflier contesté.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Malgré cette prodigalité des Grands & la pauvreté des autres, il est remarquable qu'on ne voit jamais ici de Mendians. On en sera moins surpris, si l'on considere que les arbres y produisent, en abondance, des fruits dont on n'interdit pas l'usage aux Passans, & que personne ne refuse aux Indigens, qui le demandent, la liberté de couper autant de bois à brûler qu'il en a besoin pour un jour. Un Insulaire, qui n'est pas trop paresseux, peut gagner facilement trois escalins par jour en revendant ses fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux sols pour vivre.

Bâtimens de mer, & Flottes d'Amboine.

Les observations de l'Auteur sur les Bâtimens de Mer des Amboiniens sont d'autant plus curieuses, qu'elles conviennent à tous les Insulaires de cette Mer. Ils ont des *Parabous*, ou Pirogues, qui sont une espece de Canots formés d'un tronc d'arbre, de dix, douze, & jusqu'à vingt piés de longueur ou plus, sur un ou deux de large, auxquels ils attachent, de côté & d'autre, des *Ngadjos*, ou grandes aîles, qui, tombant sur la surface de l'eau, les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que les aîles peuvent résister, on est en état, avec des Bâtimens si légers, de faire beaucoup de chemin, en peu de tems; mais dès qu'elles viennent à manquer, la Pirogue se renverse. Elles sont ordinairement montées d'un ou de deux Rameurs, outre celui qui est au Gouvernail. Les *Orembaies* sont quelquefois des Bateaux pêcheurs de vingt à vingt-cinq piés de long, & de trois ou quatre de large, sans couverture, qui seroit trop embarrassante pour cet usage. D'autres Orembaies, de même forme que les précédens, & souvent beaucoup plus grands, servent dans les parties de plaisir & de promenade. Ils ont au milieu, une belle Tente quarrée, entourée de bancs & de rideaux, où peuvent être placées quinze ou vingt personnes, à proportion de l'espace; ce qui regle aussi le nombre des Rameurs. Les petits Orembaies en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, répartis à l'avant & à l'arriere, ou de chaque côté, sur des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames sont larges & courtes, à peu près comme des poelles plattes. Deux Hommes reglent la cadence, en jouant des instrumens du Païs, qui sont la *Gongue*, assez connue par les Relations précédentes, & le *Tifa*, espece de Tabourin. Une troisieme sortes de Bâtimens, ce sont les *Champans*, qui ont un mât, & qui étant couverts peuvent porter jusqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces Champans, les Amboiniens se rendoient autrefois à Macassar & à Java; mais l'Auteur ne sauroit croire qu'ils aient poussé leur navigation jusqu'à Madagascar, selon le sentiment de quelques Savans, qui fondent leurs conjectures sur certaine conformité de Langage & de Gouvernement qu'on a remarquée entre les Peuples de ces deux Iles. Enfin les Amboiniens ont leurs *Corracores*, Bâtimens à deux ponts, l'un sur l'autre, qui ont quelquefois plus de cent piés de long, & douze, quatorze, ou plus, de large. Leur nom signifie une Tortue de Mer. Aussi sont-elles fort pesantes & fort lentes, quoiqu'assez commodes avec un bon vent, parcequ'elles vont à la voile. Les unes ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs; d'autres trois. Aujourd'hui les plus grandes en ont quatre. Sur les premieres, on met ordinairement cinquante Rameurs; soixante à soixante-dix sur celles du second rang; & quatre vingt ou quatre-vingt-dix sur les dernieres. Celles-ci ont des espaces pour loger environ le même nombre d'hommes, outre deux ou trois petits appartemens particuliers.

Ces grandes Corracores, pourvues de quantité d'armes & de quelques pierriers, servent principalement, en tems de guerre, contre les Ennemis, ou sont employées contre les Pirates qui viennent infester ces Parages. Les Gouverneurs Hollandois d'Amboine, ont depuis long-tems l'usage d'assembler tous les ans une Flotte de Corracores, & de faire, dans la saison des calmes, leur tournée par le Nord de Ceram, pour visiter les Côtes de cette Ile & les postes des environs; expédition, qui prend cinq ou six semaines, & dont les Amboiniens supportent presque tous les frais. Ils sont obligés de servir la Compagnie un mois dans l'année, sans aucun salaire, pour satisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un Homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail est si rude, que leur sueur, desséchée par l'ardeur du Soleil, s'épaissit sur leur dos, ont coutume de prendre leur provision de vivres pour ce Voyage; mais, de tems en tems, ils trouvent l'occasion de faire un bon repas de Poisson, ou de quelques pieces de Venaison, que les Hollandois leur donnent du superflu de leur pêche & de leur chasse. D'ailleurs la Compagnie accorde, à chacun, une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & sept à huits pots de *Knyp* (10) à chaque Corracore. Les Orancaies, qui sont membres du Conseil d'Etat, ont pour cette expédition douze pots d'Arrak, autant de livres de lard & de viandes, & leur mesure de riz par tête.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, sont ordinairement composées de cinquante à soixante, ou soixante-cinq Corracores. Une liste de 1706 nous apprend que les Villages, de la dépendance immédiate du Château d'Amboine, fournissoient quatorze Corracores. Ceux de la Côte Hitto, en y comprenant la partie de Ceram qui est de son ressort, en équipoient sept ensemble, & le poste de Larike trois; Honimoa huit, Noussa-Laout trois, Oma six, & quelques Negreries de Ceram qui relevent de ce Comptoir, trois. Les autres lieux de Ceram étoient comptés pour huit Corracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre: en tout soixante-une, pour le service desquelles les Insulaires devoient commander six mille sept cens dix-huit Hommes. Ces Flottes sont quelquefois plus ou moins fortes; mais Ceram a des Villages, sur lesquels on ne peut jamais faire de fond. Dans les listes de la revue générale de 1709, on ne trouve que cinquante-six Corracores, qui portoient soixante Pierriers & quatre-vingt-dix-neuf Mousquets. Il y avoit, sur cette Flotte, trois mille cent quatre-vingt-deux Rameurs, outre neuf cens soixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens, destinés à quelqu'autre emploi que celui de ramer ou de jouer des instrumens. L'Amiral du Hongi est le Gouverneur d'Amboine, qui a, sous ses ordres, quantité de Rois & d'autres Chefs. Anciennement ils se formoient tous sur une ligne, l'un après l'autre, & chacun selon son rang; mais on les a partagés depuis, en trois Escadres, dont la premiere est commandée par l'Amiral, la seconde par un Vice-Amiral, & la troisieme par un Chef d'Escadre. Il y a aussi un Fiscal de la Flotte, chargé de faire observer les Reglemens, de dénoncer les Contrevenans, à la premiere Assemblée, & de faire payer les amendes. L'Amiral monte la Corracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres, proprement ornées. Outre sa Garde ordinaire, il est accompagné d'un

(10) Espece de liqueur forte, dont on ne nous apprend pas la composition.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Officier, & de cinquante à soixante Soldats. Ses ordres l'obligent expressément de faire tous les ans cette tournée en personne ; mais il y envoie quelfois des Commissaires à sa place. Les prises, qui se font sur les Papous, ou sur d'autres Ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, avec double portion pour ceux qui ont eu part à la prise ; mais si le Bâtiment est de moindre grandeur qu'une Corracore, il leur appartient entier. Après l'expédition, chacun doit remettre exactement ses armes & ses munitions de guerre, sous peine de payer la valeur de ce qui seroit endommagé ou consumé mal-à-propos. Quelques mois après le retour de la Flotte, l'usage est de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande Fête aux Orancaies, ou Chefs des Insulaires. Cette Fête dure deux jours, pour les Orancaies Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On se met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit plusieurs santés solemnelles au bruit de l'artillerie, ensuite les Rajas & les Orancaies du premier rang, armés de leurs Boucliers & de leurs sabres, régalent à leur tour la Compagnie du spectacle d'un combat simulé, où ils s'escriment à leur maniere, & font quelquefois des sauts épouvantables. Vers le soir, lorsque les Insulaires se sont presque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, qui dure jusqu'à neuf ou dix heures. A la Fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux personnes, savoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames, & soixante-sept Orancaies. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent douze personnes, c'est-à-dire trente-sept Hollandois, huit Dames, & soixante-sept Orancaies. Une pareille Fête coûte toujours plus de deux mille écus à la Compagnie. Son but principal, dans cette dépense, est de découvrir, par quelque Orancaies ivre, les menées sourdes & les trahisons des Insulaires mal intentionnés contre les Hollandois ; ce qui n'a pas toujours été sans succès. Plusieurs Orancaies, qui se défient d'eux-mêmes, ont la politique d'affecter d'abord une profonde ivresse, & de se faire emporter par leurs gens.

Fête des Orancaies.

Respect qu'on leur porte.

Tous ces petits Princes, ou Chefs de Villages, qui ne different gueres entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité sur leurs Sujets, dont ils sont si respectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupissant, les mains jointes sur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant toujours à reculons dans la même posture gênante, jusqu'à ce qu'ils soient hors de la vue du Prince. Ils sont obligés de bâtir les Maisons des Rajas & des Orancaies, & de fournir tous les materaux. En échange, ils reçoivent la nourriture, qui revient assez cher, parcequ'étant fort paresseux, l'Ouvrage n'avance pas. Tous les jours, un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit se trouver au *Baleou*, qui est leur Maison de Ville, avec quelques *Datis*, ou Travailleurs, dont chaque famille est obligée de fournir un à son tour, & qui sont relevés chaque jour comme une espece de Garde. Lorsqu'ils travaillent pour la Compagnie Hollandoise, on leur accorde un ou deux sous, & une livre de riz par jour à chacun. Outre ces Datis, les Princes se font suivre par d'autres de leurs Sujets, qui forment leur Domestique, & qui sont chargés de porter après eux, du Pinang, du Tabac, une natte, des pipes, & d'autres choses semblables,

dont chaque piece demande une personne particuliere. Les Sujets sont encore obligés de payer, à leurs Chefs, le droit d'un sou par livre des Clous de Girofle qu'ils vendent à la Compagnie; sans compter les amendes auxquelles ils sont condamnés pour certaines fautes, & qui ne passent pas six réales. Les Orancaies peuvent donner un coup de fouet à leurs Sujets; mais le droit de les mettre en prison n'appartient qu'au Fiscal de la Compagnie.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Coutumes superstitieuses.

L'ignorance, mere de l'Idolâtrie & de la Superstition, a introduit dans le Culte & dans la maniere de vie de ces Insulaires, une infinité d'usages aussi bizarres, que leurs préjugés sont ridicules. Les Démons partagent leurs principaux soins, & sont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un Corps mort qu'on porte en terre, celle d'un Impotent ou d'un Vieillard, si c'est la premiere Créature qu'on voie dans la journée; le cri des Oiseaux nocturnes, le vol d'un Corbeau au-dessus de leurs Maisons, sont pour eux autant de présages funestes, dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gousses d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis à la main, ou sous le chevet d'un Enfant pendant la nuit, leur paroissent des armes efficaces contre les Esprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier Poisson qu'il prend dans des filets neufs; il en appréhendroit quelque malheur: mais il le mange lui-même, ou le donne en présent. Les Femmes, qui vont au Marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la premiere piece pour le prix qu'on leur en offre, sans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reste du jour. Aussi lorsqu'elles ont vendu quelque chose, elles frappent sur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaisir aux Insulaires de louer leurs Enfans, parcequ'ils craignent que ce ne soit avec le dessein de les ensorceler; à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, des expressions capables d'éloigner toute défiance. Lorsqu'un Enfant éternue, on se sert d'une espece d'imprécation, comme pour conjurer l'esprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées sont si invétérées dans la Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les personnes mêmes, qui ont embrassé le Christianisme, n'en sont pas exemptes. On n'admet point auprès d'un malade, ceux qui seroient entrés peu auparavant dans une Maison mortuaire. Les Filles du Pays ne mangeront pas d'un double Pisang, ou de quelque autre fruit double. Une Esclave n'en présentera point à sa Maîtresse, de peur que dans sa premiere couche elle ne mette deux Enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domestique. Qu'une Femme meure enceinte, ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle se change en une espece de Démon, dont ils font des récits aussi absurdes, que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus singulieres opinions est celle qu'ils se forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de soutenir un Malfaiteur dans les plus cruels tourmens, sans qu'on puisse lui arracher l'aveu de son crime, à moins qu'on ne le fasse raser; &, ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée est vérifiée par l'effet: l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de son tems.

Avec tant de penchant à la superstition, on se figure aisément que les Amboiniens sont fort portés à la Nécromancie. Cette science réside dans cer-

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

taines races renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïssent mortellement, parcequ'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laissent pas d'avoir recours aux sortileges, soit pour favoriser leurs amours ou pour d'autres vues. Ce vice regne principalement parmi les Femmes. Mais si l'on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne consiste, le plus souvent, que dans l'art de préparer subtilement des poisons, & que le reste n'est qu'un tissu d'impostures.

Coutumes étranges.

Les Amboiniens ont divers usages qui leur sont communs avec d'autres Peuples de l'Orient, comme de s'accroupir pour faire leur eau, détestant l'usage d'uriner debout, qui, selon eux, ne convient qu'aux Chiens; de laisser croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de se laver souvent dans les Rivieres, mais les Hommes d'un côté, les Femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces Bains, par respect pour la pudeur; de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes & d'en parfumer aussi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, & de s'asseoir sur une natte, les jambes croisées sous le corps.

Les différens états de l'âge humain offrent aussi plusieurs circonstances, qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les Femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les Pays froids. Celles des Alfouriens se retirent dans une Cabane éloignée, sans jamais se faire accompagner de personne. L'Auteur en a vu qui entroient dans la Riviere immédiatement après leurs couches, pour y laver elles-mêmes leurs Enfans, & qui retournoient ensuite à leurs occupations ordinaires. Une autre, qui étoit partie du Château, seule dans un Canot, pour se rendre de l'autre côté du Golfe, à une bonne lieue de distance, fut surprise vers la moitié du chemin par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle put, & continua de ramer courageusement jusqu'à la rive opposée. Elle y lava son Enfant, & revint le même jour au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur baptisa un Enfant, dont la Mere s'étoit délivrée au milieu d'une Riviere où elle se trouvoit seule. On ne doit cependant pas s'imaginer que ces Femmes soient plus grosses & plus vigoureuses que d'autres. Au contraire, la plûpart sont petites & délicates; mais elles doivent ces avantages à la souplesse de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat.

Dès que leur Enfant est né, elles le mettent au sein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit ensuite au Baptême : ce nom a toujours rapport à quelques circonstances de sa naissance. On ne sait ici ce que c'est que d'emmaillotter les Enfans; mais on les enveloppe nonchalamment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage sur le nombril. D'autres soins seroient mortels dans un Pays si chaud, & plusieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les Enfans sur le bras, l'usage est de les porter ici sur la hanche, en passant le bras gauche sous leurs aisselles, autour du dos, dans une attitude fort aisée. Aussi ne voit-on, parmi ces Peuples, que des corps bien formés dans tous leurs membres, & jamais d'estropiés que par accident. Après la naissance d'un Enfant, on plante un Cocotier, ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds successifs indique celui de ses années.

Autrefois, lorsqu'une Fille avoit atteint l'âge nubile, & qu'elle en don-

noit des signes, ce qui n'est pas ordinairement tardif, ces Insulaires avoient coutume de l'annoncer dans le voisinage, avec des cérémonies fort singulieres. On faisoit d'abord les préparatifs d'un grand festin; & la Fille, en attendant, demeuroit enfermée dans la Maison, sans oser se laver, ni manger d'aucune viande cuite, mais seulement des fruits cruds. Les jeunes gens de l'Habitation venoient ensuite, au son des instrumens, lui présenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies; après quoi, elle étoit conduite à la Riviere, au milieu d'un nombreux cortege de Femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifiquement ajustée, mais la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes Hommes de sa famille lui jettoient toutes sortes de fruits, sur son passage, sans pouvoir l'atteindre, dans le cercle qui l'environnoit. A son retour au logis, le festin commençoit, & tous les Parens y étoient invités. Le chant & la danse faisoient partie de ce divertissement, qui étoit continué pendant quelques jours. Les Amboiniens convertis à la Religion Chrétienne, n'ont encore pû renoncer entierement à des usages qu'elle reprouve; mais la crainte qu'ils ont du Fiscal les oblige de se cacher avec soin, pour éviter la punition.

Plus un Pere a de Filles dans l'Ile d'Amboine, plus il peut se compter riche, parceque, suivant l'ancienne coutume de l'Orient, on achete ici sa femme; & celui qui en offre le plus est ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui consiste en Esclaves, en joyaux & en habillemens, appartient aux plus proches Parens de la Fille. En vain les Gouverneurs Hollandois ont publié de séveres Ordonnances contre cet usage. Il est pratiqué secrettement. Lorsque la dot est payée, l'Epouse se rend auprès du Mari, sans autre formalité. Devient-elle grosse en attendant le mariage? on s'en réjouit; sinon il en résulte souvent de grandes dissensions. Dans ce cas l'Epouse, usant d'un reste de liberté dont elle doit être bientôt dépouillée, retourne chez ses Parens, qui prennent toujours parti pour elle, & l'Epoux ne la ramene pas sans qu'il lui en coûte de nouveaux présens. Une Femme, qui dans l'intervalle, se trouveroit enceinte d'un autre, n'en seroit que plus chere à son Mari. C'est pour eux un surcroît de bonheur qui leur vient sans aucune peine. Fût-elle déja Mere de deux ou trois Enfans, cette circonstance n'y change rien. Ici, comme dans l'Ile de Ternate, l'adresse des jeunes gens est extrême à exprimer leur passion par des fruits & par des fleurs. Les Filles y ont aussi recours aux philtres ou aux poisons, pour s'attacher leurs Amans, ou pour se vanger de leurs infidélités & de leur mépris. Ajoutons que l'Esclavage est le partage des Femmes mariées; elles sont obligées de servir leur Mari comme leur Maître, sans oser jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade & dans ses autres plaisirs.

A la mort du Pere, l'aîné des Fils est le maître de tout ce qu'il possedoit. Cet aîné ne donne à sa Mere, à ses Freres & ses Sœurs, que ce qu'il juge nécessaire à leur subsistance. Mais il ne succede pas à son Pere dans les dignités héréditaires: elles passent aux Collatéraux. C'est le Fils du Frere du Mort, qui est toujours le plus proche, parceque le Frere n'a pas plus de droit à la succession de son Frere, que le Fils à celle du Pere.

La principale dépense des Amboiniens est pour les Festins, auxquels ils sont obligés en différentes occasions. Elle les ruine, & les tient toujours



160223

dans la misere & les dettes. Il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Tous les Parens y sont invités, & n'y vont pas les mains vuides. Chacun doit contribuer d'un certain nombre de plats. Ces présens sont portés en cérémonie avec beaucoup d'ostentation par leurs Esclaves & l'un après l'autre, dans de grands bassins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puisse à-peu-près voir ce qui est dessous. On emploie même trois ou quatre personnes à porter ce qui ne seroit que la charge d'une seule. Chacun veut briller à l'envi par le nombre de ses Domestiques, & par la quantité de ses présens. Jamais le Mari & la Femme ne vont ensemble à ces Fêtes. Ils s'y rendent séparément. Les Maisons ont des appartement particuliers pour chaque sexe, suivant certaines loix qui ne permettent pas à tous les Parens du Mari de voir sa Femme. Le Pere, la Mere, & les Enfans d'une même famille pourroient, sans blesser la loi, manger à la même table, quoique l'usage y soit opposé; mais non le Pere avec sa Bru ou ses petites Filles, lorsqu'elles sont d'un certain âge, ni la Mere avec son Gendre ou ses Petits-fils, ni la Belle-sœur avec le Beau-frere. La loi leur défend aussi de se voir lorsqu'ils prennent leur repas; c'est une infamie qui ne peut être lavée que par un présent, que l'homme doit faire à la Femme qu'il a surprise dans cet état, par hasard, car avec dessein, c'est ce qui n'arrive jamais. On auroit peine à donner raison de cet usage entre les Parens: mais pour la séparation des deux sexes en général, il paroît qu'elle ne doit être attribuée qu'à la jalousie.

Les différens mets qu'on se fait servir dans les Festins composent un long article, qui n'a rien d'assez particulier pour être emprunté des Editeurs Hollandois. Remarquons seulement avec eux, que les Femmes font la cuisine, mais qu'on n'est servi à table que par des Hommes. Chacun des Convives a devant soi un grand vase, contenant plusieurs petits plats, avec toutes sortes de viandes. Après s'être rassasiés de cette portion, ils font emporter le reste chez eux par leurs gens. Si le Gouverneur, ou d'autres Hollandois sont invités, on sait s'accommoder à leur usage & leur goût.

La boisson la plus commune des Amboiniens est l'eau de fontaine ou de Riviere, qui passe ici pour la meilleure des Indes. On a même découvert, il y a près de soixante ans, aux environs de la Ville, une excellente source minérale. Au lieu de vin on a le *Towak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit; & le *Saguwer*, qui se distille d'un autre arbre du même nom: certain bois amer qu'on y jette, & qui en augmente encore la force, lui donne un goût fort approchant de celui du vin d'absinthe. On peut aisément s'enivrer de cette boisson, dont plusieurs Hollandois sont grands amateurs; mais elle n'est nuisible que lorsqu'on en prend avec excès. Les noix de coco fraîches fournissent ici, comme dans le reste des Indes, une liqueur agréable. Les boissons fortes sont l'*Arrak*, le *Knyp*, qui est moins estimé, le *Brom*, qui se fait avec du riz, & deux autres liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la consommation est peu considérable; celles de l'Europe ne leur conviennent gueres, parcequ'elles sont trop cheres. Le pot de vin, ou de bierre, coute six à huit escalins; & la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes, se paie trois réales. La plûpart des Femmes s'en tiennent à l'eau, quoique dans l'occasion elles boivent volontiers du vin d'Espagne.

Leurs instrumens de Musique sont peu différens de ceux des autres Indiens. On vante beaucoup la précision & l'agileté de leurs danses. Après le Festin on voit paroître un Danseur, vêtu à la maniere des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, armé d'un grand Bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un casque en tête, surmonté d'une touffe de plumes d'Oiseaux de Paradis. Il escrime en l'air pendant quelques momens, ou seul, ou contre un second, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faisant des efforts terribles, comme s'il vouloit terrasser tout le monde sous ses coups. A cet exercice, qu'ils nomment *Tsjakalile*, succedent leurs danses ordinaires, que chaque sexe exécute séparément, soit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adresse, les uns tenant un poignard nu dans chaque main, & quelquefois un ou deux mouchoirs de soie qu'ils font voltiger autour deux, d'autres, avec une belle écharpe de même étoffe ou de chits, qui leur pend sur l'épaule gauche, & dont un des bouts traîne presqu'à terre. Les Hommes portent aussi un turban sur la tête, & les Femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danseurs & ces Danseuses sont toujours de jeunes gens qui ne sont pas mariés. Quand ils commencent & qu'ils se retirent, ils saluent la Compagnie, en joignant les mains sur la tête. On leur fait toujours présent de quelques habits de soie, ou de quelque étoffe, dont un des Spectateurs court leur envelopper le corps pendant qu'ils dansent encore, comme pour les prier de ne se pas fatiguer plus long-tems. Ces dépenses servent aussi à ruiner les Amboiniens.

Les Hommes & les Femmes accompagnent ordinairement ces Danses, de la voix. Leurs chants, qui leur tiennent lieu d'Annales au défaut d'Historiens, renferment les plus anciens évenemens du Pays, les louanges de leurs Héros, & les plus glorieux faits de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes se terminent par e-eeee-e-eeee; ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de suite sur le même ton. Ils tiennent le premier *e* une mesure entiere, & chacun des quatre *e* suivans un huitieme, descendant ainsi par dégrés de ce premier *e*, dont ils font un *la* d'enhaut, jusqu'au *re*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finissent toujours par leurs *e*-eeee, sans jamais remonter de bas en haut : cependant, lorsqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'est par *o-oooo-o*. Cette Musique vocale & instrumentale est employée, non-seulement dans les grands Festins & dans d'autres occasions particulieres, mais encore sur leurs Bâtimens, & les Rameurs suivent parfaitement la cadence.

Alfouriens; leur ajustement & leurs Loix.

On peut mettre, comme au second ordre des Naturels du Pays, les Alfouriens, Montagnards sauvages, dont on a parlé plusieurs fois, qui occupent les hauteurs de l'Ile de Ceram, & qui sont fort différens des Insulaires établis sur le rivage. En général, ils sont beaucoup plus grands, plus charnus, & plus robustes, mais d'un naturel farouche & barbare. La plûpart vont nus, sans distinction de sexe, n'ayant qu'une large & épaisse ceinture, teinte en plusieurs raies, qui leur couvre uniquement le milieu du corps. Ces ceintures sont composées de l'écorce d'un arbre nommé *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sycomore blanc. Sur la tête, ils portent une coque de noix de Cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Ils les atta-

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

chent aussi quelquefois à un morceau de bois, qui leur sert en même-tems d'étui pour leur peigne. Cet étrange bonnet est encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur, l'une sur l'autre. Leur chevelure est liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils se garnisse de même le cou & les doigts des piés. Quelquefois leur collier est un Chapelet de verre. Ils portent aussi de gros anneaux jaunes aux oreilles; & jamais ils ne paroissent plus propres qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de se parer, sur-tout lorsqu'ils doivent se battre.

Chasse des têtes.

Tous ces Montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs & le même culte. C'est une loi inviolable, parmi eux, qu'aucun jeune Homme ne peut couvrir sa nudité, ou sa Maison, se marier, ni travailler à leur Baleou, s'il n'apporte, pour chacune de ces installations, autant de tête d'Ennemis dans son Village, où elles sont posées sur une pierre consacrée à cet usage. Celui qui compte le plus de têtes est réputé le plus noble, & peut aspirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur si ce sont des têtes d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans. Ils suffit que la taxe soit remplie. Par cette politique, il est facile à leurs Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire la guerre sans qu'il leur en coûte la moindre dépense.

Dans leurs maraudes, pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mousse & de rameaux, que cachés sur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres; dans cet état, s'ils voient passer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere; & s'élançant aussi-tôt sur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée solemnelle; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & dansant autour d'eux, les conduisent au Baleou, pour y célébrer cette victoire par des réjouissances publiques. Après l'exposition sur la pierre des Trophées, les têtes sont suspendues aux Maisons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive souvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puissent trouver l'occasion de se pourvoir de têtes, parcequ'ils n'attaquent gueres l'Ennemi qu'à coup sûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois blessés, & si remplis de frayeur, qu'ils ne pensent plus de long-tems au mariage. Lorsqu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en sont emportées, ils jettent les cadavres sur un arbre, comme indignes de la sépulture. Mais si les Morts ont encore leurs têtes, il est permis aux Parens de les enterrer, dans la crainte que leurs Ennemis n'en puissent faire trophée.

Délicatesse sur le point d'honneur.

On conçoit qu'avec des loix aussi barbares, les Alfouriens ont besoin d'autres maximes, assorties à cette politique, & capables de perpétuer les occasions de l'exercer avec quelque apparence de justice. Leur extrême délicatesse sur le point d'honneur est la principale source des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorsqu'un Alfourien en visite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception consiste à lui présenter

d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri nécessaires? c'est assez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner son ressentiment au maître de la maison, en sort sur le champ, & va s'escrimer devant la porte, en dansant le sabre à la main, jusqu'à ce que l'affront soit réparé par quelques présens. Si, pendant cette visite, les petits Enfans de la maison crachent ou se mouchent, c'est un outrage sanglant. S'ils jettent quelque chose à l'Etranger, ou s'ils lui rient aux nez, le Pere est tenu de laver chaque fois l'opprobre par d'autres présens, & la paix est faite alors; mais s'il le refuse, l'Offensé s'en plaint à ses Amis, & revient, deux ou trois ans après, demander satisfaction à son Hôte. La querelle peut encore être appaisée par un présent : sinon, la vengeance est résolue contre un Opiniâtre, qui, non content d'un premier affront, ose encore, après tant d'années, pousser le mépris jusqu'à ne rien offrir en faveur de la réconciliation. L'Offensé meurt-il sans avoir exécuté sa résolution? ce soin passe à ses Descendans, qui ne manquent pas de le vanger tôt ou tard. Quelquefois tous les Habitans du Village prennent parti pour le Mort, & vont enlever, dans celui de l'Agresseur, quelques têtes, sans distinction, & les premieres qu'ils peuvent abbattre : surquoi naît ordinairement une guerre ouverte. Mais avant que d'en venir à cette extrêmité, l'un d'entr'eux éleve la voix, appelle les Cieux, la Terre, la Mer, les Rivieres & tous leurs Ancêtres à leur secours. Après cette invocation, il se tourne vers les Ennemis & leur annonce à haute voix les motifs qui les forcent à la guerre, protestant qu'ils ne viennent pas clandestinement, comme des Voleurs, mais à découvert, & dans la seule vue de se procurer par la force le présent de réconciliation qu'on a l'injustice de leur refuser. De retour dans leur Village, avec une ou deux têtes, qu'ils ont coupées à leurs Ennemis, ils les portent en cérémonie au Baleou, accompagnés de leurs Femmes, qui ne cessent de chanter & de danser autour d'eux. On donne ensuite un grand Festin, où les têtes ont leur place, & sont servies chacune par un Guerrier, qui leur présente du Pinang, du Tabac, & d'autres rafraichissemens. On verse neuf gouttes d'huile sur chacune; après quoi deux hommes les prennent & les jettent contre les piliers du Baleou. Ils sont persuadés que s'ils manquoient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auroient pas de bonheur à se promettre dans leur entreprise. Cependant pour s'en assurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils consultent de differentes manieres; & dont ils attendent la réponse par certains signes : si les présages sont constamment favorables, ils n'hésitent plus à commencer la guerre.

Leurs armes. Leurs armes sont de larges Sabres de Tambouco, des Zagaies de Bambou, & des *Toranas*, ou Javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont aussi des fleches & de grands arcs, dont ils savent tirer fort juste. On peut y joindre le *Parang*, espece de couperêt, qui, hors de la guerre même, est leur meilleure arme, & celle qu'ils portent en allant au bois; avec leur *Sagou-Sagou*, ou Picque de Bambou, & leur *Massakeke*, qui est une large corbeille de jonc, dans laquelle ils mettent leurs provisions.

Leur nourriture. Les Alfouriens se nourrissent de Serpens, de Rats, de Grenouilles, & de diverses autres sortes de Reptiles. La chair de Sanglier, & le riz, qu'ils

commencent à cultiver eux-mêmes, entrent aussi dans leurs alimens; mais ils y sont moins accoutumés. Le Sagu est pour eux un mets friand : ils en font une bouillie épaisse, qu'ils mettent dans des Bambous, & la mangent froide lorsqu'ils sont en Voyage. Ces Bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verre. L'eau est leur boisson commune; mais le Saguwer anime leurs Festins. Ils enterrent cette liqueur dans des Marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend aussi une couleur plus jaune, & s'y conserve toujours fraiche, quoiqu'elle perde beaucoup de son goût agréable, & qu'elle devienne même fort âpre. Ces Montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, & savent la distinguer du vin d'Espagne. Valentyn rapporte qu'un Ministre de ses Prédécesseurs, nommé *Montanus*, étant arrivé le soir à *Elipapouteh*, pour y administrer les Sacremens, on lui dit que Raja *Sahoulau*, un des plus puissans Rois des Alfouriens, descendu des Montagnes avec une nombreuse suite, souhaitoit de le saluer. Montanus, qui connoissoit ce Prince de réputation, consentit à le recevoir sur-le-champ, pour en être plutôt délivré. Après un court compliment, le Raja demanda de l'Eau-de-vie, ajoutant, en mauvais Malais, qu'il l'aimoit beaucoup. La crainte des effets désagréables que cette liqueur pouvoit produire, fit répondre au Ministre Hollandois qu'étant au terme de son Voyage, ses provisions étoient presque finies. Cependant, il fit apporter un petit reste de vin d'Espagne, qu'il voulut faire boire au Raja pour de l'Eau-de-vie. Mais ce Prince n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le rejetta. » Ce que vous m'offrez, dit-il en secouant la » tête, n'est pas une boisson d'Homme, c'est une boisson de Femme. Si » c'est de l'Eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire «. Le Ministre, fort embarrassé, se vit obligé de faire paroître sa bouteille d'Eau-de-vie; & le Raja, qui en reconnut l'odeur, s'écria que c'étoit une boisson d'Homme. En effet la bouteille fut bien-tôt vuidée. Alors le Prince Alfourien, commençant à s'échauffer, tira de sa corbeille quelques morceaux de Serpens & de Sagu, qu'il offrit à Montanus; & les lui voyant refuser sous divers prétextes, il voulut du moins, pour signaler sa reconnoissance, lui faire accepter le spectacle d'un combat de ses Alfouriens. Les objections & les excuses ne purent le faire changer de dessein. Il fit commencer, à la lumiere de quantité de flambeaux, un combat, qui n'ayant d'abord été que simulé, devint bien-tôt sérieux. La terre fut jonchée de cadavres. Le sang ruisseloit, & les membres voloient de toutes parts; tandis que le Raja ne cessoit d'animer les Combattans par ses promesses & ses menaces, sans que les réprimandes & les instances du Ministre pussent l'engager à terminer une scene si tragique. » Ce sont mes » Sujets, lui répondoit-il; ce ne sont que des Chiens morts, dont la perte » n'est d'aucune importance, & je ne me fais pas une affaire d'en sacrifier » mille pour vous marquer mon estime «. Montanus, changeant de ton, repliqua que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui, mais que les loix Hollandoises ne permettoient pas de répandre inutilement le sang, & qu'il en deviendroit lui-même responsable au Gouverneur, qui ne manquant d'Espions nulle part, seroit bien-tôt informé de cette scene. Le Raja, cédant à ses remontrances, fit enfin terminer le combat; & Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il craignoit sérieusement que les Alfouriens, las de se massacrer les uns les autres, dans l'idée de l'amuser, ne se donnassent, à leur

tour,

tour, le divertissement de le tailler en pieces, lui & toutes les personnes de sa suite.

Princes du Pays.

Ce Prince barbare n'avoit aucune marque extérieure, qui le distinguât de ses Sujets. C'étoit néanmoins un des plus puissans Princes de Ceram, & le premier des trois dont tous les autres dépendent. Anciennement les Alfouriens étoient peu connus des Hollandois; mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucasz* & Artus *Gyssels*, Raja *Sahoulau* & Raja *Somiet* leur rendirent d'importans services. On les combla de bienfaits, qui servirent à augmenter leur considération entre les Princes de leurs Montagnes. Trois Capitaines généraux, sous lesquels tous ces Peuples étoient partagés, virent diminuer leur puissance, & croître celle des trois Rajas, qui, dans leurs moindres différends, les menaçoient de l'autorité du Gouverneur d'Amboine, leur ami. Ils tirerent un nouveau relief des présens que les Hollandois ajouterent à leur alliance. Sahoulau avoit eu un écusson d'argent aux armes de la Compagnie, Somiet, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Siseolou un fauteuil de bois d'ébene. Un jour que ces trois Princes s'entredisputoient le rang, ils produisirent leurs titres d'honneur, pour décision. Les deux derniers, voyant à Raja Sahoulau l'Ecusson des armes, jugerent qu'il étoit Grand-Garde des Sceaux de la Compagnie, & dès ce moment lui céderent la prééminence. Quoique ces Rajas soient devenus si supérieurs aux Capitaines, ceux-ci conservent encore le droit de présider aux trois Assemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la Description de cette Ile. Les trois Rajas sont Olisivas, & mortels ennemis des Maures, qui sont Olilimas. Les Hollandois ont souvent tiré parti des animosités qui regnent entre ces deux Factions.

Lorsqu'un Etranger arrive dans le Pays des Alfouriens, il sonne du Cor, pour annoncer s'il vient à titre d'Ami ou d'Ennemi, & l'on observe la même précaution à son départ. Ces Peuples, quoique Païens, sont assez fideles à ceux qu'ils connoissent, ils ont conduit plusieurs Hollandois au travers de leurs Pays.

Ces Peuples n'ont pas l'usage des lits. Ils se couchent sur des claies de Bambou, sous lesquelles ils entretiennent un petit feu, parceque les nuits sont froides sur leurs Montagnes. Leurs Femmes auroient la peau assez blanche, si elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une; & quoiqu'ils soient nus, la chasteté est si fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultere.



## SUPPLEMENT POUR LA DESCRIPTION DES ILES DE BANDA.

Division de ce Gouvernement.

DANS l'ordre du tems de la Conquête, *Banda* est la premiere Province après Amboine. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce soit proprement celui d'une de ses Iles. Elles sont au nombre de six habitées, & quatre désertes. Les Iles habitées sont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Insulaires appellent *Bandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Rosingyn*. Les Iles désertes sont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Pisang*, *Pulo Capal*, *l'Ile des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernieres portoient anciennement aussi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La situation de ces Iles est à quatre dégrés & demi de Latitude méridionale, dans la distance de vingt-cinq ou trente lieues d'Amboine; le gissement des quatre premieres, l'une à l'égard de l'autre, se fait assez remarquer par la Carte; & la description suppléra au reste.

Ile de Neira.

I. Neira est la premiere en rang, parceque c'est dans cette Ile que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'est que d'une lieue & sa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois plusieurs Villes, dont il ne reste plus de vestiges. La Capitale, qui se nommoit *Labetacka*, située au Nord de l'Ile, florissoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes se sont toujours fait une guerre cruelle, & la derniere, devenant la plus puissante, a insensiblement ruiné Labetacka, jusqu'à ce qu'en *1609*, elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois (1).

Forts Nassau & Belgica.

L'Ile est défendue par deux Forteresses nommées *Nassau* & *Belgica*, dont l'anciénneté n'est pas bien connue. L'Auteur croit que Nassau est celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en *1609*, en changeant son nom (2). Ce Fort est situé au côté Occidental de Neira, proche du rivage. Chacun de ses quatre bastions est muni de huit pieces de canon de fonte. Ils occupent en quarré un espace de dix-sept toises & demi de longueur sur treize de large. La Maison du Gouverneur se voit du côté de l'eau sur la courtine. Il y a plusieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garnison, qui peut être de cent cinquante Hommes. Au Nord de ce Château est celui de Belgica, situé sur une colline d'une raisonnable hauteur. Il est petit, mais fort propre & flanqué de belles tours, dont on a soin de blanchir les murailles, qui ont été fendues par les tremblemens de terre. Le Fort Belgica commande bien celui de Nassau & toute la plaine qui est au-devant sur le rivage; mais il est commandé lui-même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'applanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour se perfectionner, on se flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Ile entiere à couvert sous le canon de cette Forteresse. On découvre au Nord du Château une Montagne à la-

(1) On peut consulter les Relations de l'arrivée & de l'établissement des Hollandois dans ces Iles. Elles sont au Tome VIII, pages 128 & 397.

(2) Voyez la représentation de cet ancien Fort, *ubi suprà*, 398.

quelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où se voient encore plusieurs tombeaux de Mahométans.

Maisons de Neira.

On ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingts maisons, dont la plûpart sont solidement bâties à chaux & à pierre; elles n'ont pas plus d'un étage, & sont presque toutes couvertes d'atap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne sont point pavées, & le terrein en est cependant assez ferme. Il y a ici quelques Edifices publics. Le Chantier de la Compagnie est sur la pointe la plus méridionale de l'Ile, à peu de distance d'une belle Eglise Hollandoise. A l'Est du Fort Nassau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poissonnerie, & quelques maisons de Bourgeois le long du rivage. En sortant de cette derniere rue on vient à deux beaux Parcs ou Bosquets de noix muscades, les seuls qui soient dans cette Ile, & qui peuvent fournir ensemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend souvent le divertissement de la chasse du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, est cause qu'en général le terroir de Neira n'est pas des plus fertiles. Entre cette Ile & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaisseaux, qui peuvent aussi se rendre dans les deux Passes de l'Est & de l'Ouest.

Ile Lonthoir.

II. Banda, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle aussi *Lonthoir*, du nom d'une de ses anciennes Villes, est la plus grande de toutes ces Iles, située à un petit quart de lieue au Sud de la premiere, devant laquelle sa pointe Nord-Est forme une espece de demi-lune. On lui donne environ deux lieues & demi de longueur sur une demie lieue de large. Le terrein en est fort élevé & montueux, si ce n'est du côté de l'Ouest, où la descente est assez considérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connue sous le nom d'*Ortattan*, ou *Orontatte*; mais les sanglantes guerres que les Insulaires se sont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eues à essuyer de la part des Hollandois, ont entierement dépeuplé le Pays de ses anciens habitans. Il suffit à notre dessein d'en faire connoître l'état présent en peu de mots. Du côté du Nord-Ouest on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muscades & le macis des Propriétaires des parcs. Il est logé dans une belle maison de pierre, sur une hauteur, à quelque distance du rivage, qui est défendu de ce côté du Canal par une batterie, & de l'autre par la Redoute de Gounong-Api, de maniere qu'aucun Vaisseau ne peut y passer, sans tomber sous le canon de l'un de ces deux postes. Au-devant de Lonthoir regne un grand Banc de sable qu'on ne sauroit traverser que dans de petits bateaux. On se trouve, en arrivant, au pied de la Montagne, qui est taillée en trois cens treize degrés assez larges pour y monter facilement à cheval; mais la descente en est beaucoup plus dangereuse, quoique bien des gens s'y hasardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette Montagne est située la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend jusqu'à son sommet, d'où prenant à l'Est & à l'Ouest, elle forme deux rues assez longues, sur-tout la derniere, qui a bien une petite demie lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la Montagne qui est comme coupé à pied

Sa Montée.

droit, d'où l'on découvre distinctement les Iles d'Ay & de Rhun, & au-dessous de soi, en Mer, un grand Rocher, sur lequel les Bandanois poursuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligeoient de se précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de *Batou Hollanda*, c'est-à-dire, *Rocher des Hollandois*. A l'Est de la montée de Lonthoir, on trouve l'Eglise, & près de-là, une vieille Forteresse nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pieces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le Bois. Les maisons de Lonthoir sont fort chetives en comparaison de celles de Neira, quoiqu'il y en ait aussi qui sont bâties en pierre.

Fort Hollandia.

Parcs pour la muscade.

Tout le reste de l'Ile, au Nord & au Sud est réparti en divers enclos qu'on nomme ici *Parcs*, & qui sont comme autant de belles maisons de campagne environnées de leurs vergers, où se recueillent les noix muscades. L'Auteur fait la description de tous ces Parcs, & suivant une liste qu'il y ajoûte, leur nombre se monte à vingt-cinq, d'inégale grandeur, sans compter les petits, qui peuvent livrer, une année portant l'autre, ensemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens soixante-huit mille livres de noix.

Plusieurs Redoutes.

On a construit dans l'Ile plusieurs Redoutes, qui en rendent l'accès presque impossible aux Vaisseaux étrangers. Du côté du Nord, la Passe de l'Ouest est défendue par le canon de Lonthoir, la Passe de l'Est par la Redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce Canal, sert en même tems pour la sureté d'une source d'eau-douce commune à toutes ces Iles. A l'Est on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Ouest, une troisieme nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Ile est si bien fortifié par sa nature, que les plus petits Batimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

Ile Gounong-Api.

III. Gounong-Api, ou le *Volcan*, est une petite Ile située à un jet de pierre de la pointe Occidentale de Neira, dont elle se trouve séparée par un Canal fort étroit, appellé communément le *Sonnegat*, & qui n'a plus assez de profondeur pour les Vaisseaux. Celui, qui est entre le Sud de cette Ile & la Pointe Nord Ouest du Haut-Pays de Banda, se nomme la *Passe de Lonthoir*, dont la largeur est d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong-Api peut avoir environ une demie lieue de circuit, & toute l'Ile n'est qu'une Montagne, qui s'éleve insensiblement jusqu'à la hauteur de cinq cens cinquante neuf pas.

Son Volcan.

C'est un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été souvent marquées par des effets surprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui sembloient devoir engloutir la plûpart des Iles voisines. Quoique Neira soit derriere l'ouverture de ce Volcan, on y a vû cependant jusqu'à trois piés de cendres dans les rues. L'eau y est montée quelquefois à une telle hauteur, qu'elle entraînoit des môles entiers avec quantité de maisons, & des pieces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette Montagne étoient si épouvantables, que tout Neira en fut ébranlé, comme d'une forte secousse de tremblement de terre. Les verroux des portes sautoient en arriere d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la grosseur

de petites maisons, qui s'élevoient autant au-dessus de l'ouverture, que la cime peut être éloignée du pié de la Montagne. La plûpart étoient portés à l'Ouest dans la Mer. Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buissons. Depuis 1690 jusqu'en 1696, c'est-à dire, pendant six années consécutives, ce Volcan n'a pas cessé de vomir des flammes & de pousser des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux Hommes de la garde à grimper sur son sommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la Montagne recommença à jetter une si grande abondance de matieres enflammées, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent misérablement sous ces carreaux ardens. L'un d'eux eut la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracassés, leurs vêtemens brûlés, & leur peau paroissoit rôtie sur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pié de la Montagne, qui semblant être satisfaite de cette victime, s'appaisa & mit tout-à-coup fin à ses ravages. Un autre téméraire fut apperçu deux jours après sur le sommet, d'où il descendit fort heureusement, sans avoir pu trouver le corps mort de son camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant son départ de ce Pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilingius*, accompagné de l'Enseigne *Buston*, eut la curiosité de se transporter au même lieu pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dressa du tout un rapport fort circonstancié, que l'Auteur a inseré dans son Ouvrage, à la suite des Regîtres tenus au sujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que soient ces découvertes, il avoue qu'elles ne sont pas d'une importance assez grande pour mériter qu'en leur faveur on expose sa vie à des dangers si éminens, sans la moindre nécessité & de pure gaieté de cœur. D'ailleurs, ce sont des objets qui frappent plutôt les sens, qu'ils ne peuvent satisfaire l'entendement des Spectateurs.

Fort Kyk in de Pot.

Avant les terribles dégâts du Gounong-Api, cette Ile contenoit plusieurs Habitations qui ont été ensevelies sous ses cendres. On a déja parlé de son Fort, qui se nomme *Kyk in de Pot*, & qui est bien pourvu d'artillerie. Sa garde consiste en un Sergent & quelques Soldats, qui, secondés par la batterie opposee sur le rivage de Lonthoir, sont en état de fermer l'entrée de ce Canal à tous les Etrangers. Au pié de la Montagne demeurent quelques Esclaves pour avoir soin des Jardins de leurs Maîtres. En 1687, il n'y avoit qu'un seul Bourgeois libre sur ce rivage. L'Ile est remplie de Sangliers & de Vaches sauvages, qui y ont été mis long-tems avant que les Bandanois eussent embrassé le Mahométisme. On y trouve des Serpens d'une énorme grosseur, qui font non-seulement la guerre à la Volaille, mais dévorent même des Veaux & quelquefois des Hommes.

Pulo Ay.

IV. Pulo Ay est la plus agréable de toutes les Iles qui composent ce Gouvernement. Le terrein en est fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ces bosquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terrestre. Il lui donne près d'une lieue de longeur, & les Bâtimens à rames en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa distance à l'Ouest-Sud-Ouest de Neira est d'environ trois lieues. C'est une jolie promenade quand il fait

Suppl. a la Description de Banda.

Fort la Revenge.

beau tems; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuse & les Bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les brisans les exposent souvent à être renversés.

Le Nord de l'Ile est défendu par une Forteresse réguliere, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui est bien pourvue de tout le nécessaire. Sa garde est confiée à un Enseigne, qui a quelques Soldats sous ses ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un signal, de l'arrivée des Vaisseaux qu'ils découvrent en Mer, faisant voile vers ces Iles. Sous le Fort habitent plusieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont aussi leurs parcs de noix muscades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de macis & cent vingt mille de noix. Les Propriétaires de ces parcs sont encore plus à leur aise que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici quantité de Vaches & de Cerfs qui paissent sous les arbres. La viande, le lait, le beurre n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Iles, c'est qu'on est obligé de se pourvoir d'eau-douce à Combir dans le Haut-Pays. A son défaut, on a recours à la liqueur des noix de cocos; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

Pulo Rhun.

V. Pulo Rhun, située à deux lieues & demie au Sud-Ouest (3) de l'Ile Ay, l'emporte sur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence ne soit pas fort considérable. Deux bancs de sable qu'on a dans les environs de ces Iles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Ile Rhun a aussi sa Redoute, qui est gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité suffisante. Ses Habitans sont en très petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui est des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produisent la muscade en ont été détruits depuis le départ des Anglois (4); mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pû passer les cinq cens. L'Ile fournit autant d'eau-douce que ses Habitans en ont besoin, & c'est bien peu de chose. On y voit de gros Serpens, dont quelques-uns ont des pattes. L'Auteur dit qu'il avoit eu lui-même deux de ces pattes pendant long-tems. Le Gouverneur *Van Zyll*, lui raconta, qu'on avoit trouvé ici un Serpent mort, que huit Matelots avoient eu peine à traîner, & qui étoit de la grosseur d'une poutre.

Sa Redoute.

Ile Rosingyn.

VI. Rosingyn, la derniere & la plus petite des six Iles habitées de Banda, est située au Sud-Ouest du Haut-Pays, dans la distance d'environ trois lieues. Le terrain est fort rude & fort montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vue, paroissoit aussi dure & aussi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croissent pas de nature, comme dans les autres Iles; mais ceux qu'on plante viennent assez bien, & anciennement les noix muscades de Rosingyn étoient réputées pour les meilleures. Les Bambous y sont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau-

(3) Cette Ile est mal placée dans la Carte.

(4) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'histoire des bruyans démêlés que la possession de cette petite Ile a occasionnés entre les Compagnies Angloise & Hollandoise des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1667.

douce n'y manque pas. On y a aussi beaucoup de Vaches sauvages & quantité de Poisson dans la saison de la pêche.

Lieu d'exil.

C'est dans cette Ile qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au bannissement; mais depuis l'année 1694, il n'est plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, sans une permission expresse du Conseil de Batavia. Ainsi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore, est peu considérable. On les emploie à couper du bois, & à cuire de la chaux. La Redoute, située au Nord-Ouest de l'Ile, est pourvue d'une Garnison capable de les réprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vu que deux Femmes, celle du Sergent & celle d'un Soldat de la Garde.

Sa Redoute.

Quatre Iles désertes.

Outre ces Iles habitées, on a déja observé qu'il y en a quatre autres qui ne le sont pas, & l'on se dispenseroit d'en dire ici davantage, si l'embarras que causent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plûpart des Cartes, ne rendoient cette attention nécessaire. *Pulo Mamuok*, ou *Pulo Pisang*, est située tout proche de la Pointe Nord-Est de Neira, au Nord-Ouest de ce Promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Bourong*, ou la *Pointe des Oiseaux*, dont elle se trouve séparée par la *Passe de Celamme*. Le Gouverneur a un Jardin dans cette Ile, où les herbes croissent très bien, & l'on y voit aussi quelques arbres qui poussent de grosses racines à travers les rochers, sans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *Pulo Capal*, qui est un peu plus au Nord, ne présente qu'un rocher sec, dont la forme ressemble de loin à un Vaisseau, & c'est ce que signifie son nom. L'*Ile des Femmes*, ou *Nalacan*, qu'on rencontre au Nord de la Passe *Sonnegat*, entre Neira & Gounong-Api, est si petite qu'elle ne mérite pas de description. *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sowanggi* & *Sakano*, car on écrit ce mot différemment, se découvre à cinq lieues & demie au Nord-Ouest de Gounong-Api, & paroît de loin, en Mer, comme un grand rocher, qui s'éleve au-dessus de sa surface, & qui est presque inaccessible de tous ses côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers. Elle est le repaire de quantité de gros Serpens. Les Insulaires voisins la croient habitée par le Diable, & c'est de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorsqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vîte de cette dangereuse terre.

Nombre des Habitans de Banda.

Dans les six Iles peuplées on comptoit anciennement jusqu'à quinze mille Habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les Esclaves forment seuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuse conséquence, & à quoi l'on devroit bien pourvoir de maniere ou d'autre. Ces nouveaux Habitans parlent presque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulsés, depuis plus d'un siecle, nous ne remonterons point à des tems si reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes.

Propriétés du Pays.

Le Pays même nous offre peu de remarques particuliers à ajouter aux Descriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y sont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluies ne font jamais tant de ravages. En échange la Mousson séche y amene de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaisons froides & épais-

Suppl. a la Description de Banda.

ses auxquelles le Haut-Pays est sujet, durant la saison des pluies, occasionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'Esclaves qui ne sont pas accoutumés à ces frimats. Les Européens y résistent mieux. Ceux qui arrivent ici sont ordinairement attaqués de fievres chaudes; mais quand ils y ont échappé une fois ils se portent bien ensuite, & vivent fort long-tems.

Alimens.

La principale nourriture de ces Iles est le Poisson, qui y est en assez grande abondance. Les riches ont aussi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs Parcs, & les Basses-Cours de leurs Maisons sont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres sont à meilleur prix à Amboine. Le riz & le Sagu qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Iles du Sud-Est, leur tiennent lieu de pain, quoiqu'on en fasse ici d'excellent autant qu'on en a besoin, mais les Esclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potageres. Cependant les arbres donnent assez de fruits, & ce sont presque les mêmes qu'à Amboine. Le brou des noix muscades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.

---

## Supplement a la Description de l'Ile de Ceylan,

*contenant les Etablissemens Hollandois dans cette Ile.*

Pour la page 550.

Remarque préliminaire.

Il restoit à desirer quelques éclaircissemens par rapport aux possessions des Hollandois sur les Côtes de l'Ile de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occasion de s'instruire que de l'intérieur du Pays. Mr. Prevost avoit renvoyé ces détails aux Relations Hollandoises, comme à leur lieu naturel; & quoique nulle raison ne dût l'empêcher d'incorporer le tout ensemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties séparées, s'il eut bien voulu se souvenir de sa promesse; mais à l'exception d'un seul article, que nous aurons soin de distinguer ici de nos Additions, ses trois derniers Volumes qui regardent l'Asie, ne contiennent rien qui puisse satisfaire l'attente du Public sur cet objet: c'est donc dans la vue d'y suppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Ile de Ceylan, & des Forteresses qui en défendent les Côtes.

Division de l'Ile.

La domination de l'Ile est partagée aujourd'hui entre deux Puissances. Le Roi de *Candi* est maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoise possede presque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, Peuples sauvages du Nord de l'Ile, qui soient encore dans l'indépendance.

Etats du Roi de Candi, & des Hollandois.

Les Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord-Ouest au Sud-Est, aboutissent à la Mer par ces deux côtés; & ceux des Hollandois les resserrent au Nord, à l'Est & au Sud-Ouest. Les parties Orientales des Etats du Roi se fournissent de sel à *Leawawa*, & celles du Couchant à *Portaloon*; seul Port à la faveur duquel il entretient quelque Commerce avec les Etrangers. Les Hollandois l'environnent par un assez grand nombre de Places. On

THE N[illegible] YORK
[illegible]
TILDEN FOUNDATIONS.



Suppl. du Tom. IX. N° II.

ne parlera que de ces Forteresses, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'Ile.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La Ville de *Point-de-Galle*, située au Sud-Ouest de l'Ile (1), occupe l'espace d'une demie lieue de terrein dans l'enceinte de ses remparts. Du côté des Terres, elle est munie d'un fossé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois Bastions principaux. La plus grande partie de la Ville est sur une éminence. Quoiqu'ouverte, du côté de la Mer, les Bancs & les Ecueils dont elle est environnée, en défendent suffisamment l'approche. On y voit, sur le haut d'un rocher, un Corps-de-Garde, auprès du Pavillon de la Compagnie. La Forteresse est sur une Pointe de terre que la Mer baigne du côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la Baie qui est au-delà, il faut que les Navires passent tout proche de plusieurs Ouvrages, qui la commandent, & qui sont bien pourvus de gros canon de fonte. L'entrée en est très dangereuse, à cause de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à son embouchure, & qui la rendroient même impratiquable, sans le secours des Pilotes-Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens sont obligés de faire venir de la Ville. Cette Baie, qui est fort spacieuse, seroit d'ailleurs excellente, si les Vaisseaux n'y étoient quelquefois exposés, lorsque les vents d'Ouest soufflent avec un peu de violence.

Point-de-Galle.

Les Maisons de Point-de-Galle sont fort bien bâties; les rues droites & assez larges, mais point pavées. On y voit plusieurs beaux Edifices de pierre, & quelques Eglises construites par les Portugais. Il y a quantité de Jardins dans la Ville & au dehors. Les environs, sur le bord de la Baie & plus avant dans les Terres, offrent de charmantes Campagnes, des Côteaux, des Vallons & des Plaines agréables. On y a pratiqué de belles Promenades en divers endroits, même au travers des rochers & des Montagnes. Ces allées, connues sous le nom de *Gravettes*, contribuent beaucoup à rendre le séjour de Galle un des plus délicieux de l'Ile. On y respire d'ailleurs un air fort sain, dont on est redevable à l'élévation du terrein; & les vents de Terre, ou ceux de Mer, y entretiennent une fraicheur continuelle. Cette importante Place fut prise par les Hollandois, le 13 Mars 1640, & elle a été longtems la meilleure Forteresse qu'ils eussent dans l'Ile de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le second rang, & sa Jurisdiction est fort étendue. Le Conseil est composé d'un Commandant en chef, d'un Marchand & de quelques Subalternes. On y tient une Garnison nombreuse sous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enseigne. Il s'y fait un Commerce très considérable.

Caliture.

De Point-de-Galle, tirant au Nord, on compte une grande journée de chemin jusqu'à *Caliture*, petite Ville, qui est dans la plus agréable situation du monde; au sommet d'une haute Montagne, à l'extrêmité d'une vaste Prairie, & sur l'embouchure d'une belle Riviere de même nom, qui prend sa source au Pic-d'Adam. La Forteresse, qui est environnée d'un double rempart de terre, & pourvue d'une Garnison suffisante, passe pour une des principales Places de l'Ile. Ses remparts sont si hauts, qu'ils dérobent la vue des Maisons, & d'ailleurs on n'y peut monter que par un seul passage, qui est

(1) Longitude cent deux dégrés. Latitude Septentrionale six dégrés.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

assez étroit. Du côté des Terres, elle est défendue par quatre petits Forts, enfermés de bonnes palissades, & qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place, dont tout le mérite consiste dans sa force naturelle, fut prise sur les Portugais le 15 Octobre 1655.

Colombo, Capitale des Etablissemens Hollandois.

Huit lieues au Nord de Caliture, on trouve [ la célebre Ville de *Colombo*, où l'on voit les débris de plusieurs grands Edifices, tombés de vieillesse, ou ruinés par les guerres & les siéges. Des rues entieres n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant, il en reste encore de très belles, dont les Maisons sont spacieuses, claires, bien exhaussées, & bâties de pierre. Il y reste des Eglises & d'agréables Promenades. Colombo est située presqu'au septieme degré de Latitude du Nord, sur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans, qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais, lorsqu'en 1656, les Hollandois s'en rendirent maîtres, après un Siége de sept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes, qui la regardoient comme une Place imprenable. Depuis que la Compagnie Hollandoise en a pris possession, la difficulté de la garder, sans une Garnison fort nombreuse, lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue, & d'en faire une Forteresse réguliere. On y voit de bonnes portes, des remparts, des Bastions, un fossé plein d'eau, beaucoup d'artillerie, & tout ce qui peut la rendre capable d'une longue résistance. Derriere la Ville, à l'Est & au Nord, les Campagnes sont agréables & bien cultivées, avec un mêlange de Bois, pleins de canelle, d'Etangs, de Marais & de Rivieres (2). ] Un Lac enferme, de ce côté, un bon tiers de son enceinte. Elle est située dans un terrein très mauvais. Son Port, formé par un beau Môle qui en défend l'entrée, est fort bon pour les Vaisseaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y soient pas à l'abri des vents du Nord-Ouest; mais les gros Navires sont obligés de mouiller à la rade, qui est éloignée d'une demie lieue de la Baie. Malgré ces incommodités, c'est encore la plus considérable de toutes les Villes que la Compagnie possede dans l'Ile, parcequ'elle est dans le quartier où se trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

C'est aussi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait sa résidence. Tous les Comptoirs de l'Ile en relevent, & reçoivent leurs ordres du Grand Conseil, ou Conseil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La Garnison, qui est fort nombreuse, est commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne. La Maison du Gouverneur peut passer pour un des plus beaux Bâtimens qui se voient dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres Edifices publics, & en un mot de tout ce qui distingue le plus avantageusement les principaux Gouvernemens de la Compagnie.

Negombo.

Cinq lieues au-dessus de Colombo, sur le bord de la Mer, se présente une autre importante Forteresse, nommée *Negombo*, qui est presque toute environnée d'eau, & qui a été aussi bâtie par les Portugais, en vue de couvrir les districts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils la reprirent la même année; mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollan

(2) C'est ici l'article que nous avons détaché de la Relation de Gautier *Schoute* que M. Prevost a insérée dans le Tome XI de l'Edition de Paris.

dois. Ses remparts de terre ont vingt-deux piés d'épaisseur, & sont flanqués de quatre bons Bastions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les Terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres Ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raison qu'on a eue de diminuer les fortifications de cette derniere Place. On y tient un Marchand avec quelques Subalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La situation de ce poste est des plus agréables.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La grande Riviere de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la séparation des Etats du Roi de Candi, & en même-tems les limites du Pays de la Canelle. Une lieue au Nord-Ouest de cette Riviere, se voit l'Ile *Calpentyn*, à pareille distance du rivage. On lui donne environ six lieues de longueur, du Sud au Nord, sur une demie de large. Le Fort, qui porte son nom, est situé à une lieue de la Pointe Nord-Est de l'Ile, au Sud de la petite Ile de *Caredive* (3). On y tient une Garnison suffisante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, sur la Riviere *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, est ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre Soldats, qui y sont pour la sureté du Banc aux Perles. Cette Contrée fournit abondamment aux besoins de la vie, & tout y est à si grand marché, qu'un Bœuf ne coûte qu'une demie risdale. En échange, l'air d'Aripo est fort mal-sain, & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la Garnison tous les quatre mois.

Riviere de Chilauw.

Ile Calpentyn & son Fort.

Fort d'Aripo.

L'Ile de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur sur deux de large, est située par le neuvieme degré de Latitude septentrionale (4). Cette Ile est très peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte six gros Villages. Manaar n'est proprement qu'un Bourg ouvert, peu considérable. Cependant on y voit encore quelques beaux Edifices du tems des Portugais. Les Hollandois se rendirent maîtres de l'Ile en 1658. Elle n'est séparée de la Côte de Ceylan, que par un Canal, qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite Forteresse qui domine sur ce Canal, est environnée de fossés pleins d'eau, & de bons rempatts flanqués de quatre Bastions. Sa Garnison consiste en cent Hommes, & elle est bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre. L'Ile abonde en fruits, en bestiaux, en volaille & en Poissons. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des Perles, qui se fait aujourd'hui, avec plus de succès, à *Tutucorin*, sur la Côte de Maduré.

Ile de Manaar.

Sa Forteresse.

A l'Ouest de Manaar on découvre plusieurs Bancs de sable, qui forment une espece de Barre entre cette Ile & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanancor*, dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces Bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit, avec beaucoup de vrai-semblance, que l'Ile de Ceylan tenoit anciennement à la Terre ferme, dont elle n'est séparée que par cinq ou six petits Canaux, où les Bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent passer qu'avec beaucoup de peine.

Pont d'Adam.

(3) On l'appelle aussi *Coudremale*, du nom d'une Montagne voisine sur le rivage de Ceylan.

(4) Suivant des observations plus récentes, la hauteur du Pole est de huit dégrés vingt-sept minutes. La longitude est assez exactement marquée à quatre-vingt dix-huit dégrés, quarante-cinq minutes. *Lettres édifiantes*, Recueil XV. page 37.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Plusieurs autres Iles.

Fort Hammenhiel.

Au Nord du Pont d'Adam & de Manaar, on trouve quantité d'Iles, dont les trois principales sont nommées *Amsterdam*, *Leide* & *Delft*. La premiere n'est pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la seconde. Son côté occidental est défendu par une ancienne Forteresse. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenhiel*, est située entre les deux Iles, sur le Canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaisseaux. Ce poste étant regardé comme la clef de Jaffanapatan, on a soin de le tenir toujours bien pourvu d'artillerie, avec une Garnison suffisante. Entre l'Ile de Leide & celle de Delft, on voit encore plusieurs autres petites Iles, qui sont toutes désertes & couvertes de bois.

Royaume de Jaffanapatan.

Jaffanapatan, ou *Jaffanapatnam*, formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on divise aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Ouest, *Warmoratie* au Nord-Est, *Timmeratie* au Sud-Ouest, & *Pachelepali* au Sud-Est. Le terrein en est bas presque partout, fertile & planté de beaux arbres. Le Pays est bien peuplé, & l'on y compte jusqu'à cent soixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Ouest à l'Est, où il tient à l'Ile de Ceylan par une Langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette Presqu'Ile se prend droit au Nord, où elle est bien de six à sept lieues.

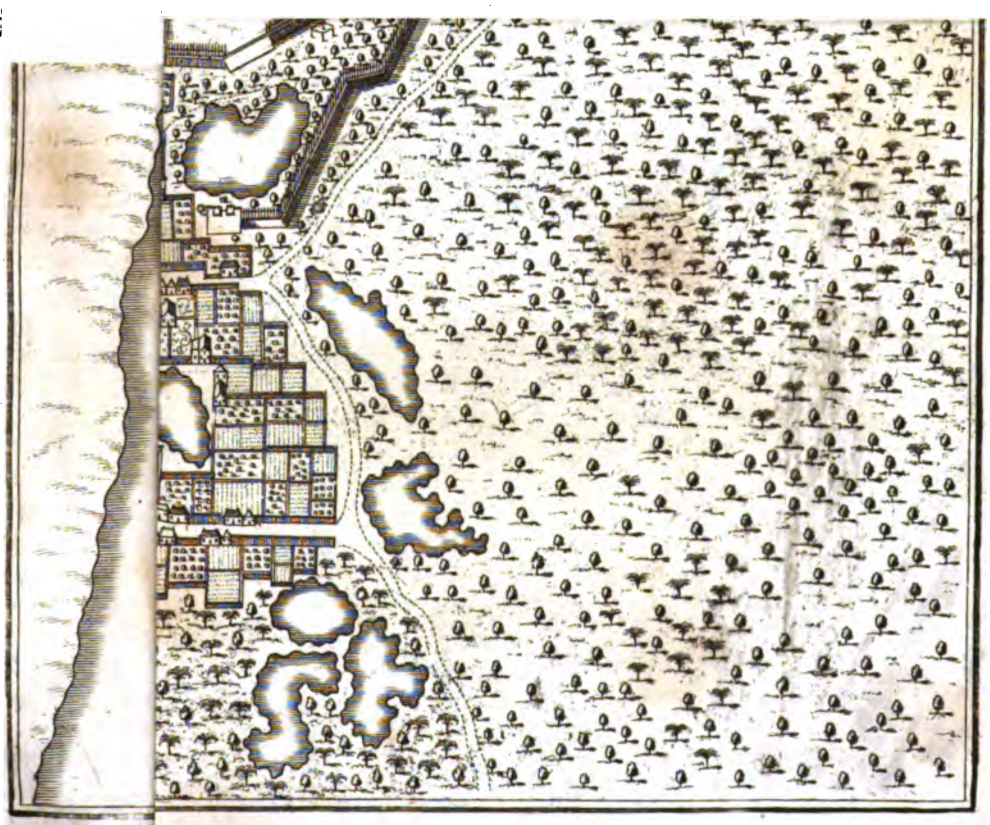
Forteresse & Ville de Jaffanapatan.

La Forteresse, ou la Citadelle de Jaffanapatan, est située au Sud de la Province de Welligamme. Elle est environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons Bastions & de quatre demi-lunes, avec des fossés profonds, une Contrescarpe, & un petit Fort qui commande la Barre du Port. Sa Garnison est beaucoup plus nombreuse que celle du Château de Batavia. C'est le troisieme Comptoir de la Compagnie dans l'Ile de Ceylan. Le Commandant y fait sa résidence, avec un grand nombre d'autres Officiers. La Ville, qui a plus d'une lieue de circuit, est ouverte de toutes parts; mais ses environs sont gardés par plusieurs Redoutes qui dominent les passages. On y voit plusieurs beaux Edifices publics. En général, les Maisons y sont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut soumise à la Compagnie, le 21 Juin de l'année 1658, après un Siége de trois mois & demi, qui coûta près de seize cens Hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Ile, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin sur la Pointe Nord-Est, celui de *Punto das Pedras*, d'où suivant la Côte orientale on vient à *Calierauw*, autre Fort situé sur cette Langue de terre, qui joint le Pays de Jaffanapatan à l'Ile de Ceylan, ou au Pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoît par la Description de Knox, & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques Cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voisins, qui habitent la partie Occidentale du Nord de l'Ile.

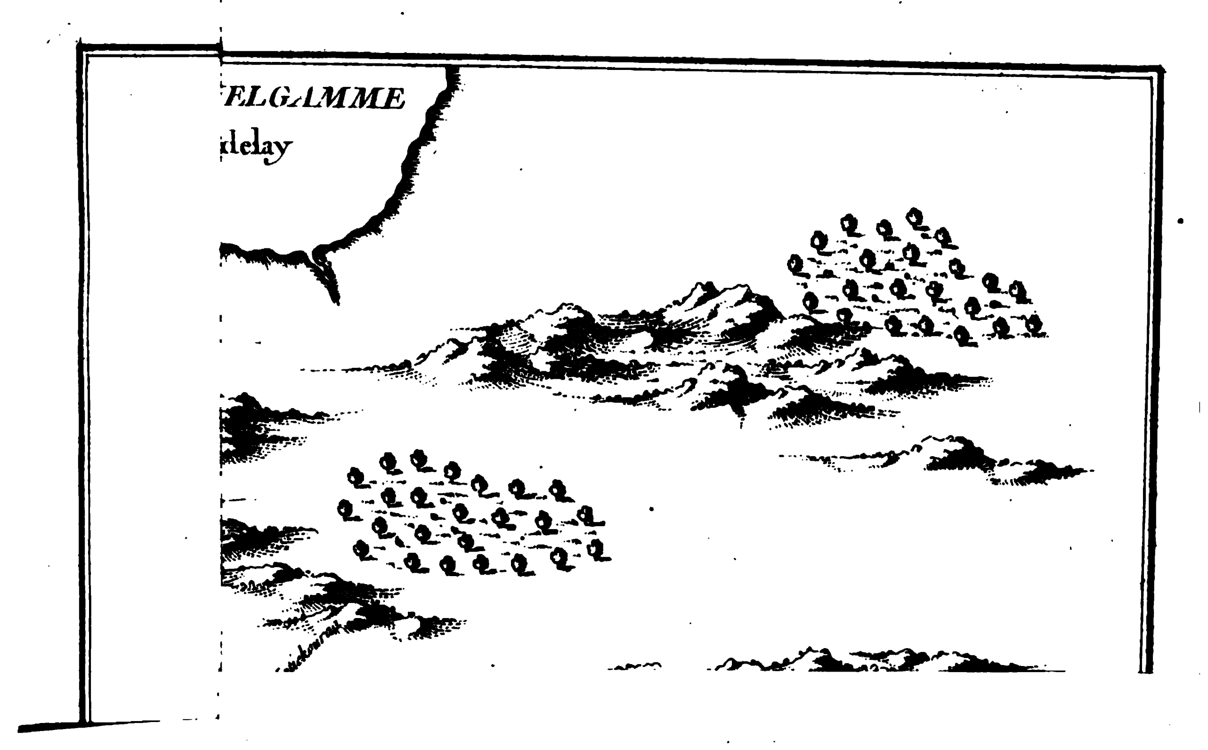
Forts Cangienture, Punto das Pedras & Calierauw.

Ce Pays des Weddas, qui n'offre que de vastes & épaisses Forêts, où personne n'a la curiosité de pénétrer, s'étend, au Sud, le long de la Côte Orientale jusqu'à *Trinquemale*, Place considérable par son Port, qui est l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une Forteresse à quatre bons Bastions, bien garnis de canons, sur une Peninsule, ou Langue de terre qui s'avance dans la Mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette Peninsule & l'Isthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de

Baie & Forteresse de Trinquemale.

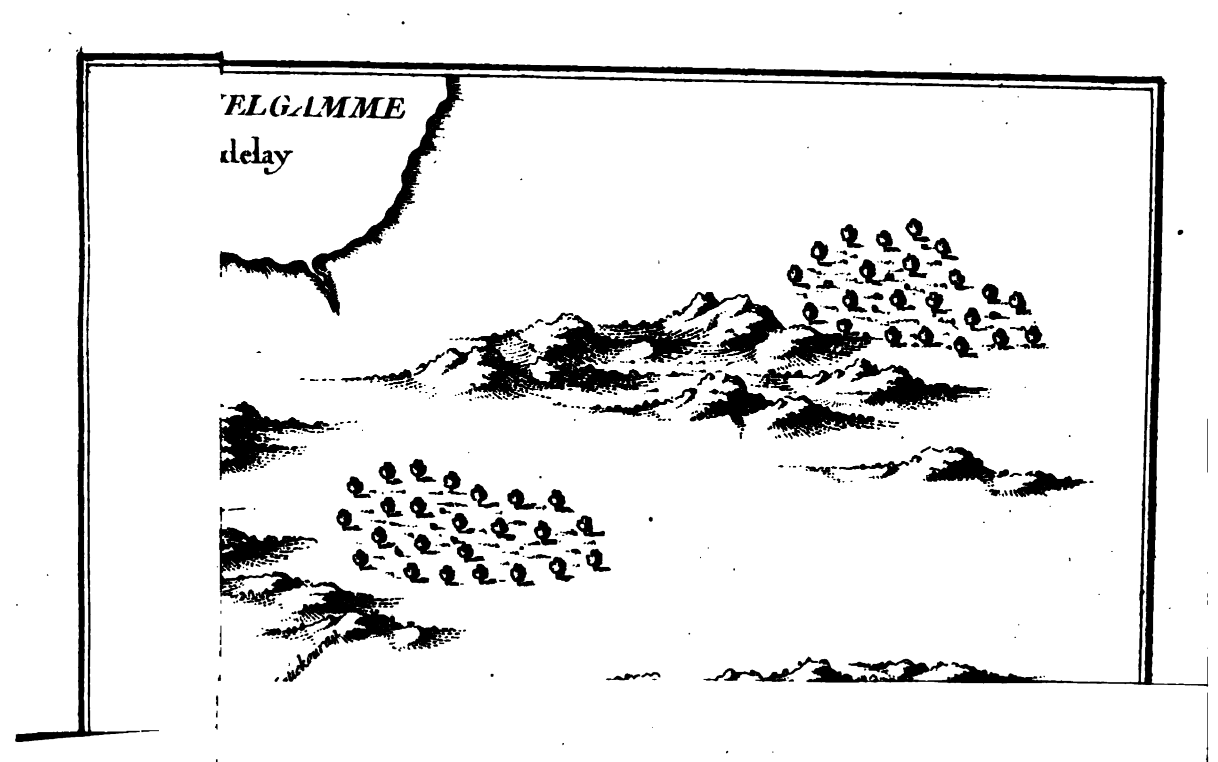


Suppl. au T

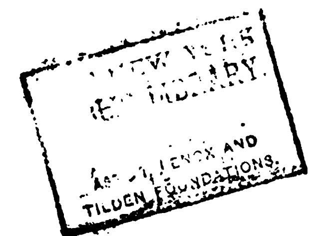



... Tome VIII le Journal de M. de la Haye.

(6) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome VIII.




(6) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome VIII.


LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

la Montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la Terre & de la Mer. Elle commande toute l'entrée du Port qui est fort commode. On ne parlera point des différentes Baies intérieures, ni de toutes les Iles que la Mer forme en cet endroit, parceque la Carte particuliere, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la Description la plus complette; mais on se contentera de faire observer, que l'entrée de cette grande Baie, qui se voit derriere l'Isthme de Trinquemale, est aussi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Oostenburg*, bâti sur la cime d'une Montagne escarpée; & de l'autre côté du Canal, par les Redoutes des Iles *du Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* est au fond de la Baie de ce nom, du côté du Sud-Ouest, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture* & *Erkelenchene*, pour la garde des passages. On aura occasion, dans la suite de ce Volume, de rapporter encore quelques autres circonstances très curieuses touchant ces établissemens (5). Les Hollandois ne s'y maintiennent gueres que pour en éloigner les Etrangers. La Garnison de Trinquemale est assez nombreuse & bien pourvue de toutes sortes de munitions de guerre.

Fort Oostenburg.

Cotiar & ses Forts.

Quinze lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Mentecalo*, Ville autrefois considérable, à sept degrés cinquante-cinq minutes de Latitude septentrionale. Ce fut à Baticalo que les Hollandois aborderent pour la premiere fois, le 31 Mai 1602, sous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (6). Le Fort, que les Portugais y avoient bâti, leur fut enlevé en 1638. Il est situé dans une Ile de deux lieues de circuit, près de l'embouchure de la Riviere de ce nom, au fond d'une Baie spacieuse, qui offre un mouillage excellent pour les Vaisseaux. Cette Forteresse est revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois Bastions, montés de seize pieces de canon & de quelques pierriers. Sa Garnison est ordinairement de cent Hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme sont encore ceux de Point-de-Galle & de Jaffanapatan, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers subalternes.

Baticalo & son Fort.

De Baticalo tirant au Sud & au Sud-Ouest, on trouve peu de Places considérables, mais beaucoup de Montagnes & de Salines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui possede encore le Fort de *Mature*, situé droit au Midi de l'Ile. C'est dans ses environs que se fait la chasse des Eléphans. La *Baie rouge*, à l'Ouest de laquelle est situé le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur sur autant de large. On ne compte que quatre lieues de chemin, pour se rendre d'ici à Point-de Galle, où nous avons commencé la Description des Places maritimes de l'Ile. En général elle a peu de bons Ports. Les Côtes Orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, sont d'ordinaire basses, & les Vaisseaux y sont sans abri, du moins dans les Baies extérieures. Celles du Midi & du Couchant sont hérissées de rochers; la Mer voisine y est garnie de Bancs, qui rendent la Rade de difficile abord & le mouillage peu sûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

Fort de Mature.

(5) Voyez au Tome VIII le Journal de M. de la Haye.
(6) Voyez la Relation de son Voyage, au Tome VIII.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Postes dans l'intérieur du Pays.

Outre les Places fortes sur le rivage, les Hollandois ont encore plusieurs Châteaux dans l'intérieur du Pays, pour la garde des passages. Entre les principaux Postes, celui d'*Alauw*, à douze lieues à l'Est de Negombo, est regardé comme la clef des *Quatre-Corles* & des *Sept-Corles*. C'est le point de réunion de tous les chemins qui conduisent à travers le Pays. *Dunaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorrawaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuaca*, *Openaeke* & *Bibligamme*, derniere frontiere de la Jurisdiction de Galle, sont autant de Postes, qui forment comme une chaîne derriere toute cette étendue de Pays, depuis *Chilauw* à l'Ouest, droit par le Midi du Pic-d'Adam, jusqu'à *Magamme*, six lieues à l'Est de la Riviere de *Waluwe*, qui coule au Sud-Est de l'Ile. L'espace qu'ils renferment entre Alauw & Bibligamme, n'est que de quinze milles; tandis que les Postes qu'ils couvrent le long du rivage, en occupent pour le moins trente-six à quarante. Les Hollandois sont par-là maîtres de vingt-sept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'*Ouwa* & aux *Weddas* du côté de l'Est, par la possession de trois Provinces maritimes. Les Malabares sont leurs Vassaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffanapatan*, du côté du Nord & dans les Iles voisines. Enfin, si tout ce qu'ils possedent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Ile.

Laissons à Knox la Description de l'intérieur du Pays; mais ajoutons, pour l'entiere satisfaction des Lecteurs, une Division générale de ses principales parties, qui peut du moins servir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

Division générale de l'Ile de Ceylan.

L'Ile de Ceylan comprend *six* Royaumes, qui ont été successivement réunis à l'Empire, & qui se divisoient en plusieurs Principautés, Comtés, Marquisats & Bailliages, dont on doit la connoissance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Six Royaumes.

Les noms des six Royaumes, sont 1. *Candi*, *Candia*, ou *Conde Ouda*, qui signifie en Langue Chingulaise, *la haute Montagne*. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*. 6. *Jaffanapatnam*.

Outre ces six Royaumes, il y a encore *six* Principautés, *onze* Comtés, *quatre* Marquisats, & *neuf* Baillages, dont les différens noms composoient le titre de Raja Singa, quoique sa domination ne s'étendît pas aux Places maritimes.

Six Principautés.

Les Principautés sont les suivantes: 1. *Ouva*. 2. *Mature*. 3. *Denuaca*, autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

Onze Comtés.

Sous les Comtés sont compris: 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'est-à-dire *Montagne de Tricoen*, Divinité des Malabares (*). 2. *Baticalo*. 3. *Velase*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Putelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Quatre Marquisats.

Les Marquisats sont ceux-ci: 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Neuf Bailliages.

Et voici les noms des neuf Bailliages: 1. *Alican*. 2. *Colombo*. 3. *Negombo*. 4. *Chilauw*. 5. *Madampe*. 6. *Calpentyn*. 7. *Aripo*. 8. *Man-Aar*. & 9. *La Pêcherie des Perles*.

(*) D'autres donnent à ce nom la signification de *Montagne des trois Pagodes*.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Une division beaucoup plus particuliere représentera toute l'Ile de Ceylan en *trente quatre* Corles ou grandes Provinces, & en *trente-deux* autres de moindre rang.

Trente quatre grandes Provinces particulieres.

Entre les premieres, on compte d'abord celles qui sont situées depuis Galle au Sud, tirant vèrs le Nord-Ouest, le long du rivage, & dont voici les noms: 1. *Corle de Galle.* 2. *Walalawitte Corle.* 3. *Pasdum Corle.* 4. *Reygam Corle.* 5. *Salpitti Corle.* 6. *Colona Corle.* 7. *Hewegam Corle;* ces deux dernieres sont un peu plus avant dans le Pays, ou à l'Est. 8. *Hina Corle*, aussi plus orientale. 9. *Pittigal Corle.* 10. *Migonne* ou *Mangul Corle.*

Reprenons la Description au Sud, pour venir de Billigam droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le Pays de *Mature*, qui a bien la même étendue à l'Est. 12. *Billigam Corle.* 13. *Dolasdas Corle*, à l'Orient de la précédente. 14. *Koekele Corle.* 15. *Naudum Corle.* 16. *Saffragam Corle.* 17. *Morrua Corle*, à l'Est de Saffragam. 18. *Denuaca*, ou les *Deux-Corles*, au Nord de Morrua. 19. *Corne Corle*, à l'Orient de cette derniere Province. 20. *Witte Corle*, située dans les environs du Pic-d'Adam 21. *Attacolan Corle*, à l'Est de la Principauté de Denuaca ou des Deux-Corles. 22. *Correwitte Corle*, au Nord de Saffragam. 23. *Attulagam Corle*, au Nord de Witte Corle. 24. Les *Quatre-Corles*, ou *Panaval Corle*, au Nord-Est d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Ouest du Pic-d'Adam. 25. *Mende Corle*, à l'Est de la même Montagne. 26. *Cadduata Corle*, à l'Est de Mende Corle. 27. *Dehegample Corle*, au Nord de Correwite Corle. 28. *Happitigam Corle* à l'Est de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles*, au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui est encore beaucoup plus septentrionale que les Sept-Corles. 31. *Gampele Corle*, à l'Est de Billigal. 32. *Tun Co le*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Corle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

Trente-deux autres petites Provinces.

Les trente-deux autres Provinces de moindre rang, sont les suivantes: 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre; 2. *Jale*, au Sud-Est, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malvana*, dans les environs de Colombo. 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleswage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette derniere Province. 7. *Panoa*, à l'Est, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus septentrionale que Coutemale. 9. *Hewahette* ou *Hevoyhatte*, au Nord-Est d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Ouest de Hewoyhatty, & au Midi de Candi. 11. *Geddapono-hay*, à l'Est de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Est de Hewahette. 13. *Tunponahoy*, à l'Ouest de Candi. 14. *Horsepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Est de Porcipot. 17. *Vilacen*, Nord-Est de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Ile, où est située la Ville & le Port de ce nom. 19. *Maetale*, au Nord-Est de Candi. 20. *Palavi*, à l'Est de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, sur la Riviere de Trinquemale. 22. *Newecalawa* ou *Neacalawa*, dans le centre du Pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakod*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre sur la Côte Orientale de l'Ile. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le *Pays des Weddas*, à l'Ouest de Trinquemale.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

28. Le *Pays des Wannias*, qui s'étend le long du rivage Occidental au Nord de l'Ile. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provinces du Royaume de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous passons sur la liste des Villes, qui sont au nombre de plus de cinquante, parceque les principales ont aussi déja été décrites.

Description du Pic-d'Adam.

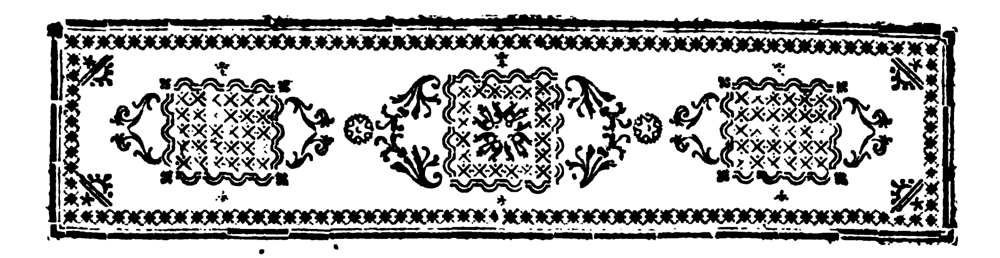
La grande Montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, est si fameuse, que les Lecteurs qui n'aiment pas les détails Géographiques doivent être charmés de trouver ici un délassement agréable dans la belle figure que nous leur en donnons. Mais ce seroit peut-être abuser de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la Description de cette Montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs Ecrits. (8).

Le Pic-d'Adam est à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & sa hauteur le fait découvrir de plus de douze milles en Mer. Avant que d'arriver à sa cime, on trouve une grande Plaine fort agréable, arrosée de plusieurs Ruisseaux, qui tombent de la Montagne, au pié de laquelle ils forment un Etang, où les Gentils vont souvent en pélerinage, & ne manquent pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leur habits, persuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de superstition, ils grimpent jusqu'au haut de la Montagne, par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & sans lesquelles il seroit impossible d'y monter, tant elle est escarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des degrés en quelques endroits. Le chemin est d'environ un bon quart de lieue. A certaine distance du sommet, on a élevé deux colonnes de pierre, surmontées d'une autre pierre en travers, où pend une grosse cloche de métal, avec son battant percé pour y passer une courroie de cuir, que tous les Pélerins doivent tirer, en frappant un coup sur la cloche, pour savoir s'ils sont purifiés, parceque ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le sont pas, la cloche ne donne point de son, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le sommet de la Montagne offre une surface plane de cent-cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu est cette pierre platte, qui porte, dit on, l'empreinte d'un pié humain gigantesque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche sont quelques huttes où se retirent les Pélerins. A main droite, on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingulais racontent des merveilles. Baldeus fait la Description de soixante-huit statues & figures qui se trouvoient dans plusieurs niches de la Montagne. C'est du Pic-d'Adam, comme on l'a déja remarqué, que sortent la plûpart des Rivieres qui arrosent l'Ile de Ceylan.

(8) Voyez *Diego de Couto*, V. Dec. Liv. *6*. page 121. *Baldeus*, Descript. de Coromandel, page 154. *Ribeyro*, & quelques autres.



SUPPLEMENT



# SUPPLEMENT

## Pour le Tome IX, tiré du Tome XII de l'Edition Hollandoise.

### EXTRAIT DES VOYAGES DU COMTE DE FORBIN.

Pour la Page 235.

FORBIN. 1685.

Introduction.

CE seroit vouloir jetter un voile sur la vérité, & montrer les choses seulement du beau côté, que de supprimer cette partie des Mémoires du Comte de *Forbin*, qui regarde Siam ; à moins qu'on ne se crût en droit de refuser à ce célebre Marin, l'un des Conducteurs de l'Escadre du Chevalier de Chaumont aux Indes, la même confiance qu'au Pere Tachard & à l'Abbé de Choisy, dont les Relations ne s'accordent pas avec la sienne. Sans doute M. l'Abbé Prévost, qui exalte, en toutes occasions, l'exactitude & la bonne foi des Ministres de l'Evangile, n'aura pas hésité de leur donner la préférence. Cependant l'Abbé *Guyon* (1), qui avoit le même intérêt à soutenir le crédit des personnes de leur état commun, déclare » qu'il s'étoit informé » du caractere de M. Forbin auprès de quelques Officiers de Marine » qui avoient servi avec lui, ou d'autres qui le connoissoient d'ailleurs ; » & qu'on le lui avoit dépeint comme un Homme *franc* & *sincere*, qui n'a» voit pas d'autre défaut que de relever peut-être un peu trop la gloire de ses » exploits «. C'est à la faveur de ce témoignage, que nous allons produire ici l'extrait des Mémoires du Comte de Forbin, qui étant demeuré encore deux ans à Siam, depuis l'arrivée du Chevalier de Chaumont jusqu'au départ de M. de Ceberet, nous apprend en même-tems ce qui se passa de plus remarquable pendant le séjour des François dans ce Royaume (2).

Erreurs que l'Auteur reproche au Pere Tachard & à l'Abbé de Choisy.

On ne s'arrêtera point sur les évenemens particuliers de la route jusqu'à Siam, parceque le récit de l'Auteur n'ajoûte ni ne diminue rien à ce qu'on a déja lû dans la premiere Relation de Tachard. Seulement il remarque, à l'occasion des difficultés pour le salut, à Batavia » qu'il ne sait où ce Pere » a pris tout ce qu'il dit sur cet article, jusqu'à compter les coups de canon » qui furent tirés ; tandis qu'il avoit été arrêté qu'on ne salueroit de part

(1) Histoire des Indes Orient. Anc. & Mod. Part. II. page 151.

(2) C'est la raison qui nous a fait placer cet extrait, à la suite de la Relation du second Voyage de Tachard, avec qui l'Auteur revint en France.

FORBIN. 1685.

» ni d'autre «. L'Abbé de Choisy assure la même chose que le Pere Tachard ; & cependant le Comte de Forbin devoit le savoir, puisque c'est lui qui fut employé à traiter de l'affaire avec le Gouverneur Hollandois.

Il ne trouve que de la misere, où les autres n'ont vu que des richesses.

Mais ce n'est pas l'endroit où le Comte de Forbin differe le plus de ces deux Auteurs. C'est principalement sur les richesses de Siam, que la comparaison de son récit doit paroître intéressante. Il y prépare d'abord ses Lecteurs par une remarque générale en ces termes : » Je dirai franchement, que j'ai » été surpris, plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy & le Pere Tachard, » qui ont fait le Voyage avec moi, & qui ont vu les mêmes choses que » moi, semblent s'être accordés pour donner au Public, sur le Royaume » de Siam, des idées si brillantes, & si peu conformes à la vérité. Il est » vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois ; & M. Constance, Premier » Ministre, ayant intérêt de les éblouir, ils ne virent dans ce Royaume » que ce qu'il y avoit de plus propre à en imposer. Mais, après tout, il faut » qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas apperçu la misere » qui se manifeste par-tout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est » impossible de ne la pas voir «.

Ce qu'il rencontre sur sa route à Bancok.

On a lû dans la premiere Relation de Tachard (*) qu'à l'arrivée de l'Escadre à la Barre de Siam, l'Auteur fut dépêché pour accompagner, jusqu'à Bancok, M. le Vachet, qui en alloit porter la nouvelle au Roi de Siam & à ses Ministres. La description qu'il fait de cette route mérite, par sa naïveté, d'être rapportée dans ses propres termes : » La nuit nous surprit, dit-il, » l'entrée de la Riviere ; & la marée, qui est fort haute dans ce Pays, de- » venant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. En abordant, nous » vîmes trois ou quatre petites maisons de joncs, couvertes de feuilles de » palmier, où M. le Vachet me dit que le Gouverneur de la Barre faisoit » sa demeure. Dans l'une de ces maisons, nous trouvâmes trois ou quatre » Siamois assis à terre, les jambes croisées sous le corps, ruminans comme » des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, & n'ayant sur tout le » corps qu'une simple toile pour couvrir leur nudité. Le reste de la maison » étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni meubles. En entrant, » je demandai où étoit le Gouverneur. Un de la troupe répondit, *c'est moi*. » Cette premiere vue rabbatit beaucoup des idées que je m'étois formées » de Siam ; cependant j'avois grand appetit ; je demandai à manger : ce » bon Gouverneur me présenta du riz ; je voulus savoir s'il n'avoit pas autre » chose ; il me répondit *amay*, c'est-à-dire *non*. C'est ainsi que nous fûmes » regalés en abordant. La marée étant devenue favorable, nous nous rem- » barquâmes, pour continuer notre route, en remontant la Riviere. Nous » fimes pour le moins douze lieues, sans découvrir d'autres objets, que » quelques méchantes cabanes comme celles de la Barre. Le lendemain au » soir, nous arrivâmes à Bancok, dont le Gouverneur, Turc de Nation, » un peu mieux logé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais » souper à la Turque. On nous servit du *sorbec* pour toute boisson. Je ne » m'accommodois gueres de la nourriture ; mais il fallut prendre patience. » Le lendemain matin, M. le Vachet se mit dans un Balon, pour se rendre » à Siam, tandis que je rentrai dans notre Canot pour retourner au Vaisseau.

(*) Page 137.

» Avant que de partir, je demandai au Gouverneur, si pour de l'argent, on » ne pouvoit pas avoir des herbes, des fruits & quelques autres rafraîchissemens. Il me répondit *amay*. Nos gens, qui attendoient de mes nouvelles avec la derniere impatience, me crierent, du plus loin qu'ils me virent, si j'apportois des rafraîchissemens. *Amay*, leur répondis-je, si ce n'est des piquûres de mosquites, qui nous ont persécutés pendant toute notre course (3) ».

FORBIN. 1685.

Maisons mouvantes pour les François.

Ces maisons fort propres & magnifiquement meublées, qui, dans le langage du Pere Tachard (4), furent élevées, de distance en distance, sur le bord de la Riviere, pour loger l'Ambassadeur & sa suite, n'étoient, suivant Forbin, que des cabanes de joncs, doublées de grosse toile peinte. Ces maisons étoient mouvantes. Dès que l'Ambassadeur & ceux de sa suite en étoient sortis on les démontoit, & elles servoient alternativement pour le lendemain. Dans ce mouvement continuel on approcha de la Capitale, dont l'Auteur ne fait pas une description plus magnifique.

Ce que c'est que la prétendue Ville de Siam.

» Je ne saurois m'empêcher, dit-il, de relever encore ici une bevue » de nos faiseurs de Relations. Ils parlent, à tout bout de champ, d'une prétendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils » ne font gueres moins grande que Paris, & qu'ils embellissent comme il » leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette Ville ne subsista » jamais que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre » Capitale que *Odia* ou *Joudia*, & que celle-ci est à peine comparable, pour » la grandeur, à ce que nous avons en France de Villes du quatrieme ou » du cinquieme ordre.

Ses édifices.

» La maison, qu'on avoit préparée pour loger l'Ambassadeur, étoit de » brique, petite & mal bâtie, quoique ce fût la plus belle de la Ville. Car » on ne doit pas compter de trouver, dans le Royaume de Siam, des Palais » qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, » mais sans proportion & sans goût. Tout le reste de la Ville, qui est très » maussade, n'est composé que de maisons de bois ou de joncs, si l'on » excepte une seule rue d'environ deux cens maisons, assez petites, bâties » de brique, & à un seul étage. Ce sont les Maures & les Chinois qui les » occupent. Pour les Pagodes, elles sont de brique, & ressemblent assez » à nos Eglises. Les maisons des Talapoins, qui sont les Moines du Pays, » ne sont que de bois, non plus que les autres ».

Le Roi de Siam veut retenir l'Auteur auprès de lui.

Il n'y a rien à recueillir du détail où l'Auteur entre au sujet de la premiere audience du Chevalier de Chaumont. Son emploi de Major de l'Ambassade lui ayant souvent procuré l'occasion de paroître à la Cour, pour traiter du cérémonial, qui est fort fatiguant dans ce Pays, le Roi conçut tant d'estime pour lui, qu'il souhaita de le retenir auprès de sa personne. M. Constance, qui ne demandoit pas mieux, sut adroitement fortifier les dispositions du Prince. Il reçut ordre d'en parler à l'Ambassadeur, qui répondit qu'il n'étoit pas le maître de la destination d'un Officier du Roi, surtout d'une naissance aussi distinguée que le Chevalier de Forbin. Ce refus

(3) Comparez cette description avec celle que Tachard fait de la même route.
(4) *Ibid.*

FORBIN. 1685.

ne fit que redoubler l'empressement de M. Constance. Après bien des raisons dites de part & d'autre, il déclara enfin que le Roi vouloit absolument retenir le Chevalier en ôtage.

L'Ambassadeur de France lui ordonne de rester.

Ce discours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour au départ de l'Auteur, concerta avec M. Constance & l'Abbé de Choisy, les moyens de le faire consentir aux intentions du Monarque. En vain lui promit-on de le faire *Grand Amiral*, *Général des Armées du Roi*, & *Gouverneur de Bancok*, il connoissoit trop bien la misere de ce Royaume pour se laisser persuader d'y rester, si M. de M. Chaumont ne le lui avoit ordonné de la part du Roi de France. Quatre jours après, le Comte de Forbin fut installé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & il reçut, en présence de l'Ambassadeur, les marques de sa nouvelle dignité, consistant en un sabre & une veste à la mode du Pays.

Ses titres & dignités.

Ostentation de M. Constance.

Tandis que M. Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour retenir l'Auteur à Siam, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, ordonnées avec tout l'appareil imaginable. Il eut soin d'étaler à l'Ambassadeur & à ceux de sa suite, toutes les richesses du Trésor royal, qui étoient en effet dignes d'un grand Monarque, & capables d'en imposer; mais il n'eût garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent & de pierreries étoit l'ouvrage d'une longue suite de Rois, qui avoient concouru à l'augmenter; l'usage étant à Siam, que les Rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce Trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Idoles de plâtre qu'il fait passer pour être d'or massif.

Constance leur fit visiter ensuite les plus belles Pagodes de la Ville, qui sont remplies de statues de plâtre, mais dorées avec tant d'art, qu'on les prendroit pour de l'or. Le Ministre ne manqua pas de faire entendre qu'elles étoient toutes d'or, ce qui fut cru d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les approcher qu'à une certaine distance. Parmi ces statues, il y en avoit une de hauteur colossale, de quinze à seize piés, qu'on avoit fait passer pour être de même métal que les autres. Le Pere Tachard & l'Abbé de Choisy y avoient été trompés, & ils ont si peu douté du fait, qu'ils l'ont rapporté dans leurs Relations. Quelque tems après leur départ, un accident imprévu mit au jour l'imposture de M. Constance. La Chapelle où cette grande statue étoit renfermée s'écroulant tout-à-coup, brisa le colosse doré, qui se trouva n'être que de plâtre. L'Auteur dit qu'il ne put s'empêcher de faire sur ce sujet quelque raillerie au Ministre, qui lui témoigna n'y pas prendre plaisir.

Il épuise le Royaume pour faire des présens magnifiques.

Les présens destinés au Roi & à la Cour de France, pouvant contribuer au dessein que M. Constance se proposoit, il épuisa le Royaume pour les rendre en effet très magnifiques. On peut dire, dans l'exacte vérité, qu'il porta les choses à l'excès, & que non content d'avoir ramassé tout ce qu'il put trouver à Siam, il avoit envoyé à la Chine & au Japon pour en faire venir tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus curieux. Enfin, pour ne rien laisser en arriere, il n'y eût pas jusqu'aux simples Matelots, qui ne se ressentissent de ses largesses. Voilà comment l'Ambassadeur & tous les François furent trompés par cet habile Ministre. L'Auteur explique ici son origine

& ses vues de politique, qu'on ne trouve point développées dans les Relations précédentes.

*Origine de ce Ministre.*

Constance, Grec d'origine, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village nommé la *Custode* dans l'Ile de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste, & s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie & la haine de tous les Mandarins & du Peuple même. Il s'attacha d'abord au service du *Barcalon*, ou Premier Ministre. Ses manieres douces & engageantes, un esprit propre pour les affaires & que rien n'embarrassoit, lui attirerent bientôt toute la confiance de son Maître, qui le combla de biens, & qui le présenta au Roi, comme un Sujet dont il pourroit retirer d'utiles services. Ce Prince ne le connut pas long-tems sans prendre aussi confiance en lui; mais par une ingratitude qu'on ne sauroit assez détester, le nouveau Favori, qui ne vouloit plus de Concurrent dans les bonnes graces du Prince, abusant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barcalon suspect, & qu'il engagea peu après le Roi à se défaire d'un Sujet fidele, qui l'avoit toujours bien servi. C'est par-là que M. Constance, faisant de son Bienfaicteur la premiere victime qu'il immola à son ambition, commença à se rendre odieux à tout le Royaume.

*Il gagne la confiance du Barcalon, & celle du Roi.*

*Son ingratitude envers son Bienfaicteur.*

*Haine des Grands, qui lui sont sacrifiés.*

Les Mandarins & tous les Grands, irrités d'un procedé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux mêmes, conspirerent en secret contre le nouveau Ministre, & se proposerent de le perdre auprès du Roi: mais il n'étoit plus tems; il disposoit si fort de l'esprit du Prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiser sa faveur. Il sut ensuite si bien profiter de sa fortune & des foiblesses de son Maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions & par ses violences, soit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faisoit seul dans tout le Royaume. Tant d'excès, qu'il avoit pourtant toujours colorés du prétexte du bien public, avoient soulevé tout le Royaume contre lui; mais personne n'osoit encore se déclarer. Ils attendoient une révolution, que l'âge du Roi & sa santé chancelante leur faisoient regarder comme prochaine.

*Sa politique lui fait rechercher l'appui d'une Puissance étrangere.*

Constance n'ignoroit pas leur mauvaise disposition à son égard; il avoit trop d'esprit, & il connoissoit trop les maux qu'il leur avoit faits, pour croire qu'ils les eussent sitôt oubliés. Il savoit d'ailleurs, mieux que personne, combien peu il y avoit à compter sur la foible constitution du Prince. Il connoissoit aussi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puissance étrangere qui le protégeât en s'établissant dans le Royaume. C'étoit-là, en effet, tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il se proposoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord persuader au Roi de recevoir dans ses Etats, des Etrangers, & de leur confier une partie de ses Places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Constance; le Roi déferoit tellement à tout ce que son Ministre lui proposoit, & celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des Etrangers, que ce Prince donna aveuglement dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se déterminer sur le choix du Prince à qui on s'adresseroit. Constance, qui n'agis-

FORBIN. 1685.

ſoit que pour lui, n'avoit garde de ſonger à aucun Prince voiſin; le manque de fidélité eſt ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraiſſés de ſes dépouilles, ils ne le livraſſent aux pourſuites des Mandarins, ou ne fiſſent quelque traité dont ſa tête eut été le prix.

Ses propoſitions à la France.

Les Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirés à Siam par l'eſpérance du gain, le Pays ne pouvant fournir à un Commerce conſidérable: les mêmes raiſons ne lui permettoient pas de s'adreſſer, ni aux Eſpagnols, ni aux Portugais; enfin ne voyant point d'autre reſſource, il crut que les François ſeroient plus aiſés à tromper. Dans cette vue, il engagea ſon Maître à rechercher l'alliance du Roi de France, par des Ambaſſadeurs qu'il avoit chargés, en particulier, d'inſinuer que leur Maître ſongeoit à ſe faire Chrétien, quoiqu'il n'en eût jamais eu la penſée. Le Roi crut qu'il étoit de ſa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à ſon tour des Ambaſſadeurs au Roi de Siam. Conſtance, voyant qu'une partie de ſon projet avoit ſi bien réuſſi, ſongea à tirer parti du reſte. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le deſſein d'aggrandir leur Commerce, avoient ſouhaité depuis long-tems un établiſſement à Siam; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler: craignant qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de ſes Etats; mais que ſi le Roi de France, ſur la bonne foi de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majeſté Siamoiſe, il ſe faiſoit fort de lui faire remettre la Fortereſſe de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en eſt conmme la clef; à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des ingénieurs, & tout l'argent qui ſeroit néceſſaire pour commencer l'établiſſement.

Le Pére Tachard ſe charge de la négociation.

M. de Chaumont, & l'Abbé de Choiſy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faiſable, ne voulurent point s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficultés. Ebloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roiretireroit de cette alliance; avantages que Conſtance fit ſonner bien haut, & fort au-delà de toute vraiſemblance; trompé d'ailleurs par ce Miniſtre adroit & hypocrite, qui, cachant toutes ſes menées ſous une apparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Religion, ſoit de la part du Roi de Siam, qui, ſelon lui, ne pouvoit manquer de ſe faire Chrétien un jour; ſoit par rapport à la liberté qu'une Garniſon Françoiſe à Bancok aſſureroit aux Miſſionnaires pour l'exercice de leur miniſtere; flatté enfin par les promeſſes de M. Conſtance, qui s'engagea à faire un établiſſement conſidérable aux Jéſuites, à qui il devoit faire bâtir un College & un Obſervatoire à Louvo; en un mot ce Pere, ne voyant rien dans tout ce projet, que de très avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour ſa Compagnie, n'héſita pas à ſe charger de cette négociation: il ſe flatta même d'en venir à bout, & le promit à M. Conſtance, ſuppoſé que le Pere de la Chaize voulût s'en mêler & employer ſon crédit auprès du Roi. Dès-lors le Pere Tachard eut tout le ſecret de l'Ambaſſade, & il fut arrêté qu'il retourneroit en France avec les Ambaſſadeurs Siamois.

Raiſons du ſéjour forcé de l'Auteur à Siam.

Tout étant ainſi reglé, continue l'Auteur, mon départ étoit regardé, par M. Conſtance, comme l'obſtacle qui pouvoit le plus nuire à ſes deſſeins. En voici la raiſon. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambaſſade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu en moi

FORBIN. 1685.

une humeur libre, & un caractere de franchise, qui ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit appeller tout par son nom. Il savoit que je n'avois pas une fort grande idée de Siam, & du Commerce qu'on pourroit y établir, comme je l'avois donné à connoître assez ouvertement, quoique je ne me doutasse en aucune façon de son dessein; il craignoit donc, qu'étant en France, je ne fisse de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je pensois de ce Pays, je ne ruinasse un projet sur la réussite duquel il fondoit toutes ses espérances. A dire le vrai, il n'avoit pas tort de se défier de moi sur ce point. Je n'aurois jamais manqué de délarer tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu, par mon silence, à une entreprise d'une très grande dépense, & de nulle utilité. Voilà au juste quelles furent ses raisons, dont je ne commençai à être instruit qu'après le départ des Ambassadeurs, dans une longue conférence que j'eus avec lui, où il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reste, j'en ai été informé depuis, tant par des personnes au fait, que par la suite des évenemens, dont il m'étoit aisé de démêler le principe. Je reviens à mon séjour à Siam.

Ce qu'il voit à Louvo, augmente ses regrets.

Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. A mon arrivée, je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La situation où je trouvai les Mandarins me surprit extrêmement, & quoique j'eusse déja un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis. Tous ces Mandarins étoient assis en rond sur des nattes de petit osier. Une seule lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque chose, il tiroit de sa poche un bout de bougie jaune, l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit ensuite sur une piece de bois, qui, tournant sur un pivot, leur servoit de chandelier.

Triste état des Mandarins Siamois.

Aveu de Constance sur la misere du Royaume.

Cette décoration, si différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Constance, si toute la grandeur de ces Mandarins se manifestoit dans ce que je voyois? Il me répondit qu'oui. A cette réponse me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait jusqu'alors; » Ne soyez pas surpris, me dit-il, de ce que vous voyez; ce » Royaume est pauvre à la vérité, mais votre fortune n'en souffrira pas, » j'en fais mon affaire «. Ensuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue conversation, dans laquelle il me fit part de toutes ses vues, qui revenoient à ce que j'ai rapporté. Cette conduite de M. Constance ne me surprit pas moins que la misere des Mandarins: car quelle apparence qu'un aussi rusé Politique dût s'ouvrir si facilement à un Homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion? Mais il sentoit qu'il n'avoit plus rien à craindre à cet égard, dès qu'il me tenoit en sa puissance. Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eut été possible de voir le Roi qu'une seule fois. Dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demanda un jour si je n'étois pas bien aise d'être resté à sa Cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; ainsi je lui répondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux; mon regret augmentoit à chaque instant, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres fautes étoient punies.

FORBIN. 1685.

Rigueur des châtimens à la Cour.

C'est le Roi lui-même qui fait exécuter la Justice : il a toujours auprès de lui quatre cens Bourreaux qui composent sa Garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les Fils & les Freres des Rois n'en sont pas plus exemts que les autres. Les châtimens les plus communs, sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légeres, on coupe les cuisses à un Homme ; on lui brûle les bras avec un fer rouge ; on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Cangue* au col, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes sous les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine ; mettre les piés au *Cep*, & plusieurs autres supplices de cette espece ; il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelquefois dans la vie. Surpris de voir les plus grands Mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance, si j'avois à les craindre pour moi. Il me répondit que non ; & que cette sévérité n'avoit pas lieu pour les Etrangers. Mais il mentoit : car il avoit eu lui-même la bastonnade, sous le Ministre précédent, comme je l'appris depuis.

Mince équipage qu'on donne à l'Auteur.

Pour achever, le Roi me fit donner une fort petite Maison ; on y mit trente-six Esclaves pour me servir, & deux Eléphans. La nourriture de tout mon Domestique ne me coûtoit que cinq sols par jour, tant les Hommes sont sobres en ce Pays, & les denrées à bon marché : j'avois ma table chez M. Constance. Ma Maison fut garnie de meubles peu considérables ; on y ajoûta douze assietes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de servietes de toile de cotton, & deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut-là tout l'équipage de *Mr. le Grand Amiral*, *Général des Armées du Roi*. Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le Roi alloit à la Campagne, ou à la Chasse aux Eléphans, il fournissoit à la nourriture de ceux qui le suivoient ; on nous servoit alors du riz, & quelques ragouts à la Siamoise, dont un François, peu accoutumé à ces sortes de mets, ne pouvoit gueres s'accommoder. A la vérité, M. Constance, qui suivoit presque toujours, avoit soin de faire porter dequoi mieux manger ; mais quand des affaires particulieres le retenoient chez lui, j'avois beaucoup de peine à me contenter de la cuisine du Roi.

Liberté qui manque de lui être fatale.

Souvent dans ces sortes de divertissemens, le Roi me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi ; je lui repondois par l'Interprête que M. Constance m'avoit donné. Comme ce Prince me témoignoit beaucoup de bienveillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me passoit, mais qui auroient mal réussi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ses Domestiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du Pays, & étant d'ailleurs bien aise d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grace pour lui. Le Roi fut surpris de ma hardiesse, & se mit en colere contre moi ; M. Constance, qui en fut témoin, pâlit, & appréhenda de me voir séverement punir ; Je ne me déconcertai point, & je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître, étoit charmé, qu'en lui demandant grace pour les coupables, on

lui donnât occasion de faire éclater sa modération & sa clémence ; & que ses Sujets, reconnoissant les graces qu'il leur faisoit, le servoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toujours prêts à exposer leur vie pour un Prince qui se rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi, charmé de ma réponse, fit grace au coupable, disant qu'il vouloit imiter le Roi de France; mais il ajouta que cette conduite, qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, seroit dangereuse pour les Siamois, ingrats, qui ne pouvoient être contenus que par la sévérité des châtimens. Cette avanture fit du bruit dans le Royaume, & surprit les Mandarins : ils comptoient que j'aurois la bouche cousue, pour avoir parlé mal à propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence ; mais je lui répondis, que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réussi si heureusement.

Elle lui acquiert un nouveau degré de faveur.

En effet, loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour, le Roi prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusois, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma maniere, & dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant grossier, & fort ignorant (5). Un jour qu'étant à la Chasse, il donnoit ses ordres pour la prise d'un petit Eléphant, il me demanda ce que je pensois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque chose de magnifique. » Sire, lui répondis-je, en voyant Votre Majesté entourée de tout ce » cortége, il me semble voir le Roi mon Maître à la tête de ses Troupes; » donnant ses ordres, & disposant toutes choses dans un jour de combat «. Cette réponse lui fit plaisir ; je l'avois prévu : car je savois qu'il n'aimoit rien tant que d'être comparé à Louis le Grand ; & en effet, cette comparaison, qui ne rouloit que sur la grandeur & la pompe extérieure des deux Princes, n'étoit pas absolument sans justesse, y ayant peu de spectacles plus superbes, que les sorties du Roi de Siam. Car quoique le Royaume soit pauvre, & qu'on n'y voie aucun vestige de magnificence, cependant lorsque le Roi, qui passoit sa vie renfermé dans son Palais, où personne n'étoit jamais admis, pas même ses plus intimes Confidens, à qui il ne parloit que par une fenêtre ; lors, dis-je, que ce Prince se montroit en Public, il y paroissoit avec toute la pompe convenable à la Majesté d'un grand Monarque.

On l'envoie à Bancok, pour y bâtir un Fort.

Au bout de quelque-tems, l'Auteur eut ordre d'aller avec M. Constance, à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Troupes Françoises que le Roi de Siam avoit demandées, & qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Ils y tracerent un Pentagone. Pendant qu'ils étoient occupés à disposer les Travailleurs pour commencer les fossés, le Commandant de deux Compagnies de Portugais Métifs ou Créoles, que le Roi entretenoit dans l'ancien petit Fort de Bancok, vint leur dire que ses Soldats s'étoient mutinés, parcequ'ils ne vouloient pas obéir à un Officier François. Un Prêtre de leur Nation les avoit excités à la révolte. Aussi-tôt une troupe de ces Séditieux parut en armes, marchant droit au Fort. Le Chevalier de Forbin, qui les découvrit le premier du haut d'un Bastion, en aver-

La Garnison Portugaise se révolte.

(5) Tachard parle toujours de ce Prince, comme d'un Prodige d'esprit & de jugement, en quoi ce Pere est certainement peu croyable.

FORBIN. 1685.

tit M. Constance, & crut qu'il étoit de la prudence de s'assurer de l'Officier Portugais, dont la conduite lui paroissoit fort suspecte. Il le désarma sans peine, &, lui tenant la pointe de l'épée sur la poitrine, le menaça de le tuer, s'il ne crioit à ses Soldats de s'en retourner. Constance paya de sa personne dans cette occasion. Il sortit du Fort, &, s'avançant vers les Mutins, qui n'en étoient plus qu'à dix pas, leur demanda d'un ton ferme ce qu'ils prétendoient faire. Tous, d'une commune voix, lui répondirent qu'ils ne vouloient point de Commandant François. Le Ministre, aussi spirituel que brave, les assura que le Chevalier de Forbin devoit bien commander les Siamois, mais non les Portugais. Cette repartie sembloit les calmer, lorsqu'un de la Troupe, mettant la main sur la garde de son épée, exhorta ses Camarades à ne point se fier à ces promesses. Constance, qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce malheureux qu'il désarma, & après avoir adouci les autres par de bonnes paroles, il les renvoya chez eux. On tint une espece de Conseil de Guerre pour faire le procès aux coupables. Les Chefs furent exécutés à mort, quelques Officiers exilés, & les Soldats condamnés aux Galeres au bout d'un certain tems, pendant lequel ils devoient être employés aux nouvelles fortifications.

Fermeté de l'Auteur & de M. Constance.

Les Séditieux sont appaisés & punis.

Cette exécution faite, & les ordres nécessaires donnés pour avancer les travaux, Constance & l'Auteur retournerent à Louvo. A leur arrivée le Ministre se trouva engagé dans une fâcheuse affaire qui faillit à le perdre. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée, à l'occasion suivante. Avant son départ pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaison de sandal, d'un François réfugié, nommé de *Rouan*, qui refusa de la lui vendre au prix qu'il lui en offroit, & M. Constance, pour s'en vanger, l'avoit fait mettre aux fers, sous d'autres prétextes. Dans son absence, le Facteur François de la Compagnie Orientale étoit venu, à Louvo, demander réparation de l'injure faite à sa Nation; ou qu'il lui fût permis de sortir du Royaume avec tous les François. Le Roi promit de lui rendre bonne justice au retour de son Ministre. Celui-ci, informé de la démarche du Facteur, se transporta au Palais, sans perte de tems, comptant de détruire d'un seul mot les accusations qui avoient été mises à sa charge. Il se trompoit. Le Roi, irrité, le maltraita de paroles, menaçant de le punir s'il ne se justifioit dans la journée. Constance répondit en peu de mots, que personne n'avoit plus d'égards que lui pour les François; qu'il supplioit Sa Majesté de s'en rapporter au Chevalier de Forbin, qu'étant par sa naissance & par ses emplois fort au-dessus de ce Facteur, il y avoit apparence qu'il auroit porté ses plaintes si on lui en eut donné sujet; mais que bien loin de-là, il ne doutoit pas que cet Officier ne rendît témoignage à son innocence, & à l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la Nation Françoise pût s'offenser.

Mauvaise affaire où Constance se trouve engagé.

Au sortir du Palais, Constance alla trouver le Comte de Forbin, pour le prévenir en sa faveur, & lui demander ses bons offices. Il lui insinua que le Marchand dont il s'agissoit, quoique François d'origine, avoit été contraint de sortir du Royaume à cause de la Religion, & que s'étant engagé depuis au service des Anglois, c'étoit à tort que le Facteur prenoit sous sa protection un Homme qui avoit doublement renoncé aux privileges de sa naissance. Durant cet entretien, l'Auteur fut appellé à la Cour, où tout le

Il a recours à l'Auteur, qui le tire d'embarras.

Conseil attendoit, dans le plus profond silence, le dénouement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaitât la perte du Ministre, que la plûpart regardoient déja comme inévitable, parcequ'ils s'imaginoient que le Comte de Forbin, en qualité de François, ne pourroit se dispenser d'appuyer fortement les plaintes de ses Compatriotes. L'évenement trompa leur attente, & l'Auteur fit si bien valoir les raisons de M. Constance, que son témoignage le justifia pleinement dans l'esprit du Roi, qui lui en marqua sa satisfaction dans les termes les plus gracieux. Cependant, pour adoucir le Facteur, il étoit nécessaire de faire cesser les griefs du Marchand, & l'Auteur obtint tout ce qu'il voulut de M. Constance, qui dans les premiers transports de sa joie & de sa reconnoissance, l'embrassa mille & mille fois, l'assurant qu'il n'oublieroit jamais le service signalé qu'il venoit de lui rendre.

FORBIN, 1685.

Ce service ne sert qu'à exciter la jalousie du Ministre.

Ce fut pourtant ce même service, qui fut une des principales causes de tout le mal que Constance s'efforça de faire à l'Auteur dans la suite. Son naturel jaloux & soupçonneux lui avoit d'abord fait voir avec quelque peine les bontés du Roi à l'égard de cet Officier, qui s'expliquoit avec autant de franchise, que le Prince avoit de plaisir à l'entendre. Cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé. Mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très mauvais pas, Forbin n'avoit eu qu'à parler, il commença à le craindre tout de bon, & faisant réflexion qu'il pourroit bien lui être un jour aussi facile de le perdre, qu'il lui avoit été aisé de le sauver, il songea sérieusement à traverser sa fortune à quelque prix que ce fût.

Nouvelle dignité à laquelle Forbin est élevé.

Il eut bien-tôt lieu de se confirmer dans sa résolution, par une nouvelle grace dont le Roi honora le Chevalier, en l'élevant à la dignité d'*Opra sac di son Craam* (6), qui revient à-peu-près à celle de Maréchal de France. En même- tems le Roi fixa le jour de sa réception, & ordonna à M. Constance de faire ensorte que tout fût prêt pour cette cérémonie. On ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici les principales circonstances. Les Mandarins, étant venus prendre l'Auteur, le conduisirent dans l'enceinte du Palais. A cent pas de la fenêtre où le Roi étoit, ils se prosternerent tous à terre, rampant sur les coudes & les genoux encore une cinquantaine de pas, précédés de deux Maîtres de Cérémonie dans la même attitude. Là, ils firent tous ensemble une seconde révérence, en se levant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes au-dessus de la tête. Tout ceci se passa dans le plus profond silence. Enfin, ils firent une troisieme révérence, sous la fenêtre du Roi. Ce Prince envoya alors le bétel au Chevalier, en lui disant qu'il le recevoit à son service. La cérémonie se termina à-peu-près comme elle avoit commencé. On se retira en rampant toujours sur les coudes & les genoux, mais à reculons, & faisant les trois révérences, pendant que le Roi, qui se tenoit à sa fenêtre, les reconduisoit des yeux, jusqu'à l'endroit d'où ils étoient partis. C'est-là qu'un des Maîtres de Cérémonie présenta à l'Auteur, une boîte d'or & d'argent avec ses instrumens qui servent pour le bétel; & le Roi, voulant ajouter grace sur grace, lui envoya

Cérémonie de son installation.

Présens qu'il reçoit du Roi.

(6) Ce titre signifie une Divinité, qui a toutes les lumieres & toute l'expérience pour la Guerre.

FORBIN. 1685.

encore deux pieces d'étoffe à fleurs d'or, dont il eut dequoi faire deux habits magnifiques.

Constance cherche à se défaire de lui.

Ces dernieres marques de la bonté du Roi exciterent encore plus violemment la jalousie de M. Constance contre l'Auteur, qui l'accuse d'avoir même voulu l'empoisonner dans du lait qu'il lui envoya, & dont quatre de ses Esclaves, qui en mangerent, moururent sur-le-champ. Cette premiere tentative lui ayant manqué, il songea à l'éloigner au moins de la Cour. Les circonstances où le Royaume se trouva pour lors, lui en fournirent bientôt l'occasion; & son esprit fécond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de se défaire de ce Rival, qu'il ne douta plus qu'il ne dût enfin succomber. L'évenement, qui favorisoit ses vues, fait une partie intéressante des Mémoires de l'Auteur; & M. de la Mare, Ingénieur François, qui étoit resté avec lui à Siam, en a donné aussi une excellente Relation, que Tachard a insérée dans celle de son second Voyage. C'est de ces deux différens récits que nous allons former un troisieme, qui réunira ce qu'ils ont de plus remarquable.

1686. Révoltes des Macassars à Siam.

Un Prince de Macassar, fuyant la colere du Roi son frere (7), & suivi d'environ trois cens des siens, étoit venu, depuis quelques années, demander un asyle au Roi de Siam, qui, touché de son malheur, le reçut avec bonté, & lui assigna un quartier hors de l'enceinte de la Capitale, pour s'y établir avec ceux de sa Nation, près du Camp des Malais, qui étoient Mahométans comme eux. Enfin les bienfaits du Roi ne consulterent que les besoins du Prince; mais le naturel remuant & ambitieux de ce dernier, lui fit bientôt oublier ce qu'il devoit à son Libérateur. Il étoit entré, cinq ans auparavant, dans une conspiration pour lui ôter la vie, & pour mettre son frere cadet sur le Trône. La trame en fut heureusement découverte. Le Monarque généreux pardonna non-seulement à son frere, mais même au Prince de Macassar, & à tous ses Complices (8).

Premiere conspiration d'un de leurs Princes.

Il en forme une seconde avec les Princes de Champa.

Une grace si peu méritée ne fut point encore capable de lui inspirer de plus nobles sentimens. Il forma une nouvelle conjuration avec les Princes de *Camboye*, de *Malaca* & de *Champa*. Leur projet étoit de faire mourir le Roi, de se partager entr'eux le Royaume, & d'exterminer tous les Chrétiens qui ne voudroient pas embrasser le Mahométisme. De la Mare, qui supplée ici au récit de Forbin, ne nomme que deux Freres Princes de Champa avec celui des Macassars. Ils s'étoient réfugiés, comme lui, en cette Cour, à l'avénement de leur frere aîné à la Couronne. Un troisieme frere, occupoit un emploi auprès du Roi de Siam, & les deux autres vivoient en personnes privées. Ce fut le plus jeune qui commença la conspiration, de concert avec un Capitaine Malais, aussi natif de Champa, homme de courage, de tête & d'expérience. Un de leurs Prêtres conduisit l'affaire, &, se disant inspiré du Ciel, feignit des apparitions, dont il se servit avec succès, pour répandre d'abord la terreur dans les esprits, sans rien déclarer de ses desseins; ensuite prenant tous ses Auditeurs en particulier les uns après les autres, il les leur découvrit peu à peu, à mesure qu'ils

Un Capitaine Malais & un Prêtre Mahométan conduisent cette trame.

(7) Les avantures de ce Prince seront rapportées dans la Relation de Macassar.

(8) Le Comte de Forbin ne parle point de cette premiere conspiration, qui n'étoit pas arrivée de son tems.

donnoient dans le piege ; si bien qu'en moins de trois mois, il les fit tous entrer dans ce parti, à la réserve de trois cens Malais qu'il avoit trouvés fort éloignés de ses sentimens. On convint de ne leur plus parler de l'affaire qu'au moment de l'exécution ; & pour grossir le nombre des Conjurés, les Chefs résolurent de délivrer d'abord tous les prisonniers de la Ville, & d'abandonner ensuite le Palais au pillage de leurs gens. Le 15 d'Août fut fixé pour l'exécution ; & ce jour approchant, les deux Princes de Champa écrivirent une Lettre à leur frere, qui étoit à Louvo auprès du Roi, pour lui faire part de leur dessein, & l'avertir de se sauver au plus vite. Le Porteur de cette Lettre avoit ordre de ne la lui remettre que le même jour à huit heures du soir, & de se retirer immédiatement après.

FORBIN. 1686.

Trois cens Malais refusent d'y entrer.

La façon dont il s'acquitta de sa commission, faisant soupçonner au Prince quelque chose d'extraordinaire, il eut la prudence de porter la Lettre, sans l'ouvrir, à M. Constance, qui se la fit interprêter par un Mandarin Malais. Après sa lecture, le Ministre courut avertir le Roi de ce qui se passoit dans la Capitale. On donna sur-le-champ les ordres nécessaires pour rompre les desseins des factieux, & pourvoir à la fureté du Royaume. Trois mille Hommes de la Garde du Prince furent détachés pour aller au secours du Palais de Siam ; & l'on distribua le reste, au nombre de cinq mille Hommes, dans le Palais de Louvo & aux environs, tandis que d'autres Troupes furent postées sur les avenues, aux portes & sur les remparts de la Ville.

Un des Princes de Champa découvre la conspiration.

On pourvoit à la fureté du Royaume.

Cependant l'heure marquée par les Conjurés étant venue, tout le monde se trouva au rendez-vous : ce fut sur une Langue de terre qui sépare les deux Rivieres vis-à-vis du Camp des Macassars. Les trois cens Malais fideles y parurent aussi en armes, par ordre de leurs Chefs ; mais apprenant dequoi il s'agissoit, ils déclarerent tous, d'une commune voix, qu'ils avoient en horreur cette action, & qu'ils aimoient mieux mourir que de trahir le Roi de Siam, qui les avoit comblés de tant de bontés. Ces raisons firent rentrer en eux-mêmes d'autres Malais, qui se joignirent aux premiers, & commencerent à prendre la fuite les uns après les autres. Le Prêtre Mahométan, jugeant par-là que la conjuration ne pouvoit manquer d'être découverte, résolut d'aller lui-même la révéler au Gouverneur de la Ville, dans la vue d'obtenir sa grace.

Desertion dans le Camp des Rébelles.

Dès que le Gouverneur eut reçu cet avis, il s'assura du Prêtre, fit assembler le peu de monde qu'il avoit dans le Palais, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, afin de faire connoître aux Ennemis qu'ils étoient trahis, & qu'il se trouvoit, au Palais, des Troupes suffisantes pour le défendre. Cette ruse fit croire aux Espions qu'il y avoit un grand nombre de Soldats. Ils en donnerent d'abord avis aux trois Princes, qui, nonobstant la désertion d'une partie de leurs gens, étoient prêts à marcher avec le reste, pour l'exécution de leur entreprise. Cette nouvelle les allarma si fort, qu'ils rentrerent chacun chez eux, pour songer aux moyens de se tirer de ce mauvais pas. Ils furent encore plus déconcertés le lendemain matin, quand ils eurent appris l'arrivée de trois mille Gardes du Roi dans le Palais, & que tous les Habitans étoient sous les armes autour des remparts.

Toutes leurs mésures sont déconcertées.

Dans ces entrefaites, le Roi ayant eu avis que les Rebelles étoient tran-

Soumission des Malais.

FORBIN. 1686.

quilles, envoya M. Constance à Siam, pour tâcher de les ramener par la douceur, & de découvrir tout le projet de la conspiration. Le Ministre réussit parfaitement dans sa commission. Il obligea le Capitaine qui avoit été le mobile de la révolte, de se rendre à lui sous promesse d'obtenir sa grace. Ce fut de lui que l'Auteur dit qu'on apprit toutes les circonstances qu'il rapporte. Il y ajouta, qu'il avoit lui-même formé le dessein de se mettre sur le Trône après qu'il se seroit défait des trois Princes. Constance ne s'arrêta que deux jours à Siam, & en partant pour retourner à Louvo, il fit publier une Amnistie générale, à condition que les Factieux vinssent, au plus tard dans quatre jours, déclarer leurs fautes & leurs Complices, sans quoi ils seroient punis avec la derniere rigueur. Tous les Malais allerent demander pardon au Roi, qui leur fit grace.

Opiniâtre résistance des Macassars.

Les seuls Macassars ne purent se résoudre à cette soumission, & s'obstinerent à périr. Leur Prince fut plusieurs fois sommé, de la part du Roi, de venir rendre raison de sa conduite; mais il refusa constamment de le faire. Il s'excusoit sur ce qu'il n'étoit point entré, disoit-il, dans la conspiration, quoiqu'on l'en eût fort pressé, & que s'il avoit commis quelque faute, c'étoit de n'avoir pas découvert les Auteurs d'un si pernicieux dessein; mais que sa qualité de Prince étoit suffisante pour le disculper de n'avoir pas fait l'odieux métier d'Espion, ni trahi des Amis qui lui avoient confié un secret de cette importance. Une si mauvaise réponse fit prendre au Roi la résolution de se servir de la voie des armes, pour le mettre à la raison. On connoissoit assez le caractere de cette Nation pour juger qu'on n'en viendroit pas si aisément à bout; ainsi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Ces mesures, loin de les intimider, parurent ranimer leur courage; & une action qui se passa à Bancok, quelque-tems avant qu'on les attaquât, les rendit encore plus fiers (9).

On employe la force pour les réduire.

Forbin est envoyé à Bancok.

C'est ici le lieu d'introduire de nouveau le Chevalier de Forbin, pour lui laisser continuer le récit d'un évenement qui lui fournit tant d'occasions de se signaler par sa bravoure & sa bonne conduite. La conspiration des Macassars, dit-il, en offroit une des plus favorables à M. Constance, pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont le Roi m'avoit nommé Gouverneur, étoit une Place trop importante pour l'abandonner dans des conjonctures si périlleuses. J'eus ordre de m'y rendre incessamment, de faire achever au plutôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de Soldats Siamois, jusqu'à la concurrence de deux mille Hommes, & de les dresser à la maniere de France. Pour subvenir aux frais que je devois faire, Constance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la somme de quinze mille livres de France; mais le Ministre ne m'en paya que trois mille, & me fit un billet pour le reste, sous prétexte qu'il ne se trouvoit pas assez d'argent en caisse. Le Roi, voulant que je fusse obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses Bourreaux pour faire justice, ce qui ne s'étendoit cependant qu'à la bastonnade, n'y ayant d'ordinaire que le Roi, ou en certaines occasions, son Premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

(9) Relation de la Mare, au second Voyage de Tachard, page 89 & suiv. Edit de Middelbourg, 1689.

Je partis, sans avoir eu le moindre avis de la conjuration, ignorant à quelle occasion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Constance, informé du jour auquel les Rebelles devoient tenir leur derniere assemblée, prit si bien ses mesures, & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, sans le savoir, au milieu des Conjurés, dont le rendez-vous étoit sur ma route, & qui me laisserent passer, je ne sais pourquoi, leur projet étant sur le point d'éclater. En arrivant à Bancok, je ne courus pas un moindre risque, de la part des Poutugais que le Conseil de Guerre avoit condamnés aux Galeres, & que Constance, à mon insu, venoit de faire mettre en liberté, avec ordre d'en former des Compagnies, & de rappeller les Officiers exilés. Me renvoyer ainsi, sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, piés & poings liés, à mes ennemis. Je le compris facilement, lorsqu'à mon arrivée, je trouvai sous les armes des gens que j'avois fait mettre peu auparavant à la chaîne. Je me tins dans le commencement sur mes gardes, & je maniai si adroitement l'esprit des Officiers & des Soldats, donnant souvent à manger aux premiers, & traitant obligeamment les derniers, que je réussis à me captiver l'affection des uns & des autres. Mais la malice de Constance n'étoit pas encore à bout. Il me tendit bientôt un nouveau piége qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immanquablement réussi, sans le secours visible de la Providence, qui me tira de ce mauvais pas, quoiqu'avec des peines & des fatigues inexprimables.

FORBIN. 1686.

Piéges que lui tend M. Constance.

Comment il s'en tire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Ile des Macassars, qui étoit venu à Siam pour commercer, & qui avoit eu part à la conjuration, la voyant manquée, s'étoit retiré dans son bord, résolu de s'en retourner, ou de vendre cherement sa vie, si l'on entreprenoit de le forcer. Constance, charmé de pouvoir séparer les ennemis, lui fit expédier un passeport pour sortir librement du Royaume, lui & sa troupe, qui montoit à cinquante trois hommes; mais en même-tems, il me dépêcha un Courier avec orde de la part du Roi, de tendre la chaîne au travers de la Riviere, d'arrêter ce Bâtiment, où je devois entrer pour faire l'inventaire de sa charge, & de me saisir ensuite du Capitaine & de tous ses gens pour les retenir prisonniers jusqu'à nouvel ordre; me défendant expressément de communiquer à personne ceux que je recevois; parceque des raisons d'Etat demandoient un secret inviolable sur ce point. C'est ainsi qu'il m'envoyoit à la boucherie, en me prescrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

Départ d'une troupe de Macassars.

Ordre que l'Auteur reçoit de les arrêter.

En attendant l'arrivée de la Galere, je m'occupois à dresser les Troupes que j'avois eu ordre de lever. Je divisai mes nouveaux Soldats en Compagnies de cinquante Hommes; je mis à la tête de chaque Compagnie, trois Officiers & dix Bas-Officiers, & je m'appliquai avec tant de soin à les former, à l'aide d'un Sergent François, & de quelques Soldats Portugais, qui entendoient la Langue Siamoise, qu'en moins de six jours ils furent en état de faire le service militaire sur le pié qui se pratique en France. Comme je n'avois point de prison où je pusse retenir les Macassars, j'en fis promptement construire une joignant la courtine sur le devant du nouveau Fort, & je la fortifiai de maniere, qu'avec quelques Soldats, il auroit été aisé d'y garder une cinquantaine de Prisonniers.

Ses occupations à Bancok.

FORBIN. 1686.

Arrivée & réception des Macassars.

Enfin, la Galere parut le 27 d'Août, vingt jours après l'ordre que j'avois eu de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems la chaîne eut été détendue, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquitter surement de ma commission, je m'étois un peu écarté des instructions de M. Constance, & au lieu d'aller à bord, tandis que les Macassars en seroient les Maîtres, je résolus de les engager plutôt à descendre, en commençant par les arrêter, pour travailler ensuite à l'inventaire de leurs effets. Dans cette vue, je postai des Soldats en différens endroits, pour les investir dès que je leur en ferois donner l'ordre. La Galere ayant trouvé le passage fermé à son arrivée, le Capitaine vint à terre avec sept de ses gens, qui furent conduits dans le vieux Fort, où je les attendois dans un grand Pavillon de bambou, que j'avois fait construire sur un des Bastions. A mesure qu'ils entrerent, je leur fis civilité, & les priai de s'asseoir autour d'une table, ou je mangeois ordinairement avec mes Officiers.

Prétexte que Forbin prend pour les engager à descendre.

Le Capitaine répondit à mes interrogations, qu'il venoit de Siam, & qu'il retournoit à l'Ile des Macassars. En même-tems il me présenta son passeport, que je fis semblant d'examiner, & je lui dis qu'il étoit fort bon; mais j'ajoutai, qu'étant étranger, & nouvellement au service du Roi, je devois être plus attentif qu'un autre à exécuter fidelement mes ordres; que j'en avois reçus de très rigoureux à l'occasion de la révolte, dont il étoit sans doute informé, pour empêcher qu'aucun Siamois ne sortît du Royaume. Le Capitaine m'ayant répondu qu'il n'avoit avec lui que des Macassars, je lui repliquai, que je ne doutois nullement de la vérité de ce qu'il me disoit; mais qu'étant environné de Siamois qui observoient toutes mes actions, je le priois, afin que la Cour n'eût rien à me reprocher, de faire mettre tout son monde à terre; & qu'après qu'ils auroient été reconnus pour Macassars, il leur seroit libre de continuer leur Voyage. Le Capitaine y consentit à condition qu'ils descendroient armés. Je lui demandai en souriant, si nous étions donc en guerre? Non, me répondit-il; mais le *Cris* que nous portons est une si grande marque d'honneur parmi nous, que nous ne saurions le quitter sans infamie. Cette raison étant sans replique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme, qui me paroissoit si méprisable, fut aussi dangereuse dans les mains des Macassars, que je l'éprouvai bien-tôt après.

On convient qu'ils paroîtront armés de leurs poignards.

L'Auteur se prépare pour les arrêter.

Tandis que le Capitaine détacha deux de ses Hommes pour aller chercher les autres, je lui fis servir du thé afin de l'amuser en attendant qu'on vînt m'avertir quand tout le monde seroit à terre. Comme ils tardoient trop à mon gré, je feignis d'avoir quelque ordre à donner, & je sortis après avoir prié un des Mandarins présens de tenir ma place. Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de savoir à quoi je destinois les Troupes que j'avois postées de côté & d'autre. En sortant du Pavillon je trouvai un vieux Officier Portugais, que j'avois fait Major, & qui attendoit mes ordres. Je lui commandai d'aller avertir mes autres Officiers de se tenir prêts, & dès que les Macassars auroient passé un endroit que je lui marquai, de les investir, de les désarmer & de les arrêter jusqu'à nouvel ordre.

Avertissement salutaire qu'on lui donne.

L'Officier Portugais, effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, me représenta que la chose n'étoit pas faisable; que je ne connoissois pas, comme lui, les

Macassars,

Macassars, qui étoient des hommes imprenables, qu'il falloit tuer pour s'en rendre maître. » Je vous dirai bien plus, ajouta-t'il; c'est que si vous faites mine de vouloir arrêter le Capitaine qui est dans le Pavillon, lui & » ce peu d'Hommes qui l'accompagnent, nous massacreront tous, sans qu'il » en échappe un seul «. Je ne fis pas d'abord tout le cas que je devois de cet avis; &, persistant dans mon projet, dont l'exécution me paroissoit assez facile, je réiterai les mêmes ordres au Major qui s'en alla fort chagrin, me recommandant encore, en partant, de bien prendre garde à ce que je faisois, & que j'en serois infailliblement la victime.

FORBIN. 1686.

Il n'en fait pas le cas qu'il devoit.

Le zele de cet Officier, dont la bravoure m'étoit d'ailleurs connue, me fit faire quelque réflexion. Pour ne rien donner au hazard, je fis monter vingt Soldats Siamois, dont la moitié étoient armés de lances, & les autres de fusils; & m'étant avancé vers l'entrée du Pavillon, qui étoit fermé d'un simple rideau, que j'avois fait tirer, j'ordonnai à un Mandarin qui me servoit d'Interprête, d'aller de ma part dire au Capitaine, que j'étois mortifié de devoir l'arrêter; mais qu'il recevroit toutes sortes de bons traitemens. Ce pauvre Mandarin n'eut pas plutôt proferé ces mots, que les six Macassars ayant jetté leur bonnet par terre, mirent le cris à la main, & s'élançant comme un éclair, tuerent dans un istant, & l'Interprête, & six autres Mandarins, qui étoient restés dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai auprès de mes Soldats, & saisissant la lance de l'un d'eux, je commandai aux Mousquetaires de faire feu sur les Macassars.

Massacre de sept de ses gens.

Dans le même-tems, un de ces six enragés vint sur moi, le cris à la main. Je lui plongeai ma lance dans l'estomac. Le Macassar, comme s'il eut été insensible, avançoit toujours, en s'enfonçant de plus en plus le fer de la lance que je lui tenois dans le corps, & faisant des efforts incroyables pour parvenir jusqu'à moi afin de me percer. Il l'auroit fait infailliblement, si la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne l'eut retenu. Tout ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer, appuyant toujours sur ma lance, sans oser jamais la retirer pour redoubler le coup. Enfin je fus secouru par d'autres Lanciers qui acheverent de le tuer.

Danger éminent où il se trouve lui-même.

Des six Macassars, quatre furent tués dans le Pavillon, ou du moins on les crut morts; les deux autres, dont l'un étoit le Capitaine, quoique blessés grievement, se sauverent par une fenêtre, en sautant du haut du Bastion en bas. La hardiesse, ou plutôt la rage de ces six Hommes, m'ayant fait connoître que l'Officier Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter; & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible: dans cette vue j'envoyai, & j'allai moi-même, de tous côtés, pour faire assembler les Troupes.

Sort des six premiers Macassars.

Leur fureur fait craindre les autres.

Cependant les Macassars, qui avoient mis pied à terre, marchoient vers le Fort. J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois, que M. Constance avoit mis à la tête d'une Compagnie de Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus, de tirer dessus; ajoutant que je serois à lui dans un instant pour le soutenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de Troupes. Sur la défense que l'Anglois leur fit de passer outre,

On cherche à les surprendre.

FORBIN. 1686.

ils s'arrêterent tout court ; tandis que je faisois avancer mes nouveaux Soldats, qui étoient armés de fusils & de lances, mais sans expérience ; de sorte qu'il y avoit peu à compter sur eux. Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macassars. Après quelques pourparlers, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galere, comptant qu'il me seroit alors aisé de les faire tous tuer à coups de fusil. Leur réponse fut qu'ils étoient contens de retourner à bord, pourvu qu'on leur rendît leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Malheureuse attaque d'un Capitaine Anglois.

Le Capitaine Anglois, ennuyé de toutes ces longueurs, me fit savoir qu'il alloit faire lier tous ces misérables ; & sans attendre ma réponse, il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence. Au premier mouvement qu'ils lui virent faire, les Macassars, qui jusques-là s'étoient tenus accroupis, à leur maniere, se leverent tout-à-coup, & s'enveloppant le bras gauche de l'espece d'écharpe qu'ils portent autour des reins, pour leur servir de bouclier, ils fondirent, le cris à la main, avec tant d'impétuosité, sur les Portugais, qu'ils les avoient mis en pieces, presqu'avant que nous nous fussions apperçus de l'attaque. Ensuite, sans reprendre haleine, ils pousserent vers les Troupes que je commandois. Quoique j'eusse plus de mille Soldats armés de lances & de fusils, la frayeur dont ils furent saisis les mit en déroute. Les Macassars leur passerent sur le ventre, tuant à droite & à gauche tous ceux qu'ils pouvoient joindre. Ils nous eurent bien-tôt poussés jusqu'au pié de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux, plus acharnés que les autres, poursuivirent les Fuyards, entrerent dans la fausse braie qui donne sur la Riviere auprès du vieux Fort, & passant de l'autre côté ils firent par-tout un carnage horrible, sans distinction d'âge ni de sexe.

Déroute générale des Siamois.

Embarras de l'Auteur qui se trouve sans Soldats.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laissai fuir, & je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans, si j'étois poursuivi. Ce fossé étant plein de vase, je comptois qu'ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois meilleur marché. Ils passerent à dix pas de moi sans m'appercevoir, trop occupés à égorger mes malheureux Siamois, dont pas un ne songea seulement à faire face pour se défendre, tant ils étoient saisis. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort, qui n'étoit fermée que d'une barriere, & je montai sur un bastion d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui se trouvant maîtres du champ de bataille, & n'ayant plus personne à tuer, se retirerent sur le bord de la Riviere.

Carnage horrible que font par-tout les Macassars.

Après avoir conferé quelques momens entr'eux, n'écoutant plus que leur desespoir, & résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnerent leur Galere, qu'ils brûlerent, après s'être armés de boucliers & de lances, & descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit à eux. Ils commencerent par brûler toutes les maisons des Soldats, & remontant le bord de la Riviere, ils attaquerent & tuerent indistinctement tout ce qu'ils trouverent sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'allarme dans les environs, que la Riviere fut bientôt couverte d'hommes & de femmes, qui portoient leurs enfans sur le dos, & se sauvoient à la nage.

On se met à leur poursuite.

Touché de ce spectacle, & indigné de ne voir que des cadavres, dans

l'endroit où j'avois placé tant de Soldats, je ramassai une vingtaine d'hommes armés de fusils, & je m'embarquai avec eux sur un Balon, pour suivre ces désesperés. Les ayant joints à une lieue du Fort, mon feu les obligea de s'éloigner de la Riviere, & de se retirer dans les bois voisins. Comme je n'avois pas assez de monde pour les poursuivre, je pris le parti de retourner au Fort.

Ravages de six de ces désesperés.

A mon arrivée, j'appris que les six Macassars, qui avoient passé de l'autre côté de la fausse braie, s'étoient emparés d'un Couvent de Talapoins, dont ils avoient tué tous les Moines, avec un Mandarin de distinction, dans le corps duquel l'un d'eux avoit laissé son cris, qu'on me présenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes Soldats, qui ne sachant pas encore manier le fusil, n'étoient armés que de lances. Je trouvai en arrivant, que les Siamois ne pouvant plus se défendre, avoient été réduits à mettre le feu au Couvent. On me dit que les Macassars s'étoient jettés à quelques pas de-là, dans un champ plein d'herbes hautes & épaisses, où ils se tenoient accroupis; j'y conduisis ma troupe, dont je formai deux rangs bien serrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas, & comme à tâtons; mais peu à peu ma présence les rassura.

Ils sont tués dans un champ d'herbes.

Le premier Macassar que nous trouvâmes, se dressa sur ses piés comme un furieux, &, élevant son cris, alloit se jetter sur mes gens; mais je le prévins en lui brûlant la cervelle. Quatre autres furent tués successivement par mes Siamois, qui ne s'ébranlerent point dans cette occasion, donnant à grands coups de lances sur ces malheureux, dont le courage leur faisoit préférer la mort à la retraite. Comme je songeois à m'en retourner, je fus averti qu'il restoit encore un sixieme Macassar. C'étoit un jeune homme, le même qui avoit laissé son cris dans le corps du Mandarin tué au Couvent des Talapoins. On se mit de nouveau à le chercher dans les herbes. J'ordonnai à mes Soldats de ne le point tuer, puisqu'ils pouvoient le prendre vif sans résistance; mais ils étoient si animés, que l'ayant trouvé, ils le percerent de mille coups.

De retour au Fort, j'assemblai tous les Mandarins, pour me concerter avec eux sur le parti qu'il y avoit à prendre par rapport aux autres Macassars. Il fut résolu qu'on assembleroit le plus de Troupes qu'on pourroit, & que nous leur donnerions la chasse, dès que nous serions informés du lieu de leur retraite. Je trouvai que le nombre de nos morts, dans cette malheureuse journée, se montoit à trois cens soixante-six Hommes. Les Ennemis n'en avoient perdu que dix-sept; savoir, six dans le petit Fort; six aux environs du Couvent des Talapoins, & cinq sur le champ de bataille.

Perte totale de part & d'autre.

Officier François blessé.

Comme je voulus entrer dans le Pavillon, pour prendre un moment de repos dont j'avois grand besoin après tant de fatigues, je fus frappé d'un spectacle d'autant plus triste que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macassars & des Siamois, qu'on n'avoit pas eu le tems d'enlever, je trouvai étendu sur le bord de mon lit, un jeune Officier (10) nommé *Beauregard*, fils d'un Commissaire du Roi à Brest, qui étoit demeuré à Siam, & que j'avois fait Major de toutes les Troupes Siamoises. Le voyant dans cette situa-

(10) Le même qui fut ensuite Gouverneur de Bancok, Tom. IX. page 195.

FORBIN. 1686.

tion, je le crus mort, & j'en eus le cœur navré de douleur.

Cure merveilleuse que l'Auteur fait sur lui.

On traitera peut-être de fable ce que je vais raconter, & en effet la chose doit paroître incroyable. Cependant je proteste saintement, que je ne rapporterai que la pure vérité. Ayant examiné ce jeune Officier de plus près, je remarquai qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus. Il avoit la bouche couverte d'écume, le ventre ouvert; toutes ses entrailles, mêlées de sang caillé, lui pendoient sur les cuisses, & paroissoient déja séches comme du parchemin. Sans Chirurgien & sans médicamens, comment faire pour lui donner du secours? Je hasardai néanmoins l'entreprise, sans trop compter sur son succès. Je pris deux aiguilles avec de la soie, & lui ayant remis les entrailles, je cousus la plaie comme j'avois vu faire en pareilles occasions. Ensuite je fis deux ligatures que je joignis ensemble, & après avoir battu des glaires d'œufs dans de l'arak, espece d'eau-de-vie assez connue, je me servis de cet onguent pour penser le Malade; ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit à souhait, & Beauregard fut guéri, sans avoir eu de fiévre, ni d'autres accidens fâcheux. Dès qu'il recommença à parler, je voulus savoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisqu'il se trouvoit hors du Fort, tandis que nous étions aux prises avec les six premiers Macassars dans le Pavillon.

Récit de son malheur.

Il me dit qu'ayant vu tomber du bastion, deux Hommes, la tête la premiere, & prenant l'un pour le Capitaine, il étoit accouru, dans la vue d'empêcher les Siamois de le tuer: Que le Macassar, quoique percé de plusieurs balles, s'en étant apperçu, & contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher jusqu'à sa portée, & lui avoit allongé un coup de cris qui lui avoit fait cette blessure (11). Que dans cet état, ne sachant que devenir, & portant ses entrailles dans ses mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à-peu-près dans la situation où je le trouvai.

Courage d'un Macassar mourant.

Le lendemain de mon arrivée au Fort, je reçus avis qu'un des six Macassars, qui avoit combattu dans le Pavillon, n'étoit pas mort: Quelques Soldats Siamois l'avoient saisi, & de peur qu'il ne leur échappât, ils en avoient fait comme un peloton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questionner, & pour en tirer, s'il étoit possible, quelques éclaircissemens. Ce démon, car la force & la patience humaines ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant, toute la nuit dans la fange, blessé de dix-sept coups de lances. Je lui fis quelques questions; mais il me répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'auparavant je ne l'eusse fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa halebarde contre un petit arbre, assez près du blessé; & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, après l'avoir détaché, il laissa cette arme dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord. A peine le Macassar fut-il en liberté, qu'il commença à allonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'apperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrein, s'approchoit insensiblement de la halebarde pour s'en saisir.

(11) Les Macassars, en frappant de ce poignard, donnent un certain tour de bras qui fait une ouverture extrêmement grande.




Suppl. au Tome VIII. N.° 6.

LE PIC D'ADAM.

1. Empreinte du Pied d'Adam sur le Sommet de la Montagne.

ASTOR ... NOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent : » Tiens-toi près de ta » halebarde, lui dis-je ; voyons jusqu'où cet enragé poussera l'audace ». Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de se jetter dessus pour la saisir en effet ; mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage. Alors voyant qu'il n'y avoit rien à esperer de lui, je le fis achever sur-le-champ.

FORBIN. 1686.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces Hommes, qui me paroissoient si différens de tous les autres, que je souhaitai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais, qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, me dirent que ces Peuples étoient Habitans de l'Ile de *Celebes*, ou *Macassar* : Qu'ils étoient Mahométans schismatiques, & très superstitieux : que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caracteres magiques, qu'ils leur attachoient eux mêmes au bras, en les assurant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils seroient invulnérables : qu'un point particulier de leur créance, qui consiste à être persuadés, que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les Mahométans, seront autant d'Esclaves qui les serviront dans l'autre Monde, ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrépides. Enfin ils ajouterent, qu'on leur imprimoit si fortement, dès l'enfance, ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se réduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'aucun y eut encore contrevenu. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartiers ; dix Macassars, le cris à la main, attaqueroient cent mille Hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ce sont des Hommes bien dangereux (12). Ces Insulaires sont d'une taille médiocre, basanés, agiles & vigoureux. Leur habillement consiste en une culotte fort étroite, une chemisette de cotton blanche ou grise, un bonnet d'étoffe, bordé d'une bande de toile, large d'environ trois doigts : ils vont les jambes nues, les piés dans des *babouches*, & se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois eu à faire, & qui me tuerent misérablement tant de monde.

Causes de la férocité de ces Peuples.

Leur figure & leur habillement.

Je rendis compte à M. Constance de cette malheureuse avanture. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du ressentiment ; je lui écrivis donc simplement, pour lui faire un détail bien circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé. Je l'avertis en même tems de prendre garde au reste des Macassars qui étoient retranchés dans leur Camp, & de profiter de mon exemple. Ayant reçu ma Relation, il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut ; & comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence, & d'avoir été la cause de tout ce massacre : il finissoit en me donnant ordre, non d'arrêter les Macassars, comme la premiere fois, mais d'en faire mourir autant que je pourrois.

Rapports de l'Auteur à M. Constance.

Reproches du Ministre, & ses nouveaux ordres.

Je n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore assemblé tous les Mandarins, je leur avois distri-

Forbin les avoit prévenus.

(12) L'usage de l'*Opium*, dont l'Auteur ne parle pas, contribue peut-être plus que toutes ces causes ensemble, à les rendre si furieux & si redoutables.

FORBIN. 1686.

bué des Troupes, avec ordre de se tenir sur les avenues, pour empêcher que les Ennemis, qui avoient gagné les bois, ne revinssent jetter de nouveau l'épouvante sur le bord de la Riviere, qui est l'endroit le plus habité du Pays, & celui où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Tentative inutile contre le reste des Macassars.

Quinze jours après, j'appris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok: j'y accourus avec quatre-vingts Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos, pour rassurer les Peuples: j'y trouvai plus de quinze cens personnes qui fuyoient, devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macassars qui étoient encore attroupés. A mon arrivée ces furieux abandonnerent quelques Balons dont ils s'étoient saisis, & se jetterent à la nage. Je fis tirer sur eux; mais ils furent bien tôt hors de la portée du fusil, & se retirerent dans les bois. Je rassemblai tout ce Peuple effrayé, je lui reprochai sa lâcheté, & la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'Ennemis. Animés par mes discours, les Siamois se rallierent, & les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

Conversion de deux de leurs blessés.

Je trouvai, en arrivant, deux de ces malheureux, qui ayant été blessés n'avoient pu suivre les autres. Un Missionnaire, nommé *Manuel*, les regardant comme un objet digne de son zele, leur parla avec tant de force, qu'ils se convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Baptême. Quelques jours après, on m'en amena un troisieme que le Missionnaire exhorta inutilement; ce misérable ayant demandé si en se faisant Chrétien, on lui sauveroit la vie, on lui répondit que non. » Puisque je dois mourir, dit-il avec » une impiété sans pareille, que m'importe que je sois avec Dieu, ou avec » le Diable «. Là-dessus il eut le cou coupé, & j'ordonnai que sa tête seroit exposée, pour donner de la terreur aux autres.

Horrible impiété d'un troisieme.

Forbin retourne à la poursuite des autres.

Au bout de huit jours, quelques Paysans, tout effrayés, vinrent m'avertir que les Ennemis avoient paru sur le rivage; qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, & une quantité assez considérable de fruits. J'y allai avec environ cent Soldats armés de lances & de fusils; j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu où les Macassars avoient couché. Lassé de me voir mener pendant si long-tems par une poignée d'Ennemis, je résolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille Hommes que j'avois, en deux corps, que je postai à droite & à gauche, & je me mis avec mes cent Hommes aux trousses de ces bêtes féroces. Je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissant depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, surtout n'ayant avec moi que des hommes frais, dont je pouvois tirer parti. Dans cette pensée, je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demie lieue, nous apperçûmes les Ennemis, & nous nous mîmes en devoir de les joindre.

Il les attaque.

Je les serrois de fort près. Pour m'éviter, ils se jetterent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tomberent sur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les apperçurent, firent une décharge de mousqueterie hors de la portée, & se sauverent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas prendre le change; je joignis encore les Ennemis, & je rangeai mes Soldats en ordre

de bataille. Comme nous avions de l'eau jusques à moitié jambe, les Macassars, ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnerent une petite hauteur entourée d'un fossé, où il y avoit de l'eau jusqu'au col. Je les investis, & m'approchant d'eux à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprête de se rendre, les assurant que s'ils se fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition, qu'ils nous décocherent une de leurs lances, pour nous témoigner leur indignation, & se jettant un moment après dans l'eau, le cris entre les dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les dix-sept derniers sont tués.

Les Siamois encouragés, & par mes discours & par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces désesperés, qu'il n'en échapa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept; tous les autres étoient morts dans les bois, ou de misere, ou des blessures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns, que je trouvai tous secs comme des momies, n'ayant que la peau & les os. Ils portoient tous sur le bras gauche de ces caracteres dont on a parlé. Telle fut la fin de cette malheureuse avanture, qui, pendant un mois, me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me couter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu, sans la jalousie d'un Ministre aussi cruel que soupçonneux.

Ce qui se passoit à Siam dans ces entrefaites.

L'Auteur, pour démontrer encore mieux l'injustice du reproche que M. Constance lui avoit fait, en le taxant d'imprudence, rapporte en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet des Macassars, retranchés dans leur Camp, après la conspiration découverte. Mais il est plus naturel de reprendre ici le récit de la Mare, qui avoit été présent lui-même à ces dernieres opérations. » Nous sommes témoins, dit-il, que le Roi de Siam n'omit » rien pour tâcher de faire rentrer le malheureux Prince de Macassar dans » son devoir, & pour ne point se voir obligé de répandre le sang Royal; » mais il semble que ce Prince avoit conjuré contre lui-même «. Après les sollicitations réitérées qui lui furent faites, & qu'il rejetta toutes sous divers prétextes, le Roi résolut enfin de vaincre son opiniâtreté, & de le réduire à l'obéissance par la force des armes. Cinq mille Hommes de sa Garde furent détachés sous les ordres de M. Constance, Premier Ministre, que le Roi regardoit comme le plus digne de tous ses Sujets, & en même-tems le plus capable d'exécuter ses volontés.

Le Prince de Macassar refuse de se soumettre.

Expédition de M. Constance pour les réduire.

Tout étant disposé pour cette expédition, qui devoit se faire le 24 de Septembre au matin, M. Constance se mit la veille dans un Balon, où il fit entrer le Sr. *Youdal*, Capitaine d'un Vaisseau Anglois qui étoit à la Barre de Siam, plusieurs Anglois au service du Roi de Siam, un Missionnaire, & un autre Particulier. En passant, il fit la revue de toutes les Troupes qui l'attendoient dans divers Bâtimens, près d'une Langue de Terre qui regarde le Camp des Macassars; & leur ayant assigné leurs postes, il envoya tous les Anglois, à l'exception du Capitaine, à bord de deux Vaisseaux du Roi armés en guerre, qui étoient une demie lieu au-dessous du Camp des Macassars; & demeura jusqu'à une heure de la nuit pour visiter tous les postes; après quoi, dit l'Auteur, nous nous rendîmes aussi à bord de ces Vaisseaux vers les quatre heures, une demie heure avant l'attaque, qui de-

FORBIN. 1686.

voit commencer par un signal de l'autre côté de la Riviere.

Ordre de l'attaque.

Constance visita encore tous les postes en remontant, & donna ses ordres par-tout. Celui de l'attaque portoit, que *Oklouang Mahamontri*, Capitaine général des Gardes du Roi, avec ses quinze cens hommes, devoit enfermer les Ennemis derriere leur Camp, en se formant sur une haie forte de tout son monde, depuis le bord de la grande Riviere jusqu'à un ruisseau où se terminoit leur Camp. Vers le haut, une Mare d'eau derriere le Camp ne laissoit, entre la grande Riviere & le ruisseau, qu'un espace d'environ deux toises; de sorte que les Macassars ne pouvoient les combattre que par cette espece de chaussée; mais on avoit donné ordre d'y faire une barricade de pieux pour en défendre l'entrée. *Okpra Chula*, Madarin Siamois, devoit se poster de l'autre côté du ruisseau, & le border avec mille hommes. Dans les deux Rivieres, il y avoit vingt-deux petites Galeres & soixante Balons remplis de monde, pour escarmoucher les Ennemis; & mille hommes sur la Langue de terre vis-à-vis de leur Camp.

Son mauvais succès.

Le signal donné à l'heure marquée, Oklouang Mahamontri part brusquement, avec quatorze de ses Esclaves, sans se faire suivre de ses Troupes pour prendre leur poste, & va droit à la chaussée, le long de laquelle il pousse jusqu'aux Maisons des Macassars. Là, s'arrêtant, il appelle tout bas Okpra Chula. Un Macassar, que l'obscurité l'empêchoit de voir, lui répond en Siamois; que voulez-vous? Ce Mandarin, croyant que ce fût effectivement Okpra Chula, s'avance sans défiance: en même-tems les Macassars sortent de leur embuscade, & le tuent avec sept de ses Esclaves. Après cette expédition, une partie des Macassars passa de l'autre côté du Ruisseau, avant que l'Okpra se fût emparé de ce poste.

Autre échec.

A cinq heures & demie, un Anglois, nommé *Cotse*, Capitaine de Vaisseau du Roi de Siam, attaqua les Ennemis du côté de la grande Riviere, à l'extrêmité de leur Camp, & fit faire sur eux un si grand feu de sa mousqueterie, qu'il les contraignit de se retirer vers le haut de leur Camp. Ce Capitaine, s'en étant apperçu, mit pié à terre, suivi de dix ou douze Anglois, & d'un Officier François; mais à peine étoient-ils descendus, que les Macassars revenant sur leurs pas, les chargerent à leur tour, & les obligerent de se jetter dans la Riviere. Cotse y reçut une blessure à la tête, dont il mourut, & l'Officier François se sauva à la nage.

Entreprise des Macassars.

Après ce coup, tous les Macassars abandonnerent leur Camp, qui étoit déja à moitié brûlé, & voulurent gagner le haut de la petite Riviere, à dessein de pousser jusqu'au Camp des Portugais, pour exercer leur rage sur les Chrétiens. Dans ces entrefaites, le Sieur *Veret*, Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, arriva avec une Chaloupe & un Balon, où étoient tous les François qui se trouvoient dans cette Ville, au nombre de vingt. M. Constance, qui montoit un Balon plus léger que les autres, s'avança en diligence du côté des Macassars, suivi du Balon de M. Veret, & de douze ou quinze autres Balons Siamois, pour les empêcher de rien entreprendre, & de passer la Riviere à une demie lieue au-dessus du Camp. Les ayant apperçus, il commanda aux Siamois de descendre pour les charger, & mettant pied à terre lui-même, ce Ministre marcha droit à eux, suivi de huit François, de deux Anglois, de deux Mandarins Siamois, & d'un

Constance veut leur couper chemin.

d'un Soldat Japonois. La Chaloupe n'étoit pas encore arrivée, & l'on ne pouvoit l'attendre, parcequ'il étoit de la derniere importance de prévenir les Macassars.

FORBIN. 1686.

On passa d'abord une grande haie de Bambous, pour entrer dans la Plaine où étoient les Ennemis. La premiere escarmouche coûta la vie à un Siamois & à deux Macassars. Les autres se retirerent derriere des Bambous, & se partageant ensuite à droite & à gauche, ils revinrent avec beaucoup de furie, dans le dessein d'enfermer les Siamois. Ce mouvement, dit l'Auteur, nous obligea de faire une retraite fort précipitée, & de nous jetter dans l'eau pour regagner les Balons. De douze personnes, qui accompagnoient M. Constance, il y en eut cinq de tués, entr'autres Youdal, Capitaine de Vaisseau Anglois, percé de cinq coups, & quatre François, qui en avoient reçu chacun dix ou douze. La rage des Macassars, animés par leur opium, étoit si grande, qu'un d'eux tua sa propre femme qui l'embarrassoit dans sa retraite.

Il est obligé de se sauver à la nage.

Cet échec n'étonna point M. Constance. Il mit de nouveau pié à terre, suivi d'un plus grand nombre de François, tant du Balon que de la Chaloupe, & de plusieurs Anglois qui y étoient accourus. Il y eut quantité de Macassars tués dans cette seconde descente, & quoiqu'ils se défendissent encore avec beaucoup d'opiniâtreté, nous n'y perdîmes pas un seul homme.

Les Siamois reviennent à la charge.

Le Ministre, voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de vaincre ces désespérés, qu'avec des forces supérieures, détacha contre eux quatre cens hommes, sous les ordres d'un Mandarin Siamois, pour aller se poster au-dessus de cet endroit, & s'opposer à leur passage. En même-tems il descendit sur le bord du ruisseau, à la tête de trois mille hommes avec tous les François & les Anglois, entra dans la Plaine, où il y avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, & marcha droit aux Ennemis. Nous apperçûmes de loin qu'ils étoient aux prises avec les quatre cens hommes qu'on avoit détachés vers le haut, lesquels soutinrent vigoureusement cette furie, & contraignirent les Macassars de se retirer à l'abri des Maisons & des Bambous qui bordent la petite Riviere. Aussi-tôt M. Constance fit un détachement de huit cens Mousquetaires, pour les escarmoucher à travers les Maisons & les Bambous, en poussant toujours vers le haut de la Riviere. Ces Mousquetaires firent des merveilles, & ne lâcherent jamais pié, malgré la résistance des Macassars.

Leur bravoure étonne les Ennemis.

Quelques momens après, le Ministre fit avancer, en croissant, les deux mille deux cens hommes qui étoient restés auprès de lui dans la Plaine, pour se joindre aux quatre cens premiers. Ils portoient devant eux de petites claies de Bambous, traversées de gros clous à trois pointes qui s'élevoient par-dessus à la hauteur d'un demi pié. Ces machines furent plongées dans l'eau, & appuyées avec des pieux à mesure qu'on s'approchoit des Ennemis, qui venant fondre tous ensemble, à leur ordinaire, sans voir où ils posoient les piés, se trouverent pris pour la plûpart, si bien que ne pouvant plus ni avancer ni reculer, on en tua debout à coups de fusils un nombre très considérable (13).

Stratagême du Ministre pour les arrêter.

(13) C'est à ce stratagême, de l'invention de M. Constance, que le Chevalier de Forbin attribue la victoire qu'il remporta sur les Macassars.

FORBIN. 1686.

Défaite totale des Macassars.

Ceux qui échapperent s'étant retranchés dans des Maisons de Bambous, ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, en se jettant au milieu des Troupes, la lance ou le cris à la main, & combattant toujours jusqu'à ce qu'ils tombassent sous les coups de leurs Ennemis. Il n'y en eut pas un, de ceux qui s'étoient retirés dans les Maisons & dans les Bambous, qui ne mourût de cette maniere. Le Prince même, qui s'étoit caché derriere une Maison, & qui avoit été blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, se voyant découvert, courut, la lance à la main, droit à M. Constance, qui lui présenta la sienne, tandis qu'un des François de la suite du Ministre lui lâcha un coup de mousqueton qui l'étendit mort à ses piés. Enfin tous les Macassars furent tués ou pris. Vingt-deux, qui s'étoient retirés dans une Mosquée, se rendirent sans combattre. On en saisit trente-trois autres en vie, qui étoient tous percés de coups. De la Mare ne nous apprend pas ce qu'on fit des Prisonniers; mais le Chevalier de Forbin dit qu'on ne sauva la vie qu'à deux jeunes Fils du Prince, qui furent conduits à Louvo (14). On ne trouva que les corps de quarante-deux morts; les autres étoient péris dans la Riviere. Il y eut sept Européens, & seulement dix Siamois de tués dans toute cette expédition (15). Le combat dura depuis quatre heures & demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les Mandarins Siamois firent parfaitement bien leur devoir, allant par-tout le sabre à la main dans les endroits les plus périlleux, & faisant exécuter les ordres du Ministre avec une promptitude admirable. Tout étant achevé, M. Constance donna ordre que l'on coupât les têtes des Macassars qui furent trouvés morts, & qu'on les exposât dans leur Camp. Il partit ensuite pour aller rendre compte au Roi du succès de cette grande journée. Sa Majesté lui témoigna être entierement satisfaite de sa conduite; mais elle lui fit en même tems une douce réprimande de s'être si fort exposé, & lui donna ordre de remercier de sa part les François & les Anglois, qui avoient partagé avec lui le danger & la victoire (16).

Mort de leur Prince.

Nombre de leurs Prisonniers.

Perte des Siamois.

Satisfaction du Roi de Siam.

Exemple de la fermeté des Macassars.

Tachard ajoute à cette Relation, quelques particularités qu'il tenoit du Pere de Fontenay, & qui servent à faire voir jusqu'à quel point les Macassars poussent la fermeté & le courage. Quatre d'entr'eux, qui avoient abandonné le service du Roi de Siam, le jour même que la conjuration éclata, pour se joindre à leurs Compatriotes, ayant été condamnés à la mort, ce Pere s'interressa pour faire différer leur supplice, s'imaginant que des malheureux, qui avoient déja beaucoup souffert, seroient plus dociles à recevoir les lumieres du Christianisme. Ils venoient de subir une terrible torture. On les avoit roués de coups de bâton; on leur avoit enfoncé des chevilles sous les ongles, écrasé tous les doigts, appliqué du feu aux bras, & serré les temples entre deux ais. M. *le Clerc*, qui parloit leur Langue, fit tout ce qu'il put pour opérer leur conversion, mais inutilement; ainsi les Peres fu-

(14) Le Pere Tachard les a amenés en France, où on les a vus, depuis, servir dans la Marine.

(15) Forbin parle d'une premiere attaque manquée, deux mois avant cette défaite; dans laquelle il dit qu'il y eut dix-sept Européens & plus de mille Siamois tués; mais de la Mare s'étant trouvé sur les lieux, on s'en tient à son récit, qui est d'ailleurs beaucoup mieux détaillé que l'autre.

(16) De la Mare, *ubi suprà*, pag. & 115 précédentes.

rent obligés de les abandonner à la Justice. Ils furent attachés à terre, piés & poings liés, le corps nu, autant que la pudeur pouvoit le permettre. Dans cet état, on lâcha un Tigre, qui après les avoir flairés, sans leur faire aucun mal, fit de grands efforts pour sortir de l'enceinte, haute de quatre piés. Il étoit midi qu'il n'avoit point encore touché aux Criminels, quoiqu'ils eussent été exposés depuis les sept heures du matin. L'impatience des Bourreaux leur fit retirer le Tigre, pour attacher ces misérables debout à de gros pieux. Cette posture parut plus propre à animer le Tigre, qui en tua trois avant la nuit, & la nuit même le quatrieme. Les Exécuteurs tenoient ce cruel animal par deux chaînes passées des deux côtés hors de l'enceinte, & le tiroient malgré lui sur les Criminels. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'on ne les entendit jamais, ni se plaindre, ni seulement gémir. L'un se laissa dévorer le pié, sans le retirer; l'autre sans faire un cri se sentit briser tous les os du bras; un troisieme souffrit que le Tigre lui léchât le sang qui couloit de son visage, sans détourner les yeux, & sans faire le moindre mouvement du corps. Un seul tourna autour de son poteau, pour éviter cet animal furieux; mais il mourut enfin avec la même constance que les autres.

Ennuis de Forbin à Bancok.

Tandis que ces choses se passoient à Siam, le Chevalier de Forbin, qui n'avoit plus d'Ennemis à combattre, s'occupoit à Bancok à dresser ses nouveaux Soldats, & à faire avancer les fortifications; mais rien ne pouvoit dissiper ses ennuis, qui étoient augmentés depuis son départ de Louvo. Les bontés du Roi lui avoient rendu ce séjour assez supportable; celui de Bancok ne lui offroit pas le moindre agrément. Dans cette situation, il sollicitoit vivement son rappel à la Cour; mais M. Constance ne manquoit jamais de prétextes pour éluder sa demande.

On lui conseille de repasser en France.

Environ le même tems, l'Auteur reçut à Bancok quatre des Jésuites avec qui il avoit fait le Voyage, & qui partoient pour la Chine (18). Ces Peres, après être entrés dans toutes ses peines, par rapport à M. Constance, dont ils connoissoient comme lui le caractere, lui conseillerent de repasser au plutôt en France. Leurs exhortations le confirmerent encore plus fortement dans des dispositions où il étoit depuis long-tems. Il avoit, dit-il, continuellement devant les yeux, d'un côté la misere d'un Pays, qui lui paroissoit sans ressources; & de l'autre les perfidies d'un Ministre qui, en récompense de ses bons services, avoit attenté sur sa vie en tant de différentes manieres. Un nouvel ordre qu'il reçut de la Cour, dans ces entrefaites, acheva de le déterminer, & ne lui fit que trop comprendre que la haine du Ministre n'étoit pas encore épuisée.

Nouveau piége que lui tend M. Constance.

Il étoit arrivé, depuis peu, à la Barre, un Bâtiment Anglois armé de quarante pieces de canon, & de quatre-vingt-dix Hommes d'équipage. M. Constance accusoit le Capitaine d'avoir autrefois friponné au Roi de Siam une partie considérable de marchandises. Sous ce beau prétexte, il envoya ordre à l'Auteur de se rendre, avec deux Hommes seulement, à bord du Bâtiment Anglois, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Leze-Ma-

(18) C'étoient les mêmes Jésuites qui firent le malheureux Voyage dont on a lu la Relation ci-dessus, pag. 186 : mais le Pere de Fontenay, qui est l'Auteur, dit qu'ils ne virent pas le Chevalier de Forbin.

FORBIN. 1686.

jesté. Ce sont les propres termes de l'ordre, qui étoit écrit en François, de la main du Pere *le Comte*.

Il se détermine à le satisfaire.

Je n'eus pas de peine à comprendre, continue l'Auteur, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piege; je résolus néanmoins d'exécuter l'ordre à la lettre. M. Manuel, Missionnaire, fort de mes amis, à qui je le communiquai, en fut étonné, parceque la chose lui paroissoit d'une impossibilité absolue. C'est pourtant, lui dis-je, ce que je médite d'entreprendre. Je veux pousser M. Constance à bout, en lui faisant voir que des projets qu'il juge impratiquables, & dont il ne me charge, que parcequ'il compte que j'y périrai, sont encore fort au-dessous de moi. M. Manuel, plus surpris de ma résolution qu'il ne l'avoit été de l'ordre, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner; mais je lui déclarai que mon parti étoit pris, & que je n'en démordrois pas, dût-il m'en coûter la vie. Là-dessus l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon Balon à quatre-vingts Rameurs.

L'Oncle du Ministre en partage le danger.

Pour me vanger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'Oncle de sa Femme, qui étoit Métif, assez bon-homme; mais nullement guerrier. J'étois bien aise, en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient m'accompagner, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre à portée de connoître, par lui-même, dequoi M. Constance étoit capable. Pendant le trajet de Bancok à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire; mais il n'étoit pas encore tems de satisfaire sa curiosité. Quand nous fûmes à la Barre, je pris un Bateau propre pour la Mer, dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, avec l'Oncle de la Dame Constance & le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes vers le Vaisseau Anglois. Nous n'en étions plus qu'à deux lieues, lorsque mon Métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui présentai l'ordre du Roi, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que ne se possedant plus, il s'écria les larmes aux yeux; » Que vous ai-je donc fait, Monsieur, » pour me conduire ainsi à la boucherie? Et quel cas, je vous prie, ce Ca- » pitaine Anglois fera-t-il des ordres du Roi, qu'il ne craint point, & qui » aussi ne sera certainement pas le plus fort dans toute cette affaire? » Je lui répondis que quand on étoit au service d'un Roi, il falloit obéir à la lettre, sans examiner le péril, nos biens & nos vies étant à la disposition de nos Souverains.

Toutes ces raisons, loin de persuader mon homme, augmentoient encore sa frayeur. Elle redoubloit à l'approche du Navire. Pour le rassurer, je lui dis que j'avois trouvé un expédient, à la faveur duquel je comptois de prendre ce Capitaine, sans trop nous exposer l'un & l'autre, en l'obligeant sous quelque prétexte de passer à mon bord. En même-tems je lui remis l'ordre du Roi, pour le garder en poche jusqu'à ce que nous en eussions besoin; & je l'exhortai sur-tout à s'armer de courage, sans quoi tout notre projet échoueroit infailliblement. Cet homme, plus prudent que de raison, voulut encore savoir ce que je ferois au cas que mon entreprise ne réussît pas? » Alors, lui répondis-je, je me conduirai à la *Macassarde*; » je mettrai l'épée à la main; je dirai au Capitaine que j'ai ordre de

» l'arrêter, & que s'il fait la moindre résistance je le tuerai. A ces mots, » vous sortirez l'ordre du Roi, & vous crierez aux gens de l'Equipage » que s'ils résistent, Sa Majesté Siamoise les fera tous pendre. » Hé! Monsieur, me répondit-il, nous allons donc mourir? » C'est notre sort, lui » dis-je; mourir aujourd'hui ou demain, qu'importe, pourvû que ce soit » glorieusement. »

Comment l'Auteur s'en tire.

Cependant nous abordâmes le Navire; j'y montai suivi du Japonois, qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine Anglois, qui s'en apperçut, me demanda ce qu'il lui manquoit; & sur ma réponse, qu'il craignoit un peu la Mer, on nous fit entrer dans la Chambre de poupe, où l'on apporta du vin, & je fus salué d'un grand nombre de coups de canon, après bien des excuses que le Capitaine me fit sur l'état où je le trouvois, c'est-à-dire en robbe de chambre & en bonnet. Ensuite souhaitant de savoir quelles affaires m'amenoient à son bord, je lui fis connoître qu'il s'agissoit d'un dessein formé par les Hollandois, de venir brûler tous les Vaisseaux qui étoient à la Rade; & que pour prévenir leur Flotte qui étoit déja en Mer, j'avois ordre d'assembler tous les Capitaines des Vaisseaux, & de nous concerter ensemble sur les mesures qu'il y auroit à prendre dans une conjoncture si délicate. L'Anglois, avec autant de bonne foi que j'en faisois paroître, me répondit qu'il alloit faire mettre la Chaloupe en Mer, pour appeller à son bord tous les Officiers aux environs. J'affectai d'approuver son dessein; mais me ravisant un moment après, je lui représentai que son Navire étant le plus éloigné, il vaudroit mieux qu'il se mît lui-même dans la Chaloupe; que nous irions, lui d'un côté, moi de l'autre, rassembler tout ce qu'il y avoit de Capitaines dans la Rade; que nous les menerions dans le Navire le plus proche de la Barre, & que le Conseil fini, chacun regagneroit son bord, sans avoir tant de chemin à faire.

Il se saisit par surprise d'un Capitaine de Vaisseau Anglois.

Le Capitaine, qui étoit sans défiance, acquiesça volontiers à ma proposition. Comme je craignois toujours qu'il ne changeât de sentiment, je le pressai de profiter de la marée qui commençoit à passer, & sautant dans mon Bateau, je m'y assis, comme pour m'éloigner aussi de mon côté; mais un moment après, feignant d'avoir oublié quelque chose d'essentiel, je criai au Capitaine, qui, dans la vûe de me faire honneur, se tenoit sur le bord de son Bâtiment pour me voir partir, que s'il vouloit se donner la peine de descendre, j'avois encore un mot important à lui dire. Il vint, & s'étant placé auprès de moi, je gagnai au large; de quoi s'appercevant bientôt, il me demanda, où je prétendois donc le conduire ainsi nu; & sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rames; & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois mortifié d'avoir eu besoin de recourir à ces ruses pour exécuter ma commission.

Risque qu'il court d'être pris à son tour par les Anglois.

Cependant la Chaloupe commençoit à me donner la chasse. Comme je vis que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit Bâtiment Portugais, & le pistolet à la main, j'ordonnai à mon Prisonnier de monter sans hésiter, s'il ne vouloit que je lui brûlasse la cervelle. Dès qu'il fut entré dans le Bâtiment, je demandai main-forte à l'Officier, qui se mit en devoir de me l'accorder; mais huit ou dix hommes qu'il avoit avec lui,

FORBIN. 1686.

étoient d'une foible ressource contre une trentaine d'Européens bien armés ; & résolus de combattre vigoureusement pour sauver leur Capitaine. Je dis donc à celui-ci de crier à ses Gens de s'en retourner, sans quoi c'étoit fait de sa vie. Le ton ferme dont j'accompagnai ces paroles, porta le Capitaine à faire retirer son monde. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Bateau, & repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit rendre à mon Anglois sa prison plus supportable.

Ses plaintes à M. Constance.

Je donnai avis à M. Constance de la fidélité avec laquelle j'avois exécuté ses ordres, dont je crus devoir me plaindre, mais avec circonspection, parceque je n'étois pas le plus fort, & que j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter, que les commissions qu'il me donnoit n'étoient pas tout-à-fait dignes de moi, & qu'il ne paroissoit guères convenable d'envoyer à un Amiral des ordres dont on ne chargeoit ordinairement que les moindres Officiers subalternes. En même-tems je fis partir mon Prisonnier pour Louvo, où il se tira d'affaire, moyennant dix mille écus, que M. Constance jugea à propos de s'approprier. Quant à moi, ce Ministre nia de m'avoir expédié l'ordre en question, & dans la réponse qu'il me fit, me taxant une seconde fois de témérité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roi de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues.

Nouveaux reproches qu'il en reçoit.

Il ne songe plus qu'à son retour.

Outré de ce procédé, je ne m'occupai plus que de mon retour en France ; mais en attendant l'occasion favorable, je pris le parti de dissimuler ; & pour tromper mon ennui dans cette espece d'exil, je m'amusois de tems en tems à la pêche des Crocodiles, qu'on trouve en grand nombre aux environs de Bancok. Un jour que je revenois de cette pêche, je fus fort surpris en rentrant chez moi, d'y revoir les quatre Jésuites qui étoient partis peu de tems auparavant pour la Chine. Ces Peres étoient dans un état pitoyable. Ils avoient fait naufrage sur les Côtes de Camboye & de Siam, & avoient souffert au-delà de toute expression, dans la nécessité où ils s'étoient trouvés de traverser à pied des Pays presque inaccessibles (19). Je leur fis le meilleur accueil qu'il me fut possible. Comme j'avois sur le cœur tous les mauvais procédés de M. Constance, je leur montrai l'ordre que j'avois reçu au sujet du Capitaine Anglois, & la réponse du Ministre au rapport que je lui avois fait de cette expédition. Quelque discrets qu'ils fussent, ces Peres ne purent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la premiere fois (20), ils me conseillerent sans détour de me retirer le plutôt que je pourrois, dans la crainte qu'à la fin le Ministre ne prît si bien ses mesures, que je ne lui échappasse plus.

Son entrevue avec quatre Jésuites, au sujet de M. Constance.

Il obtient son congé de ce Ministre.

Enfin ne voulant pas renvoyer mon départ, je résolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compagnie d'Orient, qui étoit arrivé de Pondichery depuis quelques jours ; mais après les emplois que j'avois remplis à

(19) Voyez au T. IX la Relation du P. de Fontenay, qui se loue fort des attentions qu'ils reçurent de l'Auteur à leur retour.

(20) C'est la seconde fois que l'Auteur dit avoir vû les Jésuites à leur départ, quoique suivant le P. de Fontenay, il se trouvât pour lors absent. Cette contradiction n'est remarquable que par sa singularité, étant aussi peu susceptible de conciliation que de quelque intérêt personnel, ou de quelque erreur involontaire que ce puisse être.

Siam, & les bontés dont le Roi m'avoit toujours honoré, il ne me convenoit pas de partir en déserteur. J'écrivis donc à M. Constance pour le prier de s'employer à me faire obtenir mon congé du Roi, sous prétexte que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems dans le Royaume; & je m'offrois d'aller moi-même à la Cour demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche fût nécessaire. Comme il n'avoit plus les mêmes raisons qu'autrefois de craindre mon retour en France, & qu'il ne vouloit point me revoir à la Cour, il me répondit tout de suite, que l'intention du Roi n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit. FORBIN. 1686.

Ordre du Roi pour le faire venir à la Cour.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé *Prepi*, le même que j'avois sauvé de la bastonnade, & qui en reconnoissance de ce service m'étoit toujours resté attaché depuis. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver une part dans son amitié, & de continuer à protéger les François. Prepi, touché de mon départ, en parla au Roi, qui fut surpris de cette nouvelle. Il en demanda les raisons à son Ministre, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour les apprendre de moi-même. Je fus informé de tout ce détail par la réponse de Prepi. Sur cet ordre Constance se trouva fort embarrassé: il ne vouloit pas que je parusse à la Cour, & cependant il devoit m'y faire venir lui-même. Pour se tirer d'intrigue, il m'envoya un Officier Portugais, qui, sous prétexte de me faire honneur, étoit chargé de me conduire à la Cour de la part du Roi.

Constance lui envoie un Officier Portugais.

Défiances au sujet de sa commission.

Le piége étoit trop grossier pour m'y laisser prendre. Je n'ignorois pas que le Roi, pour faire porter ses ordres, ne se sert jamais que des Soldats de sa garde. M. l'Evêque de Metellopolis, M. Manuel & le Facteur de la Compagnie, qui étoient présens lorsque le Portugais me parla, ne firent pas difficulté de me témoigner leurs inquiétudes à ce sujet. M. l'Evêque sur-tout, me tirant à part: « Gardez-vous bien, me dit-il, de vous mettre » entre les mains de ces Portugais; je connois M. Constance: n'en doutez » pas, ces gens ont ordre de vous assassiner en chemin; après quoi le Mi» nistre en sera quitte pour les faire pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'ac» cuser. Il dira ensuite au Roi, qu'il les a fait mourir pour vanger le » meurtre du Chevalier de Forbin; & ce Prince, qui ne voit que par les » yeux de son Ministre, prendra tout cela pour argent comptant. Croyez» moi, tirez-vous des mains d'un ennemi si artificieux & si méchant, puis» que vous êtes assez heureux que d'en avoir les moyens. »

Forbin refuse de se mettre entre ses mains.

Je le remerciai, comme je devois, de ses bons avis, & m'adressant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'ordre qu'il m'étoit venu signifier; que Sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit pas la moindre apparence qu'elle eût si-tôt changé de résolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-tems dans ses Etats, malgré les bonnes raisons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponse à M. Constance. Je ne parlai si haut que parceque n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam, je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mîmes

Son départ. 1687.

FORBIN. 1686.

à la voile. Je m'estimois si heureux de quitter ce *maudit* Pays, que j'oubliai dans ce moment toutes mes souffrances passées.

Passage du Détroit de Malaca.

Les vents contraires, dont nous fûmes accueillis en passant le Détroit de *Malaca*, nous obligerent d'y mouiller pendant quelques jours. On y trouva des huîtres excellentes, qu'il falloit manger sur le rocher même, où elles sont attachées si fortement qu'il n'est pas possible de les en tirer. Un jour que je m'étois engagé assez avant dans les terres, pour chasser, je tuai un singe monstrueux, qui venoit à moi les yeux étincelans de fureur, & avec un air d'assurance capable de m'effrayer, si je n'eusse été armé d'un bon fusil de chasse. Il avoit près de trois pieds de hauteur; sa queue étoit longue de cinq pieds, la face grosse & toute semée de bourgeons. Les habitans du Pays m'assurerent que j'avois été heureux de tuer cet Animal, qui auroit pû m'étrangler, si j'eusse manqué mon coup. Nos Matelots avouerent qu'ils n'avoient jamais vû de Singe si gros dans toutes les Indes.

Huîtres excellentes.

Singe monstrueux que l'Auteur tue.

Iles de Nicobar.

Du Détroit de Malaca, nous passâmes par les Iles de *Nicobar*, dont les habitans sont des Sauvages, qui vont entierement nus, & ne vivent que de poissons, ou de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois. A trente lieues au Nord de ces Iles, est celle d'*Andaman*, que nous apperçûmes de loin, & qui est peuplée d'Antropophages, les plus cruels de toutes les Indes. Le reste du trajet du Golfe de Bengale, fut des plus heureux jusqu'à *Pondichery*, où M. *Martin*, qui étoit alors Directeur général de cet Etablissement, me fit la meilleure réception qu'il lui fut possible.

Arrivée à Pondichery.

Danger éminent que Forbin court à la chasse.

J'attendis long-tems à Pondichery l'arrivée des Vaisseaux d'Europe, qui tardoient cette année plus que de coûtume. Mon occupation ordinaire étoit la chasse. Ce divertissement manqua un jour de m'être funeste. Un Renard que mes Levriers avoient fait lever, s'étant retiré dans un Terrier, je voulus l'obliger d'en sortir, en remplissant le trou de paille, où je mis le feu; & tandis que j'étois baissé pour souffler, il en sortit tout-à-coup un animal, qui s'élançant sur moi, me renversa, me passa sur le visage, en me couvrant de paille, de feu & de fumée, & alla se jetter à deux pas de-là dans une Riviere. Tout cela se fit si vîte, que l'animal étoit sous l'eau avant que je fusse en état de me relever; ce qui joint à la frayeur dont je fus saisi, m'empêcha d'observer sa figure; mais il n'est pas douteux que ce ne fût un Crocodile (21.)

Autre avanture périlleuse où sa curiosité l'expose dans une Pagode.

Ma curiosité m'attira, bientôt après, une autre avanture, dont je me dégageai avec plus de bonheur que de prudence. Les Habitans de Pondichery, ont à une lieue de cette Ville, une Pagode fameuse où ils célébrent, chaque année, une Fête solemnelle à l'honneur de leurs principales Divinités. Je fus témoin des cérémonies extérieures d'une de ces Fêtes; mais on ne voulut point me permettre l'entrée du Temple. J'y retournai deux jours après, & me présentai à la porte, avec sept autres François qui souhaitoient aussi de le voir. Le Chef des Bramines s'opposa encore à notre dessein. Sur son refus, sans me mettre en peine de lui répondre, je me saisis d'un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en présentai la pointe en le menaçant de le tuer. Il prit la fuite, & nous entrâmes dans la Pagode, où nous ne vîmes que

Ce qu'il y voit.

(21) Ces sortes d'avantures, outre l'intérêt qu'on prend toujours à un Auteur, ne doivent pas paroître indifférentes, pour ceux qui voyagent dans les mêmes Pays.

quantité

quantité d'Idoles de différentes grandeurs, toutes en posture indécente. Tandis que nous nous amusions à les regarder, le Bramine, pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu, jetta l'allarme dans les environs, & revint à nous à la tête de plus de trois cens Hommes. Mais ce Peuple, le plus poltron de l'Univers, n'eut pas la hardiesse de nous approcher, voyant que nous avions des armes à feu.

FORBIN. 1687.

Voyage qu'il fait à Masulipatam.

Les Vaisseaux de France n'arrivant point encore, je résolus de profiter du départ d'un Bâtiment de la Compagnie, qui devoit faire voile incessamment pour *Masulipatan*, dans le dessein de passer de cette Ville à celle de *Golconde*, qui n'en est qu'à trente lieues, & que le Grand Mogol tenoit alors assiégée. J'étois curieux de voir comment ces Peuples font la guerre; mais il ne fut pas en mon pouvoir d'exécuter mon projet.

Nuée de mouches, dont l'air est obscurci.

Comme nous étions dans la saison la plus favorable de l'année, notre Voyage se fit fort heureusement, & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Masulipatan, lorsque nous vîmes venir, du côté de la terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes être un orage. On serra d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord, avec très peu de vent; mais suivi d'une prodigieuse quantité de grosses mouches, qui avoient toutes le cul violet, & qui étoient du reste assez semblables à celles qu'on voit en Europe. L'Equipage en fut si incommodé, qu'il n'y eût personne qui ne fût obligé de se cacher pour quelques momens. La Mer étoit toute couverte de ces insectes, & nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, qu'il fallut jetter plus de cinq cens boyaux d'eau pour le nettoyer.

Autres mouches différentes des premieres.

Environ à quatre lieues de la Ville, nous apperçûmes un nouveau brouillard qui la couvroit toute entiere. A mesure que nous avancions, ce brouillard s'étendoit, & peu-à-peu nous ne vîmes plus que le sommet des Montagnes. En approchant de terre, nous reconnûmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable d'autres mouches toutes différentes des premieres. Celles-ci avoient quatre ailes, & ressembloient aux mouches aquatiques, qui ont la queue rayée de noir & de jaune. Plus nous avancions, plus ces insectes se multiplioient; il y en avoit une si grande quantité, qu'elles nous déroboient la vûe de la terre; de sorte que nous ne pouvions approcher, que la sonde à la main. Après qu'on eut mouillé l'ancre, un Commis de la Compagnie, nommé *Delande*, qui avoit ordre de visiter le Comptoir, se mit dans la Chaloupe, où je le suivis avec le Capitaine. Pour ne pas manquer la terre, que les mouches nous cachoient entierement, nous fûmes obligés d'embarquer une boussole, à la faveur de laquelle nous abordâmes.

Ravages de la peste à Masulipatam.

Personne ne paroissant dans le Port, nous nous rendîmes à la Douane, qui étoit également déserte. Surpris de cette nouveauté, nous avançâmes du côté où étoit le Comptoir de la Compagnie d'Orient, en traversant plusieurs rues, sans voir encore personne. Cette solitude, qui regnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur insupportable, nous fit bientôt comprendre dequoi il étoit question. Après avoir marché un bon bout de chemin, nous arrivâmes à la Loge Françoise. Les portes en étoient ouvertes. Nous y trouvâmes le cadavre du Directeur, qui paroissoit être mort depuis

FORBIN. 1687.

peu de jours. La maison avoit été pillée, & tout y étoit dans le plus grand désordre. Frappé d'un spectacle si affreux, je revins dans la rue, & je dis à Delande, que nous ferions bien de retourner à bord, n'y ayant rien de bon à gagner ici pour nous. Il me répondit que sa commission l'obligeoit d'aller plus avant, & que devant rendre compte de son Voyage, il falloit au moins tâcher de trouver quelqu'un qui pût nous instruire plus précisément des causes de tout ce désastre. Nous continuâmes donc à marcher jusqu'au Comptoir Anglois, qui étoit fermé. Nous eûmes beau frapper, personne ne répondit. De-là nous passâmes à celui des Hollandois. De quatre-vingts personnes qui le composoient, il n'en restoit que quatorze. C'étoient plutôt des spectres, que des Hommes. Ils nous dirent que la peste avoit mis la Ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plûpart des Habitans étoient morts, & que le reste s'étoit retiré à la campagne; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclaircissement sur la Loge des François; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la plûpart de leurs gens; & que pour eux, ayant des trésors immenses dans leur maison, il leur étoit défendu, sous peine de la vie, d'en sortir; sans quoi ils n'y seroient pas restés.

Départ du Vaisseau pour les Côtes de Siam.

Dans la situation où étoit cette malheureuse Ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un Bâtiment pour me conduire à Golconde; ainsi il fallut se passer d'en voir le Siege (22). De retour à notre bord, où nous annonçâmes ce que nous avions appris, il fut résolu que nous remettrions à la voile sur-le-champ, & que nous ferions route pour le Port de *Mergui* situé sur la Côte Occidentale du Royaume de Siam. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que je me vis contraint de retourner dans un Pays, dont peu auparavant je me félicitois d'avoir pû sortir. Cependant comme ce Port est éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaisseau François, je crus que j'y serois en sureté contre la méchanceté de M. Constance.

Maladies parmi l'Equipage.

Le troisieme jour, après notre départ de Masulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe, qui étoient descendus à terre, tomberent malades. La cause de leur indisposition ne pouvoit être douteuse. Le Chirurgien, leur trouvant de la fiévre, les saigna. Le lendemain, j'en fus attaqué moi-même; mais je refusai de me laisser saigner. Les autres Matelots, qui étoient venus dans la Chaloupe, eurent le sort des premiers, & furent saignés comme eux. Ils moururent tous peu de jours après. Ma fiévre, qui continuoit, étoit accompagnée d'une si grande transpiration, que je n'avois presque plus la force de parler: pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaisseau dequoi faire du bouillon. Jamais je ne me trouvai dans une conjoncture plus fâcheuse. Ne sachant à quoi me déterminer, je m'avisai de me faire donner du vin de Perse, dont je bus environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après, je m'éveillai tout en sueur. Il me parut que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede, dont je doublai la dose, je me rendormis, & me réveillai encore tout en eau; mais beaucoup plus soulagé que la premiere

Comment l'Auteur en échappe.

(22) Ce Siege, qui avoit commencé le 2 Février, finit le 20 Octobre de la même année, par la prise de la Ville.

fois. Je répétai mon remede pendant quelques jours, mangeant chaque fois un morceau de biscuit après l'avoir trempé dans le vin. Delande & le Capitaine, qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refuserent la saignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien. Peu-à-peu notre santé se rétablit. Enfin, nous arrivâmes à Mergui, où l'abondance des rafraîchissemens acheva notre guérison en peu de jours. De dix-sept que nous étions embarqués dans la Chaloupe, nous fûmes les trois seuls qui échapperent de cette maladie; sans doute pour n'avoir pas voulu de la saignée; tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fiévres pestilentielles.

FORBIN, 1687.

On arrive à Mergui.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. *Ceberet* y vint de Louvo, suivi d'un grand cortege de Mandarins. M. *la Loubere* & lui avoient été envoyés de France, pour traiter du Commerce & pour regler toutes choses avec M. Constance. La négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réussi. Ce Pere, trompé par Constance, croyant bien servir la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes du Ministre Siamois; & sur sa parole, on s'étoit déterminé à envoyer des Troupes, commandées par le Chevalier *Des Farges*, à qui on avoit remis la Forteresse de Bancok, en conséquence de la Convention qui fut signée entre les Ministres des deux Rois.

Etat des affaires des François à Siam.

Le Mandarin, qui avoit été envoyé Ambassadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet. Dès qu'il m'apperçut, il accourut à moi; & tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Pays; qu'il y avoit vû toute ma Famille, & plusieurs de mes Amis, avec qui il s'étoit souvent entretenu de moi; & me faisant ensuite un éloge pompeux de la Cour, & de ce qui l'avoit le plus frappé, il ajouta en mauvais François: *La France grand bon; Siam petit bon.*

Plaisante comparaison d'un Siamois entre la France & ce Royaume.

M. Ceberet, qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins, après leur avoir fait à chacun des présens considérables. Il s'embarqua ensuite avec nous sur le Vaisseau de la Compagnie, & nous fîmes route pour Pondichery. Ce Ministre, interrogé sur le succès de ses négociations, nous déclara hautement, qu'il n'étoit point satisfait de M. Constance, qui avoit séduit la Cour, en lui promettant des choses frivoles & destituées de toute apparence de réalité. M. Ceberet étoit si frappé de la misere qu'il avoit trouvée dans ce Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardiesse d'en faire des Relations si magnifiques. » Ce » que vous en avez vû, lui dis-je un jour, c'est pourtant ce qu'il y a de plus » beau. Tout ce Royaume, qui est fort grand, n'est gueres qu'un vaste désert. » A mesure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve plus que des Forêts » & des Bêtes sauvages. Tout le Peuple habite sur le bord de la Riviere, » parceque les terres, qu'elle inonde six mois de l'année, y rapportent pres» que sans culture une grande abondance de riz, qui fait toute la richesse » du Pays. Ainsi en remontant depuis la Barre jusqu'à Louvo, vous avez » vû, & par rapport aux Peuples, & par rapport à leurs Villes, & par rap» port aux denrées qu'ils recueillent, tout ce qui peut mériter quelque atten» tion dans ce Royaume ».

Retour d'un des Envoyés de France avec l'Auteur.

Ses plaintes au sujet de M. Constance.

Misere de Siam.

FORBIN. 1687.

Eclairciſſemens ſur l'intérieur du Palais du Roi.

Une autrefois que M. Ceberet ſouhaitoit d'être éclairci ſur la maniere dont le Roi ſe gouvernoit dans ſon Palais. » Pour cet article, lui répon- » je, il n'eſt pas aiſé de vous ſatisfaire. Ceux du dehors, quelque diſtingués » qu'ils puiſſent être, n'entrent jamais dans cette partie du Palais que le Roi » habite, & ceux qui y ſont une fois entrés, n'en ſortent plus. Ce qu'on en » ſait de certain, c'eſt que tout s'y traite dans le plus grand ſecret. Chacun y » a ſon emploi marqué, & ſon quartier ſéparé, dont il ne lui eſt jamais per- » mis de s'éloigner. Ceux qui ſervent dans une chambre ignorent ce qui ſe » paſſe dans les autres. Tous les appartemens ont ainſi leurs Officiers parti- » culiers, juſqu'à celui du Roi, qui paſſe preſque toute ſa vie renfermé, » faiſant conſiſter une partie de ſa grandeur à ne ſe montrer que très rare- » ment. Quand il veut parler à ſes Miniſtres les plus en faveur, il ſe montre » par une fenêtre de la hauteur d'environ une toiſe, d'où il les entend, & il » diſparoît après leur avoir expliqué en peu de mots ſes volontés ».

Entretien touchant M. Conſtance.

M. Ceberet m'ayant encore queſtionné au ſujet de M. Conſtance, je lui dis tout ce que j'en ſavois; & quoiqu'il fût entré de lui-même aſſez avant dans les vûes de ce Miniſtre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis appercevoir bien des choſes qui lui étoient échappées, & de la vérité deſquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de combiner mes remarques avec ſes propres obſervations. Il me parla de la jalouſie de M. Conſtance, & des dangers auxquels il m'avoit ſouvent expoſé. Nos François de Joudia & de Louvo l'avoient inſtruit de mon avanture avec les Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois; mais il voulut encore que je lui en fiſſe le récit moi-même.

1688.

La douce ſatisfaction, que l'Auteur trouvoit à ſe venger dans tous ces entretiens, ſemble lui avoir fait oublier juſqu'à ſa route; cependant il remarque avec la même complaiſance, qu'étant arrivé à *Madraſpatan*, le Directeur Général du Comptoir de la Compagnie d'Angleterre, ennemi juré de M. Conſtance, l'invita à un diner ſplendide, » où ce Miniſtre ne fut pas épar- » gné; le Directeur diſoit, que s'il pouvoit jamais l'attrapper, il le feroit » pendre ». De Madraſpatan on ſe rendit à Pondichery, où M. du *Quene-Guitton*, commandant un Vaiſſeau du Roi, attendoit M. Ceberet, avec qui l'Auteur s'embarqua & revint en France ſur la fin du mois de Juillet 1688, après une navigation fort heureuſe.

Arrivée de l'Auteur en France.

Rapport qu'il fait au Roi, de l'état du Royaume de Siam.

Mais laiſſons achever, au Chevalier de Forbin, une peinture qu'il n'avoit encore fait qu'ébaucher, & dont il raſſemble ici tous les traits dans les entretiens qu'il eut avec le Roi & avec ſes Miniſtres, ſur le Royaume de Siam. Sa Majeſté, dit-il, me demanda d'abord, ſi le Pays étoit riche: » Sire, » lui répondis je, le Royaume de Siam ne produit rien, & ne conſume rien ». *C'eſt beaucoup dire en peu de mots*, répliqua le Roi; & continuant à m'interroger, il voulut ſavoir quel en étoit le Gouvernement, comment le Peuple vivoit, & d'où le Roi tiroit tous les préſens qu'il avoit envoyés en France. Je répondis à Sa Majeſté; » Que le Peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit » parmi eux, ni Nobleſſe ni Condition, naiſſant tous Eſclaves du Roi, pour » lequel ils étoient obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il » ne voulût bien les en diſpenſer, en les élevant à la dignité de Manda- » rins: que cette dignité, qui les tiroit de la pouſſiere, ne les mettoit pas à

» couvert de la disgrace du Prince, dans laquelle ils tomboient fort facilement, & qui étoit toujours suivie de châtimens rigoureux; que le Barcalon lui-même, tout Premier Ministre qu'il fût, y étoit aussi exposé que les autres; qu'il ne se soutenoit dans ce poste périlleux, qu'en rampant devant son Maître, comme le dernier du Peuple; que s'il lui arrivoit d'encourir sa disgrace, le traitement le plus doux qu'il pût attendre, c'étoit d'être renvoyé à la charrue, après avoir été séverement châtié; que les Habitans ne se nourrissoient que de quelques fruits & de riz, qu'ils ont en abondance, sans oser toucher à rien qui ait eu vie, de peur de manger leurs parens; qu'à l'égard des présens que le Roi de Siam avoit envoyés à Sa Majesté, M. Constance avoit épuisé l'Epargne, & fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer: que le Royaume de Siam, qui forme presque une Peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le Commerce des Indes, étant baigné par deux Mers, qui lui ouvrent la communication avec divers Pays, tant à l'Orient qu'à l'Occident; que les marchandises de ces Nations étoient transportées chaque année à Siam, comme à une espece de marché, où les Siamois fasoient quelque profit en débitant leurs denrées; que le principal revenu du Roi consistoit dans le Commerce qu'il faisoit presque tout entier dans son Royaume, où l'on ne trouve que du riz, de l'aréca, peu d'étaim, quelques éléphans qu'on vend, & quelques peaux de bêtes fauves dont le Pays est rempli; que les Siamois allant presque nus, à la réserve d'un morceau de toile de cotton, dont ils se ceignent les reins, n'ont aucune sorte de manufactures, si ce n'est de quelques mousselines, dont les Mandarins seuls ont droit de se faire comme une espece de chemisette qu'ils mettent aux jours de cérémonie; que lorsqu'un Mandarin, par son adresse, est parvenu à amasser une petite somme d'argent, il faut qu'il la tienne bien caché sans quoi le Prince la lui feroit enlever; que personne ne possedant des bien-fonds, qui appartiennent tous au Roi, la plus grande partie du Pays demeure en friche; & qu'enfin le Peuple y est si sobre, qu'un Particulier, qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a plus qu'il ne lui en faut pour vivre (23) ».

Affaires de la Religion.

Après quelques éclaircissemens touchant les monnoies de Siam, le Roi me mettant sur le chapitre de la Religion, me demanda s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce Royaume, & si le Roi songeoit sérieusement à se faire Chrétien lui-même? » Sire, lui répondis-je, ce Prince n'y a jamais pensé, & aucun mortel ne seroit assez hardi pour lui en faire la proposition. Il est vrai que M. de Chaumont, dans la harangue qu'il lui fit lors de sa premiere audience, parla beaucoup de Religion; mais M. Constance, qui lui servoit d'Interprête, omit adroitement cet article. Le Vicaire Apostolique, qui étoit présent, & qui entendoit parfaitement le Siamois, le remarqua fort bien, quoiqu'il n'osât jamais en rien dire, crainte de s'attirer sur les bras M. Constance, qui ne lui auroit pas pardonné, s'il en eût ouvert la bouche: que dans les audiences particulieres que M. de Chaumont eut pendant le cours de son Ambassade, il en revenoit inces-

(23) La plûpart de ces Remarques sont confirmées par la Relation de la Loubere, dont on s'est principalement servi pour la Description de Siam.

FORBIN. 1688.

» samment à la Religion Chrétienne; & que Constance, qui étoit toujours » l'Interprête, jouoit en homme d'esprit deux personnages, disant au Roi » de Siam ce qui le flattoit, & répondant à l'Ambassadeur ce qui étoit con- » venable, sans que de la part du Roi, ni de celle de M. de Chaumont, il y » eût rien de conclu que ce qu'il plaisoit à Constance de faire entendre à l'un » & à l'autre: que je tenois encore ce fait du Vicaire Apostolique même, » qui avoit assisté à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ou- » vert à moi dans une grande confidence «. Le Roi, qui m'avoit écouté fort attentivement, surpris de ce discours, se mettant à rire; *Les Princes*, me dit-il, *sont bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprêtes souvent infideles*.

Fruit des Missions.

Ce Prince me demanda ensuite si les Missionnaires travailloient avec fruit, & s'ils avoient déja converti beaucoup de Siamois? » Pas un seul, Sire, lui » répondis-je; mais comme la plus grande partie des Peuples qui habitent » ce Royaume, n'est qu'un amas de différentes Nations, & qu'il y a parmi » les Siamois, un nombre assez considérable de Portugais, de Cochinchi- » nois, & de Japonois, qui sont Chrétiens, les Missionnaires en prennent » soin, & leur administrent les Sacremens. Ils vont d'un Village à l'autre, & » s'introduisent dans les Maisons, à la faveur de la Médecine qu'ils exer- » cent, & de petits remedes qu'ils distribuent; mais avec tout cela, leur in- » dustrie a été jusqu'ici en pure perte. Leur plus heureux sort, est de bapti- » ser les Enfans que les Siamois, qui sont fort pauvres, exposent sans crime » dans les Campagnes. C'est au Baptême de ces Enfans, que se réduit tout le » fruit que les Missions produisent dans ce Pays «.

Entretien avec le P. de la Chaise sur cet objet.

Le Pere *de la Chaise*, Confesseur du Roi, ayant témoigné qu'il souhaitoit aussi de m'entretenir sur cet objet, je fus introduit auprès de sa Révérence. On m'avoit averti de veiller sur moi-même, parceque je devois paroître devant l'homme le plus fin du Royaume: mais je n'avois que des vérités à lui dire. Ce Pere ne me parla presque que de Religion, & du louable dessein du Roi de Siam, qui vouloit retenir des Jésuites dans ses Etats, en leur bâtissant un College & un Observatoire. Je lui dis là-dessus; » Que M. » Constance, ayant besoin de la protection de Sa Majesté, promettoit plus » qu'il ne pouvoit tenir; que le College & l'Observatoire se bâtiroient peut- » être pendant la vie du Roi de Siam; que les Jésuites y seroient nourris & » entrenus; mais que si ce Prince venoit à mourir, on pouvoit se préparer » en France à chercher des fonds, pour la subsistance de ces Peres, y ayant » peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulût y contribuer de ses revenus «. Quand le Pere de la Chaise m'eut entendu parler de la sorte; *Vous n'êtes pas d'accord*, me dit-il, *avec le Pere Tachard*: Je lui répondis: » Que je ne » disois que la pure vérité; que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, » & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour M. Cons- » tance, qui avoit eu ses raisons de le séduire, pouvoit bien l'avoir aveu- » glé, & ensuite le rendre suspect; que pendant le peu de tems qu'il étoit » resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit su s'attirer toute la confiance » du Ministre, à qui il avoit même servi de Secretaire François dans cer- » taines occasions, & que j'avois vû moi-même des Brevets écrits de la » main de ce Pere, & signés, *Par Monseigneur; Et plus bas, Tachard* «.

À ce mot le Révérend Pere ne put s'empêcher de rire ; mais reprenant, un moment après, sa contenance grave & modeste qu'il quittoit rarement, il me fit encore d'autres questions sur les progrès du Christianisme, auxquelles il me fut aisé de satisfaire. FORBIN. 1688.

Au sortir du dîner du Roi, M. de *Seignelay* m'avoit fait passer dans son Cabinet, où il m'interrogea fort au long, sur ce qui pouvoit concerner l'intérêt du Roi, & celui du Commerce. Je lui répondis, à ce dernier égard, comme j'avois fait à Sa Majesté ; » Que le Royaume de Siam ne produisant » rien, il ne pouvoit servir que d'entrepôt pour faciliter le Commerce de la » Chine, du Japon, & des autres Etats des Indes ; que cela supposé, l'Eta- » blissement qu'on avoit commencé, en y envoyant des Troupes, devenoit » absolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déja, étant plus que » suffisant pour cet effet ; qu'à l'égard de la Forteresse de Bancok, elle de- » meureroit au pouvoir des François, durant la vie du Roi de Siam & de » M. Constance ; mais que l'un des deux venant à mourir, les Siamois, sol- » licités par leur propre intérêt, & par les Ennemis de la France, ne man- » queroient pas de chasser nos Troupes d'une Place qui les rendoit maîtres » du Royaume «.

Entretien avec M. de Seignelay, sur l'intérêt du Roi & du Commerce.

L'évenement avoit déja justifié ces prédictions de l'Auteur, qui peu de tems après son retour en France, y apprit les circonstances d'une étrange Révolution arrivée à Siam, dans le cours de la même année, & dont il nous fait le récit en peu de mots. Mais n'ayant pas été témoin oculaire de ce qui se passa dans cette occasion, on doit donner la préférence à ceux qui la méritent à ce titre, ou qui se sont trouvés depuis à portée de s'en instruire sur les lieux-mêmes. Parmi ces derniers, *Kampfer* n'est peut-être pas le plus en droit d'occuper la premiere place. Cependant nous l'accorderons ici à l'Extrait de son Voyage, que M. l'Abbé Prevost a jugé à propos d'insérer (*), à l'exclusion des Relations des François, qui étoient à Siam durant les troubles de ce Royaume.

## RELATION DES REVOLUTIONS ARRIVÉES A SIAM EN 1688.

DES FARGES. 1688. Introduction.

C'EST au Général même, qui commandoit les Troupes Françoises de Bancok, qu'on a l'obligation de cette Relation (1). Outre qu'elle contient plusieurs particularités très remarquables, son Auteur a été si fort blâmé par ses propres Compatriotes, que sa justification doit la rendre doublement intéressante. *Des Farges* avoit prévû les effets de la critique. » J'ai cru, » dit-il, devoir faire moi-même le récit de ce qui s'est passé, personne » ne pouvant savoir mieux que moi les raisons qui m'ont porté à faire ce » que j'ai fait ; raisons qu'il n'étoit pas à propos de communiquer à beau- » coup de gens, qui ne laisseront pas toutes fois de vouloir écrire ce qu'ils en » pensent «.

L'expérience nous a bien fait voir, continue l'Auteur, qu'il ne falloit pas tant compter sur l'alliance d'un Roi, qu'une maladie mortelle conduisoit au

(*) Au Tome X.
(1) Imprimée à Amsterdam, chez *Pierre Brunel*, en 1691.

DES FARGES. 1688.

tombeau; ni sur les bonnes intentions de son Successeur, qui étoit très incertain; ni sur la fortune chancelante de M. Constance, qui n'avoit, d'ailleurs, pas tout le crédit & toute l'autorité qu'on pensoit; beaucoup moins encore devoit-on faire fond sur la douceur du naturel, sur l'estime & l'affection de ces Peuples envers les François; puisque nous les avons vûs, au contraire, pleins de haine & de fureur pour nous perdre.

Etat de la Cour de Siam.

Deux Princes, Freres du Roi, étoient ceux que les Coutumes du Royaume appelloient à lui succéder à la Couronne. L'aîné étoit perclus de tous ses membres; le cadet contrefaisoit le muet, par politique. Ils étoient parfaitement unis, mais mal dans l'esprit du Roi: ils ne se mêloient de rien, & ne voyoient gueres que leurs propres Domestiques. Le Roi avoit une Fille, qu'on disoit être secretement mariée avec le jeune Prince, quoique le fait ne fût pas bien constaté. Cette Princesse, âgée d'environ vingt-huit ans, d'un naturel fier & hautain, s'étoit aussi retirée de la Cour, pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de son Pere, & dont elle rejettoit la faute sur M. Constance, à qui elle portoit une haine irréconcilable. *Prapié* (2), fils adoptif du Roi, étoit celui de toute la Cour, qui étoit le plus dans les bonnes graces du Prince; mais la bassesse de son origine formoit un obstacle à son élévation. Entre les Grands du Royaume, un Mandarin, nommé *Opra Petcheratchas*, ou *Pitrachas*, se distinguoit des autres, par son air majestueux, & par sa naissance qui étoit des plus illustres. On le faisoit descendre de la véritable race Royale, sur laquelle le Pere du Roi régnant avoit usurpé la Couronne. Il étoit frere de lait de ce Prince, & à peu près de même âge. Le zele qu'il affectoit pour sa Religion, lui avoit attiré l'estime de tous les Talapoins & la vénération des Peuples, qui remarquoient d'ailleurs en lui un cœur véritablement Siamois, plein d'estime pour sa Nation, & de mépris pour les autres. Mais, grand Politique en même-tems, il savoit si bien dissimuler ses sentimens, qu'il refusoit constamment pour lui, & pour son Fils, les dignités les plus considérables, & ne paroissoit aspirer qu'au bonheur d'une vie privée. L'éloignement qu'il marquoit pour les affaires, ôtant tout soupçon sur ses desseins, il étoit toujours un des premiers dans le Conseil de son Prince (3). Constance, qu'on croyoit tout puissant, & qui n'oublioit rien pour nous le persuader, n'avoit pas à beaucoup près autant de crédit ni autant d'accès. Cependant il ne laissoit point que d'être aussi en grande faveur auprès du Roi, qui ne trouvoit que lui seul capable de traiter avec les Etrangers, à cause des vastes connoissances qu'il disoit avoir de leurs Coutumes & de toutes les Cours de l'Europe. A la vérité, cet Etranger avoit de très grandes qualités, qui empêchoient de remarquer d'abord ses défauts. Il falloit du tems pour le bien connoître. Je lui ai trouvé dans la suite peu de sincérité, & une ambition démésurée. Il s'offensoit aisément, & ne pardonnoit jamais; ce qui lui avoit attiré la haine de tous les Siamois, & de la plûpart des Etrangers.

Etat des François à Bancok.

Après ce portrait de la Cour de Siam, qui m'a paru nécessaire pour l'intelligence de ce qui doit suivre, je viens aux François. Je n'avois dans

(2) Kæmpfer & le P. d'Orléans le nomment *Monpi*.

(3) Le Chevalier de Forbin, qui avoit connu fort particulierement ce Mandarin, parle de lui à-peu-près dans les mêmes termes.

Bancok

Bancok que deux cens hommes. M. de *Bruan* étoit à Mergui, avec trois de nos meilleures Compagnies; & depuis son départ, j'avois encore été obligé de donner trente-cinq Soldats d'élite, avec trois ou quatre Officiers, pour mettre sur des Vaisseaux que le Roi envoyoit en course, suivant un ordre que M. Constance m'adressoit de sa part. Ce petit nombre d'hommes, qui me restoit, diminuoit chaque jour par les maladies. D'un autre côté, nos fortifications, à peine commencées, étoient si vastes, qu'il eut été besoin de plus de douze cens hommes pour bien garder la Place. J'avois fort insisté pour qu'on ne prît pas une si grande enceinte, afin de se mettre plutôt à couvert & mieux en état de défense; mais je ne pus jamais gagner sur M. Constance de changer un dessein qu'il avoit déja fait commencer avant mon arrivée. Quelques instances que je fisse pour obtenir des Travailleurs, & quelque peine que je me donnasse, malgré mon âge & l'ardeur du Soleil, qui ne m'empêchoit pas de demeurer tout le jour sur les travaux, pour les faire avancer, il nous restoit encore, quand la Révolution éclata, deux Bastions, deux Courtines & un Cavalier à relever. Je m'étois muni d'environ deux mille palissades, qui nous furent d'une grande utilité dans la suite; mais on n'en avoit encore planté aucune.

Des Farges. 1688.

Dans le mois de Mars de cette année, le Roi se trouvant plus mal qu'à l'ordinaire, Prapié commença à vouloir se faire un parti, & à assembler quelques gens qui lui étoient dévoués. Pitrachas, qui depuis long-tems avoit pris ses mesures, en fit autant de son côté; & colorant toujours ses démarches du prétexte du bien de l'Etat, il insinua aux Peuples, que les François n'étoient venus que dans la vue de détruire la Race Royale, leur Religion & leurs Coutumes, en les assujettissant à Prapié & à Constance, qui devoit être la seconde personne du Royaume, au cas que la chose réussît. Par ces artifices, il lui fut aisé de mettre tous les grands & les petits dans ses intérêts, & de les animer d'une étrange maniere contre nous; d'autant plus que les Princes, vrais héritiers de la Couronne, le regardoient toujours comme un Sujet fidele, qui n'agissoit qu'en faveur de leur cause, tandis qu'ils tenoient Prapié & Constance pour leurs plus grands ennemis.

Deux Partis aspirent à la Couronne.

Constance, à qui toutes ces menées ne pouvoient être cachées, quelque bonne mine que Pitrachas continuât de lui faire pour l'amuser, m'envoya, le mois suivant, un ordre de la part du Roi, de me rendre à Louvo, avec la meilleure partie de mes Troupes. Je partis de Bancok à la tête de soixante-dix Hommes & de cinq Officiers, plein d'inquiétude pour le reste de ma Garnison que je laissois si foible. A notre arrivée près de Siam, par où nous devions passer, nous trouvâmes toutes les portes de la Ville fermées. M. l'Evêque de Metellopolis, l'Abbé de Lionne, & le Chef de la Loge Françoise, m'apprirent en même-tems qu'il couroit un bruit public, que le Roi de Siam étoit mort; que tout étoit en armes à Louvo & sur les chemins; qu'on parloit d'arrêter M. Constance; qu'il se débitoit mille choses très désavantageuses pour les François; & qu'enfin l'on avoit aussi avis qu'un gros Corps de Troupes Siamoises étoit descendu vers Bancok pour s'en rendre maîtres.

Ordre à l'Auteur de se rendre à Louvo.

Bruits fâcheux qu'il apprend en chemin.

A ces nouvelles, je ne crus pas qu'il fût de la prudence de continuer mon chemin. Je m'arrêtai donc aux environs de Siam, & j'écrivis en toute dili-

Il retourne à Bancok.

Des Farges. 1688.

gence à M. Constance, pour l'avertir de ces bruits fâcheux, & que je croyois beaucoup plus à propos, pour son bien & pour le nôtre, qu'il se rendît lui-même où je l'attendois, pour aller offrir nos services aux Princes, vrais héritiers de la Couronne, qui étoient tous deux dans la Ville de Siam, & dissiper par là les soupçons qu'on avoit conçus contre nous. Mais, soit que ce Ministre ne crût pas le mal si grand qu'il étoit, soit qu'il ne fût plus en état de se retirer de Louvo, soit enfin qu'il fût d'intelligence avec Prapié, comme on dit qu'il l'a avoué dans la suite, il ne voulut pas entendre à mes conseils; & je me retirai incontinent après sa réponse à Bancok, pour tâcher d'y conserver les Troupes que le Roi mon Maître m'avoit fait l'honneur de me confier.

Raisons qui justifient sa démarche.

La suite a bien fait voir que je ne pouvois agir autrement, sans m'engager dans un parti aussi injuste que mauvais, & sans la perte presque assurée de tout ce qu'il y avoit de François dans le Royaume: car il s'est trouvé constant, par les interrogations que j'ai fait faire à deux Mandarins Siamois que nous avions entre les mains, que dans le tems que M. Constance vouloit nous faire monter, Pitrachas étoit déja maître du Palais, & avoit sous ses ordres plus de trente mille homme, tant à Louvo que sur les chemins, sans compter les forces des Princes, qui étoient pour lors jointes aux siennes contre le parti de Prapié, dans lequel M. Constance cherchoit apparemment à m'entraîner, quoiqu'il n'osât pas me déclarer ses intentions.

Les Princes Freres du Roi sont appellés à la Cour.

Pitrachas, voyant que nous étions retournés à Bancok, & qu'il ne seroit pas si facile de nous avoir, tant que nous ne serions pas divisés, eut recours à tous les artifices imaginables, pour obliger les deux Princes & la Princesse de monter à Louvo, parcequ'il lui étoit de la derniere importance de prévenir qu'ils ne s'unissent aux François, & qu'il ne pouvoit avancer ses affaires, aussi long-tems que les uns & les autres demeureroient maîtres de Siam & de Bancok, par les secours réciproques qu'ils seroient toujours en état de se donner, au moindre soupçon qu'on eut pris de ses desseins. Il invita donc plusieurs fois ces Princes de se rendre à Louvo, sous prétexte que le Roi, qui étoit à l'agonie, vouloit les voir, & mettre l'un d'eux sur le Trône; ajoutant qu'ils ne devoient pas différer un instant de venir recevoir le serment de fidélité de toute la Cour, pour ne point laisser l'occasion à Prapié d'avancer ses affaires à leur préjudice; & qu'en qualité de Sujet fidele & zelé pour leur service, il avoit disposé toutes choses, de maniere qu'il n'y auroit rien à craindre pour eux.

Le plus jeune se rend aux instances de Pitrachas.

Les Princes hésiterent beaucoup à se rendre à ces pressantes sollicitations, quoiqu'ils n'eussent pas alors la moindre défiance de Pitrachas; mais ils se voyoient maîtres de la Ville de Siam, & ils ne savoient pas si surement de quelle maniere ils seroient reçus à Louvo, où se trouvoient Prapié & Constance, dont ils craignoient quelque fâcheuse avanture. Cependant ils ne purent résister aux dernieres instances qui leur furent faites, de la part d'un Homme qu'ils estimoient le plus fidele, le plus équitable & le plus désintéressé du Royaume. Le jeune Prince monta donc à Louvo avec la Princesse, qui étoit, ou qui devoit être, son Epouse. Pitrachas leur avoit envoyé une escorte nombreuse & magnifique. Il les reçut avec les plus grandes marques de soumission, & leur fit rendre hommage par tous les Mandarins, à qui il

en donna le premier l'exemple. Prapié & Constance furent, dit-on, les seuls qui se firent attendre; & le dernier étant venu quelque-tems après, le Prince ne voulut pas le recevoir.

DES FARGES. 1688.

Il est assez probable que Pitrachas, se voyant maître de ceux qui pouvoient aspirer à la Couronne, vouloit, avant que d'en venir aux hostilités, attendre la mort du Roi, qui ne devoit plus être éloignée. Mais ayant eu avis, que Prapié faisoit approcher quelques Troupes de gens armés, pour hazarder sa fortune, qui ne pouvoit être que funeste, sous la domination des Princes ses ennemis; cet habile Politique fit agréer à ceux-ci, & aux grands Mandarins, de s'assurer de sa personne. Il voulut même se charger de l'exécution de son projet; & quoique Prapié fût alors dans l'appartement du Roi, d'où il ne sortoit gueres pendant la maladie de ce Prince, il prit si bien ses mesures, que l'ayant attiré par surprise jusqu'à la porte, & de-là par violence, il le fit massacrer sur-le-champ, sans s'arrêter à la priere qu'on dit que le Roi lui fit faire d'épargner la vie de ce Favori, qu'il avoit adopté pour son Fils.

Assassinat de Prapié, Fils adoptif du Roi, & Chef du Parti opposé.

Ce premier acte de la tragédie fini, Pitrachas crut qu'il étoit tems de se saisir aussi de M. Constance. Il lui envoya dire, de la part du Roi, qu'il eût à se rendre au Palais. Le Ministre, qui ignoroit la mort de Prapié, mais qui n'étoit pourtant pas sans inquiétude, se fit accompagner par trois Officiers François, entre lesquels se trouvoit un de mes Fils. Dès qu'il fut entré dans le Palais, Pitrachas, à la tête d'une grande troupe de gens armés, le prit par le bras, &, d'un ton fier & dédaigneux, lui dit, qu'il l'arrêtoit prisonnier, pour avoir conspiré avec Prapié contre le Royaume, & pour en avoit dissipé les deniers. Les Officiers François voulurent offrir leur secours à M. Constance, qui les en remercia, & les pria même de rendre leurs épées sans résistance. Pitrachas, considérant qu'il lui importoit de ne pas faire connoître aux François, les mauvaises intentions où il étoit pour eux, ordonna qu'on les conduisît à *Thlee Poussonne*, sous prétexte de pourvoir à leur sureté & de les soustraire à l'animosité des Peuples.

Arrêt de M. Constance.

Constance fut promené, comme en triomphe, sur les murailles du Palais, suivi de quantité de Bras-peints, qui sont les Gardes & en même-tems les Bourreaux du Roi de Siam. On le ramena ensuite au Palais pour y être gardé étroitement, chargé de cinq grosses chaînes de fer, & hors de tout accès. Il y a souffert plusieurs fois la question en différentes manieres, &, suivant le bruit commun, confirmé par les dépositions de nos deux Mandarins, il a avoué, dans les tourmens, son intelligence avec Prapié, & reconnu qu'il avoit dissipé, ou fait sortir de grosses sommes d'argent du Royaume. On tira de lui toutes les lumieres qu'on pût sur les affaires des Etrangers; après quoi on le tailla en pieces. Sa Maison fut pillée; & sa Femme mise à la torture avec la plûpart de ses Parens, pour avoir connoissance de tous ses effets. Il restoit encore trois Mandarins de ce parti, qui furent mis aux fers la nuit suivante qu'on eut arrêté M. Constance, sans que cela causât le moindre bruit.

Fin tragique de ce Ministre.

Après avoir achevé de détruire ce parti, Pitrachas s'occupa tout entier à chercher les moyens de ruiner les François, qui lui paroissoient former le plus grand obstacle à ses desseins. Il n'avoit pu réussir à faire monter, à Louvo,

Pitrachas cherche à détruire aussi les François.

DES FARGES. 1688.

l'aîné des Princes, qui sembloit avoir conçu quelques soupçons des instances si souvent réitérées qui lui furent faites à cet égard, & dont le jeune Prince, de même que la Princesse, témoignerent aussi leur surprise : ce qui avoit obligé Pitrachas, pour ôter toute défiance, de laisser le premier à Siam, & de faire, en présence du second & des Mandarins, un serment solemnel, par lequel il reconnoissoit les Princes comme ses véritables Seigneurs, & promettoit de ne rien faire que pour leur service. Cet engagement, revêtu de toutes les formalités qui pouvoient le consacrer parmi les Siamois, dissipa tout soupçon contre le Mandarin, & le mit encore plus en état d'agir que jamais. Cependant, quoique la vie du jeune Prince & de la Princesse fût entre ses mains, l'aîné qui étoit à Siam, pouvoit, de concert avec les François, lui donner trop d'exercice, pour qu'il osât hazarder le coup. C'est ce qui le détermina à se prévaloir de la haine qu'il avoit lui-même inspirée contre nous, tant aux Princes qu'au reste de la Nation, pour les porter tous à entreprendre notre perte, en leur faisant entendre que le Royaume ne seroit jamais paisible, que nous ne fussions détruits. On a voulu nous assurer que la Princesse avoit été la premiere à donner dans ce dessein, & qu'elle s'en est bien repentie depuis.

Emprisonnement de tous les Chrétiens à Louvo.

Avant que d'en venir à la force ouverte, Pitrachas eut recours à toutes sortes de ruses, pour surprendre les François, & rendre par-là l'exécution de son projet d'autant plus facile. Diverses Lettres, qu'il écrivit à l'Evêque de Metellopolis, à l'Abbé de Lionne, & au Chef de la Loge Françoise de Siam, tendoient à les assurer qu'on n'en vouloit, ni à nous, ni à la Religion Chrétienne. L'Abbé de Lionne, étant monté à Louvo, y apprit néanmoins, avec étonnement, que tous les François qui se trouvoient dans cette Ville avoient été arrêtés, & que tous les autres Chrétiens étoiens fort maltraités dans les prisons. Mais le Mandarin Siamois, qui avoit été premier Ambassadeur en France, lui témoigna qu'on n'en avoit ainsi usé, à l'égard des François, que par considération pour leurs personnes, qui auroient pû être exposées à quelques insultes ; & que quant aux autres Chrétiens, il alloit les faire mettre tous en liberté ; ce qu'il fit aussi peu de tems après.

Des Farges y est mandé une seconde fois.

Pitrachas, qui attendoit l'Abbé de Lionne au Palais, le reçut fort bien, au milieu d'une Cour magnifique : mais après beaucoup de complimens, il lui déclara que l'intention du Roi étoit que je montasse à Louvo ; qu'à la vérité Sa Majesté ne me blâmoit pas d'être retourné à Bancok, sur les bruits fâcheux qui couroient pour lors ; & qu'elle savoit aussi que je n'avois pû monter depuis, à cause d'une indisposition qui m'étoit survenue, ce qui l'avoit portée à m'envoyer ses Médecins, pour me marquer son estime ; mais qu'étant informée de mon parfait rétablissement, il étoit nécessaire que je ne differasse pas davantage d'obéir aux ordres de ce Monarque ; qu'il m'envoyoit, pour cet effet, les deux Mandarins qui avoient été Ambassadeurs en France, dans la vue de me faire plus d'honneur, & de me donner une nouvelle preuve éclatante de l'amitié qu'il me portoit ; ajoutant, que si je ne montois pas, ce refus pourroit recevoir une sinistre interprétation, & occasionner des suites fâcheuses ; qu'il espéroit que je ne ferois plus de difficulté, & qu'en attendant il retenoit mon fils, le Chevalier, en sa compagnie.

DES FARGES. 1688.

Embarras où cet ordre le jette.

Les Ambassadeurs étoient chargés de me déclarer encore, que le Roi ayant fait arrêter M. Constance, comme Criminel d'Etat, Sa Majesté avoit dessein de donner sa place à mon Fils; qu'ainsi il étoit nécessaire que je demeurasse quelque-tems avec lui à Louvo, pour le mettre au fait des affaires, & que c'étoit une des principales raisons pourquoi on me faisoit venir. Mais de quelques artifices dont ils se servissent, il n'étoit pas difficile d'entrevoir le mauvais état des choses; & j'avoue que je me trouvai fort embarrassé sur le parti que j'avois à prendre. J'aurois bien souhaité que ces Mandarins se fussent contentés du refus que je faisois d'accepter, pour mon Fils, les Charges qu'on lui présentoit; mais ils vouloient absolument que je montasse, & l'Abbé de Lionne, qu'ils avoient obligé de descendre avec eux, m'en sollicitoit aussi, eu égard à l'état où étoient les affaires. D'un côté je voyois bien le péril où je m'exposois, en me mettant entre leurs mains; mais de l'autre aussi je ne pouvois me dispenser de monter sans tout rompre, & nous n'étions nullement en état de soutenir un Siege, n'ayant ni vivres, ni affuts dans la Place, qui étoit d'ailleurs ouverte de tous côtés.

Les circonstances le forcent à obéir.

Enfin, après bien des réflexions, je crus qu'il étoit de mon honneur & de mon devoir, de m'exposer, avec mes deux Enfans, à toutes sortes de périls, pour tenter si, par cette marque de confiance, je ne pourrois pas lever les soupçons des Siamois, & conserver mes Troupes; ce qui me paroissoit impossible d'effectuer par toute autre voie. Je trouvois qu'en m'exposant ainsi, j'avois au moins le double avantage de faire connoître à toute la Terre, la bonne foi des François, que mon obstination à ne point monter auroit pu rendre suspecte; & de gagner toujours du tems, pour l'employer à nous mettre dans un meilleur état de défense. Je fis donc venir M. *de Verdesale*, qui commandoit sous moi, & je lui donnai les ordres que je crus nécessaires pour le bien public: ajoutant, en présence des Officiers, que je savois ce que je risquois en montant; mais qu'aussi le danger qui naîtroit de mon refus seroit, & plus général & plus certain; que je lui recommandois de bien faire son devoir en mon absence, & de me laisser plutôt pendre, moi & mes Enfans, à sa vue, si les choses en venoient à cette extrêmité, que de rendre la Place, dont je lui confiois la garde.

On lui propose de faire monter toute sa Garnison.

Pitrachas, informé de ma résolution, m'envoya un beau palanquin, avec d'autres voitures convenables pour ceux qui m'accompagnoient. A mon arrivée aux portes de Louvo, je fus complimenté par un Mandarin, qui m'invita, de la part du Roi, d'aller descendre droit au Palais. Ce message me parut d'un mauvais augure, & me fit croire qu'on vouloit m'arrêter. Je traversai plusieurs Cours remplies de gens armés, & je fus d'abord fort bien reçu de Pitrachas, qui avoit pris le titre de Grand Mandarin. Après beaucoup de complimens sur mon mérite & sur l'affection des Siamois pour ma personne, il me demanda, par maniere de conversation, » si j'étois bien » le maître des Officiers & des Soldats que j'avois laissés à Bancok; & si » aucun d'eux n'osoit désobéir à mes ordres « ? Je lui répondis, sans penser où il en vouloit venir, que la discipline étoit exactement observée dans les Armées du Roi mon Maître, & qu'il falloit que tous obéissent à la premiere parole d'un Commandant: » Ah! je suis bien aise de le savoir, me repli- » qua-t'il; le Roi vous avoit envoyé ordre de monter avec vos Troupes;

DES FARGES. 1688.

» pourquoi donc êtes vous venu seul avec votre Fils « ? Cette demande, à laquelle je ne me serois jamais attendu, me surprit moins que l'effronterie avec laquelle le premier Ambassadeur me soutint en face, qu'il m'avoit sollicité de monter avec toute ma Garnison. Je vis bien que c'étoit un jeu joué, & je n'avois presque plus d'espérance de me tirer d'un si mauvais pas. » Eh bien! reprit le Mandarin, c'est un mal-entendu; il » faut seulement que vous écriviez sur-le-champ, à tous vos Officiers & » Soldats, de se rendre auprès de vous, puisque vous m'assurez qu'aucun » d'eux n'auroit garde de désobéir «. Je lui répondis, sans m'émouvoir par l'idée du danger où je me trouvois, que si j'étois dans la Place, cela seroit vrai comme je l'avois dit; mais qu'un Gouverneur hors de sa Garnison, n'avoit plus droit d'y commander, suivant nos Coutumes; & qu'avant que de sortir de la mienne, j'avois averti le premier Ambassadeur de me déclarer si le Roi avoit encore quelque ordre à m'y donner, afin de le faire exécuter d'abord, parceque assurément M. de Verdesale ne m'obéiroit pas dans mon absence.

Il est renvoyé à cette condition.

L'Abbé de Lionne, qui m'avoit accompagné, voyant le péril où nous étions, représenta au premier Ambassadeur, que tout étoit perdu si l'on me retenoit; que M. de Verdesale étoit homme à ne rien entendre, & à pousser les choses aux dernieres extrêmités. Ce discours me parut faire impression sur les Siamois. Ils crurent qu'il étoit plus à propos de me renvoyer, en retenant mes deux Enfans, pour gages de la parole, qu'ils exigeoient de moi, que je ramenerois toutes les Troupes.

Autres propositions qui lui sont faites.

On me proposa ensuite une expédition contre des ennemis imaginaires, dans laquelle j'aurois le commandement de toute l'Armée; mais pour s'assurer d'autant mieux de la victoire, il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. de Bruan de me venir joindre avec ses Troupes. S'il étoit aisé de voir à quoi tout cela aboutissoit, il ne l'étoit pas de même d'y trouver du remede: j'eus beau demander qu'on nous laissât partir du Royaume, si l'on se défioit de nous: il falloit absolument commencer par nous conformer aux intentions du Prince. On m'envoya donc la copie de la Lettre que je devois écrire au Commandant de Mergui, suivant le projet que Pitrachas lui-même en avoit dressé en Siamois, & qui, traduit littéralement en François, formoit un galimathias propre à faire comprendre à M. de Bruan que j'étois arrêté, & que nos affaires se trouvoient en mauvais état. C'est ce qui me fit accepter de l'écrire dans ce même style, dont le grand Mandarin fut fort satisfait, parcequ'ignorant nos Coutumes, il s'imaginoit que ce qui étoit en bonne forme en Siamois, devoit aussi être bien en François.

Mauvais traitement que reçoivent quelques Prisonniers François.

Pour surcroît d'affliction, j'appris encore à Louvo une méchante affaire arrivée à nos François, qui avoient été retenus, & qui après le départ de l'Abbé de Lionne, avec les Mandarins Siamois, craignant que je ne voulusse pas monter, s'étoient déterminés à tout tenter pour se rendre à Bancok. Ils avoient pris, pour cet effet, des Chevaux à Louvo, & s'étoient rendus en toute diligence jusqu'aux environs de Siam, où ils trouverent plus de quatre cens Hommes assemblés pour les arrêter. Aussi-tôt quelques Mandarins, s'approchant d'eux, leur donnerent parole qu'il ne leur arriveroit rien, s'ils vouloient se rendre de bonne grace. Cette promesse les empêcha de se défendre,

voyant bien d'ailleurs que tous leurs efforts seroient vains. Cependant les Siamois les traiterent de la maniere du monde la plus indigne & la plus cruelle. Ils les dépouillerent presque nus, & les reconduisirent à Louvo, la corde au col, attachés à la queue de leurs Chevaux, qu'ils faisoient souvent trotter, sans aucun égard pour mon propre Fils, le Chevalier, qui étoit du nombre, n'épargnant pas les coups de bâton & de pertuisanne, pour faire relever ceux qui tomboient accablés d'un pareil traitement; si bien que l'un d'eux mourut en chemin. Ils avoient ensuite été exposés à Louvo, pendant trois heures à la merci de la populace, qui leur avoit craché au visage, & fait tous les outrages imaginables.

Des Farges. 1688.

Cette histoire me confirmant de plus en plus la haine extrême dont le Peuple étoit animé contre nous, je me hâtai de retourner à Bancok, contraint de sacrifier mes deux Enfans qu'on me demandoit pour ôtages, afin de me rendre incessamment où je croyois ma présence plus nécessaire. Je rencontrai en chemin l'Evêque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit obligé de se rendre à Louvo, sous prétexte que le Roi vouloit conférer avec lui sur des affaires de conséquence; mais en effet pour s'assurer de sa personne, & pour l'envoyer à Bancok quelque-tems après moi, afin que si je ne venois pas, il pût m'intimider par les suites fâcheuses qui résulteroient de mon refus : car il lui déclara tout net, dès la premiere audience, » qu'il » croyoit, à la vérité, que je monterois avec les Troupes; mais qu'il vou» loit encore le renvoyer après moi, pour m'annoncer, que si je ne venois » pas, il feroit mettre, lui, ses Missionnaires, les Jésuites & tous les Chré» tiens à la bouche du canon «.

Des Farges est contraint de laisser ses deux Fils en ôtage.

Menaces de Pitrachas.

Les dures extrêmités que j'avois à craindre de mon refus, n'empêcherent pas qu'à mon arrivée à Bancok, nous ne prissions tous unanimement la résolution de périr, plutôt que de nous remettre à la discrétion des Siamois, qui venoient de nous donner tant de preuves de leurs mauvaises intentions. On se hâta de pourvoir, du mieux qu'il fut possible, à la sureté de la Place. En même-tems les hostilités commencerent par l'attaque d'un Bâtiment appartenant au Roi de Siam, dont l'Equipage avoit refusé de nous vendre des vivres, en nous outrageant de paroles.

Les François commencent les hostilités.

Ce signal donné pour la guerre, je retirai les Troupes que nous avions dans le vieux Fort, situé à l'Oüest de la Riviere, parcequ'il ne nous étoit pas possible de le conserver. En même-tems j'ordonnai de démolir les parapets, & d'enclouer toutes les pieces de canon qui ne creveroient pas. Tout cela ne put si bien s'exécuter, que les Siamois n'en tirassent encore beaucoup d'avantage. On ne tarda pas de s'appercevoir qu'ils travailloient à réparer le Fort, & à desenclouer le canon : ainsi l'on fut obligé de les aller attaquer avant qu'ils s'y fussent logés. Trois Officiers, à la tête de trente hommes, furent commandés, dans deux Chaloupes, pour cette expédition. Ces braves gens firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur vigueur; mais accablés par la multitude des Ennemis, qu'on croyoit en petit nombre, ils se virent contraints de se retirer avec perte de trois ou quatre hommes. Nous fimes ensuite un grand feu contre ce Fort, pour empêcher les Siamois d'avancer un Cavalier qu'ils élevoient, & qui auroit découvert notre Forteresse. Leurs travaux furent détruits plusieurs fois. Cependant ils s'opiniâtroient

Ils abandonnent un de leurs Forts.

Les Siamois s'y logent.

Grand feu de part & d'autre.

toujours à les réparer, quoiqu'il leur en coûtât beaucoup de monde. De leur côté, ils ne cesserent pas de nous canoner pendant trois ou quatre jours; & peu de nuits se passoient sans qu'ils nous donnassent quelques fausses attaques; ce qui, joint aux inconvéniens du dedans, nous occasionnoit des fatigues inexprimables.

Action généreuse d'un Officier François.

Dans l'impossibilité où nous étions de recevoir du secours du dehors, & sans espérance d'obtenir de composition de nos Ennemis, nous prîmes la résolution de faire sortir de la Riviere une petite Barque de la Compagnie, pour tâcher de trouver les deux Vaisseaux Siamois, montés par des François, qu'on avoit envoyés en course depuis deux mois. On sentoit tout le danger d'une pareille entreprise, mais notre situation la rendoit nécessaire. Un Lieutenant nommé *St. Crik*, s'étant mis dans cette Barque, avec neuf Soldats de la Garnison, descendit courageusement la Riviere, après avoir essuyé quelques coups de canon en passant sous le Fort des Ennemis; mais à peine la Barque étoit-elle hors de notre vûe, qu'elle fut attaquée avec tant de furie, que nos gens ne purent empêcher l'abordage. St. Crick, qui s'étoit défendu jusques-là, avec beaucoup de bravoure, mit le feu à une partie de ses poudres & à toutes ses grenades, qu'il avoit disposées sur son pont pour écarter la multitude dont il étoit accablé. La Barque ayant ensuite échoué, les Siamois, qui croyoient toutes les poudres usées, revinrent sans crainte, & monterent en plus grande foule que la premiere fois. Alors St. Crik, mettant le feu à des barrils qu'il avoit réservés, fit sauter & la Barque & tous les Siamois qui étoient dessus. La plûpart périrent avec lui. Une action si généreuse étonna cette Nation, & acquit une gloire infinie à nos François.

Vaines persuasions du Grand Mandarin.

De son côté, Pitrachas, sur la premiere nouvelle que je faisois difficulté de monter à Louvo avec mes Troupes, n'avoit pas manqué de m'envoyer M. de Metellopolis, comme il se l'étoit proposé; mais ce Prélat, étant arrivé dans le tems que nous battions le Fort des Ennemis avec le plus de violence, ne servit que de victime à la fureur des Siamois, qui le dépouillerent, prirent tous ses gens prisonniers, & lui mirent enfin la corde au col, le menaçant de l'exposer à notre canon. Le Grand Mandarin voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans; » qu'il n'y avoit » plus de vie pour eux si je ne montois; & que c'étoit encore une grace » qu'on leur faisoit, de leur avoir permis de m'informer de l'état & du pé» ril où ils se trouvoient «. Je leur écrivis en réponse, que je donnerois volontiers ma vie pour conserver la leur; mais que quand il s'agissoit de l'honneur du Roi & de la conservation de ses Troupes, il n'y avoit nul intérêt qu'il ne fallût sacrifier; qu'il devoit leur suffire, pour leur consolation, de n'avoir point de crimes à se reprocher, & que le Roi sauroit vanger en son tems, les outrages qu'on pourroit leur faire.

Il prend le parti de se défaire des Princes.

Pitrachas n'attendit pas cette réponse pour changer d'idée. Les avis qu'il recevoit de la façon dont nous nous y prenions, & le peu d'apparence qu'il voyoit de substituer la force à la ruse, pour nous obliger de nous conformer à ses intentions, lui firent juger qu'il y auroit moins de risque pour lui, & qu'il lui seroit plus facile de travailler à se défaire des Princes. L'un étoit déja entre ses mains, & il avoit pris ses mesures pour s'assurer aussi de l'autre,

l'autre. Il fit donc assembler les principaux Mandarins au Palais, se plaignit fortement à eux des Princes, qui, disoit-il, avoient juré sa perte; & leur demanda enfin ce qu'ils trouvoient à propos de faire à leur égard. Sa puissance étoit trop grande, pour que personne osât lui résister. D'ailleurs il avoit eu soin de gagner la plûpart de ces Mandarins par de belles promesses. Tous conclurent que les Princes étoient des ingrats qu'il falloit punir. Aussi-tôt les ordres furent envoyés pour se saisir de celui qui étoit à Siam, & l'amener à Louvo. Ensuite on les transporta l'un & l'autre dans une Pagode près de Thlée-Poussonne, pour les faire mourir à coups de bois de sandal, enveloppés dans des sacs d'écarlate. C'est ainsi que cet adroit & fourbe Politique parvint à s'ouvrir le chemin au Trône. Il avoit joué au plus sûr; & de la façon qu'il s'y étoit pris, s'il n'avoit pu s'emparer de la Couronne sans trop hasarder, il se seroit contenté de la seconde place du Royaume, qui ne pouvoit lui manquer sous le regne des Princes.

DES FARGES. 1688.

Quand il se défit d'eux, le vieux Roi étoit encore en vie; mais il mourut le jour suivant. Pitrachas, maître du Royaume, disposa aussi-tôt des grandes Charges en faveur de ceux qui l'avoient servi; éleva tous les Mandarins qu'il pouvoit encore craindre, & délivra même ceux qu'il avoit fait arrêter, pour se gagner le cœur des uns & des autres. Il soulagea le Peuple de ses servitudes, & fit distribuer des aumônes publiques, qui acheverent de lui captiver l'affection de toute la Nation; de sorte qu'il n'est pas arrivé dans le Royaume la moindre sédition ni la moindre révolte à son occasion.

Mort du Roi. Pitrachas s'affermit sur le Trône.

A l'égard de la Princesse, Fille unique du Roi, il voulut la conserver pour en faire son Epouse. On dit qu'elle ressentit une douleur extrême de la mort du Prince qui étoit, ou qui devoit être, son Epoux; & que dans l'excès de son emportement, elle accabloit d'injures l'auteur de sa disgrace; mais après tout, elle a mieux aimé vivre Reine, que de mourir malheureuse.

Il épouse la Princesse.

Pitrachas n'eut pas plutôt pris le parti de se défaire des Princes, qu'il songea aux moyens de s'accommoder avec nous, & de nous faire sortir du Royaume en paix. Pour cet effet, il résolut de me renvoyer mes Enfans. Les ayant fait venir auprès de lui, il leur dit: » qu'il se sentoit ému de » compassion pour eux; qu'il connoissoit d'ailleurs la droiture de mon cœur, » & qu'il savoit bien que je n'étois pas capable de manquer à ma parole, » mais que c'étoient les Troupes, qui sur des terreurs paniques, n'avoient » pas voulu obéir; qu'il leur accordoit la vie, & vouloit bien même, en » ma considération, & par amitié pour eux, me les renvoyer «. Ces chers Enfans, que j'avois crus morts, parurent à Bancok le jour de S. Jean-Baptiste. Leur retour causa une joie inexprimable à toute la Garnison. J'eus de la peine à concevoir par quel heureux motif Pitrachas s'étoit déterminé à une pareille démarche; mais dans la suite ayant appris la mort des Princes, je jugeai que le Grand Mandarin avoit voulu, par cette action de générosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous; & les deux Mandarins, que nous avons interrogés sur ce point, m'ont confirmé dans cette idée.

Renvoi des Otages à Bancok.

Depuis ce tems, le feu diminua de part & d'autre. Il y eut diverses propositions d'accommodement; mais la défiance étoit si grande, que nous ne pouvions nous assurer de rien. Sur la fin de ces longues & ennuyeuses né-

Négociations pour la Paix.

Des Farges. 1688.

gociations, pendant lesquelles je trouvai le secret de me procurer des vivres, on vit arriver les deux Vaisseaux Siamois montés par les François, qui entrerent aussi-tôt dans la Place. On nous rendit de même les Officiers qui étoient détenus à Louvo; & quelques autres François, tant de cette Ville que de Siam, ayant trouvé le moyen de nous rejoindre, nous aprîmes alors tous les mauvais traitemens des Siamois à leur égard, la persécution que les Chrétiens Siamois, Peguans & Portugais, souffroient encore dans un cruel esclavage; que le Séminaire de M. l'Evêque de Metellopolis avoit été pillé, & que les Siamois avoient enlevé plusieurs jeunes Filles Chretiennes pour en faire des Concubines. On sut aussi, par un Missionnaire qui avoit été mis à la *Cangue*, avec tous les Chrétiens d'une Provin ce nommée *Porselou*, qui est à l'extrêmité du Royaume, que dès le mois de Janvier on n'avoit pas cessé de les menacer de ce qui leur étoit arrivé dans la suite; ce qui marque qu'il y avoit longtems que Pitrarchas avoit pris ses mesures pour faire ce qu'il a exécuté depuis.

Persécution contre les Chrétiens de Siam.

Nous fûmes aussi informés par un François, qui avoit été prisonnier à Mergui, que M. de Bruan & les François de sa Garnison avoient essuyé un assaut, & que manquant d'eau dans la Place, qui étoit d'ailleurs commandée par une batterie des Siamois, ils avoient pris la résolution de se faire jour à travers les Ennemis, pour s'emparer d'un Vaisseau du Roi de Siam, à la faveur duquel ils s'étoient éloignés des Côtes de ce Royaume.

Mergui est abandonné par les François.

Peu de tems après nous apprîmes l'arrivée d'un Vaisseau du Roi, nommé l'*Oriflame*, commandé par M. de l'*Estrille*, qui demeura assez de tems à la Rade, fort en peine de ne recevoir aucune nouvelle de notre part, ni de celle des Officiers de son Vaisseau, qui étoient descendus les premiers, & que les Siamois avoient fait conduire adroitement à Siam, sans passer devant notre Forteresse, ni leur rien dire de ce qui étoit arrivé; de sorte que si nos affaires n'eussent été déja en termes d'accommodement, ces Officiers auroient couru grand risque, & le Vaisseau n'eût pu nous donner aucun secours, ni même avoir la moindre communication avec nous; ce qui prouve combien le poste de Bancok étoit mal situé & peu avantageux. Aussi, tôt ou tard nous auroit-il fallu l'abandonner.

Arrivée du Vaisseau l'Oriflame, à la Barre de Siam.

Sur ces entrefaites, un nouvel incident qui nous arriva, manqua de rompre encore toutes nos négociations. La Femme du Sieur Constance, après avoir été cruellement tourmentée pour lui faire déclarer tous les effets de son Mari, après avoir souffert divers autres outrages, tant de la part de ces misérables Bras-peints qui la gardoient, que de celle du Fils de Pitrachas, qui en étoit passionnément amoureux, avoit trouvé le moyen de s'évader & de se réfugier à Bancok. Le nouveau Roi de Siam, qui craignoit qu'étant hors du Royaume elle ne s'emparât des deniers que son Mari avoit fait sortir, nous fit déclarer que si nous ne la lui rendions, il n'y auroit nul accommodement pour nous. Le contre-tems étoit des plus fâcheux. Les Siamois nous retenoient, en attendant, les Matelots, Cables, Ancres & autres choses qui nous étoient absolument nécessaires pour notre départ, & que j'avois eu toutes les peines du monde à ménager. Quoique je fusse extrêmement inquiet au sujet de cette nouvelle affaire, qui s'étoit faite sans ma participation, je crus pourtant que je ne pouvois extrader la Dame Cons-

La Dame Constance se refugie à Bancok.

Le nouveau Roi de Siam la reclame.

tance, sans pourvoir au moins à sa sûreté. Je tâchai même d'obtenir sa sortie; mais le Roi ne voulut point y entendre, & la guerre alloit se rallumer avec plus de fureur que jamais. On avoit déja fait arrêter à Siam le Sieur Veret, Chef de notre Loge, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires, tous les Missionnaires, & un Jésuite qui s'y trouvoit encore. Enfin on menaçoit des plus cruels tourmens tous les Parens de cette Veuve; de sorte que sa Mere m'écrivit, pour me prier instamment d'accommoder l'affaire; ce que je fis par un Traité, dans lequel le Roi de Siam même engagea sa parole, qu'il laisseroit la Dame Constance en liberté de conscience, avec la faculté se marier à qui elle voudroit; & qu'il ne permettroit pas qu'il lui fût fait aucune violence, ni à toute sa Famille, moyenant quoi je la renvoyai.

DES FARGES. 1688.

Elle lui est rendue.

Enfin nos négociations, qui avoient été si souvent interrompues & reprises, se terminerent par une Capitulation, en vertu de laquelle les Siamois s'engagerent de nous donner trois Vaisseaux, des vivres & tout ce qui nous étoit nécessaire, avec deux grands Mandarins en otage, pour nous conduire hors du Royaume. Il fut de plus stipulé que nous laisserions en leur entier les Ouvrages de la Place, & que nous en sortirions avec armes & bagages; ce que nous fîmes le jour des Morts. On craignoit toujours quelque perfidie de la part des Siamois; ce qui nous obligea d'être sur nos gardes. Cependant ils ne firent pas mine de rien vouloir entreprendre; mais à notre arrivée à la Rade, ils nous retinrent quelques Mirous, où il y avoit même de notre canon, qui avoient échoué sur des bas-fonds près de leurs Forts. Nous prîmes droit de cette infraction, pour retenir aussi leurs Mandarins qui nous reconduisoient, & qui devoient nous répondre de tout notre bagage.

Capitulation de la Place.

Départ des François.

Nouvelle chicane des Siamois.

On retient leurs Otages.

Il est presqu'incroyable combien de travaux les Siamois ont été obligés de faire durant le Siége. Outre ce cavalier que, malgré le feu de notre artillerie, ils avoient élevé contre nous, dans le Fort de l'Ouest dont ils étoient les maîtres, ils nous avoient environnés de pallissades à une petite portée de canon, & ensuite investis de neuf Forts, d'où ils nous battoient de revers dans toute la Place. Depuis Bancok jusqu'à l'embouchure du Ménam, le Rivage étoit défendu par plusieurs autres petits Forts, qu'ils avoient construits à dessein de nous couper les secours du dehors. Il se trouvoit dans ces Forts plus de cent quarante pieces de canon en batterie, qu'ils avoient fait descendre de Siam, en ouvrant à cet effet un bras de la Riviere, pour éviter de passer à notre vûe. Ils avoient de plus, par un travail immense, garni l'entrée de la Barre de cinq ou six rangées de gros arbres, plantés en basse marée, & qui étoient extrêmement fermes. On n'y avoit laissé qu'un passage fort étroit, qu'on pouvoit aisément fermer avec une chaîne de fer, & qui étoit gardé par quantité de Galeres armées. On n'auroit assurément pas cru les Siamois capables de toutes ces choses; mais leur fureur, dans les commencemens, étoit si grande & si générale, que jusqu'aux Femmes même, elles venoient en foule, comme par dévotion, apporter à manger aux Soldats qui travailloient à leurs Forts. Ils étoient, de plus, aidés de presque tous les Etrangers qui se trouvoient dans le Royaume. Ils avoient des Anglois & des Portuguais pour commander leurs Bâti-

Travaux immenses des Ennemis, durant le Siege.

DES FARGES. 1688.

mens à l'entrée de la Riviere; des Hollandois, pour tirer leurs bombes; & nous étions bloqués, outre l'Armée des Siamois, par les Pequans, les Malais, les Chinois, les Maures, & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils étoient retranchés.

Raisons que l'Auteur apporte pour justifier sa conduite.

A la vérité, il eût été facile d'empêcher la construction de ces Forts, si nous eussions eu suffisamment de poudre; mais j'aimai mieux la ménager & gagner du tems, que de me mettre, au bout de sept à huit jours, hors d'état de repousser les Ennemis, s'ils en fussent venus à un assaut; & la suite a bien fait voir qu'on ne pouvoit pas prendre un autre parti, dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvions: d'un autre côté, il paroissoit fort incertain, si leurs propositions étoient sinceres; mais de l'autre, il étoit très certain que c'eût été tout perdre que de ne pas les écouter. C'est ce qui me faisoit souvent dire à la plûpart des Officiers, qui ne respiroient que feu & flamme, que nous serions toujours à tems de faire le coup de désespoir; mais que le tems pourroit produire ce que nous n'oserions espérer de tous nos efforts trop précipités. Je faisois assez savoir à nos Ennemis, par les Lettres que je leur écrivois, que s'ils n'agissoient de bonne foi, & ne m'accordoient mes demandes, je commencerois par faire sauter leur Fort, crever tous leurs canons de fonte que j'avois à ma disposition; & qu'ensuite j'irois avec toute ma Garnison fondre sur eux; leur demandant en ce cas l'unique grace de ne faire quartier à aucun François, comme je leur promettois de n'en point faire à aucun Siamois qui tomberoit entre mes mains. Mais je ne croyois pas qu'il en fallût venir-là qu'à la derniere extrêmité, & quand il n'y auroit plus d'espoir d'obtenir de meilleures conditions. L'évenement m'a bien confirmé qu'on ne doit jamais désesperer de sortir d'une mauvaise affaire, avec le tems, qui peut y apporter des changemens. Celui qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur état; la résolution où nous faisions savoir aux Siamois que nous étions tous, & dont le Lieutenant St. Crik leur avoit donné des preuves, ne servit pas peu encore à les intimider; mais je dois avouer, en finissant cette Relation, que la crainte de la vengeauce de notre auguste Monarque, dont les Ambassadeurs Siamois avoient vu la puissance, a contribué plus que toute autre chose aux conditions avantageuses qu'ils ont été contraints de nous accorder, après avoir été exposés, pendant cinq mois, à tout ce qu'on peut se représenter de plus rigoureux.



SUPPLEMENT A LA RELATION PRECEDENTE.

D'ORLEANS. 1688.

Introduction.

Si l'on fait attention à la diversité d'intérêts qui partageoit les Hollandois & les François de Siam, on ne sera pas surpris de celle qui se trouve entre leurs Relations, sur les véritables causes des Révolutions arrivées dans ce Royaume. On doit encore moins se flatter de pouvoir mettre les derniers d'accord avec eux-mêmes. Des Farges, réduit à faire seul sa propre apologie, peut paroître aussi suspect que les Jésuites, dont M. Constance étoit l'idole. Cependant son récit a quelque chose de prévenant, que celui du Pere d'Orleans n'a pas (1). L'un est simple & naturel; l'autre étudié & romanesque. Mais en ne s'attachant qu'aux faits, les premieres différences sont remplacées par une conformité de rapport, qui donne lieu de juger favorablement des circonstances que cette derniere Relation ajoute à la premiere.

Diversité de rapport, entre cette Relation & la précédente, sur les causes de la Révolution de Siam.

Suivant le Pere d'Orleans, Pitrachas, qui vouloit usurper la Couronne sur les deux Freres du Roi de Siam, ne trouvant pas de plus grand obstacle à ses desseins, que M. Constance, ce fut la premiere victime qu'il résolut d'immoler à son ambition, de concert avec les Ennemis de ce Ministre. Monpi, Favori & Fils adoptif du Roi, fut attiré dans la conspiration, par l'espérance qu'on lui donna de lui faire épouser la Princesse, & de le mettre sur le Trône. Constance n'ignoroit pas leurs menées; mais comptant sur l'appui des François, maîtres de Bancok & de Mergui, il se bornoit à prendre secrettement les mesures nécessaires pour assurer le succès de ses entreprises. La maladie du Roi, qui rendit les factieux plus actifs, augmentant ses allarmes, il jugea que pour détruire le mal dans son principe, il falloit arrêter Pitrachas, & lui faire son procès. Le Ministre communiqua ce dessein à M. des Farges, qui s'engagea de venir à Louvo, avec une partie de sa Garnison, pour le seconder de toutes ses forces. Il se mit effectivement en chemin, de Bancok, à la tête de quatre-vingts Soldats & de quelques Officiers; mais malheureusement pour M. Constance, le Général, sur de fausses relations qu'on lui fit des troubles de la Cour, prit le parti de retourner à son poste, d'où il ne fut plus possible de le tirer depuis, malgré toutes les instances qui lui en furent faites.

Constance, abandonné à soi-même, crut ne pouvoir conjurer l'orage, qu'en portant le Roi à nommer pour son Successeur un de ses Freres, qu'il haïssoit également tous deux. Cette aversion s'étoit encore augmentée, depuis sa maladie, par les défiances que Pitrachas avoit su lui inspirer contre ces Princes, pour avoir occasion d'assembler des Troupes, sous prétexte de pourvoir à la sûreté du Monarque. La proposition étoit délicate; aussi quelqu'adresse que M. Constance employât pour la faire gouter au Roi, tout ce que ce Prince put gagner sur soi, fut de déclarer sa Fille Reine, en lui laissant la liberté de choisir pour Epoux celui de ses Oncles qu'elle jugeroit le plus digne d'elle. Une pareille disposition, loin de réunir les Grands à la suite d'un seul Prince, les éloignoit de tous les deux, dans la crainte de

(1) Ce petit Ouvrage fut imprimé l'année suivante, 1692, sous le titre d'*Histoire de M. Constance, Premier Ministre du Roi de Siam, & de la derniere Révolution de cet Etat.* A Paris, chez *Daniel Horthemels.*

D'ORLEANS. 1688.

se tromper sur un choix qui étoit encore fort incertain. Ainsi les factions continuoient toujours. Jusques-là Pitrachas & Monpi avoient été dans une intelligence parfaite ; mais un poste, qu'ils voulurent tous deux faire occuper par quelques-uns de leurs gens, les aigrit tellement l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent à une rupture ouverte. Pitrachas, qui étoit le plus fort, maltraita Monpi ; & celui-ci, pour s'en venger, alla déclarer la conjuration au Roi, qui s'en prit d'abord à M. Constance, de lui avoir caché le détail d'une affaire de cette importance. Il ne fut pas difficile au Ministre de se justifier ; & même il eut la satisfaction de voir le Roi déférer à ses conseils pour faire arrêter Pitrachas, la premiere fois qu'il paroîtroit dans sa chambre : mais le Prince n'ayant pas eu la force d'étouffer ses plaintes, il n'eut pas le tems d'en venir à l'exécution. Pitrachas, averti de tout, usa de tant de diligence, pour assembler ceux de son parti, que dès le lendemain matin, 18 de Mai, il se rendit maître du Palais, sans la moindre résistance.

Ce fut alors que M. Constance fit paroître son zele pour son Maître. En vain ses Amis voulurent-ils lui persuader de se tenir chez lui ; il rejetta ce conseil comme indigne de son courage & injurieux à sa fidélité. Il avoit auprès de lui quelques François, deux Portugais & seize Anglois, qui composoient sa garde. Avec cette petite Troupe il courut droit au Palais, dont il seroit venu à bout de se franchir le passage, si ceux qui le suivoient eussent été aussi déterminés que lui. Mais à-peine étoit-il entré dans une des premieres cours, qu'il se vit environné tout-à-coup d'une foule de Soldats Siamois. Il se mettoit en devoir de s'en démêler, lorsqu'il s'apperçut qu'à l'exception des François, tous ses gens l'avoient lâchement abandonné. La partie étant trop inégale, il fallut céder à la force. On le fit prisonnier, lui & les François qui lui avoient tenu compagnie, & ils furent tous chargés de fers.

On supprime les autres détails qui sont communs aux deux récits.

Les autres évenemens, qui suivirent ces premieres démarches de l'Usurpateur, jusqu'à la Capitulation de Bancok, offrent autant de détails qu'on en a lus, avec moins d'ornemens, dans la Relation précédente ; mais au fond les faits sont les mêmes, à quelques circonstances près, qui doivent paroître assez indifférentes. Celles que nous allons rapporter, depuis cette époque, peuvent être regardées au contraire comme un Supplément des plus intéressans.

Circonstances de la fuite de la Dame Constance, & de son renvoi à Siam.

Un Officier François, nommé *Ste. Marie*, étant venu chercher à Siam de quoi équipper les Vaisseaux qui devoient transporter à Pondichery la Garnison de Bancok, eut occasion de voir Madame Constance, & lui fit offre de ses services & de sa bourse. Cette civilité inspira à la Dame le dessein hardi de s'évader avec lui, s'il vouloit se charger de la conduire. Elle n'eut pas besoin de beaucoup de larmes pour engager Ste. Marie à une action si digne d'un homme de cœur. Il lui promit toute sorte d'assistance. Le 3 d'Octobre, jour fixé pour le départ, ce généreux Officier vint se présenter à sa porte, bien armé, & résolu de tout risquer pour la sauver. Jamais entreprise dangereuse ne réussit plus à souhait. Madame Constance ayant suivi Ste. Marie, avec son Fils & une Femme de chambre, entra, à la faveur des tenebres, dans un Balon qui les attendoit ; & le signal donné aux Rameurs, on prit la route pour Bancok, où l'on arriva le lendemain sans

mauvaise rencontre. Une action si heureuse pour la Dame, & si glorieuse pour le Cavalier, leur attira les applaudissemens de tous les Officiers. Mais quelle fut leur surprise, quand ils apprirent que le Gouverneur étoit le seul qui ne l'approuvoit pas? Le Conseil de Guerre fut assemblé jusqu'à deux fois par ses ordres, pour délibérer sur cette affaire. Quoi qu'il pût dire pour montrer qu'il étoit du bien de la Religion, & du salut de la Nation même, qu'on renvoyât Madame Constance, il ne persuada que ses deux Fils. Tous les autres Officiers s'obstinerent à la garder; mais le Gouverneur fut inexorable. Pour faire cependant les choses avec moins de violence, il tâcha d'engager cette Veuve infortunée à entrer elle-même dans ses raisons. Vains efforts; sa fermeté voulut être forcée. Ce fut le 19 du mois, que se termina cette affaire. On avoit transferé Madame Constance de la maison de M. de Verdesale dans le donjon du Fort, où elle attendoit, avec une profonde tristesse, la fin tragique de son avanture. Un Officier de la Garnison la lui vint annoncer de la part du Gouverneur. Elle en fut touchée, mais elle ne résista point: elle protesta seulement contre la violence qu'on lui faisoit sous la banniere de son auguste Protecteur, & remercia les Officiers de la Place, de la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée. Un vieux Mandarin, l'un de ceux qu'on a vus Ambassadeurs en France, se présenta ensuite pour la conduire au Rivage, & l'emmener à Siam avec son Fils. Son dernier sort fut d'être mise dans les cuisines du Palais.

L'incident que la fuite de Madame Constance avoit fait naître à la Capitulation de Bancok, ayant cessé par son retour, on mit enfin la derniere main à sa conclusion. Tout étant prêt, on leva l'ancre le soir du 29 de Novembre, & on prit la route de Pondichery, où l'on arriva au commencement de Février 1689.

Avantures singulieres des François de Mergui.

Les François de Mergui s'y trouvoient déja rendus depuis une quinzaine de jours. M. du *Bruant*, qui les commandoit, s'étoit signalé dans plusieurs avantures fort extraordinaires. Il avoit pris possession de la Place, au mois de Mars dernier, avec tous les agrémens qu'il pouvoit souhaiter. On lui avoit fourni abondamment des vivres, des instrumens, des Travailleurs; & s'étant appliqué d'abord à se fortifier, il avoit déja fort avancé ses travaux, lorsqu'il s'apperçut que peu à-peu ses Travailleurs désertoient, & que les Mandarins de la Province n'avoient plus pour lui la même déférence qu'auparavant. Il eut un différend avec le Gouverneur de Tenasserim, qui augmenta ses défiances. Les Siamois avoient fait à Mergui un petit Fort, commandé par une hauteur, qui étoit fortifiée; & comme la garde de ces deux postes auroit été trop à charge à une Garnison de six-vingts Hommes, la Cour avoit ordonné qu'on démoliroit le Fort d'en bas, dès que celui d'en-haut seroit en état de défense. M. du Bruant voulut exécuter cet ordre, mais le Mandarin s'y opposa, & le Courier que le premier dépêcha pour s'en plaindre au Ministre, fut arrêté en chemin. Dans le même tems d'autres avis ayant fait connoître aux François, qu'il se formoit de mauvais desseins contr'eux, M. du Bruant fit appareiller un petit Vaisseau Anglois appartenant à un Particulier, & une Frégate du Roi de Siam, & les fit tenir sous le canon du Fort. Ce fut sur ces entrefaites qu'on lui apporta la Lettre que Pitrachas avoit obligé M. des Farges de lui écrire,

D'ORLEANS. 1688. pour le faire sortir de sa Place. Le style extraordinaire de cette Lettre, qui n'étoit d'ailleurs pas signée, suffit pour empêcher cet habile Officier de déférer aux ordres qui y étoient contenus.

Ce refus fut le signal de la guerre, qui commença aussi-tôt par le Siége de la Place. Les Ennemis, plusieurs fois repoussés, cesserent leurs approches, pour dresser une batterie sur une Pagode voisine du Fort, qu'ils battirent d'abord avec assez de succès : mais les François en ayant élevé une autre à l'opposite, celle des Assiégeans fut bientôt démontée. On leur tua même leur Canonier, qui étoit Portugais; & on les mit tellement en désordre, qu'ils ne penserent plus à se rendre maîtres de la Place, que par famine. Ils n'y auroient pas sitôt réussi, car on avoit encore des vivres, si le puits de la Forteresse ne se fût éboulé tout-à-coup; de sorte que l'eau manquant, la Garnison prit le parti de se retirer; ce qu'elle fit en si bon ordre, le 24 de Juin, que les Siamois, croyant qu'on alloit les attaquer, s'enfuirent à toutes jambes, & laisserent aux François le passage libre jusqu'à la Mer.

On se seroit embarqué paisiblement, si en descendant au Rivage, quelques Soldats, qui marchoient les derniers, ayant glissé par la roideur & par l'humidité du talus, ne fussent tombés sur ceux qui étoient devant eux, & ne leur eussent causé par-là une terreur panique, qui leur fit rompre leurs rangs, & courir en désordre vers le Vaisseau. Les Siamois s'en étant apperçus, vinrent fondre sur eux en grand nombre, & leur tuerent quelques Soldats. D'autres furent noyés, & parmi ceux-ci un Capitaine nommé *Hiton*, avec une partie de sa Compagnie. Du Bruant & ses Officiers, qui avoient courageusement soutenu les efforts des Ennemis, pendant que leurs gens s'embarquoient, entrerent les derniers dans les Vaisseaux; &, après avoir essuyé quelques volées de canon, qu'on leur tira du Fort qu'ils venoient d'abandonner, mirent à la voile, malgré les Galeres Siamoises qui sortirent du Port pour les suivre, mais qui n'oserent les approcher.

Les François & les Anglois étant entrés pêle-mêle dans les deux Bâtimens, on descendit dans une Ile pour les séparer & pour distribuer à chacun ses provisions. On convint cependant de s'assister mutuellement les uns les autres. Mais les Anglois, s'étant rendus volontairement à deux Vaisseaux Siamois, sur l'assurance qu'on n'en vouloit pas à eux, furent mis aux fers. La Frégate n'échappa de ce danger que pour tomber dans un plus grand, à l'occasion d'un violente tempête qui l'emportoit avec tant de force, que si le vent n'eût changé tout d'un coup, ce Bâtiment alloit se briser contre une Ile voisine.

Cette avanture fut suivie d'une autre sur les Côtes de *Martaban*, où le Pere d'*Epagnac*, Missionnaire Jésuite, & un Officier, nommé *Beauregard* (1), étoient descendus pour chercher des vivres dans la premiere Ville. Ils furent d'abord bien reçus des Habitans, qui leur dirent qu'il falloit aller à *Syriam* auprès du Roi de Pegu, à qui appartient Martaban, pour obtenir ce qu'ils demandoient, ajoûtant que ce Prince le leur accorderoit volontiers; mais qu'en attendant, c'étoit la coutume du Pays que les Vaisseaux étrangers missent à terre leurs munitions & leur canon. Beauregard, feignant d'accepter

(1) Cet Officier, qui fut Gouverneur de Bancok aprés le Chevalier de Forbin, avoit été envoyé à Tenasserim. Voyez ci-dessus, pag. 159, & Tome IX, pag. 195.

cette

cette condition, demanda seulement la permission d'en informer son Commandant; & l'ayant obtenue, il lui écrivit pour l'avertir des mauvais desseins de ces Peuples. Ce fut avec beaucoup de douleur, que M. du Bruant se vit obligé, pour sauver les Troupes du Roi, d'abandonner ainsi deux personnes qui lui étoient cheres. Les embuscades qu'on commençoit à lui dresser, à l'embouchure d'une Riviere dans laquelle il étoit entré, lui firent connoître que s'il se fut arrêté plus long-tems, il n'en seroit jamais sorti. On apprit, depuis, que le Jésuite & l'Officier avoient été faits Esclaves. D'ORLEANS. 1688.

La saison des ouragans approchant, M. du Bruant se retira dans une Ile déserte, qui n'offroit, pour toute nourriture, que quelques Tortues & de gros Serpens. Le manque de vivres avoit enfin réduit son monde dans la derniere extrêmité; lorsque vers la fin de Septembre, on apperçut d'assez loin un Navire, qui venoit aborder dans l'Ile. La frayeur qu'il inspira fit bien-tôt place à la joie la plus vive, quand le Chevalier du *Halgoy* étant allé le reconnoître, on eut appris que c'étoit un Vaisseau François, nommé la *N. D. de Lorette*, appartenant à la Compagnie des Indes. On tira de grands secours de cette rencontre; M. du Bruant ayant cru, dans les circonstances où il se trouvoit, devoir arrêter ce Bâtiment pour le service du Roi, il en partagea les provisions; après quoi ils prirent ensemble la route de Bengale. Les vents & les flots ne leur furent pas plus favorables qu'ils l'avoient été jusques-là; & ils avancerent si peu, qu'ayant entierement consumé leurs vivres, ils se virent encore une fois obligés de se livrer à la discrétion des Indiens, dans la Riviere d'*Aracan*, où ils résolurent de relâcher.

Le souvenir de ce qui étoit arrivé à Beauregard, n'empêcha pas le Chevalier du Halgoy de s'exposer pour sauver les autres, & d'aller à la Capitale du Pays, demander les choses dont on avoit besoin. On n'est pas toujours malheureux. Le Roi d'Aracan avoit un Premier Ministre, nommé *le Du*, François de Nation. Ravi de trouver, dans un Pays si éloigné, une occasion si singuliere de servir son Roi & sa Patrie, cet Avanturier donna avec abondance, & gratuitement, tout ce qui étoit nécessaire pour mettre les Vaisseaux & les Hommes en état de continuer le Voyage.

La fortune sembloit avoir changé pour nos Voyageurs, depuis cette heureuse rencontre. La Mer & les vents leur étant devenus favorables, ils étoient entrés dans la Riviere de Bengale, & se croyoient en sureté à la Rade de *Balassor*, lorsque quatorze Vaisseaux Anglois, qui faisoient depuis quelque-tems des courses sur les Habitans du Pays, reconnurent la Frégate du Roi de Siam, & prétendirent, qu'étant en guerre avec ce Prince, ils avoient droit de se saisir de ces deux Bâtimens. M. du Bruant eut beau se défendre par de bonnes raisons: le Commandant Anglois en avoit une meilleure, dans la force de son Escadre. On ne put lui opposer que de vaines protestations. Ainsi il fallut prendre par *Madras*, le chemin de Pondichery, où l'on arriva le 15 Janvier 1689. 1689.

Les François de Siam, se retrouvant tous ensemble, délibérerent entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture présente. On convint, dit le Pere d'Orléans, qu'on se mettroit en état de tirer raison des Siamois; & qu'en attendant on avertiroit le Roi de ce qui venoit de se passer à Siam. C'est, ajoute-t'il, pour exécuter le premier de ces projets, qu'ils sont allés

D'ORLEANS.

» s'emparer de l'Ile de *Jonsalam*, appartenante à ce Royaume; & ce fut pour » exécuter le second, qu'on fit partir deux Vaisseaux, qui, ignorant l'état de » l'Europe, furent surpris, en passant au Cap de Bonne-Espérance, & con» duits en Zelande, avec plusieurs prisonniers, par les Lettres & les Rela» tions desquels on a appris tous ces détails. Le Pere Tachard, qui étoit sur » le point de se rembarquer avec de nouvelles Troupes, que le Roi en» voyoit au Roi de Siam, ne changea rien à ses premieres dispositions. Ce » Pere, & les trois Mandarins Siamois, qui ont reçu le Baptême en France, » sont partis à bord d'une Escadre, qui a mis à la voile au commencement » de Mars de cette année 1690, en état de peu craindre sur la route, & de » se faire respecter au terme «.

1690.

## DERNIERS ECLAIRCISSEMENS SUR LE SORT DES FRANÇOIS DE SIAM.

DE CHALLES. Introduction.

L'ESCADRE, qui fit voile au mois de Mars 1690, sous la conduite de M. *du Quesne*, étoit composée de six Vaisseaux, tous équippés, moitié en guerre, & moitié en marchandises pour le Compte de la Compagnie Royale des Indes Orientales. On a un Journal de cette expédition (1), qui paroit avoir été fait pour M. de *Seignelai*, Secretaire d'Etat de la Marine, par un Ecrivain de Vaisseau, nommé *de Challes*, dont le caractere de sincérité & de franchise lui avoit attiré la confiance de ce Ministre. C'est de lui que nous emprunterons ici des éclaircissemens, que l'article précédent laisse à desirer, pour achever de satisfaire la curiosité du Lecteur, sur le sort des François de Siam.

Arrivée de M. du Quesne à Pondichery.

L'Oriflame, qui portoit M. Des Farges, étoit déja parti pour l'Europe, sans avoir rien entrepris contre l'Ile de Jonsalam, quand M. du Quesne arriva à Pondichery avec son Escadre, le 12 Août de cette année. On y apprit en détail les véritables circonstances de la révolution de Siam, dont on n'avoit encore que des idées confuses & peu justes. Entr'autres, on sut que les Chrétiens y étoient toujours persécutés, particulierement les Missionnaires, qui se voyoient exposés chaque jour aux plus cruels tourmens. » Les seuls Jé» suites, dit l'Auteur, ont été épargnés; & leur fine politique a si bien » réussi, que loin d'avoir été vexés en aucune façon, on leur a donné de » l'argent pour s'en aller. On dit ici, assez plaisamment, sur cette différence de » traitement, que le nouveau Roi de Siam se connoit bien peu en gens, » s'il prétend congédier les Missionnaires par les tourmens, & les Jésuites » par de l'argent; que c'est plutôt les vouloir attirer, puisque chacun trou» vera ce qu'il cherche. Quoi qu'il en soit, le Révérend Pere *Tachard* ne » veut point demander à *Pitrachas* la confirmation du caractere d'Ambassa» deur, dont le feu Roi l'avoit revêtu; & son Voyage de Siam est fait, & » sa Légation imparfaite, si les choses ne changent de face «.

Ce qu'on apprend touchant la persécution de Siam.

Départ de l'Escadre pour les Côtes de Siam.

L'opinion commune étoit toujours que l'Escadre, qui étoit partie pour Bengale, ne devoit pas moins se rendre à Mergui. » Tout le monde, ajoute » l'Auteur, le souhaite, tant pour vanger les François, que pour rétablir leur

(1) Sous le titre de *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, &c. sans nom d'Auteur, en 3 Volumes, à *Rouen* chez *Machuel*, 1721.

» honneur, & pour piller les Pagodes des Siamois, en remettant leurs Idoles » dans leur état naturel. On a prétendu en France que ces Idoles sont d'or. C'est » une pure illusion, & une flatteuse menterie. Elles en sont simplement in» crustées, ou couvertes d'une épaisseur inégale, dont la plus forte n'ex» cede pas celle de nos plus minces monnoies. C'est toujours beaucoup. » Nous jetterons les Idoles au Diable; &, à bons coups de hache, nous » leur ôterons leur habit. Leurs Talapoins, ou Prêtres, gens lâches & effe» minés, ne sont pas pour nous résister; & tous les Siamois en général ne » sont que de viles canailles, sans courage. Je connois déja plus de trente » François sur le *Gaillard*, qui tous, aussi bien que moi, voudroient être » en besogne «.

DE CHALLES. 1690.

Les Ambassadeurs de Siam sont laissés à Balassor.

Cependant ils se trompoient tous. L'Escadre prit effectivement cette route; mais, c'étoit pour remettre les Mandarins chez eux avec honneur, & non pour faire aucun tort aux Siamois. On fut néanmoins obligé de les laisser à *Balassor*; & l'Auteur, qui cherche toujours à égayer son récit, ajoute, à l'occasion des revers que l'Escadre eût à essuyer dans le Golfe de Bengale; » Ces Idoles de Mergui sont bien difficiles à deshabiller! Elles garderont » surement leur sur-tout. Il semble que le Demon les protege, & qu'il ne » veut pas qu'elles tombent entre nos mains «.

1691. Retour à Pondichery. Conférence de l'Auteur avec M. Martin au sujet des Jésuites.

De retour à Pondichery, après avoir croisé pendant quelque-tems sur les Côtes de Bengale, l'Auteur y eût avec M. *Martin*, une conférence, dans laquelle ce Général lui parlant entr'autres de la persécution de Siam, s'exprima en ces termes; » S'il est vrai, dit-il, que les Jésuites n'eurent aucune » part aux tourmens des autres Chrétiens, & que personne ne se ressentit » des riches présens que l'Usurpateur leur fit à tous en général & à chacun » d'eux en particulier, il n'est pas moins vrai, que ni les Officiers, ni les » Soldats François, qui se trouverent réduits à la derniere extrêmité, ne tire» rent de ces Peres aucun secours, quoiqu'ils fussent dans un besoin des plus » pressans, étant presque tous morts, faute d'assistance que ces Peres étoient » en état & à portée de leur donner. Il est encore vrai que tous leurs Chré» tiens, sans en excepter un seul, ont abandonné la Religion, dès que la » persécution a commencé. Preuve du peu d'instruction que ces P. P. leur » avoient donné. Qu'ils en citent un seul qui y ait résisté? Qu'ils me prouvent » ce dont tous les François qui ont été à Siam conviennent; je conviendrai à » mon tour, que tous les Officiers, M. Des Farges, ses Enfans & les autres, » qui leur ont soutenu le contraire en ma présence & à ma table, sont des » Imposteurs, & que j'en suis un moi-même d'ajouter foi à des témoigna» ges unanimes, qui ont confondu leur orgueil & leur hardiesse, sans les » faire rougir; quoiqu'on les traitât d'Imposteurs & de Visionnaires. Tous » les François, qui sont repassés en France sur l'*Oriflamme*, m'ont assuré ce » que je viens de dire; & qu'il n'y a eu que les Siamois, instruits par les » Missionnaires, qui aient conservé en secret le Christianisme, sans avoir » aucun commerce avec les Idoles «.

Ces Pères entendent bien la Sience du Monde & celle du Com-

» Ce que les Jésuites entendent le mieux, c'est, à mon sens, la Science » du Monde, & celle du Commerce, qu'ils connoissent parfaitement l'une » & l'autre. Ils ont, pour ainsi dire, passé cette Science dans l'alembic; ils » en ont tiré la quintessence, & ils savent la mettre à profit. En voici la

De Challes. 1691.

» preuve. Ils ont gardé fort long-tems, en France, les Mandarins qui sont » revenus par votre Escadre. Ne pouvant les remettre à Siam, il me sem- » ble qu'ils devoient les ramener ici. Je leur aurois fait bon accueil, jusqu'à » ce que j'eusse trouvé quelque Vaisseau Portugais pour les reconduire chez » eux. Je m'en serois fait des amis, & peut-être aurois-je lié avec eux quel- » que intelligence, pour rétablir nos affaires à Siam. Les Jésuites, loin de » me seconder, sont les premiers qui traversent mes droites intentions. » Mais ils ont laissé ces Mandarins à Balassor, dans l'espérance qu'ils leur » rendroient service, à eux Jésuites en particulier, lorsqu'ils seront arrivés » à Siam. Comme je sais leur politique, sur le bout du doigt, pour l'avoir » attentivement étudiée, voici ce qu'ils vont faire.

Preuve de leur politique, par rapport aux Siamois.

» Ils ont intérêt de ménager les Hollandois & les Anglois, parcequ'ils » passent le plus souvent sur leurs Vaisseaux, dont ils se servent aussi pour » envoyer leurs marchandises d'Asie en Europe. Ainsi ils n'ont garde de se » brouiller avec eux : au contraire, ils leur font la cour, & leur rendent » service en toutes occasions, particulierement lorsqu'il leur en doit reve- » nir quelque avantage. Le passage de ces Mandarins leur en offre une trop » favorable pour la manquer. Ils les ont confiés aux Hollandois à Balassor ; » & sans parler des efforts que votre Escadre a faits pour gagner Mergui, » afin de les remettre chez eux avec honneur, ils leur auront dit, qu'ils ne » devoient point s'attendre à retourner à Siam, par les Vaisseaux François ; » ils auront ajouté, que les Hollandois les rendroient plus promptement & » plus surement chez eux. Les Hollandois s'en chargeront avec plaisir, & » les reconduiront en triomphe. Les autres diront que la peur des Hollan- » dois aura fait fuir les Navires de France. Sur ce pié, les Mandarins croi- » ront avoir l'obligation aux Hollandois de leur retour dans leur Patrie, & » aux Jésuites celle de les avoir si bien conseillés. Les uns & les autres par- » tageront leur vive reconnoissance ; & les discours uniformes des Manda- » rins & de leurs Conducteurs, acheveront de perdre la réputation des Fran- » çois, à laquelle l'abandonnement de Madame Constance, & de son Fils, » la reddition infâme & lâche de Bancok, la sortie forcée de Mergui & » du Royaume, après la mort tragique du Roi de Siam, & celle de M. » Constance, qu'il n'a tenu qu'aux François de sauver (2), ont déja donné » une cruelle atteinte.

» Les Missionnaires, le Pere Tachard & les autres Jésuites restent ici : » qu'y vont-ils faire ? Je ne sais certainement point le dessein, ni des uns » ni des autres. Ils observent entr'eux une civilité & une paix apparente, » qui les feroient prendre pour les meilleurs Amis du monde, si on ne les con- » noissoit pas. Quoi qu'il en soit, ils restent à Pondichery : peut-être y vont-

(2) Un Homme tel que M. Martin ne dit pas les choses à la legere : cependant à la simple lecture des Relations précédentes, il est assez difficile de comprendre comment les François auroient pu sauver M. Constance. Mais le Chevalier de Forbin, connoissant, dit-il, le peu de valeur des Siamois, étoit persuadé, qu'à la place de M. Des Farges, s'il se fut rendu à Louvo avec cinquante Hommes de sa Garnison, il n'auroit eu qu'à se montrer pour dissiper toute cette Populace, qui lui auroit abandonné son Chef, sans oser entreprendre la moindre chose. Quoi qu'il en soit, est-il plus aisé de concevoir comment une poignée de Macassars a pu tenir ce brave Chevalier si long-tems en haleine ?

» ils rêver aux moyens de se faire mutuellement de la peine en Europe, où » je voudrois, de bien bon cœur, qu'ils restassent tous (3) «.

De Challes. 1690.

Mort de M. Des Farges.

Mais revenons aux François de Siam, dont l'Auteur ignoroit le sort fatal, lorsqu'il partit de Pondichery pour retourner en Europe. Son arrivée à la *Martinique* lui fournit l'occasion de s'en instruire. » M. Des Farges, dit-il, est » mort en deça du Cap de Bonne Espérance; & il y avoit environ deux » mois, qu'il avoit fait sa fosse avec ses piés, lorsque le Navire l'*Oriflame*, » arriva à la Martinique. Il s'étoit embarqué sur ce Vaisseau en sortant de » Bancok, Forteresse Françoise, qu'il auroit pû & dû défendre contre tou- » tes les forces de Pitrachas. Ses deux Fils, aussi braves que le Pere l'étoit » peu, l'accompagnoient. Il n'avoit pas oublié quatre Jésuites, ni les Ri- » chesses immenses que M. Constance lui avoit confiées (4); Richesses, » qu'eux & lui vouloient partager par moitié; Richesses, unique cause de la » perte de Siam, de la mort du Roi, de celle de M. Constance, & de quan- » tité d'autres; Richesses, cause que la Princesse de Siam a été abandonnée, » quoique Fille unique, & Héritiere du Royaume, qu'elle destinoit, avec » sa main, au jeune Marquis Des Farges; Richesses, cause de la ruine » de la Femme & du Fils unique de M. Constance, rendus à Pitra- » chas, avec la plus indigne lâcheté qui se soit jamais faite; uniquement

(3) On renvoie le Lecteur au Journal même de l'Auteur, *Tome III, pag. 92 & suiv.* pour y apprendre divers autres détails extrêmement importans, mais qui ne seroient pas de saison ici, où il ne s'agit que de la destruction de la Mission de Siam, à laquelle tout le monde sait que les Jesuites n'ont pas peu contribué. Le Pere *Thomas*, Supérieur des Missionnaires Capucins, le dit en propres termes, dans sa *Lettre Apologetique* &c. Il ajoûte, à l'occasion du P. Tachard, qu'ayant voulu solliciter Louis XIV d'envoyer, encore une fois, des Vaisseaux pour rétablir, par la force, cette Mission perdue, S. M., qui le reçut fort mal, jugeant que ses propositions n'étoient gueres convenables, dit à ce Pere : *il y a long-tems que vous voyagez, vous avez beaucoup travaillé; vous feriez bien de vous reposer.* Le Roi fit dire à ses Supérieurs de l'éloigner; & en effet, le bruit a toujours couru, qu'il étoit comme exilé à Pondichery, au grand regret des Capucins, qu'il n'a jamais pu laisser en repos. La Cour y mit pourtant ordre dans la suite.

(4) Ce fait demandant des preuves pour être crû, nous avons réservé jusqu'ici, un article fort curieux, qui peut lui donner du moins quelque vraisemblance. Le Chevalier de Forbin se trouvant en 1695, à *Cephalonie*, où M. Constance étoit né, eut la curiosité de s'informer de ses Parens. » J'avois oublié » depuis long-tems, dit-il, tout ce qu'il » m'avoit fait souffrir à Siam, & ses malheurs lui avoient tellement rendu ma premiere amitié, qu'après sa mort, dont je » fus véritablement touché, je ne souhaitai » rien tant que de faire plaisir à sa Famille. » On me dit qu'il lui restoit un Frere au Vil- » lage de *la Custode*. (*Voyez ci-dessus*, p. 125, » & T. IX, p. 137). Je fus le chercher aussi-tôt; » & après lui avoir fait civilité, je lui appris » qu'il y avoit, à Paris, des sommes très » considérables, que M. Constance y avoit » envoyées par le Pere Tachard, au retour » de son premier Voyage. J'étois très bien » informé de cet article, dont M. Constan- » ce lui-même m'avoit fait confidence. » Preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que ce » Ministre, dans l'établissement qu'il fit des » François à Bancok, n'avoit eu d'autre » vûe, que de s'assurer de la protection de » la France, où il comptoit même de se re- » tirer, si la situation de ses affaires venoit » à changer. Son Frere, persuadé par ce » que je lui avois dit, se détermina à passer » en France, dans mon Bord, où je lui fis » toutes les amitiés imaginables. Il retira, » à Paris, de très grosses sommes d'argent; » mais, comme s'il eût été arrêté que je » ne recevrois jamais que des ingratitudes » de la part de cette Famille, il partit pour » retourner dans son Pays, sans seulement » me remercier, & même sans me venir » voir «. *Mémoires du Comte de Forbin*, Tome I. pag. 354.

DE CHALLES. 1691.

» parceque si la Mere, ou le Fils, fussent passés en France, il auroit fallu » que les Vautours, qui partageoient la proie, l'eussent laissée échapper de » leurs serres; enfin, pour comble de malheurs, Richesses, cause de la » persécution que les Chrétiens y ont soufferte, & y souffrent encore. Les » propres Enfans de M. Des Farges ne s'en sont point cachés ici; & voici » ce que j'ai appris de certain sur leur sujet.

Deuil des Fils pour leur Pere.

» Si-tôt qu'ils furent arrivés dans cette Ile, leur premier soin fut d'y faire » des connoissances. Rien ne leur étoit plus aisé; tous deux bien faits d'es» prit & de corps, tous deux à la fleur de leur âge, & tous deux jettant » l'or à pleines mains, trouverent ce qu'ils cherchoient. Ce ne fut, pen» dant deux mois de séjour, qu'une suite perpétuelle de festins, de bals » & d'autres plaisirs. Je connois quatre Demoiselles, dont la moins belle » & la plus vieille a fait payer ses faveurs jusqu'à quatre ou cinq cens pisto» les aux discrets & généreux Marquis & Chevalier Des Farges. Une entre » les autres, que je nommerai *Fanchon*, a vendu les siennes mille pistoles » au Chevalier; outre pour plus de quatre cens pistoles en divers présens » qu'il lui a faits. On tient pour constant ici, qu'ils ont dépensé au-delà de » cinquante mille écus chacun, à leurs seuls divertissemens; & quand M. » l'Intendant, en présence de M. *Clé*, l'un des Capitaines de la Colonie, » leur dit à table, qu'ils avoient mauvaise grace de tant donner à leurs plai» sirs, si-tôt après la mort de leur Pere; les deux Freres, comme de con» cert, lui répondirent unanimement, qu'ils ne pouvoient trop se réjouir » de la mort d'un homme, qui avoit ôté la Couronne de Siam à l'Aîné, & » le Généralat au Cadet (5), & que toute la bonté du Roi n'auroit pas » sauvé de la corde, en France, si ses lâchetés y avoient été connues. C'est » M. Clé lui-même qui m'a raconté ce trait, comme témoin occulaire, *de* » *visu & auditu*. M. *Joubert*, Général des vivres au Fort *St. Pierre*, me l'a » certifié; & Fanchon m'a aussi assuré que le Chevalier le lui avoit répété » plusieurs fois. Bel Epitaphe, fait par des Enfans à la louange de leur » Pere!

Leur derniere catastrophe.

» Pour finir leur catastrophe, ils se rembarquerent vers la fin du mois » de Mars dernier, dans le dessein de retourner en France. *L'Oriflame*, en » sortant des Iles, fut attaqué par un Navire Anglois. M. de l'Estrille, ni » MM. Des Farges n'étoient pas gens à se rendre, ou à céder. Les Vais» seaux s'aborderent; & tous deux coulerent à fond. C'est ce qu'on a appris » par des *Caraïbes*, qui ont vû le combat, de l'Ile de *Ste. Alucie*. Quoi» qu'il en soit, on n'a point entendu parler d'eux depuis; & je désespere » qu'on ait en France des nouvelles de Siam par ce Vaisseau, avec lequel » sont péris les Jésuites, leurs Richesses, & leurs Ecrits. *Malè parta, malè* » *dilabuntur* «.

Prise de deux Vaisseaux François au Cap.

C'est apparemment par les deux Vaisseaux pris au Cap de Bonne-Espérance, que la Relation de M. Des Farges fut apportée en Hollande (6). Ces

(5) C'est sans doute une pure gasconnade de ces jeunes évaporés.

(6) Du moins quand elle parut en Hollande, on n'en avoit encore vû aucune de la part des François. L'Editeur n'explique pas comment ce Manuscrit lui étoit tombé entre les mains; mais il s'assure, dit-il, que les Lecteurs judicieux n'auront pas de peine à reconnoître les traits originaux qui sont marqués dans tout l'Ouvrage.

Vaisseaux se nommoient la *Maligne* & le *Coche*. M. d'*Armagnan*, qui commandoit le dernier, avoit pour son malheur, sur son bord, quatre Jésuites Mathématiciens, à qui il prit envie de faire des observations au Cap de Bonne-Espérance. Le Capitaine, dans l'incertitude si l'on étoit en paix ou en guerre avec les Hollandois, vouloit continuer sa route : cependant il eut la foiblesse de se rendre aux instances & aux menaces de ces Peres. Lorsqu'il se vit pris, il courut à la Sainte-Barbe, le pistolet à la main, résolu de mettre le feu aux poudres. Un Canonier, qui s'en apperçut, lui donna par derriere un coup de pertuisanne, qui lui perça le cœur. Le pistolet fut lâché ; mais le feu ne prit pas ; & les Hollandois entrant au coup, s'emparerent du Vaisseau, dont la charge étoit estimée de deux ou trois millions. Tout ce que les Officiers purent faire, fut de demander qu'on leur remît le misérable qui avoit si lâchement tué son Capitaine. Les Hollandois le leur délivrerent sans difficulté, & il fut pendu. Ces Officiers furent fort honnêtement traités; mais les Jésuites encore mieux. Le Gouverneur du Cap reconnut, à leur égard, l'obligation qu'on leur avoit de deux prises si riches. De Challes tenoit ces particularités de l'Armurier de son Vaisseau, qui avoit été sur le *Coche*, où le brave d'Armagnan perdit si indignement une vie qu'il alloit sacrifier à la gloire.

---

## Royaumes de Laos et de Camboya.

Pour la Page 316.

Ces deux Royaumes, dont les Etats de Siam sont bornés au Septentrion & à l'Orient, se trouvent situés sur une même Riviere, qui sortant des montagnes du Pegu, traverse une étendue de Pays d'environ trois cens lieues, & vient se jetter, par deux embouchures, dans la Mer, à l'Est du Golfe de Siam. Cette Riviere porte le nom de *Menon*, ou plutôt *Mecon*. On l'appelle aussi quelquefois simplement la Riviere de *Laos* ou de *Camboya*.

Le Fleuve Mecon arrose ces deux Etats.

On doit le peu de connoissances, qu'on a de l'intérieur de ces Contrées, à des Hollandois qui remonterent le Mecon, en 1641, depuis Camboya jusqu'à *Winkjan*, Capitale du Pays de Laos, où le Roi fait sa résidence (1) C'étoit une Ambassade que le Gouverneur de Batavia envoyoit à ce prince, avec des Lettres & des présens. Les Hollandois, qui s'étoient embarqués à Camboya dans de petites Pirogues, mirent onze semaines à faire le voyage. Dans quelques endroits ils trouverent la Riviere fort large, dans d'autres fort étroite & remplie de roches. Souvent même, pour éviter des cataractes affreuses, qui s'opposoient à leur passage, ils étoient obligés de décharger leurs effets, & de les porter un bout du chemin sur leurs épaules.

Ambassade Hollandoise au Roi de Laos.

Winkjan Capitale.

Difficultés de cette route.

Le rivage leur offroit, par intervalles, des Bourgs & des Villages assez bien bâtis, à la façon du Pays. Les lieux les plus remarquables sont, *Loim*, *Gokelok*, *Looim*, *Simpou*, *Sombok*, *Sombabour*, *Baatsiong*, petite Ville à

Lieux remarquables qu'on y trouve.

(1) Cette Ville est marquée à deux cens cinquante milles en remontant la Riviere. D'autres nomment la Capitale *Langione*, ou *Lanthang*.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

vingt-deux journées au-dessus de Camboya, autrefois la résidence de ses Rois; *Namnoy*, où l'on trouve beaucoup d'or, à quelques journées des frontieres de Laos; *Bassak*, *Ocmum*, *Naewein*, *Samsana*, *Beenmouk*, *Saymoun*, *Tapanom*, & *Lochan*, petite Ville de la dépendance du Roi de Camboya, qui y tient un Viceroi; *Huysoun*, Bourg renommé pour la beauté & la quantité de ses étoffes de soie; *Meunhok*, Ville d'un assez grand commerce, où les Laos apportent toutes leurs marchandises, & plusieurs autres endroits moins considérables. On rencontre aussi de fort hautes montagnes, & quelques Iles formées par la Riviere (2).

Cérémonial de la réception de l'Ambassadeur.

L'Ambassadeur, nommé Gerard *Van Wusthof*, étant arrivé dans les environs de la Capitale, quelques Officiers vinrent lui demander communication particuliere de ses Lettres, avant qu'il lui fut permis de les remettre. Ces Lettres ayant été examinées & trouvées en bonne forme, trois grandes Pirogues, montées chacune de quatante Rameurs, furent envoyées pour prendre l'Ambassadeur & sa suite. On mit les Lettres dans la principale, sur un vase d'or, posé sous un dais magnifique. Les Hollandois se placerent derriere. Un *Tevinia*, ou Viceroi particulier, étoit chargé de les conduire au logement que le Roi leur avoit fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre Tevinia, au nom de ce Prince, qui leur fit offrir des rafraîchissemens & quelques présens. On ne tarda pas de fixer le jour de l'Audience, à laquelle l'Ambassadeur fut introduit avec beaucoup de pompe. Un Eléphant portoit la Lettre du Gouverneur Général, sur un *Doulang* ou bassin d'or. Cinq autres Eléphans étoient pour l'Ambassadeur & pour ses gens. On passa devant le Palais du Roi, au milieu d'une double haie de Soldats, au nombre d'environ cinquante mille (3), & l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la Ville, dont les murailles étoient de pierre rouge, assez hautes, & environnées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de broussailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandois descendirent de leurs Eléphans, & entrerent dans les tentes qu'on leur avoit fait dresser, en attendant les ordres du Roi. La plaine étoit remplie de Commandans & de Soldats, qui montoient des Eléphans ou des Chevaux, & qui campoient aussi tous sous la toile.

Apparition du Roi, & son cortege.

Au bout d'une heure, le Roi parut sur un Eléphant, sortant de la Ville, avec une garde de trois cens Soldats, les uns armés de mousquets, & les autres de picques. Après eux venoit un train de plusieurs Eléphans, tous montés par des Officiers armés, & suivis d'une troupe de Joueurs d'instrumens & de quelques centaines de Soldats. Le Roi, que les Hollandois saluerent en passant devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux à vingt-trois ans. Peu de tems après, ses Femmes défilerent aussi sur seize Eléphans. Dès que les deux corteges furent hors de la vue du Camp chacun rentra dans sa tente, où le Roi fit porter à diner aux Hollandois.

Audience des Hollandois.

A quatre heures après midi, l'Ambassadeur fut invité à l'Audience & conduit à travers une grande place, dans un espace quarré, environné de murailles avec quantité d'embrasures. Au milieu se voyoit une grande Pyramide,

(2) On les nomme les Iles de *Saxenham*.

(3) C'est apparemment une faute dans l'Original, pour *cinq mille*.

dont

dont le haut étoit couvert de lames d'or, du poids d'environ mille livres. Ce Monument étoit regardé comme une Divinité, & tous les Laos venoient lui rendre leurs adorations. Les présens des Hollandois furent apportés, & posés à l'air, à quatorze ou quinze pas du Prince. On conduisit ensuite l'Ambassadeur dans un grand Temple, où le Roi se trouvoit avec tous ses Grands. C'est-là qu'il lui fit la réverence ordinaire, tenant un cierge de chaque main, & frappant trois fois la terre, de son front. Après les complimens usités en pareille occasion, le Roi lui fit présent d'un bassin d'or & de quelques habits. Ceux de sa suite ne furent pas oubliés. On leur donna aussi le divertissement d'un Combat simulé, & d'une espece de Bal, qui fut terminé par un très beau Feu d'artifice. Ils passerent cette nuit-là hors de la Ville, de même que le Roi, ce qui étoit sans exemple; & le matin on les ramena dans leur logement, avec quatre Eléphans. Depuis ce jour l'Ambassadeur fut encore traité plusieurs fois à la Cour, & on s'efforça de lui procurer tous les amusemens imaginables. Après s'être arrêté ici pendant deux mois, il en partit, fort satisfait du succès de son Ambassade, pour retourner à Cambodia, où il n'arriva qu'au bout de quinze semaines.

Situation du Pays des Laos, à l'égard de ses Voisins.

Le Pays des Laos est situé au centre de sept Royaumes, qui sont la Chine, le Tonquin, Quinam, Pegu, Siam, Chiampa & Camboya. Sa plus grande étendue se prend entre la Chine & le Pegu. Le Roi de Laos vivoit en mauvaise intelligence avec la plûpart de ses Voisins. Il avoit refusé de recevoir les Lettres du Roi de Tonquin, & celui de Camboya lui avoit renvoyé les siennes. Les Peguans lui faisoient une guerre continuelle; mais le commerce étoit assez bien établi entre ses Etats, & ceux de Siam & de la Chine, quoique la communication n'y fût pas fort favorable, à cause des montagnes qui sont entre deux, & qu'on ne passe pas sans danger des bêtes féroces. Ces voyages sont d'ailleurs de fort long cours. Les Siamois mettent souvent quatre ou cinq mois pour venir, & trois pour s'en retourner chez eux. Ils ont de petites charettes attelées de Bufles, dont ils se servent pour amener leurs marchandises, qui consistent la plûpart en toutes sortes d'étoffes rayées, qu'ils échangent contre de l'or. On voit quelquefois arriver jusqu'à cent de ces charettes ensemble, comme une espece de Caravane. Les Chinois viennent tous les deux ans une fois à *Meunswa*, lieu renommé sur les frontieres du Pegu, où ils descendent la Riviere dans des Pirogues, & y apportent aussi de belles étoffes de soie.

Son Commerce.

Ses productions.

Ce Royaume produit une grande quantité de Benjoin, dont l'espece est plus parfaite qu'en tout autre endroit de l'Orient. On y trouve beaucoup d'or, de musc, de la gomme-lacque, des cornes de Rhinoceros, des dents d'Eléphans, des peaux de Cerfs & d'autres Animaux, & de la soie. Les marchandises, qui se débitent le mieux dans le Pays, sont toutes sortes d'étoffes rayées & de soie, le corail de la Chine, le fer, & principalement le sel qui se paie au poids de l'or. Les vivres sont ici en abondance & à vil prix.

Revenus du Roi.

Les revenus du Roi consistent, pour la plus grande partie, en or, en gomme-lacque, en benjoin, en dents d'Eléphans &c. Cent Familles sont taxées à lui fournir entr'elles un quart de livre d'or par année; ce qui, vû la multitude des Habitans, ne laisse pas de former un objet très considé-

rable. Mais l'entretien des Pagodes en est un autre, qui l'absorbe presqu'entierement.

Gouvernement du Pays.

Le Roi est indépendant, & n'a d'autres loix que sa volonté, qui est paisiblement suivie par ses Sujets. Il n'y a que trois Charges ou Dignités principales dans le Royaume, dont le Gouvernement est réparti entre ceux qui en sont revêtus, sous le titre de *Tevinia*. Celle de Viceroi général est la premiere. A la mort du Roi, il dispose de tout comme Souverain, jusqu'à ce que son Successeur ait été reconnu; & s'il ne se trouve point d'héritiers légitimes, il est le premier qui peut aspirer à la Couronne, parceque la coutume des Laos n'accorde aucun droit aux Enfans des Concubines. Cet Officier étoit Gouverneur de Winkjan & de la Province qui produit le benjoin. Le second avoit le Gouvernement de la Province de Namnoy, que ses mines d'or rendent la plus riche du Royaume. Son pouvoir égaloit presque celui du premier, mais l'autorité du troisieme étoit plus bornée. Ces trois Vicerois gouvernoient le Pays avec beaucoup d'ordre & de sagesse. Ils se contentoient de faire au Roi, tous les deux ou trois mois, un rapport général de ce qui s'étoit passé dans leur Département. Le Pere *Marini*, qui divise le Royaume de Laos en sept Provinces, leur donne autant de Vicerois particuliers qui ont, dit-il, un pouvoir égal, chacun dans le Gouvernement qu'on lui confie. Ces Provinces ont leur Milice particuliere, qui subsiste des revenus qu'on lui assigne en tems de paix comme en tems de guerre (3). Au rapport des Hollandois, le Roi de Laos peut mettre, en cas de besoin, une Armée de quatre-vingt mille hommes en campagne.

Situation du Royaume de Camboya.

Camboya ou *Camboye*, que quelques-uns nomment aussi *Cembodia*, *Camboje*, & *Camboge* (4), est borné au Nord par le Royaume de Laos; à l'Orient par ceux de la Cochinchine & de Chiampa; au Midi & au Couchant, par la Mer & par les Etats du Roi de Siam. Il forme comme une grande Vallée, entre deux chaînes de montagnes, qui s'étendent du Nord-Ouest au Sud-Est, & qui le séparent des Royaumes de Siam & de la Cochinchine.

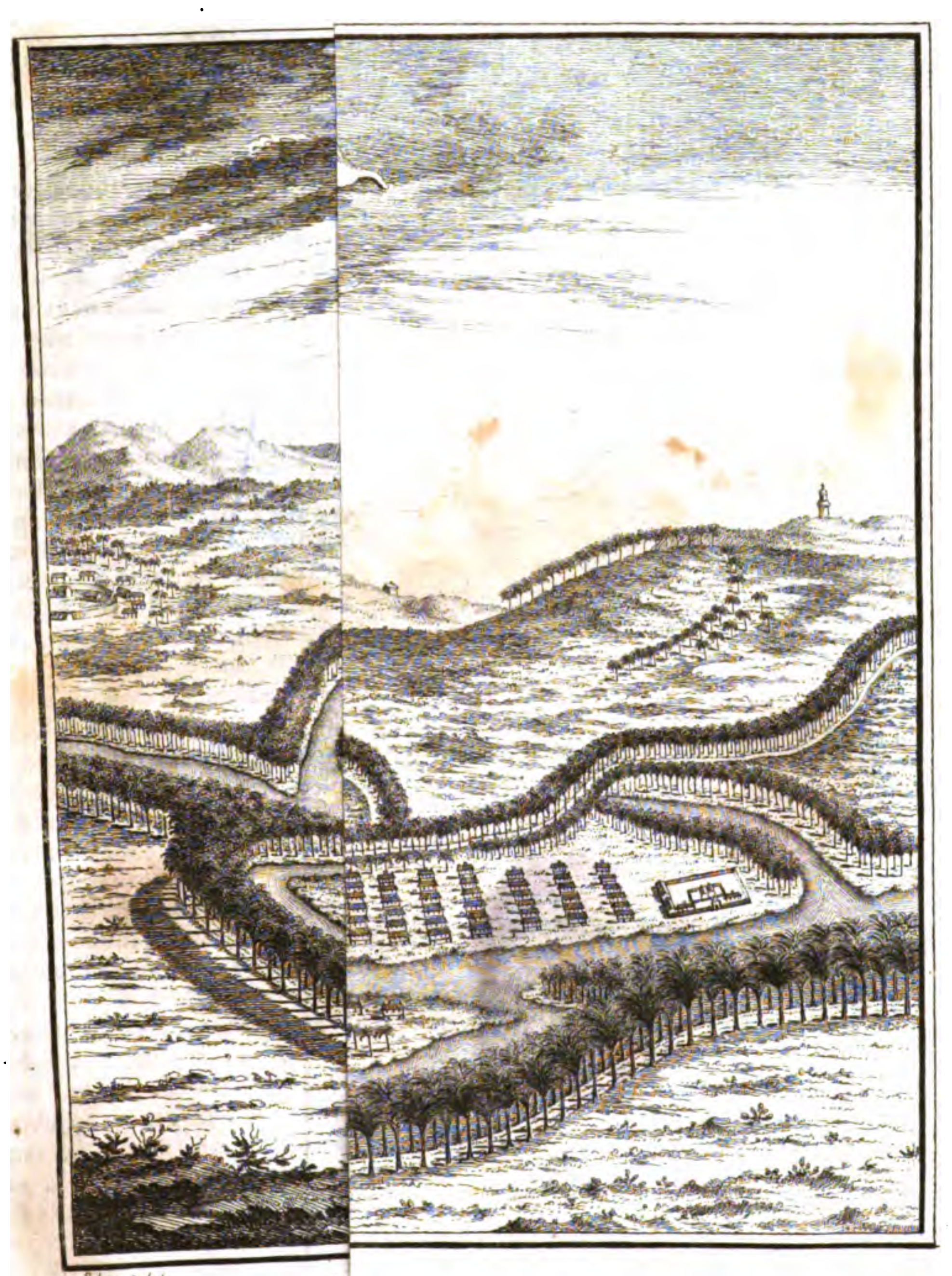
Ville Capitale, & ses Edifices.

Éauweck, Capitale de tout le Royaume, dont elle porte aussi le nom, est la seule Ville qui mérite quelque attention. Sa situation sur le Fleuve Mecon (5) est des plus agréables. On en peut juger par le magnifique Plan que nous en donnons. Le Roi y fait sa résidence, dans un Palais fort simple, environné d'une palissade, en forme de cloison, de six pieds de haut. Mais il est défendu par un grand nombre de Canons de la Chine, & par vingt-quatre Pièces d'Artillerie, qui furent sauvées du naufrage de deux Vaisseaux Hollandois sur les Côtes de ce Royaume. Dans l'enceinte de la Palissade, sont les Ecuries des Éléphans, dont chacun a la sienne. L'intérieur du Palais, quoique bâti de bois, éclate d'or & d'argent, & tout y est d'une propreté charmante. Le second ornement de la Ville est un Temple, d'une structure particuliere, & dont on loue extrêmement l'art & la beauté. Il est soûtenu par des piliers de bois vernissé en noir, avec des feuillages & des reliefs dorés. Le pavé même en est précieux, & on le con-

(3) *La Martiniere*, Relation nouvelle du Royaume de Laos.

(4) Ces différens noms viennent de la difficulté qu'ont les Européens à ajuster leur orthographe à la prononciation Siamoise. Voyez Tom. IX. p. 262.

(5) A soixante lieues de son embouchure.



*Premier Volume des Suppl*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ſerve par des nattes & des tapis magnifiques. Toutes les Maiſons ſont contigües, & le long d'une Digue.

Habitans.

La Ville eſt habitée, outre les Naturels du Pays, par des Japonois, des Portugais, des Cochinchinois & des Malais, dont les uns y ſont établis, & les autres n'y reſtent que le tems néceſſaire pour faire leur Commerce. Les Hollandois y ont eu un Comptoir en divers tems, mais les trahiſons auxquelles ils ſe ſont vûs expoſés de la part de ces Peuples, le leur ont fait abandonner depuis. D'ailleurs la plûpart des Marchandiſes, qu'on tire de Camboya & de Laos, peuvent ſe trouver dans les Etats voiſins, où ils ont encore des Comptoirs, principalement à Siam, dont le premier de ces Royaumes eſt aujourd'hui tributaire. Le Pays eſt fertile, mais mal peuplé, & rempli d'eaux, de Montagnes & de Forêts. On n'en connoit guères l'étendue. Ses propriétés ſont à peu-près les mêmes que celles du Royaume de Laos.

Officiers Civils.

Le gouvernement des Places, des Villes & des Bourgs, eſt donné aux principaux Officiers du Royaume, qu'on nomme *Okneas* ou *Okinas*, & qui compoſent en même-tems le Conſeil du Prince. C'eſt devant eux, qu'on plaide les Procès, dont ils font rapport au Roi; & ce qu'il décide eſt exécuté, ſans qu'aucune des Parties oſe s'en plaindre. On reconnoît les Okneas à la boîte d'or pour le Bétel, qu'ils font porter devant eux, ou qu'ils tiennent entre leurs mains. Les autres Perſonnes diſtinguées, ou les Officiers ſubalternes, ne peuvent avoir que des boîtes d'argent. Ceux-ci ſont les *Tonimas* ou *Tonimes*. Ils ſe tiennent derriere les Conſeillers qui ſont aſſis ſur un demi cercle autour du Roi, dans les occaſions de cérémonie. Le principal Oknea fait les propoſitions au Prince; mais il ſe garde bien de lui rien dire qui puiſſe lui déplaire.

Prêtres & Religion de ces Peuples.

Les Prêtres tiennent le premier rang dans l'Etat, & ſont placés devant les Okneas, tout auprès de la perſonne du Roi, avec qui ils s'entretiennent fort familierement. Ils ſe raſent la barbe, la tête & les ſourcils, comme les Talapoins des Siamois. Ces Prêtres ſont auſſi en grand nombre dans les Etats de Camboya & de Laos. Leur pouvoir s'étend juſqu'aux affaires civiles. Ils ont un Chef particulier, qui porte le titre de *Raja Pourſon*, ou de Roi des Prêtres. Ce Chef fait ſa réſidence à Sombapour, ſur les frontieres des deux Royaumes. Il a, ſous ſes ordres, un Tevinia & quelques Officiers ſubalternes, avec leſquels il décide de toutes les affaires particulieres de ſon diſtrict. Tous les Bateaux, qui arrivent à Sombrapour, ſont obligés de lui donner une déclaration de leur charge, qu'ils accompagnent toujours de quelques préſens. On voit dans le Pays, principalement chez les Laos, un grand nombre de Pagodes & de Pyramides, les unes bâties de bois, d'autres de pierre; mais toutes bien dorées en dedans; de même que leurs Idoles. Les Laos diſent que leur Dieu eſt plus puiſſant que celui de leurs voiſins. Ils réverent leurs Prêtres comme autant de demi Dieux, & ils fourniſſent abondamment à leur entretien; auſſi ne leur prêche-t'on d'autre devoir, que celui d'adorer ces Idoles, & de leur faire de riches offrandes, pour ſe les rendre plus favorables. Ces Prêtres peuvent avoir chacun une ſeule Femme; ce qui n'eſt pas permis à ceux de Camboya (6).

Idée qu'en donne un Miſſionnaire.

Le Pere Marini, qu'on a déja cité, parle en ces termes des Talapoins de

(6) Voy. des Holl. *ubi ſuprà* & Valentyn. Tom. II. Part. III. pag. 55. & précédentes.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

Laos »On doit les regarder, dit-il, comme le rebut & la lie du Peuple : ils sont » pareſſeux & ennemis du travail. Leurs Couvens sont autant de Colleges & » d'Aſſemblées d'Hommes vicieux, que l'orgueil domine & aveugle, dès » qu'ils sont aggregés dans ce corps, qui, selon eux, est le premier de l'Etat. » Rien n'est plus insensé que les rêveries dont ils ont imbû le Peuple, & » qu'ils débitent comme des fondemens de sa Religion. C'est un bufle, que la » Nature a formé avec tous les défauts imaginables; qui produit une citrouille » remplie d'hommes blancs & noirs. Ce sont quatre Dieux qui ont gouverné » le Monde dix-huit mille ans avant son renouvellement, qui se sont ensuite » retirés dans une colonne fort large & fort spacieuse, élevée vers le Nord, » &c. De telles visions, accompagnées de mœurs corrompues, ne seroient » propres qu'à rendre le Peuple auſſi vicieux que ses Prêtres, si la sévérité » des Loix ne mettoit un frein à la licence «.

Royaume de Chiampa.

Au Sud-Est du Royaume de Camboya, on trouve encore celui de *Chiampa;* mais si petit, qu'il n'a pas mérité l'attention particuliere des Voyageurs. Il est borné au Nord par les déserts de la *Cochinchine*, autre Royaume dont on a donné la description dans le neuvieme Tome, avec celles du *Tonquin* & d'*Arrakan*; & les Relations Hollandoises, du huitieme Tome, ont déja fait connoître les Royames de *Patane*, de *Pahan*, de *Johor* & de *Malaca* (7) &c., qui forment la Pointe la plus méridionale de la Presqu'Ile au delà du Gange.

---

## SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BEAULIEU.

Pour la Page 352.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

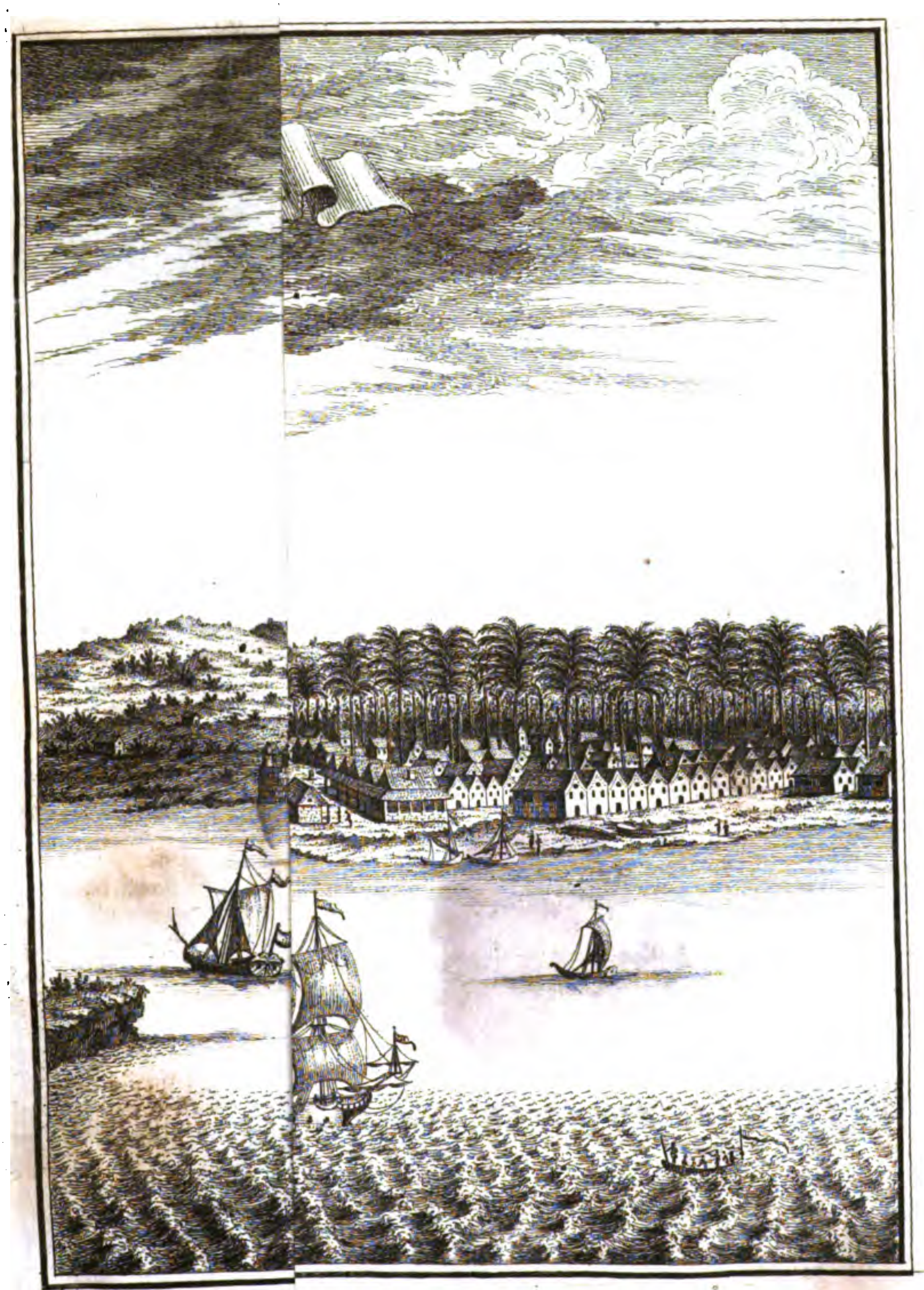
LES corrections & augmentations, que nous avons faites à la Carte de Sumatra, nous laiſſent peu de chose à dire par rapport à la Géographie de cette Ile, dont la Relation précédente donne une idée générale aſſez exacte & fort distincte. Mais un article particulier, quoique représenté déja par deux différens Voyageurs (1), reparoîtra encore avec de nouvelles graces dans le récit d'un troisieme. C'est la Description de la Ville Capitale du Royaume d'*Achen* (2), par le Pere de *Premare*, en 1699. » Tout ce qu'on y voit, dit le » Miſſionnaire, est si singulier, que j'ai regretté cent fois de ne savoir pas » deſſiner, pour peindre, en quelque façon, ce qu'il ne m'est gueres poſſible d'exprimer par des paroles. Qu'on imagine une Forêt de Cocotiers, » de Bambous, d'Ananas, de Bananiers, au milieu de laquelle paſſe une » aſſez belle Riviere toute couverte de Batteaux; qu'on mette, dans cette » Forêt, un nombre incroyable de Maisons, bâties de roseaux, & qu'on » les dispose de maniere qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quar-

Description de la Ville d'Achen.

(7) Au Plan, qu'on a déja donné de cette célébre Ville, nous ajoutons ici une nouvelle Vûe, qui n'avoit pu être gravée en même tems, mais dont le retardement ne diminuera point la satisfaction des Amateurs des ces sortes de Pieces, qui ont toujours leur prix, quand elles sont auſſi bien exécutées.

(1) Beaulieu & De Graaf. Voyez Tome IX, pag. 345.

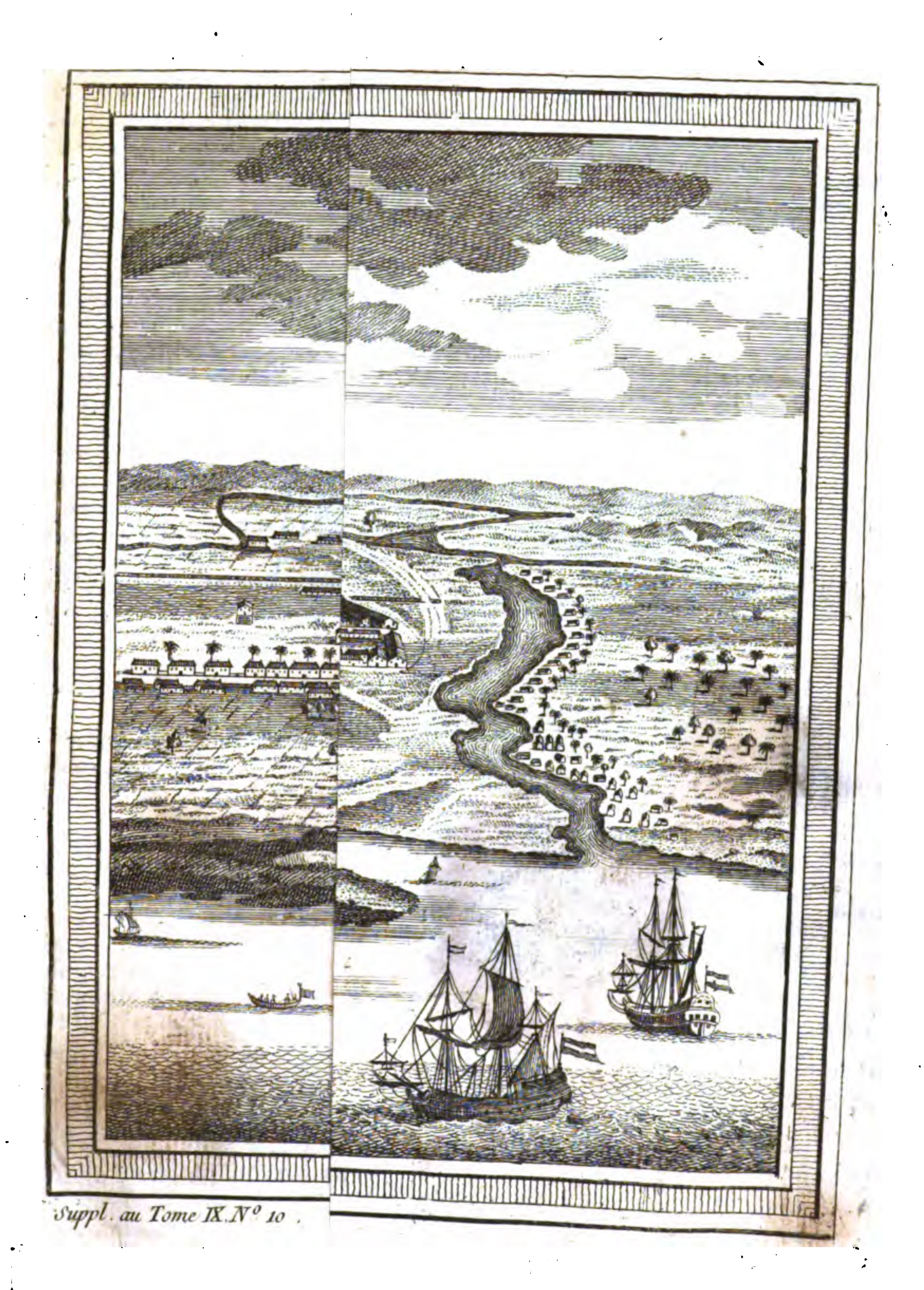
(2) D'autres écrivent *Achem*, mais mal à propos. *Achen* ou *Achin* approchent le plus de la véritable prononciation de ce nom, qui est *Atsjeb*, suivant Valentyn.



Premier Volume des Supplem

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, [illegible] AND
[illegible]



Suppl. au Tome IX. Nº 10.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

» tiers séparés ; qu'on coupe ces divers quartiers, de prairies & de bois ; qu'on » répande par-tout, dans cette vaste Forêt, autant d'Habitans qu'on en voit » dans nos Villes les mieux peuplées, & l'on se formera une idée assez juste » de cette Ville, si l'on peut donner ce nom à un amas confus d'arbres & de » Maisons, qui ne laisse pas de plaire aux Etrangers.

Son Port & ses dehors.

» La situation du Port d'Achen est admirable, le mouillage excellent, & » toute la Côte fort saine. Le Port est un grand Bassin, fermé du côté de la » Mer, par deux ou trois Iles, qui forment entr'elles divers Canaux. Quand » on est dans la Rade, on ne voit pas la moindre apparence de Ville, par- » ceque les grands arbres, qui bordent le rivage, en cachent toutes les Mai- » sons ; mais outre le paysage, qui est très beau, rien ne récrée tant la vue, » que cette infinité de petits Batteaux Pêcheurs, qui sortent de la Riviere au » point du jour, & qui ne reviennent que le soir, au coucher du Soleil. » Pour entrer dans la Riviere, on prend un assez grand détour, à cause » d'un Banc de sable qu'elle forme à son embouchure. On s'avance ensuite » environ un bon quart de lieue, entre deux petits Bois de Cocotiers & d'au- » tres arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. A travers ces arbres, on » commence à découvrir quelque chose de la Ville. Elle me parut d'abord » comme ces paysages, dans lesquels l'imagination d'un Peintre, ou d'un » Poète, rassemble sous un coup d'œil, les images les plus riantes de la » Campagne. Tout y est négligé, tout y est naturel, champêtre & même un » peu sauvage (3) «. On peut s'en tenir, pour ce qui regarde la Ville mê-me, à la Description de De Graaf, que Valentyn paroit avoir suivie. Le dernier en donne un Plan, dont nous avons fait usage. C'est de lui aussi que nous allons encore tirer quelques éclaircissemens sur d'autres lieux de l'Ile.

Pedir.

Pedir, qu'on nomme le grenier d'Achen, ne mérite plus le titre de grande Ville, que Beaulieu lui donne. Ce n'est qu'un Bourg ouvert de toutes parts, où, à l'exception du Palais du Roi, de quelques Mosquées, & de quatre ou cinq Maisons des Grands, on ne voit que de chétives Cabanes de bambous. Quinze lieues à l'Est de Pedir, on trouve *Sumorlanga*, & quelques lieues plus loin, toujours à l'Est, se présente *Passanga*, dont ce Voyageur ne parle pas, & qui n'offrent plus que de simples Villages, composés de deux ou trois cens familles. *Pasi*, ou *Pacem*, étoit anciennement une Ville fort célébre, située sur la Pointe orientale de l'Ile. Aujourd'hui ce n'est qu'un méchant Bourg ouvert, qui peut contenir quatre ou cinq cens familles. De-là, tirant vers la Ligne, on a le Royaume de *Delli*, qui est à cinquante lieues au Sud-Est d'Achen. Ensuite on passe *Tanjong-Bouro*, les terres d'*Aroe* & *Campar*, immédiatement au Nord de la Ligne.

Sumorlanga. Passanga. Pacem. Delli. Tanjong-Bouro.

Andragiri.

Au Sud de l'Equateur, sous le premier degré, on trouve le Royaume d'*Andragiri*, qui est soumis aux Hollandois. Ils y ont un Comptoir, pour l'or & le poivre qu'on recueille dans cette Contrée. Le Bourg d'Andragiri est assez considérable, & fort bien situé pour le Commerce, sur une grande Riviere peu éloignée de la Mer. *Jambi*, Capitale d'un autre Royaume de ce nom, est une belle Ville, située au bord d'une Riviere navigable, à vingt-cinq milles de la Mer, sous le second degré de Latitude méridionale. Elle dépend

Jambi.

(3) *Lettres édifiantes*, Recueil I. pag. 66. & *suiv.*

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Palimban.

d'un Roi particulier, & il s'y fait auſſi un grand Commerce d'or & de poivre. Le Comptoir que les Anglois y avoient, du tems de Beaulieu, fut pillé en 1659, par leurs propres gens. Les Peuples de *Palimban* ſe ſont ſouſtraits à l'obéiſſance des Rois de Bantam, ou plutôt du *Souſouhanan*, Empereur de Java; & ont élu un Roi, qui eſt devenu avec le tems un puiſſant Prince. Les Hollandois brulerent ſa Ville en 1660; mais ils ſe ſont réconciliés depuis. Leur Comptoir eſt vis-à-vis du Palais Royal. On voit encore, à Palimban pluſieurs autres beaux Edifices. C'eſt un des principaux lieux de Commerce de toute l'Ile. La Riviere qui l'arroſe ſe jette dans la Mer par trois grandes embouchures.

Dampin. Lampon. Sillebar. Bancoulo.

Entre la Pointe orientale & la Pointe occidentale de la partie méridionale de l'Ile, qui borde le Détroit de la Sonde, on rencontre de vaſtes déſerts, dans l'étendue d'environ cinquante milles, où l'on ne trouve que le Village de *Dampin*, & une Ville nommée *Lampon*, fort bien peuplée. Les Habitans parlent une Langue particuliere, & ſont ſoumis au Roi de Bantam, de même que les Peuples du Pays de *Sillebar*, ſur la Côte occidentale de l'Ile. Après Sillebar, en remontant au Nord vers la Ligne, on vient à *Bancoulo*, Bourg qui appartenoit autrefois aux Hollandois, mais où les Anglois ſe ſont établis dans une Loge bien fortifiée. Bancoulo eſt ſitué par les trois degrés & demi de Latitude méridionale. Un degré plus loin, au Nord, ſuit *Indrapoura*, Ville Capitale d'un Empire de ce nom, gouverné par un puiſſant Prince, quoique la plûpart de ſes terres ſoient ſous la protection de la Compagnie Hollandoiſe, qui a ici une Loge, où l'on apporte le poivre des environs. L'air y eſt fort mal-ſain, & les Naturels du Pays ne s'en plaignent pas moins que les Etrangers. Plus avant dans les terres, eſt un autre Empire, connu ſous le nom de *Manincabo*, & dont la domination s'étend, non-ſeulement ſur le haut Pays, mais encore le long de la Côte, où le Chef du Comptoir Hollandois de *Padang* commande en qualité de Stadhouder de l'Empereur, avec l'agrément de la Compagnie. Ce Prince ne deſcend jamais de ſes Montagnes; mais il envoie bien de tems en tems un de ſes Fils, ou quelqu'un de ſes Courtiſans, pour traiter avec les Officiers de la Compagnie Hollandoiſe, qui poſſede elle-même beaucoup de terres en propre dans cette Contrée, depuis *Chinko* ou *Sinkel*, juſqu'à *Sillebar*, qui en ſont les limites au Nord & au Midi. Il ſeroit ennuyant de rapporter, d'après l'Auteur, les ſimples noms d'un grand nombre de lieux qui ne ſe trouvent pas même dans la plûpart des Cartes. On compte, entre ces limites; près de ſoixante Bourgs ou Villages, qui donnent leurs noms à autant de Rivieres ſur leſquelles ils ſont ſitués. Une partie de ces diſtricts livre de l'or, & l'autre du poivre. Du Comptoir de Padang, dont le Chef porte le titre de *Commandeur*, dépendent quelques autres moindres Comptoirs de cette Côte. La plûpart des Peuples qui l'habitent, depuis Sillebar, juſqu'au-delà de la Ligne, ſe ſont mis volontairement ſous la protection de la Compagnie, qui les a reçus à titre d'Alliés.

Indrapoura. Manincabo. Poſſeſſions des Hollandois. Padang, leur principal Comptoir.

Mines d'or de Sumatra.

C'eſt principalement dans cette Contrée, qu'on trouve ce ſable d'or, qui diſtingue l'Ile de Sumatra de tous les autres Pays des Indes Orientales. Il y a quantité de Montagnes qui ſont remplies de ce précieux métal, ſur-tout au milieu de l'Ile; mais les Peuples ne ſe donnent pas la peine de chercher

les plus riches mines. Ils se contentent de visiter les torrens, après les grosses pluies, & de fouiller dans le gravier & parmi les pierres, où ils rencontrent souvent des pieces, de différentes grandeurs, d'or tout pur, & dont le poids est depuis un quart d'once jusqu'à deux ou trois onces. Ces pieces un peu grosses, sont assez rares; mais cela prouve au moins que les mines d'où elles sortent, doivent être fort abondantes. Le sable d'or, qui est la sorte que les Habitans amassent le plus, se vend ordinairement sur le pié de huit réales le tael, si sa qualité est de six mases. Ils le portent aux Hollandois, qui trouvent plus de profit à l'acheter d'eux, par des échanges, qu'à faire exploiter leurs mines de *Sillida*. On a tenté ce travail à diverses reprises; mais toujours sans beaucoup de succès, & le plus souvent même avec perte. DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Décadence des Achemois.

Les Hollandois, maîtres en quelque sorte du Commerce du poivre & de l'or de Sumatra, ne le sont pas moins des Puissances de cette Ile. On a vû qu'ils possedent la plus grande partie de la Côte occidentale. Ce qui en reste par-delà le deuxieme degré de Latitude septentrionale, & qui forme les Etats d'Achen, ne mérite aucune attention. Toute la principale force de ce Royaume se borne presque à sa Ville Capitale, qui est bien peu de chose.

Mort du Roi, que Beaulieu avoit vû.

Le Roi, qui regnoit à Achen du tems de Beaulieu, & dont les cruautés inouies doivent avoir excité la curiosité du Lecteur sur le sort d'un monstre si exécrable, ne mourut qu'en *1641*, après avoir occupé le Trône pendant trente-cinq ans. De Graaf, qui se trouvoit alors à Achen, raconte que cet évenement donna naissance à de très grands troubles, qui couterent la vie à quantité de monde. Durant les quatre ou cinq premiers jours, toutes les Loges des Etrangers demeurerent fermées. Enfin la Reine, veuve du feu Roi, fut proclamée Régente. On prépara ensuite la pompe funebre, qui se fit avec une magnificence vraiment royale. Outre un grand cortege de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes, il y eut deux cens soixante Eléphans, couverts de soie, de drap d'or & de broderie. Leurs dents étoient aussi surmontées de panoures d'or & d'argent. Ils portoient sur le dos de petites tours quarrées, d'où pendoient quantité d'étendarts tissus d'or & d'argent. On y voyoit quelques Rhinoceros & des Chevaux de Perse, dont les harnois étoient aussi d'or & d'argent, avec des housses très riches. Un grand nombre de Femmes du Roi fermoient la marche. Le corps, qui étoit dans un cercueil de *Sowassa*, métal composé d'or & de cuivre, & couvert de drap d'or, fut inhumé dans le tombeau de la Famille Royale, & pleuré pendant cent jours, par ses Femmes & ses Concubines. Tous les jours on y portoit des rafraîchissemens & du tabac, comme s'il eut vécu; dequoi ces Femmes s'accommodoient avec plaisir, hors des heures destinées à leurs lamentations. Dès que le Roi fut dans le tombeau, on fit une décharge de l'artillerie de la Ville, ce qui fut répété pendant toute la nuit, sous les cris continuels de *Vive la nouvelle Reine* (4). Ses funérailles.

Deux Reines d'Achen.

Cette Princesse a gouverné le Royaume avec beaucoup de sagesse & de douceur, plusieurs années de suite. En 1660, elle étoit dans le dessein de se marier à un Hollandois; mais la Compagnie ne voulut point le permettre. Après sa mort, arrivée en 1688, on élût une autre Reine, qui regnoit encore au commencement de ce siecle; mais elle n'avoit plus qu'un phan-

(4) De Graaf, pag. 23.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

tôme de Royauté. Tout le pouvoir étoit partagé entre douze Orancaies (5).

Remarque sur le récit de Beaulieu.

Beaulieu se trompe quand il dit que l'Ayeul du feu Roi avoit été couronné, contre son gré, par les principaux Orancaies du Royaume. Suivant Valentyn & d'autres, c'étoit un Esclave affranchi, qui, abusant de la faveur du Roi son Maître, s'étoit révolté contre lui, & avoit successivement usurpé les Royaumes de Pedir & d'Achen, après s'être défait de tous les Grands qui pouvoient lui causer quelque ombrage. Vincent *le Blanc* le nomme *Arjusar*, & *Van Metèren* lui donne un nom Arabe qu'il exprime de cette maniere : *Alciden Rajetza Lillo Lahe Felalem*. On peut voir, dans d'autres Parties de ce Recueil (6), ce que les Hollandois eurent à souffrir sous le regne tyrannique de cet Usurpateur. Il mourut en 1603. Beaulieu est parfaitement d'accord avec Valentyn dans tout ce qu'il rapporte au sujet de ses trois Successeurs, dont le dernier, son petit fils, occupoit alors le Trône.

Titre fastueux d'un Roi d'Achen.

Valentyn nous donne son titre, fort différent de celui qui se trouve dans d'autres Livres d'Histoire (7). On ne sera pas fâché de le voir ici, pour prendre une idée de l'ostentation des Princes Orientaux.

» Siri, Sultan, Roi d'Achen, de Delli, de Johor, de Pahang, de Queida, de Peira, de Priaman, de Tikou, de Barros, de Passuravan, de Padang, de Sinkel, de Labo, de Daja (8), &c; Roi de tout l'Univers, que Dieu a créé, & dont le corps brille comme le Soleil resplendissant en plein midi; Roi que Dieu a formé pour être accompli, comme la Lune au tems de sa plénitude; Roi élu de Dieu, & aussi parfait que l'Etoile du Nord; Roi des Rois, fils ou petit-fils du fameux *Iskender* le Grand (9); Roi, devant qui tous les Rois doivent fléchir, & se soumettre à ses loix; Roi, aussi spirituel qu'une boule parfaitement ronde, aussi heureux que la Mer; l'Esclave de Dieu, qui voit Dieu, & qui, Défenseur de sa Justice, la manifeste à tous les hommes; qui peut couvrir leurs opprobres & pardonner tous leurs péchés; Roi béni de Dieu; Roi, qui se tenant debout, offre à tous ses Esclaves un asyle assuré sous son ombre; Roi dont le conseil éclairé se communique à tous les Peuples; qui fait beaucoup de bien à ses Sujets; qui est équitable; qui examine toutes choses avec précision, pour se conformer à la Justice Divine; Roi le plus utile qui soit sur la Terre, & de dessous les piés duquel s'exhale une suave odeur, qu'il répand sur tous les Souverains du monde; Roi à qui le Tout-Puissant a accordé ses Mines d'or très pur & très fin; dont les yeux brillent comme l'Etoile du matin; qui possede aussi l'Eléphant aux grosses dents, l'Eléphant rouge, le noir, le blanc, le coloré, le tacheté, qui ressemble plutôt une femelle qu'un mâle, & l'Eléphant brehaigne; Roi, à qui le Tout-Puissant donne des couvertures pour ses Eléphans, ornées d'or & de pierreries, avec un grand nombre d'Eléphans de guerre, portant des maisons de fer sur leur

(5) Valentyn, Tome V. page 9 de la Description de Sumatra.

(6) Voyages de *Davis*, Tome I. Voy. de Van Caerden, & Voy. au Royaume d'Achen, Tome IX.

(7) On pourroit conclure, de cette différence, que le titre du Roi d'Achen n'étoit pas toujours le même. Cependant Valentyn produit celui-ci comme le plus en usage.

(8) *Johor* & *Passaruvan* n'ont jamais été du Domaine de ce Prince.

(9) C'est le nom que les Indiens donnent à Alexandre le Grand.

» dos;

» dos; dont les dents sont armées de broches & de fourreaux de fer, & » les piés, de souliers de cuivre; Roi à qui Dieu donne encore des Chevaux » pourvus de couvertures d'or, de pierres précieuses & d'émeraudes, avec » des centaines de Chevaux équippés pour la guerre, & les plus beaux Etalons d'Arabie, de Turquie, de Cati & de Balakki; Roi, dont la domination s'étend au Sud & au Nord; qui comble de ses faveurs tous ceux » qui le chérissent, & qui réjouit les affligés; Roi qui peut faire voir tout » ce que Dieu a créé; Roi établi de Dieu, pour commander sur toutes » choses, & pour étaler, sur le Trône d'Achen, la magnificence de toutes » ses œuvres (10) «.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Différens entre les Anglois & les Hollandois de Sumatra.

On a déja remarqué que les Anglois & les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des Etablissemens dans l'Ile de Sumatra. Ces possessions ont quelquefois donné lieu à de grands différends entre les deux Nations, principalement dans les années 1686, 1687 & 1688. Le Roi de Bantam, après avoir chassé les Anglois de sa Ville (11), les ayant aussi obligés de se retirer de Sillebar, derniere Place de sa dépendance sur la Côte occidentale de Sumatra, ils vinrent s'établir à Bancoulo, où ils se sont maintenus, contre toutes sortes de droits, dans le territoire des Hollandois, compris entre Sillebar & Barros. Les premiers prétendent, à la vérité, que l'Empereur de Manincabo leur avoit cedé ce District; mais en supposant le fait, qu'ils ne prouveront jamais, ce Prince n'avoit aucun droit de disposer du bien d'autrui; puisqu'en vertu d'une Convention du 15 Mars 1686, la possession de Bancoulo & des Terres de son ressort, venoit d'être confirmée aux Hollandois, avant que les Anglois s'y fussent établis; de sorte que les plaintes de ceux-ci, fondées sur les hostilités exercées depuis par les Hollandois, contre un parti de Rebelles, étoient d'autant moins légitimes, que de l'aveu même de leurs Officiers à Bancoulo, ces Insulaires avoient tiré les premiers sur les Hollandois, sans lesquels les Anglois auroient, qui plus est, couru également risque d'être tous massacrés. Cela est si vrai, que leurs Chefs, nommés Samuel *Pats* & John *Bekton*, les remercierent du service qu'ils leur avoient rendu dans cette occasion; ce qui n'empêcha pas que la Cour de Londres ne fît porter de vives plaintes contr'eux en Hollande (12).

Empruntons encore du Missionnaire, que nous avons déja cité à la tête de ce Supplément, un Article qui doit paroître extrêmement intéressant pour les Navigateurs.

(10) Valentyn, *ubi sub.* pag. 7. Il n'est pas nécessaire d'avertir, que c'est ici une traduction littérale. On en a seulement supprimé quelquefois le mot de *Roi*, qui est répeté à chaque phrase.

(11) On sait que Jacques II, qui ne cherchoit que des prétextes de querelle avec la République, fit présenter, à ce sujet, un Mémoire aux Etats Généraux, pour demander réparation, en termes fort offensans; tandis que sans les Hollandois, tous les Anglois de Bantam eussent été massacrés. L'affaire de Bancoulo étoit à-peu-près de même nature.

(12) Valentyn, *ubi suprà* pp. 40 & 41.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

*Route qu'on doit tenir, pour passer les Détroits de Malaca & de Gobernadour.*

Difficultés du Détroit de Malaca.

QUAND on a passé le Détroit de *Malaca*, on peut se vanter d'être hors de la plus difficile, & de la plus pénible Navigation qu'on puisse faire. Les Pilotes François ont appris ce chemin à leurs dépens, & ils ont eu tout le loisir d'en lever des Cartes exactes. Voici la route qu'on doit tenir pour passer surement ce Détroit & celui de *Gobernadour*.

Regles sures pour faire cette route.

De la Pointe d'*Achen* il faut ranger la Côte terre à terre, jusqu'au *Cap de Diamans*, dans l'espace d'environ quarante-cinq lieues. Toute cette Côte est assez haute, les rivages sont bordés de verdure, & le fond est bon depuis sept jusqu'à quatorze & quinze brasses; on ne doit point s'éloigner de la terre plus de deux lieues. Au Cap de Diamans on fait le Sud-quart-Sud-Est, & l'on découvre bien-tôt l'Ile *Polverere*, qui est fort haute, & remplie de bois. Son circuit n'est que d'un quart de lieue. Le mouillage y est bon; mais l'Ile est déserte. Une ou deux lieues plus loin, on met le Cap à l'Est, pour aller reconnoître *Poljara*, autre petite Ile, qu'on trouve à dix-huit lieues de la premiere, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance. Quand il fait beau tems, la vue porte de l'une à l'autre. Poljara est du côté de la Presqu'Ile de Malaca. Il n'est pas nécessaire d'en approcher plus que de huit ou neuf lieues. Mais il faut se mettre entre ces deux Iles, pour gagner le véritable Canal.

Lorsqu'on est à cette distance de Poljara, on voit d'un côté la Terre de l'Inde, qui est basse & bordée de bois, & de l'autre on perd de vue les Côtes de Sumatra: qu'on mette le Cap au Sud-Est-quart-d'Est, prenant un peu du Sud-Est, pour donner juste entre deux Bancs de sable, qu'il faut passer nécessairement. Il vaut mieux prendre la petite Passe, qui est à l'Est, & la plus proche de Malaca; la grande Passe du côté de l'Ouest, est trop éloignée des terres. On découvre bien-tôt le Mont *Porcelar*, du côté de la terre ferme; mais pour s'assurer d'autant mieux de la route, il faut encore reconnoître les Iles d'*Aroe*, qui sont à l'Ouest franc: alors on est sûr d'être dans le bon chemin. On fait le Sud-Est-quart-d'Est pour gagner la Côte des Indes, & venir mouiller devant Malaca. Dans ce Détroit les vents venoient ordinairement de Terre pendant la nuit, & à midi, ils venoient de la Mer. Presque toutes les nuits nous avions de bons grains, mêlés d'éclairs; les courans portoient Nord-Ouest & Sud-Est. On mouilloit deux ou trois fois en vingt-quatre heures, & il falloit envoyer la Chaloupe sonder incessamment devant nous, pour nous marquer la route.

Après qu'on a vû les Iles d'Aroe, on vient reconnoître le *Cap de Rochade*, du côté de l'Inde. Ce Cap reste à l'Est. Enfin, on acheve de s'assurer de sa route par un Rocher très pointu, sans mousse ni verdure, qui reste à l'Est-Sud-Est du Cap de Rochade. Ensuite, faisant le Sud-quart-Sud-Est, en peu d'heures, avec la marée, on mouille à une bonne lieue de Malaca, d'où l'on commence à revoir les Terres de Sumatra.

La Côte de Malaca est basse & couverte de Cocotiers & de Palmiers qui cachent la Ville. On ne voit que quelques Maisons, assez semblables à celles

d'Achen, mais mieux bâties, qui s'étendent plus d'une demie lieue sur le bord de la Mer. La Citadelle paroît noire; & entre ses remparts, on découvre une hauteur, & un reste de clocher, qui semble être joint à une Maison blanche. C'est à ces indices qu'on reconnoit Malaca. En sortant de cette Ville, on met le Cap au Sud-quart-Sud-Est, jusqu'au Détroit de Gobernadour, & pendant quarante lieues il n'y a rien à craindre. Quand on ne peut refouler la marée, il faut mouiller deux fois le jour. On trouve, sur le chemin, les Iles *Mariacai*, qui restent à droite, & quelques autres sans nom qu'on laisse à gauche.

Description de l'Ile de Sumatra.

Entrée dans le Détroit de Gobernadour.

Pour donner dans le Détroit de Gobernadour, il faut faire d'abord le Nord, en laissant le Détroit de *Sincapour* à la droite. Tout y est rempli d'Iles; les courans y sont rapides, les marées violentes, & quelquefois de douze heures. En entrant dans le Détroit on voit une Ile, sur laquelle il y a trois arbres, qui paroissent de loin comme autant de mâts de Navires. On la nomme l'*Ile de Sable*. Elle se voit d'une lieue, & peut avoir un quart de lieue de long, sur cent pas de large. Elle est presque de niveau avec la Mer. On la laisse à la droite, & l'on trouve seize brasses d'eau. Alors on fait l'Est, & l'on rencontre une autre petite Ile toute de sable, où se voient sept ou huit arbres fort hauts, séparés les uns des autres. On la nomme l'*Ile Quarrée*. De cette Ile on découvre celle de *Saint Jean*, toujours à la droite, & qui a bien quatre ou cinq lieues de circuit. Si l'on ne trouvoit que cinq brasses, il faudroit faire l'Est-quart-Nord-Est; mais si l'on est au large & sans fond, on fait l'Est franc, sans pourtant trop s'approcher des Iles qui sont sur la gauche. Delà on découvre la Montagne de *Johor*, & l'on est par le travers de ce petit Royaume. Enfin, en continuant cette route à l'Est, on voit le Cap de *Romanca*. On fait l'Est-Sud-Est & l'Est-quart-Sud-Est, & quand ce Cap reste au Nord, on fait l'Est-Sud-Est, pour aller reconnoître les *Pierres blanches*, qui sont de petites Iles un peu au large. Dès qu'on les a vues, il faut faire l'Est pendant quelque tems, ensuite l'Est-Nord-Est, & enfin le Nord-Est & le Nord-Est-quart-Nord pour se jetter dans le Golfe de Siam, & delà dans la Grande Mer de la Chine. Le Détroit de Gobernadour a vingt lieues de long, & est fort difficile, quand on n'y a jamais passé (1).

(1) *Lettres édifiantes*, Recueil I, pag. 3 *& suiv.*



## SUPPLEMENT A LA DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE,

*Tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoise.*

Pour la page 565.

L'ARTICLE qu'on a donné, rempliroit mal son titre, sans le supplément que nous y ajoutons, parceque la Révolution, dont Sheldon parle, n'est pas la derniere, ni même la plus remarquable. Mais avant que de continuer cette Histoire, il paroît nécessaire de reprendre les choses à l'époque de la disgrace des deux grands Officiers de Golkonde, qui est rapportée fort différemment dans nos Mémoires manuscrits.

Disgrace des deux principaux Officiers de Golkonde.

Le Roi, las de porter un vain titre, dont ses deux Ministres partageoient également l'autorité sans jalousie, cherchoit depuis long-tems l'occasion de les diviser, pour avoir ensuite plus de facilité à les perdre l'un après l'autre. Ce Prince s'en ouvrit au rusé Madona, qui étoit passé du service du premier Ministre à celui du Monarque. Il lui promit, par serment, de l'élever au Poste de son ancien Maître, s'il trouvoit moyen de le délivrer des siens. Quelques fausses confidences, que Madona eut l'adresse de faire paroître sinceres aux deux Ministres, produisirent bientôt entr'eux une froideur, qui ne servit qu'à confirmer de plus en plus leurs soupçons. Lorsque Madona crut n'avoir rien à craindre de leur intelligence, il inspira au Roi de demander, à Mosachan, cent mille pagodes, pour bâtir un nouveau Palais, persuadé que ce Ministre les refuseroit, comme une chose inutile, & qu'il ne manqueroit pas de donner prise sur lui, par son imprudence ordinaire. On avoit eu soin de faire tenir, derriere le rideau, la Belle-sœur du Roi, Badda Sahebnie, pour annoncer au Ministre sa disgrace, au premier mot qui lui échapperoit contre le respect du Monarque. Cette Princesse, qui s'étoit vûe dépossédée du Trône, par la faction des deux principaux Ministres, ne respiroit encore que la vengeance, & travailloit à leur ruine de concert avec le Roi & Madona. L'évenement répondit à leur attente; & Mosachan, ayant refusé les cent mille pagodes, que le Roi vouloit à toute force, s'emporta jusqu'à reprocher à ce Prince son ingratitude envers de fideles Serviteurs, qui, de misérable Fakir qu'il étoit auparavant, l'avoient élevé sur le Trône. Enfin il ajouta, que le Roi ne devoit pas être si prodigue, dans un Pays où il n'avoit apporté que son corps pour toutes richesses. A peine eut-il proféré ces mots, en présence de Seydmouchiaffer & de Madona, que Badda Sahebnie faisant entendre sa voix, de derriere la tapisserie, l'accabla d'injures, & commanda à quelques Gardes de se saisir de sa personne. Jamais ordre ne fut exécuté avec plus de promptitude. Le grand embarras étoit de congédier une escorte de trois à quatre mille Cavaliers, qui attendoient leur Chef devant la porte du Palais, toujours prêts à voler à son secours. Quoique Madona eût pourvu à cet inconvénient, en

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

faisant avancer, à certaine distance, un autre Corps de Cavalerie aux ordres de Seydmouchiaffer, cependant, pour épargner au Roi un spectacle tragique, dont ce Prince avoit horreur, il voulut premierement tenter les voies de la douceur, & se présentant aux Troupes, il leur fit une harangue, l'accompagnant si à propos de promesses & de menaces, soutenûes par l'approche de cinq ou six mille Hommes, qu'il parvint à appaiser ces Troupes émues, & à les renvoyer tranquillement dans leurs Quartiers. Le Roi nomma aussi-tôt un autre Chef, à la place de Mosachan qui fut jetté dans une étroite Prison, où il vécut misérablement pendant plusieurs années.

Les services importans dont Seydmouchiaffer croyoit avoir l'obligation au zele de Madona, lui ayant fait accorder toute sa confiance, rien n'étoit plus facile à ce dernier que de le dépouiller aussi d'une autorité qu'il lui laissoit exercer toute entiere, tant sur ses Troupes, que dans le maniement des Affaires de son Département. Madona trouvoit des prétextes pour éloigner peu à peu les plus fideles Serviteurs de son ancien Maître; il s'attachoit les autres par ses largesses; en un mot, le Ministre n'avoit plus aucun pouvoir dans le tems même qu'il s'en défioit le moins. Un jour que Madona étoit appellé à la Cour, il se fit accompagner des Troupes de Seydmouchiaffer, au nombre de cinq ou six mille Hommes de Cavalerie, & paroissant devant le Roi, à la tête de ce Corps, » Sire, lui dit-il, je vous ame» ne ici les Troupes de celui dont Votre Majesté craignoit tant la puissan» ce. Que souhaite-t'elle de plus qu'on fasse pour son service? » *Qu'on mette Seydmouchiaffer auprès de Mosachan*, répondit le Roi; & aussi-tôt les ordres furent données pour l'arrêter, sans que personne offrît la moindre résistance.

Elévation de Madona & d'Akena son frere.

Le Roi, pour récompenser le zele de Madona, l'éleva à la dignité de Prince, & le fit son Premier Ministre. *Mous-Kumea* avoit succédé à Mosachan; & le Gouvernement des Provinces, qui faisoit partie de l'administration de Seydmouchiaffer, venoit d'être donné à *Mahomet-Ibrahim*, qui réunit peu de tems après la Charge de Mous-Kumea à la sienne. Mais Madona n'étant pas plus content de lui, fit tomber, entre les mains d'Akena son propre frere, le Gouvernement des Provinces Méridionales de Golkonde, les meilleures du Royaume, & Mahomet Ibrahim ne conserva que celles du Nord, situées sur la frontiere des Etats du Grand Mogol. On nous dépeint Akena d'un caractere aussi odieux que celui de Madona étoit aimable; mais les grandes qualités de l'un effaçoient les grands défauts de l'autre. Madona étoit un profond Politique, un excellent Financier, qui joignoit à des talens supérieurs, la physionomie la plus revenante, avec toute l'humilité & la modestie convenables aux Bramines, dont il tiroit son origine. Le Roi, livré aux plaisirs de son Serrail, & sans inquiétude de la part de son Ministre, qui, étant Gentil & Bramine, ne pouvoit aspirer à la Couronne, lui abandonna le soin de gouverner despotiquement ses Etats. C'est ainsi que ces deux freres, qu'on honoroit du titre d'*Altesses*, se virent portés, par degrés, au faîte des Grandeurs qui suivent immédiatement la Royauté, ou plutôt qui la composent toute entiere, au simple nom près. Ils jouïrent constamment de ces honneurs l'espace de quatorze années : mais leur chûte fut encore plus funeste que leur élévation n'avoit été éclatante.

Prise de Golkonde par l'Armée Mogole.

Vers la fin du Mois d'Octobre 1685, l'Armée du Grand Mogol Aureng-

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

Zeb, qui marchoit contre Golkonde, y répandit une si grande consternation, que dans leur premiere fureur, les Peuples révoltés commirent de grands désordres, & firent main basse sur tous les Bramines qui leur tomberent entre les mains. Le Roi s'étoit retiré la veille dans le Château de Golkonde, avec ses Femmes, ses deux Ministres & plusieurs Seigneurs de la Cour, qui croyoient y trouver un asyle assuré contre les Ennemis du dedans & du dehors. La Ville fut prise deux jours après, par les Troupes Mogoles, qui mirent tout à feu & à sang dans les Quartiers des Gentils, pillerent & brulerent les magnifiques Palais de Madona & d'Akena, de même qu'une superbe Pagode que ce dernier avoit fait bâtir à des frais immenses; & quantité d'autres Edifices considérables.

Massacre des deux Administrateurs.

Ces ravages, qui continuerent plusieurs jours de suite, depeuplerent la Ville d'Habitans, & jetterent la terreur dans le Château, où les cris unanimes des Femmes du Serrail & de la multitude, tant au dedans qu'au dehors, forcerent le Roi de leur abandonner Madona & Akena, les deux malheureux objets de leur haine, qu'ils regardoient comme les seuls Auteurs de leur infortune, dans l'espérance que les Mogols, irrités contr'eux, se contenteroient de cette victime, & cesseroient les hostilités. Les deux Freres furent cruellement massacrés par les Esclaves du Palais, leurs corps dépouillés nus, & traînés dans les rues avec les dernieres indignités. Après avoir été suspendus par les pieds, pendant vingt-quatre heures au devant du Palais, on présenta leurs têtes à Cha-Alem, fils du Grand Mogol, qui les fit porter en triomphe sur des lances, dans toute la Ville. Celle de Madona fut envoyée à Aureng-Zeb, & l'on donna celle d'Akena à un Eléphant, qui la jetta plusieurs fois en l'air & l'écrasa enfin sous ses pieds, au milieu de l'Armée. La tête de son frere eut le même sort, & celui de leurs Cadavres fut d'être exposés à la voirie, pour servir de pâture aux oiseaux & aux animaux des Champs. Havart, qui avoit souvent vu ces deux Freres, dans leur plus grande gloire, prétend que leurs corps furent brulés & les cendres jettées au vent, pour qu'il ne restât rien de leur mémoire. Telle fut la fin de ces deux puissans Hommes, dont il compare le sort à celui de deux Freres, fort connus dans toute l'Europe, qui périrent si misérablement en 1672.

Derniers éclaircissemens sur le sort de Mosachan, & de Seydmouchiaffer.

Cet Auteur nous apprend encore, que Mosachan mourut dans sa maison, comme un Citoyen oublié de tout le monde; mais que Seydmouchiaffer fut tiré de sa prison, par l'Ambassadeur du Grand Mogol, & envoyé dans l'Indoustan, où il avoit été élevé en dignité, & où il étoit mort, puissamment riche, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Suivant nos Mémoires, le premier, dont les fils étoient en grande considération à la Cour de Golkonde, obtint sa liberté du Roi, après la mort de Madona & de son frere. Quand à Seydmouchiaffer, ils disent simplement, qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il s'étoit retiré auprès du Grand Mogol, au service duquel il avoit fini ses jours, quelque-tems avant la Révolution qui fut si funeste à l'Auteur de sa disgrace.

Remarques sur une Lettre du Roi.

On trouve, dans ces Mémoires, la traduction d'une longue Lettre, que le Roi de Golkonde écrivit au Gouverneur Général de la Province de Carnatica, pour lui donner part de ces grands événemens. Il est assez singulier d'y voir Madona & Akena peints des plus noires couleurs; mais ce qui

doit paroître fort surprenant, c'est l'aveu que le Roi y fait, de s'être engagé, par serment, envers ces deux Favoris, de ne jamais rien faire sans leur consentement; serment qu'il n'avoit pas été en son pouvoir d'enfreindre, malgré les fâcheuses suites qui en étoient résultées pour son Royaume; comme si un Prince n'étoit pas toûjours en droit de rétracter sa parole, dès qu'un Sujet en abuse, contre ses intentions. On doit croire que le Roi n'avoit pas de meilleure raison pour excuser sa conduite.



Désertion du Général de Golkonde, & soumission du Roi.

L'Armée Mogole étoit composée de quinze mille Hommes, & celle de Golkonde du double; mais Mahomet Ibrahim, qui la commandoit, s'étant jetté du côté des Ennemis, pour se vanger de quelques mécontentemens particuliers, sa trahison mit le Roi dans la nécessité de subir la loi du Vainqueur, & d'en passer par toutes les conditions qui lui furent imposées. Le tribut de dix-huit cens mille Pagodes, que le Roi devoit au Grand Mogol, n'avoit pas été payé depuis quelques années. On exigea qu'il fut doublé à l'avenir, & que tous les arrérages seroient satisfaits par termes. Après cette dure Convention, Cha-Alem, qui manquoit de vivres dans Golkonde, en partit, le premier de Novembre, emportant des trésors immenses.

Nouveaux Ministres Bramines.

Le Roi de Golkonde, dont les désastres ne pouvoient encore vaincre son funeste attachement pour les Bramines, se choisit de nouveaux Ministres de cette odieuse Race. Le premier, nommé *Piespatwenkaty*, ne dirigea pas mieux les affaires. L'année suivante, *Wissanna*, frère aîné de Madona, fut revêtu de toutes les Dignités qu'avoit possédées ce dernier, dont le Fils reçut aussi de grandes faveurs du Prince. A la vérité les Bramines, qui s'étoient enrichis sous l'administration de leurs Protecteurs, fournissoient des sommes considérables. Mais l'avidité d'Aureng-Zeb, épuisoit toutes les ressources sans se satisfaire. En un mot, il ne lui falloit pas moins que le Royaume; & la facilité qu'il prévoyoit à cette conquête, par la perfidie des principaux Officiers de Golkonde, flattoit trop son espérance pour borner ses vûes ambitieuses (1).

Conquête Golkonde.

Peu de tems après, c'est-à-dire, au commencement de Février 1687, l'Armée du Grand Mogol, victorieuse du Royaume de Visapour, reparut devant Golkonde. Le Roi, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, repoussa plusieurs fois les Ennemis, avec beaucoup de perte; mais son malheureux sort voulut que ses principaux Colonels l'abandonnassent pour joindre l'Armée Mogole. Enfin *Hosseinbeck*, Général de ses Troupes, suivit ce perfide exemple, après avoir excité, dans la Forteresse, une sédition, dont Aureng-Zeb profita fort à propos, & se rendit Maître de la Place sans la moindre résistance. On étoit au deuxième d'Octobre. Les Troupes Mogoles marchant droit au Palais, trouverent le Roi dans une attitude qui marquoit sa surprise. Après avoir pillé ses trésors, qui étoient

(1) Valentyn insere, mal à propos, en cet endroit, l'histoire de la trahison d'un des Sécretaires d'Etat de Golkonde, qui entretenoit correspondance avec le Grand Mogol, & qui ayant été convaincu de son crime, fut mis à mort, par ordre du Roi son Maître; ce fait, qui est tiré de Havart, doit être rapporté sous le regne précédent. (Voyez Havart, Part. II. page 238). L'erreur ne mérite peut-être d'être relevée, que pour prévenir le reproche qu'on pourroit nous faire d'avoir omis une circonstance assez curieuse, si c'étoit ici sa place.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

immenses, sur-tout en diamans & en pierres précieuses, il fut conduit sous une méchante Tente, jusqu'au lendemain, qu'on le mit sur un Eléphant, pour lui faire faire le tour de l'Armée, où il se vit exposé aux plus grandes avanies de la part des Soldats. Quatre jours après, ce malheureux Prince fut contraint de ramper, de sa Tente, jusqu'aux pieds d'Aureng-Zeb; de manger de la poussière, & de demander pardon, dans les termes les plus humilians. Le Grand Mogol lui promit la vie; mais il le fit transporter dans une Forteresse éloignée, où il devoit bien-tôt trouver la mort qu'Aureng-Zeb avoit coutume de faire boire à ses Prisonniers d'illustre naissance. La comparaison du sort de ce Roi avec celui de Crœsus, ne peut que rendre sensible la vérité de cette Sentence, qui convient si fort à tous les Hommes; *Nemo felix ante obitum.*

Deux Voyages du Roi à Masulipatnam.

Les Hollandois vantent, comme une distinction singuliere pour leur Nation, l'honneur qu'ils ont eu de posséder deux fois ce Prince, à Masulipatnam; la premiere fois en 1676, & la seconde en 1678. C'est de Havart, que nous emprunterons ici les principales circonstances du premier Voyage.

Privileges qu'il accorde aux Hollandois.

Les présens, que les Hollandois firent au Roi, aux Dames du Serrail, à l'Administrateur Madona, & aux autres Grands, se monterent à la somme de soixante-six mille florins. En échange, ils obtinrent du Roi, la propriété du Bourg de *Palicol*, & plusieurs privileges très considérables. Ce Prince leur remit entr'autres les Fermes de divers Ports, pour la somme de trente-quatre mille cinq cens florins par année, dont ils ont joui pendant les huit dernieres années de son Regne, outre la diminution de la moitié des frais qu'ils payoient auparavant, pour le transport de leurs Marchandises, par terre, à Golkonde, & quelques autres exemptions. Le Roi fit aussi quantité de beaux présens aux Officiers du Comptoir Hollandois. Leurs Femmes & leurs Filles en reçurent aussi de magnifiques des Dames du Serrail, qui avoient souhaité de les voir; & ce fut à leur demande, que le Roi pria les Chefs de permettre qu'elles vinssent leur rendre visite. On le refusa d'abord modestement, sous divers prétextes; mais sur de nouvelles instances, auxquelles le Roi joignit sa parole, qu'il ne leur seroit fait que toutes sortes d'honneurs & de caresses, ces Dames accepterent enfin la partie, & se rendirent au Palais dans leurs plus riches parures. Le Roi, qui étoit assis sur un superbe Trône, laissa passer devant lui toutes les Dames dont l'âge lui paroissoit respectable, les saluant fort poliment; mais il fit approcher les jeunes Demoiselles, les mit sur ses genoux, & après leur avoir donné à chacune un baiser, il leur permit de suivre les autres. Les Dames du Serrail leur firent une réception des plus gracieuses (2). On leur servit une somptueuse collation, à l'issue de laquelle les Dames du Serrail leur distribuerent divers présens, dont les moindres étoient de la valeur de trente ducats. En sortant,

Visite des Dames Hollandoises.

(2) Parmi ces Dames du Serrail, nos Mémoires ajoûtent, qu'il s'en trouvoit deux d'une grande blancheur, qui voyant les Hollandoises ne purent retenir leurs larmes. Elles dirent qu'étant encore fort jeunes, elles avoient porté les mêmes habits dans leur Pays. On les croyoit filles de François, prises par les Corsaires de la Méditerranée, & vendues à Mocka, d'où elles avoient été envoyées au Roi, qui témoignoit avoir peu d'inclination pour elles; ce qui augmentoit leurs chagrins.

elles

elles furent obligées de repasser devant le Roi, qui les fit conduire, par une infinité de flambeaux, jusqu'à la Loge, sous les acclamations d'une foule immense de Spectateurs. Les Matelots d'un Vaisseau Hollandois, qui avoient diverti le Roi, par leurs danses, leurs sauts & leurs grimpemens, reçurent deux cens ducats; & beaucoup d'autres personnes eurent lieu de se louer de la générosité de ce Prince. On assura les Hollandois qu'il avoit destiné deux mille ducats par jour pour ce Voyage; mais que cette somme ne suffisant pas, les Grands de sa suite étoient obligés de suppléer à l'excédent de la dépense.

Second Voyage.

L'accueil, qu'il avoit reçu des Hollandois, l'engagea à leur venir faire une autre visite, deux ans après; mais il les prévint qu'il n'accepteroit point de présens, & qu'il n'en donneroit pas non plus, puisque son dessein n'étoit que de se divertir sur Mer. Nous avons un Journal manuscrit de ce dernier Voyage, qui contient près de vingt-quatre feuilles d'écriture fort menue; mais à l'exception des particularités que Havart a recueillies lui-même, le reste mérite peu l'attention des Lecteurs.

Apparition du Roi dans l'Eglise Hollandoise.

Ce fut le 25 Décembre 1678, que le Roi, accompagné de ses principaux Courtisans, se rendit à l'Eglise des Hollandois. On y avoit élevé un Trône, couvert de drap d'or & de velours, sur lequel il s'assit, vis-à-vis de la Chaire, la pipe à la bouche, fumant du tabac, à la maniere de Perse, c'est-à-dire, au travers d'un *Gorregor*, ou d'une bouteille pleine d'eau, qui lui fut présentée sur un plat d'or. Son habillement étoit une Robbe de drap d'or, qui lui descendoit jusqu'aux pieds. On passe sur l'énumération des Diamans, des Perles, des Rubis, des Saphirs, des Emeraudes & autres Pierres précieuses, dont tout son corps étoit moins orné que couvert, & qui éblouïssoient la vûe. Le Consolateur des Malades, faisant l'office de Prédicateur, lut un Sermon que Havart expliquoit au Roi, en Langue Persanne. Le Lecteur s'arrêtoit par intervalles pour lui en laisser le tems. Quelquefois le Roi témoignoit approuver le Discours; quelquefois aussi il lui prenoit envie d'en rire; mais le plus souvent il s'amusoit à parler avec ses Grands, sans prêter beaucoup d'attention à ce que Havart se tuoit de lui faire comprendre. Quand on en fut à la fin de la Priere, au mot *Amen*, le Prince répéta le même mot à haute voix, & demanda au Lecteur, dans quelle signification il s'étoit servi de ce terme? ce que Havart lui expliqua encore. Après le Service Divin, le Roi souhaita de voir le *Livre de la Loi des Hollandois*, comme il appelloit la Bible. Le Lecteur lui apporta les Livres Saints. En approchant, le Roi se leva, & les salua avec le même respect qu'il avoit coutume de saluer l'Alcoran. Il voulut savoir quels Ecrits y étoient contenus. On lui nomma les principaux Livres de l'Ancien Testament. Il demanda si les quatre Livres de la Loi de *Nabi Isa* ou du *Prophête Jesus*, s'y trouvoient compris? & l'ayant appris, il fit de nouveau une profonde révérence, retourna s'asseoir sur son Trône, & reprit sa pipe. Lorsque tout le monde fut sorti, à l'exception des Officiers & des Dames du Comptoir Hollandois, le Roi souhaita qu'on fît venir les Filles qui avoient dansé devant lui la veille, pour lui donner le même divertissement dans l'Eglise. Malgré la répugnance qu'on eut à le satisfaire, dans un lieu consacré au Culte religieux,

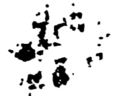
SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

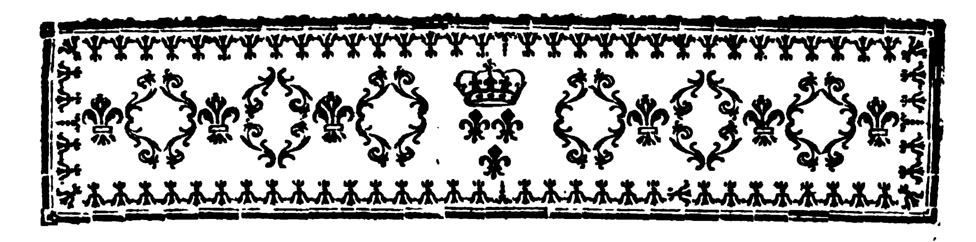
il fallut s'y résoudre, pour ne point mécontenter ce Prince (3). Il voulut ensuite voir manger les Hollandois, à leur maniere. On se hata de faire apporter les mets qui se trouverent préparés. La table fut couverte dans l'Eglise. On but debout la santé du Roi, à quoi il parut fort sensible. Durant le repas, ce Prince s'informa encore de plusieurs choses qui regardoient le Culte des Chrétiens, & entr'autres des dix Commandemens. Le Consolateur des Malades en fit d'abord la lecture, & Havart servoit toujours d'Interpréte. Au septieme Commandement, le Roi ne put s'empêcher de rire, disant, » que c'étoit bien triste, qu'un homme fut réduit à se contenter d'une seule Femme«. Mais il approuva l'explication qu'on lui donna, que ce Commandement regardoit principalement l'adultere. Le Roi s'étant fait conduire ensuite dans la Loge, en visita jusqu'aux moindres Appartemens, & se retira extrêmement satisfait de toutes les attentions qu'on lui avoit marquées. Les Hollandois ont beaucoup perdu à ce Prince; & si ses heureuses dispositions n'eussent été bornées par l'autorité de l'Administrateur, ils en auroient pû retirer des avantages bien plus considérables (4).

(3) C'est peut être à dessein que Havart ne parle point de cette danse. Mais le fait est rapporté dans le Journal tenu au Comptoir Hollandois.

(4) Les Hollandois furent obligés de payer une somme considérable au Grand Mogol, pour le rachat de leurs privileges. Ce fut Mahomet Ibrahim, ce même Traître dont on a tant parlé ci-dessus, qui obtint la Viceroyauté de Golkonde; mais il ne conserva pas ce poste long-tems.







# SUPPLEMENT

## Pour le Tome X, tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoise.

### Liste Genealogique des Grands Mogols.

Pour la Page 231.

I. Mier-Timour, ou *Timour Lenk*, communément nommé *Tamerlan*, depuis 1370, jusqu'à 1405.

Il laissa quatre Fils;

1. *Djihan-Guir.*
2. *Sjeich-Hamar.*
3. *Miroun-Chah.*
4. *Mirzah-Charok*, ou *Mirzah-Seyed.*

II. Miroun-Chah, depuis 1405, jusqu'à 1408.

III. Mirzah-Seyed, son frere, depuis 1408, jusqu'à 1447.

Ce dernier étoit en même tems Empereur de Tartarie & de l'Indoustan.

IV. Pier-Mohhammed, fils de Djihan-Guir, depuis 1447, jusqu'à 1452.

Il regna seulement sur l'Indoustan, & fut suivi par son Fils;

V. Abou-il-Said, depuis 1452, jusqu'à 1469.

Son Fils lui succede;

VI. Sultan-Hamed, ou *Sjeich-Omar-Chah*, depuis 1469, jusqu'à 1495.

Il est suivi par son Fils (1);

(1) On a dit à tort, que Valentyn ne parle pas du genre de mort de ce Prince, qu'on fait tomber d'une terrasse, au lieu que, suivant lui, c'est la terrasse qui s'éboula sous ses pieds.

GENEALOGIE DES GRANDS MOGOLS.

VII. CHAH-BABOUR, depuis 1495, . . . jusqu'à 1532.
Il établit le Siege de son Empire à Dehli, en 1526, & laissa deux Fils;
1. *Mirzah-Homajom*, &
2. *Mirzah-Kamoran.*

VIII. HOMAJOM, depuis 1532, . . . jusqu'à 1552.
Suivi par son Fils;

IX. EKBAR, depuis 1552, . . . . . jusqu'à 1605.
Il laissa trois Fils;
1. *Sultan-Selim.*
2. *Pehari*, ou *Moraad.*
3 *Mirzah-Danijaal.*

X. SELIM, après son avenement nommé *Gehan-Guir*, depuis 1605, jusqu'à 1626.
Il eut quatre Fils;
1. *Chosrou*, dont le fils étoit *Boulaki.*
2. *Perwis.*
3. *Chorom*, depuis son élévation nommé *Chah Gehan.*
4. *Sjahariar.*

Terri ajoute un cinquieme Fils, qu'il nomme *Sultan-Taucht.*

XI. CHAH-GEHAN, depuis 1626, . . . jusqu'à 1657.
Il eux quatrte Fils, & deux Filles;
1. *Dara-Sjekouh*, ou *Secoer*; Ses Enfans étoient;
   a) *Soliman-Sjekouh*, dont le Fils étoit *Sepe-Sjekouh.*
   b) *Miraad-el-Molouk.*
   c) *Nour-el-Tadjou*, sa Fille.
2. *Chah-Chuja*, ou *Sousa*, qui eut trois Fils & deux Filles;
   a) *Sultan-Banke*, ou bon *Sultan.*
   b) *Mirzah-Bhadour*, ou *Ballandachter.*
   c) *Mirzah-Saan*, ou *Saan-Sultan.*
   d) *Hamed-Mehalle.* } ses Filles.
   e) *Nour-Begum.* }
3. *Aureng-Zeb*, ou *Eurenkzib.*
4. *Morraad-ul-Beg*, ou *Moraad-Bakche.*
5. *Begum-Saheb.* } ses Filles.
6. *Rauchenara-Begum.* }

GENEALOGIE DES GRANDS MOGOLS.

XII. AURENG-ZEB, depuis 1657, . . . . . jusqu'à 1707.
Il eut cinq Fils;

1. *Mohhammed-Moazem.*
2. *Chah-Alem*, nommé aussi *Mazum*, ou *Moazem.*
3. *Ekbar.*
4. *Azem-Chah*, ou *Azem-Tarra.*
5. *Cambax.*

XIII. CHAH-ALEM, ou *Behadir-Chah*, depuis 1707, . jusqu'à 1712.
Il laissa quatre Fils;

1. *Muassadim*, *Mossoddim*, ou *Dgihandar-Chah*, qui eut trois Fils, dont l'aîné se nommoit *Assodien.*
2. *Mahmud-Azem*, *Assimdim*, ou *Assimscha*, qui eut aussi trois Fils;
   a) *Mahmud-Cariem.*
   b) *Ferruh-Sier*, ou *Farruchser.*
   c) *Hamambax.*
3. *Refiel-Chah*, ou *Rafiel-Gadders*, qui laissa deux Fils.
4. *Dgihan-Chah*, ou *Chochaista-Chadder*, qui laissa aussi deux Fils.

XIV. MUASSADIM, ou *Dgihandar-Chah*, depuis 1712, jusqu'à 1713.

XV. FERRUH-SIER, depuis 1713, . . . jusqu'à 1719.

XVI. RAFIELDOWLA, fils de Refiel-Chah, regne quatre mois.

XVII. RAFIELDARASCHA, ou *Chah-Gehan II*,
Suivant les Missionnaires Danois. M. Otter, le fait préceder Rafieldowla son Frere. Il regna environ six mois.

XVIII. CHAIJAN, *Nicosjeer*, ou *Chah-Gehan III*, regne aussi six mois, jusqu'à 1723.

XIX. MUHAMED-CHAH, Fils de Muassadim, ou Dgihan-dar-Chah, depuis 1723.



## SUPPLEMENT A LA RELATION DE CARNATE.

### Pour la Page 316.

Perſécution contre les Chrétiens de Tarcolan.

1703.

ON reprend ici la ſuite des évenemens, où M. l'Abbé Prevoſt s'eſt arrêté. Le Pere Bouchet étoit trop agréablement établi dans ſon Topo, pour y reſter long-tems tranquille. Les Gentils de la Ville de Tarcolan, Capitale du Royaume de Carnate (1), ne pouvant ſouffrir les progrès d'une nouvelle Religion dans leur Pays, commencerent, dès l'année ſuivante 1703, à former des complots pour la détruire. Le moyen dont ils s'aviſerent, fut de déférer le Pere Bouchet à *Sexſaeb* (2), Gouverneur de toute la Province, & d'exciter ſon avidité, en lui perſuadant que ce Miſſionnaire ſavoit faire de l'or & poſſédoit des richeſſes immenſes (3). D'autres accuſations n'auroient été d'aucun poids auprès d'un Mahométan qui ſe mocquoit lui-même des ſuperſtitions Payennes : mais les tréſors qu'on lui promettoit, flattoient trop ſon avarice pour réſiſter à ces repréſentations. Ses Gardes vinrent, ſous différens prétextes, épier le Miſſionnaire, qu'ils ne perdirent plus de vue juſqu'au jour qu'il fut pris. Le Capitaine de ces Gardes, en l'arrêtant, lui apprit que Sexſaeb étoit mécontent de ſa conduite, ſur quelques rapports qui lui avoient été faits ; & en même-tems il ordonna aux Soldats de dépouiller les Chrétiens & les Catéchiſtes.

Le Pere Bouchet eſt mis en priſon avec eux.

Quand le Pere Bouchet vit qu'on ſe mettoit en devoir d'exécuter les ordres de cet Officier, il lui repréſenta qu'il étoit facile aux Chrétiens de ſe juſtifier des accuſations qu'on pouvoit avoir inventées à leur charge ; ajoutant, que ſi l'on uſoit de violence, il en porteroit ſes plaintes à Daourkan, Lieutenant Général du Grand Mogol, qui les avoit reçus dans ſes Etats. Le Capitaine, qui étoit Rajapout, ne lui fit point d'autre réponſe, ſi ce n'eſt qu'il devoit obéir à ſes ordres. Un des Catéchiſtes, qui voulut lui oppoſer quelque réſiſtance, fut maltraité de coups par les Soldats. On enleva aux Chrétiens tout ce qu'ils avoient, & on les traîna à l'Egliſe pour y être enfermés. Le Pere fut pris à ſon tour, tandis qu'il récitoit tranquillement ſon *Breviaire*. Enſuite les Soldats ſe ſaiſirent de lui, & le conduiſirent en priſon, au milieu des huées d'une foule immenſe de Spectateurs, qui l'accabloient d'invectives. Il ſe trouva, dans la Fortereſſe, avec vingt-trois de ſes Néophytes, parmi leſquels il comptoit trois Brames. Leur miſere étoit extrême. Dès le ſecond jour de leur détention, le Pere Bouchet fut menacé des plus cruels ſupplices ; s'il ne déclaroit où il avoit caché ſes tréſors, les Officiers du Gouverneur, voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner auprès de lui, s'adreſſerent aux Femmes des Chrétiens, pour tâcher d'en tirer quelques lumieres.

(1) Les Peres Tachard & Mauduit donnent ce Titre à Cangivaron.

(2) Dans les Relations il eſt nommé *Sek*.

(3) Le Pere *de la Lane*, qui avoit été trois ans à Tarcolan, dit que le Pere Bouchet avoit orné une petite Image de quelques pierres fauſſes, qu'on crut être fines ; ce qui lui attira cette diſgrace. (Rec. X, page 6). Le Pere Bouchet ne s'en vante pas. Mais en ce cas, il eut mérité ſon ſort. Car pourquoi vouloir faire honte aux Idoles des Gentils.

Cette tentative ne leur réussissant pas mieux, ils commencerent le même jour à faire mettre les fers aux piés de quelques Chrétiens.

On veut, à force de tourmens, leur faire déclarer leurs prétendus trésors.

Cependant le Rajapout porta à Sexaeb l'argent qu'on leur avoit pris. Un des Gardes de la Ville, qui l'accompagnoit, raconta aux Prisonniers, que ce Gouverneur, à la vue d'une si mince somme, n'avoit pû s'empêcher de faire éclater son ressentiment contre les Délateurs, dans des termes qui devoient leur faire craindre le même orage qu'ils s'étoient efforcés d'attirer sur les Chrétiens. La voie des tourmens flattoit encore leur espérance. Quatre Catéchistes souffrirent la torture avec constance. Le Missionnaire fut tiré à son tour de la prison, & conduit dans la place publique. En y arrivant, il vit ses Catéchistes étendus par terre; ils avoient les piés violemment pressés entre de grosses pieces de bois attachées avec des cordes. Leurs Bourreaux faisoient rougir au feu de grandes tenailles, pour leur donner un autre genre de tourment encore plus rigoureux. Les Brames & les Rajapouts étoient assis sur un lieu élevé. On fit tenir le Missionnaire debout en leur présence. Le plus ancien des Brames, après lui avoir fait de vifs reproches, lui montrant les tenailles ardentes; » Regarde, lui dit-il, les instrumens de ton » supplice, si tu ne nous indiques tes trésors. C'est de l'argent qu'il nous » faut, autrement tes Disciples vont être tourmentés de nouveau, en ta pré- » sence, & ensuite on te tourmentera toi-même «. Comme le Pere Bouchet ne répondoit plus rien, le Brame ordonna de battre les Catéchistes à grands coups de fouet. Quand on fut las de les frapper, il fit avancer le Missionnaire, qui crut qu'on alloit le livrer aux tourmens; mais il fut bien surpris, lorsque s'étant approché du Brame, il lui commanda simplement de le suivre, avec deux autres Brames & un Rajapout, dans une maison voisine. C'étoit pour lui exposer leur embarras, & le conjurer de leur donner quelque argent, pour les tirer, eux & lui, d'un si mauvais pas. Enfin ces Brames lui dirent tant de choses touchantes, & leurs paroles étoient si bien étudiées, que quoiqu'il fût accoutumé depuis long-tems à leurs artifices, ils lui persuaderent que rien ne pourroit plus le sauver du supplice; mais le Capitaine, ayant appris qu'il persistoit à assurer qu'il n'avoit nulle ressource, se contenta de le faire reconduire en prison avec ses Catéchistes.

La constance des Prisonniers adoucit leurs ennemis.

On rendit compte à Sexsaeb de tout ce qui venoit de se passer. Quelques-uns se déchaînerent contre les Auteurs de la persécution qui avoit été suscitée aux Chrétiens; d'autres, au contraire, lui écrivirent que si on les délivroit de prison, il falloit absolument les chasser du Pays. Les menaces recommencerent comme auparavant, de la part de ceux ci, & ils ne cesserent de dire au Pere, que son supplice n'étoit que différé pour peu de tems. Il se trouvoit si foible, qu'il ne pouvoit presque plus se soutenir. Le Capitaine de la Forteresse, craignant pour sa vie, vint le presser d'accepter quelque nourriture solide, & de prendre l'air dans son jardin; ce qu'il refusa, sous prétexte qu'il lui siéroit mal de profiter de cette offre, tandis que ses Disciples étoient dans les fers: le Capitaine les leur ôta le lendemain, pour engager le Pere à manger des mets qu'il lui présentoit avec tant d'instances.

Le Gouverneur les fait remettre en liberté.

La nouvelle de sa détention étant parvenue aux Missionnaires du Maduré, le Pere *Martin* en partit sur-le-champ pour se rendre au Palais de Sexsaeb, sans crainte de s'exposer lui-même à une rude prison dans de pareil-

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1703.

les conjonctures. La fermeté avec laquelle il parla à ce Gouverneur, le surprit autant que sa modestie pouvoit lui plaire. Après une demie heure d'entretien qu'il eut avec lui, il lui accorda l'élargissement des Prisonniers, qui étoient enfermés depuis un mois. Le Pere Martin se mit aussi-tôt en chemin pour Tarcolan, avec une Lettre qui contenoit les ordres de Sexsaeb. Le Capitaine Rajapout étoit absent; mais à son retour, le même soir, il mit en liberté les Chrétiens, & conduisit le Pere Bouchet avec honneur jusqu'à son Eglise (4).

Etat des autres Missions du Carnate. Le Pere de la Fontaine.

Ces derniers évenemens sont confirmés dans une seconde Lettre du Pere Tachard (5), qui nous apprend encore quelques circonstances de la Mission des Peres Mauduit & de la Fontaine. Ce dernier, comme on l'a vû, étoit à Ponganour, où, sous la protection du Prince Mineur, & de la Princesse Régente, son Ayeule (6), ses premiers travaux avoient été suivis d'un bonheur si extraordinaire, que selon l'expression du Pere Tachard, » on pourroit bien-tôt l'appeller l'*Apôtre des Brames*, en ayant plus baptisé lui » seul, en huit mois, que tous les Missionnaires du Maduré en dix ans (7) «. Mais il eut aussi sa part aux opprobes. Les Brames de Ponganour, jaloux de ses progrès, résolurent de le faire chasser de son Hermitage. Dans cette vue, ils engagerent des Néophytes, de leur Caste, à l'accuser de quelque crime imaginaire. Après bien des humiliations, la persécution avoit cessé, & la considération du Missionnaire n'en étoit devenue que plus grande (8).

Le P. Mauduit.

Le Pere Mauduit, après son retour à Carouvepondi, fut mis en prison, d'où il écrivoit au Pere Tachard, » qu'il avoit été dépouillé, battu, baffoué » & meurtri jusqu'à la mort, avec ses bons Catéchistes (9) «.

1709.

En 1709, le Pere Mauduit étoit Supérieur de cette Mission. » Depuis » qu'il y est, dit le Pere de *la Lane*, les Brames & les Maures ne l'ont gue-

(4) Lettre du Pere Bouchet, au Rec. XI des Lettres édif. pag. 1 jusqu'à 72.

(5) En datte du 30 Septembre 1703. Remarquez que la premiere, dont M. Prevost a donné l'extrait, n'est que du 4 Février; ainsi celle du P. Bouchet, qui est confirmée par la seconde, ne peut pas contenir les mêmes évenemens que la premiere, comme cet Abbé l'a cru; fondé apparemment sur ce que les Lettres en question ne sont point rangées dans l'ordre de leurs dattes; mais il suffit de les lire pour se convaincre du contraire. Rec. VI, page 229. Rec. V, page 239, & Rec. XI page premiere.

(6) Suivant le Pere Mauduit, c'étoit l'Alvadar, ou Premier Ministre, qui gouvernoit avec une autorité absolue. Le jeune Prince se tenoit presque toujours enfermé dans la Forteresse avec la Princesse sa Mere, & non son Ayeule. Il leur donne aussi les titres de Roi & de Reine. (Voyez au Tome X, page 316). Le Pere Mauduit devoit être sans doute mieux informé que le Pere Tachard, qui n'avoit pas été, comme lui, sur les lieux. Mais il ne faut point se former une trop grande idée de ses Rois & de ses Reines, ni même des Princes, des Princesses, des Cours & des Palais, dont les Missionnaires parlent si souvent dans leurs Lettres, apparemment parcequ'ils manquent d'autres termes. On peut les apprécier, en général, sur le trait suivant, d'un de ces Peres. » De tous les Princes du Carnate, » dit le P. *le Caron*, je n'en connois pas un » seul qui soit de la premiere Caste. Quel» ques-uns même sont d'une Caste fort » obscure. De-là vient qu'il y a des Prin» ces, dont les Cuisiniers se croiroient des» honorés, s'ils mangeoient avec les Prin» ces qu'ils servent, & leurs parens les » chasseroient de leurs Castes «. *Lettres édif.* Rec. XVI, page 136.

(7) Premiere Lettre du Pere Tachard, 4 Février 1703. Rec. VI, page 248.

(8) Seconde Lettre du même, 30 Sept. 1703. Rec. V. page 242.

(9) *Ibid.* page 244.

» res

» res laissé en repos; ils l'ont souvent emprisonné & battu d'une maniere » cruelle; ils l'ont insulté dans ses Voyages; ils lui ont enlevé ses petits » meubles, & pillé plusieurs fois son Eglise; mais son courage & son intré- » pidité l'ont mis au dessus de toutes ces épreuves. Il a baptisé, & baptise » encore tous les jours, un grand nombre d'Infideles.

Le Pere de la Fontaine s'avance à l'Ouest.

» Le Pere de la Fontaine, ajoute le même Missionnaire, a travaillé dans » le commencement avec beaucoup de succès, & a conferé le Baptême à » grand nombre d'Idolâtres; mais dans la suite, la jalousie des Brames lui » suscita bien des embarras, dont il s'est tiré par sa patience & sa sagesse. » Il s'est depuis avancé dans les terres du côté de l'Ouest, où la foi com- » mence à faire de grands progrès.

Il y est joint par le P. le Gac.

» Le Pere *le Gac*, Missionnaire du Maduré, est allé joindre le Pere de » la Fontaine. A peine étoit-il entré dans le Carnate, que les Maures le mi- » rent en prison, où il eut beaucoup à souffrir pendant un mois. Il en a tou- » jours été persécuté depuis; mais sa fermeté & son zele lui ont fait surmon- » ter toutes ces difficultés, & je ne doute point qu'il ne fasse de grands » fruits dans cette nouvelle Mission.

Le Pere Petit.

» Enfin, le Pere *Petit*, se trouve dans un poste un peu moins exposé à » la fureur des Infideles. Cependant il ne laisse pas d'éprouver de tems en » tems des contradictions de leur part. Son Eglise est, de tout le Carnate, » celle qui a le plus de Chrétiens (10) «.

Le Pere de la Lane remplace le Pere Bouchet à Tarcolan.

Dans cette Lettre, ni dans une autre précédente, qui ne contient aucun éclaircissement historique, le Pere de la Lane ne parle pas du Pere Bouchet (11), quoiqu'il eut passé trois ans dans sa Mission de Tarcolan, ou il dit avoir été aussi en butte à la malice des Gentils, & aux vexations des Maures, dont le Camp n'étoit qu'à une demie journée de son Eglise, située auprès de la Ville. Il n'avoit pas tenu à eux qu'il n'eût été battu cruellement à coups de fouet, & chassé de son Eglises (12). Le récit de son avanture peut faire prendre une idée des embarras que les Missionnaires s'attirent le plus souvent par leur propre faute.

Avanture qui lui arrive.

Un jeune Brame, orphelin, s'étant jetté entre les bras du Pere de la Lane, pour trouver sa subsistance, les Brames de Tarcolan s'addresserent au Gouverneur de la Province, pour lui demander justice contre le Missionnaire, qu'ils accusoient d'avoir enlevé l'Enfant avec violence. Aussi-tôt le Gouverneur le fit saisir par ses Gardes, qui, après l'avoir traité avec beaucoup d'inhumanité, le conduisirent en sa présence. On le condamna d'abord au fouet, sans vouloir l'entendre. Un Gentil, touché de compassion, sollicita vivement sa grace, & l'obtint du Gouverneur, qui s'étoit flatté de tirer quelque argent du Missionnaire; mais celui-ci n'ayant rien à lui offrir, il le ren-

(10) Lettre du Pere de la Lane, 30 Janv. 1709, *ubi sup.* Rec. X, pag. 43 & suiv. Il ne nomme pas cette Eglise; mais on apprend, par une Lettre du P. *Barbier*, que c'étoit celle de *Pinneypundi;* & que le Pere *Petit*, qu'il y remplaça, en partit l'année suivante 1710, pour retourner en France.

(11) Il étoit repassé en France, d'où il revint dans la suite au Carnate, comme on le verra ci-dessous. Le Pere de la Lane dit expressément qu'il n'y avoit alors que les quatre Missionnaires nommés dans sa Lettre, & qu'il faisoit le cinquieme.

(12) Ce bon Pere auroit parlé plus juste, s'il eut dit qu'il n'avoit pas tenu à lui, que ces disgraces ne lui fussent arrivées.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATÉ. 1709.

voya, sans pousser plus loin les choses. L'Enfant fut rendu aux Brames, qui, pour le purifier, le firent jeûner trois jours, le frotterent à plusieurs reprises avec de la fiente de Vache, & le laverent cent neuf fois; après quoi, l'ayant revêtu d'un nouveau cordon, qui est la marque distinctive de leur Caste (13), ils le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie (14).

Mission du Pere Barbier à l'entrée du Carnate.

1711.

L'ordre des tems, & le rapport des circonstances, placent ici la Lettre du Pere *Barbier*, qui étoit entré, au mois de Mars 1711, dans le Carnate. Cette Lettre s'addresse au Pere Petit, que le Pere Barbier avoit remplacé dans le gouvernement de la Mission de *Pinneypandi* (15), dont le premier étoit regardé comme le Fondateur. Il avoit fait construire un Eglise à *Adichenelour*; mais son Successeur lui marquoit qu'elle venoit d'être entierement ruinée. Quelques acquisitions qu'il avoit eu le bonheur de faire à Dieu, presque dans le même-tems, l'avoient bien dédommagé, dit-il, de la peine que lui causoit cette catastrophe. Cependant la conversion d'un Vieillard, Chef d'une grande famille, qui mourut bien-tôt après, muni de tous ses Sacremens, manqua aussi de lui être fatale. Les Enfans du Défunt, quoique Gentils, vouloient faire enterrer leur pere; mais ses autres parens, qui étoient fort accrédités dans la Bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé, suivant la coutume de leur Caste. Comme cette contestation faisoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoissance du Raja d'*Aneycoulam* (16), à la Cour duquel les Chrétiens avoient de puissans ennemis. Néanmoins la réponse du Raja fut favorable au Missionnaire, qui entreprit, quelque-tems après, un Voyage à l'Ouest, pour visiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repassant par le Sud, recueillir les débris de l'Eglise que le Pere Petit y avoit bâtie.

Tournée qu'il fait dans le Pays.

Cette tournée lui parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis Pinneypundi jusqu'à *Chingama*, d'où passant au Sud, par Adichenelour, & par les Habitations qui bordent la Riviere de *Ponarou*, on revient par l'Est de *Gingi*. A son arrivée à Courtempettey, on lui fit le récit des outrages & des insultes que le Pere Mauduit avoit essuyés, quelques années auparavant, lorsqu'il fut arrêté à Chingama. Le Pere *Laynez*, alors Evêque de Saint Thomé, Fondateur de cette Mission (17), & le Pere Petit, y avoient éprouvé un sort encore plus rude. On menaçoit le Pere Barbier d'une destinée toute pareille (18); mais son séjour fut plus tranquille, qu'il ne s'y étoit

(13) Nous employons à dessein cette expression générale. On se rappellera ici les fameuses disputes que le cordon des Brames a fait naître, pour savoir si son usage est purement civil, ou superstitieux. Les Jésuites soutiennent le premier, & leurs Adversaires le second. Ils ont tous raison; car le cordon est en effet un signe de Noblesse, mais d'une Noblesse qui prétend être sortie du Dieu Brumma, dont les Missionnaires, déguisés en *Sanias*, se font nécessairement passer pour les Descendans, dans l'esprit des Idolâtres. Il est étonnant qu'on ait pu disputer si long-tems, & avec tant d'opiniâtreté, sur une chose si claire.

(14) Lettres du P. de la Lane, 1705 & 1709, *ubi sup.* Rec. X, pag. 397, 26 & suiv.

(15) Au Sud de Carouvepondi, sur la frontiere du Royaume de *Gingi*.

(16) Ce lieu est apparemment le même que celui qui est nommé, par d'autres, *Ayencoulam*, ou *Ayenkolam*, Bourg situé à l'Ouest de Carouvepondi. Voyez au Tome X, page 312.

(17) Elle est sur la frontiere du Maissour.

(18) Il ajoûte; » mais Dieu ne prodigue » pas ces sortes de faveurs à tout le monde. » Il faut les mériter, &c. » Un moment après il semble remercier Dieu de ce que l'on

Suppl. a la Relation du Carnate. 1711.

attendu, sur-tout après la conversion d'un fameux Gentil, dont les parens avoient été fort irrités.

En partant de Courtempettey, le Missionnaire prit sa route vers *Tandarey*, où il dressa un Oratoire sur les ruines d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le Pere Jean *de Britto*, martyrisé dans le Royaume de Marava. Le Pere Barbier se proposoit de relever cette Eglise, dès qu'il en auroit les facultés. Mais il ne paroit pas qu'il exécuta ce dessein, puisqu'on verra dans la suite, que le Pere Bouchet y en bâtit une.

Ce qu'il voit à Tirounamaley.

A son passage par *Tirounamaley*, il fut frappé de la magnificence des Edifices & des Portiques, que la superstition a consacrés aux Idoles, & à une multitude prodigieuse de Singes qu'on y nourrit & qu'on y revere. Il y vit encore, avec douleur, sept ou huit monumens, que l'impiété venoit d'élever à l'honneur des Femmes que l'on avoit obligées de se brûler vives, après la mort de leurs maris. Au sortir de Tandarey, le voisinage de Gingi, & d'autres grandes Villes, lui firent garder plus de ménagemens pour secourir les Chrétiens, sans s'exposer à être découvert (19). » Je n'eus plus, dit-il, d'autre demeure » que les bois; encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, » me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles, que la curiosité » attiroit au lieu de ma retraite (20) «.

1714.

Retour du Pere Bouchet, qui s'établit à Tanderei.

En 1714, le Pere Bouchet, de retour au Carnate, écrivoit que les Peres Mauduit & de Courbeville, peu de tems avant leur mort, arrivée de la façon qu'on l'a rapporté dans une Note de la p. 309. du Tom. X, avoient élevé une Eglise à *Paroupour*, lieu situé au Nord-Ouest de Tarcolan, & qui fut presque entierement ruinée par les Guerres. C'est ce qui détermina le Pere Bouchet à en bâtir une autre, au Sud-Ouest de Cangibouran, dans une Bourgade appellée *Tanderei* (21). Quoique cette Bourgade ne soit qu'à vingt lieues de Pondicheri, il dût traverser deux Déserts affreux, pour s'y rendre. Le Brame, que ce Pere avoit amené à Paris, dans son dernier Voyage, lui servoit de Catéchiste. A leur arrivée à Tanderei, ils furent presque inondés des pluies, qui tomberent en abondance. Leur plus grand embarras, pendant six semaines de séjour, fut de se défendre des Tigres. Ils étoient obligés de tenir toute la nuit de grands feux allumés, pour écarter ces dangereux animaux. L'Eglise de Tanderei ne subsista pas long-tems. Les pluies continuelles, qui survinrent ensuite, détremperent ses murs de

rage qui le menaçoit n'eut pas de suite. Cependant sa constance étoit tout-à-fait extraordinaire. » Il faut, dit-il, que les » épines, dont ces prairies sont toutes se» mées, soient bien longues & bien aigües, » pour ne pas céder à la fermeté & à l'as» surance avec laquelle je les foule. Il est » vrai que la vue des lieux consacrés par » les souffrances des anciens Missionnaires, » a bien dequoi encourager leurs Succes» seurs; & en particulier le souvenir de vo» tre prison, dans l'endroit même où je pas» sois alors, a beaucoup contribué à me » soutenir dans ce Voyage ». Saintes Gasconades! que nous n'aurions garde de tenir pour suspectes, si le Missionnaires ne les eut démenties lui-même. La fin de sa Lettre en peut faire juger sans partialité.

(19) Le bon Missionnaire ne se croyoit apparemment pas encore digne des *faveurs* qu'il tâchoit d'éviter ici, après les avoir recherchées inutilement ailleurs.

(20) Lettre du Pere Barbier, 1 Déc. 1711, *ubi sup.* Rec. XI. pag. 232 jusqu'à 252.

(21) Ou *Tandarey*, suivant le P. Barbier, qui s'étoit proposé d'y bâtir une Eglise, parcequ'il trouvoit le lieu fort commode. Voyez ci-dessus l'extrait de sa Lettre.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

terre, & elle s'étoit enfin écroulée. Le Pere de la Lane (22) s'occupoit alors de la construction d'une nouvelle Eglise, à quatre ou cinq lieues de la premiere (23).

Etat des Missions au Nord-Ouest.

Depuis ce tems, il n'est presque plus question, dans les Lettres des Jésuites, que de leurs Missions au Nord-Ouest, qui se sont étendues fort avant dans les terres. Le Pere le Gac, qui s'y trouvoit, avec le Pere de la Fontaine, nous en fournit les premiers détails (24). Ils remontent à l'année 1709, dans le cours de laquelle, cette Mission naissante, établie depuis deux ans à *Chinnaballabaram*, avoit essuyé un des plus violens orages, de la part des *Dasseris* (25), qui se confiant sur leur puissance, & sur la foiblesse du Prince, résolurent enfin d'éclater, après avoir vu évanouir toutes leurs trames secrettes. Ces furieux, s'étant assemblés en grand nombre, avec quelques Soldats du Palais, le jour du nouvel an, devant l'Eglise des Chrétiens, demanderent fierement à parler au Missionnaire. Le Pere de la Fontaine parut aussi-tôt en leur présence, avec cet air affable qui lui étoit si naturel, & leur adressa quelques exhortations, auxquelles les Disciples des *Gouroux Vitchnouvistes* (26), ne répondirent que par des menaces; mais ils en resterent-là pour cette fois.

1709. Tumulte excité par les Dasseris, contre les Chrétiens de Chinnaballabaram.

Le Prince veut faire sortir les Missionnaires de la Ville.

Le lendemain matin, on apprit que les Dasseris s'attroupoient de nouveau, en plus grand nombre, dans les Places de la Ville: les cris menaçans que poussoient ces séditieux, le bruit de leurs Tambours & de leurs Trompettes, dont l'air retentissoit de toutes parts, obligerent le Prince, à envoyer aux Missionnaires, deux Brames, pour leur donner avis de cette émeute, & les sommer de sortir au plutôt de la Ville; sans quoi, il lui seroit impossible d'appaiser une Populace soulevée uniquement contre eux. Le Pere de la Fontaine répondit, qu'il respectoit les moindres volontés du Prince; mais qu'il le croyoit trop équitable pour ne pas rendre, aux Chrétiens, la justice qui leur étoit dûe.

Nouveaux efforts des Dasseris.

Un moment après, les Dasseris, suivis d'une foule immense de Peuple, vinrent assaillir l'Eglise des Missionnaires. La cour & une grande place vis-à-vis, ne pouvant en contenir la multitude, plusieurs grimperent sur les murailles & sur les maisons voisines, pour être témoins de la ruine des Chrétiens. Les Dasseris armés crioient de toutes leurs forces, que, s'ils refusoient de sortir du Pays, il n'y avoit qu'à les livrer entre leurs mains. La Populace mutinée y joignoit les injures les plus atroces. Tout le monde paroissoit acharné à leur perte, & de tant de Personnes, il n'y en avoit pas une qui leur portât compassion, ou qui osât s'intéresser pour eux. Enfin ils alloient être sacrifiés à la fureur de leurs Ennemis, lorsque le Beau-pere du Prince, qui tenoit après lui le premier rang dans le Royaume, & qui avoit

On protege les Missionnaires contre leurs ennemis.

(22) Il étoit entré, quelques années auparavant, dans la Mission du Pere Bouchet. Voyez ci-dessus.

(23) Lettre du P. Bouchet, 2 Oct. 1714, *ubi sup.* pag. 325 & suiv.

(24) Dans une Lettre du 10 Janv. 1709. Quoiqu'antérieure à la précédente, on la range ici, pour ne point interrompre une narration suivie des mêmes évenemens & des mêmes lieux.

(24) Les Dasseris composent une Secte particuliere d'Adorateurs de Vitchnou, & ce sont les plus grands ennemis des Chrétiens.

(26) Ce sont les Prêtres de cette fausse Divinité des Indiens.

la direction de la Police, envoya des Soldats pour appaiser ce désordre, & dissiper les Séditieux. A l'approche de la nuit, ils se retirerent en corps dans la Forteresse : & là, pour intimider le Prince, ils se présenterent aux principaux Officiers, l'épée à la main, menaçant de se tuer eux-mêmes (27), si l'on ne chassoit au plutôt les Chrétiens de la Ville & de la Forteresse.

Ils refusent d'abandonner leur Eglise.

Quoique le soulevement fût général, que le Beaupere du Prince fût du nombre des Dasseris, & que le Prince lui même fût fort attaché au culte de ses fausses Divinités, cependant les ordres se donnoient, & on veilloit sous main à la sûreté des Chrétiens. Ce n'est pas qu'on quittât le dessein de les chasser de la Ville; au contraire, ils reçurent coup sur coup plusieurs avis du Prince, qui leur conseilloit d'en sortir, du moins jusqu'à ce que la sédition fut appaisée, parcequ'il ne se croyoit plus le maître de contenir la Populace. Les Missionnaires firent remercier le Prince de cette attention; mais ils ne jugerent pas à propos de déferer à ses conseils, attendu que leur retraite leur ôtoit pour jamais l'espérance du retour, & celle de s'avancer un jour vers le Nord, puisqu'on eût pris de-là occasion de les chasser pareillement de *Devandapallé*, où ils avoient aussi déja une Eglise. On savoit d'ailleurs que les Prêtres Gentils de *Chillacatta* (28), petite Ville éloignée de Chinnaballabaram d'environ trois lieues, avoient formé le dessein d'expulser entierement les Chrétiens du Pays, & de détruire leurs Temples. Ces considérations, & beaucoup d'autres, déterminerent les Missionnaires à souffrir plutôt toute sorte de mauvais traitemens, que de consentir à ce qu'on leur proposoit. Ainsi ils firent réponse, à ceux qui vinrent de la part du Prince, qu'ils étoient dans la résolution de n'abandonner leur Eglise qu'avec la vie.

Les principaux de la Ville s'intéressent pour eux.

Cependant le tumulte, qui continuoit à croître, leur faisoit craindre à tous momens de se voir livrés aux Dasseris, ou chassés honteusement & par force de la Ville. Mais plusieurs des principaux Habitans, que la seule curiosité avoit d'abord attirés près de l'Eglise, furent ensuite si satisfaits de l'entretien qu'ils eurent avec le Pere de la Fontaine, qu'en le quittant, ils lui donnerent parole de s'employer en faveur des Chrétiens. Bien-tôt on cessa de les inquiéter, & le calme paroissoit rétabli dans les esprits, lorsque les Prêtres Gentils firent publier, dans toute la Ville, une défense de donner du feu, ou de laisser puiser de l'eau, à ceux qui viendroient à l'Eglise : & par-là les nouveaux Chrétiens étoient chassés de leurs Castes; ils ne pouvoient plus avoir de communication avec leurs Parens, ni avec ceux qui exercent les Professions les plus nécessaires à la vie. Enfin, par cette espece d'excommunication, ils étoient déclarés infâmes, & obligés de sortir de la Ville. Les Disciples des Gouroux couroient dans toutes les maisons, pour jetter l'épouvante parmi les Chrétiens. L'orage n'étoit pas encore cessé, au moment que le Pere le Gac finissoit sa Lettre (29). Une autre Relation de

Triste revers qu'éprouvent leurs Disciples.

Autre orage contre les Chrétiens de Devandapallé.

(27) C'est une des menaces ordinaires aux Religieux Gentils, qui l'exécutent bien aussi quelquefois, quoique fort rarement; mais les Peuples, dans la crainte de s'attirer la colere de leurs Dieux, si un pareil malheur arrivoit par leur faute, ne manquent presque jamais de les satisfaire.

(28) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. C'est peut-être *Cotta-Cotta*.

(29) Lettre du P. le Gac, 10 Janv. 1709. Rec. X, pag. 253 à 267.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE.

1710.

ce Pere nous apprend, que la Miſſion de Devandapallé, où il étoit deſtiné, eſſuya, à ſon tour, un petit orage, qui lui fut auſſi ſuſcité par les Daſſeris de la même Ville. Cette perſécution commença vers la fin d'Août 1710, & ne fut interrompue, au bout de deux mois, que par un ordre du Prince, qui permettoit aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion (30). Mais trois ans après, ils en éprouverent une plus rude, dont on rapportera inceſſamment les circonſtances.

Miſſion établie ſur les terres du Roi de Cagonti.

Dans cet intervalle, le Pere d'*Acunha*, Miſſionnaire Portugais du Maiſſour, fut la victime de la fureur des Daſſeris, qui devenoit générale contre les Chrétiens de tout le Pays. L'ancienne Egliſe, que ce Miſſionnaire avoit ſur les Terres du Roi de *Cagonti*, ayant été brûlée par les Maures, il venoit d'en faire conſtruire une nouvelle, où, pendant qu'il célébroit ſa premiere Meſſe, qui fut auſſi la derniere, on vit arriver une troupe de Daſſeris, avec des Bannieres, des Timbales & des Haut-bois. Le Magiſtrat de la Bourgade, qui avoit permis l'ouverture de l'Egliſe, fit partir auſſi-tôt un Exprès, pour informer la Cour de ce qui ſe paſſoit, & en rapporter des ordres. Il étoit adreſſé au *Delaway*, ou Général des Troupes du Royaume, qui, peu de tems auparavant, avoit fait, au Pere d'Acunha, une réception des plus gracieuſes, & l'avoit aſſuré de ſa protection. Mais les Daſſeris n'attendirent pas ſa réponſe, pour entrer dans l'Egliſe. Ils coururent d'abord au Pere, qui fut roué de coups, & traîné devant le Gourou, Chef de la Religion dans ces Quartiers. Celui-ci étoit aſſis ſur un tapis, & faiſoit paroître autant d'orgueil & de colere, que le Miſſionnaire montroit d'humilité & de conſtance. Après beaucoup de queſtions ſur ſa Religion & ſur celle des Gentils, le Gourou prit à témoin les Magiſtrats de la Bourgade, des blaſphêmes que le Pere d'Acunha avoit proférés, ſuivant lui, contre leur Divinité principale. On l'eut ſans doute fait mourir ſur-le-champ, ſi quelques Gentils, touchés de ſon état, n'euſſent conjuré le Gourou, de lui épargner un reſte de vie, qui ne devoit pas être de longue durée. On le fit partir le même ſoir, ſous l'eſcorte de quelques Gardes, qui avoient ordre de ne point le quitter, qu'ils ne l'euſſent mis hors du Royaume. Le Pere, voyant qu'il ne pouvoit plus différer, & que l'Exprès qu'on avoit envoyé à la Cour ne revenoit pas, jetta un tendre regard ſur ſon Egliſe, dit adieu à ſes Chrétiens, qui fondoient en larmes, & partit à pied, pour aller coucher à une autre Bourgade, où il avoit auſſi des Néophytes. Ce fut là que ſes douleurs ſe firent ſentir plus vivement; il s'en trouva ſi accablé, que ne pouvant plus ſe ſoutenir, ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on le tranſporta juſqu'à *Capinagati*, lieu de ſa réſidence ordinaire. Il y expira dix-huit jours après, entre les bras du Pere de *Sant Jago*, Auteur de la Relation de ſa mort, & ſon Succeſſeur dans cette Miſſion. On lui avoit donné, dit-il, plus de deux cens coups de bâtons, ou d'épée; de ſorte qu'il étoit ſurprenant, que ce Pere eut pu ſurvivre tant de jours à ſes bleſſures.

Le Pere d'Acunha y eſt maltraité par les Daſſeris.

Il meurt de ſes bleſſures.

Punition de ſes Perſécuteurs.

Le Delaway fut ſi touché de la mort du Pere d'Acunha, qu'il fit empriſonner le Gourou, avec ordre de ne lui point donner à manger de trois jours. On aſſura le Pere de Sant Jago, qu'il s'étoit tiré de la priſon par l'intercesſion de quelques Bramnes, favoris du Prince, après avoit payé ſoixante

(30) Autre Lettre du même, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, page 228 & ſuiv.

pagodes ; mais que, poursuivi par la Justice Divine, il avoit trouvé sa Maison en deuil pour la mort de son fils, qui venoit de se tuer, en tombant dans un Puits. A l'égard des Dasseris, complices de l'assassinat du Pere d'Acunha, on les condamna à des amendes applicables à la guérison des Chrétiens, qui avoient partagé l'infortune de leur Missionnaire ; mais soit que ces amendes n'eussent pas été levées, soit qu'on les eut employées à un autre usage, les Chrétiens n'en ressentirent aucun soulagement. « Le Delaway, ajoute le » Pere de Sant Jago, leur a fait encore annoncer, qu'un autre Frere du Dé- » funt viendroit prendre sa place à Cagonti, & que non-seulement il lui en » donnoit la permission, mais de plus qu'il prenoit la chose à cœur. Le Pere » Supérieur pourra y faire un tour, & je crois qu'il sera bien reçu des Sei- » gneurs du Pays, & d'une grande partie du Peuple, qui souhaitent ardem- » ment d'y voir un Missionnaire (31). » Ce Supérieur fit, en effet, quelque tems après, dans ces Quartiers, un Voyage dont on trouvera les circonstances dans la Relation suivante du Pere le Gac, qui confirme aussi la catastrophe du Pere Emanuel d'Acunha, » lequel, dit-il, fut si maltraité » des Dasseris, à deux journées & demie de Chinnaballabaram (32), qu'il » mourut peu de jours après de ses blessures «. Il ajoute, que l'Archevêque de Cranganor venoit de faire les informations d'une si glorieuse mort (33).

Nouvelle sédition des Dasseris à Devandapallé.

Le Pere le Gac, qui étoit parti de Devandapallé, au commencement du mois de Mai 1713, pour *Chruchnabouram*, à trois journées de là vers le Nord, y reçut avis d'un nouveau tumulte que les Dasseris avoient excité dans la premiere de ces deux Villes. Il se hâta d'y retourner, pour fortifier ses Néophytes, dont la constance avoit déja mérité ses éloges. En arrivant à Ponganour, il y reçut des Lettres du Pere *Platel*, Supérieur de la Mission de Maissour, qui étoit à *Cotta-Cotta*, Ville de la dépendance des Maures, à trois lieues de Devandapallé, & qui lui donnoit avis de ce qui se passoit dans cette Mission. Le Pere le Gac se rendit aussi-tôt auprès de lui pour le remercier de ses peines, & le consulter sur la conduite qu'on devoit tenir dans des circonstances si critiques. Il sut de la bouche de ce Supérieur, que depuis plus de six mois, les Dasseris de Maissour tâchoient d'exciter un orage dans sa Mission ; qu'ils avoient écrit des Lettres circulaires à tous ceux de leur Secte ; qu'ils s'étoient attroupés à Cotta-Cotta ; & que le Gouverneur Maure, informé de leurs desseins, avoit invité le Pere à venir disputer avec eux ; mais que pas un Dasseri n'ayant osé paroître, le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que si ces Payens s'assembloient encore, on chatiât les plus mutins de la Troupe. Sur cet ordre, ils s'étoient retirés à Devandapallé, où ils esperoient plus de succès de la foiblesse du Gouvernement. Ces furieux y avoient commis toutes sortes de désordres, tant dans l'Eglise que dans les Habitations des Chré-

Les Chrétiens sont exposés à leur haine.

(31) Lettre du P. de Sant Jago, 8 Août 1711. Rec. X, pag. 98 à 118.

(32) Ce sont ces rapports qui nous engagent à placer ici la Relation du Pere de Sant Jago, quoiqu'elle appartienne proprement à l'Histoire des Missions de Maissour ; mais outre la liaison des faits, on doit remarquer encore, que la Carte de M. d'Anville, dressée sur celles des Jésuites, place Cagonti & Capinagari dans le Carnate, en changeant un peu les noms. C'est *Cagondi* & *Capiganati*, suivant ce Géographe.

(33) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714, *ubi sup.* pag. 290.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1713.

tjens. Ceux ci coururent au Palais pour demander justice d'une pareille violence. On les y fit attendre jusqu'au soir, exposés aux railleries & aux insultes des Dasseris; enfin le Prince leur fit dire qu'ils pouvoient se retirer, & qu'il examineroit leur affaire. Le lendemain les Dasseris, que le silence du Prince sembloit en quelque façon autoriser, recommencerent leurs outrages, & se rendirent maîtres de l'Eglise, dont ils chasserent une Famille Chrétienne de Brames, qui y demeuroit, & y établirent des Familles de leur Secte.

Retour du P. le Gac dans cette Ville.

Le Pere le Gac brûloit d'impatience de se rendre auprès de ses Néophytes; mais les Gardes avoient défense de ne laisser entrer aucun Missionnaire dans la Ville. Cependant il trouva moyen de s'y introduire la nuit, sans être reconnu. Le matin il parut sur une éminence à l'entrée de la Forteresse, où les Dasseris, bientôt avertis de son arrivée, le traiterent avec les dernieres indignités. Il porta ses plaintes aux Ministres du Prince, offrant même de débattre la cause des Chrétiens contre les Dasseris, qui n'eurent garde d'accepter le défi. Après avoir passé deux jours & une nuit dans le même lieu, exposé aux injures de l'air, sans autre nourriture que quelques poignées de riz sec, le Missionnaire fut obligé de se retirer, pour faire place à une procession de Gentils, dont on vouloit le forcer d'honorer l'Idole.

Ordre aux Chrétiens de se retirer ailleurs.

Un ancien Brame, qui avoit du crédit auprès du Prince, s'en servit en faveur du Missionnaire; mais un autre Brame plus puissant s'étant déclaré hautement contre les Chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât s'intéresser pour eux. Dès lors les Dasseris se crurent en droit de tout entreprendre. Le Prince regnant étoit encore fort jeune, & son Beau-Pere, qui commandoit ses Troupes, n'aimoit pas les Chrétiens. Ce fut par son ordre qu'on en arrêta quelques uns, tandis que les Dasseris, accompagnés des Archers de la Ville, parcoururent de nouveau les maisons des autres, & leur ordonnerent, de la part du Prince, de renoncer à la foi, ou de sortir de la Ville. Cet ordre fut encore accompagné de plusieurs mauvais traitemens. Mais les Dasseris épargnoient au moins la vie des nouveaux Chrétiens, & ne cherchoient qu'à les mettre dans la nécessité de rentrer dans le Paganisme, ou d'abandonner la Ville.

Protection que leur accorde le Nabab d'Arcate.

Comme le Pere le Gac ne gagnoit rien auprès du Prince, il écrivit au Supérieur de Maissour, qui étoit encore à Cotta Cotta, pour le prier d'aller une seconde fois à l'armée de Maissour, dont il connoissoit les principaux Chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au Camp, il ne put rien obtenir. D'un autre côté, le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission du Carnate, & chargé du soin de la Chrétienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville, morts depuis peu, crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'addresser au Nabab d'*Arcadou* (34), & de solliciter des Lettres de recommandation pour le Prince de Devandapallé. Il eut recours à un François, nommé M. *de St. Hilaire* (35), que son habileté

(34) Ou d'*Arcate*. C'étoit le Viceroi qui commandoit dans ce Pays pour le Grand Mogol.

(35) Gentilhomme Gascon, à qui son zèle pour la Religion avoit mérité d'être fait Chevalier de l'Ordre de Christ, par le

dans

dans la Médecine avoit mis en grande réputation auprès du Neveu (36) du Nabab. Il obtint des Lettres de recommandation, qu'il porta aussi-tôt lui-même à Devandapallé, d'où le Pere le Gac avoit été obligé de sortir deux jours auparavant. Son zele le conduisit auprès de quelques Chrétiens qui s'étoient retirés dans des cavernes. Il y fit rencontre du Pere Platel, qui, au retour de l'Armée de Maissour, s'étoit rendu en ce lieu, dans les mêmes vûes de consoler & de fortifier ces Néophytes. Le Pere de la Fontaine y vint peu après. La Lettre du Nabab, qu'il avoit remise au Prince de Devandapallé, n'ayant produit aucun effet, les trois Missionnaires dépêcherent sur-le champ un Exprès à M. de St. Hilaire, pour lui en demander une seconde, qui eut encore le sort de la premiere. Ainsi il n'y eut pas d'autre parti à prendre pour les Missionnaires, que de permettre aux Chrétiens de se retirer dans quelqu'autre Ville.

Elle ne produit aucun effet.

Cependant, comme la perte de la Mission de Devandapallé pouvoit avoir des suites plus fâcheuses, on n'en jugea pas moins nécessaire de tenter les derniers efforts pour rétablir les choses. Le Pere de la Fontaine retourna à Velour, auprès de M. de St. Hilaire, dont il obtint de nouvelles Lettres, que le Missionnaire porta au Nabab, qui s'avançoit avec son Armée contre le Maissour. Il la trouva campée aux portes de Devandapallé, & ce fut-là qu'il présenta ses Lettres. Le Nabab lui fit un acueil distingué. Au bout de deux jours, il lui annonça qu'il pouvoit retourner dans son Eglise de Devandapallé; & il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses Eléphans. Ce fut ainsi que le Missionnaire entra dans la Ville, au son des instrumens, & accompagné de quelques *Chofdars*, ou Huissiers du Nabab. Les Dasseris, qui ne purent voir son triomphe qu'avec dépit, chercherent de leur côté de la protection dans l'Armée du Nabab, auprès d'un Brame en crédit, qui là-dessus fit prier le Pere de la Fontaine de l'aller trouver au Camp. Après diverses questions, il lui déclara, que s'il enseignoit désormais sa nouvelle Loi aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Cette défense, qui fut bien-tôt publiée par les Dasseris, empêcha le Prince de Devandapallé de récevoir les Chrétiens dans la Ville. On recourut encore au Nabab; mais il fit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné sur cette affaire. Un Colonel Maure suppléa au refus de son Chef, en ordonnant à l'Envoyé de Devandapallé, d'écrire au Prince, que le Nabab & les principaux de l'Armée vouloient qu'on fit justice aux Chrétiens. La réponse du Prince de Devandapallé, fut qu'il avoit donné leurs maisons, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre; mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles. Ce fut ainsi que les Missionnaires rentrerent en possession de leur Eglise.

On obtient de nouvelles recommandations plus efficaces.

Opposition des Dasseris.

Les Chrétiens recouvrent leur Eglise.

Dans le même tems, l'Armée de Maissour leva le siege de devant la Ville de Chinnaballabaram, où, comme on l'a vu, les Chrétiens avoient aussi une Eglise, que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir, à l'approche des Ennemis. Quoique cette Ville ne fût entourée que d'un fossé

Levée du Siege de Chinnaballabaram.

Viceroi de Portugal, au nom du Roi son Maître. C'est le Pere de *Bourzes*, qui nous fournit cette circonstance. *Lettres édif.* Rec. XIV, pag. 470.

(36) Suivant le même Pere de Bourzes, il se nommoit *Baker saibu*, & étoit Gouverneur de la forte Place de Velour dans le Carnate.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1713.

& d'un rempart de terre, l'Armée ennemie, composée de cent mille Hommes, y fut arrêtée neuf mois, sans pouvoir la prendre. Les tranchées des Assiégeans consistoient en des parapets de terre & de bois, plantés en forme de pilotis, à l'épreuve du canon. On ne se sert dans ce Pays que de canons de fer, & de boulets de pierre d'une grosseur énorme. On en voit qui ont jusqu'à deux cens coudées de circonférence & même plus. Après neuf mois de siége, les tranchées n'avoient été poussées qu'à la portée du pistolet de la contrescarpe : ce qui suppose un travail extrêmement pénible. Les Assiégeans avoient fait une sappe pour attacher le Mineur ; mais la mine fut éventée.

Peste, dont le P. de la Fontaine est attaqué.

La peste suivit de près la levée de ce siége, & répandit la désolation dans la Ville. Le Pere de la Fontaine, qui y étoit de retour, ne s'occupoit plus que du soulagement des Chrétiens. Il fut attaqué lui même du mal contagieux. Le Pere le Gac vola à son secours. Leur état étoit des plus tristes, logés avec trois de leurs Catéchistes malades, sous un méchant appentis, qui ne les garantissoit pas des injures de l'air. M. de St. Hilaire, dont le zele pour les Missionnaires ne se ralentissoit jamais, se hâta d'envoyer, au Pere de la Fontaine, des rafraîchissemens & des remedes convenables à son état. Il fit partir en même tems son palanquin, avec douze Porteurs pour le transporter près des Côtes, où le changement d'air lui fit bien-tôt retrouver ses forces.

Il en réchappe.

Voyage du P. le Gac à Chruchnabouram.

Le Pere le Gac, après s'être arrêté quelque-tems à Chinnaballabaram, en partit pour aller visiter la nouvelle Église de Chruchnabouram. Il fut attaqué, sur sa route, par six Cavaliers Marates, qui dépouillerent d'abord cinq de ses Catéchistes. Le Missionnaire reçut, dans l'estomac, un coup de hampe, qui ne lui fit qu'une legère blessure. Mais les Brigands le mirent bien-tôt dans le même état que ses Compagnons. L'approche de la nuit les obligea de se retirer dans un Village voisin, où un Brame fut le seul qui eût la charité de leur offrir quelque assistance ; encore ne consistoit-elle qu'en une poignée de grosse cassonade & autant de farine, pour en faire leur repas. Le Pere le Gac resta deux mois à Chruchnabouram, dont l'Eglise, qui étoit la meilleure de cette Mission, fut peu après réduite en cendres, & rebâtie ensuite par les soins du Pere de la Fontaine.

Il est dépouillé par des Brigands.

Autre malheur.

Continuation des mouvemens à Devandapallé.

Depuis le rétablissement des Chrétiens à Devandapallé, les Dasseris n'avoient point cessé de faire de nouveaux efforts, pour les en chasser une seconde fois. Mais sur la fin du mois d'Octobre de cette année, ils firent une tentative encore plus éclatante que la premiere. C'est le tems où les Gentils de ces Quartiers vont à *Tiroupati*, le plus célebre Pélerinage qu'il y ait aux Indes, & où les Peuples accourent de plus de soixante lieues à la ronde (37). Les Dasseris arrêterent ceux de leur Secte qui passoient par cette

(37) Voyez au Tom. X. pag. 316, où M. Prevost, contre son original, avoit écrit *Terassadi*, pour *Terepadi*, ou plutôt Tiroupati. Dans la Carte de l'Indoustan de M. Bellin, on distingue *Teressadi* & *Tirupatti* ; sans compter encore *Tripeti*, beaucoup plus au Nord-Ouest, & qui doit être cette célebre Pagode. Nous ne savons lequel des deux, de l'Historien ou du Géographe, a fourni à l'autre le premier de ces noms, qui ne se trouve ni dans les Lettres, ni dans les Cartes des Missionnaires Jésuites. Nous ne déciderons pourtant point si c'est une faute de M. Bellin, qui peut avoir, pour Teressadi, des Garants que nous ignorons ; mais au moins M. Prevost avoit à parler de Terapadi, & non de

Ville, afin d'exciter une sédition générale : ils solliciterent l'appui des principaux Marchands & des Chefs des Troupes. Enfin, ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un fameux Dasseri, pour faire main basse sur les Chrétiens. Ce Héros de leur Secte arriva avec sa Troupe, & fut conduit en pompe au Palais. Le Prince donnoit, ce jour-là, un repas aux Dasseris, en l'honneur de Vitchnou; coutume qu'il observoit régulierement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la Lune. Ces Mutins refuserent de manger, si on ne leur promettoit de chasser les Chrétiens de la Ville. La réponse du Prince ne fut pas favorable; mais ils n'en mangerent pas moins, & bornerent, pour cette fois, leur ressentiment à de simples menaces.

Menaces des Dasseris.

Le calme paroissoit renaître, lorsque les Dasseris, qui ne s'étoient tenus tranquilles, que pour mieux concerter leurs mesures, s'assemblerent pour célébrer une de leurs principales fêtes. Leur Chef, les conduisant par toute la Ville, ne cessoit de crier qu'il falloit absolument raser l'Eglise des Chrétiens. Ils se rendirent au Palais, & menacerent le Prince d'une révolte générale, s'il ne leur accordoit leur demande. On leur répondit, que les Chrétiens avoient été rétablis par ordre du Nabab, qui pourroit être offensé, si on les insultoit; mais qu'on chercheroit le moyen de satisfaire les Mécontens, pourvû qu'ils prissent patience encore quelques jours.

Le Nabab accorde aux Chrétiens l'étendart du Mogol.

Ces nouveaux troubles firent juger, au Pere de la Fontaine, qu'il falloit recourir au Nabab, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de St. Hilaire, que le meilleur parti étoit de demander l'étendart du Mogol, pour mettre leur Eglise hors d'insulte. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir; cependant la patience & l'activité de M. de St. Hilaire, triompherent des obstacles. L'étendart fut accordé, avec une Patente honorable, par laquelle le Nabab déclaroit, » qu'il permettoit aux *Saniassis* » *Romains*, de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de Devandapallé & » de Ballabaram (38) «. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire, pour porter l'étendart au Prince, qui après bien des délibérations, leur fit enfin dire qu'ils pouvoient le placer où ils jugeroient à propos.

Fureur de leurs ennemis.

Ce dernier triomphe augmenta la fureur des Dasseris; ils s'attrouperent, & chercherent à soulever la Milice & le Peuple. Leur Chef, voyant ses efforts inutiles, conduisit sa Troupe à la Pagode de la Ville, qui est dans la Forteresse; il déclara qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction, avec menaces, au cas de refus, d'assembler, dans peu de jours, plus de dix mille Hommes, au moyen desquels il ravageroit le Pays. L'exécution de ces menaces n'étant pas sans exemple (39), on tâcha d'appaiser le Chef, qui n'en devint que plus intraitable. Enfin, il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables Familles de Chrétiens, qui avoient renoncé à sa Secte, & on lui tint parole. Bien-tôt ces Mutins demanderent le bannissement de six autres Fa-

On leur donne satisfaction.

Terassadi, supposé que ce soient deux lieux différens, comme l'a cru M. Bellin, qui n'est d'ailleurs pas infaillible; témoin le Fort François de Karikal, qu'il avoit placé au Nord de Tranquebar, c'est-à-dire, sans dessus dessous.

(38) C'est la même Ville que Chinnaballabaram. Voyez ci-dessous.

(39) Voyez ci-dessus, pag. 213.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1714.

milles, qui étoient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eussent véritablement obtenu, ou qu'ils se prévalussent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des Soldats chez tous les Chrétiens; après quoi ils ne garderent plus de mesures, & maltraitoient de coups ceux qu'ils rencontroient dans les rues. La persécution devint générale. Les Dasseris, suivis de Soldats, ne quittoient point ces infortunés, qu'ils ne les eussent conduits hors des portes de la Ville.

Les Chrétiens sont chassés de la Ville.

Le Pere de la Fontaine se plaignit hautement, au Prince, du mépris qu'on faisoit de la protection du Nabab, & protesta qu'il alloit déchirer, en leur présence, l'étendart qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des Dasseris. Ces paroles firent impression. On parla d'accommodement. Après bien des allées & des venues, un Brame, favori du Prince, vint annoncer au Pere, qui s'obstinoit à ne vouloir point quitter le Palais, qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la Ville. A sa demande, cet ordre fut immédiatement exécuté, au grand chagrin des Dasseris, qui ne se rebuterent cependant pas encore. On les vit le lendemain, en beaucoup plus grand nombre, marcher en armes vers la Forteresse, criant comme des furieux, & protestant qu'ils ne seroient pas contens, qu'ils n'eussent vu couler le sang des Prêtres de la nouvelle Loi. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne fit, dans la Pagode du Prince, les sacrifices accoutumés, tandis qu'on ne cessoit d'inquiéter les Chrétiens, qui manquoient de tout dans la Ville, parcequ'ils n'avoient plus la liberté d'y travailler pour pourvoir à leur subsistance.

Ils y rentrent peu après.

On ne cesse de les inquiéter.

Les ordres du Prince, en leur faveur, étant si mal exécutés, les Peres de la Fontaine & le Gac crurent devoir lui renouveller leurs instances. Ils se rendirent, dans ce dessein, à la Forteresse; mais ils furent arrêtés à la premiere porte, & repoussés rudement par les Gardes. La nuit les contraignit de se retirer à l'entrée d'une Pagode voisine, où ils essuyerent toutes sortes d'avanies de la part de quelques Dasseris, qui étoient instruits de leur démarche infructueuse. Le lendemain, trois des plus savans Brames de la Ville leur furent envoyés par le Ministre du Prince. La dispute de controverse qu'ils entamerent, avec les Missionnaires, mérite d'autant moins d'être rapportée, que ces Brames étoient de trois Sectes différentes, & par conséquent peu d'accord entr'eux sur leurs principaux dogmes. Ils partirent assez contens des réponses des Missionnaires, qui resterent encore trois jours à l'entrée du Temple. Le quatrieme jour, trois autres Brames, des plus distingués, vinrent, à ce qu'ils disoient, de la part du Prince, pour les assurer qu'il leur donneroit audience, & qu'il termineroit cette affaire à leur satisfaction. Ils reconduisirent les Peres à leur Eglise, où ils leur réitérerent les mêmes assurances: mais quelqu'instance qu'ils firent dans la suite, il leur fut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Les Chrétiens n'eurent d'autre parti à prendre, que de se retirer ailleurs. C'est ainsi que se passerent les années 1713 & 1714.

Les Missionnaires veulent en vain se plaindre au Prince.

Dispute qu'ils ont avec trois Brames.

Les Chrétiens sont de nouveau chassés.

On craignoit, avec raison, que ces troubles ne se communiquassent à Ballabaram, Ville plus considérable que Devandapallé; & qui n'en est qu'à quatre lieues. Lorsque le Pere de la Fontaine y bâtit une Eglise, environ sept ans auparavant, les Dasseris éclaterent, & l'on fut sur le point d'en

Progrès de l'Eglise de Ballabaram.

chasser les Chrétiens. L'ordre en fut intimé aux Missionnaires, de la part du Prince; mais l'exécution ne s'ensuivit pas. Malgré les efforts des Dasseris de Devandapallé, il arriva au contraire, que dans le tems même que cette Chrétienté étoit le plus vivement persécutée, celle de Ballabaram faisoit des progrès étonnans. Un grand nombre de Familles y avoient, depuis, reçu le Baptême, & entr'autres plusieurs d'une des premieres Castes parmi les *Choutres*, qui est celle du Prince (40). Ces conversions sont d'autant plus singulieres, que ceux de cette Caste ont un attachement incroyable pour leurs Idoles (41).

Etat de celle de Chruchnabouram.

On trouve, dans deux autres Lettres du Pere le Gac, la suite des progrès de la nouvelle Eglise de Chruchnabouram, & des travaux de ce Missionnaire. Quoiqu'il ait la modestie de ne pas se nommer, on découvre néanmoins, par d'autres recits, qu'il parle de lui-même. Il avoit pénétré encore plus avant vers le Nord-Ouest, à l'occasion de la conversion éclatante du Chef d'un gros Village, de la Caste des *Rettis*, dont le Pays est éloigné de Chruchnabouram d'environ douze lieues (42).

Pays de l'Andevarou, gouverné par un Prince severe.

Tout ce Pays, qu'on appelle l'*Andevarou*, étoit gouverné par un Prince, nommé *Prasappia Naidou*, qui avoit la réputation d'être également éclairé & inflexible.

Exemples de sa rigueur.

Deux exemples de sévérité lui avoient acquis cette réputation. Comme il visitoit une de ses Forteresses, des Mécontens formerent le dessein de l'y renfermer le reste de ses jours, & de substituer son frere dans le Gouvernement. Le Prince, averti du complot, partit plutôt qu'on ne s'y attendoit, pour retourner à *Anantapouram*, sa Ville Capitale, & rompit ainsi les mesures des Conjurés, qui furent tous mis à mort, à la réserve de son Frere.

Une autrefois qu'il étoit en voyage, ses Porteurs, le croyant endormi dans son palanquin, s'échapperent en des discours peu respectueux pour sa

(40) Ces détails ne conviennent qu'à Chinnabailabaram, dont le Siege est rapporté, par le même Missionnaire, sous les deux noms différens; de sorte que c'est une même Ville.

(41) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, pag. 128 à 320. Cependant peu s'en fallut, suivant le P. le Caron, que ces Idoles ne perdissent entierement leur crédit quelques années après. » Dans la Ville de » Ballabaram, dit-il, où nous avons une » Eglise (en 1720), le Prince regnant fait » porter continuellement un de ses Dieux » sur un palanquin, précédé d'un Cheval & » d'un Eléphant, richement caparaçonnés, » dont il lui a fait présent. Le bruit de quantité d'instrumens attire une foule incroyable d'Infideles, qui viennent adorer l'Idole. Par intervalles un Héraut fait faire » silence, & il récite les louanges de la Divinité.

» L'année derniere, la Princesse regnante » se trouva fort mal. Le Prince, son Mari, » eut recours à toutes les Idoles, & leur fit » faire des sacrifices, pour obtenir sa guérison; & afin de les fléchir, il fit appliquer, » avec un fer rouge, sur les deux épaules » de cette Princesse, la figure d'une de ses » principales Divinités. La douleur abrégea » sans doute ses jours; car elle mourut après » cette cruelle opération. Le Prince en fut » si irrité contre ses Dieux, qu'il cessa entierement de faire des fêtes en leur honneur. » Sa colere s'est enfin adoucie, & le mois » dernier, il commença une nouvelle fête » plus magnifique que toutes les autres ». (*Lettres édif.* Rec. XVI, pag. 127 & 128). On pense apparemment au Carnate comme par tout ailleurs, où la foi des prodiges est établie. Ce n'est jamais la faute de l'Idole, si elle n'accorde pas ce qu'on lui demande. Il y a toujours quelqu'autre cause secrette qui empêche le miracle. Voyez-en un exemple remarquable, Tome XI, pag. 457.

(42) *Damavaran*, Ville considérable, est dans ces environs.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

personne. Il dissimula jusqu'à son retour. Quelques jours après, il assembla les principaux de sa Cour, & leur demanda quel châtiment méritoient des Serviteurs qui avoient parlé de leur Maître avec mépris. Tous répondirent qu'ils étoient dignes de mort. Dès le lendemain ils furent exécutés. Une justice si rigide n'est pas ordinaire aux Indes, où communément les plus grands crimes ne sont punis que de l'exil, ou de quelque amende pécuniaire.

On tâche en vain de l'exciter contre les Chrétiens.

Ce fut à ce Prince redoutable, qu'un fameux Gourou présenta requête contre les nouveaux Chrétiens Rettis: mais ne pouvant point obtenir d'audience, il saisit le moment que le Prince alloit à la promenade, & paroissant devant son palanquin, le corps tout couvert de cendres, & l'épée nue à la main, il se mit à déclamer de toutes ses forces contre les Missionnaires. Le Prince l'écouta assez froidement, & lui fit dire que les Saniassis Romains ne demeuroient pas dans ses Terres, mais dans le Pays de Ballabaram, & que c'étoit-là qu'il devoit porter ses plaintes.

Incursion des Marates. Charité des nouveaux Chrétiens.

Ces mouvemens du Gourou, qui ne laisserent pas d'inquiéter les nouveaux Chrétiens, furent suivis d'une incursion des Marates, qui ravagerent leur Pays. Dans cette dure nécessité, les Rettis convertis s'assisterent mutuellement les uns les autres; & ceux, qui avoient perdu leurs biens, retrouverent des secours dans la charité de leurs Freres. Des effets si convenables au Christianisme, ne pouvant qu'augmenter leur attachement à ce nouveau culte, ils solliciterent vivement le Missionnaire de Chruchnabouram, pour avoir une Eglise au milieu d'eux. La difficulté étoit d'en obtenir la permission du Prince; & c'étoit une démarche, à laquelle on n'osoit s'exposer. Le Pere se hasarda néanmoins à lui envoyer un Catéchiste, pour lui présenter, de sa part, des raisins, qui sont extrêmement rares dans l'Inde. Le Prince reçut le présent, avec de grands témoignages d'estime pour le Pere; & lui fit dire, qu'il seroit charmé de le voir. Ce favorable accueil rassura les esprits, & le Missionnaire ne songea plus qu'à se rendre dans le Pays de l'Andevarou.

Le Missionnaire demande une Eglise pour eux.

Le Prince souhaite de voir ce Pere.

Accueil distingué qu'il en reçoit. Description du Palais.

Le Prince, informé de son arrivée, lui envoya son premier Ministre, pour le recevoir à la porte de la Ville. Il fut conduit au Palais, à la clarté des flambeaux & au son des instrumens. Le Prince étoit dans sa grande Salle d'audience, qui offroit une espece de théatre, élevé de trois à quatre pieds, dont le toît, en plate-forme, étoit soutenu par de hautes colomnes, & le parterre, vaste & à découvert, embelli de deux Jets-d'eau, l'un au bas du théatre, & l'autre à soixante pieds plus loin, au milieu d'une belle allée d'arbres. Le théatre étoit couvert d'un tapis de Turquie, sur lequel le Prince étoit assis, appuyé contre un grand coussin en broderie. Il avoit, à son côté, un poignard & une épée, dont les poignées étoient d'agathe, garnies d'or. Ses Parens & ses principaux Officiers l'environnoient. Les Brames occupoient le fond de la Salle, & le parterre étoit rempli de Soldats & de Bas Officiers.

Succès de cette audience.

Aussi-tôt que le Prince apperçut le Missionnaire, il se leva; & après l'avoir salué, il lui fit signe de s'asseoir sur des coussins qui étoient auprès de lui. Le Pere refusa cet honneur, & se plaça deux ou trois pas au dessous. Les Catéchistes, qui l'accompagnoient, mirent aux pieds du Prince, une

Sphere, une Mappemonde, & d'autres curiosités de cette nature. Ensuite le Pere ayant fait tomber l'entretien sur la Religion Chrétienne, le Prince, qui l'écouta attentivement, suggera aux Brames de questionner, à leur tour, le Missionnaire, sur ce qu'il pensoit de leur culte. La vehémence avec laquelle il déclama contre les ridicules Divinités des Payens, excita dans l'Assemblée un murmure confus, qui obligea le Prince de rompre son silence, pour prier le Pere de ne pas pousser plus loin sur cet article. On lui fit plusieurs autres questions, dont les réponses n'embarrasserent pas moins les Brames. Le Prince augmenta leur trouble, en décidant, à l'avantage du Missionnaire, une dispute qui avoit duré plus d'une heure. Le lendemain elle recommença, & finit encore de même. Le Prince y seconda le Pere. Il le pressa de venir s'établir dans sa Capitale; mais le Missionnaire se borna à lui demander la permission de bâtir une Eglise à *Madigoubba*, Village qui n'en est qu'à deux lieues, & où il avoit plusieurs Disciples. Le Prince promit de fournir tout le bois nécessaire, sans épargner même les arbres de son Jardin de plaisance.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

Confusion des Brames.

Le Prince veut faire bâtir une Eglise aux Chrétiens.

Ce monument, qui s'élevoit au milieu de la Gentilité, ne pouvoit pas manquer d'irriter les Ennemis du Christianisme. Aussi les Dasseris s'assemblerent-ils bientôt, en grand nombre, à *Cloumourou*, Village à une demie lieue de celui de Madigoubba, où ils méditoient d'aller mettre le feu aux matériaux qu'on employoit à bâtir l'Eglise. Mais les Brames de ce dernier Village leur persuaderent de différer jusqu'à la réponse du Prince, qu'on avoit informé de leurs griefs. Des Soldats Maures, dépêchés de sa part aux Dasseris, leur ordonnerent de se rendre à la Capitale, pour y porter leurs plaintes contre les Chrétiens. Ils y accoururent en foule, tant de la Ville que des Villages. Le Prince fit dire aux Dasseris, qu'ils devoient envoyer leurs plus célebres Docteurs, pour défendre leur cause contre le Saniassi Romain, & qu'il prononceroit lui-même entr'eux. Le Missionnaire, ayant appris ces nouvelles, partit sur-le-champ pour Anantapouram, où le Prince le reçut avec des démonstrations d'estime & d'amitié, encore plus grandes que la premiere fois. Il fit aussi-tôt appeller les Brames, & engagea la dispute, dans laquelle il voulut que le Missionnaire lui laissât presque tout l'honneur de la victoire sur les Brames.

Chagrin & mouvemens des Dasseris.

Ils sont mandés à la Cour où le Pere dispute avec eux.

Après l'audience, le Pere, dans la vue de prévenir le Prince sur les oppositions qu'on formoit, de toutes parts, contre le Christianisme, jugea à propos de lui montrer la Patente, que M. de St. Hilaire avoit obtenue du Nabab d'Arcate, quelques années auparavant, dans une occasion à peu-près pareille. Le Prince, en finissant la lecture de cette Patente, assura le Missionnaire, qu'il pouvoit compter sur la même protection dans ses Etats. Il réitera ses ordres pour pousser la construction de la nouvelle Eglise, & ajouta, en congédiant le Pere, qu'il vouloit assister à la premiere Fête qui s'y célébreroit.

Nouvelles assurances de protection que le Prince lui donne.

Dans ces entrefaites, le Pere reçut, à Madigoubba, deux Députés d'un Prince Maure, Gouverneur de *Manimadougou*, petite Ville qui en est éloignée de dix-huit à vingt lieues. Ce Gouverneur étoit Homme d'esprit & curieux. Ayant appris qu'un Saniassi Romain enseignoit une nouvelle doctrine, il souhaita de le voir & de l'entretenir. C'est ce que contenoit sa

Invitation que lui fait un Gouverneur Maure.

Suppl. a la Relation du Carnate.

1714.

Avanture de ce Pere avec la femme d'un autre Gouverneur.

Lettre, qui étoit écrite sur du papier, semé de fleurs d'argent. Mais le Pere, qui savoit que ce Voyage n'aboutiroit à rien, ne crut pas devoir l'entreprendre. La Femme du Nabab de *Chirpi*, qui l'invita peu de jours après, fut plus heureuse que le Prince Maure. A la vérité elle joignit à ses instances, la permission de bâtir une Eglise dans l'étendue de son Gouvernement, lui laissant le choix de Chirpi, Colalam, ou Cotta-Cotta, qui sont de grandes Villes fort peuplées; mais elle le prioit de venir lui-même en personne. Le Pere, s'étant rendu à Cotta-Cotta, fut aussi-tôt conduit dans l'Appartement de la Princesse Maure, dont le Mari étoit absent, & le Fils aîné détenu à la Cour du Mogol, jusqu'à ce que son Pere eût satisfait à une dette considérable. Cette bonne Dame venoit d'être cruellement la dupe de quelques Faquirs, qui, se vantant de posséder le secret de faire de l'or, avoient trouvé le moyen de lui voler toutes ses pierreries. La perte étoit grande, & la crainte du retour du Nabab causoit à la Dame de mortelles inquiétudes. Comme elle s'étoit laissée persuader que le Missionnaire avoit le véritable secret de faire de l'or, elle le conjura, avec larmes, de la tirer du mauvais pas où elle s'étoit engagée. Son expérience passée ne pouvoit encore la guérir de son entêtement, sur le secret imaginaire de la Pierre philosophale. Le Pere eut beau dire qu'il n'entendoit rien dans cette Alchymie; elle le pressoit encore davantage. Enfin, sans un de ses Fils, qui commandoit en l'absence du Nabab, le Missionnaire n'auroit pas obtenu si aisément la permission de se retirer.

Le Prince d'Anantapouram est prié d'assister à une fête des Chrétiens. Il y envoie un de ses Parens.

De retour de Madigoubba, après cette plaisante avanture, le Pere se disposa à célébrer la Fête de Pâques dans sa nouvelle Eglise. Comme le Prince s'y étoit invité lui-même, il lui envoya ses Catéchistes, pour le prier de vouloir honorer l'Assemblée de sa présence. Il y avoit quelques jours qu'une indisposition l'empêchoit de sortir de son Palais; mais il fit venir un de ses Parens, & il lui ordonna d'assister de sa part à la Fête, avec une nombreuse escorte de Soldats, auxquels il joignit encore ses Artificiers & ses Musiciens. Les Dasseris avoient formé le dessein de mettre le feu à l'Eglise; mais ils n'oserent paroître, & la Fête se passa dans le meilleur ordre.

Second Voyage du Missionnaire à la Cour.

Quelque tems après, le Missionnaire alla remercier le Prince, qui lui témoigna, d'une maniere obligeante, combien il étoit fâché de n'avoir pû assister à la Fête. On ne parloit alors, à la Cour, que du fameux Sacrifice appellé *Egnam*, qu'on venoit de faire, par ordre du Prince, qui n'avoit pu résister aux follicitations des Brames. La dépense qu'il fit pour ce Sacrifice, monta à plus d'onze mille livres. Le Pere en prit occasion pour interroger les Brames sur l'avantage qu'ils pouvoient espérer d'un tel Sacrifice. L'absurdité de leurs réponses lui fournit assez d'argumens pour les combattre. La fureur se peignoit sur leur visage, tandis que le Prince, attentif à ce qui se disoit de part & d'autre, sembloit ne prendre aucun parti; mais il se divertissoit en secret de l'embarras des Brames. Ce fut la derniere dispute que le Missionnaire eut avec eux; & jusqu'aux Pâques suivantes, il ne se passa plus rien de particulier, si ce n'est quelques allarmes causées, de tems en tems, par les Dasseris.

Sa dispute avec les Brames.

1715.

Le Prince se rend à l'Eglise des Chrétiens.

On ne pouvoit gueres se dispenser d'inviter le Prince à cette seconde Fête de Pâques. Quoiqu'il eut alors la fievre, il y vint avec un nombreux cortege,

Suppl. a la Relation du Carnate. 1715.

cortege, & assista à toutes les cérémonies. Ce Prince avoit un abcès qui lui causoit de vives douleurs. Il se l'étoit ouvert lui-même, mais avec si peu d'adresse, que la plaie paroissoit incurable aux Médecins Indiens. Le Pere lui envoya un peu de baume, dont il se sentit bientôt soulagé. Il en témoigna sa reconnoissance au Missionnaire, qui s'étoit rendu, par son ordre, à la Cour, où on le retint pendant plusieurs jours. Le Prince étoit campé, sous des tentes hors de la Ville, sur un petit côteau, auprès d'un Mausolée qu'il faisoit construire depuis sa maladie. Cependant l'inquiétude, pour la mort prochaine du Prince, avoit déja fait place à la joie que causoit sa convalescence, lorsqu'un évenement aussi imprévu qu'extraordinaire, termina tout-à-coup sa vie, quatre jours après le départ du Missionnaire.

Le Missionnaire le guérit d'une maladie desespérée.

Vers minuit, après que les Officiers se furent retirés, & qu'on eut posé les Sentinelles à l'ordinaire, il ne resta, dans la tente du Prince, qu'une Concubine, & un jeune Garçon, dont la fonction étoit de chasser les mouches pendant son sommeil. Cette malheureuse éteignit les lampes, s'approcha du lit du Prince, & prenant son sabre, lui en déchargea un coup qui porta sur la joue. Le Prince voulut crier; mais un second coup lui coupa la gorge. Au bruit qui se fit, les Gardes entrerent dans la tente, & trouvant le Prince qui nageoit dans son sang, ils saisirent la Concubine, parcequ'ils virent qu'elle prenoit la fuite. Loin de se déconcerter, elle dit fiérement au Général des Troupes, qui mettoit la main sur elle : » Est ce » donc ainsi que vous faites la garde? On vient d'égorger le Prince; vous » en répondrez «.

Ce Prince est égorgé par une de ses Femmes.

Cette Femme étoit une de ces Danseuses Indiennes, que le Prince avoit achetée de ses Parens. Comme sa premiere Femme étoit stérile, il épousa celle-ci, dont il eut quatre Enfans. Elle étoit plutôt chargée, qu'ornée, de perles & de diamans. Il lui avoit accordé le titre & les honneurs de seconde Femme, & lui donnoit toute sa confiance. Quelqu'agrément qu'elle eût dans le Palais, elle n'en pouvoit supporter la gêne, & elle regrettoit sans cesse son premier genre de vie. La maladie dangereuse du Prince lui avoit fait espérer de recouvrer bientôt sa liberté. Cette espérance s'étant évanouie, par le rétablissement de sa santé, l'ennui de la contrainte, & l'amour du libertinage, la porterent à ce noir attentat, dont elle ne fut punie, que par une prison perpétuelle, sans doute plus rude pour elle, que le dernier supplice.

La mort de ce Prince fut un coup sensible pour le Missionnaire & pour les nouveaux Chrétiens. On craignoit que les Brames & les Dasseris ne profitassent de cette conjoncture, pour susciter quelque nouvel orage. Mais les premieres démarches du Successeur, Frere du Prince défunt, dissiperent bientôt ces inquiétudes. Comme il revenoit de l'Armée du Nabab de *Cadapa*, & qu'il passoit auprès de Chruchnabouram, il fit demander si le Saniassi Romain y étoit. Les Gentils, ne voulant point donner entrée, dans la Peuplade, à un Prince étranger, répondirent faussement qu'il étoit à Ballabaram. Le Pere, qui en eut avis, alla dès le lendemain saluer le Prince, qui s'étoit arrêté à une de ses Forteresses peu éloignée. Le Prince fut fort sensible à cette marque d'attention; & il assura le Missionnaire, que tant lui

Son Successeur dissipe les craintes des Chrétiens.

Entrevue qu'il a avec le Missionnaire.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1715.

que les Chrétiens, pouvoient compter sur son affection, comme ils avoient compté sur celle de son Frere. Un mois après, ayant appris que le Pere étoit de retour à Madigoubba, il vint le voir avec toute sa Cour, où il invita le Missionnaire de se rendre. L'accueil, qu'on y fit au Pere, fut des plus gracieux. Après les civilités ordinaires, le Prince, qui étoit allé à sa rencontre jusques dans la rue, le conduisit droit à l'appartement de la Princesse. Une fievre continue, accompagnée de plusieurs accidens, avoit presque réduit cette Dame à l'extrêmité. On avoit épuisé vainement toute sorte de remedes. Le Missionnaire lui donna de la thériaque & quelques pastilles cordiales, dont l'effet fut si heureux, qu'en peu de jours la Princesse se trouva parfaitement rétablie. Ce succès fut, pour les Chrétiens, un nouveau gage de la protection du Prince : mais on verra, dans la suite, qu'ils n'en jouirent pas long-tems.

Il lui fait une réception favorable.

Le Pere s'assure de sa protection, en guérissant la Princesse.

1718.

La considération de la Mission de Chruchnabouram étoit encore beaucoup augmentée, depuis la réception honorable que le Prince de *Tatimini* (43) avoit faite, en 1718, au Pere de la Fontaine, Supérieur général des Missions du Carnate. Ce Prince, qui, dans un âge encore tendre, montroit une grande pénétration d'esprit, avoit souhaité de voir le Missionnaire. Il l'écouta avec autant d'attention que de plaisir, & pendant les trois jours qu'il le retint à Tatimini, il lui donna des marques de bonté, & même de respect, qui surprirent toute sa Cour. Mais le Pere de la Fontaine n'eut pas la satisfaction de recueillir d'autres fruits de cette visite, étant mort la même année, extrêmement regretté des François & des Malabares, qui le regardoient comme le Fondateur de la Mission du Carnate, sur-tout de celle de Chruchnabouram, située au-delà des montagnes.

Accueil distingué que le Prince de Tatimini fait au Pere de la Fontaine.

Mort de ce Missionnaire.

Son éloge.

» Les Eglises qu'il a fondées, dans ce Pays, dit le Pere le Gac, seront » des monumens durables de son zéle. Madame la Vicomtesse d'*Harnoncourt*, sa Mere, lui faisoit tenir, chaque année, une aumône considérable, » qui le mettoit eu état de fournir à ces frais. Il est difficile de montrer plus » de courage, plus d'activité, & plus de tranquillité d'ame, qu'il en a fait » paroître dans diverses persécutions. Dans celle de Ballabaram, sa douceur » charma tellement les Soldats, envoyés pour le prendre, qu'ils furent, » tout-à-coup, changés en d'autres Hommes; & que se jettant à ses pieds, » ils lui demanderent pardon des indignités qu'ils avoient exercées à son » égard. Dans une autre persécution, où l'on avoit soulevé toute la Ville » contre les Missionnaires & les Chrétiens, un seul entretien, qu'il eut avec » le Chef des Troupes, le convainquit des vérités de la Religion; & sur » le rapport qu'il en fit au Prince, il y eut défense d'inquiéter les nouveaux » Fideles. On ne sauroit exprimer, avec combien de peines & de fatigues, » il a recouvré l'Eglise de Devandapallé, qui nous avoit été enlevée. Depuis » qu'il fut nommé Supérieur général, il ne pensoit qu'à ramener les es- » prits prévenus, sans perdre de vue cette Mission (de Chruchnabouram), » qui étoit le principal objet de ses soins. Il espéroit l'affermir davantage, » & il portoit ses vues encore plus loin, afin d'étendre de plus en plus la » Foi Chrétienne (44) «.

(43) Sa résidence est à quatre ou cinq lieues au Nord de Chruchnabouram.

(44) Deux Lettres du P. le Gac, l'une de Chruchnabouram, le 20 Dec. 1718, & l'autre

Suppl. a la Relation du Carnate.

1719.

Vaines espérances que donnent deux autres Princes.

Le Pere *le Caron*, qui étoit entré dans cette Mission, en 1719, eut occasion, la même année, d'annoncer l'Evangile dans les Etats d'un Prince, dont il ne nous apprend pas le nom, & qui vint le trouver à Chruchnabouram, avec un grand cortege. C'étoit un Vieillard âgé de soixante-cinq ans. Il assista à l'Eglise, & fut si content de ses entretiens particuliers avec le Missionnaire, qu'il lui promit d'embrasser le Christianisme. Après qu'il se fut retiré, le Pere le Caron lui envoya un Catéchiste, avec des Livres de piété, qu'il se fit durant quelques jours, sans se déclarer. Les Brames, qui traversent les Missionnaires, dans presque toutes les Cours où ils sont en possession des premieres Charges, avoient persuadé au Prince, que le Pere étoit le plus grand Magicien qui fût aux Indes. Ils lui firent si fort craindre son pouvoir, que, six ou sept jours après sa visite, le Pere le Caron lui ayant fait présenter un panier de raisins, auquel il avoit appliqué quelques cachets, le crédule Prince n'osa y toucher, malgré l'envie qui le portoit à goûter de ce fruit. Mais ayant fait ôter les cachets par un des Catéchistes du Missionnaire, il mangea des raisins avec avidité. Les Brames furent un peu déconcertés de cet expédient. Un autre Prince, à qui le Pere avoit aussi envoyé un Catéchiste, avec un Livre de la Religion, en écoutoit attentivement la lecture, lorsqu'un Brame Astrologue, pour l'interrompre, ouvrant tout-à-coup son Livre d'Astrologie, lui dit, avec une espece d'enthousiasme : » Prince, selon le cours présent des Etoiles, il ne vous est plus permis de » rester ici; retirez-vous au plutôt «. Le Prince obéit, & congédia son Lecteur.

Tentative d'un parti de Maures pour enlever le P. le Caron.

1720.

Tel fut le succès des premieres dispositions des deux Princes puissans (45), dont on s'étoit formé les plus belles espérances. Le Missionnaire, se bornant à parler de lui-même, raconte que, l'année suivante, un Parti considérable de Maures étoient venus, pour l'enlever dans l'Eglise de Chruchnabouram, ayant deux Brames à leur tête, qui étoient apparemment les Auteurs de cette entreprise. Cependant, comme ils craignoient quelque résistance, après avoir investi la maison, sans rien communiquer de leur dessein, ils s'adresserent au Prince, Tributaire du Seigneur Maure, qui commandoit le Détachement, & le firent prier d'envoyer la Garnison de la Forteresse pour tenir les Chrétiens en respect. Le Prince, qui affectionnoit le Missionnaire, s'en excusa, sur ce qu'il ne pouvoit pas exercer des actes d'hostilité sur les Terres d'un Prince voisin, avec qui il étoit en paix. Là-dessus les Maures résolurent d'enlever le Pere, sans éclat, à la faveur des ténebres; mais le Commandant de la Forteresse, instruit de leur complot,

de Ballabaram, le 21 Janv. 1722. Rec. XVI, pag. 153 à 299. On croira, peut-être, que nous anticipons les faits contenus dans ces deux Lettres; que nous envoyons le Pere le Gac à Anantapouram, quoiqu'il ne s'en vante pas; & qu'enfin nous ajoutons, à la seconde Lettre, les circonstances du Voyage du Pere de la Fontaine à Tatimini, & de la mort de ce Missionnaire, qui se trouvent rapportées au commencement & à la fin de la premiere Lettre. Mais ce que nous en avons fait est fondé sur de très bonnes raisons, qu'il seroit trop long de déduire. Il suffit de prévenir l'objection pour ne plus la craindre. Ceux qui voudront faire attention aux rapports qu'on découvre, tant dans les deux Lettres originales que dans celles de quelques autres Missionnaires, ne nous accuseront pas d'avoir mal à propos renversé l'ordre des évenemens.

(45) Suivant le Pere *du Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1720.

alla trouver le Pere le Caron, pour lui en donner avis, & lui conseiller, en même tems, de se réfugier dans la Forteresse. Le Missionnaire suivit son conseil, & sortit par une issue inconnue aux Maures, qui, voyant leur coup manqué, se retirerent dans leur Camp, hors de la Ville. Le même soir ils lui envoyerent un Exprès, pour l'inviter à s'y rendre, sous prétexte que leur Commandant souhaitoit, avec passion, de le voir & de l'entendre : mais, sur son refus, ils décamperent le lendemain matin. Le Pere le Caron, embarrassé d'expliquer cette avanture, suppose que les Brames avoient persuadé aux Maures qu'il savoit faire de l'or, & possédoit de grandes richesses. Depuis peu la même accusation avoit été fatale à un autre Missionnaire, que les Maures retinrent deux ans entiers dans une rude prison, & qu'ils appliquerent deux fois à la torture (46).

Suite de l'Histoire de la Mission du Carnate.

Ses grands progrès.

Quelques Extraits des Lettres des Missionnaires, rangées dans l'ordre de leurs dates, feront connoitre l'état des Missions du Carnate, pendant les années suivantes. Le Pere Barbier, qui, après avoir fait un assez long séjour au Bengale & à Pondichery, étoit de retour à Pinneypundi, en 1720, écrit que l'année précédente, un de leurs Missionnaires & ses Catéchistes avoient baptisé trois cens vingt-huit Adultes, & huit cens quarante-huit Enfans (47).

1723.

Travaux du P. Aubert.

Trois ans après, le Pere Barbier, qui desservoit encore la même Eglise, peint les succès de la Mission du Carnate en ces termes : » Le Pere *Aubert*, » qui seul cultive, maintient & augmente, depuis quelque-tems, les » Chrétientés répandues en-deça des montagnes du *Canavay*, dans un Ter- » ritoire d'environ soixante lieues, a administré, cette année (1723), les » Sacremens à environ trois mille Chrétiens, & baptisé plus de deux cens » Adultes ; ce qui est d'autant plus extraordinaire, que la famine, qui af- » flige cette Contrée depuis trois ans, a obligé la plûpart des Habitans à » se retirer dans d'autres Provinces. Ce Pere, par ses charités, & par les » mesures qu'il fait prendre pour accréditer la Religion, s'est attiré une es-

Considération dont il jouit dans le Pays.

» time générale. Les Princes & les Gouverneurs reçoivent, avec distinc- » tion, les visites qu'il leur fait faire par ses Catéchistes, & viennent le » visiter eux-mêmes. Le Gouverneur de Cangivaron est venu tout récem- » ment à *Vayaour*, & s'est trouvé honoré de passer la nuit dans la pauvre » cabane du Missionnaire. Plusieurs Cramanis, ou Chefs de Peuplade, » se font actuellement instruire. Le Chef de ceux de *Cavepondi* (48) a déja » reçu le Baptême. Les Gentils même, par une bizarrerie difficile à com- » prendre, mais qui pourra faciliter leur conversion, sollicitent le Mission- » naire de faire une Fête magnifique, & ils prétendent fournir à tous les

(46) Lettre du Pere le Caron. Rec. XVI, pag. 121 à 162. On apprend par l'Epitre Dédicatoire du même Tome, que le Pere le Caron mourut bien-tôt après, d'un mal contagieux, dont il fut attaqué à Ponganour, avec un Brame son Cathéchiste, le même qui avoit suivi quelques années auparavant le Pere Bouchet en Europe. On ne sait quelle raison peut avoir empêché l'Auteur de cette Epitre, de parler aussi de la mort du Pere de la Fontaine, qui est rapportée dans le même Volume.

(47) Lettre du Pere Barbier, 7 Janv. 1720, pag. 400.

(48) C'est peut-être une faute pour *Carvepondy*, comme le même Missionnaire écrit plus bas. Le nom de Carouvepondy, qui est sans doute le même, a souvent paru dans les Relations précédentes.

» frais. Les Chrétiens, qui ont assisté à celle de Noel, m'ont dit, que j'au- » rois été charmé de l'empressement de ces Payens à orner les rues, à allu- » mer des lampes, & à donner d'autres marques de réjouissances, dans tous » les endroits, où la Procession devoit passer (49) «. Ce fut vers ce tems-là, ajoute le Missionnaire, que le Cramani de *Vailatour*, qui s'étoit trouvé guéri d'une dangereuse maladie, en entrant dans l'Eglise de Carvepondy, pensoit sérieusement à se faire Chrétien, lorsque les Brames vinrent lui dire qu'il falloit faire un Sacrifice pour l'anniversaire de la mort de son Pere. » Il rejetta d'abord la proposition ; mais le respect humain l'emporta sur les premieres impressions de la Grace «. (50) (51).

Particularités de sa Mission.

Un nouveau Missionnaire, nommé le Pere *du Cros*, qui étoit sur le point de passer au Carnate, en donnoit, en 1725, les avis suivans. » Plus on s'é- » loigne des Côtes, plus on trouve de Chrétiens. Dans la seule Mission du » Carnate, que les Jésuites François ont fondée, & qu'ils cultivent seuls » depuis environ trente ans, on a déja élevé onze Temples. De la premiere » Eglise, qui est à Pinneypundi, jusqu'à la derniere, il y a plus de cent » lieues. Nous y comptons huit à neuf mille Chrétiens, partie Choutres, » partie Parias ; & cette Chrétienté n'est desservie que par quatre Mission- » naires. Encore n'y en a-t'il maintenant que trois ; car le Pere Aubert, qui » résidoit à l'entrée de la Mission, vient de nous rejoindre, à Pondichery, » pour se rétablir d'une maladie qui l'a mis à deux doigts de la mort. Les » Peres *Gargan* & *du Champ* demeurent à l'extrêmité, & le Pere le Gac, qui » est Supérieur, fait ses excursions de l'un à l'autre bout, pour voir, ani- » mer, regler tout (52). Les Brames, comme dans le reste de l'Inde, sont » nos plus cruels ennemis, & nous ne pourrions résister à leur fureur, si » nous n'étions protégés par le Viceroi du Carnate & par le Grand Mogol » même (53) «.

1725.

Etat du Christianisme au Carnate.

On a obligation, au Pere *Calmette*, de plusieurs éclaircissemens, & de quantité de remarques curieuses, dont on sentira d'autant mieux le prix, à la suite des détails précédens. Ce Missionnaire, qui étoit à Ballabaram, en 1730, donne d'abord une idée claire & distincte de cette Ville. » Ballaba- » ram, dit-il, est la Capitale de la Province de ce nom. Sa situation est par » les treize degrés vingt-trois minutes de Latitude septentrionale observée, » & de quatre-vingt-seize degrés de Longitude estimée. La Ville, déja con- » sidérable par elle-même, l'est encore plus par le Siége qu'elle soutint, il » y a vingt ans, contre toutes les forces du Roi de Maissour, & par la dé- » faite d'une Armée de cent mille Hommes, qui termina leur différend.

1730.

Nouveaux éclaircissemens sur ces Missions.

Ville de Ballabaram.

(49) Les Indiens, qui aiment le faste & les spectacles, regardoient apparemment ces fêtes & ces processions comme autant de farces nouvelles pour eux ; ainsi la bizarrerie de leur curiosité n'est pas fort difficile à comprendre, & leurs réjouissances sont encore moins édifiantes.

(50) C'est ce qui devoit paroître beaucoup plus difficile à comprendre, si le miracle eut été bien authentique. Celui que le Missionnaire rapporte ensuite, de la vision d'un autre Gentil, qui se préparoit alors à recevoir le Baptême, semble être cité fort à propos, pour décider de ces sortes de prodiges.

(51) Lettre du P. Barbier. Rec. XVIII, pag. 418 & suiv.

(52) Le Pere Bouchet, dont il a souvent été fait mention ci-dessus, se trouvoit alors depuis douze ou treize ans, à *Arian-Coupan*, à une petite lieue de Pondichery, où les Missionnaires Jésuites ont une belle Eglise.

(53) Recueil XVIII, pag. 30 & suiv.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1730.

» C'est sous le Prince qui soutint ce Siége, que nous avons fait cet établis» sement (54) «.

Succession du Prince.

Après sa mort, le Missionnaire ajoute qu'on sollicita vivement son Successeur de détruire l'Eglise des Chrétiens. Il calma l'orage par sa réponse: » A Dieu ne plaise, dit-il, que j'éteigne la lampe que mon Pere a allumée «. Le frere a succedé à celui-ci, au préjudice du fils, ce qui est assez ordinaire dans l'Inde. Son Etat est plus florissant que jamais. Il y compte plusieurs Places fortes, & entretient une Armée de vingt mille Hommes.

Derniere persécution contre les Chrétiens.

Cette Ville a donné plus d'une scene en matiere de persécutions. Le Pere Calmette ne faisoit qu'entrer dans la Mission, lorsque la derniere s'étoit élevée à l'occasion suivante. Le Pere Supérieur bâtissoit une nouvelle Eglise, parceque l'ancienne n'étoit plus assez vaste. Le Prince avoit permis de couper le bois dans ses Forêts, & l'ouvrage s'avançoit à force; mais bien-tôt la jalousie des Prêtres Gentils inspira les Ministres, ameuta les Peuples, souffla l'esprit de sédition parmi les Troupes, fit changer la fermeté du Prince, & dispersa dans peu de jours le Troupeau qui étoit confié aux soins des Missionnaires. Trois choses arrivées coup sur coup, préparerent à cet évenement & allumerent l'incendie.

Premiere cause.

Un Homme aigri contre son beau-pere, par un procès qui ne réussissoit pas à son gré, le défera au Gourou du Prince comme Chrétien, & ajouta, que ceux qui étoient venus porter cette Religion dans l'Inde, n'étoient que des Pranguis (55), qui traitoient de Démons les Dieux du Pays. Le Gourou, qui voyoit diminuer chaque jour son tribut, avec le nombre de ses Disciples, saisit aussi-tôt cette occasion de ruiner le Christianisme. Les Dasseris, Sectaires de Vitchnou comme lui, secondant ses vues, alloient au son de leurs instrumens, irriter la populace, & s'assembloient eux-mêmes tumultuairement pour intimider les esprits. Mais ils ne pouvoient encore rien faire sans l'Armée. Elle étoit déja ébranlée, lorsqu'un second évenement la détermina.

Seconde cause.

Un Soldat, qui paroissoit hors de son bon sens, vint un soir, au tems de la priere, dans l'Eglise où le Pere du Champ & quelques Chrétiens étoient assemblés. Il avoit le poignard à la main, dont il donna contre les murailles, & s'avançant vers l'Autel, frappa à coups redoublés sur la balustre. On le fit retirer. Le Missionnaire, qui ne s'étoit apperçu de rien, étant tourné vers l'Autel, le trouva, au premier détour, près de la porte. Le poignard, qui brilloit dans les ténebres, attira les Domestiques & les Chrétiens, qui chasserent ce forcené de l'Eglise, & le suivirent jusques dans la Ville. Le Soldat, se retournant, blessa légerement le Catéchiste à l'épaule. Celui-ci en porta ses plaintes, sans consulter le Missionnaire. Le Soldat fut chassé du ser-

(54) On voit ici que les noms de Ballabaram & de Chinnaballabaram sont donnés indifféremment à la même Ville.

(55) On a parlé plusieurs fois du mépris que les Indiens ont pour les Pranguis. Le Missionnaire remarque que c'est le nom qu'ils donnerent d'abord aux Portugais, & successivement à tous les Européens. Quelques uns font venir ce mot de *Para-angui*, qui signifie, dans la Langue du Pays, *Habit étranger*. Mais il paroît plus vraisemblable que c'est le mot *Franguí*, que les Indiens, qui n'ont point la lettre *F*, prononcent à l'ordinaire par un *P*, & que ce mot *Pranguí* n'est autre chose que le nom qu'on donne aux Européens à Constantinople, & qu'apparemment ce sont les Maures qui l'ont introduit aux Indes.

vice ; mais l'Armée, aigrie déja par le Gourou du Prince, se crut offensée dans la personne du Soldat, & tout parut s'unir contre les Chrétiens. On insinua, au Prince, que l'Eglise qu'ils bâtissoient étoit une Forteresse. Il lui fut facile de vérifier le contraire, & de se convaincre de l'obéissance des Missionnaires à ses ordres, pour la construction de cet Edifice. Leurs ennemis n'ayant pu venir à bout de détruire l'Eglise, crurent y réussir en attaquant le Missionnaire ; & c'est ici la troisieme cause de la persécution.

Troisieme cause.

Un Gentil, qui feignoit des dispositions pour le Christianisme, étant venu voir le Missionnaire, laissa tomber adroitement son petit sac dans la chambre. Le Pere, qui s'en apperçut, le lui remit entre les mains. Un autre jour cet Homme trouva l'occasion de cacher secretement sa bourse entre le toît & la muraille. Peu de jours après, il prend le Catéchiste à partie, lui redemande son sac, avec trente pieces d'or qui étoient dedans. Le Catéchiste, se doutant de la fourberie, lui répondit, que n'ayant confié sa bourse à personne, il n'en devoit demander compte qu'à lui-même. Là-dessus le Gentil se mit à se plaindre, & fit retentir toute la Ville de ses cris. L'affaire fut portée au Palais, où l'on croyoit trop bien connoître le désintéressement des Missionnaires pour les juger capables d'un pareil larcin. Le Calomniateur, désesperé de voir son stratagême inutile, se jette & se roule par terre, en présence du Prince, comme s'il étoit tombé dans une espece de délire. En même-tems son Pere déclare que le Missionnaire a ensorcelé son fils par des oranges qu'il lui a données. Un des Princes, qui étoit présent, découvrit l'artifice, & témoigna hautement en faveur des Peres. Il avoit mangé lui-même, disoit-il, des fruits de leur jardin, & il se portoit cependant à merveille.

Mouvemens des Dasseris.

Plus on trouvoit de tranquillité au Palais, plus la rumeur augmentoit dans la Ville. Le nombre des Dasseris croissoit de jour en jour, par l'arrivée de ceux que le bruit du tumulte & les Lettres du Gourou appelloient à la poursuite de la cause commune. Les Peres du Champ & du Cros, qui étoient alors dans l'Eglise, apprenoient à tout moment qu'on étoit sur le point de la détruire : les Soldats paroissoient par troupes, & les Dasseris armés s'avançoient en grand nombre. Ils furent arrêtés à la porte de la Ville, par ordre du Prince, à qui ces mouvemens déplaisoient d'autant plus, qu'on n'ignoroit pas, qu'un Missionnaire du Maduré avoit été, quelques années auparavant, si maltraité dans une émeute des Dasseris, qu'il mourut peu de jours après de ses blessures (56).

Cependant le Prince parut enfin se rendre, & fit prier les Missionnaires de se retirer. Le Pere du Champ répondit qu'il ne le pouvoit, ni pour l'honneur des Peres, puisqu'ils étoient accusés, ni pour celui du Prince, à qui l'émeute du Peuple & de l'Armée faisoit violence ; mais on n'en pressa pas moins les Missionnaires de sortir de la Ville.

Etat deplorable des Chrétiens.

L'orage tomba bien-tôt sur les Chrétiens, qui furent déclarés infâmes & déchus de leur Caste. On fit défense à tous les Ouvriers & Artisans de travailler pour eux ; on jetta de la boue dans leurs Maisons, & on n'oublia rien pour les couvrir d'opprobres. Ce que la Capitale venoit de faire, les Villes du second ordre & les Villages le firent à son exemple. L'épreuve étoit rude pour des Indiens convertis ; car sans parler de la Caste, dont ils sont

(56) C'est le Pere d'Acunha.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1730.

extrêmement jaloux, la famine désoloit le Pays; de sorte que c'étoit les condamner à mourir lentement de misere. Cependant leur constance paroissoit augmenter avec leurs besoins. Le *Mathan*, ou le lieu de la résidence que le Pere Supérieur bâtissoit alors à *Vencatiguiry*, Capitale de la Principauté de ce nom, en recueillit plusieurs. Quantité d'autres chercherent de l'emploi, chez les Princes voisins, & le reste s'est dispersé en différens Pays.

Arrivée du Pere Supérieur.

Sur ces entrefaites, le Pere Supérieur, qui se pressoit de finir l'Eglise de Vencatiguiry, arriva pour soulager les Missionnaires. Il voulut rester seul dans la Ville, & envoya les deux autres Peres pour prendre soin des Eglises externes. Quoique les attroupemens ne fussent plus les mêmes, & que le feu parût amorti, on ne parloit encore que de venir massacrer le Missionnaire. Les meubles de l'Eglise, les Livres & les autres effets avoient été la plupart transportés ailleurs, & on se préparoit à tout évenement; mais peu après, le calme succédant à l'orage, l'Eglise s'affermit plus que jamais. Une maladie populaire, qui affligea ensuite la Ville, fut regardée comme une punition de la persécution faite aux Chrétiens. La disette générale, qui dura près de trois ans, & divers autres évenemens malheureux, persuaderent encore davantage que le Ciel étoit irrité, & vengeoit sa cause.

Le calme succede à l'orage.

Une persécution, qui s'étoit élevée dans le Maduré, obligea bien-tôt le Pere Calmette de se rendre à Velour, pour solliciter la protection du Nabab en faveur des Peres de cette Mission, qui l'en avoient prié par Lettres. Il y rencontra le Pere Aubert, Missionnaire de Carvepondy, qu'une autre persécution, concernant son Eglise, avoit amené dans les mêmes vues. Comme personne, dans la Mission, n'avoit autant d'accès que lui, auprès des Seigneurs Maures, le Pere Calmette lui remit l'affaire du Maduré, pour laquelle il oublia le sujet qui l'avoit conduit en cette Ville, & ne pensa à son Eglise particuliere, que lorsqu'il eut obtenu les Lettres dont la Mission du Sud avoit besoin.

Persécution contre l'Eglise de Carvepondy.

Carvepondy est la premiere Eglise que les Fondateurs de la Mission du Carnate ont bâtie. Sa situation, dans un territoire dépendant des Brames, quoique sujet au Nabab, l'exposoit plus que toute autre Eglise aux persécutions de ces Religieux Gentils. Ils n'avoient cessé, depuis trente ans, d'inquiéter les Missionnaires, & bien qu'ils en eussent été punis quelquefois par les Maures, Seigneurs de cette Contrée, ils n'avoient jamais perdu de vue le dessein de ruiner l'Eglise des Chrétiens.

Cette derniere année, un *Reddi*, Créature du Gouverneur d'*Outremalour*, ayant eu en Chef le Village de Carvepondy, étoit venu insulter le Missionnaire, à qui il avoit demandé de quelle autorité il occupoit ce terrein. Le Pere lui fit voir la Patente du grand Nabab, ou Viceroi du Carnate, que celui-ci rejetta avec mépris. Comme le Reddi étoit soutenu, il ne tarda pas d'éclatter contre les Chrétiens. Il envoya ses gens pour cueillir les fruits du jardin des Missionnaires, & fit défense aux Chrétiens de sortir de la résidence, avec menace, que s'il en trouvoit quelqu'un dehors, il lui feroit couper les piés & les mains; après quoi, fermant la porte de l'enclos, il y apposa le sceau, selon l'usage du Pays. Le Missionnaire ne laissa pas d'ouvrir la porte. Il se retira au Village le plus voisin, où il avoit des Disciples, dans l'intention de continuer sa route le lendemain vers Arcate, ou Velour

pour

pour y chercher un appui contre ces vexations. A peine fut-il dans le Village, qu'il vit arriver le Pere *Vicary*, Missionnaire de Pinneypundi, qui ne savoit rien de ce qui se passoit. C'étoit une rencontre heureuse dans l'absence du Missionnaire, dont le Reddi auroit pû se prévaloir pour exécuter ses mauvais desseins contre sa Maison. Il fut si déconcerté de l'arrivée de l'un, & du départ de l'autre, qu'il jugea à propos de demeurer tranquille jusqu'à l'arrivée de la premiere Lettre. Le Pere Aubert, pour n'offenser personne, crut devoir s'addresser d'abord au Gouverneur de Carvepondy, qui étoit à Arcate.

La Lettre, qu'il en obtint, ne fit qu'aigrir davantage le Reddi, à qui le Gouverneur Maure d'Outremalour n'avoit procuré le Village, que dans la vue de se l'approprier; de sorte que le Reddi, se sentant appuyé, affecta de mépriser les ordres de son Gouverneur immédiat. Le Pere Vicary eut donc de nouvelles bourasques à essuyer. Le Reddi renouvella les premieres défenses, à cela près, qu'il n'osa plus mettre le scellé à la porte. Le Missionnaire informa aussi tôt le Pere Aubert du succès qu'avoient eu ses premieres démarches. Celui-ci ayant obtenu du Nabab *Bakerhalikan*, une Lettre, avec deux Députés pour le Gouverneur d'Outremalour, l'affaire changea de Tribunal, & le Protecteur du Reddi devenoit ainsi Juge & Partie. Aussi ne fit-il que lier la plaie, sans y apporter aucun remede. C'étoit le même Gouverneur qui avoit autrefois tenu le Pere Mauduit en prison durant quarante jours.

Le Nabab accorde sa protection au Missionnaire.

Le Nabab, instruit de ce qui se passoit, prit le parti de renvoyer le Pere Aubert à son Eglise, dans un de ses palanquins, avec une escorte de Soldats, & une Sauve-garde, qui devoit rester continuellement auprès de sa personne. L'arrivée du Missionnaire déplut fort au Gouverneur d'Outremalour, qui se joignit au Reddi pour perdre les Chrétiens. Comme le Nabab de Velour dépendoit de celui d'Arcate, dont la dignité répond à celle de Viceroi du Carnate, il se flatta de le surprendre ou de le gagner par des offres d'argent. Il promettoit même de lui donner trois mille pieces d'or, s'il livroit le Missionnaire à leur discrétion. Le Reddi, de son côté, parcouroit les Villages voisins & en assembloit les Chefs. » Je vais, leur disoit-il, détruire » l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Les Maures feront du bruit; mais » on les appaisera aisément avec de l'argent. Il ne s'agit que de trouver l'amende, & nous sommes sûrs du succès «. Les Chefs des Villages refuserent d'entrer dans une affaire si odieuse, & les Missionnaires eurent lieu d'être contens du train qu'elle prenoit à Arcate.

Dosthalikan, Neveu & Successeur désigné du Viceroi, renvoya l'affaire au Nabab son Oncle, en disant que pour lui, s'il devoit juger le Reddi, il lui feroit couper la tête. Le Nabab avoit été prévenu par M. *Pereyra*, son Médecin, & par *Chittijorou*, Ministre & Favori du Viceroi, qui venoit de donner aux Missionnaires un terrein, pour bâtir une Eglise dans la Ville d'Arcate. Comme il se trouva présent, il appuya fortement leurs intérêts; de sorte que le Gouverneur d'Outremalour, qui étoit dans l'antichambre, ne gagna rien à son audience. Il n'eut d'autre accusation à porter contre les Peres, sinon qu'ils faisoient par-tout des Disciples. » Aimez-vous mieux, » lui répondit le Viceroi, servir le Diable que le Dieu des Chrétiens, qui,

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

» après tout, est le vôtre & le mien. Depuis trente-ans, ajouta-t'il, que » les Sanias sont dans le Pays, on n'a reçu aucune plainte légitime de leur » conduite. Vivez en paix avec eux, & que je n'entende plus parler de » cette affaire «. Le Gouverneur d'Outremalour fut à peine revenu chez lui, qu'il reçut une corbeille de fruits, de la part du Missionnaire : il prit occasion de ce présent, pour se réconcilier avec lui ; & c'est ainsi que se termina l'affaire.

Pareille faveur qu'il fait aux Chrétiens de Pouchpaguiry.

Il n'y avoit pas long-tems que le Viceroi avoit donné, aux Missionnaires, une pareille marque de protection, au sujet d'une famille de Chrétiens persécutés pour la Religion ; avec cette différence, qu'il s'intéressa pour eux, à la simple priere des Chrétiens, sans attendre que les Peres lui en portassent leurs plaintes. La chose s'étoit passée à *Ariendel*, Village du District de *Pouchpaguiri* (57), dont le Pere Calmette, qui gouvernoit alors cette Eglise, se trouvoit éloigné de deux journées. A son retour il en apprit les circonstances, qui offrent plusieurs traits singuliers assez curieux.

C'étoit à l'occasion d'une fête d'Idole, dans laquelle, entr'autres cérémonies remarquables, on marie la Déesse avec un jeune Parias, qui doit lui attacher, pour cet effet, un brasselet. La cérémonie finie, il acquert le droit de battre l'Idole. Si on lui en demande la raison, il répond qu'il bat sa femme, & que personne n'y peut trouver à redire. Il y a, dans chaque Village, un Homme de service, appellé *Totti*, qui est chargé des impositions publiques, & entr'autres de celles qu'on leve pour cette fête, dans les lieux où l'Idole est honorée. Ils sont quelquefois deux, & alors ils partagent ensemble & le service & les droits qu'ils perçoivent dans le Village. C'est à la faveur de cette société, que le Chef de la famille dont on parle, se dispensoit, depuis plusieurs années, de tout acte public mêlé de superstition, laissant à son Confrere Gentil le soin de ces cérémonies. L'année derniere le Gentil se brouilla avec cette famille ; & lorsqu'il fut question de faire la fête, il déclara que ce n'étoit pas son tour, & qu'on n'avoit qu'à s'adresser à son associé. Son but étoit de brouiller la famille Chrétienne, ou avec le Village, ou avec les autres Chrétiens. Ceux qui composoient cette famille, ne balancerent point sur le parti qu'ils avoient à prendre. Comme le Chef du Village disputoit avec eux pour les engager, de gré ou de force, à faire la fonction de mettre le brasselet à l'Idole, ils répondirent constamment qu'ils ne reconnoissoient pas leurs fausses Divinités.

La dispute s'échauffoit par le concours des Voisins, & par la fermeté des Prosélytes, lorsque le Brame, Intendant de ce Canton, passa dans son palanquin. Il demanda quel étoit le sujet de cet attroupement & de leurs contestations. A peine lui eut-on répondu que ces Indiens refusoient de donner le brasselet à l'Idole, & qu'ils parloient de leurs Divinités avec le dernier mépris, que transporté de colere, il jetta un bâton ferré à la tête de l'un d'eux, qui heureusement évita le coup ; après quoi il les fit saisir & mettre aux fers. Deux de ces Prosélytes, qui s'étoient échappés, coururent en donner avis aux Missionnaires.

Les Chrétiens de la Caste des Parias, qui sont à Arcate, furent informés d'abord de ce qui se passoit, & ne tarderent pas à prendre des mesures pour

(57) Ce lieu est situé, suivant la Carte des Jésuites, au Sud-Ouest de Velour.

secourir leur freres. Comme la plûpart avoient soin des Eléphans & des Chevaux de l'Armée, & qu'ils appartenoient ainsi en quelque sorte au Nabab, ils trouverent moyen de lui faire parler par un des principaux Seigneurs de sa Cour. La réponse du Viceroi fut des plus favorables pour les Chrétiens. Le Brame d'Ariendel eut ordre de venir rendre compte de sa conduite, après qu'il auroit remis en liberté les deux freres Chrétiens, qu'il tenoit étroitement resserrés, les piés enclavés dans l'ouverture d'une grosse poutre. Durant neuf jours que dura leur prison, ils y furent attachés nuit & jour, sans pouvoir se remuer de leur place. On avoit déja chassé leur famille de la Maison, enlevé leurs bestiaux, & mis le sceau à la porte. Le Brame étoit si irrité contre ses Prisonniers, qu'il ne parloit que de leur faire couper la tête. Quoique la chose passât son pouvoir, ce sont des menaces dont l'Indien timide se laisse aisément effrayer. Il s'en servoit principalement pour engager les Chrétiens à adorer les Dieux du Pays; mais leur constance n'en fut point ébranlée. Le Pere Aubert, Missionnaire de Carvepondi, traitoit, par le moyen d'un Catéchiste, avec le Gouverneur de *Tirouvatourou*, auquel le Brame d'Ariendel étoit subordonné, lorsque les ordres vinrent de la Capitale, qui firent entierement cesser cette persécution (58).

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

En 1733, le même Pere Calmette écrivoit, que la Mission du Carnate s'étendoit jusqu'à deux cens lieues, depuis Pondichery jusqu'à *Bouccapouram*, à la hauteur de Masulipatnam, le dernier établissement des Jésuites. Il y avoit seize Eglises dans les terres de ce Royaume, à l'usage des Missionnaires, outre les deux de Pondichery & d'Arian-Coupan, où le Pere Vicary se trouvoit alors.

1733. Etat des Missions du Carnate.

Quelques-unes, nouvellement fondées, entr'autres celle de Bouccapouram, faisoient espérer de grands succès par leurs commencemens. » Nous » avons, dit-il, des Missionnaires qui comptent, dans leur District, près » de dix mille Disciples «. Outre ces seize Eglises, il y en avoit encore plusieurs autres, auxquelles les Chrétiens donnoient ce nom, & qui leur servoient, dans les Villes, pour y tenir les assemblées & recevoir l'instruction d'un Catéchiste. Le Pere Calmette venoit de permettre à quelques Chrétiens du District de Vencatiguiry, où il faisoit sa résidence, de bâtir une pareille Chapelle. » C'est ce qui se pratique sur-tout, ajoute-t'il, dans la » Caste des Parias, la plus vile & en même-tems celle qui a fourni le plus » de Prosélytes (59). Le Gouverneur Mahométan de Velour s'en est fait » une Compagnie de Soldats, où il ne veut que des Chrétiens (60) «.

En supprimant, de la derniere Lettre du Pere Calmette, les avantures particulieres, entremêlées de prodiges, dont elle est presque toute composée, le reste offre peu de lumieres pour l'Histoire & la Géographie du Nord de

Particularités touchant celle de Chruchnabouram.

(58) Lettre du P. *Calmette*, à Ballabaram, le 28 Sept. 1730. Rec. XXI, pag. 6 à 52.

(59) Ceci prouve la distinction que les Jésuites mettent entre cette Caste & les autres. Ces Missionnaires, favorisant la fausse idée des Indiens, à l'égard des Parias, les abandonnent aux soins de leurs Catéchistes, & se gardent bien d'avoir la moindre communication avec eux.

(60) Autre Lettre du même, Vencatiguiry, le 24 Janv. 1733. Rec. XXI. pag. 450 & suiv. Ce Missionnaire dit dans la précédente, que le Gouverneur de Velour avoit témoigné, à des Européens, que s'il n'étoit pas Mahométan, il se feroit Chrétien, & qu'il approuvoit tout ce que cette Religion enseigne, *au culte des Images près*. Rec. XXI, pag. 43.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1733.

cette Contrée. Cependant on ne négligera pas le moindre éclairciſſement qui puiſſe appartenir à ces deux objets. La converſion d'un de ſes Catéchiſtes, nommé *Paul*, fournit au Miſſionnaire l'occaſion de parler d'un Beau-pere du Prince de *Cotta-Cotta* (61), qui étoit venu viſiter l'Egliſe de Chruchnabouram, éloignée de trois lieues de ſa réſidence. Sa Fille, nommée *Vahalamma*, qui l'accompagnoit, quoiqu'âgée ſeulement de huit ans, conçut tant d'inclination pour le Chriſtianiſme, que dans la ſuite, ne pouvant ſortir du Palais pour aller trouver les Miſſionnaires, elle prit le parti de convertir quelqu'un des Domeſtiques du Prince ſon Pere, & ce fut ſur Paul qu'elle jetta les yeux. Celui-ci, ayant reçu le Baptême, fit part de ſes inſtructions à la Princeſſe. Mais il ſe vit bien-tôt réduit à chercher ſon ſalut dans la fuite. Il ſe retira auprès du Pere Calmette, qui le fit ſon Catéchiſte. La Princeſſe mourut, après bien des diſgraces, ſans que ni ſon Pere, ni ſon Epoux euſſent voulu lui accorder la permiſſion d'embraſſer le Chriſtianiſme. » Cependant, » ajoute le Pere Calmette, l'odeur de ſes vertus fit encore plus d'impreſſion » ſur les eſprits, que n'avoient fait ſes diſcours. Quelques Dames du Pa- » lais, ſes parentes, ont reçu, depuis, le Baptême avec leurs Enfans, & le » Prince même a paru ſouhaitter qu'on bâtît une Egliſe dans la Ville où il » fait ſa réſidence «. Le Catéchiſte Paul, qui avoit eu la confiance de cette Princeſſe, après avoir élevé une nouvelle Chétienté à *Vavelipadou*, au Nord de Ponganour, vint demeurer dans l'Egliſe de *Ballapouram* (62), où le Pere Calmette ſe trouvoit en 1736.

1736. Remarques ſur la Miſſion de Ballabaram.

Ce Miſſionnaire s'étend fort au long ſur les circonſtances d'une rude perſécution que les Daſſeris avoient excitée, environ huit ans auparavant, contre les Chrétiens de cette Contrée. La converſion d'un des Chefs de ces Daſſeris, & les outrages qu'elle lui attira, de la part des autres, ſont des faits particuliers, qui ne nous arrêteront pas. On remarquera ſeulement, que dans le plus fort de ces troubles, *Bairé Gavoudou*, Oncle du Prince (63), étant malade, fit appeller le Miſſionnaire, à qui il envoya des Officiers de ſa Maiſon & des Soldats, pour l'accompagner par honneur. La viſite, que le Pere lui rendit, ſe paſſa avec toute la bienſéance convenable, & le Prince paroiſſoit entierement réſolu d'embraſſer le Chriſtianiſme, lorſque ſa mort fit évanouir, trois jours après, de ſi belles eſpérances. Mais le principal avantage que le Miſſionnaire retira de ſa viſite, fut que les Daſſeris n'oſerent pouſſer plus loin leurs mauvais deſſeins contre les Chrétiens.

Origine de celle de Vencatiguiry.

Le Pere Calmette, paſſant enſuite à des détails plus intéreſſans ſur l'état des Miſſions du Sud, remonte d'abord aux premieres traces de celle de Vencatiguiry, Capitale de la Principauté de ce nom, où les Jéſuites François avoient bâti, ſept ou huit ans auparavant, une aſſez belle Egliſe. Le Pere Gargan, qui avoit entrepris cet Edifice, trouva matiere à exercer ſa patience,

(61) Cette Ville eſt au Sud-Oueſt de Chruchnâbouram. Il y en a une autre, du même nom, au Sud-Eſt de Devandapallé, dont on a ſouvent parlé ci deſſus. *Cotta* ſignifie *Forteresse*.

(62) C'eſt encore la même Ville que Chinnaballabaram & Ballabaram, qui, vingt-cinq ans auparavant, dit le Pere Calmette, avoit été aſſiégée par l'Armée de Maiſſour. Il parle d'une Ville voiſine, qu'il nomme *Gouribanda*. C'eſt apparemment *Goudi-banda*, ſuivant la Carte de M. d'Anville, qui la place au Nord-Oueſt de la premiere.

(63) L'Auteur ne dit pas ſi c'étoit le Prince de Ballabaram, ou quelqu'autre.

par les délais, les variations, les froideurs & les rebuts qu'il eut à essuyer du côté du Palais. Mais il vint à bout de tout par sa douceur & par sa persévérance.

Un jour que le Prince sortoit, pour aller à la promenade, le Pere l'attendit à son retour, & lui présenta sa Requête. Il en fut reçu fort froidement comme à l'ordinaire; mais le Missionnaire, qui avoit pris le parti de ne pas le quitter, qu'il n'en eut reçu une réponse positive, marcha toujours à ses côtés. Enfin, après avoir passé beaucoup de tems à visiter ses Ecuries, le Prince entra dans la salle d'audience, où il fit asseoir honorablement le Missionnaire, & lui fit faire diverses questions par un Brame. La concession du terrein demandé fut le fruit de cette conversation; & des Officiers furent envoyés, à l'heure même, pour marquer l'emplacement de l'Eglise.

A peine eut-on commencé l'Edifice, que le Prince rendit visite au Missionnaire, qui logeoit alors sous une misérable cabane faite de feuillages. Dès ce jour même, le Prince prit de l'affection pour le Pere, & pour la nouvelle Eglise, qui étoit son ouvrage. Il s'y rendoit deux ou trois fois par mois, & prenoit plaisir à se faire instruire de la Religion Chrétienne. On avoit tout à espérer de sa pénétration & de sa droiture. Mais ce furent ces qualités mêmes qui abrégerent ses jours; car quelque-tems après il fut empoisonné par des Brames, dont il éclairoit de trop près la conduite. Ce Prince, dont on vantoit les lumieres & l'expérience, gouvernoit absolument ce petit Etat, quoique son frere en fût alors le véritable Seigneur, comme il l'étoit encore du tems du Pere Calmette.

Mort violente du Prince, Protecteur des Chrétiens.

Pendant trois ou quatre ans, cette nouvelle Chrétienté devint florissante sous la protection de ces deux Princes. Mais les Maures ayant formé ensuite le Siége de Vencatiguiry, le Prince, qui se vit attaqué du côté où étoit l'Eglise, envoya un détachement pour en abbatre le mur d'enceinte. *Gopala Naioudou*, Beau-frere du Prince, & *Rangapa Naioudou*, Frere du Prince de *Cangondy*, que des divisions de famille avoient obligés de se retirer à Vencatiguiry, voulurent être de ce détachement, afin de satisfaire la haine secrete qu'ils portoient au Christianisme. Ils allerent bien au-delà des ordres du Prince; car ils abbatirent les toîts de l'Eglise & de la Maison, renverserent une partie des murs, pillerent ce qui étoit à leur bienséance, & brulerent tout le reste.

Siége de Vencatiguiry par les Maures.

Destruction de l'Eglise des Chrétiens.

La Ville ne tarda pas d'éprouver le même sort de la part des Maures, & le Prince ne pût conserver sa Citadelle qu'en payant un tribut excessif. Quand l'Armée ennemie se fut retirée, le Missionnaire sollicita souvent, & toujours en vain, le rétablissement de son Eglise. Enfin, on lui proposa un autre terrein auprès de la Citadelle. Mais il ne jugea pas à propos d'accepter un emplacement qui l'exposoit trop à la vue des remparts. Ainsi il fallut attendre un tems plus favorable. Au bout de deux ans le Missionnaire, ayant fait présenter au Prince un type d'Eclipse, obtint la permission de bâtir son Eglise dans l'emplacement où étoit la premiere, avant sa destruction. Peu de jours après, le Prince vint rendre visite au Pere dans son Eglise ruinée. Il avoit à sa suite un grand nombre d'Officiers & de Brames. Ces derniers ne manquent jamais de donner lieu à quelques disputes de controverse. Le Prince les écoutoit volontiers, & ne se lassoit point de faire des questions intéressantes sur la Religion Chrétienne.

Prise de la Ville.

Le Missionnaire obtient la permission de rebâtir son Eglise.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Faveur qu'il reçoit du Prince de Drongam.

Le Missionnaire, dans la disette du bois nécessaire pour relever son Eglise, fit demander au Prince de *Drongam*, des Etats duquel Vencatiguiry est un démembrement, la permission d'en couper dans ses Forêts. Ce Prince, qui, pour le dinstinguer des Cadets, dont Vencatiguiry fait la portion héréditaire, est appellé le *grand Prince*, reçut avec bonté les Envoyés du Missionnaire, & leur accorda la permission qu'ils demandoient. Il s'informa ensuite, en détail, de la Doctrine Chrétienne; & le Pere Calmette remarque, que c'est la premiere fois qu'elle a été annoncée à cette Cour, où l'on continuoit de leur témoigner une affection toute particuliere.

Sort funeste de deux Chefs, ennemis des Chrétiens.

Les deux Chefs, qui avoient saccagé l'ancienne Eglise de Vencatiguiry, eurent un sort funeste, que le Missioneaire veut faire regarder comme l'effet de la vengeance Divine, & dont le récit peut au moins se rapporter à l'Histoire de ce Pays. Gopala Naioudou s'aveugla jusqu'au point de conspirer contre son Prince. Il fit faire secretement des fers pour l'enchaîner, aussi-tôt qu'il l'auroit en sa puissance. Le Prince, informé de ses menées sourdes, le fit arrêter, & il fut chargé des mêmes fers qu'il préparoit à un autre. Il trouva cependant le moyen de s'évader, & d'échapper au supplice; mais toute sa famille fut emprisonnée & ses biens confisqués. Ses Confidens eurent part au châtiment; un de leurs Chefs, qui avoit suivi le fugitif, fut massacré par lui-même; les autres furent condamnés à une grosse amende, & après l'avoir payée, ils s'exilerent d'eux-mêmes.

Prise de Cadapa-Nattam, par le Prince de Ponganour.

Rangapa Naioudou, frere du Roi de Cangondi, étoit auprès d'un de ses Parens à *Cadapa-Nattam*, Citadelle des Maures, limitrophe de Vencatiguiry, lorsque le Prince de Ponganour, qui étoit toujours en guerre avec ses voisins, après avoir pillé plusieurs Bourgades, & surpris une Citadelle du Nabab de Colalam, vint tomber sur Cadapa-Nattam, qui dépend du Nabab d'Arcate, le plus puissant de ces Quartiers de l'Inde. Le Prince de Ponganour vouloit tirer vengeance d'un Maratte, qui étoit au service du Prince son Pere, & qui, après avoir livré aux Maures la principale Forteresse de son Etat, s'étoit retiré dans cette Citadelle. Les Troupes de Ponganour furent d'abord repoussées avec perte; mais elles revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'elles prirent la Ville cette même nuit; & le lendemain la Citadelle.

Cruauté de ce Prince.

Les Prisonniers de considération, parmi lesquels se trouva Rangapa Naioudou, furent conduits à *Gandougallou*, Place frontiere où le Prince étoit resté. Le Maratte, qui s'attendoit à la mort, avança avec une contenance fiere, & répondit en termes fort arrogans. Le Prince, après l'avoir fait décapiter, fit le tour du Cadavre, en lui insultant, & le foulant aux pieds. On fit avancer ensuite Gopala Naioudou, qui n'ayant jamais eu de démêlé avec le Prince de Ponganonr, avoit d'abord obtenu sa grace; mais il en fut exclus ensuite, sans qu'on en sache les raisons. Le Gouverneur de Cadapa-Nattam, qui avoit été blessé dans l'action, fut amené à son tour, avec son fils âgé seulement de dix ans. Il conjura le Prince de se contenter de sa mort, & d'épargner son enfant. Mais le Prince fut inexorable, & le fils fut massacré aux yeux de son Pere. Trente-sept Personnes, distinguées par leur Naissance, ou par leurs Emplois, périrent de la sorte. Le malheureux Gouverneur fut décapité le dernier, parcequ'on voulut le rendre témoin de cette tragique

ſcene. Le Prince de Ponganour fit apporter toutes ces têtes, ſur leſquelles, en ſe mocquant, il jetta des fleurs, comme par maniere de ſacrifice. Le lendemain, il les fit tranſporter à ſa Capitale, où il s'en fit un triomphe barbare, ayant fait attacher deux de ces têtes aux défenſes de l'Eléphant qu'il montoit, tandis que ceux qui le précédoient, par un jeu également cruel, jettoient les autres têtes en l'air, & les recevoient dans leurs mains. Ces têtes furent expoſées tout le jour devant la Salle des Gardes, & on les ſuſpendit le lendemain, près de la Ville, entre deux colomnes.

Il éprouve à ſon tour les revers de la fortune.

Il en couta cher au Prince, pour s'être ainſi livré aux mouvemens de ſa colere. L'Armée des Maures promptement aſſemblée, & les Princes tributaires réunis, ayant formé un Corps d'Armée conſidérable, entrerent dans le Pays de Ponganour. Le Prince perdit courage. Au déſeſpoir de ne trouver de ſalut que dans la fuite, il fit tenailler celui dont les conſeils l'avoient précipité dans le malheur; après quoi, il ne ſongea qu'à gagner au plus vîte ſa principale Forteresse dans les Montagnes. Mais ne s'y croyant pas en sûreté, il ſe rendit à *Cadapa*, comptant, mal-à-propos, ſur la protection du Nabab, dont il étoit tributaire. Celui-ci, qui étoit d'intelligence avec le Nabab offenſé, l'amuſa pendant quelque tems, & le mit enſuite aux fers, où il étoit encore en 1736.

Deſtruction de Ponganour & de l'Egliſe des Chrétiens.

Cependant la Ville de Ponganour fut priſe après quelques jours de réſiſtance. Le Palais du Prince fut détruit, la Ville brulée, & les murs renversés. Les Chrétiens eurent part à la déſolation commune, & leur Egliſe ne fut pas épargnée. Les Maures, après avoir mis la Principauté ſur la tête d'un Enfant du Prince, établirent le Brame *Sommapa* pour Général de l'Etat, donnerent la paix à tout le Pays, & ſe retirerent.

Ils ſont rétablis dans cette Ville.

Le Miſſionnaire n'ayant pu, durant ces troubles, viſiter la Chrétienté de Ponganour, profita des premiers momens de calme pour s'y rendre. Il choiſit la Maiſon d'un Chrétien, la plus propre à ſervir d'Egliſe, & il fit propoſer une entrevue au Brame Adminiſtrateur. Celui-ci fit l'honneur au Miſſionnaire de venir le trouver avec une ſuite de cinquante perſonnes. On parla d'abord de Sciences, & enſuite de Religion. A la fin de cet entretien, le Pere demanda un terrein dans l'enceinte de la Ville, pour y bâtir une Maiſon, & le Brame le lui accorda. Cette Maiſon fut bien-tôt conſtruite, & ne tarda pas à enfanter de nouveaux Chrétiens.

Particularités relatives aux Miſſions du Nord.

La fin de cette Lettre contient un Supplément curieux aux Relations du Pere le Gac, dont elle ſert à éclaircir pluſieurs circonſtances. La nouvelle Chrétienté de Bouccapouram s'étoit fort accrue depuis deux ans. On y comptoit entr'autres, la Famille des *Reddis Tammavarou*, principaux Fondateurs de l'Egliſe de Madiggouba. Cette Famille, dont le Chef avoit été baptiſé par le Pere le Gac, pluſieurs années auparavant, s'étoit augmentée depuis ce tems-là, juſqu'à près de deux cens Perſonnes, & poſſédoit de grandes richeſſes. Les Reddis Tammavarou demeuroient autrefois à *Alamourou*, qui eſt de la dépendance d'Anantapouram. On les déféra aux Marattes, comme puiſſamment riches. *Madou Raioudou*, Brame Maratte, qui étoit à la tête d'un Camp volant, alla aſſiéger la Ville. Les Reddis, qui en étoient les Maîtres, comptant peu ſur le ſecours du Prince, dont le Gouvernement étoit foible, prirent le parti de ſe défendre; & faiſant, des Habitans, autant

Suppl. a la Relation du Carnate. 1736.

de Soldats, ils soutinrent le Siege pendant trois mois. Durant ce tems, il n'y eut pas un seul Chrétien de blessé, tandis que les Ennemis perdirent une grande partie de leur Armée. Cependant le Chef des Reddis Chrétiens se rendit à la Cour, pour exposer au Prince les besoins de la Citadelle.

Lâcheté du Prince envers les Reddis Chrétiens.

Le Prince lui donna des armes, en récompense de sa bravoure; & le fit conduire en triomphe par la Ville sur son Elephant; mais au lieu de lui fournir le secours qu'il demandoit, il abusa lâchement de sa confiance, & le força de lui faire un billet de six mille pistoles.

Ils sortent de ses Etats.

Aussi tôt que le Reddi fut de retour à Alamourou, il assembla ses Freres, & après leur avoir rapporté la criante & honteuse vexation que leurs richesses leur avoient attirée, de la part de leur propre Prince, ils prirent de concert la résolution d'abandonner le Pays, & de retourner à Bouccapouram, d'où ils étoient sortis autrefois. L'exécution en étoit difficile. La multitude de leurs bestiaux, leurs effets, leur argent, & plus que tout cela, un grand nombre de petits enfans, rendoient la marche périlleuse & embarrassante. Ils prirent le tems de la nuit, pour se dérober à la vigilance de leur Ennemi, & leur marche fut des plus heureuses.

On veut en vain les retenir dans le Pays.

Quelque tems après leur départ, le Prince d'Anantapouram, en étant informé, leur envoya des Députés, pour les engager à rester dans ses Etats; mais cette négociation ayant été inutile, il en envoya d'autres, avec une Compagnie de Soldats, pour appuyer la négociation. Cette seconde Députation arriva trop tard, & les Reddis n'étoient plus sur les Terres du Prince. Ils avoient fait vœu, en partant d'Alamourou, que s'ils obtenoient un établissement, dans le lieu où ils se retiroient, ils y bâtiroient une Eglise à leurs frais. Ils continuerent paisiblement leur route, qui étoit de quatre-vingts lieues, & cette nombreuse Famille arriva à Bouccapouram sans la moindre incommodité. Le Prince leur donna d'abord une Ferme du Domaine, & leur accorda ensuite d'autres Villages, dont le plus considérable est voisin de l'Eglise d'*Aricatla*, petite Ville, où l'on compte cinq à six mille Habitans (64).

Ils s'établissent à Bouccapouram, où ils bâtissent une Eglise.

Fondation d'une autre Eglise à Aricatla.

Cette nouvelle Eglise, qui est à une journée de celle de Bouccapouram, est l'ouvrage d'un Indien converti, qui obtint, avec beaucoup de peine, du Gouverneur, la permission de former cet établissement, & son agrément pour y faire venir un Missionnaire. Le Pere Gargan, qui fut appellé, se rendit à Aricatla, pour conférer avec le Gouverneur. Les Brames, qui l'avoient déja ébranlé, firent de nouveaux efforts à l'arrivée du Missionnaire. Aussi le Pere Gargan le trouva-t'il tout-à-fait changé, & aux marques d'estime près, il n'en put recevoir aucune réponse positive. Le Pere, voyant l'inutilité de ses raisons & de ses démarches, demanda au Gouverneur, pourquoi il l'avoit fait appeller, & s'il étoit permis à un Homme de son rang, de se jouer d'un Missionnaire, qui venoit, dans son Pays, en qualité d'Ambassadeur de l'Etre suprême. » Ce grand Dieu, ajouta-t'il, nous ordonne de secouer la » poussiere de nos souliers contre ceux qui refusent de nous recevoir » : &

(64) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. Celle de Bouccapouram, qui en est voisine, y paroît, sous le nom de *Bancapouram*, au Nord-Ouest de *Bisnagar*, ou *Chandegri*, autrefois Capitale du Royaume de Narsingue, à la hauteur de quinze dégrés quarante minutes.

se mettant en devoir d'exécuter cet ordre, le Gouverneur, effrayé, s'arrêta, & donna son consentement de bonne grace. Il se fit même un changement si grand dans le cœur du Brame *Ramanna*, le principal Auteur de cette opposition, qu'il se chargea de présider à la construction de l'Eglise.

Ces deux Eglises, étant proche l'une de l'autre, s'entre-soutiennent pour l'accroissement de la Foi. Celle de Bouccapouram eut bieu-tôt plus de deux cens Chrétiens; & par l'arrivée des Reddis, venus de Madiggouba, celle d'Aricatla se trouve une Eglise toute formée. (65).

Détails sur les Missions du Sud.

Revenons d'une extrêmité du Carnate à l'autre, pour recueillir plusieurs détails intéressans que le Pere *Saignes* nous offre. Ce Missionnaire, qui étoit à *Atipakam*, en 1736, fait d'abord la description des lieux où se trouvoient ses Eglises. » Je ne suis éloigné, dit-il, que de trois lieues de la Montagne » sur laquelle est située la fameuse Citadelle nommée *Carnata*, qui a donné son nom à tout le Pays (66). Mon Eglise est bâtie au pied d'une grande chaîne de Montagnes, d'où les Tigres descendoient autrefois en grand » nombre, & dévoroient quantité d'Hommes & d'Animaux. Mais depuis » qu'on y a élevé une Eglise au vrai Dieu, on ne les y voit plus paroître, » & c'est une remarque que les Infideles mêmes ont faite (67).

Atipakam.

Citadelle de Carnate.

Arear, grande Ville & résidence du Viceroi du Mogol.

» J'ai une seconde Eglise à *Arear* (68), où l'on compte plus de quatre mille » Chrétiens. C'est une grande Ville Maure, à laquelle on donne neuf lieues » de circuit; mais elle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Le » Nabab y fait son séjour ordinaire. C'est le Viceroi de ce Pays pour l'Empereur Mogol. Ces sortes de Vicerois sont plus puissans que le commun » de nos Vicerois en Europe.

Forteresse de Velour.

» J'ai soin d'une troisieme Eglise à *Velour*, autre Ville Maure également » considérable, & la demeure d'un Nabab, différent de celui d'Arear. On » y voit une forte Citadelle à double enceinte, avec de larges fossés toujours pleins d'eau, où l'on entretient des Crocodiles, pour en fermer » le passage aux Ennemis. J'y en ai vu d'une grosseur énorme. Les Criminels, qu'on leur jette, sont à l'instant mis en pieces, & dévorés par ces » cruels animaux. Ce sont les anciens Rois Marattes, qui ont construit » cette Citadelle. Elle est encore recommandable par un superbe Pagode, » qui fait maintenant partie du Palais du Nabab.

(65) Lettre du P. Calmette, Ballapouram, 17 Sept. 1735, pag. 105 à 195. En 1737, ce Missionnaire se trouvoit à Vencatiguiry, d'où il écrit, que depuis le mois d'Août de l'année derniere, la famine, qui duroit encore, avoit désolé tout ce Pays, & causé une grande mortalité; mais sa consolation étoit d'avoir conféré le Baptême à deux mille deux cens quatre-deux Indiens, la plûpart enfans près d'expirer. Les autres Missionnaires en avoient pareillement baptisé un grand nombre chacun dans son district. Cette derniere Lettre du P. Calmette ne contient pas d'autres éclaircissemens historiques. Rec. XXIV, pag. 443 & 444.

(66) Cette remarque intéressante paroît être échappée à MM. d'Anville & Bellin, dont les Cartes n'offrent point de Place particuliere, appellée *Carnate*; à moins qu'on ne veuille chercher ce nom sur la Côte Occidentale, dans le Royaume de *Canara*, où ils le donnent l'un & l'autre à un Bourg situé au Nord de Mangalor, & qui doit être plutôt *Canara*, suivant les Cartes Hollandoises.

(67) A mesure qu'un Pays se peuple d'hommes, il se dépeuple d'animaux féroces. Les Infideles sont trop Philosophes sur ce point, pour y supposer quelque cause surnaturelle.

(68) C'est Arcate, lieu de la résidence du grand Nabab, ou Viceroi de tout le Carnate.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Eglise au Nord de cette Ville.

» A une journée de Velour, tirant vers le Nord, j'ai une autre Eglise, » bâtie dans une Forêt, toute composée de ces Arbres merveilleux, dont » les Indiens retirent tant de services. C'est ce qui a beaucoup contribué à » peupler cette Forêt, où l'on voit un grand nombre de petites Habitations. » Dès que je fus arrivé à la mienne, j'eus peine à suffire à toutes les visites » qu'on me rendit; & plusieurs de ces Indiens, que mes discours avoient » édifiés, me promirent de venir, dans la suite, écouter mes instructions. » Après deux jours de repos, je commençai mes courses accoutumées dans » les Villages.

Prince Timmanaiken, tributaire du Nabab de Velour.

» Le Prince, nommé *Timmanaiken*, dans les Etats duquel est mon Eglise » (69), est tout à-fait contraire à la Loi Chrétienne. Cependant j'ai, jusques » dans sa Cour, trois Familles de Catéchumenes, qui ne craignent point de » s'attirer sa disgrace. Mais ce Prince, encore plus politique qu'ennemi de » la Religion, étant tributaire du Nabab de Velour, n'ignore pas que ce » Nabab m'honore de sa protection. Un de mes Catéchistes, ayant été mal- » traité, sans raison, par un Brame, Intendant du Prince, je crus devoir » l'en informer, & lui demander justice. Le Prince répondit, que le Brame, » mécontent de son service, s'étoit retiré hors de ses Etats; mais, sur la » menace que je lui fis de m'adresser au Nabab de Velour, il m'envoya un » Exprès, pour me dire qu'il feroit revenir son Intendant, & que j'eusse à » lui envoyer le Catéchiste, avec promesse qu'il examineroit cette affaire. » Ils parurent l'un & l'autre en sa présence. Le Prince, reconnoissant le tort » de l'Officier, lui ordonna de faire excuse au Catéchiste. Le surlendemain » j'envoyai remercier le Prince, & lui fis demander en même-tems la per- » mission de prêcher librement dans ses Etats. Elle me fut accordée, & du- » rant les huit jours que cette affaire traîna à *Toumande* (70), où réside le » Prince, la Loi de Dieu fut plus annoncée aux Grands, qu'elle ne l'avoit » été depuis trente ans dans cette Cour ».

Effets de la protection de ce Nabab.

Le Missionnaire, dont on abrége le récit, en conservant ses propres termes, s'étend beaucoup sur les effets de cette protection du Nabab de Velour, dans la personne duquel, la Religion persécutée trouvoit toujours un appui contre la fureur des Princes Gentils. Sa Garde étoit composée d'une Compagnie de vingt-cinq Chrétiens, & il y en avoit un grand nombre dans son Armée.

Audience qu'il donne au Pere Saignes.

Ce Seigneur Musulman avoit envoyé, depuis peu, au Pere Saignes, deux Officiers Brames, pour le prier de venir administrer les derniers Sacremens à un de ses Médecins. A son arrivée à Velour, le Nabab lui fit présenter le *Battiam*, ou la nourriture de chaque jour, qui consiste en une mesure de riz, une demie mesure d'une sorte de pois du Pays, du beurre, & quatre pieces de monnoie de cuivre, de la valeur d'un sol, pour acheter du poivre, du sel & du bois. C'est la maniere la plus honorable & la plus polie, dont les Grands reçoivent les Etrangers. Le Missionnaire fut traité de même, pendant les quinze jours que ce Viceroi le fit rester à Velour, pour terminer, selon les regles de la Loi Chrétienne, quelques différends sur-

(69) C'est apparemment celle d'Atipakam, d'où le P. *Saignes* date sa Lettre, & qui est située dans les Terres du *Chila-naiken*, au Sud-Ouest de Gingi.

(70) Ce lieu n'est pas marqué dans la Carte de M. d'Anville.

venus entre les Chrétiens de sa Cour. Après quoi il lui fit dire qu'il vouloit le voir avant son départ, & qu'il l'enverroit chercher.

Le lendemain matin, un Officier de la Chambre & un Ecuyer, lui amenerent un Cheval, magnifiquement caparaçonné, sur lequel le Missionnaire monta pour se rendre à la Cour, suivi de ces deux Officiers, & de quatre de ses Disciples. Arrivé à la premiere porte, il y fut reçu par deux autres Officiers de la Garde & six Soldats, qui, après lui avoir fait traverser une grande cour, le remirent, à une seconde porte, entre les mains d'autres Officiers. Ceux-ci le conduisirent, par une autre grande cour, dans une longue gallerie, où le Nabab étoit assis sur une Estrade couverte d'un riche tapis. Toute sa Cour étoit debout sur les deux aîles de l'Estrade. Un Huissier, tenant une baguette d'argent à la main, précédoit le Missionnaire, & le mena jusqu'au bas de l'Estrade. Le Nabab, lui ayant fait signe de monter, se leva, l'embrassa, & le prenant par la main, le fit asseoir auprès de lui, & reçut, avec bonté, quelques bagatelles que le Pere lui présenta, pour se conformer à la coutume des Indes. Le Viceroi lui fit diverses questions sur le gouvernement, sur les mœurs & les usages de l'Europe. Il parut satisfait de ses réponses ; mais ce qui lui fit sur-tout plaisir, c'est que le Missionnaire lui parloit en Langue Maure. Cependant l'heure de l'Audience publique approchant, le Nabab le congédia, après lui avoir présenté le Bétel, que les Grands donnent à ceux qu'ils honorent de leur estime.

Description du célebre Temple de Tirounamaley.

Dans un Voyage que le Pere Saignes fit à Courtempetti, où il avoit une Eglise, il passa par *Tirounamaley*, qui signifie la *Sainte Montagne*, une des plus anciennes & des plus fameuses Villes de cette Peninsule. L'idée générale qu'on a prise de la magnificence de ses Edifices, dans la Relation du Pere Barbier (71), doit en avoir fait souhaiter une description plus particuliere. Le Pere Saignes, qui eut la curiosité de voir ce Temple, dont les Indiens racontent tant de merveilles, le compare à une Citadelle de forme quarrée, qui seroit environnée de fossés & d'une forte muraille de pierre de taille, dans un circuit d'environ un quart de lieue. Chacun de ses angles est flanqué d'une Tour quarrée, d'une hauteur prodigieuse. Les façades sont ornées de représentations de toutes sortes d'Animaux ; elles sont terminées en tombeau, soutenu aux quatre coins par autant de Taureaux, & surmonté de quatre petites pyramides. Sous chaque Tour est une vaste Salle, où l'on conserve les Chars des Dieux, & plusieurs autres meubles du Temple. Il n'y a qu'une seule porte à l'Orient, sur laquelle est une cinquieme Tour, plus belle que les autres, & chargée d'ouvrages de sculpture jusqu'au sommet. La perspective y est si bien ménagée, qu'à proportion que la Tour s'éleve, les figures y sont aussi plus grandes. Cette Tour s'appelle la *Tour de Vitchnou*, parcequ'on y a représenté les neuf Métamorphoses de cette fausse Divinité des Indiens (72).

La Salle, qui est sous cette Tour, sert de Corps-de-garde à des Soldats préposés pour empêcher le désordre. Quand il se présente des Etrangers de

(71) Voyez ci-dessus, pag. 211.

(72) Ces neuf métamorphoses sont, 1°. en Poisson, 2°. en Tortue, 3°. en Cochon, 4°. en Homme-Lion, 5°. en Brame, 6°. 7°. & 8°. en un Roi, nommé *Ramen*, qui est né trois fois sous la même figure ; & 9°. en un Héros nommé *Chrisnen*.

considération, on leur fait l'honneur de leur donner un Soldat & un Gardien du Temple, qui les conduisent par-tout. En entrant dans cette vaste enceinte, qui est toute pavée de pierres de taille, on voit d'abord la façade du Temple, qui a soixante pieds de hauteur, & qui est ornée de quatre corniches d'un travail bizarre. Sur les corniches, on a placé, de distance en distance, des Statues des Dieux. La longueur du Temple est d'environ cent cinquante pieds sur soixante de largeur. La voûte est soutenue de deux rangs de piliers, chargés des Histoires de *Bruma*. Les murailles sont couvertes de Peintures à l'huile, qui représentent des sacrifices, & des danses fort obscenes. Le fond du Temple est rempli par six colomnes, sur chacune desquelles est placée une Déesse, tenant des fleurs en ses mains. On est frappé de voir, entre les colomnes, une Statue de *Routren*, d'une taille gigantesque, qui est debout, tenant de la main droite un sabre nud, ayant des yeux étincellans, & un air terrible; aussi l'appelle-t'on le *Dieu destructeur*. Un taureau furieux, qui est sa monture ordinaire, est placé en dehors, à l'entrée du Temple, sur un piédestal haut de quatre pieds, ayant la tête tournée vers la prétendue Divinité. Ce Taureau, qui est de grandeur naturelle, est fait d'une seule pierre noire, aussi polie que le marbre. C'étoit, au gout du Missionnaire, qui en fut surpris, la figure la plus réguliere, & la plus hardie, qu'il eut vue dans ce Temple. Tout le reste lui parut peu naturel, gêné, & sans vie.

En sortant du Temple on trouve, du côté du Sud, une belle Esplanade, au bout de laquelle se voit un fort grand Etang, plus long que large. On y descend par de grandes rampes. C'est-là que les Brames, avant la priere & les autres fonctions qu'ils ont à remplir dans le Temple, viennent se laver & se purifier. A l'Ouest du Temple, on trouve une espece de petite Chapelle, où l'on a six marches à monter; mais auparavant, il faut se laver les pieds, dans un bassin toujours plein d'eau, qui est au bas de cet escalier. Le Brame, qui étoit à la porte de la Chapelle, voyant que le Missionnaire se dispensoit de cette cérémonie, y rentra au plus vîte, & en ferma la porte. Celui qui accompagnoit le Pere Saignes, voulut lui faire quitter sa chaussure de bois, pour marcher nuds pieds comme les autres; & le Pere Saignes, sans nous dire s'il eût cette complaisance, le laisse deviner, en ajoutant, que la coutume du Pays ne permet pas d'être chaussé dans la Maison même d'un Particulier un peu considérable.

On le fit tourner ensuite sur la droite, au Nord. Une Place élevée, de la longueur de l'Etang, qui est au Midi, fait un point de vûe admirable. C'est une colonnade magnifique, ouverte de tous côtés, & plafonnée de belles pierres de taille. Il y a neuf cens colomnes, chacune d'une seule pierre haute de vingt pieds. Elles sont toutes ouvragées, & représentent des Combats de Dieux avec des Géants, & divers Jeux de Dieux & de Déesses. Le travail en est immense. C'est-là que les Pélerins, qui viennent de toute l'Inde visiter ce Temple célebre, se retirent en partie durant la nuit. Derriere cette colonnade, à cinquante pas plus loin, commence un Corps de Logis, qui regne jusqu'à la muraille de l'Est. C'est-là que logent un grand nombre de Brames, d'Andis, de Saniassis, de Sacrificateurs, de Gardiens du Temple, de Musiciens, de Chanteuses & Danseuses, filles fort au des-

tous d'une vertu médiocre, qu'on appelle pourtant, par honneur, *Filles du Temple*, ou *Filles des Dieux*. Il leur étoit arrivé, l'année derniere, une assez plaisante histoire, que le Missionnaire raconte avec trop de naïveté, pour rien changer à ses termes.

Plaisante avanture arrivée aux Filles de ce Temple.

Le Gouverneur Maure de cette Ville fit dire à ces Filles, qu'il avoit une fête à donner tel jour, qu'il leur marqua; qu'il souhaitoit qu'elles s'y trouvassent, & qu'elles en feroient tout l'agrément, pourvû qu'elles y vinssent avec tous leurs atours; & que s'il étoit content d'elles, il sauroit bien leur en témoigner sa reconnoissance. Elles s'y rendirent au nombre de vingt, avec leurs habits & leurs parures les plus superbes; chaînes d'or, colliers, pendans-d'oreilles, bagues, brasselets de diamans & de perles, & tout ce qu'elles avoient d'ornemens les plus riches & les plus précieux, rien ne fut oublié.

Le Gouverneur Maure les débarasse de leurs ornemens.

Quand le festin fut fini, & qu'elles eurent bien chanté, dansé, épuisé tous leurs tours d'adresse, & qu'elles s'attendoient à recevoir de magnifiques présens, le Gouverneur les invita à entrer dans une autre Salle, où il passa aussi lui-même avec quatre de ses Officiers, & ferma la porte. Il les fit ensuite ranger selon l'ordre de leur ancienneté. » Vous avez bien dansé, Mesdames, leur dit-il; mais vous danserez encore mieux & plus légerement, lorsque vous serez déchargées de tout ce poids d'ornemens inutiles. Mettez, chacune à votre rang, tout ce vain attirail sur cette table «. Et s'adressant à la premiere: » Vous, Madame, qui êtes la plus ancienne, commencez la premiere «. Elle obéit, puis on lui ouvrit la porte, & on la fit sortir. On en fit autant à toutes les autres, après quoi le Gouverneur les fit reconduire fort poliment au Temple. Il est à remarquer, que les Maures, qui regardent les Gentils comme leurs Esclaves, ne font nulle difficulté de s'approprier leurs biens, quand ils en trouvent l'occasion. L'Alcoran leur donne ce pouvoir, dans les Pays qu'ils ont conquis sur les Idolâtres.

Courses & souffrances du Missionnaire.

Après avoir satisfait sa curiosité à Tirounamaley, le Missionnaire se rendit à Courtempetti, où il s'arrêta quatre mois, pendant lesquels il fit encore une tournée à Velour, mais en secret, » parceque, dit il, quoique le Nabab nous protege, nous n'entrons gueres dans cette Ville que la nuit, & avec précaution (73). Ces fréquentes courses, sous un climat brûlant, jointes à de continuels travaux, incommoderent si fort le Pere Saignes, que ses Supérieurs jugerent à propos de le rappeller à Pondichery pour quelque-tems. Il fait la peinture de ses souffrances. » Durant ces chaleurs extraordinaires, qui ont désolé le Pays, j'ai changé, dit-il, jusqu'à trois fois de peau; elle tomboit par lambeaux, à peu-près comme elle tombe aux vieux serpens; & ce qui me faisoit le plus de peine, c'est que la peau nouvelle qui revenoit, n'étoit pas plus noire que la premiere; & la couleur blanche n'est pas favorable en ce Pays, à cause de l'idée de Prangui que ces Peuples y ont attachée. Quand, dans un jour de marche, nous trouvions un peu

(73) Dans un autre endroit, ce Missionnaire, qui écrivoit à une Dame, la prie, » de demander pour lui, au Seigneur, qu'on ne s'en tînt point à de vaines menaces, comme celles qu'on lui avoit faites quelquefois, de lui arracher la langue, de lui couper les piés & fendre la tête en deux ». Pourquoi donc se cacher, dans un lieu même où on les protege?

Suppl. a la Relation du Carnate. 1736.

» d'eau bourbeuse, nous nous croyions heureux, & elle nous paroissoit excellente. Une fois la nuit nous surprit dans un bois, sans avoir pû rien » prendre de tout le jour. Il nous fallut coucher sous un arbre, après avoir » allumé du feu pour écarter les tigres, les ours, & les autres bêtes féroces. » Malheureusement le feu s'éteignit pendant notre sommeil, & nous fûmes » réveillés par les cris affreux d'un tigre qui s'approchoit de nous. Le bruit » que nous fîmes, & le grand feu que nous allumâmes promptement, l'éloignerent; mais il ne nous fut pas possible de fermer les yeux le reste de » la nuit «.

Dangers qu'il évite.

Un autre incommodité vient de la part des Serpens, qu'on trouve en quantité dans ce Pays. Un jour que le Pere Saignes s'étoit endormi sous un arbre, il fut réveillé par les cris extraordinaires d'un oiseau qui se battoit avec un serpent sur cet arbre. Le serpent, mis en fuite, descend & s'élance sur le Missionnaire, qui, ayant fait un mouvement, en se levant, l'empêcha de l'atteindre. Il étoit long de quatre pieds & parfaitement verd. Cette sorte de Serpent se tient ordinairement sur les arbres, & ne s'attache qu'aux yeux des Passans, sur lesquels il se jette (74). Le Pere Saignes avoit toujours douté qu'il y eut des serpens à deux têtes; mais il eut l'occasion de s'en convaincre par ses propres yeux, en examinant une couleuvre qui avoit été tuée dans sa chambre, & qui se défendoit des deux extrêmités du corps. Ce serpent avoit en effet deux têtes, dont les morsures sont également mortelles. De la premiere, qui est la mieux formée, il mord; & la seconde, qui n'a point de dents comme la premiere, est armée d'un aiguillon dont il pique. Le plus gros serpent qu'il eut encore vu, c'étoit celui qu'on nourrissoit dans une Pagode des Gentils. Il étoit aussi gros que le corps d'un Homme, & long à proportion. On lui offroit, sur un petit tertre fait exprès, des agneaux, de la volaille, des œufs & autres choses semblables, qu'il dévoroit à l'instant. Après s'être bien repû de ces offrandes, il se retiroit dans le Bois voisin qui lui étoit consacré. » Aussitôt qu'il m'apperçut, dit le Missionnaire, il se dressa » de la hauteur de deux coudées, & toujours les yeux attachés sur moi, » il enfla son cou, & poussa d'affreux sifflemens. Je fis le signe de la Croix, » *& me retirai bien vîte* (75).

Serpent verd.

Couleuvre à deux têtes.

Gros serpent adoré dans une Pagode.

Sécheresse & famine qui désole le Pays.

L'extrême misere, qui depuis deux ans étoit générale dans tout le Carnate, avoit enlevé un grand nombre d'anciens Chrétiens. Pendant ces deux années, il n'étoit pas tombé une seule goutte de pluie. Les Puits, les Etangs, plusieurs Rivieres même, avoient été à sec, & tous les grains brûlés dans les campagnes. Rien n'étoit plus commun parmi ce pauvre Peuple, que de passer un & deux jours sans manger. Des Familles entieres, abandonnant leur demeure ordinaire, alloient dans les Bois, pour se nourrir de fruits sauvages, de feuilles, d'herbes & de racines. Ceux qui avoient des Enfans, les vendoient pour une mesure de riz; d'autres qui ne trouvoient point à les vendre, les voyant mourir cruellement de faim, les empoisonnoient pour abréger leurs souffrances. Un Pere de Famille vint trouver un jour le Missionnaire, » nous mourons de faim, lui dit-il; donnez-nous de quoi

(74) Voyez Tome XI. pag. 456.

(75) Le Missionnaire semble être intérieurement persuadé de la nécessité qu'il y a d'ajouter toujours un second moyen au premier, pour le rendre efficace.

» manger, ou je vais empoisonner ma Femme, mes cinq Enfans, & ensuite » je m'empoisonnerai moi même «. Dans des occasions semblables, les charitables Peres sacrifioient jusqu'à leurs propres besoins. Le fruit qu'ils retiroient de leurs libéralités, étoit de donner le Baptême à une infinité d'Enfans de Parens idolâtres.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Pénitences extraordinaires des Maures & des Gentils.

Arear est une grande Ville, où la famine faisoit le plus de ravages, & c'étoit aussi le lieu où l'on prioit avec le plus de ferveur, pour obtenir de la pluie. Le Nabab, en habit de Fakir, ou de Pénitent Mahométan, tête nue, les mains liées avec une chaîne de fleurs, & traînant une chaîne pareille qu'il avoit aux pieds, accompagné de plusieurs Seigneurs de sa Cour, tous dans le même équipage, se rendit en grande pompe à la Mosquée, pour obtenir de la pluie au nom de Mahomet. Ses vœux furent inutiles, & la sécheresse continua à l'ordinaire. Quelque-tems après, un fameux Pénitent Gentil, que les Infideles regardoient comme un homme à miracles, se déchiqueta tout le corps avec un coûteau, en présence du Peuple, en promettant une pluie abondante. Il ne fut pas plus exaucé que le Nabab. Quatre mois après, un Chef des Fakirs se fit enterrer jusqu'au cou, bien résolu de ne pas sortir de sa fosse, que la pluie ne fût venue. Il passa ainsi deux jours & deux nuits, ne cessant de crier, de toutes ses forces, au Prophete, qu'il y alloit de sa gloire, s'il n'accordoit pas de la pluie. Enfin, perdant patience, il se fit déterrer le troisieme jour, sans qu'il fut tombé une seule goutte de pluie, bien qu'il l'eût promise avec tant d'assurance (76).

Incursion des Marattes.

Ces calamités publiques furent suivies, peu de tems après, d'une irruption des Marattes, qui vinrent fondre, à main armée, sur toutes les terres de la Peninsule de l'Inde. Les circonstances de cette guerre fameuse, sont rapportées dans une autre Lettre du même Missionnaire (77) ; mais comme elles forment une partie essentielle de l'Article de Pondichery, que nous avons détaché du Tome IX de l'Edition de Paris, pour le faire reparoître, dans le Volume suivant, augmenté de nouveaux détails intéressans ; c'est ici que nous bornerons les Relations du Carnate, dont l'Histoire devient inséparable de celle des Contrées Méridionnales qui nous restent à décrire, ainsi que toute la Côte Orientale de la Presqu'Ile, entre le Cap de Comorin & le Gange.

Remarques géographiques touchant le Carnate.

Quelques remarques géographiques, qui n'étoient pas nécessairement liées avec les détails précédens, termineront cet Article. La Mission du Carnate, dit le Pere de la Lane, commence à la hauteur de Pondichery, & n'a point d'autres limites du côté du Nord, que l'Empire du Mogol. Du côté de l'Ouest, elle est bornée par une partie du Maissour. Ainsi, par la Mission du Carnate, on ne doit pas entendre seulement le Royaume qui porte ce nom : elle renferme encore beaucoup de Provinces & de différens Royaumes, qui sont contenus dans une étendue de Pays fort vaste ; de sorte qu'elle comprend, du Sud au Nord, plus de trois cens lieues dans sa longueur, & environ quarante lieues, de l'Est à l'Ouest, dans sa moindre largeur, & dans les endroits où elle est bornée par le Maissour : car par-tout ailleurs elle n'a point d'autres bornes que la Mer, des deux côtés de la Presqu'Ile.

(76) Lettre du Pere Saignes, 3 Juin 1736. Rec. XXIV. pag. 185 à 265.

(77) Du 18 Janv. 1741. Rec. XXVI, pag. 257.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1736.

Gouvernement de ses divers Etats.

Les principaux Etats de cette grande Mission, sont les Royaumes de Carnate, de Visapour, de Bisnagar (78), de Canara (79) & de Golkonde. On ne parle point d'un grand nombre de plus petits Etats, dont quelques-uns ont déja été nommés, & qui appartiennent à des Princes, ou Seigneurs particuliers, pour la plûpart Tributaires du Grand Mogol. A cette condition, on leur a laissé la conduite de leurs Provinces; mais ils sont dans une telle dépendance, que, sur un simple soupçon, on les dépouille souvent de leur Souveraineté; de sorte qu'on peut dire, qu'ils sont moins les Maîtres de leurs Etats, que les Fermiers des Maures, Officiers du Mogol, qui gouvernent le Pays, sous le titre de Nababs, ou Viceroís.

Misere des Peuples.

Le Pays est fort peuplé, & on y voit un grand nombre de Villes & de Villages. Il seroit beaucoup plus fertile, si les Maures ne fouloient pas les Peuples, par leurs continuelles exactions. Les Indiens sont fort misérables, & ne retirent presqu'aucun fruit de leurs travaux. Le Roi, ou le Prince de chaque Etat, a le domaine absolu & la propriété des terres. Ses Officiers obligent les Habitans d'une Ville à cultiver une certaine étendue de terrein qu'ils leur marquent. Au tems de la moisson, ces Officiers vont faire couper les grains, & les ayant fait mettre en un monceau, ils y appliquent le sceau du Prince, & se retirent. Quand ils le jugent à propos, ils viennent enlever les grains, dont ils ne laissent que la quatrieme partie, & quelquefois moins, au pauvre Laboureur. Ils les vendent ensuite au Peuple, au prix qu'il leur plaît, sans que personne ose se plaindre (80). C'est, dit le Pere le Caron, un crime aux Particuliers d'avoir de l'argent: ceux, qui en ont, l'enterrent avec soin; autrement, on trouve mille prétextes pour le leur enlever. Les Princes n'exercent ces vexations sur les Peuples, que parceque les Maures levent, sur ces Princes, des impôts exorbitans, qu'ils sont obligés de fournir, sans quoi le Pays seroit mis au pillage (81).

Concussions des Officiers Maures.

Le grand éloignement de la Cour Mogole, qui est d'environ cinq cens lieues de Pondichery, contribue beaucoup à la maniere dure dont les Indiens sont traités. Le Mogol envoie, dans ces Terres, un Officier, qui a le titre de Gouverneur & de Général de l'Armée. Celui-ci nomme les Sous-Gouverneurs, ou Lieutenans, pour tous les lieux considérables, afin de recueillir les deniers qui en proviennent. Comme leur gouvernement ne dure que peu de tems, ils se pressent fort de s'enrichir. D'autres leur succédent, qui ne sont pas moins avides. Aussi ne peut-on gueres être plus misérable que le sont les Indiens de ces terres. Il n'y a de riches que les Officiers Maures, ou les Officiers Gentils qui servent les Rois, ou Princes particuliers: encore arrive-t-il souvent qu'on les recherche, & qu'on les force, à grands coups de *Chabouc* (82) de rendre ce qu'ils ont amassé par leurs concussions; de

(78) Ou *Bijanagaram*, suivant le Missionnaire.

(79) C'est le nom sous lequel le Pays est le plus connu; le Pere de la Lane lui donne celui d'*Ikkeri*, qui est le nom de la Capitale des Etats d'un petit Prince, situé à l'Orient du Canara propre & des Montagnes de Gate, par le quatorzieme dégré de Latitude Septentrionale, suivant la Carte de M. d'Anville.

(80) Lettre du P. de la Lane, Rec. X, pag. 3. & suiv.

(81) Lettre du P. le Caron. Rec. XVI, pag. 134. On a vu ci-dessus, dans une Note, l'idée que le même Missionnaire donne de ces Princes.

(82) Gros fouet de courroies, dont les coups sont extrêmement sensibles.

sorte

forte qu'après leur Magistrature, ils se trouvent, d'ordinaire, aussi gueux qu'auparavant.

Vénalité de la Justice.

Ces Gouverneurs rendent la justice sans beaucoup de formalités. Celui qui offre le plus d'argent, gagne presque toujours sa cause; & par ce moyen les Criminels échappent souvent au châtiment que méritent les crimes les plus noirs. Ce qui arrive même assez communement, c'est que les deux Parties offrant, à l'envi, de grandes sommes, les Maures prennent des deux côtés, sans donner satisfaction ni à l'une ni à l'autre.

Etat des Gentils & leur haine contre les Chrétiens.

Quelque grande que soit d'ailleurs la servitude des Indiens, sous l'Empire du Mogol, ils ont la liberté de se conduire selon la coutume de leurs Castes : ils peuvent tenir leurs Assemblées, & souvent elles ne se tiennent que pour rechercher & pour chasser ceux qui se sont faits Chrétiens. Leur haine est favorisée par les Maures. Ils en sont toujours écoutés, quand ils parlent contre les Missionnaires. Ils leur persuadent aisément qu'ils sont riches; & sur ces faux rapports, les Gouverneurs les font arrêter, & les retiennent longtems dans d'étroites prisons. On en a vu plusieurs exemples dans nos précédens Extraits.

Villes du Carnate.

Cangibouram, sa Capitale.

Les Villes, quoique grandes & fort peuplées, n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe; les maisons n'étant, pour la plûpart, que de terre, peu élevées & couvertes de paille (83). *Cangivaron*, ou *Cangibouram* (84), car on lui donne indifféremment ces deux noms, est la Capitale du Carnate (85). C'étoit autrefois, dit le Pere Bouchet, une Ville célebre, qui renfermoit, dans ses murs, plus de trois cens mille Habitans, si l'on en croit les Indiens. On y voit, comme ailleurs, de grandes Tours, des Pagodes, des Salles publiques, & de fort beaux Etangs. Les Indiens assurent qu'on gardoit autrefois, dans une grande Tour, à Cangibouram, des lames de cuivre, qui contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Castes, & l'ordre que les Castes différentes devoient observer entr'elles. Les Maures ayant presqu'entierement ruiné cette grande & fameuse Ville, on n'a pû découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. Avant ce tems, s'il s'élevoit, parmi les Indiens, quelque dispute sur la Caste, ils alloient à Cangibouram, pour plaider leur cause devant les Brames, dépositaires de ces Loix; & encore aujourd'hui, que cette Ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on consulte souvent, & dont on suit les dé-

Loix gravées sur des lames de cuivre.

(83) Lettre du Pere de la Lane. Rec. X, pag. 8 & suiv.

(84) *Bouram*, signifie *Ville*.

(85) On a remarqué ci-dessus, pag. 206, que le P. Bouchet fait *Tarcolan*, Capitale du Royaume de Carnate; mais c'est peut-être une faute d'impression, puisque le même Missionnaire donne ici ce titre à Cangibouram, qui est située au Nord de la Riviere de Sadraspatnam. Voyez la Carte de M. Bellin, qui s'accorde avec la premiere des Jésuites. La seconde, dressée par M. d'Anville, quoique plus détaillée, n'offre point ce nom; mais elle donne le titre de Capitale à *Chettam pettou*, qu'elle place au Nord-Ouest de Gingi; ce qui fait une grande différence. Tarcolan est aussi une grande Ville, située au Nord de Cangibouram, à la hauteur de Madras & de Saint Thomé, par le treizieme dégré de Latitude Septentrionale. Quoique les Lettres des Missionnaires Jésuites passent avec justice pour très correctes, une vilaine faute d'impression y a mis cette Ville au troisieme. Rec. X, pag. 397.

Au reste, il est nécessaire d'avertir, que dans toutes ces remarques, nous n'avons point eu en vûe les belles Cartes ultérieures de M. d'Anville, sur-tout la derniere en deux feuilles, parcequ'on y viendra dans la suite.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1736.

cisions. S'ils n'ont pas lu ces sortes de Loix, du moins, ils sont mieux instruits, que d'autres, de la Tradition (86).

Observation sur ces extraits.

On n'emprunte, des Relations du Carnate, que ce qui peut servir à jetter du jour sur la Géographie & l'Histoire de cette Contrée, indépendamment des observations qui lui sont communes avec les autres Parties de la Presqu'Ile de l'Inde; & nous osons assurer, que, par rapport à ces deux objets, nous n'en avons pas omis la moindre circonstance; de sorte qu'on trouvera ici, de suite, le précis de quantité de détails, qui sont répandus de côté & d'autre dans une vingtaine de Volumes.

(85) Lettre du P. Bouchet. Rec. XV, pag. 75, & Rec. XIV, pag. 332.



# SUPPLEMENT

## Pour l'Etablissement François de Pondichery.

### Pour la Page 638 du Tome IX.

ON n'a pû conduire l'Histoire de cette belle Colonie, au-delà du point auquel on s'est arrêté (1) ; & ceux qui voudront se rappeller qu'on l'a terminée par les derniers éclaircissemens qu'on avoit reçus de l'Inde, n'en peuvent demander une meilleure raison. Comme tout ce qu'on a rapporté jusqu'alors ne pouvoit être tiré d'une source plus pure, que les Mémoires des Gouverneurs mêmes, & des Commandans, auxquels on s'est fidelement attaché : il est fort agréable aujourd'hui de pouvoir employer, pour la suite des évenemens, un témoignage qui mérite la confiance du Public, aux mêmes titres. C'est celui de M. Dupleix, successeur de M. du Mas, au Gouvernement de Pondichery. Quoique son Mémoire ait été composé par d'autres vues, qui n'ont rien de commun avec cet Ouvrage, & dans lesquelles on se dispense d'entrer, il contient un grand nombre de récits & d'observations, qui conviennent mieux à l'Histoire générale des Voyages. Introduction.

M. Dupleix, soit en qualité de Gouverneur de l'Inde Françoise, ou de simple Voyageur, mérite personnellement nos éloges. Avant le grand rôle qu'il a joué dans les Indes, il s'y étoit rendu propre, par une application constante à toutes les especes d'étude qui peuvent conduire à la plus grande connoissance du Monde, de la Politique & du Commerce. Les Mathématiques, sur-tout la science du Génie & des Fortifications, l'avoient particulierement attaché. Son Pere, Fermier Général, qui le destinoit à des occupations plus douces, se flatta de rompre des habitudes trop sombres, en le faisant embarquer, dès l'année 1715, sur des Vaisseaux Malouins, avec lesquels il fit plusieurs Voyages aux deux Indes. Mais ces courses ne servirent qu'à le confirmer dans ses inclinations : il revint si fidele à son goût, & si perfectionné dans ses études, que la Compagnie des Indes, espérant beaucoup de ses services, le choisit pour les deux emplois de premier Conseiller du Conseil Supérieur, & de Commissaire des Guerres de Pondichery. Son Pere n'y put refuser son consentement. M. Dupleix partit en 1720. Histoire & caractere de M. Dupleix.

L'Inde Françoise avoit alors, pour Gouverneur, M. le Noir, qui reconnut le mérite de ce nouvel Officier, & qui prit plaisir à lui communiquer ses lumieres. Dès l'année suivante, il lui confia le soin de dresser toutes les dépêches du Conseil ; &, pendant l'espace de dix ans, que M. Dupleix fut arrêté à Pondichery, il fut chargé seul de toutes les correspondances. En 1731, la Compagnie, contente de sa conduite, lui confia la Direction de Bengale. Ce fut là que tous ses talens se déployerent. Il fit prospérer, par d'incroyables augmentations, l'établissement de Chandernagor. Il forma, pour la Compagnie, un nouvel établissement à Patna. Il fut le premier qui

(1) Tome IX de l'Edition In-4°.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

équippa des Vaisseaux, pour ce qu'on nomme le Commerce d'Inde en Inde; &, fondé sur les instructions de M. le Noir, il donna naissance au Commerce particulier, dont l'avantage est si connu pour les Colonies. Il ne désavoue point que cette entreprise, approuvée de la Compagnie & du Ministere, le mit en état d'acheter jusqu'à soixante-dix Vaisseaux, & qu'à son départ de Bengale, sa fortune montoit à plusieurs millions. En 1741, deux motifs le firent choisir pour succéder à M. Dumas, ses richesses, & l'opinion qu'on avoit de sa capacité (2).

Il ne prit possession de sa nouvelle dignité qu'en 1742. Après avoir corrigé quelques abus, dans les excessives dépenses qui se faisoient depuis quelques années dans les Comptoirs de la Compagnie, l'apparence d'une Guerre prochaine en Europe, dont les effets ne pouvoient être long-tems sans se faire ressentir aux Indes, lui fit apporter ses soins à réparer les Fortifications de Pondichery, qu'il avoit trouvées fort négligées. Il y fit faire un nouvel ouvrage, auquel cette Capitale des Etablissemens François dut ensuite son salut. Elle étoit pleinement ouverte, du côté de la Mer, dans une étendue de plus de mille toises. M. Dupleix fit fermer, d'excellens murs, cette brêche immense. Il y fit creuser & revêtir solidement un large Fossé. Une si grande entreprise, qui mit la Ville en sureté du côté de la Mer, fut l'ouvrage d'une seule année; & les fonds de la Compagnie étant en si mauvais ordre, que loin de pouvoir fournir à cette dépense, ils manquoient absolument pour les expéditions ordinaires de son Commerce, le nouveau Gouverneur y fournit de ses propres fonds, & par son crédit. Il approvisionna aussi la Place, de toutes les munitions de guerre & de bouche, qu'il lui fut possible de rassembler. Enfin ses travaux & ses services furent continués avec tant de zele, de désintéressement & de succès, qu'en 1746, la Compagnie, pour lui rendre un

(2) Mémoire pour M. Dupleix, contre la Compagnie des Indes, avec les Pieces justificatives, à Paris 1759 in-4°, page 9 & suivantes. Remarquez que c'est au départ de M. Dumas que le récit précédent est interrompu.

Les Editeurs Hollandois ont aussi donné un Supplément à l'Etablissement François de Pondichery; mais ne s'étant attachés, pour l'Histoire des différends qui suivirent la prise de Madras, qu'au Mémoire de M. de la *Bourdonnais*, on conçoit qu'ils ont condamné M. Dupleix sans l'entendre. Aussi le maltraitent-ils beaucoup. Ils ont pris de même, pour seul guide, dans le récit de quelques évenemens postérieurs, deux Lettres de M. de la Villebague, Frere de M. de la Bourdonnais, qui se trouvent à la fin du Mémoire, & dans lesquelles on a reconnu, en France, que les ressentimens personnels ont eu trop de part. On s'efforcera ici de garder un tempéramment plus juste, en consultant, sans aucune partialité, les Mémoires de M. Dupleix comme ceux de M. de la Bourdonnais, pour rendre justice à ces deux illustres Adversaires, autant du moins qu'il paroît possible, dans une affaire dont on reconnoît que le fond n'est pas encore éclairci.

Dans tout le reste, les Editeurs Hollandois font profession de suivre particulierement les Mémoires Anglois & ceux des Missionnaires Danois de Tranquebar; mais ils ont dû sentir que c'étoit traiter la Nation Françoise, comme ils ont traité M. Dupleix, en prenant aussi parti contr'elle, sur les témoignages de ses Adversaires, & sans l'avoir entendue. On demande ici, pour elle, la liberté de se présenter sous un jour plus simple & plus naturel, celui d'un Mémoire judiciaire, dans lequel on ne peut supposer que M. Dupleix, dont l'honneur & la fortune dépendoient de sa bonne foi dans l'exposition des évenemens, ait été capable de les altérer. Ajoutons, que depuis la publication de cette piece, il n'a rien paru, de la part des Anglois, qui puisse faire naître des doutes sur la vérité de son témoignage.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

témoignage éclatant de reconnoissance, obtint de la Cour, en sa faveur, des Lettres de Noblesse, & la Croix de l'Ordre de S. Michel. Les motifs de sa demande, exprimés dans son Mémoire (3), valent seuls les plus glorieux titres de Noblesse. Jamais, conclut-elle, un Sujet ne peut mériter mieux cette grace.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

La guerre, devenue fort vive en Europe, n'empêcha pas le Gouverneur de Pondichery de tenter une négociation avec les Gouverneurs Anglois de l'Inde, pour la neutralité du Commerce entre les deux Compagnies. C'étoit le desir de celle de France, & les Gouverneurs Anglois en connoissoient l'utilité mutuelle. Mais ils avoient des ordres contraires de leur Cour, qui leur envoyoit une puissante Escadre. Ce fut par les prises, qu'elle fit dans les différens parages de l'Inde, que M. Dupleix connut le vrai motif qui leur avoit fait rejetter ses offres; & malheureusement M. de la Bourdonnais, par l'ordre précis du Ministere, avoit renvoyé dans le même-tems, en Europe, la plus grande partie de l'Escadre qui faisoit tout l'espoir de la Nation dans l'Inde. Les inquiétudes de la Colonie Françoise devinrent extrêmes. Cependant on y fut ranimé par la nouvelle, qu'il étoit parti des Ports de France, cinq Vaisseaux de la Compagnie, portant ordre à M. de la Bourdonnais de les conduire dans l'Inde, avec ceux qui lui restoient.

Son Voyage a fait naître des contestations qui n'ont jamais été bien éclaircies aux yeux du Public, & qui ne le sont pas mieux dans le Mémoire de M. Dupleix. Les raisons, par lesquelles il justifie son silence, sont d'une nature (4) qui ne nous permet pas de lever le voile.

Eclaircissement sur la Personne & les actions de M. de la Bourdonnais.

Cependant on doit à la suite de l'Histoire, autant qu'il sera possible sans entrer dans les différends personnels, quelques éclaircissemens sur les opérations de feu M. de la Bourdonnais (5), tirés de son Mémoire même.

(3) *Ibid.* Il est signé de tous les Directeurs, & sa datte est le 22 Février 1746. Une Lettre de la Compagnie, rapportée à la suite, lui annonça l'obtention de cette double récompense.

(4) Il déclare » que quelque intérêt qu'il » puisse avoir à justifier une conduite qu'il » n'ignore pas que plusieurs personnes ont » condamnée, les ordres du Ministere & ceux » de la Compagnie l'obligent de garder » là-dessus un profond secret, pag. 27. Mais » il croit qu'en comparant sans prévention » l'énormité des crimes qu'on lui impute, & » les faveurs qu'il a reçues ensuite de la » Compagnie, du Ministere & de Sa M. même, » on ne peut douter raisonnablement de la » régularité de sa conduite, page 28.

(5) M. de la Bourdonnais, entrant ici à titre de Voyageur, doit être connu par divers autres détails qui lui donnent droit à cette qualité. Il étoit né à Saint-Malo, en 1699. Dès l'enfance, il eut un goût décidé pour la Mer, dont il apprit le métier sous les meilleurs Maîtres. Il n'avoit que dix ans, lorsqu'il fit son premier Voyage aux Mers du Sud. En 1713, il en fit un second, en qualité d'Enseigne, aux Indes Orientales & aux Philippines; & dans ce Voyage, un savant Jésuite lui enseigna les Mathématiques. Il fit, en 1716 & 1717, un troisieme Voyage dans le Nord, & un quatrieme en 1718 dans le Levant. En 1719, il s'embarqua pour la premiere fois au service de la Compagnie, pour Surate, en qualité de second Lieutenant. En 1723, il fit aussi pour elle, en qualité de premier Lieutenant, le Voyage de l'Inde; pendant lequel il composa un Traité, sur la mâture des Vaisseaux. Il rendit, dans ce Voyage, un service assez signalé à la Compagnie. Le Vaisseau le Bourbon couloit bas, manquoit de tout, & l'on n'avoit alors aucun Navire pour le secourir. M. de la Bourdonnais eut la hardiesse de passer, dans une simple Chalouppe, de l'Ile de Bourbon à celle de France, pour y chercher un Vaisseau, qui vint en effet, & qui mit le Bourbon en état de retourner en Europe.

A peine cet habile Officier fut de retour en France, qu'il se rembarqua pour les Indes en 1724, en qualité de second Capitaine;

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONCHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Ses affaires personnelles l'avoient rappellé en France, en 1740, lorsqu'il fut choisi par le Ministere pour commander une Escadre qui devoit être envoyée dans les Mers de l'Inde. On se croyoit menacé d'une guerre prochaine; & quoiqu'on se promît, ou du moins qu'on souhaitât beaucoup, de conserver la neutralité, pour le Commerce au-delà du Cap de Bonne-Espérance, les expériences passées faisant craindre qu'elle n'y fût pas bien observée, on pensoit à s'y mettre en état de protéger les Etablissemens François. L'Escadre devoit être composée de deux Vaisseaux du Roi, le *Mars* & le *Griffon*; quatre de la Compagnie, le *Fleury*, le *Brillant*, l'*Aimable*, la *Renommée*, & deux Découvertes. En effet, M. de la Bourdonnais, étant parti de Paris, au mois de Février 1741, pour se rendre à l'Orient, trouva qu'on y armoit le Fleury de 56 Canons, le Brillant & l'Aimable, tous deux de 50, la Renommée de 28, la *Parfaite* de 16; & qu'en même-tems on armoit à Brest le Mars de 60 canons, & le Griffon de 50; mais la destination des deux derniers fut changée, & le Chef d'Escadre fut réduit aux cinq Vaisseaux de la Compagnie, avec lesquels il partit de France le 5 d'Avril.

Les vents favorables le pousserent d'abord rapidemment. Lorsqu'il se vit éloigné des Côtes, sa premiere curiosité fut d'examiner les Equipages, pour s'assurer de ce qu'il en pouvoit attendre dans l'occasion. Il trouva que les trois quarts des Matelots n'avoient jamais été en Mer, & que presque tous,

&, dans ce Voyage, M. Didier, Ingenieur du Roi, lui apprit les Fortifications & la Tactique. En arrivant dans l'Inde, il trouva les Vaisseaux de la Compagnie prêts à partir de Pondichery pour la guerre de Mahé. Il étoit question d'enlever cette Place aux Habitans du Pays; & l'Escadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de Pardaillan. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que second Capitaine, il fut chargé de toutes les opérations de guerre & de régie. Son génie inventif lui fit imaginer une nouvelle construction de Rats ou de Radeaux, pour la facilité des descentes. Elle réussit tellement, que les Trouppes eurent la facilité de descendre à pié sec, en ordre de bataille. La guerre dura jusqu'à l'année suivante, & finit par la prise de Mahé, qui fut suivie d'un Traité de Paix, conclu au moment où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les habitations des Ennemis le long de la Côte.

Après la guerre, il se donna tout entier au Commerce; & dès lors, il résolut de rester dans l'Inde, pour y faire des armemens particuliers. On observe qu'il est le premier François, qui ait entrepris d'armer dans ces Mers: & ses entreprises, dans les différens Voyages qu'il fit pour son compte, eurent tant de succès, qu'il ne lui resta rien à desirer du côté de la fortune.

Avec la grande connoissance qu'il avoit de l'Inde, & la confiance des Nations où il portoit son Commerce, il eut l'occasion de sauver deux Vaisseaux au Roi de Portugal, & le bonheur de concilier les Arabes & les Portugais, qui étoient prêts à s'égorger dans la Rade de Moka. Ce service lui valut de grandes marques de leur reconnoissance. Il fut même invité à passer au service du Portugal, par le Viceroi de Goa, qui, pour l'y déterminer, lui offrit le titre de Capitaine de Vaisseau, lui donna l'Ordre de Christ avec la qualité de Fidalgue, & le fit Agent de S. M. Portugaise à la Côte de Coromandel. Il accepta ces offres, pour se mettre en état de connoître à fond les forces & l'étendue du Commerce de l'Inde, & servit deux ans la Couronne de Portugal. Le Siege de Montbaze, que les Portugais devoient reprendre, & dont ils lui promettoient de le charger, lui avoit fait naître les plus grandes esperances. Mais lorsqu'il les vit changer de vûes, il prit le parti de revenir en France, en 1733; & s'y étant marié, il fut nommé, l'année suivante, Gouverneur Général des Iles de France & de Bourbon. *Mémoire pag. 7 & suiv.* On a vu dans un Supplément du Tome IX de ce Recueil, les services que M. de la Bourdonnais rendit à ces deux Colonies. Sa disgrace, après le Voyage dont on donne ici la Relation, n'est ignorée de personne; ou ceux qui l'ignorent, peuvent s'en instruire dans cet article.

jusqu'aux Soldats, ignoroient l'usage du canon & du fusil. La nécessité de suppléer à tout, le fit commencer par exercer des Hommes si neufs ; & ménageant aussi leur santé, il choisit la relâche de l'Ile Grande, située à la Côte du Bresil, parceque cette Ile lui parut faire la moitié du chemin : & ce choix, qui lui réussit, devint un exemple que tous les Vaisseaux de la Compagnie Françoise ont suivi depuis. Il y passa vingt-deux jours, autant à former qu'à rafraichir l'Equipage.

M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais.

Il partit de l'Ile Grande avec les trois gros Vaisseaux, parcequ'il fut obligé de laisser derriere lui la Renommée, pour attendre la Parfaite, qui n'avoit pas encore paru. En cinquante-six jours de traverse, il arriva au Port de l'Ile de France, le 14 d'Août 1741.

A son arrivée, il apprit que les Marattes menaçoient Pondichery, & que pour soutenir, ou prévenir le Siége qu'on redoutoit, les Iles de Bourbon & de France y avoient déja fait transporter leurs Garnisons. Cette nouvelle lui donna de l'inquiétude. Après avoir mis les deux Iles Françoises en sureté, il se hâta de prendre la route de l'Inde. Ce fut le 22 d'Août qu'il partit avec l'Escadre ; & dès le 3 de Septembre il étoit devant Pondichery.

Tout étoit calme dans cette Capitale, & la prudence de M. Dumas, qui y commandoit encore, avoit fait perdre aux Marattes le dessein de l'assiéger ; mais le Comptoir de Mahé, bloqué depuis dix-huit mois par les Maures, étoit en danger. Le Gouverneur & le Conseil de Pondichery, ayant proposé à M. de la Bourdonnais d'y porter du secours, il remit à la voile le 22 d'Octobre. Pendant la route, il prit soin plus que jamais d'exercer les Equipages, qui en avoient grand besoin ; mais ce qui l'inquiétoit, c'étoit la nécessité de faire combattre, en débarquant, des Trouppes qui connoissoient peu les évolutions militaires. La connoissance qu'il avoit du terrein, lui fit imaginer de les dresser à combattre par pelotons, & à se rallier toujours derriere leurs Chefs. Ses leçons & ses opérations demandoient d'être simplifiées ; sans quoi, n'ayant ni le tems, ni l'espace nécessaire pour en instruire ses gens, il n'y seroit jamais parvenu.

Les Ennemis, qu'il devoit avoir en tête, habitent un terrein marécageux, coupé par-tout de fossés, de quinze à dix-huit piés de profondeur. C'est cette espece d'Hommes, basanés, légers, vigoureux, qu'on a vus paroître dans nos premieres Descriptions, sous le nom de Nayres. Ils n'ont pas d'autre profession que celle des armes, & seroient fort bons soldats s'ils étoient disciplinés. Comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité ; mais s'ils se voient poussés avec vigueur, ils sont ranimés par le danger, ils reviennent, se battent en furieux jusqu'à la derniere goutte de leur sang, & ne se rendent jamais. Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient faire le lendemain une attaque générale, lorsque M. de la Bourdonnais parut avec deux Vaisseaux. Ils n'oserent s'opposer au débarquement des Trouppes Françoises. Cependant cette apparence d'effroi ne fit pas oublier les regles de la prudence à l'habile Général. Comme il ne pouvoit se promettre de succès avec si peu de monde, contre un Ennemi qui ne connoissoit que son impétuosité naturelle, il commença par ouvrir une Tranchée. L'ouvrage fut si vivement conduit, que le troisieme jour on parvint à trente toises d'une Batterie des Nayres ; & le Gé-

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais.

néral François logea, dans une Parallele, des Trouppes capables de soutenir la tête de l'Ouvrage. Son dessein étoit de batailler dans ce poste, jusqu'à l'arrivée des derniers Vaisseaux qu'il attendoit. A mesure qu'il en arrivoit un, il envoyoit, à la Tranchée, toutes les Trouppes qui débarquoient, afin de les accoutumer au feu. En effet, le Soldat, qui le premier jour ne se présentoit qu'en tremblant, fit bien-tôt la meilleure contenance. Tous les Vaisseaux étant arrivés, l'action générale fut résolue, & fixée au 5 Décembre.

La nuit du 3, une Batterie, que le Général François avoit formée, fut attaquée par les Nayres; mais il avoit eu la précaution de s'y transporter, à la tête de huit cens hommes, qui repousserent fort vivement l'insulte. Leur ardeur fut telle, que malgré le travail d'une nuit entiere, à jeun comme ils étoient tous, ils demanderent la liberté de poursuivre l'Ennemi. M. de la Bourdonnais sut profiter de cette chaleur. Il rangea ses Troupes sur deux colomnes, il marcha droit aux Nayres, qui s'étoient retirés sous deux petits Forts, à peu de distance l'un de l'autre. L'attaque des deux Forts fut faite au même moment, & le premier fut promptement emporté. M. de la Bourdonnais, observant que ses Troupes étoient repoussées à l'autre, y courut, & fit avancer la Compagnie d'Artillerie, qui gardoit la batterie nouvellement élevée. Cette Compagnie, fraiche, & commandée par de bons Officiers, fit des prodiges de valeur. L'Ennemi fut si vivement chargé, qu'abandonnant tous ses postes, il laissa les Trouppes Françoises maîtresses de quatre Forts, de tous ses retranchemens & de huit pieces d'artillerie. L'action dura cinq heures. Les François eurent cinquante Hommes de tués, & cent vingt blessés. Il n'en coûta pas moins de cinq cens à l'Ennemi.

Quelques jours après cette expédition, M. de la Bourdonnais apprit que le *Jupiter*, qui lui apportoit des vivres de Goa, avoit été pris par les Angrias. Il brûloit d'attaquer ces Pyrates; mais il étoit nécessaire à Mahé, pour négocier la paix. Elle ne fut conclue qu'au mois de Février; & sa présence devint nécessaire alors aux Iles de France & de Bourbon, où l'intérêt de la Compagnie l'obligeoit de se trouver, lorsqu'on y recevroit la nouvelle de la déclaration de guerre en Europe.

Elle y étoit attendue de jour en jour; & M. de la Bourdonnais, impatient de cette lenteur, avoit résolu de reprendre, avec ses Vaisseaux, la route de Pondichery & de Bengale, pour en apporter les Marchandises de la Compagnie à l'Ile de France. Là, elles auroient été chargées sur les Vaisseaux qui viendroient d'Europe; & cet important service ne leur auroit pas fait employer plus de dix ou douze mois dans leur Voyage. Mais dans le tems même qu'il se repaissoit de cette espérance, il reçut, de la Compagnie, un ordre précis de désarmer; & pour éviter toutes sortes de représentations, on lui ordonnoit de renvoyer les Vaisseaux à vuide, plutôt que d'en retenir un seul. Il ne put se défendre d'une vive douleur, en voyant partir cette Escadre, qui devoit assurer pour jamais l'établissement des Colonies Françoises, & enrichir la Compagnie.

Il s'occupoit tristement à perfectionner les ouvrages, qu'il avoit commencés dans les deux Iles, lorsque la Frégate *la Fiere*, arrivant d'Europe le 11 Septembre 1744, lui annonça la déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre.

SUPPLEM: A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1744.

l'Angleterre. Mais une Lettre de la Compagnie ne laissoit pas de lui défendre tout acte d'hostilités contre les Anglois, à l'exception néanmoins du cas où ils les commenceroient eux-mêmes. Elle l'autorisoit même à garder un ou deux Vaisseaux, pour la course. Mais dequoi demeuroit-il capable avec un ou deux Vaisseaux Marchands, contre quatre Vaisseaux de Roi, qui étoient partis d'Angleterre pour l'Inde? Tout ce qu'il put faire, dans une si triste conjoncture, fut de communiquer promptement la nouvelle de la guerre au Gouverneur de Pondichery, & de renvoyer la Fiere en France, avec des Lettres, dans lesquelles il s'efforçoit de désabuser la Compagnie des espérances de neutralité qu'elle avoit conçues. Ensuite, dans l'attente de quelques nouveaux ordres, il hâta la construction d'un Vaisseau qu'il avoit commencé, & fit radouber le Vaisseau le *Bourbon*, qui lui vint des Indes.

Dans l'intervalle M. Dupleix, suivant les ordres de la Compagnie, négocioit, de la meilleure foi, avec les Gouverneurs des Etablissemens Anglois, pour conclure un Traité de neutralité; mais le Conseil de Madras ne la promettoit qu'autant qu'elle dépendoit de lui, & déclaroit qu'il n'étoit pas responsable de la conduite des Vaisseaux, que le Roi d'Angleterre avoit envoyés, ou pourroit envoyer, dans l'Inde. Ces Demi-traités faisoient assez connoître que les François en seroient les dupes. On ne pouvoit présumer que les Capitaines des Vaisseaux de guerre Anglois, lorsqu'ils trouveroient l'occasion d'une prise, respectassent une convention de Compagnie à Compagnie, formée sans l'aveu des Souverains, & contraire aux dispositions générales des Déclarations de guerre, qui ne font aucune exception en faveur des Vaisseaux armés par les Compagnies Marchandes. Ainsi les Anglois ayant des Vaisseaux de guerre dans l'Inde, pendant que les François n'y avoient que des Vaisseaux Marchands, on devoit prévoir, comme il est arrivé, que les Vaisseaux Anglois Marchands se sauveroient à la faveur du Traité, & que les Vaisseaux François, de la Compagnie, seroient pris par les Vaisseaux de guerre Anglois.

1745.

On ouvrit les yeux trop tard en France, avec le regret de ne s'être pas rendu plutôt aux représentations de M. de la Bourdonnais. Le 5 d'Avril, il apprit par le Fleury, qui venoit des Indes, la prise d'un Vaisseau François, nommé le Favori, dans la Rade d'Achem, où il avoit trouvé un Vaisseau Anglois qu'il n'avoit pas voulu prendre, parcequ'il avoit des ordres contraires. Le Fleury même, armé en guerre contre les Angrias, avoit rencontré, dans la Rade de Cochin, quatre Navires Anglois chargés pour Moka & Gedda; & s'en tenant aussi à ses ordres, il leur avoit laissé poursuivre tranquillement leur course, quoiqu'il eût pû les prendre tous quatre. Au contraire tous les Vaisseaux François furent pris, à l'exception de celui que montoit M. de la Villebague, frere de M. de la Bourdonnais, qui, revenant de Manille avec quelque défiance d'une déclaration de guerre, s'écarta de la route commune, & se rendit fort heureusement à Pondichery. C'est un fait connu, que M. Barnet, un des Commandans de l'Escadre Angloise, disoit aux Vaisseaux François, à mesure qu'il en prenoit quelqu'un; Messieurs, nous exécutons, contre vous, ce que M. de la Bourdonnais avoit projetté contre nous. En effet, aux premieres nouvelles de la guerre, le projet de M. de la Bourdonnais étoit de gagner, avec son Escadre, le Détroit de la Sonde,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1745.

par lequel débouchent tous les Vaisseaux Marchands qui reviennent de la Chine. En gardant cet important passage, il sauvoit tous les Vaisseaux de France, & s'emparoit aisément de tous les Vaisseaux Anglois. Il auroit pris même les Capitaines Peyton & Barnet, qui, dès l'instant de la déclaration de guerre, étoient partis pour l'Inde avec quatre bons Vaisseaux. Ces deux Officiers avoient formé précisément le même dessein, avec cette seule différence qu'en arrivant dans l'Inde ils devoient se partager; c'est-à-dire, que M. Peyton, avec deux Vaisseaux, devoit s'arrêter au Détroit de Malaca, pendant que M. Barnet, avec deux autres Vaisseaux, devoit garder le Détroit de la Sonde. Il paroît certain que M. de la Bourdonnais, avec une Escadre de cinq Vaisseaux bien armés, les auroit pris tous deux, auroit pris de même tous les Vaisseaux Marchands de leur Nation, sauvé ceux de France, & se seroit vu en état, non-seulement de ruiner le Commerce des Anglois dans l'Inde, mais de s'emparer même de tous leurs Etablissemens.

La nécessité de secourir du moins Pondichery, qui l'en pressoit vivement, & qui, dans sa juste allarme, ne pouvoit lui promettre, pour renfort, que de lui envoyer l'Equipage du Favori, par le premier Vaisseau qui arriveroit de Bengale, le détermina, malgré les ordres de la Compagnie, à garder le Neptune, alors prêt à faire voile pour l'Europe. Il fit partir, à sa place, la Charmante. Ainsi le Bourbon de 44 canons, le Neptune de 40, l'Insulaire de 30, la Favorite de 26, la Renommée de 26, & une Découverte de 18, lui restoient; mais il étoit question d'armer ces cinq Vaisseaux, & M. de la Bourdonnais manquoit de tout. Dès l'année précédente, une sécheresse extraordinaire avoit causé la plus affreuse disette dans l'Ile de France. La récolte de l'année courante avoit été ravagée par des Sauterelles. Le St Geran avoit fait naufrage avec toutes les provisions destinées pour l'Ile. Il n'y restoit de vivres, que pour quatre ou cinq mois. Malgré tant d'obstacles, M. de la Bourdonnais, parvint, par une sage œconomie & d'heureuses distributions, à former son armement. A la place des hommes qui lui manquoient, il prit des Negres dans les Habitations, à des conditions avantageuses pour les Habitans. En un mot, à force de soin & d'industrie, l'Escadre se trouva prête à recevoir ses ordres, au mois de Mai 1745.

Il étoit prêt à partir, lorsque la Frégate l'*Expédition* parut, & lui annonça que l'*Achille*, le *St Louis*, le *Phenix*, le *Lys* & le *Duc d'Orléans*, devoient arriver aux Iles en Octobre. Cette Frégate lui apportoit en même-tems des ordres du Roi, pour commander tous ces Vaisseaux, pour les armer en guerre, pour aller conduire dans l'Inde les fonds de la Compagnie, & soutenir l'honneur de la Nation.

Les Vaisseaux d'Europe, qui lui étoient adressés, devoient naturellement arriver aux Iles en Septembre; & son espérance étoit d'en partir en Novembre pour Pondichery. Mais ils n'arriverent malheureusement qu'en Janvier 1746; & leur retardement produisit de fâcheux effets, tels que de laisser trop peu de tems pour les réparer, & de donner, aux Vaisseaux du premier armement, celui de consumer presqu'entierement leurs vivres. A mesure que ceux d'Europe arriverent, & que M. de la Bourdonnais les eut rendus propres à la guerre (6), il fut obligé de les envoyer à Madagascar, pour y pouvoir

(6) Il n'avoit que l'Achille, qui fût armée en guerre; les autres ne l'étoient pas plus que de simples Vaisseaux Marchands, page 44.

subsister, & pour y amasser des vivres, en attendant qu'il les allât joindre avec le reste de l'Escadre.



M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Enfin tout étant prêt pour le départ, il mit à la voile le 24 Mars 1746. Les Vaisseaux, qui l'accompagnoient, n'avoient de vivres que pour 65 jours. Dans la nécessité de joindre ceux qu'il avoit envoyés à Madagascar, il y mouilla, le 4 Avril, à *Foulepointe*. Il y apprit, par le Canot de *la Parfaite*, qu'elle avoit huit milliers de riz à bord, & que *la Renommée* en avoit 90 à cent milliers. Mais cette heureuse nouvelle fut mêlée de beaucoup d'amertume, puisqu'en même-tems on lui annonça que le St Pierre, Vaisseau qui lui appartenoit en partie, chargé de 500 milliers de riz & de 80 Negres, avoit fait naufrage, & que tout l'Equipage avoit péri, à l'exception du Capitaine, de quatre Officiers & dix Matelots.

Ce malheur fut bien-tôt suivi d'un autre, plus funeste à ses projets. Il avoit donné ordre d'appareiller à deux heures; mais le tems devint si mauvais, qu'il fut impossible de lever l'ancre, & qu'on fut contraint de couper les cables. La violence du vent ne fit qu'augmenter, & continua si furieusement que l'Escadre fut dispersée. L'*Achille*, que M. de la Bourdonnais montoit, eut presque tous ses mats brisés à huit lieues de Terre. A dix heures du soir, il avoit sept piés d'eau dans la Cale, & trois piés dans l'Entrepont. Les effets étoient à flot, & rouloient avec tant de violence, que la crainte d'être écrasés, empêchoit les plus hardis d'y descendre. Cependant, il n'y avoit aucune espérance de salut, si l'on ne vuidoit promptement l'eau, qui gagnoit toujours. M. de la Bourdonnais entreprit lui-même d'y pénétrer, & fut assez heureux pour parvenir jusqu'aux écoutilles, qu'il ouvrit. Sur-le-champ, il fit grayer quatre pompes, qui travaillerent avec toute la vivacité possible : mais tous ces efforts n'étant pas capables de soulager le Vaisseau, quoiqu'on eût déja pris le parti de jetter à la Mer six canons de huit, du Gaillard de derriere, le désespoir s'empara d'une partie de l'Equipage, & la plûpart des Matelots, comme des Soldats, devinrent incapables des manœuvres les plus nécessaires. Enfin, chacun se croyoit la proie d'une mort certaine, lorsqu'au point du jour, les flots commencerent à se calmer. Alors M. de la Bourdonnais fit grayer quelques petites voiles sur les tronçons des mats, & gagna la Baie d'Antongil, accompagné du *Lys*, qui étoit aussi fort maltraité. Il y eut, sur l'*Achille*, huit Hommes tués ou noyés pendant la tempête, & plusieurs furent blessés. Le 8, ces deux Vaisseaux mouillerent à l'Ile Marotte, c'est-à-dire, dans un lieu désert, d'où l'on ne pouvoit attendre aucune sorte de secours.

On commença par envoyer, à la découverte, quelques Canots du Pays, pour apprendre le sort des autres Vaisseaux. Heureusement ils arriverent tous, les uns après les autres, à l'exception du Neptune, qui avoit péri. Les Equipages, excédés de fatigue, avoient besoin de repos; mais il falloit faire un effort pour s'éloigner de ce malheureux Pays, où tout manquoit, & où le peu de vivres qui restoit sur tous les Vaisseaux, ne permettoit pas de séjourner bien long-tems. On travailla vivement aux réparations, quoique les difficultés fussent presqu'insurmontables. Les bords de l'Ile Marotte sont généralement escarpés & couverts de mauvais bois. On choisit d'abord l'endroit le moins incommode, pour y faire un Quai. On y établit des Atteliers, assez

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

vastes pour le travail des Mâtures. On construisit des Forges, pour façonner les cercles des mats & les autres ferremens, & des Corderies pour les cordages nécessaires aux Vaisseaux. On entreprit de faire venir de Madagascar, les bois propres au radoub. Mais en supposant qu'on les pût transporter au travers d'un Marais, au-delà duquel ils étoient situés, il falloit encore les faire descendre pendant sept ou huit lieues, par une Riviere qui n'avoit pas assez de profondeur pour les recevoir à flot; & de l'embouchure de cette Riviere à l'Ile Marotte, il y avoit encore une lieue de Mer à traverser. La nécessité est ingénieuse. M. de la Bourdonnais conçut qu'avec des troncs d'arbres, des branchages & des roseaux, il n'étoit pas impossible de pratiquer un chemin dans le Marais. Il jugea que le peu d'eau de la Riviere, quoiqu'insuffisant pour faire flotter les grosses pieces, aideroit du moins à les tirer à force de bras, & qu'enfin, les suspendant sur des Pyrogues & des Chaloupes, attachées l'une à l'autre, on parviendroit à leur faire traverser la lieue de Mer. Il se persuada aussi que malgré le naufrage du Neptune, on pourroit trouver des ressources dans ce Bâtiment, & que sa Mâture serviroit du moins à remplacer celle d'un autre. Tout fut exécuté avec tant d'ardeur & de diligence, que malgré les pluies continuelles, malgré la maladie, qui se répandit dans les Equipages, & la perte de 95 Hommes, en quarante-huit jours l'Escadre fut en état de remettre en Mer.

En sortant de la Baye d'Antongil, elle étoit composée de neuf Vaisseaux, & de trois mille trois cens quarante-deux Hommes d'Equipage, dans lesquels étoient compris sept cens vingt Negres & trois à quatre cens Malades.

Combat naval.

M. de la Bourdonnais arriva bientôt devant Mahé, d'où il détacha le Vaisseau l'*Insulaire*, pour recueillir des informations. Le rendez-vous fut donné sous l'Ile de Ceylan. Il apprit, au retour de ce Vaisseau, que l'Escadre Angloise y étoit à l'ancre. La joie & l'ardeur furent générales sur les neuf Vaisseaux François. On résolut, au Conseil, que si l'on avoit le vent à l'Ennemi, sans autre combat on iroit à l'abordage. Enfin, le 6 de Juillet, à la Côte de Coromandel, on apperçut les Ennemis, qui venoient à toutes voiles sur l'Escadre, avec l'avantage du vent. Elle se mit en ligne, pour les attendre. Leur ardeur parut se rallentir, après avoir observé la contenance des François: cependant ils s'approcherent ensuite, mais à petites voiles; & vers quatre heures & demie, ils engagerent le combat. Leur Escadre étoit composée d'un Vaisseau de 64 canons, deux de 56, un de 50, un de 40, & une Frégate de 20. M. de la Bourdonnais avoit alors, dans la sienne, un Vaisseau de 60 canons, un de 36, trois de 34, un de 30, deux de 28 & un de 26. Tout le canon des Anglois étoit de 24; & du côté des François, l'*Achilles* seul avoit du 18: les autres n'avoient que du 12 & du 8. Personne n'ignore que dans un combat de Mer, la supériorité de l'Artillerie décide de tout. D'abord trois Vaisseaux François furent mis hors de combat; & le *Neptune*, restant seul à l'avant-garde, n'auroit pû manquer d'être écrasé, si M. de la Bourdonnais ne s'étoit hâté de le devancer. Alors le combat devint plus furieux que jamais, & pendant un quart d'heure ce brave Chef d'Escadre essuya tout le feu des Ennemis. Enfin, rebutés de la résistance des François, ils se retirerent après trois heures de combat. M. de la Bourdonnais se prépara, toute la nuit, à recommencer l'action; & le vent n'ayant pas changé

le lendemain, il fut obligé d'attendre les Anglois pendant tout le jour; mais ils ne jugerent pas à propos de revenir au combat.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Ce ne fut pas, sans un extrême regret, que les François virent leurs Ennemis échappés. Malgré la supériorité de l'Artillerie Angloise, leurs Equipages étant les plus forts, ils se promettoient un avantage décisif, s'ils en avoient pu venir à l'abordage; & la ruine de l'Escadre Angloise assuroit le succès de toutes leurs entreprises : mais elle avoit l'avantage du vent. D'ailleurs, M. de la Bourdonnais, se trouvant sans vivres, avec un grand nombre de Malades & de Blessés, fut contraint de renoncer à la poursuite de l'Ennemi, & de ramener ses Vaisseaux à Pondichery, où il arriva le 8 Juillet 1746, à neuf heures du soir.

Origine des démêlés de MM. Dupleix & de la Bourdonnais.

Là commencerent malheureusement ses démêlés avec M. Dupleix, &, de part & d'autre, ces ressentimens, qu'il ne sera peut-être jamais aisé d'éclaircir. Soit qu'ils vinssent de la jalousie du commandement, ou de la différente opinion que chacun avoit de son devoir & des intérêts de la Compagnie, on rend justice au mérite de l'un & de l'autre; & l'on regrette, après la lecture même des accusations & des défenses, que deux Hommes de cette capacité ne se soient pas mieux entendus. Ils ont su donner, tous deux, beaucoup de vraisemblance à l'apologie de leur conduite; mais il n'en est pas moins malheureux que leurs vues n'aient pu s'accorder. Après avoir passé près d'un mois à Pondichery, M. de la Bourdonnais, assez mécontent de n'avoir pas obtenu du Gouverneur toute l'Artillerie nécessaire à son Escadre, ni des munitions de guerre suffisantes, ni même d'assez bonne eau pour garantir ses Equipages du flux de sang (7), d'accord néanmoins avec lui sur la nécessité d'achever, dans un combat décisif, la ruine de l'Escadre Angloise, remit à la voile, le 4 d'Août, pour la chercher.

Les vents lui furent si contraires, qu'il employa treize jours à gagner Negapatan. Tandis qu'il s'y occupoit à négocier avec les Hollandois, pour se faire rendre une Prise Françoise, qu'ils avoient achetée des Anglois, contre la bonne foi des Traités, il fut averti qu'il paroissoit six Vaisseaux au vent de Negapatan. C'étoit l'Escadre Angloise, qui fut bien-tôt reconnue. Les François leverent l'ancre, après avoir arboré le Pavillon Hollandois, pour attirer l'Ennemi; & tous leurs Vaisseaux firent voile un moment après. Mais le changement du Pavillon ne put tromper les Anglois. Ils reconnurent aussi l'Escadre Françoise, & profitant encore une fois de l'avantage du vent, ils virerent aussitôt de bord, pour s'enfuir à toutes voiles. M. de la Bourdonnais les poursuivit pendant tout le jour; & comme on est obligé, dans cette Mer, de mouiller la nuit, pour attendre les vents de Terre, il les eût surpris, le second jour, à l'ancre, si, pour fuir plus promptement, ils n'eussent coupé leurs Cables. Il les poursuivit encore, & son ardeur lui ayant fait devancer son Escadre, de deux lieues, il alloit attaquer seul, lorsque le vent les lui déroba. Il eut ainsi la douleur de les voir échapper une seconde fois, mais la satisfaction du moins de leur faire abandonner la Côte.

Quoiqu'il fût toujours à craindre de les voir reparoître, avec des renforts qui pouvoient leur arriver, M. de la Bourdonnais entreprit de faire le Siége

(7) Page 61.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

de Madras. La continuation de ses différends (8) avec le Gouverneur de Pondichery, & la difficulté d'obtenir tout ce qu'il jugeoit nécessaire à cette expédition, ne l'empêcherent point de s'y disposer. Il étoit retourné à Pondichery; il en partit la nuit du 12 au 13 Septembre, avec neuf Vaisseaux & deux Galiotes à bombes. Le *St. Louis* & *le Brillant* eurent ordre de prendre le large, & de pousser au-delà de Madras, pour couper passage aux embarcations qui pourroient se sauver de la Rade; pendant que *le Neptune* & *le Bourbon* devoient entrer dans la Rade même. Les autres Vaisseaux suivoient, avec toutes les Troupes de débarquement.

Siége de Madras.

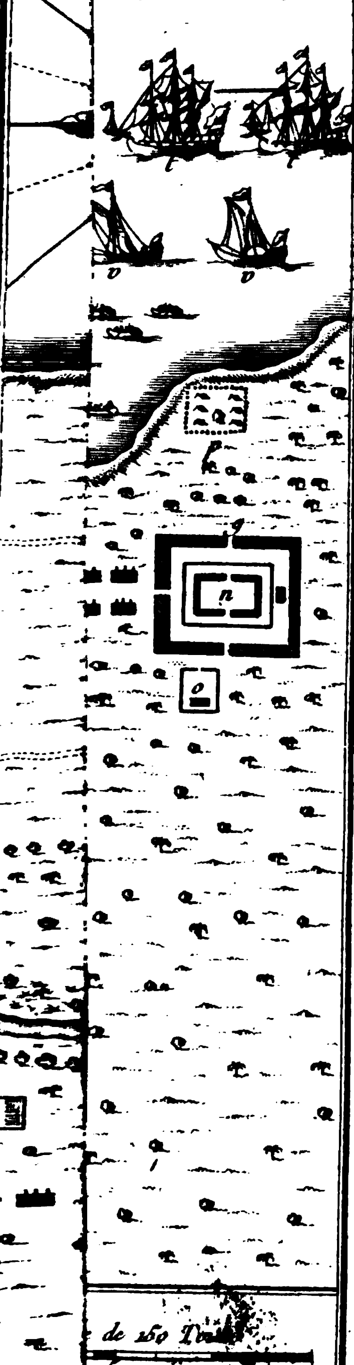
Le 14, à quatre lieues de Madras, M. de la Bourdonnais mit à terre cinq ou six cens Hommes, avec deux petites pieces de Campagne, dans la crainte que les Ennemis ne lui disputassent la descente, qui d'elle même est si difficile, qu'elle ne se peut faire que dans des Bateaux du Pays, conduits par des Naturels; c'est-à-dire, par les Hommes du monde les plus poltrons. Il les connoissoit assez, pour savoir qu'à la premiere blessure de quelqu'un d'entr'eux, tous les autres auroient pris la fuite, & fait manquer par conséquent son entreprise.

Le 15, ayant fait le tour de la Côte, à mesure que les Troupes avançoient par terre, il se trouva, vers le midi du même jour, presqu'à la portée du canon de la Ville. Les Troupes du premier débarquement étoient déja sur le terrein ennemi. Il fit alors un second débarquement, & lui-même descendit, avec le reste des Soldats destinés à faire le Siége. Tous consistoient en mille ou onze cens Européens, quatre cens Cypais, Soldats du Pays, & trois à quatre cens Negres des Iles. Il restoit, à bord de tous les Vaisseaux, environ dix-huit cens Hommes.

Les Trouppes du premier débarquement se trouvoient si fatiguées, que M. de la Bourdonnais leur fit faire alte; & campa près d'une Pagode, dans une grande Place, environnée de maisons. Après avoir pris de justes mesures pour la sûreté de ce Camp, il fit partir M. de Rostaing, avec un détachement de cent Hommes, & un Ingénieur, pour reconnoître la Ville; & dans l'intervalle, il descendit au bord de la Mer, où il fit faire un autre petit Camp, défendu par une palissade, pour y déposer les munitions de guerre & de bouche, qui devoient servir au Siége. Enfin, sur les observations des deux Officiers, il choisit une hauteur avancée en Mer, pour monter une batterie de Mortiers, qui pouvoit, en même-tems, battre la Ville, & protéger l'Escadre Françoise.

A peine cet ouvrage fut achevé, qu'on vit arriver au Camp M. Barnaval, Anglois, mais Gendre du Gouverneur de Pondichery, que cette seconde qualité fit recevoir librement, quoiqu'il fût venu sans passeport. Il déclara qu'il étoit chargé, par le Gouverneur de Madras, de demander, pour les Femmes, la permission de sortir de la Ville. Elle lui fut accordée seulement pour sa Femme, & pour celle du Gouverneur. Mais ces deux Dames refuserent une faveur exclusive, & le Commandant François n'en fut pas affligé. Le 16, s'étant approché de la Ville, tandis qu'on formoit les batteries, quelques Trouppes du Pays, à la solde des Anglois, sortirent des murs; & le jour suivant, elles troublerent le nouveau Camp des François, par le feu de leur

(8) Page 62 & suiv.




# Plan de Madras
## et du Fort S^t Georges
*Pris par les François le 21 Septembre 1746.*

**Renvoy**

| | |
|---|---|
| A. *Fort S.t Georges* | a. *Plaine de Gason* |
| B. *Gouvernement* | b. *Sables* |
| C. *les Capucins* | c. *Hopital detruit par les François* |
| D. *Eglise des Anglois* | d. *Poudriere detruite par les Fr.s* |
| E. *la Douane* | e. *Maisons brulées par les Anglois a l'arrivée des Francois* |
| F. *Magasin a Poudre* | f. *Espece de Lac* |
| G. *Porte Royale* | g. *Premier Camp des Francois* |
| H. *Porte S.t Thomé* | h. *Second Camp des Francois* |
| J. *Porte de la Chaudiere* | i. *Maison de Plaisance du Gouverneur ou l'on avoit placé 6 Mort.s* |
| K. *Porte de la Mer* | k. *Autre Batterie de 4 Mortiers* |
| L. *Batt. de la Mer faite a neuf par les Francois* | l. *Batterie de deux Mortiers* |
| M. *Ville Noire entierem.t detruit et les fossés comblés par ordre de M.r Dupleix* | m. *Maisons de Campagne des Habitans de Madras* |
| N. *Enceinte de la Ville Noire.* | n. *Etang* |
| O. *Contregarde batie par les Fr.s* | o. *Grand Pagode* |
| P. *Batteries et Courtines baties a neuf par les Francois* | p. *Retranchem.t pour recevoir les munitions des Assiegeans* |
| Q. *Bastions retablis par les Fr.s* | q. *Lieu où on fit la decente* |
| R. *Contrescarpe et fossé fait a neuf* | r. *Trois Vaisseaux Francois le Phenix l'Achille et le Bourbon.* |
| S. *Projet des Anglois executé par eux jusqu'au niveau du terrain.* | s. *M. de la Porte Barré Commandant en l'absence de M.r de la Bourdonnais* |
| T. *Fossé fait a neuf par les Fr.s* | t. *V.x qui fournissoient ce dont on avoit besoin pour le Siege.* |
| V. *Maisons des Habitants* | v. *Petites Embarcations* |
| X. *Magasins de la Compagnie* | x. *Chelings ou petits batim.s du Pays.* |
| Y. *Maisons brulées par les Anglois a l'arrivée des Francois.* | |
| Z. *Riviere de Mataron* | |

Suppl

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

mousqueterie : mais elles furent si vivement repoussées, que la plûpart, au lieu de rentrer dans la Ville, prirent la fuite vers les terres. Le même jour, les François s'emparerent d'un Faubourg, & de la maison de campagne du Gouverneur. Le 18, la Ville fut battue de douze mortiers; & vers la nuit, trois des plus grands Vaisseaux de l'Escadre commencerent à la canoner.

Dans cette conjoncture, M. de la Bourdonnais fut informé, par une Lettre du Gouverneur de Pondichery, qu'on avoit vû paroître plusieurs Vaisseaux, qui ne pouvoient être que l'Escadre Angloise, résolue vraisemblablement de secourir la Place. Le seul parti, pour les Assiégeans, étoit de pousser leur entreprise avec la derniere vigueur, parceque la prise de Madras faisoit évanouir le danger. Ils se disposerent à donner l'assaut, & le feu continua vivement; mais les Assiégés n'attendirent pas l'extrêmité. Le 19, à huit heures du soir, une Lettre de Madame de Barneval, à M. de la Bourdonnais, proposa, de la part du Gouverneur, un accommodement entre les deux Nations. Les François, menacés d'une Escadre ennemie, ne balancerent point à saisir l'occasion d'assurer leurs avantages. La réponse de leur Commandant fut une promesse de faire cesser le feu, depuis six heures du matin jusqu'à huit, pour donner aux Députés des Anglois la liberté de venir au Camp. Sa Lettre devoit leur servir de passeport.

En effet, le 20, deux des principaux Habitans, MM. Haliburton & Monson, se présenterent à la Garde, & furent conduits au Commandant. Après avoir demandé la communication de ses pouvoirs, ils tenterent de lui persuader que leur Ville, étant sur les Terres du Mogol, devoit être en sûreté. Mais ils sentirent bientôt la foiblesse de cette objection, lorsqu'on leur eut représenté leurs propres hostilités contre les François sur les mêmes Terres; & commençant une négociation plus sérieuse, ils demanderent à M. de la Bourdonnais, quelle contribution il vouloit leur imposer, pour laisser leur Ville en paix. Il leur repondit : » qu'il ne vendoit pas l'honneur, & que » le Pavillon du Roi, son Maître, seroit arboré sur les murs de Madras, » ou qu'il y perdroit la vie «. Cette proposition parut les révolter. Ils répliquerent, qu'ils étoient venus pour racheter leur Ville; & que, s'ils en perdoient l'espoir, ils se défendroient jusqu'à la derniere extrêmité. Alors, M. de la Bourdonnais leur dit : » qu'il lui rendroit la Ville & tout ce » qu'elle contenoit; qu'il leur donnoit sa parole de la leur remettre pour » une rançon, & qu'ils le trouveroient raisonnable sur tout ce qui concer- » noit l'intérêt. Ils lui demanderent ce qu'il appelloit raisonnable? Et pour » leur faire comprendre sa pensée, prenant le chapeau de l'un d'eux : je » suppose, leur dit-il, que ce chapeau vaut six roupies; vous m'en donne- » rez trois ou quatre, & de même du reste «. Ils voulurent exiger que tous les articles du Rachat fussent arrêtés, & le prix fixé, avant que la Ville fût livrée aux Vainqueurs. C'étoit une ruse. Les discussions de cette nature demandent un grand nombre de conférences. L'Escadre Angloise pouvoit arriver. D'ailleurs, le bruit commençoit à se répandre, que les Assiégés sollicitoient le Nabab d'Arcate de les secourir; & ce Prince, survenant avec douze ou quinze mille Hommes, pouvoit mettre les François dans la nécessité de se retirer sur leurs Vaisseaux. En un mot, tous les hasards étoient pour la Ville. Aussi M. de la Bourdonnais signifia-t-il aux Députés qu'il fal-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

loit se rendre, ou se résoudre à toutes les extrêmités de la guerre. Ils demanderent la liberté de retourner à Madras, pour en conférer avec leur Gouverneur. Elle leur fut accordée : mais au même instant, le feu recommença jusqu'à trois heures, tems auquel on étoit convenu de le suspendre, pour leur laisser la liberté du retour. M. de la Bourdonnais profita de l'intervalle, pour se disposer sérieusement à l'assaut. Quatre cens Hommes des Vaisseaux eurent ordre de descendre à terre, & l'ardeur des Officiers & des Soldats fut égale.

Le soir, vers six heures, on vit arriver Francisque Pereyro, autrefois Chirurgien du Nabab d'Arcate. Cet Homme, attaché depuis long tems aux François, mais auquel on connoissoit des liaisons avec les Anglois de Madras, avoit demandé, au Commandant François, la permission d'y entrer, pour les exciter promptement à se rendre, & l'avoit obtenue, sous promesse de rapporter ses observations. Il dit à M. de la Bourdonnais, de la part du Gouverneur, que les Députés n'avoient pu revenir, parcequ'on n'avoit pu prendre encore aucune résolution, & que les Habitans le supplioient de prolonger la trêve pendant toute la nuit, pour leur donner le tems de délibérer. Il ajouta même qu'il s'étoit rendu garant que cette grace ne leur seroit pas refusée. Mais le Commandant, également surpris, du message, & de le recevoir d'un Homme sans titre & sans caractere, renvoya sur-le-champ Pereyro, avec une déclaration par écrit, que le feu ne cesseroit que le lendemain, depuis six heures jusqu'à huit ; & que si les Députés ne revenoient alors avec une parole positive, il n'écouteroit plus aucune proposition. En effet, le feu recommença vers le soir, avec plus de violence que jamais, & dura toute la nuit, de Mer & de Terre.

Les Députés revinrent le jour suivant, & se rendirent enfin aux conditions qu'on leur avoit imposées. On dressa les Articles de la Capitulation : ils furent portés au Gouverneur, qui les renvoya, mais avec ordre de représenter que, ni lui, ni le Conseil, ne devoient être prisonniers de guerre pendant qu'on traiteroit du Rachat. Sur cette représentation, M. de la Bourdonnais, qui les vouloit prisonniers jusqu'au moment où les Articles du Rachat seroient convenus, se contenta de promettre un acte de liberté, pour le Gouverneur & le Conseil, lorsqu'on seroit d'accord sur ce point ; & les Députés demandant alors que cette Clause fût inserée dans la Capitulation (9), il y consentit. Enfin, les Députés porterent la Capitulation au Gouverneur, qui ne fit plus difficulté de la signer. En la recevant, M. de

(9) La voici, dans ses propres termes. Le Fort S. Georges & la Ville de Madras, avec leurs dépendances, seront remis aujourd'hui, 27 Septembre à deux heures après midi, à M. de la Bourdonnais. Toute la Garnison, Officiers, Soldats, le Conseil, & généralement tous les Anglois qui sont dans le Fort & la Ville, demeureront Prisonsonniers de guerre. Tous les Conseillers, Officiers, Employés & autres MM. Anglois de l'Etat Major, seront libres, sur leur parole, d'aller & venir où bon leur semblera, même en Europe, à condition qu'ils ne porteront point les armes contre la France offensivement, ni défensivement, qu'ils n'aient été échangés, le tout aux termes prescrits à nos François par M. Barnet.

Pour faciliter à MM. les [illegible]ois le rachat de leur Place, & rendre [illegible]es les actes qui seront passés en c[illegible]ence, M. le Gouverneur & son Conseil, cesseront d'être Prisonniers de guerre au moment qu'ils entreront en négociation, & M. de la Bourdonnais s'oblige de leur en donner un acte authentique, vingt-quatre heures avant la premiere séance.

La

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

la Bourdonnais renouvella solemnellement la promesse de remettre Madras aux Anglois, moyennant une rançon. » Les Députés lui dirent, alors, » qu'il étoit le maître d'entrer dans la Ville, quand il lui plai» roit. Tout à l'heure, répondit M. de la Bourdonnais; & sur-le-champ il » ordonna de battre la générale «. Les Trouppes étant assemblées, il fit publier une défense, sous peine de la vie, de rien piller dans la Place. On verra bien-tôt combien le détail de ces circonstances est nécessaire pour d'autres explications.

M. de la Bourdonnais s'étant mis en marche, pour prendre possession de la Ville, le Gouverneur s'avança seul jusqu'à l'extrêmité du Pont-levis, lui présenta son Epée, qu'il reçut, mais qu'il lui rendit aussi-tôt, & pénétra dans Madras. Au même moment, le Pavillon Anglois disparut, celui de France fut arboré, & salué de vingt-un coups de canons. Les Vaisseaux de l'Escadre amarinerent, & conduisirent au large *la Princesse Marie*, Navire Anglois, qui se trouva dans la Rade, & qui n'avoit que du lest.

On observe ici, à l'honneur du Gouverneur Anglois, qu'il eut l'attention d'avertir M. de la Bourdonnais du désordre qui regnoit dans la Ville, & qu'il le pria d'être persuadé que les honnêtes gens n'avoient aucune part à la mutinerie des Soldats, » qui, étant ivres, couroient comme des furieux, en » criant qu'il falloit plutôt périr que se rendre: que quelques-uns di» soient même, qu'ils ne se soucioient pas de mourir, pourvu qu'ils tuassent » le Général François «. Ces emportemens, qui firent craindre pour la vie de M. de la Bourdonnais, obligerent dix ou douze Officiers de Marine à l'accompagner pendant tout le jour. Son premier soin fut d'établir des Gardes autour de la Place, & d'assurer les communications, autant pour y faire

Les Articles de la Capitulation signés, ceux du rachat de la Place seront reglés à l'amiable par M. de la Bourdonnais, & par M. le Gouverneur Anglois, ou ses Députés, qui s'engageront de livrer de bonne foi, aux François, tous les Effets, Marchandises reçues des Marchands ou à recevoir; les Livres de compte, les Magasins, les Arsenaux, Vaisseaux, Provisions de guerre & de bouche, & tous les biens appartenans à la Compagnie d'Angleterre, sans qu'il leur soit permis de rien réserver; en outre les Matieres d'or & d'argent, Marchandises, Meubles & autres effets quelconques, renfermés dans la Ville, le Fort & les Fauxbourgs; à quelques personnes qu'ils appartiennent, sans en rien excepter, ainsi qu'il est du droit de la guer[illegible]

La Garn[illegible] sera conduite au Fort Saint David, Pris[illegible] de guerre; & si, par rachat, on rend la Ville de Madras, MM. les Anglois seront les maîtres de reprendre leur Garnison, pour se défendre contre les gens du Pays. Pour cet effet, il sera remis aux François, par MM. les Anglois, une quantité égale de Prisonniers; & s'ils n'en ont pas assez à présent, les premiers François, qui seront faits Prisonniers depuis la Capitulation, seront libres jusqu'au nombre de leur Garnison complettée.

Les Matelots seront envoyés à Goudelour; l'échange en commencera par ceux qui sont actuellement à Pondichery, & le reste passera sur leurs Vaisseaux en Angleterre. Mais ils ne pourront pas porter les armes contre la France, que l'échange n'ait été fait d'un pareil nombre de Matelots, soit aux Indes, soit en Europe, & sur-tout aux Indes par préférence.

A ces conditions, la Porte de Watergruel sera livrée à M. de la Bourdonnais, à deux heures après midi; les postes de la Place seront relevés par ses Trouppes; on fera à M. de la Bourdonnais la déclaration des mines, contre-mines, & autres souterrains chargés de poudre.

Fait & arrêté au Camp François, le 21 Septembre 1746. *Signé*, N. Morse, Williams Monson, John Halliburton, Députés, reçu la copie. *Signé*, Després-Mesnil, Mahé de la Villebague, G. Desjardins.

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais.

1746.

regner l'ordre, que pour empêcher qu'il n'en sortît aucun effet. Après ces précautions, il se rendit à l'Eglise des Capucins, où toutes les Dames, qui s'étoient réfugiées dans cet asyle, sembloient attendre leur sort, avec une mortelle frayeur. Elles trembloient au seul nom des Caffres, dont elles savoient que les Troupes Françoises étoient mêlées; & ces Peuples ont en effet une juste réputation de férocité. M. de la Bourdonnais rassura les Dames Angloises par ses politesses, les fit reconduire à leurs maisons, sous des Escortes Françoises; & pour leur ôter tout sujet d'inquiétude, par des mesures capables de contenir le Soldat, il logea un Officier dans chaque maison. Ensuite il alla prendre possession du Gouvernement, où toutes les clés lui furent apportées. Là, dans l'agitation de tant de soins, il annonça au Gouverneur de Pondichery le succès des armes Françoises, par un Billet, qui portoit la datte de l'heure, & qui fut bientôt suivi d'un autre, par lequel il lui marquoit que la précipitation, avec laquelle les Anglois s'étoient rendus, leur avoit fait oublier de lui demander un double de la Capitulation. Le *Te Deum* fut chanté immédiatement, dans l'Eglise des Capucins; au bruit de tout le canon de la Ville & des Vaisseaux. Comme le tems n'avoit pas encore permis d'arrêter tous les Prisonniers, cinquante Soldats Anglois trouverent le moyen de déserter avec leurs armes. Mais de nombreuses Patrouilles, qui ne cesserent pas toute la nuit, retinrent les autres; & les ordres du Commandant François furent si ponctuellement exécutés, que le matin du jour suivant le calme & la sûreté se trouverent heureusement rétablis, avec autant de police que dans aucune Ville de l'Europe.

On nous explique le Plan de M. de la Bourdonnais, pour tirer un parti avantageux de sa conquête, & pour profiter de la supériorité que son Escadre lui donnoit dans l'Inde. » Comme la Mousson l'obligeoit de quitter » la Côte, vers le milieu d'Octobre, & qu'il ne pouvoit, par conséquent, » s'arrêter plus de vingt ou vingt-cinq jours à Madras, espace trop court » pour lui permettre d'enlever toutes les marchandises & tous les effets, qui » se trouvoient dans la Ville, il crut qu'il lui suffisoit d'emporter en nature » ce qui appartenoit à la Compagnie d'Angleterre; & son dessein étoit de » comprendre tout le reste dans le rançonnement. Dans cette vûe, il se proposoit d'envoyer aux deux Iles de son Gouvernement, *le Neptune* & *la Princesse Marie*, chargés des effets de Madras; *le St. Louis* & *le Lys*, chargés » à Pondichery de marchandises pour l'Europe, avec *la Renommée* & *le* » *Sumatra*, destinés à porter des vivres. Ces six Vaisseaux, rendus aux Iles, » y devoient attendre au Port l'arrivée de M. de la Bourdonnais, & leurs » Equipages servir à la défense des Iles, s'il arrivoit qu'elles fussent atta» quées. Pendant ce tems il vouloit rester dans l'Inde avec sept gros Vais» seaux l'*Achille*, le *Phenix*, le *Duc d'Orleans* & le *Bourbon*, auxquels » devoient se joindre le *Centaure*, le *Mars* & le *Brillant*, qu'on avoit ar» més en guerre aux Iles, suivant ses ordres, & qui arriverent en effet à » Pondichery, le 8 d'Octobre. Une de ses Prises, nommée le *Vaillant*, » pouvoit lui servir de Découverte. Tous ces Vaisseaux auroient formé une » Escadre formidable, avec laquelle il comptoit quitter la Côte, au mi» lieu d'Octobre, pour aller chercher l'Escadre Angloise. L'évenement a » prouvé qu'en effet il auroit trouvé, à Achem, le Capitaine Griffin, avec

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

» deux Vaisseaux de guerre, qu'il ne lui auroit pas été difficile d'enlever. » Delà, il comptoit revenir, en Janvier, à la Côte de Coromandel, & tomber sur le Fort St. David. Alors, profitant de la Mousson, il pouvoit, » en huit jours, se rendre à la Côte de Malabare, où les Anglois n'ayant » aucunes forces capables de lui résister, il mettoit à contribution tous leurs » Comptoirs, s'en revenoit à Pondichery prendre les Cargaisons destinées » pour l'Europe, & partoit, au mois d'Octobre, pour aller chercher aux » Iles les six Vaisseaux chargés, qui l'y attendoient. C'est ainsi qu'à la fin » de 1748, il seroit arrivé en France, avec quatorze ou quinze Vaisseaux » richement chargés des dépouilles des Anglois, & tout au moins de trente » millions. On doute qu'il soit possible de concevoir un projet de campagne plus beau, mieux combiné, & dont le succès fût moins douteux. Tel est aussi le jugement que tous les Marins en ont porté «.

Mais ces grandes vues furent bien-tôt renversées par divers obstacles. Le Gouverneur de Pondichery n'avoit pas les mêmes idées, que M. de la Bourdonnais, des avantages d'une rançon, & ne la croyoit pas convenable aux intérêts de la Compagnie. D'ailleurs, dans la supposition de la prise de Madras, il avoit promis d'avance de remettre cette Ville au Nabab d'Arcate. Ainsi, lorsque M. de la Bourdonnais ne pensoit plus qu'à former le compte général de ce qui s'étoit trouvé dans la Place (10), & qu'à regler les Arti-

(10) On conçoit que les Anglois, menacés d'un Siege depuis long-tems, sur-tout depuis la fuite de leur Escadre, avoient eu la précaution de faire sortir de leur Ville, & de mettre en sureté, leurs plus précieux effets. Ils en avoient même fait sortir leurs Femmes, qui s'étoient retirées chez les Hollandois, où elles seroient restées, si le traitement qu'elles y reçurent ne leur eût déplu. On donne pour preuve de leurs précautions, que le Vaisseau françois l'*Insulaire*, ayant été fort maltraité dans le combat du 6 Juillet, & M. de la Bourdonnais l'ayant envoyé à Bengale, pour se raccommoder, ce Vaisseau, en entrant dans le Gange, rencontra un petit Bâtiment Anglois qui venoit de Madras; & que s'en étant emparé, il y trouva, entr'autres richesses que les Anglois sauvoient de leur Ville, une caisse de Diamans estimée près de quatre millions. Cette caisse, & les plus précieux effets, dont ce Bâtiment étoit chargé, furent transportés à bord de l'Insulaire, & l'on fit passer 80 Hommes sur le Bâtiment Anglois, où il restoit encore quantité de riches marchandises. Malheureusement l'Insulaire se brisa contre un banc, & périt avec tout son Equipage & ses richesses. Celles, qui étoient restées sur le Bâtiment Anglois, furent remises à Chandernagor, & non-seulement indemniserent la Compagnie Françoise de la perte de son Vaisseau, mais lui valurent plus de 300000 liv. de bénéfice. Madras étoit si desert, lorsque M. de la Bourdonnais y entra, qu'avec les Employés & la Garnison, il n'y restoit que 25 ou 30 Habitans Anglois, 8 à 10 Arméniens, 5 ou 9 Juifs, & un Malabare. *Mémoire*, pages 206 & 207. Cependant voici le compte légalisé des matieres d'or, d'argent, & autres effets provenant de cette prise.

1°. Une Caisse, contenant deux plaques d'argent fondu, deux ceintures d'or, un collier d'or. 2°. Un sac de gonis, contenant 137 Piastres, 500 Ducatons, 775 Réaux ou demi Réaux. 3° Un sac, contenant une Ceinture d'argent, une d'or, trois Colliers, moitié grains d'or & de corail, deux Anneaux d'or, une Plaque d'or, un Collier de grains d'or, façon d'olives, deux Bracelets d'or, deux Bracelets d'argent, deux petits morceaux d'or en tirebourre, six Boucles d'oreilles d'or, cinq Bagues d'or à pierre, 4°. Un sac, contenant quatre Bracelets d'or, quatre Bracelets d'argent, deux Chaînes d'argent, trois Colliers moitié grains d'or & de corail; un collier tout grains d'or, un Bracelet d'or, un Collier de grains d'or, deux Anneaux d'or garnis de pierres rouges. 5°. Un morceau de Toile blanche, contenant trois Ceintures d'argent, quatre Bagues d'or à pierre; une Pendeloque d'or garnie de pierreries. 6°. Un sac, contenant d'eux Anneaux d'or; deux Boucles d'oreilles d'or, une Bague d'or. 7°. Un sac, contenant une

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery. M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais. 1746.

cles de la Rançon avec les Anglois, il fut arrêté par des oppositions, qui dégénérerent en ressentimens particuliers, & dans lesquelles il n'est pas aisé de démêler ce qui venoit du vrai zele ou de la jalousie de l'autorité. Ces malheureux différends, qui ont donné lieu dans la suite aux fameuses contestations dont nous avons été témoins, & dont le véritable dénouement est demeuré fort obscur, durerent jusqu'au milieu d'Octobre, ou du moins ne paroissoient prêts à se terminer que par des expédiens forcés; lorsqu'un incident, supérieur à toutes les passions humaines, fit changer la face des affaires. La nuit du 13 au 14, quoique pendant tout le jour il eût fait le plus beau tems du monde, il s'éleva un Ouragan furieux, qui dispersa l'Escadre Françoise, & qui en fracassa la plus grande partie. L'*Achille* se trouva, le matin, à une lieue de terre, entierement démâté, & chargé en côte par un

Ceinture d'or. 8°. Un sac, contenant vingt-trois Pagodes d'or à l'étoile, soixante Fanons de Madras, quatre Doudous. 9°. Un petit sac, contenant cent Roupies. 10°. Un sac, contenant cinquante Piastres rondes, & une Bague d'or à pierres vertes. 11°. Un sac, contenant soixante-onze Pagodes, vingt-huit Fanons & vingt-huit Caches. 12°. Un sac, contenant cent soixante-huit Roupies. 13°. Un sac, contenant trente-neuf morceaux d'argent fondu, tant grands que petits. 14°. Un paquet en papier, contenant soixante-quinze Pagodes d'or à l'étoile. 15°. Un sac, contenant quatorze mille huit cens soixante-quinze Mamoudis de Guzarate. 16°. Quatre sacs, provenant des coffres forts, & contenant ensemble deux mille une Pagodes à l'étoile & autres, lesquelles évaluées à raison de trois cens vingt Roupies pour cent Pagodes, font environ 6403 Roupies. 17°. Un sac provenant du Trésor, contenant cinq cens quatre Roupies d'or, lesquelles évaluées à raison de douze Roupies d'argent chacune, font 6048 Roupies. 18°. Deux sacs, contenant ensemble dix-huit cens quatre-vingt-quinze Roupies, provenant de deux Espagnols qui les avoient volées, & qui furent arrêtés. 19°. Six caisses contenant ensemble vingt-trois mille sept cens Piastres, lesquelles évaluées à raison de 216 Roupies pour cent Piastres, font 51192 Roupies. 20°. Quinze caisses, contenant ensemble cent cinquante mille Roupies. 21°. Quinze sacs, contenant ensemble vingt huit mille quatre cens soixante-dix Roupies. 22°. Un billet de huit mille cent soixante-dix-huit Roupies, payable en un mois, consenti par M. Morse, Gouverneur de Madras. 23°. Dix sacs, contenant ensemble mille marcs de Piastres, lesquels évaluées à raison de vingt Roupies au marc, font 20000 Roupies. 24°. Quarante mille Roupies en plusieurs sacs.

Par le Traité de rançon, qui se fit ensuite, le Gouverneur de Madras, & son Conseil Supérieur, s'engagerent à faire payer pour le rachat de leur Fort & de leur Ville, par la Compagnie Marchande d'Angleterre des Indes Orientales à celle de France, la somme d'onze cens mille Pagodes de Madras à l'étoile, aux termes & conditions suivantes. Savoir cinq cens mille en Europe, pour lesquelles il seroit fourni à M. de la Bourdonnais un acte en bonne forme, portant que cette somme auroit été payée à Madras en cinq lettres de Change de cent mille Pagodes chacune, tirées sur la Compagnie d'Angleterre en faveur de celle de France; la premiere à quatre mois de vûe, ; la seconde à cinq mois; la troisieme à six mois; la quatrieme à sept, & la cinquieme à huit. Les autres six cens mille Pagodes devoient être payées en six termes égaux; savoir, deux chaque année, à commencer en Janvier 1747. Le Conseil, le Gouverneur, & les corps d'Officiers d'Epée & de Plume, donnerent leur parole d'honneur, que si la Compagnie d'Angleterre manquoit auxdits paiemens, ils remettroient aux François le Fort de Saint-George & la Ville de Madras. Enfin, pour la sureté desdits paiemens, la Ville de Madras donna pour ôtages les deux Enfans de M. Morse, Gouverneur, deux Conseillers & leurs Femmes, deux sous-Marchands & deux Arméniens; lesquels Otages devoient être défrayés, par la Compagnie d'Angleterre, soit à Pondichery, soit à l'Ile de France ou de Bourbon. Les autres Articles de ce second Traité, avec quelques changemens que d'autres circonstances y firent apporter, se trouvent au même Mémoire, dans la suite des Pieces justificatives.

vent d'Est, qui le mettoit en danger de périr avec tout son Equipage. Le *Bourbon*, aussi maltraité, n'avoit pas plus de ressource : le *Phenix* ne paroissoit plus : la *Marie-Gertrude* étoit échouée ; il ne s'en étoit sauvé que quatorze Hommes : le *Duc d'Orleans* avoit été submergé, à six lieues au large : la prise Angloise, nommée la *Princesse Marie*, & le *Neptune*, avoient perdu tous leurs mâts. Deux Bots, un Brigantin Anglois, pris la veille, un Navire Hollandois, qui partoit pour Batavia ; deux Vaisseaux Anglois, qui s'étoient fait voir au large, & vingt ou vingt-cinq Bâtimens du Pays, étoient péris à la Côte. Enfin, presque toutes les Chalingues, qui se trouvoient dans la Rade, étoient misérablement brisées. M. de la Bourdonnais, pénétré de ce spectacle, mais incapable d'être abbatu par l'adversité, rassembla quelques Chalingues échappées au naufrage, & tenta de les mettre en Mer, pour porter ses ordres aux Capitaines des Vaisseaux qui paroissoient. La Mer étoit si mauvaise, que personne n'eut la hardiesse de s'y exposer. A force d'argent, il engagea quelques Bateliers à braver tous les périls, sur une sorte de Radeaux, qu'on nomme *Cantimarons*, composés de cinq ou six morceaux de bois, longs de quinze à vingt pieds, qu'un Homme assis conduit avec deux rames.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Le Gouverneur de Pondichery, toujours persuadé que la Capitulation étoit contraire aux intérêts de la Compagnie, profita de la disgrace de M. de la Bourdonnais, pour le mettre dans la nécessité d'abandonner ses propres vues, à des conditions, à la vérité, par lesquelles il crut sauver ses engagemens avec les Anglois (11), mais qui furent mal exécutées (12) après son départ (13).

(11) Il leur répresenta, » l'impossibilité » où se trouvoient les François, depuis le » malheur qui leur étoit arrivé, d'évacuer » la Place, en Octobre ; la nécessité où il » étoit de suivre les débris de son Escadre, » & d'aller chercher les moyens de la ré- » parer ; enfin, il leur fit sentir que s'ils re- » fusoient de conclure à cette condition, » devenue indispensable par les circonstan- » ces, il seroit contraint de les abandonner » sans Traité à la discrétion de MM. de » Pondichery. Les Anglois comprirent que » c'étoit un parti forcé, & consentirent » aux changemens qui furent faits au pre- » mier Traité, par l'addition de cinq nou- » veaux articles. D'un autre côté, M. de la » Bourdonnais, à qui le Conseil de Pondi- » chery avoit donné parole de tenir le Trai- » té avec les nouveaux articles, le leur en- » voya le même jour qu'il fut signé par les » Anglois, en leur marquant qu'ils répon- » droient, en leur propre & privé nom, des » contravention commises contre ce Traité » par les François. Mém. pag. 120, 121, & » autres ».

(12) Dès le 10 Novembre » par Acte du » Conseil de Pondichery, la Capitulation » faite avec M. de la Bourdonnais, fut cas- » sée & annullée dans son entier. Cet Acte » fut signifié juridiquement à M. Morse, » Gouverneur Anglois, & à tout son Con- » seil, publié dans la Ville, lû à la tête » des Trouppes, & Madras fut déclaré ap- » partenir désormais au Roi de France & à » la Compagnie. M. Morse & son Conseil, » firent une protestation, qui ne fut pas » écoutée. Ils furent conduits à Pondichery. *Mémoire*, pag. 140, & Lettre de M. Mahé de la Villebague, dans la suite des Pieces justificatives, pag. 46 & suiv.

(13) En quittant Madras avec les restes de son Escadre, comme il n'avoit plus assez de Vaisseaux pour emmener les Trouppes qu'il avoit conduites pour son expédition, il fut obligé d'y laisser plus de 1200 Européens qu'il avoit bien disciplinés, & qui joints avec les Equipages du Neptune, du Bourbon & du S. Louis, & beaucoup d'hommes tirés d'ailleurs du Centaure, du Mars & du Brillant, servirent l'année suivante à la garde de Madras & à la défense de Pondichery, lorsque cette Ville fut assiégée par les Anglois. Ainsi le malheur de l'Escadre Françoise devint fort utile, en procurant à ces deux

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. Dupleix prit alors toutes les mesures nécessaires, pour conserver, aux François, la possession de Madras. La plus heureuse fut un Traité conclu avec les Maures, au mois de Février 1747, par lequel ils s'engageoient à ne pas remuer en faveur des Anglois. Une Escadre Françoise, arrivée de l'Ile de

M. DUPLEIX. 1747.

Places une garnison de près de 3000 François, au lieu de 386, seulement, qui se trouvoient dans le Pays; & la Compagnie dût à cet incident la conservation de tous ses Etablissemens dans l'Inde. *Mémoire*, pages 134 & 135.

Avantures de M. de la Bourdonnais.

Quoique M. de la Bourdonnais cesse ici d'avoir part aux évenemens qui doivent suivre, on ne peut se dispenser, après l'avoir introduit à titre de Voyageur, de recueillir dans cette Note, suivant la méthode à laquelle on s'est toujours attaché, les principales circonstances de son retour. Il remonta sur l'Achille le 9 Octobre 1746, c'est-à-dire, le jour même que les Anglois avoient consenti aux changemens du Traité; & malgré quelques nouveaux obstacles, qui lui furent suscités par le Conseil de Pondichery, il parvint à rassembler les Vaisseaux de son Escadre, qui étoient allés se radouber dans ce Port. Mais de sept Vaisseaux dont elle se trouvoit composée, n'ayant pû suivre avec les trois plus foibles, qui étoient, le sien, le Sumatra & le Lys, les quatre autres qui étoient le Centaure, le Mars, le Brillant & le Saint Louis; il fut enfin obligé de céder au vent qui lui étoit contraire, & de faire route pour les Iles de son Gouvernement, tandis que les autres allerent heureusement mouiller à Achem; d'où ils retournerent à Pondichery.

En arrivant à l'Ile de France, M. de la Bourdonnais trouva sa place occupée par M. David, que la Compagnie lui avoit donné pour successeur. Les plaintes avoient recommencé sur son administration. Il employa tous ses soins à les détruire, & sa justification fut si complette, que conformément aux ordres conditionnels de la Compagnie, M. David lui remit un ordre du Roi, pour commander les Vaisseaux destinés pour l'Europe. Ses ressentimens cederent à l'amour du devoir. Il étoit question de faire passer en France six Vaisseaux très foibles, dont plusieurs avoient à peine cent Hommes d'Equipage, au travers des Escadres Angloises qui ténoient la Mer; &, ce qui faisoit beaucoup plus d'impression sur son ame, il étoit obligé de faire partager le péril à sa Femme & ses Enfans, qu'il ramenoit en France.

Au passage du Cap de Bonne Espérance, il essuya une tempête qui dispersa ses six Vaisseaux, & qui lui fit voir la mort de près, avec toute sa famille. Le calme étant revenu, il se vit dans la nécessité de continuer seul sa route, parceque les autres Navires de son Escadre avoient disparu. Trois l'ayant rejoint, ils arriverent ensemble à Angola, où il avoit ordre de relâcher. Mais il ne revit plus les deux autres; & l'on a su dans la suite, que l'un, ouvert de toutes parts, s'étoit réfugié à la Baie de tous les Saints, où il fut condamné, & que l'autre, étoit retourné à l'Ile de France.

Dans la Rade d'Angola, M. de la Bourdonnais fut averti qu'il paroissoit deux Vaisseaux Anglois. MM. de Lobry & de Rocour, deux de ses Capitaines, qui les allerent reconnoître dans un Canot, rapporterent que c'étoient des Vaisseaux de guerre. Bientôt on en vit paroître un troisieme; c'étoit une confirmation bien claire de toutes les nouvelles d'Europe, qui marquoient qu'un grand nombre d'Ennemis attendoient de tous côtés l'Ecadre Françoise, dont on savoit le retour. M. de la Bourdonnais résolut de se défendre, avec ses quatre Vaisseaux, jusqu'à la derniere extrémité; mais il ne se sentit pas assez de dureté pour exposer sa Femme & ses quatre Enfans, au danger dont il se voyoit menacé. Il prit le parti de freter, à Angola, un petit Vaisseau Portugais, pour les transporter à la Côte du Bresil, d'où ils furent conduits à Lisbonne sur un Vaisseau du Roi de Portugal. Ce fut par cette voie qu'ils arriverent heureusement en France. Pour lui, disposé à tous les évenemes, après avoir mis sa Femme & ses Enfans à couvert, il fit voile pour la Martinique, où il avoit ordre de se rendre. Dans la persuasion qu'il y rencontreroit des Escadres fort superieures en forces, il avoit imaginé une manœuvre, dont aucun Marin n'a jamais fait usage, & qu'il n'a supprimée dans son Mémoire, que pour empêcher les Ennemis de la France d'en profiter dans l'occasion. Elle lui donnoit le moyen de sauver le meilleur de ses Vaisseaux, & généralement tous ses Equipages. Mais étant arrivé sans accident à la Martinique, il fut dispensé de faire usage de son invention.

Ses quatre Vaisseaux étoient en sureté dans cette Ile; mais il falloit assurer leur retour en Europe. Il avoit ordre d'attendre, à la

France, le 24 de Juin suivant, sous les ordres de M. Bouvet, jetta un secours de trois cens hommes dans Madras ; ainsi lorsque l'Amiral Boscawen parut, avec une Flotte de 26 Vaisseaux, cette Ville & celle de Pondichery étoient en état de résister.

Il est inutile de s'étendre ici sur les circonstances du Siége de Pondichery,

Martinique, jusqu'à la fin d'Octobre 1747, l'escorte des Vaisseaux du Roi, & d'envoyer un Officier bien instruit, pour rendre compte, à la Cour & à la Compagnie, de l'état des Colonies de l'Inde. D'un autre côté, son Escadre ne pouvoit reprendre la Mer sans une augmentation d'Equipages & de vivres, que la Martinique ne pouvoit alors lui fournir. Enfin, il avoit conçu un projet, qui pouvoit dédommager la Nation de toutes ses pertes ; & M. de Caylus, Gouverneur de cette Ile, à qui le succès en sembloit certain, étoit associé avec lui par un Acte en forme, pour l'armement qu'il méditoit. Le Ministere devoit être instruit de ce projet. Des considérations si fortes déterminerent M. de la Bourdonnais à laisser son Escadre à la Martinique, avec l'approbation du Gouverneur & de l'Intendant, pour retourner seul en France ; & s'étant muni de passeports & de Lettres pour le Gouverneur Hollandois de Saint Eustache, il alla chercher, dans cette Ile, un Vaisseau sur lequel il put s'embarquer.

Une petite Barque le conduisit, sous un nom déguisé, avec le principal Ecrivain de son Escadre, & un seul Domestique. Dans cette traversée, il fut poursuivi par un Vaisseau Anglois, & cet accident devint fort heureux pour lui, en l'écartant de sa route. Une affreuse tempête, qu'il essuya en pleine mer, sans fleche, sans compas, sans Carte & sans Pilote, l'auroit fait infailliblement périr sur la Côte, s'il y étoit arrivé au moment de la tempête. Elle fut si violente, que de 40 Vaisseaux, qui étoient dans la Rade de cette Ile, il ne s'en sauva pas un ; & M. de la Bourdonnais fut obligé de passer 45 jours à S. Eustache, pour attendre le premier qui put être reparé : c'étoit un petit Bâtiment Hollandois qui devoit faire voile pour Flessingue.

En approchant de l'Europe, ils rencontrerent un Vaisseau Anglois, qui les assura que la guerre étoit déclarée entre la France & la Hollande ; & cette nouvelle obligea le Capitaine Hollandois de passer dans un Port d'Angletere, pour se mettre sous la protection d'un Convoi, qui devoit partir incessamment pour les Dunes. Ainsi M. de la Bourdonnais se vit emmené dans un Pays ennemi. Quoiqu'il eut changé de nom, la crainte qu'il avoit, d'être reconnu, étoit d'autant mieux fondée, que le long séjour qu'il avoit fait à l'Ile de S. Eustache, avoit donné le tems aux nouvelles de la Martinique d'arriver en Angleterre. Lorsqu'il fut entré dans le Port de Falmouth, on fit une visite fort exacte de son Vaisseau. Il fut reconnu, & conduit Prisonnier de guerre à Londres, où la Ville lui fut donnée pour prison. Pendant son séjour, il y fut traité avec toutes sortes de distinction. Il eut l'honneur d'y voir la Famille Royale, les Seigneurs, les Ministres, & les Directeurs de la Compagnie des Indes, sur-tout deux Membres du Conseil de Madras, qui, depuis la prise de cette Ville, étoient retournés à Londres, & qui lui firent le meilleur accueil. Enfin, les Anglois avoient conçu pour lui tant d'estime, que lorsqu'il demanda son retour en France, un des Directeurs de la Compagnie Angloise offrit de le cautionner, & d'y engager toute sa fortune. Mais la Cour d'Angleterre refusa cette offre, & ne voulut pas d'autre caution que la parole d'honneur de M. de la Bourdonnais.

Il partit de Londres, le Jeudi 22 de Février 1748 ; dès le Dimanche suivant il étoit à Paris, d'où, s'étant rendu à Versailles, il eut l'honneur d'y voir les Ministres. » Mais » les Mémoires de Pondichery avoient prévenu tous les esprits. Les uns paroissoient » signés de tout le Conseil, les autres de » toute la Colonie. Personne ne pouvoit » soupçonner de fausseté tant de témoigna» ges réunis. D'ailleurs les faits étoient » graves, puisqu'il ne s'agissoit de rien » moins que d'intelligences avec les Enne» mis de l'Etat, de contravention aux or» dres du Roi, & de divertissement des fonds » & des effets de la Compagnie. Il n'étoit » pas possible au Ministere de pénétrer tout» d'un-coup dans une affaire d'une si longue » discussion. D'un autre côté, la prudence » ne permettoit pas de laisser libre un Hom» me chargé de tant d'accusations capitales ; » & sa détention n'étoit pas un préjugé con-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONCHERY.

M. DUPLEIX. 1747.

qui dura cinquante-huit jours. Les Anglois se virent forcés de le lever, le 17 d'Octobre, après une perte qui leur fit prendre le parti de la retraite. M. Dupleix avoue néanmoins, que malgré toute la fermeté avec laquelle il soutint les efforts des Ennemis pendant 42 jours de tranchée ouverte, il se trouva plusieurs fois dans le dernier embarras. Il avoit, au commencement du Siége, un Ingénieur, nommé *Paradis*, homme intelligent, qui s'étoit préparé à toutes sortes de chicanes & d'expédiens, pour la défense des endroits foibles; & M. Dupleix reconnut alors que l'étude des Mathématiques, sur-tout celle des Fortifications, à laquelle il s'étoit appliqué dans sa premiere jeunesse, lui seroit d'un grand secours. Il eut le bonheur, dit-il, de pouvoir se rappeller les connoissances qu'il avoit acquises en ce genre; & toutes ses opérations lui réussirent au-delà de ses espérances.

Rétablissement

Après le départ de la Flotte Angloise, il se seroit rendu maître du Fort St David, sans l'arrivée imprévue de l'Amiral Griffin. Mais il trouva le moyen de pourvoir, du moins, à la subsistance & à l'entretien des Comptoirs François de Chandernagor, de Karical, de Mahé, & de repousser, avec les secours qu'il reçut de St David, les nouveaux efforts de l'Ennemi. Aussi conserva t'il, à la Compagnie, tous ses Etablissemens. Enfin la paix ayant été rétablie en 1748, le parti que les Ministres de France ont su tirer de la conservation de Madras, dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, le mettent en droit de la compter au nombre de ses plus signalés services.

Affaires de l'Inde.

PASSONS aux affaires de l'Inde même, qui sont plus proprement l'objet de ce Supplément. M. Dupleix, en succédant à M. Dumas, n'avoit pas joui long-tems de l'avantage que son Prédécesseur avoit eu, de se voir ouvertement protegé par Nizam Elmoulouk, Souba du Dekan, & par Sabder Alikan, Nabab d'Arcate (14). Ce Nabab fut assassiné par Martous-Alikan, son Beau-frere, qui ne put néanmoins usurper le Gouvernement d'Arcate. Nizam Elmoulouk en revêtit le Fils de Sabder-Alikan, alors dans l'enfance, & lui donna pour Tuteur, & pour Conservateur du Pays, un Maure nommé *Ana-*

» tre son innocence. A peine rendu aux » piés de la Cour, M. de la Bourdonnais » fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à » la Bastille, la nuit du 1 au 2 de Mars. Sa Majesté lui nomma des Commissaires. La nécessité de tirer des éclaircissemens de l'Inde, fit traîner l'affaire jusqu'en 1750, que par un Jugement de la Commission, du 5 Mai, il lui fut permis de se défendre. Son élargissement (*), qui suivit de près son Mémoire apologétique, doit faire juger que son innocence fut reconnue.

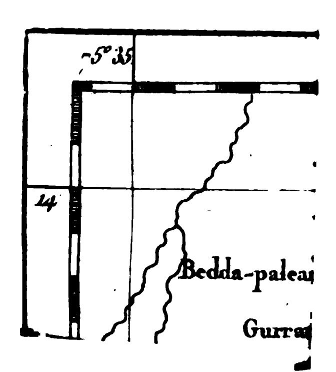
M de la Bourdonnais n'a pas joui longtems de l'heureuse vie, que son opulence, la considération de ses services & sa forte constitution, sembloient lui promettre. Une maladie subite le mit au tombeau en 1753, à 54 ans, c'est-à-dire dans la vigueur de l'âge, & fit regretter un Homme que ses grandes qualités pouvoient rendre encore utile à sa Nation.

(*) Il sortit de la Bastille le 5 Février 1751.

(14) Voyez ci-dessus (Tome IX. in-4°.) toute l'histoire de ce Nabab & de sa Famille.

On lit dans les Editeurs Hollandois, » qu'à peine Sabder-Ay-kan eut donné les » derniers témoignages de sa reconnoissance au Chevalier Dumas, qui étoit sur le » point de retourner en France, que ce nouveau Nabab d'Arcate se rendit à Madras, » pour se mettre sous la protection des Anglois, avec tous ses trésors, qui étoient » des plus considérables; que sa Mere, » sa Femme, & quelques autres Personnes » de sa Famille, y arriverent le 1 Octobre, » au bruit de l'artillerie des Remparts de la » Ville, que le Nabab les suivit lui même » le lendemain, accompagné d'un nombreux cortege; que toutes les rues de la » Ville noire & des Fauxbourgs étoient remplies de Chameaux & d'Eléphans; que les » Anglois n'oublierent rien, pour relever

verdikan.




UBLIC LIBRARY.
LENOX AND
FOUNDATIONS.

» des François.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

(*) Il sortit de la Bastille le 5 Février 1751.

verd.kan.

M. DUPLEIX.

*verdykan*. Mais l'infidele Ministre ne fut pas plutôt installé dans son Office, qu'ayant assassiné cet Enfant, il prit le titre de Nabab, ou Gouverneur de la Province d'Arcate. La mort de Nizam Elmoulouk, arrivée dans le même tems, laissa ce crime impuni, & causa bien-tôt de nouveaux troubles. Anaverdykan s'affermit dans son Gouvernement, & s'y rendit absolu. D'un autre côté, un Fils naturel de Nizam Elmoulouk, nommé *Nazerzingue* (15), s'étant saisi des trésors de son Pere, les employa promptement à gagner les

» l'éclat d'une visite qui flattoit leurs esperances, & que le Nabab partit quinze jours après, extrêmement satisfait de leurs attentions.

Continuons, d'après les Editeurs Hollandois. » Les Missionnaires Danois, sans entrer dans les raisons politiques de cette visite, qui doit paroître assez extraordinaire (*) se contentent d'observer que beaucoup d'autres Maures de distinction avoient choisi Pondichery pour asyle. De la Famille du Nabab, ils nomment seulement sa Sœur, Femme de Sander-Saheb, & sa Fille, mariée à *Cham-Bahadur*, désigné Nabab d'Arcate du vivant même de Daoust-Ali-Kan, tué dans la Bataille contre les Marattes. Ce jeune Seigneur, qui n'avoit que vingt-deux ans, étoit entierement livré à l'étude; & vivant sans ambition, il souffroit volontiers qu'un autre gouvernât à sa place. Son zèle, pour le culte de Mahomet, ne l'empêchoit pas de s'instruire des principes de la Foi Chrétienne. Le Missionnaire *Schultz*, qui se trouvoit alors à Madras, ayant appris qu'il faisoit copier à ses frais, les quatre Evangelistes en Langue Persanne, lui envoya à *Meliapor*, ou Saint Thomé, un Nouveau Testament Arabe, qu'il reçut gracieusement. Il promit une visite au Missionnaire, & vint en effet le voir, le 15 Décembre de cette année. Leur entretien ne roula que sur la Théologie. Outre l'Indoustan, qui étoit sa Langue naturelle, il parloit le Persan & l'Arabe, mais fort lentement, avec la gravité ordinaire aux Maures. Il étoit Persan d'origine, & aussi blanc qu'un Européen. Trois mois après, M. Schultz eut encore l'occasion de le saluer deux fois, & de lui présenter un Exemplaire de la réfutation de l'Alcoran, qu'il voulut bien lire d'un bout à l'autre. De retour à Pondichery, *Cham-Bahadur* écrivit, au Missionnaire, une Lettre pleine de témoignages d'amitié & de reconnoissance.

» Au mois de Mai 1742, Sabder-Ali-Kan, fit une seconde visite aux Anglois de Madras, qui s'empresserent de lui rendre les mêmes honneurs que la premiere fois. Le 16 d'Octobre, on reçut avis, d'Arcate, que ce Nabab avoit été massacré deux jours auparavant, par son Beau-Frere, que les Missionnaires Danois de Madras ne nomment pas. Ceux de Tranquebar disent seulement qu'il fut tué par ses propres gens.

(15) Tel est son vrai nom, quoiqu'on l'ait nommé *Elmouk*, d'après l'Auteur de l'Histoire des Indes anciennes & modernes. M. Dupleix nous apprend qu'il fut le premier Souba du Dékan, sous le regne de Mahamet Cha, Empereur Mogol, mort en 1748. Elmoulouk avoit épousé une Niece de l'Empereur, qui l'avoit fait grand Chancelier de l'Empire, Généralissime de ses Trouppes dans la partie du Sud, & qui avoit rendu le Soubdari, ou Royaume du Dekan, héréditaire dans sa Famille; disposition confirmée par Thamas-Koulikam, dans son Traité avec cet Empereur en 1737.

Sur quoi M. Dupleix observe que depuis la derniere révolution causée par les Conquêtes de Koulikam, l'Etat du Grand Mogol, distribué originairement en Gouvernemens, peut être consideré comme partagé en plusieurs Royaumes, tributaires à la vérité du Grand Mogol, mais sur lesquels il n'exerce qu'un foible empire. Sa richesse consiste principalement dans la perception des Droits qui se levent, soit sur les Terres & les Maisons qui sont taxées, soit sur les Marchandises qui entrent ou qui sortent, soit sur les denrées qui se vendent dans les Marchés publics. Ces différens Droits, qui ne changent jamais, & qu'on nomme en général *Case-*

(*) Les Editeurs ajoûtent en Note : *Il est vrai que le Conseil de Pondichery avoue, dans une Lettre du premier d'Octobre* 1741, » que Sabder-Aly Kan n'avoit ni argent, ni Trouppes, ni autorité pour se faire » respecter & obéir; chacun des Seigneurs Maures tranchant du Souverain dans sa Forteresse ou dans ses » Terres. *Le Nabab étoit apparemment réduit à chercher chez les Anglois ce qu'il ne pouvoit trouver auprès* » *des François*.

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery. M. Dupleix.

principaux Officiers & les Troupes, par lesquels il se fit reconnoître Souba du Dekan.

Cependant Nizam Elmoulouk, par son Testament, avoit nommé, pour son Successeur, *Mouzaferzingue*, son Petit-fils & son seul Héritier, qui fut confirmé dans ces droits par un Firman du Grand Mogol; & Nazerzingue reçut ordre d'aller rendre compte de sa conduite à la Cour de Dely. On y étoit informé, depuis long-tems, que cet Usurpateur n'étoit pas moins

*na*, sont tarifés & inscrits sur les Livres de la Chancellerie, nommés *Destars*. Mais ces Droits, que l'Empereur levoit autrefois lui-même par le ministere de ses Gouverneurs, & autres Officiers amovibles, & qui se versoient immédiatement dans son Trésor, sont regardés aujourd'hui comme une espece de tribut, que doivent lui payer annuellement ceux qui ont succédé aux anciens Gouverneurs des Provinces, & qui sont parvenus à usurper tous les droits de sa Souveraineté, devenue héréditaire dans leurs Familles.

Ceux de ces Princes Tributaires, qui sont idolâtres & d'origine Indienne, c'est-à-dire, descendans des anciennes Familles Indiennes qui regnoient chacune dans son Canton, & que les Conquérans Tartares ont laissées en possession de leurs Districts, se nomment *Rajas*, comme on l'a vu dans la Description de l'Indoustan, & n'ont pas d'autre titre d'honneur que celui de *Zemidars*. Les Persans ou Tartares d'origine, qui professent le Mahométisme, sont créés ou investis par l'Empereur, & connus sous le titre de Soubas & de Nababs. Ils ont, tous, différens Officiers, qu'on appelle *Fausedars*, *Zelidars*, &c. & qui remplissent les diverses fonctions du service ou des affaires de leurs Maîtres. Les seconds ont entr'autres un Divan qui est leur premier Ministre, ou leur principal Officier, qui rend la Justice, & qui afferme les Terres de la Nababie à divers Fermiers qu'on nomme *Isardars*. Ces Fermiers généraux ne suivent pas, comme on peut le croire, le tarif Imperial qui fixe la taxe des terres. Ils portent, au contraire, le prix de leurs baux aussi haut qu'ils peuvent; parceque dans la perception des droits, il faut que le Nabab gagne sur l'Empereur, & que les Fermiers gagnent sur le Nabab. De-là il arrive naturellement que le Peuple est presque toujours cruellement vexé. Enfin, les Nababs, n'en étant pas moins censés suivre, dans la perception des droits, la taxe reglée par la Chancellerie, tiennent de l'Empereur un Territoire ou Domaine en *Jacquir*; c'est-à-dire, concédé par forme de dédommagement de leurs soins, ou comme une pension. Ils jouissent & ne sont nullement comptables de ce Jacquir, qui est plus ou moins considerable, suivant l'étendue & l'importance de leur Nababie; & tous leurs engagemens, envers l'Empereur, consistent à payer le Casena à son Trésor, à rendre la Justice & entretenir la Police dans leur district, à défendre leur Pays contre l'Ennemi, & à fournir des Trouppes à l'Empereur quand il en a besoin; engagemens qu'ils remplissent ordinairement fort mal, par la foiblesse du Gouvernement.

Le premier, & le plus puissant, de tous ces Nababs, est sans contredit celui du Dekan, qui prend même le titre de Souba, ou Viceroi, de plusieurs grandes Contrées; au lieu que le titre de Nabab ne signifie proprement qu'un Gouverneur de Province. Le Dekan embrasse aujourd'hui tout ce qui composoit autrefois les Royaumes de Golkonde, de Narsingue & de Visapour, & contient un grand nombre de belles & vastes Provinces, qui forment autant de Gouvernemens, dont le Souba du Dekan dispose à son gré. Tel est, entr'autres, le Gouvernement d'Arcate, Capitale du Carnate. Ainsi, quoique le Gouverneur d'Arcate prenne ordinairement le titre de Nabab, & qu'en Europe il soit regardé comme tel, M. du Pleix assure qu'il ne l'est pas, si par ce titre on entend un Gouverneur établi directement par le Mogol, & dépendant immédiatement de l'Empereur. C'est le Souba du Dekan qui dispose du Gouvernement d'Arcate, comme il le juge à propos. C'est de ce Souba que dépend absolument tout le Pays où la Compagnie Françoise fait son Commerce, & où sont situés les Etablissemens de la Côte de Coromandel. On sent combien il est intéressant pour la Compagnie de se concilier la bienveillance de ce Prince, & chaque Lecteur peut corriger là-dessus, ce qu'on a donné de moins exact, d'après M. l'Abbé Guyon, dans l'Article auquel celui-ci sert de Supplément. *Mém. de M. Dupleix*, pages 36 & suiv.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

dangereux par son ambition, que méprisable par ses vices, & qu'il s'étoit révolté plusieurs fois contre son Pere, qui l'avoit tenu dans les fers jusqu'à sa mort, pour réprimer ses pernicieux desseins. Mais Nazerzingue, loin d'obéir à cet ordre, ne pensa qu'à s'assurer la possession des Etats qu'il venoit d'usurper. D'un autre côté, Mouzaferzingue, qui sentit, dans une conjoncture si délicate, combien il avoit besoin de lumieres & de secours, rechercha l'amitié du Gouverneur de Pondichery, dont il connoissoit l'intelligence & les forces. M. Dupleix, par de secretes négociations avec les Marattes, venoit d'obtenir la liberté de Chandasaeb (16), Beau-frere de Sabder-Alikan, & depuis long-tems Captif dans les prisons des Marattes. Mouzaferzingue, saisissant cette heureuse occasion, employa Chandasaeb pour faire demander aux François, leurs conseils & leur assistance. On ne doutoit pas, à Pondichery, qu'Anaverdykam ne favorisât Nazerzingue, par l'intérêt que ces deux Usurpateurs avoient à se soutenir mutuellement. Il y étoit regardé d'ailleurs, comme l'Ennemi de l'Etablissement François. La premiere démarche de M. Dupleix, fut d'engager Mouzaferzingue à faire usage du droit qu'il avoit, de nommer un nouveau Gouverneur d'Arcate; & ce fut sur Chandasaeb, dont il connoissoit le dévouement pour sa Nation, qu'il fit tomber le choix du Souba. Les François n'avoient rien de plus avantageux à desirer, que la protection de deux Puissances, sur le territoire desquelles ils se trouvoient établis, & l'expérience leur avoit appris combien la haine de l'une ou de l'autre étoit redoutable pour leur Colonie. Mais leur Gouverneur comprit aussi qu'il leur seroit difficile de ne pas prendre parti dans une guerre, où la neutralité ne leur étoit d'aucun avantage, & pouvoit leur devenir très funeste. Dans cette persuasion, malgré la suspension d'armes, entre les Couronnes de France & d'Angleterre, qui venoit d'être notifiée aux Indes, & qui fut bien-tôt confirmée par la paix de 1748, il garda les Trouppes (17) que la Compagnie avoit alors à son service, & Chandasaeb se chargea de leur entretien. Cependant elles ne s'éloignerent pas de Pondichery, jusqu'au mois de Juillet 1749.

M. DUPLEIX.

Alors Chandasaeb parut avec son Armée, près d'Ambour, qui n'est pas fort loin d'Arcate; & son Fils, *Aly Rezakan*, qui résidoit à Pondichery, reçut ordre de le joindre, avec toutes les Trouppes qu'il pourroit rassembler. Le Traité du Gouverneur François avec ces deux Princes étant encore secret, Aly Rezakan se fit présenter au Conseil Supérieur, devant lequel il fit la lecture des dépêches de son Pere. Elles contenoient d'abord le Paravana, qui faisoit son titre, c'est-à-dire, les Lettres-Patentes de Mouzaferzingue, qui le nommoient Gouverneur d'Arcate; une promesse de rembourser à la Compagnie tous les frais de la subsistance des Trouppes, &, ce qui causa beaucoup d'étonnement au Conseil, l'importante donation de la Ville de Villanour, & de quarante-quatre Aldées qui forment son territoire. A la vue de ces pieces, qui furent déposées dans les Archives du Conseil, il fut

(16) C'est le même qui est nommé Sander-Saheb, par M. Guyon. On a peine à comprendre comment le même nom peut être défiguré à ce point; car M. Guyon écrivoit sur les Mémoires de M. Dumas, qu'on devoit supposer bien instruit.

(17) L'exemple des Anglois, qui gardoient les leurs, étoit non-seulement un prétexte, mais leur en faisoit comme une loi.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

arrêté, non-seulement qu'on accepteroit la donation de Chandasaeb; mais que par reconnoissance on continueroit de favoriser ce Prince, dans tout ce qui dépendroit de la Compagnie.

Après cette délibération du Conseil Supérieur, Aly Rezakan partit avec un Corps de deux mille Cipays, & d'environ quatre cens Européens, commandés par le Comte d'Auteuil. Ce Détachement trouva l'Armée de Mouzaferzingue, & celle de Chandasaeb, réunies sur la frontiere du Carnate. Aussi tôt on marcha contre Anaverdykan, qui, désespérant de pouvoir se défendre dans Arcate, s'étoit retiré avec ses Trouppes au pié d'une Montagne, sur laquelle est bâtie une Forteresse qui se nomme *Amour*. Là, couvert de bons retranchemens, & campé dans un poste avantageux, il se flattoit que l'Armée des deux Princes n'oseroit pas l'approcher. Vaine confiance. Le 3 d'Août, il fut attaqué avec la plus grande vigueur. A la vérité, il se défendit de même; mais enfin les Trouppes de Pondichery, après avoir été repoussées deux fois, renverserent ses retranchemens, pénétrerent dans son Camp, & mirent son Armée en déroute. Il fut tué dans l'action; & Mafouskan, son fils aîné, fut fait prisonnier. Le Comte d'Auteuil y fut blessé, d'un coup de feu à la cuisse.

Cette victoire ayant ouvert, aux deux Princes, le chemin d'Arcate, ils n'y trouverent aucune résistance. Chandasaeb se vit installé dans son Gouvernement par Mouzaferzingue même, & reconnu légitime Nabab d'Arcate par les Anglois de Madras. C'étoit reconnoître, en même-tems, Mouzaferzingue pour légitime Souba du Dekan. M. Dupleix, toujours dans la vue d'assurer aux Etablissemens François la protection des Indiens voisins, voulut profiter de ce premier succès pour établir dans Trichenapaly, Gouvernement dépendant d'Arcate, un Prince ami de la Nation Françoise. Il engagea Mouzaferzingue à nommer le brave & fidele Aly Rezakan, fils de Chandasaeb. Ces trois Princes, unis d'intérêts, auroient pû chasser sans peine Mahomet Alikan, second fils d'Anaverdykan, qui s'étoit réfugié dans Trichenapaly, après la défaite & la mort de son Pere, avec les débris de son Armée. La guerre étoit terminée, si Mouzaferzingue eut tiré ce fruit de sa victoire. Mais, au lieu de marcher sur-le-champ à Trichenapaly, les deux Princes prétexterent obligeamment la blessure du Comte d'Auteuil pour se rendre à Pondichery, où, pendant quelques jours, ils ne penserent qu'à signaler leur reconnoissance (18) pour les François.

(18) Une Lettre de M. Dupleix à la Compagnie, du 15 Octobre 1749, offre ici des détails curieux. » La générosité de Chandasaeb s'est manifestée à l'égard des Trouppes; il leur a fait présent de soixante-quinze mille Roupies (180000 livres de France), & d'une Aldée au Comte d'*Auteuil* leur Commandant, d'environ trois à quatre mille roupies de rente. Après avoir reglé plusieurs affaires à Arcate, il est venu, accompagné de Mouzaferzingue, me rendre visite, & me remercier des services que la Nation lui a rendus. » J'ai fait à ce Seigneur, dont le nom est Sadoula Bahadour Mouzaferzingue, une réception digne de lui & de la Nation. Je ne saurois vous exprimer son affabilité & ses politesses envers nous. Il n'a rien négligé pour nous témoigner sa gratitude, & sa bienveillance. Changement de sa toque contre mon chapeau, en présence d'une Assemblée considérable; habillement complet, dont il a jugé à propos de me revêtir lui-même; mon amitié qu'il m'a demandée publiquement, en me jurant la sienne dans les termes les plus forts;

C'étoit, du moins, à Trichenapaly qu'ils devoient marcher, lorsqu'ils se remirent en Campagne. La résolution en étoit prise. Leur Armée, composée de quarante-cinq à cinquante mille hommes, s'approcha même de cette Place. Mais, en passant sur les terres du Roi de Tanjaour, Mouzaferzingue & Chandasaeb se rappellerent, fort mal-à-propos, que ce Prince, Tributaire du Souba du Dekan, lui devoit beaucoup pour le Casena, qu'il ne payoit pas depuis long-tems; & dans l'espérance d'en tirer promptement une grosse somme, ils investirent Tanjaour, Capitale de ses Etats, où il s'étoit renfermé avec d'immenses richesses. En effet, cette expédition eût été rapide, si les deux Princes eussent voulu déférer aux sages conseils de M. du Quêne, qui commandoit les Trouppes Françoises dans leur Armée. Mais leur irrésolution fit perdre beaucoup de tems; & lorsqu'après de longues négociations les François étoient prêts à forcer la Place, l'affaire finit par un Traité; fort avantageux à la vérité, puisqu'entr'autres conditions, le Roi de Tanjaour s'obligeoit de payer dix-sept millions aux Princes; qu'il déchargeoit la Compagnie d'une redevance annuelle de deux mille pagodes, & qu'il lui abandonnoit quatre-vingt-une Aldées à sa bienséance, dans la dépendance de Karical: mais, par les intrigues des Anglois, ces engagemens furent mal remplis.

Cette Nation ne voyoit pas, sans chagrin, les heureux succès des deux Princes qui avoient recherché l'alliance Françoise, & les avantages que leur reconnoissance promettoit à l'Etablissement de Pondichery. Elle mit tout en usage pour traverser Chandasaeb & Mouzaferzingue. Après avoir commencé par s'emparer de St Thomé, sans prétexte, & sans déclaration de guerre contre les Portugais, ou contre les Maures, les Chefs de ses Etablissemens se lierent avec le Roi de Tanjaour, & l'engagerent à laisser, sans exécution, le Traité qu'il venoit de signer avec Mouzaferzingue & Chandasaeb. Enfin, voyant ces deux Princes disposés à faire le siége de Trichenapali, ils envoyerent des Trouppes, de l'artillerie & des munitions, au secours de cette Place, pendant que d'une autre part ils négocioient auprès de Nazerzingue, pour l'attirer dans le Carnate, où ils promettoient de se joindre à son Armée, avec un Corps de trois mille Européens & cent pieces de canon (18). Les Troup-

» enfin, jamais Seigneur de cette qualité & » de cette naissance, ne s'étoit tant familiarisé avec un Européen.... Son séjour ici » a été de huit jours.... Enfin il a fallu se » séparer, & ce n'est qu'avec les derniers » regrets qu'il m'a quitté, en me renouvellant par un Ecrit de sa propre main ses » promesses d'amitié. Je vous en enverrai la » traduction, ainsi que d'un Paravana de » la derniere importance, puisqu'il s'agit » de la jouissance complette de Mazulipatan, & de toutes les terres qui en dépendent. Il a joint, à cette donation, les » terres du District de Bahour, composant » 36 Aldées, qui sont entrelassées & mêlées avec celles de Villanour; de sorte » que votre nouveau Domaine consiste à » présent en près de 80 Aldées. Cette augmentation est considérable, par la bonté » des Aldées qui composent le nouveau présent. Toutes ces Aldées sont données en » mon nom; c'est l'usage du Pays d'employer toujours le nom de celui qui commande. Mais je ne fais d'autre usage de » cette coutume, que pour remettre, dans » vos Archives, des titres aussi glorieux que » profitables, & dont il est bien juste que » la Compagnie ait toute la jouissance. *Mém. de M. Dupleix.*

(18) Tous ces faits sont prouvés par les Lettres originales de MM. Floyer, Laurence & Fender, Gouverneurs des Etablissemens Anglois, & sont d'ailleurs notoires dans l'Inde.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1750.

pes Maures, effrayées des secours que les Anglois avoient fait entrer dans Trichenapaly, & plus encore du bruit répandu que Nazerzingue s'avançoit vers le Carnate avec une Armée formidable, commençerent à mumurer contre leurs Chefs; & bien-tôt l'épouvante devint si générale, qu'on fut obligé de ramener l'Armée sous les murs de Pondichery.

M. Goupil, qui commandoit les Trouppes Françoises, au défaut de M. du Quêne, mort depuis peu d'une fievre violente, étant aussi tombé malade, le Comte d'Auteuil, à peine guéri de sa blessure, reprit le commandement. Mais le découragement des Trouppes Maures, la mauvaise disposition de quelques Officiers François, & la marche de Nazerzingue, qui s'approchoit effectivement avec son Armée, porterent M. Dupleix à tenter, dans ces fâcheuses circonstances, les voies de la négociation, sans interrompre les opérations de la Campagne; & pendant qu'on faisoit prendre à l'Armée un poste assez avantageux pour arrêter celle de Nazerzingue, il sonda, par une Lettre, les dispositions de cet Usurpateur. Nazerzingue étoit un homme foible, livré aux plaisirs, ou plutôt plongé dans la débauche, sans expérience dans la guerre, & ne rachetant, par aucune vertu, les vices que tout le monde lui connoissoit. On sut que cette Lettre, où la fermeté soutenoit les insinuations, avoit fait assez d'impression sur lui pour lui faire accepter, sur-le-champ, des propositions de paix, si les Anglois, qui le joignirent alors avec deux cens cinquante Blancs & quelques Topases, n'étoient parvenus à le rassurer par la promesse d'un renfort considérable. Dans l'intervalle, les deux Armées s'étoient approchées, & tentoient déja de fréquentes escarmouches; lorsqu'un évenement fort étrange replongea celle des Princes dans un horrible désordre. Treize Officiers, quitterent l'Armée. On conçoit quels furent les effets de cette désertion, particulierement sur les Maures, qui perdoient leurs Guides. Le Comte d'Auteuil, après avoir fait mille vains efforts pour les ranimer, fut contraint de se replier sur Pondichery, en soutenant les continuelles attaques de l'Armée de Nazerzingue, que la bravoure de quelques François rendit inutiles. Mais pour surcroît d'infortune, on apprit que Mouzaferzingue, ayant négligé de suivre le Corps d'Armée, étoit tombé entre les mains de Nazerzingue, qui le tenoit dans les fers.

L'unique ressource des Gouverneurs François, fut la négociation. Nazerzingue, trop abandonné au plaisir pour tenir lui-même les rênes de ses affaires, étoit absolument gouverné par Chanderskan, son principal Ministre, qui paroissoit livré aux Anglois. M. Dupleix entreprit de le détacher de leurs intérêts. Il lui proposa des conférences. Elles furent acceptées; & deux Conseillers de Pondichery, du Basset & de Larche, partirent aussi-tôt avec les instructions nécessaires. Cependant, après de longues explications, ils n'en rapporterent aucun fruit.

On étoit convenu d'une espece de treve, pendant la négociation. M. Dupleix informa le Comte d'Auteuil du retour des Députés, & de la ruine de ses espérances, en l'exhortant à chercher l'occasion de réparer cette disgrace par les armes. Elle ne fut pas long-tems à se présenter. Le Comte, ayant observé la négligence des Sentinelles Maures, détacha trois cens hommes, sous le commandement de M. de la Touche, pour surprendre, pendant la nuit, le Camp de Nazerzingue. Cette entreprise eut tant de succès, qu'on

tua douze cens Maures, sans avoir perdu plus de deux ou trois Soldats. Le Détachement s'étant retiré avec le même succès, Nazerzingue, qui ne se crut plus en sureté dans son Camp, prit brusquement le chemin d'Arcate; & les Anglois, indignés de se voir abandonnés, retournerent à leur Fort de St David.

Tant d'heureux évenemens ranimerent l'Armée des deux Princes, tandis qu'au contraire la terreur augmentoit tous les jours dans celle de Nazerzingue. Cet Usurpateur, n'osant plus rien entreprendre, ni paroître même à la tête de ses Trouppes, se contenta d'envoyer des ordres pour se saisir des Comptoirs François de Mazulipatan & d'Yanaon. Il fut bien servi dans cette double expédition, par le Faussedar de Mazulipatan, & par le Nabab de Ragimendry. Mais deux Navires François, le Fleuri & le d'Argenson, étant arrivés lorsqu'on apprenoit cette fâcheuse nouvelle, on se hâta d'y embarquer des Trouppes, pour aller fondre sur Mazulipatan, qui fut repris sans effort. Dans le même tems, le Comte d'Auteuil s'avança vers Goudelour, où Nazerzingue avoit fait marcher un gros Détachement pour se rejoindre aux Anglois, & pressa si vivement l'Ennemi, que l'ayant engagé dans une action, qui dura six heures, il le mit en fuite, avec beaucoup de perte pour les Anglois & les Maures. Quelques jours après, il joignit, pendant la nuit, le Corps commandé par M. de la Touche, dans le dessein d'attaquer Mahmet Alykan. L'Armée Maure fut surprise, & Mahmet Alikan réduit à prendre la fuite, en abandonnant son Camp, ses vivres, & trente pieces de canons, entre lesquelles il se trouva deux mortiers aux armes d'Angleterre.

Le premier fruit de ces deux victoires fut la prise de Gingi, une des plus fortes Places de l'Inde, située dans les Montagnes, quatorze lieues à l'Ouest de Pondichery. On lui donne environ deux lieues de tour. Ses murailles sont bien bâties, avec une Citadelle qui, défendue par des Européens, pourroit résister à toutes les forces de l'Asie. Le Comte d'Auteuil eut ordre de faire marcher, vers Gingi, un Détachement considérable, sous les ordres de M. de Bussy, qu'il devoit suivre lui-même, peu de jours après, avec toute l'Armée. Ce Détachement campa, le neuvieme jour de sa marche, à une lieue de Gingi; & ce jour même, 11 de Septembre, M. de Bussy fut informé que Mahmet Alykan, le croyant trop éloigné de l'Armée pour en être secouru, étoit dans la résolution de l'attaquer. Les Ennemis se firent voir en effet, au nombre de dix à douze mille hommes, parmi lesquels on comptoit mille Cipays Anglois, & leur artillerie étoit de huit pieces de canon. Aussi-tôt, M. de Bussi mit ses Trouppes en bataille, à la tête d'un petit Village, dans lequel il avoit placé quelques Compagnies d'Infanterie, & tint ferme devant l'Ennemi, qui, soutenu par le feu de son artillerie, servie par des Européens, s'avança jusqu'à la portée du pistolet. Alors on en vint aux mains, & l'action fut très vive. Mais la Cavalerie Maure, n'ayant pû soutenir le feu de la mousqueterie Françoise, & celui de quatre pieces de canon, seule artillerie de M. de Bussy, s'ébranla bien-tôt, & commençoit à se rompre; lorsque le Comte d'Auteuil parut, avec le reste de son Armée. Cette vue acheva de jetter l'épouvante dans celle des Maures. Leur désordre fit penser à fondre sur leur artillerie. Les Européens, qui la servoient, furent tués ou faits prisonniers; & la déroute étant devenue générale, on continua

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1750.

de pousser l'Ennemi jusques sous le canon des Forts de Gingi, qui commencerent à tirer sur les Vainqueurs. Mais, rien n'arrêtant M. de Bussy, il s'avança jusqu'aux portes de la Ville, qu'il força l'épée à la main; il pénétra dans les murs; & le soir du même jour, il y fut suivi par toute l'Armée. La Citadelle restoit: on fit, sur-le-champ, toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer; & dès le lendemain, elle fut emportée d'assaut. Il en coûta, néanmoins, un des plus braves Officiers, & vingt des meilleurs Soldats: mais tous les Maures qui la défendoient furent passés au fil de l'épée, à l'exception du seul Commandant, qu'on fit prisonnier. Cette Place contenoit un grand nombre de canons de fonte, quantité de vivres, des munitions de toute espece, & tant de plomb, qu'on en tira la charge de trois mille Bœufs.

Des succès de cet éclat jetterent Nazerzingue dans le dernier désespoir, sur tout lorsqu'il eut appris que les Vainqueurs marchoient vers Arcate. Les représentations de ses Officiers, & les murmures de son Armée, le déterminerent à mettre toute sa fortune au hazard d'une Bataille. Il leva son Camp d'Arcate, pour marcher lui-même au-devant de ceux qui le cherchoient. Les deux Armées s'approcherent à la distance de quatre lieues. Mais les pluies, qui commencerent alors, & le débordement des Rivieres, furent des obstacles insurmontables; & des deux côtés on fut obligé de passer deux mois dans l'inaction. M. Dupleix sut profiter de cet intervalle, pour lier des correspondances secrettes avec les principaux Chefs de l'Armée Maure. Il parvint sur-tout à mettre dans ses intérêts, les Chefs des Patanes & des Marattes, dont les Trouppes faisoient la principale force de Nazerzingue. La plûpart ne pouvoient pardonner à cet Usurpateur de tenir Mouzaferzingue dans les fers, après lui avoir promis de lui laisser la vie & la liberté, lorsqu'il s'étoit rendu à cette condition. Ils ne souffroient pas moins impatiemment de lui voir rejetter, contre leur avis, les propositions de paix qu'on ne cessoit pas de lui faire offrir; & ce qui les touchoit, sans doute encore plus, dans une guerre dont ils n'espéroient pas plus de profit que d'honneur, c'étoit une augmentation de richesses, que M. Dupleix leur faisoit envisager de la part de Mouzaferzingue. Il promit que les trésors, qui se trouveroient dans le Camp de l'Usurpateur, seroient partagés entr'eux & le Souba légitime. A cette condition, si Nazerzingue s'obstinoit encore à rejetter les articles qu'on lui faisoit proposer, au lieu de combattre pour sa cause, ils devoient mettre bas les armes au commencement de la premiere action, & se ranger avec leurs Trouppes sous le Pavillon François. Ce Pavillon, ou plutôt, cet Etendart aux armes de France, leur avoit été secretement envoyé, & devoit être arboré sur un Eléphant, dans un lieu duquel il pût être vu des deux Armées.

Pendant que le débordement des Rivieres avoit arrêté la marche des deux Armées, Nazerzingue, que la seule vue d'un péril présent pouvoit arracher du sein de la molesse, avoit négligé de répondre aux propositions. Mais, au retour du beau tems, lorsqu'il eut appris que l'Armée Ennemie recommençoit à marcher, il fut saisi d'une si vive frayeur, qu'il se hâta d'envoyer trois de ses Officiers, au Gouverneur de Pondichery, pour conclure le Traité. Leurs pouvoirs étant en bonne forme, & leurs conditions raisonnables, M.

Dupleix

Dupleix écrivit au Commandant François (19) de suspendre les hostilités. Mais cette Lettre arriva trop tard. Dans l'intervalle, l'action s'étoit engagée entre les Trouppes des deux Partis. Une bataille des plus sanglantes coûta la vie à dix mille Maures; & Nazerzingue y périt lui-même, sans qu'on nous apprenne si sa fin fut digne, au moins, des ambitieux motifs qui l'avoient porté à la révolte. Pendant ce combat, les Chefs, dont M. Dupleix s'étoit assuré, demeurerent dans une parfaite inaction. Le seul mouvement que firent quelques-uns, avec les Trouppes qu'ils commandoient, fut pour éviter le feu de l'artillerie (20).

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX. 1750.

Mouzaferzingue fut tiré des fers, & proclamé Souba du Dekan au milieu des deux Armées. Après le serment de fidélité, tous les Chefs l'accompagnerent à Pondichery, où le Gouverneur François prit soin de faire acquitter ses engagemens. Le trésor de Nazerzingue, qui étoit d'environ douze millions, fut partagé entr'eux; & le Souba y joignit des dignités & des pensions, qui les firent partir fort contens, à l'exception des Généraux Patanes, dont les demandes exorbitantes tendoient à leur asservir une partie du Dekan. Elles furent refusées; & quoiqu'on leur en fît sentir l'injustice, ils emporterent un ressentiment secret, qui produisit ensuite de nouvelles révolutions.

Les François eurent part aussi à la générosité du Souba. Il distribua 1250000 liv. aux Trouppes d'une Nation dont il avoit reçu de si grands services. Il fit remettre une somme égale dans les coffres de la Compagnie, à compte de ses avances. Il lui confirma toutes ses donations précédentes. Il fit, à M. Dupleix, un présent personnel de la Forteresse de Valdaour & des Aldées de sa

(19) C'étoit alors M. de la Touche, dans l'absence du Comte d'Auteuil, qui étoit retenu au lit par la goutte.

(20) N'omettons pas un évenement, dont M. Dupleix ne dit rien dans son Mémoire, & que les Editeurs Hollandois rapportent d'après les Mémoires Anglois. » Tant d'avantages, disent-ils, que les François » retiroient de leur victoire, engagerent » M. Dupleix à la célébrer par la fondation » d'une Ville, dans l'endroit même où Nazerzingue avoit perdu la vie. La Ville fut » alignée d'une maniere fort réguliere. On » y bâtit deux magnifiques *Chaudrigrs*, ou » Maisons à l'usage des Voyageurs; & M. » Dupleix donna trois mille roupies, pour » être distribuées entre ses nouveaux Sujets, » auxquels il accordoit plusieurs beaux privileges pendant un certain nombre d'années. Enfin, pour perpétuer la mémoire » de ce grand évenement, on devoit élever » un superbe Monument, avec une Inscription en diverses Langues : mais malheureusement pour les espérances du Fondateur, la Ville fut détruite par les Trouppes ennemies, avant que l'Inscription fût » entierement achevée. Les Anglois ont cependant eu soin de nous la conserver en » François.

INSCRIPTION.

Cette Ville, nommée *Dupleix* (mot Persan, qui signifie *Victorieux en guerre*) a été fondée en mémoire de la Bataille gagnée par les François, par le Commandant M. le Prevost de la Touche, sur l'Armée de *Nazer-zingue*, où il a été tué. Cet évenement est arrivé le 16 Décembre, l'an 1750, la trente-sixieme année du Regne de Louis XV, & la troisieme de celui de Hamet Scha (*), sous le Gouvernement de M. Joseph François Dupleix, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Chevalier de Saint Michel, & Commandant Général de la Nation Françoise dans l'Inde, la huitieme année de son Gouvernement.

(*) Ou Achmet Scha, Grand Mogol, Fils unique & Successeur de Mahomet Scha, mort en 1748, après un regne de trente ans.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

dépendance, avec une pension de 100000 roupies (21). Enfin il rétablit Chandasaeb dans Arcate. Ces agréables dispositions furent bien-tôt affermies par l'habileté de M. Dupleix, qui parvint à faire rentrer, pacifiquement, sous l'obéissance du Souba, Mahmet Alykan, & Chanazaskan, premier Ministre de Nazerzingue.

M. DUPLEIX. 1751.

Le Souba, fort satisfait de la situation de ses affaires, & ne doutant pas que la Paix ne regnât bientôt dans le Carnate, fit, au Gouverneur François, l'ouverture du dessein, où il étoit, de repasser dans la partie septentrionale du Dekan, pour y affermir son autorité, & réparer la confusion que les désordres de la guerre y avoient répandue. Mais, à la veille d'un si long voyage, par des Provinces dont il pouvoit encore soupçonner la fidélité, il ne dissimula point qu'il croyoit avoir besoin des Trouppes Françoises; & s'engageant à toute la dépense de leur entretien, il promit de ne pas les renvoyer, sans avoir fait éclater, par de nouveaux témoignages, sa reconnoissance pour elles & pour la Compagnie. M. Dupleix ne rejetta point une demande si raisonnable. Il accorda volontiers à Mouzaferzingue un détachement de trois cens François & deux mille Cipays, avec dix pieces de canon, pour l'accompagner jusqu'à Aurengabat, Capitale du Dekan. Ces deux Trouppes étoient commandées par M. de Bussy, & par M. de Kerjan sous ses ordres. Leur paiement fut assuré d'avance pour trois mois, avec la convention qu'elles continueroient d'être payées sur le même pied, jusqu'à ce qu'elles fussent rentrées dans un des Etablissemens de la Compagnie : & comme il ne restoit pas à Mouzaferzingue des fonds suffisans pour subvenir aux dépenses de son Armée, pendant une si longue marche, il emprunta de M. Dupleix trois cens mille roupies (22), dont deux cens mille furent prises dans la Caisse de la Compagnie, & cent mille avancées par le Gouverneur François, de ses propres deniers. Il laissa, pour le remboursement de cet emprunt, une rescription de la somme, sur son Casena ou son Trésor.

Il paroît que cette résolution de M. Dupleix ne fut pas approuvée de la Compagnie, & qu'il reçut même ordre de rappeller le Détachement. On fut allarmé de la longueur du voyage, & de l'incertitude du retour. Que deviendroient les Trouppes Françoises, si Mouzaferzingue leur refusoit les secours nécessaires, pour traverser la grande étendue de Pays qui sépare Aurengabat des Etablissemens de leur Nation? D'ailleurs, s'il arrivoit qu'elles fussent retenues trop long-tems dans Aurengabat, n'étoit-il pas à craindre, que leur discipline & leur exemple n'aguerrissent trop les Peuples du Pays, au préjudice du commerce & de la sûreté des François? C'est ce que la Compagnie écrivoit, en 1752, à M. Dupleix. Mais on verra, dans la suite, que plus éclairée sur ses véritables intérêts, elle approuva solemnellement la conduite de son Gouverneur. Le Ministere en jugea de même; & l'ordre fut donné d'envoyer d'Europe, par les Vaisseaux de la Compagnie, de fort beaux présens à Mouzaferzingue &

(21) Rien n'est plus honorable que les Lettres de remercîment & de félicitation, écrites à M. Dupleix sur ces grands évenemens, par le Ministre, par la Compagnie, & par les Commissaires du Roi, *ubi sup.* pag. 62 & 63. Mais elles lui recommandoient la paix, comme le plus grand avantage d'un Etablissement de Commerce.

(22) 720000 livres monnoie de France.

Chandasaeb. Malheureusement, ni l'un ni l'autre de ces Princes n'eut la satisfaction de recevoir ces marques de la reconnoissance des François.

Suppleм. a l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix, 1751.

Mouzaferzingue, après un mois de marche, entra sur les Terres du Nabab de Cadapi, un de ces Chefs Patanes, qui, depuis la défaite de Nazerzingue, avoient juré une fidélité inviolable au nouveau Souba, contre lequel ils avoient porté les armes. Quelques Coureurs Maures, dont il étoit précédé, ayant mis imprudemment le feu à plusieurs Villages, dont ils avoient reçu quelque sujet de mécontentement, cette violence devint le prétexte d'une nouvelle révolte. Le Nabab de Cadapi fit prendre aussi-tôt les armes à ses Trouppes, qui tomberent sur l'arriere-garde de l'Armée du Souba, & pillerent ses équipages. Mouzaferzingue, quoiqu'outré de cette insulte, n'osa néanmoins rien entreprendre pour sa vengeance, avant l'arrivée du Détachement, qui s'approchoit à sa suite; & le Commandant François, chargé particulierement d'éviter toutes les occasions de guerre, s'efforça de calmer la colere du Souba. Il l'engagea même à terminer cette affaire par les voies de la négociation. L'un & l'autre envoyerent des Députés au Nabab. Mais ceux du Souba n'ayant rapporté qu'une réponse offensante, pendant que ceux du Commandant revinrent avec des excuses du Nabab, pour un pillage commis sans son ordre, la différence de cette conduite blessa si vivement le Souba, que, malgré toutes les représentations, il donna ordre à ses propres Trouppes de marcher contre les Rebelles.

A la vérité M. de Bussy reconnut bientôt que le Nabab étoit un perfide, qui n'avoit cherché qu'à couvrir, d'une apparence de justice, des projets de révolte médités depuis long-tems. On apprit qu'avant les sujets de plainte, il attendoit l'Armée du Souba pour l'attaquer, & qu'il s'y étoit préparé, depuis plus d'un mois, puisqu'il avoit eu le tems de mettre dans ses intérêts les Nababs de Savounol & de Canoul. Les François, informés de cette trahison, ne balancerent plus à seconder, de tous leurs efforts, un Prince trahi par des Sujets qu'il avoit si récemment comblés de faveurs; car les Nababs réunis étoient trois de ces Chefs Patanes, sur lesquels Mouzaferzingue avoit répandu ses plus grands bienfaits. L'action fut sanglante entre les Maures & les Patanes, & ne fut décidée que par les François. Les deux Nababs de Savounol & de Canoul demeurerent au nombre des morts. Mais cette grande victoire fut promptement suivie d'une horrible consternation, lorsqu'on eut appris que Mouzaferzingue, s'emportant à la poursuite des Ennemis, avoit été blessé d'un coup de fleche, au-dessous de l'œil, dont il venoit d'expirer.

Cette fâcheuse nouvelle ne déconcerta point les François. M. de Bussy assembla sur-le-champ les Chefs de l'Armée Maure, & leur proposa de se choisir eux-mêmes un Maître, entre les Descendans de Nizam Elmoulouk, dont le sang devoit toujours leur être cher. Ils nommerent unanimement Salabetzingue, qui fut proclamé à la tête des Troupes. Ce nouveau Souba étoit Oncle de Mouzaferzingue. Il en prit tous les sentimens pour des Alliés, auxquels sa Famille avoit tant d'obligations; & son premier soin fut de confirmer à la Compagnie toutes les donations de son Prédécesseur. Ensuite, pour assurer le Comptoir de Mazulipatan, il y joignit les Terres dépendantes de Nizampatnan, de Condour, d'Almenava & de Narzapour, qui sont

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, 1751.

aux environs de cet Etabliſſement. Il donna ordre que tous les Edifices du Comptoir d'Yanaou, ruinés pendant la guerre, fuſſent rétablis à ſes frais; & dans ſa reconnoiſſance pour les ſervices perſonnels du Gouverneur de Pondichery, il lui fit préſent du Territoire de Maſſoubendere, ſitué dans la Province de Chicacol. Les Paravanas, pour toutes ces donations, furent expédiés dans la meilleure forme. Enfin, pour ne laiſſer rien manquer aux droits & aux diſpoſitions du nouveau Souba, on les fit confirmer, dans la ſuite, à la Cour de Dehly, par un Firman ſolemnel du Grand Mogol.

Salabetzingue, après avoir ſignalé les premiers jours de ſon regne, par des libéralités & des Fêtes, continua ſa route vers Golkonde. Il arriva, le 17 Mars, à la vûe de Canoul, où les reſtes des Patanes s'étoient retirés, après leur défaite. C'eſt une grande Ville, fermée d'un bon mur, & défendue par une forte Citadelle. Mais, étant bâtie ſur une grande Riviere, qui s'étoit prodigieuſement enflée, l'hiver précédent, l'inondation avoit cauſé de ſi grands déſordres, que les Patanes, ſans eſpérance de ſe défendre dans une Place à demi ruinée, par la chûte d'une partie de ſes maiſons & de ſes murs, avoient pris le parti de l'abandonner, pour ſe retirer dans la Citadelle. Ils y firent une vigoureuſe réſiſtance, qui ne put la garantir d'être emportée par eſcalade. Leur nombre étoit d'environ trois mille, dont la plûpart furent paſſés au fil de l'épée. Les principaux Habitans du Pays, qui s'étoient réfugiés dans le Palais du Nabab, avec ſa Veuve & ſes deux Enfans, obtinrent un traitement humain du Souba, par l'interceſſion de M. de Kerjan, aux pieds duquel ils s'étoient jettés, pour demander grace.

De Canoul, l'Armée victorieuſe paſſa le Khriſna. Elle s'approchoit d'Ederabat, Capitale du Royaume de Golkonde, lorſque le Souba fut informé qu'il étoit attendu, dans ſa route, par Bagirao, Général Maratte, avec un Corps de vingt-cinq mille Hommes. Salabetzingue avoit, dans ſon Armée, un autre Général de la même Nation, nommé Raja Janogi, & fort attaché à la Nation Françoiſe. On l'employa pour négocier. Tous les Marates étant des brigands, qui ne reſpirent que l'argent ou le pillage, un préſent de deux laks de roupies engagea facilement Bagirao à repaſſer les montagnes avec ſes Troupes; & Salabetzingue fit ſon entrée dans Ederabat, le 12 d'Avril. Après un mois de ſéjour dans cette Ville, il ſe remit en chemin vers Aurengabat, où il arriva le 29 de Juin.

Cette Capitale du Dekan eſt une belle Ville, fort riche & fort peuplée, à ſoixante lieues de Surate. Elle fut bâtie, vers la fin du dernier ſiecle, par Aurengzeb, fameux Empereur Mogol, pour ſervir de barriere contre les courſes des Marattes. Une Forteresse qui la commande, par ſa ſituation ſur un des flancs de la Ville, fut aſſignée aux François pour leur logement. Ils y placerent leur artillerie; & M. de Buſſy, répondant à la confiance du Souba, profita de l'avantage d'un quartier, qui les tenoit ſéparés de la Ville, pour faire regner entr'eux une exacte diſcipline. Un Soldat ne pouvoit ſortir du Fort qu'à des heures établies, & pour un tems limité, avec une permiſſion du Commandant, par écrit, qu'il falloit montrer à l'Officier de garde, en ſortant, & lui remettre au retour. Les moindres contraventions étoient rigoureuſement punies. Cette police, qui bannit de la Ville l'ivrognerie, les querelles & les vols, fit mériter aux François l'admiration des

Maures. Le Souba, charmé de leur conduite, & ne croyant pas ses libéralités suffisantes pour leur témoigner sa reconnoissance, imagina, pour leur plaire, de faire célébrer, avec toute la pompe orientale, la Fête de St. Louis, dont il savoit que le Roi de France portoit le nom. La veille, il fit solemniser, avec le plus grand éclat, un jour consacré, disoit-il, au Roi de France, son Protecteur. Cet ordre fut exécuté par toutes les marques de joie, qui sont en usage entre les Maures.



Pendant que le Gouverneur de Pondichery recevoit de si flatteuses nouvelles du Dekan, l'affaire de Trichenapaly n'avoit pas le succès qu'il en avoit esperé. Mahmet Alykan, malgré toutes ses promesses, étoit encore le même fourbe, qui n'avoit cherché continuellement qu'à le tromper. Après avoir accepté toutes les propositions, qu'il avoit reçues par Raja Janogi; après avoir obtenu tout ce qu'il demandoit lui-même, il ne lui restoit plus d'excuse, pour différer la conclusion du Traité. Cependant, cette facilité même ne semblant servir qu'à nourrir sa mauvaise foi, M. Dupleix pensa sérieusement à le réduire par la force des armes. Il joignit, dans cette vûe, aux Trouppes Maures de Chandasaeb, quatre cens François, & quelques Caffres, avec de l'Artillerie. Tous les frais de cet armement devoient tomber sur Chandasaeb, qui se mit en marche, avec sa petite Armée. Elle étoit de sept à huit mille Hommes, & la diligence auroit assuré leurs opérations: mais, par la lenteur ordinaire des Maures, les Anglois eurent le tems de s'appercevoir que Trichenapaly étoit menacé. Ils se joignirent aux Trouppes de Mahmet Aly-kan, pour couper le chemin à Chandasaeb, en se saisissant d'une Forteresse, nommée Valgondabouram. A la vérité, ils y trouverent tant de résistance, qu'ils se retirerent avec perte; & Chandasaeb, marchant sur leurs traces, les força de passer le Colram, alors fort enflé. Ils perdirent, au passage, quantité d'hommes & de munitions, leurs tentes & six pieces de canon. Toute leur Armée pouvoit y trouver sa perte, si les douleurs de la goutte, qui retenoient le Comte d'Auteuil, & la mauvaise disposition de quelques Officiers François, n'eussent facilité son évasion.

La maladie du Comte d'Auteuil l'ayant forcé de retourner à Pondichery, le commandement fut donné à M. de Law, (*) qui signala son pouvoir, par des imprudences, des lâchetés & des trahisons. C'est du moins ce qu'on peut recueillir du Mémoire, qui le représente, tantôt manquant la plus belle occasion de réduire Trichenapaly, tantôt méprisant les ordres formels de M. Dupleix, tantôt prenant des résolutions manifestement contraires à la sûreté des Trouppes Françoises, tantôt livrant, sous de vains prétextes, sans Traité, sans ôtages, Chandasaeb aux Anglois, qui lui firent aussi-tôt trancher la tête; enfin signant une honteuse Capitulation, qui rendit toute son Armée prisonniere de guerre. » Ainsi, conclut l'Ecrivain, nos Ennemis, réduits aux » abois, reprirent sur nous la supériorité; & la guerre fut perpétuée, dans » un tems, où rien ne nous manquoit pour assurer la paix au Carnate, par » la réduction d'une Place, qui n'auroit pas tenu huit jours devant nos » Trouppes, si leur Commandant ne les eût pas ouvertement livrées à l'En- » nemi. Tous les faits, & toutes les circonstances, qui caractérisent l'étrange » conduite de M. Law, furent constatés par des informations régulieres,

(*) Ecossois.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1752.

» dont le Gouverneur François rendit compte à la Compagnie ; & l'unique » châtiment, qu'il se crut en droit d'imposer à cet infidele Officier, fut de » le mettre aux arrêts (23) «.

Cependant, loin de se decourager, M. Dupleix rassembla le peu de Trouppes qui lui restoient, pour défendre les Terres & les Etablissemens de la Compagnie. En même-tems il employa la négociation à détacher du Parti ennemi le Roi de Maissour, & Morarao, Chef des Marates, tous deux indignés du supplice de Chandasaeb, & de la perfidie des Anglois. Il y réussit; & Mahmet Aly-kan même, allarmé de la perte de ces deux Alliés, parut revenir à des projets d'accommodement. Mais le Gouverneur de Madras (24), qui tiroit personnellement beaucoup d'avantages de cette guerre, traversoit une négociation, dont il vouloit se rendre le seul Arbitre; & lorsque M. Dupleix parut disposé à traiter avec lui, il multiplia les difficultés pour éloigner la conclusion. Dans plusieurs Conférences, qui se tinrent à Sadras, ses Commissaires s'obstinerent à demander, pour premier Article, que Mahmet Aly-kan fût reconnu seul & légitime Nabab du Carnate; c'étoit ce que la justice, & les plus fortes raisons d'intérêt & d'honneur, ne permettoient pas aux François d'accorder. Comme cet Article passe pour la principale cause de la guerre, & de tous les autres évenemens qui l'ont suivie, on prend soin de l'éclaircir.

» Il est incontestable, de l'aveu même des Anglois, que la Nababie du » Carnate est un gouvernement, de la dépendance immédiate du Souba du » Dekan, dont la disposition appartient à ce Souba seul. Le Grand Mogol » même n'a pas le droit d'y nommer, parcequ'il s'est dépouillé de ce droit par » des actes solemnels, confirmés dans le Traité avec Thamas Kouli-Kan, » & constamment maintenus dans leur pleine exécution. Ce Monarque s'est » réservé seulement le droit de confirmer la nomination du Souba. Ainsi, » pour être légitime Nabab du Carnate, il faut être nommé à ce Poste par » des Lettres Patentes du Souba du Dekan; & l'on peut s'imaginer que ce » Prince est fort jaloux d'un droit de cette nature, qui fait un des principaux » attributs de la Souveraineté. Or il est certain que jamais Mahmet Aly-kan » ne fût pourvu du Gouvernement d'Arcate, par le Souba du Dekan. Anaverdy-kan son Pere, & lui, n'ont jamais été que deux Usurpateurs & » deux Rebelles, qui ont employé la force pour se maintenir. Le premier, défait & tué, en combattant contre Mouzaferzingue, son légitime » Souverain, n'a pu transmettre, à son Fils, des droits qu'il n'avoit pas lui- » même; & qui d'ailleurs, par leur nature, n'auroient pas été transmissibles, quand il les auroit eus, puisque la Nababie du Carnate n'est pas » un Office héréditaire, & qu'elle n'est qu'une Commission à vie, ou plutôt révocable, au gré du Souba. A l'égard de Mahmet Aly-kan, il n'a jamais été nommé au Gouvernement du Carnate, ni par Mouzaferzingue, Suc- » cesseur immédiat de Nizam Elmoulouk, ni par Salabetzingue, Successeur

(23) Mémoire, pages 77 & précédentes. Il est assez remarquable que c'étoit dans ce tems même, & lorsque M. Dupleix gémissoit de ses disgraces, que la Compagnie, qui n'étoit encore informée que des succès précédens, lui donnoit les plus favorables marques de sa reconnoissance. Il apprit par une Lettre du 16 Septembre 1752, que le Roi lui accordoit le titre de Marquis, reversible à sa Famille, même dans la ligne collatérale, ce qui rendoit cette faveur précieuse, *ibid.*

(24) M. Saunders.

» de Mouzaferzingue : & l'on ne peut douter néanmoins, que ces deux derniers Princes n'aient été les deux seuls Soubas légitimes du Dekan, depuis » la mort de Nizam Emoulouk (25)«.

Les Anglois convenoient des principes ; mais, en demandant que Mahmet Aly-kan fût reconnu seul & légitime Nabab du Carnate, ils soutenoient qu'il avoit des Lettres Patentes du légitime Souba, qui l'établissoient dans cette Dignité. Les François en démontroient l'impossibilité, par tout ce qui s'étoit passé entre Mahmet Aly-kan, & les deux Soubas, qui s'étoient légitimement succédés ; & M. Dupleix défioit le Gouverneur de Madras de représenter ces Lettres prétendues. L'Anglois, qui, pour son intérêt propre, cherchoit à tromper & sa Compagnie & celle de France, feignit à la fin de vouloir produire les Lettres ; & la négociation de Sadràs fut commencée sous cette promesse. Mais dès la troisieme Conférence, les François, s'appercevant qu'ils étoient joués par de vaines prolongations, insisterent si fortement sur la production des Lettres, que les Commissaires Anglois, perdant l'espérance d'en imposer plus long-tems, prirent le parti de rompre ces Assemblées (26).

Leur Gouverneur avoit eu l'adresse de faire durer les apparences de négociation jusqu'en 1754 : & les Conférences ne furent pas plutôt rompues, qu'avec le même artifice & la même audace, il écrivit une longue Lettre (27) aux Commissaires François, » remplie de reproches déplacés, d'in» jurieuses imputations, de faits hasardés, & même notoirement faux, de » contradictions grossieres, & de dénégations vraiment indécentes «. Ils y firent une réponse (28) sage, mesurée, & propre à le confondre. Pendant la négociation même, dans les Lettres qu'il avoit écrites en Angleterre, il avoit peint les François comme une Nation ambitieuse, qui vouloit envahir tout le Commerce de l'Inde. C'étoit, disoit-il, pour y parvenir, qu'ils avoient joint leurs forces à celles d'un Rebelle (29), & qu'ils l'avoient aidé à chasser de ses Etats le légitime Souverain (30) ; ils en avoient obtenu, pour prix de ce service, des possessions d'une étendue & d'un revenu immenses, qui les rendroient Maîtres du Pays, si l'Angleterre souffroit qu'ils les conservassent : & de concert avec le Rebelle, ils avoient détruit, non-seulement le légitime Souba du Dekan, mais encore le Nabab d'Arcate, Anaverdykan, Ami de la Nation Angloise. Ils poursuivoient Mahmet Alykan, son Fils, à la place duquel ils avoient fait nommer, pour Nabab, un Homme qui leur étoit entierement devoué (31). Enfin, Nazerzingue & Mahmet Aly kan avoient des titres authentiques, qui leur assuroient également, à l'un la Souveraineté du Dekan, à l'autre la Nababie du Carnate : & leurs Concurrens, pour lesquels le Gouverneur de Pondichery s'étoit ouvertement déclaré, n'avoient pas d'autres titres que la protection & les armes des François (32).

Ces Lettres n'avoient pas manqué de soulever la Compagnie d'Angleterre. Dès 1752, elle avoit porté ses plaintes à la Compagnie Françoise. On

(25) Mémoire, page 82.
(26) Le 5 de Février 1754.
(27) Le 15 du même mois.
(28) Le 7 Mars suivant.
(29) Mouzaferzingue.
(30) Nazerzingue.
(31) Chandasaeb.
(32) Mémoire, page 87.

protesta, des deux parts, qu'on désiroit passionnément la paix; & ces protestations mutuelles engagerent une longue négociation, entre M. du Velaer, chargé des pouvoirs de la Compagnie Françoise, à Londres, & la Compagnie d'Angleterre. Le Duc de Newcastle & le Comte d'Holdernesś, Ministres de Sa Majesté Britannique; & le Maréchal Duc de Mirepoix, Ambassadeur de France à Londres, prirent part aux Conférences, qui durerent jusqu'à la fin de 1754. Mais elles ne purent amener la Compagnie Angloise à de justes conciliations. Le Journal de M. du Velaer n'a pas été publié; & M. Dupleix se fait un mérite de ne pas exposer au Public ce qu'il nomme les étonnans détails de la Négociation de Londres: mais il en rapporte un trait singulier, qui jette une lumiere nécessaire sur la conduite qu'on a tenue avec lui (33).

Dans l'ignorance de ce qui se passoit en Europe, il ne pensa plus qu'à réduire, par la force, un Ennemi qu'il désespéroit, dit-il, de vaincre par la raison. La petite Armée, qu'il mit en campagne, fut grossie par les Marattes, & par celle du Roi de Maissour, qui devoit fournir de l'argent pour

(33) On le donne dans ses termes. » Comme les Anglois, dans cette négociation, n'avoient nulle envie de terminer » avec nous, & que le but de leur politique » étoit de nous amuser, ils insinuerent » adroitement dans une des Conférences, que » la paix de l'Inde étoit un ouvrage qu'on » ne pouvoit gueres qu'ébaucher en Europe, » faute d'y être exactement instruit des faits, » & d'avoir une connoissance suffisante du » local. Delà il résultoit naturellement que » ne pouvant saisir ici que quelques vues générales, il conviendroit de renvoyer aux » Indes la conclusion du Traité. Mais en » même-tems que les Anglois présentoient » cette voie comme la seule qui fût praticable, ils avouoient qu'ils la trouvoient » susceptible de beaucoup d'inconvéniens; » & le principal, selon eux, étoit qu'on » devoit s'attendre à trouver le Gouverneur » de Pondichery fort mal disposé à entrer » de bonne foi dans toutes les vûes de conciliation entre les deux Compagnies. Cet » Homme, disoient-ils, a conçu pour notre » Nation, on ne sait pas trop pourquoi, » une espece de haine qui ne lui permet pas » de traiter avec nous aucune affaire, de » sang-froid. Tous les Chefs de nos Etablissemens s'en sont toujours plaints. Ainsi, » nous sommes comme assurés qu'il semera » par-tout des difficultés, & que peut-être » lui seul il nous empêchera de conclure.

» M. du Velaer ne manqua point de justifier M. Dupleix des sentimens injustes » qu'on lui supposoit; & pour user de la » représaille qu'on lui présentoit si naturellement, il tomba lui même sur le Gouverneur de Madras, qu'il peignit précisément » des mêmes couleurs, qu'on venoit de peindre M. Dupleix. C'étoit justement ce que » demandoient les Anglois, afin de pouvoir conclure, de l'opinion où étoient les » deux Nations sur le caractere de ces deux » Gouverneurs, la nécessité de les rappeller » tous deux, & de nommer deux Commissaires moins passionnés, qui seroient chargés des pouvoirs nécessaires pour traiter » au nom des deux Compagnies, suivant le » plan qu'on leur remettroit. Cette proposition parût, à M. du Velaer, de trop bonne » foi pour qu'il osât la rejetter. Graces à la » fameuse maxime, *expedit unum hominem mori pro populo*, si familiere à ceux » qui se mêlent de politique; l'injure faite » à M. Dupleix étoit une bagatelle qui ne » devoit pas retenir. Le rappel des deux » Gouverneurs fut donc convenu. A l'égard » du choix des Commissaires, il n'en fut » pas question; & les deux Compagnies se » réserverent de nommer respectivement qui » elles jugeroient à propos.

» Voila comment, & par quels motifs, le » rappel de M. Dupleix fut décidé. Ce qu'il » prétend inférer ici, de l'inutilité de toutes » ces négociations, si long-tems suivies dans » l'Inde & l'Europe, c'est que la paix de » l'Inde, à négocier avec les Anglois, n'étoit pas un ouvrage aussi facile que la » Compagnie paroissoit le croire dans les » Lettres qu'elle lui écrivoit. *Mémoire*, pag. 88 & 89.

la subsistance de ce Corps de Trouppes, à condition que les François obtiendroient, pour lui, de Salabetzingue, le Gouvernement de Trichenapaly. M. de Mainville, Officier d'une prudence & d'une valeur connues, fut nommé pour les commander. Malgré la sagesse de ses dispositions, sa premiere entreprise, qui fut sur Trichenapaly, manqua de succès par un emportement indiscret dans l'exécution de ses ordres. Mais se réduisant à forcer cette Ville par la faim, il la serra, par des manœuvres si bien concertées, que le Commandant Anglois lui écrivit, que s'il n'envoyoit pas des vivres aux Prisonniers François, il pouvoit être assuré qu'on les laisseroit mourir de faim.

D'un autre côté, les artifices des Anglois avoient fait changer de face à la situation des François d'Aurengabat. A force d'argent & d'intrigues ils avoient gagné deux des principaux Ministres du Souba, nommés, l'un Sayedlaskarkan, l'autre Ussenkhan. Le premier gouvernoit despotiquement son Maître, qui le craignoit, & le haïssoit au fond. Le second étoit un Seigneur Maure, & plutôt l'homme de confiance du premier, que Ministre en titre. Ces deux Hommes avoient profité, pour établir leurs intelligences avec le Gouverneur de Madras, d'un voyage que M. de Bussy & ses Trouppes avoient fait vers Ederabat, à la suite du Souba, & d'une maladie qui l'obligea de se rendre à Masulipatan. Mais quelques Lettres, interceptées par des Espions Maures, qu'il entretenoit dans son absence, l'ayant informé de cette trame; il oublia l'intérêt de sa santé, pour retourner promptement auprès du Souba, où sa présence déconcerta les deux Ministres; & la confiance ni l'attachement de Salabetzingue n'étant pas diminués pour lui, il sut en user, pour forcer ces Traîtres de fournir, par mois, à l'entretien des Trouppes Françoises, deux lacs de roupies, c'est-à-dire, de notre monnoie, quatre cens quatre-vingt mille livres. Ses vues alloient encore plus loin; & voici par quelle voie, malgré toutes les intrigues des Ennemis de sa Nation, il parvint au but qu'il se proposoit, dans le tems même qu'on se flattoit de le perdre.

Non-seulement les Anglois avoient mis dans leurs intérêts les Ministres du Souba; mais, de concert avec eux, ils y avoient fait entrer aussi Balagirao & Ragogi, Chefs des Marattes. Ces Rajas devoient faire la guerre à Salabetzingue; & pour repousser de si redoutables Ennemis, ses deux Ministres devoient lui persuader que le secours des Anglois lui étoit nécessaire. Tout étant concerté, les Anglois auroient inspiré, en apparence, la plus grande terreur aux deux Chefs Marattes, qui leur auroient demandé la paix. Ainsi les Anglois auroient acquis une extrême considération dans le Dekan. Ils auroient passé pour la terreur des Marattes, & les libérateurs de Salabetzingue; & se réunissant, tout-d'un-coup, avec les Marattes & les Maures, ils auroient égorgé les François, ou les auroient chassés du Dekan, en y prenant leur place, & s'y faisant revêtir de toutes leurs possessions. La même intrigue terminoit toutes les affaires du Carnate, dont ils devenoient Maîtres absolus sous le nom de Mahmet Aly-kan, & tous les François, dans l'Inde, devoient se trouver comme livrés à la discrétion des Anglois.

L'adresse & la fermeté de M. de Bussy firent évanouir leurs projets: en montrant une contenance fiere, & feignant de grands préparatifs pour

mettre à la raison ce même Balagirao, qu'il avoit battu plusieurs fois l'année précédente, & qu'il avoit forcé de signer, avec Salatbezingue, un Traité que les François avoient garanti, il l'étonna tellement, que ce Raja, le croyant prêt à fondre sur lui, prévint l'orage, & se hâta de lui députer son Waquil, non-seulement pour lui demander son amitié, mais pour l'assurer qu'il étoit prêt à rendre au Souba les Places dont il s'étoit déja saisi, & à confirmer la paix par un nouveau Traité. Son exemple fut bientôt suivi par Ragogi, qui signa de même un nouveau Traité de paix avec le Souba & les François. Ce double Traité, qui rendit une paix profonde au Dekan, ayant remis la Nation Françoise dans une haute considération chez les Maures, M. de Bussy crut devoir saisir une si glorieuse conjoncture, pour achever, s'il étoit possible, de ruiner la Faction Angloise. Il retourna, dans cette vue, à Aurengabat, où il s'étoit assuré d'être bien reçu de Salabetzingue. En effet, ce Prince alla lui-même, à deux lieues au-devant de lui, accompagné de vingt-deux Seigneurs, tous montés sur des Eléphans, & le reçut avec les plus grandes marques d'honneur & d'affection. Cette Fête fut un vrai triomphe pour les François. Sayedlaskarkan même, le plus dangereux de leurs Ennemis, affecta pour eux les plus tendres sentimens d'amitié. Il avoit fait une journée de chemin, pour aller au-devant de M. de Bussy; il lui avoit même envoyé les Sceaux du Dekan, comme une espece d'hommage, & pour reconnoître qu'il ne les tenoit que de lui. Ils lui furent renvoyés par le Commandant François, qui crut devoir prendre les mêmes apparences de cordialité avec ce fin Courtisan, c'est-à-dire, le payer des mêmes ruses.

Mais, le lendemain, voyant les choses dans la situation qu'il desiroit, il profita de l'occasion pour expliquer son dessein. Après avoir représenté au Souba que la subsistance des Trouppes Françoises ne seroit jamais assurée, & feroit toujours naître des embarras & des discussions désagréables, aussi long-tems qu'on n'assigneroit pas des fonds suffisans pour leur entretien, ou qu'on ne laisseroit pas à leur disposition la perception libre & l'administration des fonds, il mit les avantages de ce parti dans un si grand jour, qu'il détermina Salabetzingue & son Conseil à lui abandonner les quatre Provinces de Rajimandrie, d'Elours, de Chicakol & de Moustafanagar, voisines de Masulipatan, & nécessaires à la sûreté de cette Place. Enfin, quoique le produit de ces quatre Provinces fût plus que suffisant pour l'entretien des François, le Souba promit de leur faire payer, sur d'autres fonds, ce qui leur étoit dû jusqu'à ce jour.

M. de Bussy n'eut pas plutôt obtenu ces importantes faveurs, qu'il prit possession des quatre Provinces, & qu'il y distribua ses Trouppes, pour assurer la perception des revenus; & de ce moment, il se crut solidement établi dans le Dekan. Cependant, les Anglois, toujours de concert avec Sayedlaskarkan, ne perdirent pas l'espérance de l'en chasser. Voici le piege qu'ils lui tendirent, pour le rendre suspect au Souba, Prince foible & toujours flottant entre les défiances que son Ministre lui inspiroit des François, & son inclination pour leur Commandant. Le Ministre profita de l'absence de M. de Bussy, pour rappeller à son Maître, que, dès le tems de son élévation au Trône, les François avoient toujours pris un vif intérêt à

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753.

la conservation & la fortune de ses Freres ; qu'ils l'avoient même engagé à leur faire un traitement peu conforme aux usages & à la politique des Princes Maures, & que sa bonté l'emportant sur ses véritables intérêts, il les avoit comblés de faveurs ; mais qu'il étoit fort à craindre, que dès ce tems, les François n'eûssent des vues auxquelles on n'avoit pas fait assez d'attention ; & que, dans un moment de trouble, tôt ou tard on ne ressentît de funestes effets de leur politique : qu'en un mot, la prudence l'obligeant de ne rien négliger pour sa sûreté, il devoit, sans expliquer ses motifs, s'assurer de ceux qui pouvoient lui causer de l'inquiétude.

Cet avis fut représenté, par le rusé Ministre, comme le fruit des réflexions d'un Homme qui ne desiroit que la prospérité de son Maître, & la tranquillité de ses États. Connoissant mieux que personne le caractere inquiet du Souba, il ne doutoit pas que ce Prince ne le chargeât de faire arrêter ses Freres, & que M. de Bussy, se mêlant de les réconcilier, ou d'intercéder pour eux, ne donnât beaucoup de vrai-semblance aux soupçons. En effet, il ne se trompa que sur le second point Il reçut ordre d'arrêter les Princes, & l'exécution suivit aussi-tôt. Tous les Seigneurs Maures parurent également surpris de cette rigueur. Quelques-uns même en témoignerent du mécontentement ; & tous, à l'instigation du Ministre, solliciterent le Commandant François d'employer son credit, pour engager Salabetzingue à rendre, à ses Freres, une liberté qu'ils n'avoient pas mérité de perdre. Mais, quoique M. de Bussy n'eût pas pénétré l'intrigue du Ministre & des Anglois, qu'il ne découvrit que dans la suite, guidé seulement par une juste prudence, qui ne lui permettoit pas d'entrer dans une affaire, dont le fond étoit un mystere pour lui, il refusa constamment de faire aucune démarche en faveur des Prisonniers. Il déclara même qu'il ne pouvoit que respecter les secrets du Souba & de ses Ministres ; & qu'il ne prenoit aucune part à des affaires d'Etat, qui n'avoient pas de rapport aux intérêts de sa Nation.

Cette conduite déconcerta le Ministre Maure ; & peu de tems après, il abdiqua volontairement le Ministere, sans qu'on ait jamais pû savoir les vraies raisons qui l'avoient déterminé à la retraite. Son Successeur fut ce même Chanavaskhan, autrefois Ministre de Nazerzingue, & fort attaché à la Nation Françoise : alors le Conseil du Prince ne fut composé que de Sujets sûrs, & dévoués aux François.

Depuis ces évenemens, qui se passerent à la fin de 1753, jusqu'au départ de M. Dupleix, au mois d'Octobre 1754, l'état de la Nation ne varia point dans le Dekan (34). Le calme y regna ; les Trouppes Françoises y furent soigneusement entretenues & disciplinées. Ragogi, Chef Ma-

(34) On peut emprunter encore des Editeurs Hollandois, un court récit de la grande révolution arrivée dans l'Indoustan, immédiatement avant le départ de M. Dupleix. » Le Grand Mogol, disent-ils, avoit été » forcé, deux ans auparavant, de faire, » avec les Marattes, un Traité par lequel » il se reconnoissoit en quelque façon leur » Tributaire (*). En vertu de ce Traité, il » leur avoit cédé tous les revenus du Dekan, » dont ils n'étoient pas exactement payés ; » ce qui leur fournit un prétexte pour prendre les armes, excités d'ailleurs par la » foiblesse du Gouvernement. Leur Chef,

(*) C'est apparemment la tentative, dont parle un Mémoire Anglois, qui avoit été formée pour détrôner le Grand Mogol, mais qui échoua par l'assistance que ce Prince reçut de quelques-uns de ses Nababs.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

ratte, fut le seul, qui, sous prétexte de quelques mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus de la Cour d'Aurengabat, osa remuer. Il fit des préparatifs de guerre, & se mit même en campagne : mais, à-peine eut-il appris que M. de Bussy, à la tête des François, étoit en marche avec l'Armée du Souba, qu'il demanda humblement la paix. Elle fut signée par un Traité du mois d'Avril 1754.

Ensuite, M. de Bussy conduisit son Prince du côté d'Ederabat, d'où il partit, après y avoir passé quelque tems avec lui, pour aller, avec ses Trouppes, hiverner dans ses quatre Provinces, ne laissant auprès du Souba, qu'un Détachement de Trouppes choisies. Le jour de leur séparation, il se tint un grand Conseil, auquel les Ministres & les principaux Seigneurs Maures assisterent. M. de Bussy, invité à s'y trouver, fut extrêmement flatté d'y entendre le Souba, tous les Seigneurs de sa Cour & les Officiers de son Conseil, déclarer qu'ils devoient leur bonheur & leur tranquillité aux armes de la Nation Françoise, & lui jurer un inviolable attachement. Ils exigerent que de son côté, il s'engageât par un serment solemnel de leur continuer sa

« de concert avec *Cavendi-kam*, Neveu de Salabetzingue, ancien Allié des François (a), prit la route de Dehly, résidence ordinaire de l'Empereur, & s'y avança, à la tête d'une assez grosse Armée. Le Mogol ne se trouvoit pas dans sa Capitale, & campoit avec son Armée, nombreuse, à la vérité, mais dont les Trouppes étoient mal aguerries, ou peut-être même gagnées par des intrigues. Les Marattes l'attaquerent, & forcerent son Camp. Cependant, comme ils vouloient conserver quelque apparence de soumission, ils lui rendirent hommage. Leur Chef demanda respectueusement d'être admis à son Audience. Il y exigea que l'Empereur se défît de son Grand Vizir & du Surintendant de ses Finances, qui déplaisoient aux Marattes, & encore plus à Cavendi kam. Il voulut aussi que le Mogol se soumît à un nouveau Tribut, & qu'il reformât l'administration de l'Etat, sur un autre plan que celui qu'il avoit suivi pendant son regne. L'Empereur y témoignant beaucoup de répugnance, les Marattes leverent le masque, arrêterent le Mogol avec ses Femmes & ses Favoris, & pillerent son Camp, où il y avoit des richesses immenses. Après cet attentat, ils entrerent dans Dehly. Leur Chef y prit possession du Palais Impérial, & fit renfermer le Monarque dans une étroite prison. Ils en tirerent ensuite un Prince du Sang des Mogols, & le mirent sur le Trône.

» Ce nouvel Empereur déposa les Ministres de son Prédécesseur, & nomma Cavendi-kan Grand Vizir. Celui-ci, revêtu de la premiere Dignité de l'Empire, se flatta d'y pouvoir regler toutes choses, sur le ton d'un Ministre à qui le Souverain est redevable de sa Couronne. Il demanda la tête de l'Empereur détrôné, en punition de ses injustices. Le nouveau Mogol ne put se dispenser de faire comparoître ce Prince infortuné, en présence de son Conseil. Au lieu de le sacrifier néanmoins à la haine de son Ministre, il demanda quel étoit son crime ? Le Grand Vizir répondit, que ce Prince n'avoit pas fait regner avec lui la justice, ainsi qu'il convenoit à un Souverain, & qu'on devoit appaiser les cris de ses Sujets par son sang. L'Empereur répliqua : ses Sujets ont été des Traîtres qui l'ont abandonné. Son crime est d'avoir été trop foible. Il en est assez puni par son malheur. Mais puisqu'il faut verser son sang, je veux bien qu'il coule. Il fit alors appeller un Chirurgien ; & à la vûe de l'Assemblée, il lui fit tirer une palette de sang. Après quoi, il ordonna que le vieil Empereur fût conduit au Palais, où il lui fit donner un bel appartement, pour y être servi avec tout le respect convenable.

On peut regarder ce trait comme un curieux Supplément à ce qu'on a rapporté, dans un autre Tome, de l'Histoire des Empereurs Mogols. Les Editeurs l'ont tiré du Mercure historique (b).

(a) On ne sait si Cavendi kam étoit ami de son Oncle, & par conséquent des François.

(b) Mai 1755, page 174.

protection, & de revenir à leur secours, lorsqu'ils seroient menacés de l'irruption des Marattes, ou de quelqu'autre Ennemi. On fit apporter le Livre des Evangiles, & M. de Bussy ne balança pas à faire le serment qu'on lui demandoit.

SUPPLÉM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX. 1754.

M. Godeheu est envoyé à Pondichery.

TEL ÉTOIT l'état des affaires de la Compagnie, à l'arrivée de M. Godeheu, nommé Commissaire pour l'Inde, à l'instigation des Ennemis de M. Dupleix, & parti de France avec des Pouvoirs fort étendus. L'ordre dont il étoit chargé, pour le rappel de l'ancien Gouverneur, & les changemens qu'il mit, presqu'aussi tôt, dans l'administration, produisirent des effets, auxquels il étoit fort éloigné de s'attendre. Salabetzingue & tous les Alliés des François se refroidirent pour eux, en apprenant cette révolution. M. de Bussy, qui commandoit avec tant de succès dans le Dekan, & M. de Moracin, Gouverneur de Masulipatan, augurerent mal du succès des armes & du commerce. Les Anglois & Mahmet Aly-khan commencerent à respirer dans Trichenapaly, & répandirent, dans l'Inde entiere, des bruits fort désavantageux à la France.

M. Godeheu vouloit la paix pour la Colonie, & M. Dupleix ne la souhaitoit pas moins; mais ils ne s'accordoient pas dans leurs plans pour y parvenir. Celui de M. Dupleix étoit » 1°. d'abandonner la Ville & tout le Territoire de Trichenapaly à Mahmet Aly-khan, sous deux conditions; l'une, » qu'il rembourseroit aux Anglois toutes les dépenses que la guerre leur » avoit occasionnées; l'autre, qu'il s'arrangeroit avec le Roi de Maissour, » pour les sommes qu'il devoit à ce Prince. 2°. De donner la Nababie » d'Arcate à Raja Saeb, qui, du consentement de Salabetzingue, s'obligeroit de rembourser aux François tous les frais de la guerre, sur les revenus de la Province du Carnate. Comme ils étoient assurés de Salabetzingue & de Raja Saeb, & qu'ils ne pouvoient douter que Mahmet Aly-khan, épuisé d'Hommes & d'argent, n'acceptât des conditions si avantageuses; l'unique difficulté regardoit les Anglois. Ils devenoient impuissans par la seule prise de Trichenapaly. L'importance étoit de réduire » cette Place, déja fort affoiblie, avant l'arrivée de M. Godeheu, & par » conséquent hors d'état de pouvoir résister aux nouvelles Trouppes qu'il » avoit amenées «.

Cette maniere de finir la guerre, étoit non-seulement honorable pour la Nation Françoise, mais capable de confirmer la Compagnie dans la jouissance paisible des concessions qu'elle avoit obtenues des Princes Maures. Au contraire, M. Godeheu, trompé par quelques Lettres, dont il avoit mal pris le sens, s'étoit persuadé que l'intention du Roi, & l'intérêt de la Compagnie, n'étoient pas que les François eussent de si vastes possessions dans l'Inde; & les regardant comme une source de querelles avec les Anglois, il avoit pris la résolution d'acheter la paix au prix d'une grande partie de ces concessions, qui faisoient la gloire de l'administration de Messieurs Dumas & Dupleix, dans l'espoir d'établir, par ce sacrifice, un équilibre de puissance entre les deux Colonies, tel que la Politique cherche à le faire subsister entre les Princes & les Etats souverains de l'Europe: vûe louable, si l'expérience n'avoit pas appris que le succès en est impossible. Mais le Commissaire, qui s'en étoit fait une fausse idée, à laquelle il rapportoit mystérieu-

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery.
M. Dupleix. 1754.

sement toutes ses démarches, ne pensa d'abord qu'à finir la guerre par une trêve avec les Anglois, pour en venir par dégré au Traité qu'il méditoit. Il fit un secret de ses intentions à M. Dupleix, qui se vit obligé de retourner en Europe avec sa Famille, sans avoir pû parvenir à faire régler ses comptes, suivant l'usage, comme il y étoit autorisé par l'équité naturelle, indépendamment de la reconnoissance que la Compagnie lui devoit pour de si longs services. Il s'embarqua, le 14 d'Octobre 1754, sur *le Duc d'Orleans*, » emportant avec lui les regrets des principales Puissances de l'Inde, » des Officiers & des Employés de la Compagnie, & de tout le Peuple de » Pondichery, qui, malgré les oppositions, le suivit jusqu'au bord de la » Mer, avec des témoignages de douleur, qui lui arracherent à lui-même » des larmes (55) «.

Retour & affaire de M. Dupleix.

(55) Mémoire, page 122. Suivons-le dans son retour, comme un de nos plus illustres Voyageurs. Etant arrivé heureusement à l'Ile de France, il y reçut des informations qui lui firent juger que le Commissaire s'étoit trop hâté de le faire partir, & que par de nouvelles réflexions de la Compagnie, dont on lira quelque chose dans une note suivante, il étoit venu à Pondichery, depuis son départ, des ordres qui révoquoient son rappel. En effet, on a su dans la suite que M. Godeheu n'avoit dû » le lui signifier, que dans le cas de rebel- » lion, parcequ'on avoit jugé en France, » qu'il n'y consentiroit pas, & que le Com- » missaire avoit tout à craindre de sa résis- » tance. Mais le repentir venoit trop tard. M. Dupleix ayant l'ordre du Roi pour justifier la continuation de son Voyage, reprit sa navigation, qui ne fut pas moins heureuse jusqu'au Port de l'Orient. Il y arriva le .... 1755.

On pourroit se contenter de l'avoir ramené dans sa Patrie après une absence de plus de trente-cinq ans, si la grande affaire, à laquelle le Public a pris tant d'intérêt, ne demandoit un éclaircissement qu'on seroit surpris de ne pas trouver ici. Ce récit, emprunté du Mémoire même, & purement historique, ne peut être offensant pour personne.

A peine M. Dupleix fut débarqué à l'Orient, que les Officiers de la Compagnie s'emparerent généralement de tous ses effets. Coffres, malles, cassettes, habits, linge, rien ne fut excepté; & sans attendre les clés, ou les demander, on commença par en lever les serrures. Rien n'échappa aux recherches. Ce ne fut même qu'avec peine, après une visite fort exacte d'une petite malle où étoit son linge de voyage, qu'il lui fut rendu. A l'égard de ses autres effets & de ses papiers, six mois de sollicitations & de plaintes ne purent les lui faire obtenir; sans qu'il ait jamais pu savoir, ni la raison, ni même le prétexte de cette injurieuse rétention.

Les traitemens qu'il avoit essuyés dans l'Inde, de la part du Commissaire, & ceux qu'il éprouvoit au Port, en arrivant en France, lui firent faire d'étranges réflexions. Cependant, n'ayant rien à se reprocher, il ne prenoit encore son avanture que pour l'effet d'une malheureuse prévention, qu'il se flattoit d'effacer bientôt. Dans cette confiance, il se présenta au Ministre, au premier moment de son arrivée à Paris, pour lui rendre compte de son administration & de l'état des affaires de l'Inde; c'étoit alors M. de Seychelles. Il lui remit les états de sa régie, & de l'emploi des fonds de la Compagnie. Après une conversation générale sur ces différens objets, il crut devoir parler de ses affaires personnelles. Il fut écouté avec beaucoup d'attention; & le Ministre, après diverses questions relatives aux faits, lui demanda ses comptes particuliers avec la Compagnie. Il les lui remit sur-le-champ, avec un état des personnes de qui l'on a vu qu'il avoit emprunté dans l'Inde, en son propre nom & sur son seing, pour le service de la Compagnie. Cet état, qui montoit à 3911212 livres, monnoie de France, étoit un double de celui qu'il avoit présenté au Commissaire à Pondichery, & pour lequel il n'avoit pu obtenir qu'un simple Certificat de deux Commissaires du Conseil, constatant la verification des Pieces.

Les marques de bonté, qu'il reçut de M. de Seychelles, ranimerent sa confiance. Il se crut à la fin de ses peines, lorsqu'après le Voyage de Fontainebleau, le même Ministre l'assura qu'au mois de Décembre prochain

Le Commissaire ne se vit pas plutôt libre, par l'éloignement d'un Homme, dans lequel il ne trouvoit pas de faveur pour son plan, que, s'y conson affaire seroit terminée. Mais de malheureuses circonstances ne lui permirent pas d'exécuter sa promesse.

M. de Moras, qui lui succéda dans cette partie du Ministere, donna les mêmes espérances à M. Dupleix, & l'assura même hautement, au mois de Mars 1756, que depuis quelques jours il s'étoit fort occupé de son affaire; que la veille il avoit nommé MM. *Claessen*, *Michel*, de *Roth*, & un quatrieme Directeur de la Compagnie, pour examiner ses comptes & lui en faire leur rapport, & qu'il se réservoit d'en être le seul Juge, parceque MM. de Montaran & de Silhouette ne pouvoient entrer dans cet examen. Mais ces espérances s'évanouirent encore. On sut persuader à M. de Moras de ne pas suivre le plan qu'il s'étoit formé, sous prétexte qu'une affaire de si grande discussion demandoit d'être jugée par des Commissaires du Conseil. Le parti de la renvoyer devant des Commissaires fut pris au Voyage de Fontainebleau 1756, malgré les représentations de M. Dupleix, sur les longueurs d'une instruction judiciaire. Enfin, toute sa diligence ne le fit parvenir à voir la Commission établie qu'au mois de Juillet 1757. Elle étoit composée de MM. de la Grandville & de Marville, Conseillers d'Etat, & de MM. de Villeneuve, de la Corée, & de Cipierre, Maîtres des Requêtes.

M. Dupleix donna, le 22 Juillet 1757, une Requête par laquelle il conclut, contre la Compagnie, au paiement de la somme de sept millions 222096 livres, à quoi montoient, suivant la solde de ses comptes, les avances qu'il avoit faites pour le service de la Compagnie, avec les intérêts à sept pour cent, suivant le cours de l'Inde. Il joignit, à cette Requête un double de ses comptes; & tout fut communiqué à la Compagnie, qui laissa passer environ six mois sans réponse. Il fallut des ordres de M. de Boulogne, alors Contrôleur Général, pour l'obliger de répondre. Elle donna, au mois de Janvier 1758, une Requête, dans laquelle toute sa défense se réduisoit à ce qu'on nomme, en langage de Palais, une fin de non-recevoir, consistant à dire que les comptes présentés par M. Dupleix, n'étant point arrêtés dans la forme ordinaire, il étoit sans action contr'elle, & par conséquent non-recevable dans sa demande.

Cette défense, comme on l'a fait remarquer, avoit été menagée à la Compagnie en 1754, par l'obstacle que M. de Godeheu avoit mis à la signature de l'arrêté des comptes, après en avoir lui-même ordonné la vérification. Mais dès le 15 Mars 1758, M. Dupleix répondit par un long Mémoire, dans lequel tous les faits furent appuyés sur des Pieces produites; & pour donner plus de régularité à sa cause, il consulta cinq des plus célebres Avocats de Paris, qui, sur l'examen des Pieces & des Mémoires, se déclarerent en sa faveur par une Consultation solemnelle. Enfin, dans le même tems, il donna une Requête, concernant la nature des avances dont la solde de son compte étoit composée: elle consistoit en quatre millions, à peu-près, qu'il avoit empruntés pour la Compagnie, & trois qu'il avoit avancés pour elle, de ses propres fonds. Quand au premier article, il demanda que la Compagnie fût condamnée à lui payer cette somme, par provision, avec les intérêts, à raison de sept pour cent depuis la date des avances. A l'égard des trois millions, il consentit qu'ils restassent entre les mains de la Compagnie pendant trois ans; sauf à la Compagnie, pendant ce terme, de faire ou demander une nouvelle vérification des ses comptes, après quoi ils demeureroient définitivement arrêtés.

Ces demandes demeurerent encore sans réponse, pendant plus de six mois. Enfin, M. le Contrôleur Général prit la résolution d'examiner l'affaire par lui-même; & M. de Villeneuve, Rapporteur, lui remit toutes les Pieces au mois d'Août. On en étoit là, lorsque Sa Majesté, par Arrêt du 10 Décembre 1758, évoqua l'affaire au Conseil des Dépêches. Alors on communiqua, de la part de la Compagnie, un nouveau Mémoire à M. Dupleix. Quoique cette Piece ne contînt qu'une répétition des argumens qu'il avoit déja détruits; d'injurieux soupçons qui s'y trouvoient répandus, & le conseil de ses Amis, lui firent sentir la nécessité de justifier toute sa conduite, en la mettant au grand jour par un Mémoire public. C'est de cette célebre production, qu'on a tiré la plûpart des faits qui composent cet article. Elle n'a paru que l'année derniere; & M. Dupleix, privé depuis si long-tems du fruit de ses travaux & de ses services, attend encore le jugement qui doit décider de sa fortune.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. GODEHEU. 1754.

firmant plus que jamais, il conclut, avec les Anglois, deux Traités, qui furent signés, le 26 & le 31 de Décembre; l'un conditionnel, c'est-à-dire, dans la supposition qu'il seroit approuvé & ratifié en Europe, contenant toutes les vûes d'équilibre & d'égalité qu'il vouloit établir entre les deux Colonies; l'autre absolu, pour le maintien de la Trêve qu'il avoit déja signée. Quelques Anecdotes, tirées du Mémoire de M. Dupleix, & qui n'ont pas été démenties par ses Adversaires, aideront beaucoup ici au jugement des Lecteurs. On se rappelle, sans doute, la convention des Conférences de Londres sur le rappel des deux Gouverneurs de Pondichery & de Madras, & sur le projet de nommer, dans l'Inde, des Commissaires particuliers pour traiter de paix. Le prétexte de cet arrangement, proposé par les Anglois, étoit l'incompatibilité de ces deux Gouverneurs, qui ne permettoit pas d'espérer, disoit-on, qu'ils pussent jamais se concilier. Mais le vrai motif des Anglois étoit d'exclure de la Négociation M. Dupleix, parcequ'il étoit le seul qui fût instruit à fond des affaires de l'Inde; le seul capable de décider & de défendre les intérêts de sa Compagnie. Aussi futelle leur dupe sur ce point. Elle commença par exécuter pleinement la convention, en faisant partir pour l'Inde un Commissaire, ou plutôt un Plénipotentiaire, & rappellant M. Dupleix, son Gouverneur, qui, dans l'instant même, fut dépouillé de tous ses pouvoirs. Aussi-tôt qu'elle eut pris cette résolution, elle en instruisit la Compagnie Angloise, par M. du Velaer. Les Anglois ne firent que la moitié de ce qu'elle avoit fait; c'est-à-dire, qu'ils nommerent bien un autre Gouverneur de Madras, à la place de M. Saunders; mais qu'au lieu de le rappeller en Angleterre, comme la Compagnie Françoise avoit rappellé M. Dupleix en France, ils le firent demeurer à Madras, en qualité de Commissaire, pour traiter avec M. Godeheu, Commissaire François. Ils se ménagerent ainsi l'avantage d'avoir, de leur part, un Agent fort instruit des intérêts respectifs des deux Compagnies, & de tout ce qui s'étoit passé sous ses yeux; pendant que les François en avoient un, qui, de son propre aveu, ne connoissoit, ni le Pays, ni les affaires, dont il ne s'étoit jamais occupé (36). Avec cette inégalité de lumieres, entre les Négociateurs, on juge que les deux Traités ne purent être avantageux à la France (37). En effet, comme on ne sauroit douter qu'après une si longue

(36) C'est ce qui paroît par un grand nombre de ses Lettres à M. Dupleix, citées & reconnues.

(37) » Mais bien des gens, lit-on encore » dans le Mémoire, prétendent que la Com» pagnie de France ne donna pas aussi gros» sierement, qu'on vient de le supposer, dans » le piege qu'on lui tendoit. Ces personnes » assurent, que suivant les instructions se» cretes données à M. Godeheu, il ne de» voit faire usage de l'ordre du Roi, concer» nant le rappel de M. Dupleix & de sa » Famille, qu'autant que les circonstances » pourroient l'exiger. Ces circonstances » étoient sans doute celles où M. Dupleix » auroit marqué de la résistance aux ordres » du Ministre & de la Compagnie. M. Go» deheu en étoit Juge. Vraisemblablement » elles lui parurent telles, au premier coup » d'œil, puisqu'en arrivant il crut devoir faire » usage de l'ordre du Roi, & le signifier » sur-le-champ à M. Dupleix. Enfin, l'o» pinion des mêmes personnes est que les » vraies intentions, du Ministre & de la » Compagnie, ne furent pas suivies en ce » point. Elles prétendent encore que peu » de tems après le départ de M. Godeheu, » la Compagnie, de concert avec le Mi» nistre, prit le parti de lui envoyer, en » toute diligence, de nouvelles instructions,

administration,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. GODEHEU. 1754.

administration, M. Dupleix n'entendît parfaitement les intérêts de sa Nation & de sa Compagnie; toutes les erreurs, qu'il a relevées (38) dans cette double opération, doivent la faire passer pour ce qu'il y avoit de plus opposé à l'honneur de l'une & aux vrais avantages de l'autre. M. de Bussy & M. de Moracin, tous deux si versés dans les affaires de l'Inde, n'en porterent pas un autre jugement. En faisant les plus grands sacrifices aux Anglois, pour assurer l'équibre de puissance, le Commissaire ne faisoit que transporter à la Compagnie Angloise ce qu'il ôtoit à la sienne; & par un étrange aveuglement, il disposoit des concessions des Terres, & des alliances des Princes Maures, comme s'il eût été le Maître de tous ces Pays, dont les Européens ne possedent, que précairement, une si petite portion.

Retour de M. Godeheu en France.

M. Saunders étant parti presqu'immédiatement, pour aller recueillir, en Angleterre, l'éloge & le prix de son habileté, le Commissaire François se hâta de le suivre, parceque n'ignorant pas qu'on avoit écrit au Ministre & à la Compagnie contre ses Traités, il crut sa présence nécessaire à Paris pour soutenir son Ouvrage (39). Il s'embarqua le 16 Février 1755, après avoir nommé un Conseil secret, composé de trois Conseillers de Pondichery, pour donner les ordres & gouverner pendant son absence, jusqu'à l'arrivée de M. de Leyrit, alors Gouverneur de Mahé, que la Compagnie avoit nommé pour succéder à M. Dupleix, dans le Gouvernement de Pondichery. Mais soit que ce Conseil ne se crût pas bien autorisé, ou que, sachant l'arrivée de M. de Leyrit fort prochaine, il ne voulût rien prendre sur son compte, on n'y vit, dans l'intervalle, que de l'embarras & de l'indétermination. M. de Bussy n'en put tirer d'ordre précis, pour sa conduite avec le Souba, qui lui demandoit alors son secours, dans la résolution où il étoit d'employer les armes, pour se faire payer des tributs qui lui étoient dus par le Roi de Maissour, que les François avoient intérêt à ménager. Les circonstances étant également délicates & pressantes, M. de Bussy fut obligé de prendre son parti lui-même; & le compte qu'il en rend, dans une Lettre du 15 Septembre 1755, fait connoître quelle étoit encore sa situation dans le Dekan.

1755.

M. de Leyrit est nommé Gouverneur de Pondichery.

» L'Armée du Souba, dit-il, se rendit enfin sur les Frontieres du Mays-

» qui contenoient, sur le rappel de M. Dupleix, un contr'ordre précis & absolu. » Elles ajoutent que ceux, qui furent chargés » de l'expédition de la dépêche, s'acquitterent si lentement de leur commission, que » la Frégate ne put partir qu'au mois de Mai » 1754. Ce qu'on peut assurer, c'est que la » la Frégate l'Utile fut expediée de l'Orient, » au mois de Mai, pour porter, à M. Godeheu, de nouvelles instructions du Ministre & de la Compagnie; mais on ignore par quelle fatalité l'expédition de cette » Frégate fut si lente à l'Orient. D'ailleurs, » quoiqu'elle fût choisie pour une Commission, qui demandoit la plus grande célérité, elle étoit si mauvaise, que non-seulement elle ne put atteindre M. Godeheu, » qui étoit déja parti de l'Ile de France » lorsqu'elle y arriva, mais qu'elle se trouva » même hors d'état de continuer sa route » jusqu'à Pondichery; ce qui obligea le » Gouverneur de l'Ile de France d'envoyer à » sa place la Frégate la Fiere, qui mouilla » dans la Rade de Pondichery le 21 Décembre. On a déja remarqué que M. » Dupleix fut informé de tout ce détail en » arrivant à l'Ile de France. Il paroît aussi, par quelques Lettres citées, que M. Godeheu craignit vivement qu'on ne lui reprochât sa précipitation.

(38) Mémoire, pag. 130 & suivantes. M. Dupleix joint, à chaque article des deux Traités, un Commentaire où la politique, & l'intelligence du Commerce de l'Inde, se font également admirer.

(39) Mémoire, pag. 165.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DE LEYRIT.

1755.

» four, & cette expédition s'est terminée avec autant de gloire pour le nom » François, que d'avantage pour le Souba & pour le Mayssourien. On m'a» voit recommandé de serrer les nœuds de notre alliance avec Salabetzin» gue, sans oublier Balagirao & les autres Princes du Pays. Il étoit aussi de » notre intérêt de ménager le Raja du Roi de Mayssour; & désespérant d'a» bord de pouvoir concilier des vues si différentes, j'avois essayé de détour» ner de cette expédition le Durbal de Salabetzingue. Mais je vis qu'en » m'y opposant, je courois risque de perdre le crédit que ma Nation avoit à » la Cour du Souba, & qu'il n'y avoit pas à balancer entre le Souverain & » le Roi de Mayssour son Vassal. D'ailleurs le Traité de donation des qua» tre Provinces, pour l'entretien de nos Trouppes, portoit que nous sui» vrions Salabetzingue dans toutes ses expéditions; outre qu'il s'étoit dit, » dans le Conseil de ce Prince, que nos arrangemens avec le Gouverneur » de Madras, le mettant, à notre considération, hors d'état d'agir contre » Mahmet Alykan, comme Allié des Anglois, nous voulions donc sa ruine, » en l'empêchant de se faire payer de ses Vassaux, nommément du Roi de » Mayssour, parcequ'il étoit notre Allié.... Enfin j'étois parvenu au point » de pouvoir terminer cette affaire, sans entrer sur les Terres de Mayssour. » Nous ne devions pas passer Silpy, qui est de la dépendance immédiate du » Souba. Le tribut ordinaire devoit y être apporté, sans que l'Armée péné» trât plus avant. Mais le Roi de Mayssour, par d'autres raisons, sollicita » lui-même le Souba de venir camper jusques sous les murs de sa Capitale. » Il savoit que sur la Frontiere opposée du Mayssour, il y avoit alors un » Corps de Trouppes, de trente-cinq à quarante mille Marattes, qui n'at» tendoient, pour pénétrer dans ses Etats, que le parti que prendroit le » Souba d'y pénétrer lui-même, ou de s'arrêter sur la Frontiere. Nous nous » sommes rendus aux sollicitations du Mayssourien, & les Marattes se sont » retirés. Ainsi, sans effusion de sang, tout s'est terminé à la satisfaction du » Souba, qui a reçu le tribut du Mayssourien; & de son côté, le Roi de Mays» sour s'est vû délivré de l'incursion des Marattes «.

Arrivée de M. de Leyrit.

L'affaire du Mayssour finissoit, lorsque M. de Leyrit arriva heureusement à Pondichery. Il étoit tems qu'on y vît paroître un homme d'autorité. Les Anglois, abusant déja des Traités, avoient profité de l'interregne, & s'étoient saisis de plus de deux cens Aldées, sans autre titre qu'une prétendue dépendance de leurs possessions. M. de Leyrit prit avec eux un ton ferme, sans blesser aucune loi de justice & de bienséance. Mais il s'affligeoit que, depuis les deux Traités, l'honneur de sa Nation ne fût plus le même sur la Côte. » Nul doute, écrivoit-il à M. de Bussy, qu'aussi long-tems que nous reste» rons sur le pié où nous sommes auprès du Souba, la jalousie des Anglois » ne cessera de leur suggérer des moyens de se dédommager d'un autre côté; » & je prédis que s'ils parviennent à nous faire perdre cet avantage, nous » devenons aussi-tôt inférieurs à ces Rivaux, qui n'auront pas alors les mé» nagemens qu'ils exigent aujourd'hui de nous «.

Dans une autre Lettre; » Ne doutez pas que la confiance, que je vous ai » vouée, ne se soutienne pour vous. Je la crois nécessaire, soit pour nous » soutenir dans la position avantageuse & brillante où nous sommes dans le » Dekan, soit pour nous tirer, avec honneur, de l'état d'incertitude où les

M. DE LEYRIT. 1755.

» *derniers arrangemens* nous ont mis, supposé qu'ils aient lieu, en tout ou » en partie ; ce qui dépendra de la maniere dont on les aura saisis en France. » Dans l'attente où nous sommes de cette décision, il est mortifiant pour » nous d'être exposés aux propos indécens des Anglois & de leurs Adhérans, » contre la gloire du Roi & l'honneur de la Nation.... La Compagnie, mal » instruite, a voulu finir une guerre qui ne lui paroissoit pas juste, & dont » elle ne voyoit pas l'issue. Les Ennemis de M. Dupleix n'ont pas peu con- » tribué, par leurs discours, & par les imputations dont on l'a chargé, aux » avances que la Compagnie a cru devoir faire avec les Anglois ; mais le » mal n'est pas sans remede. Les Anglois ont lieu, sans doute, de se préva- » loir du Traité conditionel entre les deux Commissaires ; mais ne man- » quent-ils pas de politique, en se pressant trop de le publier ? Il ne se peut » faire qu'il n'ait été, pour les Maures, un sujet de bien des réflexions. Je » pense assez, comme vous, qu'ils ne nous verront qu'avec beaucoup de » peine partager leur Pays entre les Anglois & nous, suivant notre conve- » nance respective. Peut-être ne nous laisseront-ils pas faire tranquillement » ce partage, auquel il me semble que nous ne pouvons consentir sans leur » manquer, & sans être accusés de foiblesse, ou de mauvaise foi, lors- » qu'en même-tems ils nous verront abandonner Salabetzingue. En un mot, » plus je réfléchis sur nos affaires, & plus j'ai de répugnance à penser aux » rétrocessions, ainsi qu'au partage «.

Enfin, voici ce que M. de Leyrit écrivoit en France, après avoir pris possession de son Gouvernement. » Je suis arrivé à Pondichery le 25 Mars » 1755, comptant d'y trouver M. Godeheu, dont le départ pour l'Europe, » auquel je ne m'attendois pas, m'a étrangement surpris. Vous saurez les » arrangemens qu'il avoit pris pour les affaires, jusqu'à mon arrivée. On » étoit alors occupé de plusieurs contestations, survenues, depuis la Treve, » entre les Anglois & nous, pour les Terres de Carangouly, Vandavahy, &c. » dont nous étions auparavant en possession, mais que le Conseil secret, » nommé par M. Godeheu, leur a cedées en partie, en leur accordant, mal- » à-propos, sur tous ces terreins, une égalité d'autorité & d'inspection dont » ils abusent beaucoup aujourd'hui ; de sorte que cette affaire n'est pas plus » avancée qu'au premier jour. Il en seroit de même de la plus grande par- » tie de nos possessions, si j'eusse tardé plus long-tems à paroître. Mon pre- » mier soin a été d'arrêter les Anglois, qui alloient se répandre de tous » côtés, & donner toute l'extension qu'ils auroient pû à l'égalité d'inspection. » Ils se sont emparés du Maduré, de Tinavelly, &c. immédiatement après » la Treve. J'ai trouvé l'expédition faite, & je n'ai pû leur faire que des » reproches, de cette atteinte à la Treve.

» La situation de M. de Bussy, dans le Dekan, est toujours brillante. Il » est aujourd'hui en relation avec le Grand Visir ; & depuis peu il a reçu des » Lettres très flatteuses du Grand Mogol. Dans mes Lettres au Ministre & à » la Compagnie, je lui rends toute la justice qui lui est due, & j'insiste for- » tement sur la nécessité d'avoir toujours un Corps de Troupes auprès de » Salabetzingue, & de ne pas abandonner ce Prince, non plus que Mazu- » lipatan, dont on pourra, si l'on veut, réduire les dépendances. C'est ce » que j'ai cru devoir représenter, pour l'honneur & le crédit de la Nation,

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery.

M. de Leyrit. 1755.

» & pour la sureté du Commerce de la Compagnie. Dans la position, où » sont les choses, il faut absolument que la supériorité reste à l'une des » deux Nations. L'égalité projettée, si elle a lieu, donne absolument la » supériorité aux Anglois. Pourquoi la céder, & renoncer à des avantages » qui nous l'assurent « ?

## Etat des François dans l'Inde, jusqu'en 1755.

Introduction.

On croit devoir s'arrêter à l'entrée de la guerre présente, sur laquelle on n'a pas encore de lumieres assez suivies, pour entreprendre de lier les évenemens dans un récit historique. Mais après avoir nommé tant de fois, avec honneur, le sage & brave M. de Bussy, on ne peut produire, avec plus de confiance que de sa main, l'état des Colonies Françoises de l'Inde, dans le tems jusqu'où l'on a poussé cette Relation. On le tire d'un Mémoire adressé à la Compagnie, & publié entre les pieces justificatives de l'Apologie de M. Dupleix. Une modeste exposition des services de M. de Bussy en forme l'Exorde, & conduit au tableau général de l'état actuel de la Compagnie, comparé à celui de son origine. Le contraste de son ancienne humiliation, & de sa grandeur présente, paroît d'abord surprenant, & cesse de l'être néanmoins, quand M. de Bussy fait considérer qu'elle doit cette prospérité, dans l'Inde, aux importans services que ses Officiers ont rendus aux Princes Maures, & aux concessions dont ils ont été récompensés. Ensuite il entre dans un détail des possessions de la Compagnie, aussi précieux pour la Géographie que pour l'Histoire.

Idée générale des Domaines de la Compagnie.

Vous avez, dit-il, depuis Nisampatnam, en montant du Sud au Nord, jusqu'à la Pagode de Jaganat, près de deux cens lieues de Côte; c'est presque toute la Côte d'Orixa, & à peu près la longueur des Domaines de la Compagnie. Leur plus grande largeur est d'environ trente lieues, & la moindre d'environ dix. Ils sont composés des Provinces de Condavir, de l'Ile de Divy, de Mazulipatan, de Nisampatnam, & des quatre Provinces données par le Souba, pour l'entretien des Trouppes Françoises que le Roi & la Compagnie lui ont accordées.

Du côté de l'Ouest, une chaîne de Montagnes inaccessibles, qui court en arc de cercle du Sud-Sud-Est au Sud-Sud-Ouest, sert de bornes à tout ce Pays, le sépare du Dekan, & forme une barriere impénétrable aux armées les plus nombreuses des Maures & des Marattes. Le Fleuve Chrischena, qui la traverse à Begara, après avoir arrosé les belles Campagnes, tant de la Province de Condavir, que des dépendances de Mazulipatan qui la bordent, se jette dans la Mer au Sud de Divy. Du côté du Nord, il a pour bornes le bout de la chaîne des Montagnes, qui va presque aboutir à la Mer, vers la Pagode de Sagrena, & la sépare du Catak.

Du côté du Sud, il est borné par la chaîne de Montagnes.

Il seroit inutile de parler de la situation du Pays de Mazulipatan, de Divy, de Condavir, dont on a la Carte sous les yeux. Je me bornerai à donner une idée générale des quatre Ceskars, ou Provinces, destinée à la subsistance de l'Armée Françoise du Dekan.

La Province de Moustafanagar a pour bornes, à l'Est, les dépendances de Mazulipatan; au Nord, la Province d'Elours, à l'Ouest, la chaîne de Montagnes; au Sud, le Fleuve Chrischena. La Capitale est Besoara, poste important par sa situation. La Province d'Elours est bornée, au Nord & à l'Ouest, par la chaîne de Montagnes, qui la sépare du Dekan, au Sud, par la Province de Moustafanagar & par le Pays de Mazulipatan; à l'Est, par la Province de Rajimandrie. Sa Capitale est Elours.

La Province de Rajimandrie est bornée, au Nord, par celle de Chicakol & par la chaîne de Montagnes; à l'Ouest, par la Province d'Elours; au Sud, par celle de Moustafanagar, & par les dépendances de Mazulipatan; à l'Est, elle s'étend jusqu'à la Mer par une Langue de Terre, renfermée entre les dépendances de Mazulipatan & celle de la Province de Chicakol. Rajimandrie en est la Capitale. Cette Province est arrosée par le Gandavry, un des Fleuves de l'Indoustan. Il passe aux piés des murs de Rajimandrie, où il se sépare en deux branches, dont l'une va passer à Narsapour, & se jette dans la Mer à quatre cosses de-là; & l'autre va passer à Yanaon, & se jette dans la Mer une demie lieue plus bas. Cette Riviere est d'une très grande commodité pour l'exportation de tout ce que cette Province fournit de propre au Commerce. Le triangle, formé par ses deux bras, est un morceau de terre précieux, par la beauté du fond que ces deux bras fertilisent, & par la quantité d'Ouvriers en tous genres, sur-tout de Tisserans, qui le peuplent.

La Province de Chicakol est bornée, au Nord, par la chaîne de Montagnes qui la sépare du Catak; à l'Ouest, par la même chaîne de Montagnes, qui la sépare du Dekan; au Sud, par la Riviere de Rajimandrie. Elle est arrosée par plusieurs Rivieres considérables, qui, après avoir fertilisé cette vaste Province, forment, à leur embouchure, des Ports importans pour le Commerce.

Avantages qu'elle en peut tirer.

Il reste à faire connoître les avantages, que la Compagnie tire de ces quatre Cerkars, ou Provinces. Ils sont si grands pour le Commerce, que quand l'Armée du Dekan n'auroit produit que ce seul fruit, elle devroit être regardée comme une source inestimable de richesses. Ces Domaines de la Compagnie la rendent maîtresse de toutes les branches du Commerce de la Côte d'Orixa. Elle ne sera plus réduite à l'humiliation de s'adresser aux Faussedars, pour se procurer les marchandises de ces Provinces, & de ne pouvoir remplir ses Magasins, qu'après avoir payé les droits qu'il leur plaisoit d'exiger; ses Employés peuvent aller par-tout en sureté, choisir les meilleures marchandises, & ne laisser que ce qu'elle ne trouvera pas convenable à son Commerce: en un mot, la quantité, la qualité, le prix même est à sa disposition. Chaque Province lui présente des avantages particuliers, qu'il dépend d'elle de recueillir.

Moustafanagar, Province limitrophe des dépendances de Mazulipatan, la rend Maîtresse des fameuses Mines de Diamans de Partheal, d'où sont sortis les plus beaux qui soient au monde.

Elours, Province contigüe à celle de Moustafanagar, offre des Mines abondantes d'un fer excellent, & rien n'est plus aisé que leur exploitation. Outre que le fer s'y trouve presque sans mêlange, les bois, & par conséquent le charbon nécessaire, s'offrent sur les lieux. Les Habitans du Pays préten-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

dent qu'il s'y trouve aussi des Mines d'argent. Quels trésors dans un Pays où ce métal est d'un si grand prix! Mais ne réalisons point ce qui peut n'être qu'une chimere. Un avantage des plus réels, c'est l'excellente fabrique de Tapis de pié, qui est en vigueur à Elours, Capitale de la Province. Cet objet forme un très bon Commerce, dans l'Inde même.

Rajimandrie met la Compagnie en possession d'immenses Forêts de bois de Tek; bois précieux pour la construction des Vaisseaux. S'il n'a pas la dureté du Cedre, il en a du moins la qualité la plus essentielle aux Bâtimens de Mer, l'incorruptibilité. Il n'est pas moins propre à la charpente, à la menuiserie, à faire des meubles. En un mot, c'est une marchandise dont on n'est jamais embarrassé, & à laquelle on met le prix que l'on veut, parceque cette Province est le seul endroit des Côtes de Coromandel & d'Orixa, qui en fournisse. La Riviere de Gandavry en facilite le transport à Narsapour & à Yanaon. Quels avantages la Compagnie n'en pourroit-elle pas tirer pour la construction de ses Vaisseaux?

Chicakol, Province limitrophe de celle de Rajimandrie, est celle des quatre qui offre les plus grands avantages pour le Commerce. Elle est aussi la plus vaste, & la plus fertile en denrées propres à la vie, objet de Commerce d'une très grande considération pour la Côte d'Orixa, encore plus pour celle de Coromandel. L'Inde n'a pas de Canton, où la Compagnie puisse établir des points d'appui plus favorables à son Commerce, & les établir à moins de frais. Cet objet mérite quelque détail.

La Compagnie a Narsapour, à vingt lieues au Nord de Mazulipatan. Les avantages de ces deux lieux sont connus. Mais ce n'est que depuis qu'elle est maîtresse des quatre Provinces, assignées à l'entretien de Trouppes, qu'on a bien connu les avantages qu'elle peut tirer des Côtes de Rajimandrie & de Chicakol. Elle possede Yanaon, à vingt lieues de Narsapour, & à dix ou treize, à l'Est, de Rajimandrie, dont Yanaon dépend. En se rétablissant dans ce Comptoir, qu'elle a laissé perdre, elle se rend maîtresse d'un Commerce considérable, dans l'Ile que forment les deux bras du Gandavry; ou du moins, elle le partageroit avec les Anglois, établis à Nelipely sans autre droit que leur volonté. Ce rétablissement peut se faire à peu de frais, pendant que les François sont maîtres du Pays, & qu'ils trouvent toutes sortes de matériaux dans leurs propres fonds. Les Anglois y ont fait, depuis peu, des progrès très considérables; il seroit tems de les arrêter, pour y balancer du moins leur Commerce.

En remontant à vingt lieues d'Yanaon au Nord, à vingt-six de Visiagapatan, & quatre de Chicakol, on trouve Masousbander, ou Maniepatam, arrosé par une Riviere qui reçoit, à son embouchure, des Bâtimens de cent cinquante tonneaux; ce qui facilite l'extraction des Toiles, qu'on peut tirer en abondance de cet Etablissement, dont les environs sont un Peuple de Tisserans.

Enfin, pour dernier point d'appui, on peut choisir Ganjan, Port de Mer & Ville considérable par son Commerce. Elle est à vingt-quatre lieues, au Nord, de Masousbander, & à quarante de Chicakol. La Riviere, qui arrose & qui enrichit ses Campagnes, reçoit, à son embouchure, des Bâtimens de deux à trois cens tonneaux. Les Anglois y avoient une Maison de Commerce,

dans la dépendance du Gouverneur des Provinces, qui sont actuellement au pouvoir de la Compagnie Françoise. Ils en furent chassés par les Maures, il y a cinq ou six ans, pour quelques malversations commises sur les Terres qu'ils avoient à ferme, & l'envie ne leur manque pas de s'y rétablir. Il importe d'autant plus à la Compagnie de les prévenir, qu'en laisser échapper l'occasion, c'est la perdre pour jamais.

Il est remarquable que de tous ces lieux, il n'y en a aucun d'enclavé dans les Domaines des Zencidars, avec lesquels on ne trouve jamais de sureté à traiter.

Ajoutons, aux avantages de ces quatre Provinces, que, la nature semblant s'être appliquée à les défendre par la fameuse chaîne de Montagnes qui les enferme & les sépare du Dekan, on ne peut y pénétrer que par trois ou quatre Défilés, où plus de trois hommes ne peuvent passer de front; & pour arriver, du côté du Dekan, à ces défilés, il faut traverser cent cosses d'une Forêt d'Epine, impratiquable à la Cavalerie, & du côté intérieur des Montagnes, des Forêts de Bambou encore plus impénétrables. Avec une médiocre dépense pour établir des postes à ces Défilés, on seroit à couvert de toute insulte de la part des Asiatiques. Peut-être des Européens même ne se hazarderoient-ils pas à les vouloir entamer, sans s'être rendus maîtres des Places principales en deça des Montagnes.

Dès à présent, les quatre nouvelles Provinces sont affermées ving-neuf laks quarante-sept mille quatre cens roupies. Elles auroient pu l'être à plus haut prix, s'il n'avoit paru nécessaire aux François de se borner, pour affermir leur autorité par une administration tranquille, & pour s'attacher les Peuples qui leur sont soumis, en évitant toute sorte de vexations. Ils peuvent regagner, dans la suite, ce qu'ils abandonnent à présent. Mais quand la Compagnie ne trouveroit, dans la possession de ses nouveaux Domaines, que l'avantage d'avoir une Armée bien entretenue aux dépens d'autrui, qui lui procure en tout tems la faveur des Maîtres du Pays, si nécessaire pour son Commerce, & qui, dans les cas de guerre, peut se porter partout où l'intérêt de la Nation l'exigeroit, n'est-ce pas ce qu'elle peut desirer de plus utile? Ces Domaines ne lui sont donnés que pour la subsistance des Trouppes que le Roi & la Compagnie ont accordées au Souba, & sous la condition qu'elles continueront d'être entretenues. En les retirant, il faudroit se résoudre, non-seulement à perdre de si belles possessions, mais encore à les voir passer entre les mains des Adversaires de la Compagnie, qui ne manqueroient pas de prendre leur place auprès du Souba; & probablement la perte de ces nouveaux Domaines entraîneroit celle des anciens. Les Anglois, convaincus depuis long-tems que les François ont pris le meilleur parti en s'attachant au Souba, saisiroient l'occasion de réparer la faute qu'ils ont commise, d'embrasser celui d'un Rebelle. Ils y réussiroient d'autant plus aisément, que les Maures ne peuvent désormais se passer des armes Européennes. Anglois, ou François, n'importe pour eux. Il leur faut des Trouppes Européennes, soit pour tenir les Marattes en échec, soit pour parer les coups que les cabales de la Cour de Dehly peuvent leur porter, soit uniquement pour régler leurs affaires domestiques. Le Souba, justement irrité de se voir abandonné des François, reprendroit infailliblement les Pro-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

vinces qu'il leur a données pour la subsistance de leurs Trouppes; & peut-être son ressentiment leur susciteroit-il une guerre, qui, secondée par les Ennemis de leur Commerce, ne finiroit que par leur ruine entiere dans l'Inde.

Eclaircissemens de M. de Moracin.

JUSQU'ICI, on ne s'est attaché qu'au Mémoire de M. de Bussy, dont le témoignage paroît sans objection, sur quatre Provinces, qu'il avoit lui-même habitées long-tems, après avoir eu l'habileté de les obtenir. Celui de M. Moracin, sur les autres parties de l'Etablissement François, n'a pas moins de poids, puisqu'il regarde des lieux qu'il avoit gouvernés, ou visités avec les lumieres d'une longue expérience, & que c'étoit au Commissaire de la Compagnie qu'il rendoit compte de ses observations. Il les divise en trois points; 1. Nisampatnam & la Province de Condavir, au Sud & à l'Ouest du Chrischena. 2. Divy, Masulipatan, Besoara, & le Pays d'Elours jusqu'au Fleuve Gandavry. 3. Les Etablissemens Anglois, Hollandois, & François, suivant leurs positions.

I. Province de Nisampatnam & de Condavir.

La Province de Nisampatnam, dit-il, est, par la nature de son terroir, la plus mauvaise de toutes celles que la Compagnie possede; & sa situation n'a rien d'avantageux: elle n'a aucun abord commode, quoique dans sa plus grande partie elle s'étende le long de la Mer. Une Carte de Nisampatnam & de Condavir, que M. de Moracin fit tracer par M. Duez de Fontanay, comprend une partie du cours du Chrischena, qui les borde depuis son embouchure jusqu'à l'entrée des Montagnes, situées dans le Nord-Est de la derniere de ces deux Provinces, & le rivage de la Mer depuis la pointe du Sud de la Riviere de Chipler, qui est la principale embouchure du Chrischena, jusqu'à la Riviere de Gondegamma, où l'on pourroit marquer, à-peu-près, les limites de la même Province du côté du Nord

Celle de Nisampatnam ne forme qu'un boyau, à la prendre depuis l'entrée de la Riviere Chipler, & depuis la *Macouairie*, où l'on marque les limites du Nord & de l'Oüest, jusqu'un peu au-delà du Chef-lieu, qui porte son nom, & n'est qu'un mauvais Village. Le même endroit est nommé *Petapoli* sur les anciennes Cartes. Les terres comprises dans ce boyau ne sont presque que du sable, & sont par conséquent de peu de rapport. Cette étroite & petite Province est limitrophe de celle de Condavir, par laquelle elle est embrassée, au Nord, depuis le bord du Chrischena jusque dans sa partie occidentale, & jusqu'au bord de la Mer. A trois ou quatre lieues dans le Nord-Ouest du Chef-lieu, Nisampatnam a quelques bonnes Aldées, enclavées dans le Condavir. Telles sont Sandaval, Baperla, Altouron, Amartoulouron, & deux ou trois autres, qui produisent entr'elles au moins les trois quarts des revenus en grains de la Province entiere, composée de trente sept Aldées. Celle de Madracoudron, à huit lieues aux environs de Nisampatnam, & celle de Pedagauja, à trois lieues dans le Sud-Sud-Ouest de l'autre, sont de la dépendance de la même Province, quoique toutes les terres qui se trouvent dans les intervalles, comme Montepelly & d'autres, soient des dépendances de Condavir. C'est dans ces deux Aldées de Pedagauja & de Madracoudron, que sont les meilleures Salines de Nizampatnam. Il y en a une de peu de rapport & d'un très mauvais sel, à Nizampatnam même. Vers l'Ouest ou le Nord-Ouest, de Montepelly, on trouve un groupe de huit à dix petites

Aldées,

Aldées, qui n'ont presque pas de terrein, mais qui fourmillent de Tisserans. Dans ce nombre on compte celles de Verrepalam, de Perata, d'Adoumelly, & de Vedourapelly, toutes quatres dépendantes de Nizampatnam. C'est de la premiere, que les Marchands de Pondichery tirent, par Montepelly, les plus beaux mouchoirs qui s'envoient à la Compagnie. Les autres Aldées, qui forment le groupe, sont de la dépendance de Condavir. Enfin, à quatorze ou quinze lieues vers le Nord-Nord-Ouest de Nizampatnam, est l'Aldée de Mangualguery, dont une partie dépend de Condavir, & l'autre, bien plus abondante en Tisserans, est de la dépendance de Nizampatnam. Quoiqu'on y compte beaucoup d'Ouvriers, les mouchoirs & les autres marchandises, qui s'y fabriquent, ne sont pas, à beaucoup près, de la qualité de celles qu'on tire des autres Aldées. Nisampatnam a, dans ses dépendances, six autres Aldées, dans lesquelles on compte en tout quatre-vingt-cinq métiers, propres à fabriquer des mouchoirs, depuis vingt jusqu'à vingt-neuf coupons, & des Guingans de différentes sortes. La totalité des métiers, dans cette Province, étoit, il y a deux ans, de cinq cens treize, qui pouvoient fabriquer, par mois, environ quatre-vingt-dix courges de mouchoirs & de guingans de toute espece. On répete que Nisampatnam n'a pas de bord commode. Cette Province forme un enfoncement inaccessible pendant toute la Mousson du Sud, parceque la Mer y brise trop. L'Ile de Cotepalam, qui prolonge toute la Côte, n'est composée que de sable; & le petit bras, qui la sépare de terre, ne porte que de fort petits bateaux. Il n'y a d'ailleurs aucune situation qui puisse servir de point d'appui. Les matériaux y manquent en tous genres, & le transport en seroit difficile; sans compter que la Province est très mal peuplée du côté de la Mer.

Celle de Condavir est d'une beaucoup plus grande étendue, & ne paroit pas même entiere sur la Carte. Il seroit difficile d'en marquer les limites vers l'Ouest & le Sud Ouest, où la Province de Viviconda, qui en fait partie, s'étend fort loin. Le Chrischena la borde depuis son commencement, à l'Est, jusqu'à l'entrée des Montagnes dans le Nord-Ouest. Il forme, en cet endroit, un coude, pour remonter dans le Nord; ensuite un autre vers sa source, dans l'Ouest. La chaîne de Montagnes suit dans le Sud Ouest, & la Province de Viviconda y est appuyée. Elle s'étend, dans sa partie occidentale, jusqu'au Pays de la dépendance de Cadapa; & ses limites, de ce côté là, ne sont gueres éloignées de Bancapouram, où les Missionnaires Jésuites ont une Eglise.

Viviconda, dans le Sud, a le Pays du Raja d'Ongol, ou de Vongol, & celui d'un autre Raja, nommé *Bondara Nagondour*, le même auquel appartient Vencatiguiry, aux Gorges d'Arcate. La Riviere de Gondegamma, & quelques autres Pays le long de la Mer, sont aussi de la dépendance de Condavir. Il s'est élevé quelques différends entre les François & le Raja d'Ongol, pour l'entrée de cette Riviere & les Aldées voisines, qu'il retient. Elles sont au nombre de huit, dont cinq dépendent de Condavir, trois de Nisampatnam; & de ces dernieres, deux sont fort avancées dans l'Ouest, & l'autre n'est pas éloignée de Padagaujan. Celle-ci, nommée *Deverampadon*, a une petite Saline, qui peu rendre R. X. 6000 chaque année, outre R. 1. 3000, qu'elle rend en grains; mais les cinq Aldées, qui dépendent

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

de Condavir rapportent beaucoup plus. Celle qui ſe nomme *Landarti*, ou *Dadour*, a une bonne petite Riviere, d'un abord facile, une Douane qui peut valoir annuellement cinq ou ſix mille roupies & plus, & des ſalines qui en valent plus de ſoixante mille, outre les grains qu'on recueille dans ces cinq Aldées, & dont l'évaluation monte à dix mille roupies, & plus. C'eſt un objet intéreſſant pour la Compagnie. On ne compte qu'environ trois lieues, de la Riviere de Gondegamma à celle de Pandarty. C'eſt vraiſemblablement ce Canton qui porte le nom de Carare, dans le Flambeau de *Daprés*. Pandarty, ou les environs, fourniroient un bon point d'appui. Il s'y trouve des ſituations favorables; & peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de tirer des matériaux par le Gondegamma dans la ſaiſon des débordemens, quoiqu'apparemment il fallût bien des années avant que cet Etabliſſement pût être reglé. La Province de Condavir ne laiſſe pas d'être ouverte, du côté de l'Oueſt & du Sud-Oueſt; mais les Voiſins n'en ſeroient pas dangereux, à moins qu'ils ne ſe liaſſent avec les Maîtres d'Arcate. Ce ſont des Paleagars, un peu plus ou moins puiſſans, qui ſeront toujours Amis ou Ennemis ſuivant l'intérêt préſent, & peut-être l'un & l'autre à la fois.

La Province de Condavir eſt affermée deux cens mille Pagodes, en comprenant, dans cette ſomme, Viviconda pour trente mille, & les cinq Aldées tenues par le Raja d'Ongol, pour deux mille, prix auquel il avoit forcé les Maures de les lui abandonner dans ces derniers tems. Mais n'en ayant rien payé à la Compagnie depuis qu'elle eſt en poſſeſſion de cette Province, il en offre aujourd'hui deux mille cinq cens pagodes ſeulement, avec quelques foibles dédommagemens pour le paſſé. Outre ces revenus, la Province de Condavir a beaucoup de Manufactures, où l'on fabrique des Mouchoirs, des Guingans, & des Marchandiſes de Chaye, ou de couleurs de toute eſpece, propres au Commerce de Manille, des Détroits, & même de Perſe. On n'a pu ſavoir au juſte le nombre des Métiers établis dans cette Province; mais on en connoît environ douze cens, dont la plus grande partie ſont dans les Aldées les plus voiſines de la Mer, & confondues avec celles de Niſampatnam: & ſi l'on étoit ſolidement établi à Viviconda, peut-être pourroit on tirer, du Pays de Cadapa & des autres Pays voiſins, quelques eſpeces de toiles propres au chargement des Vaiſſeaux.

II. Divy, Maſulipatan, Elours, Mouſtafanagar & Narſapour.

La ſituation de l'Ile ou plutôt des Iles de Divy, puiſque le Chriſchena diviſe ſes terres en pluſieurs parties, qui lui forment autant d'embouchures, eſt aſſez connue par les Cartes. Ses revenus ſont conſidérablement augmentés depuis deux ans, par les ſoins de M. Drugeon, qui en eſt le Regiſſeur. L'état actuel de recolte porte cinquante-cinq mille deux cens dix roupies, & l'on compte d'en tirer plus de cent mille dans les années où les terres ſeront favoriſées de pluies & de débordemens; ce qui leur a manqué depuis qu'on en eſt en poſſeſſion. On y peut compter plus de trois cens métiers de Mouchoirs & de Guinguans. Quelques-uns des bras du Chriſchena ſechent tellement, depuis le mois de Janvier juſqu'à la fin de Mai, qu'on peut aller à pié ſec pendant tout ce tems, de Mazulipatan à Divy. Il y a même quelques gués commodes, pour paſſer dans le Condavir. Les excellentes terres de Devra Cotta bordent une partie de la rive Septentrionale du Chriſchena, & rempliſſent un eſpace entre Divy & Ma-

zulipatan, à peu près du Sud-Ouest au Nord-Ouest. Devra-Cotta n'est pas pas non plus sans quelques métiers, mais en petit nombre. Toutes les terres des bords du Chrischena, jusqu'au dessus de Besoara, & même jusques vis-à-vis du Fort de Chintepely, appartiennent à la Province de Moustafanagar, une des quatre données à M. de Bussy pour l'entretien de ses Trouppes. Le Paragané de Devra-Cotta faisoit autrefois partie de cette Province, de laquelle il a été démembré en faveur des François, par Salabetzingue. Besoara peut en être regardé comme le Chef-lieu, quoiqu'ayant toujours fait partie du Gouvernement d'Elours, il n'en ait pas de distinct.

Besoara n'a de vrai passage, que celui qui est entre la Riviere & le pié d'une Montagne, & qui est d'une portée de Pistolet. Il s'en trouve un autre au détour de la même Montagne, mais étroit, & si difficile, qu'un petit Poste, de peu de dépense, le rendroit inaccessible. En un mot, Besoara peut être fortifié à peu de frais, & cent François en fermeroient les passages à la plus nombreuse armée du Pays. De Besoara à Elours, on compte 15 ou 18 lieues dans l'Est ou l'Est-Nord-Est, & 20 jusqu'à Rajimandrie, en suivant à peu-près la même direction. Les Montagnes, qui commencent à Besoara, ou même dans la Province de Condavir sont, dit-on, la même chaîne qui continue jusques dans le Catek, où est Balacor. Il se trouve, dans le Nord-Est ou le Nord-Nord-Est, quelques gorges qui laissent voir des passages; & le plus considérable est celui qui est connu sous le nom de chemin de *Badrahelam* : mais ces passages, rendus fort difficiles par des Forêts impratiquables, sont extrêmement aisés à garder.

En se rapprochant de Mazulipatan, on trouve, à l'Est du Paragané de Devra-Cotta, ceux de Gondour & d'Acclamanar, affermés par an quarante mille sept cens cinquante roupies. Ils sont de la dépendance de Mazulipatan, & touchent à son Territoire. Ensuite, dans la même Direction, on trouve les Paraganés de Tomidy & de Pedanaa, qui remplissent une grande partie de l'espace entre Mazulipatan & les dépendances de Narsapour, jusqu'à la Riviere de Golepalom, dont l'embouchure en est à dix-huit lieues. Ces deux Paraganés sont affermés, par an, vingt mille cinquante roupies.

On trouve ensuite les dépendances de Narsapour, entr'autres Salmadirg, dont la Riviere a son embouchure au Sud de Narsapour; & de là, on passe à Narsapour même. Les Paraganés de Tandour & de Bondara, qui, de tout tems, ont dépendu de Mazulipatan, sont à l'Ouest-Nord-Ouest & Ouest-quart-Nord-Ouest de Narsapour. Ils sont très fertiles en riz, & peuvent donner jusqu'à vingt mille pagodes d'or, dans les années pluvieuses; mais, dans les années de sécheresse, ils n'en donnent pas huit mille. Il n'y a point de Manufactures de Toiles, ni de Mouchoirs à Mazulipatan, ni dans son Territoire, non plus qu'à Gondour, Acclamanar, Tomidy, Pedanaa & Bondara; mais on imprime, à Mazulipatan & à Gondour, une grande quantité de Toiles à l'usage des Maures. Il sort beaucoup de ces Toiles peintes, du côté des Terres; ce qui n'empêche pas qu'on n'en charge pour Bengale, pour la Côte de l'Est & pour le Golfe de Perse. Les Toiles, qui servent à ce commerce, se fabriquent à Narsapour & aux environs. Il vient même, de Bengale, une sorte de sanas, qu'on y renvoie, peintes ou imprimées à

Etat des François dans l'Inde, jusqu'en 1755

Mazulipatan. C'est un commerce d'un très grand détail, fort suivi par les Marchands Maures, & dans lequel ils gagnent 60 ou 80 pour cent. Mazulipatan a des Salines, une Douanne, une Monnoie. Ces Salines rendent à la Compagnie, depuis un an, quatre vingt-dix mille roupies, quittes de tous frais. Les droits de la Douanne ont rapporté, depuis le premier de Janvier dernier, jusqu'au premier de Novembre, trente-quatre mille six cens roupies. Les travaux de la monnoie sont aussi un objet considérable; & les seuls dehors du Territoire de Mazulipatan rapportent, annuellement, en fruits, ou en droits, environ vingt-quatre mille roupies. Ainsi Mazulipatan, sans y comprendre ses feux, a plus de cent cinquante mille roupies d'un revenu fixe & assuré.

Narsapour a, dans ses dépendances, des Manufactures de plusieurs especes de Toiles, mais très peu de celles qui sont propres au chargement des Vaisseaux de la Compagnie. La plus grande partie des Toiles, est de celles qu'on nomme Patches & Queches, propres à recevoir l'impression du Pays. On y voit, comme à Mazulipatan, beaucoup de Peintres employés à cet ouvrage; mais les couleurs n'y sont jamais aussi bonnes, ce qui ne peut être attribué qu'à la qualité des eaux. Entre Narsapour & Elours, à la moitié du chemin, on trouve une Aldée considérable, nommée Doua, de la dépendance du second de ces lieux: il s'y fabrique beaucoup de Toiles, de 15 & de 23 coupons. Ce sont les premieres Manufactures de ce genre, qu'on rencontre au Nord & au Nord-Est de Mazulipatan. Narsapour a sa Douanne, qui rapporte, par an, près de trois mille roupies. On compte quinze lieues de Mazulipatan à Besoara comme jusqu'à Elours; autant d'Elours à Narsapour & à Rajimandrie, & de Mazulipatan à Narsapour. Ainsi, Elours forme un angle égal, avec Besoara & Mazulipatan; & un autre, avec Rajimandrie & Narsapour: d'où il s'ensuit que Mazulipatan avec Elours, comme Narsapour avec Rajimandrie, sont situés Nord & Sud.

Rajimandrie est situé sur la rive septentrionale du Gandavry; ce Fleuve est le même qu'on nomme Gange dans l'Indoustan, très révéré des Gentils, & qui change de nom, en approchant de la Mer. On lui donne sept embouchures, dont quelques unes ne méritent pas ce nom. Les plus considérables sont, celles de Narsapour, de Bandamour, de Lanka, & d'Yanaon; & la derniere est la principale. Les quatre autres sont, celles de Gondepalam, de Salmadivy, de Corringe ou Correnguy, & celle du Mannoucy, qui n'est qu'un ruisseau. Le Gandavry, qui devient, comme le Chrischena, un vrai Torrent, lorsqu'il se déborde, paroît avoir fait quantité de crevasses dans les terres, vers ses embouchures; ce qui a formé insensiblement des Iles plus ou moins grandes: de là vraisemblablement, les Iles d'Entrevidy, de Bandamourkola, & de Correnguy, dont la premiere forme le commencement de la Rive orientale de la Riviere de Narsapour, & n'est séparée, que par un très petit bras, de la Terre ferme. La Côte, depuis l'entrée de cette Riviere, jusqu'à la pointe de Gandavry ou d'Yanaon, court à peu près dans le Nord-Ouest; & l'Ile d'Entrevidy est coupée, presque dans la même Direction. A deux ou trois lieues, au Nord-Est de cette Ile, est celle de Bandamourlauka, où les Anglois sont établis; & qui semble avoir été formée de même, par l'impétuosité du Gandavry. Enfin, on arrive à la principale embouchure,

de ce Fleuve, qui est celle d'Yanaon, & dont la situation est Est & Ouest; différence qui prouve assez que toutes les autres Iles ont été formées par les Torrens. Outre les embouchures du Fleuve, le Pays, depuis Narsapour & Yanaon, est extrêmement coupé de canaux, qui le rendent très fertile, & très bien fourni de Tisserans en Toiles. L'Aldée d'Amblapour est particulierement renommée, par la quantité de Toiles fines qu'on en tire. Bandamourlauka est à portée de toutes ces Fabriques.

Mais le vrai Pays, des Toiles propres au chargement des Vaisseaux d'Europe, est l'espace qui se trouve dans le triangle formé par Yanaon, Rajimandrie, & le point qu'on peut prendre à douze lieues d'Yanaon sur la Côte. La plus grande partie de cet espace est remplie de Manufactures. L'Aldée, qui se nomme Déchavaron, à cinq lieues de cet Etablissement, en offre un grand nombre, & les mêmes quartiers ont d'autres Aldées plus ou moins abondantes en Tisserans. Les Hollandois avoient autrefois un Comptoir à Déchavaron; mais son éloignement des bords de la Mer les a déterminés à le quitter, pour s'établir à Kanquinar, ou Jaggenatpreram, à sept lieues d'Yanaon, sur la Côte. On conseille ici d'ouvrir le Flambeau de Daprés, & d'avoir la Côte d'Orixa sous les yeux. Ce qui porte le nom de Narsipella, dans cet Ouvrage, est vraisemblablement l'Etablissement Hollandois, dont on vient de parler; quoique Jaggénatpreram doive être situé quelques lieues plus au Sud. A trois lieues de cet endroit, en avançant sur la Côte, est la Riviere de Cottepatnam. Upara, où les Anglois viennent de s'établir, est à une lieue de Cottepatnam dans les terres. A six lieues de cet endroit, est Wattara, & presqu'à même distance suit Pondicarka, nommé aussi Pondimalka; deux lieux remarquables. Huit lieues au-delà de Pondimalka, on arrive à l'Etablissement Anglois de Visigapatan, d'où l'on en compte sept & demie jusqu'à Biblipatan, Comptoir Hollandois. Ensuite on trouve Conar, où les François ont voulu s'établir, avant que d'avoir formé le Comptoir d'Yanaon, & plus loin Masousbander, nommé faussement Chicakol, sur la Carte. Chicakol en est à une lieue & demie dans les terres, & la Riviere de Masousbander y porte des Bâtimens de 80 tonnaux. En un mot, Masousbander est le Port de Chicakol, Ville Capitale de la Province de même nom. L'Auteur de cette Description géographique ne craint que pour les positions de chaque lieu, qui pourroient, dit-il, n'être pas dans la derniere exactitude.

III. Etablissemens Anglois & Hollandois.

Les Anglois avoient autrefois un Comptoir à Mazulipatan; mais ils l'ont abandonné depuis plus de trente ans, quoiqu'ils y conservent toujours deux Pions. Il n'y a d'ailleurs, ni mât de Pavillon, ni presque plus de Bâtimens dans l'enceinte; & l'espece de Palissade, qui l'environnoit, est tombée ou pourrie. Le fonds n'en appartient pas aux Anglois, non plus que celui de la Loge Hollandoise à la Compagnie de Hollande. C'est un fait qui mérite d'être éclairci. Deux Facteurs Anglois, nommés Harsen & Sanson, vinrent, il y a trente-cinq ans, ou environ, avec un Détachement de soixante-dix Soldats de leur Nation, & cent cinquante Topases, pour fonder l'Etablissement de Divy. Mauvareskhan, Prédécesseur de Nisam Elmoulouk, possédoit alors Golkonde, qu'il perdit avec la vie, peu d'années après, dans un combat. Les Anglois se prétendirent munis d'un Paravana,

Etat des François dans l'Inde, jusqu'en 1755

de quelqu'un de ses Prédécesseurs : mais il ne fit cas, ni de cet Acte, qu'il déclara faussement fabriqué, ni des sommes que les Anglois lui offrirent, quoiqu'ils fussent appuyés par divers Seigneurs en crédit auprès de Mauvaresƙhan, sur-tout par le Gouverneur Maure de Mazulipatan, qui reçut un ordre exprès de ne pas les souffrir à Divy. Après neuf ou dix mois de vaines sollicitations, ils se rembarquerent avec leur Détachement, par ordre du Conseil supérieur de Madras. Personne n'ignore que, depuis, ils ont renouvellé la même entreprise, sous Nisam Elmoulouk, & même sous Nazerzingue, mais qu'ils n'ont pas été plus heureux, malgré toutes leurs offres. C'est le seul titre, néanmoins, qu'ils aient à faire valoir pour leurs prétentions sur Divy : ils ont demandé cette Ile & ne l'ont pas obtenue.

Les Anglois ont une Loge à Narsapour, située dans le plus bel emplacement, au Nord de la Riviere, à cinq ou six cens toises du Fort. Ils la nomment *Madepalam*, du nom de l'Aldée sur laquelle elle est bâtie. Elle est assez belle, quoiqu'ils l'eussent abandonnée quelques années avant que M. Guillard se fût emparé de Mazulipatan, & que par conséquent les François fussent en possession de Narsapour. Les continuelles discussions qui s'élevoient entre le Chef d'Ingiron & celui de Madrepalam, à l'occasion des Tisserans, qui fournissoient les Toiles, avoient déterminé le Conseil de Madras à quitter le Comptoir de Madrepalam, plus nuisible qu'avantageux à la Compagnie Angloise. Andrecés, chassé de Ganjan, où les Anglois avoient voulu s'établir, revint à Madrepalam. Mais Salabetzingue, mécontent de sa Nation, donna ordre, en 1751, à Jaffer-Aly-khan, alors Nabab ou Faussedar de Rajimandrie, de les chasser de tous leurs Etablissemens. Il fut averti par ce dernier, qui feignit d'exécuter cet ordre, en faisant brûler deux petites Maisons de paille, que le Facteur Anglois avoit élevées devant cette Loge. Ce Facteur prit le parti de se retirer à Bandamourlauka, où il s'est tenu depuis. L'Ile de Bandamourlauka dépend de Pedapour, Province du ressort de Rajimandrie. Les Anglois l'ont affermée de Visicram Raja, pour la somme de 1640 pagodes, avec une autre Aldée voisine, nommée *Contereguypatnam*, belle & bien située. L'Ile forme une ovale, d'une lieue & demie de longueur, à six ou sept lieues de l'Aldée d'Amblapour, & vaut beaucoup plus qu'elle n'est affermée. Elle contient aussi quelques Manufactures. Mais Visicram-Raja n'en étant lui-même que Fermier, la qualité de Sous-Fermiers, que les Anglois ont prise en l'affermant de lui, ne peut assurément leur en donner la propriété.

Le Comptoir Anglois d'Ingeram prend ce nom du Paragané, sur lequel il est établi ; & Camprepalom est son vrai nom. Il est éloigné d'un quart de lieue du Comptoir François d'Yanaon, & moins bien situé, quoiqu'il soit du même côté de la Riviere. Les Anglois, y craignant quelque mauvaise avanture, après celle de Madrepalam, l'abandonnerent, pour se retirer sur la petite Ile d'Elquilipa, à l'entrée de la Riviere, & la même sur laquelle les François d'Yanaon s'étoient retirés dans leurs propres embarras. Ils y ont fait un petit retranchement, avec une batterie, & prétendent lever un droit sur tout ce qui entre dans la Riviere ou qui en sort. A la vérité, comme cette petite Ile est presqu'entierement noyée dans les grands débordemens, ils sont alors contraints de la quitter ; mais dans la

Etat des François dans l'Inde, jusqu'en 1755

belle saison, ils y ont toujours du monde, pour soutenir leur prétention de lever le droit. Ils avoient affermé auparavant la petite Ile de Nelepely, ou Nellapellé, qui ne leur servoit que pour le blanchissage des Toiles, & qui est située sur un Canal formé par la Riviere, à l'Est, ou Nord-Est, de la Loge Françoise d'Yanaon, dont ce Canal la sépare, à la distance d'environ 500 toises. Ils y sont placés depuis quatre ans; & ce Canal étant séparé de la Riviere de Corenguy, dans le Nord, par une langue de terre, ils l'ont coupée, pour joindre le Canal à la Riviere. Depuis cette opération, ils se sont fortifiés, & se fortifient tous les jours, dans Nelepely, dont ils font leur principal Etablissement. Camprepalom, qui n'a pour terrein que l'emplacement de la Loge, ne leur sert plus que de Maison de plaisance.

Corenguy, une des Iles qui paroissent formées par l'impétuosité des eaux du Gandavry, s'avance du Nord-Est au Nord d'Yanaon. C'est la vraie route par laquelle passent les Toiles qu'on transporte des Manufactures de Dechevarom & autres, à Yanaon, comme à Nelepely. Les Anglois doivent le transport que Visicram Raja leur a fait de la ferme de cette Ile, à Jagrenatrajon, son Ministre & son Beaufrere, dont ils ont acheté la faveur par des présens, & qui leur a fait aussi transporter l'Aldée de Malbaram, avec trois ou quatre autres Aldées, entre Corenguy & Nelepely. C'est ainsi qu'ils se sont mis en possession d'un petit Pays, très avantageusement situé pour le Commerce, d'un rapport excellent par ses fruits, & qui enleve aux François la meilleure partie des avantages dont ils jouissoient par la Riviere d'Yanaon, coupé d'ailleurs par la petite Ile d'Elquettipa du côté de la Mer. On observe ici que cette petite Ile avoit toujours été regardée comme un appanage de la Compagnie Françoise; que les Anglois n'y avoient jamais mis le pié, & que dans leurs tems de troubles, ils se retiroient à Tirtalamondy, comme les François d'Yanaon se retiroient à Elquettipa. Mais on ajoute que si la Compagnie Françoise faisoit rétablir & fortifier le Comptoir d'Yanaon, ce qui ne demande pas de grands frais, la situation de ce lieu étant des plus favorables, son Canon plongeroit dans Nelepely, dont le retranchement est entierement dominé par Yanaon.

Tous les Employés Anglois ne se retirerent pas à Elquettipa, lorsqu'ils abandonnerent Camprepalom. Quelques-uns se rendirent à Upara, autre asyle qui leur fut offert par Visicram Raja. Mais ils ne s'y tinrent pas longtems. Ils avoient quitté cette Station, où ils n'avoient qu'une mauvaise Maison de louage; & c'est depuis qu'ils ont sû que les quatre Provinces avoient été données à M. de Bussy pour l'entretien de son Armée, qu'ils ont pris le parti d'y retourner.

Origine du gros Diamant nommé le Pitt.

On ne doit pas finir cet article, sans remarquer, d'après une Lettre de M. Dupleix à sa Compagnie, que les deux Facteurs Anglois, Harsen & Sanson, dont on a rapporté l'entreprise sur l'Ile de Divy, furent vrai-semblablement les premiers Possesseurs Européens du gros Diamant, qui fut vendu à M. le Duc d'Orléans, Régent de France. Ils l'avoient acheté à très bas prix, d'un Brame Joguis, & le vendirent à M. Pitt, alors Gouverneur de Madras, le même apparemment, dit M. Dupleix, de qui M. le Duc d'Orléans l'acheta.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

### *Progrès de la Compagnie Françoise.*

On a vu, dans un article auquel celui-ci sert de Supplément, que depuis 1731, jusqu'en 1742, la Compagnie a fait dans l'Inde de très gros envois, & qu'elle a reçu aussi des retours considérables, en marchandises bien choisies & bien fabriquées. Jamais son Commerce ne fut plus heureux & plus brillant que dans cet espace. Elle n'eut alors ni guerres, ni troubles. Elle ne perdit que deux Vaisseaux. Ses dépenses étoient médiocres & ses ventes magnifiques. Cependant, après onze années consécutives d'une prospérité si singuliere, on sait qu'en 1744 les Actionnaires furent obligés de lui rapporter 500 liv. par Action, parcequ'elle eut absolument besoin de cette augmentation pour l'aider à soutenir son Commerce. Depuis ce secours même, elle s'est encore vue obligée de faire de nouveaux emprunts: d'où l'on peut conclure que son Commerce seul n'est pas suffisant pour la soutenir, au milieu des prodigieuses dépenses dont elle est chargée. Cette observation doit faire juger des avantages qu'elle a tirés, des concessions dont elle est redevable aux Princes Maures. Un court parallele de sa situation avant la guerre de 1749, époque de ces heureux incidens, & de celle qui les a suivis, en fera juger encore mieux. On n'avance rien que sur le témoignage de M. Dupleix, qui cite les Livres mêmes de la Compagnie.

Avant cette guerre, la Compagnie possédoit; 1°. à la Côte de Coromandel, son Chef-lieu de Pondichery, son Comptoir de Karikal, une Loge à Mazulipatan, & une autre à Yanaon: 2°. dans le Royaume de Bengale, Chandernagor, & cinq Loges, qui sont Balacor, Daka, Cassanbazar, Jougdia, & Patna: 3°. à la Côte de Malabar, Mahé, & deux Loges, dont l'une à Surate, l'autre à Calicute. La plûpart de ces Etablissemens, Comptoirs ou Loges, subsistoient dès le tems de l'ancienne Compagnie, à l'exception de Mahé, Yanaon, Karikal & Patna, ajoûtés par la nouvelle Compagnie à ses anciennes possessions.

Mahé, jusqu'ici, n'a paru qu'un Etablissement ruineux pour la Compagnie. D'abord son emplacement a été si mal choisi, que pour le mettre à l'abri d'insulte, on a été obligé de fortifier, à grands frais, différentes Montagnes qui le commandoient entierement. La construction & les réparations annuelles de ces Fortifications, l'entretien de la Garnison, les pensions payées aux Princes voisins, ont jetté la Compagnie dans des dépenses excessives. Une seule guerre, entreprise à l'occasion de Mahé, a couté à la Compagnie plus d'un million de roupies, c'est à dire, beaucoup plus de deux millions de livres. D'un autre côté, ce Comptoir n'a pas le moindre revenu qui puisse couvrir la plus legere dépense. La Compagnie n'en tire que du poivre, qui lui coûte plus qu'il ne produit; cependant cet Etablissement mérite d'être conservé, parcequ'il est important pour la France de n'être pas réduite à tirer, de ses voisins, une Epicerie dont elle ne peut se passer, & qu'ils lui vendroient encore plus cher qu'elle ne lui coûte.

A l'égard des deux Loges de Surate & de Calicut, on sait que, depuis plus de quarante ans, la Compagnie ne fait plus de Commerce à Surate: elle

elle y entretient seulement un Chef & un Employé, qui ne sont occupés qu'à liquider, par dégrés, les dettes de l'ancienne Compagnie. Elle a pris aussi le parti d'abandonner Calicut, où elle se contente d'envoyer, dans la saison du Commerce, un seul Employé, pour l'achat de quelques effets, dont on a toujours besoin à Mahé, & même à la Côte de Coromandel.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Karikal, qu'on avoit cru d'abord un objet fort intéressant, fut bientôt apprécié à sa juste valeur, lorsqu'on s'apperçut que ce Comptoir ne procuroit aucun objet de commerce, & d'ailleurs, qu'il avoit si peu de revenus, que jusqu'en 1750, il n'a produit à la Compagnie que deux cens quatre-vingt-six mille sept cens soixante-neuf roupies, c'est-à-dire, six cens quatre-vingt-huit mille deux cens quarante-cinq livres; pendant que, jusqu'à la même année, il lui a couté un million dix-neuf mille roupies, ou deux millions quatre cens quarante-cinq mille six cens livres, sans comprendre, dans cette somme, les frais de l'Artillerie, de la Salle d'armes, des Munitions, &c.

Yanaon pouvoit être un Comptoir utile, si la Compagnie avoit été en état d'en tirer les marchandises de débit qu'il pouvoit fournir en abondance, & à bon prix; & si l'on n'avoit pas entrepris d'en faire un lieu considérable, par une multitude de Bâtimens superflus. Ce Comptoir, faute de revenus, a couté à la Compagnie, depuis 1735 jusqu'en 1750, environ quatre cens mille roupies, ou neuf cens soixante mille livres. Ainsi, le produit n'a jamais égalé la dépense.

Chandernagor n'avoit, en 1732, que huit mille roupies de revenu. Il est aujourd'hui entre les mains des Anglois: mais ce Chef-lieu, comme les cinq Loges qui en dépendent, & qui sont aussi sans revenus, seront vraisemblablement moins utiles qu'onéreux à la Compagnie, jusqu'à ce qu'elle ait pris, à la Cour de Dehly, des arrangemens qui la mettent à couvert, dans le Bengale, de la tyrannie & de la vexation des Princes Maures.

A l'égard de Pondichery, les revenus n'ont jamais été au-delà de vingt ou vingt-cinq mille Pagodes, ou 200000 livres; & chacun conçoit quelles énormes dépenses l'entretien de ce Chef-lieu exige en tout genre.

Il est donc constant qu'avant la guerre de 1749, la Compagnie n'avoit pas, dans tous ses Etablissemens, plus de 120000 Roupies de revenu fixe; sur quoi elle étoit chargée d'une redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour.

Elle a conservé les revenus qu'elle avoit alors; & voici l'état de leur augmentation, dont elle n'a pas cessé de jouir jusqu'à présent.

Les Terres de Villenour & de Bahour, concédées en 1749 par Chandasaeb, avec 80 Aldées ou Villages qui en dépendent, sont affermées par an 96000 Roupies. Les Terres de Karikal, & 81 Aldées, concédées par Mouzaferzingue en 1750, & dont la donation a été confirmée par Salabetzingue, sont affermées 105884 Roupies. Les Villes, Terres & Dépendances de Mazulipatan, Ile de Divy, Nisampatnam, Devra-Cotta & Condavir, concédées en 1750 par Mouzaferzingue, & confirmées par Salabetzingue en 1751, produisent annuellement 1441208 roupies. Les quatre Cerkars, ou Provinces, Rajimandrie, Elours, Moustafanagar & Chicakol, cédées par Salabetzingue en 1753 pour l'entretien des Troupes Françoises qui sont auprès de ce

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Prince, 3100000 Roupies; de sorte que l'entretien complet de ces Troupes montant, chaque année, suivant les états envoyés à la Compagnie par M. de Bussy qui les commande, à 2551135 Roupies, il reste, tous les ans, de bénéfice net à la Compagnie, sur le revenu des quatre Provinces, 548865 Roupies. Ajoûtons que depuis la guerre de 1749 la Compagnie a été déchargée de la redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour; ce qui augmente ses revenus de cette somme. Enfin, il est prouvé par une Lettre (40) de M. de Leyrit, Gouverneur actuel de Pondichery, que le Roi de Mayssour a abandonné à la Compagnie la jouissance des Terres de Cheringam, affermées annuellement 480000 Roupies.

Ainsi le total des revenus, acquis à la Compagnie par les concessions depuis la guerre de 1749, monte à 2679457 Roupies; & la Roupie valant, monnoie de France, 48 sous, il s'ensuit que depuis la guerre de 1749, les revenus annels & fixes de la Compagnie, sont augmentés de 6430696 liv. 16 sous.

Calculant ensuite le produit total de tous ces revenus depuis l'époque de chaque concession, à compter des premiers baux jusqu'au premier Juillet 1759, il se trouve que ces concessions ont versé jusqu'à présent, dans la Caisse de la Compagnie, un fond réel de 16121040 Roupies, qui font en monnoie de France, 38690496 liv. 9 s.

Il ne reste, pour remplir l'objet qu'on s'est proposé, qu'à joindre à cette comparaison celle des ventes de la Compagnie; & quoiqu'une partie de ce détail ait déja paru dans l'histoire de l'administration de M. Dumas, on peut le reprendre ici, avec M. Dupleix, depuis & compris 1726, jusqu'en 1755, que son Mémoire y comprend aussi.

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1726 | 6515520 liv. |
| | 1727 | 9978939 |
| | 1728 | 9733423 |
| | 1729 | 8802166 |
| | 1730 | 9510785 |
| | 1731 | 8583627 |
| | 1732 | 15068856 |
| | 1733 | 13444071 |
| | 1734 | 18804725 |
| | 1735 | 18390838 |
| | 1736 | 18046586 |
| | 1737 | 12060578 |
| | 1738 | 16245233 |
| | 1739 | 20866314 |
| | 1740 | 16453509 |
| | 1741 | 23856238 |
| | 1742 | 20270276 |
| | 1743 | 20167767 |
| | 1744 | 21696081 |

(40) Voyez le Mémoire de M. Dupleix; comme pour tout le calcul suivant.

Etat des François dans l'Inde, jusqu'en 1755.

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1745 | 17885262 liv. |
| | 1746 | 5668749 |
| | 1747 | 9801608 |
| | 1748 | 972380 |
| | 1749 | 10734513 |
| | Total, | 333558544 |

Ce qui fait, pour chaque ann. commune, l'une dans l'autre, 13898272 l. 13 f. 4 d.

| | | |
|---|---|---|
| Année | 1750 | 16893739 liv. |
| | 1751 | 25351557 |
| | 1752 | 19780677 |
| | 1753 | 19661931 |
| | 1754 | 26725468 |
| | 1755 | 18109295 |
| | Total de ces six années, | 126522667 l. |

Ce qui donne, pour chaque année l'une dans l'autre, 21087111 l. 3 f. 4 d.



## SUPPLEMENT POUR LE TOME X,

*Tiré du Tome X V de l'Edition Hollandoise.*

### DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Pour la Page 281.

Rémarque préliminaire.

IL n'est question, dans cet Article, que de faire connoître plus particulierement les Places maritimes, & quelques autres Lieux qui peuvent n'avoir pas paru dans la Description de la Presqu'Isle de l'Inde. On se place d'abord à Pondichery, parcequ'en rapportant les observations qui ont été faites par les Missionnaires Jesuites, il est plus aisé de connoître la Longitude des autres Villes de la Côte, qui va en plusieurs endroits presque Nord & Sud, excepté vers l'embouchure du Gange & le Cap de Comorin, qu'elle décline à l'Est & à l'Ouest.

Situation de Pondichery.

Suivant les observations rapportées par le Pere *Bouchet* (1), la Latitude de Pondichery est à onze degrés, cinquante-six minutes, vingt-huit secondes, & sa Longitude de soixante-dix-huit degrés, à l'Est de Paris. C'est la position qui a été adoptée par l'Académie Royale des Sciences, & par tous les Géographes François, excepté M. d'Anville, qui suit la derniere détermination du Pere *Boudier*, lequel met Pondichery à onze degrés, cinquante-cinq minutes, trente secondes de Latitude, & à soixante-dix-sept degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, déduites de diverses observations exactes; ce qui fait trente-cinq minutes de moins. M. d'Anville trouve ce résultat plus conforme à la largeur de la Presqu'Isle, évaluée sur des mesures itinéraires. Sa Carte de l'Inde fournit en droiture, & à l'ouverture du compas,

Largeur de la Presqu'Ile.

entre Pondichery & *Mahé*, quatre-vingt-six lieues marines, ou de vingt au degré, tandis que d'autres Géographes donnent jusqu'à cent lieues à cet intervalle.

Mahé, Comptoir François.

Mahé, est un Etablissement François, situé sur la Côte de Malabar, entre Cananor & Calicut, à l'entrée d'une Riviere, qui se navige quelques lieues dans les terres, à l'aide de la marée. Les montagnes ne sont éloignées de la Mer que de cinq ou six lieues; & le Pays, qui est nommé *Cartenattu*, obéit à un Seigneur appellé *Bayanor*, qui reconnoît le Roi de Cananor pour son Souverain.

M. de la Bourdonnais en fait la conquête.

La Compagnie des Indes de France doit cet Etablissement à la valeur de M. Mahé de la Bourdonnais. A son arrivée dans l'Inde, en 1724, il trouva, à Pondichery, les Vaisseaux prêts à partir pour enlever cette Place aux Habitans du Pays. L'Escadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de *Pardaillan*. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que second Capitaine, il fut chargé, dans cette occasion, du détail de presque toutes les opérations de guerre & de régie. Il imagina une nouvelle construction de radeaux, qui procura aux Troupes la facilité de descendre à pied sec en ordre de bataille. La guerre dura jusqu'à l'année suivante, & finit par la prise de Mahé,

(1) Voyez le XV. Recueil des Lettres édifiantes.

qui fut suivie d'un Traité de paix, au moment même où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les Habitations des Ennemis le long de la Côte.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Seconde expédition qui sauve cette Place.

Dans la suite, c'est-à-dire, en 1741, M. de la Bourdonnais eut l'occasion de sauver sa conquête. Le Comptoir de Mahé étant bloqué, depuis dix-huit mois, par les gens du Pays, le Gouverneur & le Conseil de Pondichery lui proposerent d'y porter du secours. Il ne balança pas, & mit à la voile le 22 d'Octobre. L'exercice de ses Equipages, peu instruits des évolutions militaires, l'occupa tout entier pendant toute la route. Heureusement la connoissance, qu'il avoit du terrain, lui fit imaginer de les dresser à combattre par pelotons, & à se rallier toujours derriere leurs Chefs.

Les Ennemis, à qui il avoit à faire, habitent un terrain montagneux, coupé par-tout de fossés, de quinze à dix-huit pieds de profondeur, qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens, qui auroient l'imprudence de s'y engager. Ce sont de grands hommes basanés, legers & vigoureux : on les nomme *Nayres* (1). Ils n'ont point d'autre profession que celle des armes; & ils seroient fort bons Soldats, s'ils étoient disciplinés. Comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite, dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité; mais s'ils se voyent poussés avec vigueur, & qu'ils se croient en danger, ils reviennent, se battent en furieux jusqu'à la derniere goute de leur sang, & ne se rendent jamais.

Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient le lendemain faire une attaque générale, lorsque M. de la Bourdonnais arriva avec deux Vaisseaux. Le débarquement de ses Troupes les arrêta. Comme il n'y avoit point de proportion entre le nombre des Ennemis, & la poignée de monde qu'avoit M. de la Bourdonnais, il n'eut garde de risquer d'abord une affaire générale. Il crut qu'il ne pouvoit réussir, qu'en opposant beaucoup d'ordre & de prudence, à des gens qui n'étoient point habitués à se conduire par regles, & qui ne connoissoient que leur impétuosité naturelle. Dans cette vûe, il commença par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une batterie des Ennemis, qui incommodoit furieusement la Ville. L'Ouvrage fut conduit avec tant de vivacité, que le troisieme jour il parvint jusqu'à trente toises du Fortin, où cette batterie étoit établie; mais un terrain marécageux l'empêchant de pénétrer plus avant, il se réduisit à faire une parallele, pour loger une quantité de Troupes capables de soutenir la tête de l'Ouvrage Son dessein étoit de batailler dans ce Poste, jusqu'à l'arrivée des derniers Vaisseaux qu'il attendoit encore. A mesure qu'il recevoit de nouvelles Troupes, il les envoyoit à la tranchée pour les accoutumer au feu, qui étoit continuel; & trois ou quatre jours suffisoient pour apprendre au Soldat à faire bonne contenance. Résolu d'en profiter, dès qu'il vit tous les Vaisseaux arrivés, il se disposa à une action générale, & la fixa au 5 Décembre.

La nuit du 3, il forma une batterie, qui fut attaquée le matin par les Ennemis; mais il les repoussa vivement, à la tête de huit cens Hommes. Les François demandant, avec empressement, la liberté de les poursuivre, M. de la Bourdonnais ne manqua pas ce premier mouvement : il rangea promptement ses Troupes sur deux colonnes, & marcha droit à l'Ennemi,

(1) Voyez la Description de la Côte de Malabar.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

qui étoit retranché sous deux Forts, peu éloignés l'un de l'autre. L'attaque de ces deux Forts se fit en même-tems, & le premier fut emporté d'emblée: mais M. de la Bourdonnais s'étant apperçu que ses Troupes étoient vivement repoussées à l'attaque de l'autre, il y courut. Après avoir vainement essayé de les ramener, il fit avancer en diligence la Compagnie d'Artillerie qui gardoit la nouvelle batterie, qu'il avoit fait faire pendant la nuit; & comme elle étoit fraîche, & commandée par de bons Officiers, elle fit des merveilles. La colonne repoussée la suivit, & le Fort fut emporté tout d'un coup. Les Ennemis furent même chargés & poursuivis, de si bonne grace, que la peur les saisit, & qu'ils abandonnerent tous leurs postes; de sorte qu'ils laisserent les François maîtres des quatre Fortins, de tous leurs retranchemens, & de huit pieces de canon. L'action dura cinq heures; M. de la Bourdonnais y perdit cinquante-six Hommes, & il eut cent vingt blessés. Il en couta, à l'Ennemi, environ cinq cens (3).

Observation sur M. de la Bourdonnais.

Il faut avouer que les expéditions de M. de la Bourdonnais offrent toujours d'excellentes leçons militaires, & de grands exemples de bravoure. L'intérêt qu'on a dû prendre jusqu'ici aux désastres de ce fameux Officier, qu'on a déja vu paroître dans un des Articles précédens (4), ne nous a pas permis de supprimer cette partie de son Mémoire, quand même on auroit pû passer sur l'origine d'un nouvel Etablissement, dont on n'a point parlé dans la Description de la Côte de Malabar, & qui, dépendant de Pondichery, est non-seulement situé sous le même parallele, à-peu-près, mais sert encore à fixer la largeur de la Presqu'Isle entre ces deux points. Revenons à celui d'où nous étions partis, pour suivre la Côte, jusqu'au Cap de Comorin.

Pondichery.

La Ville de *Pondichery* (5), remarque M. d'Anville, s'est accrue & embellie, au point de le disputer à tout autre Etablissement Européen dans l'Inde. Sa Citadelle, qui fut achevée en 1706, occupe le milieu d'un espace d'environ sept cens toises, que la Ville a d'étendue sur le rivage. C'est un pentagone régulier, & ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans toute l'Inde. L'enceinte de la Ville, fortifiée de dix-sept Bastions (6), fut commencée en 1723; & le Fossé, qui y manquoit, est maintenant ajouté, & rempli d'eau par la Riviere de Gingy, qui entre en même-tems dans la Place, où elle forme quantité de Canaux & Bassins. La circonférence de la Ville, prise en dedans, est de deux mille huit cens toises, plus que moins.

Un Voyageur François, qui avoit examiné attentivement la situation de Pondichery, ne comprend point, dit-il, à quel dessein les premiers de sa Nation, qui y sont venus, s'étoient fixés dans un endroit de si difficile ac-

(3) Mémoire pour le Sr de la Bourdonnais, Tome I. Il se plaint que la Compagnie ne lui a jamais dit un mot de cette expédition de Mahé, quoiqu'elle ait recompensé tous les Officiers sur ses représentations.

(4) Voyez ci-dessus.

(5) Les Indiens la nomment *Pudutscheri*, les Portugais, *Pondichery*, & les Danois *Policeiro*.

(6) On n'en a compté qu'onze dans la Description précédente, quoique le Plan en offre dix-sept. Dans l'Explication des Renvois du Plan, de l'Ed. de Hollande, il s'est glissé une faute d'impression, au N°. 8, où on lit l'*Hôpital*, pour l'*Hôtel* de la Compagnie. Entre la Lettre K, & *Porte de Valdaour*, il ne falloit point mettre de ligne.

cès du côté de la Mer, si ouvert du côté de la Terre, & si incommode pour la vie, puisque c'est le terroir le plus stérile & le plus mauvais de toute la Côte. On sait que les Vaisseaux sont obligés de mouiller à plus d'une demie lieue du rivage, à cause des brisans. Les Chelingues, qu'on emploie à charger & à décharger les Navires, coutent beaucoup, & l'eau y entre de toutes parts en si grande quantité, qu'on est toujours en risque de se noyer, & que les marchandises sont toujours mouillées. Ce Voyageur croit qu'il ne seroit pas impossible d'y faire un Quai, pour rémédier à ces inconvéniens (7). Mais on seroit sans doute moins en sûreté à Pondichery, si les Vaisseaux pouvoient s'en approcher davantage. Le défaut, du côté de la Terre, est aujourd'hui suffisamment réparé par les Fortifications qu'on y a ajoutées, & par les acquisitions que la Compagnie a faites depuis dans les environs (8).

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Arian-cupam.

Tevenepatnam, Fort Saint David & Cudelur.

Après Pondichery & le Fort d'*Arian-Cupam*, qui en est à une lieue, au Sud, on vient à *Tevenepatnam*, ou *Tegenepatnam*, que les Indiens nomment *Devanapatnam*, c'est-à-dire, *Ville d'Assemblée*; Bourg, ou petite Ville peu considérable, qui n'est habitée que par des Malabares. Les Hollandois y ont pourtant une belle Loge. A cinq cens pas au-delà, est le Fort *Saint-David*, & huit cens toises plus loin, *Goudelour*, ou *Cudelur*, que les Indiens nomment *Courraloer*; Ville assez grande, située au bord de la Mer, & éloignée de Pondichery d'environ treize milles, de soixante au degré, autrement de cinq lieues Françoises. Ces trois Places, quoique séparées, ne font qu'une même jurisdiction (9), & appartiennent aux Anglois. Ils les acheterent, en 1690, de Rama-Raja, Fils du fameux Sevagy, pour la somme de vingt sept mille trois cens quatre-vingt-treize pagodes, sans compter les présens aux Ministres. C'est un des plus considérables Etablissemens qu'ils aient dans les Indes. On y respire un air sain, & le terroir y est fort fertile. Une Riviere, nommée *Gudelam*, se rend dans la Mer sous le Fort Saint-David, grossie d'une autre Riviere dans le voisinage, & dont le nom est *Tiru-pau-palur* (10). La Riviere *Panna* (11) a son embouchure dans la Mer à Tevenepatnam. Ce District contient plusieurs Bourgs & Villages, dont on trouve les noms répandus dans les Relations des Missionnaires Danois.

(7) Journal d'un Voyage aux Indes Orient., en 1691, Tom. II.

(8) Les principales Aldées autour de Pondichery, & dans sa dépendance, sont *Arian-cupam*, *Alsbewak*, *Vilenur*, *Valdaûr*. Il y a un Fort à Valdaûr, & ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichery d'environ onze lieues françoises.

(9) On les désigne indifféremment sous les trois noms; quoique les Indiens disent plutôt *Devanapatnam*, les Anglois *Fort Saint David*, & les autres Européens *Goudelour*, ou *Cudelur*; mais ces trois lieux ne sont qu'autant de parties d'une seule & même Ville.

(10) Ou *Tripaplur*. C'est aussi le nom d'un Bourg voisin, le même que *Tirepoplier*, ou *Tiere-Popliere*, dans les Relations Hollandoises. On y voit un grand & fameux Pagode, de hautes Tours & des Edifices considérables. Ce Bourg est situé sur les Terres de la Compagnie Angloise. *Tiruwandipuram*, qu'on trouve au-delà, presqu'à moitié chemin de Tiruvidi au Fort S. David, est immédiatement hors de ses limites, mais paroît sans nom dans notre Carte. Remarquons encore qu'on y lit *Tiru vich*, pour *Tiru vidi*, ce qui est une faute des Graveurs

(11) Environ six lieues de Cudelur. Les Missionnaires Danois nomment la Ville de *Paleijur*, qui est d'une grandeur extraordinaire. C'est peut-être celle qui paroît, dans la Carte, sous le nom de *Bahur*, au Nord-Ouest, sur cette Riviere.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Porto-Novo.

A cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de suivre la Côte, au Sud, on trouve une Ville Indienne, nommée *Porto-Novo* par les Européens, *Mahmud-Bander* par les Maures, & *Paranghy-Pottey* par les Indien (12). Elle est située à l'embouchure de la Riviere *Val-arru*, *ou Wellaru*, c'est-à-dire, *Riviere blanche*. C'est une grande Place, mais toute ouverte, sans murailles, & environnée seulement de palmiers. Six rues la traversent du Sud à l'Ouest, & neuf de l'Est au Nord. Son Gouverneur est ordinairement un Bramine, qui a encore quelques lieux voisins sous sa dépendance. La moitié des Habitans de Porto-Novo sont Maures, & l'autre moitié Gentils. On y voit une Eglise, un grand Mausolée Maure, un Chantier, & quantité de belles maisons. Les Anglois, les François & les Danois y ont des Loges. Celle des Hollandois est revêtue d'une muraille, & son entrée a été fortifiée de deux Batteries de canons en 1749. Le Commerce de cette Place étoit autrefois assez considérable; mais il est entierement tombé pendant les derniers troubles, sur-tout par les incursions des Marattes.

Pagode de Shidam-baram.

Dans l'éloignement, à l'égard du bord de la Mer, & à environ trois lieues au Sud-Ouest de Porto-Novo, est le fameux Pagode de *Shidam-baram*, qu'ordinairement on nomme *Chalanbron* (13); Temple d'une grande antiquité, & bâti avec magnificence. En un mot, c'est un Chef-d'œuvre de l'Art. L'Edifice est quarré, & tout construit de pierres de taille. Du milieu de ses quatre murailles s'élevent autant de Tours parfaitement égales, à neuf étages, d'une hauteur prodigieuse, & qu'on découvre de fort loin sur la Côte. L'intérieur du Pagode est composé de vastes appartemens, de belles chapelles, de voutes, de galeries, de colonnes & de poutres d'une seule piece de roc, de cours, d'étangs & de fontaines. On y voit par-tout une infinité d'idoles, sous différentes figures. Les colonnes sont ornées de sculpture, & les pierres chargées d'inscriptions à la louange des faux Dieux. Les Missionnaires Danois, qui ont eu plusieurs fois la curiosité de visiter ce Temple, nous en donnent de savantes descriptions; mais ils avouent eux-mêmes, qu'ils ne font qu'effleurer une matiere si abondante. Ce Pagode sert à présent de Forteresse aux Maures. Le Gouverneur, qui dépend du Nabab d'Arcate, laisse cependant aux Payens la liberté d'y exercer leur culte, parcequ'il en retire de grands avantages.

Fleuve Coloram.

Cinq lieues au-dessous de Porto-Novo, on vient à l'embouchure de la plus septentrionale & la plus considérable branche du Caveri, nommée *Colladham*, *Colh-ram*, ou *Coloram*, qui termine l'Etat de Tanjour, du côté du Nord. Près de cette embouchure, les Anglois occupent un Château renfermé par un bras de Riviere, & nommé *Tivu-cottey*, c'est-à-dire, *Forteresse de l'Isle* (14). La Côte n'offre point d'endroit remarquable dans une

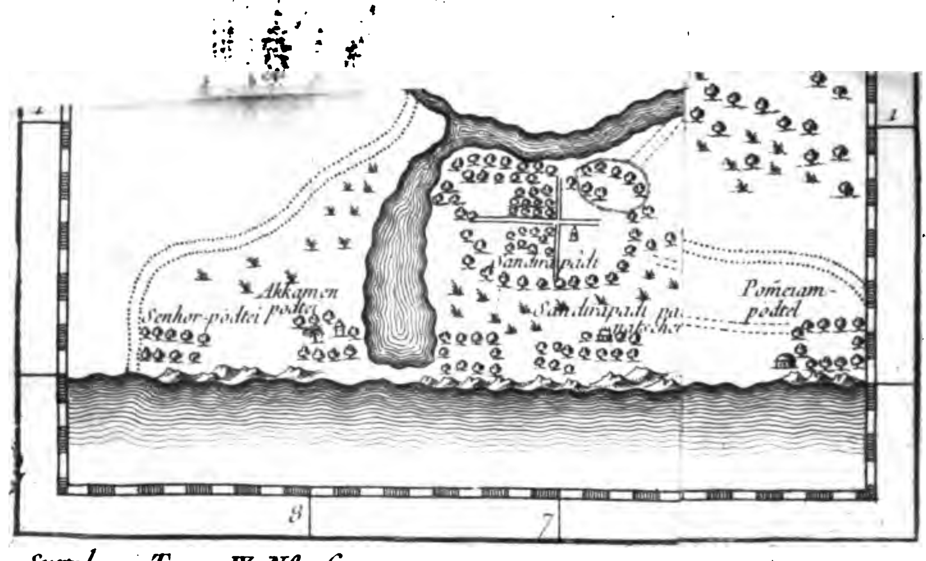
Tivu-cottey.

(12) Ce n'étoit anciennement qu'une espece de Métairie, qu'on nommoit *Vollari-collei*; mais les Portugais trouvant ce lieu fort commode, y bâtirent une Loge, & l'appellerent *Porto-Novo*, comme les Malabres *Parangi-Podtey*, c'est-à-dire *Village des Francs*, ou Européens. Le nom de *Mahmud Bender*, qui signifie *Port de Mahmud*, lui vient d'un grand Seigneur de Visapour.

(13) Aussi *Silambaram*, *Shelmeron* & *Chilabrun*. Le Temple est dédié à *Eswara*, ou *Isburen*, en l'honneur d'*Akajem*, ou de l'Air.

(14) Les anciennes Relations appellent ce lieu *Colderon*, du nom du Fleuve.

étendue




Suppl. au Tome IX. N° 16.

étendue de quatre lieues, jusqu'au *Tiru-malei-vâsel* (15), nom qui signifie *Porte de la Sainte-Montagne*, à l'embouchure d'un des bras du Caveri; & *Caveri-patnam* (16), Ville située trois milles plus bas, aussi à l'embouchure d'un autre bras du même Fleuve, nommé *Pudu-Caveri*. Cette derniere Ville est un endroit célebre parmi les Indiens, qui croient s'y purifier par le bain, sur-tout au tems des éclipses. M. d'Anville, qui a fait, dans l'anciene Géographie des Indes, de plus grandes découvertes que tous ceux qui l'ont précédé, suppose que c'est la *Chaberis* de Ptolomée (17). Un autre endroit fort fameux, mais plus éloigné dans les terres, est *Shiarhi*, ou *Tschiali*, grande Ville, où il y a plus de soixante Pagodes. On en parlera ci après (18).

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Tiru-malei-vâsel.

Caveri patnam.

Shiarhi.

A une demie journée de Caveri-patnam, se voit *Tiranghem-badi* (19), que les Européens nomment par corruption *Tranquebar*, *Trangobar* & *Trankembar*, au-delà de l'onzieme degré de Latitude (20). Cette Ville appartient aux Danois. Avant leur arrivée, en 1720, ce n'étoit qu'un petit Bourg, que l'Amiral *Gule de Gede* acheta du Naïk de Tanjour, pour le Roi de Dannemarc. L'année suivante, il y fit construire le Château de *Dansbourg* (21), dont la forme est quadrangulaire. Son aspect est fort agréable du côté de la Mer, qui est celui de l'Orient. On donne ici le Plan de cette Forteresse, distinctement gravé avec celui de la Ville, qui nous épargne ne description qui n'ajouteroit rien aux explications des renvois. La Compagnie devenant tous les jours plus florissante, un Gouverneur Danois, nommé *Magnus*, fit environner la Ville de murailles & de remparts. Mais dans ns la suite plusieurs riches Marchands en sortirent, pour aller s'établir ailurs; ce qui diminua le nombre des Habitans. La crainte d'être ensevelis ns les vagues, en détermina d'autres à se retirer à la Campagne. Tranque- n'étant aujourd'hui éloigné de la Mer, que d'un petit quart de lieue, trouve fort exposé aux inondations. Les terres sont basses & entrecoupées Rivieres. Malgré ces inconvéniens, la Ville ne laisse pas d'être assez peue, & de renfermer dans son enceinte environ quinze mille Habitans, prese tous étrangers, & que le Commerce y a attirés. Le plus grand nombre ... composé d'Européens, & le reste en partie de Malabares, & en partie de Mahométans. Ceux-ci y ont une Mosquée, & les Malabares sept Pagodes. Il y a une Eglise pour les Catholiques Romains; une pour les Danois, & deux qui sont aux Missionnaires Luthériens.

Tranquebar.

Outre les Fauxbourgs de Tranquebar, la Ville a un Ressort d'une vingtaine de Villages. On peut le voir dans la Carte de ce District, qui pour être bien particuliere, n'en est pas moins estimable par son exactitude; &

(15) C'est le même que *Triminivas*, *Trimilevas*, ou *Trinilivaas*, suivant la prononciation corrompue des Européens.

(16) Elle est nommée dans les Cartes *Laure*, ou *Lowre-patnam*, apparemment par erreur pour *Kowri*.

(17) Les François y ont eu autrefois une Loge. Voyez au T. IX. p. 616. Le P. Bouchet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(18) On nommoit anciennement ce lieu *Les quatre Pagodes*.

(19) Suivant le Pere Bouchet, *Tarangan-bouri*, qui signifie *Ville des Ondes de la Mer*. Les Missionnaires Danois écrivent *Taragenwâdhi*, *Taragenbâdhi*, & *Tadbangambâdhi*, mais plus communément *Tarangenbâdhi*.

(20) M. d'Anville la met autant en deça, que les autres Géographes au-delà.

(21) Les Habitans du Pays ne l'appelloient autrefois que le *Château du feu* ou *du Tonnerre*, à cause du bruit de canon dont ils étoient effrayés.

Description de la Côte de Coromandel.

il seroit à souhaiter que toutes Colonies Européennes s'appliquassent à nous en donner de pareilles de leurs Etablissemens aux Indes. Les deux Lieux les plus notables du District de Tranquebar, sont *Perrejar*, ou *Porrejara*, Bourg fort peuplé, & dont les Habitans sont presqu'en aussi grand nombre qu'à Tranquebar même, qui n'en est éloigné que d'une lieue & demie. *Tillejali*, autre Bourg des plus considérables, situé à l'Occident, appartient aussi à la Compagnie.

La Ville de Tranquebar est sous les ordres d'un Gouverneur Danois. Elle a un Conseil de Régence, auquel il préside. La garde de la Ville est composée de la Milice du Pays, dont une partie est habillée à la maniere des Malabares, & l'autre à la Portugaise. Ces derniers, qui sont de véritables soldats, sont tous Chrétiens. Outre cette Milice, le *Ramanaike* de Porrejar, qui exerce l'emploi de Garde-frontiere sur les Terres de la Compagnie, est tenu d'en défendre l'entrée aux Vagabonds, d'arrêter les Esclaves fugitifs, & généralement d'empêcher le désordre.

Mission Evangelique, & ses progrès.

Le Commerce n'est pas ce qui rend Tranquebar plus recommandable. Un avantage particulier, dont cette Ville peut se glorifier, c'est d'avoir vû s'établir, dans son sein, une Mission Evangélique, qui, par les soins & la libéralité de *Frederic IV*, Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ses commencemens ont été foibles. *Ziegenbalg* & *Plutschau* furent les premiers Ouvriers qui jetterent, en 1706, les fondemens d'une si sainte entreprise. » Ces Missionnaires, dit M. *Francke*, prêcherent l'Evangile aux Payens, avec un zele qui n'avoit point encore eu d'exemple dans les Indes, & leurs prédications eurent un succès très heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils convertirent, les Eglises qu'ils fonderent en divers lieux, la traduction de l'Ecriture-Sainte en plusieurs Langues, la façon dont ils s'y prirent, pour répandre de côté & d'autre la Doctrine de l'Evangile, l'établissement des Ecoles pour l'éducation de la Jeunesse, la maniere de préparer & d'instruire ceux des Néophytes, qui avoient le plus de talens, à être les uns Régens d'Ecoles & les autres Docteurs de l'Eglise ; enfin, les fruits qu'ils ont retirés de leurs travaux, en faveur du Christianisme, sont autant d'évenemens qui doivent intéresser les Chrétiens «. L'Histoire Ecclésiastique n'étant pas celle des Voyages, on se borne à cette idée générale, que nous donne l'Editeur des pieuses & savantes Relations des Missionnaires Luthériens établis à Tranquebar, Madras & Cudelur (22). Nous y ajouterons seulement, qu'à la fin de l'année 1753, ceux de Tranquebar comptoient, depuis le commencement de la Mission, neuf mille huit cens vingt-cinq ; ceux de Madras, mille cent trente-trois ; & ceux de Cudelur, sept cens soixante-huit personnes, qui avoient embrassé la Religion Chrétienne.

Karical, Karcangery, & Tirumale-ayen-patnam.

L'Etablissement François de *Karical*, ou *Kareical*, qui suit Tranquebar, à deux lieues au Sud, sa Forteresse, nommée *Karcangery* (23), & le Bourg de *Tirumale-rayen-patnam* (24), sont suffisamment connus par les Relations pré-

(22) Voyez l'*Histoire de la Mission Danoise*, &c. à Geneve, 1745.

(23) Ou *Karbuklâtséris*, vulgairement *Calcalacheris*. Les Hollandris y ont eu autrefois une Loge, avant que leur principal Comptoir fut établi à Negapatnam.

(24) Vulgairement *Irumananpatnam*.

Description de la Côte de Coromandel.

cédentes (25). Près de ce dernier Bourg, qui peut passer pour une Ville assez considérable, on trouve *Naour*, ou *Nagur*, autre Ville maritime, où les Mahométans, qui composent plus des trois quarts de ses Habitans, ont une belle Mosquée, avec quatre Tours, dans laquelle ils célébrent une grande Fête à l'honneur de leur Prophete. Ces trois Places sont situées sur autant de bras du Caveri, dont les noms se voient dans la Carte.

Negapatnam.

Après l'embouchure de Naour, vient celle de *Negapatnam* (26), Port de Mer à quatre lieues de Karical. Cette Ville existoit à l'arrivée des Portugais sur la Côte de Coromandel, & ils s'y étoient fortifiés, lorsque les Hollandois l'enleverent en 1658. C'est à présent leur principal Comptoir (27), & en même-tems un des plus considérables Etablissemens de la Côte. On y a bâti une bonne Forteresse, dont les cinq angles portent les noms des cinq sens. Les rues de Negapatnam sont larges, les maisons assez grandes, quoique vieilles, & l'on y voit plusieurs belles Eglises. Les environs sont remplis de Pagodes, quelques-uns richement ornés, mais sans goût; d'autres obscurs, sales, mal bâtis, & semblables à des fours à briques. La Compagnie Hollandoise compte, dans son District, douze à treize Villages.

Cap Callamedu.

A sept lieues, plus que moins (28), au Sud de Negapatnam, se présente le Cap *Calla-medu*, *Cailliamere*, ou *Cagliamera* (29), où finit proprement la Côte de Coromandel, dans la Partie Méridionale. Elle prend ici un nouveau rhumb de vent, & va droit à l'Ouest; ensuite elle se détourne peu-à-peu vers le Sud jusqu'au Cap de Comorin. Le premier enfoncement qu'elle forme se nomme *Golfe de Tondi* (30), & le second *Côte de la Pêcherie*. Dans cette étendue l'on ne trouve que deux endroits un peu considérables; *Outiar* & *Tutucurin*.

Golfe de Tondi.

Pont merveilleux qu'on voit à Outiar.

» On voit à Outiar, dit le Pere Bouchet, une des choses les plus merveilleuses qui soient peut-être dans le reste du Monde : c'est un Pont qui » a environ un quart de lieue, & qui joint, à la terre ferme, l'Ile de Ramanancor (31). Ce Pont n'est pas composé d'arcades comme les autres : » ce sont des rochers, ou de grosses pierres, qui s'élevent deux ou trois » pieds au-dessus de la surface de la Mer, qui est fort basse en cet endroit. » Ces pierres ne sont pas unies les unes aux autres, mais elles sont séparées pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres sont énormes à » l'endroit des courans. il y en a qui ont jusqu'à dix huit pieds de diamétre & davantage. On voit des endroits où ces pierres sont séparées par » des intervalles de trois pieds jusqu'à dix; & aux lieux où les Barques » passent, la largeur est encore plus grande. Il n'est pas aisé d'imaginer que

(25) Voyez Tome IX. pag. 618.

(26) Ou *Nagapatnam*; c'est-à-dire, *Ville aux serpens*. A dix dégrés trente-cinq minutes de Latitude.

(27) C'étoit auparavant Palliacate. Ils en transfererent ici leur Gouvernement en 1690.

(28) Suivant M. d'Anville. Le P. Bouchet met environ dix lieues.

(29) Son véritable nom est *Calli-modu*; c'est-à-dire *Promontoire de Calli*, espece de Tithymale qui croît dans ses environs. On voit, près de-là un grand Pagode, qu'on nomme le *Pagode des Canarins*. M. d'Anville, pour faire trouver ce Cap dans Ptolemée & Méla, dérive les noms de *Cory* & *Colis* du terme Indien *Koïl*, qui signifie *Temple*.

(30) Il y a une petite Place de ce nom, qui fournit beaucoup de bétail aux Hollandois de Jaffanapatnam.

(31) Voyez ci-dessus la Description de cette Ile, & celle du Marava.

Description de la Côte de Coromandel.

» ce Pont soit l'ouvrage de l'Art; car on ne voit pas d'où l'on auroit pû tirer ces masses énormes, & encore moins comment on auroit pû les y transporter. Mais si c'est un ouvrage de la Nature, il faut avouer que c'est un des plus surprenans qu'on ait jamais vûs. Les Idolâtres disent que ce Pont fut fabriqué par les Dieux (32), quand ils allerent attaquer la Capitale de l'Ile de Ceylan. Le Prince de Marava avoit coutume de se retirer dans l'Ile de Ramanancor, lorsqu'il étoit poursuivi par les Rois de Maduré : il faisoit mettre de grosses poutres sur ces rochers, qui sont comme autant de platte-formes, & y faisoit passer ses Eléphans, son Artillerie & son Armée «. De Ramanancor, une chaîne d'autres rochers & de bancs de sable s'étend jusqu'à l'Ile de Manaar, sur la Côte occidentale de Ceylan; & c'est ce qu'on nomme le *Pont d'Adam* (33). Comme la Mer, dans sa plus grande hauteur, n'a que quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit, il n'y a que des Chaloupes, ou des Bâtimens du Pays, qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers.

Pont d'Adam.

Cote de la Pêcherie. Tutucurin.

Tutucurin, qui est le lieu le plus considérable de la Côte de la Pêcherie, a été observé, par le Pere *Noël*, à huit degrés, cinquante deux minutes de Latitude. Sa situation est presqu'à une égale distance du Passage de Ramanancor & du Cap de Comorin. Cette Place paroît une fort jolie Ville à ceux qui y arrivent par Mer. On voit divers Bâtimens assez élevés dans les deux Iles qui couvrent sa Rade, une petite Forteresse que les Hollandois ont construite (34), pour se mettre à l'abri des insultes des Gentils qui viennent des terres, & plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau, qui font un assez bel aspect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparoît; & l'on ne trouve plus qu'une grosse Bourgade ouverte, presque toute bâtie de *palhotes*.

Commerce des Hollandois.

Les Hollandois tirent de Tutucurin des revenus considérables, quoiqu'ils n'y soient pas absolument les maîtres. On a déja remarqué, que toute la Côte de la Pêcherie appartient au Roi de Maduré, & en partie au Prince de Marava, qui a secoué le joug de Maduré, dont il étoit autrefois tributaire. Les Hollandois ont souvent voulu s'accommoder avec le Prince de Marava, de ses droits sur la Côte, mais inutilement; & les présens magnifiques qu'ils lui ont faits, n'ont produit jusqu'ici que de belles espérances. Cependant, sans être maîtres du Pays, ils n'ont pas laissé de s'y établir à-peu-près comme s'ils l'étoient (35). Pour ce qui regarde leur Commerce, outre les toiles qu'on leur apporte du Maduré, & qu'ils échangent avec le cuir du Japon & les épiceries des Moluques, ils tirent un immense profit de deux sortes de Pêches, qui se font ici; celle des Perles & celle des *Xanxus* (36). Les Xanxus sont de grôs coquillages, semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois sont si jaloux de ce Commerce, qu'il iroit de la vie pour un Indien, qui oseroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie. Elle les achete à vil prix, & les envoie à Bengale, où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages selon leur largeur, pour

Pêche des Xanxus.

(32) Ou plutôt les singes, suivant d'autres récits de la même fable.

(33) Voyez ci-dessus pag. 115.

(34) Ils s'en rendirent maîtres en 1658.

(35) Ils ont un Traité avec ce Prince qu'ils nomment le *Teuver*.

(36) Baldæus écrit, *Chankos*.

en faire des brasselets, qui ont autant de lustre que l'ivoire. Ceux qu'on pêche sur cette Côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droit à gauche. S'il s'en trouvoit qui les eussent de gauche à droite, ce seroit un trésor que les Gentils estimeroient des millions; parcequ'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de se cacher dans un Xanxus de cette espece, pour éviter la fureur de ses Ennemis. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

La Péche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere. Elle ne fait pas pêcher pour son compte; mais elle permet à chaque Habitant du Pays, Chrétiens, Gentils, ou Mahométans, d'avoir, pour la pêche, autant de batteaux que bon lui semble; & chaque batteau lui paie soixante écus, & quelquefois davantage (37). Ce droit fait une somme considérable; car il se présente souvent jusqu'à six ou sept cens batteaux. On marque à chacun l'endroit destiné pour sa pêche. Autrefois, dès le mois de Janvier, les Hollandois déterminoient le lieu & le tems où elle devoit se faire cette année-là, sans en faire auparavant l'épreuve. Mais, comme il arrivoit souvent, que la saison, ou le lieu marqué, n'étoit pas favorable, & que les huîtres manquoient, ce qui causoit un préjudice notable, après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode; & vers le commencement de l'année, la Compagnie envoie dix ou douze batteaux au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces batteaux se séparent en diverses Rades, & les Plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huîtres, qu'ils apportent sur le rivage. On ouvre chaque millier à part, & on met aussi à part les Perles qu'on en tire. Si le prix qui se trouve dans un millier monte à un écu, ou au-delà, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu-là très riche & très abondante; mais, si ce qu'on peut retirer d'un millier n'alloit qu'à trente sols, comme le profit ne passeroit pas les frais qu'on seroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorsque l'épreuve réussit, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il se rend de toutes parts, sur la Côte, au tems marqué, une affluence extraordinaire de peuple & de batteaux, qui apportent toute sorte de marchandises. Les Commissaires Hollandois viennent de Colombo de l'Ile de Ceylan, pour présider à la Pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment, tous les batteaux partent & s'avancent dans la Mer, précédés de deux grosses Chaloupes Hollandoises, qui mouillent l'une à droite & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la Pêche, & aussi-tôt les Plongeurs de chaque batteau se jettent à la hauteur de trois, quatre & cinq brasses. Un batteau a plusieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour: aussi-tôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde, dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui est tellement disposée, que les Matelots du batteau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aisément lâcher ou tirer, selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge à une grosse pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une espece de sac à sa ceinture, pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est au Pêche des Perles.

(37) Suivant d'autres, on paie ce droit des pierres, dont les Pêcheurs se servent; & c'est ce que les Hollandois appellent *Steengelden*. En échange, la Compagnie est engagée à maintenir les Pêcheurs, en cas d'attaque, & à faire réparer leurs bâtimens, s'il leur arrive quelque accident. *Voyez Gautier Schouten*.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

fond de la Mer, il ramasse promptement ce qu'il trouve sous sa main, & le met dans son sac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau; & revenant sur l'eau, pour prendre haleine, il retourne ensuite, ou envoie un de ses Compagnons le ramasser. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps; un Matelot, qui est dans le batteau, & qui tient l'autre bout de la même corde, pour en observer le mouvement, donne aussi-tôt le signal aux autres, & dans ce moment on tire en haut le Plongeur, qui, pour revenir plus promptement, détache, s'il peut, la pierre qu'il avoit au pied. Les batteaux ne sont pas si éloignés les uns des autres, que les Plongeurs ne se battent assez souvent sous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramassés. On a des exemples qu'ils se sont quelquefois poignardés. Ces Mers sont remplies de Réquins si forts & si terribles, qu'ils emportent quelquefois les Plongeurs. Comme les Habitans de cette Côte s'accoutument, dès l'enfance, à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles; & c'est suivant leur habileté qu'ils sont payés (38). Avec tout cela, le mêtier est si fatigant qu'ils ne peuvent plonger que sept ou huit fois par jour. Il s'en trouve, qui se laissent tellement transporter à l'ardeur de ramasser un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la respiration & la présence d'esprit; de sorte que ne pensant pas à faire le signal, ils seroient bien-tôt étouffés, si ceux qui sont dans le batteau n'avoient soin de les retirer, lorsqu'ils demeurent trop long-tems sous l'eau. Ce travail dure jusqu'à midi, alors tous les batteaux regagnent le rivage.

Quand on est arrivé, le Maître du Batteau fait transporter, dans une espece de parc, les huîtres qui lui appartiennent, & les y laisse deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, & qu'on en puisse tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou six petits bassins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchassent les uns dans les autres, ensorte qu'il reste quelque espace entre ceux de dessus & ceux de dessous. Les trous de chaque bassin sont différens pour la grandeur; le second bassin les a plus petits que le premier, le troisieme plus que le second, & ainsi des autres. On jette dans le premier bassin les Perles grosses & menues, après qu'on les a bien lavées. S'il y en a quelqu'une qui ne passe point, elle est censée du premier ordre; celles qui restent dans le second bassin, sont du second ordre, & de même jusqu'au dernier bassin, lequel n'étant point percé reçoit les semences de perles. Ces différens ordres font la différence des Perles, & leur donne ordinairement le prix, à moins que la rondeur, plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois se réservent toujours le droit d'acheter les plus grosses: si celui à qui elles appartiennent, ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui est permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles qu'on pêche le premier jour, appartiennent au Roi de Maduré, ou au Prince de Marava, suivant la Rade où se fait la pêche. Les Hollan-

(38) Le P. Martin, Auteur de cette Relation, traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espece de cloche de verre, dans laquelle ils se renferment pour plonger.

dois n'ont point la pêche du second jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont assez d'autres moyens de s'enrichir par le Commerce des Perles. Le plus court & le plus sûr, est d'avoir de l'argent comptant; car pourvu qu'on paie sur-le-champ, on a tout ici à fort grand marché. Il se commet une quantité de vols & de supercheries dans cette pêche. Pendant qu'elle dure, il regne pour l'ordinaire de grandes maladies sur la Côte, soit à cause de la multitude inombrable de Peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aise; soit à cause que plusieurs se nourrissent de la chair des huîtres, qui est indigeste & malfaisante; soit enfin à cause de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du Soleil, se corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur, qui peut seule occasionner des maladies contagieuses.

Depuis bien des années, la vente des Perles se fait autrement, aux endroits de cette Côte. On remplit d'abord des tonneaux, d'égale grandeur, d'huîtres que produit la pêche de chaque jour; ensuite on les ferme, & à mesure qu'il s'en trouve un certain nombre, on en fait la vente l'un après l'autre, au plus offrant, dans le Camp même, en présence des Comissaires de la Compagnie Hollandoise & du Souverain du Pays. Les Marchands, qui ont acheté de ces tonneaux, les font transporter chacun chez eux; les huîtres ayant été enfermées quelques jours, s'ouvrent en partie d'elles mêmes, ou facilement avec des coûteaux. Pour chercher les Perles, on prépare des cuvettes remplies à moitié d'eau, & après avoir ouvert un tonneau, ce qui se fait en plein air, à cause de la puanteur, qui est horrible, l'eau épaisse, que les huîtres ont rendue, est vuidée par portions, & avec prudence, dans les différentes cuvettes qu'on a mises à ses côtés, & à chacune desquelles il y a deux ou trois personnes, qui ouvrent les huîtres, & les nettoient, en cherchant au-dessus d'un crible, fait exprès, pour découvrir s'il y a des Perles. On est quelquefois long-tems sans en trouver. Enfin, on visite toutes les pieces, & l'on passe toute l'eau & ce qui reste au fond, par des cribles d'une cuvette à l'autre. Le prix d'un tonneau est ordinairement de dix risdales, argent de Hollande, plus ou moins, suivant l'opinion qu'on se forme de la pêche. Il arrive souvent qu'un tonneau ne donne pas la moitié, ni le quart en Perles, de la valeur de ce qu'il a coûté. Quelquefois il en donne dix fois plus. On peut comparer le bonheur à cet égard, à celui des Lotteries (39).

La Côte de la Pêcherie, qui forme une espece de Baie entre la Pointe de Ramanancour & le Cap de Comorin, a environ quarante lieues, plus ou moins, en droite ligne (40). Toute cette Côte est inabordable aux Vaisseaux de l'Europe, parceque les brisans y sont furieux, & que Tutucurin est le seul endroit où ils puissent passer l'Hyver, cette Rade étant couverte, comme on l'a dit, par deux Iles, qui en font la sûreté. On y voyoit autrefois un grand nombre de grosses & riches Bourgades; mais depuis la décadence des Portugais, tout ce qui s'y trouvoit de considérable a été abandonné & détruit. A l'exception de Tutucurin, qui contient plus de cinquante mille Habitans, Chrétiens & Gentils, il ne reste aujourd'hui que de misérables Villa- *Autres lieux de cette Côte.*

(39) Ce dernier article est tiré du Dict. de Commerce.

(40) Il y a des Cartes qui l'étendent jusquarante-huit pour le moins.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

ges, dont les principaux sont *Punicael* (41), *Alandaley*, *Manapar* (42), *Tala*, & quelques autres. La liberté que les *Paravas*, qui sont les Habitans de la Côte, avoient sous les Portugais, de trafiquer avec leurs voisins, les rendoit riches & puissans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils se sont vus bien-tôt opprimés & réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand Commerce aujourd'hui, vient de la pêche du Poisson, qu'ils transportent dans les terres, & qu'ils échangent avec le riz & les autres provisions nécessaires à la vie, dont cette Côte est presque entierement dépourvue, n'étant couverte que de ronces & de sables brûlans; c'est tout ce que l'on trouve, dans l'espace de douze lieues, depuis Tala jusqu'au Cap de Comorin, avec sept ou huit Bourgades, qui ont chacune une Eglise dépendante de celle de Tala. Plus avant dans les Terres, ce ne sont que de grands Bois infestés de Tigres, qui causent beaucoup de dommage dans les environs. La crainte que ces cruels animaux inspirent, fait que les Habitans sont extrêmement sur leurs gardes; ils allument de grands feux dans les Villages, & personne ne sort de sa maison, durant la nuit, s'il n'est escorté par quelques hommes: les uns portent des torches allumées, & les autres battent le tambour, dont le bruit épouvante les Tigres & les met en fuite.

Cap de Comorin.

Le Cap de *Comorin* est situé à environ huit degrés & quelques minutes de Latitude (43). C'est à ce Cap que se terminent les hautes Montagnes de *Gatte*, qui le rendent fameux, pour les merveilles qu'on en raconte. » On assure, » dit le Pere Tachard, que dans cette Langue de terre, qui n'a pas plus de » trois lieues d'étendue, on trouve en même-tems les deux saisons de l'an» née les plus opposées, l'Hyver & l'Eté, & que quelquefois, dans un mê» me Jardin, de cinq cens pas en quarré, on peut avoir le plaisir de voir ces » deux saisons réunies, les arbres étant chargés de fleurs & de fruits d'un » côté, pendant que de l'autre ils sont dépouillés de toutes leurs feuilles «. Quoi qu'il en soit, il est certain, que des deux côtés du Cap, les vents sont toujours opposés, & que quand ils viennent de l'Ouest à la Côte Occidentale, ils souflent de l'Est à la Côte Orientale; de sorte que cette diversité des vents, sur-tout lorsqu'elle est durable, contribuant infiniment à celle des

(41) Ou comme les Indiens l'appellent, *Pounnei-cayel*; lieu situé à huit dégrés trente-huit minutes de Latitude. On se rend d'ici aisément par eau à Tutucurin, sans être obligé de ranger la Côte. Comme Punicael est sur le bord d'une petite Riviere, qui a deux embouchures, on remonte la premiere avec le flux, jusqu'au confluent des deux bras de la Riviere, & au reflux on descend jusqu'à la seconde embouchure, où se trouve Tutucurin. Entre cette Ville & Punicael, est un autre Bourg, que les Missionnaires Danois nomment *Killey*, ou *Kilevrin*, suivant la Carte de M. *de la Croze*, & *Callipatnam*, selon Schouten. Les Hollandois y ont aussi une Loge.

(42) Après Tutucurin, Manapar est l'endroit le plus considérable de cette Côte. Suivant l'observation qu'on y a faite, la hauteur du Pole est de huit dégrés vingt-sept minutes. Pour la Longitude, le P. Bouchet trouve, qu'elle est assez régulierement marquée à quatre-vingt dix-huit dégrés quarante-cinq minutes.

(43) On a deux observations; l'une du P. Thomas, faite sur un tertre, qui s'éleve sur le Cap même, & qui porte un Temple Indien, & l'autre par le P. Bouchet, sur la basse terre, & au pié de la Montagne. La premiere indique huit dégrés cinq minutes, la seconde sept dégrés cinquante-huit minutes. M. d'Anville croit, qu'en prenant un lieu moyen dans l'intervalle des deux indications, on peut conclure huit dégrés & quelque chose de plus. Les Cartes different extrêmement sur cette position importante.

saisons,

faisons, il n'est pas incroyable, que vers la pointe du Cap, il puisse y avoir, dans un assez petit espace de terrein, des endroits tellement exposés à l'un des vents, & tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, & les impressions qui les suivent, se fassent aussi-bien sentir dans des lieux peu éloignés, que dans d'autres qui le feroient beaucoup davantage.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Ce qu'on y voit.

Sur la pointe méridionale du Cap de Comorin se voit une Eglise, bâtie en l'honneur de la Ste Vierge, & au-dessous de cette pointe, un rocher, qui s'avance dans la Mer, & forme une espece d'Ile. Ce lieu servit autrefois d'asyle, pendant plusieurs mois, aux Chrétiens de la Côte, qui fuyoient la fureur des Maures. On a planté, sur le rocher, une grande Croix, qui se découvre de fort loin. Un peu plus avant que l'Eglise, dans les Terres, quoique sur la même Pointe, on remarque un grand Pagode situé Nord & Sud, à une lieue & demie des Montagnes qui séparent le Royaume de Maduré de celui de *Travancor*, lequel s'étend au-delà du Cap de Comorin, le long de la Côte Occidentale. Comme ce Royaume n'appartient pas proprement au Malabar, & qu'il n'en a point été fait mention dans la Description de cette Côte, nous recueillerons encore, avec soin, les éclaircissemens que nous fournissent Mrs. les Jésuites, sur une Contrée peu connue des Voyageurs.

Royaume de Travancor.

Ce Pays est extrêmement peuplé, & l'on ne fait presque pas deux lieues terre à terre, sans trouver des Villes & de grandes Habitations; mais le Pere Tachard, qui a eu le tems d'examiner la véritable situation de ces Places, témoigne que toutes nos Cartes de Géographie & de Marine les défigurent d'une étrange maniere. Elles marquent, dit-il, des Iles sur la Côte de Travancor, qu'il a inutilement cherchées. Ce Royaume est terminé, du côté du Sud, par une assez grande Ville, nommée *Cotate*, située au pié des Montagnes du Cap de Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. On nous la représente comme fort peuplée; mais sans fossés ni murailles. L'Eglise des Catholiques Romains, qu'on y a construite, est dédiée à S. François Xavier, & l'opinion que les Jésuites font prendre des miracles qui s'y operent, la rend fameuse dans tout le Pays. Le *Topo* est comme le College de Travancor, où le Provincial fait ordinairement sa demeure, à une lieue de *Periepatan*. C'est une des plus petites Bourgades de la Côte. Les Jésuites y ont un grand nombre d'Eglises, dont les principales sont, du Sud au Nord, *Cuvalan*, *Cabripatan*, *Culechy* (44), *Poudoutorey*, *Reytoura* & *Mampouli* (45), sans compter plusieurs autres qui en dépendent, & qui sont comme des Succursales. En général, la plûpart des Habitans des Côtes de la Pêcherie & de Travancor sont Chrétiens; mais c'est beaucoup que de leur donner ce nom, malgré les éloges magnifiques que la ferveur de ces Peuples ignorans & superstitieux, a mérités de leurs Pere spirituels.

Ville de Cotate.

Eglise des Jésuites.

Révolutions de cet Etat.

Tout l'Etat de Travancor est ouvert aux courses des *Badages*, qui viennent presque annuellement, du Maduré, faire le dégat dans les terres du Roi, qui en est Tributaire; mais comme il ne paie ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois, à main armée, pour l'e-

(44) Ou *Colesbei*; la Compagnie des Indes de France s'est établie dans ce lieu depuis quelques années.

(45) A cinq ou six lieues de Coulan, ou Coylan.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

xiger, quoiqu'il lui seroit facile de se mettre à couvert de leurs incursions, si l'on fermoit, par une bonne muraille, le Défilé des Montagnes qu'ils sont obligés de passer, & qu'on y postât un petit Corps de Troupes. Sans cela, le Roi de Travancor ne sauroit tenir tête à tant d'ennemis, qu'il n'a jamais vaincus qu'une seule fois par leur imprudence. Le Pere Martin en rapporte les circonstances, qui sont assez singulieres.

» Les Badages, dit-il, avoient pénétré jusqu'à *Corculam*, ou *Carcolan*, » qui est la Capitale & la principale Forteresse de Travancor, & le Roi » lui-même, par un trait de politique, qui n'a peut être jamais eu d'exemple, » leur en avoit livré la Citadelle. Ce Prince, se sentant plus d'esprit & de cou- » rage que n'en ont d'ordinaire les Indiens, étoit au désespoir de voir son » Royaume entre les mains de huit Ministres, qui de tems immémorial, » laissant au Prince le titre de Souverain, en usurpoient toute l'autorité, & » partageoient entr'eux tous ses revenus. Pour se défaire de ces Sujets im- » périeux, devenus ses maîtres, il fit un traité secret avec les Badages, par » lequel il devoit leur livrer quelques-unes de ses terres, & leur remettre » sa Forteresse, pourvû qu'ils le délivrassent de ces Ministres, qui le te- » noient en tutelle. Il y auroit eu en lui de la folie de recevoir ainsi l'en- » nemi dans le cœur de ses Etats, & de vouloir, en rompant huit petites » chaînes, s'en mettre une au cou infiniment plus pesante, s'il n'eut pris » en même tems des mesures justes, pour chasser les Badages de son Royau- » me, après qu'ils l'auroient aidé à devenir véritablement Roi. Les Badages » entrerent à l'ordinaire sur les terres, sans trouver presque aucune résistan- » ce, & pénétrerent jusqu'à la Ville Capitale. Là le Prince, avec des Trou- » pes qu'il avoit gagnées, se joint à eux & les met en possession de la Place. » On fait mourir un ou deux des huit Ministres qui le chagrinoient; les au- » tres prennent la fuite, ou sauvent leur vie à force d'argent. Le Prince » fait aussi semblant d'avoir peur; mais au lieu de se cacher, il ramasse les » Troupes, qui s'étoient dispersées, & vient fondre tout d'un coup sur la » Forteresse de Corculam. Les Badages, qui ne s'attendoient point à être » attaqués, sont forcés; on en tue un grand nombre dans la Ville, & le reste » gagne en désordre le chemin par où ils étoient venus. Le Prince les pour- » suit, le Peuple s'unit à lui, & l'on fait main basse de tous côtés sur les » Barbares, avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, en sorte qu'il n'y » en eut qu'un très petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette » victoire, le Roi de Travancor rentra triomphant dans sa Capitale, & prit » en main le Gouvernement du Royaume. Il commençoit à se rendre re- » doutable à ses voisins, lorsque ceux de ses anciens Ministres, auxquels il » avoit épargné le dernier supplice, & laissé du bien pour vivre honnête- » ment, conjurerent contre lui, & le firent assassiner un jour qu'il sortoit » de son Palais. Ce vaillant Prince vendit cherement sa vie. Il tua deux de » ses assassins, & en blessa un troisieme grievement; mais à la fin il suc- » comba percé de mille coups, & mourut fort regreté de tous ses Sujets, & » particulierement des Chrétiens, qu'il aimoit & qu'il favorisoit en tout. » Cette tragédie arriva environ l'an 1697.

» Les Ministres, qui avoient été les auteurs de la conspiration, se saisi- » rent de nouveau du Gouvernement, & pour conserver quelque idée de

» la Royauté, mirent sur le Trône une sœur du Roi, dont ils firent un » phantôme de Reine, sans crédit & sans puissance ». Le Pere Bouchet écrivoit, en 1719, que l'Etat de Travancor étoit, il n'y avoit pas longtems, sous la domination d'une Reine, qui se gouvernoit entierement au gré de ses Ministres.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Suite de la Côte au Nord de Pondichery.

Reprenons la suite de la Côte de Coromandel, au Nord de Pondichery. Le premier endroit de remarque est *Cogi-medu*, vulgairement *Congimer* (46), à quatre lieues marines de cette Ville. C'est un grand Bourg, dont les Maisons sont fort écartées. Les Anglois & les Hollandois y ont eu autrefois des Loges, qu'ils ont abandonnées. *Aalem-parvé*, ou *Alani-paragè*, communément *Lamparave*, nouvelle Forteresse occupée par les Maures, vient ensuite (47), & à la même distance à l'égard de Cogi-medu. Les Hollandois, à la requisition du Divan, y ont établi une Loge. Cinq lieues au-delà est un Temple, nommé *Connymere*, par les Anglois, qui y ont un Comptoir (48); & six milles plus loin, *Sadiranga-patnam*, qui signifie *Ville quarrée*, communément *Sadras* & *Sadras-patnam*, que M. d'Anville trouve, dans ses Mémoires, n'être qu'à quinze lieues marines de Pondichery, quoique d'autres en marquent seize à dix-sept. Cette Ville, qui est petite, ouverte & sans défense, appartient aux Hollandois, qui y ont une Loge considérable (49). Elle est située au Nord de la derniere branche du *Palarru*, ou *Paler*, qui se jette dans la Mer par quatre embouchures. On teint à Sadras quantité de toiles bleues.

Congi-medu.

Aalem-parvé.

Sadras-patnam.

La distance de Sadras à *St. Thomé* est de douze à treize lieues marines. Dans cet espace on trouve deux Places remarquables. La premiere est *Mâbali-puram*, ou *Maveli-puram* & *Maveli-varam*, à trois lieues de Sadras, où l'on voit plusieurs figures grotesques & curieuses, taillées dans le roc, des Pagodes de moyenne grandeur, & même un Chaudrier avec dix-huit piliers tout d'une seule piece; mais ce qui attire la principale admiration des Spectateurs, c'est une énorme masse de rocher, de forme presque ovale, qui porte diagonalement sur un autre rocher, & se soutient sur une base fort étroite, dans une situation qui paroit des plus chancellantes; & cependant douze Eléphans n'ont pû la renverser, au rapport des Bramines. Mâbali-puram est nommé communément les *Sept Pagodes*, parcequ'on y en compte autant; & ce lieu n'est presque habité que par des Bramines. Le second endroit de remarque est *Cabelon*, *Côbalam*, *Côbalao*, ou *Covelam* (50), petite Ville avec un Château appartenant au Grand Mogol, mais dont les Anglois détruisirent les Fortifications en 1752 (51). On passe un grand Fleuve avant que d'arriver à la Ville.

Mâbali puram.

Cabelon.

(46) Les Anglois disent *Collamorye*; les Missionnaires Danois *Kunimodu*, *Conimeri* & *Kunimori*.

(47) Au-delà d'un grand Fleuve, qui paroît, dans les Cartes, sous le nom de *Markana*, ou plutôt *Mareykanam*; mais les Missionnaires Danois donnent ce nom à un Village voisin, & celui de *Carhiel* au Fleuve.

(48) Du moins suivant la Carte & le Mémoire de M. Green, qui est le seul qui nous apprenne cette circonstance.

(49) M. Gréen ajoute un Fort; mais il se trompe.

(50) *Convelland*, dans le Journal de M de la Haye, qui y ajoute quelques circonstances, Voyez le Tom. VIII. pag. 649.

(51) La Carte, & le Mémoire de M. Gréen en font, par erreur, une Lo-

Description de la Côte de Coromandel.

S. Thomé.

Saint-Thomé, six lieues au-delà, tient la place d'une Ville Indienne, qui étoit autrefois très puissante, sous le nom de *Maila-bouram*, *Meliâpu*, ou *Mailapur*, c'est-à-dire *Ville des Paons*, parceque les anciens Princes de cette Contrée portoient un Paon dans leurs armes (52). Les Portugais, qui s'en emparerent en 1547, l'appellerent St. Thomé, sur la tradition, qui veut que l'Apôtre S. Thomas y ait prêché la foi & souffert le martyre, bien que les légendes des Orientaux donnent le nom de *Calamina*, dont on ne retrouve plus de vestiges, à la Ville de l'Inde, où il termina, par sa mort, ses travaux Apostoliques. Quoi qu'il en soit, les Portugais bâtirent une Eglise près de Meliapur, & inventerent une infinité de miracles, que *Gouvea*, *Tachard* & d'autres Jésuites, n'ont pas eû honte de confirmer dans leurs Relations. On a vû ailleurs les diverses révolutions que cette Ville a essuyées, jusqu'à l'année 1674, où elle fut prise sur les François (53). Le Roi de Golkonde la fit démolir peu de tems après Les Portugais n'ont pas laissé de s'y conserver, dans un quartier plus éloigné, où ils s'étoient retirés. C'est dans ces environs où l'on voit le *grand Mont* & le *petit Mont*; deux endroits assez fameux, pour mériter une description particuliere, mais dégagée de prodiges.

Le petit Mont.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le Sud-Ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le Nord vers Madras, & qui est située au milieu de la Montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une Esplanade de terre, qu'on a faite sur le rocher. De cette Esplanade on entre dans l'Eglise de *Notre-Dame*. Sous l'Autel, qui est élevé de sept à huit marches, est une Caverne, d'environ quatorze piés de largeur, & quinze à seize de profondeur; ainsi il n'y a que l'extrêmité occidentale de la Caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept piés dans sa plus grande hauteur: on s'y glisse avec assez de peine, par une crevasse du rocher, haute de cinq piés, & large d'un peu plus d'un pié & demi. Les Missionnaires Jésuites ont dressé un Autel vers l'extrêmité orientale de la grotte. Une espece de fenêtre, d'environ deux piés & demi, qui est au Sud, donne un jour fort obscur à toute la grotte. De l'Eglise Nôtre-Dame, on monte sur le haut de la Montagne, où les Jésuites ont élevé un petit Bâtiment. Il est fondé sur le rocher, qu'on a eu bien de la peine à applanir, pour rendre ce petit Hermitage tant soit peu commode. Vers le Sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la *Résurrection*. On y voit une Croix, d'un pié de hauteur, dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'Autel de l'Eglise. Cette petite Croix, qui est en relief, & gravé dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble parfaitement à la Croix du grand Mont, dont il sera parlé ci-dessous. On monte à l'Eglise de la Résur-

ge Hollandoise. La Compagnie d'Ostende, qui s'étoit établie dans ce lieu, le nommoit *Sadras-patnam*, au rapport des Missionnaires Danois. De-là vient que quelques Historiens, entr'autres l'Abbé Guyon, ont confondu avec la Place du même nom, où il y a un Comptoir Hollandois.

(52) On voit aussi quantité de ces oiseaux dans les Forêts voisines.

(53) Journal de la Haye, au Tom. VIII Mrs. d'Anville & Green ne parlent pas de ce dernier Siege.

rection par un grand Escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pié occidental de la Montagne jusqu'à une Esplanade quarrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'Autel, vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher, qui a quatre ou cinq piés de longueur, un pié & demi de largeur, & cinq à six piés de profondeur. Au pié du petit Mont passe un Ruisseau, qui ne parut qu'au commencement du Siecle dernier: il se forma par le débordement des eaux d'un Etang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever; ce qui produisit ce petit Canal, qui, dans des tems de sécheresse, n'est rempli que d'une eau saumâche, parcequ'à deux lieues du petit Mont il communique avec la Mer. Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont qui n'étoit auparavant qu'une éminence escarpée de rochers, commença à être défriché & applani pour la commodité des Pélerins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'escalier, vers le Nord de la Montagne. L'Eglise de Nôtre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit Hermitage, qui est au haut du rocher, & l'Eglise de la Résurrection,

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Le grand Mont n'est éloigné du petit que d'une demie lieue. A vue d'œil il paroît trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. En 1711, il n'y avoit pas plus de cinquante ans, qu'il étoit aussi désert que le petit Mont, où il n'y a que deux Maisons au bas de la Montagne. Mais à présent les avenues du grand Mont sont toutes pleines de Maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & sur-tout aux Anglois. Quand les Vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande Ville va passer des mois entiers dans ce lieu champêtre. L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la Montagne. C'est le monument le plus célebre de Indes. La Croix, taillée dans le roc, est au-dessus du grand Autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens, & qu'on appelle maintenant *Nôtre-Dame du Mont*. Aussi-tôt que les Vaisseaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en Mer, & qu'ils se voient par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux piés en quarré; les quatre branches en sont égales (54): elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. Kircher dit qu'elle a des Paons aux quatre extrêmités; mais Tachard, qui l'examina de près, fut convaincu que c'étoit effectivement des Pigeons (55). On prétend que cette Croix est l'ouvrage de St. Thomas. Elle est d'un roc grossier & mal poli, d'un gris noirâtre, absolument semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés. La Croix est entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvea & le P. Kircher ont donné une explication, que les Missionnaires Danois déclarent être fausse dans toutes ses circonstances; mais ce n'est pas ici le lieu à de pareilles discussions.

Le grand Mont.

A une lieue de St. Thomé, & un peu au-delà du grand Mont, est le célé-

Madras.

(54) La Figure que les Missionnaires Danois en donnent, fait une branche beaucoup plus longue.

(55) On n'en voit qu'un dans la même Figure.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

bre Etablissement Anglois de *Madras-patnam*, ou *Madras* (56), autrement le *Fort S. Georges*, dont on se dispense de faire la description, après avoir donné déja un Plan exact, & une longue Relation du Siége de cette Ville. Sa situation est à treize degrés & environ quatorze minutes de Latitude. On ne s'arrêtera pas davantage à *Palliacate* (57), où est le Fort de *Gueldre*, qui appartient aux Hollandois, parcequ'il en a été assez parlé ailleurs (58). Mais quelques remarques sur l'intérieur des Terres, figurées dans la Carte entre S. Thomé & Palliacate, ne doivent pas être négligées.

Palliacate.

Lac de Shemedùvakkam.

Canal entre Madras & Palliacate.

La Riviere qui se jette dans la Mer, au Sud de la premiere de ces Villes, sort d'un Lac fameux, nommé *Shemedu-vakkam*, ou *Sembatam-pakkan*, qu'on dit avoir été creusé par ordre du Roi *Choren*, ou de sa Sœur, & qui est à quatre ou cinq lieues de la Côte. De Madras à Palliacate, dont la distance est de huit lieues marines, un Canal sépare le continent du rivage, sur lequel on prétend que la Mer travaille & le dégrade. Ce Canal reçoit deux Rivieres, dont la premiere, nommée *Cortelaer*, vient du Lac de *Kâweri-pakkam*, nom d'une Ville située à un mille de son bout méridional, & à six d'Arcate. Le Cortelaer traverse la Langue de Terre, environ par le milieu, & se jette dans le Golfe de Bengale. La seconde Riviere ne passe point le Canal; mais l'on n'en marque ni le nom, ni la source, qui est fort éloignée de l'autre.

Lac de Kâweri-pakkam.

Lac & Ile Erikan.

Au Nord de Palliacate, un grand Lac de huit lieues de longueur, qu'on nomme *Erikans*, de même que la petite Ile qu'il renferme, décharge ses eaux dans la Mer tout près de cette Ville. Ce Lac, observe M. d'Anville, n'avoit point paru dans les Cartes avant celles qu'il a publiées; défaut que M. Green attribue à l'indolence des Hollandois, qui, uniquement occupés de leur Commerce, ne s'embarrassent guéres de cultiver les Sciences. Cependant Havart & Valentyn parlent *des Iles Erikan*, comme appartenant à la Compagnie; mais la Carte du dernier les place, par erreur, dans le Golfe. Dès l'année 1726, les Missionnaires Danois avoient fait connoître le Lac & l'Ile, qu'ils nomment *Erukam*, & qui est remplie de ronces & de serpens. Les Hollandois y ont un Village; ils font cette promenade dans des Chaloupes. Le Lac reçoit plusieurs Rivieres, dont on ne connoît pas le cours.

Fameux Pagode de Tiru-peti.

On ne sauroit s'empêcher de dire un mot du Pagode de *Tiru-peti* (59), situé à-peu-près vis-à-vis de Palliacate, quoique la distance soit d'environ trente lieues Françoises. C'est un Temple des plus fameux, en un mot, la Lorette de cette partie de l'Inde (60). L'emplacement de *Tiru-peti* connu, une indication positive, qui ne le met qu'à *une lieue* de *Chandegri*, a découvert, en dernier lieu, à M. d'Anville, la véritable situation de cette ancienne Capitale du Royaume de *Bisnagar*, ou *Narsingue*, ignorée jusques-là des Géographes, & même de M. de Lisle, qui l'en éloigne d'environ

(56) Les Indiens la nommoient anciennement *Chinne-patnam*.

(57) Selon les Missionnaires Danois, son nom Indien est *Parrey-Yakkaru*; mais les Hollandois écrivent *Palleam-Wedam-Caddou*; c'est-à-dire, *Vieille Forteresse*.

(58) Voyez le Tome IX. pag. 522, & le Plan du Fort de Gueldre qui s'y trouve. On a remarqué que c'étoit autrefois le Siege du Gouvernement des Hollandois sur cette Côte.

(59) Les Missionnaires Danois écrivent *Tirupodi*, qu'on nomme communément *Tripeti*.

(60) Voyez sur Tiru-peti, ci-dessus, pag. 220.

Description de la Côte de Coromandel.

vingt-cinq lieues (61). Mais, en rectifiant ce point important de Géographie, M. d'Anville est accusé d'être tombé dans d'autres erreurs, dont la principale vient de l'idée distincte qu'il s'est formée de deux Royaumes, l'un de Bisnagar, & l'autre de Narsingue, qu'on confond, dit-il, sans fondement; tandis que M. Green soutient le contraire, & tire de ses autorités plusieurs conséquences, qui servent à éclaircir l'Histoire curieuse, mais fort obscure, des révolutions de ce fameux Empire (62).

Masulipatnam.

C'est à Palliacate que finit notre Carte; mais *Masulipatnam* ferme la Partie Septentrionale de la Côte de Coromandel, par la hauteur de seize degrés & demi (63). Cette Ville est à l'entrée d'un Canal sorti d'un bras du *Krishna*, & un autre bras du même Fleuve la couvre du côté du Nord. Elle est Capitale d'un *Sercar*, ou d'une Province, qui comprend plusieurs *Paraganés*, ou Districts particuliers. Ce Sercar, composé de sept Paraganés, du nombre desquels est celui de *Narsapur*, a été accru du Sercar de *Nisampatnam*, & de trois Paraganés détachés du Sercar de *Kondé-pali*. Les principales Nations de l'Europe, avoient autrefois des Comptoirs à Masulipatnam; mais on a vu, dans l'Article précédent, que les François ont pris possession de cette Ville, en 1750, en vertu de la concession qui leur en a été faite par le Souba de Golkonde. Sa situation est fort avantageuse pour le Commerce. Les toiles peintes qu'on y travaille, sont les plus estimées de toutes celles qui se fabriquent aux Indes. On voit, à Masulipatnam, un Pont de bois, le plus long, qui soit peut-être au Monde; il est inutile dans les grandes marées, où la Mer couvre beaucoup de terrain (64). On y respire un air mauvais. Ce qu'on appelle l'Ile de *Divi*, est le terrain renfermé entre le bras de *Sipeler*, émané du Krishna, & la Côte tendante à Masulipatnam (65.

Côte d'Orixa.

Ceux, qui terminent la Côte de Coromandel à Masulipatnam, nomment

(61) Dans la Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il a tracé au hasard la route de Tavernier, qui, après avoir passé *Kaman* (*Cambara*), *Emelipata* (apparemment *Homalapalkam*), & *Doupar* (Dupara), arrive à un Pagode qu'il nomme *Tripante*, & lequel ne peut gueres être que celui de *Masierla*, en deça de *Tala-pili*, dont Havart donne une Description assez convenable. A la vérité, Tavernier met Masierla seize lieues plus loin; mais il est bien permis de supposer qu'il y a, en cet endroit, quelque confusion dans sa route. Les Géographes connoissent son inexactitude. Quoi qu'il en soit, son Tripanté n'a rien de commun avec Tiru-peti, dont il est ici question, & M. d'Anville a eu raison de les regarder comme deux Pagodes différens. Voyez à ce sujet le Tome IX. pag. 529. *Havart*, II. Part. pag. 145, & les *Eclaircissemens* de M. d'Anville avec ses Cartes.

(62) Sa principale remarque tombe sur un anachronisme très considérable de cette Histoire, dont nous nous sommes apperçus, par d'autres rapports, qu'on peut voir au Tome IX. page 560. La savante dissertation de M. Green y ajoute de nouveaux argumens, qui rendent l'erreur encore plus palpable; mais ces sortes de discussions n'étant pas du goût de tous les Lecteurs, nous ne touchons ici qu'en passant cet important article. Voyez les *Eclaircissemens* de M. d'Anville, pag. 126 a 128, & l'*Explanation of the Map*, &c. de M. Green, pag. 11 à 18.

(63) Suivant le P. Bouchet. M. d'Anville range cette Ville par seize dégrés environ dix-neuf minutes, sans indication précise.

(64) On a donné une belle Vûe de Masulipatnam, au Tome IX. pag. 61.

(65) Quinze milles au Sud de Masulipatnam, les Hollandois ont eu une Loge, à *Petapouli*, ou *Peta-pili*, & *Nisam-patnam*, suivant les Indiens. M. d'Anville croit que ce sont deux lieux différens.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL

Divers petits Comptoirs.

Côte d'*Orixa*, celle qui continue jusqu'au Bengale (66). Quoiqu'il y ait plusieurs Ports, ils sont tous si mauvais que les Européens n'y font presque aucun Commerce. La Compagnie Hollandoise ne laissoit pas d'y avoir quelques petites Loges, comme *Palicol*, à dix-huit milles de Masulipatnam; *Daatzeron*, à douze lieues de Palicol, & *Bimilipatnam*, quatre lieues au-delà de *Visiagapatnam*, où les Anglois sont actuellement établis. C'est un Bourg d'environ six mille Habitans Gentils, mais la plûpart pauvres. La Province d'Orixa ne commence proprement qu'après Bimilipatnam. Voici ce que le Pere Tachard nous apprend de ses principales Places.

Ganjam.

» Ganjam (67) est une des Villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale. Tout y abonde, & le Port est très commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des Vaisseaux en grand nombre & à peu de frais. Tachard y vit quatre-vingt-huit Vaisseaux, à trois mâts, échoués sur le rivage, & environ dix-huit sur le Chantier, qu'on construisoit tout-à-la-fois. La facilité & l'abondance du Commerce y auroient sans doute attiré les Nations Européennes, si la jalousie des Habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces Peuples, quoique soumis aux Mogols, s'imaginent conserver leur liberté, parcequ'ils sont en possession de n'avoir aucun Maure pour Gouverneur dans leur Ville. Cependant ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure; mais ils sont fort en garde contr'eux, & bien plus encore contre les Européens. Ils ne veulent pas souffrir qu'ils renferment leurs maisons de murailles, dans la crainte qu'ils n'en fissent bientôt des Forteresses. Aussi n'y a-t-il, dans toute la Ville, qu'un grand Pagode & la Maison du Gouverneur Gentil qui soient de brique. Toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse, enduite de chaux par dedans & par dehors; elles ne sont couvertes que de paille & de joncs, & il en faut changer de deux en deux ans; ce qui est assez incommode. La Ville est d'une grandeur médiocre; les rues sont étroites & mal disposées; le Peuple y est fort nombreux. Elle est située sur une petite élévation le long de la Riviere, à un quart de lieue de son embouchure. Douze ans auparavant, en 1711, elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses Habitans; elle étoit alors beaucoup plus proche de la Mer; mais un vent d'Est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, fit déborder les eaux de la Mer, qui submergerent la Ville. Peu de ses Habitans échapperent au naufrage.

» Quoique les Indiens soient superstitieux à l'excès, & qu'ils aient ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'un à Ganjam, qu'on avoit commencé à bâtir seulement depuis vingt ans. Ce

(66) Quelques Auteurs donnent à la Côte, depuis la Pointe de Divi à celle de *Gaudewari*, le nom de Côte de *Gergelin*; mais on appelle plus communément Côte d'*Orixa*, toute l'étendue de celle qui est entre Coromandel & le Gange.

(67) Sa situation, suivant le P. Tachard, est par dix-neuf dégrés & demi de Latitude; trois dégrés de variation Nord-Est. M. d'Anville témoigne quelque incertitude sur sa position, parcequ'il la trouve, dit-il, autre part confondue avec *Sonnevaron*.

» Pagode

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL

» Pagode n'est qu'une Tour de pierre massive, & de figure polygone, haute » d'environ quatre-vingts pieds, sur trente à quarante de base. A cette masse » de pierre est jointe une espece de Salle, où devoit reposer l'Idole *Coppal*, quand l'Edifice seroit fini. En attendant, on l'avoit mise dans une mai- » son voisine, où elle étoit servie par des Sacrificateurs & des Devadachi, » ou filles prostituées.

Barampour.

» La Ville de *Barampour* est encore plus considérable que celle de Gan- » jam, soit par la multitude & la richesse de ses Habitans, soit par le grand » Commerce qu'on y fait de toiles & de soieries. Cette Ville étant située » entre la Côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les » langues de ces deux Provinces. Barampour est à quatre lieues de Ganjam; » la Forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médio- » cre hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre presqu'aussi » dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ses murs, vers le » Nord, sont baignés d'une petite Riviere, qui va se jetter dans la Mer, une » lieue au-dessous. On dit à Tachard qu'il y avoit, sur la porte, une Inscrip- » tion si ancienne, que personne n'en connoissoit les caracteres; mais les Mau- » res ne veulent pas permettre aux Européens d'en approcher, crainte qu'ils » ne s'en emparent, ce qui seroit facile, puisqu'il n'y a personne pour la » défendre. On l'assura qu'il n'y avoit gueres que soixante ans, qu'un hom- » me du Pays, avec cent de ses Compatriotes, y avoit tenu tête, pendant » deux ans, à une Armée formidable de Maures, & que cette poignée de » gens n'avoit pû être réduite que par la famine. Tout le plat Pays est bien » cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le riz & le bled viennent » en abondance deux fois l'année, de même qu'au Bengale; mais l'air y est » beaucoup plus sain, & les bestiaux y sont plus gros & plus vigoureux.

» Tachard ne put découvrir le moindre vestige de Christianisme, ni dans » la Ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour. Cependant, il croit que » l'Evangile s'y établiroit aisément, si l'on y envoyoit des Missionnaires. Ces » Peuples sont d'un naturel docile, & n'ont qu'un médiocre attachement » pour leurs Idoles, sur-tout à Barampour, où les Pagodes sont fort négli- » gés. Néanmoins il regne à Ganjam un déreglement de mœurs, qui n'a rien » de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est si public, & si effre- » né, que le Pere Tachard dit avoir entendu publier, à son de trompe, » qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui demeuroient dans la » Ville; mais, qu'on pouvoit voir, en toute sûreté, celles qui desservoient » le Temple de Coppal. Les Peuples de l'Orixa sont moins dissolus. Quel- » ques Brames du Pays assurerent le Missionnaire, qu'il est rare d'y trouver » un Ourias qui ait deux Femmes, & que c'est parmi eux un libertinage » désapprouvé, quand un Homme en épouse deux, sur-tout si la premiere » n'est pas stérile.

Jagrenat fameux Pagode.

» Quinze à seize lieues, au Nord de Ganjam, assez près de la Mer, on » trouve la Ville de *Jagrenat*, dont le Pagode, qui est à une lieue dans les » terres, est, sans contredit, le plus célebre & le plus riche de toute l'Inde. » L'Edifice en est magnifique, fort élevé, & d'une très vaste enceinte. Ce » Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent » de toutes parts, par l'or, les perles & les pierreries dont il est orné; il

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» donne son nom à la grande Ville qui l'environne, & à tout le Royaume. » On le découvre en Mer de dix à douze lieues, quand le tems est serein. » Tachard auroit fort souhaité de s'instruire par lui-même des particularités qu'on en raconte; mais on lui dit que l'entrée n'en étoit permise » qu'aux Idolâtres. Les Maures mêmes n'osent en approcher, on est sur-tout » en garde contre les François. Il passe pour constant, dit-il, qu'un François déguisé, trente ans auparavant, s'étant glissé dans le Temple, y enleva, pendant la nuit, un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formoit » un des yeux de l'Idole.

Histoire de son origine.

» Ce Temple est sur-tout célebre par son ancienneté. L'histoire de son » origine est singuliere. La tradition du Pays apprend, qu'après un ouragan » des plus furieux, quelques Pâcheurs Ourias trouverent sur la plage, qui » est fort basse, une poutre que la Mer y avoit jettée; elle étoit d'un bois » particulier, & personne n'en avoit vu de semblable : elle fut destinée à un » ouvrage public, & ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la premiere Peuplade, où l'on bâtit ensuite la Ville de Jagrenat. Au premier » coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier, interdit, cria aussi-tôt au prodige; le Peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquerent » pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le Pays. On » voit au Pegu & à Tenasserim quantité d'arbres d'un bois rouge. Quand il » n'est pas coupé dans la bonne saison, si on le laisse long-tems au Soleil, il » ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers, qui creusent jusqu'au » cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bientôt abbreuvé; » il s'y fait des réservoirs, & l'eau en sort en abondance lorsque la hache » pénétre un peu avant. Ainsi il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau » rougie; mais les Idolâtres, abusés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit une Statue de cinq à six pieds de hauteur, mais » très informe, & qui représente plutôt la figure d'un Singe que celle d'un » Homme : ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude; » apparemment parcequ'on a voulu faire la Statue d'une seule piece; car » on ne voit point de Statue mutilée dans l'Inde, & elles passent dans l'esprit de ces Peuples pour monstrueuses.

» On ne sauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent » à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-deça, soit en-delà du Gange. Le tribut qu'on tire de ces Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de » cette Ville. En y entrant, on paie pour lui trois roupies aux Gardes de la » porte. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame : c'est la moindre taxe que les plus » pauvres ne peuvent se dispenser de payer. Les riches donnent des sommes » considérables, & il y en a eu qui ont payé plus de huit mille roupies. Les » Gentils des Côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat » dans la bouche : ils l'invoquent en toute rencontre; & c'est en prononçant ce nom, qui leur est vénérable, qu'ils font surement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens (68).

(68) Nos Voyageurs, sur-tout Thevenot & Tavernier, disent des merveilles de ce Pa-

» Le Raja du Pays est en apparence tributaire du Grand Mogol, & prend » même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, » c'est que la premiere année qu'il prend possession de son Gouvernement, » il visite en personne le Nabab de *Catek*, Ville considérable entre Jagrenat » & *Balassor*. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Catek, Résidence du Raja du Pays.

» Dans la petite traversée de Ganjam à la *Pointe des Palmiers*, on passe » la *fausse Pointe*, qui est très dangereuse dans la saison des vents du Sud, » parceque l'enfoncement qu'elle fait est entierement semblable à celui de » la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufra- » ge : car quand on y est une fois entré, il n'est pas facile de s'en retirer. » On peut cependant reconnoître la fausse Pointe aux bords du rivage, » qui sont fort escarpés, & aux terres blanches qu'on apperçoit par inter- » valles. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y sera pas surpris. La » véritable Pointe des Palmiers est une terre basse & noyée, où il paroît » des arbres éloignés les uns des autres, bien avant dans la Mer, sans qu'on » puisse voir le rivage que d'une maniere confuse.

Pointe des Palmiers.

» Après avoir passé la Pointe des Palmiers, & avant que d'arriver à la » Rade de Balassor, qui en est éloignée de quinze lieues, les marées vio- » lentes font souvent dériver les Vaisseaux jusques près de *Canaca*, nom d'une » Riviere au Sud-Ouest de l'enfoncement des Palmiers. Ces Habitans ont la » réputation d'être de grands voleurs.

» Toute l'embouchure du Gange est occupée par un grand Banc, qu'on » appelle *les Brasses*; elles ne sont que du côté de l'Ouest : à l'Est on peut » entrer & sortir du Gange, sans passer sur aucun Banc. Nul Vaisseau n'en- » tre jamais par la Passe de l'Est, quoique tous y passent en sortant. Une in- » finité de Bancs cachés qui l'environnent, & qui s'étendent fort loin dans » la Mer, rendent cette Passe très dangereuse. Ces Bancs forment un Canal » fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aisément en sor- » tant, parceque le Canal est près des terres; mais on ne peut le connoî- » tre quand on vient du large. Les grands Vaisseaux attendent le demi flot » pour passer les deux Brasses, & vont mouiller dans un endroit où il y a » toujours cinq ou six brasses d'eau : on l'appelle la *Chambre du Diable*, par- » ceque la Mer y est extrêmement haute, quand le vent est violent, & que » les Vaisseaux y sont en danger. Les Brasses ne changent jamais : les pe- » tits Vaisseaux passent la premiere Brasse, qui n'a pas plus de deux lieues : » & se rendent dans le Canal le long de la terre. On est souvent plusieurs » jours à remonter le Gange jusqu'à *Chandernagor*, & ce n'est pas sans des » périls continuels. On ne sauroit croire combien de Vaisseaux périssent sur » cette Riviere; les plus grands y navigent jusqu'à *Ougli*, c'est-à-dire, plus » de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche com- » merce qu'on fait à Bengale ne permet pas de faire attention à ces pertes

Bancs de sable, à l'embouchure du Gange.

Chambre du Diable.

gode; mais le Pere Bouchet avoue que la plûpart des choses qu'on en rapporte, lui paroissent assez suspectes. Comment Thevenot auroit-il bien connu Jagrenat, lui qui le met dans le Bengale, tandis qu'il est sur la Côte d'Orixa, tout près de celle de Coromandel, à vingt-sept lieues au Sud de la *Pointe des Palmiers*, à la Latitude de vingt dégrés, ou selon d'autres, dix minutes moins; erreur que M. *Lenglet du Fresnoy* a suivie dans sa Géographie.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» fréquentes. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois seuls y avoient apporté, cette année 1711, plus de six millions d'écus «.

Quand on est à la Rade de Balassor, où les Anglois, les François & les Hollandois ont des Loges; on envoie à terre chercher un Pilote Côtier, pour passer les Bancs de sable avec la marée. On remonte la Riviere environ soixante lieues (69); les vingt premieres se font à travers des forêts immenses; ensuite on découvre un Pays assez peuplé. Les Européens de différentes Nations y ont ménagé plusieurs endroits propres à recevoir les Vaisseaux. *Coulpy* est un assez bon mouillage. Les Vaisseaux François & Anglois y restent d'ordinaire. Les Hollandois montent jusqu'à *Folta*, quinze lieues plus haut; les uns & les autres, lorsque la saison & le courant le permettent, conduisent leurs Vaisseaux jusques devant leurs Loges.

Etablissemens Européens.

Collicata est une des plus considérables Colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut, on trouve Chandernagor, Comptoir de la Compagnie de France. Tous ces lieux sont fort connus par les Relations précédentes; mais on a, sur l'Etablissement Hollandois de Bengale, des éclaircissemens très curieux, qu'on chercheroit en vain dans les Voyageurs.

Description d'Ougli.

» Leur principale Loge, dit M. *Garcin*, est à *Chinchora*, très beau & très grand Village, qui appartient en propre à la Compagnie. Il porte le nom d'*Ougli*, qui est celui d'une méchante Forteresse du Grand Mogol, situé sur le Gange, à une lieue plus haut, où les Hollandois avoient déja demeuré. Comme Chinchora leur convenoit mieux à tous égards, ils obtinrent du Souverain ce lieu commode sur le Gange, & bâtirent cette belle Loge qu'ils y ont. Ils lui donnerent le nom d'Ougli, pour ne point changer le titre de leur demeure au Bengale. Cette Loge est entourée d'une grande muraille fort épaisse, formant un quarré long de cent vingt toises de front, & de soixante-quinze de largeur. Elle est très haute, & fait partie des Magasins qui y regnent tout-au-tour intérieurement. Au-dessus de ces Magasins est une forte Terrasse, à la maniere des Orientaux, large de huit toises, comme le sont les Magasins. Le tout est bâti de pierres ou de briques. Cette Terrasse, très unie & magnifique, est la plus belle promenade qu'on puisse voir; on découvre de-là le Village, une bonne partie de la Riviere, & des allées d'arbres qui servent d'avenues à la Loge. On y peut placer du canon dans le besoin. Il y a un Bastion à un des angles, du côté du Village, pour y mettre aussi du canon. La Loge a trois portes, défendue chacune par une avance quarrée, qui tient lieu d'un Bastion. Les Magasins forment deux belles rues sur le grand côté de devant. Il y a plus loin, dans le milieu, deux belles cours, grandes, quarrées, un peu longues, & fort régulieres. Sur le derriere est un beau Bâtiment de quarante-cinq toises de long, & de huit à neuf de large,

(69) On navige sur le Gange dans des *Bazaras*, espece de Barque à Rameurs, de différentes grandeurs, avec une ou deux chambres sur l'arriere. Cette maniere de naviger sur le Gange, est absolument nécessaire, à cause des inondations, qui viennent régulierement en certains mois de l'année, & qui forment ensuite une multitude prodigieuse de Canaux, dont tout le Pays est entrecoupé.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» orné d'un bel escalier par-devant, qu'on voit au fond d'une des grandes » cours. Cette maison est pour le Directeur, que la Compagnie tient tou- » jours au Bengale. Les autres côtés des cours sont remplis d'appartemens » très commodes pour loger les Officiers. Les cours & les appartemens n'oc- » cupent qu'un peu plus d'un tiers du terrein de la Loge. Un Jardin, avec » de nouveaux Magasins, occupent les deux autres tiers. Enfin, derriere la » Loge, il y a un Jardin potager & fruitier, très spacieux, & au milieu » une belle allée d'arbres, qui sert d'avenue à la porte de derriere de la Lo- » ge? chaque porte a son avenue pareille, c'est-à-dire, ornée de beaux ar- » bres. Ce Jardin, qui est entouré d'une belle muraille contigüe à la Loge, » & qui a aussi trois portes, a cent quatre-vingt-cinq toises de longueur, » cent trente dans sa plus grande largeur, & quatre-vingt dans la moindre; » il y a encore deux ou trois allées de cocotiers. On y voit deux beaux ré- » servoirs pleins d'eau, une belle maison, & un petit bâtiment, le tout » pour la récréation, un petit bois, un labyrinthe d'arbrisseaux formés en » espaliers. Plus loin, hors de ce Jardin, après avoir traversé une large rue, » on voit un autre Jardin magnifique, qu'un Directeur a fait faire, il y a » quelques années, à ses dépens, avec une maison de plaisance au milieu » du terrein, dont la vue donne sur la Riviere. Il est garni, au bout, d'un » petit Parc, qui renferme des Biches & quelques Cerfs.

» Les goutieres des Terrasses de la Loge sont de gros tuyaux, façonnés com- » me des pieces d'artillerie, qui avancent en dehors, & que les Etrangers ont » toujours pris pour des canons. Il y a, dans une des cours, huit ou dix pieces » de Campagne, de bronze, montées sur leurs affuts, & deux batteries de ca- » nons de fer hors de la Loge, à une portée de fusil près du bord du Gange, » au pied d'un mât qui porte le Pavillon de la Compagnie. Ces canons sont » couchés sur des blocs; ils ne servent que pour faire le salut aux Vaisseaux.

» Il y a en Hollande un beau Plan de cette Loge, que M. *Van-Dishoeke*, » Conseiller des Indes, fit faire, lorsqu'il étoit Directeur de Bengale (70). » Ce Plan est assez juste; mais le Jardin y est un peu plus accourci qu'il ne » doit être. Il ne comprend que la Loge & ses avenues, jusqu'au Gange; le » Jardin du Directeur, la Corderie, où l'on fait les cables & les voiles, & » une partie du Cimetiere, qui appartient à la Compagnie.

» Le Village méritoit bien d'y être mis, à cause de sa grandeur, & des » belles parties qui le composent. Sa plus grande longueur est de treize cens » dix toises, & sa plus grande largeur de sept cens dix toises, pied de Roi, » le tout en ligne droite. Cette étendue renferme cent soixante-une rues, » petites ou grandes, sans y comprendre les traverses, ni les culs-de-sac, » qui feroient bien le même nombre. Il y a beaucoup de Jardins, assez mal » cultivés, & des coins du terrein perdus. Il y a un nombre incroyable de » bassins, ou réservoirs d'eau de pluie, de toutes sortes de grandeurs & » de formes, de publics & de particuliers. Leur usage est pour s'y laver, » comme font les Orientaux. Les particuliers sont dans des cours & des Jar- » dins, qu'on en arrose.

» Il y a, dans Chinchora, plusieurs sortes de Nations que le Commerce

(70) Ce Plan est excellent pour ce qu'il représente.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» y attire. La moitié du Village a des maisons bâties de briques, & quelques-unes très belles. Celles des principaux Officiers de la Compagnie surpassent toutes les autres, avec de beaux Jardins ou Parterres. La plus grande rue est de quinze toises de large, & de deux cens dix de long; il regne, dans toute sa longueur, une belle allée d'arbres, qui sert d'ombrage au Marché, qu'on y tient tous les jours. Cette rue est la plus proche de la Loge. On voit des cocotiers parsemés dans ce lieu, qui font un bel effet par leurs hautes tiges & leurs agréables bouquets de feuillages.

» Cette Direction est la plus considérable que la Compagnie ait aux Indes, par son Commerce. C'est par cette considération, qu'on a cru la description de cette Loge nécessaire, d'autant plus qu'elle étoit peu connue jusqu'ici des Géographes, qui, la plûpart, & entr'autres M. *Lenglet du Fresnoy*, disent, qu'Ougli est la Capitale de Bengale (71). Enfin, Ougli, est situé sur une des branches du Gange, qui ne fait que le tiers de cette grande Riviere, & à soixante lieues de la Mer, ou quarante-cinq milles d'Allemagne, de quinze au degré, bien mesurés par de bonnes observations. Il est étonnant que ce Pays des Indes, qui est le plus fréquenté des Européens, soit si peu connu, puisque nous n'avons aucune bonne Carte de ce Royaume (72) «.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

## *Description des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maissour, de Gingi & de Carnate.*

Ancienne division de la Presqu'Ile.

LA fameuse Presqu'Ile de l'Inde en deça du Gange, se divisoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam.* Choren, Pandi & Tonda, sont les noms de trois Rois, célebres dans l'Histoire Indienne, & dont les Successeurs ont regné long-tems sur ces Parties. Mandalam signifie Royaume. Les limites de ces trois Etats, qui comprenoient toute cette vaste étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne sont point fixées par les Auteurs : ainsi, sans s'arrêter à une division peu certaine, nous passerons à la Description particuliere des six principaux Royaumes de l'Inde Méridionale, connus aujourd'hui sous les noms de *Tanjour*, de *Marava*, de *Maduré*, de *Maissour*, de *Gingi* & de *Carnate*.

Division actuelle.

Royaume de Tanjour.

I. Le Royaume de *Tanjour*, ou *Tanjaor*, comprend la plus grande partie de Chora Mandalam (1), dont il porte encore le nom parmi les Malabares; les Portugais l'ont donné ensuite à toute la Côte Orientale de la Presqu'Ile.

(71) La Capitale est proprement *Cazembazar*, où est la Cour du Nabab, ou Viceroi, à environ quatre-vingt lieues d'Ougli, en remontant le Gange.

(72) Thevenot dit que le Gange se décharge, dans le Golfe de Bengale, à la hauteur de vingt-trois dégrés, au lieu de vingt-un dégrés quinze minutes. C'est de-là, sans doute, que presque toutes les Cartes représentent cette fausse Latitude, & qu'on y voit toujours Ougli sur l'embouchure. Celle que nous avons inserée, dans le dixieme Volume, est exempte de ces défauts: on peut la consulter avec assez de confiance. Voyez les Relation de Bengale. Ces nouveaux éclaircissemens sont tirés du *Dict. de Commerce.*

(1) On écrit *Shora*, ou *Sora*; il semble que *Choromandel* approche le plus du véritable nom; mais, par un abus reçu, *Coromandel* est aujourd'hui passé en usage.

Ses terres, dit le Pere Bouchet, sont les meilleures de toute l'Inde Méridionale. Le Fleuve *Caveri* se partage en plusieurs bras, qui arrosent & fertilisent cette Contrée. Les revenus du Prince vont jusqu'à douze millions. *Tanjour* (2), Capitale de ce petit Etat, n'étoit autrefois qu'un Temple d'Idoles. Cette Forteresse a une double enceinte; mais elle n'est pas trop bien bâtie. Ses fossés sont peu profonds, & il est difficile de les remplir d'eau. La Forteresse intérieure se divise en deux parties, dont l'une est au Nord, & l'autre au Sud. Dans celle du Nord, on voit le Palais du Roi, qui n'a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours assez jolies. On a bâti, dans la partie du Sud, le Pagode de *Peria Oureyar*. Au Nord du Temple est un vaste Etang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la construction de ces Etangs, & l'on en voit plusieurs qui se feroient admirer en Europe. Les environs de Tanjour ne sont arrosés que par un petit Ruisseau. Plus loin, on trouve la petite Riviere de *Vinnarou*, & au-delà le Caveri, qui est l'un des grands bras du *Coloram* (3). Telle est l'idée générale que le Pere Bouchet nous donne de ce Royaume.

Les Missionnaires Danois de Tranquebar, Ville située dans l'Etat de Tanjour, fixent son étendue à vingt milles d'Allemagne de longueur, sur seize de large: Il est borné au Midi, en partie par la Mer, & en partie par le Marava: à l'Occident, il confine au Royaume de Maduré; & au Nord le Fleuve *Colladham*, ou Coloram lui sert de limites. Dans cette petite étendue de Pays, on rencontre un fort grand nombre de Villes, de Bourgs & de Villages, mais nous nous contenterons d'indiquer les principales Places.

Ses principales Places.

Tanjour, Capitale du Royaume, est située au Nord, près de la Riviere *Wadhawaru* (4), à une lieue du Coloram, & à trois journées de la Côte. La Ville, y compris ses Fauxbourgs, a plus d'un mille d'Allemagne en longueur. Le Palais du Roi, qu'on voit à l'Orient, est un quarré parfait, fortifié d'une haute muraille, au pié de laquelle est un fossé rempli de Crocodiles. Des Eléphans enchaînés gardent la Basse-Cour, & en défendent l'entrée.

Au Sud-Ouest, on trouve d'abord une petite Forteresse, nommée *Wallam*,

(2) Latitude onze dégrés vingt-sept minutes; mais suivant la Carte, de M. d'Anville, seulement dix dégrés quarante-deux minutes. M. Bellin n'a point distingué le Royaume de Tanjour & sa Capitale, dans la Carte dont nous avons fait usage: cependant l'emplacement de cette Ville y seroit à-peu-près à la même hauteur que M. d'Anville lui donne. La Carte de M. de la *Croze*, & quelques autres Hollandoises, s'accordent avec la détermination du P. Bouchet & sa Carte. Les Missionnaires Danois mettent Tanjour à onze degrés quarante minutes.

(3) Ceci ne paroît pas constater tout-à-fait la supposition de M. d'Anville; car le *Vinnarou*, qui est sans doute le *Viner*, doit passer au Nord de Tanjour, puisque le Caveri est au-delà; & dans la Carte de M. d'Anville, le Viner coule au Sud de cette Ville. Suivant ce Géographe, le bras qui rencontre la Mer à Negapatnam, détachant plusieurs rameaux, dans la partie supérieure & sur la droite de son cours, il faut nécessairement que ces rameaux, ci-devant inconnus dans les Cartes, aient leur débouchement dans la Mer, en deçà même du Cap de Calla-medu; à quoi il n'y a rien à dire; mais il prétend que ce bras passe au Midi du Tanjour, comme dans sa Carte de 1737, quoique la derniere, d'accord avec toutes les autres, contredise ici ses propres Eclaircissemens.

(4) Le Wadhawaru & le Vinnarou, ou Viner, qui forment deux bras différens, dans la Carte de M. d'Anville, pourroient bien n'être qu'une même Riviere.

à trois lieues de Tanjour ; *Candara-Cottey*, autre Forteresse, aussi au Sud-Ouest, à deux lieues Malabares de cette Capitale (5). *Tirucatupalli* en est à six lieues communes du côté de l'Occident, dans le District où les Missionnaires Jésuites ont leur principale Eglise (6). *Ammalpettey*, petite Ville commerçante (7), à une lieue de Tanjour, près du Caveri, d'où tirant à l'Orient, on rencontre *Rajaghiri* (8), Ville renommée pour son excellent bétel ; *Swami-malei*, autre Ville peu éloignée de la précédente, entre le Caveri & le Coloram. *Cumbagonam*, grande Ville, bien bâtie, à deux milles d'Allemagne de Tanjour, vers l'Orient. Près de-là, toujours à l'Orient, on a encore *Tirunâgaram*, Ville fort connue par sa terre rouge, dont on se sert pour les Indiennes.

Madewi-patnam, Chef lieu d'une Principauté de ce nom, étoit autrefois une grande Ville. Elle est située à huit lieues communes au Sud-Est de Tanjour, & fortifiée d'un bon Château, avec quatre Fauxbourgs. De-là tirant au Sud, on trouve *Pattu-Cottey*, qui est une Forteresse, voisine de *Mannar-Covil*, qui passe pour une des principales & des plus fortes Villes du Pays (9). La Riviere *Poijur* coule auprès (10). Plus loin, à l'Orient, on arrive à *Tiruwarhur*, Château Royal, éloigné de cinq milles d'Allemagne de Tranquebar ; c'est un lieu sacré pour les Malabares. *Tiruvudha-marudûr*, autre Château Royal, à un mille & demi de Cumbagonam, d'où descendant le Caveri, l'on rencontre *Cuttalam*, & suivant la même route jusqu'à une journée de Tranquebar, on vient à *Majaburam*, ou *Maîrom* (11), nom qui signifie *Ville des Paons*, d'où l'on se rend à *Carrupuraneicudi* & *Tirucadaûr*, Lieu sacré, qui avec *Tirucuratscheri* confinent à l'Etablissement de la Compagnie Danoise (12). Au-delà du Caveri, vers le Nord-Ouest, *Pullirucomwolur*, à une journée de Tranquebar, avec *Tiruvongâdu* (13), qui n'en est qu'à une lieue

(5) La lieue Malabare fait un peu plus d'un tiers d'heure. Cette Place ne paroît pas dans la Carte.

(6) L'Auteur de notre Carte a mis *Tirucatupalli* comme un Village à l'Ouest de Tanjour ; mais nous avons lieu de croire que ce doit être le même que *Tirealupalli* au Nord-Ouest de cette Capitale. L'Eglise des Jésuites seroit celle d'*Elakuritschi*, qui a été oubliée dans la nouvelle Carte de M. d'Anville.

(7) L'Abregé des Missions Danoises en fait une petite Republique ; mais, dans un sens plus étroit, c'est seulement une Ville libre, ou un asyle pour les Malfaiteurs, à [illegible] comme les Lieux de refuge des [illegible] Son nom signifie *Ville de la Princ*[illegible] ce qu'elle appartenoit à la Princesse Mere du Roi *Sarbosi*. Le Commerce de cette Ville s'étend sur la Côte Occidentale.

(8) Ce nom signifie *Mont-Royal*.

(9) *Mannar-Covil*, ou le *Temple de Mannar*, est à une lieue & demie à l'Orient de Tanjour. *Pattu-Cottey*, à la même distance au Sud de Mannar-Covil, & *Madewi-patnam*, à une lieue au Sud-Ouest de cette derniere Ville. La Carte differe beaucoup de ces distances & positions.

(10) Suivant la Carte des Missionnaires Danois, cette Riviere, qu'ils font passer au Nord de Tanjour, tombe dans la Mer au-dessous de Negapatnam.

(11) Dans l'original de notre Carte, Madawi-patnam se trouve ici une seconde fois, pour *Majaburam*. C'est une erreur que nous avons corrigée.

(12) *Tirucadaûr* se voit dans la Carte ; mais pas *Tirucuratscheri*. Sa situation est au Sud-Ouest de Tranquebar.

(13) La position de ces deux lieux n'est pas juste dans notre Carte. *Pulliruk*, ou *Pullirucomwolur*, suivant les Missionnaires Danois, est situé entre *Shiarhi* & *Majaburam*, au Nord du Caveri. *Tiruvongâdu*, qui paroît entre *Tilleiali* & *Porreyar*, devroit être aussi au-delà de ce Fleuve. On ne les trouve ni l'un ni l'autre dans la Carte de M. d'Anville.

Malabare,

Malabare, sont deux Places réputées des plus saintes par l'apparition des fausses Divinités. De Pullirucomwolur, tournant au Nord-Est, on vient à *Shiarhi*, ou *Chiali*, grande Ville où l'on compte plus de soixante Pagodes. On réserve, pour un Article à part, les autres Places qui bordent la Côte (14).

*Etat de ce Royaume.*

Le Royaume de Tanjour peut être regardé comme le centre de l'Idolatrie. Aussi est-il renommé, dans toutes les Indes Orientales, par le nombre prodigieux de ses Pagodes. On y compte plus de trois cens soixante-quatre Villes & Bourgs, qui se vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'est sur la foi de ces prétendues apparitions, qu'on leur bâtit tant de Temples. Les Rois de Tanjour ont signalé leur zele, à cet égard, par des sommes immenses : mais ils y ont bien trouvé leur compte dans la suite. L'affluence des Etrangers, augmente considérablement les revenus des Douanes, qui sont fort onéreuses pour les Voyageurs (15). La principale force du Roi de Tanjour consiste dans ses trésors. On compte qu'il tire annuellement de son Pays plus de trente tonnes d'or, & que ses trésors montent au-delà de trois cens millions. Il a dans son Armée cent quarante-quatre Eléphans de guerre, & plus de trois cens Chevaux. Ses Troupes ne sont pas en fort grand nombre; mais quand il a besoin de les augmenter, l'argent lui en procure promptement les moyens. On l'a vû, en 1704, devant Tranquebar, avec une Armée de quarante mille hommes, pour en faire le Siége. Ce Prince, comme tous les autres de la Côte, rend hommage au Grand Mogol, & lui paie annuellement un tribut de trois cens trente-trois mille trois cens trente-trois roupies.

*Succession des Rois de Tanjour.*

Autrefois les Souverains de Tanjour ne portoient que le titre de *Naik*, ou Prince, jusqu'à *Ecosi-Maha-Raja*, qui prit celui de Roi dans ces derniers tems. Après l'extinction de la Famille Royale des *Shoren*, le Gouvernement passa dans la Famille des *Valeiers*; ensuite dans celle des *Valvadageriens*, & enfin le Royaume parvint, en 1674, aux descendans de la Maison des Marattes (16), dans la personne d'Ecosi-Maha-Raja, qui laissa trois Princes. Le premier, nommé *Sâsi*, ou *Sagasi-Raja*, regna jusqu'en 1711. Le second, *Sarbosi*, ou *Sarubosi-Raja*, jusqu'en 1729; & le troisieme enfin, nommé *Tuccosi-Raja*, jusqu'au 17 de Juillet 1735. Ce dernier Prince, immédiatement après la mort du Prince Sâsi, son frere aîné, avoit formé des prétentions sur le Royaume; mais il fut obligé pour lors de se contenter du Gou-

(14) Tout le Pays est gouverné par des Officiers Généraux, sous le titre de *Subeijadars*, ou *Suweiaters*, dont quatre sont distingués par une autorité plus étendue que les autres.

(15) Un Européen paie pour sa personne deux Fanos; pour un palanquin, dix; pour un cheval, cinq. Un Portugais donne un demi fano; un Malabre Chrétien seize Kas; un Maure autant. Les Malabares Gentils sont francs, excepté pour leurs marchandises; mais les Péagers font quelquefois payer cette taxe au triple & au quadruple.

(16) Ces deux Familles descendent d'un nommé *Maga-Raja*, qui étoit premier Ministre du Pacha de *Wiseaburam*, ou Roi de Visapour, & qui eut plusieurs femmes. La premiere fut une Princesse de *Cuncan*, dont il eut un fils, nommé *Sivosi-Raja*; c'est le fam[illegible]agy, connu par tant de Relations précédentes. Son fils *Sandoschi*, ou *Sambogi-Raja*, eut un autre fils, nommé *Sawu-Raja*, qui fut comme lui, Roi des Marattes, & mourut en 1739. Maga-Raja eut d'une seconde femme, *Ecosi-Maha-Raja*, qui vint en 1674, au secours du Naïk de Tanjour, qu'il chassa ensuite de ses Etats, & se fit Roi à sa place.

Description de l'Inde Meridionale.

vernement de Madewi-patnam, où il regna sous le titre de *Petit Prince*, jusqu'à la mort de son autre frere. Tuccosi-Raja regna donc à son tour sur tout le Royaume, & déja de son vivant, les deux Princes ses fils, *Anna-Sçahib*, & *Baba-Sçahib*, se disputerent le Trône. Leurs différends ne furent terminés qu'en 1734, par la mort de l'aîné de ces deux Princes. Ainsi le cadet, Baba-Sçahib, regna enfin à Tanjour, sous le titre d'*Ecosi-Maha-Raja*, qui signifie le *Grand Roi*; mais il mourut au bout d'une année, le premier d'Août 1736. Quelques jours avant sa mort, il avoit signé une treve avec le Divan du Grand Mogol, qui s'étoit emparé de la Forteresse de Tiruchinapally, & qui tenoit la Ville de Tanjour bloquée depuis peu de jours (17). Une des Femmes du Roi, qu'il avoit laissée enceinte, se flattoit de mettre au monde un Prince; mais il se trouva que ce n'étoit qu'une Princesse. Le chagrin, qu'elle en ressentit, la jetta dans un désespoir dont elle mourut bientôt après. Une autre des Femmes du Roi défunt monta sur le Trône, qu'elle n'occupa que deux ans. Les troubles qui survinrent durant sa Régence, en 1738, sont la matiere d'une curieuse Relation, dans les grands Actes des Missionnaires Danois. On la donne d'autant plus volontiers, que la Traduction Françoise de l'Abrégé de M. *Niecamp*, ne s'étend que jusqu'à la fin de l'année 1736.

Grande révolution dans ce Royaume.

Toute la Famille Royale, & le *Sayâd*, ou Commandant de Tanjour, voyoient avec chagrin l'autorité entre les mains de *Wâpra*, Oncle maternel du Roi défunt, & de *Sittôsi* son Confident, qui, sous le nom de la Reine, gouvernoient absolument l'Etat, l'un comme Roi, & l'autre comme Premier Ministre. C'est ce qui engagea le Commandant à faire soulever contre eux un Prétendant, qui n'ayant ni assez de forces particulieres, ni aucun secours à attendre du Nord, se reposa sur lui du soin de toute l'affaire. *Gâdtickei*, Oncle du Prétendant, dressa son Camp au-delà du Coloram, & toute sa Cavalerie n'étoit que d'environ trois cens hommes. Sittôsi, qui avoit pris poste auprès de *Shiarhi*, en comptoit jusqu'à trois mille. Il n'auroit eu qu'à les faire marcher pour mettre Gâdtickei en déroute; mais les Mécontens de son Armée, dont il avoit retenu la paie, & ceux que le Commandant tenoit à ses gages, l'intimiderent si fort, qu'il se retira à Tanjour, où Gâdtickei le suivit de près. Sittôsi, qui passoit d'ailleurs pour habile Politique, se rendit avec Wâpra & leurs Partisans, au Palais Royal, & firent fermer les portes de la Forteresse, afin d'empêcher la Garnison & ses Chefs d'en sortir pour se procurer satisfaction au sujet de leur paie. Le Commandant étoit gardé de même dans son Palais; mais la faim agissant sur les Soldats, qui avoient été privés de leur liberté, ne put que faire tourner à son avantage une précaution violente, qu'on croyoit propre à ruiner ses desseins. Ses ennemis eurent recours à un autre artifice; ils lui firent connoître, qu'ils étoient résolus d'élire pour Roi, le Prétendant, & qu'on le prioit d'assister à cette cérémonie. Comme il se doutoit bien qu'on leur en vouloit à tous deux, il s'en excusa, sous prétexte d'une indisposition qui ne lui permettoit pas de quitter la Chambre. Le Conseil, déconcerté par son refus, fut quelque-tems en suspens sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le Commandant en profita, pour avertir Gâdtickei de s'avancer vers la Ville. Ceux qui s'étoient

(17) Voyez ci-dessus l'Article de Pondichery.

sauvés à son approche, le raillerent lorsqu'ils virent que toutes ses forces se réduisoient à deux ou trois cens Chevaux. Il éleva des trophées; mais personne ne se soucioit de ces vaines apparences. En attendant on renforça la garde de la Forteresse, & les Soldats reçurent une partie de leur solde. Gâdtickei s'approchant de plus en plus, Sittôsi & ses Complices furent d'avis, qu'il falloit faire massacrer le Commandant dans sa maison; mais on le trouva bien sur ses gardes. Un moment après, Gâdtickei, à qui il avoit laissé une porte ouverte, parut tout-à-coup dans la Forteresse, à la tête de quelques Troupes. Sittôsi & ses Partisans furent pris & chargés de chaînes Le 10 Juiller 1738, le Prétendant fit son entrée dans la Capitale. On le conduisit d'abord aux principales Pagodes, sous les décharges continuelles de l'artillerie. Le lendemain il répandit quelques sacs d'argent sur la tête du Commandant, pour marque de sa bienveillance particuliere (18). Comme on apprit le 17, que l'Armée Mogole de *Sander-Sçahib*, l'ami secret de Sittôsi, se retiroit, & étoit en pleine marche, ce dernier, avec quatre de ses Complices, furent mis sur un chariot & traînés dans les rues autour de la Forteresse, Sittôsi sans nez, & un autre sans mains; enfin ils furent exécutés, sous trois portes de la Ville, & leurs cadavres pendus, à chacun de ses quatre côtés. On sut ensuite que Wâpra, voyant qu'on alloit le saisir, s'étoit donné la mort par ses propres mains, & qu'on lui avoit cependant accordé un bucher honorable. Le 21, jour de l'inauguration du nouveau Roi, ce Prince qu'on nommoit auparavant *Partapû-Singa-Raja*, reçut le titre de *Sawâsadi-Raja*, mot Maratte, qui signifie *Roi incomparable*. Son âge pouvoit être alors de dix-neuf à vingt ans (19). On a vu, sous l'Article de Pondichery, quel fut le sort de ce Prince.

Royaume de Marava.

II. Le *Marava*, dont le Pere Bouchet ne fait point de description particuliere, est un petit Royaume, situé entre ceux de Tanjour & de Maduré, & la Côte de la Pêcherie. Ce Pays est presque par-tout couvert de bois & de broussailles. *Ramanadaburam* est le nom de la Ville Capitale, où le Prince fait sa résidence ordinaire. En 1700, le Pere Martin écrivoit, que ce Prince avoit secoué, depuis peu, le joug du Maduré, dont il étoit auparavant tributaire. Ils partagent entr'eux la Côte de la Pêcherie. » Le Marava, dit le » même Missionnaire, dans une autre Lettre de l'année 1709, est un *grand* » Royaume, tributaire de celui du Maduré. Le Prince qui le gouverne n'est » pourtant tributaire que de nom; car il a des forces capables de résister » à celles du Maduré, si celui-ci se mettoit en devoir d'exiger son droit » par la voie des armes. Il regne avec un pouvoir absolu, & tient sous sa » domination divers autres Princes, qu'il dépouille de leurs Etats quand il » lui plait «.

Une troisieme Lettre du Pere Martin, de l'année 1713, y ajoute encore

(18) *Canagâbi schegam*, comme qui diroit Onction d'or, *auro* quasi *delibutum reddere*.

(19) Ce Prince étoit fils du Roi Sarubosi, qui mourut le 18 Novembre 1729. Sa Mere fut obligée de se brûler avec le corps de son Epoux, parceque l'enfant qu'elle avoit mis au monde étoit attribué à un Bramine. Après la mort de Tuccosi, frere de son Pere, on chercha à se défaire de lui; mais un Bramine lui procura les moyens de se sauver dans les Terres du Roi de Maduré, où il trouva de la protection, auprès d'un Gouverneur de Province.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

quelques circonstances assez curieuses. » Presque toutes les Bourgades & les » Terres de Marava, sont possédées par les plus riches du Pays, moyennant » un certain nombre de Soldats, qu'ils sont obligés de fournir au Prince » toutes les fois qu'il les demande. Ces Seigneurs se révoquent au gré du » Prince : leurs Soldats sont leurs Parens, leurs Amis, ou leurs Esclaves, » qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, & qui prennent les » armes dès qu'ils sont commandés. De cette maniere le Prince de Marava » peut mettre sur pié, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante » mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a » même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain » les Rois de Tanjour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le ré- » duire ; le fameux Brame *Najara-payen*, grand Général du Maduré, étant » entré dans le Marava, en 1702, à la tête d'une Armée considérable, y fut » entierement défait & y perdit la vie : le Roi de Tanjour ne fut pas plus » heureux en 1709 ; profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y » envoya toutes ses forces ; mais son Armée fut repoussée avec vigueur, & » il se vit réduit à demander la paix «.

Ses révolutions.

Ce fut l'année suivante que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre vingts ans. Ses Femmes, au nombre de quarante-sept, se brûlerent avec le Corps du Prince. Son Successeur persécuta violemment le Pere Martin, & fit détruire son Eglise de *Ponneli-Cottey*, grosse Bourgade toute composée de Chrétiens. Il avoit un frere, nommé *Varouganada-Deven*, qui accorda au Missionnaire une retraite sur ses Terres. Ce Prince faisoit sa résidence ordinaire dans la Forteresse d'*Aradanghi* (20), & il étoit le Maître d'une bonne partie du Marava. Tout le Royaume lui appartenoit de droit, parcequ'il étoit l'aîné ; mais il en avoit cedé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoissoit plus capable que lui pour le Gouvernement.

Vingt ans après, c'est-à-dire en 1729, les Missionnaires Danois nous apprennent, que le Roi de Tanjour, dans un tems de famine, qui lui fournit l'occasion d'user de stratagême, fit prisonnier *Babanu-Singu*, Prince de Marava, & envoya à sa place, pour Gouverneur de ce Pays, un nommé *Catta-Deven*, qui après avoir été baptisé dans sa jeunesse, par les Missionnaires Jésuites, étoit rentré dans le Paganisme. Le Roi de Tanjour, mécontent de lui, ayant voulu rétablir Babanu-Singu, après deux ans de prison, Catta-Deven s'y opposa vigoureusement, & se maintint dans sa possession jusqu'à sa mort. Il paroit que son Successeur ne fut pas moins indépendant, puisqu'en 1748, il s'étoit mis en Campagne, avec une Armée de soixante mille hommes, pour faire la guerre au Roi de Tanjour, à l'occasion d'un mariage ; mais il mourut au commencement de l'année suivante, fort regretté de ses Sujets, dont il étoit l'Idole. Sa Mere proposa pour Successeur, un de ses Gendres, qui fut établi Régent à sa place.

Titre des Princes de Marava.

Les Princes, ou les Gouverneurs de ce Pays, portent le titre de Protecteur héréditaire, & Patron des Saintes Pagodes, qui sont à *Ramanacor*, ou *Râmesuram*, petite Ile, à l'Occident du Pont-d'Adam, entre le Marava & l'Ile de Ceylan. Cette Ile, suivant le Pere Bouchet, a huit ou neuf lieues

Ile de Râmesuram ; fameux Pagodes.

(20) *Arandanghi-Cottey* dans la Carte de M. de la Croze. C'est une Place que le feu Prince de Marava avoit enlevée au Roi de Tanjour.

de circuit. Quoiqu'elle soit très sabloneuse, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques Villages. Le Pagode est vers la partie méridionale. Il est moins beau, & plus petit que plusieurs autres qui sont dans les Terres.

Autres Places de ce Pays.

Les autres Places du Pays de Marava, sont, *Oriur*, ou *Orejour*, grande Bourgade située sur le bord de la Riviere de *Pambarou*, aux confins du Royaume de Tanjour. Ce lieu est fort renommé par les Jésuites. C'est-là que le Pere Jean de *Brito* fut martyrisé en 1693, sous le regne du cruel *Ranganada-Deven*, apparemment le même qui mourut en 1710. On compte encore, dans le Marava, une vingtaine de Places de quelque considération, mais dont les Missionnaires Danois ne marquent que les noms (21).

Royaume de Maduré.

III. Le Royaume de *Maduré* est borné à l'Orient par les Etats du Roi de Tanjour & le Marava; au Midi par la Mer; à l'Occident par les Terres des Princes de Malabar; au Nord par celles de Maissour & de Gingi. Ce Royaume est aussi grand que le Portugal. On y compte soixante-dix *Palleacares*, ou Gouverneurs, qui exercent une autorité absolue dans leurs Districts, & qui ne sont tenus qu'à payer une taxe que le Roi de Maduré leur impose. Les revenus de ce Prince sont d'environ huit millions. Il peut mettre aisément sur pié vingt mille hommes d'Infanterie, & cinq mille de Cavalerie. Il a près de cent Eléphans, qui lui sont d'un grand secours pour la guerre.

Maduré ancienne Capitale.

Maduré, Capitale du Royaume (22), est environnée d'une double muraille; chaque muraille est fortifiée, à l'antique, de plusieurs tours quarrées avec des parapets, & garnie d'un bon nombre de canons. La Forteresse, dont la forme est quarrée, est entourée d'un fossé large & profond, avec une escarpe & contrescarpe très fortes. L'escarpe est sans chemin couvert; & au lieu de glacis on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la Forteresse. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maisons qui bordent ces rues, ont de grands Jardins du côté de la Campagne, qui est belle & fertile.

L'intérieur de la Forteresse se divise en quatre parties; celles qui sont à l'Orient & au Midi, contiennent le Palais du Roi. C'est un labyrinte de rues, d'étangs, de bois, de salles, de galeries, de colonnades & de maisons. Quand on s'y engage un peu avant, il n'est pas aisé d'en retrouver l'issue. Lorsque les Rois de Maduré y faisoient leur séjour, on n'y trouvoit que des Femmes & des Eunuques. Les salles publiques, où ces Princes donnoient audience, étoient magnifiques. A l'entrée se voyoit une grande galerie, soutenue par dix grosses colomnes de marbre noir, bien travaillées. On passoit de-là dans une vaste cour, où il y avoit quatre corps de logis, dont

(21) *Matten-seru-cudi*, Ville située au Nord-Ouest, à trois journées de Ramanadaburam. De là, revenant à l'Orient, on trouve, *Malla-cottey*, *Shorhâ-waram*, *Nâtacôttey*, *Tanarasu-nâdhu*, *Pagâni*, *Corhuccatei-padti*, *Cutscham-padti*, *Sarugani*, *Caruntancudi*, *Tramesuram*, *Tondamangalam*, *Collenûr*, *Mavûr*, *Anamanacudi*, *Valeisei*, *Teripatnam*, *Sambei*, *Sundaravânia patnam*, & quelques autres.

(22) Latitude dix dégrés vingt minutes. Suivant la Carte de M. d'Anville, la hauteur de Maduré n'est que de neuf degrés cinquante-cinq minutes, & M. Bellin la fait encore moindre de cinq minutes.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

chacun étoit distingué par un dôme, qui s'élevoit du milieu de l'édifice à une hauteur assez considérable, & paroissoit chargé d'ouvrages de sculpture. Ces quatre dômes étoient réunis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. On assure que le dessein de ce Palais a été fourni par un Européen, & l'on y voit en effet plusieurs ornemens de notre Architecture.

Dans la seconde partie de la Forteresse, est le Temple de *Chocanadon*, nom de l'Idole qu'on adore dans le Maduré. A l'Orient de ce Pagode sont plusieurs beaux portiques. Au Nord d'un de ces portiques se voit un char magnifique, destiné à porter l'Idole en triomphe, le jour de sa fête. Le Pagode est environné d'une triple muraille, & entre chaque muraille sont plusieurs belles allées d'arbres, très unies & bien sablées. A l'entrée des quatre principales portes du Pagode, on trouve quatre grandes tours, qui doivent avoir couté des sommes immenses (23). Le reste de l'espace intérieur de la Forteresse est partagé en plusieurs rues, où se voient quelques étangs, & quelques places publiques.

La Riviere, qui passe auprès de Maduré, seroit fort belle, si on ne la faisoit couler dans de grands étangs qui la tarissent. Elle dégenere enfin en ruisseau. Au dessous de la Ville, on a construit un canal, qui va du Nord au Sud, & qui se jette dans cinq beaux étangs à l'Ouest de Maduré. Ces étangs ont d'autres canaux qui conduisent l'eau dans les fossés quand on le souhaite.

A l'Orient de la Forteresse on voit encore trois autres chars de triomphe, qui, chargés de leurs ornemens, sont magnifiques. Le principal est tiré par plusieurs milliers de bras. Outre que la machine en elle-même est énorme, on y fait monter jusqu'à quatre cens personnes, qui ont différens emplois. De grosses poutres forment cinq étages, dont chacun soutient plusieurs galeries. Quand cette machine est couverte de toiles peintes, de pieces de soie de diverses couleurs, de banderoles, d'étendarts, de parasols, de festons de fleurs représentées sous différentes figures, & quand tout cet attirail se voit de nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le spectacle n'en soit agréable. Le char est traîné au son des tambours & de quantité d'autres instrumens. On met ordinairement trois jours à lui faire faire le tour de la Forteresse.

Du côté du Nord, au-dessus de cette Forteresse, les Jésuites avoient autrefois deux Eglises, qui furent renversées, lorsque la Ville fut prise & ruinée en partie par le Roi de Maissour. On en a bâti une nouvelle, dans un des Fauxbourgs, auprès de la Riviere *Vaighei*.

Tirichirapali, nouvelle Capitale.

Depuis l'irruption des Maissouriens, Maduré a beaucoup perdu de son ancienne splendeur, les derniers Rois ayant transporté leur Cour à *Tirichirapali*, quoiqu'ils fussent obligés de se faire sacrer dans l'ancienne Capitale. Cette Ville (24) est fort peuplée, & d'une grande étendue. On y compte plus de trois cens mille Habitans. C'est la meilleure Place qui soit dans les Terres, en-

(23) *Texeira* rapporte qu'il y a, au Maduré, des Tours dorées: mais les Missionnaires Jésuites assurent qu'ils n'y en ont jamais vû de cette espece.

(24) Latitude onze degrés quarante minutes. M. d'Anville ne lui donne que dix degrés cinquante minutes. M. Bellin est d'accord avec le P. Bouchet, à quelques minutes près. On en dit autant des Missionnaires Danois.

tre le Cap Comorin & Golkonde. De nombreuses Armées l'ont souvent assiégée, & toujours inutilement. Aussi passe-t-elle pour imprenable dans l'opinion des Indiens (25). Elle a une double enceinte de murailles, fortifiée chacune de soixante Tours quarrées, éloignées les unes des autres d'environ cent pas. La seconde enceinte, qui est plus élevée que la premiere, est garnie de cent trente pieces de canon d'un assez gros calibre. Cette enceinte se divise encore en deux Forteresses, celle du Nord & celle du Sud. La muraille intérieure de celle-ci est plus basse que l'autre. On y voit une haute montagne, qui sert à découvrir l'ennemi. Au milieu de cette montagne est l'Arsenal, & au bas le Palais du Prince. Le dedans de la Forteresse intérieure offre un grand amphithéâtre quarré, avec ses degrés de tous côtés, pour monter sur les remparts. Le dernier degré est à hauteur d'appui. Outre les Tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes, où l'on tient les provisions de bouche & les munitions de guerre qui ne peuvent pas entrer dans l'Arsenal. On renouvelle tous les ans les provisions de riz, & celui qu'on tire des greniers est livré aux Soldats, en paiement d'une partie de leur solde. La Garnison est d'environ six mille hommes, & quelquefois davantage.

Le fossé qui environne la Forteresse est large & profond. Il est plein d'eau, & l'on y voit quelques crocodiles. On a été obligé de creuser ce fossé dans le roc, en plusieurs endroits, ce qui n'a pu se faire sans de grandes dépenses. Tirichirapali a quatre grandes portes, dont il n'y a aujourd'hui que celles du Septentrion & du Midi qui soient ouvertes. La porte d'Orient, ou de Tanjour, a été long-tems murée. Celle d'Occident n'est libre qu'aux femmes du Palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la Place. La premiere, au son des tambours & des trompettes, lorsque le jour baisse, la seconde, vers neuf heures, avec le hautbois & quelques autres instrumens; la troisieme se fait en silence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrieme à trois heures du matin.

La Riviere de Caveri va de l'Ouest à l'Est de la Forteresse. Au-dessus de Tirichirapali on a construit un Canal large & profond, qui porte l'eau autour de la Ville. De ce grand Canal sortent plusieurs autres petits Canaux, qui communiquent à de grands Etangs qu'on trouve au dedans & au dehors de la Ville. On y voit plusieurs Places publiques & quelques Bazars ou Marchés. Les plus considérables sont aux deux principales portes. Celui du Nord s'étend jusques sur les bords du Caveri. Au-delà de cette Riviere on trouve un autre bras du Fleuve Coloram, & c'est au milieu de ces deux grandes Rivieres qu'on a bâti le Pagode de *Chirangam*, un des plus beaux qui se voient aux Indes.

Le Palais de Tirichirapali n'est pas à beaucoup près, si superbe que celui de Maduré. Il consiste dans un amas de salles, de galeries & d'appartemens intérieurs. Le Divan, qui est le Tribunal où l'on rend la justice, est soutenu par de beaux piliers fort élevés, & surmontés d'une belle plate-forme. Les Jardins ne sont point à comparer à ceux de l'Europe. On y voit quatre ou cinq petits Jets-d'eaux; & à l'entrée d'un de ces Jardins une grande Salle ouverte

(25) Elle a cependant été prise plus d'une fois dans les dernieres guerres.

de tous côtés, & entourée de fossés assez profonds, qu'on remplissoit d'eau quand la Reine y venoit prendre le frais. Les piliers qui soutiennent cette Salle sont alors couverts de brocards d'or, & le haut de la Salle est orné de festons de fleurs, & de pieces de damas de différentes couleurs. On compte environ quarante lieues de Tirichirapali à Maduré, à cause des détours qu'on est obligé de prendre pour éviter les bois, qui sont infestés de Voleurs; mais le Voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres, qui regne d'une Ville à l'autre.

Autres Places du Maduré.

Après les deux Capitales, & le fameux Pagode de Chirangam, les autres Places de l'intérieur du Maduré sont peu considérables. Nous ne laisserons pas d'indiquer les principales. De Maduré tirant au Sud, on entre dans la petite Principauté de *Tiruvudharatschiam*, sur les frontieres du Pays de Marava. *Pavanasham* & *Tirunelveli* sont deux Forteresses de sa dépendance, dans chacune desquelles il y a cependant un Paleagare. Leur éloignement l'une de l'autre est d'environ douze lieues. Près de la derniere coule au Sud-Est le *Tambaraweni*, grand Fleuve, qui a presque par-tout une demie lieue de large. *Tutucurin*, dont la description appartient à la Côte, est situé sur une de ses embouchures. A l'Ouest de Maduré on a encore *Parhœni*, ou *Pateni*, & *Tinducallu*, qui sont aussi gouvernées par des Paleagares. *Turreyûr*, & quelques autres Places au Nord de Tirichirapali, dont on ne connoît que les noms, se font assez remarquer dans la Carte; mais n'oublions pas *Elakuritschi* & *Aour*, deux Bourgs, l'un au Nord Est & l'autre au Sud de cette Capitale, qui sont les meilleures Places des Missionnaires Catholiques Romains, répandus dans ce Pays, où ils ont encore plusieurs petites Eglises.

Histoire des Rois de Maduré.

Toute cette Contrée, qui renferme le Maduré & le Marava, portoit autrefois, dans une très grande étendue, le nom de *Pandi-Mandalam*, ou Royaume de Pandi, fameux Roi, dont les Descendans ont long-tems occupé le Trône. Suivant les Mémoires des Indiens, on en devroit compter trois cens soixante-deux. Ils nomment le premier *Pururûwen*, & le dernier *Warhudi*, & selon d'autres *Sihulimâren*, qui mourut sans enfans. Après lui regnerent quelques Princes de la race des *Cri-arases*, ou *Rois Montagnards*, de *Maleialam*, ou Malabar, sous le titre de *Currunilamanner*, qui signifie *Seigneurs appanagés*. Dans la suite, l'Empereur de *Nara-Singam*, ou Narsingue, qui regnoit à *Wiseinâgaram*, ou Bisnagar, ayant divisé ses Etats Méridionaux entre ses principaux Officiers, *Muttuvirapanaiken* obtint le Maduré pour son partage. Son Fils, *Triumaleinaiken*, eut deux Fils; *Soccalinganaiken*, l'aîné, s'empara de Tanjour en 1674, & fit mourir le Naik de ce Royaume. *Muttarhagatirinaiken* son Frere, le mit ensuite en prison, mais au bout de dix-huit mois, il remonta sur le Trône, & Muttarhagatirinaiken se retira auprès d'Ecosi-Raja, qui, sous prétexte de rétablir le Fils du dernier Naik de Tanjour, avoit usurpé ses Etats. Soccalinganaiken étant mort quelque-tems après, son Fils *Rengu Kutschna-muttu-virapanaiken* lui succéda; mais il ne vécut que treize mois. Sa Mere, la fameuse *Mangammal*, s'établit ensuite sur le Trône, qu'elle occupa seize ans. Le feu Roi, son Fils, avoit laissé sa Femme enceinte d'un Fils, qui portoit déja le titre de Roi, sous la tutelle de son Ayeule.

C'est

C'est de cette Princesse, que parle le Pere Martin dans sa Lettre de l'année 1700. » Elle avoit, dit-il, confié le Gouvernement de l'Etat au *Talavay*, ou Prince Régent, qui en étoit le maître absolu, & qui disposoit » de tout à sa volonté, mais avec tant de sagesse & un si parfait désintéressement, qu'on le regardoit comme le plus grand Ministre qui eut jamais gouverné le Maduré «.

Quelques années après, le Talavay, qui étoit en guerre avec le Roi de Tanjour, remporta, sur les Troupes de ce Prince, une victoire célebre, dont le Pere Martin raconte aussi les circonstances.

» Le premier s'étoit campé sur la rive septentrionale du Coloram, pour » mettre le Royaume à couvert de l'Armée de Tanjour, qui faisoit de grands » ravages dans tout le Pays; mais quelqu'effort qu'il fît, il ne put arrêter les » incursions d'un Ennemi, dont la Cavalerie étoit beaucoup plus nombreuse » que la sienne. Il crut que le plus sûr pour lui étoit de faire diversion. Sur-le-champ il forma le dessein de répasser le Fleuve, qui avoit fort baissé, » pour porter ensuite la consternation jusques dans le Royaume de Tanjour. Il exécuta ce projet si secrettement, que les Ennemis ne s'apperçurent de son passage, que lorsqu'ils virent ses Troupes dépliées, sur l'autre » bord de la Riviere, & prêtes à pénétrer dans le cœur du Royaume, qui » étoit sans défense. Ce passage imprévu les déconcerta. Il ne ne leur restoit » d'autre ressource que de passer aussi la Riviere, pour venir au secours de » leur Pays; mais ayant mal choisi le gué, le Talavay, qui s'apperçut de leur » désordre, vint fondre sur eux, & n'eut pas de peine à les rompre. La déroute fut générale, & bientôt la plus grande partie du Royaume se trouva » remplie de Soldats étrangers, qui y commirent de grands ravages.

» Le Roi, outré de se voir vaincu par un Peuple accoutumé à recevoir » ses loix, conçut de grands soupçons de l'infidélité ou de la négligence de » son premier Ministre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Vagogi-Pandiden*. Les Grands, qui le haïssoient, & qui avoient juré sa perte, appuyerent fortement ce soupçon, & firent retomber sur lui le malheureux » succès de cette guerre. Mais Balogi, sans s'effrayer des complots qui se » tramoient contre lui, envoya aussitôt ses Secretaires chez les principaux » Marchands de la Ville & des environs, avec ordre à chacun d'eux, de lui » prêter une somme considérable, sous peine de confiscation de tous leurs » biens. Enfin, en moins de quatre jours, il amassa près de cinq cens mille » écus, qu'il se hâta d'employer à gagner la Reine de Tirichirapali, à corrompre la plûpart de ceux qui composoient son Conseil, & sur-tout à mettre » dans son parti le Pere du Tavalay, dont l'avidité étoit insatiable. Il fit si » bien qu'avant les huit premiers jours expirés, sans que le Talavay même » en eût connoissance, la paix fut conclue à Tirichirapali avec le Roi de » Tanjour, qui rendit ses bonnes graces au Ministre, & lui accorda une autorité plus étendue que jamais «.

Le Roi de Maduré, Petit-Fils de Mangammal, étant mort après un regne de vingt huit ans, sa Mere, nommée *Wougüchammal*, ou *Minnatschammal*, monta sur le Trône; mais à-peine avoit-elle gouverné quatre ans, que les Mogols se rendirent maîtres de Tirichirapali, le 26 d'Avril 1736, & établirent pour Roi, de nom seulement, *Cadturâsa Tirumaleinaiken*, Petit-Fils de

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Muttarhagatirinaiken, Frere cadet de Soccalinganaiken, dont on a rapporté l'avanture.

Royaume de Maissour.

IV. Le Royaume de *Maissour*, ou *Mâshûr*, qui s'étend à l'Ouest & au Nord du Maduré, doit son nom, & les Princes qui y regnent, à un Château situé à quelque distance de la Capitale nommée *Chirengapatnam*, & renfermée dans une Ile du Caveri (26). La Forteresse ressemble aux anciennes Villes de l'Europe, qui étoient fortifiées par des Tours. Elle a un bon fossé. Le Palais du Roi n'a rien de remarquable. Les Chrétiens y ont une assez jolie Eglise.

Cet Etat est, de tous ceux que le Mogol n'a pas subjugués, celui qui est devenu le plus considérable, par les conquêtes que ses Princes ont faites de plusieurs Forteresses, soit dans le Royaume de Maduré, soit dans les autres Etats voisins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis sur pied des Armées de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie. Le Pere *Cinnami*, Jésuite, Fondateur de la Mission établie dans ce Royaume, assure, que, dès l'année 1650, les Etats de Maissour s'étendoient depuis le commencement de l'onzieme degré de Latitude septentrionale jusqu'au-delà du treizieme. Les Terres du Samorin, & des autres Princes du Malabar, le bornent du côté de l'Occident.

Ce qui a rendu les Maissouriens si redoutables à leurs voisins, c'est la maniere cruelle dont ils traitent leurs Prisonniers de guerre. Ils leur coupent à tous le nez. On met ensuite ces nez coupés dans un vase de terre, on les sale, pour les garder & les envoyer à la Cour. Les Officiers & les Soldats sont récompensés à proportion du nombre des Prisonniers qu'ils ont traités avec cette barbarie.

Comme le Caveri, qui prend sa source dans les montagnes de Gatte, traverse le Maissour pour se rendre sur la Côte Orientale, les Princes de ce Pays ont souvent eu des différends à cette occasion, avec les Rois de Maduré & de Tanjour. Le Pere Martin raconte que, de son tems, le Roi de Maissour avoit voulu arrêter le cours de ce Fleuve, par une digue énorme qu'il avoit fait construire, & qui occupoit toute la largeur du Canal. Son dessein étoit de détourner les eaux par cette digue, afin que se répandant dans les Canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinssent arroser ses campagnes; mais comme il ruinoit en même-tems les Royaumes de Maduré & de Tanjour, les deux Princes, attentifs au bien de leurs Etats, se liguerent contre l'Ennemi commun, afin de le contraindre, par la force des armes, à rompre une digue qui leur étoit si préjudiciable. Ils faisoient déja de grands préparatifs, lorsque le Fleuve vengea par lui-même, comme on s'exprimoit dans le Pays, l'affront que le Roi de Maissour avoit à ses eaux sacrées, en les retenant captives. Tandis que les pluies furent médiocres sur les montagnes, la digue subsista, & les eaux coulerent lentement dans les Canaux préparés; mais dès que ces pluies tomberent en abondance, le Fleuve s'enfla de telle sorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renversa & l'entraîna par la rapidité de son cours. Ainsi le Prince de Maissour, après bien des dépenses inutiles, se

(26) Sa situation, suivant le P. Bouchet, est environ les treize degrés quinze minutes de Latitude du Nord. M. d'Anville, dans sa Carte de 1737, la place seulement à douze degrés quarante minutes. C'est la hauteur que M. Bellin lui donne dans la sienne.

vit frustré tout-à-coup des richesses immenses qu'il s'étoit promises de la fertilité extraordinaire de ses terres.

Tout ce qu'on connoît dans le Maissour, est dû aux Jésuites, qui, au rapport des Missionnaires Danois, y ont établi quelques Eglises, & tiennent à ferme le Village de *Pudâppâdi*, dont les Habitans sont tous Chrétiens.

Royaume de Gingi.

V. A l'Orient du Maissour, & au Nord des Royaumes de Maduré & de Tanjour, on trouve la Forteresse de *Gingi*, Capitale d'un petit Royaume de ce nom (27). Ce que la Forteresse a de particulier, ce sont trois montagnes, qui forment une espece de triangle. On a bâti un Fort sur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer, à coups de canon, ceux qui se feroient emparés de la Ville. Ces trois montagnes s'unissent entr'elles par des murailles, & par des Tours placées d'espace en espace. Un de ces Forts a communication avec un Bois épais, qui facilite l'entrée des secours dans la Place.

Description de sa Forteresse.

La Ville, située au pied de la Forteresse, du côté de l'Orient, ne contient que cinq ou six cens toises de longueur, & deux cens de largeur; mais le circuit de la Forteresse vaut environ trois mille cinq cens toises. Son enceinte est fort irréguliere, parcequ'elle a été conduite sur le sommet de quatre montagnes, dont on a fait autant de Forteresses particulieres (28). La principale, & qu'on peut appeller la Citadelle, est à l'angle de la Place, tournée vers le Nord-Ouest, & se nomme *Rasjegadu*. Outre l'avantage de sa situation sur un lieu escarpé, elle a une double enceinte, dont une partie est prise du roc même.

Révolution de cet Etat.

Le Palais des anciens Rajas est au pied, séparé du reste de la Place par un retranchement. Leur Cour étoit fort somptueuse. Ces Rajas reconnoissoient le Roi de Bisnagar, ou de Narsingue, en qualité de Souverain. Dans la suite, le petit Etat de Gingi tomba sous la puissance du Roi de Visapour, qui s'étant ligué avec celui de Golkonde, vers l'an 1650, avoit dépouillé le Roi de Narsingue de ce Pays. En 1677, le fameux Raja Sevagy se rendit maître de Gingi, que son Fils conserva quelques années, comme on l'a vu dans l'Article précédent. Cependant Aureng-Zeb, après la conquête des Royaumes de Golkonde & de Visapour, y envoya une Armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'Empereur Mogol ne se rebuta point; il mit à la tête de son Armée un Général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le dessein du Général étoit de prolonger le Siége, parcequ'il trouvoit son intérêt dans sa durée. Mais *Daourkan*, un de ses Officiers subalternes, pressa si vivement l'attaque de son côté, qu'il emporta la Place, & mit, par cette conquête, tout le Royayaume sous la puissance d'Aureng-Zeb.

(27) Latitude douze degrés dix minutes. M. d'Anville la place cinq minutes plus au Nord, & M. Bellin cinq minutes plus au Sud.

(28) Sur la quatrieme montagne est un Pagode magnifique, qui étant environné d'une double enceinte, peut aussi passer pour une espece de Forteresse. Il y a encore un Fort bâti sur un grand roc, hors de la Ville, dont il défend le passage. Le seul qui mene aux principales Forteresses est une montée, pavée d'ardoise, ou taillée dans le roc en quelques endroits. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que l'eau ne manque pas sur ces montagnes.

## NOUVELLES OBSERVATIONS PLUS PARTICULIERES, SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

### Pour la Page 308.

CE N'EST PAS dans un premier, ni dans un second Voyage, qu'on pouvoit se flatter d'avoir découvert la véritable culture du Caffé en Arabie. Depuis les deux expéditions de Saint-Malo, la nouvelle Compagnie des Indes de France ayant établi, en 1720, un Comptoir à Mocka, ses Officiers ont eu tout le tems de s'en mieux instruire sur les lieux mêmes. Ainsi leurs observations ne devoient pas être négligées, après l'honneur qu'on a faites aux premieres, qui étoient beaucoup plus imparfaites. Ces derniers éclaircissemens, que nous suppléerons ici, sont tirés d'un Mémoire fait, pour l'instruction des Directeurs de la Compagnie, par le Sr. *Miran*, qui a résidé longtems au Comptoir des François à Mocka.

De la culture du Caffé.

Les Arabes font leurs semis en pépinieres, avec les grains préparés des plus belles coques de Caffés des arbres qui sont dans le meilleur cru de chaque Pays. Ils recueillent ces gousses dans leur parfaite maturité; ils en font détacher la pemiere écorce, qui est tendre, en les froissant légerement avec la main plusieurs ensemble sur un gonis rude. Cette premiere écorce étant usée, les deux grains de la gousse se séparent facilement, chacun restant couvert d'une seconde écorce, qui est dure & mince; ils font sécher ces grains au vent & à l'ombre, parceque le Soleil y est contraire, & ils sont conservés, pour faire les semis quand la saison des pluies a commencé. Ils ne recueillent les gousses qu'après deux ou trois jours de tems serein, & elles ne seroient plus propres à être préparées pour les semis, si elles avoient été mouillées par quelque ondée de pluie.

Le tems des pluies venu, ils sement chaque grain séparément, à environ deux pouces, en bonne terre bien préparée, ordinairement parmi les bananiers, à cause de l'ombre; & ils couvrent l'endroit, de quelque feuillage pourri, afin que le terrein conserve mieux l'humidité, & qu'il soit garanti du Soleil quand il vient à paroître.

Les grains poussent hors de terre après un mois & demi ou environ; il arrive quelquefois que l'écorce mince, qui enfermoit chaque grain, paroît hors de terre sur les tiges qui sont fort tendres. Si au bout d'un certain tems, cette écorce ne se détache pas d'elle-même, on la fait tomber, quand elle obéit facilement sans rien rompre des deux petites feuilles qu'elle renferme; il s'en forme de petits arbres, qu'on laisse en la même place pendant un an, ayant soin de les arroser quand les pluies manquent; ensuite on les transplante, & deux ans après ils commencent à donner du fruit. Les Arabes sont persuadés, que si en faisant les semis, on ne séparoit point les deux grains du Caffé, l'arbre qui proviendroit d'une gousse entiere, ne réussiroit pas si bien; & c'est pour cette raison qu'on ne transplante gueres les petits arbres qui poussent par hazard, ou sans culture. Les Propriétaires des meilleurs crus.

de chaque Pays, font les semis en pépinieres, & en vendent les petits arbres au reste des Habitans du Pays.

Les Arabes se donnent beaucoup de peine pour arranger leurs plantations, suivant que la pente du terrein où elles sont, est plus ou moins rapide, & qu'ils en peuvent tirer parti; ils font des marges par étage en amphithéâtre, larges de quatre, six, ou sept piés plus ou moins, sur lesquelles ils plantent les Caffiers, à la file. Ces marges sont retenues par des murs de grosses pierres à sec, faits avec beaucoup de travail pour soutenir la terre; ils font aussi, pour le même effet, des creux garnis de murs d'un même travail, au pié de chaque arbre, lorsque l'endroit de la plantation est trop pierreux, & qu'il y a moins de terre; ces creux sont de deux à trois piés de diametre & aussi profonds suivant la nécessité. Ils travaillent tous les ans la terre de ces marges & creux, & ils mêlent, selon le besoin, du fumier avec les feuillages tombés, en remuant la terre jusqu'aux racines des arbres. Ce travail se fait quelque-tems après la récolte.

Si les pluies retardent, ou qu'elles manquent dans le tems, comme il arrive quelquefois, ils coupent l'eau des ruisseaux pour la conduire le long du haut des plantations, par des canaux, afin d'humecter la pente du terrein; ou bien ils sont obligés d'arroser à la main, & si ces eaux sont trop éloignées, ou qu'elles viennent à se tarir, le fruit dépérit à proportion du défaut d'eau, & la récolte en est moins abondante. Les brouillards qui surviennent quelquefois, sur-tout quand les gousses sont à moitié mûres, sont cause que les grains de Caffé restent noirs, & séchent. La grande quantité de Singes, qu'il y a dans les Montagnes, détruit aussi beaucoup de Caffé, quand il est tendre.

Les Caffiers croissent depuis douze jusqu'à dix-huit piés de hauteur, les Arabes n'élaguant point pour conduire les arbres à mesure qu'ils croissent; ce qui fait que souvent la principale tige d'un Caffier pousse deux à trois branches qui grossissent depuis le rez de terre, & forment le cep de l'arbre jusques vers le haut où sont les autres branches, qui contiennent le feuillage & le fruit. Les Arabes n'émondent pas seulement les baguettes qui poussent au bas des arbres. Les Caffiers vivent ordinairement de vingt jusqu'à vingt-cinq ans, & même on en a vû qui avoient jusqu'à quarante ans.

La distance des Caffiers dans les plantations est fort irréguliere, à cause de la disposition du terrein, qui fait que les marges & les murailles de pierre qui retiennent le terrein, le sont aussi; il paroit que les Arabes observent, autant qu'il se peut, que les branches de chaque Caffier viennent à se toucher, quand ils sont devenus grands, pour former un égal ombrage où le Soleil ne pénetre que peu; les branches du feuillage de chaque arbre panchent toujours vers les autres arbres situés au bas, prenant ce pli d'elles-mêmes en croissant. Cet ombrage égal est assez épais, ce qui fait que l'air est étouffé au-dessous des arbres, dont les grosses branches qui en composent le pié, sont sales & rouillées; il n'y croit que très peu d'herbe au-dessous, & quelques plantes de Simples entre les pierres.

Les Caffiers ont trois mois de repos, & alors à mesure que les anciennes feuilles tombent, il en sort de nouvelles; ils poussent ensuite, sur le bois des menues branches, de petites fleurs blanches. A leur place, se forment

les gousses, qui sont vertes, tant qu'elles grossissent; & au neuvieme mois, qu'elles sont rouges, on les recueille. La récolte des gousses a son tems dans chaque Pays, jusqu'à environ trois mois de différence du plutôt au plus tard, qui est vers la mi-Décembre.

*De la récolte du Caffé.*

Les Arabes estiment que les Caffés sont dans leur parfaite maturité, lorsque les gousses sont devenues d'un rouge vif, dont une partie de la gousse est plus foncée d'un côté par nuances, jusqu'à former une couleur un peu violette, restant à l'autre partie opposée très peu de nuance verte; & qu'en touchant ces gousses, ou en secouant l'arbre, elles s'en détachent facilement.

On fait sécher les gousses en les exposant sur des terrasses, ou sur des nattes, au vent & au soleil, & en les remuant pendant autant de jours qu'il le faut pour les bien secher, & qu'elles ont pris la couleur de maron. Avant que de les mettre en sacs pour les conserver en magasins, on les laisse refroidir à l'ombre, & l'on peut aussi les écaler tout de suite; mais si elles ont été gardées plusieurs mois en magasins, & qu'elles soient trop seches, les Arabes ont la coutume de les humecter, en aspersant de l'eau dessus, & les remettent dans des sacs qu'ils chargent d'un poids, ce qu'ils font la veille qu'on doit les écaler, pour que les écorces ne soient point brisées.

*Sa Préparation.*

Les Arabes n'écalent leur Caffé que lorsqu'ils le veulent vendre. Pour cet effet, ils se servent de petits moulins portatifs, composés de deux meules d'environ deux piés de diametre; la meule de dessus tourne avec une manivelle d'un morceau de bois, établie à l'extrêmité, le traversin & le pivot au centre sont aussi d'un bois dur; il y a environ deux lignes entre le plat des deux meules qui sont piquées à gros grain, & ont des creux en canelures qui forment des rayons: de plus, elles sont parsemées de petits creux ronds à y pouvoir placer le bout du doigt. La meule de dessous est un peu convexe, & celle de dessus concave. Tout le travail de ces moulins est fort simplement & assez mal construit; cependant les Arabes s'en servent très bien; chaque Ouvrier, assis à terre dans les magasins, met un de ces moulins devant lui entre ses jambes, ayant à son côté les gousses & un panier rempli de petites pierres choisies, de la grosseur de la moitié d'une féve, & raboteuses. On commence par jetter dans le trou du milieu de la meule, six à sept de ces petites pierres, & le remplissant ensuite de gousses, on tourne la meule d'une main, sans se presser, tandis que de l'autre main, on continue à mettre des gousses dans le trou, & de tems en tems quelques petites pierres, quand on sent qu'il est nécessaire, parcequ'elles soutiennent la meule supérieure, & empêchent que le grain de Caffé ne s'écrase (1).

Les gousses sortent de tou[illegible] d'entre les meules, à moitié moulues & entr'ouvertes; la premiere écorce épaisse se sépare le plus de la seconde, qui est mince & dure, & qui reste brisée; quelques gousses des plus petites sortent entieres, & sont repassées au moulin. Il y a d'autres Ouvriers qui ramassent tous ces Caffés bruts avec les gousses, sortant d'entre les meules, & en font un meulon; les uns les froissent entre les mains, & d'autres les vannent avec une espece de panier rond, d'environ deux piés de large, & creux de deux à trois pouces, fait d'un tissu de roseau découpé par lattes

(1) C'est de-là que viennent ces petites pierres qui sont dans le Caffé non trié.

minces, ayant un cercle de deux doigts de grosseur, où le tissu de roseau est cousu; ce panier ou van est fort & léger. On continue de froisser & de vanner jusqu'à ce que le Caffé reste tout à-fait net. Chaque Ouvrier en peut écaler par jour environ quatre-vingt-dix livres. Le Caffé net est ensuite mis par poids dans des sacs pour l'envoyer vendre. Les écalures sont ramassées avec soin, sur-tout celles de la premiere écorce épaisse de la gousse, qu'on sépare de l'autre, parcequ'on en fait commerce; & c'est la raison pour laquelle on humecte les gousses avant de les écaler, ce qui par la suite ne laisse pas de faire tort au grain, dont l'humidité ternit au moins sa couleur & son lustre.

Différence des Caffés.

Le commerce de ces écalures est considérable, parceque les Arabes de tout le Yemen en font leur boisson ordinaire (2), & ne se servent point du grain même. Il y en a de tout prix comme les Caffés, qui sont aussi fort différens, tant pour la forme que pour la qualité d'odeur, de couleur, de force & de grosseur, où consiste le plus ou moins de bonté. On distingue encore, les Caffés des plantations des hauts & des bas dans un même Pays & Quartier. Les Caffés, des plantations situées vers le sommet des Montagnes, sont d'un grain petit, de couleur plus ouverte, d'odeur suave, & pesans; ceux, des plantations situées vers le pied des Montagnes, sont d'un gros grain, trop chargé en couleur, d'odeur de verdure. Il pese, parcequ'il contient trop d'humidité, ayant peine à sécher, & il se conserve moins. Les Caffés des plantations du milieu, participent des qualités des précédens, & le grain en est plus beau & plus marchand en général. Suivant la remarque de l'Auteur, le Pays de *Rema* est le seul où l'on fasse la récolte en trois tems différens, que les gousses deviennent rouges sur le même arbre. Les Caffés de la premiere récolte, nommés *Allan*, sont les meilleurs. Les *Cetouy* viennent après, & les *Tamry* leur sont encore inférieurs. Mais en général les Caffés de Rema sont réputés communs, & ne valent pas ceux des autres Pays où l'on ne fait qu'une récolte par année. Le Caffé d'*Ouden* est le plus excellent de tous.

Comment on conserve cette marchandise.

Il arrive quelquefois que les Arabes qui sont riches gardent une partie de la récolte de leurs Caffés, pour les vendre ensemble à la primeur des Caffés de la récolte prochaine, ou pour plus long-tems, quand ils peuvent se flatter qu'ils monteront de prix. Pour cet effet, ils laissent les meilleurs en sacs dans la gousse, dans des magasins bien secs; les rangs de sacs l'un sur l'autre sont un peu séparés du mur, avec des Chantiers au-dessous, en donnant, de tems sec à autre, de l'air aux magasins. Si après des tems de pluie on s'apperçoit que les gousses aient contracté de l'humidité, & qu'elles se soient revêtues d'une crasse blanche, alors on les expose à l'air ou au soleil, s'il le faut, pendant quelques heures; on observe toujours, en tirant les gousses du soleil, de les laisser rafraîchir à l'ombre, avant que de les remettre en sacs, sans quoi la chaleur qui s'y conserveroit les feroit fermenter. Il en est de même pour le Caffé en grain, qui est encore plus susceptible de l'humidité; si par accident le Caffé en grain a été mouillé, soit en le transportant, ou dans quelque magasin, & qu'on ne s'en soit pas apperçu, il fermente extrêmement; étant renfermé, le grain enfle, blan-

(2) C'est le Caffé à la Sultane, dont la préparation a été expliquée.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

chit & prend une mauvaise odeur ; alors le seul remede pour empêcher qu'il n'acheve de se gâter, c'est de le faire bien sécher au soleil, qui dissipe la mauvaise odeur, & de le faire vanner pour en séparer les grains blancs ou gâtés. Les Caffés en gousse, ou en grain, se conservent mieux dans les Montagnes que dans les Plaines, où les chaleurs sont excessives, ce qui fait grand tort au Caffé quoique bien sec. Les Arabes prétendent que du Caffé en gousse, bien conditionné à la récolte, & gardé bien sec dans les Montagnes, pourroit se conserver dix à quinze ans ou plus, sans perdre entierement sa qualité.

Produit du Caffé en Arabie.

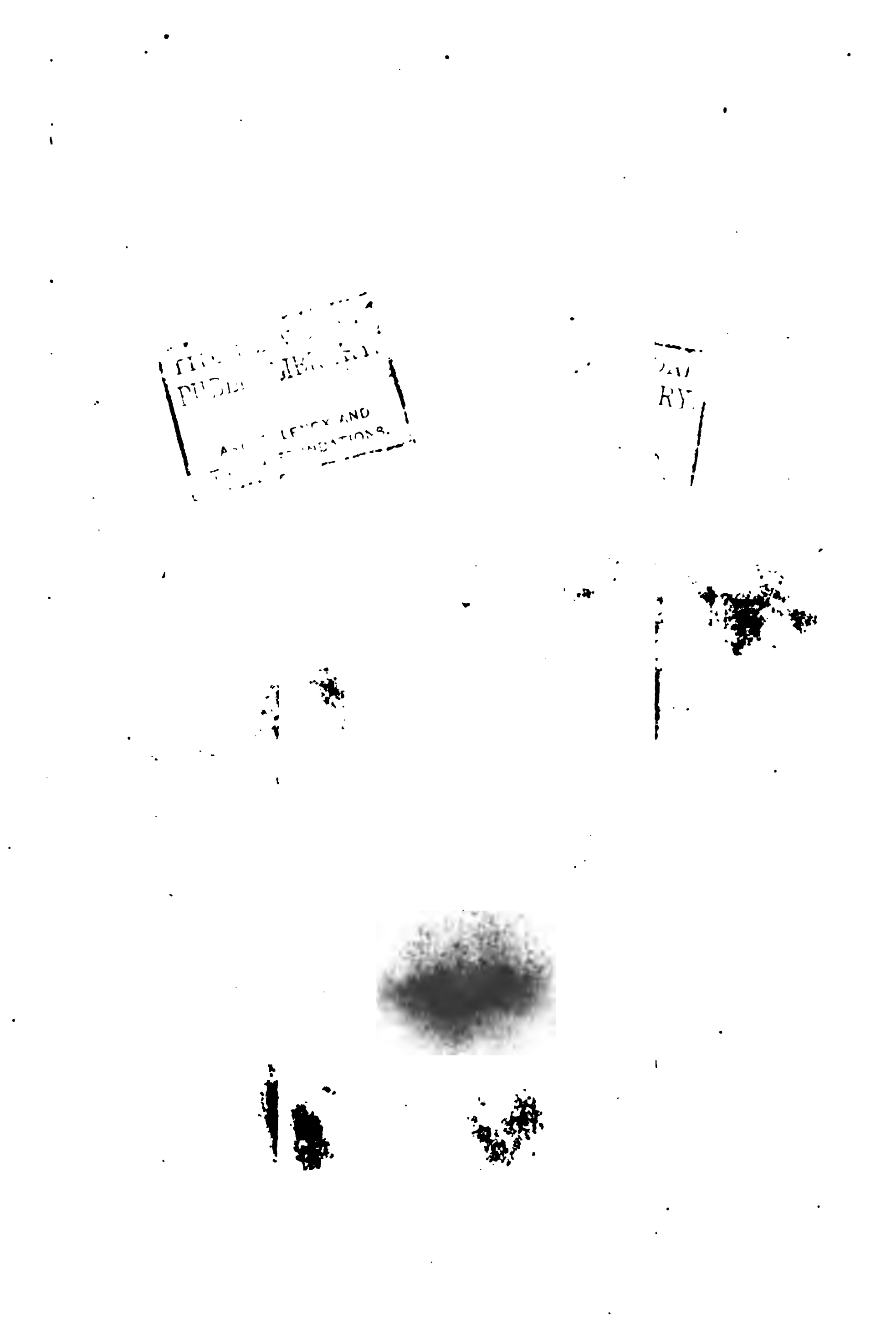
Tout le Caffé que l'on recueille dans la partie de l'Arabie où l'on en fait commerce, monte environ à douze mille bars, qui, évalués à sept cens quarante livres le bar, font huit millions huit cens quatre-vingt mille livres pesant, dont les deux tiers, ou plus, sortent par *Hodeida* & *Lahaya*, pour être portés à Gedda, d'où on les envoie en Turquie, & le reste est chargé à Mocka sur les Bâtimens du Golfe de Perse & sur les Vaisseaux Européens.

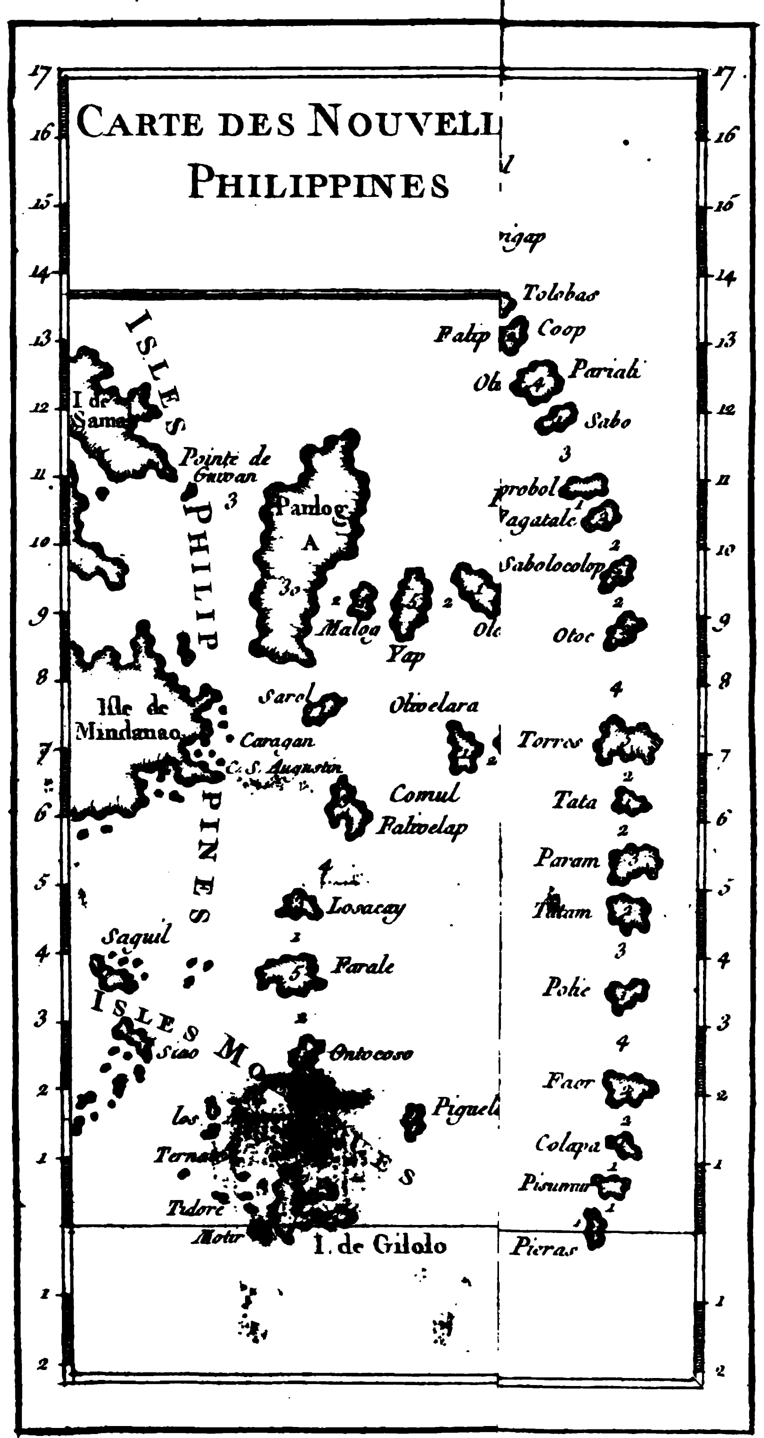
Plants de cet arbre, transplantés par les Européens.

Les Comptoirs Anglois, François & Hollandois établis à Mocka, ont des Maisons de louage à Betelfagui (*Beït-el-Faguil*), où leurs Commis vont faire les emplettes de Caffé dans le tems convenable. Quoique ce Bourg soit situé en lieu desert, & que les chaleurs excessives, les vents brûlans, avec la poussiere & le sable, en rendent le séjour très incommode, les Arabes en ont fait leur Marché principal, à cause que sa situation est vers le milieu du front des Pays des Montagnes, d'où viennent les Caffés. Dans le tems que les Européens sont à Betelfaguy, ils vont quelquefois en promenade, au Quartier d'*Hedia*, à une journée de chemin, pour voir les plantations; c'est-là que les Hollandois & les François ont enlevé les plans des arbres du C[illegible], qu'ils ont portés dans les Iles de Java & de Bourbon. Les derniers en ont l'obligation au Sr. *Berne*, Ecrivain du Vaisseau que M. de *la Bouexiere* commandoit à Mocka, en 1718 (3), & l'Ile de Bourbon fournit à présent du Caffé en abondance. Une singularité fort curieuse, qui arriva à cette occasion, c'est que les François furent bien étonnés, quand les Naturels de l'Ile, qui virent arriver des piés de Caffier tout verds, les reconnurent, & qu'ils en envoyerent chercher, sur une de leurs Montagnes, des branches toutes semblables, dont la comparaison convainquit les François que cet arbre croissoit ici naturellement, aussi-bien qu'en Arabie. C'est aussi la raison pourquoi le Caffé de cette Ile n'étoit pas bon dans les commencemens; il venoit en partie de ces plantes sauvages & naturelles; mais dès qu'on s'est mis à le cultiver, il est devenu beaucoup meilleur. C'est depuis 1726 que les Vaisseaux de la Compagnie en ont transporté en France (4).

(3) Histoire des Indes anciennes & modernes, Tome III, sur la fin.

(4) Dictionnaire de Commerce, au mot *Caffé*.




CARTE DES NOUVELL
PHILIPPINES
ISLES PHILIPPINES
I. de Samar
Pointe de Guivan
Panlog
Isle de Mindanao
Caragan
C. S. Augustin
Saquil
ISLES MOLUQUES
Siao
Ternate
Tidore
Motir
I. de Gilolo
Maloa
Yap
Sarol
Olivelara
Comul
Falwelap
Losaçay
Farale
Ontocoso
Piguel
Tolobas
Palip
Coop
Ola
Pariali
Sabo
Sabolocolop
Otoc
Torres
Tata
Param
Titam
Pohe
Faor
Colapa
Pisunnur
Pieras

## SUPPLEMENT A LA DÉCOUVERTE DES ILES PALAOS, OU NOUVELLES PHILIPPINES.

Pour la page 430.

SI M. PREVOST avoit lû attentivement les Lettres des Missionnaires dont il parle, & les Relations de plusieurs Voyageurs, tout ce qui regarde les Iles Palaos, ou nouvelles Philippines (1), sur-tout leur existence, qu'il révoque en doute, ne lui paroîtroit pas dans une véritable obscurité ; mais en supposant même ce défaut de lumieres, c'est une raison de plus pour ne point négliger celles que nous avons. Remarque préliminaire.

On a déja suppléé plusieurs circonstances à la Relation du Pere le Clain, & l'on croit devoir encore ajouter ici la Carte qui l'accompagne ; parceque l'Editeur des Lettres édifiantes y renvoie pour la connoissance de la grandeur, de la distance & de la situation de ces nouvelles Iles. Tout cela, dit-il, se trouve marqué dans la Carte, où l'œil en découvrira plus, d'un seul coup, qu'on n'en pourroit expliquer dans un long discours. Cette Carte est remarquable pour sa construction, qui paroîtra de nouvelle invention assez singuliere. Ce sont les Insulaires qui l'ont tracée eux-mêmes ; on pria les plus habiles d'arranger, sur une table, autant de petites pierres qu'il y a d'Iles dans leur Pays, & d'exprimer, comme ils pourroient, le nom, l'étendue & la distance de chaque Ile. Cet arrangement a fourni le dessein de la Carte, dont quelques Géographes ont fait usage (2). Quoiqu'elle ne puisse pas passer pour fort exacte, elle donne cependant de grandes lumieres sur la situation & la grandeur de ces Iles. Le chiffre, qui est au milieu de chaque Ile, marque combien il faut de jours pour en faire le tour. Celui qui est dans les intervalles, désigne le nombre des jours qu'on emploie pour se rendre d'une Ile à l'autre. On a distingué, par les deux premiere Lettres de l'Alphabet, la plus grande de ces Iles, nommée *Panlog* (3), & celle de *Falu*, ou *Lamuirec*, où le Roi fait sa résidence. Les trois Lettres suivantes indiquent la route des Insulaires, qui s'embarquerent dans l'Ile d'*Amorsot*, pour passer dans celle de *Paiz*, lorsque la tempête les porta en haute Mer, & les jetta ensuite sur la Pointe de Guivam dans l'Ile de Samal.

Carte des Iles Palaos.

Maniere dont elle a été construite.

Depuis long-tems on avoit découvert du haut des Montagnes de cette Ile, & même en pleine Mer, de grosses fumées du côté de l'Est, qui annonçoient de nouvelles Terres ; mais on n'en eut de connoissance certaine, que quelque-tems avant que les Insulaires, dont parle le Pere Clain, eussent abordé dans l'Ile de Samal. Voici de quelle maniere le Pere le Gobien raconte cette avanture. Premiers indices de ces nouvelles Terres.

(1) On leur a donné ce dernier nom, parcequ'elles ont été découvertes sous les auspices de Philippe V. Roi d'Espagne.

(2) Valentyn a inséré ce morceau dans la grande Carte qui est à la tête de son Ouvrage.

(3) Les Européens, qui la connoissoient déja, l'avoient nommée l'Ile de *St Jean*.

Suppl. a la Description des Iles Philippines.

Un Frere du Roi est jetté sur la Côte de Mindanao.

» Le Frere du Roi de ces Nouvelles Philippines avoit été jetté, dans » un Voyage de Mer, sur la Côte de *Carragan*, dans la grande Ile de Mindanao. Les Peres Augustins Espagnols, qui ont une belle Mission sur » cette Côte, reçurent ce Prince avec honneur, lui firent amitié, l'instruisirent de la Religion Chrétienne, & lui confererent le Baptême; ce qui » lui causa une si grande joie, qu'il ne pensa plus à retourner en son Pays. » Le Roi, inquiet de ce que son frere avoit disparu, équipa une Flotte de » cent petits Bâtimens, qu'il envoya dans toutes les Iles de sa dépendance » pour en apprendre des nouvelles. Un de ces petits Bâtimens, surpris de la » tempête, fut aussi jetté sur la Côte de Carragan, dans l'endroit même où » le Frere du Roi avoit abordé. Ceux qui le cherchoient, étant descendus à » terre, le rencontrerent, lui exposerent le sujet de leur voyage, & l'inquiétude où étoit le Roi son Frere, le conjurant, les larmes aux yeux, de » s'en retourner avec eux. Le Prince les écouta avec tranquillité, les remercia de la peine qu'ils s'étoient donnée, & leur déclara, qu'ayant trouvé » la perle de l'Evangile, & le plus riche trésor qui soit au monde, il avoit » résolu de le conserver précieusement, & de passer, dans cette vue, le reste » de ses jours parmi les Chrétiens; qu'il les prioit d'assurer le Roi son Frere, » qu'il étoit content, & qu'il se portoit bien; mais qu'étant Chrétien, il ne » pouvoit demeurer à sa Cour, ni s'exposer à perdre sa Foi, ou du moins à en » altérer la pureté «.

Premiere & seconde tentative pour découvrir les Palaos.

Les Jésuites des Philippines, qui ne douterent plus de l'existence de ces Iles nouvellement découvertes, prirent la résolution d'y aller annoncer les Vérités de l'Evangile. On a vu quel fut le mauvais succès de leur premiere tentative, & la remarque, qui termine l'Article précedent, en dit assez sur celui de la seconde; mais on pouvoit donner plus d'étendue aux circonstances mêmes de cette derniere expédition, parcequ'elles contiennent de nouveaux éclaircissemens sur les Iles Palaos. C'est ce qui nous engage à les rapporter, d'après la Relation qui en a été publiée.

1710.

Relation de cette derniere expédition.

Le Navire la *Sainte Trinité*, sur lequel Somera s'embarqua, avec les Peres Duberon & Cortil, mit à la voile des Philippines, le 14 Novembre 1710, pour tâcher de pénétrer dans les Iles Palaos. Après quinze jours de navigation, il découvrit la terre au Nord Est, trois degrés Nord, à environ trois lieues. Comme la Variation s'étoit trouvée de quatre à cinq degrés Nord-Est, dans cette route, il revira de bord pour s'approcher davantage, & apperçut deux Iles, auxquelles il donna le nom de *Saint-André*, parcequ'on célebroit, ce jour là, la Fête de cet Apôtre.

Apparition de quelques Barques.

Bientôt on vit venir une Barque, dont ceux qui la montoient crioient de loin, aux Espagnols, *Mapia, Mapia*; c'est à-dire, *bonnes gens*. Un Palaos nommé *Moac*, qui avoit été baptisé à Manille, & dont Somera s'étoit fait accompagner, se montra à eux, & leur ayant parlé, ils ne balancerent pas de se rendre à bord du Navire, où ils furent bien reçus. On apprit d'eux, que

Iles Sonsorol.

ces Iles s'appelloient *Sonsorol*, & qu'elles étoient du nombre des Palaos. Leur joie parut extrême de voir un de leurs Compatriotes parmi des Européens, qu'ils embrasserent avec tendresse & amitié, après leur avoir baisé les mains. L'après midi, deux autres Bateaux, chargés chacun de huit hommes, furent au-devant de Somera. En approchant de son bord, ces In-

fulaires commencerent à chanter, & régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils examinerent attentivement le Vaisseau Espagnol, dont ils mesuroient la longueur, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule piece. Somera, à qui ils présenterent des cocos, du poisson & des légumes, leur demanda à quel aire de vent Panlog étoit situé: Ils lui montrerent le Nord-Nord-Est, & lui dirent qu'il y avoit encore au Sud-quart-Sud-Ouest, & au Sud-quart-Sud-Est, deux Iles, dont l'une s'appelloit *Mevieres* & l'autre *Poulo*.

Iles Mevieres & Poulo.

Somera s'étant un peu approché de la terre, envoya son Aide-Pilote, pour chercher avec la sonde, un endroit où l'on pût mouiller. La Chaloupe, arrivée à un quart de lieue de l'Ile, fut abordée par deux Bateaux du Pays, montés de plusieurs hommes. L'un d'eux, ayant apperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, & se précipita dans la Mer avec cette arme. L'Aide-Pilote, ne put trouver aucun lieu propre à jetter l'ancre, parceque le fond étoit de roche, & qu'il y avoit grand fond par-tout. Un autre homme de l'Equipage fut envoyé dans le même but; mais il ne réussit pas mieux. Somera, qui s'étoit soutenu pendant ce tems à la voile, contre le courant, qui portoit avec vitesse au Sud-Est, prit le large, au retour de ses deux Chaloupes. Il interrogea les Insulaires sur la grandeur de l'Ile & sur le nombre de ses Habitans. Ils répondirent qu'elle avoit environ deux lieues & demie de tour, & qu'il y avoit huit ou neuf cens personnes, dont la nourriture consistoit en poisson, en cocos & en légumes.

Vains efforts de Somera pour jetter l'ancre.

Le Vaisseau ayant été emporté au large vers le Sud-Est, ne put regagner la terre que le quatrième jour, qu'il se trouva à l'embouchure de deux Iles. On fit encore chercher un bon mouillage, mais sans succès: on trouva un si grand fond de roche par-tout, qu'il fut impossible de jetter l'ancre. Ces tentatives inutiles déterminerent Somera à faire route vers *Panlog*, la principale de toutes les Iles de cet Archipel, éloignée d'environ cinquante lieues de celle où il avoit voulu pénétrer d'abord. Arrivé au septieme degré quatorze minutes de Latitude Nord, il découvrit cette Ile, à la distance d'environ une lieue. Sur les quatre heures du soir, quatre Bateaux s'approcherent de son bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi cable. Ils furent suivis presque aussi-tôt de deux autres. Quelques-uns des Insulaires, qui étoient dans ces Bateaux, se jetterent à la Mer, & furent à bord du Vaisseau Espagnol, à dessein de voler ce qui pourroit leur tomber sous la main. L'un ayant vu une chaîne attachée au bord, fit son possible pour la rompre & l'emporter. Un autre se jetta sur un organeau; un troisieme, remarquant des rideaux de lit, les prit à deux mains, & les auroit probablement arrachés, si un des gens de l'Equipage n'eût accouru: si-tôt que cet Indien l'apperçut, il se jetta à la Mer & prit le large. Don *Padilla*, Commandant du Vaisseau, connoissant les intentions de ces Barbares, fit mettre ses Soldats sous les armes. Les Insulaires, voyant cette manœuvre, prirent leur route vers la terre, & décocherent plusieurs fleches en se retirant. Don Padilla fit faire une décharge de mousqueterie sur eux. A ce bruit, ils se jetterent tous à la Mer, & abandonnerent leurs Bateaux, nageant droit à terre avec une vitesse extraordinaire. Le feu de la mousqueterie

Ile de Panlog.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1710.

ayant cessé, ils regagnerent leurs Bateaux, s'y embarquerent & s'éloignerent à toutes rames.

Il y eut encore quelques autres Bateaux qui s'approcherent du Navire; mais comme le Palaos avoit suivi les Peres Duberon & Cortil, qui étoient passés dans l'Ile de Sonsorol, on ne put tirer, de ces Indiens, aucune lumiere sur leurs Iles. Le portrait que Somera fait des Palaos, est entierement conforme au recit du Pere le Clain, & ce n'en seroit ici qu'une répétition inutile.

Toutes les tentatives des Espagnols ayant été vaines, il fut résolu, dans un Conseil, de retourner à Sonsorol, pour s'y informer des deux Missionnaires qui y étoient restés. Somera s'étant trouvé Nord & Sud de l'Ile, demeura près de vingt-quatre heures bord sur bord, sans appercevoir aucun bateau, quoiqu'il ne fût qu'à une lieue de la terre. Il rangea la Côte occidentale de l'Ile pendant une journée entiere, sans pouvoir débarquer. Se trouvant pour lors presque sans vivres & sans provisions, il prit le parti de retourner à Manille.

*Nouveaux Eclaircissemens sur les Iles Palaos.*

Introduction.

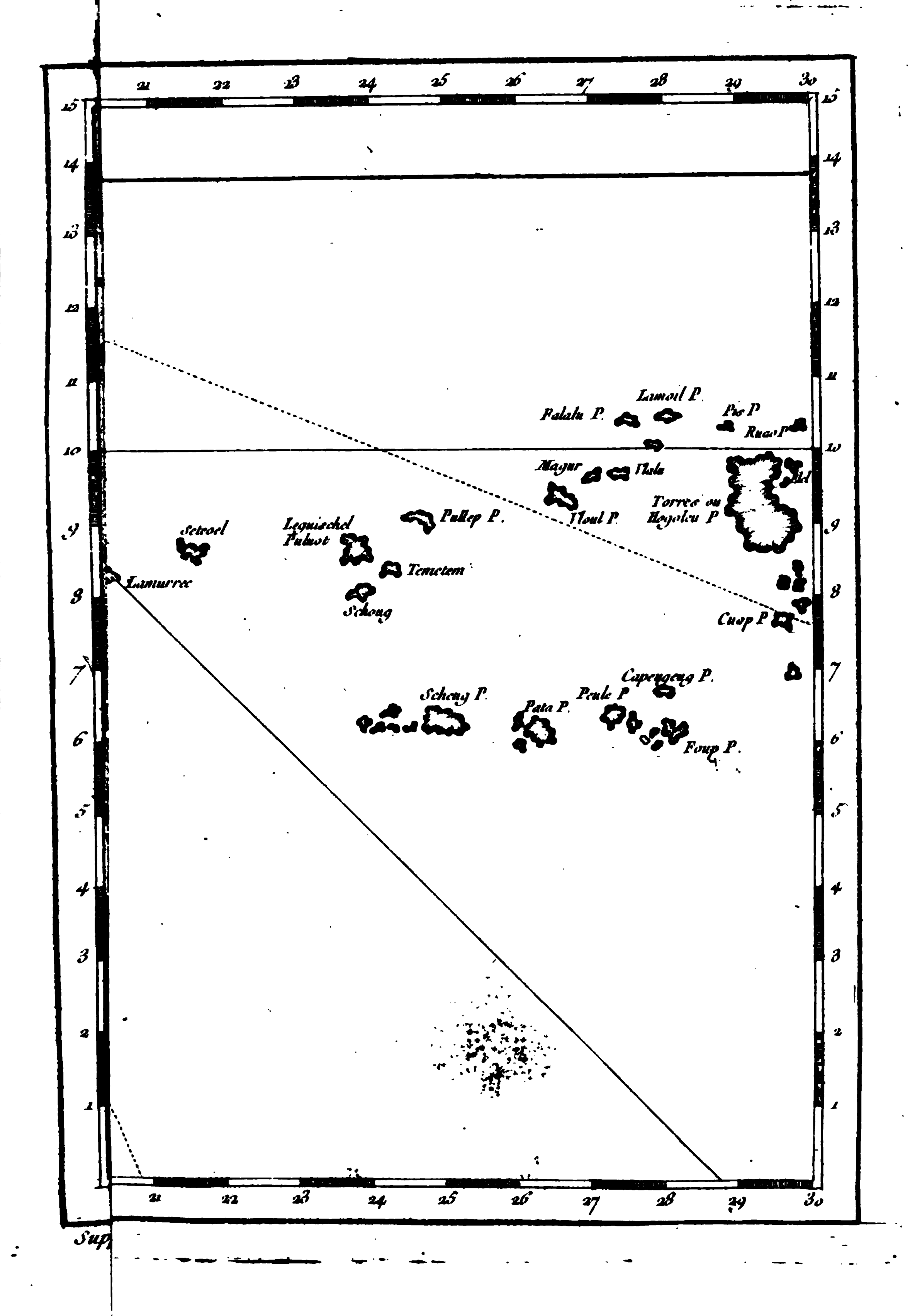
QUOIQUE l'entreprise de Somera n'eût pas tout le succès qu'on en attendoit, cependant on ne peut point la regarder comme entierement infructueuse, puisqu'elle servit du moins à s'assurer de l'existence des Iles Palaos, par la découverte de quelques-unes des plus voisines des Philippines : mais nous voulons bien avouer que ce seroit encore peu de chose, si nous n'avions à y ajouter de nouveaux éclaircissemens, dont M. Prevost ne paroît pas même avoir eu la moindre connoissance. Ces dernieres particularités, qui prennent la forme d'une Description géographique, accompagnées d'une Carte plus réguliere, sont tirées d'une Lettre écrite par le Pere *Cantova*, Jésuite, à un de ses Confreres, & datée d'*Agadna* le 20 Mars 1722 (1). Le Missionnaire y rend d'abord compte de la découverte d'un nouvel Archipel, habité par un nombre considérable d'Infideles. Selon la Relation de ce Pere, on eut connoissance de quelques-unes des Iles, dont nous parlons, presque dans le même-tems que les Espagnols prirent possession des Iles Marianes. Ce nouvel Archipel reçut alors le nom d'Iles *Carolines*. On regardoit l'Ile de Guahan, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'Iles Australes inconnues. Celles, dont il s'agit ici, étant, pour ainsi dire, à la tête de ces Iles, les Gouverneurs de Guahan ont fait plusieurs tentatives pour y pénétrer; mais toutes leurs peines ont été inutiles. Cette découverte étoit réservée à ces derniers tems, comme dit l'Auteur de la Relation suivante.

Nouvelle Carte des Iles Palaos, ou Carolines.

1721. Insulaires jettés dans l'Ile de Guahan, donnent lieu à leur découverte.

» Le 19 Juin 1721, on apperçut une Barque étrangere, peu différente
» des Barques Marianoises, mais plus haute. Un Soldat Espagnol, qui la vit
» de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une Frégate. Cette Barque
» aborda à une terre déserte de l'Ile de Guahan, du côté de l'Est, qu'on ap-
» pelle *Torofofo*. Il y avoit vingt-quatre personnes dans cette Barque, onze
» Hommes, sept Femmes & six Enfans. Quelques-uns mirent pied à terre,

(1) Recueil XVIII. des Lettres édifiantes.



Lamoil P.
Falalu P.
Pis P
Ruao P
Magur
Ulalu
Torres ou
Hogoleu P
Houl P.
Pullep P.
Setroel
Leguischel
Pulusot
Tenetem
Lamurrec
Schoug
Cuop P.
Capeugeug P.
Scheug P.
Peule P
Pata P.
Foup P.


Sup

…E NEW YORK
…IC …RARY.

ASTOR, … AND
TILDEN FO…DATIONS.

» & saisis de crainte, se glisserent sous les palmiers, où ils firent leurs pro-
» visions de cocos. Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environs de cette
» Côte, les ayant apperçus, revint en donner avis au Pere *Muscati*, qui étoit
» dans la Bourgade de *Inarahan*. Ce Pere, & quelques Marianois prirent
» des Canots, & allerent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne savoient
» dans quel Pays ils étoient, ni à quelle Nation ils avoient à faire. Comme
» le Chef de la Bourgade avoit l'épée au côté, cet objet les frappa tellement,
» qu'ils crurent être au dernier moment de leur vie. Les Femmes, saisies
» de la même frayeur, pousserent des cris épouvantables. On avoit beau
» leur témoigner, par des signes, qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'é-
» toit pas possible de les rassurer. Cependant l'un d'eux, plus hardi que les
» autres, ayant apperçu le Pere Muscati sur le rivage, dit en sa langue quel-
» ques mots à ses Compagnons; &, sautant à terre, alla au-devant du Mis-
» sionnaire, à qui il offrit quelques petits présens, entr'autres des morceaux
» de *Carai*, dont ces Insulaires se font des brasselets, & une sorte de pâte,
» de couleur jaune ou incarnate, dont ils se peignent le corps, dans les
» jours de fête & de réjouissances. Ce Pere embrassa tendrement l'Insulaire,
» & reçut son présent avec bonté.

Bon accueil qu'ils reçoivent des Espagnols.

» Ces démonstrations d'amitié dissiperent toute crainte; la confiance suc-
» céda à la frayeur; & ceux qui étoient restés dans la Barque, persuadés qu'ils
» seroient traités plus humainement qu'ils ne l'avoient espéré, ne firent
» plus difficulté de mettre pied à terre. On leur donna de quoi appaiser
» leur faim, & se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes.

Arrivée d'une autre Barque d'Indiens.

» Quelques jours après, une nouvelle Barque étrangere, semblable à
» celles des Iles Marianes, aborda à la Pointe d'*Orote*, qui est à l'Ouest de
» l'Ile de Guahan. Elle ne contenoit que quatre Hommes, une Femme & un
» Enfant; on leur donna des habits, & on les conduisit à *Umatag*, pour les
» confronter avec les autres Insulaires, & s'assurer s'ils étoient de la même
» Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, & ils se la témoi-
» gnerent par de tendres & de continuels embrassemens.

Informations à leur sujet.

» Comme on n'avoit point d'Interprête, ces Indiens ne donnerent que peu
» d'éclaircissemens sur leurs Iles, & sur ce qui les regardoit. Mais on a ap-
» pris depuis, que ces deux Barques étoient parties en même-tems avec qua-
» tre autres, de l'Ile *Farroilep*, pour se rendre à celle d'*Ulée*; que dans
» cette traversée, ces Barques avoient été surprises d'un vent d'Ouest, qui les
» avoit dispersées de côté & d'autre; que ces pauvres Insulaires avoient erré,
» pendant vingt jours, au gré des vents, prêts à tout moment de faire naufra-
» ge; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, & des efforts
» extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impé-
» tueuse des courans. Ils paroissoient tous languissans, & leurs mains étoient
» écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux même, jeune & robuste, ne
» survécut pas long-tems à tant de fatigues.

Vêtement & figure de ces Insulaires.

» Ces Indiens avoient, pour tout vêtement, une piece de toile, ou d'étof-
» fe, dont ils s'enveloppoient les reins, & qu'ils passoient entre leurs jam-
» bes. Leurs Chefs, qu'ils appellent *Tamoles*, ont une espece de robbes fen-
» dues par les côtés, qui leur couvrent les épaules & la poitrine, & qui leur
» tombent jusqu'aux genoux. Les Femmes ont, outre la piece de toile, dont

» elles se ceignent comme les Hommes, une sorte de juppe, qui leur des- » cend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe. Les Nobles se peignent le » corps, & se percent le lobe des oreilles, où ils attachent des fleurs, des » herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils » peuvent en attraper. Ces Peuples sont bien pris dans leur taille; ils l'ont » haute & d'une grosseur proportionnée. La plûpart ont les cheveux crêpus, » le nez gros, de grands yeux & très vifs, & la barbe assez épaisse. Pour » ce qui est de la couleur du visage, il y a quelque différence entr'eux; les » uns l'ont semblable à celle des purs Indiens; d'autres sont des Mestices, » nés d'Espagnols & d'Indiennes. Le Pere Cantova ajoute, qu'il en a vû de » Mulâtres.

» Le Gouverneur Espagnol ayant fait conduire ces Insulaires dans la Ville » d'Agadna, le Pere Cantova eut occasion de les fréquenter souvent, & de » les faire parler sur les choses qu'il leur indiquoit par signes. Il apprit, par » ce moyen, leur langue; qu'il entendoit assez au bout de deux mois, pour » comprendre ce qu'ils lui disoient. Comme on les retint plusieurs mois, » malgré eux, ce Pere profita de ce tems pour s'instruire plus en détail, du » nombre & de la situation de leurs Iles, de leur Religion, de leurs Mœurs, » de leurs Coutumes & de leur Gouvernement. Il n'ose se flatter de mar- » quer, avec la derniere exactitude, la situation de ces nouvelles Iles, qu'il » ne décrit que sur le rapport des Indiens. Cependant, s'il y a quelque » erreur, il ne la croit pas considérable, vû les précautions qu'il a prises: » il a entretenu plusieurs fois ceux de ces Insulaires qui avoient le plus d'ex- » périence. Comme ils se servent d'une boussole, qui a douze aires de vent, » il s'informa quelle route, & quel aire de vent ils suivoient, quand ils na- » vigeoient d'une Ile à une autre, & combien de tems ils mettoient dans » leur traversée. Après toutes combinaisons faites, il croit ne pas se trom- » per, lorsqu'il place toutes les Iles Carolines entre le sixieme & le onzieme » degré de Latitude septentrionale, & qu'il les fait courir par les trente de- » grés de Longitude, à l'Est du Cap du Saint-Esprit.

Situation & Description de ces Iles.

» Les Iles de cet Archipel se partagent en cinq Provinces, qui ont chacune » leur Langue particuliere; mais toutes ces Langues, quoique différentes » entr'elles, paroissent tirer leur origine d'une seule; & à en juger, par la » ressemblance des termes, il est probable que l'Arabe est cette Langue ma- » trice d'où elles dérivent.

Division en cinq Provinces.

» La premiere Province, qui est à l'Est, s'appelle *Cittac*; *Torres*, ou *Ho- » goleu*, est l'Ile principale, qui a beaucoup plus d'étendue que celle de » Guahan. Ses Habitans sont Negres, Mulâtres & Blancs. Cette Province est » gouvernée par un petit Roi, qui se nomme *Tahulucapit*. Ce Prince a sous » sa domination un grand nombre d'Iles, d'une grandeur inégale, mais » toutes très peuplées & éloignées les unes des autres seulement de huit, » quinze & trente lieues (2).

Premiere Province.

(2) Voici les noms que le Pere Cantova donne aux Iles qui s'étendent du Nord-Est à l'Ouest. *Etel*, *Ruao*, *Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magur*, *Vlou*, *Pullep*, *Lesguischel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du Sud-Est au Sud-Ouest, sont, *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites Iles, dont on ne nous apprend pas les noms, pag. 211.

» La seconde Province commence à quatre degrés & demi à l'Est du Méridien de Guahan. Elle contient vingt-six Iles un peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le huitieme & le neuvieme degré de Latitude septentrionale (3). Cette Province est divisée en deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Prince se nomme *Gosalu*, & celle de *Lamurrec*, dont le Seigneur porte le nom de *Mattuson*. Les Indiens, que la tempête avoit jettés dans l'Ile de Guahan, & qui procurerent ces connoissances au Pere Cantova, étoient tous nés dans cette Province, & la plûpart étoient des Iles d'Ulée & de Farroilep (4).

Seconde Province.

» A deux degrés à l'Ouest de l'Ile de Guahan, commence la troisieme Province. L'Ile de *Feis*, une des principales de cette Province, est très peuplée & très fertile : elle a environ six lieues de tour, & est gouvernée par un Seigneur particulier, qu'on appelle *Meirang*. On trouve, un degré plus loin à l'Ouest, un amas d'Iles qui composent la Province (5). Ces Iles occupent vingt-cinq lieues en longueur & quinze en largeur. Le Souverain, qui s'appelle *Caschattel*, fait sa résidence à *Mogmog*. Quand les Barques navigent dans ce Golfe, on amene les voiles si-tôt qu'elles sont à la vûe de Mogmog. C'est-là une des marques de respect & de soumission que ces Insulaires donnent à leur Prince. Les Habitans de ces Iles vivent de cocos, de poisson & de six ou sept sortes de racines, semblables à celles qui croissent dans les Iles Marianes.

Troisieme Province.

» La quatrieme Province est à l'Ouest de la troisieme, environ à trente lieues de distance. *Yap*, qui en est la principale Ile, a plus de quarante lieues de tour : elle est très peuplée & fort fertile. Outre les diverses racines, dont les Habitans font du pain, on y trouve des patates, qu'ils nomment *Camotes*; elles leur sont venues des Philippines, selon le rapport d'un des Indiens, né dans cette Ile. Il raconta que son Pere, nommé *Coor*, qui y tenoit un rang distingué, trois de ses Freres & lui, furent jettés, par la tempête, dans une des Provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisaias*; qu'un Missionnaire les reçut avec amitié, leur donna des habits & des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute autre chose; qu'en s'en retournant dans leur Ile, ils emporterent des semences de plusieurs plantes, qui s'y étoient tellement multipliées, qu'ils pouvoient en fournir les autres Iles de cet Archipel. Le même Indien ajouta, qu'il y avoit des Mines d'argent dans son Ile, mais qu'on en tiroit peu, faute d'instrumens de fer propres à les exploiter; & que, lorsqu'il tomboit sous la main des morceaux d'argent vierge, on [illegible] à les arrondir, pour en faire

Quatrieme Province.

Ses Mines d'argent.

(3) Les Iles de la seconde Province sont, *Ulée*, *Lamurrec*, *Seteoel*, *Iselue*, *Eurrupuc*, *Farroilep*, & quelques autres moins considérables, qui sont marquées dans la Carte, page 212.

(4) Le Pilote Jean *Rodriguez* ayant échoué sur le banc de *SainteRose*, en [illegible], découvrit cette derniere Ile avec ses deux petites Iles collatérales Elle ne lui parut éloignée que de quarante cinq lieues de l'Ile de Guahan, étant située entre le dixieme & l'onzie[illegible] de Latitude Septentrionale. *Ibidem*.

[illegible] Ces Iles, qui furent découvertes, en 1712, par le Capitaine Don Bernard de *Eguy*, dont la route est tracée sur la Carte, sont *Falalep*, qui a cinq lieues de tour, *Oiefeur*, *Sugaleu*, *Mogmog* & *Marurrul*. On donne le nom de *Lumululutu* aux Iles qui sont à l'Est, & on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'Ouest. L'Ile de *Zaraol*, qui est à quinze lieues de cet assemblage d'Iles, appartient à la même Province, pag. 214.

Suppl. a la Description des Iles Philippines. 1721.

» présent au Souverain de l'Ile, chez lequel on en voyoit d'assez considé- » rables pour servir de siéges. Ce Seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou sept » lieues de cette Ile, on en trouve trois autres petites qui forment un trian- » gle (6).

Cinquieme Province.

» La cinquieme Province est éloignée d'environ quarante-cinq lieues de » l'Ile d'Yap. Elle contient plusieurs Iles, auxquelles on donne communé- » ment le nom de *Palaos*, & que ces Indiens nommoient *Panleu*. Ils assure- » rent qu'elles étoient en grand nombre ; mais ils n'en compterent que sept » principales, situées du Nord au Sud (7). Leur Souverain s'appelle *Yaray*, » & tient sa Cour à *Yalap*. Ces Iles sont habitées par un Peuple nombreux, » mais barbare. Les Hommes & les Femmes y sont entierement nuds, & » se nourrissent de chair humaine. Les Indiens des Carolines regardent cette » Nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, & avec la- » quelle il est dangereux d'avoir aucun commerce.

Iles de S. André.

» On trouve au Sud-Ouest de *Nagarrol*, derniere Ile de la cinquieme Pro- » vince, à près de vingt-cinq lieues de distance, les deux Iles de *Saint-An-* » *dre*, que les Naturels du Pays appellent *Sonrrol* & *Cadocopuei* (8). Ces » Indiens ajouterent, qu'à l'Est de toutes ces Iles, il y en a un grand nom- » bre d'autres, & une sur-tout très étendue, qu'on nomme *Falupet*, dont » les Habitans adorent le *Tiburon*, espece de poisson cetacée, très vorace. » Ces Insulaires sont Négres, pour la plûpart, & ont des mœurs sauvages » & barbares. Les Indiens, de qui le Pere Cantova apprit toutes ces circons- » tances, les tenoient de quelques Habitans de ces Iles, que la tempête avoit » jettés sur leurs Côtes.

Religion de ces Insulaires.

» Tous les Habitans de ce grand Archipel, n'ont presque pas la moindre » idée de Religion. Ils vivent sans culte, & n'ont aucune de ces connoissan- » ces qui caractérisent l'homme raisonnable. Le Pere Cantova ayant deman- » dé, à ces Indiens, qui avoit fait le Ciel & la Terre & toutes les choses » visibles, ils lui répondirent qu'ils n'en savoient rien. Ils avouerent ce- » pendant qu'il y avoit de bons & de mauvais Esprits ; mais ils leur don- » noient un corps sujet aux passions & aux foiblesses de la nature humaine. » Ces Esprits ont deux ou trois Femmes ; le plus ancien d'entr'eux s'appelle » dans leur tradition, *Sabucour*, qui avoit eu *Halmelul* pour Femme. Il eu » de ce mariage un Fils, auquel ils donnent le nom d'*Eliulep*, qui veut dire, » en leur langue, *le Grand Esprit* ; & une Fille, nommée *Ligobuud*. Le Fils

(6) Ces Iles sont *Negolii*, *Laddo*, & *Pe-tangaras*, pag. 217.

(7) Leurs noms sont *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleteu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec* & *Nagarrol*, ibidem.

(8) Ces deux Iles, dont Somera parle, sont situées à cinq dégrés & quelques minutes de Latitude Septentrionale. Comme on n'avoit eu aucune nouvelle des Peres Duberon & Cortil, depuis qu'ils étoient restés à Sonrrol, avec quelques autres personnes, parmi lesquelles se trouvoit un Indien appellé *Moac*, le Pere Cantova demanda, aux Habitans des Carolines, s'ils n'en auroient point de connoissance ; ils ne purent lui en dire des nouvelles ; mais si-tôt qu'il eut prononcé le nom de l'Indien, les Habitans d'Ulée témoignerent, par un mouvement de joie, le desir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'il étoit devenu. Ils lui demanderent s'il vivoit encore & s'il savoit où il étoit. » Il y a plusieurs années, lui dirent-ils, qu'il a disparu ; nous avons demandé inutilement » de ses nouvelles dans toutes nos Iles, & » nous ne doutons point qu'il n'ait péri sur » Mer ».

Leurs Dogmes.

» épousa *Leteuhieul*, née dans l'Ile d'Ulée. Elle mourut à la fleur de son » âge, & son ame s'envola aussi-tôt au Ciel. Eliulep avoit eu d'elle un Fils, » nommé *Lugueileng*, qui signifie *le milieu du Ciel*. On le revere comme le » grand Seigneur du Ciel, dont il est héritier présomptif. Cependant Eliu-» lep, peu content de n'avoir eu qu'un Enfant de son mariage, adopta *Res-» chahuileng*, jeune homme très accompli, qui étoit de Lamurrec. Dégouté » de la Terre, il monta au Ciel, pour y jouir des mêmes plaisirs que son » Pere. Il avoit encore sa Mere, qui demeuroit à Lamurrec, selon ces In-» diens. Cet Enfant adoptif est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région » de l'Air, pour entretenir sa Mere, & lui faire part des mysteres célestes. » Les Habitans de Lamurrec débitent toutes ces fables grossieres, pour se » faire estimer & respecter des Iles voisines. Ligobuud, Sœur d'Eliulep, se » trouvant enceinte au milieu de l'Air, descendit sur la Terre, où elle accou-» cha de trois Enfans. La Terre stérile & aride, dans ce tems-là, fut couver-» te, en un instant, d'herbes, de fleurs & d'arbres fruitiers. Elle la peupla » aussi d'Hommes raisonnables.

» Dans ces commencemens, on ne connoissoit point la mort; c'étoit un » court sommeil. Les Hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin » de la Lune, & dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horison, ils » ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés d'un profond sommeil. Mais » un certain *Erigiregers*, Esprit mal-intentionné, qui se faisoit un supplice » du bonheur des Humains, leur procura un genre de mort contre lequel » il n'y eut plus de ressource : quand on étoit une fois mort, c'étoit pour » toujours. Ils appellent cet Erigiregers, *Elus Melabut*, c'est à dire, *Esprit » mal-faisant* : ils donnent le nom d'*Elus Melafirs*, qui signifie *Esprit bien-» faisant*, aux autres Esprits. L'Erigiregers n'est pas le seul mauvais Esprit; » ils mettent dans la même classe un certain *Morogrog*, qui, ayant été chassé » du Ciel pour ses manieres impolies & grossieres, apporta sur la Terre le » feu, inconnu jusqu'alors.

» Lugueileng, Fils d'Eliulep, eut deux Femmes, l'une céleste, qui lui » donna deux Enfans, *Carrer* & *Meliliau*; l'autre terrestre, née à Falalu. Il eut » de celle ci un Fils appellé *Oulefat*. Ce jeune homme, ayant su que son Pere » étoit un Esprit céleste, prit son vol vers le Ciel, comme un autre Icare. » Mais à-peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la Terre : cette » chute le désola; il pleura amérement sa malheureuse destinée, sans ce-» pendant se désister de son premier dessein. Il alluma un grand feu, & à » l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, & arriva enfin » auprès de son Pere céleste. Les mêmes Indiens disent, qu'il y avoit, dans » l'Ile de Falalu, un petit Etang d'eau douce, où les Dieux venoient se bai-» gner, & que, par respect pour ce bain sacré, aucun Insulaire n'osoit en » approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités. Ils don-» nent une ame raisonnable au Soleil, à la Lune & aux Etoiles, qu'ils croient » habitées par un nombre considérable d'Hommes célestes. Quoique tous les » Habitans de ce grand Archipel admettent ces fabuleuses Divinités, on ne » voit cependant, parmi eux, ni Temples, ni Idoles, ni aucun autre culte » extérieur. Ils ont des coutumes différentes pour les funérailles de leurs » morts. Dans presque toutes ces Iles, au moment que le Malade expire,

Obsèques des personnes distinguées.

» on lui peint tout le corps de couleur jaune. Ses Parens & ses Amis s'assemblent autour du cadavre pour pleurer de concert la perte commune : ils poussent des cris épouvantables ; on n'entend de toutes parts que lamentations & gémissemens. A ces cris succéde un morne silence ; une Femme prononce alors, d'une voix tremblante & entrecoupée de sanglots & de soupirs, l'éloge funebre du Défunt. Elle vante, dans les plus magnifiques termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la Pêche, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Pour donner des marques plus sensibles de douleur, quelques-uns se coupent les cheveux & la barbe, & les jettent sur le cadavre. On observe, ce jour-là, un jeune rigoureux, dont on se dédommage la nuit suivante. Les cérémonies finies, les uns renferment le corps du Défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, & les environnent d'un mur de pierre, auprès duquel ils mettent toute sorte d'alimens, persuadés que l'ame du Défunt les suce & s'en nourrit. Ils admettent un Paradis, où les gens de bien reçoivent la récompense de leurs bonnes actions ; & un Enfer, où les méchans sont punis. Les Ames qui vont au Ciel retournent le quatrieme jour sur la Terre, & demeurent invisibles au milieu de leurs Parens.

Prêtres & Prêtresses.

» Quoique ces Insulaires n'aient aucun culte extérieur, ils ont cependant des Prêtres & des Prêtresses, qui prétendent avoir commerce avec les Ames des Défunts. Ce sont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au Ciel, & ceux qui ont l'Enfer pour partage ; on honore les premiers comme des Esprits bien-faisans ; on leur donne même le nom de *Tahutup*, qui signifie *Saint Patron*. Chaque Famille a son Tahutup, qu'on invoque dans ses besoins, dans ses entreprises, dans ses voyages, dans ses travaux. C'est à lui que les Membres de chaque Famille demandent le rétablissement de leur santé, le succès de leurs voyage, l'abondance de la pêche & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des présens, qu'ils suspendent dans la maison de leurs Tamoles, soit par intérêt, pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent ; soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale.

Culte grossier des Insulaires d'Yap.

» Les Habitans de l'Ile d'Yap ont un culte plus grossier & plus barbare. Une espece de Crocodile est l'objet de leur vénération. Ils ont parmi eux un certain nombre d'imposteurs, qui font accroire, au Peuple, qu'ils ont communication avec le malin Esprit, & qui, par cette imposture, commettent impunément toute sorte de crimes. Ils procurent des maladies & même la mort à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

Différens usages de ces Peuples.

» La pluralité des Femmes est non-seulement permise dans toutes ces Iles, elle est encore une marque d'honneur & de distinction. L'adultere y est en horreur : on le regarde comme un grand crime ; mais le coupable obtient facilement son pardon. Il suffit qu'il fasse un riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut répudier sa femme, lorsqu'elle a violé la foi conjugale : la femme jouit du même droit, lorsque son mari lui déplaît. Dans l'un & l'autre cas, ils ont certaines loix à observer pour la dot. Si quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frere de son mari défunt. Ils ne portent jamais de pro-

» visions dans leurs barques quand ils vont à la pêche. Leurs Tamoles s'assemblent, dans une maison, au mois de Février, & jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse & la pêche abondante.

Leur Gouvernement.

» Ces Peuples, quoique barbares, ont une certaine police, qui fait voir qu'ils sont plus raisonnables que la plûpart des autres Indiens, qui n'ont, pour ainsi dire, que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*. Outre ces Chefs, il y a dans chaque Province, un principal *Tamol*, auquel tous les autres sont soumis. Ils laissent croître leur barbe fort longue, pour s'attirer plus de respect. Ils commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave & sérieux. Un Tamol est assis sur une table élevée, lorsqu'il donne audience. Les Peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre, & reçoivent, les yeux baissés, ses ordres avec le plus profond respect. Lorsque le Tamol les congédie, ils se retirent en se courbant le corps, comme ils font en s'approchant, & ne se relevent que lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles, & on exécute ses ordres sans examiner s'ils sont justes ou non. Les Maisons de ces Tamoles sont de bois, & ornées de peintures telles qu'ils savent les faire. Les Maisons des Particuliers ne sont pas si belles : ce sont de petites cabanes fort basses, couvertes de feuilles de palmiers.

Education de la jeunesse.

» Les Criminels ne sont point punis, comme en Europe, soit par la prison, soit par des peines afflictives : on se contente de les exiler dans une autre Ile. Chaque Canton a deux Maisons, destinées, l'une pour l'édution des jeunes Filles, & l'autre pour celle des jeunes Garçons ; mais toute l'éducation se réduit à enseigner quelques principes vagues d'Astronomie. La plûpart s'y appliquent à cause de son utilité pour la Navigation. Le Maître a une sphere, sur laquelle les astres, du moins les principaux, sont tracés.

Occupations de ces Indiens.

Description de leurs Barques.

» Les Femmes s'occupent ordinairement de l'intérieur de la Maison, dont elles prennent soin. La pêche, la culture de la terre & la construction des Barques, font la principale occupation des Hommes. Le Pere Cantova donne une description curieuse de ces Barques. Elles n'ont, pour toute voile, qu'un tissu très fin de feuilles de palmiers ; la proue & la poupe ont la même figure, & se terminent l'une & l'autre en une pointe élevée, de la forme d'une queue de Dauphin. On construit ordinairement, dans chaque Barque, quatre petites chambres pour la commodité des Passagers ; l'une à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où la voile est attachée ; mais elles débordent en dehors de la Barque, & y forment comme deux ailes. Le toit de ces chambres, fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carosse, est propre à garantir de la pluie & des ardeurs du Soleil.

» Au dedans du Corps, sont différens compartimens, où l'on met la cargaison & les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ces Barques, c'est qu'on les construit sans clous : les planches sont si bien jointes les unes aux autres, par le moyen d'une espece de ficelle, dont ils se servent au lieu de clous, que l'eau ne peut y pénétrer. Comme ils n'ont point de fer pour couper le bois, ils se servent de coignées & de haches

Suppl. a la Description des Iles Philippines. 1721.

» de pierres. Si des Vaisseaux étrangers laissent, dans leurs Iles, quelques vieux » morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux Tamoles, qui en font » faire des outils, qu'ils louent aux Particuliers, & dont ils tirent un profit » considérable.

» Les bains sont très communs dans ces Iles, & très fréquentés. Les Ha- » bitans se baignent ordinairement trois fois par jour; le matin, à midi & » sur le soir; ils se mettent au lit dès que le Soleil est couché, & se levent » avec l'Aurore. Le Tamol s'endort au bruit d'un concert que forme une » troupe de jeunes gens, qui s'assemblent le soir autour de sa maison, & qui » chantent les chansons & les meilleures pieces de leurs Poètes les plus céle- » bres. Les personnes mêmes d'un certain âge, réunissent quelquefois leurs » voix avec celles de la jeunesse, & passent une partie de la nuit à danser » au clair de la Lune, devant la Maison de leur Chef. La beauté de leur » danse, qui se fait au son de la voix, parcequ'ils n'ont point d'instrumens, » consiste dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps.

Leurs divertissemens.

» Les Hommes, séparés des Femmes, se mettent vis-à-vis les uns des au- » tres, & remuent la tête, les bras, les mains & les piés. Ils se couvrent la » tête de plumes & de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs na- » rines; des feuilles de palmier, tissues avec art, sont attachées à leurs » oreilles. Ils ont encore d'autres ornemens aux bras, aux mains & aux piés. » Ils se persuadent que ces ornemens, dont ils se parent, donnent de nou- » veaux agrémens à cette sorte de danse. Les Femmes prennent aussi une » espece de divertissement plus convenable à leur sexe. Assises, & se regar- » dant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langou- » reux, & accompagnent le son de leur voix, du mouvement cadencé de la » tête & des bras (9). A la fin de la danse, le Tamol, s'il est généreux, » tient en l'air une piece de toile, qu'il montre aux Danseurs, & qu'il donne » à celui qui est assez adroit pour s'en saisir le premier. Outre le divertisse- » ment de la danse, ils ont plusieurs jeux où ils donnent des preuves de leur » adresse & de leur force. Ils s'exercent à manier la lance, à jetter des pierres » & à pousser des balles en l'air.

» La péche de la Baleine est un autre spectacle assez amusant, selon la » description que le Pere Cantova en donne, d'après un Indien de l'Ile d'Ulée. » Dix ou douze de leurs Iles, disposées en maniere de cercle, forment une » espece de Port, où la Mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une Baleine » paroit dans ce Golfe, les Insulaires se mettent aussi-tôt dans leurs Ca- » nots, & se tenant du côté de la Mer, ils avancent peu à peu, effraient » l'Animal, & le chassent devant eux jusqu'à une certaine distance des Cô- » tes. Alors les plus adroits se jettent dans la Mer: les uns dardent la Baleine » de leurs lances, & les autres l'amarrent avec de gros cables, dont les bouts » sont attachés au rivage. La multitude de peuple, que la curiosité attire sur » les bords de la Mer, fait retentir l'air d'acclamations & de cris de joie. » L'Animal pris, on termine la pêche par un grand festin.

» Les querelles, qui s'élevent entre ces Insulaires, se terminent ordinai- » rement par des présens, excepté lorsqu'elles sont publiques, & entre

(9) Ce divertissement s'appelle, dans leur langue, *Tanger isaisil*, qui veut dire, *la plainte des Femmes*, pag. 240.

» deux ou plusieurs Bourgades. La guerre dans ce cas est nécessaire, pour » pouvoir mettre fin aux différends. Des pierres, & des lances armées d'os » de Poissons, sont les seules armes dont on se serve dans ces Iles; la ma» niere de faire la guerre est plutôt un combat singulier qu'une bataille : » chaque Particulier n'a à faire qu'à l'Ennemi qu'il a en tête. Si on a résolu » d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part & d'autre dans » une rase campagne; alors, les Troupes étant en présence, les deux Ar» mées forment chacune, de leur côté, un escadron de trois rangs. Les jeu» nes gens occupent le premier. Le second est composé de ceux qui sont d'u» ne plus haute taille, & les plus âgés forment le troisieme. Le combat » commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à » coups de pierres & de lances. Lorsque quelqu'un est blessé & hors de com» bat, il est aussi-tôt remplacé par un combattant du second rang, & enfin » par un autre du troisieme. La guerre finit par des cris de triomphe de la » part des vainqueurs, qui insultent aux vaincus.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1721. Guerres de ces Insulaires.

» Les Habitans d'Ulée & des Iles voisines paroissent plus civilisés & plus » raisonnables que les autres; leur air est plus gracieux, & leurs manieres » sont moins grossieres. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus & » circonspects dans leurs paroles & moins ennemis de l'humanité. Il y a » parmi eux beaucoup de Mestices, & quelques Negres ou Mulâtres qui » leur servent de Domestiques. Il est probale que les Negres viennent de » la Nouvelle-Guinée, où ces Insulaires ont pu aller par le côté du Sud. » Pour les Blancs, ils descendent vraisemblablement des Espagnols. Cette » conjecture est fondée sur ce que rapporte le Pere *Collin*, dans son Histoire » des Iles Philippines. Ce Missionnaire raconte, que Martin *Lopez*, Pilote » du premier Vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne, au secours des » Philippines, en 1566, complota, avec vingt-huit personnes de l'Equipage, » de jetter les autres dans une Ile déserte, de s'emparer du Vaisseau, & d'al» ler pirater sur les Côtes de la Chine. Le complot fut découvert, & pour » prévenir le mauvais dessein de ces malheureux, on les abondonna eux» mêmes dans une Ile de Barbares, située à l'Est des Mariannes. Cette Ile » est sans doute une des Carolines, où ces Rebelles épouserent des Indien» nes, de qui descendent les Mestices, qui se sont extrêmement multipliés » dans ces Iles.

Habitans d'Ulée moins grossiers.

Conjectures sur le mélange de Mestices & de Blancs parmi ces Peuples.

» Toute la nourriture de ces Insulaire consiste en fruits, en racines & en » poissons. La Terre ne produit, dans ce climat, ni riz, ni froment, ni » orge, ni bled d'Inde; on n'y voit aucun animal à quatre piés «.

Nourriture.

Le Pere du *Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes, annonçant, aux Jésuites de France la découverte faite, depuis peu, d'un nouvel Archipel, qui contient une multitude d'Iles inconnues & fort peuplées, leur rend compte de la mort du Pere Cantova, qui avoit obtenu la permission d'aller annoncer la Foi à ces Nations barbares. Sa Relation est tirée d'un Mémoire que Don Fernando *Valdes Tamon*, Gouverneur des Philippines, envoya au Roi d'Espagne. » Ce fut le 2 Février 1731, dit-il, que le Pere Cantova » partit des Iles Marianes, accompagné du Pere Victor *Walter*. Ils arriverent » heureusement, le deux de Mars, à une des Iles Carolines. Pendant les trois » premiers mois, ils annoncerent, avec succès, la Foi à ses Habitans. Les

1732. Mort du Pere Cantova.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1732.

» provisions ayant commencé à manquer, Le Pere Walter retourna aux Iles » Marianes, pour y prendre des vivres. Impatient de rejoindre son Con» frere, il mit incessamment à la voile, & se trouva près de ces Iles, après » neuf jours de navigation. Il fit aussi-tôt tirer plusieurs coups de canon, pour » appeller ces Insulaires, & pour avertir le Pere Cantova de son arrivée: » mais aucune Barque ne parut; ce qui fit soupçonner, à lui & à ses Compa» gnons, que ces Barbares avoient massacré leur Missionnaire. Ils prirent la » résolution d'entrer dans la Baie que forment deux Iles, dont la plus grande » se nomme *Falalep*. S'étant un peu avancés, ils s'apperçurent bien-tôt que » leur Maison avoit été brûlée.

» Ce spectacle les jetta dans la plus grande consternation. A peine eurent» ils donné les premiers momens à la tristesse, que quatre petites Barques » s'approcherent de leur Bâtiment, & leur apporterent des présens de cocos. » On demanda à ces Insulaires des nouvelles du Pere Cantova, & de ses » Compagnons. Ils répondirent, d'un air embarassé, qu'ils étoient allés à la » grande Ile d'*Yap*. Mais comme la crainte paroissoit peinte sur leurs visages, » & qu'ils refuserent de s'approcher des Espagnols, pour recevoir du biscuit, » du tabac & d'autres bagatelles qu'ils estiment beaucoup, on ne douta plus que » le Missionnaire n'eût péri par la main de ces Barbares. Un Indien, qui fut » pris, donna le détail de la mort du Pere Cantova & des circonstances qui » l'accompagnerent. Ce Pere fut massacré dans l'Ile de *Mogmog*, où il étoit » allé pour baptiser un moribond. Ses Compagnons subirent le même sort » dans l'Ile de Falalep (10) «.

Conjectures de M. Anson, sur l'existence des Iles Palaos.

Les Missionnaires & les Voyageurs, dont nous avons rapporté les Relations, ne sont pas les seuls qui aient parlé des Iles Palaos. M. *Anson*, ce Marin si célebre, en fait aussi mention, & toutes ses conjectures servent à établir leur existence. Après avoir donné la description des *Pros* des Habitans de Guahan, qu'il regarde comme la production de quelque génie supérieur des Iles Marianes, & dont les Peuples voisins n'ont fait qu'imiter l'invention, il dit, qu'il y a au Sud, & au Sud Ouest de ces Iles, un grand nombre d'autres Iles, qu'on croit s'étendre jusques vers les Côtes de la Nouvelle-Guinée. » Ces Iles, continue-t'il, sont si peu éloignées de celles des Larrons, » que des Pirogues en ont été quelquefois jettées, par le mauvais tems, à » l'Ile de Guahan. Les Espagnols équiperent, il y a quelques années, une » Barque pour en faire la découverte. Ils y laisserent deux Missionnaires Jé» suites, qui, dans la suite, ont été massacrés par les Habitans. Il est fort » apparent que des Pros des Iles des Larrons, auront été aussi jettés vers quel» ques-unes de ces nouvelles Iles. Il semble que la même rangée d'Iles s'é» tende vers le Sud-Est, aussi bien que vers le Sud-Ouest, & même à une » très grande distance; car Schouten, qui traversa la Partie Méridionale de » l'Océan Pacifique, en 1615, rencontra une grande double Pirogue, pleine » de monde, à plus de mille lieues au Sud-Est des Iles des Larrons. S'il est » permis de conjecturer, que cette Pirogue double fut une imitation des » Pros, il faudra supposer, dans tout cet intervalle, une rangée d'Iles, assez » voisines l'une de l'autre, pour donner lieu à cette communication, ne fut» ce qu'accidentelle. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que tous ceux

(10) Pag. 49.

» qui ont fait la traversée d'Amerique aux Indes Orientales, sous quelque » Latitude Méridionale que ce soit, ont trouvé plusieurs petites Iles parsemées » dans ce vaste Océan (11) «.

D'un autre côté, la Carte Espagnole, que M. Anson donne à la fin de son Ouvrage, montre que cette longue rangée d'Iles se continue aussi vers le Nord, depuis celles des Larrons jusqu'au Japon; de sorte que les Iles des Larrons ne sont qu'une très petite partie d'une longue chaîne d'Iles, qui prenant au Japon, s'étendent peut-être jusqu'aux Terres Australes inconnues (12).

Tant de conjectures, & de rapports réunis, n'assurent-ils pas l'existence des Iles Palaos, dont M. Prevost paroit douter, sur le témoignages d'habiles Voyageurs, qu'il ne nomme point, & qui prétendent, selon lui, que leurs Vaisseaux auroient dû passer par-dessus (13).

---

## SECONDE EXPEDITION CONTRE L'ILE CELEBES OU MACASSAR, *& Conquête de cette Ile par les Hollandois.*

### Pour la Page 479.

Introduction.

LE récit de Schouten (1) nous conduit naturellement à celui de ces Exploits mémorables, qui ont réduit l'Ile de Celebes sous l'obéissance de la Compagnie Hollandoise, & qu'il jugeoit si dignes d'être transmis à la postérité, par une Histoire particuliere. Ce souhait, qu'il semble former pour l'honneur de sa Nation, a été accompli depuis, & nous avons, de ces derniers évenemens, une Relation très authentique (2), dont nous allons donner le précis, après avoir rapporté, en peu de mots, les causes de cette nouvelle Guerre, que nous emprunterons de Valentyn, & qui répandront beaucoup de jour sur quelques-unes de ses circonstances, relatives aux Rebelles de l'Ile.

1665. Le Roi de Macassar rompt la Paix avec les Hollandois.

A peine la Paix de 1660 eut été signée, que le Roi de Macassar recommença à exercer toutes sortes de violences, de perfidies & de cruautés contre les Hollandois. En 1665, il envoya à Button, un Corps de dix mille hommes, qui attaquerent leurs Places, & maltraiterent leurs gens. Peu de mois auparavant, quelques-uns de leurs Vaisseaux ayant fait naufrages sur ses Côtes, ses Sujets massacrerent inhumainement ceux qui avoient échappé

(11) *Voyage de George Anson.* Tom. III. pag. 135.

(12) La Carte Espagnole, dont on parle ici, a été gravée d'après celle que M. Anson trouva à bord d'un Galion Espagnol, dont il s'étoit emparé. Cette Carte est celle de l'Océan Pacifique, entre les Philippines & le Mexique. Le Galion regloit sa Navigation sur elle; mais comme elle n'étoit pas tout-à-fait conforme aux observations de l'Amiral Anglois, il l'a corrigée & l'a rendue très exacte.

(13) Voyez ci-dessus l'avanture que nous avons rapportée, sur la foi des Relations Hollandoises.

(1) Tome XI. pag. 277.

(2) Cette Relation, imprimé à Batavia, & traduite en François, se trouve jointe à l'Histoire de Macassar, par Gervaise, Edition de Ratisbonne, chez Erasme *Kinkius*, en 1700.

Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes. 1665.

à la fureur des ondes, & pillerent à l'ordinaire leurs marchandises. Tel fut le sort des Navires la *Baleine* & la *Lionne*. Presque dans le même-tems, un Prince de Macassar eut l'audace de donner un souflet au Chef du Comptoir Hollandois, qui reclamoit l'assistance du Roi, au sujet du dernier de ces Vaisseaux. Un affront si sensible ne permit pas, à ce Chef, de s'arrêter plus long-tems dans un lieu où sa Nation ne trouvoit ni sûreté ni justice. Lorsqu'il s'embarqua pour retourner à Batavia, un Noble Bouguis, nommé Raja *Palaka*, partit secretement avec lui, plein de projets de vengeance contre le Roi Hassan-Oudin, dont il avoit reçu quelque mécontentement particulier, sans compter le double motif qui l'engageoit à fuir une Cour, où son Ayeul & son Pere, qui en occupoient les premieres Charges, sous le regne de Sombanco, avoient fini leurs jours par les plus cruels supplices.

On se prépare à lui faire la Guerre.

Ce jeune homme, arrivé à Batavia, fit ses plaintes au Conseil, implora son secours, indiquant en même-tems les moyens de se rendre maîtres de Macassar, & de vanger les outrages faits à la Compagnie, au service de laquelle il offroit de s'employer de toutes ses forces. On se concerta avec lui, & l'on résolut de faire partir incessamment une puissante Flotte, sous les ordres de l'Amiral Speelman; mais il fut trouvé bon d'envoyer, en attendant, Raja Palaka, à Macassar, où l'on ne savoit encore rien de son évasion, pour y assembler son monde; ce qu'il fit avec tant d'imprudence, qu'il se seroit vû en danger éminent de perdre la vie, s'il ne se fût sauvé à tems à Button, d'où le Roi de Goa l'ayant fait reclamer par ses Ambassadeurs, sans pouvoir l'obtenir, ce Prince y envoya, en 1666, une Flotte de vingt-cinq mille hommes, avec menace de saccager l'Ile, si on ne le remettoit entre ses mains; mais le Roi de Button, comptant sur l'arrivée de la Flotte Hollandoise, que Raja Palaka lui faisoit espérer de jour en jour, refusa constamment de satisfaire à sa demande.

1666.

Relation de on,

» L'Amiral Speelman, qui avoit mis à la voile, de Batavia, le 24 Novembre, avec treize Vaisseaux, montés de cinq cens Soldats Hollandois, » trois cens Indiens, & des Matelots au-delà de l'ordinaire, étant arrivé, » le 19 Décembre, à la vûe de Macassar, reçut, le lendemain, dans son » bord, deux Députés, qui lui apportoient, de la part du Roi, mille » cinquante-six mazes d'or, que ce Prince avoit promis pour le massacre » des Hollandois, & mille quatre cens trente-cinq risdales pour le pillage » du Vaisseau la *Lionne*; mais ayant refusé de faire soumission à la Compagnie, on fut obligé de lui déclarer la Guerre, d'autant plus qu'on savoit, que ce Prince avoit envoyé une puissante Flotte du côté de Button, il y avoit environ six semaines. Aussi tôt les Vaisseaux Hollandois » arborerent le pavillon rouge, & passant devant la Ville de Macassar, se » rendirent au Sud de l'Ile, pour y faire tout le dégat qu'il leur seroit » possible.

» L'Amiral étant arrivé au Golfe de *Turate* (3), y fit une descente, avec » deux Compagnies d'Infanterie Hollandoise, & tous les Bouguis qui

(3) Ce n'est pas ce *Turatte*, qui est marqué, dans nôtre Carte, sur la Côte Occidentale, immédiatement au-dessous de la Ligne Equinoxiale. Il s'agit ici d'un lieu de ce nom, situé au Midi de l'Ile, en deçà de *Banette*, ou dans ces environs.

» étoient

» étoient répartis sur sa Flotte. Après avoir réduit en cendres dix Habita- *Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes.*
» tions, grandes & petites, quantité de pady & de riz, & une Jonque neu- *1666.*
» ve, armée en guerre, il revint le soir à bord, chargé de dépouilles, em-
» menant quatorze prisonniers, avec autant de têtes de ceux qui avoient
» été tués dans cette rencontre. Le lendemain, la Flotte mouilla devant *Bon-*
» *tein* (4), où étoient les greniers des Ennemis. L'Amiral fit mettre à terre
» huit Compagnies d'Infanterie Hollandoise, deux de Nationaux, & les
» Troupes de Raja Palaka, qui saccagerent une trentaine de Villages, &
» les réduisirent en cendres, avec cent Barques, & trois mille lasts de pady
» & de riz. Cette expédition terminée si heureusement, la Flotte fit voile
» vers Button, où elle arriva à la vue des Châteaux de la Place, le dernier
» jour de l'année «.

Suivant Valentyn, le Roi de cette Ile, assiégé par l'Armée de Macassar, avoit été obligé, de chercher son salut dans les Montagnes. Les Ennemis s'étant mis à sa poursuite, il n'auroit pas pû y tenir long-tems; & c'en étoit fait de Raja Palaka, si la crainte ne lui eut inspiré d'assurer ce Prince, qu'il avoit des avis positifs, que l'Amiral Speelman seroit à Button, au plus tard dans sept à huit jours. Là-dessus le Roi demanda un délai pour ce court espace de tems, sous prétexte qu'il lui étoit impossible de faire résoudre, si promptement, ses Montagnards à l'extradition de Raja Palaka, quoiqu'il y fût entierement disposé lui-même. Ce délai lui avoit été accordé, lorsque Speelman parut, le sixieme jour, avec sa Flotte.

» Le premier de Janvier 1667, l'Amiral se rendit, avec les Chaloupes & *1667.*
» les plus petits Bâtimens de la Flotte, dans le Port de Button, dont il trouva
» la Ville étroitement assiégée par les Macassarois, avec environ quatre cens
» cinquante Bâtimens, & plus de dix mille hommes. Les Hollandois, ayant
» mis pié à terre, tomberent d'abord sur les Barques de provision, que les
» Ennemis avoient tirées à sec, & en brûlerent soixante, après une vive
» escarmouche. Ensuite ils assiégerent l'Armée de Macassar, avec leurs pe-
» tits Bâtimens. Leurs premieres dispositions attirerent bien-tôt un grand
» nombre de Bouguis, qui vinrent se rendre à Raja Palka. Les Macassarois,
» qui voyoient leurs forces diminuer, craignant d'être attaqués dans leurs
» retranchemens, leverent le Siége pendant la nuit, & mirent le feu à leur
» Camp; tandis que tous les autres Vaisseaux de la Flotte Hollandoise en-
» troient successivement dans la Baie.

» Les Ennemis envoyerent ensuite des Députés à l'Amiral, qui ne les trou-
» vant pas d'une qualité assez distinguée pour traiter avec lui, les renvoya
» jusqu'à trois fois; & ce ne fut que le 4 du même mois, que les trois prin-
» cipaux Chefs de l'Armée de Macassar vinrent se jetter à ses piés, pour se
» remettre à la discrétion de la Compagnie. Toutes les Troupes ennemies
» ayant été désarmées, on en transporta cinq mille cinq cens hommes des
» plus robustes, dans une Ile qui est entre Button & *Pantsiana*, ou *Panga-*
» *sina*, & l'on en prit, pour Esclaves, environ quatre cens, tant Hommes
» que Femmes, outre cinq mille Bouguis, & quatre-vingt-six Pirogues des

(4) *Bontein* devroit être à la place de *Bompanga*, dans la même Carte.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» Ennemis, qui se rendirent à Raja Palaka. Trois cens autres Pirogues (5), qui avoient été prises sur le Roi de Button, lui furent restituées. Enfin, cette journée livra, entre les mais des Hollandois, plus d'onze mille personnes; quatre mille lasts de riz, trois cens Pirogues, qu'ils coulerent à fond, dans la Baie de Button, trente autres Barques, qu'on donna au Roi & aux Grands du Royaume; dix des meilleures, dont on fit présent à Raja Palaka, & deux belles Jonques de guerre, que l'Amiral retint pour le service de sa Flotte, avec tous les principaux Chefs & Commandans de Macassar, qui demeurerent auprès de lui comme prisonniers de guerre; sans parler du butin assez considérable, qui consistoit principalement en cris à poignées d'or & d'autres métaux, en armes à feu, javelots, quelqu'or, tant monnoyé qu'en lingots, & en cent quatre-vingt-quinze étendarts ou Banderoles.

» L'Amiral partit là-dessus pour Amboine, d'où il ne revint, à Button, que vers la fin de Juin, avec seize Bâtimens, Vaisseaux ou Yachts, & quatorze Chaloupes, parmi lesquelles il s'en trouvoit quatre du Roi de Ternate. Cette Flotte avoit été accueillie d'une si violente tempête, dans le trajet de Button aux *Bougeroenes*, que les Barques de Raja Palaka, qui étoient aussi parties d'Amboine, sous la conduite du Capitaine *Poleman*, en avoient été presque toutes dispersées; mais quelque-tems après ce Capitaine rejoignit l'Amiral, avec la Chaloupe la *Concorde*, qu'il montoit, & lui donna avis, qu'il avoit vû Raja Palaka en grand péril, sans qu'il lui eût été possible d'aller à son secours. Sur ce rapport, l'Amiral l'ayant renvoyé en Mer, avec deux Chaloupes, pour chercher le Raja, il le trouva enfin, après bien des fatigues. Tous deux furent d'avis de passer, avec leur monde, au travers du Pays de *Boné*, sur la Côte Orientale, pour se rendre par terre à Bontein, où étoit le rendez-vous de l'Armée. Ils exécuterent cette résolution avec beaucoup de courage, & brulerent, en passant, plus de cent Négreries, outre une grande quantité de pady & de riz.

» Cependant l'Amiral, étant arrivé aux environs de Bontein, trouva cette Place bien fortifiée de palissades, & la Côte défendue par plusieurs Fortins de terre, avec près de six mille Macassarois, pour la garde de ces Postes. Il ne laissa pas d'y faire une descente & d'attaquer l'Ennemi, qu'il parvint à déloger sans aucune perte considérable. Après avoir tout réduit en cendres, la Flotte fit voile du côté de Macassar, où les Ennemis paroissoient résolus de faire une vigoureuse résistance; mais on ne jugea pas à propos de rien entreprendre contr'eux, qu'on n'eût reçu des nouvelles de Raja Palaka, & que les Barques ne fussent arrivées.

» Le 19 Juillet, à la pointe du jour, les Ennemis commencerent à faire grand feu du Fort Royal, & à tirer une infinité de volées de canon sur le *Tertolen*, que l'Amiral montoit; on ne manqua pas de leur répondre de toute l'artillerie de la Flotte, qui continua de battre jusqu'à la nuit, dont les Vaisseaux profiterent pour s'éloigner de terre, ce qui fit croire aux En-

(5) Valentyn, qui donne la même Relation, n'en met que deux cens. C'est peut être une faute dans la traduction.

» nemis que l'Amiral étoit mort. On se rendit ensuite devant *Panakoke*,
» où les Troupes de Button arriverent aussi le 23, avec vingt-quatre Barques
» montées de mille hommes. Les petits Bâtimens ayant fait descente, mirent
» le feu au Village de *Batta-batta*; le 27, ils canonerent *Borrambon*, &
» le lendemain, ils se porterent devant *Glisson*, où, dans une vive escar-
» che qu'ils eurent avec les Ennemis, ils perdirent un Lieutenant & qua-
» torze hommes.

» Peu après, l'Amiral ayant eu avis que les Ennemis avoient dessein de
» couper le passage à Raja Palaka, & au Capitaine Poleman, qui venoient
» de Bontein avec leurs Troupes, n'eut rien de plus pressé que d'accourir
» à leur secours. Il les trouva inopinément dans les environs de *Patembean*,
» & apprit d'eux, qu'ils avoient eû une rencontre fort vive, avec l'Ennemi,
» mais qu'ils étoient enfin demeurés victorieux. Ensuite étant retourné avec
» sa Flotte, du côté de Glisson, l'Amiral y fit descente, le 2 Août, sans
» aucune résistance. Ce jour-là se passa en de furieuses escarmouches, dans
» lesquelles les Hollandois eurent cinquante-six hommes blessés, ce qui
» n'empêcha pas qu'ils ne donnassent la chasse aux Ennemis, jusques fort
» avant dans le Pays, après avoir totalement défait leurs premieres Trou-
» pes. On fut informé, qu'en deux rencontres, ils avoient perdu plus de
» mille hommes, & que Craen *Montemarano* avoit abandonné les Hollan-
» dois, & s'étoit de nouveau rangé sous les étendarts du Roi de Macassar,
» laissant aux premiers son Fils aîné avec une de ses Sœurs. Speelman n'a-
» voit plus alors qu'environ treize cens hommes, tant Soldats, que Mate-
» lots, sans compter les Naturels du Pays. Le Yacht le *Nuissembourg*, qui étoit
» parti le 6, de Macassar, se trouva le lendemain en grand danger; quarante-
» cinq Esclaves de l'Ile, & quinze Prisonniers de distinction, qui s'étoient
» rendus aux Hollandois, devant cette Place, ayant brisé leurs fers, égor-
» gerent la garde avec des bambous aiguisés, & alloient s'emparer du Bâ-
» timent, sans le secours qu'il reçut d'un autre Vaisseau, & l'effet d'un
» coup de canon chargé de féraille, qu'on tira à propos sur ces Traîtres,
» qui furent tous massacrés dans la fureur de la mêlée.

» L'Armée de Boni, composée de six mille hommes, étant parti de Tu-
» rate, sur les Vaisseaux Hollandois, étoit arrivée devant Glisson, & y
» avoit mis pié à terre. Raja Palaka avoit donné, la nuit précédente, un
» assaut sur Turate, & chassé l'Ennemi de trois Postes. Les Hollandois
» avoient alors, à Glisson, environ sept mille Bouguis, trois mille Terna-
» tois & Buttonois, outre les Troupes des Capitaines *Joncker* & *Strycker*,
» avec quatre pieces de canon. L'Armée ennemie étoit forte d'environ vingt
» mille hommes.

» Le 18, l'Amiral & son Conseil ayant résolu, avec Raja Palaka, d'atta-
» quer, pendant la nuit, le Château de Glisson, avec cent hommes d'élite
» & bien armés, sous la conduite d'un Transfuge, ce dessein leur réussit si
» bien, qu'à trois heures du matin l'Amiral apprit que Raja Palaka s'étoit
» rendu maître de ce Poste, & demandoit du secours, qui lui fut envoyé
» tout de suite. Ce renfort arriva très à propos, parceque les Ennemis don-
» nerent cinq assauts furieux sur la Place, depuis six heures du matin jus-
» qu'à midi; mais ils furent toujours vigoureusement repoussés, & forcés

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» enfin de se retirer, jusqu'à cinq heures du soir, qu'ils revinrent à la charge » avec tant de furie, que la victoire eut été fort douteuse, si les Assiégés ne » se fussent parfaitement tenus bien sur leurs gardes.

» Les Ennemis furent d'abord arrêtés par l'effet de quatre bombes & autant » de grenades; une sortie qu'on fit sur eux, dans ce moment, les mis en » fuite jusqu'à leur premier *Pagger*, ou Fortin, qu'ils furent contraints de » quitter, à cause des bombes & des grenades qu'on y jettoit du Château. » Ce Fortin, & un autre proche de Glisson, étoient situés si avantageuse- » ment, que les Ennemis auroient pû de-là cannoner la Flotte, & il parut » que c'étoit aussi à ce dessein, qu'ils avoient commencé à y dresser quelques » batteries. Leurs transfuges apprirent ensuite, qu'ils avoient perdu beau- » coup de monde, entr'autres le Roi de *Mandhar*, le fils aîné de Craen » *Linques*, & plusieurs des principaux de leur Noblesse. La perte, du côté » des Hollandois, ne s'étoit montée qu'à six Bouguis tués & cinquante » blessés. On commanda ensuite des Soldats Hollandois, avec les Bouguis » du Capitaine Poleman, pour la garde des Forts de Glisson; & la même » nuit, les Troupes de Boni s'étant avancées jusqu'au-dessous de l'Armée » Royale, avec huit pieces de canon, elles y répandirent l'allarme de tou- » tes parts.

» Le lendemain, à la pointe du jour, les Ennemis ayant rassemblé toutes » leurs Forces, vinrent donner un rude assaut au Pagger de Glisson; mais » ils furent vigoureusement repoussés. Après s'être retirés dans le Fort du » Sud, ils l'abandonnerent le jour suivant aux Bouguis, qui y mirent le feu; » & retournant à grosses troupes sous le Fort Royal, chacun avec sa charge » de pady sur les épaules, les Macassarois, qui les virent, les chargerent si » brusquement, qu'après un combat fort vif, pendant deux ou trois heures, » les deux partis se séparerent, sans pouvoir ni l'un ni l'autre s'attribuer l'hon- » neur de la victoire. Cependant les Ennemis, quittant bientôt leurs retran- » chemens, allerent camper à la portée du canon du Pagger Hollandois. On » les y attaqua, la nuit du 26, avec tant de bonheur, qu'ils furent con- » traints de prendre la fuite, laissant une trentaine de morts, & tout leur » Camp au pillage des Hollandois, qui brulerent & saccagerent tous les » Villages à deux lieues au Sud de Macassar. L'Amiral ayant fait aussi démo- » lir tous les Forts & Paggers qu'il avoit pris à Glisson, fit voile, la nuit » du 2 Septembre, pour se rendre au Sud de la Riviere d'*Ayen*, où il mit » tout son monde à terre, sans aucune résistance. Quand l'Armée s'y fut bien » retranchée, Raja Palaka s'avança jusqu'aux travaux des Ennemis, qu'il » délogea; & ce succès fut immédiatement suivi de la prise d'un de leurs » Paggers, situé sur la Côte, dont il enleva l'artillerie.

» Le 17 du même mois, les Hollandois eurent un autre combat des plus » rudes avec les Ennemis, qui furent défaits & mis en fuite, avec perte de » trente Malais, sans compter les Macassarois, parmi lesquels se trouvoient » trois personnes de marque. Cette victoire ne couta, aux premiers, que » sept Bouguis tués & soixante blessés. Un grand nombre de ces Peuples vint » se rendre au Raja, sous la conduite des principaux de sa famille. Le Roi » de *Panna*, son proche Parent, qui tenoit aussi la Campagne, avec un » Corps d'environ cinq mille hommes, s'étoit approché jusqu'à seize milles

» de Macassar, & avoit pillé & saccagé plusieurs Villages sur sa route. D'un » autre côté, le Roi de *Biema*, qui, depuis sa délivrance de Button, avoit » toujours paru fort attaché à la Compagnie, venoit de se jetter de nouveau » dans les Troupes du Roi de Macassar, après avoir misérablement massa- » cré neuf Hollandois, à bord d'une Chaloupe.

» Le premier jour du mois d'Octobre fut marqué par un nouvel avanta- » ge, que les Hollandois remporterent sur un Corps de huit à neuf cens » hommes des Troupes ennemies. Deux jours après, Raja Palaka chassa » quelques Macassarois, qui étoient occupés à construire un Fort dans les en- » virons de *Pattembite*. L'avis qu'on eut d'une irruption qu'ils méditoient » de faire dans le Pays des Bouguis, avec trente deux Pirogues & mille » hommes, obligea l'Amiral d'y envoyer, en toute diligence, trois Vais- » seaux & deux Chaloupes. La nuit du 8, on reçut un nouveau renfort de » trente Déserteurs de *Sopping*, qui avoient perdu leur Roi dans les Mon- » tagnes. Plusieurs proches Parens de Raja Palaka ayant joint les autres dans » le Village de *Sanrangen*, il y alla la nuit suivante, & en revint le matin, » avec cent cinquante hommes & deux cens trente sept femmes, ou enfans. » Ce Raja, s'étant remis tout de suite en Campagne, battit encore les En- » nemis à différentes reprises, & se rendit maître de trois de leurs Paggers, » où il trouva entr'autres onze pieces d'artillerie; mais il reçut deux légeres » blessures.

» Des avantages si fréquens, quoique peu considérables, avoient si fort » abbatu le courage des Ennemis, que l'Amiral crut devoir profiter de cette » consternation pour leur faire des propositions de paix. Le Roi de Macassar » reçut bien ses Députés, & demanda une treve de trois jours pour se résou- » dre. Le premier de Novembre, ses Ambassadeurs arriverent au Camp des » Hollandois, avec une suite d'environ deux cens hommes. On les renvoya » le lendemain, accompagnés de deux Députés, qui eurent ordre de dé- » clarer au Roi, de vive voix, que s'il avoit quelque chose à proposer, ou » à repliquer, il le fit avant les six heures du soir, parcequ'alors la treve » seroit finie. Les Députés furent conduits à l'audience du Prince. Après » avoir entendu leur commission, le Conseil parut fort embarassé sur le parti » qu'il devoit prendre; enfin *Crongron*, l'un des principaux Ministres, rom- » pant le silence, dit en riant: *Hé bien! les Hollandois n'ont-ils pas raison?* » *Qu'est-il besoin de consulter davantage? Si nous ne voulons pas les attaquer,* » *ils nous attaqueront nous-mêmes.* Les Députés furent congédiés avec cette » réponse.

» Dans ces entrefaites, les Craens *Layo & Bancala* s'étant fait voir sur la » Riviere, comme s'ils eussent voulu se rendre, l'Amiral leur envoya Raja » Palaka, chargé de quelques présens, qu'ils accepterent avec reconnoissan- » ce: ces deux Craens avoient la garde d'un petit Pagger, derriere celui de » la Pointe de la Riviere d'Ayen; Raja Palaka convint, avec eux, qu'on » iroit les attaquer, entre le 2 & le 3 de Novembre, & qu'ils feroient » semblant de se défendre; mais qu'après quelques décharges en l'air, ils » sortiroient de leur Poste, pour aller chez eux rallier leurs Troupes & solli- » citer leurs Voisins, à venir se rendre, à leur exemple, entre les mains » de la Compagnie, comptant qu'ils pourroient joindre l'Armée Hollan-

Suppl. a la Description l'Ile Celebes. 1667.

» doise avec cinq mille hommes armés. Ce projet fut exécuté à point nommé, & malgré la résistance du premier Pagger, une batterie de six pieces de canon, l'obligea bien-tôt de se rendre. Outre ces deux Paggers, les Hollandois en trouverent deux autres abandonnés, qu'ils réduisirent en cendres. Le 4, Raja *Cajo* fut envoyé, avec cinq Barques, du côté de Turate, pour porter aux Grands de ce lieu là quelques présens. Le Prince *Calematta*, qui servoit dans les Troupes de Macassar, avoit fait connoître son desir de se reconcilier avec la Compagnie & avec le Roi de Ternate son frere. Il y avoit encore, sur le bord de la Riviere, un Pagger, que les Ennemis abandonnerent, & qu'on démolit ensuite; un autre plus grand, mais presque tout démantelé & muni de peu de monde; un troisieme, où le Roi étoit logé, tomboit aussi en ruine; & il paroissoit que l'Ennemi avoit dessein de décamper de-là pour aller se poster sur le bord de la Riviere de Gresse. Au bout du Bois, il y avoit un grand Pagger derriere Borrombon, que Craen *Linques* gardoit; mais on en avoit déja retiré l'Artillerie. L'Amiral s'y rendit le 7, avec Raja Palaka, suivis de deux cens Soldats Européens & des Troupes d'Amboine; ils mirent d'abord le feu au Bourg de Bonaie, & résolurent de relever un vieux Pagger au bout du Bois, pour favoriser l'attaque du Château de Linques, & se porter ensuite sur Borrombon, au cas de réussite de la premiere entreprise.

» Le Roi & son Peuple, qui voyoient toutes ces dispositions, sembloient être fort portés pour la Paix; mais Craen *Tello* y étoit d'autant plus contraire. Il vouloit à tout risque livrer bataille à l'Armée Hollandoise. Craen *Gresse* étoit arrivé à *Wadjo*, sans y avoir trouvé de secours considérable. Raja Panna, neveu de Raja Palaka, & qui suivoit le même parti, avoit décampé de *Beron* pour aller à Sopping, où il étoit en bonne posture. Daen *Pabile*, & ceux de *Loubou*, s'étoient battus à diverses fois contre ceux de Wadjo, & avoient eû l'avantage sur ces derniers, qui, à cause de l'incendie des Villages aux environs, s'étoient retirés jusqu'à leur principale Négrerie. La plûpart des Peuples de deça la Riviere s'étoient rangés sous l'obéissance des Hollandois, & les autres avoient pris le parti du Roi de Macassar. Ceux de *Lamoure* avoient imploré la protection de la Compagnie, contre l'oppression insupportable de Daen *Matuane*, & ceux de Biema désapprouvoient bien l'attentat & meurtre commis par leur Roi; mais ils n'avoient pas encore député à l'Amiral pour renouveller le Traité, ni envoyé les freres de l'Assassin qu'il avoit demandés.

» Telle étoit la situation des choses, le 7 de ce mois, lorsqu'on vit arriver, au Camp Hollandois, des Ambassadeurs du Roi de Macassar, chargés d'une lettre & de sept sacs, qui contenoient trois mille trois cens quatre-vingt quatorze risdales. L'Amiral y répondit, de son côté, par l'envoi de quelques Députés, qui revinrent le lendemain avec trois Macassarois, dont la Commission n'aboutissoit qu'à demander, de la part de leur Prince, une treve de dix jours dans toute l'étendue de son Royaume, pour pouvoir se déterminer sur les conditions de la Paix; mais on ne voulut lui accorder que trois jours.

» En attendant, sur les avis qu'on reçut, que les Craens Layo & Bancala

» étoient déja sur pié, qu'ils avoient brûlé les Habitations frontieres de la » jurisdiction du Roi, & dirigé ensuite leur marche du côté de Linques, » où Craen Linques s'étoit aussi rendu, avec trois cens hommes, pour solli- » citer, à ce qu'on croyoit, le Peuple à la révolte contre ce Prince, l'A- » miral jugea à propos d'y envoyer la Chaloupe le *Dauphin*, avec un Dé- » puté, pour les assurer des bonnes intentions de la Compagnie. On travail- » loit en même tems à rassembler les Alliés de Turate. Craen Tello étant » tombé malade, avoit été obligé de se faire transporter à Jompandan, & » Craen Callematta étoit parti de compagnie. Le Roi avoit commencé de » fortifier le Village de *Bonte-Birain*, sur la Riviere de Gresse; mais l'on » fut informé qu'il n'étoit gardé que par une dixaine d'hommes, & que gé- » néralement tout le Pays de Macassar aspiroit après la Paix «. On n'en étoit pas fort éloigné, puisqu'elle se fit le 18 de ce mois, à des conditions extrê- mement avantageuses pour la Compagnie (6).

Conclusion de la Paix.

(6) Nous avons promis d'en rapporter les Articles. Les voici en moins de paroles.

1. On confirme les Traités des 19 Août, & 2 Décembre 1660, dans tous leurs points, pour autant qu'il n'y a pas été dérogé par le présent Traité.

2. On livrera incessamment à l'Amiral, sans exception, tous les Européens, Sujets de la Compagnie, qui se trouvent à Macassar, soit qu'ils y soient passés en dernier lieu, ou dans d'autres tems.

3. On restituera à la Compagnie tous les effets qu'on a recouvrés du naufrage du Vaisseau la *Baleine*, & du Yacht la *Lionne*, à l'exception de huit pieces de canon de fer, au cas qu'il se trouve que la Compagnie en a été satisfaite.

4. On fera prompte & bonne justice, en présence du Résident de la Compagnie, de tous ceux qui seront trouvés coupables des assassinats commis en la personnes de plusieurs Hollandois, & la Régence de Macassar en fera une exacte recherche, pour qu'il en soit statué un exemple.

5. Elle s'oblige en particulier de contraindre tous les Débiteurs de la Compagnie à lui payer au plutôt leurs arrérages, sinon cette année, du moins pour le plus tard l'année prochaine.

6. On fera sortir de Macassar, & des Pays de son ressort, tous les Portugais & leurs adhérans qui s'y trouvent, sans aucune exception; Et comme on doit croire que les Anglois sont de grands boutefeux, qui ont eu la principale part à l'infraction des derniers Traités, les Régens de Macassar seront tenus de leur faire aussi évacuer le Pays, à la premiere occasion, sans permettre jamais à ces deux Nations, ou à d'autres de l'Europe, d'y venir exercer le Commerce, ni même d'y rester, après le dernier du mois de .... tout au plus tard.

7. La Compagnie jouira du Commerce libre dans tout le Macassar, à l'exclusion de toute autre Nation, soit Européenne ou Indienne, sans que personne puisse y apporter des toiles ou autres marchandises de Coromandel, de Surate, de Perse & de Bengale, ni aucunes denrées de la Chine, sous peine de confiscation des effets, au profit de la Compagnie, & de correction arbitraire. On n'en excepte que les grosses toiles telles qu'on les fait sur la Côte Orientale de Java.

8. On accorde aussi à la Compagnie l'exemption de tous Droits d'entrée ou de sortie.

9. Les Régens ou les Sujets de Macassar ne pourront naviguer à l'avenir qu'à Baly, à la Côte de Java, à Jacatra, Bantam, Jamby, Palembang, Johor & Borneo, & ils seront tenus de se munir, à cet effet, des passeports de l'Officier qui commande ici de la part de la Compagnie, sous peine d'être traités comme ennemis, & saisis; sans qu'il leur soit désormais permis d'envoyer aucuns Bâtimens à Bima, Solor, Timor, &c. ou à l'Est de la [illegible] *Lassen*, qui est la partie Orientale du Golfe de Saleyer, ni de l'autre côté, au Nord ou à l'Est de Borneo, pour aller à Mindanao, ou aux Iles voisines, sous peine de la vie & de confiscation des biens de ceux qu'on y trouvera.

10. Tous les Forts situés le long de la Côte de Macassar, comme *Borrambon*, *Pannekoke*, *Gresse*, *Marisson*, *Borròbos* ou autres, seront incessamment démolis; à l'exception seulement du Château de *Samboupo*, qui restera au Roi; & l'on ne pourra plus en bâtir

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

Les réjouissances qui se firent à Batavia, pour la Paix de Macassar, étoient à peine finies, & l'Amiral Speelman, après avoir pris possession du Fort de Jompandan, dont il changea le nom en celui de *Rotterdam*, s'occupoit encore à s'assurer des fruits de sa victoire, lorsque les perfides Peuples, qu'il venoit de soumettre, s'emparerent, par trahison, de deux de ses Chaloupes,

de nouveaux, soit là ou ailleurs, que du commun consentement de la Compagnie.

11. Le Fort Septentrional, nommé *Joupandan*, sera évacué tout de suite par les Troupes de Macassar, & livré en bon état à la Compagnie, pour y mettre Garnison; le Village & les Terres de sa dépendance devant y rester comme auparavant, sans que le Gouvernement de Macassar puisse se mêler en aucune façon des Habitans; bien entendu que les Marchands payeront au Roi, pour leur trafic, tels droits & péages, dont on conviendra ultérieurement, & que la Compagnie ne donnera point d'asyle, dans l'étendue de son ressort, aux Malfaiteurs ou Débiteurs du Roi & des Grands. On relevera aussi incessamment la Loge de la Compagnie, soit dans l'intérieur du Fort, ou au dehors, à son choix.

12. La Monnoie de Hollande, qui a cours à Batavia, l'aura aussi à Macassar au même prix; & si le Peuple témoignoit de la répugnance à la recevoir, le Gouvernement se charge de la lui faire agréer par force.

13. Pour amende de la derniere infraction de la Paix, le Roi & les Grands promettent de livrer, à la Compagnie, mille Esclaves des deux Sexes, ou d'en payer la valeur en canon, en or, ou en argent, à raison de deux Tells & demi, ou de quarante Mazes d'or de Macassar chaque Esclave.

14. Le Roi & les Grands de Macassar ne pourront se mêler, à l'avenir, des affaires du Pays de Biema & de son ressort, ni jamais l'assister directement ou indirectement contre la Compagnie.

15. Lesdits Régens, informés de l'horrible assassinat, dont le Roi de Biema, son Gendre Craen *Dompo*, Raja *Tamborra*, Raja *Sangarre*, & leurs adhérans, au nombre de vingt-cinq personnes, se sont rendus coupables envers la Compagnie, s'engageant de lui livrer Raja Biema & ceux de ses Complices qui pourront être découverts, pour qu'ils soient punis comme ils le méritent, de même que Craen *Montemarano*, afin qu'il demande en toute soumission pardon de son crime.

16. Ils restitueront, au Roi de Button, tous ses Sujets, qui ont été faits prisonniers, dans la derniere invasion des Macassarois, avec le prix reçu de ceux qui sont morts depuis leur vente; & renoncent très expressément à toutes prétentions sur ses Etats.

17. Ils restitueront de même au Roi de Ternate, les Habitans des Iles *Xulas*, & les canons qu'ils lui ont enlevés; déclarant n'avoir aucune prétention sur ces Iles, & renonçant en faveur dudit Roi, à toutes celles qu'ils forment sur les Iles *Saleyer* & *Pansiana*, sur toute la Côte Orientale de Celebes, y compris les Iles de *Bangay*, de *Gapy* & autres, situées le long de cette Côte; comme aussi entre *Mandhar* & *Manado*, sur les Pays de *Lambagy*, *Caudiepan*, *Bool*, *Tontoli*, *Dampellas*, *Balaissang*, *Silensac* & *Cajely*, qui appartenoient anciennement aux Rois de Ternate, & que lesdits Régens de Macassar leur cédent à perpétuité, promettant de ne jamais les troubler à l'avenir dans la possession de ces Terres.

18. De plus, lesdits Régens renoncent à tous droits de souveraineté sur les Pays de Bouguis & de Loubou, dont ils reconnoissent les Rois, Princes & Seigneurs pour libres & indépendans, & déclarent n'avoir pas la moindre prétention à leur charge; promettant de remettre en pleine liberté, sans aucun délai, le vieux Roi de Sopping, ses Terres, Femmes, Enfans, Domestiques & Effets sans exception, & de nous les délivrer, avec tels autres Seigneurs Bouguis, qui peuvent se trouver encore au pouvoir du Roi de Macassar, y compris leurs femmes & enfans.

19. Ils déclarent aussi reconnoître pour libres, les Rois, Seigneurs & Etats de *Layo* & de *Bancala*, avec tout le Pays de *Turate* & de *Badjing* & leurs dépendances, qui se sont soumis à la Compagnie pendant la Guerre.

20. Tous les Pays conquis, par la Compagnie & ses Alliés, depuis *Boulou-boulou* jusqu'à *Turate*; & de-là jusqu'ici à *Bangaya*, leur demeureront en proprité, selon le droit de Guerre, le Roi de Macassar n'y ayant plus rien à prétendre; mais le tout restant à la disposition de la Compagnie, pour en faire ce que bon lui semblera; &

loupes, chacune montée de huit Hollandois & de six Bouguis, qu'ils massacrerent tous, sans épargner même les Capitaines *Commers* & *Haamstede*. Ce tragique évenement arriva au mois d'Avril 1668. Les Rois de Tello & de Linques, qui, peu de jours auparavant, s'étoient engagés de la maniere la plus solemnelle envers la Compagnie, furent les premiers qu'on vit lever l'étendart de la révolte. Mais ce malheur fut compensé par l'arrivée de cinq



dès que les Rois de *Panna* & de *Bacca* seront arrivés, on pourra désigner ce qui nous revient au Nord de Macassar, en vertu du même droit de conquête.

21. Les Pays de *Wadjo*, *Boulou-Boulou* & *Mandbar*, s'étant rendus coupables envers la Compagnie & ses Alliés, lesdits Régens promettent de les abandonner, sans leur prêter directement ou indirectement la moindre assistance contre nous.

22. On est aussi convenu que les Bouguis & les Turatois, qui ont des femmes de Macassar, & les Macassarois, qui en ont de Bouguis & de Turate, pourront emmener chacun la sienne, selon que bon lui semble, comme il est convenable; & l'on ne recevra désormais, dans les Etats de part & d'autre, aucun des Sujets respectifs, qui voudroient s'y retirer, que du consentement de leurs Rois & Seigneurs légitimes.

23. Les Régens de Macassar, conformément au 6me Article, promettent de fermer leur Pays à toutes les autres Nations, & de leur en défendre l'entrée de toutes leurs forces; mais au cas qu'ils n'en fussent pas en état, pour lors ils devront demander, à cet effet, le secours de la Compagnie, qu'ils reconnoissent comme leur Protectrice, & qu'ils seront aussi tenus d'assister, de leur côté, en étant requis, sans entrer en aucune négociation de Paix avec ses Ennemis.

24. Dans ce Traité de Paix perpétuelle, d'Amitié & d'Alliance, sont compris les puissans Rois de Ternate, Tidor, Bachian, Button; les Rois de Bouguis, Sopping, Loubou, Turate, Layo, Badjing, avec tous leurs Pays & Sujets; comme aussi Biema, de même que tels autres Souverains & Princes, qui demanderont par la suite à entrer dans cette Alliance.

25. S'il arrivoit qu'il s'élevât des différends entre les Alliés respectifs, les parties ne pourront pas d'abord recourir aux armes; mais elles devront en instruire le Capitaine des Hollandois, pour qu'il tâche d'accommoder les choses à l'amiable; & si l'une des Parties ne vouloit pas entendre raison, alors tous les Alliés seront obligés de venir au secours de l'autre.

26. Après la conclusion de ce Traité, le Roi & les Grands de Macassar seront tenus d'envoyer à Batavia, avec l'Amiral, deux des principaux Rois du Conseil, à leur choix, pour présenter ce Traité à M. le Gouverneur Général & à MM. du Conseil des Indes, & leur en demander la ratification, sous l'assurance que lesdits Députés s'en retourneront satisfaits; mais il sera libre, à M. le Général, s'il le souhaite, d'exiger deux fils des principaux Rois, pour rester auprès de lui comme Otages, aussi long-tems qu'il le jugera nécessaire. Néanmoins, après une année, le Roi de Macassar pourra les faire relever par d'autres; & la Compagnie sera tenue de leur faire porter l'honneur & le respect convenables, sans souffrir qu'on leur fasse la moindre violence.

27. Pour ampliation du 6me Art., on accorde à la Compagnie la permission de transporter à Batavia les Anglois, qui sont dans ce Pays, avec tous leurs effets, sans que le Roi puisse s'y opposer.

28. De même pour ampliation du 15me Art., il a été promis, que si dans dix jours on ne trouve par morts ou vifs les Rois de Biema & de Montemarano, on mettra alors en dépôt, entre les mains de la Compagnie, les fils de ces deux Princes.

29. Le Gouvernement promet à la Compagnie de lui payer en dédommagement des frais de la Guerre, la somme de 25000 risdales, en cinq Moussons consécutives, soit en canon, en marchandises, or, argent ou joyaux, suivant leur prix.

30. Et pour plus rigoureuse observation de tous ces Articles, le Roi de Macassar & les Grands de son Royaume d'une part, l'Amiral pour la Compagnie d'autre part, ainsi [illegible] & Princes compris dans cette [illegible] après l'invocation du saint nom de Dieu, les ont jurés, signés & scellés, chacun en sa maniere, dans une tente dressée en rase campagne, aux environs de *Borrombon*, sur le prop[illegible] Territoire de la Compagnie, le Vendredi [illegible]8 Novembre 1667.

Dans le courant du mois de Mars de l'année suivante, on fit encore d'autres Traités avec les Rois de Tello & de Linques. On se

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

cens Bouguis, qui joignirent les Hollandois, dont le courage n'étoit pas peu abbatu par les maladies. Au mois de Mai, il leur mourut plus de cent hommes, & presque tous les autres étoient travaillés de fievres malignes. L'Amiral même s'en trouvoit si incommodé, que pour changer d'air, il se mit en Mer, à bord d'un Yacht, en attendant les secours. Ce fut pour faciliter la jonction de ceux qu'on se promettoit des Alliés de Turate, qu'il fit occuper de nouveau le Pagger de *Batta-Batta*, dont la situation, au Nord de Samboupo, lui devenoit importante à plusieurs égards.

Les Bouguis s'étant mis en Campagne, du côté de *Maros*, remporterent, le 12 Août, une victoire signalée sur les Ennemis, qu'ils mirent en fuite, & dont ils couperent soixante-cinq têtes, parmi lesquelles se trouva celle de *Paye Lingen*, un des principaux Chefs des Macassarois; mais les Hollandois perdirent en échange le Yacht *Purmerland*, qui tirant, avec quelques autres Vaisseaux, sur le Fort de Samboupo, fut brûlé de ses propres poudres. Raja *Loubou*, qui jusques-là avoit suivi leurs drapeaux, étoit passé du côté de l'Ennemi avec dix des siens. Enfin, les avantages ne balan-

contentera d'en extraire les conditions, acceptées par ces Princes.

» Je soussigné *Paducca Siri Sultan Harounara Chit*, Roi de Tello, devenu Ami » & Allié de la Compagnie, dans la derniere » Paix faite avec le Royaume de Macassar, » me rappellant la fidélité & le soin pater- » nel, dont la Compagnie use constamment » envers ses Amis & Alliés: déclare, par ces » Présentes, que j'ai résolu, de l'avis des Sei- » gneurs de mes Etats, de mes Freres & de » mes Sujets, de m'allier & m'engager, moi » & les miens, aussi bien que tout mon Royau- » me, encore plus étroitement avec la même » Compagnie, & de la prier de me recevoir » en sa protection, non-seulement moi en » particulier, mais aussi tous mes enfans, » afin que tant durant ma vie qu'après ma » mort, ils puissent être considérés avec » moi, comme Amis & Alliés de la Noble » Compagnie des Indes Orientales, qui nous » prend sous sa garde paternelle, pour que » personne au monde ne nous fasse le moin- » dre tort ou outrage. Surquoi le Sr Cor- » neille Speelman, Amiral &c., ayant bien » voulu accepter amiablement & avec cor- » dialité, les propositions que je lui ai fait » faire par les Rois de Ternate & de Linques; » c'est pourquoi je m'engage moi & les » miens, à toute fidelité sincere envers ladite » Compagnie, nous remettant entierement » à ses généreux soins; & comme ses Amis » & ses Ennemis sont aussi les nôtres, nous » serons toujours prêts d'aller à la Guerre » avec elle, par-tout où nous serons appellés. » Au cas que je vienne à decéder, mes En- » fans, & les Enfans de mes Enfans demeure- » ront sous sa tutelle & protection paternel- » le, & si moi ou eux ne laissions point de » Descendans, les Seigneurs de mon Royau- » me, mes Freres & autres Parens, ne pour- » ront élire un Roi à ma place, que de l'a- » vis & consentement de la Compagnie; Et » même, si mes Enfans ne se comportoient » pas comme ils doivent, elle pourra élire » quelqu'autre des plus proches à leur place, » pour le bien de mes Etats & celui de mes » Sujets; confiant le tout de bon cœur à la » direction de la Compagnie. En foi dequoi » &c ».

Fait à Tello, le 9 Mars 1668.

» Je soussigné *Mamalyang*, Roi héréditaire de *Chinrana Linques*, & Baron dans le » Royaume de Macassar, ayant mûrement » examiné le Traité ci dessus, par lequel le » Roi de Tello mon Frere s'est allié & enga- » gé à la Compagnie des Indes, en ma pré- » sence; déclare, pour moi & pour mes Fils » & Filles, Domestiques, Pays & Peuples, » non-seulement que je m'oblige de même » envers ladite Compagnie, mais que je me » mets aussi entierement sous son obéissance » & sa protection, promettant de lui être » dès maintenant & à jamais fidele dans tous » ses commandemens, dans son service & ses » ordonnances; En foi dequoi, moi & mon » Fils *Tartara Cranivan Paténa*, avons si- » gné, scellé & juré cet Acte, entre les » mains de l'Amiral, & en présence de tous » les Rois Alliés, qui l'ont de même signé » comme témoins, savoir, le puissant Roi » de Ternate, le Roi de Palaka, le Prince » Calematta & le Roi de Layo, le 13 de » Mars 1668 ».

çoient encore que foiblement les pertes, lorsqu'il arriva, de Batavia, trois Vaisseaux, qui avoient à bord trois cens soixante-quinze hommes de nouvelles Troupes.

Dès que l'Amiral eut reçu ces renforts, il s'avança si près des Ouvrages de l'Ennemi, que suivant l'expression de la Relation, on pouvoit se donner la main les uns aux autres. On eut bien-tôt recours aux Négociations de Paix. Les Rois de Goa & de Tello avoient aussi envoyé une Lettre au Gouverneur Général & au Conseil des Indes, par quelques Messagers de Macassar, partis le 18 Septembre; mais qui ne la rendirent que cinq mois après. Comme ces deux Rois tâchoient de se purger de la derniere rupture, dont ils rejettoient toute la faute sur l'Amiral Speelman, on peut juger qu'ils se trouvoient dès lors fort pressés & dans un grand embarras de se tirer d'affaire. Cependant leur opiniâtreté continuoit de leur causer autant de mal que les armes des Hollandois.

Ces derniers n'eurent plus qu'une suite d'avantages rapides. Le 2 Octobre, leurs Bouguis prirent d'assaut la Forteresse de *Barras*, y firent trois cens prisonniers, tant femmes qu'enfans, & emporterent trente-six têtes. Il y eut ensuite une escarmouche, dans laquelle les Ennemis eurent encore du pire. Le 12, les Hollandois avoient aussi pris d'assaut un Pagger assez considérable entre la Mer & Samboupo, & l'Ennemi travailloit à faire un nouveau retranchement, pour remplacer cette perte. Les Bouguis, étant sortis du Fort Hollandois de Maros, s'étoient avancés jusqu'à la Négrerie *Pamadingan*, & s'y étoient renforcés dans deux Paggers, jusqu'au nombre de trois mille, après avoir brûlé tout ce qui s'étoit présenté sur leur route.

1669.

Au commencement du mois d'Avril *1669*, on renouvella les Négociations pour la Paix; mais l'opiniâtreté des Ennemis fut encore un obstacle à sa conclusion. Cependant il en mouroit de faim tous les jours, & les Hollandois les serroient de si près, dans leur Fort de Samboupo, qu'ils n'en étoient éloignés que d'un jet de pierre. Au mois de Mai leurs travaux se trouverent avancés jusqu'à une verge de ses murailles, & en état de soutenir un rude assaut. D'un autre côté, Crain *Jerenica*, un des plus fameux Généraux de l'Ennemi, étoit venu au secours du Roi de Macassar, avec deux ou trois mille hommes, dont les Hollandois étoient journellement menacés; mais ils n'avoient fait encore aucune entreprise considérable, si ce n'est que la nuit du 13 au 14, ils attaquerent, avec dix ou douze Barques remplies de monde, le Yacht le *Schelvis*, qui les repoussa vigoureusement, quoiqu'il n'eût pas plus de dix-huit hommes en état de combattre.

Suivant les rapports des Transfuges de Samboupo, au commencement du mois de Juin, la disette des vivres y étoit grande parmi le Peuple; mais les principaux n'en montroient pas plus d'inclination pour la paix. Les Assiégeans travailloient, depuis quelque-tems, à une Mine, qu'ils firent jouer le 17, avec tant de succès, qu'elle enleva un grand pan de la muraille. Les Assiégés boucherent aussi-tôt la brêche avec des gabions & autres choses; les Hollandois y revinrent si souvent à l'assaut, qu'ils gagnerent la muraille; mais ils y trouverent tant de résistance, qu'ils ne purent se rendre maîtres du Château & de la Ville de Samboupo, que le 24 Juin, après que les En-

Les Hollandois se rendent maîtres de Samboupo.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. *1669.*

Traité de Paix, qui soumet Macassar à la Compagnie.

nemis s'en furent retirés, pour la plûpart, au Château de Goa, où ils manquoient de toutes choses.

Enfin, le mois suivant, on conclut un nouveau Traité de Paix, par lequel le Roi & les Grands de Macassar s'obligeoient d'observer, de point en point, celui du 18 Novembre *1667*; de livrer à la Compagnie toute leur artillerie, de démolir & de raser toutes leurs Fortifications, sans en pouvoir jamais faire de nouvelles, & de donner des Otages, pour la sûreté de leurs engagemens. On ne peut gueres se dispenser de rapporter aussi en substance ces derniers Articles, avec les Lettres de soumission de quelques-uns des Rois de Macassar, pour faire voir de quelle maniere la Compagnie a mis, sous son obéissance, cette Nation superbe & perfide, qui, depuis long-tems, étoit la terreur & le fléau de tous ses Voisins (7).

(7) Le Roi & les Grands de Tello, avec le Crain Linques, ayant fait les soumissions requises à la Compagnie, ont été de nouveau reçus dans son Alliance, aux conditions suivantes:

1°. Qu'ils garderont saintement & à perpétuité les anciens Traités; déclarant qu'ils ne les ont violés que par leur pernicieux Conseil; qu'ils en sont fort fâchés; qu'ils se reconnoissent infiniment obligés à la Compagnie, d'avoir bien voulu leur pardonner à leur très humble priere; & qu'ils s'en remettent à ses bontés; la suppliant néanmoins, qu'à l'égard des sommes, qui lui ont été promises par le Traité de Bonaye, il lui plaise de ne pas permettre qu'ils soient surchargés audelà de leurs forces, parcequ'ils se trouvent dans l'impuissance d'y satisfaire.

2°. Qu'ils reputent à grande grace & bienfait, que la Compagnie veuille bien leur laisser leurs armes de main & leurs mousquets; en considération qu'ils ont abandonné les premiers le parti du Roi de Macassar, pour se soumettre à la Compagnie; promettant de délivrer incessamment, & sans aucune réserve, toutes les petites pieces d'Artillerie qui se trouvent encore à Tello, Goa, Sadrebone ou ailleurs, sans en prétendre la moindre chose, & remerciant bien la Compagnie de ce qu'il lui plaît de les accepter suivant leur prix, en déduction de la dette susmentionnée.

3°. Qu'ils s'engagent de démolir les Fortifications de Tello, quand il plaîra à la Compagnie, & de n'en jamais faire de nouvelles sans son consentement.

4°. Qu'en qualité de bons & fideles Alliés de la Compagnie, ils tiendront pour Ennemis déclarés, ceux des Rois de Celebes, qui refusent de lui faire soumission, & qu'ils contribueront à leur causer le plus de mal qu'il sera possible.

5°. Qu'en cas que Crongron, seul Auteur de la rupture du dernier Traité, ne vienne pas se jetter aux pieds de la Compagnie, pour lui demander grace, & se remettre entierement à sa discretion, sous l'assurance donnée, même sans l'avoir demandée, qu'on n'attentera point sur sa personne, ni sur sa vie, pour lors, ils aideront à le poursuivre, à le prendre, ou le tuer, selon que l'occasion s'en présentera, & remettront, entre les mains de la Compagnie, tous les effets qu'on pourra trouver lui appartenir, en diminution des sommes stipulées par le dernier Traité.

6°. Que pour plus de sûreté de ce nouveau Traité d'Alliance, le Roi, ou quelqu'un de ses Grands, au choix des Vainqueurs, chaque fois qu'on le demandera, sera tenu de venir demeurer parmi eux, en un lieu commode, & d'y rester aussi long tems qu'il plaira à la Compagnie.

7°. Enfin, que pour ôter tout sujet de défiance, ils ne viendront jamais dans aucune Place de la Compagnie, qu'avec peu de monde, & même sans armes, le reste de leur suite étant obligé de s'arrêter hors de la Porte.

Fait le 15 Juillet *1669*.

Les Députés de Goa sont ensuite comparus, & ont déclaré, que le Roi, ne pouvant venir en personne, à cause de sa maladie, les avoit envoyés pour demander grace, en son nom, à la Compagnie, la priant très humblement de le recevoir, comme elle a fait le Roi de Tello, & de le rétablir dans son Alliance; sur quoi le Traité précédent leur ayant été lû, ils l'ont accepté dans tous ses points; & y ont encore ajouté les suivans.

1°. Que conformément à l'exemple de Tello, les Rois & les Peuples de Goa & Sadrebone raseront & démoliront, quand il

*Remarques Géographiques sur l'Ile Celebes.*

Géographie de l'Ile Celebes.

LE peu de connoissances qu'on a de l'intérieur de l'Ile Celebes, ne doit pas en faire attendre une Description complette. Aussi ne s'attachera-t'on ici qu'à quelques remarques générales, qui pourront servir à rectifier les erreurs des Cartes Géographiques, sur la situation des principaux Lieux Maritimes. On a déja eu occasion d'en relever une partie, dans les Articles précédens;

plaira à la Compagnie, toutes les Fortifications de ces deux Places, sans pouvoir jamais les relever, ni en bâtir de nouvelles, que du consentement de ladite Compagnie.

2°. Qu'ils ne se méleront en aucune maniere des Malais, Maures ou autres Etrangers, qui sont actuellement à Tello, Goa, Sadrebone & ailleurs; laissant à la Compagnie d'en agir avec eux comme elle le jugera à propos; & promettant de ne recevoir, à l'avenir, aucun Etranger chez eux, sans la permission de la Compagnie, qui aura la faculté de tenir à Tello, Goa & Sadrebone, autant de monde qu'elle voudra, pour veiller sur leur conduite; & l'on empêchera l'entrée des Rivieres de Tello & de Sadrebone, à toutes les Barques qui ne seront point munies de ses passeports.

Fait le 27 Juillet 1669.

La Lettre de Crain Goa, au Gouverneur Général & à MM. du Conseil des Indes, après un préambule à la mode des Orientaux, est conçue en ces termes:

» Au reste, nous déclarons en sincérité & » pureté de cœur, que nous sommes tous » véritablement amis de la Compagnie, & » que nous le serons invariablement tant » que le Soleil & la Lune éclaireront l'Univers; & comme à cause de notre éloignement, par ignorance & faute d'entendement, nous avons mal agi avec la Compagnie, nous la supplions très instamment, de vouloir nous le pardonner, de » même qu'à nos Enfans & à tous les autres » Grands, &c. ».

Les Crains Tello & Linques, par leurs Lettres, confessent avoir violé la Paix, & ils en demandent pardon, à-peu près dans les mêmes termes, promettant d'aller à Batavia, pour faire soumission au Gouverneur Général & au Conseil des Indes. Voici les noms des Rois & Princes, que l'Amiral Speelman y conduisit en triomphe.

Les Rois de Tello & de Linques, avec leurs femmes, & une suite de trois à quatre cens personnes.

Crain *Birey*, fils du Roi de Macassar.

Crain *Mandelli*, fils de Crain Crongron.

Les Crains *Mamout* & *Wello*, deux des principaux Seigneurs de la Cour de Macassar.

Les Galerans *Manassa* & *Timbol*, de la part du Roi de Goa, avec un cortege de cent quarante personnes.

Le Prince *Calematta*, accompagné de sa femme, & la sœur du Roi de Tello, avec une suite de cent cinquante personnes.

Outre ces Princes, il y avoit encore le Roi de Palaka, le Prince de Boni, & d'autres Députés des Princes Alliés, suivis de plus de huit cens personnes, dont l'arrivée, à Batavia, ne causa pas peu d'embarras au Gouvernement, sur-tout les Troupes de Raja Palaka, qui commettoient de nuit beaucoup de désordres. Cependant on trouva enfin moyen de s'en défaire, en les employant, sous les ordres de leur Roi, dans une expédition contre l'Empereur de Java, où elles rendirent de fort bons services.

Le Roi de Palaka ayant ainsi vengé la mort de son Pere & de son Ayeul, accomplit le vœu qu'il avoit fait de se couper les cheveux en cérémonie. Plus de trente mille hommes suivirent son exemple, & depuis ce tems les Bouguis se distinguent, par leur courte chevelure, des autres Peuples de l'Ile, qui la portent longue.

La Compagnie, pour reconnoître les services éclatans, que ce Raja lui avoit rendus, le rétablit non-seulement dans ses Royaumes de Palaka, de Boni, de Sopping, & quelques autres; mais elle lui fit encore présent d'une magnifique chaîne d'or, qui lui fut portée par une Députation solemnelle, & elle lui assigna une pension viagere de deux cens écus par mois. Son caractere remuant, vindicatif & ambitieux, le fit tomber bientôt dans l'ingratitude envers la Compagnie, qui, obligée de se tenir continuellement sur ses gardes, contre un Prince si dangereux, apprit avec plaisir sa mort, arrivée au mois d'Avril 1696.

*Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes.*

mais, sans s'arrêter à ces différences, il suffira d'indiquer simplement les endroits, selon l'ordre où ils sont placés de suite.

*Partie Occidentale.*

La Côte Occidentale, qui est la plus fréquentée, commence à cinq degrès trente minutes de Latitude Méridionale. On y trouve d'abord, au Sud, le Bourg de *Turatte*, qui donne son nom à un des plus puissans Royaumes de l'Ile. Il est situé sur une Baie, qui s'étend Nord-Ouest à une bonne lieue dans les Terres. A l'entrée de cette Baie, est une petite Ile sans nom, peu éloignée du Rivage; sept ou huit milles au Sud-Ouest de Turatte, on découvre ce fameux Banc, que les Hollandois ont nommé *den Bril*, ou la *Lunette*; Ecueil dangereux, de deux lieues de tour, sur lequel la Compagnie a perdu plusieurs Vaisseaux, & qu'il est cependant aisé d'éviter, pourvû qu'on ait soin de s'approcher du rivage, aux environs de Turatte, où l'on peut mouiller l'ancre, pour y attendre un vent favorable; sans quoi l'on court risque d'être emporté par le Courant en très peu de tems. De Turatte, tirant au Nord-Ouest, à la distance de deux milles, on vient à la Pointe Méridionale de *Tanahkeke*, vis-à-vis de laquelle est une Ile de même nom, de deux milles de circuit, environnée de Rochers excepté du côté de l'Est, & presque toute déserte.

De la Pointe de Tanahkeke, suivant la Côte, au Nord, on rencontre les Bourgs de *Tanaë* & de *Gelisson*, la Forteresse de *Panakoke*, la Ville & le Château de *Samboupo*, & un peu plus au Nord, le Château d'*Oudjong Pandang*, connu aujourd'hui sous le nom de *Fort Rotterdam*, situé auprès de la célebre Ville de *Macassar*, qu'on se contente de nommer ici, remettant à parler plus amplement de ces deux Places, après qu'on aura fait le tour de l'Ile.

De Macassar, la Côte court de plus en plus au Nord-Est, jusqu'à un grand Golfe, entre lequel & cette Ville, on trouve d'abord celle de *Tello*, Capitale d'un Royaume de ce nom, à une grande lieue au Nord de Macassar, d'où l'on en compte cinq pour arriver à *Maros*, autre Ville située dans un Canton abondant en riz, dont la dixme rend un profit considérable à la Compagnie. Six milles au Nord de Maros est la Ville de *Tanetta*, aussi Capitale d'un puissant Royaume de même nom, au milieu d'une premiere Baie, qui est bien-tôt suivie d'une autre beaucoup plus grande, qu'on nomme la Baie de *Badjoukike*, où cent Vaisseaux pourroient être à leur aise. Entre Macassar & Tanetta, la Côte est garnie d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots. Derriere les Lieux qu'on vient de nommer, ce sont de belles Montagnes fertiles en riz, & entrecoupées par de grandes Forêts d'espace en espace.

On compte quatre à cinq milles de Tanetta jusqu'au milieu de la Baie de Badjoukike, qui en a près de huit d'étendue, où est située la Ville de *Mandar*, Capitale d'un grand Royaume de même nom, limitrophe des Etats du Roi de Ternate, dans la partie Septentrionale de l'Ile. C'est ici qu'on se borne, pour retourner au Sud, le long du Golfe de *Boni*, ou de *Saleyer*, dont l'enfoncement est à la hauteur de Badjoukike, du côté de l'Est, à quatre ou cinq milles de distance.

Tout près de ce Golfe est la Ville de *Loubou*, suivie de celle de *Sopping*, onze milles plus au Sud, l'une & l'autre Capitales de deux puissans Royau-

mes, auxquels on donne leurs noms. Au Sud de Sopping, on entre dans le Pays des *Bouguis*, qui font partie des Etats du Roi de *Boni*, dont la Ville Capitale de ce nom, est à cinq milles de Sopping, & un mille de *Tsijnrana*, où ce Prince, le plus puissant de tous les Rois de Celebes, fait sa résidence ordinaire. Tsijnrana est situé sur le bord d'une Riviere de même nom, qui prend sa source au Lac de *Tempé*, à quatre ou cinq milles dans les Terres, & va se jetter dans le Golfe de Boni, qui est rempli d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots, principalement sur cette Côte. La Pointe de *Tanjoli* la termine au Sud; vis-à-vis, à l'Est, on a la petite Ile *Bouloucomba*, remarquable par une propriété, qui n'est cependant pas unique aux Indes: c'est qu'on y seme quand on moissonne à Maros, quoique ces deux Lieux ne soient pas fort éloignés l'un de l'autre, & seulement séparés par une Montagne de hauteur médiocre (8).

L'Ile de *Saleyer* se présente à un mille de cette Pointe Méridionale. Elle s'étend Sud & Nord à huit ou neuf milles, sur deux de largeur au centre, d'où elle se rétrécit presque également vers ses deux bouts. A l'Ouest on voit une autre petite Ile, nommée *Baajen-Eiland*, & quelques Rochers, que les Hollandois appellent *Zoutelands Rotzen*, sans compter trois petites Iles au Sud, peu éloignées de celles de *Calauro*, qui est assez grande. Ces deux Iles appartiennent au Roi de Macassar. On ne parle point des Iles *du Tigre*, à l'Est de Calauro: elles sont en grand nombre, mais toutes fort petites. Entre Saleyer & Celebes sont trois Ilots, qu'on nomme les *Bougerones*, & qui se présentent dans ce Détroit, quoiqu'ils n'en empêchent pas le passage. Deux milles à l'Ouest, la Côte Méridionale de Celebes offre une grande Baie, au fond de laquelle est située *Bonteyn*, Ville qui dépend du Roi de Boni, d'où la Côte forme encore plusieurs enfoncemens, à l'Ouest, jusqu'à Turatte, dans la distance de huit à dix milles.

Partie Orientale.

Après avoir fait le tour de cette Partie Occidentale de Celebes, l'ordre ne nous rappelle à la Partie Orientale, de l'autre côté du Golfe de Boni, que pour observer qu'on n'en a aucune connoissance. L'Ile de *Pangasane*, qui est à trois ou quatre milles à l'Est de cette Pointe, peut avoir neuf milles en longueur sur deux de large. *Tibore*, au Nord de l'Ile, est le Chef-lieu d'un petit Royaume, autrefois fameux. A l'entrée du Canal, qui sépare Pangasane de Celebes, on voit, au Sud, l'Ile *Cambayna*, d'environ six milles de circuit, & quelques autres petites. Celle de *Button*, à l'Est, n'a pas moins de seize milles en longueur, du Nord au Sud, mais sa largeur est inégale. La petite Ville, qui porte son nom, est au Sud-Ouest de l'Ile, sur une éminence, à l'entrée du Détroit Pangasane; mais le Roi tient sa Cour à *Coulongsousou*, qui est confondu quelquefois avec l'autre Ville. Ce Prince est Tributaire du Roi de Ternate. A l'Est de Button sont les Iles *Toucan-besis*, au nombre de huit ou dix. Au Nord est celle de *Wawony*, qui a cinq ou six milles de circuit. Les autres Iles, qui suivent jusqu'à la Pointe Septentrionale de Celebes, ont été nommées dans la Description des Moluques (9).

Revenons à la Côte Orientale de Celebes. On y trouve peu de Lieux re-

(8) La même merveille se remarque au Cap Comorin, & dans d'autres lieux des Indes. Voyez ci-dessus pag. 329.

(9) *Ibid.* pag. 55.

Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes.

marquables. *Tambouco*, Village situé à quarante milles au Nord de Pangasane, auprès de la Riviere *Lahan*, est renommé par les sabres qu'on y fabrique. La Baie de Tambouco est suivie, au Nord, de celle de *Tomini*. Entre ces deux Baies on a les Bourgs de *Modone*, de *Balante*, de *Gorontale*, & quelques autres, jusqu'à *Manado*, sur la Pointe Septentrionale, où les Hollandois ont une Forteresse, nommée *Amsterdam*, dont on a parlé ailleurs (10).

Partie Septentrionale.

Il nous reste à parcourir la Côte, depuis Manado à l'Ouest, & de-là au Sud jusqu'aux frontieres des Etats du Roi de Ternate. La Baie d'*Amoura* est à cinq milles de Manado. Dix milles au-delà, l'on entre dans le Royaume de *Boulan*, & vingt-un milles plus loin, dans celui de *Caudipan*, qui n'offre que deux Bourgs remarquables, *Dauw* & *Boulan-Itam*. A trente milles de Dauw, est le Village de *Bwool*, ou *Bool*, situé sur une Baie, à l'Est de laquelle se voient deux petites Iles, nommées *Middelbourg* & *Vlissingue*. De la Baie de Bocl, on se rend dans celle de *Tontoli*, qui en est éloignée de vingt milles, & d'ici on en compte encore neuf, jusqu'au Village de *Dondo*, après lequel on trouve ceux de *Silensak*, *Bala-issan* & *Dampelas*, avec quatre petites Iles sur cette Côte. On passe ensuite dans la grande Baie de *Cajeli*, dont les environs sont fort peuplés. C'est ici proprement qu[illegible] finit le territoire du Roi de Ternate, qui possede une étendue de Côtes de cent huit milles, entre Manado & cette Baie (11).

Royaume de Macassar.

A l'égard des Etats qui appartiennent aux Rois de Macassar, on doit distinguer ceux que la Compagnie possede, de ceux qu'elle a laissés à ces Princes (12). Avant la conquête, ils étoient tous Vassaux du Roi de Macassar, ou de Goa, qui n'a plus aujourd'hui que le premier rang entre les Alliés des Hollandois. Macassar & Goa, anciennes Capitales de deux Royaumes différens, ne sont que de méchans Bourgs ouverts, dont les Hollandois nomment le premier *la Negrerie de Vlaardingen*, composé d'une grande rue & de deux ou trois petites. On y voit plusieurs belles Maisons, des deux côtés de la Rade. Au Nord est la Forteresse *Oudjong Pandang*, ou *Joupandam*, qui a reçu depuis le nom de *Rotterdam*. On y tient constamment une forte Garnison, bien pourvue d'artillerie & de munitions de guerre, parceque Macassar est réputé pour être la clef des Provinces Orientales, & que d'ailleurs on ne peut jamais accorder la moindre confiance aux Macassarois.

Fort Rotterdam.

Goa n'est qu'à deux milles de Macassar, du côté du Nord, où il y avoit autrefois une espece de Forteresse, mais de beaucoup inférieure à celle de *Sambcupo*, la seule qu'on ait laissée au Roi par la paix (14). Quoique ce soit la principale des Etats du Roi de Macassar, c'est au fond peu de chose.

Royaume de Boni.

Le Roi de Boni, dont les Etats sont à l'Est de ceux de Macassar, est actuellement le plus puissant de tous les Princes de l'Ile. Raja Palaka s'étoit rendu redoutable même à la Compagnie, qui l'avoit élevé à ce degré de grandeur, en reconnoissance de ses services. Outre plusieurs Forteresses, qu'il avoit fait construire, son Arsenal étoit bien pourvû d'armes à feu; & il pouvoit mettre, en très peu de tems, une Armée de soixante mille hommes en Campagne

(10) *Ibid.*
(11) Voyez le Traité ci-dessus, Art. 17.
(12) Même Traité, Art. 14. 20 & 21.
(14) Voyez l'Article 10. du Traité.

Après

Après les Rois de Goa & de Boni, suivent en rang ceux de *Loubou*, de *Tello*, de *Sopping*, de *Wadjou*, de *Tanetta*, de *Laya*, de *Bancala*, de *Panna*, de *Bacca* & quelques autres, dont les Etats sont petits, & jusqu'ici peu connus. Quand il s'agit de tenir une Assemblée générale, pour délibérer sur les affaires publiques, le Gouverneur Hollandois en donne d'abord connoissance aux Rois de Goa & de Boni, & ce dernier convoque tous les autres Alliés, qui forment aussi le Grand Conseil de l'Ile de Celebes.

Fautes de quelques Gouverneurs Hollandois.

La jalousie, qui regne entre ces Princes, a souvent donné lieu à des troubles, auxquels les Hollandois ont toujours pris parti pour le Roi de Boni, contre celui de Goa; & l'on reproche à quelques-uns de leurs Gouverneurs, d'avoir, par des vûes d'intérêt particulier, affoibli la puissance de la Compagnie, en agrandissant celle des Rois de l'Ile, à qui ils ont fait accorder, de tems à autre, des Provinces entieres, sous le nom de petits morceaux de terres, qui étoient à leur convenance. L'Auteur attribue la trop grande déférence du Conseil de Batavia, au défaut d'une Carte exacte de Celèbes, sans laquelle il ne pouvoit pas juger de l'importance de ces sortes de concessions, qui fournissoient toujours occasion, aux Rois du Pays, d'en usurper davantage. Les exemples, que cet Auteur en rapporte, n'auront sans doute pas manqué de produire l'effet qu'il en espéroit, pour le bien de la Compagnie; du moins ce Gouvernement est resté depuis assez tranquille.

Marchandises du Commerce de l'Ile.

Les principales marchandises, qu'on tire de cette Ile, sont, du riz, en très grande quantité, & le meilleur des Indes, dont les Hollandois font des Cargaisons considérables pour les Moluques & les Iles de Banda; de l'or, qui est de bas aloi; de l'ivoire, beaucoup de bois de sapan, & peu de celui de santal à Biema, du cotton, du camphre, plusieurs sortes de quincailleries de fer, des armes propres aux Indiens, du gingembre, du poivre long, & des perles, qui se pêchent sur quelques Côtes de l'Ile. Celles qu'on y porte, consistent en draps d'écarlate, & étoffes d'or & d'argent, ou toiles de Cambaye; en étaim, en cuivre & en fer, en savon & en assa fœtida. Ces deux-ci viennent de Surate.



Suppl. a la Description de l'Ile de Borneo.

## Description de l'Ile de Borneo.

Grandeur de cette Ile.

Cette Ile, qui est la plus grande de toutes celles des Indes Orientales, s'étend à quatre degrés & demi au Sud, & à huit degrés au Nord de l'Equateur, ce qui fait ainsi douze degrés & demi en Latitude. Sa Longitude est entre cent cinquante & cent cinquante-huit degrés. On compte son circuit à plus de cinq cens trente milles.

Ses principaux Etats.

Si l'Ile est grande, elle n'est pas moins riche, mais on en connoît peu l'intérieur. Il n'y a que six ou sept Rois, qu'on désigne par les noms des principales Places; *Banjar-Massin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou* & *Borneo*. Celui de Banjar-Massin passe pour le plus puissant de tous, & c'est aussi celui qu'on connoît le mieux.

Royaume de Banjar-Massin.

On donne fort gratuitement le titre de Ville, à son Chef-lieu, qui n'est qu'un Village, situé au Sud, à quatre degrés de Latitude, & à cent cinquante-cinq de Longitude, près d'une grande Riviere, qui forme quelques Iles. Il faut bien trois jours pour s'y rendre en bateaux, de son embouchure. Banjar-Massin a beaucoup de maisons, la plûpart bâties de bambou, à la maniere des Indiens, quoiqu'il y en ait aussi quelques-unes de planches. Elles sont, pour l'ordinaire, si grandes, qu'une suffiroit à loger cent familles, dans des appartemens séparés.

Ses Habitans.

Les Habitans du Rivage tirent leur origine de divers Peuples voisins, dont ils parlent aussi les Langues. La perfidie & la cruauté forment leur caractere. Les Montagnards, de l'intérieur du Pays, paroissent d'un meilleur naturel. Outre les principales richesses de l'Ile, ils possédent encore les plus belles Femmes, blanches & fort spirituelles. Les Rois & les Princes même ne dédaignent pas de rechercher leur alliance.

Productions de l'Ile.

Il se fait ici un très grand Commerce avec plusieurs Nations étrangeres, tant de l'Europe que des Indes. Les marchandises du produit de l'Ile sont, de l'or en quantité, soit en poudre, ou en lingots, mais une espece moindre que l'autre; des diamans, sur-tout dans le Royaum de Succadana & ailleurs; des perles, sur la Côte septentrionale, du poivre, presque par-tout, des cloux de girofle & des noix muscades, en petite quantité, & seulement au sommet de quelques montagnes; du camphre, dans le Royaume de Succadana, du benjoin, du sang de dragon, du bois de calambac, du bois d'aigle, des rottings, ou cannes; du fer, du cuivre, de l'etaim, des bézoars de Singes & de Boucs, des pierres de Porc, des coutombos, ou coffrets faits de joncs fins & de feuilles, de la cire, & au[illegible] marchandises. Celles qui ont le plus de débit ici, sont les pierres d'[illegible] rouge, les bracelets de cuivre, toutes sortes de coraux, la porcelaine, le riz, l'amfion, ou opium, le sel, les oignons, les aulx, le sucre & les toiles.

Commerce des Etrangers à Banjar-Massin.

Toutes les années il arrive ici dix ou douze Jonques de la Chine, de Siam & de Johor, qui viennent échanger ces marchandises contre d'autres; ce sont les Portugais de Macao qui leur en ont appris le chemin. Souvent ces Peuples y amenent des Ambassadeurs, chargés de riches présens pour le Roi de Banjar-Massin, qui prétend usurper le titre d'Empereur de Borneo, quoique tous les autres Rois de l'Ile soient indépendans.

Ses Etats fournissent du poivre en abondance. On y recueille aussi beaucoup d'or dans les montagnes, parmi le sable de la Riviere, & sur-tout dans quelques Etangs, où l'Auteur assure qu'on en trouve souvent des lingots de dix, quinze, jusqu'à vingt livres & davantage; mais les Insulaires font difficulté de tirer de l'eau, qui est froide comme la glace, & même ils n'osent toucher aux gros morceaux, qu'ils regardent comme les matrices des petits. Les Mines du Roi sont à plusieurs journées de sa résidence. On s'y rend d'abord par eau, & ensuite par terre; mais le voyage est pénible. Il y a un Gouverneur à *Bonnawa-Asam*, qui est chargé de l'inspection de ces Mines, & de lever les droits du Prince. Cette Contrée produit encore du fer, du cuivre & de l'étaim. Cinq journées plus loin, au Nord, est une grande montagne, d'où l'on apporte quantité de cristaux, parmi lesquels il se trouve quelquefois de beaux diamans, dont les Habitans ne savent pas faire la différence.

Le Royaume de Banjar-Massin s'étend au Nord l'espace d'environ trois degrés. Sa largeur à l'Ouest, jusqu'à la Riviere de *Cotaringa*, n'est que de quarante-cinq milles, quoiqu'on en ait souvent besoin de cent pour s'y rendre par Mer, avec un tems calme, à cause de la rapidité des courans contraires. Les principaux lieux qu'on rencontre dans cette route, à l'Ouest de la Riviere de Banjar-Massin, sont *Tatas*, *Cota-Tengah*, où le Roi fait ordinairement sa résidence; & *Caljong-Campang*, dont les environs fournissent aussi beaucoup d'or; *Mandaway*, nom d'un Bourg & d'une fort grande Riviere, qui coule dans un Canton également riche par ses Mines de ce précieux métal, son sang de dragon, sa cire, ses pierres de bezoar, ses cannes & ouvrages de joncs. Quelques milles delà, tirant toujours à l'Ouest, on vient à la Riviere de *Sampit*, dont l'embouchure n'a pas moins de deux milles & demi de largeur. Au-devant est une Baie spacieuse, où mille Vaisseaux pourroient être à l'abri de tous les vents. On fait aussi, sur ce Rivage, un grand Commerce, tant en or qu'en autres marchandises. Les montagnes y produisent de la muscade, qui ne le cede point à celle de Banda, & du girofle aussi bon que celui d'Amboine; quoique ces épiceries ne soient pas en assez grande quantité pour faire un objet de Commerce. Les Habitans du Rivage les achetent à vil prix des Montagnards, & les revendent avec avantage aux Chinois. *Ponbouang* & sa Riviere abondent en or & en belles cannes; mais *Cotaringa*, derniere Place des Etats de Banjar-Massin, surpasse, de beaucoup en richesse, tous les autres lieux de cette Côte. Ils peuvent fournir au Roi sept mille deux cens Hommes armés.

Royaume de Succadana.

On entre ensuite dans les Etats du Roi de Succadana, dont la puissance n'est point comparable à celle du Roi de Banjar-Massin, n'ayant pas au-delà de mille Soldats; mais il est beaucoup plus riche par ses diamans & son camphre, qui manquent à l'autre. On trouve ici des diamans de la grosseur d'une chique, & quelques-uns même de celle d'un œuf de pigeon. On croyoit autrefois ces pierres moins dures que celles des Mines de Golkonde; mais l'expérience a fait voir qu'elles ne leur cédent en rien. Pour s'en rendre maître, le Roi tient, à l'embouchure de sa Riviere, quelques Bâtimens armés, qui, empêchant la communication avec les Etrangers, obligent ses Sujets à lui porter toutes leurs pierres, dont ils ne retirent que ce qu'il plaît au Prince. Cependant ils en vendent encore beaucoup en cachette à des Bâtimens de

Ses Diamans.

Suppl. a la Description de l'Ile de Borneo.

Bantam, de Johor & autres, qui entrent dans la Riviere, sans se mettre en peine des Gardes-Côtes. On peut remonter cette Riviere à quarante milles, dans des Chaloupes. Le Bourg de Succadana, qui est situé sur sa premiere embouchure, à un degré & demi de Latitude méridionale, n'offre rien de remarquable. Il est composé de cinq ou six cens maisons, bâties comme celles de Banjar-Massin. Vingt-cinq lieues droit à l'Ouest de Succadana, vis-à-vis du Golfe, est l'Ile de *Crimataja*, dont on tire quantité de fer pour l'usage du Pays, & quelques autres Iles peu considérables.

Royaume de Landa.

Le Royaume de *Landa* commence immédiatement au Nord de l'Equateur. Le Bourg de ce nom, situé au bord du grand Fleuve de *Lauwe*; est assez bien bâti, & c'est-là que le Roi fait sa résidence. On compte encore, dans ses Etats, les Rivieres de *Moira Sambas*, de *Mampava*, & quelques autres. Ce Royaume appartenoit ancienement au Roi de Sourabaja, dans l'Ile de Java, & celui de Succadana en avoit ensuite usurpé la plus grande partie; mais aujourd'hui il y a un Roi indépendant, dont on ne connoît gueres les facultés.

Royaumes de Hermata & de Sambas.

Plus loin au Nord, sous le second degré de Latitude septentrionale, on vient d'abord à *Hermata*, Bourg qui donne son nom à un autre Royaume maritime; & ensuite le Pays du Roi de *Sambas*, quelques milles dans les terres. C'est un puissant Prince. On trouve aussi, dans ses Etats, de beaux diamans & d'autres marchandises précieuses, qu'il achete à vil prix des Habitans des montagnes.

Royaume de Borneo.

Droit au Nord, ou vers le Nord-Nord-Ouest, se tient le Roi de *Borneo*, dans un Bourg de ce nom, situé de même sur une belle Riviere, auprès d'une fort grande Baie, des deux côtés de laquelle paroissent quelques Iles, environnées de bancs de sable. Devant cette Baie, à douze milles du Rivage, se voient encore trois autres Iles, dont la principale se nomme *Pulo Tiga*, avec un grand Banc de plusieurs milles d'étendue. Les environs de Borneo sont fort marécageux, & presque toujours sous l'eau, de sorte qu'on est obligé de se servir de bateaux pour arriver aux maisons, dont on fait monter le nombre à deux ou trois milles, la plûpart bâties de planches, sans compter encore celles qui sont dispersées de tous côtés dans la Campagne. Les Habitans du plat Pays ne quittent jamais leurs armes, qui consistent dans l'arc & les fleches empoisonnées. Ils sont robustes & courageux; mais leur caractere perfide ne permet plus aux Hollandois de leur accorder la moindre confiance, après y avoir été si souvent trompés.

Entre Sambas & Borneo, la Côte forme deux grands enfoncemens, entrecoupés de plusieurs Rivieres. On ne voit qu'un petit nombre d'Habitations, dans toute cette étendue, qui passe les quarante milles. Au-devant du premier enfoncement sont les Iles de *Comados*, de *Slakenburg*, & un Volcan peu éloigné du Rivage. De l'autre côté de Borneo, c'est-à-dire, au Nord-Est, on rencontre quantité de Villages, de Rivieres, de Pointes & d'Anses, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms. Les Iles *Ste. Marie* & *Ste. Ursule*, qui sont fort petites, suivent la Côte dans cet ordre. Quand on les a passées, on trouve le Fleuve *Sandanaon*, qui fait la frontiere de ce Royaume.

Pays de Marudo.

Le Pays de *Marudo*, qui est au-delà, s'avance beaucoup plus au Nord, entre quatre grandes Pointes, dont la premiere, nommée *Sansaon*, est à onze milles de la seconde, qui s'appelle *Tandjong Mater*, après laquelle suit la

Baie de Marudo, avec une Ville de ce nom, située au fond. A certaine distance du Rivage, on découvre encore quatre grandes Iles & plusieurs petites sans noms. Les deux autres Pointes, à l'Est de la Baie, sont *Pulo Avigo* & *Punta Corpaon*, entre lesquelles on a aussi quelques petites Iles.

Côte déserte.

De cette derniere Pointe, la Côte court à l'Est, & forme une grande Baie de dix-sept milles de largeur & d'autant de profondeur, nommée la *Baie de Ste. Anne*. Quelques lieues au Nord est l'Ile *Saint-Michel*, avec quatre ou cinq petites. La Pointe *Tandjong Matte*, à l'Est de la Baie, en a aussi quelques-unes. On compte plus de vingt milles d'ici jusqu'à l'*Oost-Hoek*, ou la Pointe orientale de l'Isle, d'où la Côte tourne bientôt droit à l'Ouest, le long de la Baie, que les Hollandois nomment *Dwaal Baay*, & qui aboutit, de l'autre côté, à la Pointe *Tandjong Tape*, peu éloignée de l'Ile de *St. Augustin* & de quelques autres petites. On a ensuite les Baies de *Ste. Lucie* & de *St. Vit*, *Porto Tube*, très bon Havre; & enfin la Pointe de *St. Antoine*, à cinquante-trois milles au Sud-Est de la derniere. Toute cette étendue de Pays est inconnue, & porte le nom de *Côte déserte*. Au Nord-Est de la Pointe de St. Antoine, se voient les Iles de *Taba*, & les *Sept Iles*, sans compter quelques autres petites, plus proche du Rivage. La Pointe d'*Aart-Gyzens*, qui en est à dix milles, au Sud-Est, se trouve immédiatement sous la Ligne. D'ici la Côte court six à sept milles, la plûpart à l'Ouest, jusqu'à la Pointe *Deutekom*, où l'on a encore une Baie spacieuse avec une grande Ile, à peu de distance du Rivage. Quoique le reste de cette Côte, qui fait partie des Etats de Banjar-Massin, soit assez habité, il n'y a gueres que *Passir*, qui mérite d'être nommé, par son Commerce avec les Macassarois. *Pulo Laout* est une grande Ile, à dix huit milles de la Pointe Méridionale, nommée *Oudjong Salatan*, longue de six milles, & large de trois ou quatre. On entre ensuite dans la Riviere de Banjar-Massin, où nous finissons le tour de l'Ile.

Intérieur de l'Ile.

Il resteroit à desirer quelques éclaircissemens sur l'intérieur du Pays; mais tout ce qu'on en sait, c'est qu'il est rempli de hautes montagnes & de grandes forêts inaccessibles. Le Royaume de *Lava*, qui est au cœur de l'Ile, n'est gueres connu que de nom; & l'on ne trouve pas beaucoup plus de lumieres touchant ceux de Succadana, de Lamba, de Hermata & de Sambas, où l'on présume qu'il y a beaucoup de déserts plus avant dans les terres. Le Pays de Marudo, au Nord de l'Ile, se fait sur-tout remarquer par ses Bois & par ses Montagnes. On y en voit une entr'autres, derriere Marudo, qu'on nomme le *Mont de St. Pierre*, qui est d'une hauteur prodigieuse. Ces Contrées sauvages sont peuplées d'une infinité de Singes. Outre les *Orang-Hoetans*, ces véritables Satyres, qui marchent droit sur leurs pieds de derriere, & qui ont une ressemblance si parfaite avec l'Homme, on y voit une espece de ces animaux, qui sont blancs comme la neige, & quelques-uns, dont la couleur est entierement noire. C'est dans le corps de ces Singes, qu'on trouve les meilleurs bezoars; ceux de Boucs sont fort inférieurs, & aussi beaucoup plus communs; mais les principaux viennent d'une espece de Hérisson, ou de Porc-épi, qui est ici assez rare. Les Portugais les ont nommées *Pedra de Porca*, & ils leur attribuent de grandes vertus. Si l'on pouvoit pénétrer plus avant dans le Pays; quels trésors n'y trouveroit-on pas, qui sont encore inconnus!

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Habitans de Borneo.

Les Habitans du Bourg de Borneo passent pour les plus riches de tous les Insulaires, non-seulement parcequ'on y recueille une très grande quantité d'or en poudre, mais parceque cet or est beaucoup plus fin qu'ailleurs. On leur donne aussi le meilleur camphre de toutes les Indes, & ils ont encore d'autres marchandises précieuses, qui sont fort recherchées. Leurs Pirogues sont les plus belles, les plus fortes & les plus grandes qu'on voie parmi les Peuples Orientaux. Il y en a qui ont huit à dix pieds de large, & jusqu'à quarante ou cinquante de longueur, avec une grande tente au milieu, & pour l'ordinaire trente à quarante Rameurs. Le bois de construction ne leur manque pas, & leur industrie les rend propres à ces sortes d'ouvrages.

Religion Payenne.

Le Paganisme s'est conservé dans l'intérieur de l'Ile, où l'on ne voit cependant ni Pagodes ni Bramines, chacun se faisant un Dieu & un Culte à sa fantaisie. Les uns adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles, & d'autres les premiers objets qui s'offrent à leurs yeux le matin, lorsqu'ils sortent de leurs maisons. Leur superstition est extrême; ils ont une infinité de signes heureux ou malheureux. S'ils se mettent en voyage, & qu'un Oiseau, qu'ils tiennent de mauvaise augure, vienne à voler vers l'endroit d'où ils sont partis, il n'en faut pas davantage pour leur faire rebrousser chemin tout de suite; mais si l'Oiseau passe devant eux, ils continuent leur route sans la moindre inquiétude; & l'expérience contraire ne détruit presque jamais ces sortes de préjugés.

Religion Mahometane.

La Religion Mahométane est établie le long des Côtes, & gagne peu-à-peu les Parties intérieures de l'Ile, où l'on voit déja quelques Mosquées. Mais les Montagnards, qui souhaitent de l'embrasser, sont obligés de payer bien cher les Prêtres qu'on leur donne.

Religion Catholique Romaine.

Après que les Portugais se furent fait un Commerce dans cette Ile, quelques-uns de leurs Missionnaires employerent leurs efforts pour attirer les Habitans à la Religion Catholique Romaine. Ils trouverent la résistance ordinaire auprès des Mahométans; mais quantité de Gentils se laisserent disposer à recevoir le Baptême. On comptoit déja trois ou quatre mille de ces Chrétiens de nom, le long de la Riviere de *Caljong Cajamp*, lorsqu'environ l'année 1690, leur Prêtre fut massacré par ordre du Roi de Banjar-Massin, à l'occasion de certaine révolte; & depuis ce tems, le Christianisme s'est entierement éteint dans l'Ile. Une petite croix, que quelques Indiens portent encore au cou, est le seul vestige qui en reste.

### *Commerce des Eur[illegible] dans l'Ile de Borneo.*

Commerce des Portugais.

ON ignore depuis quand [illegible]orneo est connue des Européens. Ptolomée la nomme *Insula bona Fortun[illegible]*, ou l'*Ile de la bonne Fortune*; mais la position qu'il donne, dans sa Carte, à cette Ile & à d'autres Pays des Indes, fait bien [illegible] qu'il n'en avoit aucune connoissance. Quoi qu'il en soit, on ne sauroit [illegible]r aux Portugais l'honneur de sa découverte.

Dom George de *Menezes*, Gouverneur des Moluques, en 1526, fut le premier qui donna l'ordre, à *Vasco Laurens*, de chercher cette Ile; & l'on apprend des Historiens de sa Nation, quel fut le succès de sa Commission auprès du Roi, qu'ils ne désignent que par un trait de stupidité des plus étran-

ges (15). Gonzalve *Pereira*, quatrieme Gouverneur de Ternate, aborda à Borneo, quatre ans apres, & fit la paix avec ce Prince. Dans la suite, les Portugais ont continué d'y envoyer, de tems en tems, quelques Vaisseaux, surtout ceux de Macao, pour y charger du poivre & d'autres marchandises précieuses.

Commerce des Hollandois.

Le premier Hollandois qui ait paru à Borneo, est Olivier de Noort, dont la Relation a déja fourni quelques legers éclaircissemens sur cette Ile (16). L'Amiral van Warwick vint mouiller, trois ans après, c'est-à dire, en 1604, devant l'Ile de Crimata, avec quelques Vaisseaux (17). Ce fut à lui que le Roi de Sucadana accorda la liberté du Commerce dans ses Etats, en lui renvoyant huit Hollandois, que ses Sujets avoient faits prisonniers.

Vers l'année 1607, il se trouvoit ici, de la part de sa Nation, un Commis, nommé *Hans Roef*, qui demandoit instamment d'en être rappellé, parcequ'ayant amassé une grande quantité de diamans, dont les Habitans étoient informés, il craignoit qu'ils ne lui ôtassent la vie, pour s'emparer de ses richesses. Environ le même-tems, on apprit aussi, que le Roi de Banjar-Massin avoit attaqué une Jonque Hollandoise, & fait assassiner le Commis Gilles *Michelsz*, qui s'étoit rendu à terre, à l'invitation même de ce Prince perfide. Sur cette nouvelle, *Verschoor*, qui commandoit la Jonque, se hâta d'envoyer sa Chaloupe à Sucadana, pour en enlever leurs Marchands avec leurs pierreries; mais à son arrivée, il trouva que le Commis Roef étoit parti pour Patane, depuis quelques jours.

Au commencement de l'année 1609, il y avoit de nouveau, à Succadana, un Commis Hollandois, nommé Samuel *Blommart*, chargé de conclure, au sujet du commerce des diamans, un Traité, tant avec le Roi de Banjar-Massin, qu'avec la Reine de Landa, qui, peu de tems auparavant, avoit fait mourir le Roi son Epoux. Ce nouveau Commis ayant fini le tems de son engagement, revint à Bantam, au mois de Septembre de l'année suivante, avec une quantité assez considérable de Diamans.

Suivant son rapport, les meilleures Places de l'Ile, pour le Commerce, étoient *Teyen*, située sur la Riviere de Lauwe, d'où une autre petite Riviere coule vers Landa; *Sadong*, au Nord de Sambas, appartenant au Roi de Borneo, & d'où l'on peut se rendre, en un jour, à Landa, par terre; *Manpana*, au Sud de Sambas, & *Borneo*, au Nord de l'Ile; mais il donnoit à Sadong la préférence sur les trois autres Lieux.

Ce Commis ajoutoit, qu'on trouvoit beaucoup d'or, mais de bas aloi, & des pierres de bezoar à Sambas, où, après son arrivée, il avoit envoyé un de ses Assistans pour prendre certaines informations de Commerce. On lui avoit rapporté, que la communication entre Sambas & Landa étoit facile, au moyen de celle des Rivieres, qui passoient auprès de ces deux endroits; & que dans le premier, le riz étoit à meilleur prix qu'à Succadana, & d'une bonté fort supérieure.

Au mois d'Avril 1609, sur l'avis que quarante Pirogues de [illegible]bang se préparoient à venir faire une expédition contre Succadana, Blommart en prit occasion d'offrir à la Reine de Landa, un de ses Yachts, pour défendre

(15) Voyez le Tome I. de ce Recueil, pag. 129.

(16) Voy. Tome X. pag. 537, & suiv.

(17) Voyez le Tome VIII. pag. 298.

Suppl. a la Description de l'Ile de Borneo.

l'entrée de sa Riviere, & de demander en même-tems le Commerce exclusif, en faveur de la Nation Hollandoise; mais la réponse de la Reine, fut, que son Pays de Landa étoit ouvert pour tout le monde.

Cette tentative n'ayant pas réussi, Blommart partit de Succadana, pour se rendre auprès du Roi de Sambas, qui reçut fort bien ses propositions, & se laissa même employer dans une Négociation avec le Roi des Sauvages, dans le Pays duquel est proprement la Mine des Diamans. Ce dernier envoya d'abord pour échantillon, une pierre de trente à quarante carats, en faisant savoir, qu'il en avoit une bonne quantité de quatre à vingt-quatre carats.

En attendant, Blommart fit, avec le Roi de Sambas, un Traité, par lequel les Hollandois s'étoient engagés d'assister & de secourir ce Prince contre toute attaque & invasion, soit du dedans ou du dehors, à l'exception des entreprises qu'il pourroit faire lui-même sur d'autres Pays. En échange le Roi de Sambas accordoit aux Hollandois le libre Commerce dans ses Etats, y compris Mompana, Landa, & jusqu'au Pays des Sauvages, d'où l'on tire les Diamans, sans être sujets à aucuns droits, ni pour leurs personnes, ni pour leurs marchandises, avec exclusion de toutes les autres Nations Européennes.

Cependant la Compagnie, ne trouvant pas ce Commerce fort avantageux, ordonna, en 1623, de lever le Comptoir de Succadana & quelques autres. On s'est contenté depuis, jusqu'en 1666, d'y envoyer, chaque année, deux Vaisseaux, pour acheter des diamans & des perles. Pendant quelques unes des années suivantes, les Hollandois n'y ont pas eu le moindre Commerce.

Suivant les remarques, qui nous ont été communiquées par un des Officiers de la Compagnie des Indes, ils avoient fait aussi, environ l'an 1633, avec le Pangoran, ou Roi de Banjar-Massin, un Traité, en vertu duquel ce Prince leur accordoit la liberté du Commerce, à l'exclusion de toutes les autres Nations; ce qui les obligeoit de tenir constamment quelques Vaisseaux à l'embouchure de la Riviere, pour en empêcher l'entrée aux Etrangers. Cette Convention exclusive a été renouvellée depuis, plus d'une fois, & encore en dernier lieu, dans l'année .... Selon un Accord, de 1660, la Compagnie payoit, à Banjar-Massin, cinq pour cent de Droits d'entrée sur ses marchandises. Cependant il ne paroît pas que son Commerce s'y soit soutenu long-tems, & tout un demi siecle ne nous fournit pas, à cet égard, la moindre circonstance. Valentyn ajoute seulement, qu'en 1712, l'arrivée de deux Ambassadeurs du Roi de Banjar-Massin, à Batavia, engagea de nouveau le Gouvernement, à envoyer des Officiers à Banjar-Massin, pour y établir un Comptoir; mais ayant trouvé que les Chinois en avoient déja enlevé les principales marchandises, ils revinrent fort mécontens, & depuis ce tems, les Hollandois ont entierement négligé ce Commerce.

Commerce des Anglois.

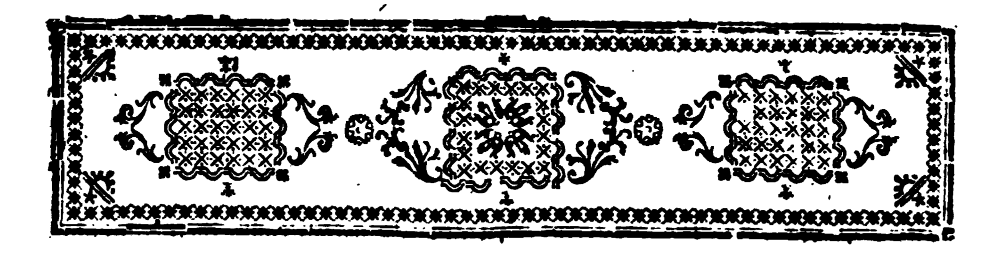
En 1701, les Anglois ont eu aussi, à Banjar-Massin, une espece de Loge fortifiée, dont la garde étoit confiée à une Troupe de Bouguis de l'Ile Celebes, qu'ils avoient pris à leur solde. Les premiers n'excédoient pas le nombre de quarante, & le scorbut leur avoit fait perdre beaucoup de monde. Les Habitans formerent le dessein de les attaquer; mais les Anglois, avertis de ce complot, le prévinrent, & s'emparerent, par surprise, de Banjar-Massin, & de quatre autres Villages, quoiqu'ils ne fussent plus alors que dix de leur Nation, avec quarante Bouguis,

Le Général Anglois garda Banjar-Maffin pour lui, & restitua les quatre Villages au Roi, qui lui avoit payé trois mille risdales pour les frais de cette expédition contre ses Sujets rebelles. Woodes Rogers remarque, que les Anglois abandonnerent Banjar-Maffin, environ l'année 1705 (18); & il est bien vrai que, vers ce tems-là, leurs affaires se trouvoient en fort mauvais état dans l'Ile: mais cela n'empêche pas qu'ils n'y soient restés beaucoup plus tard, & Valentyn dit avoir vû, en 1713, au Cap de Bonne Espérance, un de leurs Chefs de ce Comptoir, qui en rapportoit de grands trésors. Son bord de chapeau, tout garni de diamans, pouvoit faire juger de ce que contenoient ses coffres. Cet Officier, pendant son séjour au Cap, s'étoit attiré de l'attention par sa brillante figure.

Les Hollandois devoient concevoir d'autant plus de jalousie de cet Etablissement des Anglois, à Banjar-Maffin, qu'on accusoit ceux-ci d'intelligence avec quelques Princes de l'Ile de Celebes. Le Roi de Boni se plaignoit, en 1701, au Gouverneur de Macassar, qu'ils faisoient tous leurs efforts pour débaucher ses Sujets, & qu'ils en avoient déja engagé plus de trois cens à leur service. Leur Chef venoit d'envoyer des présens au Roi de Goa, & à d'autres Princes de l'Ile, qui cherchoient à se ménager la faveur des Anglois, dans l'espérance qu'ils pourroient, par leur moyen, rétablir leur ancienne autorité, & s'affranchir de la sujettion où les Hollandois les avoient réduits; mais le Gouverneur & le Roi de Boni, qui en étoient prévenus, prirent si bien leurs mesures, que tous ces projets s'évanouirent d'eux-mêmes. Cependant il faut avouer, que si les Anglois eussent trouvé, à Borneo, autant de facilité que dans l'Ile de Celebes, à se faire des créatures, les suites de cet Etablissement auroient pu être fatales aux Hollandois.

(18) Voyage de Woodes Rogers, pag. 271. & Tome XI. de ce Recueil, pag. 78.





# SUPPLEMENT

## Pour le Tome XI, tiré du Tome XV de l'Edition Hollandoiſe.

### VOYAGE DU CAPITAINE COWLEY AUTOUR DU MONDE,

Pour la Page 48.

*Introduction. Hiſtoire de quelques fameux Pirates.*

*Pierre le Grand.*

PLUSIEURS PIRATTES, connus dans la ſuite ſous les noms *Boucaniers* & de *Flibuſtiers*, commencerent, vers l'an 1626, à jetter la terreur dans le monde commerçant. Les Mers du Nord furent le premier théâtre de leurs expéditions, & ils ne quitterent ces parages, qu'après s'être mis en état de parcourir les autres Mers, & de faire reſpecter leur Pavillon. Pierre *le Grand*, ayant croiſé quelque tems ſur les Côtes de l'Ile de *Tortue*, ſe rendit fameux par la défaite de la Flotte Eſpagnole à l'Oueſt de Carthagene. Cette action, où le Vice-Amiral fut pris, le rendit d'autant plus célebre, qu'il n'avoit qu'une petite Barque montée de vingt-huit hommes d'Equipage. Les Traitans de l'Ile de Tortue, informés du riche butin que Pierre le Grand avoit fait ſur les Eſpagnols, ſuivirent ſon exemple; ils armerent, & furent croiſer aux environs du Cap de *Alvares*. Le ſuccès répondit à leurs eſpérances, & leur nombre augmenta conſidérablement.

*Les Sables d'Olone.*

Baſile *Ringroſe*, qui fut engagé à leur ſervice, & qui a donné une hiſtoire particuliere de leur origine, de leur aggrandiſſement & de leurs expéditions, place immédiatement après Pierre le Grand, un François, nommé *les Sables d'Olone*, qui avoit été tranſporté, à l'âge de ſeize ou dix-ſept ans, dans les Iles Caribes, en qualité de Domeſtique ou d'Eſclave. Son tems fini, il fut à Carthagene, & ſe joignit à [illegible]roupe d'Avanturiers, qui s'y étoit formée vers l'an 1644. Ayant rav[illegible]partie de cette Ile & de ſes environs, il fit voile vers l'Ile de Tortue, il reçut un renfort conſidérable, & fit un riche butin. Enflé de ſes ſuccès, il retourna ravager les Côtes de l'Amérique Méridionale, & prit *Maracaybo* (1), Ville Capitale de la Province de *Vénézuela*. Ces expéditions faites, il ſe joignit à un autre Pirate, qui s'appelloit

*Michel de Baſca.*

Michel *de Baſca*, Major de l'Ile de Tortue. Après avoir partagé, entre eux, les richeſſes qu'ils avoient enlevées aux Eſpagnols, ils mirent à la voile, avec

(1) Cette Ville eſt ſituée vers le dixieme dégré de Latitude Méridionale.

leur petite Flotte, composée de huit Vaisseaux & de six cens soixante hommes d'Equipage. Dans cette Campagne, ils prirent *Gibraltar*, & un grand nombre de Vaisseaux Espagnols richement chargés (2). COWLEY.

Le Chevalier Morgan.

Le Chevalier Henri *Morgan*, né dans la Principauté de Galles, fut un des plus fameux Flibustiers Anglois. S'étant embarqué à bord d'un Vaisseau qui partoit pour les Iles Barbades, il fut vendu pour servir en qualité d'Esclave pendant quelque tems. A peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il fut à la Jamaïque, & s'associa avec une troupe de Pirates qu'il y trouva. Il fit trois ou quatre Voyages avec eux ; mais, ennuyé de servir comme subalterne, il convint avec quelques-uns de ses Camarades, d'acheter un Vaisseau, & de courir les Mers à leur profit. Morgan en fut le Capitaine, & rangea les Côtes de Campêche, qu'il pilla. Il fit des prises considérables, & retourna triomphant à la Jamaïque, où il trouva un vieux Pirate, qui s'appelloit *Mansvelt*, homme fort expérimenté dans le métier de Piraterie, & dans la Navigation. Ces deux Avanturiers formerent une Flotte de quinze Vaisseaux, montée de cinq cens hommes, dont Morgan fut fait Vice-Amiral. Cette Flotte fit voile vers l'Ile *Sainte Catherine*, que Mansvelt prit, mais qu'il ne put garder, parceque le Gouverneur de la Jamaïque ne voulut point lui donner du secours, dans la crainte de déplaire au Roi de la Grande Bretagne. L'Amiral se voyant ainsi abandonné, prit le parti de se retirer à Tortue, où il mourut. Morgan, qui devoit naturellement lui succéder dans le poste d'Amiral, fit équipper une nouvelle Flotte, beaucoup supérieure à celle de Mansvelt, & mit en Mer. Le Port de *Cuba* fut le lieu du rendez vous. Toute la Flotte y étant arrivée, on mit à la voile pour *Puerto del Principe* & *Puerto Vejo*, qui furent pris tous deux. Mais comme le butin qu'on y fit, ne suffisoit pas pour acquitter les dettes que les Flibustiers Anglois avoient contractées dans la Jamaïque, les François se séparerent de Morgan. Celui-ci ne se déconcerta point : il équippa à peu de frais une petite Flotte, & prit *Porto Bello*, où il fit un butin considérable. Comme il prévoyoit qu'il étoit de son intérêt de s'attacher son Equipage, il fut à Cuba, où il partagea, avec ses gens, les dépouilles des Espagnols. L'argent se montoit à deux cens cinquante mille pieces de huit, sans compter une grande quantité de riches marchandises. Déterminé à faire de plus grandes entreprises, il retourna à la Jamaïque, où il comptoit trouver un grand nombre d'Avanturiers. Il ne se trompoit pas : plusieurs se joignirent à lui. Le Gouverneur ordonna même à un Vaisseau de trente-six canons, qui étoit arrivé, depuis peu, de la Nouvelle Angleterre, de renforcer son Escadre, forte de quinze Vaisseaux, & qui avoit neuf cens hommes d'Equipage. Ayant mis à la voile, ils prirent une seconde fo[illegible]caybo & Gibraltar, & défirent une Flotte Espagnole. Après cette e[illegible], Morgan partit pour *Panama*, avec une autre Flotte de trente-sept V[illegible] deux mille Combattans. Il perdit quatre de ses Vaisseaux à la prise de l'Ile Sainte-Catherine. Cette perte fut suivie de plusieurs malheurs : la maladie se mit dans l'Equipage, & la Flotte fut battue de la tempête pendant plusieurs jours.

Tous ces contre-tems fâcheux n'empêcherent point Morgan de continuer sa route. Après une navigation des plus pénibles, il entra dans la Mer du

(2) Les Sables s'étant présenté devant *Leon de Nicaragua*, fut pris par les Indiens ; son corps mis en pieces, brûlé, & ses cendres jettées au vent.

COWLEY.

Sud, & fut mettre le Siege devant Panama, dont il se rendit maître quatre jours après. La discorde s'étant mise entre l'Amiral & les Officiers, au sujet du partage des richesses, qu'on avoit trouvées dans la Ville, Morgan prit la fuite avec quatre Vaisseaux, & se retira dans la Jamaïque.

Nouvelle Troupe d'Avanturiers.

Ce fameux Pirate ayant renoncé à cet infâme métier, une nouvelle troupe d'Avanturiers infesta les Mers, avec une Flotte de neuf Vaisseaux (3). Ils firent voile vers *Darien*, le 23 Mars 1679, & s'emparerent, le 5 Avril, de la Ville *Sainte-Marie*. Comme ils n'y trouverent pas un aussi riche butin qu'ils l'espéroient, ils rangerent la Côte jusqu'à Panama, où ils coulerent à fond quelques Vaisseaux Espagnols, & firent des prises considérables sur eux, pendant les dix jours qu'ils bloquerent la Ville. Le Capitaine *Coxon* les ayant quittés, *Sawkins* fut choisi pour commander en chef. Cet Amiral ayant été tué, le Capitaine *Sharp* lui succeda, & se distingua par plusieurs exploits remarquables. S'étant avancé jusqu'à l'Ile de *Gorgone*, il y radouba ses Vaisseaux, & fit voile ensuite pour *Arica*, où il arriva après une longue & pénible navigation. Il avoit dessein de surprendre la Ville & d'y entrer pendant la nuit, mais ce projet ne réussit point; ce qui l'engagea à se retirer au Village de *Hilo*, dont il se rendit maître, & où il prit de nouvelles provisions. Ces Avanturiers pillerent & ravagerent tout ce qui se trouva sur leur route, jusqu'à l'Ile de *Juan Fernandez*, aux environs de laquelle ils arriverent vers la fin de 1679. Le Capitaine Sharp ayant été déposé, au commencement de l'année suivante, le Capitaine *Watlin* fut élu Amiral de cette petite Flotte. Persuadé qu'on feroit un riche butin dans Arica, il fut résolu de l'attaquer une seconde fois. L'assaut fût vif, mais ayant été repoussés avec perte, ils renoncerent à leur projet, regagnerent Panama, & rangerent la Côte jusqu'à *Paita*, qu'ils ne purent surprendre. Déchus en partie de leurs espérances, ils continuerent leur route pour tâcher de découvrir les Détroits de Magellan. Ils trouverent, sur leur route, une Ile, qui leur étoit inconnue, & à laquelle ils donnerent le nom d'*Ile du Duc d'Yorck*. Ayant passé plus d'un mois à chercher les Détroits de Magellan, sans pouvoir les trouver, ils retournerent chez eux par une route nouvelle. Les Iles Caribes furent les seules qu'ils virent depuis le 6 Novembre jusqu'au 20 Décembre. Arrivés dans ces Iles, ils se separerent, & chacun se retira dans son Pays.

1683. Cowley entre au service des Flibustiers.

Le succès des plus grandes entreprises dépend souvent du secret: tel échoue dans ses projets, qui auroit certainement réussi s'il avoit su les exécuter avant que de les divulguer. Les Boucaniers & les Flibustiers étoient si persuadés de cette vérité, que personne n'entroit dans leurs secrets. Les Officiers, les Pilotes & les Matelots, qu'ils prenoient à leur service, n'étoient initiés dans leurs mysteres, qu'à une certaine hauteur de la Mer. C'est ce qui arriva au Capitaine *Cowley* (4), homme connu, parmi ces Avanturiers, pour un des plus habiles Marins de son tems. Engagé, forcé, pour ainsi dire, de commander un Armateur d'un Port François, appellé *le Petit Guaves*, dans l'Ile de Saint Domingue, rendez-vous ordinaire d'une Troupe de Flibustiers,

(3) Les Capitaines *Coxon*, *Harris*, *Bournano*, *Sawkins*, *Sharp*, *Cook*, *Alleston*, *Rowe* & *Macket*, étoient les principaux Chefs de cette Troupe.

(4) Le Journal du Capitaine Cowley se trouve dans un Ouvrage Anglois, qui a pour titre: *A New Universal Collection of Voyages and Travels.*

il partit de Virginie, le 23 d'Août 1683. Comme il alloit entrer dans le Petit Guaves, le Capitaine *Cook*, un des principaux Chefs de la Troupe, lui communiqua le projet qu'il avoit formé, & lui dit qu'il falloit faire voile vers les Côtes de Guinée. De tels ordres surprirent Cowley, mais il fallut obéir; il changea, en conséquence, sa route, qu'il dirigea vers les Iles du Cap Verd. Il arriva, au mois de Septembre, dans l'Ile de *Sal*, où il ne trouva que du poisson, & des bêtes fauves (5). Après avoir parcouru une partie des Iles du Cap-Verd, ces Avanturiers débarquerent à *Saint Jago*. Ils enleverent tout ce qui se trouva sous leurs mains; mais leur meilleure capture, fut un Vaisseau de quarante canons, chargé de toute sorte de provisions, qu'ils prirent dans le Port de *Sierra-Leona*. Cette prise faite, ils gouvernerent vers l'Ile Juan Fernandez, & rangerent la Côte du Bresil. Arrivés au quarantieme degré de Latitude Méridionale, la Mer leur parut rouge comme du sang; ce qui étoit occasionné par une quantité prodigieuse de Chevrettes. Les Veaux marins & les Baleines sont si communs dans cet endroit, qu'on y en trouve cent fois plus, qu'au même degré de Latitude Septentrionale. Nos Avanturiers découvrirent, au quarante-septieme degré de Latitude, une Ile inconnue, que le Capitaine Cowley nomma *Pepys*. Le Havre de cette Ile est très avantageux: mille Vaisseaux peuvent y être à la Rade. Ils y firent de l'eau, & y prirent des provisions en abondance.

COWLEY. 1683.

Découverte de l'Ile Pepys.

1684.

Après avoir radoubé leurs Vaisseaux, ils remirent à la voile, au commencement de Janvier, & dirigerent leur route vers les Détroits de Magellan. Dès le 28 du même mois, ils aborderent aux Iles de *Sebald*; & gouvernant Sud-Ouest par l'Ouest, ils apperçurent, vers le cinquante-troisieme degré, la Terre de feu; mais n'osant passer le Détroit de le Maire, ils se déterminerent à en faire le tour. Le 14 Février, il s'éleva une furieuse tempête, qui les jetta jusqu'au soixante-troisieme degré trente minutes; hauteur où aucun Vaisseau n'avoit point encore été. Le froid y étoit excessif, ce qui leur fit prendre le parti de revirer vers le Nord-Est. Ayant trouvé, au quarante-septieme degré de Latitude, un Vaisseau Anglois, nommé le *Nicolas*, commandé par Jean *Eaton*, ils engagerent le Commandant à se joindre à eux. Eaton les accompagna jusqu'à l'Ile de Juan Fernandez, & ils entrerent dans une Baie, où ils trouverent vingt-cinq brasses d'eau (6).

(5) Le Gouvernement de cette Ile, située vers le seizieme degré de Latitude, étoit singulier. Le nombre de ses Habitans ne se montoit qu'à cinq, dont quatre avoient des titres. Un étoit Gouverneur, trois avoient le rang de Capitaines, & le cinquieme étoit Sujet, pag. 129.

(6) Le Capitaine Sharp avoit jetté l'ancre, dans la même Baie, en 1680. Comme il avoit trouvé cet endroit désert & inhabité, il le nomma l'*Ile Sainte Catherine*, où il laissa un Indien qui lui appartenoit. Ce pauvre Indien, qui n'avoit qu'un fusil, un petit baril de poudre, quelques bales & un couteau, étoit dans une crainte continuelle de tomber entre les mains des Espagnols. Il établit sa demeure dans un vallon fort agréable, peu éloigné des Côtes de la Mer. Il se bâtit une petite cabane, qu'il couvrit avec des peaux de veaux marins, & se fit un lit, élevé de deux pieds avec des peaux semblables. Comme il n'avoit point d'instrumens propres pour la pêche, il se procura, par son industrie, une espece de harpon, avec lequel il prit assez de poisson pour sa subsistance jusqu'à l'arrivée de Cowley. Sa joie fut extrême, lorsqu'il apperçut les Anglois, & sur-tout le Capitaine Cook, qu'il connoissoit particulierement. Nous sommes en partie redevables, à cet Indien, de ce que nous connoissons de l'Ile Sainte Catherine, pag. 121.

COWLEY. 1684.

Les Avanturiers n'ayant aucun but fixe, & voulant parcourir toutes les Mers, gouvernerent Nord-Nord-Est jusqu'à ce qu'ils fussent sortis de la Baie d'Arica. Ils se déterminerent alors à faire voile vers le Cap *Blanc*, & continuerent leur route jusqu'au septieme degré, où ils trouverent l'Ide de *Lobos*. Après avoir carené leurs Vaisseaux, & pris des rafraîchissemens, ils sortirent de cette Baie, & gouvernerent vers les Iles *Gallapagos*, situées sous la Ligne. Cowley appella celle qui est sous le premier degré, du côté du Sud, l'Ile du Roi *Charles*. Ils jetterent l'ancre dans une grande Baie qui est au Nord, & y trouverent une quantité prodigieuse de Tortues de Mer & de Terre, qui pesoient jusqu'à deux cens livres, & d'Oiseaux de différentes especes. L'Ile du Duc d'York ne leur offrit que du bois & de l'eau; avantage qu'ils ne trouverent pas dans les autres Iles.

Informés, par un de leurs Prisonniers, qu'ils pourroient facilement s'emparer de *Realego*, ils se déterminerent à retourner en Amérique pour ranger la Côte Septentrionale. Ils arriverent heureusement au Cap *Trespontas*, où ils trouverent de bonne eau. Après y avoir laissé leurs Prisonniers, ils prirent la route de Realego: leur arrivée jetta l'allarme dans la Ville; mais les Indiens, revenus de leur premiere surprise, se préparerent à faire une belle défense; ce qui étonna les Flibustiers, & leur fit prendre le parti de se retirer. Ayant remis à la voile, ils gouvernerent vers le Golfe *Saint-Michel*, à l'embouchure duquel ils trouverent les deux Iles *Mangera* & *Amapalla*, dont ils se rendirent maîtres. Une dispute s'étant élevée entre les Capitaines Eaton & *Davis*, qui avoit remplacé le Capitaine Cook mort depuis peu, ils résolurent de se séparer, après avoir carené leurs Vaisseaux.

Les Flibustiers échouent devant Realego.

Ils se séparent.

Le Capitaine Eaton suivit Cowley. Ces deux Avanturiers sortirent de la Baie de Saint-Michel, le 15 d'Août, & dirigerent leur route vers le *Cap François*, pour se rendre à *Paita*, où ils prirent deux Vaisseaux qui y étoient à l'ancre. Instruits qu'ils trouveroient dans l'Ile *Gorgone* (7), de bonne eau & de bon bois, ils relâcherent au Port, qui est un des plus beaux & des meilleurs Havres de ces Parages. Gardant toujours Ouest-Nord-Ouest, ils continuerent leur Voyage jusqu'aux Indes Orientales. Ayant découvert, à la hauteur de treize degrés deux minutes de Latitude, l'Ile de *Guan*, ils en firent le tour pour chercher une Baie qui est à l'Ouest.

Cowley entre dans la Baie de Guan.

Le Gouverneur Espagnol, informé de leur arrivée, leur envoya trois copies de la même Lettre, écrites en espagnol, en françois & en hollandois. Il leur marqua qu'étant au service du Roi d'Espagne, il vouloit savoir qui ils étoient, d'où ils venoient & à qui ils appartenoient. Le Capitaine Eaton fit réponse au Gouverneur, qu'ils étoient envoyés par la Cour de France, pour faire des découvertes, & qu'ils étoient venus à Guan pour y prendre des provisions. A-peine le Gouverneur eut-il reçu cette réponse, qu'il envoya une Députation au Capitaine Eaton, pour l'assurer de son amitié & l'engager à descendre chez lui, avec promesse de lui fournir toutes les provisions dont il auroit besoin. Les Flibustiers, flattés d'une si gracieuse invitation, envoye-

(7) Les Flibustiers appelloient cette Ile, située dans la Mer du Sud, à cinq lieues du Continent, l'*Ile de Sharp*, parcequ'il l'avoit découverte quelques années auparavant, pag. 132.

COWLEY.
1684.

rent des présens au Gouverneur, qui leur en fit aussi de considérables. Le Capitaine Cowley profita des bonnes dispositions des Espagnols pour radouber son Vaisseau. Les Indiens suivirent, extérieurement, l'exemple des Espagnols; mais Cowley, qui connoissoit leur perfidie, se tint sur ses gardes (8).

Son Voyage à la Chine.

Les Avanturiers remirent à la voile, le 4 Avril, & découvrirent, vers le vingtieme degré trente minutes de Latitude Septentrionale, une chaîne d'Iles, au Nord de Luçon, la plus grande des Iles Philippines. Ils côtoyerent ces Iles, & ayant le vent en poupe, ils arriverent, en peu de jours, à Canton, une des plus riches Provinces de la Chine, où ils firent un butin considérable. Les richesses immenses, qu'ils enleverent, auroient rassasié des gens moins ambitieux : mais rien ne pouvoit les satisfaire. Le Capitaine Eaton en donna une preuve bien convaincante. Informé qu'un Vaisseau Tartare, dont la principale cargaison étoit des lingots d'or & d'argent, faisoit voile vers les Iles Marianes, il le suivit depuis Canton jusqu'à Manille. L'ayant perdu de vûe, il jetta l'ancre aux environs de Luçon, & attendit un vent favorable pour aller à Bantam. Il découvrit plusieurs petites Iles, où il prit des provisions. Dans sa route vers Borneo, il fit une descente dans une Ile qui est au Nord. Son Vaisseau étant à la Rade, il fit dresser une tente & une batterie de dix pieces de canon, pour se défendre au cas que les Naturels du Pays vinssent les attaquer. Ces préparatifs furent inutiles. Les Indiens, qui n'avoient jamais vû d'Européens, furent si frappés, à leur premier aspect, qu'ils les éviterent le plus qu'ils purent. Plusieurs se jetterent à la nage, de peur de tomber entre leurs mains. Les Flibustiers en prirent cependant quelques-uns, qu'ils garderent près de deux mois, & qu'ils traiterent fort amicalement.

Il renonce au métier de pyraterie.

Le Capitaine Cowley, déterminé à renoncer à cet infâme métier, pensa à retourner en son Pays. Quelques-uns de ses Camarades, qui avoient formé le même projet, quitterent le Capitaine Eaton, sous prétexte de poursuivre un Vaisseau, qu'ils apperçurent à une certaine hauteur. Mais leur véritable dessein étoit d'aller à Batavia. Parvenus à une certaine hauteur, ils furent jettés, par les vents contraires, à *Cheribon*, sur la Côte de Java. Là ils apprirent que Charles II, Roi d'Angleterre, étoit mort, & que les Hollandois s'étoient emparés du Comptoir de Bantam, un des plus considérables que les Anglois eussent, dans ce tems-là, aux Indes orientales. Cette perte a été très préjudiciable au Commerce de la Compagnie Orientale Angloise. Le Capitaine Cowley, qui desiroit ardemment de retourner en Angleterre, s'embarqua sur un Vaisseau Hollandois, & arriva le premier de Juin, devant le Cap de Bonne-Espérance. Ayant remis à la voile, le 15 du même mois, il se trouva, le 29, au dix-neuvieme degré [illegible]rante-cinq minutes de Latitude Méridionale, & le 20 de Juillet, au qu[illegible]e degré de Latitude Septentrionale. le 22, il passa la même Ligne [illegible]quelle il avoit passé à son départ de la Virginie, en 1683, & il reconnut alors qu'il avoit fait le tour du Globe terrestre dans l'espace de trois ans & deux mois.

1685.

1686.

Son retour en Europe.

(8) Pag. 135.

## SUPPLEMENT AU VOYAGE DE M. ANSON A LA MER DU SUD.

### Pour la Page 198.

Introduction.

DE TOUS LES VAISSEAUX qui composoient l'Escadre de M. Anson, le *Wager*, commandé par le Capitaine *Cheap*, fut celui qui souffrit le plus de l'horrible tempête, dont ils furent assaillis, le 7 Mars 1741, au débouquement du Détroit de le Maire (1). Après avoir perdu un de ses mâts, séparé du reste de l'Escadre, ayant ses agrêts dans le plus grand désordre, il échoua malheureusement contre une Ile de la Côte Occidentale des Patagons. Les circonstances de la perte de ce Navire, & les avantures de son Equipage, ont été recueillies des Mémoires que quelques-uns de ses infortunés Officiers ont publiés, depuis leur retour en Angleterre (2). Le Compilateur de ces Journaux trouve, dans la naïveté & dans la conformité de leurs récits, de sûrs garants de la fidélité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

Sort funeste du Vaisseau le Wager.

Le *Wager*, balotté par une Mer presque toujours en fureur, & totalement desemparé, parvint, le 13 de Mai, à la vûe de la Terre; mais l'Officier de quart, à qui le Charpentier fit part de cette découverte, se persuadant trop legérement que l'avis étoit faux, négligea d'en instruire le Capitaine, qui étoit malade; & ce ne fut que lorsque le Vaisseau fut entierement affalé sur la terre, où l'entraînoit la marée, qu'on ne put plus dissimuler le péril, qui étoit inévitable. L'impétuosité du vent, jointe à la chûte du Capitaine qui l'empêcha de se porter lui-même à la manœuvre, fut la perte de ce Navire. Le 14, à quatre heures du matin ayant touché, ce fut en vain que les Anglois voulurent jetter l'ancre pour l'affermir, se trouvant environnés de rochers de toutes parts. Il heurta une seconde fois, & brisa la tête de son gouvernail. A ce nouveau choc, l'allarme fut générale; chacun couroit de côté & d'autre pour prêter la main à la manœuvre, & tâcher de gouverner avec de gros cordages. Enfin, le Vaisseau heurta une troisieme fois; mais heureusement il s'engagea entre deux écueils, qui l'empêcherent de couler à fond. Le Soleil, qui se leva alors, montrant le Rivage à la portée du fusil, ranima l'espérance de ce malheureux Equipage. Le Lieutenant & le Contre-Maître, que M. Cheap envoya successivement pour reconnoître la Terre, préférant leur propre conservation à l'humanité & à la subordination dûe à leur Capitaine, ne revinrent point au Vaisseau. Malgré tous ces contretems, les Anglois prirent terre, mais par un tems si froid, qu'il étoit à craindre qu'il n'achevât de détruire ce que les flots avoient épargné. Après avoir retiré de ce Vaisseau tous les effets & toutes les provisions qu'ils purent, ils en formerent

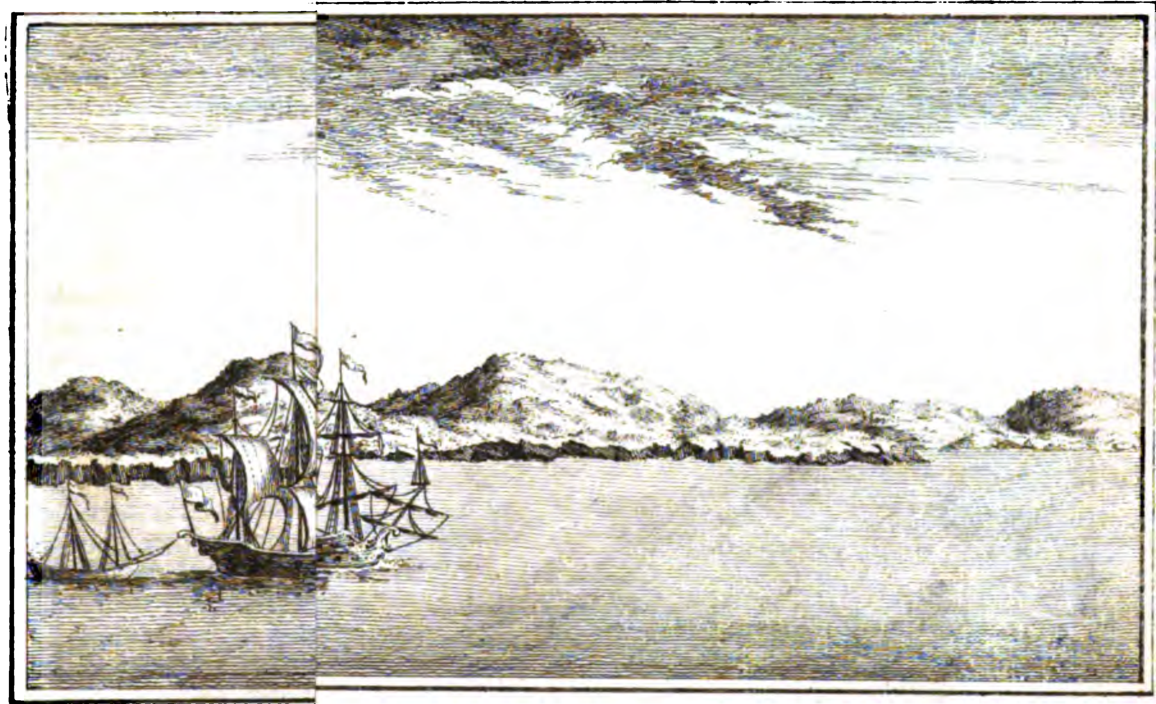
Il échoue entre deux écueils.

L'Equipage se sauve à terre.

(1) Voyez Tome XI. p. 127.

(2) Le premier est le Journal des Sieurs *Bulkeley* & *Cummins*, imprimé à Londres, en 1743. Le second est d'Alexandre *Campbell*, imprimé à Dublin, en 1747. Le Troisieme est sans nom d'Auteur, imprimé à Londres, en 1751. Le quatrieme est d'Isaac *Morris*, imprimé à Dublin, en 1752. C'est de ces différens Mémoires, qu'on a composé un tout, sous le titre de *Supplément au Voïage de M. Anson*, imprimé à Lyon en 1756.

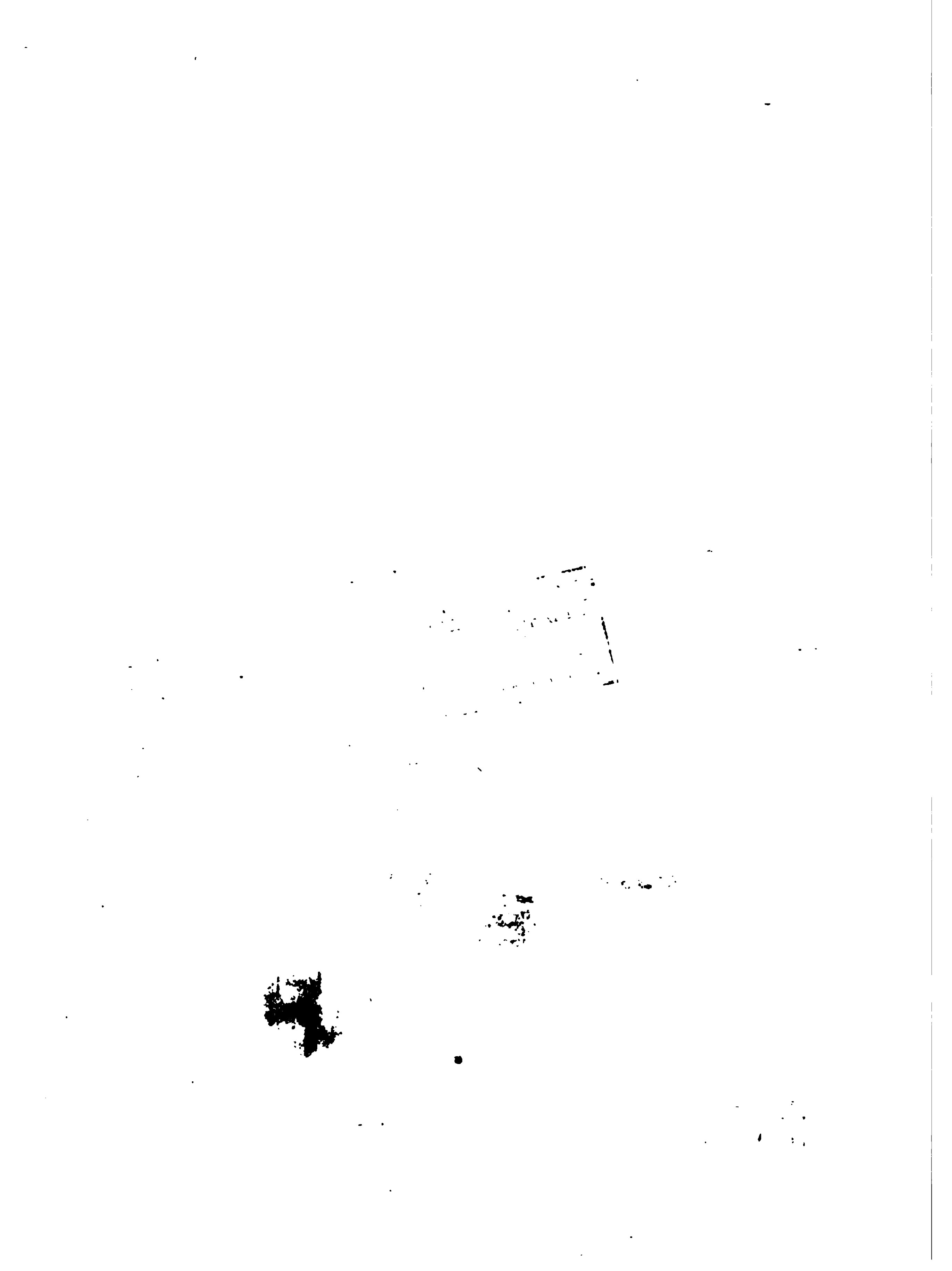
un




DE S^T JULIEN.




Suppl. au Tome XI. N° 2



un magasin. Peu-à-peu ils vinrent à bout de se faire des logemens commodes. Ils auroient pû y mener une vie assez douce, si l'ordre & l'intelligence avoient regné parmi eux; mais, soit par la faute des Chefs, soit par la mutinerie des Subalternes, ils se trouverent dans un état d'anarchie & de confusion, qui dura jusqu'au moment de leur dispersion.

Ses dissensions.

Le premier sujet de mécontentement fut l'ordre que fit observer M. Cheap, dans le transport des effets, du Vaisseau au Magasin; & ce mécontentement alla si loin, que les Anglois comploterent de faire sauter le Capitaine & les Officiers dans leurs tentes, par le moyen d'une traînée de poudre; mais ceux-ci en ayant été avertis, les auteurs d'un aussi horrible attentat se retirerent dans les Bois, pour se soustraire au supplice dû à leur crime. Presqu'en même-tems une affaire beaucoup plus sérieuse acheva d'aigrir les esprits, qui n'étoient déja que trop portés à la révolte. Un nommé *Cozens*, homme inquiet & du plus violent caractere, voulut maltraiter le Munitionnaire, qui avoit retranché la ration d'un des gens de l'Equipage. Cheap, informé de ce désordre, & sentant les suites funestes qu'occasionneroit ce manque de subordination, accourut pour réprimer, par son autorité, l'insolence de cet Officier subalterne. Mais le furieux Cozens, qui ne reconnoissoit plus de Maître, résista, avec tant d'arrogance, au Capitaine, que celui-ci, de colere, lui lâcha imprudemment un coup de pistolet, qui le renversa baigné dans son sang; & nonobstant tous les soins qu'on prit de lui, il expira le quatrieme jour. Cette mort acheva de revolter les esprits contre Cheap, qui fut encore blâmé d'avoir laissé transporter le Blessé dans un endroit plus sain & plus commode.

Le Capitaine tue un des Mutins.

Disette des vivres.

Au milieu de tant de troubles qui les agitoient tour à tour, les Anglois ne perdirent point de vûe le soin de se procurer des vivres, dans une Ile qui en fournissoit peu. Tout ce qu'ils purent tirer du Vaisseau, en farine, viande salée, vin & liqueurs, étoit pour eux une foible ressource, dont il falloit user avec ménagement, ignorant le tems qu'ils seroient obligés de rester dans cette Ile. Ils étoient réduits au nombre de cent, sans compter neuf Déserteurs, dont la subsistance n'étoit plus à charge; tout le reste, consistant en cinquante-quatre hommes, étant mort, ou dans la route, ou depuis le naufrage. Ce nombre, quelque diminué qu'il fût, étoit encore fort grand, vû la difficulté d'augmenter le dépôt de leurs provisions, qui se consommoient tous les jours. Cependant les Indiens des Iles voisines leur apporterent, à diverses fois, quelques moutons, du poisson, des oies sauvages & des moules excellentes; mais tout cela n'étoit pas capable de les garantir de la disette qui les menaçoit. La premiere fois que ces Indiens parurent devant l'Habitation des Anglois, ils faisoient tous les signes qui pouvoient les caractériser Chrétiens, sans oser pourtant mettre leurs Canots à terre. Pour les y engager, M. Cheap fit toutes les démonstrations capables de leur persuader qu'ils recevroient le meilleur traitement. Ils se rendirent enfin à ses sollicitations, & aborderent. Le Capitaine les accueillit avec beaucoup d'amitié, leur fit présent à chacun d'un chapeau & d'un habit de Soldat, & les régala de liqueurs, qu'ils trouverent délicieuses.

Les Anglois voient des Indiens.

L'accueil qu'on leur avoit fait, les engagea à revenir souvent & même en grand nombre avec toute leur famille. Leurs Canots étoient remplis de veaux marins, de moutons & de coquillages, qu'ils apportoient en présent. Ils ti-

roient leurs Canots à terre, & se construisoient des cabanes couvertes d'écorces d'arbres & de peaux de veaux marins. Ces Indiens sont d'un naturel fort doux ; leur taille est médiocre ; ils ont le teint bazané ; le nez plat, les yeux fort enfoncés dans la tête. Ils vivent dans la fumée, étant dans l'habitude d'entretenir continuellement du feu, même dans leurs Canots. Ils n'ont aucune sorte de vêtement ; & quoiqu'il fît alors un froid des plus rigoureux, ils étoient tous nus, à l'exception d'un vieux morceau de drap, que les hommes & les femmes portent attaché à la ceinture, & qu'ils font revenir par-dessus l'épaule : les garçons & les filles n'ont pas même ce morceau de drap, & sont nus comme la main. Les Anglois avoient beau les habiller, à chaque fois qu'ils revenoient, ils étoient toujours dans leur premier état. Une des choses qui les étonna davantage, ce fut un miroir : il seroit difficile d'exprimer l'espece de surprise dont ils furent frappés, en y voyant leur image. Parmi ces Indiens, la condition des femmes est assez mauvaise ; elles sont chargées de tout le travail ; ce sont elles qui vont à la pêche, tandis que leurs Maris passent leur tems à couper du bois, ou à se reposer auprès du feu.

Leur caractere.

La maniere de pêcher de ces femmes est fort remarquable. Elles sont dans leurs Canots à une certaine distance en Mer ; elles plongent, tenant entre les dents un petit panier : elles demeurent sous l'eau un tems incroyable, ramassant dans le fond tout ce qu'elles peuvent trouver ; & lorsque leur panier est plein, elles reviennent, & continuent de plonger jusqu'à ce qu'elles aient rempli leurs Canots. Les Anglois n'auroient pas perdu de si bons hôtes, qui les aidoient à subsister des fruits de leur pêche, s'ils n'eussent voulu attenter à l'honneur de leurs femmes. Comme ils sont extrêmement jaloux, le moindre soupçon, sur cet article, rompt les liens les plus étroits de l'amitié.

Leur façon de pêcher.

Cause du départ de ces Indiens.

Les Anglois alloient tous les jours au Vaisseau, & tous les jours ils en retiroient de nouveaux secours de vivres ; mais avec le tems la violence des marées acheva de briser ce Bâtiment, & dès le milieu de Juillet ils n'en virent plus que les débris flottans sur les eaux. Ce leur fut une nécessité de ménager leur magasin plus qu'ils n'avoient fait encore ; & pour le garder avec plus de sûreté, le Capitaine y fit poser des Sentinelles jour & nuit. Cette sage précaution n'empêcha pas cependant que le magasin ne fût volé à diverses reprises. Après beaucoup de clameurs de l'Equipage, on parvint enfin à découvrir les vrais auteurs des larcins. Cheap résolut d'en faire une justice exemplaire ; le Conseil de Guerre les condamna à recevoir chacun six cens coups de fouet, & à être réduits à la demie ration. Une fausse compassion engagea les Officiers à leur en épargner deux cens, & on leur retrancha encore la demie ration qui leur avoit étoit conservée. Malgré cette sévérité, le magasin fut encore volé jusqu'à trois fois. On découvrit heureusement les nouveaux Voleurs, qui furent abandonnés dans une Ile déserte.

La disette des vivres devenoit toujours plus grande, & les Anglois, comme des loups affamés, couroient par tout après un peu de nourriture ; heureux, lorsqu'après s'être fatigués toute la journée, ils rapportoient quelques méchantes herbes, pour les mêler avec leur farine & un peu de suif. Ils essuyerent, dans cette Ile, des jours si froids & si rigoureux, que mourant de faim, ils n'avoient pas le courage de sortir de leurs logemens, pour aller chercher de quoi vivre. Campés sur un triste Rivage, habitant un Pays sau-

Triste situation des Anglois.

vage & ingrat, éloignés de leur Patrie de plusieurs milliers de lieues, ne pouvant y retourner qu'à travers mille dangers; déchirés par des troubles domestiques, dévorés d'appréhension pour les maux à venir, leur vie étoit un désespoir continuel. Dans cette cruelle misere, toute leur espérance, après Dieu, étoit en leur grande Barque; mais elle étoit de beaucoup trop petite pour contenir leur nombre : cependant le Charpentier trouva le moyen de l'allonger d'onze à douze pieds vers la quille. Il travailla près de deux mois à perfectionner son ouvrage; son zele & son génie parurent également dans le prompt succès de son travail.

Ils allongent la Barque.

Les Anglois n'eurent pas plutôt vû la ressource qu'on leur préparoit, qu'ils se mirent tous à raisonner sur la route qu'on devoit prendre. Le Capitaine, toujours constant dans la résolution de suivre, autant qu'il le pourroit, les ordres qu'il avoit reçus de M. Anson, vouloit aller vers le Nord. Le Canonier, en lisant le Journal du Chevalier Narborough, se persuada qu'il étoit plus sûr de prendre la route du Sud. Cette opposition de sentimens produisit, parmi eux, un schisme, dont les effets furent poussés bien loin; & comme il en résulta deux partis, pleins d'une animosité mutuelle, les uns se déclarant pour le Capitaine, les autres pour le Canonier, il est nécessaire de faire connoître plus particulierement le caractere de ces deux Chefs.

Nouveaux troubles parmi eux.

M. Cheap, Officier exacte & intrépide, étoit un de ces Hommes rigides qui veulent le devoir, sans considérer les difficultés, & sans se mettre en peine des murmures. Il sentoit l'autorité de sa place, & ne croyoit pas que ce fût à lui à prendre conseil des autres, mais aux autres à recevoir l'ordre de lui. Il avoit le commandement hautain, le naturel vif & colere; la résistance, loin de l'arrêter, le rendoit plus ardent à poursuivre l'exécution de ses volontés; il agissoit alors en homme piqué, & auroit perdu la vie plutôt que de reculer. Ce caractere dur & altier lui avoit déja fait perdre l'affection de la plus grande partie de son monde. Les cœurs n'étant pas à lui, la crainte seule pouvoit lui conserver du respect & de l'obéissance : l'un & l'autre devoit lui manquer, dès qu'un parti formé contre lui, se persuaderoit qu'il n'étoit plus à craindre; & c'est ce qui arriva.

Caractere de M. Cheap.

Bulkeley, Canonier du Vaisseau, Navigateur habile & appliqué, étoit un de ces Hommes qui réfléchissent aux conséquences d'un projet, qui en condamnent la hardiesse, lorsqu'elle n'est point accompagnée de sûreté, & qui pensent que, dans les conjonctures difficiles, on doit passer par-dessus les régles ordinaires. Il étoit assez persuasif pour entraîner les autres dans son opinion, & assez ferme pour soutenir un sentiment, qu'il croyoit juste, contre toutes les oppositions de pure autorité. Il étoit estimé de tous les Officiers, & aimé de tous les gens de l'Equipage. Il avoit toujours paru un des plus zèlés & des plus actifs pour le bien commun. L'opinion que l'on avoit de ses lumieres & de la droiture de ses intentions, lui assuroit la confiance générale. Aussi, à-peine eut-il proposé son idée, & développé les raisons qui le faisoient incliner pour la route du Sud, que la plûpart furent de son avis. Ce consentement presqu'unanime le porta à dresser un Mémoire raisonné, signé de tous ceux qui étoient pour la route du Sud. Tous s'empresserent de le signer, à l'exception de cinq ou six, qui, par attachement pour M. Cheap, refuserent de se joindre aux autres.

Caractere de Bulkeley.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

Mémoire présenté à M. Cheap par l'Equipage.

Ce Mémoire fut comme une déclaration de guerre entre les deux Partis Le Canonier le présenta lui-même au Capitaine, qui demanda du tems pour faire ses réflexions. Etonné du grand nombre de signatures, il vit bien qu'il risqueroit trop à faire un éclat. Il se flatta qu'en temporisant, ce premier feu pourroit se dissiper; & qu'alors, en tâchant de gagner quelques-uns du Parti contraire, il se mettroit en état d'être obéi. Il ne pensoit pas qu'il avoit à faire à gens, dont l'obstination étoit au-dessus des artifices. Dès le lendemain, Cheap fit appeller le Canonier avec les principaux Officiers.

Il ne l'approuve pas.

» J'ai fait, Messieurs, leur dit-il, mes réflexions sur le contenu de votre » Mémoire. Il m'a occupé l'esprit au point que je n'ai pas fermé l'œil de » la nuit. Il me semble que vous avez pris votre résolution, d'une maniere » un peu précipitée. Vous voulez que nous prenions la route des Détroits » de Magellan; mais faites-vous attention que nous en sommes éloignés de » plus de cent soixante lieues, & que nous avons le vent contraire? Songez-vous au long trajet que nous aurons à faire, après avoir passé les Détroits, ayant toujours vent devant, & par une route où il n'y a point d'eau » à espérer«? A cela Bulkeley répondit, que, selon l'estime des meilleurs Navigateurs, ils n'étoient pas à plus de quatre-vingt-dix lieues du Détroit; que l'allongement de la Barque les mettoit en état de porter avec eux une provision d'eau suffisante pour un mois; que d'ailleurs, en faisant route au Nord, ils avoient cent lieues à faire pour atteindre l'Ile de Juan-Fernandez, où il y avoit cent à parier contre un, qu'ils ne trouveroient ni M. Anson, ni aucun des Vaisseaux de l'Escadre. Après quelques débats le Capitaine, faisant réflexion que toute vivacité de sa part ne serviroit qu'à aigrir les esprits davantage, fut obligé de consentir à tout ce qu'ils voulurent; croyant pouvoir, par la suite, diviser une Cabale si vive; mais Bulkeley, sentant le désordre qu'occasionneroit leur désunion, prit le parti, de concert avec le reste de l'Equipage dont il étoit devenu le Dieu tutelaire, de déposer le Capitaine. Les cris de joie qui succéderent à cette résolution, étant parvenus jusqu'aux oreilles de M. Cheap, il voulut en savoir la cause; &, pour cet effet, il fit appeller ses Officiers, qui lui déclarerent qu'on avoit résolu de lui ôter le Commandement, pour le donner à M. *Beaus* son Lieutenant. Que l'on se figure la situation d'un Homme, tel que M. Cheap, en entendant une déclaration si outrageante. Il eut la force de se posséder; & se tournant vers le Lieutenant, il lui dit, d'un ton haut & ferme: » Quel est l'Homme assez hardi » pour entreprendre de m'ôter le Commandement? Est-ce vous, Monsieur «? Cette apostrophe severe déconcerta le Lieutenant, qui répondit en tremblant, que non. Bulkeley arriva sur ces entrefaites: mais voyant que Cheap avoit des pistolets, pendus à la ceinture, il jugea plus prudent de se retirer avec sa suite, qu'il avoit fait armer de fusils, que de s'exposer à attenter à la vie de son Commandant. Ce malheureux Capitaine, ayant ôté ses pistolets, s'avança pour parler à cette Troupe revoltée. Il les conjura, au nom de Dieu, de cesser tous leurs tumultes, leur protestant qu'ils seroient satisfaits. Mais ces Mutins ne voulurent entendre aucune raison, que M. Cheap ne leur eût promis, qu'à l'avenir on distribueroit à chacun une pinte d'eau-de-vie par jour. Cette indulgence étoit pernicieuse, puisqu'une distribution pareille devoit absorber la provision entiere en moins de trois semaines; mais il fallut en

Les Anglois prennent la résolution de déposer leur Capitaine.

venir-là pour calmer la fureur de ces Brutaux, qui ne consentirent à se retirer qu'à cette condition.

Le calme se rétablit parmi eux.

Le calme parut rétabli parmi l'Equipage ; mais les passions de ce Peuple turbulent ne tarderent pas d'exciter de nouveaux orages. On étoit à la fin de Septembre, & il est difficile d'éprouver un froid plus rigoureux, & des tems aussi incommodes que ceux qu'ils avoient eus constamment, depuis quatre mois, qu'ils avoient été jettés dans l'Ile du *Wager*. La saison cependant commençoit à s'adoucir, & quelques beaux jours leur promettoient le retour d'un tems si desiré, & si propre au départ. Le Capitaine donna ordre, au Canonier, de s'embarquer sur la Chaloupe, avec quatre autres, & d'aller croiser, pendant une semaine, le long de la Côte Méridionale, pour en prendre une connoissance exacte. Ils furent plusieurs jours en Mer, & trouverent, à peu de distance de la Baie où ils étoient établis, qu'ils nommerent *la Baie de Cheap*, un bon Port, où ils passerent une nuit. Ensuite continuant leur course au Sud, ils trouverent une Côte extrêmement dangereuse, au bout de laquelle ils découvrirent un endroit fort commode pour se mettre à l'abri. Ils y tuerent beaucoup d'oies & de canards sauvages ; de-là suivant la même route, ils entrerent dans une belle Baie sabloneuse, où le mouillage est excellent, & où ils trouverent une grande quantité de gibier. Ils débarquerent, & parcourant la Campagne, ils aboutirent à une seconde Baie, large de douze lieues, & profonde de dix-huit, au-delà de laquelle ils apperçurent distinctement cette Côte garnie de bois verds, dont le Chevalier Narborough parle dans ses Mémoires.

Le Capitaine envoie à la découverte.

Pemberston engage l'Equipage à arrêter le Capitaine.

Leur retour & les découvertes qu'ils communiquerent à leurs Compagnons, leur semblerent d'un bon augure, & il ne fut plus question que de mettre des bornes à l'autorité du Capitaine, qui n'en vouloit rien relâcher, & sur lequel ils rejettoient leurs malheurs communs. *Pemberston*, Capitaine des Troupes de terre, soit que l'Equipage l'eut gagné, soit animosité particuliere contre M. Cheap, soit encore qu'il crût que les désastres dont ils étoient accablés, n'eussent leur cause que de la mauvaise conduite du Capitaine, se présente à l'Equipage & leur dit ; » Mes Enfans, je vous demande main forte pour mettre aux arrêts le Sieur Cheap, en punition du » meurtre commis par lui contre Cozens «, protestant que ce n'étoit point l'animosité qui le faisoit agir contre le Capitaine, mais son devoir, qui le forçoit à cette sévérité, pour n'être pas responsable de ce crime à son retour en Angleterre. La proposition fut reçue avec acclamation par les Anglois, & ils s'engagerent d'aller, dès le lendemain, surprendre M. Cheap dans son lit. Il est étonnant que ce Capitaine n'ait eu aucun avis d'une conspiration si éclatante & si publique ; du moins ne prit-il aucune mesure pour s'en défendre.

Ce fut le Vendredi matin, 9 d'Octobre, que cet odieux complot s'exécuta. Une Troupe de Matelots entrerent brusquement dans la tente de M. Cheap, qui étoit couché ; ils se jetterent sur lui ; se saisirent de ses armes, & s'emparerent de tous ses effets. Nonobstant ses clameurs sur le procédé indigne de son Equipage, il fut conduit, malgré lui, dans la tente du Munitionnaire ; ce fut-là que les Anglois, à l'envi, insulterent à son malheur, jusqu'au point de le frapper. Leur intention avoit d'abord été de le

M. Cheap demande à rester dans l'Ile.

mener prisonnier en Angleterre ; mais M. Cheap ayant demandé, pour toute grace, qu'on voulût bien le laisser dans l'Ile, où il se tireroit d'affaire comme il pourroit, la chose fut proposée à tout le Corps de l'Equipage, & Bulkeley lui-même, sentant combien cette affaire deviendroit épineuse à leur arrivée, s'ils amenoient leur Capitaine prisonnier, persuada ses Compagnons d'accorder à M. Cheap ce qu'il demandoit. Un autre Officier, nommé *Hamilton*, & le Chirurgien, obtinrent la permission de rester avec cet infortuné Capitaine.

Beaus est nommé Commandant.

Articles de discipline dressés par l'Equipage.

Toutes choses ainsi reglées, on défera le Commandement à M. Beaus, Lieutenant, & on dressa des Articles de discipline, auxquels le nouveau Commandant acquiesça. Ces Articles contenoient en substance, que le Capitaine David Cheap ayant abusé de son autorité, en qualité de Commandant sur le Vaisseau du Roi le *Wager*, soit dans le naufrage de ce Navire, soit dans la conservation & sûreté de ce qu'on en avoit tiré, soit encore dans la promesse qu'il avoit faite de prendre la route du Sud, qu'il n'avoit pas voulu tenir au moment du départ : lui Capitaine Cheap étoit déchû de son Commandement, avoit été constitué prisonnier ; & l'autorité transferée à M. Beaus, Lieutenant. Ils convinrent encore de préparer les vivres pour douze jours, vû l'incommodité de le faire à bord de la grande Barque, & défense d'enlever la portion de son Camarade, par fraude ou autrement, sous peine d'être abandonné & mis à terre. A l'égard de ceux qui devoient monter la *Berge*, ou la Chaloupe, ils jugerent à propos de ne leur donner que pour huit jours de vivres, afin de les mettre dans la nécessité de ne pas abandonner la grande Barque, & défense fut faite de s'éloigner de plus d'une portée de fusil, sous les mêmes peines. Pour prévenir toutes sortes de mutineries, querelles, ou violences, il fut défendu à tous d'user de menaces ou d'insultes, & que quiconque manqueroit à son devoir, à cet égard, seroit aussi déserté. Il fut encore arrêté, que tout ce qu'on trouveroit de gibier, oiseaux, poissons & autres vivres, seroit également partagé entre tous, & défendu à qui que ce fût d'en soustraire la moindre partie, sous la même peine. Ces Articles furent signés par le Lieutenant, & quarante-sept autres, tant Officiers que Matelots.

Les Anglois lancent leur Barque à l'eau.

M. Cheap demande & obtient quelques provisions.

Le 12 d'Octobre, à la pointe du jour, les Anglois lancerent à l'eau leur grande Barque, qu'ils nommerent le *Speedwel*, ou *Heureux départ*. Comme on étoit occupé à charger ce Bâtiment des choses nécessaires, M. Cheap fit prier ses Compatriotes de lui laisser les provisions dont ils pourroient se passer, & leur fit sentir, que l'humanité demandoit qu'on proposât, aux Déserteurs, qui restoient dans l'Ile, s'ils vouloient s'embarquer avec le gros de l'Equipage. On lui promit l'un & l'autre ; & le lendemain, on envoya vers les Déserteurs, qui n'étoient plus que cinq ou six, les autres ayant traversé le Canal, sur des Canots Indiens, & étant parvenus au Continent. Ils furent [illegible]oissans de l'offre qu'on leur faisoit ; mais étant déterminés à rester, ils [illegible]nt seulement la même priere que M. Cheap, de leur laisser quelques provisions. En conséquence on envoya, au Capitaine, toutes les choses qu'on avoit mises en réserve pour lui, M. Hamilton, le Chirurgien & les Déserteurs, afin qu'il en fît la distribution comme il jugeroit à propos ; savoir, cinq demi barils de poudre, six grenades, un demi-muid de balles

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

à mousquet, six fusils, deux paires de pistolets, douze pierres à fusil, six pierres à pistolet, plusieurs outils de Charpentier, deux épées, un compas vertical, un quart de cercle, une paire de balances, quatorze pieces de bœuf, quatorze pieces de porc, & cent quatre-vingt-dix livres de farine.

Tout étant prêt le 13 pour mettre à la voile, le Canonier se rendit auprès de M. Cheap, pour lui faire ses adieux. Le Capitaine lui recommanda très-expressément, lorsqu'il seroit arrivé en Angleterre, d'y faire un rapport fidele & sans passion de tous les évenemens passés : il lui parla avec amitié, lui fit présent d'un de ses meilleurs habits ; & après lui avoir touché la main d'une maniere affectueuse, il lui souhaita un bon & heureux Voyage. Telle fut la séparation de ces deux hommes, qui se craignoient l'un & l'autre, & qui avoient tant de raisons de se haïr.

Départ des Anglois.

Les Anglois s'embarquerent à onze heures du matin, au nombre de quatre-vingt-un hommes, cinquante-neuf sur la grande Barque, douze dans la Berge, & dix dans la Chaloupe ; ils mirent à la voile avec un vent d'Ouest-Nord-Ouest. En sortant de la Baie, la voile du mât de misaine se déchira, & ils eurent bien de la peine à éviter les Rochers qui bordent la Côte ; ils s'y seroient infailliblement brisés, sans le secours de la Berge & des rames. Ce premier péril fut léger, en comparaison de beaucoup d'autres, qu'il leur fallut essuyer. Ils avancerent le long d'une Côte stérile, jusqu'à une Baie sabloneuse, où l'ancrage parut bon. Ils y passerent une nuit, & le lendemain après midi, le beau tems les invita à lever l'ancre ; mais ils ne firent que croiser, & revinrent passer la nuit au même endroit. L'envie de réparer leurs voiles, les engagea à dépêcher la Berge à la Baie de Cheap, pour y prendre du canevas, qu'ils y avoient laissé en abondance. Neuf personnes, qui furent détachées pour exécuter cette commission, partirent, & ne revinrent plus. Sans doute que de plus sérieuses réflexions les déterminerent à rejoindre le Capitaine Cheap. Les Anglois attendirent en vain leur Berge pendant plusieurs jours, dont ils profiterent pour pêcher du poisson & des coquillages. Enfin, voyant qu'elle ne revenoit pus, ils mirent en Mer avec la Chaloupe ; mais la Mer fut toujours si grosse, qu'ils craignoient à chaque instant d'être submergés. Le peu de concert qui regnoit parmi eux, rendoit leur situation encore plus fâcheuse. Les uns, abbatus par le découragement & le désespoir, refusoient de se prêter aux manœuvres les plus nécessaires ; les autres, livrés à une humeur inquiete & turbulente, étoient toujours prêts à se mutiner ; joint à cela que l'humidité de leurs habits, & la transpiration de tant de corps entassés les uns sur les [illegible], répandoient autour d'eux une infection insupportable.

La Berge abandonne la Barque, & va retrouver M. Cheap.

Route pénible des deux autres Bâtimens.

Ils furent ainsi très long-tems à lutter contre les flots, sans avancer beaucoup, ne pouvant alarguer en Mer, & la nécessité les contraign[illegible]aller à Terre, pour y chercher des vivres. Ils eurent bien de la peine [illegible]er les petites Iles qui sont au Sud de l'Ile du Wager : enfin, ils appe[illegible]t le vrai Continent ; mais cette nouvelle Côte, plus dangereuse que les précédentes, ne leur offrit qu'un amas de Rochers à fleur d'eau, contre lesquels la Mer venoit se briser avec un horrible fracas, de-sorte qu'ils avoient continuellement la mort devant les yeux, n'osant se hasarder de tenir la Mer, & ne pou-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

vant, sans le plus grand risque, tenter d'aller à Terre. Cependant ils n'avoient, pour toute nourrite, que quatre onces de farine par jour; & le besoin d'y suppléer, par l'industrie, les força de passer par-dessus toutes les difficultés, pour s'introduire successivement dans tous les Havres, où ils esperoient trouver de l'abri & des vivres. Ils virent, le long de cette Côte, diverses Cabanes d'Indiens, mais toutes inhabitées.

Le 2 Novembre, ils se trouverent, par leur observation, à cinquante degrés de Latitude Méridionale. C'étoit avoir fait bien du chemin, l'Ile du Wager, d'où ils étoient partis, trois semaines auparavant, étant à quarante-sept degrés; ils n'en étoient cependant pas plus contens: les écueils, dont ils étoient environnés, ne leur offroient qu'une mort certaine, & ils crurent devoir attribuer au miracle leur entrée dans un bon Havre, quoiqu'ils n'y trouverent que leur sureté, la Côte étant tout-à-fait stérile, & la Mer impratiquable pour la pêche. Leur sensibilité pour les contre-tems qui leur arrivoient successivement dans leur route, fut bien augmentée, par la perte qu'ils firent de leur Chaloupe, que la force de la Marée emporta, nonobstant qu'elle fût amarrée à la poupe de la Barque. Tous ces malheurs entrainerent la désertion d'onze des leurs, qui se firent mettre à Terre, & donner leur contingent des provisions embarquées; les représentations du Lieutenant & du Canonnier, qui, après lui, avoit la principale autorité, ne purent les retenir; ils obtinrent cependant une décharge d'eux, comme quoi ils avoient été débarqués, de leur choix, & non par violence. Réduits au nombre de soixante, sans en être plus heureux, ils continuerent leur route à travers les Rochers & les Brisans, dont toute cette Côte est remplie, & le 10, ils se trouverent à la hauteur du Cap *Victoria*, & peu de tems après, à l'embouchure du Détroit de Magellan. La multitude de Rochers & de Brisans, la Marée, d'une violence supérieure à tout ce qu'ils avoient vû; tout concouroit à augmenter leurs allarmes: ils furent tout le jour entre la vie & la mort; leur Barque même fut tellement engloutie, qu'ils désespérerent de la pouvoir retirer. Un ouragan qui s'éleva, leur fit croire leur perte certaine; lorsque tout-à-coup le tems s'éclaircit, & un vent frais les conduisit dans un bon Havre, où ils trouverent l'eau aussi tranquille que celle d'un Etang. Ils y virent quelques Indiens, avec lesquels ils troquerent une paire de culottes de toile, pour un Chien qu'ils mangerent avec l'avidité de gens réduits, depuis huit jours, à quatre onces de farine. Les traits d'inhumanité, qui arrivoient journellement, représentoient au naturel les horreurs de leur situation; chacun d'eux craignant pour soi, gardoit précieusement tout ce qui pouvoit assurer sa nourriture, & auroit vû de sang froid mourir tout l'Equipage, plutôt que de faire la plus petite libéralité. Dès qu'ils pouvoient attraper un peu de farine, ils se jettoient dessus & la dévoroient telle qu'elle étoit. Tous les jours il mouroit quelqu'un faute d'alimens. Le 14, ils découvrirent, à l'Ouest, le Cap *Pilar*, & le lendemain, le Cap *Monday*. La discorde retarda encore leur route; les uns disoient qu'ils n'étoient pas dans le Détroit; les autres, au contraire, assuroient qu'on l'avoit presque passé. Le premier sentiment prévalut, & ils retournerent; mais au bout de quelques jours ayant découvert le Cap *Desseada*, au Sud-Ouest vis-à-vis le Cap Pilar, ils reconnurent leur erreur. Le 6 Décembre, se trouvant près du

Perte de la Chaloupe.

Extrêmité où se trouve la Barque.

Les Anglois entrent dans un bon Havre.

Disette où ils sont réduits.

Passage du Détroit de Magellan.

du Cap *Quad*, ils apperçurent de la fumée sur le Rivage opposé, & virent, à l'entrée d'une petite Baie, des Indiens, qui leur crierent de toutes leurs forces, *bona, bona.* Quelques Anglois descendirent à Terre, & échangerent, avec eux, des marchandises de vil prix, pour deux Chiens, trois ou quatre Oies sauvages & quelques pieces de Veau marin sec. Ces Indiens sont de taille médiocre; leur teint est olivâtre : ils ont les cheveux d'un beau noir, & les portent fort courts. Ils ont le visage rond, le nez & les yeux petits, mais les plus belles dents du monde, unies, polies, serrées, & d'une blancheur de nége. Ils portent sur la tête un tour de plumes blanches, qui leur sied parfaitement bien. Leurs vêtemens sont faits de peau de Veau marin, & d'un autre animal qu'on nomme *Guianacoës*, dont on a vû la description ailleurs. L'envie d'abréger leur route ne permit pas aux Anglois de s'arrêter long-tems avec ces Indiens, dont les Femmes avoient disparu à leur arrivée; ils les quitterent pour sortir au plutôt du Détroit. Le souvenir du passé les tenoit très attentifs à prévenir une nouvelle méprise. Le vent étoit devenu favorable, & ils parcouroient sans péril des Côtes, où ils trouverent de très bonne eau, d'excellens coquillages, quantité de Mouettes & d'autres Oiseaux de Mer, dont ils mêlerent les œufs avec de la farine, & en firent un poudding à l'Angloise.

Le 9, ils étoient déja par delà l'Ile *Sainte Elisabeth :* ils découvrirent un charmant Pays, où quantité de Guianacoës paissoient par troupes de dix & de douze. Leur intention étoit d'aller à Terre, pour en attraper quelqu'un; mais le vent ne le leur permit pas. En très peu de tems ils se trouverent à la hauteur du Cap de la *Vierge Marie*, & hors de ce formidable Détroit, qui les avoit retenus un mois entier, & où il leur avoit fallu diriger habilement leur cours à travers une multitude de Pointes & de Tournans, dans une étendue de cent seize lieues. Nos Voyageurs rendent ici la justice qui est dûe au Chevalier Narborough, dans l'exactitude des directions qu'il a données, en décrivant ce Détroit; directions auxquelles il est impossible de trouver la moindre chose à corriger, ou à ajouter.

Sortie du Détroit.

Après avoir dépassé le Cap de la Vierge Marie, ils apperçurent, sur le Rivage, des Hommes à cheval, qui leur faisoient signe de s'approcher; mais le vent ne permit pas aux Anglois d'aborder, & s'étant tourné tout-d'un-coup à l'Ouest, il les obligea de partir sans avoir pû s'assurer si ces Cavaliers avoient été jettés sur cette Côte par un naufrage, ou s'ils étoient des Naturels du Pays, qui habitent le long de la Riviere de *Gallegos.* A en juger par leur habillement & par leur contenance, ils les prirent pour Européens. Le 14, ils étoient à quarante-neuf degrés dix minutes de Latitude Méridionale, & à soixante-quatorze degrés cinq minutes de Longitude Ouest. Le lendemain, ils arriverent à l'Ile *des Pingouins*, qui n'est qu'à un mille du Rivage, & qu'ils trouverent couverte de Veaux marins & de Pingouins. Ils s'arrêterent peu de tems à cette Ile, pour atteindre plutôt le *Port Desiré*, où ils s'étoient proposé de séjourner.

Arrivée au Port Desiré.

L'entrée de ce Port est très remarquable, par un Roc de quarante piés de haut, qui est du côté du Sud, à un mille dans les Terres, & qui ressemble à une borne faite de main d'homme. Leur premier soin, en arrivant au Port Desiré, fut d'aller à l'Ile des *Veaux Marins*, qui en est à une lieue. En

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

moins d'une demie heure, ils tuerent une très grande quantité de ces animaux; mais soit que cette nourriture ait, par elle-même, quelque qualité nuisible, soit que la trop grande abondance ne pût trouver une facile digestion dans des estomacs affoiblis, ceux qui en mangerent avec trop d'avidité, furent saisis de fievres violentes, accompagnées de maux de tête. Les Anglois trouverent, sur cette Côte, un grand nombre de briques gravées de différens caracteres. Sur une de ces briques on lisoit très distinctement ces mots: *Capt. Straiton 16 Canons 1687*, qui, selon toute apparence, désignoient un ancien naufrage. Ils virent aussi le *Puits Pecket*, dont parle le Chevalier Narborough, dans la Relation de son Voyage. Sa source est si petite, qu'elle ne donne que cent vingt pintes d'eau par jour. Comme le Puits étoit plein, ils en eurent bien-tôt tiré dequoi remplir leurs tonneaux vuides. Si la nécessité les avoit réduits au désespoir, & excités à la révolte, l'abondance ici les porta à vouloir tout avoir à la fois; & sans considérer la longue route, qu'ils avoient encore à faire jusqu'au Bresil, il fallut leur abandonner le peu de farine, qui étoit leur unique ressource, & qui fut consommé en bien peu de tems. Enfin, ils partirent, le 26 Décembre, du Port Desiré, & le même jour ils doublerent le Cap *Blanco*, dont ils vérifierent la Longitude, à soixante-onze degrés Ouest. Ce fut dans cette route, qu'ils regretterent leurs provisions, se trouvant réduits à ne manger que du veau marin, qui commençoit à se gâter, faute de sel. Il falloit être aussi affamés qu'ils l'étoient, pour s'accommoder de ce poisson à demi pourri; mais, malgré sa puanteur, ils le dévoroient comme le mets le plus délicieux. Jusqu'au 10 de Janvier, ils n'eurent pas d'autre nourriture. Le Munitionnaire en mourut. De quarante-trois personnes qu'ils étoient encore, il n'y en avoit pas vingt qui eussent le courage de manger. Ils n'étoient gueres mieux fournis d'eau, n'en ayant plus que trois cens vingt pintes. Enfin, la Terre, qu'ils n'avoient point vû depuis quatorze jours, se montra à leurs yeux. Cet aspect ranima leurs espérances; mais ce ne fut que le 12, qu'ils purent assez s'approcher du Rivage, pour aller à terre, à la nâge; car depuis la fuite de leur Berge, & la perte de leur Chaloupe, ils étoient contraints de se jetter à l'eau pour gagner le Rivage; & par le moyen des tonneaux vuides, ils firent parvenir, avec le flot, des mousquets, de la poudre & du plomb, à ceux qui étoient à terre, qui firent une chasse ample de Veaux Marins, de Chevaux & de Chiens, dont cette Côte est infestée. Le lendemain, la Barque approcha la terre de fort près, & ayant amarré leurs rames dans l'écoutille, ils s'en servirent pour tirer à eux ce que leurs Compagnons avoient préparé. Une partie des Anglois, qui étoient à terre, revinrent à bord; mais à peine furent-ils embarqués avec les vivres, qu'il survint une brise de Mer si violente, qu'ils furent obligés de partir, laissant à terre huit hommes de l'Equipage, & toute l'eau fraiche. La tourmente fut si extraordinaire, que la tête de leur gouvernail fut brisée, & le Bâtiment faillit à être séparé en deux. Se voyant forcés d'alarguer en Mer, & dans l'impossibilité de reprendre leurs restés à terre, ils mirent à flot un de leurs poinçons, qu'ils remplirent d'habits, d'armes à feu, de poudres, de balles, de chandelles, & d'autres provisions, avec une Lettre, pour informer ces Malheureux du danger où étoit la Barque, & qui les mettoit, malgré eux, dans la nécessité de les abandonner. Les Anglois

Mauvaise qualité du veau marin.

Puits Pecket.

Départ du Port Desiré.

1742.

Les Anglois vont à Terre à la nage.

La Barque y laisse huit hommes.

de la Barque virent de loin leurs infortunés Compagnons, se saisir du poinçon, que le flot avoit poussé sur le Rivage, le défoncer, & après la lecture de la Lettre, se jetter à genoux, & pousser des cris, qui tenoient du désespoir. Ce qui pouvoit adoucir la douleur de cet abandon, c'est qu'ils étoient dans un Pays bien pourvû de vivres, & qu'ils y trouveroient infailliblement des Habitans.

Portugais qu'on trouve au Nord de la Plata.

Les quatre jours suivans, la Barque avança fort peu. L'eau leur manquoit; mais le 19, le hasard les conduisit à Terre, où ils en trouverent d'excellente. Le lendemain Bulkeley & Cummins, parcourant le Rivage, firent rencontre de quelques Habitans, montés sur de bons chevaux. Comme les Anglois étoient alors au Nord de la Riviere de *la Plata*, ils eurent lieu de penser que ces gens étoient Portugais; ils lierent conversation avec eux en cette Langue, & apprirent de ces Pêcheurs, que la Guerre entre les Anglois & les Espagnols duroit toujours; & que ces derniers avoient actuellement deux Vaisseaux de Guerre, l'un de cinquante & l'autre de soixante canons, qui croisoient à la hauteur du Cap *Sainte Marie*; qu'il n'y avoit pas plus de six semaines qu'un autre de leurs Vaisseaux, de soixante-dix canons, avoit été brisé contre la Côte, & qu'il s'y étoit perdu corps & biens. Ces Pêcheurs inviterent les deux Anglois à leur Habitation, où ils les regalerent de bœuf & de pain blanc; il y avoit long-tems qu'ils n'avoient fait si bonne chere. Bulkeley & Cummins, voulant en faire part à leurs Compagnons, acheterent du pain & d'autres provisions, qu'ils envoyerent à la Barque; & ce ne fut que la crainte de quelque trahison, qui les força de mettre à la voile pour *Rio Grande*.

Les Anglois arrivent à Rio Grande.

Les Anglois navigerent sept jours de suite sans pouvoir prendre terre. Dès le 26, ils n'avoient plus rien à manger; trois de leurs hommes moururent de faim. Le jour suivant, leurs observations leur donnerent trente-deux degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & le 28, sur les six heures du matin, ils découvrirent l'Embouchure de Rio Grande. Cette vûe excita en eux les transports de joie que peuvent éprouver des hommes, qui depuis long-tems à deux doigts de la mort, se sentent rendus à la vie.

L'embouchure de cette grande Riviere est très dangereuse, par une Barre de sable, & plusieurs Bas-fonds qui en rendent l'entrée très difficile. Bulkeley, qui servit de Pilote, conduisit habilement la Barque à l'entrée de la Ville, où l'on jetta l'ancre.

A peine les Anglois furent-ils arrivés, qu'on dépêcha vers eux un Bateau avec un Sergent & un Soldat, qui étoient chargés d'amener quelqu'un de cette Barque, pour rendre compte au Gouverneur, & lui apprendre qui ils étoient, d'où ils venoient, & quel étoit leur dessein en abordant à Rio Grande. Le Sergent & le Soldat monterent sur le Bâtiment, & parurent effrayés de n'y voir qu'une troupe de gens décharnés, & d'une figure hideuse. Ils jetterent sur eux des regards qui exprimoient l'horreur & la compassion que cet état leur inspiroit. Beaus, Pemberston, Bulkeley & Cummins se rendirent à terre pour se présenter au Gouverneur, qui leur fit un accueil des plus gracieux, les logea & les traita avec toute l'hospitalité possible, sans oublier les Anglois restés dans la Barque, à qui il envoya aussi des vivres en abondance. Entre autres questions que leur fit ce Commandant, il s'informa s'ils avoient

Bon accueil que leur font les Portugais.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

quelques bonnes Cartes du Pays ; mais ayant appris que non, & que l'industrie, unie à la force, avoit triomphé de tous les obstacles, il demanda à Bulkeley un Journal circonstancié de leur route.

Ce qu'ils apprennent de l'Escadre de M. Anson.

Les Anglois apprirent aussi du Gouverneur, que le *Severn* & la *Perle*, deux Vaisseaux de l'Escadre de M. Anson, étoient actuellement à Rio Janeyro, en très mauvais état ; qu'ils avoient été séparés du reste de l'Escadre, & avoient fait course vers le Bresil, & qu'ils avoient envoyé demander des hommes, pour remonter leur Equipage, ne pouvant en recevoir que par la Flotte d'Angleterre, qui n'étoit attendue qu'en Mai ou Juin. La curiosité attira un Peuple innombrable pour voir de près le petit Bâtiment le *Speedwel*, & considérer des Malheureux échappés comme par miracle à la fureur des eaux.

Le Gouverneur va voir leur petit Bâtiment.

Hommes, Femmes, Enfans, chacun s'empressoit de venir à bord. Le Gouverneur, accompagné du Commandant & du Commissaire des Guerres, les honorerent de leur visite ; ils ne pouvoient assez admirer combien les besoins extrêmes donnent d'industrie, & ils comprenoient encore moins comment plus de soixante personnes avoient pu trouver place dans un Bâtiment si petit. Le Gouverneur leur promit de les faire partir, le plutôt qu'il pourroit, pour Rio Janeyro, & qu'en attendant ils ne manqueroient de rien.

Troubles de la Garnison de Rio Grande.

L'abondance dans laquelle se trouverent les Anglois, les empêcha d'abord de s'appercevoir des troubles qui regnoient à Rio Grande. Presque tous ceux qu'ils avoient pris pour des Officiers, étoient des gens de la Soldatesque, élevés à ce grade par violence, dans une révolte de la Garnison. L'occasion de cette révolte avoit été le mauvais traitement, que l'on avoit fait aux Soldats, qui depuis long-tems n'avoient pas été payés, qui manquoient de vivres, & étoient presque sans habits. Ils avoient eu beau se plaindre ; on ne les avoit pas écoutés. Après avoir vainement tenté toutes les voies de représentations, le désespoir leur inspira la pensée d'en venir à celles de fait, les regardant comme l'unique remede à leurs maux. Ils en vouloient principalement au Gouverneur ; non qu'ils eussent aucune vexation directe à lui reprocher ; mais ils prétendoient, qu'au lieu de réprimer, comme il l'auroit dû, ceux qui les opprimoient, il les avoit encouragés à le faire.

Le Gouverneur, informé de cette cabale, en voulut prévenir les suites. Il eut été trop dangereux d'employer la force ouverte ; il eut recours à la ruse, pour détourner, au moins sur d'autres, l'orage qui étoit prêt à fondre sur lui. Dans toutes les occasions où il pouvoit être observé & entendu par les Soldats, il eut soin d'affecter beaucoup de chagrin de leur situation, & encore plus d'envie d'en adoucir les rigueurs. Il fit répandre, par des Emissaires affidés, qu'il voyoit avec douleur qu'on l'accusoit de n'avoir point à cœur les intérêts de sa Garnison, & de lui refuser le nécessaire pour en tirer avantage ; tandis qu'il étoit évident, que ceux qui donnoient de lui ces fâcheuses impressions, ne le faisoient que pour jetter un voile sur leurs rapines ; qu'il craignoit que ces accusations injustes ne lui eussent aliéné nombre d'honnêtes gens ; qu'il étoit vrai pourtant qu'il avoit tenté tous les moyens de mettre fin à leurs miseres, & qu'il n'auroit point de repos qu'il ne les eut satisfaits.

En parlant de la sorte, on désignoit adroitement ceux des Officiers qui devoient passer pour les vrais coupables. Ces discours furent répétés si souvent, & appuyés d'une maniere si naturelle, que les Soldats commencerent à rou-

gir de leur erreur, & à se persuader qu'ils avoient les obligations les plus essentielles à celui qu'ils avoient regardé jusques-là comme leur ennemi; ainsi la rage, dont ils étoient possédés contre leur Gouverneur, se tourna tout-à-coup en confiance, en zèle & en admiration. La haine des Soldats, qui n'avoit fait que changer d'objet, éclata bientôt contre les Officiers, dont on leur avoit donné de la défiance. Non contens de les accabler de reproches injurieux, ils les déposerent tous, & choisirent, parmi leurs Camarades, des Sujets pour mettre à leur place. Ces Soldats, devenus Officiers, prirent si promptement les airs & les manieres de leur nouvel état, que lorsque les Anglois arriverent, ils ne purent en faire la différence.

Cette révolution leur parut d'abord fort indifférente à leurs intérêts, & elle l'auroit été sans doute, si la Place eut été fournie de vivres; mais il n'y en avoit, dans le Magasin, qu'une quantité suffisante tout au plus pour six semaines. Les Soldats voyoient donc impatiemment, que les Anglois fussent venus partager le peu de pain qui leur restoit. Leurs murmures engagerent le Gouverneur, qui ne vouloit pas les chagriner, à faire retrancher les provisions qu'il avoit accordées à ces Refugiés, & on les réduisit à la ration des Soldats. Le fâcheux état où ils se trouvoient, & la crainte d'en augmenter les rigueurs par un plus long séjour, les déterminerent à solliciter leur départ. Beaus, Lieutenant, à qui le Gouverneur avoit donné un logement chez lui, avoit entierement oublié ses malheureux Compagnons d'infortune. Le Canonier, toujours plein de zèle pour le service de sa Compagnie, alla le trouver au Gouvernement, & lui représenta la nécessité de sortir d'un Place affamée, & de se rendre incessamment à Rio Janeyro, pour s'embarquer sur le *Severn* & sur la *Perle*. Le Lieutenant répondit, que le Gouverneur, à qui il en avoit parlé, disoit ne pouvoir les faire partir qu'à l'arrivée de quelque Vaisseau, ne voulant pas les exposer au risque de faire route sur un Bâtiment aussi chetif que le leur. Bulkeley répliqua, que les risques de leur séjour étoient encore plus grands, puisque s'il arrivoit quelque malheur au Vaisseau que l'on attendoit, ils étoient réduits à mourir de faim. Beaus promit d'en informer le Gouverneur; mais deux jours se passerent sans qu'il leur rendit réponse. Bulkeley résolut de faire une seconde tentative auprès de Beaus, pour obtenir leur transport à Rio Janeyro. Après lui avoir fait sentir à quoi l'obligeoit sa place de Lieutenant Commandant, il conclut par le prier instamment d'engager le Gouverneur à lui faire donner des chevaux & des guides pour lui & deux autres, afin qu'ils puissent aller, par terre, jusqu'à Sainte Catherine, d'où ils passeroient aisément à Rio Janeyro. Le Lieutenant promit encore d'en parler, & qu'on auroit sa réponse sans faute dans l'après midi; mais elle ne vint point, & dès le lendemain, Bulkeley lui écrivit une Lettre fort vive, où il lui exposa la situation de son Equipage, qui depuis quelques jours étoit sans pain, lui faisant entendre qu'il deviendroit responsable de sa négligence à procurer leur départ pour le service du Roi. Cette Lettre fit son effet. Le Lieutenant vint, pour la premiere fois, à leur quartier; ils le reçurent froidement, & de maniere à lui faire sentir, que sa longue absence étoit aussi déplacée que choquante. Il les mena chez le Commandant, qui leur promit de leur faire donner bonne provision de bœuf & de poisson; mais que pour du pain, il lui étoit impossible de leur en fournir.

Les Anglois demandent à partir pour Rio Janeyro.

On étoit déja au 6 de Mars, & quoique le vent eût été très favorable depuis trois semaines, aucun Vaisseau ne paroissoit, & la provision de vivres touchoit à sa fin. Bulkeley & deux autres allerent se présenter au Gouverneur, pour lui demander un guide & la permission de partir ; il leur accorda l'un & l'autre, & leur promit tous les secours de vivres qu'il pouvoit leur donner. Pemberston résolut de se joindre à eux pour faire le voyage par terre. Il fut donc arrêté qu'ils partiroient incessamment ; mais, dans le tems qu'ils se préparoient à leur départ, on eut nouvelle que quatre Vaisseaux étoient arrivés à Sainte Catherine, & qu'ils venoient de mettre à la voile pour Rio Grande. Cette nouvelle rompit le voyage projetté. Les Vaisseaux arriverent le 19, & leur apprirent, que le *Severn* & la *Perle* étoient partis pour les Barbades. Ces Vaisseaux, chargés de provisions & de quelque argent, avoient pris en passant le Gouverneur de Sainte Catherine, & lui avoient remis les ordres de la Cour, qui le nommoient pour venir à Rio Grande, publier l'amnistie accordée, par le Roi de Portugal, à tous les Complices de la derniere révolte, qui voudroient rentrer dans leur devoir. La chose s'exécuta avec solemnité & appareil. Le Gouverneur de Sainte Catherine, après avoir lu l'amnistie du Roi son Maître, annonça aux Soldats, qu'il apportoit le tiers du paiement de leurs arrérages, & que le reste de la somme étoit en chemin ; mais les Soldats protesterent & demanderent avec tumulte, tout ou rien. Le Commandant, pour qui la Garnison avoit beaucoup de déférence, parcequ'il étoit un des intrus, tâcha d'appaiser cette émotion, en leur parlant comme il convenoit. Ils se calmerent en effet, & lui répondirent : » Vous êtes notre Commandant ; c'est à vous de décider ce » que nous devons faire. Quelque parti que vous preniez, nous l'appuirons » au péril de notre vie ». Le Commandant, qui connoissoit la valeur de ces protestations, & qui n'avoit point envie de se perdre pour leur complaire, déclara, que son avis étoit d'accepter avec reconnoissance le pardon que le Roi leur offroit ; & tout de suite renonçant au Commandement, il prit un mousquet & se mit au rang. Cet exemple fut suivi de tous les Officiers postiches, & en un instant la subordination fut rétablie.

Arrivée de quatre Vaisseaux.

Amnistie pour la Garnison de Rio Grande.

Beau trait du Commandant.

Les Anglois, ayant appris qu'un des Vaisseaux arrivés devoit repartir le 27, se rendirent aussi-tôt auprès de M. Beaus, pour qu'il leur permît de profiter d'une occasion si favorable ; il répondit, qu'il comptoit lui-même partir sur ce Vaisseau, que quelques Officiers pourroient y avoir place ; mais que pour l'Equipage, il falloit qu'il attendît une autre occasion. Bulkeley, toujours Chef, quand le bien de sa Compagnie le demandoit, fit tous les reproches imaginables au Lieutenant, du peu de soin qu'il prenoit de son Equipage ; & conduisit ses Compagnons chez le Gouverneur, qui leur dit que ses ordres étoient donnés, pour que la moitié de l'Equipage partît par le premier Vaisseau, moyennant qu'ils payassent leur passage ; cependant vû l'impossibilité de le faire, on prit des arrangemens, & Beaus avertit ses Officiers & Matelots, qu'une partie de l'Equipage partiroit par le premier Vaisseau, & que lui conduiroit le reste.

Départ d'une partie des Anglois.

Enfin, le 28 Mars, jour tant desiré pour leur départ, arriva. Le Bâtiment, destiné à leur transport, étoit un Brigantin, nommé la *Sainte Catherine*. On leur donna pour provisions deux tonnes de bœuf salé, & dix grosses mesures

de farine. Le 31, ils passerent le Banc, & s'arrêterent dans un Havre très commode. Le Pays tout autour est une vaste plaine, arrosée de plusieurs Rivieres, fort poissonneuses; on y trouve des melons délicieux, & de bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Le laitage y est excellent.



Le 8 d'Avril, ils mouillerent dans le Port *Saint Sebastien*. L'ancrage y est admirable, & le Port sûr. Le terroir de cette petite Ville est le plus agréable de l'Amérique. Les oranges, les limons & toutes sortes de bons fruits, y sont extrêmement communs, & il y a abondance de poissons & de gibier. Le 12, ils arriverent à *Rio Janeyro*. Le Gouverneur reçut les Anglois avec toute l'hospitalité possible, & commit un Chirurgien Hollandois, qui parloit parfaitement bien l'Anglois, pour leur servir de Protecteur, avec titre & autorité de Consul. Il lui donna ses ordres pour leur chercher un logement, & régla qu'outre la chandelle & le bois, on leur donneroit à chacun huit vingtains par jour pour leur entretien. Le nouveau Consul s'empressa de leur procurer tous les secours possibles; il les logea bien, & leur envoya tous les ustensiles nécessaires à leur établissement. Leur situation ne pouvoit être plus agréable; il ne tenoit qu'à eux d'en jouir: mais ce calme heureux fut bientôt troublé par de nouvelles divisions. Le Bosseman, que les Officiers avoient eu la foiblesse d'introduire dans leur chambre, & même d'admettre à leur table, suscita, dans tout l'Equipage, par son caractere insupportable, & par les airs de Commandant qu'il vouloit se donner, des troubles, qui allerent jusqu'à obliger les Officiers de s'éloigner du Corps, & de prendre des habitations séparées, pour se soustraire aux violences de cet homme & de ceux qu'il avoit mis dans son parti. Ils n'en vouloient pas moins qu'à leur vie: ce qui détermina le Gouverneur à faire partir les Officiers, par un Vaisseau nommé le *Saint Ubes*, qui étoit actuellement au Port, chargé pour Bahia & Lisbonne. Le jour du départ fut fixé au 20 Mai. Le trajet, jusqu'au Port de Bahia, où ils mouillerent le 7 de Juin, n'eut rien de remarquable. Ils trouverent, dans cette Capitale du Bresil, moins de compassion pour leur état malheureux qu'à Rio Grande & Rio Janeyro; & sans le Capitaine du *Saint Ubes*, ces Officiers n'auroient su comment se tirer de cette cruelle situation.

Ils arrivent à St Sébastien, & Rio Janeyro.

On les y traite fort bien.

Nouvelles divisions des Anglois.

Les Officiers se séparent de l'Equipage.

Le Gouverneur les fait partir pour Bahia.

Bahia est située dans le fond d'une Baie spacieuse & riante, entrecoupée de plusieurs belles Iles, qui produisent quantité de coton. En entrant, on apperçoit, du côté de l'Est, la Pointe de *Gloria*, où il y a une grande Fortification, avec une Tour au milieu. Au fond de la Baie, on trouve un vaste Port, où l'ancrage est excellent, pour les plus grands Vaisseaux. La Ville est bien fortifiée du côté de Terre & du côté de Mer. Elle est grande, riche, bien peuplée & magnifiquement bâtie; mais avec l'incommodité d'être placée sur le penchant d'une montagne, dont la descente est fort roide; de sorte que les rues sont de vrais précipices, & qu'on est obligé de se servir de machines pour transporter les marchandises au Port. Les maisons, au nombre de trois mille, sont toutes de briques ou de pierres. Les Eglises sont superbes. La Cathédrale sur-tout est un très bel Edifice, enrichi d'inscriptions, de dorures, & des ornemens les plus riches. De la principale porte de cette Eglise, on découvre tout le Port, ce qui forme un point de vûe admirable. L'Eglise des Jésuites est toute bâtie de marbre d'Europe. Les

Description de Bahia.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

Caractere des Habitans.

Habitans sont extrêmement vains & fiers, aimant le faste, & pour suppléer aux galons d'or & d'argent, qui leur sont interdits, ils couvrent leurs habits d'une prodigieuse quantité de chaînes, de médailles, de chapelets, de colliers, de boucles d'oreilles & de croix d'or & d'argent. L'intérieur de leurs maisons est aussi riche que somptueux. La situation de leur Ville, ne leur permettant pas l'usage des carosses & des chaises, ils se font porter par leurs Négres, dans des hamacs de coton, où ils sont mollement couchés sur des carreaux de velours, ayant tout autour d'eux des rideaux de damas. On voit, dans toutes les rues, un contraste habituel de pompe qui éblouit, & de misere qui révolte. Si l'on est frappé du luxe des Maîtres, on l'est encore davantage du sort cruel d'une multitude d'Esclaves, que l'on excede de fatigues, que l'on assomme de coups, que l'on trouve toujours nus & baignés de sueur, & dont la vie n'est jamais à l'abri du caprice & de la mauvaise humeur de leurs tyrans. Les vivres y sont extrêmement chers, sur-tout le poisson. Le voisinage de la Mer n'en empêche point la rareté, à cause d'une quantité de Baleines, qui infestent cette Baie, & qui en écartent tout autre poisson. La culture des terres est fort négligée, le menu Peuple ne s'occupant que du trafic du tabac.

Leur cruauté pour leurs Esclaves.

Retour des Anglois en Europe.

Après avoir séjourné quatre mois à Bahia, sans aucun secours que ceux du généreux Capitaine, les Anglois s'embarquerent, sur son Vaisseau le *Saint Ubes*, le 11 Septembre pour Lisbonne; ils y arriverent le 28 Novembre, après avoir essuyé, par les trente-neuf degrés dix-sept minutes de Latitude Nord, & par les six degrés de Longitude Ouest, une tempête, qui mit leur Vaisseau dans le plus grand danger. Nos Passagers Anglois se rendirent au Comptoir de leur Nation, où ils apprirent que Beaus, Lieutenant du *Wager*, avoit passé, & étoit parti, par le Paquebot, pour l'Angleterre. Les Consuls les firent embarquer pour leur Patrie, à bord du Vaisseau du Roi le *Stirling-Castle*, le 20 de Décembre, & le premier Janvier 1743, ils arriverent à Spithead, où, après avoir reçu toutes les réprimandes, que méritoient des Officiers rebelles, on leur interdit le service de Sa Majesté, & il fut défendu de leur payer leurs appointemens. Cet Arrêt fait voir, que quelque abus que les Supérieurs fassent de leur autorité, il n'est point de raison qui autorise à en secouer le joug.

1743.

Avantures des huit hommes laissés sur une Côte déserte.

Après avoir conduit, en Angleterre, une partie des Anglois, qui composoient l'Equipage du Vaisseau le *Wager*, le Lecteur sera sans doute curieux d'apprendre la suite des avantures des huit Hommes, que la Barque laissa sur la Côte des Patagons (4). Ces malheureux, ayant reçû le tonneau que leurs Compagnons de la Barque leur envoyerent, par le flot, avec la Lettre contenant les raisons qui les obligeoient de prendre le large, accablés d'un abandon si barbare, qu'ils supposoient n'être occasionné que par l'incommodité du nombre, se laisserent aller à toutes les fureurs du désespoir, accusant d'ingratitude leurs Compagnons, pour lesquels ils avoient eu le courage de se sacrifier. Ils se trouvoient dans un Pays désert & sauvage, sur une Côte, où les Vaisseaux n'abordent jamais, éloignés de cent lieues de Buenos Ayres, qui encore étoit une Ville ennemie. Leurs corps, épuisés de fatigues & de souffrances, leur rendoient impossibles les efforts nécessaires

(4) Voyez ci-dessus, pag. 418.

pour

pour les tirer d'une situation aussi désespérée. Après un séjour de quelques mois, pendant lequel ils avoient tenté deux fois de se rendre à Buenos Ayres, mais toujours en vain, ayant été contraints, faute de vivres, de revenir à leur ancienne cabane; pour comble d'infortune ils perdirent encore quatre des leurs, dont ils trouverent deux égorgés, & les deux autres furent sans doute emmenés prisonniers par leurs meurtriers. Fatigués des malheurs, qui, comme à l'envi, les accabloient, nos Anglois se mirent, une troisieme fois, en chemin pour Buenos Ayres, aimant mieux s'exposer à tout, & être prisonniers des Espagnols, que de se voir en proie aux animaux féroces, dont cette Contrée est remplie, & aux visites des Indiens, qui égorgerent leurs misérables Compagnons. Leur dessein fut d'abord de côtoyer la Mer, pour ne pas manquer l'Embouchure de la Riviere de la Plata, & ensuite les bords de ce Fleuve, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré quelque Habitation; mais les Dunes de sable, qui regnent le long de cette Côte, & qui sont fort élevées, rendirent leur chemin extrêmement pénible; ils marcherent dix jours avant de trouver la fin de ces sables incommodes. Enfin, ils arriverent à l'embouchure d'une Riviere, qu'ils crurent être celle qui faisoit l'objet de toutes leurs espérances; mais voulant la côtoyer, ils rencontrerent une multitude de Ruisseaux bourbeux, qui leur barroient le passage; ils en traverserent quelques-uns à la nâge; dans d'autres ils enfonçoient quelquefois jusqu'aux épaules. Les obstacles se multiplierent au point, que quoiqu'il leur fût infiniment douloureux de reculer, lorsqu'ils se croyoient au terme de toutes leurs peines, leur plus court parti fut de retourner à leur ancien quartier. Tant de tentatives infructueuses les firent renoncer pour toujours au projet d'aller à Buenos Ayres par terre. Revenus à leur triste asyle, ils n'osoient plus s'écarter comme ils faisoient auparavant, n'ayant point d'armes pour se défendre. L'exemple de leurs malheureux Compagnons, & les bêtes féroces, qui sont répandues sur la Côte, les rendoient extrêmement circonspects: ils y vécurent trois mois de viande crue, leur industrie ne leur ayant pas suggeré d'autre moyen de faire du feu qu'avec des pierres. Enfin, la Providence les tira du misérable état où ils étoient. Mais laissons le récit de cet heureux évenement à l'Auteur même. » Un soir, dit-il, que j'étois resté » seul au logis, mes trois Camarades étant allés à la quête des provisions; » quand je vis le moment de leur retour approcher, je voulus aller à leur » rencontre. A peine eus-je fait quelques pas, que j'apperçus une douzaine » de Chevaux, qui venoient à moi au grand galop. Je m'arrêtai, & à me» sure qu'ils approchoient, je reconnus, à la couleur & à l'habillement des » Cavaliers qui les montoient, que c'étoient des Indiens, ou Patagons. Il » n'y avoit plus moyen de fuir, & je me crus mort. Je repris mes sens un » instant, pour me disposer à attendre ma destinée, avec toute la fermeté » dont j'étois capable. Je me présentai aux Indiens, & me jettant à genoux » je leur demandai humblement la vie. Dans le même moment j'entendis » une voix qui me cria; ne craignez rien, *Isaac*, nous sommes tous ici (5). » C'étoient mes trois Camarades, que les Indiens menoient en croupe. Je » laisse à imaginer la douce impression que cette parole fit sur mon cœur. Je

Ils sont réduits à quatre.

Vains efforts qu'ils font pour aller à Buenos Ayres.

Ils tombent entre les mains des Indiens.

(5) C'étoit Isaac Morris, qui a publié le Journal des avantures de ces huit Hommes.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

» vis bien que puiſque les autres n'avoient point eû de mal, je n'avois pas » beaucoup à craindre.

» Les Indiens, mirent pié à terre; une partie alla viſiter notre cabane; » les autres reſterent auprès de nous le ſabre haut, en diſpoſition de nous » ôter la vie au moindre ſigne de réſiſtance. Lorſqu'ils eurent tout examiné, ils pouſſerent trois cris épouvantables, nous firent monter en croupe, » & nous emmenerent à quinze milles de-là, ſur le bord de la Mer, où » ils joignirent une douzaine d'autres Indiens, avec quatre cens Chevaux, » dont ils avoient fait capture à la chaſſe. Ils nous régalerent d'un Cheval, » qu'ils tuerent & firent rôtir. Ce mêts parut délicieux à des gens comme » nous, réduits, depuis plus de trois mois, à ne vivre que de viande crue. » Ils nous firent auſſi préſent de quelques vieux morceaux d'étoffe, pour » nous couvrir; car nous étions nus. J'appris, alors, de mes Camarades, » le riſque que j'avois couru d'être laiſſé tout ſeul. Ils me dirent, que lorſqu'ils avoient été rencontrés par les Indiens, ceux-ci vouloient les emmener ſur-le-champ à leur rendez-vous, & qu'ils avoient eu beaucoup de » peine à leur faire comprendre, par ſignes, qu'il y en avoit encore un » d'eux, qui étoit reſté dans une cabane peu éloignée; ce qui détermina » les Indiens à venir m'enlever avec les trois autres «. L'Auteur eut lieu de ſe féliciter beaucoup, du bonheur qui l'avoit rendu priſonnier avec eux, ne pouvant rien lui arriver de pis que d'échapper à cet eſclavage.

*Leur route dans le Pays.*

Le lendemain, ils quitterent le Rivage pour s'enfoncer dans l'intérieur des Terres, chaſſant devant eux cette grande troupe de Chevaux. Dix-neuf jours de marche vers le Sud-Oueſt les firent arriver au ſecond rendez-vous, qui pouvoit être éloigné du premier, d'environ quatre-vingts lieues. Ils s'arrêterent dans une Vallée, entre deux hautes Montagnes, où il y avoit d'excellens pâturages pour les Chevaux, & pluſieurs petites Rivieres, mais point de bois, excepté quelques taillis clairs & peu étendus. Il y avoit, dans cette Vallée, une douzaine de cabanes, occupées par un autre parti d'Indiens, qui y avoient leurs familles. Ils parurent dans une admiration ſinguliere de voir des Hommes blancs; les Anglois étant les premiers qu'ils euſſent encore vus. Ils ſéjournerent un mois dans ce Hameau, & ils y furent vendus & achetés nombre de fois. Une paire d'éperons, un baſſin de cuivre, quelques plumes d'Autruche, & d'autres bagatelles ſemblables, furent le prix de ces acquiſitions. Quelquefois on les jouoit, ou bien on les tiroit au ſort, de maniere qu'ils changeoient de maîtres pluſieurs fois en un même jour.

*On les mene à la Ville principale.*

Pendant ce tems-là, différens partis d'Indiens les joignirent, de retour des courſes pour leſquelles ils avoient été détachés. Chaque parti amenoit les Chevaux, dont ils avoient fait capture. Le Chef, ou Cacique, les examine & les marque; & l'Auteur fait obſerver, que ces Chevaux ne ſont pas inférieurs à ceux d'Europe de la meilleure race. Après leur réunion, ils partirent avec quinze cens Chevaux pour la Ville principale, où le Roi de ces Indiens fait ſa réſidence. Ils employerent quatre mois à faire ce Voyage. Ces Indiens ont une maniere de voyager fort avantageuſe; ils portent avec eux leurs cabanes, & tous les uſtenſiles du ménage. Ces cabanes ſont faciles à porter, ne conſiſtant qu'en quelques piquets, dont une partie ſe met de-

bout, & le reste en travers de l'un à l'autre, & le tout est couvert de peaux de cheval : de sorte que ces cabanes sont tout aussi commodes que nos tentes pour le transport, & qu'elles mettent bien plus à l'abri de la pluie & du froid. L'Auteur croit, par la longueur du chemin, que la Ville principale n'est pas à moins de quatre cens lieues de l'ancien quartier des Anglois. Quand ils furent sur le point d'arriver, les maîtres, à qui ils étoient échus par le dernier achât, se détournerent pour les emmener à leur Bourgade, qui étoit quatre-vingts lieues au-delà ; mais les Indiens, qui arriverent à la Ville principale, donnerent avis de la capture qu'on avoit faite de quatre Hommes blancs. Le Roi, qui en fut instruit, dépêcha aussi-tôt un parti de gens à cheval, avec ordre de courir après eux à toute bride, & de les revendiquer comme lui appartenans. Les Anglois furent donc conduits dans la Capitale, composée d'une trentaine de cabanes semblables à toutes les autres, c'est-à-dire petites, basses, & de forme irréguliere ; éloignées entr'elles de trois piés au plus, & n'ayant pour toute séparation, qu'une palissade à hauteur d'appui, dont chacune est environnée. Ils comparurent devant Sa Majesté Patagone, dont la cabane ne valoit pas mieux que celle des autres. Ce Monarque étoit assis à terre, ayant d'un côté un javelot, de l'autre un arc & des fleches. Toute sa parure consistoit en un tablier d'étoffe, qu'il avoit pendu à la ceinture, & un bonnet de plumes d'Autruche, qui lui servoit de diadême. Ils rendirent à ce Roi, les hommages les plus respectueux ; & lui dirent qui ils étoient, à quelle fin ils étoient venus dans la Mer du Sud, & par quelle malheur ils avoient été conduits dans son Royaume. Le titre d'Ennemis des Espagnols, fut l'attrait le plus grand, pour exciter ce Monarque Indien à bien traiter les Anglois. On leur fit construire une cabane dans l'enceinte de cette Capitale, où ils demeurerent huit mois, comme Esclaves ; leur service se bornoit à aller chercher l'eau & le bois, & à écorcher les Chevaux que l'on tuoit.

*Ils paroissent devant un Roi Patagon.*

Le Pays, qu'habitent ces Indiens, & tout le Continent des Patagons, abondent en pâturages & en Chevaux. Le Mouton y est assez commun, & il y a du gibier de toute espece ; mais un goût de préférence pour la chair de Cheval, leur fait négliger tout le reste. Le climat est extrêmement sain, & si la terre étoit cultivée, il y a apparence qu'elle produiroit d'aussi bons fruits que par-tout ailleurs. On y trouve beaucoup de bois ; mais ce ne sont que des taillis, qui viennent naturellement sur les hauteurs, & en divers endroits des Vallées ; près de la Mer, on ne voit qu'une Côte sabloneuse & un Pays fort aride.

*Qualités du Pays.*

Les Patagons sont grands & bienfaits ; ils ont communément de cinq à six piés de haut ; leur teint est de couleur olivâtre ; ils ont le nez & les yeux petits ; leur naturel est fort doux, & ils vivent entr'eux avec beaucoup d'union & de charité. Quoiqu'ils aient un Roi, ce misérable Souverain n'a pas plus de prérogatives qu'un Chef, ou Cacique ordinaire, ni rien à l'extérieur qui le distingue, si ce n'est un tablier, qu'il porte à la ceinture, & que les autres n'ont pas. Ses Sujets sont avec lui comme avec leur égal ; & il vit avec eux sans faste & sans cérémonie. Leur boisson est faite d'une espece de fruit, qui croît sur des ronces, & qui ressemble assez à nos framboises par la couleur & par le goût ; ils boivent de cette liqueur jusqu'à l'yvresse ;

*Ses Habitans.*

ils se battent pour l'ordinaire, mais il n'y a jamais de sang répandu; & tout est oublié dès que le sommeil a chassé les vapeurs de cette boisson. Ces Indiens sont errans; le pâturage pour leurs Chevaux est ce qui les fixe dans un lieu plutôt que dans un autre. Ils ont quelque foible notion de la Divinité, & rendent une espece de culte au Soleil & à la Lune. Le jour de la nouvelle Lune est chez eux un jour de solemnité. La Polygamie est inconnue aux Patagons: ils n'ont qu'une Femme, & ils vivent avec elle en bonne union.

Les Anglois réduits à trois, arrivent à Buenos Ayres.

Ils vont en course tous les Printems, & emploient tout l'Eté à chasser, & à prendre des Chevaux sauvages, qui sont leur nourriture ordinaire. Lorsque cet heureux tems fut venu, les Anglois firent les plus vives instances pour être conduits à Buenos Ayres, & y être vendus aux Espagnols. On leur accorda leur demande, à l'exception d'un des leurs, qui avoit le teint bazané, & qui fut vendu à un maître, qui l'emmena bien avant dans le Pays. Les trois autres partirent avec une Caravane, & se rendirent à Buenos Ayres, dont le Gouverneur traita de leur rançon; ici l'Auteur rend justice à la maniere douce, charitable & généreuse, avec laquelle le Cacique les avoit traités. Le Gouverneur Espagnol, après avoir fait rendre compte aux Anglois de leurs avantures, les laissa d'abord libres; mais, quelque-tems après, il les envoya à bord du Vaisseau l'*Asie*, que l'Amiral Pizarre avoit laissé à *Monte Vedio*, Ville située sur le bord du Fleuve, à trente lieues de Buenos Ayres.

Ils sont envoyés à bord du Vaisseau l'Asie.

Description de Buenos Ayres.

La Ville de Buenos Ayres, que les Anglois furent obligés de quitter, est assez grande, & remplie de Marchands. Son Commerce est très borné, ne s'étendant qu'aux Colonies Portugaises, qui sont dans le voisinage; encore ce Commerce est-il de contrebande. C'est ici que coule la fameuse Riviere de *la Plata*, l'une des plus grandes de l'Univers: elle a, à Buenos Ayres, quinze lieues de traverse. Le climat de cette Ville est sain, les vents, les orages, les tonnerres y sont fort fréquens. Tous les grains d'Europe dégénerent ici au bout de deux ans, & les arbres n'y profitent jamais en grosseur.

Nouveaux malheurs des Anglois.

Nos trois malheureux Anglois se trouverent, avec treize autres Prisonniers de la même Nation, sur le Vaisseau l'*Asie*, où ils passerent plus d'un an, traités comme de vrais Esclaves. Las de porter continuellement des faix la nuit, & d'être excédés de travail le jour, ils comploterent tous de se sauver à la nâge, dans l'espérance qu'ayant pris terre, ils pourroient parvenir à quelque Habitation Portugaise au Nord de la Riviere; mais ils furent découverts & attrapés en exécutant leur projet, & condamnés aux fers pour quelque-tems. Au milieu des infortunes, dont ils étoient accablés, ils eurent cependant la consolation de retrouver, à Monte Vedio, M. *Campbell*, Officier de Marine, qui avoit fait naufrage avec eux, dans le Vaisseau le *Wager*, & qui, après avoir gagné quelques-uns des Matelots, dans l'abandon que fit l'Equipage de leur Capitaine, s'empara de la Berge, sous prétexte d'aller chercher dequoi raccommoder les voiles, & retourna auprès du Capitaine Cheap dans l'Ile le Wager. Cette réunion inattendue leur présagea une prochaine fin à leurs malheurs. Suivant le récit de Campbell, M. Cheap & ses Compagnons d'infortune, se trouvant abandonnés dans cette

Rencontre qu'ils font d'un de leurs Officiers.

Avantures du Capitaine Cheap, & de ses gens.

Ile, sans espérance de secours humain, ne désespérerent cependant point de leur délivrance. Toute leur occupation, pendant les premiers jours, fut de ramasser des coquillages pour épargner le peu de provisions qu'ils avoient en réserve. Ils étoient douze en tout, & leur nombre s'accrut jusqu'à vingt, par commisération pour sept ou huit de leurs gens, qui avoient été désertés sur une Côte voisine, pour leur conduite criminelle. Le Capitaine Cheap consentit à les recevoir, se flattant d'en tirer service; car quoique, dans leur situation, le nombre de bouches pût leur être à charge, la multitude des bras leur étoit encore d'une plus grande nécessité.

La Berge & l'Esquif, qui faisoient toute leur ressource, avoient grand besoin de réparation; ils les tirerent sur le Rivage, & ils devinrent tous Artisans & Charpentiers. Le Capitaine lui-même donna l'exemple, & se montra un des plus actifs. Le mois de Novembre fut si mauvais, qu'ils furent contraints de consommer les vivres qu'ils conservoient pour leur route, & qu'ils se trouverent réduits à n'avoir, pour toute nourriture, que de l'algue marine, qu'ils accommodoient avec du suif, que le flot amenoit du Navire échoué au Rivage. La disette devenant plus grande de jour en jour, ils résolurent d'aller au Vaisseau; & leur Voyage ne fut pas infructueux; ils en tirerent trois tonnes de bœuf salé, qui les aiderent à vivre jusqu'à leur départ.

Leur départ de l'Ile le Wager.

Toutes sortes de motifs les pressoient de sortir promptement de l'Ile le Wager, pour tâcher de s'approcher de quelque Terre habitée. Dès que les deux petits Bâtimens furent en état, ils les lancerent à l'eau. Cheap, Byron & le Chirurgien se mirent dans la Berge, avec huit Rameurs, & Hamilton & Campbell dans l'Esquif, avec quatre Rameurs. En peu d'heures ils furent en Mer; mais le vent devint si fort & la Mer si grosse, que la crainte de couler à fond les obligea de jetter le peu de hardes & de provisions qu'ils avoient à bord. Ils n'en vinrent à cette extrêmité, qu'avec la plus vive douleur; mais l'idée d'une mort inévitable les fit passer par-dessus toutes les raisons qu'ils avoient de sauver au moins quelques vivres. Il ne leur restoit plus de ressource; ils voguoient au hazard sur une Mer furieuse, abandonnés à la merci des vents, qui les jettoient sur la Côte, prêts à être surpris par la nuit, sans savoir où ils étoient. Ils n'attendoient que le moment qui les brisât contre quelques Rochers, lorsqu'ils apperçurent un passage entre des Rochers, qu'ils enfilerent avec courage, quoiqu'il fût si étroit, qu'à peine les rames pouvoient-elles agir, & dès qu'ils furent entrés, ils trouverent un Bassin, à l'abri des vagues & du vent, environné de Rochers énormes, dont les pointes perpendiculaires menaçoient d'écraser ceux qui se trouvoient au pié; ils y passerent la nuit, & les jours suivans ne furent pas plus heureux. Tous les soirs ils couchoient à terre dans les Iles, qui sont en grand nombre sur cette Côte, sans cependant pouvoir contenter cette faim, qui les dévoroit, & dont ils ne modéroient les ardeurs, que par quelques coquillages & quelques racines, qu'ils trouvoient, & quelques oies, qu'ils tuerent dans ces Iles.

Il y avoit déja plus de six semaines que les Anglois avoient quitté l'Ile le Wager. Ils étoient sans vivres, sans habits; les difficultés qui comme à l'envi s'opposoient au dessein qu'ils avoient de doubler un Cap qu'il falloit néces-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Ils sont forcés d'y retourner.

sairement passer pour gagner les Côtes du Chily, joint à la perte de leur Esquif, qui avoit sanci sur ses ancres, les rebuterent, au point qu'ils prirent la résolution de retourner à l'Ile le Wager. Le long séjour, qu'ils avoient fait dans cette Ile, la leur faisoit regarder comme une seconde Patrie, & les incommodités, qu'ils avoient souffertes depuis leur départ, leur persuadoient qu'ils y seroient moins mal que par-tout ailleurs.

Secours qu'ils y reçoivent des Indiens.

Ils partirent donc, à la fin de Janvier 1742, pour l'Ile le Wager, où ils arriverent excedés de fatigues, & dans la plus grande disette. La Providence leur envoya, de tems en tems, quelques petits secours, qui en les soulageant ranimoient leurs espérances. Vers la mi-Février, il leur arriva deux Canots d'Indiens. Un de ces Indiens, natif de Chiloé, parloit un peu Espagnol; les Anglois lui proposerent de les conduire à cette Ile, en lui promettant, pour ses peines, de lui abandonner, à leur arrivée, la Berge, & tout ce qui seroit à bord. L'Indien y consentit, & sur-le champ ils se préparerent pour ce Voyage. Quelques différends, qui s'éleverent entre le Capitaine Cheap & Hamilton, n'empêcherent cependant point que tous ensemble ne partissent le 6 de Mars. Au bout de trois jours, ils arriverent dans une grande Baie, où la Femme de cet Indien étoit dans sa cabane, avec deux Enfans. Les Anglois y séjournerent deux fois vingt-quatre heures, après quoi ils s'embarquerent, avec leur Guide, sa Femme & ses Enfans, & se trouverent bien-tôt à l'embouchure d'une Riviere, qu'il fallut franchir; ils se fatiguerent beaucoup pour vaincre la violence de ce Courant; & ils étoient si exténués, par la disette, qu'un d'eux en mourut. Il sortirent néanmoins de cette embouchure, presque morts de fatigue & d'inanition, & pour se refaire, ils ne trouverent à terre qu'un peu de pourpier sauvage & quelques moules, dont ils firent leur souper. Ce même jour, le Capitaine Cheap, fit une action qui révolta tout son monde. Tandis que ses Compagnons d'infortune étoient employés à la manœuvre pour passer cette Riviere, sans avoir rien à manger, il eût la cruauté de prendre, en leur présence, un morceau de veau marin, & de le manger, sans offrir d'en donner à aucun de ces pauvres malheureux, qui mouroient de faim. Tous les Anglois murmurerent de cette inhumanité, & même proposerent d'abandonner le Capitaine. Le matin du jour suivant, l'Indien partit avec sa Femme & ses Enfans, pour aller chercher des vivres, & il leur indiqua un endroit, où ils pourroient trouver des coquillages: ils y furent avec leur Berge. Dès qu'ils eurent mis pié à terre, ils se disperserent pour faire la provision la plus abondante. Aussi-tôt six d'entr'eux, qui s'étoient donnés le mot, rentrerent dans la Berge, mirent en Mer, & on ne les a jamais revûs.

Ils en partent une seconde fois.

Action désobligeante du Capitaine.

Désertion de six des siens.

Fatale situation des cinq autres.

Ils restoient à cinq (6), y compris le Capitaine Cheap, sans armes, sans habits, sans aucune ressource, dans un desert qui n'étoit que bois & rochers. Ce moment, la plus terrible époque de leur vie, ne leur annonça d'abord, pour l'avenir, que l'assemblage de plusieurs maux: ils s'armerent de force & de constance pour ne pas succomber au désespoir, que leur inspiroit le cruel abandon où ils se voyoient. Au bout de quelque-tems, ils apperçurent un Bateau en Mer, & par les mouvemens qu'ils se donnerent, pour faire connoître leur extrêmité, le Canot aborda. C'étoit l'Indien & sa

(6) Tous les autres étoient successivement morts.

Femme, qui les avoient quittés pour aller leur chercher des vivres. Il avoit laissé, auprès des Anglois, un jeune Indien, que ceux qui avoient emmené la Berge avoient pris avec eux, pour leur servir de guide. Ces bonnes gens ne le retrouvant plus, s'imaginerent que les Anglois l'avoient tué; & craignant pour eux mêmes un sort semblable, ils se lamentoient de la maniere la plus touchante. Les Anglois n'oublierent rien pour les guérir de leur appréhension, en les assurant qu'il n'arriveroit aucun mal à leur Camarade; que leurs Compagnons ne l'avoient emmené, que pour arriver plus sûrement & plus vîte à l'Ile de Chiloé, & qu'ils auroient pour eux toutes sortes d'amitié, pourvû qu'ils voulussent leur rendre le même service. Ils se laisserent persuader à ces protestations, tirerent leur Canot à terre, & séjournerent quinze jours dans cet endroit, en attendant l'arrivée de quelques autres Indiens, qui avoient promis de les y venir joindre. Le peu de vivres, qu'ils avoient apporté, suffisoit à peine à les empêcher de mourir de faim. La Femme, qui étoit une habile plongeuse, alloit, de tems en tems, chercher des coquillages & du poisson, dans le fond des eaux. Les Anglois vécurent ainsi, jusqu'à l'arrivée des Indiens que l'on attendoit: les chasses abondantes que firent les nouveaux venus, leur rendirent la vie plus aisée; mais il fallut acheter cet avantage par la dépendance où les tenoient les Indiens, qui, étant alors le plus grand nombre, se regardoient comme leurs maîtres, & exigeoient d'eux une soumission sans réserve.

Ils sont secourus par les Indiens.

La maniere de pêcher de ces Indiens est des plus singulieres. Ils entrent dans l'eau presque jusqu'aux épaules, & y étendent leurs filets, qui sont fort courts: ils sont armés chacun d'un bâton dont ils frappent le poisson lorsqu'il saute, & le précipitent ainsi dans leurs filets: ils ont des Chiens dressés pour aller à l'eau, lesquels, à force d'aboyer, effraient le poisson & les chassent dans les filets; il y a même de ces Chiens qui plongent & qui prennent le poisson dans l'eau. La façon d'attraper les Veaux marins n'est pas moins particuliere: ils n'osent les attaquer en face, parceque ces animaux sont fort hardis, & se défendent en désespérés; mais ils se coulent le long du rivage avec leurs Canots; & lorsqu'ils appesçoivent des Veaux marins à terre, ils vont les surprendre par derriere, fondent dessus & les assomment à coups de massue. Ils savent aussi les prendre dans l'eau, au moyen d'une espece de grand sac, fait de peau de Veau marin, à large ouverture, & qui se ferme avec une corde, dont le bout est fortement attaché sur le rivage. Un Indien entre dans l'eau, présentant l'ouverture de ce sac au Veau marin; un autre Indien, qui est sur le rivage, épouvante l'Animal, qui ne manque point de sauter contre son agresseur, & tombant dans le sac, qui se ferme aussi-tôt, il se trouve pris.

Maniere de pêcher de ces Peuples.

Chasse des Veaux marins.

Il y a, dans ces Cantons, une très grande abondance d'oiseaux sauvages, parmi lesquels on distingue une espece d'oie, qui ne vole point, mais qui court aussi vîte sur les eaux que les autres volent. Cet oiseau a un duvet très fin, que les Femmes Indiennes filent. Elles en font des couvertures, qu'elles vendent aux Espagnols. Pour prendre ces oiseaux, les Indiens vont la nuit sur le rivage: ils portent avec eux une écorce d'arbre, qui, étant bien seche, brûle comme une chandelle: ils en font des torches qu'ils allument: les oiseaux, éblouis de cette clarté, restent immobiles, & se laissent assommer à coups de bâton.

Chasse d'une espece d'oies qui ne volent point.

Habitans du Pays, & leur caractere.

Ce Pays est habité par différentes Nations d'Indiens; les uns se nomment *Patagons*, les autres *Coucous*, & les autres *Chonos*. Les Coucous sont ceux avec qui les Anglois ont le plus vécu. Leur naturel est doux, mais leur grossiereté extrême : ils sont d'une saleté à faire horreur; la vermine qui les couvre, est pour eux un mets fort délicat. Ils mangent presque toute leur viande rôtie. Libres dans le Commerce des Femmes, ils ne font aucun scrupule d'habiter avec leurs Sœurs & leurs propres Filles, & d'épouser la Mere & la Fille tout ensemble. Ils ont de certaines fêtes, qu'ils solemnisent d'une maniere étrange. Ces Indiens sont de moyenne taille : ils jouissent d'une santé fort constante, & sont extraordinairement robustes. Ils n'enterrent point leurs morts; mais ils les placent sur des échaffauts hauts de six piés, en leur donnant la même attitude que les enfans ont dans le ventre de leur mere. Leur langue est très rude, & abonde en aspirations fortes, dont la prononciation est du gosier. Leurs Canots sont construits avec des planches affermies ensemble par des cuirs épais. Leur grandeur ordinaire est de trois planches; une qui fait le fond, & les deux autres les côtés. Il y en a de plus spacieux, qui ont cinq planches. Leur habillement est le même que celui des autres Indiens, que les Anglois avoient vûs d'abord à l'Ile le Wager. Leurs Femmes n'ont qu'un morceau de toile ou d'étoffe autour de la ceinture. Toutes leurs armes consistent en des dards, faits d'os de poisson, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, sans manquer presque jamais leur but.

Les Anglois sont transportés à l'Ile de Chiloé.

Vers la mi-Mars, les Anglois réduits au nombre de cinq, s'embarquerent avec les Indiens, dans cinq Canots, pour se rendre à Chiloé; leurs Conducteurs ne les ayant ainsi séparés que pour être absolument les maîtres d'eux. Après six jours d'un travail pénible, dans lesquels ils avoient passé une Riviere très rapide, qui se jette dans la Mer par plusieurs branches, ils furent contraints de traîner leurs Canots à travers des Bois, pour gagner une autre Riviere, à la distance de huit milles, qui les conduisit à la Mer, par laquelle ils devoient se rendre à l'Ile de Chiloé; ils apprirent, en chemin, des nouvelles de la Pinque *Anne*, un des Bâtimens de l'Escadre de M. Anson, qui avoit mouillé dans ces Parages, avant de rejoindre ce Chef d'Escadre. Après avoir essuyé toutes sortes de dangers, & perdu encore un de leurs Compagnons (7), les Anglois arriverent enfin à l'Ile de Chiloé, habitée par des Indiens & des Espagnols; en y débarquant, ces pauvres malheureux éprouverent ce soulagement de cœur qu'opere l'idée d'un repos prochain, après de longues souffrances. On étoit à la fin de Juin; & quoique cette Ile ne soit qu'à quarante-trois degrés de Latitude Méridionale, il y faisoit un froid extraordinaire. Les Anglois, y furent reçus, par les Indiens du Pays, avec toute l'amitié & l'humanité possible; sur-tout le Capitaine Cheap, qui étoit mourant, les toucha d'une si grande compassion, qu'ils en prirent un soin particulier, & il se remit en peu de tems de ses fatigues.

Ils sont remis aux Espagnols.

Quelques tems après, les Indiens, qui avoient envoyé un Exprès à *Castro*, au Corregidor Espagnol, leur dirent, qu'ils avoient ordre de les mener dans une cabane éloignée, & de les remettre entre les mains d'un Officier Espagnol, chargé de les conduire au Corregidor. Ils partirent, & n'arriverent que de nuit à Castro. Lorsqu'ils furent près de la Ville, on leur défendit d'avancer, jusqu'à

(7) C'étoit M. *Elliot*, le Chirurgien, qui mourut peu de jours après leur embarquement.

jusqu'à ce qu'on eût donné avis de leur arrivée à l'Officier commandant. Enfin, ils furent introduits chez le Corregidor, qui les envoya au College des Jésuites, où ils furent parfaitement bien traités. Le Gouverneur, qui demeuroit à *Chaco*, au Nord de l'Ile, les fit ensuite chercher, en observant les mêmes précautions qu'on avoit prises à Castro, & ils y reçurent l'accueil le plus favorable.

Description de l'Ile de Chiloé.

Il s'en faut bien, au rapport de ces Anglois, que l'Ile de Chiloé soit aussi fertile que le prétend le Voyageur *Shelvoke*, qui l'a comparée à l'Ile de Wight. C'est au contraire un des plus mauvais Pays de l'Amerique, & il n'y a aucune Colonie Espagnole aussi misérable que celle ci. Le climat est humide & mal sain. Il y a très peu de froment, parceque les pluies continuelles le font pourrir en terre. Le pain que l'on mange est fait de farine de *Topinambour* : il est vrai que ce fruit est ici de meilleure qualité qu'en aucun autre endroit, & il y en a grande abondance. L'orge y est fort commun ; on s'en sert pour faire cette liqueur, qu'on nomme *Chica*; on en fait aussi des gâteaux, qui sont assez bons. Les autres mets sont le poisson, les coquillages, & le cochon, dont la chair est fort succulente, & dont on fait d'excellens jambons. Il y a quelques moutons, quelques vaches, & des chevaux. Le défaut de pâturages est un obstacle à la propagation de ces animaux, qui sont tous d'une maigreur extraordinaire.

Ses Habitans.

Les Habitans sont tous fort pauvres. Leurs maisons sont de simples cabanes couvertes de chaume, & sans cheminée : ils se contentent d'allumer du feu au milieu, & ils en sont quittes pour être aveuglés par la fumée. Leur habillement est composé d'une étoffe grossiere, que l'on nomme *Drap du Perou*, & il n'y a que les personnes de distinction qui portent du linge. On reçoit ces marchandises d'un Vaisseau de Lima, qui arrive à Chaco une fois tous les ans, & qui vient y charger des jambons & du bois de sapin, dont cette Ile est presqu'entierement couverte. L'herbe du Paraguay est ici fort commune. On la tire du Paraguay même, & on la prend comme du thé. Cette boisson est très ordinaire dans le Perou & le Chily. Les Espagnols de Chiloé parlent tous le langage indien, qui est fort différent de celui des Patagons & des Coucous. Ce langage a beaucoup d'énergie & de douceur, & on lui donne la préférence sur l'Espagnol même.

Havre de Chaco.

Il y a, à Chaco, un Havre excellent; mais l'entrée en est fort dangereuse pour les Vaisseaux; y ayant, dans le milieu un rocher caché, & le flux de la marée y donnant avec beaucoup de violence. La Ville n'est qu'un amas de méchantes chaumieres, dispersées en très petit nombre. Au bout de la Ville, du côté de la Mer, est un Fort de terre, entouré d'un Fossé & d'une Palissade avec treize canons, dont quatre battent la Campagne, & neuf l'entrée du Havre. La Garnison n'est composée que de huit Soldats & de trois Officiers. A deux lieues, au Nord-Est, est l'Ile de *Calabucco*, où il y a une Garnison à-peu-près semblable.

Arrivée des quatre Anglois au Chily.

Les quatre Anglois furent embarqués sur le Vaisseau de Lima, qui étoit arrivé vers la mi-Décembre, & partirent le 2 Janvier 1743; ils furent quatre jours à se rendre à *Valparisio*, dans le Chily, à trente-trois degrés de Latitude Sud, où ils mouillerent l'ancre. Le Gouverneur de cette Place les fit mettre dans un cachot, & ils ne dûrent un traitement plus moderé qu'au

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Président de *San Jago*, Don Joseph *Manso*, qui les ayant fait venir, leur accorda la liberté, & les logea commodément chez un Gentilhomme Anglois, qui eut pour eux des attentions aussi tendres que s'ils avoient été ses Freres.

Leur séparation.

Il étoit à présumer que quatre Hommes, d'une même Nation, ayant chacun les mêmes intérêts, & compagnons des mêmes infortunes, se tiendroient unis, & que la discorde, qui avoit causé la plus grande partie de leurs malheurs, ne troubleroit plus un si petit nombre : cependant ils ne furent pas exempts des divisions qu'avoit occasionnées le caractere dur de M. Cheap, au point que Campbell fut obligé de se séparer de ses trois Compagnons, & de prendre un logement à part.

Cheap & deux autres s'embarquent pour l'Europe.

Après un an de séjour à San Jago, l'arrangement fait entre les Cours d'Espagne & d'Angleterre, pour l'échange des Prisonniers, leur donna la liberté de retourner en Europe, quand ils le jugeroient à propos. Un Vaisseau François, arrivé à Velprisio, servit à MM. Cheap, Hamilton & Byron, pour repasser dans leur Patrie; Campbell pria l'Amiral Pizarre, qui étoit venu de Buenos Ayres, où il avoit laissé son Vaisseau, & qui y retournoit pour se rendre en Espagne, de lui permettre de l'accompagner, ce que cet Amiral lui accorda le plus gracieusement du monde.

Remarques sur le Chily.

Quelques remarques particulieres que firent les Anglois, pendant leur séjour dans ces Contrées, peuvent suivre ici le recit de leurs avantures, sans craindre de paroître répéter les Descriptions générales de l'Amerique.

Baldivia.

Le Chily est un fort grand Royaume, à qui il ne manque que des Habitans industrieux pour devenir un des meilleurs Pays de l'Univers. Sa longueur occupe en grande partie la Côte Occidentale de l'Amérique Méridionale. On y trouve cinq Ports excellens. *Baldivia* au Midi, à quarante degrés de Latitude Sud, est une Ville située sur la frontiere qui sépare les Espagnols d'une Nation belliqueuse d'Indiens, qui sont continuellement en guerre avec eux, & ne leur font jamais de quartier. Ces Indiens possedent les plus riches Mines d'argent de l'Amerique, & ce métal est si commun, parmi eux, qu'ils en ferrent leurs chevaux. Ils sont braves, font la guerre en regle & combattent en bon ordre. Baldivia est munie de Fortifications, qui la mettent à l'abri des insultes de cette Nation redoutable. La *Conception* est un autre Port. C'est là que se rendent tous les ans, au mois de Décembre, les Indiens des environs, pour renouveller, en présence du Gouverneur, le Traité d'alliance entre les deux Nations, ou pour le rompre avec solemnité. Si l'on est d'accord sur les articles proposés de part & d'autre, les Indiens présentent un agneau & lui coupent la tête en signe de paix. S'ils ne conviennent point ensemble, ils rapportent leur agneau en vie, & la déclaration de guerre est faite. Ces Indiens ne connoissent aucune sorte d'écriture. Pour se souvenir de leurs faits, & faire leurs calculs, ils ont une longue ficelle pleine de nœuds; & c'est en comptant ces nœuds qu'ils se rappellent les différentes choses dont ils ont à traiter. Ce sont eux qui font ces belles couvertures de duvet d'oie sauvage, qu'ils vendent aux Espagnols. *Velprisio* est le principal Port du Chily. La Ville est très petite, & tous ses Habitans consistent en Matelots & en Portes-faix. Elle a deux Forteresses; la premiere, qui est en fort bon état, est munie de vingt-deux pieces de canons : la seconde, qu'on nomme le *Vieux Château*, est bâtie au pied d'une haute montagne, & commande l'en-

La Conception.

Velprisio.

trée du Port, avec des Batteries rasantes. *Cockimbo* & *Corpéepo* sont les deux derniers Ports. Le Commerce de ces deux Villes n'est pas considérable. Elles envoient à Lima des mulets, du froment, du bœuf salé, des fruits, de l'or en barre, & de l'herbe du Paraguay; elles en retirent du sucre & de la grosse toile pour l'usage de leurs Indiens, & de leurs Négres. Elles envoient aussi à Buenos Ayres des vins, des fruits, des collars monnoyés; & en retirent des velours, des soies & des vêtemens : mais ce dernier Commerce est prohibé, & ne peut se faire que par contrebande.



Cockimbo & Corpéepo.

Le Climat du Chily est un des plus sains du Monde entier. San Jago qui est à trente-troisdegrés de Latitude Sud, & qui devroit être naturellement sujet à de grandes chaleurs, est cependant, au plus fort de l'Eté, dans une température agréable. Le voisinage des montagnes de la Cordiliere, dont les cimes élevées sont toujours couvertes de neige, y entretient cet air tempéré. La terre est d'une fertilité incomparable; il suffit de la gratter & d'y semer du grain, pour que, sans aucune culture, elle produise au centuple. Il y a de toute espece d'arbres fruitiers : pommes, poires, pêches, abricots, prunes, cerises, raisins, limons, oranges; tous ces fruits sont ici fort communs. Le pâturage est des meilleurs, & l'on y engraisse une quantité prodigieuse de bétail. Le bœuf & le mouton y sont excellens.

Qualités du Pays.

Les Habitans du Chily ont de fort beaux chevaux à tout usage. Il y en a dont le pas est aussi vîte que le galop ordinaire. Les Chiliens sont tous bons Cavaliers; ils ont toujours, à la porte de leurs maisons, des chevaux sellés & bridés, dont ils se servent pour les plus petites courses, ne fut-ce que pour aller d'une maison à une autre. Les gens de la Campagne sont forts & vigoureux : mais la bonté du Pays, qui leur donne, sans beaucoup de travail, bien au-delà de leur nécessaire, les rend extrêmement paresseux.

Les Chiliens sont tous Cavaliers.

On trouve, au Chily, des Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étaim, de plomb & de vif argent. Si ces richesses étoient entre les mains de gens qui sussent les faire valoir, elles produiroient au-delà de toute imagination; mais les Chiliens ne sont point au fait de l'art d'exploiter les Mines, & elles leur rendent très peu. Ils ne savent point extraire le mercure; ils ne font aucun cas du plomb. L'or, quoique très abondant, reste dans la Mine, faute d'Ouvriers intelligens, & ce qu'ils en tirent est peu de chose, en comparaison de ce qu'on en pourroit tirer. La paresse des Ouvriers contribue à l'abandon que l'on fait de tant de trésors. Dès qu'ils ont amassé une certaine somme, ils quittent l'ouvrage, & n'y reviennent point que cet argent ne soit dépensé. Le seul métal, dont on tire au Chily quelqu'avantage, c'est le cuivre; on en fournit tout le Pérou.

Mines du Chily.

San Jago est la principale Ville du Chily; elle est située dans un Vallon charmant. Ses maisons sont très bien bâties, quoique basses, & n'ayant que le rez-de-chaussée, à cause des tremblemens de terre, dont les secousses se font sentir presque toutes les semaines. Le Vallon qui l'environne est coupé de plusieurs Rivieres, qui fournissent beaucoup de poisson, & en particulier d'excellentes truites. Les Habitans de San Jago sont Espagnols & Indiens, & il y a beaucoup d'Esclaves Négres. La chasse des taureaux sauvages est leur principal amusement. Leur adresse n'est pas moindre en ce genre, que celle des Patagons dans la chasse des chevaux; ils s'y prennent de la

San Jago.

*Supplement au Voyage d'Anson.*

même maniere pour arrêter le taureau, en courant après lui, & lui jettant un nœud coulant, qui le serre par le cou ou par les cornes.

*Campbell, dernier des quatre Anglois, en part avec l'Amiral Pizarre, pour Buenos Ayres.*

Campbell partit, le 20 Janvier 1745, avec l'Amiral Pizarre, pour se rendre à Buenos Ayres; ils monterent sur des mulets, pour traverser les montagnes de la Cordiliere. Les vastes Plaines, qui sont entre San Jago & Buenos Ayres, rendent ce trajet difficile, soit par les chemins, qui, bordés d'affreux précipices, n'offrent à la vûe qu'une mort certaine, soit par les dangers de la rencontre des tigres & des lions, qui y sont en grand nombre, soit encore par la crainte d'une Nation redoutable de Patagons, ennemie jurée des Espagnols, & d'un caractere fort féroce.

*Habitans de l'intérieur du Pays.*

Ces Indiens sont, comme tous les autres Patagons, de haute taille & d'un teint basané. Leurs armes sont la lance & la fronde, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité; ils se dispersent en différens partis dans ces vastes Plaines, ayant chacun leur Chef ou Cacique. Lorsque quelqu'un de ces Caciques en invite un autre pour lui prêter secours, dans quelqu'expédition contre les Espagnols, il ne peut se séparer du Cacique auxiliaire que lorsque l'expédition est achevée : & s'il le quittoit, il s'exposeroit à avoir la tête tranchée par ses gens, qui ne pardonnent point ces infidélités. Ils sont tous bons Cavaliers; ils montent à cheval à-peu-près comme nos Hussards d'Europe. Leurs selles sont plates & minces comme celles d'Angleterre; leurs étriers ne sont qu'un morceau de bois, où il y a un trou pour y fourrer le gros doigt du pied; leurs brides sont de crin, & le mors est de bois. Ils n'ont point de demeure fixe; ils sont errans, & par-là même inaccessibles : ils font de tems-en-tems des courses sur les frontieres Espagnoles, & enlevent le bétail & les Habitans. De tous les Prisonniers qu'ils font, ils ne gardent que les Femmes & les Enfans, pour en faire des Esclaves, & tuent tout le reste; ils se battent contre les tigres avec beaucoup d'intrépidité & d'adresse. L'Indien porte de la main gauche un bâton, qui a neuf pouces de longueur, avec une garde d'osier pour garantir la main; il tient de la droite un coutelas, & avec ces armes, il va au-devant du tigre, ou le voit venir. Lorsque l'animal est près, l'Indien lui pousse son bâton dans la gueule, en même-tems qu'il lui enfonce le coutelas dans le ventre. Le tigre est attaqué, renversé & tué presque dans un clin d'œil. Il est vrai que si l'Indien manque son coup, & qu'il n'ait pas l'adresse de prendre le moment, pour user du bâton & du coutelas, le tigre gagne sur lui l'avantage & le dévore.

*Réunion des Anglois.*

Après un Voyage des plus disgracieux par sa longueur, par l'aridité du Pays, & la chaleur extrême du Climat, nos Voyageurs arriverent, le 10 de Mars, à Buenos Ayres, d'où Campbell se rendit, avec l'Amiral Pizarre, à Monte-Vedio, où il rencontra ses malheureux Compagnons prisonniers, à bord du Vaisseau l'*Asie*.

La joie de leur réunion devint encore plus grande, par la connoissance de leurs malheurs réciproques. Ils ne pouvoient assez admirer la Providence, qui, après les avoir fait passer par de si rudes épreuves, en les dispersant sur diverses Terres barbares, les faisoit rencontrer dans un lieu propre à remplir le desir qu'ils avoient tous de revoir leur Patrie.

Ils resterent à Monte Vedio, jusqu'au 13 d'Octobre de la même année, qu'ils s'embarquerent sur l'*Asie* pour se rendre en Espagne.

Description de Monte Vedio.

Monte Vedio est une Ville nouvellement bâtie; il y a fort peu d'Habitans & encore moins de Commerce. Le Havre est bon pour de petits Bâtimens; mais il n'a pas plus de dix sept pieds d'eau en haute marée. Cependant l'*Asie* y a séjourné deux ans; il est vrai qu'on avoit été obligé de lui ôter son gouvernail, faute d'eau, & que ce Navire étoit enfoncé dans la bourbe, sans en souffrir aucun dommage. La Garnison de Monte Vedio n'excede pas cent Hommes. Le Port est défendu par une Forteresse, où il y a quinze pieces de canon. Le Pays aux environs est beau & fertile, & fournit abondamment à tous les besoins; on pourroit même y recueillir beaucoup de vin, les vignes y réussissant à merveille. Il y a, auprès de Monte Vedio, des Mines d'or & de diamans. On en tire, que l'on vend aux Portugais de Rio Grande, lesquels y viennent commercer par la Riviere *Noire*, qui se jette dans la Riviere de la Plata. Au dessous de Monte Vedio, est un très beau Port, nommé *Malduna*. L'embouchure en est étroite; mais il peut contenir deux cens Vaisseaux. Ce Havre est un des plus assurés qui soient dans le Monde; il n'a besoin d'aucun arrangement & d'aucune commodité, la Nature les lui ayant toutes données. Monte Vedio & Malduna sont au Nord de la Riviere. Du côté du Sud, on trouve un autre bon Port, que les Espagnols nomment l'*Insanada de Baragon*.

Port Malduna.

Port Baragon.

Retour des Anglois en Europe.

Le retour du Vaisseau l'*Asie*, jusqu'au Cap Finistere, n'eut rien de remarquable, si ce n'est la revolte d'*Orellana*, dont le recit sera mieux placé dans l'Article suivant, avec les avantures de l'Escadre Espagnole. A leur arrivée au Port de *Corkuion*, les Anglois furent enfermés dans une étroite prison; mais Campbell fut envoyé à Madrid, où il obtint un Passeport, avec lequel il se rendit à Lisbonne & de-là en Angleterre (8). Quelques tems après, la Cour d'Espagne fit partir le reste des Anglois pour Porto, & là ils s'embarquerent, le 28 d'Avril, pour Londres, où ils arriverent le 8 Juillet 1746.

Telle a été la fin d'un Voyage de près de six ans, qui, après les avoir rendus le jouet d'une foule d'accidens, tous plus déplorables les uns que les autres, les a laissés sans fortune, sans ressource, sans protection, privés de leurs appointemens, & traités comme des Rebelles; heureux encore qu'on n'ait pas voulu pousser plus loin le châtiment dû à leur attentat contre leur Capitaine.

(8) M. Anson lui reproche d'avoir changé de Religion à San Jago, & de s'être donné ensuite beaucoup de mouvemens inutiles pour entrer au service de l'Espagne; deux points importans, qu'on peut prouver, & sur lesquels il a aussi jugé à propos de garder un profond silence, dans le récit qu'il a publié de ses avantures.



## HISTOIRE DE L'ESCADRE ESPAGNOLE, COMMANDÉE PAR DOM JOSEPH PIZARRE.

PIZARRE. 1740.

But de l'équipement de l'Escadre Espagnole de Pizarre.

L'ESCADRE équipée par ordre de la Cour d'Espagne, pour observer les mouvemens des Anglois, & traverser l'exécution de leurs projets, a tant de rapport à l'expédition de M. Anson, que l'histoire ne seroit pas achevée, si l'on n'ajoutoit ici le récit de ses malheurs, dont on a été informé par des Lettres interceptées & par d'autres voies.

Sa force.

Cette Escadre étoit composée des Vaisseaux de Guerre suivans: l'*Asie*, de soixante-six pieces de canon, & de sept cens Hommes, monté par l'Amiral Dom Joseph Pizarre: le *Guipuscoa*, de soixante-quatorze pieces, & de sept cens Hommes: l'*Hermione* de cinquante-quatre pieces, & de cinq cens Hommes: l'*Espérance*, de cinquante pieces, & de trois cens cinquante Hommes; & le *St. Etienne*, de quarante pieces, & de trois cens cinquante Hommes, avec une Patache de vingt pieces. Ces Vaisseaux, outre leurs Matelots & leurs Soldats de Marine, avoient à bord un vieux Régiment d'Infanterie Espagnole, destiné à renforcer les Garnisons le long de la Côte de la Mer du Sud.

Elle cherche à gagner de vitesse sur les Anglois.

Après que cette Flotte eut croisé durant quelques jours, sous le vent de Madere, où M. Anson apprit les premieres nouvelles de son arrivée, elle fit voile, au commencement de Novembre 1740, pour la Riviere de la Plata, où elle mouilla, dans la Baie de *Maldonado*, à l'embouchure de cette Riviere. L'Amiral Pizarre fit sur-le-champ demander des vivres à Buenos Ayres, n'en ayant pris avec lui, à son départ d'Espagne, que pour quatre mois. Tandis que les Espagnols attendoient des provisions en cet endroit, ils reçurent avis, de la part du Gouverneur Portugais de Sainte Catherine, que M. Anson étoit arrivé à cette Ile, le 21 Décembre, & se préparoit à remettre en Mer avec toute la diligence possible. La démarche de ce Gouverneur, contraire aux loix de la neutralité, passa, dans l'esprit des Anglois, pour une véritable trahison. Elle fut fort avantageuse à Pizarre, qui, malgré la supériorité de ses forces, avoit des raisons, & même, à ce qu'on prétend, des ordres, d'éviter celle de M. Anson, par-tout, excepté dans la Mer du Sud. D'ailleurs il souhaitoit fort de doubler le Cap de Horn avant les Anglois, persuadé qu'il parviendroit par-là plus aisément à bout de déconcerter leurs desseins. C'est ce qui le détermina, aussi-tôt qu'il les sut dans le voisinage, à continuer sa route avec les cinq grands Vaisseaux: la Patache ayant été jugée hors d'état de faire le Voyage, fut dégradée, & on en tira l'Equipage. L'Amiral Espagnol, après s'être arrêté dix-sept jours dans la Baie de Maldonado, en partit, le 22 Janvier 1741, sans attendre ses provisions, qui arriverent, au lieu de leur destination, un jour ou deux après son départ. Cependant quelque diligence qu'il fit pour s'éloigner, les Anglois quitterent la Rade de Ste. Catherine quatre jours avant qu'il mit à la voile; & dans leur trajet jusqu'au Cap de Horn, les deux Escadres se trouverent quelquefois si près l'une de l'autre, que la *Perle*, un des Vaisseaux de celle de M. Anson, étant séparée du reste, donna dans la Flotte Espagnole, & ayant pris l'*Asie* pour le *Centurion*, pensa tomber entre les mains de l'Ennemi, & ne se sauva qu'à peine, ayant été à la portée du canon du Vaisseau Amiral.

Les Espagnols étoient partis trop tard de Maldonado, pour pouvoir se flatter d'arriver, avant l'Equinoxe, à la hauteur du Cap de Horn, & ils avoient lieu de craindre un tems orageux, en doublant ce Cap en cette saison. Pour surmonter cette difficulté, d'autant plus grande que les Matelots Espagnols, accoutumés à naviger dans un Pays où l'on a presque toujours beau tems, n'entreprenoient pas volontiers une traversée si dangereuse, on avança, à ces derniers, une partie de leur paie en marchandises de l'Europe, avec permission d'en faire commerce dans la Mer du Sud. Le profit qu'ils pouvoient espérer d'en retirer, étoit un motif propre à les engager à bien faire leur devoir, & à supporter, avec patience, les dangers auxquels ils devoient être probablement exposés, avant que d'arriver sur la Côte du Pérou.

Dispersion de cette Escadre à la hauteur du Cap de Horn.

Vers la fin de Février, Pizarre avec son Escadre, ayant dépassé la hauteur du Cap de Horn, porta à l'Ouest, dans l'intention de le doubler, mais la nuit du 28, comme ils avoient le cap au vent, le *Guipuscoa*, l'*Hermione* & l'*Espérance*, furent séparés de l'Amiral; & le 6 de Mars suivant, le premier de ces Vaisseaux perdit de vûe les deux autres. Le sept, qui étoit le lendemain du jour que les Anglois passerent le Détroit de le Maire, il s'éleva une furieuse tempête du Nord-Ouest, qui, malgré tous les efforts des Matelots, chassa l'Escadre du côté de l'Est; & l'obligea, après plusieurs tentatives inutiles, de prendre sa route vers la Riviere de la Plata, où Pizarre arriva vers la mi-Mai, & fut joint, peu de jours après, par l'*Espérance* & le *Saint-Etienne*. On croit que l'*Hermione* doit avoir péri en Mer; car on n'en a eu depuis aucune nouvelle. Le *Guipuscoa* échoua sur la Côte du Bresil, & coula à fond. Les maux de tous les genres, que les Espagnols éprouverent, dans cette malheureuse Navigation, ne peuvent être comparés qu'à ceux que les mêmes tempêtes firent essuyer aux Anglois dans ce Climat. Il y eut, à la vérité, quelque différence entre les infortunes des uns & des autres; mais telle cependant, qu'il seroit difficile de décider quelle des deux situations étoit la plus digne de pitié. Car, aux malheurs, qui leur étoient communs, comme des agrêts endommagés, des Navires qui faisoient eau, & les fatigues, aussi-bien que l'abbattement, qui accompagnent nécessairement de pareils désastres, se joignoit encore, sur l'Escadre Angloise, une maladie destructive & incurable, & sur celle des Espagnols, une cruelle famine. Ces derniers, soit par la précipitation de leur départ, soit parcequ'ils espéroient de trouver des vivres à Buenos Ayres, soit enfin par quelques autres motifs plus difficiles à deviner, étoient partis d'Espagne, comme on l'a déja observé, n'ayant de provisions à bord que pour quatre mois, & encore en les ménageant bien. Ainsi, quand les tempêtes, qu'ils essuyerent à la hauteur du Cap de Horn, les contraignirent à tenir la Mer un mois ou plus au delà de leur attente, ils se virent réduits à de si tristes extrêmités, que des rats, qu'on avoit le bonheur de prendre, se vendoient quatre écus la piece; & qu'un Matelot cacha, pendant quelques jours, la mort de son Camarade, & resta, durant ce tems, dans le même branle avec le cadavre, dans l'unique vûe de profiter de deux rations. Dans une si affreuse situation, qu'ils ne soupçonnoient gueres pouvoir devenir plus terrible, ils découvrirent une conspiration formée par les Soldats de Marine du Vaisseau Amiral. Un projet si désespéré leur avoit été suggéré principalement par l'excès de la misere qu'ils

Retour de l'Amiral & de deux autres Vaisseaux à la Plata.

Leurs disgraces.

Conspiration découverte sur le Vaisseau Amiral.

PIZARRE. 1741.

souffroient : car quoique les Conspirateurs ne se proposassent pas moins que de massacrer les Officiers & tout l'Equipage, le but de cette sanguinaire résolution se réduisoit néanmoins au desir de soulager leur faim, en s'appropriant tous les vivres du Vaisseau. Leur dessein fut découvert par un Confesseur, dans le tems qu'ils étoient sur le point de l'exécuter, & trois de leurs Chefs furent sur-le-champ punis de mort. Mais, quoique la conspiration fût étouffée, leurs souffrances n'en augmenterent pas moins de jour en jour, au point que les trois Vaisseaux, qui se sauverent, perdirent la plus grande partie de leur monde, par la fatigue, les maladies & la faim. L'*Asie*, leur Vaisseau Amiral, arriva à *Monte Vedio*, dans la Riviere de la Plata, avec la moitié de son Equipage : le *St. Etienne* se trouvoit dans le même état, quand il jetta l'ancre dans la Baie de *Baragan*, l'*Espérance* fut plus malheureux encore : de quatre cens cinquante Hommes qu'il avoit, en partant d'Espagne, il n'en resta que cinquante-huit en vie, & tout le Régiment d'Infanterie périt, à l'exception de soixante Hommes. On peut se former une idée de ce que les Espagnols souffrirent en cette occasion, par les circonstances qu'on a apprises du sort du *Guipuscoa*, dans une Lettre que Dom Joseph *Mendinuetta*, Capitaine de ce Vaisseau, écrivit à une personne de distinction à Lima, & dont la Copie étoit tombée entre les mains des Anglois.

Ses pertes.

Sort funeste d'un autre Navire.

» Le *Guipuscoa* fut séparé de l'*Hermione* & de l'*Espérance*, par un brouillard épais, le 6 de Mars, étant alors, suivant l'estime, au Sud-Est de la Terre des Etats ; & portant à l'Ouest, la nuit suivante, il s'éleva une si furieuse tempête du Nord-Ouest, que vers les dix heures & demie, la grande voile fut déchirée, & qu'on n'osa faire servir que la misaine : le Vaisseau faisoit dix nœuds par heure, avec une Mer prodigieusement agitée, & souvent le Couroir étoit sous l'eau. La tempête fendit aussi son grand mât ; & le Navire faisoit tellement eau, que, malgré quatre pompes, & toutes les bailles, on eut grande peine à le sauver. Le calme arriva le 19 ; mais la Mer resta si haute, que le roulis fit entr'ouvrir tous les hauts du Navire & les coutures, & fit carguer les abouts & la plûpart des courbes, les chevilles étant déhallées par la violence du roulis. Malgré ces accidens & plusieurs autres arrivés, tant au corps du Navire qu'aux agrêts, on ne laissa pas de continuer à porter à l'Ouest jusqu'au 12. On étoit alors vers les soixante degrés de Latitude Méridionale, avec très peu de vivres, & chaque jour, quelques gens de l'Equipage, à force de pomper, mouroient de lassitude. Ceux qui leur survivoient avoient entierement perdu courage ; tant à cause du travail & de la faim, que de la rigueur du tems, le tillac étant couvert de neige à la hauteur de deux empans. Le vent continuant à être toujours à l'Ouest, & très violent, ce qui les mettoit dans l'impossibilité de doubler le Cap de Horn, ils se déterminerent à regagner la Riviere de la Plata. Le 22, ils furent obligés de jetter en Mer une bonne partie de leurs canons & une ancre, & de passer six fois le cable autour du Vaisseau, pour l'empêcher de s'ouvrir. Le 4 Avril, la Mer étant fort agitée, quoiqu'il fît peu de vent, le Vaisseau se tourmenta si fort, qu'il perdit en peu d'heures son grand mât, celui de misaine, & celui d'artimon ; & pour comble de malheur, ils furent réduits à la nécessité de

» couper

» couper leur beaupré, pour relever un peu la proue, qui avoit une voie » d'eau. Vers ce tems-là l'Equipage étoit diminué de deux cens cinquante » Hommes, qui étoient morts de faim & de fatigues; car ceux qui se trou- » voient en état de faire jouer les pompes, y compris les Officiers, n'a- » voient par jour qu'une once & demie de biscuit; au lieu qu'on ne don- » noit qu'une once de pain à ceux qui étoient trop malades ou trop foibles » pour soutenir un si rude travail, au milieu duquel on voyoit souvent les » gens tomber morts de lassitude. En y comprenant les Officiers, il ne res- » toit à bord qu'environ cent quatre-vingts personnes en état de manœuvrer. » Les vents du Sud-Ouest furent si forts, après qu'ils eurent perdu leurs mâts, » qu'il ne leur fut pas possible d'en mettre d'autres à la place, & le Vaisseau » fut le jouet des flots, entre les Latitudes de trente-deux & de vingt-huit » degrés, jusqu'au 24 d'Avril, qu'ils apperçurent la Côte du Bresil à *Rio de* » *Plata*, dix lieues au Sud de l'Ile de Sainte Catherine. Ils laisserent tom- » ber l'ancre en cet endroit, & le Capitaine auroit bien souhaité de gagner » Sainte Catherine, afin de sauver le corps du Vaisseau, avec le reste du » canon & les munitions; mais l'Equipage ne voulut plus continuer à pom- » per, &, comme au désespoir des souffrances passées, & d'avoir perdu un » si grand nombre de leurs Compagnons, y ayant, dans ce tems là, sur le » tillac, jusqu'à trente cadavres, s'écria tout d'une voix: *à terre, à terre*, » ce qui obligea le Capitaine à courir droit au rivage, où, le cinquieme » jour après, le Vaisseau coula à fond, avec toutes ses munitions. Le reste » de l'Equipage, qui, par une espece de miracle, se trouvoit encore en » vie, après avoir échappé à la famine & à la fatigue, se sauva à terre, au » nombre de quatre cens Hommes «.

Disgrace de l'Amiral sur la Côte de la Plata.

On peut inférer, du récit des avantures & du naufrage du *Guipuscoa*, quel doit naturellement avoir été le sort de l'*Hermione*, & ce que dûrent souffrir les trois autres Vaisseaux de l'Escadre, qui gagnerent la Riviere de la Plata. Ces derniers, ayant un besoin extrême de mâts, de vergues, d'agrêts, en un mot, de tout ce qui est nécessaire sur un Vaisseau, & ne pouvant rien trouver de pareil, ni à Buenos Ayres, ni dans aucun autre endroit appartenant aux Espagnols, Pizarre dépêcha une Barque d'avis, avec une Lettre de crédit, à Rio Janeyro, pour acheter, des Portugais, ce qui lui manquoit. Il envoya en-même-tems un Exprès par terre à San Jago, dans le Chily, pour être expédié de-là au Viceroi du Perou, & lui demander une remise de deux cens mille écus, à prendre du Trésor Royal de Lima; l'Amiral Espagnol croyant cette somme absolument nécessaire pour avitailler ses Vaisseaux, & les mettre en état de tenter de nouveau le passage dans la Mer du Sud, dès que la saison, devenue plus favorable, pourroit le permettre. Les Espagnols rapportent, comme une chose merveilleuse, & elle l'est en effet; que l'Indien, qui servoit de Messager, quoique dépêché en Hiver, quand les Cordilieres sont couvertes de neige, ne mit que treize jours à se rendre de Buenos Ayres à San Jago dans le Chily, bien que ces deux Villes soient éloignées l'une de l'autre de trois cens lieues d'Espagne, dont il en avoit dû faire près de quarante à travers les neiges & les précipices des Cordilieres.

La réponse du Viceroi, au Message de Pizarre, ne fut rien moins que favorable. Au lieu de deux cens mille écus, que ce dernier avoit demandés,

PIZARRE. 1741.

le Viceroi ne lui en fournit que cent mille, en lui faisant dire, que ce n'étoit qu'avec bien de la peine qu'il avoit pû lui procurer cette somme. Les Habitans de Lima, qui jugeoient la présence de l'Amiral nécessaire à leur sûreté, furent très mécontens de ce procédé, & dirent hautement, que ce n'étoit pas le manque d'argent, mais les vûes intéressées de quelques-uns des Favoris du Viceroi, qui avoient empêché que Pizarre n'eût obtenu toute la somme qu'il avoit demandée.

La Barque d'avis, envoyée à Rio Janeyro, ne répondit aussi qu'en partie au but qu'on s'étoit proposé en la dépêchant. Quoiqu'elle rapportât une quantité considérable de goudron, de poix & de cordages, il ne lui fut cependant pas possible d'avoir ni mâts ni vergues. Par un surcroit d'infortune, Pizarre, qui comptoit de recevoir quelques mâts du Paraguay, se trouva trompé dans son attente, le Charpentier, qu'il y avoit envoyé avec une grande somme d'argent, au lieu de s'acquitter de sa commission, s'étant marié & arrêté dans le Pays. Cependant, en faisant servir les mâts de l'*Espérance* sur l'*Asie*, & quelque bois rond, qui étoit encore à bord, on remit l'*Asie* & le *Saint-Etienne* en état de tenir la Mer. Au mois d'Octobre suivant, Pizarre mit à la voile, dans l'intention d'essayer, encore une fois, s'il y auroit moyen de doubler le Cap de Horn; mais le *Saint-Etienne*, en descendant la Riviere de la Plata, donna contre un Bas-fond, & perdit son gouvernail. Cet accident, & quelques autres encore, que ce Vaisseau essuya, le mirent entierement hors de service, de sorte que Pizarre, après en avoir fait ôter les agrêts, partit avec l'*Asie*. Comme il pouvoit se flater de faire ce trajet en Eté, & que les vents étoient favorables, il comptoit d'avoir enfin surmonté toutes les difficultés; mais se trouvant à la hauteur du Cap de Horn, son Vaisseau, qui avoit le vent en poupe, la Mer étant assez agitée, quoique le vent fût moderé, perdit ses mâts, par quelque mauvaise manœuvre de l'Officier qui étoit de garde, & Pizarre se vit obligé de gagner, une seconde fois, la Riviere de la Plata, en fort mauvais état. L'*Asie* ayant considérablement souffert, dans cette seconde tentative, on ordonna de racommoder l'*Espérance*, qui avoit été laissée à Monte Vedio. Le commandement de ce Vaisseau fut donné à Mindinuetta, qui étoit Capitaine du *Guipuscoa*, quand ce Vaisseau eut le malheur de périr. Ce Capitaine partit, au mois de Novembre de l'année suivante 1742, de Rio de la Plata, pour la Mer du Sud, & gagna heureusement la Côte du Chily, ou Pizarre, qui y étoit venu de Buenos Ayres par terre, le joignit, comme on l'a vû dans l'Article précédent.

Seconde tentative inutile pour doubler le Cap de Horn.

1742.

Ces deux Chefs ne tarderent pas long-tems à se brouiller. La principale cause des disputes très vives qu'il y eut entr'eux, étoit, que Pizarre prétendoit prendre le commandement de l'*Espérance*, que Mindinuetta avoit amenée dans la Mer du Sud: mais ce dernier refusoit de remettre son autorité entre les mains de l'Amiral, disant, qu'il avoit fait le trajet, sans être soumis à personne, & qu'ainsi Pizarre ne pouvoit pas reprendre une autorité, à laquelle il avoit renoncé. Cependant Mindinuetta fut obligé, par l'entremise du Président du Chily, qui se déclara pour l'Amiral, de se soumettre, après une longue & opiniâtre résistance.

Mais Pizarre n'étoit pas encore au bout de toutes ses infortunes. Quand

Mindinuetta & lui revinrent, en 1745, par terre, du Chily, à Buenos Ayres, ils trouverent, à Monte Vedio, l'*Asie*, qu'ils y avoient laissée, environ trois ans auparavant. Ils résolurent de mener, si la chose étoit possible, ce Vaisseau en Europe, & dans cette vûe, ils le firent racommoder du mieux qu'ils purent. Mais la grande difficulté consistoit à se procurer un nombre suffisant de Matelots, pour faire ce Voyage; tous ceux qui se trouvoient aux environs de Buenos Ayres n'allant pas à une centaine. Ils tâcherent de remplir ce vuide, en prenant par force plusieurs Habitans de Buenos Ayres. Outre cela, ils envoyerent à bord tous les Prisonniers Anglois, qu'ils avoient alors en leur puissance, avec un bon nombre de Contrebandiers Portugais, dont ils s'étoient saisis en différentes occasions, sans compter quelques Indiens natifs du Pays. Parmi ces derniers, se trouvoit un Chef, avec dix des siens, qui avoient été surpris, trois mois auparavant, par un Parti de Soldats Espagnols. C'étoit Orellana, Membre d'une puissante Tribu, qui avoit fait bien des ravages aux environs de Buenos Ayres. Ce fut avec cette troupe de gens ramassés de tous côtés, qui, à l'exception des seuls Espagnols Européens, faisoient le Voyage bien malgré eux, que Pizarre mit à la voile de Monte Vedio, dans la Riviere de la Plata, vers le commencement du mois de Novembre.

PIZARRE. 1745.

On prépare l'Asie pour le retour en Europe.

Comme les Espagnols n'ignoroient pas que l'Equipage forcé, qu'ils emmenoient, partoit à regret, ils traiterent leurs Prisonniers de la maniere la plus dure, sur-tout les Indiens. C'étoit un amusement ordinaire pour les moindres Officiers du Vaisseau, de les frapper à toute outrance, sous les prétextes les plus legers, & simplement pour faire montre de leur autorité. Orellana & ses Camarades, quoique patiens & soumis en apparence, se déterminerent à tirer vengeance de tant d'inhumanité. Orellana parloit bien l'Espagnol, qu'il avoit appris par le commerce que les Indiens de ce Pays-là ont avec les Habitans de Buenos Ayres, en tems de paix; il lia conversation avec quelques Anglois, qui entendoient cette langue, & parut fort curieux de savoir combien il y avoit de leurs Compatriotes à bord, & qui ils étoient. Il n'ignoroit pas qu'ils étoient Ennemis des Espagnols; ainsi il se proposoit sans doute de leur découvrir son projet, & de leur faire prendre part à le vengeance qu'il méditoit; mais ne les trouvant apparemment pas aussi animés & aussi vindicatifs, qu'il l'auroit cru, il résolut de n'avoir recours qu'à la valeur & à l'intrépidité de ses dix Compagnons. Ceux-ci, comme il parut, se soumirent volontiers à sa direction, & promirent d'exécuter fidelement ses ordres. Après être convenus des mesures qu'il y avoit à prendre, ils se pourvurent de couteaux flamands, dont on se servoit à bord, & employerent secretement le tems qu'ils avoient de reste, à couper des bandes de cuir, le Vaisseau étant chargé d'une grande quantité de peaux, & attacherent, à chacune des bandes, un boulet ramé des petites pieces du demi-pont. Cette espece d'arme, que les Indiens de Buenos Ayres apprennent à manier dès leur enfance, & qu'ils tournent autour de leur tête avec beaucoup de vîtesse & de force, est très dangereuse. Tout étant ainsi préparé, l'exécution de leur dessein fut probablement hâtée, par un nouvel outrage, dont Orellana même fut l'objet. Un des Officiers lui ayant commandé de grimper jusqu'au haut du mât, ce qui ne lui étoit pas possible, le maltraita tellement, sous

Révolte d'Orellana.

PIZARRE. 1745.

prétexte de punir sa désobéissance, que le misérable Indien resta quelque-tems sans mouvement & tout ensanglanté sur le tillac. Un traitement pareil ne put que le confirmer dans sa résolution, & ne lui laissa aucun repos qu'il ne l'eût exécutée. On va voir de quelle façon il s'y prit, pour cet effet, peu de jours après.

Vers les neuf heures du soir, la plûpart des principaux Officiers se trouvoient sur le demi-pont, pour jouir de la fraîcheur de la soirée; le corps du Navire étoit rempli de bétail, & le château de proue garni de monde, comme à l'ordinaire. Orellana & ses Compagnons, ayant profité de l'obscurité de la nuit pour préparer leurs armes, & s'étant débarrassés des habits, qui auroient pû les empêcher d'agir avec facilité, vinrent tous sur le demi-pont, & s'avancerent vers la porte de la grande chambre. Le Contre-Maître se mit aussi-tôt à les gronder, & leur ordonna de se retirer.

Orellana dit alors, en sa langue maternelle, quelques mots à ses gens, dont quatre se détacherent, & allerent occuper les Couroirs, deux de chaque côté, pendant que le Chef & les six autres sembloient quitter à pas lents le demi-pont. Quand les quatre Indiens, qui s'étoient séparés de leurs Compagnons, se furent postés dans les Couroirs; Orellana approcha de sa bouche le creux de sa main, & jetta le cri de guerre, en usage parmi ses Compatriotes. Ce cri, qui est des plus effroyables qu'on puisse entendre, servit de signal au massacre. Tous mirent le couteau à la main, & firent usage en même-tems de leurs courroies garnies de boulets ramés. Les six Indiens, qui étoient demeurés avec leur Chef, sur le demi-pont, jetterent en un instant sur le carreau quarante Espagnols, dont il y en eut plus de vingt de tués d'un seul coup, & le reste mis hors de combat. Plusieurs Officiers, dès le commencement du tumulte, gagnerent la chambre du Capitaine, où ils éteignirent la lumiere, & barricaderent la porte. Quelques-uns de ceux, qui avoient eu le bonheur d'échapper aux premiers effets de la fureur des Indiens, tâcherent de gagner le château de proue, en se glissant le long des Couroirs; mais les quatre Indiens qui, s'y étoient postés à dessein, les massacrerent presque tous au passage, ou les forcerent à se précipiter des Couroirs dans le corps du Vaisseau; d'autres y sauterent d'eux-mêmes par-dessus la balustrade, & se crurent très heureux de pouvoir se cacher parmi le bétail, mais la plus grande partie se sauva dans les haubans du grand mât, & se cacha sur la hune, ou entre les agrêts. Quoique les Indiens n'eussent fait leur attaque que sur le demi-pont, ceux qui étoient de garde au château de proue, se voyant coupés, & saisis de crainte à la vûe des blessures de ceux qui s'étoient coulés le long des Couroirs, perdirent d'autant plus espérance, qu'ils ignoroient qui étoient les attaquans, & en quel nombre. Ainsi, ils gagnerent tous, dans la derniere confusion, les funins de la misaine & du beaupré.

Les onze Indiens, avec une intrépidité, dont il n'y a peut-être point d'exemple dans l'Histoire, s'étant rendus maîtres, en moins de rien, du demi-pont d'un Vaisseau monté de soixante-six pieces de canon & de cinq cens Hommes, conserverent assez long-tems ce Poste; car, les Officiers, qui s'étoient retirés dans la chambre du Capitaine, parmi lesquels se trouvoient Pizarre & Mindinuetta, l'Equipage entre les ponts, & ceux qui s'étoient sauvés sur la hune, ou entre les agrêts, ne songerent d'abord qu'à leur pro-

pre conservation ; & il se passa même un tems assez considérable avant qu'ils pensassent aux moyens de se remettre en possession du Vaisseau. Les cris des Indiens, les gémissemens des Blessés, & les clameurs confuses de l'Equipage, causoient une frayeur, que l'obscurité de la nuit, & l'ignorance où ils étoient touchant les forces de leur Ennemi, augmentoient considérablement. Les Espagnols savoient, qu'une partie de ceux qui étoient à bord ne faisoit le Voyage qu'à contre-cœur, & que leurs Prisonniers avoient été traités trop cruellement pour n'en pas tirer vengeance, s'il leur étoit possible. Ainsi ils crurent la conspiration générale, & se compterent perdus sans ressource. Quelques-uns même voulurent se jetter dans la Mer ; mais leurs Camarades les en empêcherent.

PIZARRE. 1745.

Après que les Indiens eurent entierement nettoyé le demi-pont, le tumulte cessa en quelque sorte ; ceux qui s'étoient sauvés, se tenant tranquilles par frayeur, & les Indiens ne se trouvant pas en état de les joindre, ni par cela même de les attaquer. Orellana, dès qu'il se vit maître du demi-pont, força une caisse d'armes, que, sur quelque leger soupçon de revolte, on avoit, quelques jours auparavant, placée en cet endroit, comme le plus sûr. Il croyoit y trouver, tant pour lui même que pour ses Camarades, un nombre suffisant de coutelas, dont les Indiens de Buenos Ayres savent admirablement bien se servir ; il se proposoit, à ce qu'on a pu conjecturer, de forcer la chambre du Capitaine ; mais quand la caisse fut ouverte, il n'y apperçut que des armes à feu, qui ne pouvoient lui être d'aucun usage. Il y avoit cependant des coutelas dans cette caisse, mais cachés sous les armes à feu. Ce fut sans doute un cruel sujet de depit pour Orellana, d'être obligé de rester dans l'inaction, pendant que Pizarre & les autres Officiers, qui étoient dans la grande chambre, pouvoient parler par les fenêtres & par les sabords à ceux qui se trouvoient dans la Sainte Barbe, & entre les Ponts. Il sut d'eux que les Anglois, sur qui avoient principalement tombé ses soupçons, se tenoient tranquilles en bas, & ne s'étoient point mêlés de la revolte. L'Amiral & ses Officiers découvrirent enfin, par d'autres circonstances, qu'Orellana & ses Compagnons avoient seuls part à l'entreprise. Ce dernier éclaircissement les détermina à charger les Indiens sur le demi-pont, avant que les Mécontens, qu'il y avoit à bord du Vaisseau, fussent assez revenus de leur premiere surprise, pour sentir qu'en se joignant aux Indiens, il leur seroit très facile de se rendre maîtres du Vaisseau. Dans cette vûe, Pizarre rassembla tout ce qu'il pouvoit y avoir d'armes dans la chambre où il s'étoit barricadé, & les distribua à ses Officiers ; mais il ne trouva pas d'autres armes à feu, que des pistolets, sans poudre & sans plomb. Néanmoins, comme il avoit communication avec la Sainte Barbe, il dévala, par la fenêtre de la grande chambre, un seau, dans lequel le Canonier mit, par un des sabords de la Sainte Barbe, quelques cartouches de pistolets, & ayant entr'ouvert la porte de leur chambre, ils firent feu sur les Indiens, qui occupoient le demi-pont, mais sans en blesser d'abord aucun. A la fin, Mindinueta eut le bonheur de tuer Orellana ; & les fideles Compagnons de ce Chef, ne voulant pas survivre à sa perte, se jetterent aussi-tôt dans la Mer, où ils se noyerent tous jusqu'au dernier Homme. Ainsi fut étouffée la révolte, & le demi-pont regagné, après qu'il eut été deux heures entieres au pou-

Mort de ce Chef Indien.

PIZARRE. 1746.

voir de l'intrépide Orellana, & de ses vaillans & malheureux Compatriotes.

Arrivée de l'Asie au Espagne.

Pizarre, échappé à un danger si éminent, dirigea son cours vers l'Europe, & arriva, sur la Côte de *Gal*, au commencement de l'année 1746, après une absence de près de cinq ans. Le but de son Voyage étoit, comme on l'a dit, de traverser le succès de l'Expédition de M. Anson, & le résultat en fut, que la puissance navale de l'Espagne se trouva diminuée de plus de trois mille Hommes, l'élite de ses Matelots, & de quatre bons Vaisseaux de Guerre; l'Amiral ayant laissé l'*Esperance*, le dernier de ces Navires, dans la Mer du Sud, sans apparence qu'il pût jamais retourner en Espagne. De sorte que l'*Asie*, avec moins de cent Hommes, doit être consideré comme le seul reste de l'Escadre qui partit d'Espagne sous les ordres de Pizarre (1).

---

## PREMIERE VUE DU MONDE AUSTRAL, PAR AMERIC VESPUCE, EN 1502.

Pour la Page 201.

*Tiré du Tome XVI de l'Edition Hollandoise.*

Remarque préliminaire.

SI LE CÉLEBRE *Americ Vespuce*, doit partager, avec *Colomb*, la gloire de la Découverte du nouveau Monde, qui a reçu son nom, on ne sauroit du moins lui refuser celle d'avoir eu la premiere vue d'un autre nouveau Monde Austral, dont, malgré toutes les tentatives des Navigateurs, depuis deux Siecles & demi, on n'a encore que des connoissances fort imparfaites de quelques-unes de ses parties.

1501. Troisieme Voyage de Vespuce vers le Pôle Antarctique.

Départ de Lisbonne.

Après avoir déja fait deux Voyages en Amerique, Vespuce, mécontent de la Cour d'Espagne, passa au service de celle de Portugal, où il forma le hardi projet de s'approcher le plus qu'il lui seroit possible du Pôle Antarctique. » Le Roi Emmanuel, dit-il, me combla de caresses, & me pria de m'embarquer, avec trois Vaisseaux qu'il vouloit envoyer, vers le Sud, à la découverte de nouvelles Terres. Les prieres d'un Roi sont des ordres: il n'y eut pas moyen de lui résister. Nous levâmes l'ancre, du Port de Lisbonne, le 10 Mai 1501, avec trois Caravelles, allant chercher de nouveaux Mondes, sur l'expérience que j'avois déja, que toute cette partie du Globe, au-delà de l'Equateur & des Mers Atlantiques, loin d'être inhabitable, & de ne contenir, comme on le croyoit jusqu'alors, après les Anciens, que quelques Iles désertes, contenoit, au contraire, d'immenses Continens, aussi fertiles, & aussi peuplés que les nôtres; en un mot, un grand Monde inconnu, que je venois de découvrir «.

Découverte du Bresil.

Ce fut dans ce troisieme Voyage, que Vespuce découvrit le *Bresil*, d'où, ayant doublé le Cap *St. Augustin*, & couru la Côte l'espace d'environ six cens lieues, il entra dans un Port, qui est apparemment *Rio de la Plata*, &, résolu de porter ses recherches encore plus loin, il ordonna à l'Escadre

(1) Voyage d'Anson, Tom. I. pag. 49 & suiv.

de s'y pourvoir d'eau & de bois pour six mois, & remit à la voile le 15 Février 1502.

AMERIC VESPUCE. 1502.

» Nous navigeâmes, dit-il, si loin vers le Sud, durant un trajet d'environ cinq cens lieues, que le 3 Avril, nous avions le Pôle Antarctique à la hauteur de cinquante deux degrés. Ici nous trouvâmes la Mer terrible. Il fallut amener toutes les voiles. Nous courions avec rapidité par un bon vent de Sud-Ouest. Les vagues étoient si furieuses, que tout l'Equipage se croyoit sans cesse au moment de périr. C'étoit durant l'Hyver de ces climats. Le premier Avril, nous découvrîmes une *Terre Australe*, que nous courûmes l'espace de vingt lieues. C'étoit toute Côte franche, sans trouver de Port, & sans appercevoir d'Habitans. Le froid y étoit excessif à tel point, que personne n'y pouvoit résister, & la brume si obscure, qu'à peine se voyoit-on d'un Navire à l'autre. Le Capitaine, voyant tout le danger que l'Escadre couroit en ce parage, résolut de tourner la proue du côté de l'Equateur. Ce parti fut sage; car le vent devint si violent, les deux jours suivans, que, selon toute apparence la Flotte se seroit perdue dans l'obscurité des brumes du jour & des longues nuits (1) «.

Vue de la Terre Australe.

On ne peut y aborder.

La Côte Australe, découverte par Americ Vespuce, se trouve marquée, dans les Cartes, à-peu-près dans l'intersection du cinquante-deuxieme parallele avec le premier Méridien. C'est avoir pénétré bien avant dans la Mer Australe, dès la premiere tentative. Ce lieu est entre celui où Mr. *Halley*, & celui où le Capitaine *Lozier Bouvet* ont navigé de notre tems sous le même parallèle; le premier plus à l'Ouest, l'autre plus à l'Est. Tous deux ont trouvé la Mer embarrassée de glaces, quoique ce fût au fort de l'Eté, tandis qu'Americ, au fort de l'Hyver ne fait mention que du froid extrême, sans dire qu'il y ait alors trouvé les Mers glacées.

Situation de cette Terre.

De retour à Lisbonne, le 7 Septembre, après quinze mois & onze jours de navigation, Americ fut renvoyé, de ce même côté, l'année suivante 1503, avec une belle Flotte de six Vaisseaux, équipée pour Malaca. L'ignorance présomptueuse de l'Amiral fit échouer son Vaisseau, du port de trois cens tonneaux, contre une petite Ile, à quelques degrés au Sud de la Ligne. L'Amiral demanda la Chaloupe d'Americ, avec une partie de ses Matelots, pour travailler à sauver son Navire; le chargeant d'aller reconnoître, s'il n'y avoit pas, dans l'Ile, quelque Havre où l'on pût mettre la Flotte en sureté. Americ ne consentit d'y aller, sans son Esquif, qu'avec une extrême répugnance. Cependant, sur la parole que lui donna l'Amiral, de le renvoyer aussi-tôt, & de faire suivre toute la Flotte peu après, il vint à l'Ile, où ayant trouvé un bon Port, il attendit l'Escadre pendant huit jours avec la derniere inquiétude. L'Ile, comme il le reconnut ensuite, n'avoit que deux

Quatrieme Voyage d'Americ.

1503.

On l'envoie reconnoître un Ile déserte.

(1) Ces Extrait est tiré des propres Lettres d'Americ Vespuce, écrites de Lisbonne à Pierre *Soderini*, Gonfalonier de Florence, sa Patrie. Ces Lettres composent la troisieme des quatre Parties, ou quatre *Journées* de ses Découverres; Ouvrage qu'il dédia, dit Vossius, *de Histor. lib. III. cap.* 10. à *René*, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. L'Original est écrit en Espagnol, traduit en Latin, & imprimé à Bâle, par *Hervage*, traduit en Italien, & imprimé à Venise, chez *Junte* 1550, dans la Collection de *Ramusio*.

AMERIC VESPUCE. 1503.

lieues de long, sur une lieue de large : ce qui lui parut extraordinaire, à une si grande distance des Continens de tous côtés ; elle étoit pleine de sources, de beaux arbres, d'Oiseaux de Terre &. de Mer, sans Quadrupedes ni Habitans. Le huitieme jour, il vit venir à lui un Navire, & dans la crainte de n'être pas apperçu, ayant fait voile pour le joindre, il apprit que le Vaisseau Amiral avoit coulé bas, & que le reste de la Flotte s'étoit éloigné, l'abandonnant dans cette Ile déserte, sans Chaloupe pour aller à terre, & avec la moitié des Matelots nécessaires à la manœuvre. Americ, outré de douleur d'une si odieuse conduite, se pourvût de son mieux, à l'aide de la Chaloupe du second Bâtiment, d'eau, de bois & d'Oiseaux, qui n'ayant jamais vû d'Hommes se laissoient prendre à la main sans défiance (2).

Il y est abandonné de la Flotte.

Les deux Vaisseaux firent voile vers la Terre du nouveau Monde, qu'Americ avoit découverte l'année précédente. Après une navigation d'environ trois cens lieues, il prit terre dans une Baie des Côtes du Bresil, qu'il nomma *Baie de Tous les Saints*, où il bâtit un Fort, dans lequel il laissa quelques pieces d'artillerie, & vingt-quatre Portugais, que sa Conserve avoit sauvés du naufrage du Vaisseau Amiral, sur le rocher de l'Ile déserte. De-là, se voyant trop foible d'Equipage pour rien entreprendre, il revint à Lisbonne, le 18 Juin 1504, ramenant les deux Vaisseaux, les seuls que l'on ait jamais revus de toute la Flotte; & ce Voyage, dont on pouvoit se promettre beaucoup, fût sans aucun fruit, pour avoir fait choix d'un Commandant mal habile (3).

Americ continue sa route avec un autre Vaisseau.

Baie de Tous les Saints, où il bâtit un Fort.

1504.

Son retour infructueux en Europe.

## PREMIERE DÉCOUVERTE DU MONDE AUSTRAL, PAR BINOT PAULMIER DE GONNEVILLE, en 1504.

Premiere Découverte du Monde Austral, par les François.

CE QU'UN DESSEIN prémédité n'avoit pû exécuter, le simple hazard le fit trouver la même année. Americ n'avoit vû le Monde Austral que de loin ; mais *Paulmier* est le premier qui en ait fait la Découverte, & le Commerce avec les Naturels du Pays. Les François néanmoins, oubliant, dès le lendemain, ce hazard heureux d'une entreprise si mémorable, en ont, par leur légéreté naturelle, perdu tous les avantages ; &, non contens de ne pas suivre, avec constance, ce qu'une pareille fortune sembloit leur promettre, ils se sont laissé dérober, par les Espagnols, les Portugais & les Hollandois, tout l'honneur de la premiere Découverte.

Départ d'un Vaisseau de Honfleur.

Après que les Portugais se furent ouvert la route fameuse des Indes Orientales,

(2) La situation de cette Ile, quelques degrés au Sud de la Ligne, convient, à tous égards, à celle de l'*Ascension*, dont on attribueroit ainsi à tort la découverte à *Tristan d'Acugna*, en 1508. La seule chose qui embarrasse, c'est que Vespuce vante ses sources & son eau, tandis qu'elle en est dépourvue, ce qui fait que personne n'a pensé à s'y établir ; mais son bon Port, & ses rafraîchissemens semblent confirmer que c'est la même Ile, parceque celle de *Ste Helene*, au seizieme degré de Latitude Méridionale, paroît beaucoup trop éloignée, & qu'au lieu d'avancer vers le Sud, il auroit fallu faire route un peu au Nord, pour venir, de cette derniere Ile, à la Baie de Tous les Saints.

(3) Ce quatrieme Voyage de Vespuce est imprimé, en Italien, à Venise, 1550. En Latin, à Oppenheim, 1619.

tales, quelques Marchands François, excités par le bruit de leur riche Commerce, équiperent un Vaisseau, à Honfleur, pour l'envoyer vers ces Contrées. Binot Paulmier de *Gonneville* en eut le commandement. Il mit à la voile au mois de Juin 1503, & doubla le Cap de Bonne Espérance; où il fut assailli d'une furieuse tempête, qui lui fit perdre sa route, & l'abandonna au calme ennuyeux d'une Mer inconnue. Ne sachant alors de quel côté tourner, la vue de quelques Oiseaux, qui venoient du Sud, détermina les François à avancer de ce côté, dans l'espérance d'y trouver une Terre. Bien-tôt ils découvrirent une grande Contrée, que leur Relation nomme les *Indes Méridionales*, selon l'usage de leur tems, où l'on appliquoit indifféremment le nom d'*Indes* à tous les Pays nouvellement découverts. Ils mouillerent dans une Riviere, dont l'aspect leur rappella celui de l'*Orne*, qui se jette dans la Mer à trois lieues au-dessous de Caen en Normandie. Leur séjour fut d'environ six mois, qu'ils employerent à rebâtir leur Vaisseau délabré, & à visiter le Pays, où ils pénétrerent bien deux journées en avant, & encore plus loin des deux côtés du rivage.

GONNEVILLE. 1503.

Cap de Bonne Espérance.

Terres Australes.

On y aborde.

Le terroir leur parut fort fertile, quoique sans culture: les Habitans ne vivant gueres que de la chasse, de la pêche, & de ce que la nature leur fournit en abondance, à l'exception de quelques légumes & racines, qu'ils plantent dans leurs enclos. Ennemis du travail, leur penchant décidé les porte à la joie. L'habillement, dont ils se couvrent, répond à la simplicité de leurs mœurs. Les principaux sont vêtus d'une espece de manteaux courts, de nattes fines, de peaux ou de plumes, avec des tabliers de même étoffe, qui ne passent pas le genou aux Hommes, mais que les Femmes font descendre jusqu'à la moitié de la jambe. Elles vont la tête nue, & se distinguent encore par leurs colliers d'os & de coquillages, & par leurs cheveux, agréablement liés de petits cordons d'herbe, brillant des plus belles couleurs. Les Hommes les laissent pendre dans toute leur longueur, &, au lieu d'ornemens, ils ont l'arc & les fleches, garnis d'os pointus, qu'ils accompagnent d'un épieu de bois très dur, brûlé & afilé par l'un des bouts. Pour bonnets, ils se servent d'un tour de plumes hautes, de différentes couleurs vives, & bien arrangées. Les jeunes gens & le commun peuple sont presque nus.

Qualités du Pays, & ses Habitans.

Habillement.

Ces Sauvages habitent dans des Hameaux de trente, quarante, cinquante, jusqu'à quatre-vingts cabanes, bâties de pieux fichés en terre à côté l'un de l'autre, & entrelassés d'herbes & de feuilles, dont ils composent aussi leurs toîts, où ils pratiquent un trou pour donner issue à la fumée. Les portes de ces cabanes sont faites de bâtons, proprement liés ensemble, en forme de claie, qu'ils ferment avec des loquets de bois. Leurs lits sont des nattes fines, remplies de feuilles ou de plumes; leurs couvertures aussi de nattes, de peaux ou de plumes, & tous leurs ustensiles, de bois, jusqu'à leurs marmites, qu'ils enduisent d'argile en dehors, pour les garantir de la flamme.

Habitations.

Le Pays est médiocrement peuplé, & divisé en plusieurs petits districts, qui sont gouvernés par autant de Rois. On ne les distingue de leurs Sujets, que par le respect infini que ceux-ci leur portent, & par les plumes dont ils ornent leur tête. Les premiers n'y emploient qu'une seule couleur; au

Rois du Pays.

GONNEVILLE. 1503.

lieu que les autres les ont bigarrées : il n'y a que les plus notables d'entr'eux, qui osent y mêler quelques plumes de la couleur du Prince. Le verd étoit celle du Roi, dans les Etats duquel les François aborderent : ils y furent témoins d'un acte de sévérité, qui prouve le pouvoir illimité de ces Souverains, & donne en même-tems une idée de leur Justice. Ce fut le supplice d'un jeune homme de dix-huit à vingt ans, qui fut condamné à être précipité dans la Riviere, une pierre au cou, pour avoir frappé sa Mere, quoique, loin d'en faire ses plaintes, elle eût même imploré sa grace à genoux. Le coupable subit son arrêt, en présence de toute la jeunesse des habitations voisines, que le Roi avoit fait appeller, à cri public, pour y prendre exemple.

Exemple d'une Justice severe.

Ce Prince se nommoit *Arosca*, & son domaine pouvoit avoir une journée d'étendue. On y comptoit dix ou douze Habitations, dont chacune avoit son Capitaine particulier, qui tous lui étoient soumis. Le Roi paroissoit âgé d'environ soixante ans. Son maintien étoit grave, son regard plein de bonté, sa taille médiocre, un peu grosse. Sa Femme, morte depuis quelque-tems, lui avoit laissé six fils tous en vie. Ils venoient souvent voir le Navire avec leur Pere, & cinq ou six autres Rois voisins, ses Alliés, qui faisoient ensemble la guerre à des Peuples plus éloignés dans les Terres. Les hostilités se réduisoient à quelques courses de peu de jours, sur leurs Ennemis. Pendant le séjour des François, le Roi Arosca, à la tête de cinq ou six cens hommes, fit deux expéditions, dont la derniere eût tout le succès imaginable. Cette victoire fut célébrée, à son retour, par les plus vives réjouissances. Il auroit fort souhaitté que les François eussent voulu l'accompagner, avec leurs armes à feu & quelques pieces d'artillerie ; mais ils s'excuserent de prendre part à cette querelle.

Arosca, Roi, Ami des François.

Ils s'excusent de l'accompagner à la guerre.

Le spectacle d'un Navire Européen, muni de ses canons & de ses agrets, offroit mille objets d'admiration pour ces Peuples ; mais rien ne les étonnoit plus, que de voir, qu'un mot de lettre, envoyé, du bord, aux gens de l'Equipage, qui se trouvoient à terre, fût capable de les instruire des intentions de leurs Chefs, ne comprenant pas comment ce papier pouvoit parler aux yeux, ce qui augmentoit leur respect pour ces Etrangers. De leur côté, les François surent si bien se concilier leur affection, par toutes sortes de bonnes façons, & par de petits présens de peignes, de couteaux, de haches, de miroirs, de grains de verre, & d'autres bagatelles semblables, qu'ils ne manquerent jamais de vivres, & qu'ils eurent toujours de la viande, du poisson, des fruits & des racines en abondance. On leur apportoit en même-tems diverses productions rares du Pays, dont ils chargerent près de cent quintaux, dans l'espérance d'y faire un grand profit en Europe.

Admiration des Australiens.

Civilités réciproques.

1504.

Les François, voulant laisser un Monument de leur arrivée dans cette Terre inconnue, firent une grande croix de bois, haute de trente-cinq piés, & bien peinte, qu'ils éleverent sur une éminence près du rivage, avec beaucoup de solemnité, le jour de la Fête de Pâques 1504. La Croix fut portée par le Capitaine & les principaux Officiers du Vaisseau, marchant piés nus, & assistés du Roi Arosca, de ses Fils, & d'autres Seigneurs du Pays, qu'on avoit invités à cette cérémonie, & qui parurent y prendre beau-

Monument élevé par les François.

Le Roi & son Peuple assistent à cette cérémonie.

coup de plaisir. Après eux venoit l'Equipage, en armes, chantant des Hymnes, & suivi d'un Peuple nombreux, qui prêtoit toute son attention à une fête si nouvelle. On la termina par plusieurs salves de mousqueterie & d'artillerie. Le Roi & ses Grands voulurent bien ensuite accepter une collation qui leur fut offerte, avec des présens convenables à leur rang. Les François étendirent ces libéralités jusqu'au Peuple, dont il n'y eut personne qui ne reçut quelques bagatelles, de peu de valeur à la vérité, mais précieuses aux yeux de ces Sauvages. On vouloit par-là les engager à bien conserver la Croix, ce qu'on tâchoit de leur faire entendre par des signes. Sur cette Croix étoient gravés, d'un côté, les noms du Pape *Alexandre VI*, de *Louis XII*, de l'Amiral de France, du Capitaine du Vaisseau, & ceux de l'Equipage. De l'autre côté, on lisoit un Distique numeral, qui marquoit l'année de l'érection de la Croix, & par qui elle avoit été posée (1).

Présens qu'on leur fait.

Le Navire ayant été à la fin radoubé, calfâté & pourvû du mieux qu'il fut possible, pour le retour, on prit la résolution de remettre à la voile. La coutume étant alors, que ceux qui découvroient de nouvelles Terres aux Indes, en amenassent quelques Habitans en Europe, on fit si bien qu'on engagea le Roi Arosca à laisser partir un de ses fils, nommé *Essomeric*, encore jeune, & qui affectionnoit fort les François, sous promesse qu'on le lui rameneroit, au plus tard, dans vingt Lunes, après lui avoir appris la science de l'artillerie, & à faire des miroirs, des couteaux, des haches, & tout ce qui causoit tant d'admiration aux Australiens. Arosca, acceptant ces offres avec joie, donna, à son Fils, pour compagnie, un Indien, nommé *Namoa*, âgé d'environ quarante ans, & vint lui & son Peuple, les conduire au Vaisseau, avec quantité de vivres, de belles plumes, & d'autres raretés, pour en faire leurs présens, de sa part, au Roi de France. Après avoir fait jurer le Capitaine qu'il reviendroit dans vingt Lunes, Arosca & les siens attendirent, sur le rivage, le départ du Navire. Lorsqu'il mit à la voile, tout ce Peuple jetta de grands cris, & faisoit entendre, en croisant les doigts, qu'il conserveroit bien la Croix.

Les François se disposent à partir.

Essomeric, fils du Roi Arosca, est amené en France.

Ce fut le 3 Juillet, que les François quitterent cette Terre, & jusqu'au lendemain de la St. Denis, ils n'en revirent point d'autre. Dans ce trajet, ils coururent diverses fortunes, & furent cruellement tourmentés de fievres malignes, dont il leur mourut trois hommes de l'Equipage, & l'Indien Namoa, à qui l'on se fit un scrupule d'administrer le Baptême; mais on en eut ensuite du regret, & Essomeric se trouvant aussi malade, le reçut, avec le nom du Capitaine, qui fut un de ses Parrains (2).

Le Vaisseau remet à la voile.

Baptême d'Essomeric.

(1) HIC saCra paLMarIUs posUIt gonIvILLa bInotUs,
GreX, soCIUs, parIterqUe UtraqUe progenIes.

C'est-à-dire; *Binot Paulmier Gonneville & toute la Troupe qui l'accompagne, tant de la race de l'Europe que de celle des Indes, ont ici posé ce Monument sacre.* Les lettres numerales de ce Distique Latin forment le nombre 1504. L'Auteur se nommoit *Maître Nicole le Febvre*, d'Honfleur.

(2) Donnons au moins ce dernier article, dans le vieux langage de la Relation originale. » *Item*, disent qu'ils partirent desdites Indes Méridionales le tiers jour de » Juillet 1504, ayant couru diverses fortunes, & bien tourmentés de fievres malignes » dont maints de la navire furents entachés, » & quatre en trépasserent, savoir *Jean Bicherel* du Pont l'Evêque, Chirurgien de la » navire, *Jean Renoult*, Soldat d'Honfleur, » *Stenot Vennier* de Gonneville sur Honfleur, varlet du Capitaine, & l'Indien

GONNEVILLE.

Pillage du Vaisseau par un Corsaire Anglois.

Déclaration judiciaire de l'Equipage.

Eclaircissemens sur l'Auteur de ces Mémoires, issu d'Essomeric.

Gonneville, en arrivant à la vue des Côtes de France, eut le malheur de tomber, près des Iles Gersei & Guernesay, entre les mains d'un Corsaire Anglois, qui le dépouilla de tout ce qu'il avoit (3). Après avoir pris terre, il en rendit sa plainte au Siége de l'Amirauté, &, sur les requisitions du Procureur du Roi, l'accompagna d'une Relation succinte de ses découvertes. Cette Déclaration, piece authentique & judiciaire, en datte du 19 Juillet 1505, étoit signée des principaux Officiers du Navire; mais l'original ne s'en trouve plus, quoiqu'il soit constant, dans le Pays, qu'elle ait été déposée à l'Amirauté en Normandie. L'Extrait, qu'on vient d'en donner, est tiré des *Mémoires touchant l'établissement d'une Mission Chrétienne dans le troisieme Monde, ou la Terre Australe*, imprimés à Paris, *Cramoisy* 1663, dédiés au Pape Alexandre VII, par un Ecclésiastique originaire de la Terre Australe, qui ne s'est désigné lui-même, que par les lettres initiales *J. P. D. C. Prêtre Indien, Chanoine de la Cathédrale de S. P. D. L.* Les deux premieres lettres signifient *Jean Paulmier*, ses Ancêtres ayant pris le nom de la famille du Sr. de Gonneville. Il y a apparence que les deux autres lettres veulent dire *De Courthone*, qui, suivant Flacourt, étoit le surnom de son Pere & de son Ayeul. Le Bisayeul du Prêtre étoit cet Australien, nommé *Essomeric*, que Gonneville avoit ramené sur son bord, & qu'il maria en Normandie, avec une de ses Parentes. Son arriere petit-fils, Auteur de ces Mémoires, animé d'un grand zele pour l'établissement de la Foi dans son ancienne Patrie, employa toute sa vie à solliciter ceux qui se mêloient des Missions étrangeres, de l'y renvoyer, & de porter le Ministere de France à dégager la parole donnée, à ses Ancêtres, de retourner chez eux avec une Flotte. Dès l'âge de dix-sept ans, il travailla, sur quelques écrits qui lui restoient, & sur les traditions puisées dans sa propre famille, à réparer la perte des Journaux de Gonneville. Il communiqua ses vues à Louis *Abelli*, Evêque de Rhodez, à Vincent de *Paul*, Supérieur des Prêtres de la Mission, & à divers autres Missionnaires. On peut conjecturer par-là en quel tems ils ont été rédigés. Vincent de Paul devoit les présenter au Pape, s'il n'eut été prévenu par la mort. Ils

» *Namoa*, & fut mit en doute de le baptiser » pour éviter la perdition de l'ame : mais » ledit Maître *Nicole*, disoit que ce seroit » prophaner le saint baptême en vain, pour » ce que ledit *Namoa* ne savoit la croyan» ce de notre Mere sainte Eglise, comme » doivent savoir ceux qui reçoivent le bap» tême ayant âge de raison, & en feut creu » ledit Maître *Nicole* comme le plus clerc » de la navire; & pourtant d'empuis en eut » scrupule, si bien que l'autre jeune Indien » *Essomericq*, étant ainsi malade, sa fois & » en péril, fust de son avis baptisé, & lui » administra son sacrement, & furent les » Parrains ledit de *Gonneville*, Capitaine, & » *Antoine Thierry*; & au lieu de Marraine » fust pris *Andrieu de la Mare*, pour tiers » Parrain, & fut nommé *Binot*, du nom de » baptême d'icelui Capitaine. Ce fust le » 14e Septembre que ce fust fait, & semble » que ledit baptême servit de médecine à » l'ame & au corps, pour ce que d'empuis » ledit Indien fut mieux, se guérit & est » maintenant en France, &c. ».

(3) C'est ce que porte la Déclaration de Gonneville, qui dit; » qu'ils avoient remerché ledit Pays être fertile, pourveu de » force bêtes, oiseaux, poissons, & autres » choses singulieres inconnues en Chrétien» té, & dont feu M. Nicole le Febvre d'Hon» fleur, qui étoit Volontaire au Viage, cu» rieux & personnage de savoir, avoit pour» trayé les façons; ce qui a été perdu avec » les Journaux du Viage, lors du piratement » de la Navire, laquelle perte est à cause » qu'ici sont maintes choses & bonnes re» cherches omises ».

tomberent depuis entre les mains de M. *Feret*, Curé de St. Nicolas du Chardonnet à Paris, & de-là en celles du Libraire Cramoisy, qui les a publiés. Il s'en trouve, dans la Bibliotheque de M. *Falconet*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, un Exemplaire, où l'Epitre dédicatoire au Pape est signée tout au long, *Paulmier*, *Prêtre Indien*, *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lisieux*. Cet Exemplaire avoit été donné, par l'Auteur même, à M. de *Villermon*, qui a écrit au-devant la remarque suivante.

Notes manuscrites tirées d'un Exemplaire de cet Ouvrage.

» M. l'Abbé Paulmier, Chanoine de Lisieux, Résident du Roi de Dannemarc en France, m'a fait présent, en 1664, de ce Livre, dont il est » Auteur. Il avoit beaucoup d'érudition, & une grande connoissance des » affaires étrangeres; il avoit voyagé presque par toute l'Europe, & même » avec commission, comme en Pologne, pour feu M. le Comte de S. Paul. » Il mourut à Cologne, au dernier Congrès des Plénipotentiaires pour la » Paix. Il m'a dit deux choses, assez curieuses; la premiere est un Procès, » que lui firent des Partisans, qui avoient traité d'un droit sur les Etrangers, qu'ils vouloient lui faire payer comme étant issu d'un Sauvage de la » *Terre Australe*, contre lesquels il plaida si bien sa cause lui-même, qu'il » fut renvoyé absous de la taxe, ayant remontré, entr'autres raisons, que » celui dont il étoit descendu par les Femmes (4), n'étoit venu en France, » sur le Navire du Capitaine Gonneville, que sous la promesse, que le Capitaine avoit faite à son Pere, qui étoit un Roitelet du Pays, d'où on l'avoit emmené, de l'y ramener dans un certain tems; ce qui n'ayant point » été exécuté, il étoit en droit de se plaindre de la mauvaise foi dont on » avoit usé envers lui, & qui l'exposoit à la persécution des Partisans. Il » me dit encore, que le Capitaine Gonneville, qui avoit amené, en France, celui dont il étoit descendu, voyant que ceux, avec lesquels il s'étoit » associé pour ses Voyages, & qui étoient presque tous ses parens & héritiers, ne vouloient pas contribuer à un nouveau fonds pour équiper un » Navire, dans le dessein de retourner au même lieu, & de s'y acquitter de » sa parole, tant envers le Pere qu'envers le Fils; il avoit fait ce dernier » son Légataire universel, par un principe d'équité, pour l'empêcher de » tomber dans la misere en ce Pays-ci, ne pouvant le ramener dans le sien, » où il n'auroit manqué de rien. Le bien, que le Capitaine Gonneville lui » laissa, servit à le marier richement à une héritiere, dont M. Paulmier est » issu par les femmes. Le Capitaine l'obligea, par son Testament, de porter, lui & ses descendans mâles, son nom & ses armes. C'est chez MM. » les Evêques d'Heliopolis & de Berite, que j'ai vû la premiere fois M. » l'Abbé Paulmier, où nous nous trouvions l'un & l'autre ordinairement » avec feu M. de *Flacourt*, qui a commandé à Madagascar (5) & M. *Ferma*-

(4) C'est une erreur de mémoire du Sr. de Villermon. Paulmier étoit issu du Sauvage par les mâles; outre que le procès, qu'on lui faisoit, & le nom qu'il portoit, en sont des preuves évidentes, il dit lui-même, que le Sauvage étoit son *Bisaïeul paternel*; & c'est ce qu'on va voir par sa Généalogie.

(5) Flacourt a donné un Extrait de la Relation de Gonneville, à la fin de son *Histoire de Madagascar*, imprimée en 1661, & ainsi deux ans avant la publication de ces Mémoires. Les deux récits sont parfaitement confomes.

GONNEVILLE.

» *nel*, pere de celui qui étoit Supérieur du Seminaire Etranger. Là, M. » l'Abbé Paulmier faisoit son possible (c'étoit en 1653) pour les persuader, » qu'on ne pourroit rien exécuter de plus digne de leur zèle, qu'un éta- » blissement dans la *Terre Australe*, & nous y apporta deux Copies ma- » nuscrites de ces Mémoires, afin que chacun de nous les pût examiner, & » en dire son sentiment. Ils contenoient beaucoup d'autres choses, qui ne sont » point imprimées ici. Je n'ai guere connu de personnes plus instruites que » lui, des Navigations de long cours, & des Relations, dont il sembloit » qu'il avoit fait sa principale étude. Il n'avoit pas moins de connoissance » des Belles Lettres & de l'Histoire, sur-tout de l'Histoire sacrée, & de tout » ce qui concernoit sa profession, comme la Théologie, le Droit Canon, &c.

» A la suite de ceci M. Falconet a ajouté cette note. A la fin du second » Tome des Voyages de Correal, (*Paris* 1722, page 390), est » l'Histoire de Binot Paulmier, dit le Capitaine Gonneville, Gentil- » homme de Normandie, de la Maison de *Buschet*, qui partit d'Hon- » fleur en 1503, & amena, des *Terres Australes*, Essomeric, un des fils du » Roi Arosca, qu'il fit baptiser, en lui donnant son nom & son surnom. » Cet Essomeric a vécu jusqu'en 1583 (6), & a laissé postérité sous le nom » de *Binot*. Un de ses petits-Fils, *Jean-Baptiste* Binot, Président des Tré- » soriers de France en Provence, n'a laissé qu'une fille, qui a épousé le » Marquis de *la Barbent* ». *Voyez le P. Anselme*, Hist. Généalog. Tome VIII. pag. 300, où on lit ce qui suit. » Jacques de *Forbin*, Seigneur de » *la Barbent*, marié le 4 Mai 1625, à Charlotte Paulmier, Fille de Jean- » Baptiste Paulmier, Président des Trésoriers Généraux de France en Pro- » vence, & de Marquise d'*Andrea*, dont postérité ». Flacourt ajoute, à Jean-Baptiste Binot, un Frere nommé *Olivier* Sr de *Courthone*, qui eut trois Fils, savoir, *Jean*, *Gabriel*, & *Robert* Paulmier, dont les deux derniers moururent jeunes, & l'aîné, Ecclésiastique & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lisieux, est l'Auteur de ces Mémoires. Par sa mort est ainsi éteinte la postérité mâle du Sauvage.

Preuve de la vérité du Voyage de Gonneville aux Terres Australes.

L'existence, bien vérifiée, de cette Famille venue des Terres Australes, & amenée en France, par le Capitaine Gonneville, est une preuve sans réplique de la vérité d'une expédition maritime des plus anciennes, qui assure, à la Nation Françoise, l'honneur de la premiere découverte du Monde Austral, qu'on lui a contesté long-tems. Les Mémoires de l'Abbé Paulmier, quoiqu'informes, paroissent en effet très fideles. Il y a lieu de croire néanmoins qu'il a un peu trop flatté son Pays, dans le portrait avantageux qu'il en a fait. Nous ne tirons, de son Ouvrage, que la substance de l'Extrait, qu'il y a inseré, de la Déclaration judiciaire de Gonneville, dans les propres termes où elle étoit conçue. Il n'a commencé cet Extrait, par un *Item*, qu'à l'endroit où il est question des mœurs du Pays. Sans doute que Gonneville avoit débuté par faire mention de son arrivée, & de la position de la

(6) On a cru qu'il pouvoit y avoir faute ici dans le chifre; mais à supposer quinze ans à Essomeric, qui, suivant la Relation, étoit encore fort jeune quand il vint en France, il n'auroit eu que quatre-vingt quatorze ans; & l'Abbé Paulmier dit, qu'il y avoit vécu assez long-tems pour avoir été vu de personnes encore vivantes alors. Flacourt fixe aussi sa mort en 1583.

Côte, où il avoit pris terre, qu'il seroit fort important de connoître aujourd'hui. L'Abbé Paulmier ayant omis de nous en désigner la Latitude & la Longitude, il n'est plus possible de déterminer la juste situation de cette Contrée. On a cru que ce pouvoit être sur la même Côte, où nos Cartes marquent un Cap appellé *Terre de vûe*, ou *Cap des Terres Australes*, à quarante deux degrés de Latitude, & sept de Longitude. Le Capitaine Bouvet, lors de sa Navigation de 1739, supposoit, que le Pays de Gonneville étoit à-peu-près sous ce Méridien, vers le quarante-huitieme degré de Latitude; mais le récit de l'Auteur ne favorise gueres ces conjectures. La Terre en question doit être plus à l'Est, & moins au Sud. Il y a grande apparence qu'elle est au Midi des petites Moluques (7).

GONNEVILLE.

Conjectures sur la position de la Terre, qu'il a decouverte.

## VOYAGE DE D. ALVARE DE SAVEDRA, EN 1526.

DANS la nécessité de se décider entre l'ordre des tems & celui des lieux, on croit le premier préférable, parcequ'il a l'avantage de présenter le progrès successif des Découvertes, ainsi que l'enchaînement des causes, qui ont à l'envi tourné les Nations de l'Europe de ce côté là, souvent par de tout autres motifs. Une seconde remarque, que nous ferons ici, c'est que parmi les Extraits qui vont suivre, il s'en trouvera quelques-uns, qu'on ne peut ranger que d'une maniere fort impropre sous la dénomination de Voyages Austraux; mais dès qu'il est question de Terres, ou d'Iles peu connues, sur cette route, quoique fort éloignées au Nord, nous ne croyons pas devoir négliger des éclaircissemens utiles, pour la simple raison qu'ils ne sont peut-être pas tout-à-fait à leur place.

Remarque préliminaire.

Dès la seconde tentative des Espagnols, pour traverser la grande Mer du Sud, Cortez, Gouverneur du Mexique, confirmé dans le projet, qu'il avoit conçu, d'envoyer à la recherche des Iles des épiceries, par cette route, fit équiper une Escadre de trois Vaisseaux, dont il donna le commandement à Dom Alvare de *Savedra*, son Parent. Celui-ci, ayant fait voile du Mexique, le dernier Octobre 1526, fut séparé de ses deux Conserves par une tempête; & après une navigation de deux mille lieues, qu'il estime en faire environ quinze cens en droiture, il découvrit, le jour de l'Epiphanie 1527, un amas d'Iles, qu'il nomma les *Iles des Rois*, à onze degrés de Latitude du Nord (1), & cent quatre-vingt-neuf de Longitude. L'Amiral vint aux Moluques, d'où il remit à la voile, de Tidor, le 3 Juin 1528, pour le retour au Mexique. Après un calme de trente jours, & une navigation de deux cens cinquante lieues, il mouilla dans un grand Port, à certaines *Iles d'or*, sans les mieux désigner; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles font partie de la Terre des Papous, ou Nouvelle Guinée.

1526.

Départ du Mexique.

1527.
Iles des Rois.

Moluques.

1528.
Iles d'or, ou Nouvelle Guinée.

(7) Les Duval & Nollin, sans avoir fait attention que Gonneville dit lui-même, qu'il ne trouva cette Terre sur la route des Indes, qu'après avoir doublé le Cap de bonne Espérance, l'ont tracée, dans leurs Cartes, au Sud-Ouest de ce Cap, vers 48 dégrés de Latitude, & 20 dégrés de Longitude. Ils la nomment *Terre des Perroquets*; on ne sait pourquoi. Non contens de ceci, ils ont encore tracé une très longue Côte, qui s'étend de là jusqu'auprès de la nouvelle Hollande, où Duval a placé les Royaumes imaginaires de *Psittac*, *Beak*, *Lucak* & *Maliture*.

(1) M. de Lisle les place à neuf degrés.

*SAVEDRA. 1528.*

C'est le sentiment de Herrera & d'autres Ecrivains Espagnols, qui disent que Savedra, retournant de la recherche des Iles des épiceries, découvrit, à cent lieues de l'Ile Gilolo, les Côtes des Terres habitées par les Peuples *Papous*, qu'il nomma *Nouvelle Guinée*, la croyant à l'opposite de la Guinée d'Afrique.

*Insulaires négres, ou blancs.*

Les Habitans de ces Iles d'or sont des Negres à cheveux crêpus; ils vont nus, portant des armes ferrées, & de bonnes épées. Cent autres lieues de trajet amenerent Don Alvare en d'autres Iles, dont les Habitans étoient aussi des Negres armés de fléches. Il en prit trois, qu'il emmena, & ayant encore navigé deux cens cinquante lieues, il trouva des Iles, à un degré de l'Equateur, probablement du côté du Nord, peuplées d'Hommes tous blancs; différence qui le surprit fort à si peu de distance. Ceux-ci faisoient des efforts pour monter sur le Navire, & tiroient des pierres avec la fronde. De-là il courut au Nord, & au Nord-Ouest, jusqu'à quatorze degrés, où un vent violent de Nord-Est le repoussa du côté d'où il venoit, jusqu'aux Iles des Larrons. Le vent ne lui permit pas d'y mouiller. Il passa à la bande du Sud, & fut chassé sur les Côtes de Mindanao.

*Le Vaisseau est repoussé aux Moluques.*

*1529. Départ de Tidor.*

L'année suivante 1529, il repartit une seconde fois de Tidor, pour retourner au Mexique. Sa route fut la même que le premier Voyage. Il revit les Iles, dont il avoit enlevé trois Negres. L'un d'eux s'étoit fait Chrétien, & avoit de l'intelligence. Alvare l'envoya à ses Compatriotes, le chargeant de leur dire, qu'il ne venoit que dans des vues paisibles de Commerce. Mais le Sauvage fut tué par les Insulaires, avant que d'avoir mis le pied sur le Rivage. L'Amiral leva l'ancre, & courant au Nord-Est, découvrit cinq petites Iles, la plus grande de quatre lieues de long, les autres d'une lieue seulement. Les Peuples étoient nus, noirs & barbus. Ils faisoient voguer des Pirogues mâtées à voiles Turques, de feuilles de palmier. Cinq de ces Sauvages s'avancerent vers le Navire en criant d'une voix menaçante. Ils paroissoient demander qu'on amenât les voiles. Un d'eux jetta une pierre contre le Vaisseau, avec tant de roideur, qu'elle fendit un planche du bordage. On fit tirer sur eux un coup de mousquet, qui n'atteignit personne, & ils se sauverent. Ces Iles sont à sept degrés de l'Equateur, à moitié chemin de Tidor au Mexique, dans la distance d'environ mille lieues de l'un & de l'autre. Ce sont probablement les *Iles des Barbus*, dans le même Archipel que les Iles des Rois. Quatre-vingts lieues plus loin, toujours sur la route du Nord-Est, le Bâtiment mouilla vers des Iles basses, qu'on suppose être à douze degrés de Latitude Septentrionale, & deux cens de Longitude, où des gens, qui puisoient de l'eau, leur firent signe avec une banniere. Sept Pirogues vinrent à la proue du Navire. Vingt Insulaires y monterent, avec une Femme, qui avoit l'air d'une Megere. Elle toucha de la main tous les Espagnols les uns après les autres. L'Amiral leur fit donner un manteau & un peigne. Il les régala, & leur demanda par signe leur amitié; ce qu'ils parurent bien recevoir, de sorte qu'un Castillan se hasarda d'aller à terre avec eux. Les Chefs le reçurent à la descente; ils le menerent dans leurs maisons, qu'il trouva logeables & couvertes de feuilles de palmier. Ce Peuple est blanc; il se peint le corps & les bras. Les Femmes sont jolies, à grands cheveux noirs, & toutes vêtues de nattes très fines. Leurs armes sont des bâtons brûlées, leur

*Insulaires barbus.*

*Iles des Barbus.*

*Iles basses.*

*Mœurs des Habitans.*

SAVEDRA. 1529.

leur nourriture, du poisson & des noix de cocos. L'Amiral descendit aussi à terre, où les Chefs le reçurent de même. Un d'eux, voyant un fusil, parut fort curieux de savoir ce que c'étoit. On le lui fit comprendre. Il demanda qu'on le tirât; mais, au coup, la Troupe tomba par terre à demi-morte d'épouvante, puis s'enfuit, en tremblant, vers un Bois de palmiers. Il n'y eut que les Chefs qui resterent, quoique fort effrayés. La maladie de l'Amiral obligea de faire ici quelque séjour, durant lequel les Insulaires apporterent, au Vaisseau, deux mille noix de cocos, & aiderent, à l'Equipage, à remplir les tonneaux d'eau fraîche. Ils faisoient de fort bonne grace tout ce qu'on leur demandoit. Ces Iles sont à huit degrés de Latitude Septentrionale.

Mort de Savedra. Retour à Tidor.

Quand le Vaisseau eut repassé le Tropique, il retrouva les vents contraires, qui le rechassoient de nouveau. L'Amiral mourut sur ces entrefaites; recommandant à son Equipage de tâcher de gagner la hauteur de trente degrés (2), & alors, si le vent ne changeoit pas, de retourner à Tidor, ce qui fut exécuté.

Autre expédition. 1533. Ile St Thomas.

Herrera, de qui l'on tire cette Relation, parle d'une autre expédition de peu de succès, que Cortez fit faire en 1533, par Diégo *Hurtado*, & Fernand de *Grijalva*, qui découvrirent, à vingt degrés trente minutes de Latitude Septentrionale, une Ile, où, après beaucoup de peine, on mouilla vers la bande du Sud, sur vingt-cinq brasses fond de sable blanc. Elle est partagée par une haute montagne. Le Capitaine Grijalva descendit avec quelques Hommes; &, étant au sommet des rochers, il ne vit que de grands Bois, dont l'épaisseur déroboit la vûe du reste de l'Ile. On y trouva une quantité de tourterelles à plumes de perdrix & becs de pigeons, des aigles, des faucons: on entendit les cris d'animaux quadrupedes. Les Côtes parurent fort poissonneuses. On y remplit quelques barils d'eau de pluie, un peu saumâche. L'Ile peut avoir vingt-cinq lieues de tour. Le Capitaine la nomma *Saint-Thomas*, du jour de la Fête. Sa Longitude est marquée à deux cens soixante-deux degrés, dans les Cartes de M. de Lisle, & beaucoup plus loin du Continent, selon d'autres (3). Dans ce Voyage les gens de l'Equipage affirmerent tous avoir vû, bien distinctement, deux Hommes marins (4).

(2) On savoit dès lors, qu'il faut aller à 30 degrés de Latitude Nord, chercher les vents d'Ouest, qui menent tout droit à la Côte de Californie.

(3) *Gaëtan*, dont on va lire la Relation, avant que de venir aux *Iles des Rois*, avoit découvert aussi cette Ile déserte de *S. Thomas*, à cent quatre vingts lieues du Mexique, &, deux cens lieues plus loin, *Rocca partida*, c'est-à-dire *Roche taillée*. Spilberg, sur sa route du Mexique aux Iles des Larrons, en 1616, ayant mis le Cap à l'Ouest, au Cap de Corientes, le 26 Novembre, fut fort surpris, le 3 Décembre, d'avoir la vue de deux Iles, ne sachant pas qu'il y en eut si avant en pleine Mer, & plus encore, le lendemain, de voir, sous le dix-neuvieme parallele Nord, un Rocher isolé, à plus de cinquante-cinq lieues au large, sans aucune terre qui en fut proche. Ces deux Iles & le Rocher peuvent être *S. Thomas*, la *Muldada* & *Rocca partida*, entre le 264 & le 251 Méridien: cependant nos grandes Cartes Marines les distinguent, & placent les deux Iles, & le Rocher de Spilberg, plus près des Côtes du Mexique.

(4) Herrera, Dec. IV. & V.

## VOYAGE DE JUAN GAETAN ET BERNARD DELLA TORRE, EN 1542.

1542.

Départ du Mexique.

Iles des Rois.

Iles du Corail.

Iles des Jardins.

Ile Matelote.

Ile Arezife.

CECI N'EST qu'un Routier assez sec, dressé par un Pilote Espagnol; mais qui a couru des plages peu connues, dans le grand Ocean pacifique. *Gaëtan* partit du Mexique le premier Novembre 1542. Après trente jours de navigation vers l'Ouest, dans un espace de neuf cens lieues, suivant l'estime, on découvrit diverses Iles, auxquelles on donna le nom d'*Iles des Rois*. Les Habitans sont pauvres, & vont presque nus. La Côte produit du corail, des cocos, & quelques autres fruits. Mais on n'y vit ni or ni argent, ni rien de précieux. Ces Iles s'étendent depuis le neuvieme jusqu'au onzieme parallele, sous la Longitude de cent quatre-vingt-sept degrés. Vingt lieues plus avant, on en découvrit d'autres, sous les mêmes paralleles. Elles furent nommées les *Iles du Corail* (1). Les Habitans sont semblables à ceux qu'on avoit déja vûs. Les Iles suivantes sont vertes, belles & bien plantées de palmiers; aussi les appelle-t-on *les Jardins* (2). Deux cens quatre vingts lieues plus loin, toujours à la même Latitude, on nomma *La Matelote*, une autre petite Ile, fertile en palmiers, & peuplée d'assez bonnes gens, qui donnerent aux Espagnols, un peu de poisson & de cocos. Celle d'*Arezife* (3), trente lieues plus avant, est plus grande, & ne paroît avoir gueres moins de vingt-cinq lieues de tour (4). On y apperçut, comme à l'autre, quantité de bosquets de palmiers. Mais, sans s'y arrêter, on se hâta d'arriver aux Philippines.

1543.

Nouvelle Guinée.

Bernard *della Torre* fut envoyé de-là, sur un petit Bâtiment, rendre compte, au Viceroi du Mexique, du succès de ce Voyage. Ce Capitaine, ayant fait sa traversée sous un parallele plus voisin de l'Equinoxe, découvrit, à sa droite, vers un demi degré de Latitude Méridionale, une Côte, dont il continua d'avoir la vûe durant six cens cinquante lieues. Il y prit terre vers le sixieme parallele Sud, & trouva le Pays habité par un Peuple Negre, à cheveux courts & crêpus, fort agile, & portant pour armes des bâtons & des flèches non empoisonnées. Cette Terre est le Cap *Mabo*, dans le Pays des Papous, & l'endroit, où l'on descendit, doit être voisin de l'Ile *Arimoa* (5).

(1) Latitude 10 degrés, Longitude 182.

(2) Latitude 9½ degrés, Longitude 177.

(3) C'est-à dire des *Chaussées*. Les Iles étant fort basses, en ces parages, on les environne de digues, pour contenir les eaux.

(4) Ces deux dernieres Iles doivent faire partie de l'Archipel des nouvelles Philippines.

(5) Recueil de Ramusio, fol. 1559.



## VOYAGE DE D. ALVARE DE MENDOCE ET D. ALVARE DE MINDANA; EN 1567.

EN 1567, le Gouvèrneur du Pérou envoya Dom Alvare *de Mendoce*, son Parent, & Dom Alvare *de Mindana*, naviger dans la Mer Pacifique. Ce fut alors qu'on découvrit, à huit cens lieues du Pérou, ces Iles, que l'opinion, que l'on conçut de leurs richesses en or, fit nommer *Iles de Salomon*. Un jeune Homme, appellé *Trejo*, les apperçut le premier. Elles sont situées entre le septieme & le douzieme parallele, (vers le deux cent dixieme Méridien, selon les Cartes Espagnoles) à près de quinze cens lieues de Lima (1). Elles sont en grand nombre. Il y en a dix-huit principales, sans compter beaucoup de moindres, que l'on ne connoît pas, dont on n'a pas fait le tour, & qu'on n'a peut-être pas même apperçues. On prétend qu'il y en a quelques-unes, des plus grandes, dont le circuit va jusqu'à cent, deux cens & trois cens lieues. D'autres croient aussi qu'elles vont jusqu'au Continent des Terres Australes de la Nouvelle Guinée. La température y est bonne, l'air serein, les vivres abondans, le bétail en quantité. Les Habitans sont noirs. Il y en a néanmoins de blancs, de roux, & même de blonds; ce qui est une marque que ces Iles touchent à la Nouvelle Guinée (2). La plus grande est *Isabelle*, sous le huitieme & le neuvieme degré. Elle a, vers le Nord-Est, un Port très commode, nommé l'*Estrelle*.

1567. Départ du Pérou. Découverte des Iles de Salomon. Leur nombre, leurs productions, & Habitans. Ile Isabelle. Port. l'Estrelle.

Herrera continue de nommer toutes les autres Iles, & de décrire leur circuit; ce qui se voit mieux sur une Carte que par la lecture. Il n'ajoute rien de plus sur les mœurs & les productions du Pays, ni sur le Voyage de Mendoce. Lopez Vaz, Historien Portugais, contient quelques détails de plus. Les Peuples de ces Iles, dit-il, sont d'une couleur jaunâtre: ils vont

Description de ces Iles.

(1) Ceci ne s'accorde gueres avec ce que l'Auteur vient de dire, qu'elles étoient à huit cens lieues des Côtes du Pérou; aussi ne sait-on pas bien au vrai ce que c'est qu'on appelle les Iles de *Salomon*, que d'autres Géographes, comme *Dudley*, placent sous le 255 paralkele; de sorte qu'il n'y a pas moins de 1000 lieues de différence en Longitude dans leur position entre les opinions des Auteurs. Ce Voyage de Mendoce est sans doute le même que Mindana fit avec lui en 1568, quoique la route, que l'on peut voir plus exactement tracée dans les Hémispheres de de Lisle, soit ici assez mal expliquée. Il faut observer, que Mindana, à son second Voyage avec Quiros, en 1595, dont on lira ici après l'article, découvrit des Iles vers le 25e parallele, qu'il nomma *les Marquises des Mendoce*. Son Equipage les prit pour les Iles *Salomon* qu'il cherchoit. Mais Mindana les avertit de leur erreur, & leur dit que ce n'étoit point là celles qu'il avoit vues la premiere fois. (*Voïez l'Article suivant*). Ainsi il y a plus d'apparence que les vraies Iles qu'on se figura ridiculement être l'ancien Ophir de Salomon, sont *Isabella*, *Sancta Crux*, &c. vers 10° Latit. 200 & 210° Long. C'est l'opinion de Ferdinand *Gallego*, l'un des Compagnons de Mindana.

(2) On ne voit pas sur quoi l'on en peut tirer une telle conséquence, puisque les Habitans de la Nouvelle Guinée sont Négres à cheveux crêpus. Acosta croit les Iles Salomon voisines de la Nouvelle Guinée; mais sans se fonder sur une pareille raison. » Ces » Iles, (dit-il en son Hist. Nat. des Indes, » liv. 1. chap. 6.) qu'Alvare Mindana & ses » Compagnons découvrirent, au bout de » trois mois de navigation à l'Ouest du Pe- » rou, sont nombreuses & fort grandes. Il y » a beaucoup d'apparence qu'elles gissent joi- » gnant la Nouvelle Guinée, ou du moins » fort proche d'une autre terre ferme «.

MENDOCE. 1568.

nus ; leurs armes sont l'arc, les fleches & la pique. Les animaux les plus communs, dans cette Contrée, sont les cochons, les poules, & les petits chiens. On y trouve du clou, du gingembre, & de la canelle ; mais qui n'est pas des meilleures. Les Espagnols bâtirent, dans l'Ile *Isabelle*, une petite Pinasse, dans laquelle, en courant ce parage, ils découvrirent, entre neuf & dix degrés de Latitude Sud, onze Iles, d'environ huit lieues de circuit l'une portant l'autre ; & ensuite une grande Terre, qui fut nommée *Guadalcanal*, par celui qui l'apperçut le premier. Ils en coururent les Côtes jusqu'au dixhuitieme degré, dans un espace d'environ cent cinquante lieues, sans en trouver le bout, & sans pouvoir s'assurer, si c'étoit une Ile, ou partie d'un grand Continent : tellement qu'on se figura que cette Terre pouvoit être contigüe à celle qu'on connoît au Sud de Magellan. Les Espagnols descendirent ici sur le Rivage, & s'emparerent d'une Ville Indienne, où l'on trouva des grains d'or suspendus comme un ornement dans les maisons. Mais outre qu'on n'entendoit point le langage du Pays, les Indiens sont des gens fort courageux, qui se battoient continuellement contre les Espagnols : de sorte qu'il n'y eut pas moyen d'apprendre d'où cet or venoit, ni s'il y en avoit une certaine quantité dans le Pays. Ces Peuples montent de grands Canots, capables de contenir jusqu'à cent Hommes. C'est sur ces Barques qu'ils font la guerre entr'eux. Mais elles ne seroient pas en état de faire grand obstacle aux Vaisseaux d'Europe. Une bonne Pinasse, avec deux fauconneaux, viendroit à bout d'une Flotte de cette espece. Sur terre, on doit être soigneusement en garde contre les Nationaux. Quatorze Espagnols, qui rodoient sans défiance pour trouver de l'eau douce, furent surpris par une troupe d'Indiens, qui les massacrerent tous, & se saisirent de leur Chaloupe. On en tira vengeance, en faisant une descente nombreuse sur leur Côte, & en brûlant leur Ville. Ce fut-là qu'on trouva les grains d'or, dont on a parlé plus haut.

Grande terre appellée Guadalcanal.

Ville ou habitation des Indiens.

Retour de la Flotte au Mexique.

Les Espagnols employerent quatorze mois à ces différentes découvertes ; après quoi les vents & d'autres circonstances les obligerent à songer au retour, n'osant pas, de peur de grandes tempêtes, s'avanturer plus loin vers le Sud. Le Vaisseau Amiral repassa au Nord de la Ligne, dans le dessein de toucher au Mexique. Il essuya, dans le trajet, de terribles tourmentes. Il resta neuf mois entiers à la merci des vagues, dans une grande disette de vivres & d'eau. Une partie de son Equipage y perit de misere ; & ceux qui survécurent n'avoient, depuis cinq jours, plus rien à boire ni à manger, quand le Navire aborda dans un Port Espagnol.

Les autres Vaisseaux de la Flotte ayant mieux ménagé leurs vivres, leur route fut moins pénible. Ils s'avancerent jusqu'à la hauteur du Détroit de Magellan ; & chemin faisant, ils visiterent diverses Iles, qui se trouvent sur la route du Détroit aux Moluques (3). On en peut tirer beaucoup d'utilité pour le trajet, par la quantité de rafraîchissemens qu'elles peuvent fournir, en cochons, poules, excellentes amandes, patates, cannes de sucre & autres bons alimens. On y trouve beaucoup d'or, que les Insulaires échangeroient contre d'autres marchandises plus utiles pour eux. Les Espagnols, qui, cette fois,

(3) On a su que depuis la Terre de *Feu* jusqu'à celle de Ferdinand de *Quiros*, il y avoit une rangée d'Iles enchaînées de l'une à l'autre, & disposées en enfilade ; premierement reconnues par Ferdinand Gallego, lors de sa Navigation. *Paulmier*.

n'avoient pas la recherche de l'or pour objet principal, ne laisserent pas que d'en apporter quarante mille *pezos*, outre une grande quantité de cloux, de gingembre & de canelle. MENDOCE. 1568.

La richesse de ces Iles leur fit donner, par l'Equipage, le nom de *Salomon*, dans la supposition que la Flotte de ce Roi venoit ici chercher tout l'or dont il orna le Temple de Jerusalem. Au retour de l'Escadre Espagnole, on avoit pris la pensée d'y envoyer des Colonies, lorsqu'on apprit que l'Amiral Drake venoit de se faire un passage dans la Mer du Sud. Alors, dans la crainte que l'on eut, que si cet Archipel étoit une fois peuplé & cultivé par les Espagnols, il devînt impossible d'en défendre la possession contre les entreprises des Vaisseaux Anglois, ou autres Peuples de l'Europe, qui vouloient se frayer un chemin par le Détroit jusqu'aux Moluques, & qui, dans le trajet, retireroient toute l'utilité du nouvel établissement, on abandonna pour un tems ce projet de Colonies; & l'on jugea qu'en de pareilles circonstances, il étoit plus à propos de laisser toutes ces Iles entre les mains des Naturels du Pays. Iles de Salomon, riches en or.

Terminons cet Article par le recit d'un Voyageur moderne, qui donne, du placement des Iles de Salomon, une idée bien différente de toutes celles que l'on vient de lire. Gemelli Careri raconte, que dans la traversée qu'il fit, de Manille au Mexique, sur le grand Galion, étant à trente-quatre degrés Latitude Nord, on fut étonné de voir un serin se venir poser sur les cordages, & qu'on jugea avoir été enlevé, par le vent, des Iles *Ricca d'Oro*, & *Ricca di Plata*, que les Matelots Espagnols assurerent être vers trente-deux degrès Latitude Nord, & être les vraies Iles de Salomon, si riches en or & en argent. » Cependant, ajoute-t-il, depuis si long-tems que le Galion fait tous les ans ce Voyage, on n'a jamais vû ces Iles. On les a cherchées, par ordre du Roi d'Espagne, sans les pouvoir trouver. A la vérité un Galion, faisant cette route, fut jetté par la tempête sur une Ile inconnue. On raconte même que le Cuisinier, ayant pris de la terre dans l'Ile, pour racommoder son foyer, fut surpris, à la fin du Voyage, d'y trouver un lingot d'or, que la force du feu avoit fondu : que sur cette découverte, communiquée à la Cour d'Espagne, le Viceroi du Mexique reçut ordre d'envoyer une Flotte à la recherche de la même Ile, dont le Pilote du Galion avoit pris la hauteur «. Careri croit cette avanture fabuleuse, & les Iles imaginaires. Peut-être a-t il raison. Cependant les Japonois prétendent aussi, qu'environ à trois cens lieues à l'Orient de leur Pays, & à-peu-près sous ce même parallele, il y a deux Iles, qu'ils disent faire partie de leur Empire; l'une nommée *Ginsima* (Ile d'argent); l'autre *Kinsima* (Ile d'or), & dont ils cachent, avec beaucoup de soin, l'état & la situation aux Etrangers (4). Sentiment de Careri.

(4) Voyez Tome X. page. 547. de ce Recueil, ce que Kæmpfer dit de ces Iles, & des tentatives inutiles que les Hollandois ont faites pour les découvrir.

## SECOND VOYAGE DE D. ALVARE DE MINDANA, EN 1595.

1595. Eclaircissemens sur ce Voyage.

CE VOYAGE est intitulé *Descubrimiento de las Ilas de Salomon.* Le seul Exemplaire Espagnol, qu'on en connoisse, provient du Cabinet de Melchisédec Thevenot. Il avoit dessein de le faire entrer dans une cinquieme Partie de son Recueil, à laquelle il travailloit lorsqu'il mourut. On a joint ces feuilles, imprimées en Espagnol, à un petit nombre d'Exemplaires de son Recueil, qui lui restoient; mais par malheur il manque deux cahiers, dont l'un est le premier, de sorte que l'on ne voit ni la datte du Voyage, ni le nom de l'Auteur de la Relation. Il est néanmoins certain que c'est le second Voyage de Mindana, que ce Capitaine, parti de Payta, Ville du Perou, fit avec *Fernand de Quiros*, en 1595. Il en avoit fait un autre dans la même Mer Pacifique, en 1568, avec Alvare de Mendoce, dont on a vû la Relation dans le précédent Article. A son retour, Mindana fit présenter des Mémoires, à ce sujet, à la Cour d'Espagne. Le Roi, connoissant l'importance & la situation de ces nouveaux Pays, ainsi que l'utilité qu'on en pouvoit tirer, écrivit en 1594, à Don Garcie de Mendoce, Marquis de *Caniente*, Viceroi du Pérou, de faire équiper & pourvoir abondamment le Galion *le S. Jerôme*, & trois autres Navires, d'en donner le commandement à Don Alvare de Mindana, & d'y faire embarquer tout ce qu'il auroit d'Hommes & de Femmes inutiles au Pérou, pour aller former une Colonie dans ces Iles éloignées de la Mer du Sud. Le projet étoit bon sans doute; mais l'on se pressa trop d'envoyer la Colonie, avant que la position des Iles, qu'on n'avoit vues que dans une premiere course, fut parfaitement connue; ce qui fit qu'on les chercha long-tems, qu'on se trompa plusieurs fois dans la recherche, & que la longueur du Voyage jetta l'Equipage dans une misere, qui rendoit trop difficile l'établissement de la Colonie. On voit qu'elle étoit nombreuse en Hommes, Femmes & Soldats, & qu'il y avoit sur la Flotte, deux Dames de grande distinction, D. Isabelle *Baretto*, & D. *Beatrix*, qui étoient peut-être les Femmes du Général & de l'Amiral. Gemelli Careri rapporte que faisant la traversée de Manille au Mexique, sur le Galion d'Acapulco, il apprit que D. Isabelle Baretto avoit autrefois accompagné D. Alvare de Mendoce, son mari, dans la course qu'il fit en 1595, lorsqu'étant parti du Pérou, pour aller à la découverte des Iles de Salomon, il mourut avec une partie de son Equipage, dans une Ile de la Nouvelle Guinée: que sa Veuve se rendit, de cette Ile, à Manille, où elle arriva avec un seul Vaisseau, reste d'une Flotte entiere que l'Espagne avoit perdue dans cette vaine recherche. Il y a quelques observations à faire sur ces paroles de Careri, Auteur bien plus abondant qu'exact, & qui, dans le cours de ses longs Voyages, a tout ramassé sans choix. 1°. Ce n'est point dans ce Voyage de 1595, qu'Alvare de Mendoce étoit avec Mindana, mais dans le premier Voyage de Mindana, fait pour la même découverte en 1568. 2°. Quoiqu'il soit possible que l'une & l'autre de ces deux Dames soient restées veuves, durant le cours de cette longue Navigation, on verra, par la Relation présente, qu'il y a apparence que ce fut D. Beatrix, qui perdit son mari durant le Voyage, & non D. Isabelle. Ainsi les éclaircissemens que l'on trouve,

dans le Voyageur moderne, ne sont pas de grande utilité pour suppléer à ce que les lacunes de l'Original nous laissent ignorer.

Les premiers mots du fragment de la Relation Espagnole nous font voir, que Mindana étoit alors mouillé vers les Iles, qu'il appelle les *Marquises de Mendoce* (1), & que *Dudley* croit être les mêmes qu'on s'avisa de nommer *Iles de Salomon*, parcequ'elles produisent de l'or, & sur la ridicule supposition que l'*Ophir*, où la Flotte de ce Roi des Hébreux alloit chercher de l'or, étoit ici. Le fragment continue ainsi.

Iles Marquises de Mendoce, & leurs Habitans.

» Ils nous lançoient des pierres à coups de fronde, dont un Soldat eut » le bras cassé. Les nôtres voulurent tirer leurs arquebuses; mais la poudre » mouillée avoit peine à prendre feu; cependant, du peu de coups qui par- » tirent, un des Chefs fut atteint d'une balle à la tête, & tomba roide » mort. C'étoit une chose épouvantable que d'entendre le bruit & les cris » de toute cette populace, qui s'embarrassoit dans les Canots, les Sauvages » voulant tous se cacher les uns derriere les autres. Après qu'ils se furent » éloignés, nous en vîmes revenir trois dans un Canot, criant de toute leur » force, & tenant en main un rameau verd, d'où pendoit quelque chose » de blanc; ce que nous prîmes pour un signal de paix. Les hostilités cesse- » rent donc: ils nous firent entendre que nous leur ferions plaisir d'aller » mouiller dans leur Port; mais nous n'en voulûmes rien faire. De cette » sorte ils se séparerent de nous, après nous avoir laissé quelques noix de » cocos. Cette Ile est à dix degrés de l'Equateur, environ à mille lieues de » Lima. Elle est fort peuplée; car outre la quantité de gens, qui remplis- » soient les Canots, le Rivage en étoit encore tout garni: elle paroit avoir » une dixaine de lieues de tour. La Côte est haute & montueuse, taillée » net en écore. Le Port se trouve à la bande du Sud. Mindana ne la recon- » nut point, & nous avertissant de notre erreur, il nous dit, qu'à moins » qu'il ne se trouvât quelque autre marque, ce n'étoit pas ce que nous cher- » chions (2).

» A peu de distance de celle-ci, nous en découvrîmes trois autres, que le » Commandant nomma *S. Pierre*, *Magdelaine* & *Dominique*. Les deux pre- » mieres sont basses, bien boisées, d'environ quatre lieues de circuit. Je ne » puis dire si elles sont habitées ou non. La Dominique est plus grande. » Elle a bien treize lieues de tour. L'aspect en est tout-à-fait agréable, » plein de beaux arbres & de bonnes Baies. Elle n'est séparée d'une quatrie- » me, nommée l'*Ile Christine*, que par un Canal limpide & profond, large » d'une lieue. Le Commandant nomma toutes ces Iles réunies, les *Marqui- » ses de Mendoce*. Comme il cherchoit à mouiller à la Dominique, nous vî- » mes venir à nous plusieurs Pirogues, remplies d'Indiens, de couleur plu- » tôt noire qu'autrement, parmi lesquels étoit un Vieillard de bonne mine, » portant en main un rameau verd, garni de blanc. Ils crioient de toute » leur force pour nous faire approcher du rivage, faisant signe de leurs » grands chapeaux, & montrant la terre. Le Commandant en avoit assez d'en- » vie; mais les houles brisoient si fort, que la Chaloupe, envoyée pour » chercher l'ancrage, ne put jamais approcher. Le Pilote apperçut quantité

Ile St Pierre. Ile Magdelaine. Ile Dominique. Ile Christine. Habitans de la Dominique.

(1) Latitude Sud, 10 degrés, Longitude, depuis 250 à 260 degrés.

(2) Voyez ci-dessus, pag. 459. Note (1).

MINDANA. 1595.

» de gens sur la Côte. Il nous raconta qu'un de ces Insulaires, qui étoit entré » dans la Chaloupe, levoit sans peine d'une main un gros Veau par les oreil- » les. Trois d'entr'eux monterent sur la Capitane. Après y être restés quel- » que-tems, l'un d'eux saisit d'un coup une fort jolie petite Chienne, & » faisant un cri, tous trois se jetterent légerement à la Mer, avec assez de » grace, & regagnerent leurs Pirogues à la nage.

Hommes & Femmes de la Christine.

» Le lendemain, qui étoit le jour de S. Jacques, 25 Juillet, l'Amiral » envoya, dans la Chaloupe, un Mestre de Camp, suivi de vingt Soldats, » chercher un Port & de l'eau sur l'Ile Christine. Il fit sa descente en bon » ordre au bruit du tambour. Les Insulaires, au nombre d'environ trois » cens, tournoient tout autour de sa Troupe. Il leur fit signe d'approcher, » & de ne pas passer une raie que l'on traça sur la terre, ce qu'ils exécute- » rent; apportant de l'eau, des noix de cocos & autres fruits. Les Femmes » s'approcherent aussi: elles sont tout-à-fait charmantes & de très facile » accès. On fit signe aux Hommes de remplir les tonneaux; mais ils nous » firent signe, à leur tour, que nous n'avions qu'à en prendre la peine nous » mêmes; & saisissant quatre de nos bariques, ils s'enfuirent, raison pour » laquelle on leur tira dessus. Le 28, le Commandant vint à terre avec sa » Femme, dans ce même Port, où il fit dire la Messe, que les Insulaires » entendirent à genoux, paisiblement, & en grand silence, faisant tout ce » qu'ils nous voyoient faire. Une jolie Indienne aborda de fort bonne grace » Dona Isabelle (3), & voyant qu'elle avoit de beaux cheveux blonds, lui » fit signe d'en couper une boucle & de la lui donner; mais comme Isa- » belle reculoit, & se tenoit sur ses gardes, l'Indienne se retira, de peur » de lui déplaire. Le Peuple est affable & paroit plus prévenant qu'aucune » autre Nation Indienne. Mais à peine Mindana fut-il de retour à son bord, » que nos gens restés dans l'Ile avec le Mestre de Camp, prirent querelle, » par leur mauvaise conduite, avec les Naturels. On en vint aux coups. Les » Indiens jetterent, sur les Espagnols, une grêle de pierres & de lances, » dont il n'y eut néanmoins qu'un Soldat blessé à la jambe; puis emme- » nant leurs Femmes & leurs enfans, ils s'enfuirent vers la Montagne, » où ils se fortifierent par des tranchées. Les nôtres les poursuivirent à coups » d'arquebuse. Le soir & le matin ils jettoient tous à la fois une espece de » cri concerté, qui retentissoit horriblement dans les rochers. Ils se répon- » doient de troupes en troupes, & faisoient assez connoître l'envie qu'ils » avoient de nous nuire; mais ce fut en vain. Le Mestre de Camp posa » trois Corps de gardes, pour la sureté des Mariniers, qui faisoient de » l'eau, & des Femmes de l'Equipage, qui se divertissoient sur le bord de » la Mer. Les Indiens voyant donc que leurs lances étoient des armes fort » inégales contre nos mousquets, en revinrent à faire des signes de paix; » abordant amicalement les Soldats avec des racines de platanes & d'autres » fruits. Ils paroissoient avoir besoin de certaines choses, qu'ils n'avoient » pas eu le loisir d'emporter de leurs cabanes, & supplioient, par signe, » qu'on leur permît d'y aller. Au retour ils apportoient libéralement des vi- » vres au Corps de garde, & se lioient d'amitié avec les Espagnols. Un

(3) On pourroit presque inférer de-là, que D. Isabelle étoit la femme du Commandant Mindana.

» d'eux

MINDANA. 1595.

» d'eux se mit si bien en liaison avec le Chapelain, qu'on les appelloit *les* » *Camarades*. Celui-ci lui enseignoit à faire le signe de la Croix, & à prononcer *Jesus Maria*. Les deux Nations se prirent ainsi d'amitié : on voyoit de » côté & d'autre un Espagnol & un Indien se promener tête-à-tête, s'entre-» demandant, par signes, comment on appelloit le Soleil, la Lune, la » Terre, la Mer & le reste. On s'écoutoit avec grand plaisir, & les Indiens, » en se séparant, ne manquoient pas de dire, *amigos, camaradas*. Les gens » du Corps de garde proposerent, par signes, au Camarade du Chape-» lain, de le mener au Vaisseau Amiral; à quoi il répondit d'un air gai, » *amigos*. Le Commandant le reçut avec toutes sortes de caresses. On lui » servit du vin & des confitures; mais il ne voulut ni boire ni manger. Il » admira beaucoup notre gros bétail, & demanda comment s'appelloient » ces bêtes en notre Langue. Il regardoit avec étonnement le Navire, les » mâts, les voiles, les cordages. Il voulut aller par-tout entre les ponts, & » consideroit chaque chose avec un soin, qui n'avoit rien d'un Sauvage. Il » disoit *Jesus* quand on lui en faisoit signe. Au bout de quelque tems il de-» manda d'être remis à terre; mais il continua de nous porter tant d'affec-» tion, qu'il se chagrina beaucoup en apprenant notre prochain départ, & » qu'il demanda la liberté de nous suivre. Cette Ile Christine, située sous le » neuvieme parallele, est bien peuplée, haute dans le milieu, pleine de » Roches & de Vallées, où les Insulaires ont leurs Habitations. Le Port, » faisant face à l'Ouest, est en fer à cheval, étroit d'entrée, bon fond » de sable, sur trente brasses au milieu, & douze près du rivage; bonne » force d'eau douce qui sort d'un Rocher, plus grosse que le bras (4). Les Na-» turels de cette Ile sont plus basanés que ceux de la Magdelaine : d'ailleurs » c'est à-peu-près le même jargon, & les mêmes usages. L'Habitation est » disposée en équerre sur deux lignes, bien pavée d'un côté, & de l'autre, » disposée en place publique, plantée d'arbres. Les maisons sont plus élevées » que le sol, couvertes à deux eaux. Les portes sont basses & les fenêtres » percées vis-à-vis dans le mur opposé : elles paroissent communes : du » moins vîmes-nous un grand nombre de places à coucher, marquées dans » chaque cabane. Les Femmes ont le visage & la main très jolis, la taille » fine, le corsage bien fait, le teint passablement blanc : en un mot, elles » sont mieux que nos plus jolies Femmes de Lima. Elles sont vêtues, de la » poitrine en bas, d'un fin tissu d'écorce. Nous vîmes, près de la Bourgade, » une espece de Temple ou Sanctuaire, formé d'une enceinte de palissades, » où étoient quelques figures de bois, mal travaillées, auxquelles les Insu-» laires présentent pour offrande, diverses choses comestibles. Nos gens y » prirent un Cochon, & venoient pour emporter le reste, lorsque les Na-» turels les arrêterent, en leur faisant signe de n'y pas toucher, & que c'é-» toit un lieu respectable. Leurs Pirogues sont fort bien creusées, d'une seule » piece, quille, poupe & proue, recouvertes de planches, & amarrées en » cordages de cocotiers. Il y en a qui tiennent jusqu'à trente & quarante » Rameurs. Ils les travaillent avec des doloires d'os de poissons, & des armi-» nettes de coquillages, qu'ils aiguisent sur de gros cailloux. Les forces, la

Leurs habitations.

Leurs Temples.

(4) L'Auteur donne un grand détail des marques propres à reconnoître l'Ile, le Port & l'Aiguade. Il nomme le Port *Mere de Dieu*.

MINDANA. 1595.

Température & productions.

» ſtature & l'air ſain des Inſulaires ſont de bons indices de la ſaine tempé-
» rature du climat. Nous n'y ſentîmes ni ſerein, ni roſée du matin. L'air
» y eſt ſi ſec, que les linges mouillées, qu'on laiſſoit ſur terre, pendant la
» nuit, ſe trouvoient ſecs le lendemain matin, ſans qu'on eût pris la pré-
» caution de les étendre. Le Soleil n'incommode pas beaucoup durant le
» jour, & la nuit on ſupporte bien une couverture. Les animaux les plus
» communs ſont des Poules & des Cochons, ſemblables à ceux de Caſtille.
» Il y a un fruit, gros comme la tête d'un enfant, d'un verd foncé, qui
» s'éclaircit en meuriſſant, marqué ſur l'écorce de raies qui ſe traverſent,
» d'une figure oblongue, plus étroite au bout qu'au pié. Il n'a ni noyau
» ni pepin; le dedans eſt une ſubſtance blanche, de peu de ſuc, mais
» fort délicate, ſaine & nourriſſante; nous le nommions *blanc manger.*
» Les feuilles de l'arbre ſont grandes, très dentelées, à-peu-près ſembla-
» bles à celles des papayes. Il y a un autre fruit hériſſé de pointes comme
» les châtaignes, mais ſix fois plus gros. Un autre huileux, d'une écorce
» très dure, aſſez ſemblable à la noix, ſinon qu'il n'y a point de zeſt qui
» le partage dans le milieu. Les citrouilles ſont comme en Eſpagne, ſi ce
» n'eſt que certaines eſpeces ont de très belles fleurs ſans odeur. Je ne
» puis rien dire de l'intérieur de l'Ile, que nous n'avons pas viſité. On
» éleva quatre Croix ſur le rivage, au bas deſquelles on grava la datte de
» notre Voyage.

» Le 5 Août, nous remîmes à la voile, faiſant route à l'Oueſt, pour
» continuer la recherche des Iles, dont nous étions en quête. On fit envi-
» ron quatre cens lieues à l'Oueſt, ou au Nord-Oueſt. Un jour le Soldat en
» ſentinelle cria qu'il croyoit voir la terre cherchée : ce qui remplit tout l'E-
» quipage d'une joie à laquelle la triſteſſe ſuccéda bien-tôt, quand on n'ap-
» perçût rien en regardant de plus près; car l'eau & les proviſions commen-
» çant à manquer, la foibleſſe & le découragement, compagnons ordinaires
» des entrepriſes incertaines & laborieuſes, commençoient auſſi à ſe gliſſer
» parmi nous.

Iles St Bernard.

» Le 20 Août, jour de S. Bernard, les Vaiſſeaux ſe trouverent à vûe de
» quatre petites Iles baſſes, ſabloneuſes, couvertes d'arbres, diſpoſées com-
» me un quadre en quarré, d'environ huit lieues de circuit. Nous ne ſûmes
» pas ſi elles ſont habitées. Quelques gens dirent cependant qu'ils avoient
» apperçu deux Canots; mais c'eſt par l'envie qu'ils avoient de prendre
» terre. Le Général nomma ces Iles, *S. Bernard :* elles ſont à dix degrés
» vingt minutes de Latitude Sud, à quatorze cens lieues à l'Oueſt de
» Lima (5).

» Après les avoir paſſées, le vent fut Sud, mêlé de pluies & de grands &
» épais nuages, de formes biſarres, qu'on ſoupçonna venir de terre, d'au-
» tant mieux qu'ils ſe montroient régulierement du côté inconnu. Nous na-
» vigions toujours entre le huitieme & le douzieme parallele, ſans nous en
» écarter, ſelon nos inſtructions. Le 29, on découvrit une Ile baſſe, ron-
» de, plantée d'arbres, & environnée de chauſſées, à ce qu'il paroiſſoit.

Ile Solitaire.

» Elle étoit ſeule; auſſi la nommâmes-nous la *Solitaire*, à dix degrés qua-
» rante minutes de Latitude, & à quinze cens trente-cinq lieues de Lima (6).

(5) Longitude 219 degrés.

(6) Longitude 210 degrés.

» Nos petits Bâtimens y allerent faire de l'eau & du bois : mais ils crierent à » l'Amiral de s'éloigner, à cause des roches cachées sous l'eau. Nous rega- » gnâmes au plus vîte la haute Mer, tout épouvantés de nous voir environ- » nés d'écueils. On navigea jusqu'au 7 de Septembre, avec vent arriere de » Sud-Est. Le soir, on crut appercevoir la terre ; c'étoit un gros nuage noir, » qui couvrit tout le Ciel, & produisit une pluie affreuse, avec une telle » obscurité, qu'on n'appercevoit plus les fanaux. Le matin, quand elle fut » dissipée, on découvrit la terre ; mais l'on fut très inquiet de ne plus voir le » Vaisseau Amiral. La terre étoit environnée de rochers, toute seche, mon- » tueuse & crevassée. Le Pic étoit un Volcan, qui ne cessoit de mugir & de » lancer des étincelles. Cette Pointe, ou ce Pic, sauta peu de jours après, » avec un bruit effroyable, en donnant une telle secousse à la terre, que nous » la sentîmes fortement sur nos Vaisseaux à dix lieues de distance.

MINDANA. 1595.

Iles Salomon.

Ile Ste Croix.

Volcan.

» Le Général avoit envoyé une Frégate, à la recherche de l'Amiral. Ce- » pendant, comme nous approchions de terre, nous en vîmes venir à nous » une cinquantaine de Canots, pleins de gens qui crioient & remuoient les » mains. Ils étoient, les uns basannés, les autres d'un noir vif. Tous avoient » les cheveux frisés, blancs, rouges, ou d'autres couleurs ; car ils étoient » peints : les dents, de même, teintes en rouge : la tête à demi rasée : le » corps nu, à l'exception des parties naturelles, couvertes d'un voile de » toile fine : le visage & les bras peints en noir reluisant, rayés de diverses » couleurs : le cou & les membres, chargés de plusieurs tours de cordons, » en petits grains d'or ou de bois noir, en dents de poissons, en espece de » médailles de nacre de perles. Leurs Canots étoient petits, attachés deux » à deux. Ils portoient pour armes des arcs, des fleches empennées, à » pointe aigüe endurcie au feu, ou armées d'os, & trempées dans un suc » d'herbe ; de grosses pierres, des épées de bois lourd, des dards d'un » bois roide avec trois pointes d'harpons, de plus d'une palme chacune. Ils » avoient en bandouliere des havre-sacs de feuilles de palmites, fort bien » travaillés, remplis de biscuits, qu'ils font de certaines racines dont ils se » nourrissent.

Habitans. Leur figure, leur habillement, leurs armes.

» Dès que le Général les apperçut, il dit qu'il les reconnoissoit pour les » Habitans du Pays, dont on étoit en quête. Il nommoit les Iles, à la vûe » desquelles nous nous trouvions : cependant quand il leur parla en la lan- » gue qu'il avoit apprise à son premier Voyage, il ne put ni les entendre, ni » se faire entendre d'eux. Ils s'arrêterent long-tems à considérer la Flotte, » autour de laquelle ils alloient en croisant. Quelque invitation qu'on leur » fît d'y monter, ils n'en voulurent rien faire. Après s'être parlé entr'eux, » ils prirent tout-d'un-coup les armes, par le conseil, à ce qu'il nous parut, » d'un vieil Indien fort maigre, qui étoit à leur tête. A mesure que celui-ci » parloit, la parole couroit par-tout : ils agissoient ou s'arrêtoient tout court. » Enfin ils jetterent un grand cri, & déchargerent, sur la Flotte, une nuée » de fleches, qui ne blesserent personne. Nos Soldats se tenoient tout prêts. » Ils firent feu à l'instant. Les Indiens, l'un desquels fut tué & plusieurs » blessés, prirent la fuite, pleins d'épouvante. Si-tôt que nous en fûmes dé- » livrés, on se hâta d'approcher de terre. C'étoit l'objet des vœux de tout » l'Equipage, qui croyoit, en sautant à terre, trouver du remede à ses souf-

MINDANA. 1595.

» frances. Les trois Vaisseaux donnerent fond à l'entrée d'une Baie peu profonde & de mauvaise tenue. La marée, en montant, fit chasser le Galion sur ses ancres : il faillit à échouer, & ne regagna le large qu'à grand peine. » Cependant la Frégate revint sans avoir trouvé l'Amiral : ce qui redoubla » notre chagrin.

» Le lendemain matin, le Général monta sur la Galiote, pour aller chercher un Port; on en trouva un petit au Nord-Ouest du Volcan, sur un » fond de douze brasses, près d'un Village & d'une Riviere. On posta un » Sergent & douze Soldats pour s'en assurer; mais les Indiens vinrent les attaquer avec tant d'impétuosité, qu'ils furent forcés de se retrancher dans une » cabane, où la Barque les alla rechercher, après que le canon des Vaisseaux » eut écarté les Barbares. Le Général trouva, le jour suivant, un meilleur » Port, bon abri sur quinze brasses de fond, près d'une Riviere & de plusieurs Villages, d'où nous entendîmes toute la nuit les chants & les danses des Indiens, au son d'un tambour & de deux bâtons, qu'ils frappoient, » en mesure, l'un sur l'autre.

» A notre arrivée, il en vint un grand nombre, ayant la tête & les narines parées de fleurs rouges. Quelques-uns se laisserent persuader de monter à bord de la Capitane, laissant leurs armes dans leurs Canots. Il vint un » Homme de bonne mine, assez beau de visage, un peu basanné, maigre, » les cheveux blancs, âgé d'environ soixante ans, coeffé de plumes bleues, » rouges & jaunes, armé d'un arc avec des fleches à pointes d'os. Deux personnes, qui paroissoient supérieures aux autres, se tenoient à ses côtés. » On vit bien, à sa parure & au respect qu'on lui rendoit, que c'étoit un » homme de distinction. Il demanda aussi-tôt, par signes, où étoit le Chef » des Etrangers, le Général courut à lui à bras ouverts. Alors l'Indien dit qu'il » s'appelloit *Malope*. Notre Général repliqua qu'il s'appelloit *Mindana*. Aussitôt l'Indien s'efforça de faire entendre qu'il falloit troquer de nom, qu'il » s'appelleroit *Mindana*, & que le Général se nommeroit *Malope*. Il parut » fort satisfait de cet échange; car lorsque dans le discours on le nommoit » *Malope*, il faisoit signe du doigt, en montrant le Général, que c'étoit-là » *Malope*, & que pour lui, il étoit *Mindana*. Il nous dit aussi qu'il s'appelloit *Taurique*; ce que nous prîmes pour un titre équivalent à celui de Chef » ou de Cacique. Le Général lui donna une chemise & quelques autres effets » de peu de valeur. Nos Soldats donnerent, à ses Compagnons, des plumes, des grelots, des colliers de verre, des épingles, des morceaux de » toile & de taffetas. Ils pendirent tout cela à leur cou. On leur enseigna à » dire *amigos*, à toucher dans la main, à s'embrasser; ce qu'ils recommencerent souvent après l'avoir appris. On leur montra des épées, des miroirs : » on leur rasa la tête : on leur coupa les ongles des piés & des mains : ce » qui les réjouissoit beaucoup. Ils voulurent aussi-tôt avoir les rasoirs & les » ciseaux. Ils regarderent sous nos habits, & voyant qu'ils ne faisoient pas » partie de notre corps, ils se mirent à faire les mêmes contorsions que » ceux de la premiere Ile. Ceci dura quatre jours, pendant lesquels ils nous » apporterent des vivres. Malope venoit souvent, & paroissoit fort de nos » amis. Un jour il vint avec cinquante Canots, au fond desquels on avoit » caché des armes. Il monta sur la Capitane; mais voyant un Soldat pren-

» dre par hasard un fusil, il s'enfuit à terre sans qu'on pût le retenir. Les » siens le reçurent sur le rivage avec de grandes démonstrations de joie. Ils » parurent se consulter ensemble, & le même soir ils retirerent tous leurs » effets des maisons voisines du Port. Toute la nuit on vit des feux allumés » de l'autre côté de la Baie, les Canots aller & venir d'un Village à l'au- » tre, comme entre gens qui se donnent des avis, & qui se préparent à quel- » que chose. Le matin, l'Equipage de la Galiote étant allé à l'aiguade de la » Riviere, tomba dans une embuscade d'Indiens, qui le poursuivirent à » coups de fleches. On fit feu des Vaisseaux sur eux pour les contraindre à » se retirer. Après que les blessés furent pansés, le Général envoya le Mes- » tre de Camp, à la tête de trente hommes, pour tout mettre à feu & à sang. » Les Indiens firent tête, & ne prirent la fuite qu'après qu'on leur eut tué » cinq hommes. Nous ne perdîmes personne dans ce choc. On leur brûla » quelques Canots & quelques Maisons, & l'on coupa les palmiers d'alen- » tour. Le Capitaine Dom *Lorenço* fut renvoyé, avec la Frégate, à la recher- » che de l'Amiral, & le Mestre de Camp, avec quarante hommes, à l'attaque » d'un Village Indien; on voulut essayer, si en leur faisant un peu de mal, » on ne pourroit pas se dispenser de leur en faire davantage. Les Indiens ne » s'y attendoient pas. Sept d'entr'eux, surpris dans les maisons où l'on avoit » mis le feu, après s'être vaillamment défendus, se jetterent au milieu des » nôtres, sans faire cas de leur vie, & périrent tous, à l'exception d'un seul, » qui fut blessé en prenant la fuite. Le Mestre de Camp revint avec sa troupe, » & deux Soldats blessés. Le Village appartenoit à Malope, qui vint le soir » au rivage, en se frappant la poitrine, & appellant le Général par le nom » de Malope, tandis qu'il se donnoit celui de Mindana. Il faisoit signe qu'on » lui avoit fait injustice : que ce n'étoient pas ses gens, qui avoient attaqué » les nôtres : que c'étoient d'autres Indiens, demeurant de l'autre côté de la » Baie; &, bandant son arc, il donnoit à entendre qu'il se joindroit à nous » pour en tirer vengeance, si nous le voulions. Le Général tâcha de lui don- » ner quelque satisfaction; & l'on se fit de nouvelles protestations d'amitié » de part & d'autre.

» Le 21 Septembre, jour de Saint Mathieu, la Flotte alla mouiller dans » un meilleur Port, placé dans la même Baie. Dom Lorenço revint, sans » avoir encore vû l'Amiral. Il nous dit, qu'en faisant le tour de l'Ile, il » avoit trouvé, à la bande du Nord, une Baie plus peuplée & mieux fournie » que celle où nous étions : qu'un peu au-delà il avoit vû deux Iles moyen- » nes fort peuplées; qu'à huit lieues, à la bande du Sud-Ouest, il en avoit » découvert une autre, d'environ huit lieues de circuit : qu'à dix lieues au » Nord-Ouest, il y en avoit trois autres, peuplées de Mulâtres de couleur » claire, pleines de palmiers, & coupées de tant de chaussées, avec leurs en- » trées & canots, qu'on n'en pouvoit voir le bout.

» L'Escadre vint à cette autre Baie. Les Sauvages passerent la nuit à mugir » & à faire des risées, criant d'une voix distincte *amigos*. Au point du jour » ils lancerent des traits & des pierres. Mais étant trop éloignés pour attein- » dre, ils se jetterent à la nage à grands cris, & accrocherent les bouées des » Vaisseaux, qu'ils croyoient entraîner à terre. Lorenço marcha contre eux » dans la Chaloupe. Une partie de la Troupe prit des boucliers pour cou-

MINDANA. 1595.

» vrir l'autre ; cependant, les fleches des Insulaires les percerent de part en » part, & blesserent deux Espagnols. Ces Barbares se battoient, épars çà & » là, sautant, & se montrant lestes & si courageux, que nous vîmes bien » qu'on ne brûleroit pas leurs maisons impunément. Je pense qu'ils croyoient » d'abord que nos armes ne faisoient point de mal : mais quand la chûte » de trois d'entr'eux les eut détrompés, ils quitterent la place emportant » leurs morts. Le lendemain, notre Mestre de Camp mena sa Troupe sur » un petit terre, où il vouloit jetter les fondemens d'une Habitation pour » la Colonie. Son projet ne fut pas du goût des Soldats, sur-tout de ceux » qui étoient mariés. Ils vinrent dire au Général qu'on choisissoit un lieu » mal-sain ; qu'il valoit mieux s'établir dans un Village des Indiens, où l'on » trouveroit les Maisons toutes bâties, & plus saines, pour avoir déja été » habitées. Le Général, à leur priere, descendit à terre, où l'on assembla » la Troupe.

Iles sans nom. Leurs Habitans.

» (7) On voyoit des Indiens sortir d'entre ces Iles, dans leurs Canots, à voi» les. Ne pouvant passer par-dessus les chaussées, ils sautoient dessus, & nous » appelloient de-là, en gesticulant des mains. Sur le soir, un Indien sortit » des Baies, seul dans un Canot. Il passa sur le vent trop loin de nous, pour » que nous pussions voir s'il avoit de la barbe ; (car on étoit dans le Parage » des Insulaires barbus). Il nous parût être de bonne taille, nud, à longs » cheveux volans. Il mangeoit quelque chose de blanc, & portoit à sa bou» che une coque de cocos, dans laquelle il bûvoit, selon l'apparence. Il ne » voulut pas venir à nous, quelques signes que nous lui fissions. Cette Ile est » à six degrés de Latitude Nord, ronde, couverte d'arbres, les Côtes garnies » de rosiers. A trois lieues vers l'Ouest, il y en a quatre autres, outre quan» tité de petites, toutes environnées de chaussées. Elle paroît plus dégagée » à la bande du Sud.

Parage des Insulaires barbus.

Ilots entourés de chaussées.

1596.

» On continua de naviger sur le rhumb Nord-Nord-Ouest. Le Lundi, pre» mier Janvier, à quatorze degrés de Latitude, on porta droit à l'Ouest avec » vent frais : si bien que le 3 au matin, nous découvrîmes les Iles des *Lar*» *rons*, où nous voulions aller. Nous passâmes entre *Guam* & la *Serpane*. Il » sortit de Guam un grand nombre de Canots, aussi légers que du liége. Il » n'y tient qu'un seul homme, quoique la Pirogue porte un mât, sa voile, » antenne, dresses, écoutes & timon. L'homme gouverne d'une main ; de » l'autre il hausse, amene, vire de bord, lâche ou serre la voile, menant à » chaque pié une écoute. Il vire la voile & se trouve à route sans tourner ; » la Barque étant à deux proues. Si elle verse, le Conducteur se jette à l'eau » comme un poisson, & la retourne avec l'épaule. A terre, il porte sa Bar» que au pié d'un arbre, sur lequel il fait son habitation comme dans un » nid, & vit de sa pêche. Ces Insulaires apporterent à bord une abondance » de fruits, & de poissons, qu'ils attrapent dans les creux des rochers. Il n'y » en a point qui leur échappent, si ce n'est le *Cayman*, le *Tiburon* & la » *Caëlla*, que n'osant prendre, ils ont pris le parti d'adorer comme des Di» vinités. Ils leur paient une dixme des fruits de la terre, qu'ils lancent à l'eau

Iles des Larrons.

Pirogues.

Poissons.

Mœurs des Habitans.

(7) Il y a ici lacune d'un cahier dans l'Original.

» dans un Batteau, où il n'y a personne. Le Batteau en moins de rien, tourne » & s'abîme. Ces Insulaires sont de couleur truitée : ils vont tout nus, Hommes & Femmes. Ils sont forts & courageux. Tout nus & sans chaussure, » ils se fourrent dans les ronces : ils sautent de rochers en rochers comme des » Cerfs. Nous étions d'abord assez embarrassés de commercer avec eux. Ils » ne voulurent ni de notre or, ni de notre argent; mais ils avoient une » grande cupidité pour notre fer, sur-tout pour les haches & les coûteaux, » parcequ'avec du fer on coupe les arbres & on travaille le bois. Nos Soldats, » allant à terre, virent plusieurs fois de ces habitations nichées sur les arbres. » Les chaumieres de la Plaine n'étoient que des sépultures, contenant des » squelettes entrelassés les uns avec les autres. Ce sont les os de leurs Ancêtres, qu'ils adorent comme des Divinités, & dont ils croient que les ames » passent, après la mort, dans le corps des Tiburons & autres Poissons ci-dessus nommés. Ils adorent aussi la Lune & le Soleil. Ils désossent les cadavres de leurs parens, brûlent les chairs & avalent la cendre, mêlée avec » du *tuba*, qui est un vin de cocos. Ils pleurent les défunts tous les ans, » pendant une semaine entiere. Il y a grand nombre de Pleureuses, qu'on » loue exprès. Outre cela tous les voisins viennent pleurer dans la maison du » défunt : on leur rend la pareille, quand le tour vient de faire la fête chez » eux. Ces anniversaires sont fort fréquentés, parcequ'on y régale copieusement les assistans. On pleure toute la nuit, & l'on s'enivre tout le jour. » On récite, au milieu des pleurs, la vie & les faits du Mort, à prendre » dès le moment de sa naissance, durant tout le cours de son âge, racontant » sa force, sa taille, sa beauté, en un mot, tout ce qui peut lui faire honneur. S'il se rencontre, dans le narré, quelque action plaisante, la compagnie se met à rire à gorge déployée; puis subitement on boit un coup, » & l'on se remet à pleurer à chaudes larmes. Il se trouve quelquefois deux » cens personnes à ces ridicules anniversaires.

Leur Religion.

» En 1568, Lopez d'*Aguire* & Laurent *Chacon* passerent ici, allant aux » Philippines. Un Soldat, qui s'étoit écarté de l'aiguade, fit rencontre d'un » petit Sauvage, d'une quinzaine d'années. L'Espagnol, voyant un enfant nud & sans armes, n'en eut aucune peur. Il s'approcha, quoique désarmé lui-même. L'Enfant l'embrassa & lui fit signe de venir cueillir des » fruits, qu'on voyoit au bord du bois. Quand ils y furent, l'enfant l'embrassa de nouveau, l'enleva de terre agilement, & le retournant tout » d'un coup les pieds en haut, le mit sous son bras, & l'emporta, fuyant à » travers le bois, sans que l'Espagnol put se débarrasser, ni qu'il osât crier, » de peur d'attirer d'autres Sauvages. Le jeune homme ne faisoit que rire, » comme s'il eut badiné. Par bonheur quatre Espagnols de l'Equipage, qui » chassoient dans la Forêt, entendant du bruit dans le fort du bois, y coururent, croyant que c'étoit quelque bête fauve. L'Insulaire, en les voyant, » lâcha prise & s'enfuit. Cinq ans après, D. Martin de *Henriquez* Viceroi du » Mexique, renvoyant Lopez d'Aguire aux Philippines, lui donna charge » d'enlever quelques Habitans des Iles des Larrons, pour leur faire embrasser le Christianisme, & apprendre l'Espagnol, afin de les renvoyer ensuite dans leur Pays, où ils instruiroient leurs Compatriotes, & serviroient » d'Interprêtes à nos Vaisseaux. Lopez d'Aguire n'en put attraper qu'un, qui

Voyage de Lopez d'Aguire, & de Laurent Chacon, en 1568.

MINDANA. 1596.

» fut baptisé à Manille : c'étoit le même jeune homme. Il retrouva son » Soldat Espagnol à Manille. Cette avanture produisit entr'eux une grande » liaison. L'Insulaire avoua, à son Camarade, que son dessein étoit de lui » manger la cervelle, de boire ses cendres, après avoir brûlé sa chair, & de » tapisser une cabane avec ses os (8).

Les Philippines.

» Le Navire poursuivit sa route à l'Ouest, sous le treizieme parallele » Nord. Notre premier Pilote, à qui ces parages étoient inconnus, mar- » choit par conjecture, en cherchant le Cap *S. Esprit* des Philippines. Le » 14 Janvier, on entrevit le sommet d'une montage. La joie fut si grande, » qu'on auroit dit qu'il n'y avoit plus qu'à prendre terre le même jour. La » plus grande partie de l'Equipage ne pouvoit plus se tenir sur pied : ce n'é- » toit plus qu'une troupe de squelettes, qui ne pouvoit monter sur le pont » sans se soutenir les uns les autres. Cependant le Vaisseau ne navigeoit » que fort lentement, le Pilote n'allant que la sonde à la main, au milieu » de quantité de chaussées & de bas fonds : mais ses bonnes raisons, pour ne » rien précipiter, ne lui servoient gueres auprès de gens perdus de misere » & d'ennui. La Mer étoit grosse : les cordages du Vaisseau pourris. Quand » on vouloit hausser la vergue, les palans se rompoient, & la voile tom- » boit. L'Equipage désespéré se jettoit dans le découragement, & vouloit » tout laisser aller à l'avanture ; il ne vouloit pas seulement mettre la main » à l'œuvre pour y apporter remede. Il ne restoit plus qu'un auban de chaque » côté du mât ; de sorte que nous crûmes qu'il alloit se casser à la premiere » secousse, qui auroit tout fini : par bonheur il tint bon. Enfin nous entrâ- » mes dans une Baie, par un canal environné de basses. Trois Indiens vin- » rent nous montrer l'ancrage. L'un d'eux étoit Chrétien, & parloit un peu » Latin. L'autre étoit le même, que le Capitaine Anglois, Thomas Can- » dish, avoit amené pour le guider dans ce labyrinthe. Ils répandirent une » grande joie dans l'Equipage, en nous apprenant que nous étions au Cap

Cap Espiritu Sancto.

» Saint-Esprit. On fournit ici, en abondance, les vivres si nécessaires à » des gens affamés, qui en userent avec si peu de discrétion, que plusieurs » en moururent, & que d'autres retomberent dans la disette peu de tems » après ; car il fallut long-tems errer à travers ces détroits, où nous de- » vions nous perdre cent fois sur les bas fonds.

» Le premier Février, la Gouvernante envoya la Barque à terre, avec ses deux » Freres & sept de ses gens, sous prétexte d'acheter des vivres ; mais nous » sûmes qu'ils étoient allés en droiture par terre à Manille, donner avis de » notre arrivée. Nous ne pouvions trouver d'issue, au milieu de tant de » canaux. Les vivres manquoient, & les Pirogues Indiennes s'enfuyoient » au plus vîte à notre vûe, nous prenant pour un Vaisseau Anglois. Nous » vînmes presque jusqu'à la vue de Manille, mais le vent étoit contraire ; » le Vaisseau, dépourvu d'agrets, & l'Equipage, tellement accablé de fati- » gue, qu'on n'avançoit plus que peu ou point. Les Matelots vouloient abso- » lument que le Pilote fît échouer le Vaisseau, & que tout le monde se jettât » à terre, disant qu'il valoit mieux perdre le Navire que de pâtir plus long-

(8) Cette avanture est bien romanesque ; aussi l'Auteur ne la donne que comme un oui-dire.

» tems

» tems. Le Pilote ne voulut jamais s'entendre avec eux dans un si lâche dessein, à la vue des cheminées de Manille, & après être échappé aux périls » d'une si extraordinaire Navigation. Il leur représenta l'infamie d'abandonner tant de Femmes & de Malades, qui ne manqueroient pas de périr » avant que d'être secourus, & de se sauver seul, parceque l'on avoit le » bonheur de savoir nager, & de se porter un peu mieux. Il leur déclara » qu'il ne consentiroit jamais à perdre, dans le Port même, le fruit & la » gloire de tant de travaux, & de nouvelles Découvertes.

» Sur ces entrefaites, on vit arriver, dans une Chaloupe, le Maître d'hôtel du Gouverneur des Philippines, suivi de quelques Domestiques. Son » Maître, averti par une Sentinelle de la Côte, l'envoyoit faire des complimens de condoléance à Donna Béatrix, sur son malheur (9). Tous les » gens du Vaisseau se mirent à pleurer de joie, & à tendre les mains, en » voyant des Espagnols. Ceux-ci resterent consternés & muets de saisissement, à la vue de tant de malades, & de tant de squélettes nus & misérables, qui crioient, sur-tout les Femmes, *nous mourons de faim & de* » *soif; apportez-nous de quoi manger.* Les Espagnols n'avoient la force de dire » autre chose, sinon *gracias a Dios, gracias a Dios.* Ils annoncerent la prochaine arrivée d'un Bateau chargé de vivres, commandé par l'Alcade » Mayor, qui vint en effet, avec les deux Freres de la Gouvernante. Dès » que les provisions furent dans le Vaisseau, chacun se jetta dessus sans humanité, sans égard, ni subordination, les plus sains ravissant par force » tout ce qu'ils pouvoient emporter à ceux qui en avoient le plus de besoin. Un second Bateau, chargé de provisions, fut réparti avec plus d'égalité. Il en arriva un troisieme, monté par des Matelots, habillés de soie » de toutes sortes de couleurs, qui venoient aider à la manœuvre : de sorte » que nous mouillâmes bientôt & prîmes terre à deux lieues de Manille, le » 11 Février. Notre Equipage avoit perdu cinquante personnes dans le trajet, » depuis *Sainte Croix* (10). Dès que nous eûmes mis pié à terre, un nom-

Manille.

(9) Nous ne pouvons savoir quel étoit ce malheur, à cause des lacunes qui sont dans l'Original. Peut-être Donna Beatrix est-elle la femme de l'Amiral. On lit dans la Relation, qu'il s'étoit égaré du reste de la Flotte avec son Vaisseau: & l'on ne voit pas s'il a été retrouvé. La Flotte étoit de quatre Vaisseaux, savoir, un Navire, un Gallion, une Frégate & une Galliote. La narration rend compte, par la suite, de trois de ces Bâtimens, & ne dit rien du Gallion, sur lequel sans doute étoit l'Amiral, & qui probablement fut perdu. A la vérité, il semble que si Donna Beatrix eût été la femme de l'Amiral, elle auroit dû se trouver sur son Vaisseau; mais elle pouvoit être passée à bord de celui de Mindana, pour tenir compagnie à la femme de ce dernier, soit que ce fût Donna Isabelle, qui étoit avec lui, ou une autre.

(10) Ceci nous apprend que l'Ile inconnue, dont la derniere lacune nous a dérobé le nom, ainsi que la suite du narré, dans l'endroit le plus intéressant, fut nommée, par Mindana, l'Ile *Sainte Croix*. La preuve s'en tire encore du Voyage de Quiros, inséré cidessous. Cette Ile est voisine de l'Ile *Isabelle*, ainsi nommée, sans doute, du nom de cette Dame, qui étoit alors sur la Flotte. Ces deux Iles sont les principales des vraies *Iles Salomon*, que Mindana avoit découvertes dans son premier Voyage, avec Alvare de Mendoce, en 1568. La lacune, qui se trouve dans nos Exemplaires, nous empêche de voir au juste pourquoi la Colonie, qu'on y conduisoit, ne put y être établie. Mais la route de Mindana est tracée en entier dans les Cartes de Guillaume de l'Ile. Sans doute que ce savant Géographe a vu un Exemplaire complet de la Relation Espagnole. Il conduit notre Navigateur depuis l'Ile *Solitaire* au Port *Graciosa* de l'Ile *Sainte Croix* (11)

MINDANA. 1596.

» bre infini de personnes, poussées de charité ou de curiosité, coururent » pour nous voir, apportant des vivres en si grande abondance qu'il y en eut » de reste. Donna Isabelle fit son entrée dans Manille au bruit du canon & » de la mousquetterie des Troupes, qui avoient pris les armes. Elle reçut, » dans la Maison Royale, les harangues de tous les Corps (11). Les Femmes, » & tous les gens de l'Equipage, furent logés aux frais du Public. Les Fem- » mes se marierent presque toutes à Manille, excepté quatre ou cinq, qui » entrerent en Religion.

» Nous ne revîmes jamais la Frégate; nous sûmes qu'on l'avoit trouvée » échouée sur une Côte, les voiles tendues, & tout l'Equipage mort dedans. » La Galiote aborda à Mindanao, où les gens s'étant égarés sur la Côte, & » mourant de faim (car ils n'avoient trouvé à terre, pour tous vivres, qu'un » chien qu'ils mangerent) firent rencontre, par hasard, de quelques » Indiens, qui les menerent à un Hospice de Jésuites. Le Corrégidor du lieu » envoya cinq hommes de ce Vaisseau prisonniers à Manille, sur les plain- » tes de leur Capitaine, qu'ils avoient voulu pendre. Il écrivit à Dom » Antoine de *Morga* la Lettre suivante. *Il est arrivé ici une Galiote Espa-* » *gnole, commandée par un Capitaine, homme aussi étrange que les choses* » *qu'il raconte. Il prétend qu'il étoit d'un Voyage du General Dom Alvare* » *de Mindana parti du Pérou pour les Iles Salomon; & que la Flotte étoit de* » *quatre Vaisseaux. Vous serez peut-être à portée de savoir ce qui en est.* Les » Soldats prisonniers déclarerent que la Galiote ne s'étoit séparée du Gé- » néral, que parceque le Capitaine avoit voulu absolument faire une autre » route ».

Telle fut l'issue de ce prodigieux Voyage, plus considérable sans doute, & plus curieux que ceux d'Ulysse & de Gama, qui ont mérité d'être chantés par les plus fameux Poètes de la Grece & du Portugal. Quoique l'on n'ait pas fait, dans ce Voyage, tout ce que l'on desiroit de faire, le succès n'en fut cependant rien moins qu'inutile. Quiros, après avoir reconduit, de Manille au Mexique, Donna Isabelle Baretto, vint à Lima, où il remit à Dom Louis de *Velasquez*, Successeur du Marquis de Mendoce, des Mémoires instructifs, en conséquence desquels il fit, par ordre de la Cour, de nouvelles Découvertes dans ces parages, avec l'Amiral Louis *Paz de Torres*, comme on va le voir dans l'Article suivant; mais auparavant on ne sera pas fâché de lire ici les réflexions judicieuses qu'il faisoit dans son premier Mémoire; piece peu commune, & qui n'est traduite, en François, que depuis une couple d'années.

Discours de Quiros sur les Iles de la Mer du Sud, & sur leurs Habitans.

» En supposant, disoit-il, une division du quart de cercle de notre Glo- » be, en quatre-vingt-dix degrés, à compter le premier depuis la Ligne » équinoxiale, jusqu'au dernier sous l'un ou l'autre Pôle, nous connoissons » deja les soixante-dix premiers du côté du Nord. Il y a, du côté du Mi-

Latitude Sud, 192 Longitude:) d'ici, jusqu'à la vûe d'une Côte, que la Flote, à ce qu'il dit, crut être celle de la Nouvelle Guinée: de là, jusqu'à son passage entre l'Ile de *Guam* & la *Serpana* des Iles des Larrons, où reprend l'Exemplaire que nous suivons.

(11) Les honneurs rendus à cette Dame, & son nom donné à une Ile, portent à croire qu'elle étoit femme de Mindana, qui peut-être étoit aussi mort dans ce Voyage; car depuis la derniere lacune, il n'est plus fait la moindre mention de lui.

» di, jusqu'à cinquante-cinq dégrés découverts, en passant par le Détroit de » Magellan, & trente-cinq à quarante du côté du Cap de Bonne-Espérance. » Ces deux Pointes de terre, leurs Côtes & arriere-Côtes sont déja pleine- » ment connues. Il s'agit de découvrir les terres, qui restent au-delà, vers » le Sud, ainsi que celles qui sont paralleles, ou à une beaucoup moindre » élévation du Pôle, en tenant le Cap au Couchant, depuis le premier de- » gré jusqu'au quatre vingt-dix, pour savoir s'il y a des terres dans cette » immense étendue; si ce n'est que de l'eau, ou si ces deux Pointes des » terres inconnues sont jointes ensemble, & s'approcheroient des deux » Pointes connues.

» Le Général Alvare de Mindana, quand il fit son Voyage des Iles de » Salomon, en 1565, soutenoit que ces Iles se trouvoient de sept à douze » degrés Sud, à quinze cens lieues de la Ville des Rois. Il rencontra quatre » petites Iles, peuplées de gens si bons, qu'on n'en a point encore découvert » de pareils. La plûpart étoient des Indiens de mauvaise mine, de médiocre » taille & olivâtres, tels qu'on en voit au Pérou, en la Terre Ferme, à » Nicaragua, à la Nouvelle Espagne, aux Philippines & autres endroits. Ces » Iles sont à la hauteur de neuf ou dix degrés, à mille lieues de la Ville des » Rois, à six cens cinquante lieues de la Côte la plus voisine de la Nouvelle » Espagne, & à mille autres lieues de la Nouvelle Guinée. Le vent y est » toujours Est, ce qui est cause que pour pouvoir aller de-là au Pérou, ou » à la Nouvelle Espagne, il faut de nécessité aller à la bouline, soit par le » Nord, soit par le Sud, ou par les rhumbs qui en approchent; cherchant, » hors des Tropiques, les vents qu'on nomme généraux. Pour cela, il faut » des instrumens & des Vaisseaux capables de supporter de tels efforts; deux » choses qui manquent aux Insulaires, sans parler de plusieurs autres de non » moindre nécessité.

» Ces raisons, outre toutes celles qu'on pourroit ajouter, m'engagent à dire » que ces Iles n'ont jamais pû avoir de communication avec le Pérou & le » Mexique, encore moins avec la Nouvelle Guinée où les Philippines; les » vents étant contraires pour aller de ces deux Contrées jusqu'ici.

» Depuis ces quatre Iles, on ne voit aucune Terre sous la même Latitu- » de. Les embarcations de ces Peuples ne sont propres qu'à de petits Voya- » ges. De quelle façon ont-ils donc pû s'y rendre pour aller dans des lieux » si éloignés. La plus vraisemblable, c'est que lorsqu'ils sortent d'un en- » droit, d'où ils ne voient pas la Terre, ils côtoyent celle dont ils partent, » jusqu'à ce qu'ils apperçoivent celle où ils veulent aller. S'ils perdoient » absolument la Terre de vûe, il faudroit de toute nécessité qu'ils eussent » quelque connoissance de la Boussole, ce qui n'est pas; sans parler des cou- » rans, des vents contraires, ou autres inconvéniens, qui peuvent leur faire » perdre leur route. La plus grande preuve, qu'on puisse donner de ce qu'on » vient de dire, c'est que les meilleurs Pilotes, bien fournis de tout ce qui » manque à cette Nation, s'ils perdent la Terre de vûe pendant deux ou qua- » tre jours, ne savent ni ne peuvent déterminer l'endroit où ils sont. Il » faut qu'en général les instrumens de la Navigation de ces Insulaires soient » leurs propres yeux, & la brieveté de leurs courses. Quand on leur suppo- » seroit une connoissance des Etoiles, plus grande qu'ils ne l'ont sans dou-

MINDANA. 1596.

» te ; quand les nuages ne déroberoient jamais ces Astres à la vûe ; quand il » seroit aussi possible, qu'il l'est peu, de tenir la haute Mer sans autres » guides, les Insulaires n'en seroient pas plus en état de faire des Voyages » de long cours : car bien qu'il soit vrai, que les plus novices, dans l'Art » de la Navigation, puissent, en partant d'une petite Ile, peu éloignée de » la Terre, aller à la recherche de cette Terre si elle est d'une grande éten- » due, parceque, s'ils ne touchent pas dans un endroit, ils vont toujours » aborder dans un autre ; il n'en est pas de même de ceux qui partant, soit » de la Terre ferme, soit d'une Ile, iroient à la recherche d'une Ile petite » & éloignée.

» Cependant, parmi les Indiens de ces quatre Iles, il y en avoit quelques- » uns mulâtres, & cette différence de couleur marque qu'ils ont communi- » qué avec quelqu'autre Peuple. On peut encore faire attention, que ces » quatre Iles sont petites, & que les grandes peuvent à-peine contenir leurs » Habitans ; ce qui entraîne des émigrations : en sorte qu'il s'en détache de » tems à autre, qui vont chercher d'autres Iles, où ils puissent vivre avec » plus de commodité, sans parler de ce que souvent ils se séparent à cause » de leurs divisions intestines. L'amour de la liberté, ou celui de la domi- » nation, suffirent quelquefois pour les y conduire. Ainsi l'on doit conjec- » turer qu'au Sud-Est, au Sud, au Sud-Ouest, & même jusqu'à l'Ouest, » il y a d'autres Iles, qui se suivent de proche en proche, ou une Terre » ferme, qui se prolonge jusqu'à la Nouvelle Guinée, peut-être jusqu'au » voisinage des Philippines, ou au contraire jusqu'à celui de la Terre, au » Sud du Détroit de Magellan : puisqu'on ne connoît aucun autre endroit » par où ces Iles aient pû se peupler sans miracle. Si l'on va d'un côté » ou d'un autre, ou de tous les deux, il y a grande apparence qu'on trouvera » beaucoup d'Iles ou de Continens, qui seront précisément les antipodes des » meilleures Contrées de l'Europe, de l'Afrique & de l'Asie, où Dieu a créé, » entre le vingtieme & le soixantieme degré, les Hommes propres aux Let- » tres, aux Armes, à la Police, en les plaçant dans la température qui leur » convient. On doit donc s'attendre, qu'on trouvera la même disposition » dans ce Terroir & dans les Habitans de ces Parages, en faisant atten- » tion que le Pays inconnu a plus de cinq mille lieues de Longitude & » dans quelques endroits soixante ; quatre-vingt degrés de Latitude, & peut- » être plus : enfin qu'il reste encore à découvrir au-delà du quart de notre » Globe.

» Sans parler de beaucoup d'autres raisons, qu'on pourroit apporter pour » preuve de ce que j'avance, il est avéré, que dans toutes les Mers du » Monde, quand on découvre de petites Iles, fort éloignées des autres Cô- » tes, aucune ne se trouve peuplée : toutes au contraire ont été trouvées » sans Habitans, si l'on excepte les Iles des Larrons, dont on assure qu'elles » font une Cordiliere, qui aboutit au Japon : (ce qui est vrai, puisque par » quelque plage de Mer qu'on aille, du Mexique aux Philippines, on ren- » contre toujours cette Cordiliere d'Iles). Par exemple, les Terceres, l'Ile » de Madere, celles du Cap Verd, & les autres petites Iles de l'Ocean At- » lantique, pour être trop loin & trop engolfées dans la Mer, étoient deser- » tes, quand on les a vûes la premiere fois, au lieu que les Canaries, si-

» tuées à la vûe de la Terre ferme d'Afrique, se sont trouvées peuplées. Si » des Iles à portée, voisines de l'Europe & de l'Afrique, où la Navigation » est connue depuis si long-tems, ont été inconnues pendant tant de siecles, » & n'ont été découvertes & peuplées que par hasard; que dirons-nous de » ces quatre nouvellement découvertes, dans un si vaste Ocean, qu'on a » trouvées peuplées de gens, qui, ainsi que leurs voisins, ignorent l'Art » de naviger « ?

MINDANA. 1596.

## VOYAGE DE FERNAND QUIROS, EN 1606.

Eclaircissemens sur ce Voyage.

CE FUT EN 1606, que Fernand de Quiros, Portugais de Nation, parti de Lima, sur la Flotte de Louis Paz de Torres, en qualité de Pilote, découvrit les Iles de son nom, à vingt degrés de Latitude & deux cens quarante de Longitude. De-là continuant sa route toujours entre le vingtieme & le dixieme parallele, il parcourut diverses autres Iles inconnues, dont il donne la description. Sa Relation, l'une des plus curieuses que l'on puisse avoir sur ces Parages si peu fréquentés, doit être comparée avec celle de Guillaume Schouten & celle de l'Amiral de Roggeveen, les deux seuls Navigateurs qui, après lui, aient bien vû le même Canton de la Mer du Sud. L'Auteur de cette derniere Relation lui rend la justice de dire, qu'il a reconnu, par sa propre expérience, combien le recit de Quiros étoit fidele. Notre Navigateur fit ensuite rencontre, à cent quatre-vingt-sept degrés de Longitude, d'un vaste Continent, qu'il nomma la *Terre Australe*, ou *Terre du St. Esprit*. C'est ici la premiere fois que l'on trouve le nom de *Terre Australe*; & c'est à cette époque, qu'il faut fixer la seconde découverte du Continent, ou du moins d'une longue étendue de Terre continue: car il n'est pas entierement certain que ce soit la Nouvelle Guinée qu'Alvare Savedra vit en 1524; & long-tems auparavant Paulmier de Gonneville avoit fait, dans ces Mers, la découverte dont on a lu l'histoire. Le Pays, quoiqu'assez mal peuplé, est fertile, & produit sur-tout des bois & des racines propres à faire de très belles teintures. Les Habitans sont dociles, & vont à demi-nus. On crut d'abord que toute cette étendue de Côtes, qui n'est réellement qu'un amas de grandes Iles, ne formoit qu'un même Continent avec la Terre de Feu, au Sud du Detroit de Magellan. Soit que Quiros ait été ou non dans cette idée, il persistoit à croire, ainsi qu'on va le voir, que cette Terre n'avoit pas moins d'étendue, qu'il y en a de l'Espagne à la Grande Tartarie. C'étoit en comprenant, dans la même Plage, toute la surface du Globe, contenue depuis les Iles S. Bernard jusqu'à la Terre du S. Esprit; peut-être même aussi la Nouvelle Bretagne, la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle Hollande, la Terre de Diemen, la Nouvelle Zélande, la Terre Australe, proprement dite, & les Iles de Salomon. Mais il est très douteux qu'il ait eu connoissance de toutes ces Terres; & il y a grande apparence que ces grandes Terres, qu'on croyoit ne former qu'un Continent, sont séparées les unes des autres par des bras de Mer. Du moins l'on n'en peut douter à l'égard de la Nouvelle Zélande, depuis qu'Abel *Tasman* l'a laissée à droite, en traversant, du Midi au Septentrion, un large bras de Mer, qui la sépare des autres Terres. Quiros prit terre dans un Golfe, à l'embouchure de deux Ri-

QUIROS. vieres. Il nomma ce Golfe *S. Jacques* & *S. Philippe*, & les deux Rivieres *Jourdain* & *S. Sauveur*. Le Golfe entre dans les terres jusqu'à vingt lieues, & les Vaisseaux y sont fort bien à l'abri des tempêtes. Torres & Quiros, à leur retour, présenterent de grands Mémoires à la Cour d'Espagne, au sujet d'une Colonie qu'ils proposoient de conduire en ces Contrées. Mais le nombre d'affaires, dont le Gouvernement d'Espagne étoit surchargé, sous le regne de Philippe III, rendit toutes leurs instances inutiles. Sans leur donner de refus en forme, l'affaire fut traînée en longueur jusqu'à la mort de Quiros, après laquelle on la perdit totalement de vûe. Comme c'est ici la premiere Relation que nous ayions d'un Canton des Terres Australes, dont la position soit déterminée, on ne craindra pas de donner quelqu'étendue à l'Extrait suivant du Mémoire de Quiros; sans dissimuler néanmoins que les choses y paroissent un peu exagérées & peintes de couleurs plus belles qu'elles ne le sont en réalité. On va faire précéder un abregé de la Relation même de tout le Voyage, insérée par *Torquemada* dans sa grande Histoire des Indes. Cet Historien a eu, entre ses mains, l'Original des Journaux, soit de Quiros, soit de Torres: car dans la suite du recit il s'exprime souvent à la premiere personne, comme avoit fait l'Auteur même du Journal. On le dégage ici de quantité de circonstances peu utiles, aussi-bien que du style empoulé, dont l'avoit chargé Torquemada.

» Le Roi d'Espagne, Philippe III, curieux de perfectionner les découvertes faites dans les Mers pacifiques, par Ferdinand Gallego & par Alvare de Mindana, sous le regne de Philippe II, son Pere, envoya, dans ce dessein, au Perou, Fernand de Quiros, qui avoit déja couru ces Parages avec Gallego. La Cour de Rome & le Conseil d'Espagne lui donnerent les dépêches les plus honorables, avec un ordre adressé au Comte de *Monterey*, Viceroi du Pérou, pour faire armer deux Navires aussi forts, & aussi bien pourvus qu'on en eut jamais équipé pour la Mer du Sud. Quiros, perdant le souvenir des cruels travaux qu'il avoit déja essuyés durant onze années, en de pareilles recherches, partit le 21 Décembre 1605, faisant voile sur la route de la Nouvelle Guinée. Le 26 Janvier 1606, les deux Navires découvrirent, à leur Sud-Ouest, à mille lieues du Perou, vers le vingt-cinquieme degré de Latitude, une petite Ile rase, d'environ quatre lieues de circuit, où l'on appercevoit de l'eau & quelque verdure; mais on ne vit aucun lieu d'abordage, & la Mer y étoit sans fond, même dans une espece d'Anse. Deux jours après, ils en découvrirent encore une autre, autour de laquelle on voyoit voler beaucoup d'Oiseaux. Elle est haute & en plaine au sommet. La Côte est tellement en précipice, que le Vaisseau, n'ayant que vingt brasses de sonde à la proue, ne pouvoit trouver le fond à la poupe avec deux cens brasses. Une grande tempête accueillit ici l'Escadre. Après qu'elle fut dissipée, on vit une autre Ile, d'environ trente lieues de circuit, noyée au milieu, & entourée comme d'un mur de chaussée, couvert de corail (1). On n'y put trouver ni fond ni Port, &

*1606.* Départ du Pérou.

Iles Saint Bernard.

(1) Il y a, dans l'Ile de Ternate, un quai naturel, fait d'une sorte de pierre, qui se change en corail, lequel après avoir jetté ensuite plusieurs branches se convertit derechef en pierre en vieillissant, & de cette pierre on fait de très bonne chaux. *Argensol. Hist. des Moluq. Liv. II.* Les Naturalistes jugeront si ce fait favorise, ou non, l'opinion

» il fallut renoncer à l'espérance de faire ici de l'eau & du bois, dont on » avoit grand besoin. A la suite de cette Ile on en vit cinq ou six vers dix-» huit degrés quarante minutes de Latitude (2).

» C'étoit le 9 Février. La joie fut grande, peu de jours après, d'apperce-» voir une Côte, où la terre paroissoit nouvellement remuée; signe certain » qu'elle avoit des Habitans. Le petit Vaisseau mouilla sur dix brasses, fond » de roches, sans abri & mal assuré. On mit quarante Hommes dans les Ca-» nots pour aller au Rivage, sur lequel une centaine d'Indiens nous faisoient » des signes. Mais la Mer battoit, contre la Côte, d'une si terrible manie-» re, qu'il ne fut jamais possible de prendre terre, quelque risque qu'on » se fût déterminé de courir, pour en venir à bout; les Canots ayant man-» qué d'être plusieurs fois submergés par le coup de la vague, & la quan-» tité d'eau qu'elle jettoit dedans.

» Nos gens étoient prêts à s'en retourner, fort tristes pour eux & pour » nous, à qui ils alloient rapporter de si mauvaises nouvelles, dans le be-» soin où nous étions d'avoir de l'eau, & dans les bonnes dispositions où » les Insulaires paroissoient être à notre égard; lorsqu'un jeune Homme, » nommé François *Ponce*, se leva d'un air audacieux, criant, qu'en une » telle extrêmité, il seroit honteux de retourner vers la Flotte sans y por-» ter du secours, & d'être arrêté par le péril présent, après en avoir bravé » tant d'autres; qu'il alloit se jetter à la nage, & tenter de gagner le Ri-» vage, au hasard d'être brisé contre les écueils. En disant ces mots, il se » déshabilloit à la hâte, & se jetta dans la Mer, gagnant à la nage l'en-» droit où la Mer battoit avec tant de fureur contre la Côte. Les Sauvages » montrerent, par leurs gestes, quelqu'inquiétude de son sort, qui sans » doute eût été malheureux, si ceux-ci, charmés de son courage, ne se fus-» sent avancés dans l'eau pour lui aider. Ils l'amenerent à ce Rivage avec » de grandes marques d'amitié, en le baisant sur le front à diverses repri-» ses, & recevant de bonne grace les caresses qu'il leur rendoit de son » côté. Trois des nôtres, voyant ceci, se jetterent à la Mer, & arriverent de » même. Les Insulaires étoient armés, les uns de gros bâtons, les autres de » lances brûlées par le bout, longues de vingt-cinq à trente palmes. Ils ont » leur habitation près du Rivage, dans des cabanes de palissades, entre des » palmiers, dont le fruit fait leur nourriture ordinaire, avec du poisson de » Mer. Ils vont nus. Ils sont de couleur olivâtre, d'assez bonne mine, & » bien proportionnés. Nos gens firent leur possible pour les déterminer, » par signes, à venir au Vaisseau; mais en vain. Ainsi ils regagnerent » assez tristement les Canots, & se mirent à la rame. Neuf ou dix des Insu-» laires les voyant s'éloigner, s'avancerent, en se mettant dans l'eau. Nous » nous arrêtâmes. On leur fit de nouvelles caresses: on leur donna de pe-» tits présens, qu'ils reçurent avec grande joie; mais quand il fallut les » faire monter dans la Barque, ils ne purent jamais s'y résoudre, & ils s'en » retournerent à terre. Nous allâmes donc huit lieues plus loin, chercher » quelques secours. Les Chaloupes n'aborderent qu'avec les mêmes risques,

Mœurs des Insulaires.

presque généralement reçue aujourd'hui, que le corail n'est point une plante marine, mais l'ouvrage de certains insectes aquatiques.

(2) Nos Cartes les placent plus loin de la Ligne & plus près du Continent.

QUIROS. 1606.

» la Côte étant garnie de Brisans, que la Mer couvroit d'écume. Il y avoit, » près du Rivage, un petit Bois, dans lequel nos gens entrerent, cherchant » de l'eau & quelque habitation. Le Bois étoit si épais, que les Espagnols » étoient obligés de se frayer un chemin, en coupant les branches avec leurs » épées. Ils trouverent, au milieu, une Place ronde, entourée de petites » pierres, avec un tas de plus grosses pierres de bout, en forme d'autel, » d'une coudée & demie de haut, appuyé contre un grand arbre. De gros- » ses touffes de feuilles de palmiers, attachées au tronc de l'arbre, pen- » doient sur cet autel. C'étoit sans doute un lieu sacré, où ces Barbares » alloient rendre leurs hommages au Prince des ténebres. Nos gens, sous » de meilleurs auspices, couperent un arbre, & y planterent l'étendart de » la Croix. Au-delà de ce Bois, ils en trouverent un autre, & des Prairies » humides, arrosées de quelques flaques d'eau saumâche, qui ne valoit rien » à boire. Ils étancherent leur soif avec des noix de cocos, & ne trouvant » point d'eau, ils se chargerent de ces noix, pour en porter à leurs Cama- » rades, marchant le long du Rivage dans l'eau jusqu'aux genoux. Quelques- » uns d'eux, qui s'étoient séparés de la Troupe, trouverent une Femme si » vieille, qu'il y avoit de quoi s'étonner qu'elle pût se tenir sur ses pieds; » cependant sa taille, encore assez bien prise, son air, passablement dispos, » son visage, quoique sec & ridé à l'excès, montroient qu'elle avoit eu d'as- » sez beaux traits dans sa jeunesse. Nous lui fîmes signe de venir avec nous » aux Navires, ce qu'elle exécuta toute de suite, sans aucune marque de » crainte ni d'inquiétude. Le Capitaine, après qu'elle eut bû & mangé d'un » air assez gai, la fit habiller, lui fit signe d'aller dire, à ses Compatriotes, » que nous voulions être leurs amis, & donna ordre à nos gens de la ra- » mener sur le Rivage, où elle les conduisit du côté opposé à celui qu'ils » avoient pris d'abord, leur montrant, de la main, que les Habitations » étoient de côté-là. Sur ces entrefaites, on découvrit cinq ou six Pirogues » étroites, voguant au moyen de leurs voiles latines, d'un tissu de palmet- » tes recousues avec du fil du même arbre, & fabriquées à-peu-près comme » les nattes de même étoffe, dont les Femmes du Pays se couvrent de la cein- » ture en bas. Les Indiens sauterent de leurs *Almadies* sur le Rivage, & » vinrent à la troupe des Espagnols, où, dès qu'ils apperçurent la vieille » Femme parmi eux, ils coururent l'embrasser, s'émerveillant de la voir » ainsi vêtue, & firent de grandes caresses à nos gens. Notre Sergent *Pedro* » s'adressa au Chef des Indiens, Homme robuste, de belle taille, bien pro- » portionnée, le front & les épaules larges, portant sur la tête une espece » de couronne de petites plumes noires, aussi douces & fines que de la » soie. Ses cheveux rouges & crépus lui tomboient à moitié des épaules. » Nos gens furent si étonnés de voir un Homme, qui n'étoit pas blanc, » avec une chevelure si rouge, qu'ils crurent que c'étoient des cheveux de » Femme, qu'il avoit mis sur sa tête. Pedro lui fit signe de venir aux Vaisseaux, » où il seroit régalé. L'Indien monta dans nos Chaloupes avec quelques-uns » des siens : mais à-peine fut-on embarqué, que ceuxci, saisis tout-à-coup » d'une épouvante subite, se jetterent à l'eau, fuyant vers le Rivage. Leur » Chef en alloit faire autant, si les nôtres ne l'eussent retenu par force, en » l'embrassant par le milieu du corps, & voguant au Vaisseau le plus vîte

Leur Culte.

Chef des Indiens.

» qu'ils

QUIROS. 1606.

» qu'ils pûrent. Le Barbare s'agitoit comme un furieux, remuant les bras avec » une grande vigueur; mais ses efforts furent inutiles. On l'amena au Vaisseau, » où, après l'avoir régalé &, habillé, on le remit à terre en liberté. On fit » bien de ne pas perdre de tems pour le retour, car les Indiens, voyant em- » mener de force leur Chef, s'étoient assemblés, au nombre d'une centaine » de gens, armés de lances & de bâtons, & étoient prêts à faire un mau- » vais parti à quatre ou cinq Espagnols restés sur la Côte: mais quand ils ap- » perçurent leur Chef, qui revenoit, ils abandonnerent la poursuite des Es- » pagnols pour venir à lui. Sans doute qu'il leur fit part du bon traitement » qu'il avoit reçu; car l'entrevue se passa en caresses réciproques, après les- » quelles ils firent signe qu'ils alloient se rembarquer sur leurs *Almadies*, » pour retourner dans leur Canton. Les nôtres, après avoir appris d'eux » que nous devions trouver de grandes Terres sur notre route, les salue- » rent, en se séparant, d'une décharge d'arquebuse, faite assez hors de pro- » pos; car les gens du Vaisseau la prirent pour une hostilité, qui les inquiéta » fort. Le Chef, en quittant Pedro, lui donna sa couronne de plumes noi- » res, faisant signe que c'étoit tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les In- » diens voguerent vers un petit Ilot, & les nôtres revinrent à l'Escadre, » où l'on avoit pris la hauteur de dix sept degrés quarante minutes. On re- » mit à la voile, & depuis le 14 Février on découvrit quelques autres Iles, » sans aucun lieu propre à l'abordage. Cependant les besoins de prendre » Terre étoient de plus en plus pressans. On envoya cinquante Hommes » dans les Chaloupes chercher un Port. Ils trouverent tant de Poissons & » d'Oiseaux sur la Côte, qu'on les y prenoit à la main. Les palmiers y étoient » aussi en abondance; mais l'eau douce, dont nous avions le plus grand be- » soin, y manque: aussi la Terre est elle sans Habitans. Elle peut avoir huit » ou dix lieues de tour: elle a au milieu un grand Lac d'eau salée. Il en » est de même de plusieurs autres Iles, que nous abandonnâmes pour n'y » avoir point trouvé d'eau douce; nous les nommâmes *S. Bernard* (3).

Productions du Pays.

Avantures dans l'Ile de la belle Nation.

» Le 2 Mars, on découvrit une nouvelle terre cultivée. Le petit Bâti- » ment s'approcha d'une Habitation de cabanes palissadées, dans un enfon- » cement du rivage, d'où il sortit une centaine d'Indiens bien plus méchans » qu'ils ne le paroissoient: car ce sont les plus blancs, les plus beaux & les » mieux faits que nous ayons trouvés en ce trajet. Ils étoient au nombre de » quatre ou cinq, dans de petites Pirogues fort légeres, faites d'un seul » tronc d'arbre. Ils vinrent hardiment autour du Vaisseau, faisant des me- » naces & brandissant leurs longues lances. On leur jetta, du Vaisseau, » quelques vivres & quelques vêtemens pour les apprivoiser. Là-dessus un » de ces Sauvages s'avança, d'un air arrogant, dans une petite Pirogue, fai- » sant des cris & des gestes furieux du bras & de la jambe. Il avoit un bon- » net de palmette, & une espece de camisole rouge de même tissu. Il s'ap- » procha de la galerie de la poupe, où nous étions à considérer ses bra- » vades, &, prenant sa lance à deux mains, il la jetta de toute sa force con- » tre nous, s'éloignant ensuite d'une grande vîtesse. Il fut heureux, dans » cette conjoncture, que nous n'eussions point d'arquebuse prête à tirer. On » le menaça tant qu'on pût de la voix; ce qui ne l'empêcha pas de revenir

(3) Latitude 10 $\frac{1}{2}$ degrés, Longitude 229.

QUIROS. 1606.

» à la charge. Le Capitaine, qui ne vouloit pas effaroucher les Indiens, » fit tirer un coup de mousquet sans balle, pour l'épouvanter seulement. » Mais, sans s'effrayer du bruit, il continua de brandir sa lance, tournant » tout autour du Navire dans sa Pirogue, avec une vitesse incroyable. On » descendit soixante hommes dans la Chaloupe pour leur donner la chasse. » Ils se mirent à l'environner, faisant leurs efforts pour l'enfoncer dans » l'eau, tandis qu'une autre troupe nombreuse, nouvellement survenue, » jetta une corde sur la proue de la Pinasse, dans l'espérance de la tirer » à bord.

» Quand ils virent qu'on coupoit leur corde, ils tâcherent de l'attacher à » nos cordages. En un mot, on eut assez de peine à s'en défaire à coups » d'arquebuse, qui en blesserent & tuerent quelques-uns, entr'autres celui » qui s'étoit si long-tems obstiné à nous attaquer. Le Commandant donna » ordre de se préparer à faire, le lendemain, une descente à terre, pour y » prendre une provision d'eau & de bois, suffisante au dessein que nous avions » de continuer la recherche du Continent : car nous jugions qu'un si grand » nombre d'Iles ne pouvoient qu'être détachées de quelque grande Terre » voisine. Soixante hommes descendirent dans les Chaloupes, pour remor- » quer la Pinasse jusqu'auprès d'une chaussée naturelle, contre laquelle la » Mer battoit avec fureur. C'étoit pourtant l'endroit où la descente étoit le » plus pratiquable. Mais à peine quelques-uns des nôtres eurent-ils mis pié à » terre, que cent cinquante Insulaires vinrent tomber sur eux lances baiss- » sées. Notre inquiétude fut d'autant plus grande, à cette vue, que le Com- » mandant Paz de Torrez étoit du nombre de ceux qui avoient mis les pre- » miers le pié sur le rivage, en entrant dans l'eau jusqu'au col. Mais le feu » de la mousqueterie des Chaloupes ayant fait fuir les Barbares plus vîte qu'ils » n'étoient venus, la descente se fit avec un peu moins de difficulté, quoi- » que toujours avec grand danger, la violence du vent augmentant l'agita- » tion & la vague. La Troupe, mise en ordre de bataille, s'achemina vers » une Habitation, d'où l'on vit sortir une douzaine de Vieillards, portant » des torches allumées, d'une espece de bois résineux qui brûle comme un » flambeau. C'est parmi eux un signe de paix & d'amitié. Ils nous firent en- » tendre que les Hommes s'étoient enfuis dans un bois voisin, où ils avoient » déja caché leurs Femmes & leurs Enfans, près d'une lagune salée dans » les terres que la Mer inonde quand elle est haute. En effet, nous vîmes » sortir, de ce bois, un Sauvage, qui, à notre vûe, s'exposant aux der- » niers périls pour sauver un de ses Camarades, blessé d'un coup de nos » armes à feu, nous donna un exemple de courage & d'amitié digne des » plus grands éloges. Ces pauvres Vieillards, pénétrés de frayeur, se proster- » nerent devant nous, avec leurs torches & des rameaux verds, dont un » d'entr'eux nous présenta un faisceau en tremblant. Torrez en fit revêtir un » autre d'un habit de taffetas ; & comme il paroissoit plus dispos que les au- » tres, il lui fit signe de nous guider où il y avoit de l'eau. L'Indien mar- » cha, d'un air assez content, du côté du Lac vers lequel le gros des Insu- » laires s'étoit retiré. La troupe, qui le suivoit, fut bien joyeuse à la vûe » d'un ruisseau, & bien triste d'en trouver l'eau salée : car tout le monde » mouroit de soif. On trouva là un Insulaire qui avoit de l'eau douce plein

» une noix de cocos. On lui demanda où il l'avoit prise; il fit signe que c'é-
» toit de l'autre côté de la lagune. Torrez détacha sept Soldats, guidés par
» l'Insulaire, pour l'aller reconnoître. Ils passerent à travers de certains jar-
» dins, ou enclos, dans lesquels les Indiens s'étoient tapis. Mais, dès qu'ils
» virent les nôtres, ils se leverent, & vinrent à eux en faisant des signes de
» paix; sur tout les Femmes, qui étoient d'une jolie figure & d'un air tout-
» à-fait agréable. On ne peut trop s'étonner de la blancheur extrême de ce
» Peuple barbare, dans un climat où l'air, le Soleil & le froid, auxquels
» les Naturels sont sans cesse exposés, devroient les hâler & les noircir. Ces
» Femmes Sauvages effaceroient nos beautés Espagnoles, si elles étoient pa-
» rées & façonnées par le commerce du monde. Elles sont vêtues, de la cein-
» ture en bas, de fines nattes de palmier, bien tissues, & d'un petit manteau
» de même sur les épaules. Elles nous jetterent un coup d'œil doux & sou-
» mis; puis elles vinrent nous embrasser avec les plus grandes marques d'a-
» mitié. Nos gens furent bien satisfaits de voir les choses tourner ainsi à la
» paix. L'Insulaire, qui les guidoit, les mena près d'une source d'eau douce.
» dont le filet étoit si petit, qu'il n'auroit pû suffire aux besoins de l'Esca-
» dre. On envoya dire toutes ces nouvelles au Commandant, qui, de son
» côté, dépêcha un Messager, pour les apprendre à la Troupe restée sur le
» rivage, & aux gens des Navires. Cet homme repassant dans l'Habitation,
» sans autre arme que son épée à la main, fut attaqué par une dixaine de
» Barbares, qui fondirent en troupe sur lui, armés de bâtons pointus, &
» de pieux brûlés. Un d'entr'eux lui porta un coup de demi picque, qu'il
» para de son épée. Mais il ne put s'en venger, ayant trop de gens sur ses
» bras. Les cris qu'il faisoit attirerent bien-tôt les Espagnols de toutes parts,
» assez à tems pour lui sauver la vie, mais non pas pour l'empêcher d'être
» bien blessé au bras & à la tête. Une décharge, faite sur ces Barbares, en tua
» quatre ou cinq, & en blessa d'autres. Parmi ceux qui périrent en cette occa-
» sion, on fut dans la plus grande surprise d'en voir un, qui, nud & mal
» armé, défendit long-tems sa vie, contre vingt Soldats Espagnols armés
» d'épées & de rondaches, faisant le moulinet avec un gros bâton, d'une
» telle force qu'aucun des nôtres n'osoit l'approcher. Il donnoit des coups
» furieux, & blessoit nos gens malgré leurs boucliers. Enfin, épuisé de fati-
» gue, accablé par le nombre, percé de coups, il ne cessa de se défendre
» qu'en tombant roide mort, mordant la terre de rage, & laissant les nôtres
» dans l'admiration de sa valeur, & dans le regret d'avoit ôté la vie à un hom-
» me, qui avoit si bien su la défendre.

» Nous nous remîmes à la poursuite du reste de la troupe Indienne. Tous
» avoient pris la fuite au loin. On ne vit plus qu'un vieux & une vieille, pro-
» bablement le mari & la femme, qui se sauvoient le plus à la hâte que leur
» âge pouvoit le permettre. L'Homme, se voyant près d'être atteint par les
» nôtres, fit signe à la Femme de le quitter & de se jetter à l'écart dans une
» broussaille voisine; l'Homme fut pris. On l'emmenoit dans l'espérance de
» tirer de lui quelque connoissance sur le Pays, lorsque sa Femme revint
» d'elle-même se mettre entre nos mains, disant à son mari, à ce que nous
» pûmes présumer, qu'elle aimoit mieux mourir avec lui, que de se sauver
» seule. On les conduisit tous deux aux Chaloupes.

QUIROS. 1606.

» Le danger fut plus grand que jamais en quittant la Côte, tant la lame » étoit terrible sur les écueils. Les coups de Mer faillirent à nous faire périr » cent fois. Il fallut laisser à terre les jolies nattes, les noix de cocos & » les autres rafraîchissemens, que l'on devoit porter à la Flotte, trop heu- » reux de pouvoir sauver les armes, & d'arriver aux Navires bien tristes, » mouillés de la tête aux piés, meurtris par les brisans, mais assez con- » tens de n'avoir eu personne de tué ni de noyé. Cette Ile, que nous nom- » mâmes de *la belle Nation*, court Nord & Sud, & peut avoir six lieues de » tour (4).

Ile Ste Croix.

» Nous fîmes voile vers l'Ile *Sainte Croix*, que notre Capitaine, dans un » précédent Voyage, avoit trouvée commode & fertile; bien que, par un » mal-entendu, il fut arrivé une querelle entre les Insulaires & les Espa- » gnols, où quelques hommes perdirent la vie de part & d'autre. La nuit » du Jeudi Saint, 22 Mars, il y eut une Eclipse de Lune totale. Nous cou- » rûmes jusqu'au 7 Avril, laissant des terres à basbord & à stribord, autant » que nous en pûmes juger par la quantité d'Oiseaux & de Rochers de pierre- » ponce que nous appercevions. L'après midi le grand Navire vit, à l'Ouest- » Nord-Ouest, une terre noire & brûlée comme un Volcan. On mit en » panne durant la nuit, de crainte des basses. En s'avançant, le lendemain » matin, vers la terre, on trouva douze ou quinze brasses de fond pendant » deux heures de route : puis une Mer sans fond. Il fallut encore différer au » lendemain neuvieme. Torrez s'avança, dans le petit Vaisseau, longeant » la bande du Sud-Ouest, dans un Canal entre deux petites Iles, où il ap- » perçut, non loin du rivage, diverses cabanes parmi les arbres. On mouilla » sur vingt-cinq brasses, entre la grande Ile & les deux Ilots. Les Barques » allerent à terre, d'où elles rapporterent, aux Navires, quelque eau dou- » ce, des patates, des cocos, des palmettes, des cannes douces, & autres » racines pour montre des productions du Pays. On prit là-dessus le parti » d'envoyer cinquante ou soixante hommes, traiter avec les Insulaires. Les » nôtres, peu après leur départ, découvrirent, au milieu d'un Ilot, entouré » de chaussées, un monticule de pierres vives, qui paroissoit fait à main » d'hommes, au-dessus duquel il y avoit une soixantaine de cabanes, cou- » vertes de palmiers, & garnies de nattes en dedans. Nous apprîmes, depuis, » que c'étoit une Forteresse, où les Insulaires se retirent quand ils sont atta- » qués par leurs voisins, qu'ils attaquent souvent eux-mêmes, ayant de gran- » des & bonnes Pirogues, avec lesquelles ils font canal en toute sûreté. Nos » gens prirent terre, & commençoient à marcher vers ce lieu, lorsqu'ils apper- » çurent, près de la Côte, quelques-unes de ces Pirogues pleines d'Indiens. » Ils apprêterent aussi-tôt leurs armes à feu, & se mirent sur la défensive, » mais ce n'étoit pas le cas. Les Insulaires avoient autant d'envie que nous » d'avoir la paix : ils se mirent dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour gagner plus » promptement la terre, & vinrent de notre côté, en nous saluant d'un air » joyeux, & marchant vers l'habitation comme pour nous y guider, ayant » à leur tête leur Capitaine, qui portoit un arc au lieu de Bâton. La vûe de » tant de gens robustes continuoit cependant de nous tenir en crainte. Nous » nous raprochâmes du rivage, de peur sur-tout qu'ils ne vinssent à submer-

Eclipse.

Débarquement à l'Ile Taumago.

Citadelle des Insulaires.

(4) Latitude 13 degrés, Longitude 219.

» ger notre Canot, si nous nous en éloignions. Nous fîmes des signaux pour » avoir du renfort à la Barque de la Capitane, & même à nos Vaisseaux, » mouillés à portée de la vue; & quand nous nous vîmes en force, nous » commençames à marcher vers l'habitation. Tous ces mouvemens de notre » part avoient fait disparoître les Indiens. Nous marchâmes en bon ordre » avec de grandes précautions, regardant de tous côtés s'il n'y avoit point » d'embuscade auprès des cabanes; mais n'y trouvant pas une ame vivante, » il fallut regagner le rivage, où nous élevâmes en l'air un linge blanc en » signe de paix. Les Indiens revinrent alors à nous d'un air de gaieté. Leur » Chef tenoit en main un rameau de palmes, qu'il offrit à Paz de Torrez » en l'embrassant. Ses Compagnons en firent de même, & les nôtres ne se » sentoient pas de joie de se voir si bien reçus dans un Pays, où l'on trouvoit » de l'eau & du bois, dont l'Equipage avoit tant de besoin. Deux Vieillards, » survenus dans ces entrefaites, poserent leurs armes à terre sur le bord de » la Riviere, & nous saluerent d'une maniere soumise. Nous comprîmes, » par les gestes des Insulaires, que l'un des deux étoit le Pere ou l'Oncle de » leur Chef, nommé *Taliquen*. Nous nous arrêtâmes ensemble sur une pe- » tite esplanade au devant de la Forteresse. Si les Insulaires étoient dans l'ad- » miration de nos vêtemens, nous n'y étions pas moins de les voir si bien » bâtis, si agiles & si robustes.

Taliquen, Chef des Insulaires.

» Quand nous nous vîmes bien en sûreté, & que le Chef des Indiens avoit » dispersé son monde de côté & d'autre, ne gardant auprès de lui que deux » Insulaires & un petit garçon, nous résolûmes aussi de prendre un peu de » repos après tant de fatigues. On posa deux Corps-de-garde, l'un sur la » Côte, l'autre dans l'Habitation, & le reste de nos gens s'étant désarmés, » se répandirent par la Forêt, où ils cueilloient des fruits, tandis que les » Sauvages amenoient, dans leurs Pirogues, du bois & de l'eau pour l'Es- » cadre. C'étoit le jour de Pâque fleurie (5); on célébra la Messe dans une » cabane, où la plûpart des gens de l'Equipage firent leurs dévotions. Nous » restâmes ici sept jours. Le besoin qu'on avoit, pour le reste de la route, » de quelques Insulaires, qui connussent les parages, & entendissent la lan- » gue, nous fit prendre la résolution d'en enlever quatre en partant. Leur » Chef, au désespoir, vint lui-même au Vaisseau avec son Fils, pour les » reclamer; n'ayant rien pû obtenir, il s'en retournoit fort triste, lorsqu'il » apperçût le Canot, dans lequel on amenoit par force ces quatre malheu- » reux, qui, dès qu'ils virent leur Chef, se mirent à faire des cris lamen- » tables. Celui-ci, déterminé à risquer sa vie pour leur liberté, donnoit, » d'un air hardi, le signal à ses Pirogues; mais le bruit d'un coup de canon » sans boulet, que nous tirâmes du Vaisseau, les effraya tellement, que le » Chef, faisant un geste aux Captifs, pour marque qu'il n'étoit pas en son » pouvoir de les délivrer, s'éloigna d'eux la larme à l'œil. Le lendemain, » un de ces Insulaires sauta dans la Mer, ce qui nous obligea de veiller » sur l'autre, que nous avions à bord: car on en avoit mis deux sur chaque » Vaisseau. Cependant nous ne pûmes si bien faire, que celui-ci ne se jettât

(5) Il y a quelque erreur de date: car il a dit que l'Eclipse de Lune étoit arrivée la nuit du Jeudi Saint, 22 Mars; en ce cas, le 8 Avril étoit le Dimanche après la Pâque de Quasimodo.

QUIROS. 1606.

» encore à la Mer, le 21 Avril, comme nous étions à vûe d'une belle Côte » habitée au Sud-Est, pleine de bois de verdure, de palmiers & de terres » cultivées. C'étoit vers douze degrés de Latitude (6). Nous envoyâmes » donner avis de notre perte au Vaisseau Amiral, ce qui n'empêcha pas » qu'un de leurs prisonniers n'en fit autant; & si le quatrieme ne suivit pas » le même exemple, c'est qu'il étoit leur Esclave, & qu'il se trouvoit » mieux traité parmi nous, qu'il ne l'avoit été chez les Maîtres de l'Ile » *Taumago* (7).

Peuple blanc.

» Torrez n'ayant pas besoin de rafraîchissemens, ne s'arrêta pas sur » cette Côte. Il y alla seulement un moment, parler aux Naturels, qui lui » firent présent de quelques noix de cocos, & d'une mante de tissu de pal- » mettes. Ils lui donnerent signe, qu'il y avoit, dans ce parage, de gran- » des terres habitées par un Peuple plus blanc que celui que nous venions de » quitter. Nous navigeâmes, faisant route au Sud, par des vents assez va- » riables jusqu'au 25 Avril, que nous vîmes par proue, à quatorze degrés » & demi (8), une longue & haute Côte, que nous appellâmes *Nuestra Se-* » *nora de Luz* (Notre-Dame de Lumiere), puis une autre à l'Ouest, en- » suite une autre au Sud-Est, garnie de hautes Montagnes, dont on ne » voyoit pas le bout. La Côte étoit mauvaise, escarpée, pleine de grosses » sources d'eau, qui se précipitoient en ravines dans la Mer. Nous discernâ- » mes, en approchant, des jardins ou enclos semés, & des Habitans, qui » crioient de notre côté, en nous montrant des rameaux de palmiers. Les » Insulaires, continuant de faire des signaux de paix, par des fumées » sur les Montagnes, & s'approchant de nous sans armes, dans leurs » Batteaux, on envoya vers eux un Officier, avec vingt Soldats, armés de » rondaches & de mousquets. Ils entrerent dans une grosse Riviere, qui cou- » loit entre de belles roches vives, & dont la source paroissoit venir des » Montagnes voisines. Nos gens virent, sur la plage, une quantité de Co- » chons semblables à ceux d'Espagne, & grand nombre d'Habitans de trois » couleurs; les uns tout noirs, les autres fort blancs, à cheveux & barbe » rouges, les autres mulâtres, ce qui les étonna fort, & leur parut un indice » de la grande étendue que cette Contrée devoit avoir. Ils furent encore » plus étonnés, sur ces entrefaites, de voir, au milieu des signes de paix » qu'on leur faisoit du rivage, un Indien sortir de derriere un rocher, se jet- » ter dans la Mer avec impétuosité, & nager jusqu'à la Chaloupe, où l'on » se jetta sur lui, & on le fit prisonnier, dans la crainte que son intention » ne fût de faire du mal à quelqu'un des nôtres: car il étoit brave & ro- » buste; ses gestes des bras, & ses contorsions du visage, ne promettoient » rien de bon. Il avoit des bracelets de dents de Sanglier, raison pour la- » quelle on jugea que c'étoit un Cacique; & nous sûmes depuis, que nous » ne nous étions pas trompés. D'un autre côté les gens de l'Esquif avoient » engagé par leurs caresses, un Indien des Pirogues, à venir avec eux au » Navire, où l'on vouloit le régaler, & lui faire des présens, afin qu'il nous » servît d'entremetteur, pour traiter avec ses Compatriotes. On lui mit un » fer au pié, de peur qu'il ne se sauvât; mais il rompit un chaînon avec ses

Ile de la Luz, & Terre Australe du S. Esprit.

Description du Pays.

Nations de trois couleurs.

(6) Longitude 191 degrés. Longitude 201°.
(7) On place cette Ile, Latitude 13°. (8) Longitude 188 degrés.

» mains, sans qu'on s'en apperçut, & sauta dans l'eau avec le cadenat & » le reste de la chaîne pendue à son pié, nageant d'une grande vîtesse du » côté de la rive. Nos gens, voyant que ce seroit tems perdu que de courir » après lui, dans l'obscurité de la nuit, poursuivirent leur chemin. Cependant » on avoit amené l'autre Indien au Capitaine, qui fit de son mieux pour le » rassurer, & après l'avoir fait bien habiller, donna ordre qu'on le ramenât » le lendemain matin vers les siens. On le tenoit néanmoins toujours aux » ceps, de crainte qu'il ne s'échappât. Ceux de la proue, en faisant voile » par un fort petit vent, entendirent une voix dans la Mer: on y courut. » C'étoit l'Indien qui avoit rompu sa chaîne, & qui, dans l'impossibilité » de gagner la terre, accablé de lassitude, crioit au secours, aimant encore » mieux tomber entre les mains de ses ennemis que de se noyer. On le tira » de l'eau; & on lui ôta la chaîne du pié; on lui montra son Compagnon » pour le consoler. On leur donna à manger, & on les laissa ensemble le » reste de la nuit. Le matin, notre Capitaine donna ordre qu'on leur coupât » la barbe & les cheveux, les fit habiller de taffetas rouge, & leur remit » plusieurs pieces de même étoffe pour échanger contre des vivres: après » quoi, les ayant embrassés fort cordialement, il les fit reconduire chez eux. » Le Cacique, en reconnoissance du bon traitement qu'il avoit reçu, donna » à nos gens des Cochons, des plantains, des figues d'une espece bien diffé- » rente de celles des Indes. Celles-ci sont de belle couleur & d'une odeur » agréable. Il leur donna aussi des patates & des racines d'ignames, dont les » Nationnaux font leur nourriture habituelle.

QUIROS. 1606.

» Ces bonnes gens ne nous virent pas partir sans regret. Nous continuâmes » à courir le long de la Côte, dans la Chaloupe, à la vue d'une autre Nation » nombreuse, de haute taille, plus grisâtre que la précédente. Ces gens nous » parurent être des rustres de basse condition. Peu après qu'ils nous eurent fait » des signes d'amitié, nous vîmes leurs Femmes fuir vers un bois, & aussi- » tot ils nous décocherent une grêle de fleches, dont un de nos Espagnols » fut légerement blessé au visage. Notre mousqueterie les fit repentir de leur » malice; après quoi, la nuit s'approchant, la Chaloupe revint à la Flotte » raconter ce qui s'étoit passé.

Autre Nation.

» L'envie de connoître cette grande Terre, qu'on voyoit au Sud-Est, » nous fit lever l'ancre. Ceux qu'on y envoya, le 30 Avril, rapporterent qu'ils » avoient trouvé une bonne Baie, large, bien à l'abri, bon mouillage sur » trente brasses, que la Côte s'étendoit fort au loin en retour, déclinant au » Sud-Sud-Ouest; qu'on leur avoit fait des signaux par des feux allumés sur » les Montagnes; que les Peuples de cette Côte étoient de haute stature; » qu'ils les avoient abordés, dans une Pirogue, avec des marques d'amitié, » quoique feintes, comme nous l'éprouvâmes ensuite, & leur avoient fait » présent d'une belle aigrette de plumes de Heron. Le rapport combla de » joie de l'Equipage, qui se voyoit parvenu au but de ses desirs, par la dé- » couverte d'une grande Terre & d'un bon Port. L'Escadre entra, le premier » de Mai, dans la Baie, qu'elle nomma du nom de la fête *S. Jacques & S.* » *Philippe*. L'ouverture, d'environ huit lieues de large, court Nord & Sud; » la bande de l'Est peut en avoir douze & celle de l'Ouest quinze (9). Le 3,

Baie S. Jacques & S. Philippe.

(9) Latitude 15 dégrés 40 minutes, Longitude 187 degrés.

QUIROS. 1606.

» nous mouillâmes dans un bon Port, à l'embouchure de deux Rivieres;
» fond de sable net, depuis quarante jusqu'à six brasses. Les Indiens, qui
» nous entouroient dans leurs Canots, nous faisoient signe d'entrer plus
» avant. Mais nous ne jugeâmes pas à propos de le faire. C'étoit le jour de
» l'Invention de la Sainte Croix. Nous nommâmes le Port, *Vera Cruz* : tout
» le Continent *Terre Australe du S. Esprit* : & les deux Rivieres, l'une *Jour-*
» *dain*, & l'autre *S. Sauveur*. Les bords de ces deux Rivieres sont d'une
» beauté enchantée, garnis de fleurs & de verdure. La plage y est large &
» plaine, si bien à l'abri, que quelque vent qui souffle dans la Baie, la Mer
» reste calme & tranquille dans le retour; le rivage, jusqu'à la pente des
» Montagnes, est couvert d'arbres; les Montagnes aussi vertes que la Plaine,
» sont séparées par de larges Vallons, plats, fertiles, arrosés de Rivieres;
» en un mot, il n'y a point de Contrée si belle en Amérique, & bien peu
» qui l'égalent en Europe. La terre y produit en abondance, & presque
» sans culture, des fruits de bon goût, des patates, des ignames, des pa-
» pas, des plantains, des oranges, des limes, des amandes, des *obos*,
» & divers autres fruits fort savoureux, que nous ne connoissions pas. On
» y trouve de l'aloës (10), des noix muscades, de l'ébene, des Poules,
» des Cochons; & plus avant dans le Pays, selon qu'on nous le fit enten-
» dre par signes, du gros bétail, des Oiseaux qui chantent à merveille, des
» Ramiers, des Perdrix, des Perroquets, des Abeilles. Les Habitans sont
» noirs; ils demeurent dans des cabanes basses, couvertes de paille; le Pays
» est sujet aux tremblemens de terre, signe d'un Continent d'assez grande
» étendue.

Port Vera Crux. Riviere Jourdain. Riviere S. Sauveur. Terroir de la Terre Australe, & ses productions.

» Ces gens-ci parurent assez mécontens de notre arrivée. Quand nous
» eûmes mis pied à terre, leur Chef vint à nous, avec sa troupe, & nous
» présenta quelques fruits, en nous faisant signe de nous en aller; comme
» nous n'en tenions compte, le Chef traça une raie sur la poussiere, en nous
» faisant signe de ne la pas passer. A peine Torrez se fut avancé au-delà,
» qu'ils nous décocherent quelques fleches, ce qui nous obligea de faire
» feu sur eux & d'en tuer quelques-uns, du nombre desquels fut leur Chef;
» les autres s'enfuirent vers les montagnes. Une seconde troupe des nôtres
» étoit allée d'un autre côté chercher des vivres, & tâcher de faire alliance
» avec les Nationaux; mais ils sont d'un si mauvais caractere, qu'il n'y eut
» pas moyen d'entrer en conférence. Ils se mettoient toujours aux aguets
» sur notre passage, quoiqu'avec peu de succès; car les branches rompoient
» le coup de leurs fleches, au lieu qu'elles les paroient mal de nos balles de
» mousquets. Nous passâmes quelques jours en ce lieu à nous récréer, &
» à nous reposer des fatigues passées. On célébra le Service divin dans une
» cabane de verdure, précédée d'une belle allée d'arbres. On y fit la Pro-
» cession de la Fête-Dieu. On éleva une Croix. On prit possession du Pays,
» au nom du Roi Philippe III. Une troupe des nôtres étant un jour allée
» chercher des fruits, découvrit, du haut d'une montagne, un beau Vallon
» qu'elle traversa; puis, du sommet d'une autre montagne, à deux lieues
» du Rivage, elle ouit un bruit de tambours, qui lui donna la curiosité de
» s'approcher en grand silence. Les Espagnols arriverent à une Habitation,

Ce qui s'y passa.

(10) Ou du *guayac*, *aluhaça*.

» où

QUIROS. 1606.

» où les Sauvages passoient nonchalamment le tems à danser. Dès qu'ils se » virent surpris, ils prirent la fuite vers la montagne, abandonnant leurs » Femmes & leurs Enfans; mais on eut bien-tôt lieu de juger qu'ils ne s'é» toient ainsi sauvés, que pour avoir été surpris sans armes. Nos gens, restés » maîtres de l'Habitation, entrerent dans une cabane, d'où ils enleverent » trois Enfans & quatorze cochons, & s'en revinrent au plus vîte de notre » côté, avant le retour des Indiens, étant loin de tout secours & accablés de » lassitude. Ils repassoient dans le Vallon, lorsqu'ils entendirent de nouveau » les cris des Barbares, accompagnés du bruit de leurs tambours, faits d'un » tronc de bois creux. Nos gens, prêts d'être assaillis, coururent de toute » leur force jusqu'à la pente de la montagne, dont ils gagnerent le som» met, le plus vîte qu'il leur fut possible, chargés comme ils étoient. La né» cessité de reprendre haleine les obligea de s'y arrêter. Les Barbares appro» cherent, & faisant leurs cris ordinaires, lancerent aux nôtres une grêle » de fleches, qui par bonheur n'atteignirent personne. On leur répondit à » coups de mousquets, qui en blesserent quelques-uns, & firent reculer leur » troupe : mais elle ne tarda pas à revenir à la charge, poursuivant les nôtres » à la descente jusqu'auprès du Rivage; de sorte qu'ils étoient obligés de » faire ferme de tems en tems pour recharger leurs mousquets & faire feu. » Malgré ceci, la crainte de nos armes ne faisoit pas quitter prise aux Bar» bares, qui, lorsqu'ils n'eurent plus de fleches, se camperent sur des poin» tes de rochers, d'où ils nous lançoient, du haut en bas, de grosses pier» res. Un de nos Espagnols en eut le bras cassé. Ils n'eurent pas d'autre mal, » dans cette retraite dangereuse, qu'ils exécuterent avec une bravoure extrê» me, sans abandonner leur proie. Quand les Indiens ouirent tirer le canon » du Vaisseau, & qu'ils virent qu'on couroit de toutes parts au secours des » nôtres, ils abandonnerent, pour le coup, la partie, en fuyant vers la » montagne.

» Après quelque séjour en cette Baie, les Vaisseaux leverent l'ancre, & » nous en sortîmes : mais il y fallut bientôt rentrer. Nos gens tomberent » tout-d'un-coup malades, en si grand nombre qu'il ne restoit plus personne » en état de faire la manœuvre. On ne pouvoit attribuer cet accident à la » nature même du poisson, dont nous avions mangé en quantité durant » notre séjour dans la Baie : mais on soupçonna que le dernier, qu'on » avoit pêché, pouvoit avoir avalé quelque poison, ou avoir été habillé & » coupé en morceaux sur des herbes venimeuses. En peu de tems les deux » Vaisseaux devinrent semblables à l'Hôpital d'une Ville pestiférée. Nos » gens furent si malades, que pas un d'eux ne crut en revenir : cependant » nos Chirurgiens, quoique malades eux-mêmes, servirent les autres avec » tant de zele & d'habileté, que les effets de cet accident furent bien-tôt » passés, sans que personne en mourût. Durant ce second séjour, on fit » aussi quelques descentes à terre; l'on relâcha les Enfans enlevés de l'ha» bitation, dans l'espérance qu'ils seroient les instrumens d'un Traité de » paix entre les Naturels & nous : mais ceci n'ayant aucun effet, nous levâ» mes l'ancre une seconde fois, le 5 Juin, pressés d'aller reconnoître les » Terres sur le vent, d'en prendre possession pour le Roi, & d'y bâtir une » Ville, comme nous avions fait dans la Baie, où nous en fondâmes une,

QUIROS. 1606.

Jérusalem la neuve, Ville bâtie par les Espagnols.

» qu'on nomma *Jerusalem la Neuve*, dans laquelle on établit des Alcades, » des Corrégidors & autres Officiers du Roi (10) : nous trouvâmes au » large, le vent contraire, & la Mer si agitée, que la proue des Navires » étoit quelquefois sous l'eau. On fut forcé de regagner la Baie. Les deux » Vaisseaux & le petit Bâtiment la coururent ensemble pendant deux jours, » non sans risque. Le trois, deux des trois gagnerent la Riviere, & mouil- » lerent dans un bon abri, plus avancé que celui où nous avions fait no- » tre premier débarquement. Mais la Capitane n'en put jamais venir à bout, » & courut tant de risque, dans la Baie, qu'elle fut forcée d'en sortir pour » prendre le large, où elle dériva si bien, qu'elle ne pût jamais regagner » la Bouque. La saison s'avançoit, & les vents d'aval regnoient depuis le mois » d'Avril. Le Capitaine & les Pilotes furent donc d'avis de faire route, & d'al- » ler par la hauteur de dix degrés, chercher l'Ile Ste. Croix, où étoit le rendez- » vous des Vaisseaux, en cas de séparation. Le Navire apperçut peu après » une Voile, à laquelle on donna la chasse : mais on la laissa, quand on eut » reconnu que c'étoit un Batiment de ces Indiens des Iles voisines. Nous » cherchâmes l'Ile Ste. Croix vers dix degrés vingt minutes, sans la trouver; » il y a grande apparence que nous laissâmes les Terres sous le vent, & que » nous avions beaucoup dérivé en sortant de la Baie Saint-Philippe. En cette » occurence le Capitaine assembla tout le Monde, pour donner son avis sur » ce qu'il falloit faire. Nous étions tous fort tristes : il nous restoit de côté » & d'autre un long trajet de Mer, & un Vaisseau fort peu en état de le » faire, soit qu'on voulût aller à la Chine ou au Mexique. On se détermina » pour le Mexique. C'étoit tout au contraire de notre premier projet : mais » dans l'incertitude si les deux autres Vaisseaux regagneroient jamais les Pays » de la Domination d'Espagne, on ne voulut pas risquer de perdre toutes les » nouvelles connoissances que nous venions d'acquerir en ce Voyage. Je » n'entrerai pas dans le détail de ce que les calmes, les vents, les cha- » leurs & la disette d'eau nous firent souffrir, dans le trajet jusqu'au trois » Octobre, où nous vîmes les Côtes de la Californie. Nous eûmes, pen- » dant quatorze jours de suite, la vûe de cette Terre, sans pouvoir y tou- » cher. Il arriva ici une chose fort extraordinaire : un des Matelots, Italien » de naissance, jeune Homme fort vigoureux, se jetta dans la Mer. Nous » sûmes peu après qu'il avoit rempli, d'une quantité de vivres suffisante » pour gagner la Terre, éloignée d'environ quatre lieues, deux bouteilles » bien bouchées de cire, & amarrées à une large planche, sur laquelle il » espéroit de se tenir assis & gagner le Rivage. Nous restâmes étonnés d'une » résolution si déterminée, laissant à Dieu à juger de son intention, qui » nous est inconnue : car il pouvoit attendre trois ou quatre jours que nous » fussions arrivés vers une Côte habitée par des Chrétiens; au lieu que » celle où nous étions pour lors, n'étoit peuplée que de Sauvages Idolâtres. » Au sortir d'ici, le Vaisseau fut assailli d'une terrible tempête, qui, après » avoir cent fois mis l'Equipage au dernier moment de sa vie, nous jetta » enfin à *Zalagua*, près du Port de la *Nativité* au Mexique, où nous atten- » dîmes le moment de faire voile pour Acapulco «.

(11) Les fonctions de ces Officiers n'ont pas été de longue durée, non plus que la Ville même, où ils les exerçoient. Ceci peut bien passer pour une rodomontade Espagnole.

QUIROS, 1606.

## EXTRAIT DU MÉMOIRE PRESENTÉ AU ROI D'ESPAGNE PAR FERDINAND DE QUIROS.

Description de la Terre Australe du S. Esprit.

LA GRANDEUR des Terres nouvellement découvertes, autant que j'en puis juger par mes propres yeux, égale celle de l'Europe entiere & de l'Asie Mineure jusqu'à la Mer Caspienne. Elles sont une cinquieme partie du Globe terrestre, étendues sous les Zones torride & temperée, dans les Latitudes correspondantes à l'Europe & aux meilleures Contrées de l'Afrique & de l'Asie, auxquelles elles sont en quelque maniere antipodes. La Contrée que nous avons le mieux parcourue, sous le quinzieme parallele, est préférable à l'Europe, par où l'on peut juger des autres.

Habitans.

Toute cette partie du monde est extrêmement peuplée d'hommes de diverses couleurs, blancs, noirs, olivâtres, ou de couleurs mêlangées; il y en a de rougeâtres, peut-être pour avoir été brûlés de l'ardeur du Soleil. Les uns ont les cheveux noirs, longs & épars; d'autres les ont épais & crépus; d'autres aussi les ont jaunes & luisans : ce qui peut être un indice, qu'il y a eu, parmi eux, du mêlange dans les especes. Ils ignorent les Arts, n'ont ni Villes, ni Forteresses, ni Loix, ni Souverains. Dans cet état de pure Nature, ils sont souvent divisés entr'eux par de fréquentes querelles. Leurs armes sont l'arc, & des fleches sans venin, des bâtons, des lances & des zagaies de bois. Ils ne les quittent pas même en navigeant dans leurs Canots, d'où l'on peut conjecturer qu'ils sont ordinairement en guerre avec leurs voisins. Ils ne se couvrent le corps que de la ceinture au milieu des cuisses; du reste ils ont assez de soin de se tenir propres; ils sont gais, accessibles & fort reconnoissans des marques d'amitié qu'on leur donne. J'en ai plus d'une fois fait l'épreuve, & j'ai reconnu, que lorsqu'on en usoit bien avec eux, on les trouvoit doux & traitables. On trouve parmi eux quelques sortes d'instrumens de musique. Ils aiment la danse, & leur humeur paroît portée à la joie & aux divertissemens. Ils ont des barques assez bien construites, dont ils se servent pour aller d'une Ile à l'autre. Quelques unes ont des voiles d'un fil assez semblable au chanvre, mieux fabriquées que celles des Indes & de Java. Ils habitent des maisons de bois, couvertes de feuilles de palmite. Ils ont des cimetieres & des oratoires pour leur culte d'idolâtrie, auquel ils paroissent fort adonnés, des jardins potagers, divisés en planches & assez bien cultivés. Ils savent polir le marbre, fabriquer des pots de terre, des cuilliers de bois & des tissus d'écorce. Ils sont, ainsi que nous, dans l'usage de châtrer les porcs & la volaille. La nacre est, de toutes les matieres, la plus utile pour eux; ils en font des couteaux, des ciseaux, des scies, des coûtres de charrues & autres ustensiles; quant aux perles, ils les portent en colliers autour du cou. Leur pain se fait sans aucun travail, de trois especes de racines, que l'on ne fait que rôtir au feu, & qui sont un aliment solide & d'assez bon goût. Il y a de ces racines longues de plus d'une coudée, & grosses environ de la moitié. On trouve, dans le Pays, des plantains & des amandiers de plusieurs especes, des arbres, qu'ils nomment *Obis*, dont le fruit ressemble au coin, des noyers, des citronniers, de l'ébene, & autres grands bois de construction, du miel, des cannes

Leurs mœurs.

Leur nourriture.

QUIROS. 1606.

de ſucre, des herbes potageres, comme citrouilles, bettes, féves, &c. des palmiers à dattes & à chou, propres à faire du vin ou du vinaigre; mais ſur-tout un grand nombre de cocotiers, dont les uſages, pour toutes les néceſſités de la vie, ſont ſi connus, qu'il n'eſt pas beſoin de les décrire ici.

Goudron de cocos.

Je dirai ſeulement que de l'huile de cocos, ils font du baume pour les plaies, & du goudron, qu'ils appellent *Galagalaa*, pour eſpalmer les barques, indépendamment d'une autre réſine, ſervant auſſi au même uſage; que de l'écorce, ils filent de ſi bonnes cordes, qu'on pourroit s'en ſervir à traîner des pieces d'artillerie, ſans parler d'une eſpece de chanvre, qu'ils ont aſſez ſemblable au nôtre; & que les feuilles leur ſont ſur-tout de grand uſage, pour couvrir les toîts & garnir en dedans les murailles des cabanes. Le Pays nourrit auſſi du gros & menu bétail, du gibier & des oiſeaux domeſtiques, à-peu-près comme en Europe. La Mer abonde en toute ſorte de poiſſon, tellement que les Vaiſſeaux d'Europe trouveroient ici de quoi ſe rafraîchir à merveille, & que toutes les productions de nos climats, qu'une Colonie y voudroit cultiver, y fructifieroient fort bien ſelon l'apparence.

Richeſſes du Pays.

Les richeſſes, que j'y ai vûes, ſont de l'argent & des perles. Notre Commandant m'aſſura, qu'il y avoit vu de l'or, un jour que j'étois allé plus loin reconnoître le Pays. Nous y avons tous deux vû des noix muſcades, du maſtic, du gingembre, du poivre & de la canelle. Il eſt à croire que le clou de girofle n'y manque pas, puiſque la région n'eſt pas éloignée du parallele des Moluques. On y trouve auſſi de quoi faire des étoffes de ſoie. On ne peut douter qu'il n'y ait des cuirs & du ſuif, dès qu'il y a des vaches & des chevres. Les eſſains d'abeilles, que j'y ai apperçus, ſont une preuve qu'il y a de la cire & du miel. Voilà ce que j'y ai vû, ſans m'être beaucoup avancé dans les terres. Il n'eſt pas aiſé de tirer, des Habitans, quelque enſeignement ſur le ſurplus. Outre la difficulté de ſe faire entendre, ce ſont des gens ſimples, contens du peu qu'ils ont ſous leur main, qui ne ſongent qu'à vivre ſans travail, & ſans aucun ſouci des choſes pour leſquelles on ſe donne tant de peine parmi nous.

Température.

L'air y eſt ſalubre & tempéré, le terroir fertile & agréable, partie montueux, partie de plaine. Il y a de bonnes Rivieres, grandes & petites, ſur leſquelles on peut conſtruire des uſines de toutes eſpeces. On trouve au bord de quelques-unes, des roſeaux de cinq ou ſix palmes de tour. Le marbre, la pierre à bâtir, l'argile à pêtrir de la brique, le bois de charpente n'y manquent pas non plus; enfin on y trouve des ſalines.

Baie S. Jacques & S. Philippe. Port Vera-Crux.

La Baie de *S. Jaques & S. Philippe* s'enfonce environ vingt lieues dans les terres; les bords en ſont remplis d'habitations. Le Port, que nous avons appellé *Vera Crux*, à quinze degrés quarante minutes de Latitude, & où je propoſe d'établir la Colonie, peut contenir mille Vaiſſeaux à l'ancre, ſur environ dix braſſes, bon fond de ſable noir. Il eſt formé par l'embouchure de deux Rivieres, l'une deſquelles égale le Guadalquivir, l'autre eſt navigable aux Chaloupes, & donne une aiguade. Le chant des petits oiſeaux eſt fort agréable ſur la rive, ainſi que l'odeur des fleurs, ſurtout celles du citronnier & du baſilic. Ces Rivieres ne ſont infeſtées ni de

serpens ni de crocodiles. Je n'ai vu, sur les terres, ni fourmis, ni chenilles, ni mosquites, ni tant d'autres insectes, qui désolent certaines Contrées. Ce que j'ai dit sur la salubrité, je le fonde sur ce que la chair & le poisson s'y conservoient deux jours sans se corrompre; sur ce que les Naturels du Pays ne tiennent point leurs cabanes élevées de terre, sur des pieux, comme en d'autres endroits de l'Ile; sur ce que couchant souvent à terre, à la belle étoile, ils ne laissent pas de parvenir à un âge avancé; sur ce qu'aucun des gens de l'Equipage n'y fut malade, quoiqu'ils travaillassent beaucoup, & qu'ils bussent de l'eau fraîche à jeun & baignés de sueur, qu'ils mangeassent des fruits que la terre produit, & allassent également au serein & au soleil. La chaleur n'y est pas excessive, & ils avoient besoin, après minuit, d'une couverture de laine, à cause de la fraîcheur du matin.

J'ai donné, à toute cette région, le nom de *Terre Australe du S. Esprit*, & j'ai imposé divers noms à une vingtaine d'Iles nouvellement découvertes. J'ai pris possession de tout ce Pays au nom de Votre Majesté, en faisant ériger deux Colomnes, sur lesquelles on a gravé votre Devise *Plus ultrà*, qui convenoit si bien ici (1); on a aussi dressé une Croix sur le rivage, & un autel en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, sur lequel le sacrifice de la Messe a été célébré plus d'une fois.

Au surplus, Sire, je suis prêt à donner, sur la Carte, de plus amples instructions en présence des Mathématiciens de Votre Majesté.

## EXTRAIT D'UN AUTRE MEMOIRE DU MÊME QUIROS.

OUTRE LES PAYS ci-dessus mentionnés, j'ai pris terre à l'Ile *Taumaco*, à la distance, selon notre estime, d'environ douze cens cinquante lieues du Mexique. J'y séjournai dix jours. Le Roi, nommé *Tamay*, fit fournir des vivres, dont l'Equipage avoit grand besoin, & vint sur mon bord. C'étoit un homme de haute taille, d'une corpulence robuste; le teint plus qu'olivâtre, les yeux brillans, le nez aquilin, la barbe & les cheveux crêpus: il paroissoit avoir de l'entendement & même de la ruse: en un mot, c'étoit un homme présentable. Je le reçus bien; & je lui fis voir le Navire avec tout son appareil. On devinoit assez, à son geste & à son étonnement, qu'il n'avoit jamais rien vû de pareil. Nous nous entretînmes par signes. Un Sécretaire écrivoit à mesure ses réponses, autant qu'on les pouvoit deviner. Je lui demandai s'il y avoit des Iles habitées autour de celles-ci, soit dans le voisinage, soit plus loin, & de quel côté. Il me répondit qu'il y en avoit en quantité, & même une grande région, qu'il appelloit *Manicolo*. Il traçoit des ronds avec son doigt sur la poussiere, plus ou moins grands, à mesure que l'Ile, dont il parloit, étoit plus grande ou moindre. Pour signifier que c'étoit un grand Pays, il étendoit les bras tout de leur long. Il pointoit du doigt le Nord, le Sud, ou l'Est, selon le côté ou la région étoit placée. Il nous fit entendre que le Pays vers le Sud étoit sous sa domination. Ces Peuples, selon l'apparence, comptent le tems par nuits: car

Ile Taumaco.

Conférence avec le Roi Tamay.

Grande région appellée Manicolo.

(1) La devise de Philippe II faisoit allusion au *nec plus ultrà* des Colomnes d'Hercule au Détroit de Gibraltar.

QUIROS. 1606.

pour marquer la distance d'un lieu à un autre, il couchoit sa tête sur son bras, comme pour dormir, autant de fois qu'il y avoit de journées de chemin. Divers autres signes lui servirent à nous faire entendre quels Peuples étoient blancs ou noirs; quels autres étoient ses Ennemis ou ses Alliés. Quand ils étoient anthropophages, il mordoit son bras, ce qui signifioit aussi qu'il leur vouloit du mal. Nous lui fîmes si long-tems repéter ces sortes de gestes, qu'il en parut fatigué, & demanda de s'en aller. Ainsi nous le congédiâmes, après lui avoir fait des présens. J'allai le lendemain moi-même lui faire visite.

J'ai touché depuis à ce Pays, qu'il appelle *Manicolo* (1), où l'on trouve des Bœufs, des Buffles, des Chiens qui aboient, des Poules, des Cochons, & des coquillages à perles. En partant, j'enlevai quatre des Naturels, dont trois s'échapperent à la nage, & le quatrieme, qui nous resta, fut baptisé & nommé *Pierre* (2).

Rapport d'un autre Indien.

Nous l'interrogeâmes depuis fort au long sur son Pays; il nous dit que sa profession étoit de faire des tissus & des fleches, qu'il étoit né dans l'Ile *Chicayna*, plus grande que *Taumaco*, dont elle est éloignée de quatre journées de navigation. Selon son rapport, le terroir y est très fertile & abondant en toutes sortes de fruits. Les Habitans sont, les uns noirs, à cheveux roux & crépus (3). Il y en a de taille de géant. Le rivage y est plein de coquillages à perles, de diverses grandeurs, que l'on ramasse à la main dans une eau peu profonde: on jette les perles quand elles sont petites, l'on mange la chair de l'huître, qu'il appelle *Canose*; & de la coquille, qu'il nomme *Totole*, on en fait des assiettes & des cuilliers. Il nous parla d'un autre coquillage, nommé *Taquila*, dont les perles sont grandes & belles. Il nous disoit tout ceci d'un air de vérité, & sur son rapport, je n'ai pas lieu de douter qu'on ne pût faire, en ces Contrées, un commerce de perles fort avantageux. Il nous ajouta qu'en deux jours de trajet on passoit de Chicayna à l'Ile *Guantopo*, où les Hommes sont aussi blancs que ceux d'Europe, à cheveux roux ou noirs, le corps peint en rouge jusqu'à la ceinture: les Femmes très belles & vêtues de soie de la tête aux piés: que les Habitans de celle-ci parlent la même langue, & sont alliés de ceux de l'Ile *Taucalo*: qu'à deux journées de Manicolo, & à cinq de Taumaco, étoit l'Ile *Tucopio*, grande comme celle d'Acapulco sur les Côtes du Mexique, habitée par une Nation negre & de petite taille, qui a un langage particulier, & qui néanmoins est alliée de son Pays natal: que cette Ile a une grande Baie, où se jettent quatre Rivieres non guéables, & qu'on y trouve beaucoup de perles. Il nous racontoit à peu-près la même chose des Iles *Pilen*, *Pupam*, *Fonfono*, & autres adjacentes. Cette derniere n'est qu'à deux ou trois journées de Taumaco. Les Habitans sont des Negres de haute taille, qui ont aussi leur langue particuliere. Il nous parla d'une grande région,

Ile Chicayna. Perles. Ile Guantopo. Ile Taucalo. Ile Tucopio. Iles Pilen, Pupam, Fonfono.

(1) Le Mémoire ne marque le gissement d'aucun de ces Pays d'une maniere satisfaisante. On l'a indiqué de la façon la plus probable, dans la Relation précédente.

(2) La Relation précédente explique que c'est à *Taumaco*, non à *Manicolo*, que les quatre Indiens furent enlevés.

(3) Remarquez cette circonstance extraordinaire & peu vraisemblable, ainsi que celle rapportée dans la Relation précédente, sur les hommes noirs à cheveux rouges.

nommée *Pouro*, qu'il disoit n'avoir pas vûe, mais avoir appris, d'un Marinier expert, qu'elle étoit fort peuplée: que les Habitans étoient presque noirs, vigoureux, peu traitables & guerriers: que néanmoins les homicides y étoient punis de mort & pendus: qu'il avoit vû de ses propres yeux, une fleche telle que les fabriquent les gens du Pays, garnie d'une pointe d'argent, faite en lame de couteau: ce qu'il nous assura plusieurs fois. Pour moi je n'ai nulle peine à croire que la Nature produise de ce métal en ces Contrées; car j'ai trouvé, dans le Golfe S. Jacques & S. Philippe, des pierres qui ressembloient fort à de la marcassite d'argent.

QUIROS. 1606.

Pouro, grande région.

Marcassite d'argent.

Cet Indien Pierre nous racontoit encore, que dans son Pays, le Démon, qu'il appelloit *Terva*, & dont il ne parloit qu'avec un grand air de frayeur, apparoissoit aux gens pendant la nuit, ou conversoit avec eux, quoiqu'invisible, durant le jour: que lorsqu'on vouloit en approcher, on ne trouvoit qu'un air impalpable: qu'il avoit prédit l'arrivée d'une Nation éloignée, laquelle chercheroit à se rendre maîtresse de la vie & des biens des Insulaires. Mais depuis que notre Sauvage eut reçu le Baptême, il fut peu à peu délivré de ces prestiges. Il montroit un grand desir de retourner vers ses Compatriotes, pour leur faire embrasser la Foi Chrétienne, & leur apprendre comment il avoit été bien traité par les Espagnols; mais il mourut jeune à Mexico âgé de vingt-six ans.

Croyance d'un Insulaire.

Terminons cet article par une note de Hackluyt. » Un nommé Simon » *Fernand*, Pilote Portugais, m'a dit, à moi, Richard Hackluyt, ce jour- » d'hui 15 Mars 1604, que tandis qu'il étoit à Lima, vers l'an 1600, on » avoit fait partir une Flotte pour les Philippines, commandée par un Mé- » tif, fils d'un Espagnol & d'une Indienne: qu'un vent de Nord avoit jetté » les Vaisseaux bien loin au Sud de la ligne, où ils avoient découvert des » Iles non moins belles que les *Iles Salomon*. On nomma le lieu principal » *Monte di Plata*, (Mont d'argent,) à cause qu'on y trouve beaucoup de ce » métal. Les Espagnols virent deux couronnes de ce métal, qui valoient » un grand prix. Ils dirent aussi qu'ils avoient vû un petit monceau de pou- » dre d'argent, d'environ deux poignées. Les Habitans estiment beaucoup » le fer, & l'échangeroient au poids de l'argent. *Luis de Tribaldo*, Gen- » tilhomme de l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre, m'a dit aussi, qu'il » avoit vû, à Madrid, un Officier de Marine, qui demandoit la permis- » sion de faire la conquête de ces Pays, & qui, à ce qu'il croit, l'avoit » obtenue «.

Note de Hackluyt.

Ile Monte di Plata, riche en argent.

## VOYAGE DE GARCIE DE NODAL, EN 1618.

LE MAUVAIS succès de la derniere Expédition de Quiros ralentit tout-à-coup l'ardeur de la Cour d'Espagne pour les nouvelles Colonies. Ce célebre Marin eut beau présenter divers Mémoires à cet effet; l'affaire, comme on l'a dit, fut traînée en longueur jusqu'à sa mort, qui fit entierement oublier ses projets. Il ne falloit pas moins que l'émulation d'une Nation rivale, pour réveiller le goût des Découvertes; mais encore est-il resté impuissant dans ses derniers efforts.

Remarque préliminaire.

A peine le Roi d'Espagne fut-il informé de la fameuse course de le Maire,

NODAL.

Le Roi d'Espagne envoie deux Caravelles pour visiter le Détroit de le Maire.

dont on a donné ailleurs la Relation (1), que prenant plus de confiance aux nouvelles Découvertes de cet habile homme, que n'en avoient eu ses Compatriotes même (2), il attira, dans ses Etats, quelques bons Marins Hollandois, du nombre desquels étoient Jean de *Moore* & Jean *de Witte*. Il fit équiper deux Caravelles, dont il donna le commandement à Don Garcie *de Nodal*, avec ordre de visiter le nouveau passage de communication d'une Mer à l'autre, & d'examiner s'il seroit possible de le garder en construisant des Forteresses sur les deux rivages.

1618.

Départ de Lisbonne.

Canal Saint Sébastien.

Cap Pennas.

Les Caravelles partirent du Port de Lisbonne, Ville alors sous la domination d'Espagne, le 27 Septembre 1618, & ayant touché à *Rio Janeiro*, vinrent, par le travers de cinquante-trois degrés vingt minutes de Latitude, où elles découvrirent un nouveau Détroit, entre deux Caps (*Espiritu santo* & *Arenas*,) que l'on nomma le *Canal S. Sébastien*, & qui rentre, à ce que l'on conjectura, dans le grand Canal de Magellan: puis un peu plus loin vers le Sud-Est, près d'un Cap, qu'ils appellerent des *Pennas*, un autre nouveau Détroit, plein de rochers & de bas fonds. Toute cette Côte est en écore, garnie de hautes Montagnes, couvertes de neige jusqu'au cinquante-quatrieme degré. Mais un peu plus avant, du côté du Pôle, on la voit revêtue d'arbres & de verdure. Elle est toute découpée de Baies & de Promontoires, sur-tout vers le cinquante-cinquieme parallele, sous lequel il y a deux petites Iles, qui ne sont que des rochers blancs, rongés des vagues.

Sauvages de grande taille.

On trouve de l'or sur la Côte Orientale de la Terre de feu.

On prétend que Moore, commerçant sur ce rivage, avec les Naturels du Pays, qui sont plus hauts de toute la tête que nos Européens, avoit reçu d'eux, en échange de quelques outils de fer, un lingot d'or long de plus d'un demi pié, sans qu'ils aient pû lui faire entendre si ce métal venoit de leur propre terrein ou d'ailleurs, & sans qu'on ait même pû savoir le poids du lingot, la chose ayant été tenue secrete, par ce Capitaine Hollandois.

Côte inconnue.

Passage dans le Détroit de le Maire.

Mœurs des Habitans du Détroit.

Nodal, parvenu à l'entrée du Détroit, le trouva tel qu'il paroît représenté dans les Cartes de le Maire. Mais, quoiqu'aidé d'un vent favorable, il ne pût l'embouquer alors, tant les courans le repoussoient avec force. Il passa trente lieues plus loin, vers le Sud-Est, le long d'une Côte, que l'on jugea faire partie de quelque grand Continent, qui pouvoit s'étendre vers le Sud de l'Afrique (3). Enfin, revenant sur ses pas, il entra dans le Détroit, dont la longueur est d'environ sept milles, & ayant jetté l'ancre à un mille de l'embouchure, dans une Baie sabloneuse, il descendit sur la Côte de l'Ouest, près d'une Riviere d'eau douce, ombragée de beaux arbres, où l'Equipage eut toute la commodité possible pour faire du bois & de l'eau. Quinze Naturels du Pays s'approcherent de l'aiguade. Ils étoient nus, n'ayant,

(1) Voyez le Tome X. page 431.

(2) On sait quel jugement Spilberg portoit de ces Découvertes, *ubi sup.* page 455. & Tome XI. page 16.

(3) Si cette circonstance est véritable, il faut que les Caravelles se soient alors plus avancées dans la Mer du Nord qu'on ne semble le dire ici, à l'Est des Patagons: car Brower a trouvé la Mer ouverte, à l'Orient de la Terre de Etats, & est entré, par-là, de la Mer du Nord, dans celle du Sud, sans passer ni le Détroit de le Maire, ni celui de Magellan.

pour

pour tout vêtement, ſur les épaules, qu'une peau de mouton, peinte en rouge, ainſi que tout leur corps, à l'exception du viſage, qu'ils avoient frotté de craie blanche. Deux d'entr'eux, plus grands que les autres, portoient des fourures brunes, d'un poil extrêmement doux, & ſur la tête des bonnets de peaux de Lares, ſorte d'Oiſeaux de Mer, écorchés, dont ils avoient arraché les groſſes plumes, en laiſſant le duvet. Leurs armes étoient l'arc, des fleches, garnies de cailloux aiguiſés, & des couteaux de pierre : leurs ornemens, des ceintures de cuir, & des colliers de très jolies petites coquilles blanches & opales. Jamais les Eſpagnols ne purent rien comprendre à leur langage. Soit que ces Barbares fiſſent quelque demande ou quelque réponſe, ils ne faiſoient que répéter *hoo, hoo, hoo.* Ils témoignerent une grande averſion pour tout ce qu'on leur offrit à boire & à manger. On ne leur vit manger que d'une herbe un peu amere, & d'une certaine fleur jaune, aſſez ſemblable au ſouci, qui croît en abondance ſur cette rive. D'ailleurs ils ne ſe faiſoient aucune peine de voir là des Eſpagnols, leur aidant même à puiſer de l'eau, & à couper du bois, après avoir, ſans défiance, poſé leurs armes à terre. Ils avoient, de l'autre côté de la Baie, leur Habitation, compoſée d'une cinquantaine de cahutes en pieux couvertes de roſeaux. Ces Sauvages ſont aſſez dociles & paroiſſent capables d'inſtructions : car en fort peu de tems ils avoient déja appris à réciter l'Oraiſon Dominicale.

Terres de Etats.

Quant au côté de l'Eſt du Détroit, qu'on appelle *Terre des Etats*, où la force des courans repouſſa les Caravelles, lorſqu'elles étoient déja dans la Mer du Sud, la Côte y a plus d'étendue, mais elle eſt inacceſſible, n'offrant de toutes parts, à la vûe, que des précipices & des roches aigües. L'aſpect en eſt aſſez ſemblable à celui de la Norwege ; & la Mer y eſt ſans fond près du rivage.

Iles Barnevelt. Cap Hoorn.

Les Caravelles, rentrées dans la Mer du Sud, examinerent, autant que les vents & les courans, dont elles étoient tourmentées, le purent permettre, s'il y avoit, en ce parage, quelque autre endroit. Mais elles ne trouverent d'autre embouchure que celle-ci & celle de Magellan, plus anciennement connue, quoique Spilberg eût raconté en Hollande qu'on en trouveroit une vers le Cap *Prouvaert* (4). Elles reconnurent les Iles *Barnevelt*, qui ne ſont que de mauvais rochers ſans herbes. Elles doublerent le Cap de *Hoorn*, derriere lequel on trouve un Port aſſez commode, ſi ce n'eſt que les Equipages y eſſuyerent un froid exceſſif, accompagné de neige & de grêle affreuſes. Ils s'avancerent près du Pôle juſqu'à cinquante-ſix degrés & demi, d'où remontant un peu plus vers l'Equateur, & ne ſe trouvant pas aſſez de vivres pour s'arrêter au Chili, ils rentrerent dans le Détroit de Magellan ; prirent, au *Port Famine*, de l'écorce aromatique de ces arbres à poivre, qu'ils vendirent ſeize réales la livre en Eſpagne, rentrerent dans la Mer du Nord ; & ayant touché à *Pernambouc*, revinrent, ſans avoir perdu un ſeul homme, à Séville, le 9 Juillet 1619, après neuf mois & demi de navigation. Le Roi d'Eſpagne fut ſi content de l'heureux & prompt ſuccès de ce Voyage,

Nodal rentre dans le Détroit de Magellan par l'Oueſt. Poivre de Magellan vendu en Eſpagne. Retour à Seville.

(4) C'eſt apparemment le Cap *Forward.* On trouve, en effet, preſque vis-à-vis de ce Cap, un Détroit peu fréquenté, que les gens du Pays nomment *Jelouchete* ; mais ce Canal, ainſi que celui de S. Iſidore, & celui de Saint Sébaſtien, rentrent tous les trois dans le grand Canal de Magellan.

NODAL. 1618.

qu'il ordonna que la Flotte de huit Vaisseaux, préparée pour les Philippines, eût à prendre cette route. On comptoit alors que cette Flotte ne devoit pas mettre plus de huit ou neuf mois à parvenir, par cette voie, au lieu de sa destination, puisque la traversée de la Mer Pacifique, malgré son immensité, n'exigeroit pas plus de deux mois, à cause qu'on y trouve toujours la Mer & les vents d'Est favorables : au lieu que par la route ordinaire, où il faut aller chercher les vents & s'assujettir aux moussons, le trajet ne se peut faire qu'en quatorze, quinze ou seize mois, & souvent avec perte de beaucoup de monde, par les maladies qu'une longue navigation rend inévitables (5).

Route commode pour aller aux Indes Orientales.

Telle est l'utilité qu'on jugea d'abord pouvoir tirer de la découverte du Détroit de le Maire ; & peut-être avec raison. Car bien que l'usage de suivre la route du Cap de Bonne Espérance ait continué de prévaloir, l'opinion de quelques habiles Navigateurs est, que l'on pensoit juste alors, & qu'il seroit plus commode & plus expéditif d'aller en Orient par l'Occident, que de prendre le chemin le plus court.

## Découvertes des Hollandois aux Terres Australes.

1616-1644. Découv. des Hollandois.

La découverte de la plûpart des grandes Contrées de notre Hémisphere, au Sud des Iles Moluques, est dûe aux Hollandois, qui y ont navigé à diverses reprises durant trente années, soit par un dessein formel, soit au hazard, en faisant voile vers leurs possessions des Indes Orientales. Les Journaux de ces premiers Navigateurs, quoiqu'ils n'aient presque certainement visité que les Côtes de ces Régions Australes, nous présenteroient sans doute des éclaircissemens desirables sur la Géographie, & plusieurs autres objets de curiosité, si, par quelque raison que ce puisse être, ceux, entre les mains de qui ils sont tombés, n'avoient jusqu'à présent évité de les rendre publics. Nous n'avons presque rien à cet égard qu'une Carte, que Melchisedec Thevenot fit graver, à la suite de la Relation de François Pelsart, dans le premier Volume de son excellent Recueil. On voit, dans sa Préface, qu'il a eu aussi entre les mains, quelques autres Journaux, relatifs au même objet. Voici comment il s'y exprime, sur tout ce grand Canton. » La Terre Australe, qui fait présentement une cinquieme Partie du » Monde, a été découverte à plusieurs fois : la Partie nommée de *Wit-* » *Landt*, en 1628 : la Côte, que les Hollandois appellent la Terre de *P.* » *Nuyts*, le 16 Janvier 1627 : la Terre de *Diemen*, le 24 Novembre 1642 : » celle qu'ils ont nommée la *Nouvelle Hollande*, en 1644 (1). Les Chinois

Premieres Découvertes de la Nouvelle Hollande.

(5) On ne peut douter que la Relation de ce Voyage n'ait été écrite par un Espagnol, & par un Hollandois, chacun dans leur langue ; mais on ignore si ces Journaux ont jamais été imprimés. On trouve un Extrait de l'Hollandois dans les Recueils de *Barlay*, & un autre de l'Espagnol dans l'Amérique de *Laët*. Ces deux narrations, sans se contrarier, ne se ressemblent gueres. Ce n'est qu'en les confrontant avec soin, qu'on s'est assuré que c'étoit le même Voyage. Voyez aussi *Ovalle*, dans son Histoire d'Amérique.

(1) Il y a apparence qu'elle reçut seulement ce nom général alors, car l'intérieur n'a jamais été découvert ; mais les Côtes étoient connues depuis long-tems sous les diverses dénominations que leurs parties conservent encore.

» en ont eu connoissance il y a long-tems ; car l'on voit que Marco-Polo » marque de grandes Iles au Sud-Est de Java ; ce qu'il avoit apparemment » appris des Chinois, avec ce qu'il dit de l'Ile de Madagascar ; ces Peuples » ayant fait autrefois ce que font maintenant les Nations de l'Europe, & » couru toutes les Mers des Indes jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, pour » le Commerce & pour faire de nouvelles Découvertes. Pelsart, dont on a » mis ici la Relation de la Terre Australe, y fut jetté, plutôt qu'il ne la dé- » couvrit ; mais l'on donnera ensuite les Voyages de *Carpentier* & de *Die-* » *men*, à qui l'on doit le principal honneur de cette Découverte. Diemen » en rapporta de l'or, de la porcelaine, & mille autres richesses, qui firent » croire d'abord que le Pays produisoit toutes ces choses ; l'on a su depuis, » que ce qu'il en rapporta venoit d'une Caraque, qui avoit échoué sur ces » Côtes. Le mystere, qu'en font les Hollandois, & la difficulté de permet- » tre que l'on ne publie la connoissance que l'on en a, fait croire que ce » Pays est riche. Comment auroient-ils cette jalousie, pour un Pays qui » ne produiroit rien de ce qui mérite qu'on l'aille chercher si loin (2). L'on » sait d'ailleurs qu'ils y envoyerent des Troupes pour s'y établir, & qu'ils » trouverent des Peuples fort résolus, qui se présenterent aux Hollandois » sur la greve où ils devoient débarquer, les vinrent recevoir jusques dans » l'eau, & les attaquerent dans leurs Chaloupes, nonobstant l'inégalité de » leurs armes. Les Hollandois disent qu'ils trouverent des Hommes qui » avoient huit pieds de haut ; Pelsart ne marque point cette grandeur extraor- » dinaire ; & peut-être que la peur qu'ils firent aux Hollandois, qui les obli- » gea de se retirer, les fit paroître plus grands qu'ils ne sont en effet (3). » Quoi qu'il en soit, presque toutes les Côtes de ce Pays-là ont été décou- » vertes, & la Carte que l'on en a mise ici, tire sa premiere origine de celle » qu'on a fait tailler, de pieces rapportées, sur le pavé de la nouvelle Mai- » son de Ville d'Amsterdam «.

Peuples guerriers & de grande taille.

Par malheur, Thevenot n'a point exécuté la promesse qu'il fait ici sur la Carpentarie. Ce savant Collecteur préparoit, lorsqu'il mourut, un cinquieme Volume de son Recueil, dont quelques cahiers incomplets étoient déja imprimés, & qui contiennent entr'autres le Journal du Capitaine *Tasman*, qui découvrit la Terre Méridionale de *Van Diemen* & la *Nouvelle Zelande* ; mais il ne s'y trouva rien sur la course des Généraux *Carpentier* & *Diemen*, supposé qu'ils aient fait eux-mêmes les Voyages qu'on leur attribue (4), ou du moins, si les Manuscrits étoient dans le Cabinet de Thevenot, on ne sait plus aujourd'hui ce qu'ils sont devenus. Ainsi, depuis *1616*, jusqu'en *1642*, nous n'avons rien, sur tout ce Canton des Terres Australes, qui soit un

(2) C'est un reproche qu'on a souvent fait aux Hollandois ; mais la conséquence qu'on en tire est peu juste, & le tems a successivement détruit les idées, qu'on se formoit autrefois de la richesse de ce Pays. Si les Hollandois craignent quelque chose, c'est la proximité des Colonies étrangeres.

(3) Cette plaisanterie pourroit être bonne pour une fois ; mais les témoignages des Voyageurs sont si multipliés & si précis là-dessus, qu'il n'est presque plus permis de révoquer la chose en doute. On aura peut-être occasion d'examiner ce point plus particulierement dans la suite.

(4) On fixe communément la découverte de la Carpentarie, l'année d'après le retour du Gouverneur Général Carpentier en Hollande.

Découv. des Hollandois

peu détaillé, si ce n'est les Routiers de Pelsart & d'Abel Tasman, qu'on va lire ci-dessous. On manque même d'une Notice exacte du tems des Découvertes précédentes, & de ceux qui les ont faites. Ce qu'on en peut dire de plus certain, a déja été exposé dans l'Introduction à ces Voyages, pag. 199 du T. XI.

---

## Voyage de Vinck a la Nouvelle Guinée, en 1663.

### Pour la Page 214.

1663.

Course de deux Chaloupes à la Nouvelle Guinée.

Ile Caras.

Négrerie Roumakay.

Après un intervalle de vingt ans, pendant lequel il ne paroît pas que les Hollandois se soient fort éloignés de leurs Etablissemens, on fit partir, de Banda, le 5 Avril 1663, deux Chaloupes, pour reconnoître la Côte de la Nouvelle Guinée. On en eut la vûe deux jours après, & le lendemain on ne se trouvoit qu'à quatre lieues de l'Ile *Caras*, où l'on vint mouiller la nuit suivante. De-la continuant, le 10 au matin, à ranger la Côte, les Chaloupes jetterent l'ancre devant une Négrerie, nommée *Roumakay*, dont les Habitans ne vendirent, aux Hollandois, que trois Esclaves, qu'ils payerent bien cher; mais en échange on leur apporta des vivres en abondance, à bord de plus de cent petits Bâtimens. Ils y prirent des informations touchant le Pays du Roi d'*Onin*, qu'on leur dit être éloigné de dix à douze lieues, rempli de fort hautes montagnes, & ne fournissant, au Commerce, que de grandes *Martavanes*, & de la vaisselle de terre, peinte en figures, qu'on y recevoit d'autres Peuples, qui habitoient plus haut en remontant la Riviere. On leur parla aussi d'une grande & profonde Baie, fermée par des terres marécageuses, où Vink ayant témoigné vouloir se rendre, ce dessein parut fort déplaire aux Habitans de Roumakay, qui y exerçoient la pyraterie.

Négrerie Isera.

Cependant les Chaloupes leverent l'ancre, & vinrent mouiller devant une autre Négrerie, nommée *Isera*, où les Hollandois furent attaqués par les Habitans, qui leur tuerent trois Hommes. On s'en vengea en brûlant leur Habitation, qui fourmilloit de monde. Ces Peuples étoient entierement nus, & la plûpart fort bien armés d'arcs, de fleches & de zagayes. Les Hollandois avoient été avertis, par l'Orancaie, ou Chef de Roumakay, des mauvaises intentions de ceux d'Isera; ce qui fit qu'ils se tinrent sur leurs gardes.

Grande Baie.

La Baie, dont les Chaloupes firent ensuite le tour, peut avoir, à son entrée, dix ou douze lieues de large, & sa longueur, comptée de Roumakay, est bien de quarante-cinq milles. Le Rivage, de côté & d'autre de la Baie, est fort élevé; mais son enfoncement offre des Terres basses & noyées, avec une chaîne d'Ilots rompus, qui regne dans son étendue. La violence des courans, & les marées qui montoient & descendoient jusqu'à une brasse & demie, parurent être les effets d'un grand nombre de Rivieres, plutôt que les signes d'un passage, dont on ne put découvrir aucune trace. Après avoir côtoyé la Baie, au Nord & à l'Est, Vink voulut toucher aussi le Rivage Méridional; mais les gens, qu'il envoya à terre, y ayant été mal reçus, il continua

ſa route à l'Oueſt, & fit bientôt rencontre de pluſieurs Barques Indiennes, près d'une Négrerie nommée *Schaar*, où le Roi d'Onin vint le trouver, & l'invita de ſe rendre à ſon Habitation; mais quelques défiances, qu'on crut fondées, empêcherent les Hollandois de déférer à ſes inſtances, d'autant plus, que le lendemain, il refuſa abſolument de paſſer à bord des Chaloupes.

VINCK. 1663.

Négrerie Schaar.

D'ici, faiſant route à l'Oueſt & à l'Oueſt Quart-de-Sud, on mouilla, le 29, dans la Baie d'*Emeloord*, où l'on ſe pourvut d'eau. Le ſoir, on vit arriver à bord le Fils du Roi d'Onin, accompagné d'un Orancaie, & d'environ quarante Hommes, la plûpart Goramois & Ceramois. On apprit d'eux, que le Roi étoit allé aux Iles des Papous, pour y chercher des Eſclaves. Vink ſe laiſſa engager, le lendemain, à venir mouiller devant leur Négrerie. Le 3 Mai, le Roi étant de retour offrit des Otages, en invitant les Hollandois à terre, où ils furent fort bien reçus; mais le Commerce ſe réduiſit à un petit nombre d'Eſclaves. Le Roi les avertit, qu'il avoit découvert, à la Négrerie de *Piera*, un complot formé pour les maſſacrer, entre l'Orancaie de Roumakay & ceux d'Iſera, qui avoient été prévenus, dans leurs deſſeins, par le départ des Chaloupes. Il ajoutoit que l'Orancaie avoit reçu, de ces derniers, la tête d'un des Hollandois tués, en récompenſe de ſes peines; qu'ils avoient mangé celle des deux autres juſqu'aux os, au milieu des plus vives démonſtrations de joie, & que, pour n'avoir point voulu tremper dans cette conſpiration, il s'étoit attiré lui-même la guerre avec ceux d'Iſera ſes voiſins.

Baie d'Emeloord.

Négrerie Piera.

Vink voulut s'aſſurer du fait, à l'égard de l'Orancaie de Roumakay, qu'il ne ſoupçonnoit gueres capable d'une pareille perfidie, après le ſervice qu'il lui avoit rendu, en l'avertiſſant des mauvaiſes intentions de ceux d'Iſera, avec leſquels il paroiſſoit être en guerre. Les Chaloupes, étant revenues devant cette Négrerie, on ne tarda pas de vérifier l'avis du Roi d'Onin, & l'on ſe ſeroit vû dans une terrible criſe, à l'apparition d'une multitude de Pirogues, remplies d'Hommes armés, ſi l'on n'eut levé l'ancre à tems pour s'éloigner de ce Rivage. En partant, on ſalua ces Bâtimens de quatre bordées, qui porterent au mieux. Les Chaloupes revinrent heureuſement à Banda, après avoir eſſuyé bien des diſgraces (1).

Retour à Banda.

## VOYAGE DE KEYTS A LA NOUVELLE GUINÉE EN, 1678.

CETTE COURSE s'étant faite encore aux mêmes lieux, ſervira à en donner une connoiſſance plus particuliere. Le 19 Juillet 1678, deux Yachts, & une Chaloupe, aux ordres du premier Commis, nommé Jean *Keyts*, mirent à la voile de Banda, pour la Côte de la Nouvelle Guinée. Après s'être arrêté quelques jours à *Keſſing* & à *Goram*, pour y prendre un Interprête & un Guide, Keyts vint mouiller, le 31, à la vûe de la Pointe Occidentale du Pays d'*Onin*, éloignée, de Keſſing, d'environ vingt-deux lieues au Nord-Eſt, & le lendemain, continuant à ranger la Côte d'Onin, on jetta l'ancre, le ſoir, dans une Baie au Nord d'une Pointe. Les deux prin-

1678.

Autre Courſe à la Nouvelle Guinée.

(1) *Valentyn*, Deſcription de Banda.

KEYTS. 1678.

cipales Négreries de ce Pays sont, *Fataga* & *Roumah-Bati*, à une lieue & demie l'une de l'autre. Le jour suivant, Keyts passa entre l'Ile *Pulo-Aas*, pour se rendre à la premiere. Il y trouva quantité de Bâtimens du Pays, qui l'obligerent à se tenir sur ses gardes. Les Chefs le reçurent bien ; mais il n'y avoit pas grand Commerce à faire entre des gens qui étoient prévenus les uns contre les autres. Un des Yachts & la Chaloupe, qui avoient été à l'Ile *Caras*, en revinrent sans y avoir eu plus de succès.

Négreries Fataga & Roumah-Bati.

Ile Pulo Aas.

Description du Pays d'Onin.

Keyts jugeoit que cette Pointe de la Nouvelle Guinée est une Ile, séparée du Continent, quoiqu'il ne pût pas s'en assurer par lui-même. Il avoit vû, au Nord-Est, une assez grande ouverture, &, vis-à-vis, la Terre ferme, qu'on pouvoit aussi reconnoître du côté du Sud. Entre la Pointe la plus Septentrionale de *Batou-Pouteh*, & la Pointe Sud-Ouest d'Onin, on trouva une grande Baie, qui a bien cinq lieues de profondeur sur deux de large. On voulut y envoyer la Chaloupe, mais il fallut renoncer à ce dessein, parcequ'on s'apperçut que les Habitans en concevoient de la défiance. Cette Côte offre par-tout de bons mouillages, à deux ou trois lieues en Mer. Le Pays, à en juger par son extérieur, est fort sauvage, inculte, & rempli de montagnes & de rochers en plusieurs endroits. Il produit peu d'arbres fruitiers. Les principaux qu'on y vit, sont une espece de muscadiers, dont on trouva les noix fort inférieures à celles de Banda ; encore ne comptoit-on que deux ou trois de ces arbres dans les environs. L'arbre qui porte le *Massoy*, & le dattier des Indes sont deux autres especes. Les Bois étoient remplis de toute sorte de volaille, dont le ramage étoit aussi agréable qu'extraordinaire. Le Climat est ici fort tempéré, & les brouillards y sont fréquens. Le matin, on y avoit ordinairement le beau tems, mais l'après midi, le Ciel se couvroit de gros nuages, qui se resolvoient le soir en pluies abondantes. Le Rivage fournit par tout assez d'eau douce, qui est fort bonne à boire.

Le Pays d'Onin étoit alors soumis à deux Souverains, nommés *Massalouva* & *Jeef*, dont le premier faisoit sa résidence à Roumah-Bati, & le second à Fataga. Le Pere du dernier, nommé *Radja Tabowan*, avoit été défait, dix ans auparavant, avec trois ou quatre cens Hommes, par les Peuples de l'Ile Caras, & la guerre duroit encore. Ces deux Chefs étant fort jeunes, l'autorité étoit partagée entre leurs premiers Orancaies ; mais les Insulaires de Kessing les tenoient dans une espece de dépendance, sur-tout par rapport au Commerce, dont les deux principaux articles sont le Massoy & les Esclaves. Le Peuple vit de la pêche. Ces Habitans paroissent assez traitables ; cependant on ne doit pas leur accorder trop de confiance. Leurs armes sont des sabres de différentes especes, auxquels ils joignent l'arc, les fleches, la lance, & des javelines dentelées.

Iles Caras.

Les Iles Caras, où Keyts se rendit ensuite, sont à douze lieues de Pulo Aas, où il avoit été d'abord quelques jours à l'ancre. Vis-à-vis, au Nord, la Côte forme une grande Baie, qu'il nomma la Baie de *Ryklof van Goens*. Les Terres, qui regnent autour de cette Baie, sont fort basses, à l'exception des deux Pointes au Sud & au Nord de son entrée. Le côté occidental de l'Ile du milieu, où il mouilla sur vingt-cinq brasses, bon fond de sable, offre une Rade sûre, qui pourroit bien contenir jusqu'à mille Navires. Sa situation est à trois degrés vingt-six minutes de Latitude Méridionale. La

Jurisdiction d'Onin, que les Habitans nomment *Mengonan Soholot*, se termine à cette Pointe du Nord-Ouest, & celle des Insulaires s'étend sur le Golfe, jusqu'à *Coveay*, ou *Cubiay*, qui commence à la Pointe Sud-Est de la Baie.

Les Iles habitées, qu'on trouve dans cette Baie, sont, *Cani*, *Batour* & *Caras*, qui produisent diverses sortes de fruits, du riz & du poisson en abondance. Le bois de construction n'y est pas rare. L'on y respire un air assez sain, qui est rafraîchi par de petits vents de Mer & de Terre. Les Insulaires ressemblent en tout aux Habitans d'Onin; mais ils sont moins rusés & moins défians. On ne remarqua parmi eux aucun indice de culte, si ce n'est quelques teraphims, ou cristalines, rayées de verd & de rouge, ou d'un jaune luisant, qui paroissoit être un mêlange de métaux. Leurs Voyages de Mer se bornent à Cubiay, & la pêche fournit le plus à leur subsistance.

Le premier Septembre, Keyts partit de Batour, & ayant passé entre Caras & Cani, il vint, le lendemain, auprès d'une haute Pointe, d'où continuant à suivre la Côte, il découvrit, au Nord, une autre Baie fort profonde, de trois ou quatre lieues de largeur, où il entra pour donner le radoub à la Chaloupe, qui faisoit eau de toutes parts. La Baie est à douze lieues au Sud & au Sud-Sud-Est de la premiere. On la nomma la Baie de *Speelman*. A son entrée, du côté gauche, est une cataracte des plus merveilleuses, qui tombe des montagnes, & qu'on apperçoit comme une toile blanche, à deux lieues de distance. Il ne fut pas possible d'en approcher de près, à cause des goutes, qui rejaillissant en l'air formoient une espece de nuage, ou de brouillard épais; mais on trouva dans les environs plusieurs autres petites sources d'eau, qui sortoient du pied des rochers le long du Rivage. Tout au fond de la Baie est une Négrerie, près d'une Riviere, & un peu plus loin à l'Est, derriere une montagne, une belle Lagune assez profonde pour servir d'abri à quantité de gros Vaisseaux. A l'Est de cette Baie se présentoit un rocher, à côté duquel les Hollandois virent un grand nombre de têtes de morts, & une statue à-peu-près de forme humaine jusqu'aux épaules, avec un bouclier & quelques autres instrumens. On y apperçut aussi divers caracteres inconnus, qui sembloient être tracés de craie rouge. Les Habitans de ces Contrées n'ont pas coutume d'enterrer leurs Morts; mais ils les exposent sur des Rochers près du Rivage. La Baie est terminée par la haute Pointe Sud-Ouest de Cubiay, derriere laquelle, dans la Baie, on remarqua un Canal, qui paroissoit avoir, de l'autre côté, sa sortie dans la Mer. On trouva ici quatre degrés seize minutes de variation au Nord-Est, & cela sur quatre degrés deux minutes de Latitude Méridionale.

Baie de Speelman.

De la Pointe Sud-Ouest de Cubiay, à la Pointe Orientale, on compte six lieues, & cinq de l'Ile *Wesel*, où Keyts vint mouiller, sans y trouver d'autres Habitans qu'un seul Homme, qui sortit brusquement de sa cabane & prit la fuite. En partant de cette Ile, Keyts passa entre le Continent & trois petites Iles, dont la plus Occidentale est à deux lieues de la Côte, & à trois de la Pointe Nord-Ouest de l'Ile Wesel. Plus loin, on vit encore trois autres Iles, & au Nord, une grande Anse à onze lieues de l'Ile Wesel. Keyts mouilla à l'Ouest d'une Ile, éloignée d'environ d'une lieue d'une Pointe, nommé *Laewe*, derriere laquelle, selon les anciennes Cartes, il croyoit

Ile Wesel.

KEYTS. 1678.

Ile Nametotte.

trouver la Riviere des *Meurtriers*; mais il eut bien-tôt occasion de reconnoître son erreur. A quatre degrés de Latitude Méridionale, il aborda à l'Ile *Nametotte*, où est une Négrerie, dont les Habitans, qui montoient une grande Caracore, l'avoient invité de s'y rendre. Pendant que ses gens étoient occupés à faire de l'eau, sans défiance, les Insulaires les attaquerent, & leur tuerent ou blesserent mortellement quelques Hommes. On en prit une prompte vengeance, en mettant le feu aux Bâtimens & aux Habitations de ces Meurtriers, tandis que, retirés dans les Bois, ils ne cesserent de décocher, de toutes parts, une infinité de fleches sur les Hollandois. Cette Ile Nametotte est située à l'Ouest de la Riviere connue sous le nom des *Meurtriers*, assez élevée, & pourvue de bons mouillages, pouvant avoir huit lieues de circuit. C'est comme l'Etape principale du Commerce du massoy, que les Ceramois viennent chercher tous les ans, avec du bois d'ebène & des Esclaves, qu'ils échangent contre du riz & de gros coraux. Les Insulaires sont robustes, & d'une taille beaucoup plus avantageuse que les autres Habitans de ces Contrées. Outre la langue qui leur est particuliere, ils parlent fort bien celle des Ceramois. Ils vont entierement nus, à la réserve des parties naturelles, qu'ils couvrent d'écorce d'arbres. Ils se percent les narines de plusieurs brochettes pour l'ornement. Leurs armes sont l'arc, les fleches, les lances & les coutelas. Les Femmes portent au cou & à la ceinture, de gros tours de coraux, & elles se barbouillent tellement le visage de noir de charbon pilé, qu'elles ont moins la figure humaine que celle des plus sales animaux. La pudeur n'est pas une de leurs vertus; elles accouchent dans les Pirogues sur le Rivage, ou dans les Bois; & dès que l'Enfant est né, elles le jettent dans un sac qui leur pend sur les épaules. En un mot, Keyts les compare à des brutes. Son retour à l'Ile Wesel, & delà à Banda, termine cettte Course, dont tout le fruit se réduisit à des connoissances plus particulieres du Pays & de ses Habitans. La Relation de Keyts, que nous avons en manuscrit, est extrêmement détaillée. Valentyn en a donné l'essentiel, que nous abregeons encore.

Riviere des Meurtriers.

Retour à Banda.

## VOYAGE DE VLAMING AUX TERRES AUSTRALES EN 1696.

1696. Occasion de ce Voyage.

L'OCCASION de ce Voyage fut la perte d'un Vaisseau de la Compagnie, qu'on supposoit pouvoir être échoué sur les Côtes de la Nouvelle Hollande, depuis son départ du Cap de Bonne-Espérance pour Batavia. En 1696, trois Vaisseaux Hollandois, commandés par Guillaume *Vlaming*, mirent à la voile, du Texel, avec ordre d'aller à cette recherche. Après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, ils se trouverent, le 28 Novembre, à trente-huit degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & quatre-vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude, près de l'*Ile St. Paul*, sur laquelle on peut porter sans inquiétude, pourvû que l'on évite le côté de l'Ouest, qui est garni d'un banc de rochers. On y trouva quantité de chiens marins, & une autre espece particuliere qui avoient bien dix-huit pieds de long; mais l'Ile n'offre aucune verdure, si ce n'est quelques roseaux, & , par-ci par-là, entre les Rochers, une herbe assez semblable au persil. La volaille y est rare; en échange on y pêcha une quantité prodigieuse

gieuse de gros poissons fort délicieux. Les Hollandois y chercherent inutilement du bois à brûler & de l'eau douce. VLAMING. 1696.

Le lendemain du départ de cette Ile, on vint à celle d'Amsterdam, à treize lieues Sud & Nord de la premiere, par les trente-sept degrés quarante-huit minutes de Latitude, & quatre-vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude. Cette Ile est si remplie de brossailles, qu'on ne peut que difficilement s'y franchir un passage. On n'y trouva ni Hommes ni Bestiaux, mais seulement quelques Oiseaux, & des Chiens marins. Le terrein est marécageux à trois pieds de profondeur sur le roc, qui approche de la pierre ponce, ce qui fait que les arbres n'y peuvent croître, ni prendre de fortes racines. Ile Amsterdam.

Le 25 Décembre, on découvrit la Nouvelle Hollande, à la hauteur de trente-un degrés cinquante-huit minutes, & à cent trente degrés dix-huit minutes de Longitude. Quatre jours après, on se trouva sous l'Ile *Rottenest* (Nid de rats) huit minutes plus au Nord, & trois degrés sept minutes plus à l'Est. On s'y pourvut de bois à brûler, qui y étoit en abondance. Ile Rottenest.

Le 5 Janvier *1697*, Vlaming descendit sur le Rivage de la Nouvelle Hollande, avec quatre-vingt-huit Hommes armés; ils prirent d'abord leur route à l'Est; sans rien trouver qui pût servir à la nourriture: mais ils virent quelques gros arbres, d'où découloit une espece de laque ou de gomme, & de petits Perroquets, qui étoient fort farouches. Après avoir marché environ trois heures, ils vinrent auprès d'une Lagune d'eau salée, où ils apperçurent dans le sable, plusieurs vestiges d'Hommes & d'Enfans, sans cependant rencontrer personne. Le lendemain matin, ils se diviserent en trois troupes, pour visiter le Pays au Sud, au Nord & à l'Est, à une lieue de distance de l'endroit où ils avoient passé la nuit. Toutes leurs recherches ne leur firent découvrir que quelques cabanes renversées, mais point d'eau douce; cependant ayant creusé un puits, ils en trouverent d'assez bonne. A leur retour, ils remarquerent que celle du Lac étoit baissée de plus d'un pied; ce qui leur fit juger qu'elle devoit communiquer avec la Mer. En effet, ils ne tarderent pas de s'en convaincre, à la vûe d'un Canal au Sud, où ayant fait entrer leurs Bateaux, ils trouverent des Cygnes noirs, dont ils prirent quatre, deux desquels furent apportés vivans à Batavia, & beaucoup de poisson; les jours suivans ne leur firent pas faire de plus grandes découvertes, quoiqu'ils eussent remonté cette Lagune, ou Riviere d'eau salée, à dix ou douze lieues dans les terres. Une exacte observation leur donna trente-un degrés quarante-trois minutes de Latitude Méridionale. Un grand Banc regne ici dans l'étendue d'une lieue, à la moitié de cette distance du Rivage. On en découvrit un autre, parsemé de pointes de rochers, à la hauteur de trente degrés dix-sept minutes. Treize minutes plus loin au Sud, l'Aiguille varioit, au Nord-Ouest, de neuf degrés vingt une minutes. 1697. Nouvelle Hollande. Cygnes noirs.

A vingt-huit degrés huit minutes, après avoir passé quelques petites Iles, deux jours auparavant, on découvrit une Pointe haute & escarpée. La Chaloupe, qui fut de nouveau envoyée à terre, sans pouvoir descendre, à cause des Brisans, rapporta qu'on avoit enfin vû des Hommes marcher sur les dunes, mais dans une grande distance. C'étoient des Négres, nus, & de moyenne taille. Les jours suivans, les Chaloupes étant retournées diverses fois au

VLAMING. 1697.

Rivage, y virent d'abord une eau interne fort salée, quelques cabanes & vestiges de pieds d'Hommes dans le sable, & quelques Oiseaux. A vingt-six degrés seize minutes de Latitude, elles trouverent deux Anses, dont la plus Méridionale a bien trois quarts de lieue de largeur; & trois jours après, deux Rivieres fort profondes, l'une venant du Sud & l'autre de l'Est. Cette fois les Chaloupes pénétrerent bien huit lieues & demie dans une Anse, qui communique de l'autre côté, au Nord-Nord-Ouest avec la Mer. Le lendemain, on trouva, à terre, une plaque d'étaim, qui avoit été attachée à un poteau avec deux cloux, dont l'un se distinguoit encore. Sur cette plaque étoit gravée une Inscription, portant : » que le 25 Octobre 1616, le Na-» vire *la Concorde*, d'Amsterdam, premier Commis Gilles *Miebais* de Lie-» ge, Capitaine Theodore *Hartog*, d'Amsterdam, avoit mouillé en cet en-» droit, d'où il étoit reparti, pour Bantam, le 27 du même mois «. Au bas on lisoit les noms de Jean *Stins*, Sous-Commis, de Pierre *Dookus van Bill*, premier Pilote, avec la date de l'année. Cette véritable Baie de *Hartog* est située par vingt-cinq degrés vingt-quatre minutes de Latitude, & la variation de l'Aiguille, au Nord-Ouest, y fut trouvée de huit degrés trente-quatre minutes.

Monument trouvé dans la Baie de Hartog.

Riviere Guillaume.

Ile Moni.

Le reste de la Route n'offre plus rien de remarquable jusqu'à la Riviere *Guillaume*, à vingt-un degrés vingt-huit minutes. La résolution y fut prise d'abandonner cette Côte ingrate, le 21 Février; le 27 on vit l'Ile *Moni*, à neuf degrés cinquante minutes; & le 11 Mars, les trois Vaisseaux arriverent heureusement à Batavia. Selon le rapport de Vlaming (1), la Nouvelle Hollande est le plus misérable Pays de l'Univers; & Dampier, dont on va voir la Relation (2), n'a pas eu tort de dire que les Hottentots étoient des Seigneurs en comparaison des Australiens de cette Contrée.

(1) La Relation de ce Voyage a été imprimée à Amsterdam, en 1701.

(2) Ce Voyage de Dampier est le second qu'il avoit fait à la Nouvelle Hollande. Le premier auroit dû précéder celui de Vlaming : mais comme il se trouve au Tome XI. dans le grand Voyage autour du Monde, on n'a pas cru devoir détacher ce morceau pour le répéter ici. Il suffit d'en avertir le Lecteur.



ILES VOISINES DE TIMOR ET DE SOLOR.

Pour la page 255.

DANS LA DESCRIPTION que Valentyn donne de ces deux Iles, il y joint celle de plusieurs autres, qui en sont voisines, & dont il suffira de rapporter les noms, avec ce qu'elles ont de plus remarquable. Il commence cette Description à l'Ile *Saleyer*, au devant de la Baie de Boni, dans l'Ile Celebes, d'où continuant, au Sud-Est, à environ trois lieues de distance, on trouve celle de *Calauro*, qui a sept ou huit lieues de longueur sur cinq de large. A son Nord-Est est l'*Ile Haute*, environnée d'un Banc de sable, & au-delà, toujours du même côté, sont une vingtaine d'Iles & de Bancs, qu'on nomme les *Iles des Tigres*, & qui occupent en quarré un espace de quinze à seize lieues. Quatorze lieues à l'Est de ces Iles, on a celles de *Groenewoud*, du *Lezard* & de *Batalaja*, dans une étendue d'environ six lieues. A pareille distance, au Sud des Iles des Tigres, est un Banc, nommé *Heilbot*, de trois ou quatre lieues de circonférence, & tout parsemé de pointes de rochers. Neuf lieues à l'Est de ce Banc, sont les deux Iles de *Schiedam*, suivies, sept ou huit lieues au Sud-Est, de celle de *Batou Pandjang*, & deux lieues Est-Quart de Nord, de celle de *Bata Carimau*, sans compter deux autres petites, au Sud Ouest desquelles on trouve celles du *Cheval de poste*, & de *Rossa Gouroc*, peu considérables. *Lousa Radja*, sept ou huit lieues plus loin au Sud-Ouest, en a aussi quelques-unes sans noms. On vient ensuite à cette rangée de grandes Iles, connues par la Relation de Dampier, & dont la plus Occidentale est *Sumbawa*, qui a près de huit lieues de long sur cinq de large. A l'Est se présente l'Ile *Ende*, autrement nommée le *Pays de Flores*. Ces deux Iles sont accompagnées de quantité de petites, dont la plûpart n'ont point de noms. On donne, à l'Ile Ende, quarante-trois lieues de longueur; sa plus grande largeur est de treize lieues au milieu; mais elle diminue considérablement vers ses extrêmités. A cinq lieues de sa Pointe Occidentale, on a l'Ile *Nomba*, de sept lieues de long sur deux de large. *Pulo Tsjindana*, ou l'*Ile du Bois de Sandal*, qui suit au Sud, s'étend à plus de trente lieues Est-Sud-Est, & de la moitié en largeur, mais se retrecissant vers les deux bouts. On dit qu'il y a des Forês entieres de Bois de sandal. C'est l'Ile que Dampier décrit sous le nom d'*Anabao*. Vis-à-vis de sa Baie au Sud-Sud-Est, on voit la petite Ile *Sauvo*. A l'Est de la Pointe Sud-Est de l'Ile Ende, entre cette Ile & celle de Solor, on a l'Ile *Serbite*, fort haute, montagneuse & chargée de bois, de sept lieues de long, sur trois ou quatre de large. Elle est séparée du Pays de Flores par un Canal d'environ deux lieues de large & trois de long, & l'on trouve un pareil Canal entre Solor & Serbite. A l'Est de Solor on a l'Ile *Lombatta*, & quelques autres petites, comme *Batutoura*, *Pontare*, &c. Vis-à-vis de cette derniere Ile, à deux lieues de distance, à l'Est, se voit l'Ile *Ombo*, nommée aussi *Emmer*, de quatorze lieues de long, sur cinq ou six de large. Les Hollandois ont, dans l'Ile Solor, le

Iles voisines de Timor et de Solor.

Fort *Henri*, & les Portugais deux Places, nommées *Lesauw* & *Larentouke*. Timor est au Sud de ces Iles. Valentyn lui donne quatre-vingts lieues de longueur ; mais sa largeur est fort inégale.

On négocie, dans cette Ile, des esclaves, de la cire, & du bois de sandal, dont on peut tirer, chaque année, environ deux mille bahars, à cinq cens soixante livres poids de Hollande le bahar ; & c'est principalement pour ce bois, que la Compagnie conserve cet Etablissement, à cause du grand débit qu'il a dans la Chine : la cire y est à bon compte. Le Commerce de Solor est encore moins considérable que celui de Timor ; on en tire les mêmes choses, &, outre cela, ce qu'on appelle, en Médecine, la *Pierre Solor*, qui est une espece de bézoar, qu'on croit souverain contre les poisons.

## Isles du ressort du Gouvernement de Banda.

Iles au Sud-Est.

Le Gouvernement de Banda s'étend à plusieurs Iles au Sud-Est & au Sud-Ouest, dont on s'est engagé de parler à l'occasion des Terres Australes. Les premieres commencent à l'Orient de la grande Ile Ceram. Telles sont *Tenimbar*, *Goram*, *Salawakki*, *Manabokka*, *Mattebello*, *Coaffevouy*, *Kourekose*, *Tewer*, remarquable par son Volcan, dont l'éruption se fit, en 1656, avec un terrible fracas. Cette derniere Ile est à trente cinq lieues de Banda, & suivie de celle de *Boen*, de *Caudar*, de *Cauwer*, qui fournit beaucoup de potteries, de *Noussa Tello*, ou *les Trois Freres*, trois petites Iles situées en triangle, & enfin, d'un grand Banc de sable, nommé *Tiando*, qui a bien quatorze lieues de circuit, & où se voient trois petites Iles. Deux lieues à l'Est de ce Banc on en trouve un autre, à-peu-près de la même grandeur.

Grand & Petit Key.

On passe ici encore quelques Bancs & quelques petites Iles, de peu d'importance, pour venir à *Key Watela*, ou le *Petit Key*, qui peut avoir trente-quatre lieues de circuit, & dont le côté Septentrional offre une grande Baie ronde, de quatre lieues de long, sur autant de profondeur. Au Sud-Ouest on voit un Banc de dix à douze lieues de tour, surmonté de quelques Ilots. Le *Grand Key*, autre Ile, peu éloignée de celle-ci, a bien vingt lieues d'étendue. On donne, à sa partie Septentrionale, quatre ou cinq lieues de largeur ; mais elle diminue depuis le milieu, au Sud, jusqu'à trois. Sa distance, Est-Sud-Est de Banda, est comptée à cinquante lieues. Ces deux Iles, le Grand & le petit Key, sont fort hautes, montagneuses, & arrosées de quantité de Rivieres. Le Grand Key a environ quarante lieues de circuit. Les Habitans de ces Iles sont en guerre continuelle entr'eux. Ils vendent leurs prisonniers pour esclaves aux Bandanois, qui les achetent à vil prix. Toute la connoissance que ces Sauvages ont de l'Etre suprême, c'est qu'ils savent par tradition qu'il a créé leur Pays. Dans leurs entreprises ils ont coutume d'implorer sa protection, après avoir traité tout leur Village, & sacrifié quelques Porcs & quelques Boucs à leur Idole, qui est attachée à une perche. Ces prieres sont accompagnées d'une infinité de grimaces, de contorsions & de singeries ridicules. Ces Insulaires sont fort bruns & de taille avantageuse, avec de longs cheveux crépus. Ils sont serviables, de bon naturel, & fideles. Chaque Habitation est partagée entre trois ou quatre Orancaies, qui y exercent toute

Mœurs de leurs Habitans.

l'autorité, ſans aucune marque qui les diſtingue des autres, ſi ce n'eſt que quelques-uns ont neuf ou dix anneaux d'or aux oreilles, & un habit d'écorce d'arbre ou même d'étoffe bleue. Ils ne tirent point de revenus, mais ſont obligés, comme le dernier de leurs Sujets, de chercher leur nourriture dans la pêche, la chaſſe, & le produit de leurs plantations. Leurs cabanes ſont élevées ſur des pieux, à trois ou quatre piés de terre, ou dreſſées ſur des rochers le long du rivage. En 1624, les Hollandois, que le Commerce avoit amenés, virent, ſur le rivage Oriental, ſept Habitations voiſines, qui pouvoient mettre enſemble quatre mille hommes en campagne. Ils étoient en guerre, depuis quatre ans, contre une quarantaine d'autres Villages au Sud de l'Ile, & dans cet eſpace de tems ils avoient bien perdu quatre cens hommes. Cette guerre provenoit de l'infraction de quelques privileges particuliers ſur la maniere de faire leur pêche. La juſtice eſt ſévere chez ces Peuples. L'aſſaſſinat y eſt puni de mort, de même que l'adultere, avec cette circonſtance, que l'amant & la femme ſont livrés à la vengeance du mari, qui, pour l'ordinaire, les poignarde l'un & l'autre. Il y a des peines proportionnées à la grandeur des vols; c'eſt d'avoir les quatre doigts de la main droite coupés, d'être privé d'une oreille, ou condamné à l'amende, qui eſt appliquée au profit de toute l'Habitation. Les Hommes prennent autant de Femmes qu'ils peuvent en nourrir, mais les liens du mariage ne durent qu'auſſi long-tems qu'ils ſe trouvent bien enſemble; & après leur ſéparation, le mari & la femme ſont libres de contracter de nouvelles alliances. Les parens, après être convenus de la dot pour leurs enfans, donnent un feſtin à tout le Village, & les Convives jugent enſuite qui des deux, de l'Epoux ou de l'Epouſe, ſurvivra à l'autre; on leur fait mâcher le bétel, & celui dont le marc eſt le plus pâle, doit, ſelon leur opinion, mourir le premier. Cette cérémonie ſert en même-tems de confirmation au mariage. Quand un homme de diſtinction meurt, on l'embaume avec des huiles & des aromates; enſuite on le pend dans un cercueil, au toît, ſous lequel on fait du feu pendant ſix ou douze mois, ſelon la qualité du mort, juſqu'à ce que le cadavre ſoit entierement ſec; après quoi ils le mettent en terre. Ils ont auſſi coutume de donner dans ces occaſions, un feſtin à tout le Village, & quelques préſens à leurs amis, pour qu'ils aſſiſtent à pleurer le mort; & ces lamentations, où ils ſe relevent les uns les autres, durent ſouvent un mois; mais un homme du commun eſt enterré d'abord ſans autre cérémonie. Pour marque de deuil, ils font couper leurs cheveux, & portent des anneaux aux bras & aux jambes, avec une ceinture de joncs autour des reins, qu'ils y laiſſent tant qu'elle tombe d'elle-même. Ils ſe ſevrent auſſi, pendant quelque-tems, de certains alimens, & ſe donnent garde de ne point rire, ou de prendre part à de vaines réjouiſſances. Ces Peuples vont preſque nus, à l'exception des reins. Ils ont peu de meubles dans leurs maiſons. Leur nourriture conſiſte principalement en ſagu, piſang, & en racines. Leur boiſſon eſt le towak, qui ſe diſtille de l'arbre du ſagu, & de l'eau de puits. L'or, les dents d'Eléphant, & quelques vêtemens ſont leurs richeſſes. Le fils aîné ſuccéde à ſon pere dans le Gouvernement; mais tous les enfans héritent par portions égales. Ils ont des Porcs & des Chevres; mais il ne s'y trouve de Chevaux, de Buffles, & de bêtes à corne, que depuis peu d'années; leurs armes ſont le bouclier,

ILES DU RESSORT DE BANDA.

le sabre, l'arc, les fleches, & les zagaies, dont ils se servent avec une merveilleuse adresse. Ils ont aussi quelques petites pieces de fonte sur leurs Coracores (1).

Iles Arow.

Quinze lieues à l'Est du Grand Key, on a les Iles d'*Arouw*, éloignées de soixante-cinq lieues de Banda, & de dix huit à vingt de la nouvelle Guinée. Ces Iles sont basses, plates, & chargées de bois. Pour s'y rendre de Banda, la route est par les Iles de Tewer & de Cauwer. Les Iles d'Arouw sont fort habitées, &, depuis 1623, sous la dépendance de la Compagnie Hollandoise. On y comptoit autrefois soixante-dix Négreries La principale est *Wokam*, où les Hollandois ont un poste fortifié de palissades. On n'y trouve point de Rivieres, & la mauvaise qualité de l'eau de puits, ou de quelques étangs, est une cause apparente des maladies auxquelles les Européens y sont sujets. Les Insulaires ressemblent beaucoup, par leurs mœurs, à ceux du Grand & du Petit Key. Valentyn a donné, de ces Iles, une Carte, qui ne s'accorde nullement avec celle que l'on fit, en 1703, de la Partie Orientale de la Mer des Indes. Mr. Danville les place assez bien dans sa Carte d'Asie, publiée en 1752, excepté qu'il n'en met que quatre au lieu de six. Leur principal produit est le sagu, & des esclaves, qu'ils enlevent dans la Nouvelle Guinée & ailleurs, pour venir les vendre à Banda. On trouve, près du Village *Ablinga*, un Banc où l'on pêche des perles, mais petites pour la plûpart; cependant Valentyn dit en avoir vû de plus grosses que des pois, & de belle eau. On trouve aussi, dans ces Iles, des Oiseaux de paradis. En 1707, il y avoit, à Arouw, environ deux cens vingt Chrétiens & quatre-vingt-dix Ecoliers.

Revenons au Sud du petit Key, pour continuer l'énumération de plusieurs autres Iles, qu'on trouve encore dans cette Partie. Telles sont celles de *Ketember*, *Mose*, *Tenember* & *Larat*, éloignée d'environ deux lieues de *Timor Laout*, grande Ile, autour de laquelle on a les suivantes; *Cera*, *Sikevou*, *Bouto*, *M.se Kawouter*, *Namegang Teng*, *Massiide*, *Babber*, qui a environ dix lieues de circuit, & où les Hollandois tiennent une garde pour en écarter les Etrangers. *Doutou*, *Kebet*, *Ijat*, sont d'autres petites Iles voisines de Babber, & situées au Sud-Est de Banda. On compte encore *Cerouva*, l'*Ile des Oiseaux*, & *Nila*, où commencent les Iles du Sud-Ouest. Elles n'ont

Iles au Sud-Ouest de Banda.

presque rien de plus intéressant que leurs noms. *Teuw*, *Cerematten*, *Nisemasse* & *Korsewelan*, sont environnées de quelques autres petites, de Bancs, & de Rochers. L'Ile *Damme*, qui a six lieues de long sur deux de large, se fait remarquer par son grand Volcan. Sa situation est à cinquante-six lieues de Banda. Les Hollandois y avoient bâti, en 1646, une Forteresse, qui portoit le nom de *Bourg Guillaume*, ou de *Nassau*, mais l'air mal sain, qu'on y respire, l'a fait abandonner depuis, quoiqu'on y navige bien encore. Trente-six lieues au Nord de Damme & vingt-deux au Sud-Ouest de Banda, sont les deux Iles des *Tortues*. On a ensuite les Iles *Lokker*, *Moa*, *Leti*, *Kisser*, ou *Fetter*, *Etter*, *Teralta*, l'*Ile Brulante*, & les Iles de *Noussa Pinhos*, à seize lieues au Nord-Est de celles des Tortues. Ce sont-là toutes les Iles principales au Sud-Est & au Sud-Ouest de Banda. Une description exacte de leur

(1) Ces éclaircissemens sont tirés d'un Mémoire dressé à bord du Yacht *Goa*, qui fut envoyé aux Iles de Key, en 1624.

position, de leur grandeur & de leur figure, seroit trop ennuyeuse; la vûe d'une bonne Carte peut suppléer le mieux aux particularités que nous avons cru devoir omettre.

### Iles des Papous, près de la Nouvelle Guinée.

DAMPIER conjecturoit juste, lorsqu'il a pensé que toute la Terre des *Papous*, qu'on représentoit comme une Peninsule tenant à la Nouvelle Guinée, n'étoit qu'un amas d'Iles, & ce qu'on prenoit pour des Rivieres étoit autant de Détroits. Le fait a été mieux vérifié depuis, qu'il ne lui fut possible de le faire alors. On a dressé, en 1722, une Carte exacte de ces Iles. Elles s'étendent dans la longueur de près de trois degrés de Latitude, depuis le Continent de Guinée, jusqu'à l'Ile Gilolo. La plus Septentrionale de toutes est *Waigeeuw*, dont la Côte Nord s'étend sur environ un degré de Latitude Nord, à vingt six lieues de l'Ouest à l'Est, & dix dans sa plus grande largeur du Sud au Nord (1). A la Côte du Midi, un Golfe profond pénetre si avant dans les Terres, qu'il les sépare presque en deux parties. L'Ile *Mangin* est dans cette Baie. L'Ile Waigeeuw contient six Négreries. A son Midi sont les petites Iles *Sebiat*, *Toye*, *Bocke*, *Lama*, &c., avec un grand nombre de Rochers & d'Ilots; l'Ile *Gammen*, de neuf lieues d'Orient en Occident, & de quatre du Nord au Sud. Un Détroit fort courbe & fort serré la sépare de Waigeeuw. Elle est bornée, au Midi, par un autre Détroit plus large, qui a au moins quatre lieues. Dans ce Détroit, nommé *Neeuw*, par où Dampier a passé, est une Ile étroite de même nom, longue de trois lieues & demie de l'Est à l'Ouest. L'Ile *Patenta*, qu'on trouve au Sud du Détroit, est longue de dix-neuf lieues, du Nord-Est au Sud-Ouest, & large de quatre. Elle se termine en Pointe vers l'Orient. Cette Pointe se nomme *Gagelola;* celle de l'Occident *Monkaite*. Il y a apparence que c'est cette derniere, qui est connue des Géographes sous le nom de Cap *Maho:* c'est aussi à l'Ile Patenta, que l'on a mal-à-propos fait commencer jusqu'à présent la Partie Septentrionale du Continent de la nouvelle Guinée. En suivant au Sud, on a le Détroit *Sagewien*, dont la direction est du Sud-Ouest au Nord-Est. A l'entrée est une Ile de même nom, près de la Pointe *Dandany*, dans l'Ile suivante, au Sud, qui se nomme *Sallawaty*, & qui a dix lieues de Côte dans une partie; le reste forme un demi-ovale; le circuit du total est d'environ quarante lieues. On y compte deux Habitations. Le Sud de cette Ile est à trente lieues de l'Est de Ceram, qui lui reste au Sud-Ouest. Le Détroit *Gallowa*, qui vient ensuite, a environ une lieue de largeur au Nord-Est, mais au Sud-Ouest près de quatre. Il sépare Sallawaty de la Nouvelle Guinée proprement dite. En y entrant par le côté du Sud-Ouest, on apperçoit, à sa droite, le Cap Occidental de la Nouvelle Guinée, appellé *Sabelo*, ou *Onny*, situé au moins à un degré & demi de Latitude Méridionale. Le Détroit est garni d'Ilots.

Revenons au Nord de Waigeeuw, que la Mer sépare de Gilolo. Il y a vingt-deux lieues de sa Pointe Occidentale à la Pointe Orientale de Gilolo, appellée *Pattany*, allant du Sud à l'Ouest. Il y a cinquante-quatre lieues de

(1) Ce sont des lieues d'Allemagne de quinze au degré.

ILES DES PAPOUS.

la Pointe Pattany à la Pointe Sabelo; mais le terrein de Guinée s'étend jusques sous la Ligne même en remontant au Nord, faisant face au Nord-Ouest; & depuis Sabelo la Côte retourne, faisant face au Sud-Sud-Ouest, jusqu'à la Baie de *Rycklof van Goens*, à deux degrés dix minutes de Latitude Méridionale. A six lieues à l'Est de Pattany est l'Ile *Gebey*, la plus Occidentale des Papous, longue de cinq lieues du Nord-Ouest au Sud-Est. Quelques Navigateurs l'ont prise pour la Nouvelle Guinée. Au Sud de Gebey, & au Sud-Ouest des Iles des Papous, il y a aussi deux autres Iles assez considérables, nommées *Popo* & *Mixoal*, entre Gebey & Ceram; Mixoal est environnée de tous côtés de Bancs de rocs & d'Ilots.

## Description Géographique d'une Côte de la Nouvelle Guinée.

1705.

En 1705, on envoya un Yacht, nommé le *Pinson jaune*, à la découverte de la Côte Sud-Est de la Nouvelle Guinée, dont il trouva la situation bien différente de ce que l'on en voit sur les Cartes communes; la Relation de cette Course est trop seche pour qu'on en puisse supporter une lecture suivie. On prend le parti de la réduire en table, pour y mettre un peu plus de clarté. Il semble, par les termes qui commencent & finissent le Routier Hollandois, que ce soit le contour d'une grande Baie ouverte au large qu'on décrive ici, mais il est surprenant que la Latitude ni la Longitude n'y soient pas rapportées.

Grande Baie étendue, de l'Est à l'Ouest, de soixante lieues (1). Elle entre au Sud dans les Terres, d'environ trente-huit lieues; la Pointe Orientale est d'un degré & demi plus au Sud que l'autre Pointe. Ile *Brander*, (Brulôt) à l'entrée d'Ouest de la grande Baie, longue d'une lieue, étroite, & environnée de Rochers. *Laagen stompen Hoek* & *Groene Boompjes Westhoek;* (Pointe basse émoussée & Pointe Occidentale des arbrisseaux verds.) Au-devant, un Banc de sable, d'environ une lieue de longueur: deux brasses d'eau dessus. *Boompjes Oostoek* (Pointe Orientale des arbrisseaux); au Nord, un Banc de sable au-dessus de l'eau, d'une lieue & demie du Nord au Sud, entouré de rochers. *Boompjeshoek* (Pointe des arbrisseaux) & *Roodenhoek* (Pointe rouge). Entre ces deux Pointes, une Négrerie. *Steilenhoek* (Pointe escarpée) *Vuile Bogt* (Baie sale) & *Massoyhoek* (Pointe du Massoy). Deux Iles très petites environnées de rochers, & une Négrerie nommée *Waha*. Le Pays s'étend Sud & Nord: il est bordé de Bancs de sable. Ile *Engano*, à trois lieues du rivage. Sa longueur, trois lieues & demie du Sud au Nord: sa plus grande largeur, deux lieues. Au Sud, un Banc long de deux lieues. Golfe de treize lieues d'étendue du Sud-Est au Sud. Au côté du Sud, une petite Ile. Passé la Pointe, suivant le rivage, à environ trois lieues de l'Ouest à l'Est, la Pointe *Bouseroun*, & au-devant quatre Iles, nommées *Gehrooken Eilanden* (Iles rompues). Iles *Boompjes*, huit lieues plus loin à l'Est-Nord-Est, toutes deux environnées de rochers. Banc de cinq à six lieues de long du Sud au Nord, deux de largeur: profondeur, deux brasses à basse marée. *Hoogen Zuidhoek* & *Munikshoeh* (Pointe Méridionale haute & Pointe du Moine)

(1) Ce sont toujours des lieues d'Allemagne de quinze au dégré.

Moine) au Sud de la Pointe Bouferoun. Au côté Septentrional de la premiere, une Ile de deux lieues de long, un peu moins de large. Au fond de la Baie, les *Brabandshoedje*, *Enkhuizen*, *Vader Smit*, &c. Ce sont une douzaine d'Ilots ou Bancs, dont quelques-uns restent à sec à basse marée. *Laagen Zuidhoek* & *Groenen Vlakkenhoek* (Pointe Méridionale basse & Pointe plate verte). Près de là, aiguade & mouillage. *Pinxter Bogt* (Baie de la Pentecôte). Au-devant, les Iles de *Haerlem*, dont les deux plus grandes peuvent avoir une lieue de long sur un quart de large. Autre Baie allant jusqu'à la Pointe de *Kamp*, de sept lieues de large, & trois au moins de profondeur. Vis-à-vis sont les petites Iles *Schellings*. On peut mouiller au côté Oriental de la plus grande, à une lieue du rivage; &, à une lieue & demie de la Pointe Pentecôte, quatre Rivieres se jettent dans la Baie vers la Pointe de Kamp, qui est garnie d'écueils à près d'une lieue en Mer; autre Banc de rochers une lieue plus loin au Sud. Montagnes hautes & quatre Rivieres, en suivant la Côte au Nord-Est pendant six lieues. Mont *Doodkist* (Cercueil) Mont *Olifant* (Eléphant). Le rivage est garni de sable & de vase; mais à une lieue l'eau est passablement profonde, & l'on peut ancrer en quelques endroits. *Geelvinks-hoek* (Pointe du Pinson jaune). Cette Pointe est le lieu le plus Oriental de la Côte parcourue. Il y a là trois Rivieres & de quoi faire de l'eau & du bois; *Kleine Kerkberg* (Petit Mont Eglise). C'est une chaîne de Montagnes, longue au moins de six lieues, au bout de laquelle il y a une Négrerie & un Banc. Cette Pointe est nommée *den Hoek met het Rif* (Pointe au Banc). Petite Baie de trois lieues de long, dont le bout Septentrional fut nommé *Valschen-hoek* (Fausse Pointe). Au-devant de la Baie est l'Ile *Dwars in de veg* (en travers du chemin), d'une lieue & demi de long, à trois lieues du rivage. Autre Baie un peu plus grande, plantée d'arbres, & près de-là une Négrerie. La Montagne dans le Continent, nommée le *Groot Kerkberg* (Grand Mont Eglise), a deux sommets pointus. Il faut ancrer dans la Baie à cinq quarts de lieue du rivage, dans une telle position que l'on voie le milieu du grand Kerkberg, au-dessus de la Négrerie. Banc de sable d'une lieue & demie; au bout Septentrional de ce Banc se présente la Pointe Orientale de l'*Ile Longue*, au Nord-Est. Ici la Côte s'étend vingt-six lieues de l'Est à l'Ouest, & l'on trouve, à cinq lieues, une Négrerie, près de laquelle sont huit petites Iles. Cette Habitation se nomme *Jobie*, ainsi que le Canal de cinq lieues & demie de large, qui coule le long de l'Ile longue. Cette Ile a plus de cinq lieues de large au bout Occidental: elle est en pointe vers l'Est. *Verraders Eilanden* (Iles des Traitres). Il y en a dix-neuf, dans l'espace d'onze lieues plus loin que l'Habitation. A l'exception de trois du côté du Nord, elles paroissent toutes se joindre par le moyen des rochers. A leur bout Occidental, on voit, au Nord-Ouest, un Pays bas & rompu, de cinq lieues d'étendue; puis une Pointe, & ensuite une même étendue de Côtes pareilles, allant de l'Ouest au Nord. *Drie Gesusters* (les trois Sœurs) trois petites Iles à deux lieues & demie du bout Occidental de l'Ile longue. Elles sont séparées par des Bancs de sable. Tout près de-là, *'t Bultig Eiland* (l'Ile Bossue) qui a plus de six lieues de l'Est à l'Ouest, & près de deux de large; autre Ile élevée, presque ronde, à cinq lieues de la précédente, & d'environ six ou sept lieues de circuit. Entre l'Occident de l'Ile

Côte de la Nouvelle Guinée. 1705.

CÔTE DE LA NOUVELLE GUINÉE. 1705.

Bossue & le Nord de l'Ile Engano, vers le milieu, un peu plus au Sud-Est, sont les Iles *Bouserouns*, au nombre de neuf, fort petites.

Naturels du Pays amenés à Batavia.

Ce Pays ne doit pas être fort peuplé, puisque dans le cours de plus de cent lieues de Côtes de toute cette grande Baie, on n'a trouvé qu'un si petit nombre de Negreries. Les Hollandois en avoient enlevé six Hommes, avec deux Femmes que l'on relâcha. Ces Sauvages furent conduits à Batavia, dont il s'en sauva deux, & les quatre autres resterent au service de la Compagnie, qui les envoya sur ses Vaisseaux, pour leur faire apprendre la langue, & en tirer ensuite des lumieres par rapport à leur Pays, où l'on résolut de les renvoyer, après avoir tiré d'eux ce que l'on souhaitoit de savoir, pour faire connoître l'humanité de la Compagnie à leurs Compatriotes, & tâcher d'entrer en commerce avec eux : car jusqu'alors ils n'avoient jamais permis aux Etrangers d'entrer dans leur Pays; & le Yacht le *Pinson jaune* étoit le premier qui y eut abordé. C'est un de ces Sauvages que *le Bruyn*, célebre Peintre & Voyageur Hollandois, a dessiné durant son séjour à Batavia, & dont on voit la figure dans son Voyage des Indes (2). Il est peint de profil, de la tête aux piés, ayant en main son arc singulier & quelques fleches, qui sont de canne, les unes plus grosses que les autres, & à plusieurs pointes, ce qui rend les blessures qu'elles font très dangereuses, mais comme ces fleches sont fort légeres, elles ne portent pas loin. La figure de cet Australien est presque entierement semblable à celle des Negres Afriquains. Ces Peuples vont tout nus, avec une petite ceinture de toile qui couvre leur sexe, & un petit cercle d'ivoire autour de la jambe gauche.

La même année, 1705, on envoya, de Timor, trois Bâtimens Hollandois, avec ordre de mieux reconnoître le côté Septentrional de la Nouvelle Hollande. Ils examinerent soigneusement les Côtes, les Bancs de sable, les Ecueils. Ils ne trouverent, sur la route, aucune Terre, mais seulement quelques roches au-dessus de l'eau. A onze degrés cinquante-deux minutes de Latitude Méridionale, ils virent la Côte Occidentale de la Nouvelle Hollande, à quatre degrés au Levant de la Pointe Orientale de Timor. Ils continuerent de-là leur route vers le Nord, passerent une Pointe, devant laquelle il y avoit un Banc de sable au-dessus de l'eau, long de plus de cinq lieues d'Allemagne de quinze au degré : après quoi ils firent voile à l'Est, tout le long des Côtes de la Nouvelle Hollande, remarquant tout avec exactitude, jusqu'à un Golfe, au bout duquel ils n'allerent pas tout-à-fait. C'est dommage qu'on n'ait pas publié la Carte qui en a été dessinée.

1714.

Un Voyage Austral bien autrement curieux, s'il étoit aussi authentique, ce seroit celui d'un Capitaine François, nommé Jean Michel *Mirlotte*, mort depuis peu d'années à Dunkerque. Ce Capitaine, selon sa Relation (3),

(2) Tome II. page. 338.

(3) Imprimée à Londres, chez *Bettesworth & Mears*, 1715, sous le titre de *New Voyage round the World, by a Course never sailed before*. C'est un Voyage, qu'on dit avoir été entrepris par quelques Marchands, qui se proposoient d'établir ensuite une Compagnie des Indes Orientales en Flandres. L'Auteur Anglois de la Relation avertit, qu'il emprunte seulement le nom du Capitaine François, avec sa permission, ayant des raisons de politique qui l'engagent a cacher le sien, de même que celui du Navire, dont l'Equipage étoit composé d'Anglois, de François & de Flamands, dans la vûe d'exercer alternativement le Commerce, selon les occasions, à la faveur du pavillon de ces deux dernieres Nations, pendant la Guerre où la

parti des Iles Marianes, faisant voile au Sud, auroit doublé, au mois de Septembre 1714, la Pointe Méridionale de la Nouvelle Zelande, vûe par Abel Tasman, en 1642, d'où dirigeant sa course au Sud-Est, jusqu'au soixante-septieme degré de Latitude Australe, & ensuite au Nord-Est, il seroit venu aborder sur les Côtes du Chili, après avoir découvert quantité d'Iles & de Terres nouvelles, abondantes en or & en perles, dans une route absolument inconnue jusqu'ici à tous les Navigateurs. Mais pourroit-on bien faire fond sur ce Voyage? On y trouve du moins divers récits qui le rendent fort suspect.

Côte de la Nouvelle Guinée. 1705.

## Voyage de Roggeveen, aux Terres Australes, en 1721.

Occasion de cette Expédition.

On a vu, dans une de nos Remarques sur l'Introduction générale, à quelle occasion ce Voyage a été entrepris. C'est Valentyn, qui rapporte cette circonstance; mais la Relation, qui a paru depuis, n'en parle pas (1). » Le » projet *pour faire la découverte des Terres Australes*, (y est-il dit) avoit été » formé par le Pere de l'Amiral *Roggeveen*, dès l'année 1699. Son Mé» moire avoit été bien reçu par la Compagnie des Indes Occidentales: elle » avoit dès lors ordonné l'équipement d'une petite Flotte; mais les brouil» leries, survenues entre l'Espagne & la Hollande, empêcherent l'exécution. » Roggeveen le fils, à qui son Pere avoit recommandé, en mourant, de ne » pas perdre de vue une chose si importante, la proposa de nouveau, & la » fit adopter par la même Compagnie Occidentale, à son retour de Batavia, » où il avoit été Conseiller de la Cour de Justice «. Suivant Valentyn, & » Canter Vischer, qui prétendent en être bien informés, il étoit cependant » moins question de la découverte des Terres Australes, que de la recher» che de certaines Iles, nommées les *Iles d'Or*, situées sous le cinquante» sixieme degré de Latitude Méridionale (2), mais que Roggeveen n'avoit » pû trouver, quoiqu'il eut été bien dix degrés plus loin que ne portoient » ses ordres. Son Pere, ajoute Valentyn, devoit les avoir cherchées de mê» me, avec aussi peu de succès.

1721. Départ du Texel.

Quoi qu'il en soit, la Compagnie des Indes Occidentales fit équiper, en 1721, une petite Flotte de trois Vaisseaux, dont le commandement fut donné à l'Auteur du projet (3). La Flotte, partie du Texel, le 21 Août, essuya, le 21 Décembre, à la hauteur de quarante degrés, une violente tem-

Grande Bretagne se trouvoit alors engagée avec les Couronnes de France & d'Espagne.

(1) Cette Relation a été écrite en Langue Françoise, par un Allemand, natif de Mecklenbourg, Sergent ou Commandant des Troupes embarquées sur la Flotte de Roggeveen; imprimée à la Haye, 1739. deux Vol. in-12.

(2) Une Relation Hollandoise, de la même Expédition, lui attribue ces deux objets. Cette Relation, imprimée à Dort, 1728, est grossie de quantité de Descriptions étrangeres au Voyage, dont elle ne nous apprend que peu de particularités, qui different même beaucoup de la Relation Françoise.

(3) Ces Vaisseaux étoient l'*Aigle*, de 36 pieces de canon, & de 111 hommes, commandé par le Capitaine Jean *Koster*, de Delfshaven; le *Tienhoven* de 28 pieces, & de 100 hommes d'Equipage, commandé par Jacques *Bauman*; & la *Galere Africaine*, de 14 pieces, avec 60 hommes, commandée par Henri *Rosenthal*.

ROGGEVEEN. 1721.

pête, qui sépara le *Tienhoven* des deux autres Vaisseaux. Ceux-ci continuerent leur route, à l'aide des vents de terre, jusqu'à la hauteur du Détroit de Magellan, où ils virent, au mois de Décembre, les Iles neuves de *St. Louis*, ou *Malouines*, découvertes par la *Roche*, & par *Beauchêne Gouin*. Roggeveen crut reconnoître que cette Terre n'étoit qu'une grande Ile d'environ deux cens lieues de circuit, éloignée de quatre-vingts du Continent, vis-à-vis du Détroit de Magellan, sous le cinquante-deuxieme parallele. Il la côtoya du côté de l'Orient, donnant, au Cap le plus avancé, le nom de *Rosenthal*, Capitaine du Vaisseau la *Galere Africaine*, qui l'avoit apperçu le premier; &, à la Contrée, celui de *Belgie Australe*, parcequ'elle se trouve dans une Latitude correspondante à celle des Pays Bas (4). On n'y apperçut ni feu ni Navire, ce qui fit juger qu'elle étoit inhabitée. Le Pays paroit fertile & beau; il est entrecoupé de Montagnes & de Vallées chargées de beaux arbres; la verdure étoit charmante par-tout, & comme on avoit alors la belle saison, on y auroit, selon l'apparence, trouvé d'excellens fruits; mais la crainte de perdre le tems favorable pour doubler le Cap de Horn, fit que l'on remit au retour à la visiter; ce qui ne s'exécuta point, puisque l'on revint par une autre route.

Iles Malouines.

Oiseaux & poissons extraordinaires.

» Nous dirigeâmes notre course, dit l'Auteur, pour passer par le Détroit » de *le Maire*. Pendant cette route, nous vîmes tous les jours quantité d'Oi- » seaux aquatiques, dont la plûpart étoient d'un plumage brun. Nous vîmes » aussi plusieurs monstres marins, qui nous étoient tout-à-fait inconnus, de » même que des Baleines. Entre ces monstres il y en avoit, dont la tête » étoit fort grosse, & sur laquelle on appercevoit une ouverture. Quelques- » uns de notre Equipage les prenoient pour des Chevaux marins & des Va- » ches marines. Un autre poisson, que les Hollandois nomment *Diable de* » *Mer*, nous suivit pendant quatre semaines entieres. Nous nous donnâmes » toutes les peines du monde pour le prendre, mais sans succès. Il avoit la » gueule extrêmement large, le corps large & court, & la queue longue » comme un Dragon.

Détroit de le Maire.

» Enfin, nous arrivâmes à la hauteur de cinquante-cinq degrés, où nous » présumâmes n'être pas fort éloignés du Détroit de le Maire. Nous vîmes » d'abord le *Pays des Etats*, & entrâmes ensuite dans ce Détroit. La fureur » des vagues & les courans des eaux donnerent de terribles secousses à nos » deux Vaisseaux, & les jetterent de côté & d'autre; ensorte que nous crai- » gnîmes beaucoup pour nos mâts & nos vergues. Nous aurions bien souhaité » de prendre terre, d'autant plus qu'ayant jetté la sonde, nous trouvâmes » le fond de cet endroit de bon ancrage, mais le gros tems ne le permit » pas; ainsi nous passâmes ce Détroit, qui a environ dix lieues en longueur » d'un bout à l'autre, & six dans sa plus grande largeur. Ce passage se fit, à » cause du courant d'eau, d'une vîtesse incroyable. Ces mêmes courans au-

1722.

» delà du Détroit, joints au vent d'Ouest, qui soufloit alors, nous éloi- » gnerent beaucoup des Côtes d'Amérique; de sorte que, pour être sûrs de » pouvoir passer le Cap de Horn, nous gouvernâmes vers la hauteur de soi- » xante-deux degrés & demi. Ici nous eûmes, pendant trois semaines de » suite, des tempêtes terribles d'Ouest, accompagnées de grêle, de neige &

(4) La Relation Hollandoise ne dit pas le mot de cette Ile.

» de froid. Nous appréhendâmes que la violence des tempêtes, pendant les » brouillards, ne poussât nos Vaisseaux dans les glaces; en ce cas-là il eut » été presque impossible d'échapper au naufrage. Pendant un tems clair & » serein, nous n'eûmes presque pas de nuit, puisque nous étions ici au mi- » lieu du mois de Janvier 1722, & par conséquent dans les plus longs jours » d'Eté. Le Capitaine *David*, Anglois, étant obligé de naviger jusqu'à la » hauteur de soixante-trois degrés, son Vaisseau se trouva tellement engagé » dans ces Montagnes de glaces, qu'il le crut perdu, ainsi que rapporte » Waffer dans sa Description du Détroit de Darien «.

Glaces, indices des Terres.

Ces Montagnes de glaces, qu'on peut déja voir lorsqu'on est à la hauteur du Cap de Horn, prouvent que les Pays du Sud s'étendent aussi-bien jusques sous leur Pôle, que les Pays du Nord sous le nôtre; étant certain que ces glaces ne peuvent, pour ainsi dire, pas croître dans la Mer, ou s'y former par le froid ordinaire. Il faut donc dire qu'elles sont causées par la force des courans, & les vents froids qui soufflent des Golfes & des Rivieres. De l'autre côté, il n'est pas moins certain que les courans, qu'on voit dans l'Océan, viennent tous des embouchures des Rivieres, qui tombant d'un Continent un peu élevé, & se jettant dans la Mer avec violence, conservent ce cours impétueux. La grande quantité d'Oiseaux, qu'on vit ici, fournit une autre preuve de la proximité de quelque Terre.

Ile Mocha.

Roggeveen, entré dans la Mer du Sud, vint à l'Ile *Mocha*, que les Habitans avoient tout-à-fait désertée depuis peu, pour se retirer sur le Continent; ensuite il toucha aux Côtes du Chili & à l'Ile *Juan Fernandez*, où il eut la satisfaction de retrouver le *Tienhoven*, dont on étoit séparé depuis trois semaines, & qui avoit passé le Détroit de Magellan, avec bien des peines & des dangers (5).

Ile Juan Fernandez.

Terre de David inutilement cherchée.

Après un séjour de trois semaines dans cette Ile, Roggeveen en partit pour aller chercher la Terre de David, à vingt-huit degrés de Latitude & deux cens cinquante-un de Longitude; mais, à son grand étonnement, il ne put jamais la trouver. L'Auteur s'imagine que le gissement de la plûpart des Côtes des Terres Australes est tel, que le vent de Nord-Ouest en détourne toujours, & empêche de les appercevoir, & c'est la raison pour laquelle elles restent si long-tems inconnues; mais si nos Cartes ne sont pas fautives, elles nous indiquent une cause plus vraisemblable de son erreur, en ce qu'il chercha la Terre trente degrés plus à l'Occident qu'elle n'est en effet. Au reste, on verra, dans la suite, qu'il n'y a pas beaucoup de fond à faire sur ses Longitudes.

(5) La Relation Hollandoise conduit le *Tienhoven*, au sortir du Détroit, jusqu'à 64°. 58' de Latitude Australe, & 297°. de Longitude, avant que de le ramener à l'Ile de Juan Fernandez. Valentyn fait aller cette petite Flotte jusqu'au 66e parallele; mais il étoit sans doute mal informé. Quoi qu'il en soit, il est fort étonnant, que l'Auteur de la Relation Françoise ait négligé de faire mention d'une circonstance si remarquable. Il dit bien que les deux autres Vaisseaux, pour doubler le Cap de Horn, avoient gouverné vers la hauteur de 61½ degrés, tandis que la Carte, jointe à la Relation Hollandoise, les faisant passer aussi par le Détroit de Magellan, trace leur route de-là droit au Nord vers l'Ile de la Mocha. Outre Valentyn, Canter Vischer confirme le passage par le Détroit de le Maire. On ne comprend rien à ces contradictions.

ROGGEVEEN. 1722.

Description de l'Ile de Pâque & de ses Habitans.

Le 6 Avril, les Hollandois ayant navigé douze degrés de plus à l'Ouest, trouverent une Terre, qu'ils nommerent l'Ile de *Pâque*, parceque c'étoit le jour de cette Fête. La Relation de Roggeveen la marque à vingt-huit degrés & demi de Latitude, & deux cens trente-neuf de Longitude (6) L'Ile a environ seize lieues de circuit. Lorsque l'on s'en fut approché, l'un des Habitans vint au-devant des Hollandois jusqu'à deux milles dans un Canot. Il ne fit aucune difficulté d'entrer dans le Vaisseau; on lui donna d'abord une piece de toile pour se couvrir; car il étoit tout nud. On lui offrit aussi du corail & d'autres brinborions; il les pendit tous avec un Poisson sec au cou; son corps étoit peint de toutes sortes de figures: il étoit brun; ses oreilles étoient extrêmement longues, & pendoient jusqu'aux épaules; apparemment qu'il avoit porté des pendans d'oreilles, qui, par leur pesanteur, les avoient ainsi allongées, comme on voit pratiquer la même chose parmi les Negres du Pays du Grand Mogol. Il étoit assez grand (7), fort & robuste, d'une physionomie heureuse, gai, vif & agréable en gestes, & lorsqu'il parloit. On lui donna un verre de vin; il le prit, mais, au lieu de le boire, il se le jetta aux yeux, ce qui surprit beaucoup les Hollandois. On l'habilla ensuite, & on lui mit un chapeau: mais on voyoit bien qu'il n'y étoit pas accoutumé; il s'y prit fort lourdement: on lui donna aussi à manger; mais il ne sut se servir ni de cuiller, ni de fourchette, ni de couteau. Après qu'il fut régalé, on ordonna aux Musiciens de jouer de plusieurs sortes d'instrumens: la symphonie lui inspira beaucoup de gaieté, & chaque fois qu'on le prit par la main, il commença à sauter & à danser. On le renvoya chez lui avec tous ses petits présens, afin que les autres pussent savoir de quelle maniere il avoit été reçu; mais il paroissoit quitter à regret les Hollandois. Il leva ses deux mains, tourna les yeux vers l'Ile, & commença à crier de grande force, en proférant ces paroles: *odorroga! odorroga!* Il eut bien de la peine à se résoudre de rentrer dans son Canot, & il fit comprendre qu'il souhaitoit qu'on le laissât dans le Vaisseau, & qu'on le débarquât ensuite dans son Ile. Il y a de l'apparence, qu'en faisant ces cris il invoquoit son Dieu, puisqu'on vit quantité d'Idoles dressées sur les Côtes. On demeura à la rade toute la nuit. Le lendemain, à la pointe du jour, on entra, au Sud-Est, dans un Golfe pour y mouiller. Plusieurs milliers de ces Insulaires s'y rendirent; quelques-uns apporterent des poules avec quantité de racines; d'autres restoient sur les Côtes, courant & revenant d'un endroit à l'autre, comme des bêtes sauvages: ils vinrent aussi en foule voir les Vaisseaux de plus près, allumerent des feux aux piés de leurs Idoles, pour y faire des offrandes, & pour les implorer; on ne pût cependant y aborder ce jour-là. Le lendemain de grand matin, on vit qu'ils s'étoient prosternés le visage tourné vers le lever du Soleil, & qu'ils avoient allumé plusieurs feux, servant apparemment d'holocaustes du ma-

(6) Si cela est vrai, ce peut être une des Iles autrefois vues par Fernand de Quiros; mais on ne sait pourquoi cette Ile de Pâque, dans la Carte de M. Buache, se trouve à 31°. Lat. 278° Long., ce qui fait près de 800 lieues de différence en Longitude. La Relation Hollandoise la met à 27°. Lat. & à 268°, Longitude. Auparavant elle dit qu'on avoit eu, le premier Avril, la vue de l'Ile du *Prince*.

(7) Suivant la Relation Hollandoise, c'étoit un Géant de douze pieds de haut, & l'on s'en étoit saisi de force, tandis qu'il faisoit tous ses efforts pour éviter les Hollandois.

tin à l'honneur de leurs Idoles. » Nous fîmes aussi-tôt, continue l'Auteur, » tous les préparatifs pour la descente; mais avant que de l'exécuter, l'Insulaire, que nous avions reçu à notre bord deux jours auparavant, vint » une seconde fois, accompagné de plusieurs autres, nous apporter une » grande quantité de poules & de racines apprêtées & accommodées à leur » maniere. Il y avoit parmi eux un homme tout-à-fait blanc; il portoit des » pendans d'oreilles ronds & blancs, de la grosseur du poing: il avoit l'air » extrêmement dévot, & il y a de l'apparence que c'étoit un de leurs Prê- » tres. Un de ces Insulaires, qui étoit dans son Canot, fut tué d'un coup » de fusil, je ne sais comment: cet accident malheureux répandit parmi » eux une consternation si grande, que la plûpart se jetterent dans la Mer » pour gagner les Côtes à la nage; d'autres resterent dans leurs nacelles » & tâcherent de se sauver à force de rames. Enfin, on fit la descente tant » desirée avec cent cinquante hommes, Soldats & Matelots: notre Amiral » s'y trouva en personne, & me donna le commandement d'une petite trou- » pe; je fus le premier qui mit pié à terre. Les Habitans vinrent aussi-tôt » au-devant de nous en si grand nombre, que, pour avancer, il falloit pres- » ser la foule & se faire jour par force. Comme quelques-uns d'entr'eux » oserent toucher à nos armes, on fit feu sur eux, ce qui les effraya & les » dispersa tout-à-coup; mais quelques momens après ils se rallierent: ce- » pendant ils n'approcherent pas de nous aussi près qu'auparavant; ils de- » meurerent toujours éloignés de dix pas, dans la persuasion d'être, à cette » distance, à couvert & à l'abri de l'effet de nos mousquets.

Docilité des Insulaires.

» Par malheur, le feu, que nous avions fait sur eux, en avoit tué plusieurs, » entre lesquels se trouvoit celui qui étoit allé le premier au-devant de nous, » ce qui nous chagrina beaucoup. Ces bonnes gens, pour avoir les corps » morts, nous apporterent de nouveau toutes sortes de vivres; leur conster- » nation étoit au reste très grande; ils firent des cris & des lamentations lu- » gubres. Tous, hommes, femmes & enfans s'en allant au-devant de nous, » portoient des branches de palme & une espece d'étendart rouge & blanc. » Leurs présens consistoient en figues-d'inde, noix, cannes à sucre, ra- » cines, poules; ils se jetterent ensuite à genoux, planterent leurs dra- » peaux devant nous, & nous présenterent leurs branches de palme en signe » de paix; ils nous témoignerent, par leurs postures les plus humiliées, » combien ils souhaitoient d'avoir notre amitié; enfin, ils nous montre- » rent leurs femmes, en nous faisant connoître que nous pouvions dispo- » ser d'elles, & en emmener quelques unes dans nos Vaisseaux. Touchés » de toutes ces démonstrations d'humilité & de soumissions, nous ne leur » fîmes aucun mal; au contraire, on leur fit présent d'une piece entiere de » toile peinte, longue de cinquante à soixante aunes, du corail, de petits » miroirs, &c.

» Comme ils virent par-là que notre dessein étoit de les traiter en amis, » ils nous rapporterent, un peu après, encore cinq cens poules toutes en vie: » ces poules ressemblent à celles de l'Europe. Ils les avoient accompagnées » de racines rouges & blanches, & d'une quantité de pommes de terre, » dont le goût est à peu-près comme celui du pain; aussi ces Insulaires s'en » servent-ils à sa place. On nous donna quelques centaines de cannes à su-

ROGGEVEEN. 1722.

» cre, outre beaucoup de pisans. Nous ne vîmes, dans cette Ile, d'autres » Animaux que des Oiseaux de toutes sortes; mais il se peut qu'au cœur du » Pays il y en ait d'autres, puisque les Habitans paroissoient avoir déja vû » des pourceaux, lorsqu'ils virent ceux que nous avions dans nos Vaisseaux.

Coutumes & caractere des Habitans.

» Pour apprêter leurs mêts, ils se servent, comme nous, de pots de terre. » Il nous parut que chaque Famille avoit son hameau pour elle, séparé des » autres. Leurs cabanes sont profondes de quarante à soixante pieds, larges » de six à huit, composées d'un grand nombre de perches, cimentées par » une terre grasse ou espece de limon, & couvertes de feuilles de palmier. » Ils tirent leur subsistance entierement du produit de la Terre. Tout y étoit » planté, semé & labouré; les arpens étoient séparés les uns des autres avec » beaucoup d'exactitude, & les limites tirées au cordeau. Dans le tems que » nous y fûmes, presque tous les fruits & les plantes étoient dans leur ma- » turité; les Champs & les Arbres en étoient chargés abondamment. Je » suis persuadé que si nous avions pris la peine de parcourir le Pays, nous » y aurions trouvé encore bien de bonnes choses. Dans leurs maisons » il y avoit peu de meubles, & tous sans prix, excepté quelques couvertures » rouges & blanches, qui leur servoient tantôt d'habits, & tantôt de mate- » lats; l'étoffe en étoit douce à toucher, comme de la soie, & il y a de » l'apparence qu'ils ont des métiers pour les fabriquer. Ces Insulaires sont » en général vifs, bien faits, vigoureux, assez minces, & savent courir avec » beaucoup de vîtesse; ils ont l'air doux, agréable, modeste & soumis, & ils » sont extrêmement peureux & craintifs. Toutes les fois qu'ils nous appor- » toient quelques provisions, soit poules, soit fruits, ou autres, ils les jet- » toient à nos pieds avec précipitation, & s'en retournoient dans le mo- ment aussi vîte qu'ils pouvoient. Ils sont en général bruns comme les Es- » pagnols; on en trouve cependant qui sont assez noirs, & d'autres, tout- » à-fait blancs. Il y en a encore, dont le teint est rougeâtre, comme s'ils » étoient brûlés du soleil; les oreilles leur pendoient jusqu'aux épaules, & » quelques-uns y portoient deux boules blanches, comme une marque d'un » grand ornement. Ils ont le corps peint de toutes sortes de figures d'Oiseaux

Leurs Femmes se fardent.

» & d'autres Animaux, les uns plus beaux que les autres. Leurs Femmes » sont en général fardées d'un rouge très vif, & qui surpasse de beaucoup » celui que nous connoissons: nous n'avons pû découvrir de quoi ces In- » sulaires composent une couleur si belle. Elles se couvrent de couvertures » rouges & blanches, & portent un petit chapeau fait de roseaux ou de paille. » Elles s'assirent souvent près de nous, & se déshabillerent en souriant & nous » agaçant par toutes sortes de gestes; d'autres, qui restoient dans leurs mai- » sons, nous appelloient, & nous firent signe de venir auprès d'elles. Les » Habitans de cette Ile ne portent point d'armes, du moins n'en avons- » nous vû aucune; mais j'ai remarqué qu'en cas d'attaque, ces pauvres gens » se fioient entierement sur l'assistance de leurs idoles, érigées en quanti-

Leur Religion.

» té sur les Côtes. Ces Statues étoient toutes de pierres, de la figure d'hom- » me, avec de grandes oreilles; la tête étoit ornée d'une couronne, le tout » fait & proportionné selon les regles de l'Art, ce qui nous étonna beau- » coup: autour de ces Idoles, de vingt à trente pas à la ronde, il y avoit

un

» un parquet fait de pierres blanches (8). Plusieurs des Habitans servoient » les Idoles plus fréquemment & avec plus de dévotion & de zele ; ce qui » nous fit croire que c'étoient des Prêtres, d'autant plus qu'on voyoit sur » eux des marques distinctives : non-seulement de grosses boules pendoient » à leurs oreilles, mais ils avoient aussi la tête toute rasée, ils portoient » un bonnet fait de plumes blanches & noires, qui ressemblent parfaite- » ment à celles de la Cicogne. Au reste, nous ne pûmes savoir si ces Insu- » laires étoient soumis à un Chef, ou Prince ; ils se voyoient & se par- » loient sans distinction. Les plus âgés d'entr'eux portoient, sur la tête, des » plumes ressemblantes à celles d'Autruches, & un bâton à la main. On pou- » voit remarquer que dans chaque Maison, ou Famille, le plus ancien y » gouvernoit & donnoit des ordres (9).

ROGGEVEEN. 1722.

Leur forme de gouvernement.

» Cette Ile est fort commode à y relâcher & y chercher des rafraîchisse- » mens : tout y est cultivé & labouré ; elle est remplie de Bois & de Forêts. » Le terroir m'a paru propre pour la semence des grains ; il y a même des » endroits élevés, où l'on pourroit planter des vignes. Il nous fut impossible » d'exécuter le dessein que nous avions formé de parcourir l'Ile : il s'éleva » un vent d'Ouest avec tant de violence, que deux de nos ancres furent dé- » tachées ; de sorte que nous nous trouvâmes obligés de gagner la haute Mer, » si nous ne voulions courir risque d'échouer.

» Nous flottâmes d'abord, pendant quelques jours, sur la même hau- » teur, & fîmes tout ce qui étoit possible, en prenant différens cours, pour » découvrir le Pays de Davis ; mais toutes nos peines étoient inutiles. Nous » fîmes donc voile vers *la mauvaise Mer de Schouten*, gouvernant toujours » à l'Ouest, dans l'espérance de découvrir quelques Pays ; mais il y a de » l'apparence que nous fîmes une grande faute, & qu'il falloit prendre » la route au Sud, & non à l'Ouest, parcequ'il s'éleva tout-à-coup un vent » alisé du Sud-Est, qui souffla avec impétuosité, & que nous ne vîmes plus » aucun Oiseau ; marques certaines, que nous étions éloignés de Terre ; » ainsi je crois fermement que si nous avions tourné au Sud-Ouest, nous » n'aurions pas manqué de découvrir du Pays «.

Mauvaises eaux de Schouten.

Après huit cens lieues de navigation depuis l'Ile de Pâque, sans faire rencontre d'aucune Terre, Roggeveen en vit une basse, à Côtes de sable jaune. Comme on apperçut, au milieu, une espece de Lac, les Chefs la prirent pour l'*Ile des Chiens* de Schouten, qui doit avoir cette particularité, & c'est

Ile des Chiens.

(8) L'Auteur de la Relation Hollandoise dit qu'une de ces Idoles étoit taillée dans un roc, élevé sur un autre, & d'une si prodigieuse grosseur, que sept hommes, à bras étendus, n'auroient pu l'embrasser dans sa circonférence, tandis qu'il avoit encore la hauteur de trois hommes ; de sorte qu'il paroissoit impossible que l'entassement de ces énormes masses fût l'ouvrage des forces humaines. Dans leurs adorations, ces Insulaires exprimoient souvent les mots de *Taurico* & de *Dago*, qui étoient apparemment les noms de leurs Idoles.

(9) La Relation Hollandoise, quoique moins détaillée que celle-ci, y est assez conforme sur le caractere de ces Insulaires ; seulement elle en fait un Peuple de Géans, dont les hommes ont douze pieds de haut, & gros à proportion ; mais leurs femmes sont plus petites, & ne passent gueres les dix pieds. Quoique la Relation Françoise n'en parle pas ici, on verra cependant, dans la suite, qu'elle confirme la chose ; & ailleurs on y dit que les Habitans de l'Ile de Pâque étoient grands.

ROGGEVEEN. 1722.

ce qui les empêcha d'y aborder; mais l'Auteur de la Relation, fondé sur le rapport de Schouten, étant du sentiment qu'il n'avoit jamais vû cette Ile, lui a donné le nom de *Carls-hof*, ou *Cour de Charles*. Sa situation est à quinze degrés quarante-cinq minutes de Latitude, & deux cens quatre-vingts degrés de Longitude. Son circuit est d'environ trois cens lieues (10).

Naufrage d'un des Vaisseaux.

Le vent alisé commençant à changer & se rangeant au Sud-Ouest, ce qui est signe de quelque Terre voisine, les Vaisseaux furent poussés, la nuit suivante, entre plusieurs Iles, où la *Galere Africaine* s'engagea si fort entre deux rochers, qu'il ne fut pas possible de l'en détacher; mais on eut le bonheur de sauver le monde dans une Ile, à la faveur des Chaloupes. Les Insulaires, continue l'Auteur, réveillés à ce bruit, après avoir allumé des » feux en plusieurs endroits, accoururent en foule sur le rivage. On jugea » à propos de faire feu sur eux, pour les éloigner, dans la crainte de quel» que mauvais dessein (11). Le lendemain matin, nous vîmes toutes les » horreurs du danger, où les trois Vaisseaux avoient été la veille. On se » trouvoit environné de quatre Iles, escarpées de rochers, & dans un tel em» barras, qu'il se passa encore cinq jours avant que nous pûmes gagner le » large. Jusques-là ceux qui étoient restés, dans le Vaisseau Amiral, igno» roient le sort de la *Galere Africaine*. Enfin, la Chaloupe du *Tienhoven*, » après avoir fait le tour de ces Iles, vint leur apprendre, que le monde » étoit sauvé, à l'exception d'un seul Matelot, du dernier de ces Vaisseaux, » qui étoit tombé dans la Mer, en voulant secourir ses amis, qui avoient » fait naufrage.

» Dès que nous nous trouvâmes en sureté, l'Amiral envoya un Déta» chement à l'Ile où le naufrage étoit arrivé, pour y prendre les gens de » l'Equipage. La Chaloupe les ayant reçus, on vit qu'il manquoit un Quar» tier-maître & quatre Matelots, qui s'étant mutinés dans l'Ile jusqu'à tirer » le couteau, avoient pris le parti de se cacher pour éviter le châtiment » dont ils étoient menacés. On m'envoya à eux, avec un autre Détache» ment, pour les prendre; mais, à notre approche, ils firent feu sur nous, » de derriere des buissons; ce qui nous obligea de les laisser, n'ayant pas » voulu se fier aux assurances que nous leur donnâmes, de la part de l'A» miral, qu'il ne leur seroit fait aucun mal (12); & nous allâmes chercher » des herbes, des fruits & des plantes marines, que cette Ile fournit en » abondance.

Ile pernicieuse.

» Toutes ces Iles sont situées entre le quinzieme & le seizieme degré » de Latitude Méridionale, à douze lieues à l'Ouest de Carls hof; & cha-

(10) Schouten la met à 15 degrés de Latitude, sans parler de la Longitude, qui est 242 degrés, dans sa Carte. La Relation Hollandoise du Voyage de Roggeveen, ne dit pas le mot de cette Ile des Chiens, qui ne se trouve point non plus dans sa Carte; mais elle parle de l'Ile de *Waterland*, la plus considérable d'un grand amas d'autres, à la hauteur de 14°. 41'. de Latitude Méridionale. Ce fut dans ce Labyrinthe d'Iles & de Rochers, qu'on perdit la *Galere Africaine*.

(11) La Relation Hollandoise dit au contraire que cette Ile n'est pas habitée.

(12) Suivant la Relation Hollandoise, ces cinq hommes avoient été poussés, par le flot, dans cette Ile, où ils étoient volontairement restés; & loin de dire que l'Equipage y fut descendu, elle ajoute, que les Vaisseaux n'en purent approcher, à cause de la violence des brisans. Comment concilier de pareilles différences?

» une peut avoir quatre ou cinq lieues de circuit. Celle contre laquelle » la *Galere Africaine* avoit échoué, fut nommée l'*Ile pernicieuse*; nous ap- » pellâmes deux autres *les deux Freres*, & une quatrieme, *la Sœur* (13), » elles étoient toutes garnies de beaux arbres, sur-tout de cocotiers, ta- » pissées d'une verdure charmante & d'herbes salutaires. Nous y trouvâmes » aussi beaucoup de moules, de nacres, de mere-perles, & d'huîtres per- » lieres; de sorte qu'il y a grande apparence qu'on pourroit y établir une » pêcherie de perles très avantageuse; d'autant que nous trouvâmes aussi » des perles dans quelques huîtres que les Habitans avoient arrachées des » rochers. Ces Iles sont extrêmement basses, en sorte que quelques en- » droits en étoient inondés alors; mais les Habitans y navigeoient avec de » bons Canots & d'autres Navires, pourvus de cables & de voiles. Il y » avoit aussi, dans quelques endroits du rivage, des cordes, dont le fil » ressembloit plutôt au chanvre qu'au lin. Les Habitans de l'Ile, où nous » perdîmes notre Vaisseau, sont plus grands que ceux de l'Ile de Pâque, » nous n'en avons pas trouvé depuis de plus grands (14). Quelques-uns de » nos gens ont assuré qu'ils avoient vu des vestiges du pied de ces Insulai- » laires, longs de vingt pouces. Ils avoient tout le corps peint de toutes sor- » tes de couleurs. Leurs cheveux sont fort longs, de couleur noire & » brune, tirant un peu sur le roux. Ils portoient des piques de la longueur » de dix-huit jusqu'à vingt pieds. Leur physionomie ne présage pas un na- » turel doux & humain; ils l'ont tous fort cruelle & méchante. Ils mar- » choient par troupes de cent ou cent cinquante, nous faisant continuelle- » ment signe d'aller à eux, & se retirant toujours à l'autre côté de l'Ile, » apparemment dans l'intention de nous attirer dans quelque bois ou em- » buscade, pour nous charger avec avantage, & se venger ainsi de ce que » nous avions tiré sur eux.

ROGGEVEEN. 1722.

Haute taille des Habitans.

Leur méchante physionomie.

» Le lendemain nous vîmes, à huit lieues de-là, vers l'Ouest, une Ile, » que nous appellâmes l'*Aurore*, parceque nous la découvrîmes à la pointe » du jour. Elle est d'environ quatre lieues de circuit, chargée de brossailles » & d'arbres, & tapissée d'une très belle verdure. Comme nous n'y trouvâ- » mes aucun endroit propre à mouiller, nous la quittâmes aussi-tôt (15). » Vers le soir du même jour, nous arrivâmes à la vue d'une autre, que » nous appellâmes, pour cette raison, la *Vêpre*. Son circuit est environ de » douze lieues; elle est fort basse, au reste très belle & garnie d'arbres. » Nous continuâmes notre cours toujours à l'Ouest jusqu'à quinze à seize » degrés. Le lendemain, nous découvrîmes tout d'un coup d'autres Pays;

Ile Aurore.

Ile Vespera.

(13) Tous ces noms ne se trouvent point dans la Relation Hollandoise, qui ne parle que de l'*Ile des Mouches*, de Schouten, habitée par des Sauvages, d'une taille gigantesque, armés d'arcs & de fleches.

(14) Ceci confirme, en quelque façon, le rapport de la Relation Hollandoise, au sujet de la haute taille des Habitans de l'Ile de Pâque.

(15) Ses Côtes sont fort escarpées. Au point du jour le *Tienhoven* ne s'en trouvoit éloigné que de la portée d'un coup de canon. Ce péril & les peines qu'on eut à l'éviter, indisposerent si fort les Matelots, qu'ils auroient forcé l'Amiral de retourner, s'il ne leur eut promis, par serment, que quelque malheur qu'il put arriver, tout leur seroit payé. L'Auteur remarque, à cette occasion, que la coutume est, que ceux qui reviennent en Hollande, sans Vaisseaux, soient privés de leurs gages.

ROGGEVEEN. 1722.

» & comme on vit par-ci par-là de la fumée, nous jugeâmes qu'ils de» voient être habités (16).

Iles Labyrinthe habitées.

» Nous y fîmes voile avec toute la diligence possible; & nous apperçû» mes plusieurs des Habitans se promener, dans les Canots, le long de la » Côte. En y approchant de plus près, nous vîmes que tout ce Pays étoit » un amas de plusieurs Iles, situées les unes tout près des autres. Nous » y entrâmes insensiblement si avant, que nous commençâmes à craindre » de ne pouvoir nous dégager. On fit d'abord monter, au haut du mât, un » des Pilotes, pour qu'il avertît de l'endroit par où on pût sortir. Un tems » assez calme, qui regna alors, fut notre bonheur; la moindre tempête » auroit fait échouer nos Vaisseaux contre les rochers, sans qu'on y eut pû » apporter aucun secours. Nous sortîmes donc sans accident fâcheux. Ces » Iles étoient au nombre de six, toutes fort riantes, & qui, prises ensemble, » pouvoient avoir une étendue de trente lieues; elles sont situées à vingt» cinq lieues à l'Ouest des Iles pernicieuses : nous leur donnâmes le nom » de *Labyrinthe*, parceque, pour en sortir, nous fûmes obligés de faire plu» sieurs détours.

Descente à l'Ile Récréation. Description du terroir, & mœurs des Habitans.

» Navigeant toujours à l'Ouest, au bout de quelques jours nous nous » trouvâmes à la vue d'une Ile, qui paroissoit belle & élevée : nous ne pû» mes pas trouver du fond d'ancrage, & nous n'osâmes pas y approcher de » trop près; c'est pourquoi l'on mit les deux Chaloupes en Mer, chacune » avec vingt cinq hommes, pour aller à terre. Les Habitans ne s'apperçu» rent pas si tôt de notre dessein, qu'ils vinrent en foule sur la Côte, pour » s'opposer à notre descente; ils portoient de longues piques, & nous » montroient qu'ils les savoient bien manier. Ces Chaloupes ne pouvant » assez approcher de l'Ile, à cause des rochers, nous prîmes la résolution » de nous jetter dans l'eau, chacun portant ses armes avec du plomb, de » la poudre & quelques bagatelles sur la tête. Quelques-uns cependant » y resterent pour faire continuellement feu sur les Habitans, afin de net» toyer le rivage & faciliter ainsi la descente : cet expédient nous réussit à » souhait, & nous touchâmes à terre sans trouver de la résistance de la part » des Insulaires, qui, effrayés du feu de la mousqueterie s'étoient retirés. » Aussi-tôt que nous fûmes dans une distance à pouvoir être vûs d'eux, nous » leur montrâmes de petits miroirs, du corail, &c; ils approcherent alors de » nous sans hésiter, & sans faire paroître la moindre crainte. Après qu'ils » eurent reçu ces présens, nous allâmes avec eux voir l'intérieur du Pays, » & y chercher des herbes pour soulager nos malades : nous en trouvâmes à » souhait, & en si grande quantité, que nous en remplîmes en peu de tems » douze grands sacs. Les Habitans eux-mêmes nous aiderent à les cueillir; » nous y trouvâmes différentes sortes de racines, dont nous mangeâmes avec » plaisir, le goût en étant fort agréable : quelques-unes ressemblent aux bet» teraves de l'Europe, tant pour la grosseur que pour la couleur; mais je » ne saurois dire si ce sont justement celles dont les Habitans font leur pain.

(16) La Relation Hollandoise ne parle ni de l'*Aurore*, ni de la *Vêpre*, mais elle dit bien, que le 29 Mai, on passa entre plusieurs Rochers & Iles, d'où l'on vit par-ci par-là de la fumée, marque qu'elles étoient habitées. On se trouvoit par 15°. 17'. Lat. Merid. & 224°. Longitude.

» J'y ai trouvé aussi une sorte de pommes de terre qui ont précisément le même goût qu'une pâte faite de farine & d'eau, que les Allemands nomment *Klose*. Quant aux cannes de sucre, il est certain que presque tous les Pays chauds en produisent : ici il y en a beaucoup ; les Habitans nous en apportoient tant, que nous fûmes souvent obligés de les renvoyer : nous y vîmes aussi quantité de fleurs de jasmin des plus belles, avec des noix de cocos, des pisans ou figues-d'inde, des pommes de grenade & plusieurs autres fruits qui nous étoient inconnus.

Beauté & fertilité du Pays.

» Le terroir de cette Ile est fertile ; il y avoit une grande quantité d'arbres, principalement des palmiers, des cocos, & du bois de fer. Il est fort vraisemblable qu'elle cache, dans son sein, des métaux & d'autres choses précieuses ; mais comme on ne l'a pas examinée, on n'en sauroit rien dire de positif.

» Le lendemain, nous retournâmes dans l'Ile, en plus grand nombre que le jour précédent, non-seulement pour y cueillir des herbes, mais aussi pour tâcher d'y faire quelqu'autre découverte avantageuse. La premiere chose que nous fîmes, en arrivant, fut de donner au Roi, ou Chef de cette Ile, des miroirs, du corail, & quelques autres quinquailleries. Il les accepta, mais avec une espece d'indifférence & de dédain, qui ne présagea rien de bon. Il est vrai qu'en échange il fit d'abord chercher des noix de cocos, accomodées de deux différentes façons, une partie servant à boire, & l'autre à manger.

Trahison des Femmes.

» Ce Chef étoit distingué, des autres Insulaires, par quelques ornemens consistant en nacre de perle, qu'il portoit autour du corps & des bras, de la valeur d'environ six cens florins. Les Femmes admirerent beaucoup notre teint blanc, nous regardant & nous touchant, des piés jusqu'à la tête, & nous faisant mille caresses. Mais ces traîtresses ne nous cajoloient, que pour nous endormir & nous tromper plus sûrement : de sorte que si ces Insulaires eussent pris autant de précaution, en exécutant leurs mauvais desseins, nous eussions tous perdu la vie. Voici ce qui arriva. Aussi-tôt que nous eûmes rempli d'herbes une vingtaine de sacs, nous avançâmes dans le Pays, en montant sur des rochers escarpés, qui bordoient une Vallée profonde. Les Insulaires nous précéderent, & nous les suivîmes sans avoir de soupçons. Mais lorsqu'ils virent que nous avions donné dans le panneau, ils nous quitterent brusquement. En même-tems quelques milliers sortant des creux des Montagnes, nous comprîmes qu'ils avoient donné l'allarme pour nous accabler. Nous fîmes cependant bonne contenance. Leur Chef, jugeant qu'il étoit tems de nous attaquer, nous fit signe, avec son bâton, de ne pas avancer ; mais nous continuâmes toujours notre chemin. Là-dessus il donna le signal, & une grêle de pierres vint fondre sur nous, sans pourtant nous faire grand mal. Nous leur répondîmes de notre mousqueterie, qui leur tua beaucoup de monde, & par la premiere décharge nous vîmes tomber leur Chef. Ils ne prirent pas pour cela la fuite ; mais continuerent avec plus de fureur à nous jetter des pierres ; de sorte que nous fûmes presque tous blessés & hors d'état de nous défendre plus long-tems. Nous nous retirâmes donc, pour nous mettre à couvert des pierres, derriere un rocher, d'où nous tirâmes sur eux, avec

ROGGEVEEN. 1722.

» tant de succès, qu'un grand nombre mordit la poussiere. L'opiniâtreté de » ces Sauvages étoit néanmoins si grande, qu'il ne nous fut pas possible de » les faire reculer; ainsi nous fûmes obligés de nous retirer sans avoir pû » éviter une nouvelle grêle de pierres, qu'ils firent pleuvoir sur nous. Nous » laissâmes quelques morts dans cette action, & peu d'entre les blessés en » échapperent: ce qui fit tant d'impression sur nos gens, que, dans la suite, » toutes les fois qu'il s'agissoit d'entrer dans quelque Ile, personne ne vou- » loit s'y hazarder.

» Ces Insulaires étoient fort adroits, d'une taille médiocre, robustes, » vifs & bien faits; leurs cheveux étoient longs, noirs & luisans, engraissés » d'huile de cocos, ainsi que c'est la coutume de plusieurs Nations Indien- » nes. Ils avoient, tous, le corps peint comme ceux de l'Ile de Pâque. Les » Hommes se couvroient le milieu du corps d'un rets, qui leur passoit entre » les cuisses, mais les Femmes étoient entierement couvertes d'une étoffe aussi » douce au toucher que la soie, Elles portoient aussi, en marque d'orne- » ment, des nacres de perle, autour du corps & des bras ».

On nomma cette Ile *Récréation*, à cause des herbes salutaires qu'on y trouva pour les malades. Son circuit est d'environ douze lieues (17). Ici les Hollandois hésiterent s'ils iroient aux Iles Salomon, aux Terres de Quiros, vers le Sud, ou vers la Nouvelle Guinée. Le desir de se rapprocher des Etablissemens de leur Nation, détermina les Chefs à abandonner la recherche des Iles de Quiros & de Salomon, au grand regret de l'Auteur de cette Relation. Après avoir comparé le récit de Quiros avec le sien, & certifié, sur sa propre expérience, que ce Navigateur n'a rien dit que de vrai dans ses Mémoires, présentés à la Cour d'Espagne, il ajoute, en parlant de la grande étendue que Quiros & Torrez donnent à cette vaste partie des Terres Australes, que si l'on fait quelque attention à tant de différens Peuples, & aux Pays qu'ils habitent, on verra que cette conjecture n'est pas sans fondement.

Remarque sur le récit de Quiros, & sur l'utilité qu'on peut tirer d'un commerce en ce passage.

» Il est certain, dit-il, que la distance de la Pointe Occidentale de la » Nouvelle Guinée aux Bornes Orientales du Pays de Hernando Gallego, » est pour le moins de deux mille lieues. Pour moi, je crois que ce vaste » Pays ne va pas seulement, au Sud, jusqu'à cinquante-deux degrés; mais » qu'il s'étend même jusques sous le Pôle Austral, ainsi que les Pays à l'op- » posite sont vers le Pôle Septentrional. Je ne suis pas non plus étonné de » ce que les deux Voyageurs rapportent sur les productions du Pays. Outre » certaines marques extérieures, que ce Pays a de commun avec ceux où ces » richesses se trouvent, sa situation va par tous les climats, depuis les plus » chauds jusqu'aux plus froids; de sorte que l'on en doit conclure que la Na- » ture y a distribué des choses précieuses, chaque sorte en son endroit. Il

(17) L'Auteur la met à 16°. Lat. & 258°. Long.; mais on ne comprend rien à sa maniere de compter les Longitudes par nombres progressifs, en allant de l'Est à l'Ouest, au lieu qu'alors elles doivent être comptées en retrogradant depuis l'Ile de Fer, où passe le premier Méridien. La Relation Hollandoise fixe la position de cette Ile à 15°. 47'. Lat. & 224°. Longitude. Le récit, qu'elle en fait, est l'endroit le plus conforme des deux Relations. Seulement on y représente les Habitans aussi blancs que les Hollandois, & d'une taille fort avantageuse. Les Femmes portent, pour ornement des perles assez grosses aux oreilles.

» feroit à souhaiter qu'on eût occasion d'examiner ce Pays à fond, & que quel- » que curieux Voyageur voulût entreprendre cette tâche. Je suis persuadé » que ceux qui se donneroient cette peine, s'en trouveroient abondamment » récompensés. Mais il faudroit pour cela de la patience, & ne pas se rebu- » ter d'abord : les choses les plus précieuses & les plus rares, sont celles que » la Nature cache le plus ; elle n'en favorise ordinairement que ceux qui les » méritent par leur travail & leurs soins. Si les Voyageurs ont tant de fois » échoué dans ces sortes d'entreprises, il le faut uniquement imputer au peu » de constance qu'ils ont eue dans leurs recherches.

Iles Bauman fort peuplées. Beau Pays. Bons Habitans.

» En suivant notre route, au Nord Ouest, continue-t'il, nous découvrî- » mes, trois jours après, trois Iles à la fois, sous le douzieme degré de La- » titude Méridionale (18). Elles paroissoient très agréables à la vûe ; en effet, » en y approchant nous les trouvâmes garnies de beaux arbres fruitiers, de » toutes sortes d'herbes, de légumes & de plantes. Les Habitans venoient » au-devant de nos Vaisseaux, & nous offroient toutes sortes de poissons, » des noix de cocos, des pisans & d'autres fruits excellens. On les accepta, » & on leur donna en échange, quelques quinquailleries. Il falloit que ces » Iles fussent bien peuplées, puisqu'à notre arrivée le rivage étoit rempli de » plusieurs milliers d'hommes & de femmes. La plûpart de ceux-là portoient » des arcs avec des fleches. Nous vîmes parmi eux un homme respectable » & distingué par son extérieur, & nous jugeâmes, par les honneurs qu'on » lui rendit, qu'il devoit être leur Chef. Il se mit dans un Canot, accom- » pagné d'une Femme jeune & blanche, qui s'assit à ses côtés. Plusieurs au- » tres nacelles les entouroient, avec beaucoup d'empressement, & leur ser- » voient de gardes. Tous ceux qui habitent ces Iles sont blancs, & ne diffe- » rent, à cet égard, des Européens, qu'en ce que quelques-uns ont la peau » brûlée par l'ardeur du Soleil. Ils paroissoient bonnes gens, assez vifs & » gais dans leurs conversations, doux & humains les uns envers les autres, » & dans leurs manieres on ne pouvoit rien appercevoir de sauvage. Ils » n'avoient pas non plus le corps peint, comme ceux des Iles que nous avions » découvertes auparavant. Ils étoient vêtus, depuis la ceinture jusqu'aux » talons, de franges, & d'une espece d'étoffe de soie artistement tissue. Ils » avoient la tête couverte d'un chapeau pareil, très fin & fort large, pour » se garantir de l'ardeur du Soleil. Autour du col, ils portoient des colliers » de toutes sortes de fleurs odoriférantes. Les Iles présentoient de toutes » parts des objets fort riants. Elles étoient entrecoupées de Montagnes & de » Vallées très agréables. Quelques-unes avoient dix, quatorze jusqu'à vingt » milles de circuit ; nous les appellâmes les Iles de *Bauman*, nom du Ca- » pitaine du *Tienhoven*, qui les avoit vues le premier. Il nous parut que » chaque famille s'y gouvernoit à part. Les Contrées étoient, autant qu'on » pouvoit voir, séparées les unes des autres, de la même maniere que nous » l'avons remarqué dans l'Ile de Pâque. C'étoit la Nation la plus humanisée » & la plus honnête que nous eussions vûe dans les Iles de la Mer du Sud. » Charmés de notre arrivée, ils nous reçurent comme des Dieux, & té-

(18) A 290°. de Longitude, suivant son calcul ; mais vers les 200°. selon la Relation Hollandoise.

ROGGEVEEN. 1722.

» moignerent de grands regrets, lorsque nous nous préparâmes à partir. Toutes les Côtes de ces Iles sont de bon ancrage; on y mouille sur quinze à vingt brasses d'eau (19).

Iles des Cocos & des Traitres.

» Continuant à naviger au Nord-Ouest, nous vîmes deux autres Iles, que nous prîmes pour l'Ile des *Cocos*, & l'Ile des *Traitres* de Schouten, sans pouvoir cependant rien en dire de positif, parceque nous en étions trop éloignés. L'Ile des Cocos est fort élevée, & peut avoir huit lieues de circuit. L'autre paroît basse, d'un terrein rougeâtre, sans arbres, & s'étendant sous le onzieme parallele. Peu après on découvrit encore deux Iles, extrêmement grandes; nous appellâmes l'une *Tienhoven* & l'autre *Groningue*. Quelques-uns même jugerent que cette derniere étoit un vrai Continent. L'Ile Tienhoven paroissoit de loin très riante, tapissée de belles verdures, & garnie d'arbres. Son élévation étoit médiocre; nous la côtoyâmes pendant une journée entiere, sans en voir l'extrêmité. Nous remarquâmes pourtant qu'elle s'étendoit en demi cercle vers l'Ile de Groningue; de sorte qu'il est probable que ces deux prétendues Iles ne sont qu'un Pays contigu, & une langue de la Terre Australe même. Cependant il s'y trouve des Iles voisines, qui ont jusqu'à cent cinquante milles de circuit; & le Pays même de Quiros doit être une Ile coupée par plusieurs canaux (20).

Iles Tienhoven & Groningue.

Terre Australe.

» Notre Equipage se trouvoit réduit au dernier excès de misere, par les maladies & par la corruption des vivres, lorsqu'enfin nous apperçûmes les Côtes de la *Nouvelle Bretagne* de Dampier. Les sommets des Montagnes se perdent dans les nuages; mais les bords de la Mer forment une vûe des plus agréables, étant ornés de beaux arbres & tapissés d'une verdure riante. Plusieurs d'entre nous se mirent dans une Chaloupe, & tenterent d'y aborder pour chercher de l'eau douce & d'autres rafraîchissemens qui nous manquoient. Les Habitans, appercevant notre dessein, vinrent audevant de nous pour nous observer de près; ils firent plusieurs contorsions, qui marquoient le désespoir où ils étoient, de nous voir si près d'eux. Ils se battoient des mains & s'arrachoient les cheveux; ensuite prenant leurs armes, ils décocherent sur nous des fleches, nous jetterent des javelots & frondoient enfin sur nous une grêle de pierres. Aucun de nous cependant n'en fut blessé. Nous ne manquâmes pas de leur répondre de notre mousqueterie, ce qui leur donna tant de frayeur, que plusieurs d'entr'eux se précipiterent dans l'eau & gagnerent la terre à la nage. Ceux qui étoient restés dans leurs Canots furent enfin forcés d'en faire autant, parceque, dans la confusion où ils étoient, ne pouvant d'abord retrouver

Nouvelle Bretagne.

Descente qu'on y fait.

(19) La Relation Hollandoise ne donne le nom de *Bauman* qu'à une seule Ile, quoiqu'on en eût vû deux à la fois, & le lendemain, encore une, de la longueur de six milles, à 13°. 41'. Lat. & 200°. 15'. Longitude. On parle avec admiration des Canots de ces Insulaires, ornés d'ouvrages de sculpture, aussi beaux qu'on pourroit les faire en Europe.

(20) Sans parler des nouveaux noms imposés à ces Iles, la Relation Hollandoise porte seulement, qu'on apperçut quantité d'Iles, & entr'autres la *Nouvelle Zelande*, qui, selon l'estime, peut avoir trois cens lieues de circuit, à 6°. Lat. Mer. & 166°. Longitude. Ce n'est point par erreur, qu'on donne ici ce nom à la *Nouvelle Bretagne*, puisque la Carte les marque l'un & l'autre; mais on ne sait pas trop sur quoi elle se fonde.

» les

» les endroits par où il falloit passer pour prendre terre, leurs Canots, à » cause du peu de profondeur de l'eau, s'arrêtoient tout-à-coup. La même » difficulté nous empêcha de les poursuivre, à quoi se joignit un ouragan, » qui manqua de faire périr la Chaloupe. Cependant nous parvinmes, com» me par miracle, à prendre terre à l'entrée de la nuit. A la lueur du feu, » que nous allumâmes, nous découvrîmes quelques cabanes; en approchant, » nous n'y trouvâmes que des rets, travaillés fort artistement. Nous vîmes » aussi plusieurs arbres qui portoient des cocos; mais comme nous n'avions » pas eu la précaution de prendre des haches, nous ne pûmes en profiter. » Quelques-tems après, nous entendîmes un grand bruit : les Habitans, » craignant notre arrivée, avoient quitté leurs cabanes & s'étoient retirés » dans les bois, où ils firent des hurlemens & des cris terribles. Le Pays est » fort beau, & paroît très fertile, il est montagneux, rempli de quantité » d'arbres. Les Habitans sont d'une couleur jaunâtre, à-peu-près comme » ceux qui sont nés d'un pere blanc & d'une mere noire; ils ont la taille » assez grande, mais mince (21), leurs cheveux sont noirs, & leur descen» dent jusqu'à la ceinture. Ils sont extrêmement vifs & dégagés, & ma» nient leurs armes avec beaucoup d'adresse. Cette circonstance me fait » croire qu'ils se trouvent souvent engagés en guerre les uns contre les au» tres. Le Pays paroît exquis, rempli de minéraux & d'autres précieux tré» sors. Ce qui me le fait présumer, c'est que les Montagnes sont hautes & » le terroir fort fertile. D'ailleurs il est situé sous la Zone torride, & l'on » remarque que les Pays de ce climat produisent ordinairement des épice» ries, de l'or, de l'argent & des pierreries «.

ROGGEVEEN. 1722.

Terroir & Habitans.

Les Hollandois, obligés de s'éloigner de-là, firent le tour de la Nouvelle Bretagne, par le Nord-Ouest (22), &, courant à la vûe de la Nouvelle Guinée, suivant la même direction, ils vinrent enfin jetter l'ancre à deux degrés au Sud de la Ligne, dans les Iles de *Moa* & d'*Arimoa*, autrefois ainsi nommées par Schouten (23), près de celle qui porte le nom de *Schouten* lui-même; ce sont les mêmes que Dampier, dans sa Carte, appelle *Iles Brûlantes*. » Les Habitans, continue la Relation, vinrent au-devant de nous dans une » infinité de petits Canots; ils étoient tous armés d'arcs & de fleches, les » Femmes, les Enfans aussi-bien que les Hommes. Nous leur montrâmes » d'abord des miroirs, du corail, des couteaux, &c. pour avoir en échange » des fruits, comme des noix de cocos, des figues d'inde, des racines & » des herbes. Ils prirent nos présens avec plaisir; & plusieurs d'entr'eux alle» rent grimper sur les cocotiers, avec une légereté incroyable, & nous en » rapporterent des noix, de même que des figues, en nous accompagnant » jusqu'à nos Vaisseaux, sans témoigner la moindre crainte. Nous leur mon» trâmes plusieurs sortes de marchandises, pour savoir si quelques-unes leur » plaisoient, afin de les troquer contre des vivres & des rafraîchissemens. » Ils ne prirent rien du tout, & s'en retournerent chez eux. Le lendemain,

Moa & Arimoa.

Ile de Schouten.

Commerce avec les Insulaires.

(21) L'Auteur Hollandois en fait encore des Géans de 9 à 10 pieds de haut, & de couleur fort noire.

(22) Dans ce trajet les deux Relations disent qu'on trouva un si grand nombre d'Iles, qu'il ne fut pas possible de leur imposer des noms.

(23) Schouten avoit appris leurs noms des Insulaires mêmes.

ROGGEVEEN. 1722.

» ils revinrent en plus grand nombre, nous apportant des figues, des noix » de cocos, des racines & toutes sortes d'herbes. Nous trouvâmes, parmi » les racines, quelques-unes extrêmement ameres, mais qui sont très saines. » Ils nous amenerent aussi trois Chiens, parceque la veille nous leur avions » expliqué, par des signes, que nous souhaitions avoir quelques Cochons; » de sorte qu'ils s'imaginerent que nous voulions des Chiens. Les Insulai- » res nous prierent instamment d'aller avec eux à terre, mais nous n'osions » nous y fier : nous étions en trop petit nombre pour nous défendre en cas » d'attaque, & quelques honnêtetés qu'ils purent nous faire, il n'étoit pas » difficile de s'appercevoir, par leur physionomie, que c'étoit une Nation » traîtresse.

» L'Ile d'Arimoa étoit extrêmement peuplée. Nous remarquâmes que » quelques-uns de ses Habitans, lorsqu'ils se mirent dans un Canot, porte- » rent chacun un bâton, au bout duquel étoit attachée une espece de dra- » peau blanc, apparemment en signe de paix & de trêve à l'égard de leurs » ennemis, qui, selon toutes les apparences, étoient ceux de l'Ile Moa, » puisqu'ils n'oserent jamais y aller, mais la passerent toujours. Cette décou- » verte, jointe au petit nombre d'Habitans de cette derniere Ile, nous ins- » pira le dessein d'y entrer & d'en enlever tout ce que nous pûmes y trou- » ver de vivres. Pour cet effet, nous nous portâmes sur le rivage en plusieurs » endroits, après être convenus qu'une partie de l'Equipage entreroit plus » avant, pour s'emparer de ce dont nous avions besoin, & qu'au premier » signal nous nous rejoindrions tous. Ce projet fut exécuté assez heureuse- » ment. Nos gens commencerent à abbatre des cocotiers, parcequ'ils ne pou- » voient y monter pour en avoir les fruits. Les Habitans, cachés dans les » buissons, s'appercevant du ravage qu'on alloit faire, firent pleuvoir sur » nous une grêle de fleches, sans cependant nous faire le moindre mal. Nous » tirâmes aussi sur eux & en couchâmes quelques-uns par terre. Les autres se » sauverent ensuite sur leurs Canots, & firent des hurlemens lugubres, » implorant le secours de leurs Compatriotes, mais inutilement.

» Les dispositions que nous avions faites étoient telles, que ces Sauvages » ne pouvoient gueres nous attaquer sans s'exposer beaucoup ; d'ailleurs la » mort de quelques-uns de leurs Camarades les avoit tellement saisis de » frayeur, qu'ils n'osoient pas trop approcher. Ainsi nous eûmes le tems de » cueillir jusqu'à huit cens noix de cocos : avec ce butin nous allâmes nous » mettre dans nos Chaloupes & rejoindre ensuite nos Vaisseaux. Pendant » qu'on étoit occupé à lever l'ancre, nous vîmes ces Insulaires venir en toute » diligence vers nous, avec plus de deux cens Canots, chargés de toutes » sortes de vivres, pour les troquer contre les marchandises que nous leur » avions montrées auparavant. Ils crurent sans doute détourner, par cette » démarche, une seconde descente. Nous les reçûmes bien, mais nous n'en » laissâmes entrer que quelques-uns, dans nos Vaisseaux, de peur d'être » accablés par le grand nombre. Nous fîmes même feu sur ceux qui appro- » choient trop ; & toutes les fois qu'on tiroit un coup, ils se baissoient tous » & faisoient ensuite de grands éclats de rire. Enfin, après avoir tout reglé » à l'amiable avec ces Sauvages, nous partîmes. Ceux d'entre nos mala- » des, qui avoient encore quelque vigueur, furent tous rétablis, les autres » moururent.

» Quelque-tems après, nous navigeâmes dans une Mer remplie d'un nombre innombrable d'Iles; nous les appellâmes pour cette raison *les mille Îles* (21). Les Habitans en sont tout à fait noirs, & fort velus, courts, ramassés, mais imprudens, sauvages & d'un air méchant & traître. Ils marchoient tout nus, Hommes, Femmes & Enfans; ils avoient, pour tout ornement, une espece de ceinture, large de deux doigts, où on voyoit entrelacées des dents de cochon; ils en portoient autour du corps, des bras & des jambes. Ils se couvroient la tête d'un chapeau de paille, orné du plumage de l'oiseau de paradis. Une autre marque d'ornement de ces Peuples, c'est qu'ils se percent la colonne du nez, par où ils passent une baguette longue d'un doigt, & grosse d'un tuyau de pipe à tabac; avec cette parure, ils sont aussi fiers & glorieux que le sont ces guerriers Européens qui se laissent croître la moustache. Cette Nation est la plus mauvaise de toutes celles que nous ayons vûes dans la Mer du Sud.

ROGGEVEEN. 1722.

Les mille Iles & leurs Habitans.

» A l'égard de la Nouvelle Guinée, c'est un Pays extrêmement haut & chargé de toutes sortes d'arbres & de plantes. Nous fîmes, le long de ces Côtes, un cours de quatre cens lieues, pendant lequel je n'y ai pas vû un seul endroit stérile : ce qui me fait croire que ce Pays doit renfermer bien des choses précieuses, comme des minéraux & des épiceries, parcequ'il est parallele avec ceux où l'on trouve ces richesses. Des personnes dignes de foi m'ont assuré, qu'il y a, dans les Moluques, des Bourgeois libres, qui vont régulierement à la Nouvelle Guinée, y apportent des morceaux de fer; & les y échangent contre des noix de muscade. Schouten & d'autres Voyageurs ont conçu une haute idée de ce Pays; mais on ne sauroit y entrer ou s'y établir avec peu de monde, les Habitans y étant toujours bien armés «.

Aspect de la Nouvelle Guinée.

Enfin, le Voyage des Hollandois, dans ces parages, se termina par doubler le Cap Mabo, entrer dans l'Archipel des Moluques, & aborder à Batavia, où ils ne furent pas plutôt arrivés, que leurs Compatriotes, les Hollandois de la Compagnie des Indes Orientales, firent arrêter prisonniers l'Amiral Roggeveen avec tous ses Officiers & son Equipage, saisir ses Vaisseaux, confisquer leurs charges & vendre à l'encan tous leurs effets. La Compagnie d'Orient prétendit, qu'ayant le privilege exclusif de commercer dans ces Mers, celle d'Occident n'avoit aucun droit d'y naviger, sous quelque prétexte que ce fût : ce qui occasionna bien-tôt après un grand procès en Hollande, que perdirent ceux de Batavia, ayant été condamnés, par les Etats Généraux, à dédommager la Compagnie d'Occident, & à payer, à l'Amiral Roggeveen, tout ce qu'ils avoient confisqué sur lui. Cet Amiral, renvoyé en Europe, avec son Equipage, sur les Vaisseaux de la Compagnie, avoit pris terre au Texel, le 11 Juillet 1723, & cinq jours après il arriva devant Amsterdam; ainsi précisément le même jour auquel on en étoit parti, deux ans auparavant, mais, à compter du Texel, seulement six cens quatre-vingt dix jours. On doute qu'aucun autre Navigateur ait fait le tour du Monde en si peu de tems. Encore y comprend-on environ trois mois de séjour, tant à Japara qu'à Batavia, & au Cap de Bonne Espérance. L'Auteur de la Relation Hollandoise remarque, que de plus de six cens hommes, dont

Arrivée à Batavia.

1723.

(21) On les nomme autrement les *Iles des Papous*.

les Equipages des trois Vaisseaux étoient composés, à leur départ, il n'en revint que cinquante-trois, ce qui fait à peine la douzieme partie, & il prend de-là occasion de déclamer contre les vanités mondaines, auxquelles les hommes sacrifient si insensément leur repos, leur santé & leur vie.

---

## Observations sur les Glaces des Mers voisines des Pôles.

### Pour la Page 262.

Malgré l'expérience du Capitaine Bouvet, tous les Physiciens ne regardent pas les glaces comme un obstacle insurmontable aux Navigations vers les Continens voisins des Pôles. En effet, il y a tout à présumer, que ces barrieres ne sont que locales, & qu'en nul endroit de l'Univers, il n'y a point de grande Contrée qui soit absolument fermée par une pareille enceinte. » Si l'on y fait attention, dit M. de Buffon, loin de se décourager » à la vûe des obstacles, on reconnoîtra aisément que les glaces ne doivent » être que dans certains endroits particuliers; qu'il est presque impossible » que dans le cercle entier que nous pouvons imaginer terminer les Terres » Australes, il y ait par-tout de grands Fleuves, qui charient des glaces, & » que par conséquent il y a grande apparence que l'on réussiroit en dirigeant » sa route vers quelque autre point de ce cercle «. Si le Capitaine Bouvet eût eu la constance de continuer à longer les Côtes glacées de la Terre Australe, il auroit enfin presque certainement trouvé une entrée; du moins il est impossible que la barriere ne soit ouverte durant la belle saison, à la bouche des grands Fleuves qui ouvrent l'accès dans l'intérieur des Terres. Après tout, l'opinion, que plus l'on s'approchera du Pôle, plus on trouvera de glace, paroît n'être qu'un faux préjugé, démenti par l'expérience de divers Navigateurs. *Hudson* remarque, comme une chose qui le surprit fort, qu'après avoir essuyé un grand froid à soixante-trois degrés de Latitude Septentrionale, il trouva le tems fort beau & tempéré à soixante-treize degres, le 21 Juin, sur la Côte Orientale du Groenland; qu'à soixante-dix-huit degrés il étoit même plus chaud que tempéré, le 27 du même mois; mais que le 2 Juillet, à la même Latitude, le froid étoit violent. Il prit terre en Spitzberg, ou en Groenland, à quatre-vingts degrés & demi. Il s'approcha du Pôle jusqu'à quatre-vingt-deux, & vouloit tourner le Groenland par le Nord, pour revenir, par le Détroit de Davis; mais il trouva la Mer impraticable; peut-être à cause qu'il se tenoit trop près des Côtes. *Kok* étant allé jusqu'à soixante-dix-neuf degrés, plus de cent lieues au-delà de la Nouvelle Zemble vers l'Est, y découvrit une Mer exempte de glace, commode pour la Navigation. Gerard *de Veer* assure, qu'il a trouvé le froid moins fort sous quatre-vingts degrés de Latitude que sur les Côtes de la Nouvelle Zemble; qu'au mois de Juin il vit, sous le même degré, de l'herbe, des arbres verds, des Biches, des Chevreuils & d'autres bêtes sauvages, & qu'il n'a rien apperçu de tout cela au mois d'Août sous le soixante-seizieme degré. *Martens*, qui a

voyagé fort près de l'Arctique, témoigne, qu'il n'a remarqué aucune augmentation dans le froid, ni dans la variation de l'aiman, en faisant route par une plus grande Latitude. Le Capitaine *Goulden*, qui avoit fait trente Voyages en Groenland, rapportoit, au Roi d'Angleterre Charles II, que vers l'an 1650, deux Vaisseaux Hollandois, qui étoient à la pêche des Baleines, s'étoient avancés à un degré du Pôle Arctique jusqu'au quatre-vingt-neuvieme Parallele, & que les différens Journaux de ces Navires, qui attestoient la même chose, & s'accordoient à-peu-près sur les faits, rapportoient, qu'on n'y avoit point trouvé de glaces, mais une Mer libre, ouverte & fort profonde. Le Capitaine *Wood*, qui nous a transmis ce fait, le confirme par un autre, non moins positif. » Joseph *Moxons* m'a certifié, dit-il, il y a plus » de vingt ans, qu'il avoit oui dire, à un Hollandois de sa connoissance, » homme digne de foi, qu'il avoit été jusques sous le Pôle, & que la tem» pérature, en Eté, y étoit égale à celle d'Amsterdam «. Cette assertion si extraordinaire le paroîtra beaucoup moins, si l'on fait attention, que le Soleil, quoique oblique vers le Pôle, restant toujours alors dans le Ciel, à la même hauteur, sans abandonner l'Horison, ni au Midi, ni au Nord, sans hausser ni baisser que fort peu dans le cercle qu'il parcourt, doit produire, à la continue, un degré de chaleur au moins aussi grand, qu'on l'éprouve dans les Régions, où, après s'être élevé dans le Ciel à une certaine hauteur pendant quelques heures, il s'abbaisse aussi-tôt, & se recache sous l'Horison.

OBSERVATIONS SUR LES GLACES PRE'S DES PÔLES.

Il est vrai que Wood, après avoir été l'un des plus grands partisans de l'opinion que le climat sous le Pôle est sans glace & d'une température supportable, changea d'avis dans la suite, depuis que le Voyage, qu'il fit pour trouver le Passage du Nord-Est, lui eut mal réussi; mais les deux conséquences qu'il en tire, savoir que les glaces ne laissent ici aucun Passage par Mer entre la Zemble & le Groenland, & que ces deux Terres se rejoignent en un même Continent près du Pôle, sont toutes deux également fausses. Wood navigea sans doute dans une année malheureuse, où la Mer se trouva plus embarrassée de glaces que dans les autres; car le contenu en la Relation de Guillaume *Barentz*, qu'il taxe mal-à-propos de fausseté, est un de ces faits moralement sûrs, dont on ne sauroit douter à moins que de vouloir douter de tout. Il est certain en fait, que Barentz, ainsi que *Heemskerk*, passerent, avec tout leur Equipage, à Mer ouverte entre le Groenland & la Zemble, par le Nord-Ouest, le Nord, & le Nord-Est, où ils furent pris par les glaces sur la Côte Orientale de Zemble, & contraints d'y passer l'Hyver au milieu de mille périls affreux. Barentz y mourut, & les autres revinrent l'année suivante en Hollande. Il suit nécessairement de ce fait. 1°. Que les glaces ne barrent pas toujours le Passage entre la Zemble & le Groenland. 2°. Que ces deux Contrées, loin de faire un même Continent, sont séparées par une vaste plage de Mer. Ainsi tout le raisonnement de Wood, quoique fondé sur sa propre expérience, & digne par là d'une réfutation expresse, ne prouve rien pour la thèse qu'il veut soutenir, étant démenti par des faits certains, & par des expériences contraires.

Quoique les Navigateurs Austraux n'aient pas été si près de leur Pôle que ceux du Nord, leur récit ne s'accorde pas mal avec les précédens. On y voit

OBSERVATIONS SUR LES GLACES PRÈS DES PÔLES.

que plus ils s'en sont approchés, plus ils ont trouvé la Mer libre & la température supportable. *Cowley* se plaint, à la vérité, du froid excessif qu'il éprouva vers soixante degrés & demi, mais sans parler que les glaces lui eussent fait obstacle (1). On prétend que *David* en trouva vers soixante-trois degrés, sans nous dire en quelle saison il s'engagea dans cette Mer Australe. Mais *Drake*, qui a pénétré plus loin que personne, vers le Pôle Austral, ne se plaint ni de l'un ni de l'autre, quoiqu'il se soit disertement expliqué, à cet égard, en parlant du Détroit de Magellan. *Brouwer*, *Sharp*, *Beauchêne* (2), &c., ont passé sans difficulté à Mer ouverte au-delà du Cap de Horn. Ce dernier rapporte, que le tems étoit beau, la Mer calme & unie comme un Etang. Enfin, *le Hen-Brignon*, qui y a passé en 1747, & repassé dans la saison du Printems, le 22 Octobre 1748, dit que l'air étoit froid, à la vérité, mais non pas à l'excès, & qu'on auroit eû peine à distinguer, si l'on étoit dans une Mer pacifique, ou au-delà du Cap de Horn, tant l'air étoit tempéré & la Mer unie.

De tous les Cantons du Monde Austral, un de ceux que nous connoissons le moins, est la partie qui s'étend depuis l'embouchure Orientale du Détroit de Magellan, jusqu'à l'opposite du Cap de Bonne Espérance, & au-delà toujours en tirant à l'Est. Les Terres, qui ne s'éloignent que de cinquante à soixante lieues de la Côte d'Amerique, ont été souvent apperçues, rarement visitées. Plus souvent encore les Navigateurs ont passé à Mer ouverte; preuve assez claire que ces Terres n'ont que peu d'étendue. Il semble en même-tems que ce n'est pas sans fondement qu'on soupçonne de longue main, qu'il y a de vastes Côtes plus avancées vers l'Est. Personne, que l'on sache, n'a couru ce parage si ce n'est Vespuce, Halley & Bouvet. De ces trois Navigateurs, deux y ont apperçu des Terres, sans y prendre pié; le troisieme, savoir M. Halley, n'a fait qu'un Voyage de Mer dans le grand Océan du Nord, où il a trouvé des glaces vers cinquante-deux degrés de Latitude, & trois cens quarante-sept de Longitude de l'Ile de Fer; lieu de la Mer qui ne nous est gueres connu par aucun autre Navigateur. Il est un peu plus Occidental que celui où Vespuce apperçut la Terre Australe, & à quelque distance plus grande au Sud-Sud-Ouest de celui que nos Cartes désignent sous le nom de *Terre de Vue*, & de la Navigation de Bouvet. Il est très probable que les Terres n'étoient pas loin des glaces découvertes par Halley, qui, après les avoir vûes, remonta vers l'Equateur, pour continuer ailleurs ses observations. Quant à Vespuce, il dit que toute la Côte, durant l'espace de vingt lieues, étoit franche, sans qu'il y ait vû de Port, ni apperçu d'Habitans. Il n'a pû se tromper, en prenant les glaces pour une Terre réelle, puisqu'il ne dit pas même avoir alors vû de glaces; circonstance qu'il n'auroit assurément pas omise, s'il en eut trouvé la Mer embarrassée, quelque succint que soit son récit; d'autant mieux qu'il s'explique disertement sur le froid excessif, & sur la brume qui regne en ces parages, dont il parle du même ton que Bouvet. Ainsi son rapport doit lever l'incertitude où est resté ce dernier, si les Côtes, qu'il a apperçues, sont une Terre réelle ou une Mer gèlée; outre que

(1) Voyez ci-dessus pag. 405, où il faut lire, comme ici, soixante degrés & demi, au lieu du *soixante-troisieme*.

(2) Tome XI. pag. 67.

les glaces sont, par elles-mêmes, une marque suffisamment certaine d'un grand Continent voisin.

## Examen de la Question s'il y a des Géans aux Terres Australes.

La forme des Habitans du Cercle Antarctique doit faire un objet intéressant de curiosité physique, & servir à la décision d'un grand problême sur l'espece humaine. S'ils sont en tout semblables au Lappons du Nord, ils fourniront une forte preuve, que le climat décide seul de la figure des Hommes; car assurément on ne peut supposer aucune migration d'un Pôle à l'autre. La haute stature que quelques Voyageurs attribuent au Peuple Patagon des Terres Magellaniques, ne favorise pas l'idée d'une telle conformité. Ceux même qui démentent le rapport des précédens n'en sont pas plus favorables à l'opinion dont il s'agit, lorsqu'ils nous disent que les Patagons ne sont pas plus grands que le commun des autres hommes, & que le plus haut de ceux qu'ils ont vûs, n'avoit pas six piés. Knivet est le seul qui dépeigne les Habitans du Détroit semblables aux Lappons, en ne leur donnant que cinq ou six empans de hauteur. Brunet dit qu'à la Terre de feu ils sont robustes, bien faits, blancs comme les Européens, & non pas gris comme les Lappons; mais aussi la Laponie est bien plus voisine de son Pôle que la Terre de feu ne l'est du sien. C'est une chose bien étrange que cette totale contrariété de rapports de tant de témoins oculaires, sur un point de fait si facile à connoître, & en même-tems si singulier, que l'est l'existence de tout un Peuple de Géans. Pendant cent ans de suite, presque tous les Navigateurs, de quelque Nation qu'ils soient, s'accordent pour attester la vérité de ce fait; &, depuis un siecle aussi, le plus grand nombre s'accorde à le nier; traitant de mensonge le récit des précédens, & attribuant ce qu'ils en disent, soit à la frayeur, que leur inspiroit la vûe de ces hommes féroces, soit au penchant naturel qu'ont les hommes à débiter des choses extraordinaires. On ne peut nier que les hommes n'aient un étrange amour pour le merveilleux, & que l'effet de la peur ne soit aussi de grossir les objets. On ne prétend pas dire que l'on n'ait pu exagérer sur cet article, & débiter plusieurs fables; examinons cependant si tous ceux qui affirment le fait l'ont vû dans un moment d'effroi, & comment il seroit possible, que des Nations, qui se haïssent & se contrarient, se fussent accordées sur un point d'une évidente fausseté.

On ne s'arrête point à la vieille opinion répandue parmi les Peuples d'Amérique, aussi bien que dans notre ancien Monde, qu'il y avoit eû autrefois, sur la Terre, une race de Géans, fameuse par ses violences & par ses crimes. Les os des Géans qu'on trouve quelquefois en Amérique, tels qu'on en montroit, en 1550, à Mexico & ailleurs, ne sont probablement que des os de grands animaux peu connus. Ce n'est qu'à la vûe même d'une telle race d'hommes, qu'on doit se décider sur leur existence, ou du moins qu'à celle d'un squelette entier; ainsi, quoique Turner rapporte qu'en 1610, il a fait voir, à la Cour de Londres, l'os de la cuisse d'un de ces hommes, à la

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

vûe duquel on connoissoit, par les proportions, que le Géant étoit d'une grandeur demesurée, on veut regarder encore la preuve donnée, par ce Naturaliste, comme insuffisante; malgré ce qu'il ajoute, qu'il a lui-même vû, sur les Côtes du Bresil, près de la Riviere de la Plata, des Géans qui vont entierement nus, & dont le plus grand avoit bien douze pieds.

Mais faudra-t'il nier aussi le témoignage de tant d'autres témoins oculaires: parmi les Espagnols, Magellan, ou Pigafetta, Auteur de la Relation de son Voyage, Loaise, Sarmiento, Nodal: parmi les Anglois, Candish, Hawkins, Knivet, Cowley; parmi les Hollandois, Sebald de Weert, de Noort, le Maire, Spilberg; parmi les François, les Equipages des Vaisseaux de Marseille & de St. Malo? Ceux qui les démentent sont Winter, qui, après avoir vû de ses propres yeux ce qui en est, dit, sans détour, que c'est un mensonge, inventé par les Espagnols; l'Hermite, Froger, & Narborough, dont il faut avouer que le témoignage en peut contrebalancer bien d'autres, étant celui de tous qui a le mieux vû la Magellanique. On doit mettre aussi, dans la même Classe, les Voyageurs qui gardent le silence sur ce point, comme l'Amiral Drake (quoique Nunno de Silva, Pilote Portugais, son prisonnier, fasse aussi mention des Géans), puisque c'est une marque que la stature de ces Peuples n'avoit rien de frappant pour eux. Mais observons que la plûpart de ceux qui tiennent pour l'affirmative, parlent des Peuples Patagons, Habitans de la Côte déserte à l'Est & à l'Ouest, & qu'au contraire la plûpart de ceux qui soutiennent la négative parlent des Habitans du Détroit à la Pointe de l'Amérique, sur les Côtes du Nord & du Sud. Les Nations de l'un & de l'autre Canton ne sont pas les mêmes; que si les premiers ont été vûs quelquefois dans le Détroit, cela n'a rien d'extraordinaire, à un si médiocre éloignement du Port St. Julien, où il paroît qu'est leur habitation ordinaire. L'Equipage de Magellan les y a vûs plusieurs fois, a commercé avec eux, tant à bord des Navires, que dans leurs propres cabanes; Magellan en amena deux prisonniers sur les Vaisseaux, l'un desquels fut baptisé avant sa mort, & enseigna plusieurs mots de sa langue à Pigafetta, dont celui-ci dressa un petit Dictionnaire. Rien de plus positif que tous ces faits (1), & de moins sujet à l'illusion.

» J'affirme, dit Knivet, qu'étant au Port Desiré, j'ai mesuré des cadavres trouvés dans des sépultures, & des traces des Habitans sur le sable, » dont la taille est de quatorze, quinze & seize empans de hauteur. J'ai souvent vû, au Bresil, un de ces Patagons, qu'on avoit pris au Port St. Julien: quoique ce ne fût qu'un jeune homme, il avoit déja treize empans de » haut. Nos Anglois, prisonniers au Bresil, m'ont assuré qu'ils en avoient » vû de pareils sur la Côte Magellanique «. Sebald de Weert raconte, qu'il a vû, dans le Détroit même, de ces Géans, qui arrachoient des arbres d'un empan de diametre, ainsi que des Femmes de grande & de médiocre taille. Olivier de Noort apperçut, au Port Désiré, des Sauvages de haute stature;

(1) Le récit de Pigafetta differe, à la vérité, de celui des Historiens Espagnols Herrera & Argensola; mais il n'est pas question ici des circonstances; & supposé qu'ils eussent écrit des faussetés, l'Historien Portugais de Barros n'auroit pas manqué de les contredire, comme il l'a fait sur d'autres articles, au lieu qu'il confirme positivement la chose, par rapport aux Géans.

il

il se battit, dans le Détroit, contre une troupe de Géans de taille médiocre, dont il fit six prisonniers, qu'il emmena à bord; l'un d'eux lui raconta, qu'il y avoit, dans le Pays, diverses Nations, & entr'autres un Peuple de Géans, nommé *Tiremenen*, qui venoit faire la Guerre aux autres races de grandeur ordinaire. Spilberg a vû, dans la Terre de feu, un Homme de très haute stature. Aris Claesz, Commis sur la Flotte de le Maire, homme très digne de foi, déclare, qu'ayant visité les sépulcres sur la Côte des Patagons, on y vit la vérité de ce que les précédens Navigateurs avoient raconté, & que les ossemens, renfermés dans ces tombeaux, étoient d'hommes de dix à onze piés de haut (2). C'est ici un examen fait de sang froid, où l'épouvante n'a pû grossir les objets. D'autres, comme Nodal & Hawkins, se sont contentés de dire, que ces Savages sont grands de toute la tête plus que les Européens, & de si haute stature que les gens de l'Equipage les appelloient des Géans.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

Tous ces témoignages sont anciens; en voici quelques autres du siecle même où nous vivons. En 1704., les Capitaines *Harington* & *Carman*, Commandans de deux Vaisseaux François, l'un de St. Malo, l'autre de Marseille, virent une fois sept de ces Géans dans la Baie de Possession; une autre fois six, & une troisieme fois une troupe de plus de deux cens hommes, mêlée de ceux-ci & de gens d'une taille ordinaire. Les François eurent une entrevûe avec eux, & n'en reçurent aucun mal. Nous tenons ce fait de Mr. Frézier, Directeur des Fortifications de Bretagne, homme fort connu & fort estimé. Il n'a pas vû lui-même ces Sauvages; mais il raconte, qu'étant au Chili, Don Pedro de *Molina*, Gouverneur de l'Ile Chiloé, & plusieurs autres Témoins oculaires, lui ont dit, qu'il y avoit, dans l'intérieur des Terres, une Nation d'Indiens, nommés, par leurs Voisins, *Caucahues*, qui viennent quelquefois jusqu'aux Habitations Espagnoles, & qui ont neuf à dix pieds de haut. Ce sont, disoient-ils, de ces Patagons qui habitent la Côte déserte de l'Est, dont les anciennes Relations ont parlé. » Les Espagnols, qui habitent l'Amérique Méridionale sur les Côtes de la Mer du » Sud, dit *Raveneau de Lussan* (3), ont pour ennemis certains Indiens blancs, » qui habitent une partie du Chili; ce sont des Géans d'une grandeur & » d'une grosseur prodigieuses. Ils leur font toujours la guerre, & quand ils en prennent quelques-uns, ils leur levent l'estomac comme on leve le plastron d'une tortue, & ils leur arrachent le cœur «. Cependant Narborough, en même-tems qu'il convient que les Montagnards, ennemis & voisins des Espagnols du Chili, sont de haute stature, nie formellement que leur taille soit gigantesque. Après avoir mesuré la piste & les cranes des Sauvages Magellans, qui se trouverent comme ceux des autres hommes, il rencontra, plusieurs fois depuis, des Troupes d'Habitans dans le Détroit, même au Port St. Julien. Il les trouva tous bien faits de corps, mais de la taille ordinaire à l'espece humaine. Son témoignage, de la vérité duquel on ne peut

(2) Le fait est confirmé par le vieux le Maire, qui, fort mécontent de Schouten, a publié le Journal de son fils, dans lequel il rejette absolument, sur le premier, la mauvaise réussite de cette expédition, en le convaincant de plusieurs mensonges; ce qu'il n'auroit sur-tout point manqué de faire ici, au cas que la chose ne se fût réellement trouvée telle.

(3) Voyage des Flibustiers en 1685.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

douter, est précis à cet égard, ainsi que celui de Jacques l'Hermite sur les Naturels de la Terre de Feu, qu'il dit être puissans, bien proportionnés, & à-peu-près de la même grandeur que les Européens. Enfin, parmi ceux que Froger vit au Port de Famine, aucun n'avoit six pieds de haut.

On a voulu rassembler ici, sous un même coup d'œil, les principales dépositions pour & contre, sur un fait si curieux. En les voyant, on ne peut gueres se défendre de croire que tous ont dit vrai; c'est-à-dire, que chacun d'eux a rapporté les choses telles qu'il les a vues; d'où il faut conclure que l'existence de cette espece d'hommes particuliere est un fait réel, & que ce n'est pas assez, pour le traiter d'apocryphe, qu'une partie des Marins n'ait pas apperçu ce que les autres ont fort bien vu, & quelques-uns même les deux especes à la fois. C'est aussi l'opinion de M. Frézier, Ecrivain judicieux, qui a été à portée de rassembler les témoignages sur les lieux mêmes. On peut y ajouter quelques réflexions.

Il paroît constant que les Habitans des deux rives du Détroit sont de la taille ordinaire, & que l'espece particuliere faisoit, il y a deux siecles, sa demeure habituelle sur les Côtes désertes, soit dans quelques misérables cahutes, au fond des bois, soit dans des cavernes de rochers presqu'inaccessibles, comme nous l'apprenons d'Olivier de Noort. Nous voyons, par son récit, que dès ce tems, où les Navires d'Europe commençoient à fréquenter ce Passage, ils s'y tenoient cachés tant qu'ils appercevoient des Vaisseaux en Mer; raison pour laquelle on ne pouvoit les découvrir, quoiqu'on apperçut à tout moment des marques récentes de leur séjour, sur une Côte que l'on voyoit déserte. Probablement la trop fréquente arrivée des Vaisseaux, sur ce rivage, les a déterminés depuis à l'abandonner tout à-fait, ou à n'y venir qu'en certains tems de l'année, & à faire, comme on nous le dit, leur résidence dans l'intérieur du Pays. Anson présume qu'ils habitent dans les Cordilieres, vers la Côte d'Occident, d'où ils ne viennent, sur le bord Oriental, que par intervalles peu fréquens : tellement que si les Vaisseaux, qui, depuis plus de cent ans, ont touché sur la Côte des Patagons, n'en ont vû que si rarement, la raison, selon les apparences, est que ce Peuple farouche & timide s'est éloigné du rivage de la Mer, depuis qu'il y voit venir si fréquemment des Vaisseaux de l'Europe, & qu'il s'est, à l'exemple de tant d'autres Nations Indiennes, retiré dans les montagnes, pour se dérober à la vue des étrangers. Voici du moins en ce siécle ci, deux Vaisseaux d'Europe qui les ont encore vus plusieurs fois, & même en grosse troupe : ce qui doit dissiper les soupçons qu'on avoit sur la fidélité des Relations anciennes à cet égard. Les mêmes témoignages se retrouvent encore dans la Nouvelle Guinée, dans les Terres Australes moins connues, & dans quelques Iles avancées de la Mer du Sud, nouvellement découvertes. Tasman & Roggeveen ont vu des Géans, & d'autres des Hommes de haute taille (4). Enfin, Valentyn rapporte, qu'un Bourgeois libre d'Amboine, ayant été jetté sur les Côtes des Terres Australes, y avoit trouvé quantité de Géans, & qu'un Capitaine de Vaisseau en étoit revenu, à Batavia, avec un squélette d'une grandeur extraordinaire.

(4) Voyez les Relations ci-dessus.

Le meilleur moyen de mettre la chose hors d'incertitude, auroit été d'apporter de même, en Europe, le corps ou le squélette entier d'un de ces Géans. Il est étonnant qu'on ne l'ait pas fait, puisque les Commandans des Vaisseaux en ont enlevé plusieurs fois, qui sont morts durant la traversée, en approchant des Pays chauds. Peut-être en faut-il attribuer la cause à l'opinion superstitieuse des Matelots, qui, croyant que la boussole ne va pas bien, quand il y a un corps mort sur le Vaisseau, ne veulent point souffrir de cadavre à bord: mais il est aisé de se mettre au-dessus de ce préjugé puéril, si jamais l'Equipage d'un Vaisseau trouve moyen d'avoir, en son pouvoir, un homme de cette espece, & l'occasion mérite assurément d'être cherchée.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

Un autre objet bien aussi digne d'admiration, ce sont ces Négres à grosses lévres & à cheveux de laine crépus, qu'on trouve dans les Climats situés entre les deux Tropiques, & sur-tout dans les Iles, d'où l'on ne peut leur supposer aucune communication avec ceux d'Afrique, à qui ils sont cependant tout-à fait semblables, jusques-là même que Dampier fait remarquer, qu'ils manquent tous des deux dents du devant de la machoire supérieure, comme d'autres Voyageurs le rapportent de certains Peuples d'Afrique, soit qu'ils se les arrachent, soit que la Nature les leur ait refusées. Si l'on ajoute, à cette conformité de figure, celle qu'on reconnoît dans leurs mœurs (5), on aura peine à se défendre de conjecturer, que ces Négres sont les premiers Habitans de la Zone Torride; que c'est une espece d'hommes plus brutes & plus farouches que les autres; que d'autres especes, profitant de l'avantage qu'une meilleure Nature leur donnoit sur celle-ci, l'ont dès long-tems chassée de ses possessions dans l'Asie, l'ont contraint de se resserrer dans des lieux inaccessibles, & en ont peu à peu détruit la race, qu a dû plutôt être éteinte dans le Continent que dans les Iles, où les Colonies étrangeres, venues de la Terre-ferme, n'ont pas la même facilité de pénétrer en assez grand nombre pour occuper tout le terrein; mais qu'on doit trouver conservée presque sans mélange, en son entier, dans les Pays, dont l'existence est à peine connue, comme la Nouvelle Hollande & autres Terres Australes, où la grande distance n'a pas permis aux étrangers de les troubler; au lieu que la Partie Australe, voisine des Moluques, telle que la Nouvelle Guinée & la Nouvelle Bretagne, paroît avoir été anciennement la proie de quelques nouveaux venus, puisque les Habitans de cette Contrée sont d'une figure bien moins brute, & d'un caractere bien moins stupide que ceux de la Nouvelle Hollande. La même conjecture peut s'appliquer aux Géans; car on ne sauroit nier qu'il n'y ait eu des races de Géans, & l'Ecriture Sainte en fournit des preuves (6).

Négres Terres Australes.

(5) Ils se vendent pour Esclaves, & ils adorent des pierres rondes, des troncs d'arbres, & plusieurs autres especes de *Fétiches*, ainsi que les Négres Africains.

(6) Comme *Og*, Roi de Basan, *Goliath*, & toute la race des Enfans d'*Enok*,

## SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DU MALABAR.

Pour la Page 438.

Description particuliere de ses Etablissemens.

LA Côte de Malabar commence proprement à *Mangalor* (1), derniere Place du Royaume de Canara, qui est séparé de celui de Cananor, par une muraille d'environ vingt lieues, dont une extrêmité touche à la Mer, & l'autre à la fameuse montage de Gate. Les Hollandois y ont un Fort, & une Loge à *Barsalor*, qui en est à dix-huit lieues vers le Nord. Ces deux petites Bourgades ne méritent plus aucune considération ; mais elles sont situées dans un terroir abondant en riz, sur-tout la premiere.

Cananor.

Cananor (2), qui est à dix ou douze lieues au Sud de Mangalor, offre une grande Ville ouverte, mais fort peuplée. On y voit plusieurs Mosquées, & quelques Pagodes de Gentils. Les maisons en sont assez bien bâties. Les Portugais y ont conservé, pendant plus d'un siecle & demi, le premier Fort qu'ils aient eu aux Indes ; ils le perdirent en 1664 ; & depuis ce tems, les Hollandois, qui le prirent, ayant fait un nouveau Traité avec le Roi de Cananor, pour la sûreté & l'avantage de la Compagnie, sont demeurés, en quelque sorte, les maîtres du Commerce de cette partie du Malabar, qui n'a pas moins de vingt-cinq lieues de Côtes. Leur Forteresse est munie de bons bastions & de fossés très profonds. Elle est plus de la moitié dans l'eau ; mais sans aucun danger de la part des Vaisseaux, qui n'en peuvent point approcher, à cause des rochers dont elle est environnée. La Baye est au Sud de la Ville, où les Malabares ont un autre Fort sur le Rivage.

Le District de Cananor s'étend assez loin, au Nord, au Sud & à l'Est de cette Ville. Le Roi tient sa Cour à trois ou quatre milles de *Balipatnam* (4), dont on a fait ailleurs la description, ainsi que des autres lieux, où les Anglois & les François s'étoient établis (5). La puissance de ce Prince est aujourd'hui fort diminuée. Il est Souverain de quelques unes des Iles Maldives. Son Royaume, sur le Continent, commence au Mont-Dely, & finit à la Riviere de Bergera.

Calecut.

Calecut, ou *Calicout* (6), située à cinq milles, au Sud, de cette Riviere, est, comme on l'a dit, la Capitale des Etats du Samorin, Ville ancienement fort célebre, où les Portugais aborderent, la premiere fois qu'ils vinrent aux Indes. Ils y avoient fait bâtir une Forteresse, qu'ils raserent eux-mêmes, en 1525. Les Hollandois y tiennent ordinairement un Comptoir pour leur commerce. C'est aujourd'hui très peu de chose, & à peine y trouve-t-on les

(1) A douze degrés trente minutes de latitude du Nord.

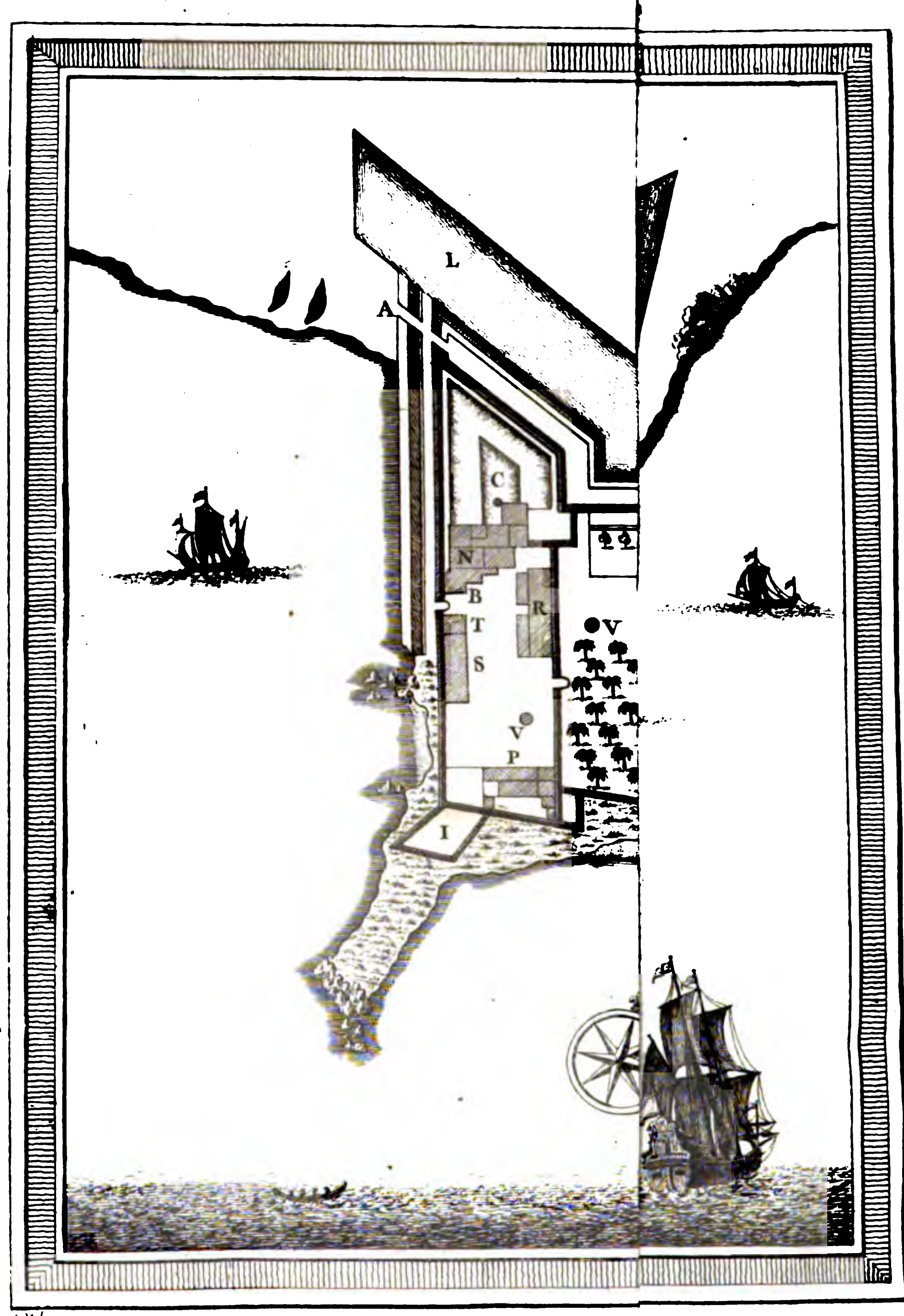
(2) A onze degrés cinquante-huit minutes de latitude, suivant le P. *Noël*.

(4) A onze degrés quarante minutes de latitude.

(5) Voyez au T. IX. le Voyage de Dellon, & l'Etablissement de Tilcery, qu'ils ont abandonné depuis.

(6) A onze degrés dix-sept minutes, suivant le P. Noël.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.






PLA.

traces de ces magnifiques descriptions qu'on en a faites. Cependant la Ville est encore assez belle pour une Place Indienne. On y voit quelques beaux Edifices, dont le Palais du Roi est le principal, quoique ce Prince fasse sa résidence à *Panane*, Bourg, ou Village à huit milles plus loin vers le Sud. Le petit Royaume de *Tanor*, qui tire son nom de sa Capitale (7), est enclavé dans ses Etats. La Mer gagne tous les jours du terrein sur cette Côte. On donne au Pays de Calecut le nom de *Malleami*, parmi les Indiens.

Tanor.

Cranganor.

Cranganor, Capitale du Royaume de ce nom (8), à cinq milles, au Sud, de Panane, & environ à la même distance de Cochin, se divise en deux parties; l'une occupée par les Hollandois, & l'autre par les Malabares. La Forteresse forme la premiere. On en donne ici le plan, dont on renvoie les explications dans une Note (9). Les Hollandois la prirent d'assaut sur les Portugais, en 1662. Elle est située sur une pointe de terre qui s'avance dans la Mer, à quatre milles, en remontant la Riviere de Cranganor, dont l'entrée est défendue par un petit Fort, nommé *Palipot*. La Ville, ou le Cranganor des Malabares, est bien peu de chose. Ce petit Etat n'a pas plus de trois ou quatre lieues de tour. Son Souverain releve du Samorin.

Cochin.

Cochin, autre Royaume, qui commence où finit celui de Cranganor, a aussi comme deux Capitales, qu'on distingue de même que celle de Cranganor. La Cochin des Portugais fut prise, au mois de Janvier 1667, par la Flote Hollandoise. Cette célebre Forteresse, est située dans une grande Ile, au Sud de celle de *Vaipin*, ou *Baipin*, à cinq ou six lieues de Cranganor (10). Elle est défendue, d'un côté, par la Mer,

(7) Le même Jésuite la met à onze degrés quatre minutes. C'est une Bourgade pleine de Chrétiens. Elle est à quatre lieues de Calecut.

(8) A dix degrés trente minutes de latitude.

(9) Renvois du Plan de Cranganor.

A. Porte du Fort extérieur.
B. Porte du Fort intérieur.
C. Bastion Amsterdam.
D. . . . . Rotterdam.
E. . . . . Middelbourg.
F. Batterie Ryswick.
G. . . . . Westwout.
H. . . . . Hoorn.
I. . . . . Overyssel.
K. Magasin à poudre.
L & M. Logement des Officiers.
N. Sécretairerie.
O. Magasin au riz.
P. Le Poids.
Q. Chambre des Munitions.
R. Deux Puits d'eau-douce.
S. Fausse Braye.
T. La Berme plantée d'épines au bas.
V. Le Fossé.
W. La Berme de l'autre côté.

OUVRAGES EXTÉRIEURS.

N°. I. *Le premier Pagger ou Fortin.*

*a*. Maison de la Compagnie.
*b*. Logement des Officiers.
*c*. Corps-de-Garde.
*d*. Porte & Passage pour aller au Jardin de la Compagnie.
*e*. Porte qui mene au Pagger extérieur.

N°. II. *Le Pagger extérieur.*

Entierement ruiné.

N°. III. *Projet du nouveau Fort.*

1. 2. 3. Trois Sarams.
4. 5. 6. Trois Rues, & entre-deux les emplacemens pour quatre vingts maisons, avec leurs fonds.

C'est le Sr. Van der Duyn qui a fourni ce Plan, tel que nous le donnons.

(10) A dix degrés quelques minutes de latitude; mais suivant le P. Noel, seulement neuf degrés cinquante-huit minutes.

& de l'autre, par une grande Riviere. Les Hollandois l'ont ruinée en partie, & ont fortifié, avec de bons bastions, ce qu'ils en ont conservé. Après Goa, c'est la meilleure Place de toute la Côte Occidentale de l'Inde. La largeur de la Ville n'est pas proportionnée à sa longueur. Elle borde la Riviere environ une bonne demie lieue. Les maisons y sont belles, & les rues larges. Les Hollandois y tiennent leur principal Comptoir, dont dépendent tous les autres de cette Côte. La Cochin des Malabares, où le Roi fait sa résidence, est située plus avant dans les terres, sur le bord d'une grande Riviere. Ce Pays est extrêmement peuplé, ce qui n'empêche pas que les vivres n'y soient à très vil prix, à cause de leur abondance; mais l'air de Cochin est plus mal-sain que celui du reste de la Côte, parceque les terres en sont fort basses & marécageuses.

Porca.

Porca, ou *Percatti*, vient après. Son Bourg principal n'a rien de particulier que le Palais du Roi, qui mérite d'être vu. Les Hollandois & les Anglois y ont leurs Comptoirs, pour le commerce du poivre.

Calicoulang & Carnapoli.

Les premiers en ont aussi un à *Calicoulang*, & un autre à *Carnapoli*; Bourg qui donne son nom à un petit Etat, qu'on trouve sur cette Côte. Les Bourgs de Porca & de Calicoulang sont situés dans deux Iles, à quatre milles l'un de l'autre (11).

Coylan.

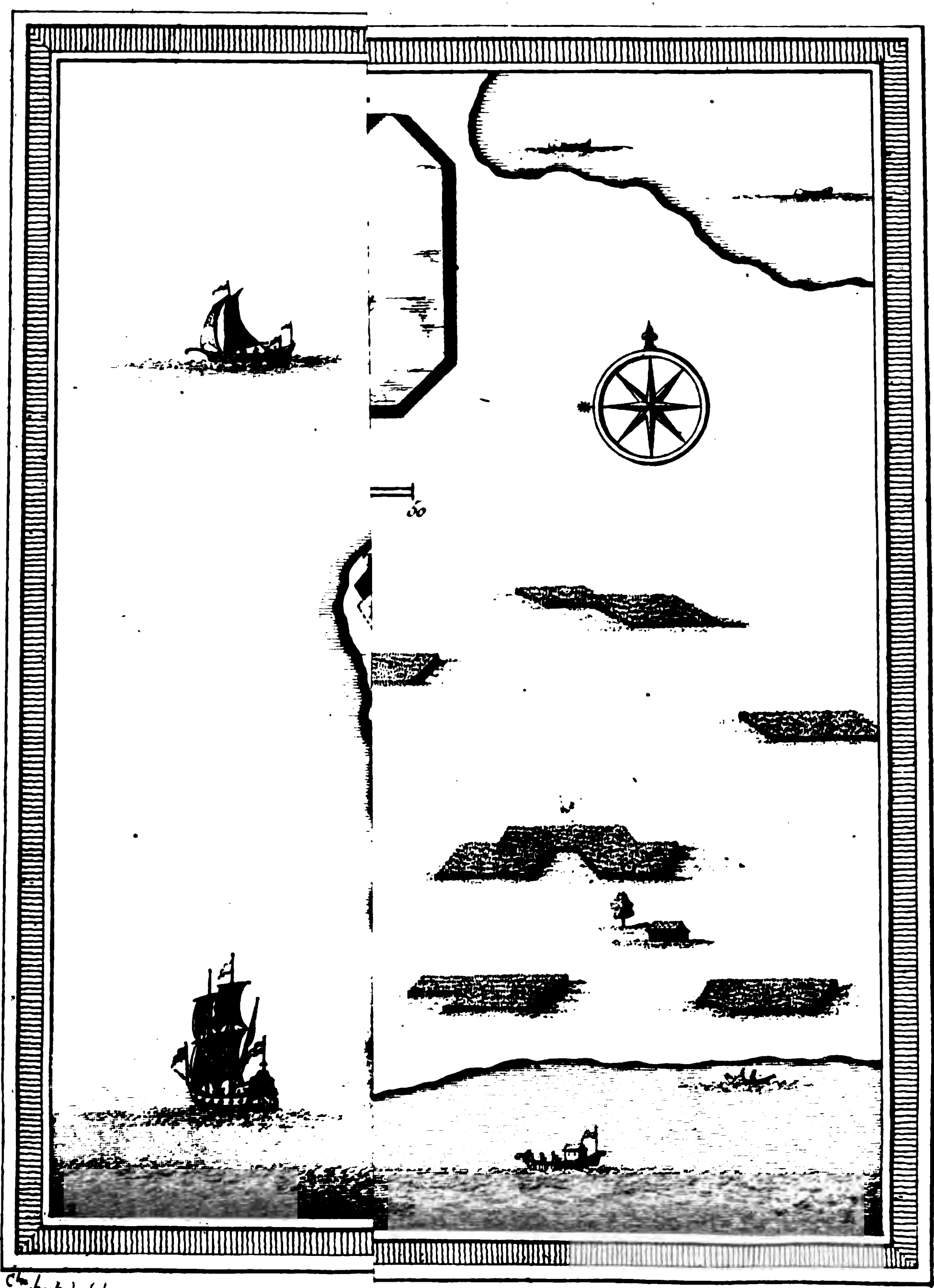
Coylan, ou *Coulang*, est le dernier Royaume de cette Côte. Il a environ quinze lieues de longueur. Sa Ville Capitale, dont il tire son nom, est située, sur le Continent, près d'une belle Riviere qui coule au Nord. Son District s'étend depuis Calicoulang jusqu'au Cap de Comorin, qui est à la même hauteur (12). Les Hollandois en ont fait une bonne Forteresse, dont on donne ici le Plan (13). Il y a aussi un Coylan Malabare, Bourg ouvert, où l'on ne voit rien de remarquable, si ce n'est le Palais du Roi, & une assez belle Pagode. Le Pays est fort peuplé, & rempli de Villages.

(11) Porca est à environ dix degrés, & Calicoulang à neuf degrés de latitude.

(12) A huit degrés & demi de latitude.

(13) Renvois du Plan de Coylan.
A. Entrée, ou Barriere extérieure.
B. Porte de la Forteresse.
C. Bastion Madure.
D. . . . . Ceylon.
E. . . . . Malabar.
F. Batterie à fleur d'eau.
G. Verge de Pavillon.
H. Redoute.
I. Batterie à fleur d'eau, du côté de la Baie.
K. Fausse-Braye fermée sous les Bastions.
L. Le Fossé.
M. Canal au milieu du fossé sous le Bastion Malabar.
N. Logement du Chef de Comptoir.
O. . . . . . des Officiers.
P. . . . . . du Teneur de Livres.
Q. Cabinet de plaisance du Chef de Comptoir.
R & S. Magasins de la Compagnie.
T. Corps-de Garde.
V. Divers Puits.
W. La Baie.

FIN.




Premier Volume des Supplemens N

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

*Liste des Cartes, Plans, & Vues qui ont été tirées de l'Edition faite en Hollande, pour joindre en Supplément à l'Edition de Paris.*

Rammoe

Riv. de R

Bano de Rammoe

D'ARRACAN

Riv

Punto del Rame

Dombak

NGALE

Riv. d'Arracan

Buntang

22

21

20

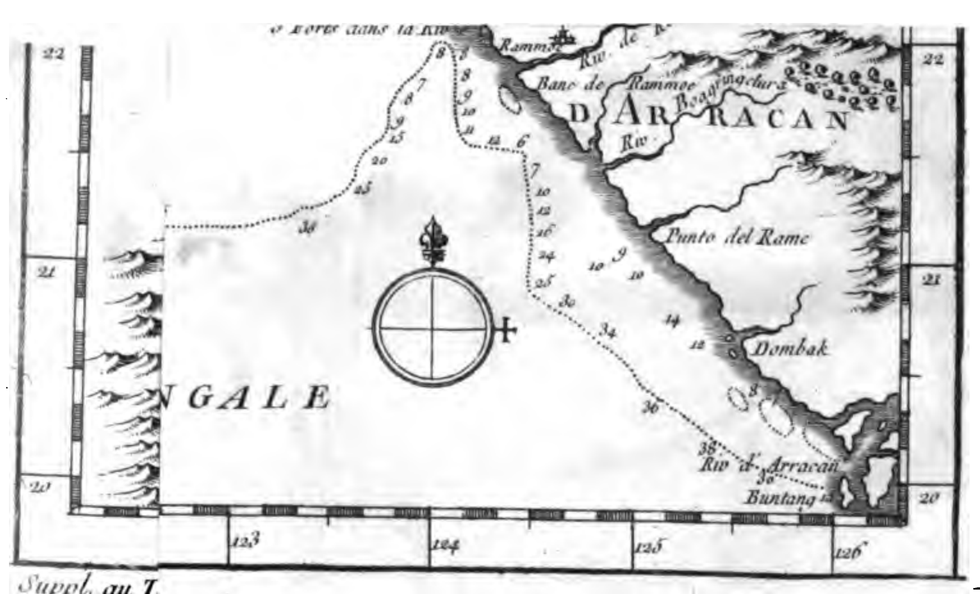
123

124

125

126

Suppl. au T



D'ARRACAN
NGALE
Rammoe
Riv. de
Banc de Rammoe
Boagingelura
Riv.
Punto del Rame
Dombak
Riv. d'Arracan
Buntang
22
21
20
123
124
125
126


Suppl. au T.



Suppl. au Tom. IX. N°

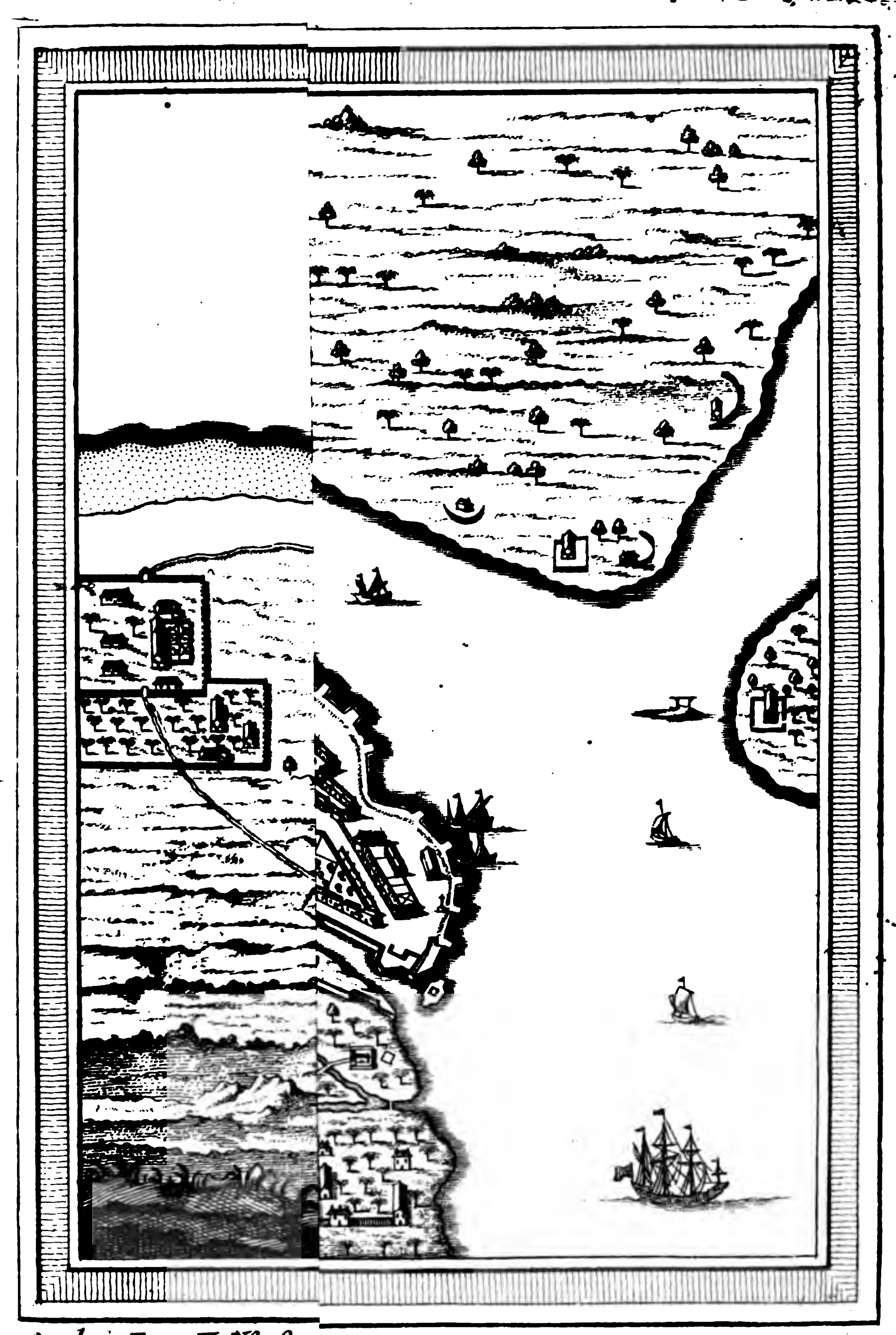
ASTOR, LE [illegible]
TILDEN FOUNDATIONS.



Suppl. au Tome IX.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



Suppl.t au Tome IX. N.o 13



*Suppl. au Tome X. N.º 19.*

**RUINES DE S.T THOME.**

S

*Suppl. au Tome X* AYPAN

PUBLIC



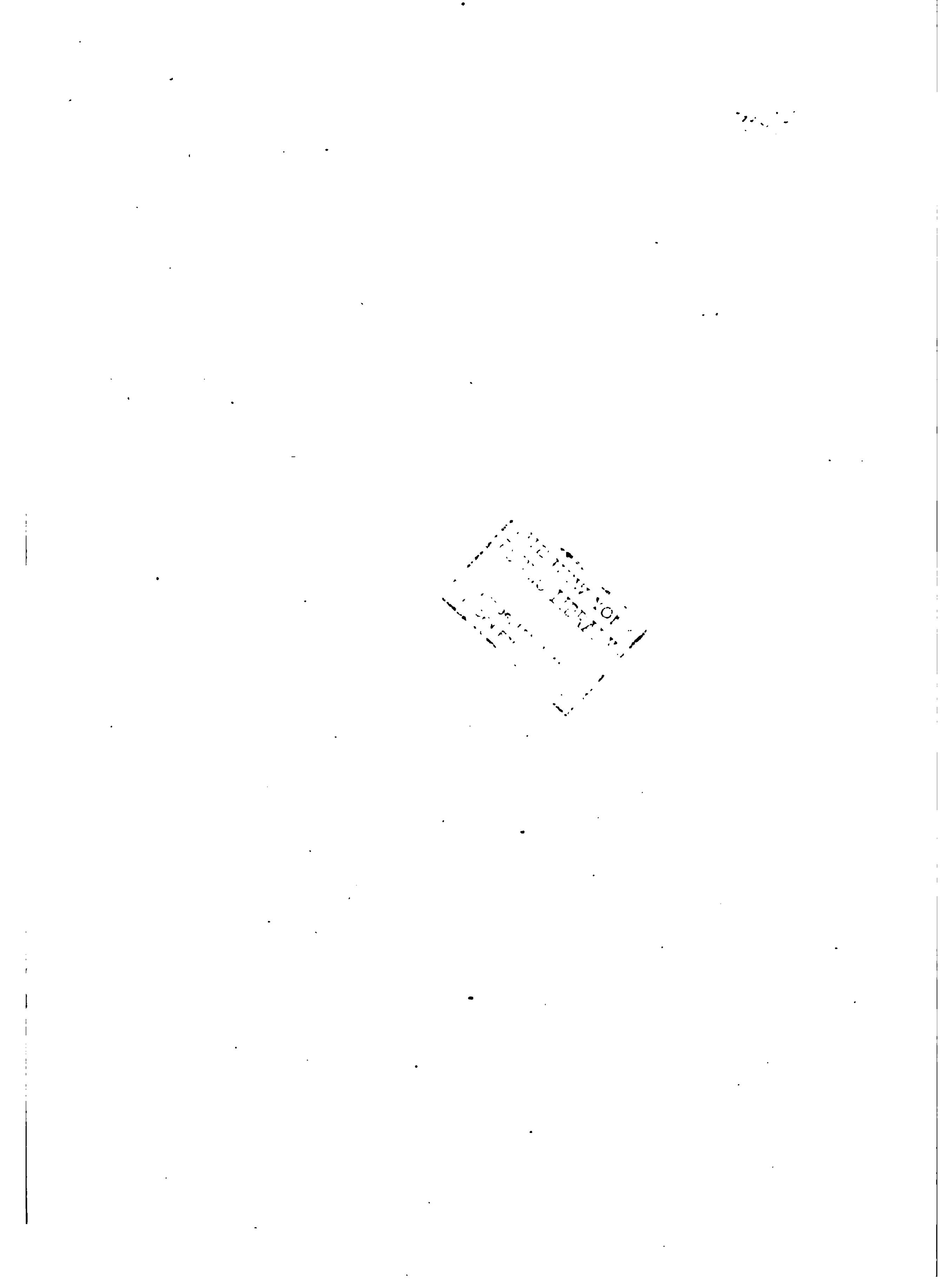
*Suppl. au Tome XI. N.° 21.*

**ISLE BRULANTE.**



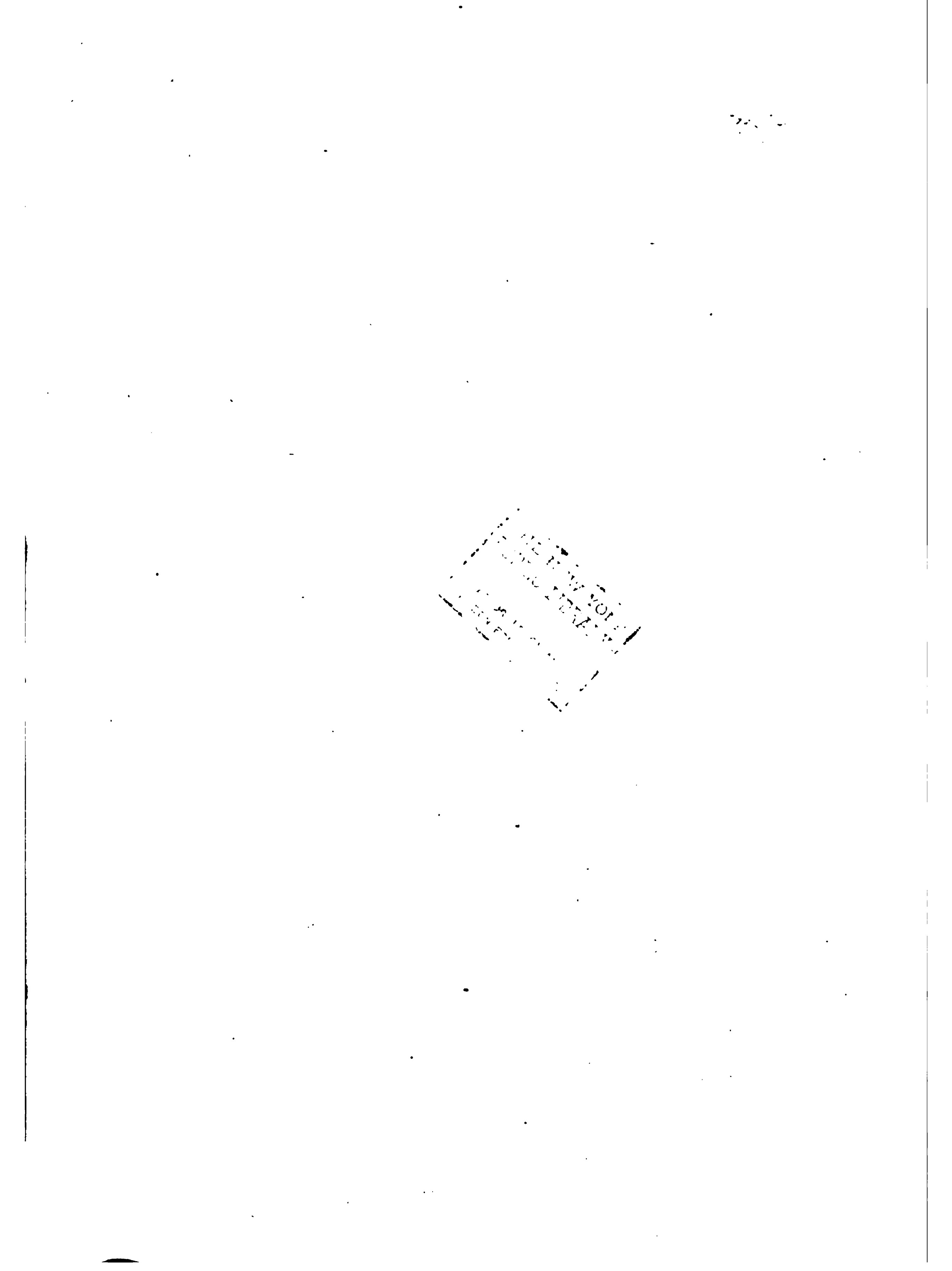
*Suppl. au Tome XI. N.° 21.*

**ISLE BRULANTE.**





Suppl. au Tome XI. N°.



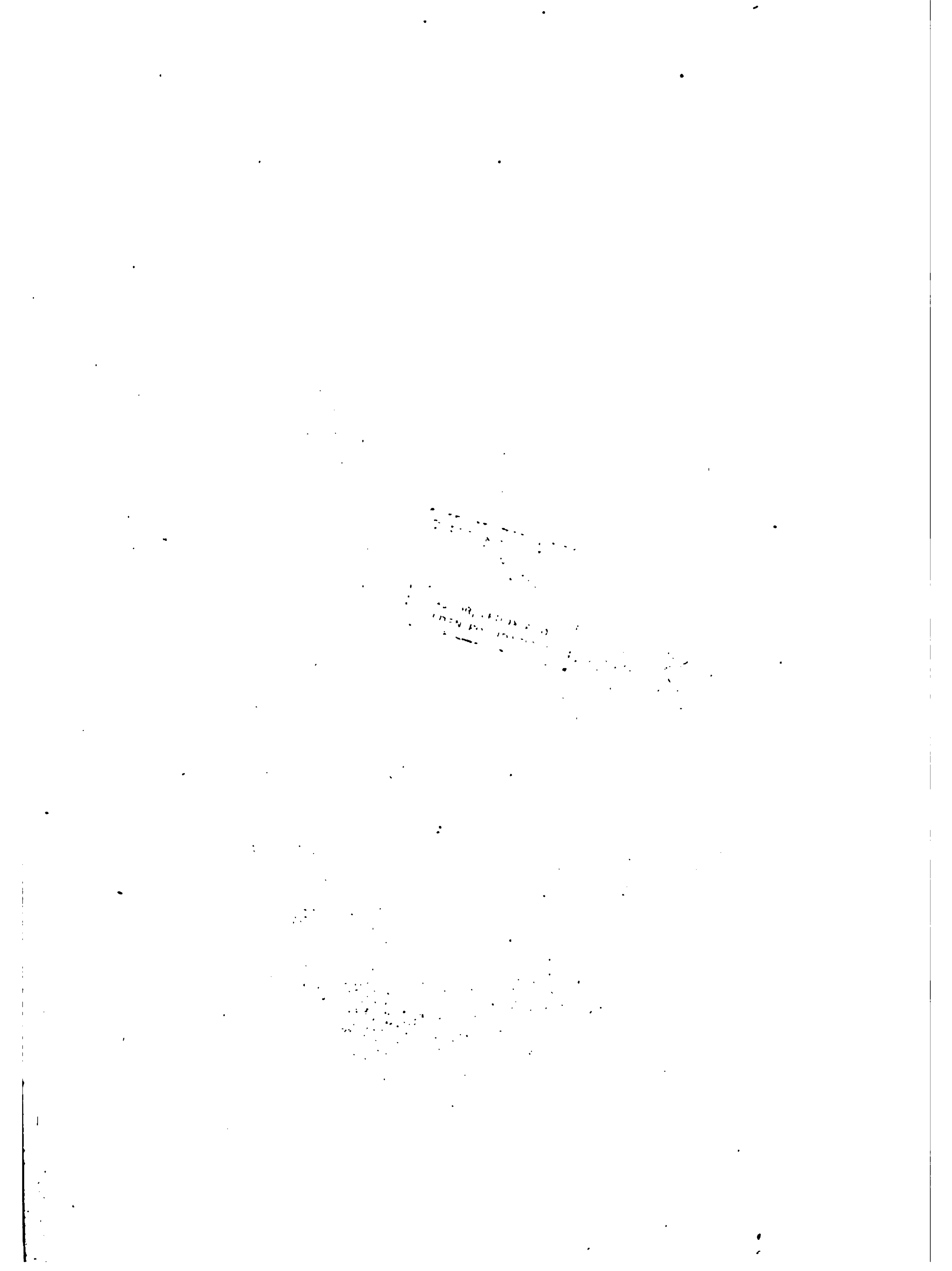


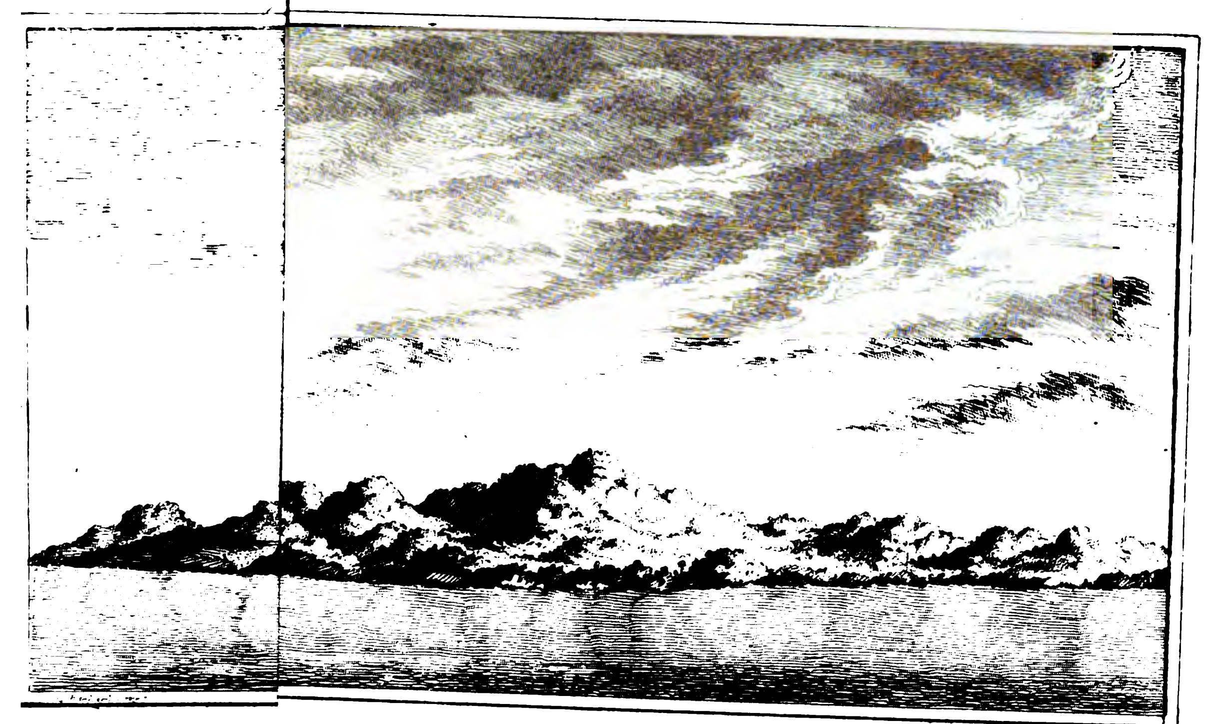
*Suppl. au Tome XI. N°.*

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS.

NIAM .

*Suppl. au Tome XII.*





TANEO.



Suppl. au Tome XII. N

... YOR...
... LIBRARY
... OX AND
... FOUNDATIONS.

THERINE.

Suppl. au Tome XI. NORT.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

**This book is under no circumstances to be taken from the Building**

| | | |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

form 410

[illegible] 3 0 [illegible]